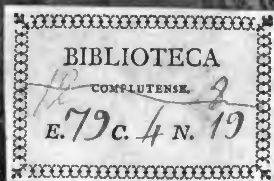








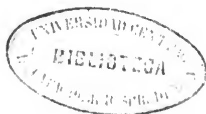
DICTIONNAIRE

RAISONNÉ UNIVERSEL

D'HISTOIRE NATURELLE.

TOME SEPTIEME.

REP = TEZ



DICTIONNAIRE

RAISONNÉ UNIVERSEL

D'HISTOIRE NATURELLE,

CONTENANT

L'HISTOIRE DES ANIMAUX, DES VÉGÉTAUX ET DES MINÉRAUX, et celle des Corps célestes, des Météores, et des autres principaux Phénomenes de la Nature;

AVEC

L'HISTOIRE DES TROIS REGNES, et le détail des usages de leurs productions dans la Médecine, dans l'Economie domestique et champêtre, et dans les Arts et Métiers;

ET une TABLE concordante des Noms Latins, etc. et le renvoi aux objets mentionnés dans cet Ouvrage.

Par M. VALMONT-BOMARE,

Voyageur et Démonstrateur d'Histoire Naturelle avoué du Gouvernement; ancien Censeur Royal; Directeur des Cabinets d'Histoire Naturelle, de Physique, etc. de S. A. S. Monseigneur le PRINCE DE CONDÉ, Honoraire de la Société Economique de Berne; Membre des Académies Royales des Sciences de Naples, de Médecine de Madrid, Impériale des Curieux de la Nature, Impériale et Royale des Sciences de Bruxelles; Associé Regnicole des Académies des Sciences, Belles-Lettres et beaux Arts de Rouen et de Dijon; des Sociétés Royale des Sciences de Montpellier, Littéraires de Caen, d'Orléans, de la Rochelle, etc., d'Agriculture de Paris; Membre du Collége de Pharmacie.

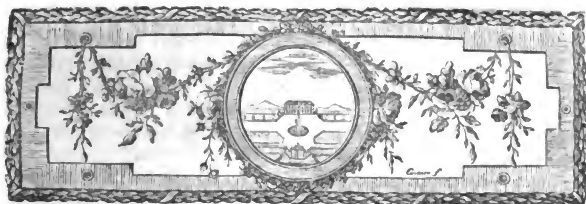
QUATRIEME EDITION, revue et considérablement augmentée par l'Auteur.

TOME SEPTIEME.

A LYON,

Chez BRUYSET FRERES.

M. DCC. XCI.



DICTIONNAIRE
RAISONNÉ
D'HISTOIRE NATURELLE.

R E P

REPARÉE ou POIRÉE BLANCHE. *Voyez* BETTE.

REPONCE. *Voyez* RAIPONCE.

REPRISE. *Voyez* ORPIN.

REPRODUCTION. *Voyez l'article* PRODUCTION.

REPTILES, *Reptilia.* Les Naturalistes donnent ce nom à des animaux qui rampent. Entre les Méthodistes, il y en a, tels que *Linnæus*, qui comprennent dans l'ordre des *Reptiles* les *tortues*, les *crapauds*, les *grenouilles* & les *lézards*, parce que non-seulement ils sont ovipares, mais encore parce que leurs pieds sont courts, qu'ils les plient & les écartent de maniere à être très-peu élevés au-dessus de terre, & qu'ils ne leur servent presque pas à marcher; cependant les *lézards* vont communément très-vite, ils grimpent sur les rochers & sur les arbres, & tous leurs doigts sont libres & séparés; ils ont peu de chaleur; leur sang est peu abondant, leur cœur est petit.

A la tête des classes des *quadrupedes* & des *cétacées*, M. *Brisson*, dans la *Table synoptique* qu'il a donnée du regne animal, place dans sa quatrieme



classe les animaux qui ont ou le corps nu & quatre pieds, ou le corps couvert d'écailles & quatre pieds, ou point de pieds; tous ceux-là ont du sang: quelques especes femelles, ajoute M. *Brisson*, sont vivipares, les autres sont ovipares; toutes cependant ont des œufs, mais dans quelques-unes l'espece d'incubation se fait hors du corps. En général on a observé que les *reptiles* qui n'ont point de queue, manquent de côtes: ils ont les ongles plats, & n'ont aucun organe extérieur propre à la génération : leurs œufs ne sont fécondés par le mâle, qu'à mesure qu'ils sortent du corps de la femelle. *Voyez* CRAPAUD & GRENOUILLE. Tous les animaux de cette classe rampent, c'est pourquoi on leur a donné le nom de *reptiles*, & voilà, dit-on, les *reptiles* proprement dits, parmi lesquels on doit comprendre les *serpens*. Ces *reptiles*, *tortues*, *lézards*, *serpens*, *grenouilles*, *raines*, *crapauds*, ont le cœur composé d'un seul ventricule, qui forme deux cavités communiquant entre elles; une partie seulement du sang, qui est rapporté au cœur par la veine cave, passe au travers des poumons; leur respiration se fait par de longs intervalles qui ne sont pas réglés. Il y a de petits animaux qui ont le corps, ou du moins quelque partie du corps, capable d'un mouvement de contraction ou d'extension; de sorte que ce corps ou cette partie du corps peut occuper plus ou moins d'espace à volonté; ils n'ont ni antennes, ni pieds, ni stigmates. On a donné à ces animaux le nom de *vers*, Voyez *ce mot*. Ces *reptiles* composent la derniere classe du regne animal de M. *Brisson*.

M. *Laurenti* divise la classe des *reptiles* en trois ordres, dont le premier contient le *pipa*, les *crapauds*, les *grenouilles* & les *raines*, sous la dénomination collective de *sauteurs*, *Reptilia salientia* : le second ordre renferme les *marcheurs*, *Reptilia gradientia*, tels sont les *lézards* : le troisieme ordre, sous la dénomination de *Reptilia serpentia*, offre les *serpens*.

Quant à nous, nous serions tentés de n'appeler proprement *reptiles* que les animaux dépourvus de pieds & de nageoires, qui ne peuvent ni nager dans l'eau, ni marcher sur terre, mais qui y rampent à l'aide des replis tortueux dont leur corps est susceptible. Entre ces animaux les uns sont nus comme les *vers*, certaines *larves*, les *sangsues*, la *limace*; ou écailleux, comme la *vipere* & presque tous les *serpens*; ou portant sur leur dos une coque pierreuse, comme les animaux à *coquilles*.

En plaçant parmi les *reptiles* les *serpens*, les *crapauds*, les *grenouilles*, les *raines*, les *anguilles*, les *vers* tant nus que testacées, les *tortues*, les *lézards*, on y trouve des exemples de toutes les idées différentes de reproduction, & même de l'allure ou du mouvement progressif dans le systême ou ordre

ſynoptique, qui ne paroît pas conforme au prototype individuel, mais au plan général de la Nature : on y trouveroit des *ovipares*, des *vivipares*, des *hermaphrodites*, des animaux qui nagent avec ou ſans nageoires, qui rampent, qui courent, qui volent. Enfin, on reconnoît que la Nature, afin d'imprimer par-tout l'image du mouvement & de la vie, paroît avoir comme diſgracié & confiné certains animaux, les uns dans la fange des marais, d'autres dans le fond des mers, d'autres dans les crevaſſes des rochers, d'autres ſous les buiſſons ſtériles, &c.

Quant à la maniere de ſe procurer & de conſerver les *reptiles*, Voyez à la ſuite de l'*article* POISSON.

REQUIN. Poiſſon de mer qui eſt le même que le *poiſſon antropophage* & le *tiburon* ; il paroît que c'eſt encore le *poiſſon de Jonas*, le *poiſſon à deux cents dents*, la *lamie* & le *carcharias*. Le *requin* eſt de la ſection des *Chiens de mer* qui ont une *nageoire derriere l'anus*, *ſans avoir les trous des tempes*.

Le REQUIN ou LAMIE, *Squalus* (carcharias), *dorſo plano*, *dentibus ſerratis*, Linn., Arted.; *Lamia*, Rond. & Willugh.; *Squalus capite ſubdepreſſo*, *roſtro ſubacuto*, *pinnis pectoralibus maximis*, Gronov.; *Canis carcharias*, Aldrov., Belon; *Tiburone*, Marcgr.; *Tiburon* ou *Hays*, Sloan. : en Iſlande, *Haakal;* en Angleterre, *White shark ;* en Danemarck, *Haafiſch* ou *Hauwkal;* en Hollande, *Haye;* en Suede, *Haj*. C'eſt le plus grand & le plus redoutable des *chiens de mer;* il devient quelquefois très-gros. C'eſt un animal vivipare, à nageoires cartilagineuſes ; il a la tête très-large & aplatie, le muſeau un peu arrondi, la gueule très-ſpacieuſe, extrêmement fendue, ſituée en deſſous comme dans tous les *chiens de mer* ; elle eſt armée d'un appareil de ſix rangs de dents triangulaires, diſpoſées en files, de façon qu'il s'en trouve toujours de prêtes à prendre la place de celles qui tombent par vieilleſſe ou par accident.

Stenon dit que cet animal a plus de deux cents dents & qu'il n'en voit pas l'utilité, en ce que la plus grande partie eſt placée à la face interne de la mâchoire. Cette ſingularité a invité M. *Hériſſant* à vérifier l'obſervation de *Stenon* : il a examiné pluſieurs têtes de *requins*, & a reconnu que l'obſervation étoit exacte; mais de plus il a trouvé ce que *Stenon* n'avoit pas rencontré, c'eſt-à-dire l'uſage de ces dents prétendues inutiles, & la maniere dont elles prennent la place de celles qui viennent à manquer. Les dents du *requin* ſont très-dures, comprimées & triangulaires, aiguës & dentelées ſur leurs bords comme une ſcie, (ces dentelures ne s'apperçoivent point dans les jeunes); les dents ne ſont point engagées, comme celles des animaux terreſtres, dans

une cavité pratiquée dans l'os de la mâchoire; cet os est entiérement recouvert par une épaisse membrane, à laquelle les six rangées de dents sont fortement attachées par leur base : celles de la premiere rangée sont saillantes hors de la gueule & inclinées en avant ; celles du second rang sont droites ; celles des quatre autres rangées sont recourbées pour la plupart vers le fond de la gueule: elles sont couchées en recouvrement les unes sur les autres & sur la surface interne de la mâchoire, à peu près comme les feuilles d'un artichaut, ou si l'on veut, comme les ardoises sur un toit qui seroit renversé ; ces dents des quatre rangées intérieures sont recouvertes d'une chair fongueuse & mollasse qu'il faut enlever pour les appercevoir ; les plus intérieures même, sur-tout dans les jeunes *requins*, sont membraneuses & presque semblables pour la consistance aux dents naissantes d'un fœtus humain. Lorsque l'animal a perdu quelque dent, la membrane s'étend vers le vide qu'elle laisse, & par-là une nouvelle dent se redresse & vient prendre la place de celle qui a disparu. Il est aisé de remarquer les dents qui ont été ainsi renouvelées, car celles qui ne l'ont point été sont placées de maniere qu'un de leurs bords est recouvert par la dent qui les précede, & l'autre recouvre celle qui les suit ; au lieu que les dents qui ont été renouvelées sont recouvertes des deux côtés par celles qui les joignent, & il est aisé de voir que venant du dedans de la gueule au dehors, cette position leur est inévitable: on peut même voir combien de fois elles ont été renouvelées, car on en trouvera d'autant moins dans la colonne des dents de réserve, qu'il y en a eu davantage de remplacées. On voit de plus en dehors du rang extérieur de dents sur la membrane qui les porte, les impressions de celles qui n'existent plus, & qui sont assez semblables aux vestiges qui restent au fond d'un artichaut dont on a ôté les feuilles. C'est par cette mécanique que les dents du *requin*, plus exposées peut-être à se rompre que celles d'aucun animal par les efforts qu'il fait pour attaquer & pour déchirer sa proie, peuvent être promptement remplacées lorsqu'elles viennent à manquer : peut-être n'est-il pas le seul à qui cette propriété ait été accordée ; mais c'est au moins le seul exemple qu'on ait eu jusqu'ici de ce singulier renouvellement.

Les yeux sont placés sur les côtés de la tête, presque ronds & petits ; l'iris est grisâtre & la prunelle noire ; la membrane clignotante est cartilagineuse & blanche ; les nageoires pectorales sont très-grandes & dépassent la région de la base de la premiere dorsale ; celle-ci est placée en-deçà du milieu du corps, & d'une forme arrondie à son sommet ; la seconde dorsale est petite & presque également éloignée de la base des nageoires du ventre

& de la nageoire de la queue; les nageoires abdominales sont un peu plus près de la seconde dorsale que de la premiere ; la nageoire de l'anus est située un peu plus loin que l'endroit qui correspond à la seconde du dos ; la nageoire de la queue est verticale (comme dans tous les *chiens de mer*), divisée en deux lobes ; on voit sur les jeunes individus une tache noirâtre à l'angle des nageoires : la peau est épaisse, dure & âpre au toucher ; sa couleur est d'un brun foncé, excepté sous le ventre où elle est d'un gris-blanchâtre, bien moins épaisse & beaucoup moins dure.

On assure que dans la femelle du *requin* la matrice ressemble à celle de la chienne, & que le reste de ses parties génitales a beaucoup de rapport avec celles des *raies*. *Belon* dit avoir vu une femelle de *requin* mettre bas onze petits à la fois, non enveloppés de tuniques, mais attachés seulement par un cordon ombilical à la matrice de la mere.

Le *requin* est commun dans la Méditerranée & dans l'Océan. Il y en a en abondance entre les Tropiques, notamment depuis Arguin, le long de la côte, jusqu'au Royaume d'Angola, &c. Quelques Auteurs l'ont mis au rang des cétacées à cause de l'accroissement considérable auquel il parvient. *Rondelet* assure avoir vu un *requin* de moyenne taille qui pesoit un millier. On rapporte qu'on en a pris un à Nice qui pesoit quatre milliers, & dans lequel on a trouvé le cadavre d'un homme tout entier. On cite un fait du même genre arrivé à Marseille & plus singulier encore, en ce que l'homme qui avoit été englouti par le *requin* étoit, dit-on, tout armé. *Rondelet* dit encore que si on tient ouverte à l'aide d'un bâillon la gueule du *requin*, les chiens y entrent aisément pour manger ce qui est dans son estomac. *Gesner* raconte le même fait. Plusieurs Relations de Voyages disent qu'il s'en trouve dans les mers d'Afrique, qui ont jusqu'à vingt-quatre & vingt-cinq pieds de longueur sur quatre de diametre. M. le Vicomte *de Querhoent* nous a mandé qu'en 1774, au mois de Mars, étant à quelques minutes de la Ligne, & par les vingt-deux degrés de longitude, il vit un *requin* monstrueux de vingt-cinq à trente pieds de longueur, & de cinq à six de largeur vers la tête : ses mouvemens étoient très-lents, & il fut une partie du jour aux environs du vaisseau, se tenant presque toujours à fleur d'eau ; il avoit tout le corps tacheté de blanc & de brun ; il y avoit des coquillages attachés en quelques endroits de sa peau ; il étoit accompagné d'un grand nombre de poissons (*pilotes* des plus grands) ; on lui jeta un morceau de lard attaché à un fort hameçon, il s'en approcha plusieurs fois & n'y toucha pas : il étoit donc bien peu affamé.

M. *Broussonnet* qui a étudié méthodiquement les animaux de ce genre, dit

qu'il n'a pas eu occaſion de voir le *grand chien de mer* qui ſe trouve dans les mers du Nord, où il paroît rarement ; il le ſurnomme le *très-grand* : il eſt appelé dans le Nord *pert-fiſch*, c'eſt-à-dire, *poiſſon-montagne.* Il parvient quelquefois à une groſſeur monſtrueuſe, à un accroiſſement ſi conſidérable que, ſuivant *Linnæus*, ſon volume égale celui de la baleine. (Nous avons vu en 1788 ſur le boulevard du Temple à Paris, un individu de l'eſpece du *très-grand* ; on le montroit ſous le nom de *baleine*, & pour mieux en impoſer, on lui avoit coupé la queue.) Suivant M. *Brouſſonnet*, le *très-grand* differe du *requin* par la forme plus aplatie de ſon corps & par ſes dents qui ne ſont pas dentelées ſur leurs bords, *Squalus maximus*, Linn. ; *Squalus dentibus conicis, pinnâ dorſali anteriore majore*, Gunner. Au rapport de *Fabricius*, ce *chien de mer* ſe nourrit de *marſouins* & de petites *baleines* qu'il avale toutes entieres. Conſultez *les Memoires* de *l'Académie de Norwege.*

On a donné au *requin* ordinaire différens noms relatifs à ſa voracité ; on l'a appelé *lamia*, du mot grec *laimos* qui ſignifie *faim* & *gourmandiſe* ; *antropophagos*, parce qu'il ſe nourrit de *chair humaine ;* les Normands l'ont appelé *requiem* (mot dérivé de *requin*), comme pour déſigner la priere lugubre qu'il fait chanter pour ceux qu'il a dévorés ; *Piſcis Jonæ* (*poiſſon de Jonas*), parce qu'on a conjecturé que le poiſſon dans le ventre duquel ce Prophete demeura trois jours entiers, étoit un *requin* ; ce qui n'eſt pas contraire à l'*Écriture-Sainte*, puiſque le mot *Cete* dont elle ſe ſert, comprend ſuivant l'ancien langage, outre les cétacées, tous les poiſſons d'une grandeur extraordinaire.

Le *requin* eſt pour ceux qui ſe trouvent expoſés à ſa voracité, un ennemi non moins redoutable que l'élément qui le nourrit dans ſon ſein. La vaſte capacité de ſon corps, la largeur de ſon goſier qui peut engloutir un homme tout entier, la multitude de dents aiguës & tranchantes dont ſa gueule eſt garnie, la force de ſa queue dont les coups violens ſont preſque auſſi redoutables que ſes morſures, tout ſemble ſeconder en lui la férocité qui ſe peint dans ſes yeux, leſquels dans ſa colere paroiſſent rouges & enflammés ; heureuſement que ſa puiſſance deſtructive ſe trouve limitée par la poſition de ſa gueule qui eſt ſituée en deſſous comme celle des autres *chiens de mer*, & preſque éloignée d'un pied de l'extrémité du muſeau ; en ſorte que le monſtre pouſſe d'abord ſa proie devant lui en ſe diſpoſant à la ſaiſir ; de plus il eſt obligé pour y parvenir de ſe tourner de côté, & par-là il lui donne ſouvent le temps de s'échapper, quoiqu'il la pourſuive avec tant de vivacité qu'il échoue quelquefois ſur le rivage. C'eſt ordinairement dans les temps calmes que les *requins* ſe montrent, mais ce calme offre ſouvent des

ſpectacles non moins lugubres que l'horreur de la tempête. Ces terribles animaux ſont toujours affamés & dévorent tout ce qui ſe préſente, ils ſont ſur-tout avides de chair humaine : quelques-uns diſent que celle de l'homme à *peau blanche* l'attire moins que celle d'un *Negre*, & celle-ci moins que celle d'un *chien*; mais ce choix ſuppoſeroit l'abondance. *Boſman* rapporte (*Deſcription de la Guinée*) que lorſqu'il mouroit un eſclave & qu'on le jetoit à la mer, on voyoit avec horreur quatre ou cinq *requins* qui s'élançoient vers le fond pour s'emparer du cadavre, ou qui le ſaiſiſſant dans ſa chute le déchiroient en un inſtant; chaque morſure ſéparoit un bras ou une jambe du tronc. Si quelque *requin* arrivoit trop tard pour partager la proie, il paroiſſoit prêt à dévorer les autres, car ces animaux s'attaquent entre eux avec un acharnement extraordinaire; on leur voit lever la tête & la moitié du corps hors de l'eau & ſe porter des coups ſi terribles, que la mer en retentit au loin.

Sir Charles Douglas raconte qu'au combat naval du 12 Avril 1782, le feu ayant pris au *Céſar*, vaiſſeau de ligne François, un grand nombre de Matelots qui s'étoient jetés à la mer pour ſe dérober aux flammes, furent ſaiſis par des *requins* qui s'étoient rangés entre les deux flottes : il vit à diverſes repriſes deux de ces monſtres voraces ſaiſir chacun une jambe de ces malheureux, ſe diſputer leur proie en tirant chacun de ſon côté, & enfin diſparoître en les entraînant au fond de la mer : malgré le bruit de l'artillerie on entendoit très-diſtinctement les cris des victimes qui ſe trouvoient ſaiſies, ſans qu'on pût leur donner aucun ſecours.

Tout cet expoſé démontre que le *requin* eſt un animal cruel & formidable pour l'homme qui ſous un ciel brûlant, cherche le frais dans le ſein des eaux qu'il habite, ſoit près des côtes, ſoit à l'embouchure des fleuves. En 1744 un Matelot Provençal ſe baignant dans la Méditerranée près d'Antibes, s'apperçut qu'un *requin* nageoit au-deſſous de lui & le ſuivoit ; le Matelot fit un cri lamentable pour implorer le ſecours de ſes compagnons qui étoient ſur le bord du vaiſſeau à côté duquel il ſe trouvoit ; ils lui jeterent une corde qu'il s'attacha au-deſſous des bras & ils l'enlevoient rapidement ; le *requin* alors s'élança hors de l'eau ſi vivement, qu'il put encore lui emporter une jambe comme s'il l'eût coupée avec une hache. Cependant le Negre & & l'Américain oſent combattre cet animal corps à corps & preſque toujours avec avantage. Nous avons dit que le *requin* eſt obligé par la ſituation de ſa gueule de ſe retourner pour mordre & ſaiſir ſa proie, il eſt donc gêné par cette conformation, embarraſſé de ſa maſſe, lent & ſans ſoupleſſe dans ſes mouvemens. Nous le répétons : tout donne ſouvent à la proie qu'il pourſuit le

temps de s'échapper; le Negre & l'Américain qui le découvrent à travers le criftal des eaux, plongent au-deffous de lui lorfqu'ils le voient à portée, & lui portent fous le ventre des coups de couteau mortels avant qu'il ait pu fe mettre en état de s'en venger. C'eft ainfi que la hardieffe jointe à l'adreffe rend l'homme capable de vaincre la réfiftance la plus forte & la plus vigoureufe. Si la Nature eût placé dans le *requin* la gueule comme dans la plupart des poiffons, ce monftre eût dépeuplé les mers.

On prend auffi le *requin* à l'hameçon, & il ne faut pas beaucoup d'adreffe pour y parvenir, parce qu'il fe jette avidement fur prefque tout ce qu'on lui préfente; on fe fert ordinairement d'un gros *haim* garni de quelque morceau de chair, notamment d'une piece de lard; (il préfere cet appât à la chair de *tortue*; il paroît dédaigner les *mollufques*). Ce *haim* eft attaché à une forte chaîne de fer de deux aunes de long : lorfque le *requin* n'eft pas affamé il s'approche de l'appât, l'examine, tourne autour, femble le dédaigner; il s'en éloigne un peu & puis revient; quelquefois il fe met en devoir d'engloutir l'appât, puis il le quitte. Lorfqu'on a pris affez de plaifir à voir toutes fes manœuvres, on tire la corde où tient la chaîne & on feint de vouloir retirer l'appât hors de l'eau : à cette vue le *requin* craint que fa proie ne lui échappe, fon appétit fe réveille, fon avidité le perd; alors tout de bon il fe jette goulument fur le lard & l'avale; mais comme il fe fent pris à l'hameçon & retenu par la chaîne, c'eft un nouveau divertiffement de voir tous les mouvemens qu'il fe donne pour fe décrocher & recouvrer fa liberté; il fait jouer fes mâchoires en effayant de couper la chaîne, il tire de toutes fes forces pour l'arracher; fouvent il s'élance en avant & fait des bonds furieux, il oppofe la plus vive réfiftance. *Labat* dit en avoir vus qui vouloient vomir ce qu'ils avoient pris, & qui fembloient près de mettre toutes leurs entrailles dehors par la gueule. Lorfqu'il s'eft affez débattu, on tire enfin la corde à laquelle tient la chaîne jufqu'à lui mettre la tête hors de l'eau; alors on gliffe une autre corde avec un nœud coulant qu'on lui fait paffer jufqu'au-deffus de l'articulation de la queue, puis on ferre le nœud : alors il eft aifé d'enlever le *requin* dans le bâtiment ou de le tirer à bord; enfuite on acheve de le tuer. Il n'y a point d'animal qui ait la vie plus dure, car après l'avoir coupé en pieces on voit encore remuer toutes les parties. Au refte, lorfqu'un *requin* eft pris & tiré à bord, il n'y a point de Matelot affez hardi pour en approcher fans précaution : outre fes morfures qui enlevent toujours quelque partie du corps, les coups de fa queue font fi forts qu'ils peuvent caffer les bras ou les jambes de ceux qui en feroient frappés.

M. *Anderfon*

M. *Anderson* dit que le *requin* eſt aſſez commun ſur les côtes d'Iſlande, mais on n'en prend, dit-il, que la plus grande eſpece pour en tirer la graiſſe & le foie. Cet animal piſciforme mord mieux à l'hameçon pendant la nuit, c'eſt pourquoi dans les mers de cette contrée on le prend vers Noël où les nuits ſont plus longues, & avec l'amorce dont nous avons parlé. Il a un foie d'une groſſeur ſi énorme, qu'un ſeul ſuffit pour remplir un petit tonneau de plusieurs pintes ; on en tire par la voie de l'ébullition dans l'eau, douze livres de *thran* (huile) qu'on garde dans de petites barriques. Ce foie eſt diviſé en deux lobes ; ſon ovaire eſt auſſi fort grand, & les Norwégiens en font de fort bonnes omelettes qu'ils appellent *haakage*. Sa graiſſe a la qualité ſinguliere de ſe conſerver long-temps & de durcir en ſe ſéchant comme le lard de cochon ; auſſi les Iſlandois s'en ſervent au lieu de lard, & la mangent avec leur *ſtocfiſch* ; mais ordinairement on la fait bouillir pour en tirer de l'huile. Sa chair eſt blanche, dure & ſent le ſauvagin ; néanmoins quelques Navigateurs la préferent à celle des autres eſpeces de *chiens de mer*. On coupe la chair du bas-ventre de ce *requin* de Norwege en tranches fort minces, qu'on laiſſe ſécher en les tenant ſuſpendues pendant un an & davantage, juſqu'à ce que toute la graiſſe en ſoit dégouttée, & on prétend que cette ſorte de chair deſſéchée ainſi, enſuite préparée par la cuiſſon, eſt aſſez bonne à manger.

Sur nos côtes & particuliérement dans la Méditerranée où le *requin* ſe trouve quelquefois abondamment, on mange ſa chair quand on n'a rien de meilleur, car elle eſt dure, coriace, maigre, gluante, de fort mauvais goût & très-difficile à digérer. La ſeule partie ſupportable eſt le ventre qu'on fait mariner pendant vingt-quatre heures & bouillir à l'eau pour le manger avec de l'huile. Si l'on prend une femelle avec quelques petits dans le ventre on ſe hâte de les en tirer, & les ayant fait dégorger dans l'eau fraîche pendant un jour ou deux on trouve leur chair aſſez bonne. Des Matelots Européens ne dédaignent pas tout-à-fait le *requin* ; les Negres en font leur aliment ordinaire ; nos Navigateurs accoutumés à la bonne chere qu'on fait ſur terre, mépriſent la chair du *requin* pris ſur nos côtes, parce qu'elle eſt trop dure ; mais les Negres ſavent remédier à ce défaut, en la gardant huit à dix jours, juſqu'à ce qu'elle commence à ſe corrompre ou qu'elle ait pris une mauvaiſe odeur ; & ces peuples faits pour vérifier le Proverbe, qu'*il ne faut pas diſputer des goûts*, regardent alors la chair du *requin* comme un mets exquis ; auſſi s'en fait-il un commerce très-conſidérable dans la Guinée & notamment ſur la Côte d'Or.

M. *de la Moriée*, de la *Société Royale* de Montpellier, & qui a donné à l'*Académie des Sciences* un *Mémoire sur l'impossibilité du vomissement des chevaux*, a découvert un organe particulier dans les *chiens de mer*, jusque-là inconnu aux Naturalistes. Cet organe consiste en un filtre placé entre la pointe du museau & du cerveau, à peu près de la grosseur de ce viscere, de la consistance & de la couleur du corps vitré, à l'aide duquel il s'opere par les petits trous de la peau une transsudation qui sert, dit-il, à graisser ou lubrifier la partie avec laquelle cet animal de mer fend l'eau. Tous les poissons sont enduits plus ou moins d'une espece de matiere visqueuse, qui sert aussi à les défendre des impressions nuisibles que l'eau pourroit faire sur leur peau & sur leurs écailles, ce qui est apparemment un produit de leur transpiration; mais on ne remarque point en eux l'organe que le *requin* a pour cet effet.

M. *Stenon*, dans un Traité particulier ajouté à son *Essai de Myologie*, qu'on pourra consulter, a décrit la tête du *requin* : les vaisseaux de la peau en sont très-dignes de remarque ; ce sont les sources d'une humeur onctueuse qui enduit la surface du corps, & qui est nécessaire pour faciliter le mouvement de cet animal pisciforme.

On trouve dans la tête des *requins* quelques onces de cervelle très-blanche, laquelle étant séchée & mise en poudre est, dit-on, fort apéritive & diurétique. On prétend qu'elle provoque aussi l'accouchement; la dose en est depuis douze grains jusqu'à un gros dans un verre de vin blanc. On assure que cette même cervelle, rôtie au feu, acquiert une grande solidité. On recommande aussi les dents du *requin* réduites en poudre, & prises à la dose de deux scrupules, pour arrêter le cours de ventre & les hémorragies, & pour provoquer les urines & détruire la pierre : cette derniere propriété nous paroît fort étrange. Autrefois les Orfevres enchâssoient ces dents dans de l'argent & les vendoient au peuple crédule, qui les portoit en amulettes, afin de soulager les maux de dents, & de se guérir de la peur. On voit encore des personnes qui en portent comme des spécifiques assurés contre les effets du poison, & contre diverses maladies; mais au fond ces amulettes ne servent qu'à prouver combien l'amour de la vie rend les hommes susceptibles de préjugés. *Rondelet* dit qu'on en prépare d'excellens dentifrices propres à blanchir les dents & à les affermir. On a reconnu que les dents qu'on nous apporte si communément de Malthe, sous le nom de *langues pétrifiées de serpens*, sont des dents fossiles de *requin* ; on les appelle *glossopetres* (Voyez *ce mot*), & dans ce nouvel état, elles n'ont rien perdu aux yeux du vulgaire, de leur vertu prétendue pour arrêter l'effet

de toutes sortes de poisons, &c. (*a*). Enfin la peau de quelques especes de *chiens de mer* est d'usage chez plusieurs Artisans qui l'emploient en guise de chagrin pour couvrir des étuis, des tuyaux de lunettes & d'autres ouvrages semblables, ou pour polir les bois, & même le fer. Celle du *requin* sert à faire des sacs & à recouvrir des ouvrages grossiers.

REREMOULY. *Voyez à l'article* LIANE A GRIFFE DE CHAT.

RÉSEAU. Coquille bivalve de la famille des *Cames* : elle est toute réticulée en dehors, & d'un blanc nué de chair; en dedans elle est un peu citron clair, bordé d'une couleur de rose ou de cerise, qui s'étend quelquefois en dessus. *Voyez* CAME.

On donne aussi le nom de *réseau* à une espece de serpent. *Voyez* SERPENT dit le RÉSEAU.

RÉSÉDA COMMUN, ou HERBE MAURE, ou HERBE D'AMOUR, *Reseda vulgaris*, Tourn. 423; C. B. Pin. 100; *Reseda lutea*, Linn. 645. Cette plante annuelle est plus connue sous ce premier nom, quoique latin, que sous les autres; elle s'éleve à la hauteur d'un pied & demi; ses tiges sont cannelées, un peu couchées, creuses, revêtues de feuilles rangées alternativement, découpées, crêpées, d'une saveur amere, rougissant le papier bleu; ses rameaux soutiennent des épis de fleurs hermaphrodites, en forme de thyrses; ces fleurs sont composées de plusieurs pétales irréguliers, jaunes, & d'un très-grand nombre d'étamines; le calice a six divisions profondes & étroites : à ces fleurs succedent des capsules membraneuses à trois angles, c'est en Juin, Juillet & Août que cette plante fleurit; on la rencontre dans les champs, le long des chemins, dans les terres ou crayeuses ou seches.

Ce *réséda*, qui est sans odeur, ressemble exactement en tout au petit *réséda d'Egypte*, qui a une odeur des plus suaves, *Reseda odorata*, Linn. 646. M. *d'Alibard* a présumé que ces deux plantes n'étoient peut-être qu'une variété l'une de l'autre; celle d'Egypte ayant plus d'odeur, parce qu'elle vient des pays chauds : il s'en est assuré en semant en Décembre de la graine du *réséda odorant* dans des pots pleins de diverses terres, & dans un autre rempli d'une

(*a*) La longueur de quelques *glossopetres* est quelquefois de deux à trois pouces & demi. On pourroit, au moyen d'une regle de proportion, dit M. *Broussonnet*, déterminer à peu de chose près, la longueur de l'individu auquel elles ont appartenu. Cette regle seroit même très-sure, s'il étoit possible de distinguer celles qui sont situées sur les bords d'avec celles qui se trouvent au fond de la gueule, lesquelles sont plus petites & donneroient un résultat très-différent. Cette longueur des *glossopetres* étant plus considérable que les dents des plus grands *requins* actuels, prouve que ces poissons sont tourmentés & pris par les Navigateurs avant le terme de leur plus grand & dernier accroissement.

terre sablonneuse. Tous les *réséda* qui ont crû dans la terre préparée & dans la terre de jardin, ont donné des fleurs extrêmement odorantes, au lieu que celles du *réséda* venu dans le sable n'ont point eu du tout d'odeur. Cette odeur paroît donc déterminée dès l'instant de la germination, car les *réséda* transplantés alternativement du sable dans la terre, & de la terre dans le sable, n'ont perdu ni acquis d'odeur. On éprouve tous les jours, pour la qualité des légumes recueillis en différens pays, ce qu'on voit arriver ici pour l'odeur.

Il reste présentement à examiner, dit M. *d'Alibard*, si la culture & la qualité de la terre pourroient rendre l'odeur aux plantes qui proviendroient de la graine du petit *réséda* commun. C'est ce qu'il s'est proposé de faire, en tentant aussi les mêmes essais sur plusieurs autres plantes qui sont dans le même cas. Il seroit bien autrement avantageux ou agréable de venir à bout de donner une odeur agréable à celles qui n'en ont point, ou du moins d'augmenter le peu qu'elles ont, ou de faire perdre à quelques-unes leur odeur fétide. Un certain nombre d'expériences faites avec succès sur cette matiere, pourroit peut-être répandre quelques lumieres sur la cause des bonnes ou des mauvaises odeurs des végétaux, & sur les moyens de se procurer les unes & de se garantir des autres. *Consultez* son *Mémoire* imprimé dans le *tome Ier. des Mémoires présentés à l'Académie*. (M. *de Haller* prétend que le *réséda* à bonne odeur n'est pas l'espece commune, qu'il en differe par ses fleurs beaucoup plus grandes & par les feuilles ou simples ou peu divisées.) *Linnæus* a désigné un petit *réséda* dont le calice est fort grand, à cinq découpures disposées en éventail, & une inférieure pendante, sous le nom de *Reseda phyteuma*, 645.

Le *réséda* est estimé adoucissant & résolutif ; on s'en sert en l'appliquant extérieurement sur les tumeurs inflammatoires, dont il calme la douleur & dissipe l'inflammation.

RÉSIDU ou DÉPOT, *Sedimentum petreum*. C'est un sédiment en forme de concrétion pierreuse, dont on fera mention à l'*article* STALACTITE.

RÉSINE, *Resina*. C'est essentiellement une substance végétale, inflammable, qui se dissout en totalité dans l'esprit de vin ou dans les huiles essentielles. Il ne s'en dissout qu'une très-petite partie dans l'eau bouillante, & aucunement, dit-on, dans l'eau froide. Les sucs résineux contiennent tous une huile essentielle & un sel essentiel acide ; ce dernier est moins dissoluble dans l'eau que dans l'esprit de vin ; il est susceptible de se volatiliser à une chaleur capable de fondre le sucre. On distingue deux especes de *résines*, l'une qui est liquide & en même temps gluante & tenace, comme grasse & oléagineuse ; tels sont les

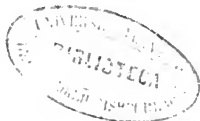
baumes naturels dont nous avons parlé, lesquels, suivant M. *Mésaize*, fournissent par l'analyse des sels volatils: l'autre espece de *résine* est seche & ordinairement transparente & friable, mais elle s'amollit par la chaleur & ne donne jamais de sel volatil, dit l'Auteur cité ci-dessus; telles sont le *benjoin*, le *camphre*, le *storax*, l'*oliban*, la *sandaraque*, le *mastic*, le *sang de dragon*, le *labdanum*, la *caragne*, la *copale*, &c. dont on trouve la description dans cet ouvrage; telles sont encore les *résines* dont il sera fait mention ci-après. On donne souvent le seul nom de *résine* à la substance concrete qui découle du *pin*, Voyez son *article* au *mot* PIN. Toutes les *résines* découlent, de même que les *gommes*, avec ou sans incision, des arbres dont elles portent communément le nom. *Voyez* ce que nous avons dit à l'*article* GOMME.

La plupart des *résines* sont la base des *parfums*, Voyez *ce mot*. Elles entrent aussi dans la composition des vernis de toute espece. *Consultez* l'*article* VERNIS, dans le *Dictionnaire des Arts & Métiers*. Peu de personnes savent à quels risques expose la fabrique des *vernis*, elle exige toute l'attention, l'expérience & l'adresse d'un artiste formé par une longue habitude.

RÉSINE ANIMÉ. Il y a deux sortes de *résine animé*; l'une d'Orient, l'autre d'Occident: ces deux especes de *résine* sont appelées improprement dans les boutiques *gomme animé*; ce sont de vraies *résines*, car elles sont très-inflammables. La *résine animé* d'Orient ressemble en quelque façon à la myrrhe, elle répand une odeur suave quand on la brûle. On l'apportoit autrefois de l'Ethiopie, elle est très-rare présentement; on lui substitue celle d'Occident, ou la *résine* que l'on appelle *courbaril*.

La *résine de courbaril*, ou la *résine animé Occidentale*, ou le *jotïcacica* des Brasiliens, est d'un rouge ou jaune-citrin, solide, claire, transparente, d'une odeur douce, agréable, & se consume facilement, étant mise sur les charbons: on prétend, mais à tort, qu'elle n'est aucunement soluble dans les esprits ardens, non plus que dans les huiles essentielles, ou dans les graisses. Cette *résine* ressemble tellement à la *résine copal*, qu'il n'est pas aisé de les distinguer: on peut au moyen d'un procédé particulier les employer également dans les vernis transparens: *Voyez* RÉSINE COPAL. Celle du *courbaril* nous vient de la Nouvelle Espagne, des Isles de l'Amérique & du Brésil. M. *de Présontaine* dit que les Indiens s'en servent pour vernir leur poterie, (apparemment que ces vases ne doivent point être exposés au feu nu). Ils la passent dans un bois mou, & elle leur sert de flambeau.

L'arbre d'où découle cette *résine* est connu en Amérique sous le nom de *courbaril*, *Arbor siliquosa ex quâ gummi animæ elicitur*, Bauh. Pin. 404; *Courbaril*



bifolia, *flore pyramidato*, Plum. Gen. 49; *Hymenaea*, Linn.; *Jetaiba*, Pison & Marcg.

Cet arbre qui croît aussi en Afrique, notamment sur les bords de la riviere de Gambie & aux environs, est un des plus grands & des plus utiles : son tronc est droit, cylindrique, sans nœuds. Le P. *Labat* assure en avoir vus qui avoient plus de trois pieds de diametre, & quarante pieds de tige. Il produit au sommet plusieurs grosses branches, qui se divisent en d'autres branches, & qui forment une tête très-touffue : l'écorce est grisâtre, un peu raboteuse, marquée de taches roussâtres, peu adhérente : son bois est dur, compacte, pesant, susceptible de poli ; l'aubier ne paroît point distingué du cœur ; ses fibres sont longues, fines, serrées, entrelassées les unes dans les autres ; sa couleur est d'un rouge obscur : il est rempli d'une séve grasse, onctueuse, amere, qui transsude à travers l'écorce & forme la *résine animé ;* ce bois est excellent pour toutes sortes d'ouvrages, & notamment pour la fabrique des axes des rouleaux qu'on emploie dans les moulins à sucre : les planches qu'on en tire portent jusqu'à dix-huit pouces de large, on en fait de très-beaux meubles : ses feuilles sont alternes, d'un beau vert, étroites, oblongues, de grandeur médiocre, fermes, cassantes, douces au toucher, partagées en deux parties égales par une côte saillante, d'où partent plusieurs nervures ; elles sont attachées deux à deux sur un même pétiole, & paroissent percées de trous comme celles du mille-pertuis : ses fleurs sont légumineuses, inodores & naissent à l'extrémité des rameaux ; elles forment un panicule composé de plusieurs étages alternativement placés, qui se subdivisent aussi alternativement en plusieurs autres : ces fleurs sont portées sur un péduncule assez gros & un peu arqué ; le calice est un tube découpé jusqu'à la base en quatre parties oblongues, creusées en cuiller, de cinq à six lignes de longueur : la corolle est composée de cinq pétales ovales, presque égaux, de quatre à cinq lignes de longueur, creusés en cuiller, d'un jaune-pourpré. On trouve dans ces fleurs dix étamines attachées sur le réceptacle autour du pistil ; le filament est de cinq à six lignes ; l'anthere, oblongue, de deux à trois lignes ; un pistil pourpré occupe le centre : le style cylindrique est de six à sept lignes de longueur, terminé par un stigmate sphérique ; il porte sur un embryon aplati qui a pour base le réceptacle ; celui-ci est de figure conique, velu en dehors : l'embryon en grossissant devient une gousse composée de deux panneaux aplatis, longs de quatre à sept pouces, sur deux à trois pouces de largeur, & deux lignes d'épaisseur, tous deux d'une substance ligneuse, de couleur de foie, rudes & comme chagrinés, pénétrés d'un suc résineux ; cette gousse renferme une pulpe

farineuse, friable, d'une odeur & d'un goût aromatique ou de pain d'épices, nourrissante & bonne à manger, d'un jaune-rougeâtre. On trouve au milieu trois noyaux logés séparément, durs, noirs, aplatis, ovales, longs d'un pouce, qui renferment une amande oblongue, blanche, un peu amere, d'un goût d'aveline. Cet arbre se trouve aussi dans les mornes à Saint-Domingue & aux Isles adjacentes, même dans d'autres régions de l'Amérique Méridionale. Ses fruits sont astringens. *Pison* assure que son écorce est purgative & carminative. Ses feuilles appliquées en cataplasme sont réputées vermifuges. Lorsqu'on établit la Colonie de la Guadeloupe, on faisoit avec la pulpe farineuse de son fruit un pain qui étoit plus beau que bon.

Dans les pays où croît le *courbaril*, on fait usage de la fumigation de cette *résine* pour guérir les maux de tête ou des autres parties du corps attaquées du froid. Cette même *résine* dissoute dans de l'huile ou de l'esprit de vin est bonne pour la goutte & les maladies de nerfs.

La *résine animé* ne fournit pas d'huile essentielle dans la distillation avec l'eau, à moins qu'on n'en mette à la fois une grande quantité en expérience. Cette *résine* a beaucoup de peine à se dissoudre dans l'esprit de vin, tant qu'elle est pure ; mais à l'aide d'autres sucs résineux, elle y devient plus dissoluble. L'eau n'en tire qu'une couleur foible & qui, au rapport de *Cartheuser*, ne vient que de ce que ce menstrue a détaché quelque portion de matiere résineuse pendant la digestion ; aussi ne fait-il pas difficulté de ranger cette substance au nombre des *résines* les plus pures.

RÉSINE DE CACHIBOU. *Voyez au mot* GOMMIER.

RÉSINE CAREIGNE. *Voyez* CARAGNE.

RÉSINE DE CÉDRE. Elle est assez semblable à du *galipot* par sa forme grenue & friable, & par sa couleur jaunâtre. On appelle *cédria* celle qui est en petits grains, & qui découle sans incision, *Voyez* CÉDRIA ; & l'on donne le nom de *résine de cédre* à celle qui est en stalactites, & qui sort de l'arbre lorsqu'on y a fait des incisions : elle a une odeur assez agréable. Ces véritables *résines* sont rares en France, on leur substitue souvent le *galipot*.

RÉSINE DE CONE. On donne ce nom à la *térébenthine* qui découle naturellement sans incision. *Voyez aux articles* PIN, SAPIN & PISTACHIER.

RÉSINE COPAL, que l'on appelle improprement GOMME COPAL C'est une *résine* dure, luisante, transparente & de couleur citrine, odorante, mais moins que *l'animé* : elle découle ou naturellement ou par scarifications d'un grand arbre qui croît à la Nouvelle Espagne, dont les feuilles sont semblables pour

la figure à celles du chêne ; le fruit en est arrondi, de couleur de pourpre, on le nomme *copallifera*. Cette *résine* a une odeur très-forte quand on la brûle. Les Américains avoient coutume de brûler ce parfum en l'honneur de leurs Dieux, & ils firent la même chose à l'égard des premiers Conquérans de l'Amérique, qu'ils eurent la foiblesse pendant quelque temps de regarder comme des Dieux. On fait un grand usage de cette *résine* pour les vernis : on en fait un grand commerce à Nantes & à la Rochelle. La *copale orientale* est fort rare en Europe ; bien des Naturalistes croient que la *copale* ordinaire est la premiere matiere du *succin*, apparemment à cause des ressemblances qu'a la *résine copal* avec le *succin ;* elle a en effet la couleur, la belle transparence, la dureté & l'indissolubilité totale dans l'esprit de vin, qu'on observe dans le *succin*. Voyez AMBRE JAUNE.

RÉSINE DE COURBARIL. C'est la *résine animé d'Occident*, Voyez *à l'article* RÉSINE ANIMÉ.

RÉSINE ÉLASTIQUE. C'est une *résine* des plus singulieres, tant par l'usage auquel on peut l'employer, que par sa nature qui est devenue un problême pour les plus habiles Chimistes : elle découle d'un arbre qui croît en plusieurs endroits de l'Amérique ; elle est nommée *caoutchouc* par les Indiens Maïnas, nation du bord de la riviere des Amazones, au Sud-Est de Quito. On sait qu'une des propriétés essentielles des *résines* est d'être absolument indissolubles dans l'eau & de ne céder qu'à l'action de l'esprit de vin plus ou moins continuée : cette propriété est presque toujours accompagnée de l'inflexibilité & de l'inextensibilité : elles n'ont communément d'autre ressort que celui qu'ont presque tous les corps durs. Mais l'espece singuliere dont il est ici question, & sur laquelle M. *de la Condamine* a donné un *Mémoire* accompagné de la figure des feuilles & du fruit de l'arbre, consigné dans le *Recueil de l'Académie Royale des Sciences* pour l'année 1751, & dans sa *Relation de la riviere des Amazones*, p. 78, 1745, *in 8.°*, ne se dissout point dans l'esprit de vin : elle a l'extensibilité du cuir & une très-forte élasticité. Pour compléter sa singularité, rien ne ressemble moins à une *résine* que cette matiere, quand on la tire de l'arbre duquel elle sort, ni quand elle est condensée.

Cet Académicien nous apprend qu'on trouve un grand nombre de ces arbres dans les forêts de la province des Émeraudes (*d'Esmeraldas*) au Nord de Quito : les naturels du pays l'appellent *hhévé*, les Espagnols écrivent *ievé*. Il en découle par la seule incision une liqueur blanche comme du lait, qui se durcit peu à peu à l'air. Les habitans en font des flambeaux d'un pouce

&

& demi de diametre sur deux pieds de longueur; ces flambeaux brûlent très-bien sans mêche, & donnent une clarté assez belle; ils répandent en brûlant une odeur qui n'est pas désagréable : un seul de ces flambeaux peut durer allumé environ douze heures.

Dans la province de Quito on enduit des toiles de cette *résine*, & on s'en sert aux mêmes ouvrages pour lesquels nous employons ici la *toile cirée.*

L'arbre d'où l'on tire cette *résine* croît aussi le long des bords de la riviere des Amazones : les Indiens font de cette *résine* des figures grossieres d'objets de toute espece, de toutes sortes de fruits, d'oiseaux, &c. ainsi que des balles de paume qui peuvent être jetées de loin & avec effort par terre ou contre la pierre, distendues, comprimées sans se briser, sans être même altérées, & qui reviennent à leur premiere forme & à leurs premieres dimensions aussi-tôt que la force qui les contraignoit cesse d'être en action. On en fait encore des bottines d'une seule piece, qui ne prennent point l'eau, & qui lorsqu'elles sont passées à la fumée ont tout l'air d'un véritable cuir. Ces especes de chaussures sont fort convenables dans un pays très-pluvieux, coupé de ruisseaux fréquens, & couvert d'eaux, que le Voyageur est souvent obligé de traverser. C'est sans doute de cette même matiere ou de quelque autre fort analogue, que sont fabriqués ces animaux dont quelques Voyageurs ont parlé, & qui deviennent, quand on veut, des bracelets, des colliers, & même des ceintures, quoiqu'il y ait peut-être un peu d'exagération dans ce dernier fait.

L'usage que fait de cette *résine* la nation des Omaguas, située au milieu du Continent de l'Amérique Méridionale, est encore plus singulier : ils en construisent des bouteilles en forme de poire, au goulot desquelles ils attachent une cannule de bois; en les pressant on en fait sortir par la cannule la liqueur qu'elles contiennent, & par ce moyen ces bouteilles deviennent de véritables seringues. Ce seroit chez eux une espece d'impolitesse de manquer à présenter avant le repas à chacun de ceux que l'on a priés à manger, un pareil instrument rempli d'eau, dont on ne manque pas de faire usage avant de se mettre à table, dans le dessein d'avoir plus d'appétit. Cette bizarre coutume a fait nommer par les Portugais de la Colonie du Para, l'arbre qui produit cette résine, *Pao de xiringa*, BOIS DE SERINGUE OU SERINGAT.

L'arbre du *caoutchouc* est fort haut & très-droit; il est, selon M. *Richard*, de la famille naturelle des *Euphorbes*, & doit être placé dans la *Monoecia monadelphia* du Systême de *Linnæus.* Voyez le caractere générique de cet arbre, dans le *Journal de Physique*, *Août 1785.* Il n'a qu'une petite tête & nulle autre branche dans sa longueur; les plus gros ont environ deux pieds & demi de

diametre par le bas ; toutes ses racines sont en terre : son tronc est écailleux comme une pomme de pin ; ses feuilles vertes en dessus, blanchâtres en dessous, ressemblent assez à celles du *manioque ;* son fruit est triangulaire & a quelque rapport à celui du *palma Christi*, mais il est beaucoup plus gros ; il renferme dans une capsule à trois loges, épaisse & ligneuse, trois semences, c'est-à-dire que chacune des loges contient une amande. Ces amandes étant pilées & bouillies dans l'eau donnent une huile épaisse en forme de graisse, de laquelle les Indiens se servent au lieu de beurre pour préparer leurs alimens. Le bois de cet arbre est léger, extrêmement liant, & propre à faire de petits mâts.

M. *de la Borde*, Médecin à Cayenne & qui a voyagé par ordre de la Cour de France, en 1772, dans l'intérieur des terres de la Guiane, vers le Cap Cachipour, dans la dépendance d'Ayapoc, nous a dit avoir recherché & découvert l'*arbre seringat* dont on retire la *résine élastique ;* il croît au bord des lacs & des rivieres. On le distingue difficilement dans les bois, sa tête élevée s'y cache & s'y perd parmi les arbres touffus qui l'environnent : mais si au lieu d'élever ses regards on les abaisse vers la terre, on est averti qu'on est proche d'un *seringat*, par la quantité de jeunes plantes que produisent ses semences, qui tombées à terre y germent, croissent quelque temps, & meurent peu après étouffées par l'ombre des forêts.

Vers l'année 1746 M. *Fresneau*, Ingénieur du Roi dans la Colonie de Cayenne, y avoit déjà découvert l'arbre *seringat.*

Le suc résineux du *seringat* peut en découler en tout temps, nous dit M. *de la Borde ;* mais celui de le ramasser est la saison des pluies, c'est le temps que choisissent les Indiens. Ils commencent par laver le tronc de l'arbre depuis trois pieds de terre jusqu'à la hauteur de sept à huit ; ils lient ensuite ce tronc à l'endroit où ils ont commencé à le laver, par en bas, avec une liane de la grosseur du petit doigt ; puis ils établissent sur cette liane qui sert de support une couche de terre détrempée avec l'eau ; on ménage entre le tronc de l'arbre & cette couche de terre, une rigole, en observant que cet appareil baisse d'un côté ; dans le point le plus bas de la couche de terre on place une feuille de palmier, qui sert de gouttiere ; son extrémité répond à une moitié de calebasse posée à terre. Les choses étant ainsi disposées, on incise avec une serpe le tronc de l'arbre en dix ou douze endroits, depuis un peu au-dessus de la rigole, jusqu'à la hauteur de trois pieds : le suc coule par les plaies, il s'amasse dans la rigole dont la pente le conduit vers la feuille de palmier, d'où il coule dans la calebasse ; lorsqu'il s'y est accumulé, & que l'arbre épuisé n'en fournit plus, l'Indien lui donne une préparation dont il fait un secret, & le verse ensuite

dans des moules de terre faits exprès, où en se desséchant, ce suc épaissi & devenu solide, prend la forme du moule qui le contient.

Si c'est une bouteille que l'on veut faire, on applique dessus le moule un enduit de ce suc préparé & encore liquide, on l'expose à l'épaisse fumée d'un feu que l'on allume à cet effet : dès que l'on voit que l'enduit a pris une couleur jaune, on retire la bouteille & on y met une seconde couche qu'on traite de même, & on en ajoute jusqu'à ce qu'elle ait l'épaisseur qu'on veut lui donner. Quand la *résine* est desséchée, on casse le moule en pressant la bouteille, & on y introduit de l'eau pour détacher les morceaux du moule & les faire sortir par le goulot. Mais ce suc ramassé à la façon des Sauvages, épaissi par la seule évaporation & sans avoir été préparé à leur maniere, ne devient qu'une substance qui, semblable à la cire par quelques-unes de ses propriétés, se ramollit comme elle par la chaleur, s'étend sous les doigts qui la pétrissent, & dont les fragmens peuvent être ressoudés en les chauffant. Ce même suc au contraire, préparé par les Sauvages, devient une substance élastique, insoluble à l'eau, sur laquelle une chaleur modérée n'a point d'action. C'est dans cet état qu'on nomme cette substance *gomme élastique*, qu'on eût plus proprement appelée *résine élastique.*

L'eau tiede ou une chaleur de vingt ou trente degrés, ramollit cette matiere, la rend souple à raison de son plus ou moins d'épaisseur, mais elle ne l'amene pas au point de pouvoir être pétrie ou moulée de nouveau. Les ouvrages faits de cette *résine élastique* sont sensibles à la moindre gelée, tandis que l'ardeur du soleil n'y fait aucune impression. Il seroit à désirer qu'on pût dérober aux Indiens le secret de la préparation de cette *résine* si singuliere ; les personnes qui connoissent les arts, doivent sentir quel usage ou quel parti avantageux l'on en pourroit tirer en Europe ; ce seroit probablement aussi un sujet de commerce exclusif pour la Colonie qui possede cette espece de trésor.

M. *Fresneau*, qui a fait beaucoup d'expériences sur le *caoutchouc*, est parvenu à le dissoudre dans de l'huile de noix, en l'y tenant en digestion à un feu de sable doux ; mais cette digestion faisoit plus, elle le détruisoit, & il ne pouvoit plus reprendre ni sa solidité ni son ressort. Pour tirer avantage de cette *résine*, il falloit trouver le moyen de la dissoudre & de lui faire reprendre ensuite sa fermeté & son élasticité : c'est ce problême que M. *Macquer* est parvenu à résoudre, ainsi qu'on le lit dans les Mémoires de l'*Académie des Sciences*. Après avoir fait plusieurs tentatives avec différens dissolvans, tels que l'*huile de lin*, l'*essence de térébenthine* même rectifiée sur la chaux, le *lait de figuier* & l'*éther*, il n'a trouvé que dans ce dernier dissolvant les qualités qu'il recherchoit ; après

avoir diſtillé à une chaleur très-douce huit ou dix livres de bon *éther*, il n'en prit que les deux premieres livres qui pafferent dans cette rectification.

Le *caoutchouc* coupé par morceaux & mis dans un matras bien bouché, avec une affez grande quantité de cet *éther*, pour qu'il en foit plus que couvert, s'y diffout parfaitement fans autre chaleur que celle de l'air; la diffolution eft claire & prend une belle couleur ambrée; elle conferve l'odeur d'*éther*, mais mêlée d'une odeur défagréable & propre à la *réſine élaſtique*; & cette diffolution qui eft un peu moins fluide que l'*éther* pur, ne détruit aucune des propriétés de la *réſine*. Si on la verfe ou qu'on l'étende fur un corps folide, elle y forme en un inftant un vernis, un enduit de *réſine* auffi élaftique qu'elle l'étoit avant que d'être diffoute; fi on la verfe dans l'eau, elle ne s'y mêle pas & ne lui donne aucune apparence laiteufe, mais il fe forme à fa furface une membrane folide & fort élaftique que l'on peut étendre très-confidérablement fans qu'elle fe déchire, & qui reprend fes premieres dimenfions dès qu'on ceffe de la tirer. (On affure que l'*huile de cire* diffout encore mieux la *réſine élaſtique*.)

Cet Académicien, en fe fervant d'un moule de cire, eft parvenu à faire avec la *réſine élaſtique* ainfi diffoute de petits tuyaux de la groffeur d'une plume à écrire. La folidité de cette matiere, fon élafticité, la propriété qu'elle a de réfifter à l'eau, aux fels, à l'efprit de vin & à beaucoup d'autres diffolvans, la rendent très-propre à faire des tuyaux flexibles & élaftiques qui pourroient être néceffaires dans plufieurs ouvrages de mécanique; on s'en eft fervi avec beaucoup de fuccès pour faire des fondes, qui par leur foupleffe & leur flexibilité font bien préférables à celles qu'on a été obligé de faire jufqu'à préfent avec des métaux. Quand l'utilité de cette diffolution fe borneroit à faire des fondes creufes, molles & flexibles, capables d'évacuer la veffie dans les cas où les fecours ordinaires font toujours douloureux & dangereux, ne fauveroit-elle pas la vie & ne prolongeroit-elle pas les jours d'un grand nombre de malades qui périffent faute d'un pareil inftrument? Pour parvenir à former ces tuyaux, il faut prendre un moule de cire, enduire fa furface de plufieurs couches de *réſine* diffoute, & lorfque cette *réſine* a pris de la confiftance, la plonger avec fon moule dans l'eau bouillante: la cire fond, & il ne refte plus que le tube. Des expériences fuivies & des tentatives réitérées nous apprendront peut-être bien d'autres propriétés de cette *réſine*.

Il croît auffi en Amérique plufieurs autres efpeces d'arbres dont on retire des fucs laiteux qui mêlés les uns avec les autres en certaine proportion, font propres à faire des ouvrages femblables à ceux que l'on fait avec la *réſine élaſtique*, mais qui ne font pas d'une auffi bonne qualité. M. *Coſſigny* nous

mande de l'Isle de France, qu'il y a dans l'Isle de Madagascar une plante sarmenteuse du genre des *Jasmins*, laquelle fournit un suc laiteux qui en s'épaississant devient une *résine élastique* comme le *caoutchouc*. M. *Poivre*, Commissaire Ordonnateur à l'Isle de France, a aussi mandé à M. le Marquis *de Turgot*, qu'il avoit découvert une plante très-commune dans cette Isle, qui donne lorsqu'on la casse un suc laiteux pareil à celui de l'arbre de Cayenne, qui comme lui forme en s'épaississant une *résine* semblable au *caoutchouc ;* quoique un peu moins élastique que ce dernier, elle est comme lui susceptible d'une grande extension.

M. *Berniard* a consigné dans le *Journal de Physique*, *Avril 1781*, un *Mémoire* sur le *caoutchouc* connu sous le nom de *gomme élastique ;* en voici la substance : M. *Fresneau* ayant mêlé le suc laiteux du *mapa* ou *amapa* avec une égale quantité de suc du *figuier sauvage* ou *comacaï*, est parvenu à faire une espece de courroie ou de semelle semblable à du cuir non élastique ; ce suc du *figuier sauvage* s'allie encore mieux avec le suc du *poirier sauvage* de Cayenne, qu'avec le suc du *mapa ;* du mélange de deux parties de suc laiteux de ce poirier, que les Portugais nomment au Para *couma*, avec trois parties de suc de *comacaï* ou *figuier sauvage*, il en a obtenu une espece de cuir plus parfait qu'avec le suc du *mapa :* sans cependant être élastique, il est également impénétrable à l'eau. Les expériences que M. *Fresneau* a faites sur le suc laiteux du *bois long*, *Pao comprido*, trouvé à la Guiane, lui firent soupçonner qu'il pourroit exister aux environs de Cayenne un arbre dont la séve laiteuse donnât la véritable *résine élastique ;* & nous avons rapporté qu'il fut le premier qui le découvrit : il vit aussi cet arbre à Aprouage & sur les deux côtés de la riviere Mataruni qui coule chez les Sauvages Coussaris. Les ouvrages faits de suc laiteux du *bois long*, outre qu'ils sont impénétrables à l'eau comme ceux faits avec les sucs d'*amapa*, de *comacaï* & de *couma*, ont cet avantage, que la chaleur, quelque grande qu'elle soit, ne les ramollit point, & que le froid ne les gele pas ; mais ce suc qui est couleur de chair, n'est presque pas élastique. Les ouvrages du suc laiteux de l'*arbre seringue*, quoique sensibles à la moindre gelée, surpassent infiniment les autres : aussi les Portugais l'emploient-ils seul ; il a la propriété de s'attacher sur tout & beaucoup plus intimement que les autres sucs. Nous avons dit que l'ardeur du soleil ne l'altere point & qu'il est impénétrable à l'eau.

Il résulte des vingt-trois expériences faites sur le *caoutchouc* par M. *Berniard*, que cette substance est une espece d'huile grasse particuliere ; elle se dissout dans tous les corps gras, de quelque nature qu'ils soient : elle est insoluble dans l'eau, dans l'esprit de vin. Sa couleur brune-noire & sa consistance proviennent

de la fumée épaisse où on l'a exposée, à mesure que les Indiens ont appliqué successivement les couches de suc, pour donner de l'épaisseur aux ouvrages qu'ils en ont faits : c'est la suie qui accompagne la fumée, qui fournit l'alkali volatil qu'on obtient par l'analyse du *caoutchouc.* M. *Berniard* a tenté en vain de dissoudre cette substance par le moyen de la liqueur caustique des Savonniers. Les acides vitriolique & nitreux l'ont corrodé ou charbonné; l'acide marin & le vinaigre distillé ne lui ont fait subir aucune altération. Notre Physicien a eu en vain recours au dissolvant annoncé par M. *Macquer* (l'*éther* très-rectifié); mais n'y a-t-il qu'une espece d'*éther*, & chaque espece d'*éther* ne peut-il pas varier en propriétés, en activité, en raison des proportions du mélange ? n'y auroit-il pas de la différence entre les diverses sortes de substances qu'on nous apporte en Europe sous le nom de *gomme élastique ?* M. *Berniard* est parvenu à dissoudre parfaitement & au bain de sable cette matiere, par le moyen de l'*huile essentielle de lavande*, dans celle de *térébenthine*, dans l'*huile de camphre*, dans les huiles par expression, telles que celles d'*olive*, de *béhen*, d'*amandes douces*, de *pavot*, de *lin*, de *noix*, &c. &c. On peut porter dans les dissolutions, des teintures qui donneront à la substance reproduite par l'évaporation une couleur telle qu'on l'aura désirée, bleue, verte, jaune, rouge, telle qu'on dit être la *gomme élastique* des Chinois. La cire dissout aussi le *caoutchouc*, mais lentement.

M. *de Magalhaens* (*Magellan*) nous a communiqué en 1770 une nouvelle propriété de la *résine élastique* connue quelque temps avant en Angleterre; on peut s'en servir au lieu de mie de pain pour effacer les traces du papier gratté & celles faites sur le papier au moyen du crayon noir d'Angleterre qui est la *molybdene ;* nous en avons vu l'effet, & tous les Dessinateurs s'en servent aujourd'hui.

RÉSINE ÉLÉMI, *Resina elemi.* C'est une substance totalement inflammable, dont on distingue deux sortes dans les boutiques où elles sont connues sous le nom impropre de *gomme élémi :* l'une vraie, qui vient d'Ethiopie; & l'autre bâtarde, qui vient d'Amérique.

La vraie *résine élémi* est jaunâtre ou d'un blanc qui tire un peu sur le vert, solide extérieurement, sans être absolument seche, souvent molle & gluante, formée en morceaux cylindriques du poids de deux livres, d'une odeur forte de fenouil, peu agréable : ces morceaux sont communément enveloppés de grandes feuilles de palmier ou de canne-d'Inde, espece de roseau. On prétend que l'arbre d'où elle découle, est une sorte d'olivier sauvage de moyenne hauteur, dont les feuilles sont longues & étroites, de couleur verte-blanchâtre, argentée : sa fleur est rouge, & son fruit ressemble à l'olive. On trouve cet arbre en Egypte & dans l'Ethiopie.

L'élémi d'Amérique eſt une *réſine* blanche, jaunâtre, tranſparente, reſſemblant à la *réſine* du pin : ſa conſiſtance eſt ordinairement molle, graſſe & gluante; elle devient avec le temps très-friable. On la trouve très-communément dans les boutiques, on l'apporte du Bréſil, de la Nouvelle Eſpagne & des Iſles de l'Amérique : elle découle d'un arbre que les Braſiliens appellent *icicariba*, & qui, ſelon *Piſon*, eſt haut comme un hêtre; c'eſt l'*Amyris elemiſera* de *Linnæus :* ſon tronc eſt médiocrement gros; ſon écorce, unie & griſe; ſes feuilles ſont ſemblables à celles du poirier : les fleurs viennent par petites grappes, ſituées dans les aiſſelles des feuilles; elles ont chacune quatre pétales verdâtres, bordés d'une ligne blanchâtre : les étamines ſont jaunâtres; les fruits ſont de la même groſſeur en forme d'olive, & de la couleur d'une grenade : la pulpe de ces fruits a la même odeur que la *réſine élémi*. Si l'on fait une inciſion à l'écorce, il en découle pendant la nuit une *réſine* verdâtre très-odorante, qui ſent l'anis nouvellement écraſé, & que l'on peut recueillir : le lendemain elle a la conſiſtance de la manne, & elle ſe manie aiſément : il ſuffit de preſſer l'écorce des différentes parties de cet arbre, pour qu'il s'en exhale auſſi-tôt une odeur vive. Il faut cependant convenir que preſque toute la *réſine élémi* qui nous vient d'Amérique, eſt cette *réſine* appelée improprement *gomme de gommier ;* Voyez GOMMIER.

L'une & l'autre *réſine élémi*, appliquées extérieurement, ſont fondantes, déterſives, calmantes, & réſiſtent à la corruption : c'eſt un excellent mondificatif qui entre dans le *baume digeſtif* d'*Arcæus*.

La différence d'odeur, de couleur & de conſiſtance qu'on remarque dans les diverſes *réſines élémi*, fait ſoupçonner que la plupart d'entre elles ſont altérées dans le pays au moyen d'autres *réſines* jaunes, griſâtres, plus ou moins odorantes, peut-être même à l'aide du *galipot ;* Voyez *ce mot*. C'eſt pourquoi elles ſont moins odorantes & leurs vertus bien inférieures. Elles ſe diſſolvent dans l'huile.

RÉSINE ÉPINETTE DU CANADA. *Voyez* BAUME DE CANADA.

RÉSINE DE GENÉVRIER OU DE VERNIS. C'eſt la *ſandaraque*. Voyez *au mot* GENÉVRIER (grand).

RÉSINE-LAQUE. *Voyez* à la ſuite de l'*article* FOURMIS ÉTRANGERES, cette eſpece d'inſecte qui donne la *laque* des boutiques, & qu'il ne faut pas confondre avec la *réſine* que fournit le *croton porte-laque* du Ceylan. *Voyez à l'article* CROTON.

RÉSINE DE LIERRE OU HÉDERÉE. *Voyez à l'article* LIERRE.

RÉSINE LIQUIDE DE LA NOUVELLE ESPAGNE. *Voyez* LIQUIDAMBAR.

RÉSINE DE MÉLEZE OU DE LARIX. *Voyez* MÉLEZE.

RÉSINE DU MOLLE OU DU POIVRIER DU PÉROU. *Voyez* MOLLE.

RÉSINE OLAMPI. Sous ce nom on nous a envoyé plusieurs fois de l'Amérique une résine jaunâtre, grumeleuse, dure, friable, quelquefois transparente, quelquefois blanchâtre, un peu opaque, ayant beaucoup de rapport avec les *résines animé*, *copal* & *courbaril*. Voyez *ces mots*.

RÉSINE DE PIN, DE PISTACHIER, DE SAPIN & DE TÉRÉBINTHE. *Voyez ces mots*.

RÉSINE TACAMAQUE, *Tacamahaca*. C'est une substance résineuse qui découle, soit naturellement, soit par incision, d'un grand & bel arbre nommé *baumier*, *tacamaque* ou *horame*, & qui a une ressemblance avec le *peuplier*, *Arbor populo similis, resinosa*, C. B. Il porte des fruits qui sont petits, arrondis & qui renferment un noyau peu différent de celui de la pêche. Il découle naturellement de cet arbre une résine tantôt jaunâtre, tantôt verdâtre, un peu molle, d'une odeur suave qui approche de celle de l'ambre gris & de la lavande, & qu'on recueille dans des coques faites de fruits de calebassier : c'est ce qu'on appelle la *tacamaque en coque*, ou *en couis*, ou *sublime*, & qui est fort rare. L'espece de la plus commune est en masse, ou en grains jaunâtres ou verdâtres, parsemés de larmes blanches ; son odeur est pénétrante & moins suave que celle de la premiere espece. Avant que les Espagnols l'eussent apportée de la Nouvelle Espagne, elle étoit inconnue. Cette *résine* est vulnéraire, astringente, nervale ; on n'en fait point usage intérieurement, mais on l'applique extérieurement en emplâtre pour les douleurs de goutte, de rhumatisme & les maladies de la matrice, même sur les loupes qu'elle guérit souvent, pourvu qu'elles ne soient pas trop invétérées : on dit que cette résine mise dans le creux d'une dent gâtée, en arrête la corruption. Le bois de *tacamaque* est odorant, on l'emploie dans le pays en planches & dans la construction des navires.

La *tacamaque* de l'Isle de Bourbon & de l'Isle de Madagascar est verdâtre, & est tout-à-fait différente de la précédente ; elle est quelquefois en roseaux : elle a beaucoup de rapport avec la *caragne* & la *résine élémi* : on la nomme *baume vert*. L'arbre qui fournit cette *résine de tacamahaca* des Indes Orientales, est le même que le *bois marie* des Antilles ou *calaba*. Voyez BAUME VERT.

Les Espagnols recueillent aussi, par le moyen d'une incision faite à l'espece de *peuplier* qu'on nomme *socot* ou *faux tacamaca* au Mexique, le *baume socot*. Son odeur est agréable, il s'emploie sur les plaies gangreneuses.

RÉSINE DE TYR. C'est la *résine du pin*. Voyez *son article* à la suite du *mot* PIN.

Résine de Vernis. C'est la *sandaraque* dont nous avons parlé au *mot* Genévrier (grand).

RÉSINIER d'Amérique. Arbre qu'il ne faut pas confondre avec le *raisinier* du même Continent. *Voyez* ce que nous avons dit du *résinier* à l'*article* Gommier : *Voyez* ensuite l'*article* Raisinier du bord de la Mer.

RÉSURE. Se dit des œufs des poissons que l'on a préparés, salés, &c. *Voyez à l'article* Sardine.

RÉTÉPORE, *Retepora.* C'est une production de *polypes marins*, mince, poreuse ou marquée de petits points comme un ouvrage à réseau : on diroit que c'est un *millepore* à branches plates & irrégulieres, en forme de dentelles. Leur porosité & leur forme en écorce ou en éventail qui se croisent, fait le caractere distinctif de cette espece de production, qui n'offre plus que les loges d'un peuple ou d'une famille d'individus qui a cessé d'exister.

Parmi les *rétépores* on en distingue de plats & de minces, en forme de croûte piquée de petits points comme des trous d'aiguilles ; on les appelle *frondipores:* d'autres sont à branches en forme de buisson ; ces branches ressemblent à des cornes de daim, ou à des feuilles épaisses & entrelacées : d'autres enfin sont formés en buisson, à larges & minces feuilles, très-fragiles, dont les compartimens à jour imitent la dentelle ou le point d'Angleterre. On les appelle *manchette de Neptune.* Voyez *ce mot* à l'*article* Escare, à la suite du *mot* Coralline.

Ce que quelques Naturalistes appellent *pierre réticulaire*, est un *madrépore* ou strié, ou ondé, ou à filet, ou ponctué, & qui considéré par parties a la figure d'un rets diversement poreux. *Voyez* Madrépore.

On appelle *rétéporites* les *rétépores* devenus fossiles ; on en trouve beaucoup en Italie, aux environs de Basle en Suisse & en Touraine en France.

RÉTORTUNO, *Mimosa retortunium aut strumbulifera.* C'est l'*acacia à tire-bouchon ;* il est originaire du Pérou, & on le cultive au Jardin du Roi. C'est un arbrisseau haut de cinq à huit pieds ; les fruits sont des gousses jaunâtres, longues de deux pouces, un peu moins grosses que le petit doigt, & roulées en une spirale serrée & cylindrique, ayant à peu près la forme d'un tire-bouchon. On dit que les Péruviens s'en servent pour les dyssenteries.

RETS MARIN, *Reticulum marinum.* Nom donné à une substance marine, du genre des *Eponges*, seche, pliante, semblable en quelque maniere à du parchemin, formée ordinairement, dit *Lémery*, en bourse, grosse comme une petite pomme & percée comme un rets, de couleur cendrée, d'une odeur & d'un goût marin ; elle se trouve sur les rivages de la mer. *Lémery* dit que si on la calcine

au feu dans un creuset, elle sera propre pour le goître & pour le scorbut. Le *rets marin* est un *polypier.*

RÉVEILLE-MATIN ou CAILLE DE JAVA, *Coturnix Javanensis.* Cet oiseau qui n'est pas beaucoup plus gros que notre *caille*, lui ressemble parfaitement par les couleurs du plumage, & chante aussi par intervalle; mais il s'en distingue par des différences nombreuses & considérables; 1.°, dit M. *de Buffon*, par le son de sa voix qui est très-grave, très-fort & assez semblable à cette espece de mugissement que poussent les butors en enfonçant leur bec dans la vase des marais; 2.° par la douceur de son naturel qui la rend susceptible d'être apprivoisée au même degré que nos poulets domestiques; 3.° par les impressions singulieres que le froid fait sur son tempérament; elle ne chante, elle ne butine que tant que le soleil est sur l'horizon; dès que cet astre est couché, elle se retire à l'écart dans quelque trou, où elle se tapit, s'enveloppe pour ainsi dire de ses ailes pour y passer la nuit, & dès qu'il se leve, elle sort de sa léthargie pour célébrer son retour par des cris d'alégresse qui réveillent toute la maison: enfin, dans le climat même qu'elle habite & lorsqu'on la tient en cage, si l'on n'a pas l'attention de couvrir le soir sa cage, d'étendre une couche de linge sur du sable pour qu'en s'y couchant elle conserve sa chaleur, elle languit, dépérit & meurt bientôt: 4.° par son instinct, car il paroît par la relation de *Bontius* qu'elle l'a fort social & qu'elle va par compagnie: *Bontius* ajoute qu'elle se trouve dans les forêts de l'Isle de Java; or nos *cailles* vivent isolées & ne se trouvent jamais dans les bois: 5.° enfin par la forme de son bec qui est un peu plus alongé.

Au reste, cette espece a néanmoins un trait de conformité avec notre *caille* & avec beaucoup d'autres especes, c'est que les mâles se battent entre eux avec acharnement & jusqu'à ce que mort s'ensuive; mais cependant on ne peut point douter qu'elle ne soit très-différente de l'espece commune de notre *caille.*

RÉVEILLE-MATIN. Espece d'*ésule.* Voyez *à l'article* TITHYMALE.

RHAAD ou PETITE OUTARDE HUPPÉE D'AFRIQUE. Nous avons déjà dit quelque chose de cet oiseau à l'*article* HOUBARA. On en distingue de deux especes, la *grande* & la *petite*: la grande espece est à peu près de la grosseur de la *petite outarde* d'Europe; elle a la tête noire, la huppe d'un bleu foncé, le dessus du corps & des ailes jaune, tacheté de brun, la queue d'un brun plus clair, rayé transversalement de noir, le ventre blanc, & le bec fort, ainsi que les jambes. La petite espece est de la grosseur d'une poule ordinaire, & n'en differe qu'en ce qu'elle n'a pas de huppe & par quelques variétés dans le

plumage. Il feroit cependant poffible, dit M. *de Buffon*, que la petite efpece fût la même que la grande, & qu'elle n'en différât que par le fexe; je fonde, dit-il, cette conjecture, 1.° fur ce qu'habitant le même climat elles ont le même nom: 2.° fur ce que dans prefque toutes les efpeces d'oifeaux, excepté les carnaffiers, le mâle paroît avoir une plus grande puiffance de développement, qui fe marque au dehors par la hauteur de la taille, par la force des mufcles, par l'excès de certaines parties, telles que les membranes charnues, les éperons, & par les huppes, les aigrettes & les fraifes, qui font pour ainfi dire une furabondance d'organifation, & même par la vivacité des couleurs du plumage.

Quoi qu'il en foit, on donne à ces oifeaux, en langage Africain, le nom de *rhaad* (en François *tonnerre*), pour exprimer le bruit qu'ils font en s'élevant de terre.

RHAPHIUS ou RAPHRUS. Quelques anciens Ecrivains ont défigné fous ce nom, le *lynx* ou *loup cervier*: on fait dériver le mot *rhaphius* de l'Hébreu *rhaam*, qui veut dire affamé. *Voyez* LYNX.

RHAPONTIC. *Voyez* RAPONTIC.

RHASUT, Rauw.; *Ariftolochia Orientalis, foliis lanceolatis*, Tourn.; *Ariftolochia Maurorum*, C. B. C'eft une forte d'*ariftoloche* étrangere, que les Maures appellent *rumigi*. Sa racine eft affez groffe, profonde en terre, d'un goût très-amer; elle pouffe plufieurs tiges menues, prefque filiformes, blanchâtres, garnies chacune de fept ou huit petites feuilles étroites, pointues, en forme de lance, oppofées les unes aux autres, de couleur cendrée: fes fleurs font femblables à celles des *ariftoloches* d'Europe, de couleur obfcure & attachées à de longs pédicules lanugineux; il leur fuccede des fruits membraneux, qui renferment des femences plates, pofées les unes fur les autres. Toute cette plante a une odeur défagréable: elle croît dans le Levant & aux environs d'Alep; elle eft vulnéraire & réfolutive.

RHENNE ou RENNE; en vieux François *Rhantier*, *Rhanglier*, *Ramfier*, *Rangier*; en Latin, *Tarandus*. C'eft le *Cervus palmatus*, d'Aldrovande; le *Cervus mirabilis*, de Jonfton; le *Cervus rangifer*, de Ray; le *Daim de Groënland*, d'Edwards.

Dans le climat glacé du Nord, où la neige couvre la terre dès le commencement de l'automne jufqu'à la fin du printemps, où la ronce, le genievre & la mouffe font prefque la feule verdure de l'été, & où par conféquent le cheval, le bœuf, la brebis, & tous nos autres animaux plantivores & utiles ne peuvent trouver leur fubfiftance, ni réfifter à la rigueur du froid; dans ce climat, dis-je, l'homme en proie à mille befoins & dénué de tout, ne feroit

que traîner une existence pénible & douloureuse, s'il n'avoit u s'approprier le peu de biens que la main de la Nature, si libérale ailleurs, semble ne verser ici qu'à regret; s'il n'avoit pas eu l'art de s'assujettir les hôtes des forêts; s'il n'avoit su enfin apprivoiser le *rhenne*. Cet animal est pour le Lapon à peu près ce que le *chameau* est pour l'Arabe, il fait tout son bien, toute sa richesse; on l'emploie comme le *cheval* à tirer des traîneaux, des voitures; il marche avec bien plus de diligence & de légéreté, fait aisément trente lieues par jour, & court avec autant d'assurance sur la neige glacée que sur une pelouse. Le lait, la peau, les nerfs, les os, les cornes des pieds ou demi-sabots, les bois, le poil, la chair du *rhenne*, tout est bon & utile; cet animal donne seul tout ce que nous tirons du *cheval*, du *bœuf* & de la *brebis*.

Description du RHENNE.

Ce quadrupede bisulce rumine comme le *cerf* & comme tous les animaux qui ont plusieurs estomacs; il est plus bas, plus trapu, il a les jambes plus courtes, plus grosses, & les pieds bien plus larges que le *cerf*; il a le poil plus fourni, le bois beaucoup plus long & divisé en un grand nombre de rameaux terminés par des empaumures (*a*). Il a comme l'*élan* de longs poils sous le

(*a*) Sa Majesté le Roi de Suede, *Gustave III*, étant au Château de Chantilly en 1770, & visitant le Cabinet d'Histoire Naturelle, eut la bonté de nous faire observer que les Européens Méridionaux confondoient souvent les bois de l'*élan* avec ceux du *rhenne*. Ce grand Prince nous fit remarquer que dans les *cerfs*, les andouillers, les chevillures sortent des côtés extérieurs de la perche ou tige qui est longue de deux pieds & demi ou environ. Dans l'*élan*, la tige simple & arrondie n'a guere plus de sept pouces de longueur, à partir de la meule jusqu'à l'endroit où commence l'empaumure ou palmure qui est fort large, très-évasée, aplatie & presque perpendiculaire, concave en dedans, c'est-à-dire, vers la face de l'animal, & convexe en dehors. Tous les cors sortent du devant de l'empaumure; l'andouiller est fort grand; les chevillures, les doigts vont en décroissant de longueur. Dans le *rhenne* les deux cornes (ou bois) qui sont disposées comme dans les *cerfs* & les *daims*, sont grandes & branchues, rondes près de la tête à l'endroit de la *meule* uniquement, le reste des perches est aplati. A l'endroit de chaque meule part un andouiller à tige arrondie qui se rabat sur la face & se termine par une large empaumure verticale, terminée aussi par des doigts courbés en dedans & qui s'engrenent ou se joignent quelquefois avec ceux de la perche opposée. Du milieu de chaque perche sort communément une branche aplatie, terminée par une autre empaumure, large, garnie de doigts; cette empaumure semblablement à la précédente, est continue, courbe & relevée vers la direction du bout de la perche. Plus haut sur l'arriere de la perche sortent quelques chevilles élevées, droites, mais courbées au bout; enfin, la perche est terminée par une empaumure ou palmure qui est la moins large & la moins garnie des doigts. C'est la disposition de ces andouillers & surandouillers, l'un & l'autre palmés, qui avoit fait dire à quelques Ecrivains que le *rhenne* avoit quelquefois trois ou quatre cornes. Nous espérons que cette digression sur les caracteres des bois de l'*élan* & du *rhenne* ne déplaira pas à nos Lecteurs, sur-tout à ceux qui étudient ou qui aiment les animaux du genre du *cerf*: ils pourront reconnoître les caracteres ci-dessus désignés, en examinant les bois de ces animaux, sur-tout dans le Cabinet de Chantilly, où se trouvent deux des quatre *rhennes* que le Roi de Suede avoit envoyés à la Ménagerie de Chantilly, sous la conduite de deux Laponnes & d'un Lapon: (deux de ces *rhennes* étoient mâles & les deux autres femelles).

cou; la queue eſt courte; les oreilles ſont beaucoup plus longues que celles du *cerf;* la couleur du poil, qui change ſelon les ſaiſons, eſt d'un gris-cendré, un peu fauve, excepté ſous le ventre, ſur les flancs & les épaules où il eſt blanchâtre; ſa fourrure eſt fort épaiſſe : au reſte, la couleur du poil eſt plus ou moins foncée.

Les *rhennes* ont à l'extérieur beaucoup de choſes communes avec les *cerfs*, & la conformation des parties intérieures eſt pour ainſi dire la même; de cette conformité dans leur nature réſultent des habitudes analogues & des effets ſemblables. Le *rhenne* jette ſon bois tous les ans, comme le *cerf*, & ſe charge comme lui de venaiſon; il eſt en rut dans la même ſaiſon, la geſtation eſt la même; les mâles ont de même une très-mauvaiſe odeur dans le temps du rut, & parmi les femelles du *rhenne* comme parmi les *biches*, il s'en trouve quelques-unes qui ſont ſtériles. Les *rhennes* comme les *cerfs* ſont ſujets aux vers dans la mauvaiſe ſaiſon, il s'en engendre ſur la fin de l'hiver une ſi grande quantité ſur leur peau, qu'elle en eſt alors toute criblée : ces trous de vers ſe referment en été; auſſi ce n'eſt qu'en automne qu'on tue les *rhennes* pour en avoir la fourrure ou le cuir.

Une ſingularité digne de remarque, c'eſt que dans les *rhennes* la femelle a auſſi des bois, mais ils ſont moins grands que ceux du mâle, peu larges & moins rameux. Les bois du *rhenne* ſont d'ordinaire, ainſi que dans le *cerf*, couverts d'une ſorte de duvet. Cela arrive lorſqu'ils renaiſſent, après que les précédens ſont tombés; car quand ils pouſſent au printemps, ils ſont tendres, velus, pleins de ſang au dedans; & quand ils ont acquis leur grandeur naturelle, la pellicule velue qui les couvroit tombe, & c'eſt ordinairement au commencement de l'automne. Une autre ſingularité, c'eſt que le bois de ces animaux tombe & ſe renouvelle malgré la caſtration; au lieu que dans les *daims*, les *cerfs*, les *chevreuils*, qui ont ſubi cette opération, la tête de l'animal reſte pour toujours dans l'état où elle étoit au moment de la caſtration. Ces particularités, ces faits propres au *rhenne* (la grande étendue du bois, & l'exiſtence de ce bois chez les hongres & les femelles; l'abondante venaiſon dans le temps du rut, le lait très-gras, très-épais, &c.), paroiſſent prouver, dit M. *de Buffon*, que la matiere nutritive eſt exceſſivement ſurabondante dans ces animaux : en effet, les *lichens* dont ils ſe nourriſſent dans l'hiver, ſaiſon où ils ſont les plus gras, peuvent être regardés comme des ſubſtances ſemblables à celle de la morille, c'eſt-à-dire beaucoup plus chargées de molécules organiques, que les feuilles & les bourgeons d'arbres dont ils ſe nourriſſent dans l'été.

Le *rhenne* trotte comme l'*élan* & s'apprivoiſe encore plus que lui : une autre ſingularité remarquable, & qui lui eſt encore commune avec l'*élan*, c'eſt que quand ces animaux courent, ou ſeulement précipitent leurs pas, il ſe fait aux articulations des jambes un bruit ou craquement ſi fort, qu'il ſemble qu'elles ſe déboîtent. (Nous avons obſervé que lorſqu'on touche légérement le corps de cet animal, ſoit qu'il n'aille qu'au pas, ou qu'il ſoit arrêté, mais debout, on entend un bruit, un craquement ſemblable à celui que nous reſſentons à l'articulation de nos doigts quand on les tire.)

On trouve une deſcription anatomique du *rhenne* dans les *Actes de Copenhague*, *année 1672*, *Obſ. 135*, par *Bartholin*. On y remarque entre autres, que la ſtructure d'un des pieds de derriere eſt ſinguliere, tant à cauſe des différentes poulies des muſcles, que par rapport à leur inſertion. On obſerve dans les différens animaux, qu'elle eſt d'autant plus éloignée du centre de mouvement, que l'animal a plus de vîteſſe & de légéreté. Des quatres *rhennes* que Sa Majeſté le Roi de Suede avoit envoyés à S. A. S. Monſeigneur le *Prince de Condé*, & qui ne vécurent que quelques mois, nous en avons dépoſé un dans l'amphithéâtre de M. *Varnier*, Docteur en Médecine. Cet habile Anatomiſte a rendu compte à l'*Académie des Sciences*, des obſervations qu'il a faites ſur cet animal, & en a monté le ſquelette qui ſe voit, ainſi qu'un *rhenne* conſervé d'après nature, dans l'un des Cabinets de Chantilly. Cet animal, au lieu de la veſſie du fiel, n'a qu'un petit conduit ou filet noir dans le foie, dont l'amertume n'approche point de celle du fiel.

Education du RHENNE; *avantages qu'on en retire ; ſes maladies ; ſes ennemis ; ſa pâture ; ſon inſtinct ; ſa courſe & ſa retraite ; chaſſe.*

Le *rhenne* eſt farouche de ſa nature, & il y en a une très-grande quantité de ſauvages & de domeſtiques par toute la Laponie. Vers la fin de Septembre qui eſt le temps du rut, on lâche dans les bois les femelles apprivoiſées, on les laiſſe rechercher les mâles ſauvages ; & comme ces *rhennes* ſauvages ſont plus grands, plus robuſtes & plus forts, on préfere ceux qui ſont iſſus de ce mélange pour les attacher au traîneau ; ces *rhennes* ſont moins doux que les autres ; ils conſervent long-temps un caractere rétif & fantaſque, en ſorte qu'ils ſe ruent ſouvent ſur celui qui eſt dans le traîneau. Il n'en eſt pas ainſi du *rhenne* qui provient de pere & mere domeſtiques, il eſt privé comme eux. Les *rhennes* femelles entrent en chaleur à la fin de Septembre, & mettent bas dans le mois de Mai : elles ne portent chacune qu'un faon à la fois, quelquefois deux. Celles qui ont mis bas demeurent au milieu des champs où elles allaitent

leurs petits, & sans que la grande quantité qu'il y en a empêche chaque petit de suivre sa mere, qu'il reconnoît même au bout de deux ou trois ans, comme il en est parfaitement reconnu. Les jeunes *rhennes* ont aussi comme les faons du *cerf*, dans le premier âge, le poil d'une couleur variée; il est d'abord d'un roux mêlé de jaune, & devient avec l'âge d'un brun presque noir. Dès qu'ils sont un peu grands, ils se nourrissent d'une espece de *lichen* & de feuilles d'arbres.

Le *rhenne* à l'âge de quatre ans, a acquis son plein accroissement. C'est alors qu'on commence à le dompter, à le dresser & à l'exercer au travail. On apprend aux uns à tirer les traîneaux à la course & en poste, & aux autres à tirer de fortes charges, comme il sera décrit plus bas.

Les Lapons ont coutume de châtrer dès l'âge d'un an les *rhennes* dont ils doivent se servir pour travailler, afin qu'ils soient plus traitables; ce qu'ils font, dit-on, avec les dents. Les *rhennes* entiers sont fiers, farouches & difficiles à manier: on ne se sert donc que des hongres, parmi lesquels on choisit les plus vifs & les plus légers pour courir au traîneau, & les plus pesans pour voiturer à pas lents les provisions & les bagages. Pour une centaine de femelles on ne garde que quinze à vingt mâles. La durée de la vie du *rhenne* domestique n'est que de quinze ou seize ans, mais il est à présumer que celle du *rhenne* sauvage est plus longue: cet animal étant quatre ans à croître, doit vivre vingt-cinq à trente ans, lorsqu'il est dans son état de nature.

Les *rhennes* femelles fournissent aux Lapons du lait qui est excellent; les hommes & les femmes les traient indifféremment, & seulement une fois par jour, vers les deux heures après midi. Le lait qui leur revient jusqu'au lendemain matin, est destiné pour la nourriture de leurs petits. Les femelles qui ont des petits fournissent un lait mieux conditionné que celles dont les petits sont morts. Ce lait est gras & épais, comme s'il avoit été mêlé avec des œufs, & par conséquent fort nourrissant. Les Lapons en vivent, & ils en font des fromages très gras. Enfin ce lait épuré & battu donne au lieu de beurre une espece de suif. Cette particularité tient à la surabondance de nourriture.

La chair des *rhennes* est excellente à manger fraîche ou séchée; elle est plus succulente & plus grasse dans l'automne, sur-tout celle des *rhennes* stériles; aussi on les tue d'ordinaire dans cette saison.

Linnæus dit que la peau du *rhenne* qui couvre le front, les narines & les pieds, est si dure & si adhérente aux chairs, qu'on a bien de la peine à l'en détacher après la mort de l'animal. Cette peau étant sillonnée & d'ailleurs revêtue d'un poil fort doux, épais & long, est moins exposée aux déchiremens que pourroient y occasionner le verglas & la glace.

Leur peau fournit des vêtemens de toute espece. Les Lapons se couvrent depuis les pieds jusqu'à la tête, de ces fourrures qui sont impénétrables au froid & à l'eau : c'est leur habit d'hiver. L'été ils se servent de peaux dont le poil est tombé. La fourrure des plus jeunes *rhennes* est d'un poil jaunâtre un peu roux, & offre une pelisse extrêmement douce, dont les Finnoises doublent leurs habits. Aux *rhennes* d'un âge un peu plus avancé, le poil brunit, & l'on fait alors de leurs peaux ces robes connues dans une grande partie de l'Europe sous le nom de *lappmudes:* on les porte le poil en dehors, & elles font un vêtement fort léger. La peau du vieux *rhenne* s'apprête comme celle du *cerf* & du *daim*, & fait les plus beaux gants, les plus belles vestes & les plus beaux ceinturons.

La Nature dans ces climats supplée aux besoins de l'espece humaine par un moyen peu dispendieux: il s'agit du fil: les Lapons filent aussi le poil des *rhennes*, ils en recouvrent les nerfs & les boyaux desséchés qu'ils tirent du corps de l'animal : voilà leur corde & leur fil. Les femmes entourent ce fil d'une matiere d'*étain*, en le faisant passer & en le tirant avec les dents par le trou d'un os percé. C'est avec ce fil de *rhenne* étamé qu'elles brodent leurs habits. Enfin pour que tout en soit utile, les Lapons font des cuillers avec les os du *rhenne*, & sacrifient les cornes de l'animal à leurs Dieux.

L'utilité que les Lapons tirent de ces animaux les oblige d'en avoir grand soin, de les garder nuit & jour, l'hiver & l'été, & de les mener paître par troupeaux en des lieux fort sûrs, & sur-tout découverts, de crainte qu'ils ne s'écartent, ou que les bêtes sauvages ne les insultent. Quelquefois on les enferme dans des parcs pendant la nuit, ou bien on les ramene à l'étable. Comme les *rhennes* sont sujets à s'écarter, & qu'ils reprennent volontiers leur liberté naturelle, il faut les suivre & les veiller de très-près. On les distingue par quelque marque particuliere, afin que s'ils s'égarent dans les bois, ou qu'on les trouve bien loin mêlés les uns avec les autres, on les puisse reconnoître. Ces marques se gravent sur les cornes, mais parce que les cornes leur tombent, on en fait aussi aux oreilles. Leur pâture en été consiste en boutons & en feuilles d'arbres plutôt qu'en herbes, parce que les rameaux de leurs bois ne leur permettent pas de brouter aisément. En tout autre temps, sur-tout en hiver, ils se nourrissent d'une espece particuliere de mousse blanche qui croît en très-grande quantité sur les montagnes & dans les bois de la Laponie. Cette mousse est un *lichen* (*Lichen rangiferinus*, Linn. 1620; Dillen. *tab.* 16. *f.* 29 & 30.) rarement plus long que le doigt; il approche de la figure de la corne du *daim* : mais il y en a plusieurs variétés, & il croît mieux dans les terres

terres ſtériles que par-tout ailleurs ; *Voyez* MOUSSE DU NORD. Souvent les Finnois ramaſſent ce *lichen* durant les temps pluvieux avec des râteaux & l'emmagaſinent pour l'hiver. Quand la terre eſt couverte de neige fort haute, cet animal, par un inſtinct naturel, fouille les neiges avec ſon bois, & les détourne avec ſes pieds; puis ayant découvert un peu de terrain, il mange la mouſſe qu'il y trouve toujours; cette ſorte de nourriture l'engraiſſe beaucoup, mais lorſque la neige eſt auſſi dure que la glace, il ſe nourrit des grandes *mouſſes* filamenteuſes qui pendent aux *pins ;* Voyez à l'*article* LICHEN. Son poil eſt net dans cette ſaiſon & plus beau qu'en été.

Nous avons rapporté qu'on préfere le *rhenne* iſſu du mélange d'un pere ſauvage & d'une mere domeſtique, pour l'atteler au traîneau : il a plus de force & de courage. Le traîneau eſt une eſpece de petit bateau appelé *pulka*, pointu par-devant pour fendre ſans réſiſtance la neige, ſur laquelle il doit gliſſer, c'eſt dans cette vue qu'on lui fait une quille étroite; le deſſous du traîneau eſt garni de peaux de jeunes *rhennes*, le poil tourné contre la neige & couché en arriere, pour que le traîneau gliſſe plus facilement en avant & recule moins aiſément dans la montagne. Un homme moitié aſſis, moitié couché dans cette voiture, peut (ſauf la poſture incommode) faire la plus grande diligence, pourvu qu'il ne craigne pas de verſer, ni d'être à tous momens ſubmergé dans la neige. En voyageant ainſi on porte ſa nourriture ſur l'avant-traîneau, quelquefois auſſi du bois, ſur-tout dans les voyages de Wardhus. On eſt encore ſouvent obligé de porter avec ſoi une proviſion de mouſſe qu'on mêle avec de la neige & de la glace, & on en forme des pains très-durs qui ſervent en même temps de fourrage & de boiſſon à ces animaux qui les rongent avec avidité : on voyage ainſi ſur des chemins de neige foulés & marqués de branches de ſapin ; ſi l'on quittoit ces chauſſées, on tomberoit dans des abymes de neige. On eſt donc fort attentif à n'en pas ſortir; on ſuit le creux d'une eſpece de ſillon formé par tous les *pulkas* qui y ont paſſé, & on garde bien l'équilibre, afin de ne pas rouler & verſer continuellement le traîneau, dans lequel il peut à peine entrer la moitié de la longueur du corps du Voyageur bien enveloppé pour ſe garantir du froid.

Le *rhenne* attelé n'a pour collier qu'un morceau de peau, où le poil eſt reſté, d'où deſcend vers le poitrail un trait qui lui paſſe ſous le ventre, entre les jambes, & va s'attacher à un trou qui eſt ſur le devant du traîneau. Le Lapon n'a pour guide qu'une ſeule corde attachée à la racine du bois de l'animal, & qu'il jette diverſement ſur ſon dos, tantôt d'un côté & tantôt de l'autre, ſelon qu'il veut diriger le *rhenne* à droite ou à gauche. Cet animal

marche très-rapidement, il peut faire quatre ou cinq lieues par heure, lorſque c'eſt ſur un chemin de neige battu & ferme, c'eſt-à-dire, lorſque le traîneau ne laboure point la neige.

Le *rhenne* refuſe quelquefois d'obéir à ſon guide ; l'animal indocile & indomptable ne veut point s'arrêter, il ne fait le plus ſouvent que changer de route ; quelquefois il entre en fureur, s'emporte au point de n'écouter ni la voix de ſon maître, ni l'action de la bride ; & ſi l'animal eſt forcé de s'arrêter, il ſe retourne d'impatience & vient bruſquement ſe venger ſur ſon Conducteur qu'il attaque & foule à grands coups de pieds. L'unique moyen que les Lapons ont de s'en garantir, eſt de renverſer le traîneau, & de ſe tenir à couvert ſous ce bouclier, juſqu'à ce que la colere de l'animal ſoit appaiſée. Au reſte, cette voiture eſt ſi légere, qu'on la manie & qu'on la retourne aiſément ſur ſoi, cependant il faut y être habitué. M. *de Maupertuis* dit, qu'étant peu capable de cette reſſource, toute ſa défenſe fut un petit bâton qu'on lui mit à la main, & qui eſt comme le gouvernail avec lequel il faut diriger le bateau & éviter les troncs d'arbre. Ce même Auteur dit encore qu'il faut avoir ſoin de ſe faire lier dans ſon *pulka*, précaution ſans laquelle, lorſque le *rhenne* court, on ne reſteroit pas long-temps dans la voiture.

Mais il vient un temps où cette précaution contre la rapidité des *rhennes* ſeroit bien inutile, ce ne ſont plus alors ces courſiers indomptables que rien ne pouvoit réprimer ; leurs bois ou cornes velues ne ſont plus que des bois blancs & ſecs, ſemblables à des côtes d'animaux morts depuis long-temps ; les os leur percent la peau, & ils ne paroiſſent pas capables de traîner un *pulka* à cent pas. La cauſe de ce changement périodique, comme nous l'avons dit, dépend du changement des ſaiſons. Quand ces animaux reviennent de Norwege, où pendant l'été ils ne ſe ſont occupés qu'à paître & à s'engraiſſer, il eſt dangereux de voyager en *pulka* ; mais après tous les travaux de l'hiver & le retour des foires de la Laponie, on n'auroit à craindre des *rhennes*, que d'être laiſſé en chemin. S'il eſt difficile d'arrêter cet animal quand il eſt dans ſa force, il n'eſt pas plus aiſé de le faire marcher dans le temps de ſon épuiſement.

M. *de Maupertuis* dit qu'en revenant de *Kergis* il rencontra ſur le bord du fleuve de *Torneo* pluſieurs caravanes de Lapons qui apportoient juſqu'à *Pello* les peaux & les poiſſons qu'ils avoient troqués aux foires de la haute Laponie. Ces caravanes forment de longues ſuites de *pulkas* ; le premier *rhenne* qui eſt conduit par un Lapon à pied, traîne le premier *pulka*, auquel eſt attaché le ſecond *rhenne*, & ainſi de ſuite juſqu'à quarante, qui paſſent

tous précisément par ce petit sillon tracé dans la neige par le premier, & creusé par tous les autres. Lorsque les *rhennes* sont las, & que les Lapons ont choisi le lieu où ils veulent camper, ils forment un grand cercle de tous les *rhennes* attachés à leurs *pulkas*. Chacun se couche dans la neige au milieu du fleuve glacé, & leurs conducteurs leur distribuent la mousse. *Voyez à l'article* NEIGE, comment se forment ces chemins d'eaux glacées.

Nous avons dit que tous les biens, toutes les richesses des Lapons consistent dans leurs *rhennes* : ces peuples savent en tirer toutes les commodités de la vie. Les plus voluptueux d'entre eux, étendus sur quelques peaux de *rhennes* ou d'*ours*, passent leur temps à fumer du tabac, & méprisent les occupations des autres hommes. Un Lapon est réputé très-riche quand il a mille *rhennes*, dont chacun ne se vend à peu près que trois florins : c'est même la coutume en Laponie, quand il s'agit des richesses de quelqu'un, de demander combien il possede de *rhennes* ; si le nombre ne va pas jusqu'à cent, il passe pour être peu à son aise. Les pauvres en ont dix ou douze.

Indépendamment des especes de vers d'*oëstre* qui tourmentent beaucoup les *rhennes*, & dont nous avons parlé, les *mouches* & les *cousins*, dont il y a quantité d'especes différentes en Laponie, sont encore le fléau de ces animaux & des Lapons mêmes. *Linnæus* rapporte qu'en 1732, lorsqu'il arriva au mois de Juin à Lulca, district de la Laponie, d'où le gros des habitans s'étoit déjà retiré suivant l'usage du pays dans les montagnes couvertes de neige, parce qu'en cette saison il est impossible dans les plaines de garantir les *rhennes* de la persécution des mouches, le petit nombre de ces animaux, que quelques Lapons avoient gardés dans le pays, avoient les cornes cotonneuses, molles, ensanglantées, & divers endroits du corps si maltraités par les mouches & les moucherons, que le sang en ruisseloit. Un seul taon, un seul *oëstre*, fut suffisant, dit *Linnæus*, pour molester, alarmer un troupeau d'un millier de *rhennes*. Tous levoient à la fois la tête, ouvroient les yeux, dressoient les oreilles, souffloient, frappoient des pieds, se battoient les flancs l'un contre l'autre, restoient ensuite pendant quelques momens comme consternés, & recommençoient ensuite leurs premiers mouvemens, qu'ils firent plus de cent fois avec autant de régularité qu'un bataillon de soldats peut faire l'exercice. Dans les déserts, les Lapons brûlent continuellement de l'*agaric*, du *pin* & du *sapin*, qui répandent une fumée épaisse par toute la cabane ; cette fumée chasse les *taons* des *rhennes* & les *cousins* : de là vient que dans les forêts on voit les *rhennes* revenir deux fois à la cabane, & se coucher par terre, tandis que le maître met ces matieres allumées du côté que le vent souffle, afin qu'il disperse la fumée

ſur tout le troupeau. Les *rhennes* reçoivent tranquillement cette fumée en ruminant, & s'endorment; ou bien ils ſecouent perpétuellement la tête, afin que les mouches ne piquent pas leurs *cornes* (bois) encore molles & velues : mais ils ont beau faire, leurs cornes ne laiſſent pas d'être percées de petits trous, d'où dégoutte le ſang; c'eſt ce qui fait que ces mêmes cornes portent ſouvent des andouillers monſtrueux.

Quand les Lapons font ſortir les *rhennes* pour les mener paître, on voit avec plaiſir une ſorte de combat entre ces animaux, leurs gardes & les chiens. Les *rhennes* font au moins ſept ou huit fois le tour de la cabane, avant qu'on puiſſe les mettre en marche : ils veulent toujours aller contre le vent; l'inſtinct ſemble les avertir, que ſans cette précaution les mouches qu'ils redoutent peuvent les ſuivre aiſément. Les pâtres, au contraire, ſavent qu'en laiſſant marcher les *rhennes* contre le vent, ils iront en courant & en ſautant toute la journée, ſans manger & ſans que perſonne puiſſe les ſuivre. D'ailleurs ils ſeroient quelquefois emportés, comme nos moutons, par les grands vents; auſſi ne leur laiſſe-t-on pas faire leur volonté. Les pâtres vivent nuit & jour dans les déſerts avec leurs troupeaux, en hiver comme en été, couverts d'habits faits des plus mauvaiſes peaux de *rhennes*, avec des gants & des ſouliers de la même matiere, remplis d'une eſpece de *cyperoïdes*, commune en Laponie, & que *Linnæus* nomme *Carex veſicularis*, (c'eſt la *careiche à veſſies*) : ils vivent ainſi, errent, s'arrêtent & ſe repoſent au milieu des neiges; ils fument du tabac, jouent avec leurs chiens, & vivent auſſi tranquilles que le Berger *Tytire* ſous ſon hêtre, tant l'habitude a ſur eux de pouvoir.

Comme les *rhennes* ſont la principale baſe de la ſubſiſtance des Lapons, & que les tumeurs ou piqûres des taons (*oëſtres*) ſont quelquefois ſuivies de maladies qui enlevent près d'un tiers des troupeaux, ce ſeroit rendre un grand ſervice à ce peuple que de garantir d'un mal dangereux les beſtiaux qui lui fourniſſent la nourriture & l'habillement. M. *Triwald* propoſe de mettre quelques gouttes de bon goudron dans chaque trou que l'on obſervera ſur le dos du *rhenne*, afin d'étouffer l'inſecte dans quelque état qu'il y ſoit. Nous donnerons au *mot* TAON la deſcription & l'hiſtoire de ce cruel inſecte.

Les *rhennes* ont encore d'autres ennemis; les *loups* avertis par le bruit ou le craquement qui ſe fait aux articulations des *rhennes*, ou par l'odeur de l'animal, courent au devant, le ſaiſiſſent & en viennent à bout s'ils ſont en nombre; car le *rhenne* ſe défend d'un *loup* ſeul, non avec ſon bois qui peut-être lui nuit plus qu'il ne lui ſert, mais avec les pieds de devant qu'il a très-forts; il en frappe le *loup* avec aſſez de violence pour l'étourdir ou l'écarter,

& fuit ensuite avec assez de vîtesse pour n'être plus atteint. Un ennemi plus dangereux pour lui, quoique moins fréquent & moins nombreux, c'est le *rosomack* ou *glouton*, qui presque toujours vient à bout du *rhenne*. *Voyez* GLOUTON.

Les Lapons chassent les *rhennes* sauvages de différentes façons suivant les différentes saisons; ils se servent des *rhennes* femelles domestiques pour attirer les mâles sauvages dans le temps du rut; ils les tuent à coups de mousquet, ou ils les tirent avec l'arc, & décochent leurs fleches avec tant de roideur, que malgré la prodigieuse épaisseur du poil il n'en faut souvent qu'une pour tuer la bête : au printemps, lorsque les neiges commencent à se ramollir, les Lapons chaussés de leurs raquettes à la maniere des Sauvages du Canada, les poursuivent & les atteignent : on les pousse en d'autres rencontres avec des chiens qui les font donner dans les filets, ou bien l'on forme avec des perches entrelacées les unes dans les autres, deux rangs de haies qui font une allée fort longue, dans laquelle les *rhennes* étant une fois engagés tombent en fuyant dans une grande fosse faite exprès au bout de l'ouvrage.

Il paroît par d'anciens témoignages que le *rhenne* & l'*élan* existoient autrefois dans les forêts des Gaules & de la Germanie, & qu'il s'en trouvoit même encore il y a quelques siecles dans les hautes montagnes des Pyrenées : le climat de la France étant autrefois beaucoup plus humide & plus froid par la quantité de bois & de marais dont le sol étoit alors couvert, il n'est pas invraisemblable que ces animaux aient pu y subsister. (On a trouvé, il y a quelques années près d'Etampes, des ossemens que l'on a cru avoir appartenu à un *rhenne* : ce squelette étoit à mi-côte sous une roche dans un lit de sable gris d'environ trois pieds. Ces os étoient confondus avec des ossemens d'*hippopotame*. Ce sont là deux beaux médaillons des révolutions ou de la catastrophe du Globe terrestre; *Voyez* FOSSILLES & PÉTRIFICATIONS.) Mais il est certain que les *rhennes* ne se trouvent actuellement que dans les pays Septentrionaux, l'*élan* en-deçà & le *rhenne* au-delà du cercle polaire en Europe & en Asie; on les retrouve en Amérique à de moindres latitudes, parce que le froid y est plus grand qu'en Europe. Le *rhenne* y est appelé *caribou*, & l'*élan* y est connu sous le nom d'*orignac*; le *rhenne* ne redoute point la rigueur du froid même le plus excessif; on en voit au Spitzberg : il est commun en Groënland & dans la Laponie la plus Boréale, ainsi que dans les parties les plus Septentrionales de l'Asie. Le *rhenne* ou *caribou* du Canada est dans les terres du Nouveau Monde, comme tous les autres animaux, plus petit que dans l'Ancien Continent. Lorsqu'on lui fait changer de climat, ce n'est plus le même air, ce ne sont plus les mêmes vivres, il meurt en peu de temps. Tel fut le sort des *rhennes* de

la Ménagerie de Chantilly : ainſi la Nature ſemble avoir confiné cette eſpece dans la région des neiges & des glaces. *Voyez* maintenant les *articles* CARIBOU, ÉLAN, ORIGNAC.

RHINOBATE, *Raia rhinobatos*, Linn. ; *Raia oblonga, unico aculeorum ordine in medio dorſo*, Arted. ; *Raia dorſo dipterygio, aculeorum ordine ſolitario, caudâ latâ, pinnatâ, inermi, roſtro trigono, productiore*, Gron. ; *Squatina-raja*, Gaz. Ariſt. ; *Squatto-raja ſive Rhino, batos*, Belon, Salvian., Willughb. Poiſſon du genre de la *Raie*. Suivant *Willughby*, il tient le milieu entre pluſieurs autres *raies* & l'eſpece de *chien de mer* connue ſous le nom d'*ange* ; Voyez *ce mot* : il eſt plus long que l'*ange* à proportion de ſon volume ; ſon muſeau eſt aigu, plus ſaillant au-delà des levres, comme dans la *raie au long bec* ; ſa ſurface inférieure eſt plus plane que celle de l'*ange* ; ſa peau eſt âpre au toucher ; la ſurface ſupérieure eſt d'une couleur ſombre ; celle du deſſous eſt d'un blanc nué de rouge : les iris des yeux ſont jaunes ; les trous qui ſont derriere les yeux ont ſur leur bord deux petites dents ; au-deſſus des paupieres eſt une membrane qui a deux ou trois diviſions anguleuſes ; les narines ſont grandes, oblongues ; leur intérieur eſt garni de dents diſpoſées comme celles d'un peigne ; l'ouverture de la gueule eſt large de deux pouces ; au lieu de dents, elle eſt garnie de tubercules : le dos a deux nageoires ; ſur le milieu du dos eſt un rang de petites épines courtes ; le deſſus & le deſſous du corps ſont bordés ſur la ligne de leur jonction d'une eſpece de frange ondée. *Willughby* rapporte d'après *Columna*, que ce poiſſon eſt très-commun à Naples, que ſa grandeur ne ſurpaſſe jamais quatre pieds, & qu'il ne peſe pas au-delà de douze livres.

RHINOCÉROS ou PORTE-CORNE. C'eſt le plus puiſſant & le plus grand de tous les animaux quadrupedes après l'*éléphant* : on le trouve dans les déſerts de l'Afrique & de l'Aſie. Le caractere ſpécifique du *rhinocéros*, dit M. *Briſſon*, eſt d'avoir à chaque mâchoire deux dents inciſives très-éloignées l'une de l'autre, trois doigts ongulés à chaque pied & une corne conique ſur le nez : la partie antérieure de chacune de ſes mâchoires eſt en quelque façon aplatie, ou plutôt comme coupée carrément, ſur-tout l'inférieure ; & chacune des dents inciſives eſt placée à peu près à chaque coin, c'eſt-à-dire dans un des angles formés par le devant des mâchoires & leurs côtés. Le *rhinocéros* n'a point de dents canines, mais il a à chaque mâchoire douze dents molaires, ſix de chaque côté des deux mâchoires.

Description du RHINOCÉROS.

Ce grand quadrupede a six à sept pieds de hauteur, & depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue, environ douze pieds de longueur : la circonférence de son corps est à peu près égale à sa longueur : il approche donc de l'*éléphant* pour le volume & pour la masse, & s'il paroît beaucoup moins grand, c'est que ses jambes sont bien plus courtes à proportion que celles de l'*éléphant* ; mais il en differe infiniment par les facultés naturelles & par l'intelligence, & il n'est guere supérieur aux autres animaux que par la force, la grandeur & l'arme offensive, tantôt simple, tantôt double, qu'il porte sur le nez & qui n'appartient qu'à lui, c'est-à-dire à son espece.

Le *rhinocéros* a la tête plus longue à proportion que l'*éléphant*, mais il a les yeux encore plus petits & il ne les ouvre jamais qu'à demi ; ils ressemblent à ceux d'un cochon pour la forme, & sont situés très-bas, c'est-à-dire plus près de l'ouverture des narines que dans aucun autre animal ; aussi ne voit-il pour ainsi dire que devant lui : ses oreilles sont larges, minces à leur extrémité & resserrées à leur origine par une espece d'anneau ridé : ce sont les seules parties, excepté la queue, sur lesquelles il y ait du poil ou plutôt des soies : la mâchoire supérieure avance d'un pouce & demi sur l'inférieure ; la levre de dessus a du mouvement & peut s'alonger jusqu'à six ou sept pouces de longueur, elle est terminée par un appendice pointu qui donne à cet animal une très-grande facilité pour cueillir l'herbe & en faire des poignées comme fait l'*éléphant* : les narines, très-ouvertes & situées fort bas, ne sont guere qu'à un pouce de distance de l'ouverture de la bouche ; le cou est fort court ; la peau forme sur cette partie deux gros plis ou bourlets qui l'environnent tout autour ; les Portugais, en raison de cette espece de capuchon aplati sur le cou des *rhinocéros* d'Asie, ont donné à cet animal le nom de *moine des Indes* : les épaules sont grosses & épaisses ; la peau fait à leur jointure un autre pli qui descend sous les jambes de devant : il y a encore un autre pli entre le corps & la croupe, qui descend au-dessous des jambes de derriere ; *Strabon* compare à un baudrier la peau qui s'étend de ce pli à la croupe, il vaudroit autant dire une housse de selle : & enfin il y a un autre pli qui environne transversalement la partie inférieure de la croupe, à quelque distance de la queue.

Les jambes sont rondes, épaisses, fortes & terminées par de larges pieds, armés de trois grands fourchons ongulés, (ce sont trois doigts munis d'ongles ou plutôt de sabots) : les quatre jambes sont courbées en arriere à la jointure, qui est recouverte par un pli très-remarquable, imitant une botte quand l'animal

eſt couché, & qui diſparoît lorſqu'il eſt debout ; la queue eſt menue & courte relativement au volume du corps, elle a environ un pied & demi de longueur, elle eſt ronde en deſſus, un peu aplatie en deſſous; elle s'élargit un peu à ſon extrémité où elle eſt garnie de quelques poils gros, durs, & longs de deux pouces ; ces poils partent de chaque côté comme de deux eſpeces de coutures.

La peau du *rhinocéros* eſt exceſſivement dure & plus épaiſſe que le cuir d'aucun animal terreſtre ; elle eſt par-tout plus ou moins couverte d'incruſtations en forme de tubéroſités, aſſez petites ſur le ſommet du cou & du dos, & qui par degrés deviennent plus groſſes ou plus élevées en deſcendant ſur les côtés ; les plus larges de toutes ſe trouvent ſur les épaules & ſur la croupe : elles ſont encore aſſez groſſes ſur les cuiſſes & les jambes, & il y en a tout autour & tout le long des jambes juſqu'aux pieds ; mais entre les plis la peau eſt pénétrable & même délicate, & auſſi douce au toucher que la ſoie, tandis que l'extérieur du pli eſt auſſi rude que le reſte : cette peau tendre qui ſe trouve dans l'intérieur du pli, eſt d'une légere couleur de chair ; la peau du ventre eſt à peu près de même conſiſtance & de même couleur ; le reſte de la peau eſt de couleur brun-noirâtre ; la ſoupleſſe de la peau dans les plis donne à l'animal la facilité du mouvement de la tête, du cou & des membres : tout le corps à l'exception des jointures eſt inflexible & comme cuiraſſé. Malgré la dureté de cette peau, l'animal n'en eſt pas moins ſenſible, puiſque celui qu'on a vu à Paris friſſonnoit aux coups d'une petite baguette.

La verge du *rhinocéros* eſt d'une forme aſſez extraordinaire ; elle eſt contenue dans un prépuce ou fourreau comme celle du *cheval*, & la premiere choſe qui paroît au dehors dans le temps de l'érection eſt un ſecond prépuce de couleur de chair, duquel enſuite il ſort un tuyau creux en forme d'entonnoir, évaſé & découpé comme une fleur de lis, lequel tient lieu de gland & forme l'extrémité de la verge ; ce gland bizarre par ſa forme eſt d'une couleur de chair plus pâle que le ſecond prépuce ; la direction de ce membre n'eſt pas droite, mais dirigée en arriere ; auſſi urine-t-il en arriere & à plein canal, à peu près comme une vache : les teſticules ſont cachés en dedans du corps vers les reins, & il y a deux mamelons poſés au-devant de la verge : la femelle du *rhinocéros* a les parties extérieures de la génération faites & placées comme celles de la vache, & elle reſſemble parfaitement au mâle pour la forme & la groſſeur du corps.

Une ſingularité remarquable, c'eſt que le *rhinocéros* d'Aſie a la langue douce comme du velours, tandis que celle du *rhinocéros* d'Afrique eſt rude comme une lime & écorche tout ce qu'elle leche. *Kolbe* dit que le *rhinocéros* d'Afrique a les oreilles plus petites & le corne, qui eſt double, ordinairement moins longue

longue que dans le *rhinocéros* d'Asie. Il y a des *rhinocéros* qui n'ont qu'une corne ſur le nez & d'autres qui en ont deux ; nous verrons ci-après que cette variété tient au climat : il paroît que les *rhinocéros* qui n'ont qu'une corne, l'ont plus grande & plus longue que ceux qui en ont deux ; il y a des cornes ſimples de trois pieds & demi, & peut-être de plus de quatre pieds de longueur, ſur ſix & ſept pouces de diametre à la baſe ; (celle qui étoit dans notre Cabinet avoit été tronquée par le ſommet, elle n'avoit que vingt-deux pouces de longueur & ſept de diametre à la baſe). Il y a auſſi des cornes doubles qui ont juſqu'à deux pieds de longueur : communément ces cornes ſont brunes ou de couleur olivâtre ; cependant il s'en trouve de griſes & même quelques-unes de blanches : au reſte ces couleurs varient ſuivant l'âge & la race de l'animal : ces cornes ne ſont pas bien rondes, mais un peu comprimées ſur les côtés ; elles ſont arquées, la pointe vers le dos dans la race à corne ſimple, ordinairement droites dans la race à cornes doubles : ces cornes ont toutes une légere concavité en forme de taſſe ſous leur baſe, par laquelle elles ſont attachées à la peau du nez ; tout le reſte de la corne eſt ſolide & plus dur que la corne ordinaire.

Durée de la vie ; geſtation, nourriture & pays où naiſſent les RHINOCÉROS, *&c.*

La femelle du *rhinocéros* ne produit qu'un ſeul petit à la fois & à des diſtances aſſez conſidérables. *Bochard* raconte d'après *Damir* & *Alkazuin*, Auteurs Arabes, que cette femelle met bas ſon petit après l'avoir porté trois ans ; qu'elle ne commence à ſe reproduire qu'à cinquante ans, & qu'elle vit ſept cents ans : tout cela eſt un conte. Dans le premier mois, le jeune *rhinocéros* n'eſt guere plus gros qu'un chien de grande taille ; il n'a point en naiſſant la corne ſur le nez, quoiqu'on en voie déjà les rudimens dans le fœtus : à deux ans, cette corne n'a encore pouſſé que d'un pouce, & à ſix ans elle a neuf à dix pouces ; & comme l'on connoît de ces cornes qui ont près de quatre pieds de longueur, il paroît qu'elles croiſſent au moins juſqu'au moyen âge, & peut-être pendant toute la vie de l'animal, qui doit être d'une aſſez longue durée, puiſqu'à deux ans il n'a que la moitié de ſa hauteur : & s'il eſt vrai que le *rhinocéros* acquiert toute ſa grandeur en quinze ans, ſa geſtation ne peut être que de douze à quinze mois, & ſa vie de ſoixante & dix ou quatre-vingts ans ; c'eſt en effet ce qu'un Turc véridique & grand Voyageur nous a aſſuré.

Le cri du *rhinocéros* reſſemble à celui d'un bœuf pouſſif, quelques-uns prétendent qu'il grogne comme un cochon ; on diroit qu'il ne fait du bruit qu'avec les narines : ce cri ne s'entend pas de fort loin lorſqu'il eſt tranquille ; mais lorſqu'il court & qu'il eſt en colere, ce grognement eſt ſuivi d'un fort ſifflement qu'on

entend à une grande distance. Cet animal écoute avec une espece d'attention suivie tous les bruits qu'il entend, en sorte que quoique endormi ou fort occupé à manger ou à satisfaire d'autres besoins pressans, il s'éveille à l'instant, leve sa tête & reste attentif jusqu'à ce que le bruit qu'il entend ait cessé.

On trouve des *rhinocéros* par-tout où il y a des *éléphans*, c'est-à-dire dans les déserts d'Afrique, dans l'Abyssinie, dans le pays des Anzicos & jusqu'au Cap de Bonne-Espérance; en Asie, dans les Royaumes de Bengale, de Siam, de Laos, à Java & à Patane; il y en a aussi quelques-uns dans la province de Quangsi à la Chine: mais en général l'espece du *rhinocéros* est moins nombreuse & moins répandue que celle de l'*éléphant*; les pays où il se trouve des *rhinocéros* en plus grand nombre sont les Etats du Grand Mogol & ceux du Roi d'Ava, de Cambaye & de Jacatra. Celui qu'on a montré à Paris en 1748 avoit été amené d'Achem, dans l'Isle de Sumatra, au Royaume d'Ava. Il étoit apprivoisé, doux & même caressant, il léchoit le visage d'un de ses gardiens sans lui faire aucun mal: il mangeoit continuellement du foin, de la paille, du pain, des fruits, des légumes & généralement de tout ce qu'on lui donnoit, excepté de la viande & du poisson: il buvoit à proportion. Ceux qui en avoient soin, assuroient qu'il mangeoit par jour soixante livres de foin & vingt livres de pain, & qu'il buvoit quatorze seaux d'eau. Il aimoit extrêmement la fumée du tabac, & ceux qui le montroient prenoient plaisir à lui en souffler dans les narines & dans la bouche: il buvoit aussi de la biere & du vin. Nous avons dit que la levre supérieure du *rhinocéros* est musculeuse & flexible, c'est une espece de main ou de trompe très-incomplete, mais qui ne laisse pas de saisir avec force & de palper avec adresse; elle s'alonge & se contracte à la volonté de l'animal.

Sans pouvoir devenir utile comme l'*éléphant*, le *rhinocéros* est aussi nuisible par la consommation & le prodigieux dégât qu'il fait dans les campagnes. Il aime beaucoup les cannes de sucre & mange aussi de toutes sortes de grains; mais heureusement il se nourrit aussi d'herbes grossieres. Ce quadrupede, dit le Pere *Le Comte*, mange avec plaisir des branches d'arbrisseaux hérissées de toutes parts de pointes d'épines vertes, avec des feuilles qu'il brise & plie avec une avidité & une adresse singuliere. Aussi le *rhinocéros*, celui dont la langue est rude, ne se nourrit pas d'herbes, il préfere les buissons, les arbrisseaux épineux, le genêt & les chardons, & sur-tout une espece de plante qui ressemble beaucoup au genévrier, mais qui ne sent pas aussi bon & dont les piquans ne sont pas à beaucoup près aussi pointus. Les Européens du Cap appellent cette plante l'*arbrisseau du rhinocéros*.

Le *rhinocéros* d'Asie aime les marais & les gras pâturages, il mange l'herbe comme l'*éléphant :* on assure qu'il nage bien, qu'il aime à se plonger dans l'eau & qu'il court avec une telle légéreté qu'il fait quelquefois jusqu'à soixante lieues dans un jour; ce qui est presque incroyable, vu l'énorme pesanteur de l'animal & sa structure.

Quoique le *rhinocéros* ne vive que de végétaux, il ne rumine pas; ainsi il est probable que, comme l'*éléphant*, il n'a qu'un estomac & des boyaux très-amples, & qui suppléent à l'office de la panse; il consomme moins & perd aussi beaucoup moins par la transpiration que l'*éléphant.*

Chasse du RHINOCÉROS ; *sa force & sa fureur ; son combat contre l'*ÉLÉPHANT.

Le *rhinocéros* sans être ni féroce, ni carnassier, ni même extrêmement farouche, est cependant intraitable, (on est néanmoins parvenu, disent des Jésuites Portugais qui ont demeuré long-temps en Abyssinie, a les rendre domestiques ou du moins dociles en Abyssinie, & on l'y fait servir comme l'*éléphant* à porter des fardeaux): il est à peu près en grand ce que le *cochon* est en petit, brusque & brut, sans intelligence, sans sentiment & sans docilité; il est même sujet à des accès de fureur que rien ne peut calmer; il est aussi, comme le *cochon*, très-enclin à se vautrer dans la boue & à se rouler dans la fange; il aime les lieux humides & marécageux, & il ne quitte guere le bord des rivieres.

Ces animaux ne se rassemblent pas en troupes, & ne marchent pas en nombre comme les *éléphans ;* ils sont plus solitaires, plus sauvages & peut-être plus difficiles à chasser & à vaincre; l'acier de Damas, les sabres du Japon n'entament pas leur peau, & les lances ne peuvent la percer; elle résiste même aux balles du mousquet : celles de plomb s'aplatissent sur leur cuir, & les lingots de fer ne les pénetrent pas en entier; les seuls endroits absolument pénétrables sont le ventre, les yeux & le tour des oreilles; aussi les chasseurs, au lieu d'attaquer cet animal de face & debout, le suivent de loin à la trace & attendent pour l'approcher les heures où il se repose & s'endort.

Voici ce que quelques Voyageurs rapportent de la chasse du *rhinocéros* & de la maniere de le prendre. Ils disent que quand la femelle allaite son petit dans les pâturages, les Indiens, les uns armés de piques & les autres de fusils, vont l'attaquer : ils la tirent près des oreilles qui sont, selon *Gervaise*, le seul endroit où elle peut être blessée à mort; s'ils ont le bonheur de la tuer, ils prennent le petit qui ne peut encore ni courir bien vîte, ni se défendre. Mais cette chasse est très-dangereuse, car quoique cet animal ne fasse naturellement aucun mal à l'homme, cependant lorsqu'il est provoqué & blessé, il va quelquefois au feu,

& renverse, dit *Bontius*, tout ce qui se trouve devant lui, hommes & chevaux. Le même *Bontius* ajoute que la femelle du *rhinocéros* ne va au feu que quand elle a mis son petit en sureté : telle est la maniere de prendre les *rhinocéros* femelles & les petits.

A l'égard du *rhinocéros* mâle, la chasse n'en est pas si dangereuse. Les Indiens construisent dans les endroits marécageux où vont ces animaux, soit pour s'endormir, soit pour se vautrer, une forte cabane à plusieurs portes, qu'ils entourent d'arbres & de feuillages : ils mettent dans une partie de cette cabane une femelle de *rhinocéros* déjà apprivoisée, dans le temps qu'elle est en chaleur, & laissent ouverte la porte antérieure : le *rhinocéros* mâle attiré par la femelle, n'est pas plutôt entré dans cette partie antérieure, que les Indiens qui se sont cachés ferment aussi-tôt la porte, ensuite ils le tuent ou le prennent en vie. Telle est, dit-on, la seule maniere de prendre le *rhinocéros* vivant, du moins en Asie.

En Afrique, dit *Kolbe*, ceux des peuples de Bamba qui s'adonnent à cette chasse, entendent fort bien la maniere de prendre le *rhinocéros :* leur méthode est d'ouvrir dans les lieux que ces animaux fréquentent, de larges fossés qui vont en rétrécissant vers le fond ; ils les couvrent de branches d'arbres & de gazon qui cachent le piége ; les *rhinocéros* y tombent & ne peuvent en sortir. Ce moyen les met à l'abri de la fureur de cet animal. Les Hottentots, dit le même Auteur, font à peu près de même. Comme ces animaux suivent presque toujours la même route pour aller aux rivieres, la trace de leurs pas est toujours facile à reconnoître à cause de la pesanteur de leurs corps. Les Hottentots ouvrent dans cette route une fosse de sept à huit pieds de profondeur & d'environ quatre pieds de diametre, au milieu de laquelle ils enfoncent un pieu pointu ; ils le couvrent ensuite avec tant d'art, que les yeux mêmes d'un homme y seroient trompés. Le *rhinocéros* en tombant dans cette fosse ne manque pas de rencontrer le pieu qui lui perce la poitrine ou le cou, & qui l'arrête assez pour donner aux chasseurs, qui sont cachés dans les buissons au-dessous du vent, le temps d'arriver & de l'achever à grands coups de sagayes.

Le *rhinocéros* a l'odorat extrêmement subtil ainsi que l'ouïe : avec le vent favorable il sent de loin toute sorte d'animaux ; il marche vers eux en droite ligne, & courant dans sa colere plus vîte qu'un cheval, forçant, renversant, perçant tout ce qu'il rencontre, rien ne peut le faire détourner : avec la corne qu'il a sur le nez il déracine les arbres, se fait jour à travers les buissons & les haies ; il enleve les pierres qui s'opposent à son passage & les jette derriere lui fort haut à une grande distance ; en un mot il abat tous les corps sur lesquels sa corne peut avoir quelque prise : s'il ne rencontre rien en courant, il

ſe contente de baiſſer la tête comme les *cochons*, de la tourner ſouvent de côté & d'autre, & de faire des ſillons dans la terre dont il jette bruſquement une grande quantité qui retombe ſur ſa propre tête : il attaque aſſez rarement les hommes, à moins qu'on ne le provoque ou que l'homme n'ait un habit rouge ; dans ces deux cas il entre en fureur & devient très-redoutable, il tâche de ſaiſir la perſonne par le milieu du corps & la fait voler par-deſſus ſa tête avec une telle force, qu'elle eſt tuée par la violence de ſa chûte : alors il vient la lécher fortement de maniere à lui enlever toutes les chairs ; il en fait de même aux autres animaux. Néanmoins quelque furieux qu'il ſoit, il n'eſt pas difficile de l'éviter lorſqu'on le voit venir, s'il va fort vîte, il ne ſe tourne qu'avec beaucoup de peine ; d'ailleurs il ne voit que devant lui, ainſi on n'a qu'à le laiſſer approcher à quelques pas de diſtance & ſe jeter leſtement de côté, alors il ne voit plus ou il voit mal celui qu'il pourſuivoit, & ne peut que très-difficilement le retrouver. *Kolbe* dit l'avoir éprouvé lui-même.

Cette arme offenſive du *rhinocéros* eſt une corne très-dure, ſolide dans toute ſa longueur & placée plus avantageuſement que les cornes des animaux ruminans ; elle défend dans cet animal toutes les parties antérieures du muſeau & préſerve d'inſulte le muffle, la bouche & la face, en ſorte que le *tigre* attaque plus volontiers l'*éléphant* dont il ſaiſit la trompe, que le *rhinocéros* qu'il ne peut coiffer ſans riſquer d'être éventré ; car le corps & les membres ſont recouverts d'une enveloppe impénétrable, & cet animal ne craint ni la griffe du *tigre*, ni l'ongle du *lion*, ni le fer, ni le feu du chaſſeur.

Pline & tous les Auteurs aſſurent que le *rhinocéros* eſt l'ennemi naturel de l'*éléphant*. Il ſemble, diſent-ils, aiguiſer ſa corne contre les rochers, il la frotte auſſi contre les arbres & tous les corps durs, quand il ſe prépare au combat ; & lorſqu'il attaque l'*éléphant*, même de la plus haute taille, il tâche de lui porter des coups de boutoir & de corne ſous le ventre, où la peau eſt la plus ſenſible & la plus pénétrable, & il le bleſſe quelquefois mortellement. La poſſeſſion d'un pâturage excite entre eux des combats ſinguliers, ils ne veulent point ſe repaître dans les mêmes lieux. L'*éléphant* qui eſt ruſé & ſubtil évite quelquefois la corne du *rhinocéros*, le fatigue avec ſa trompe, le terraſſe, le déchire, le hache & le met en pieces avec ſes grandes dents ou défenſes ; mais le *rhinocéros*, s'il ne manque pas ſon premier coup, remporte ſouvent la victoire. Pluſieurs croient fabuleux le combat de ces deux animaux ; cependant *Emmanuel*, Roi de Portugal, fit combattre en 1515 un *rhinocéros* mâle contre un *éléphant*, & celui-ci fut vaincu dans l'arêne de Liſbonne. Selon le rapport des Jéſuites Portugais & des Ecrivains Orientaux, on voit aſſez ſouvent des *éléphans* étendus morts & percés par la corne du *rhinocéros*.

Il sembleroit que ce colosse qui n'a pas de goût pour la chair, qui ne craint pas les grands animaux, ne doit pas inquiéter les petits, & peut vivre en paix avec tous; aussi a-t-on vu l'*éléphant* & le *rhinocéros* en captivité vivre tranquillement sans s'offenser ni s'irriter l'un contre l'autre; peut-être aussi leur génie ou leur caractere étoit flétri par l'esclavage.

D'après ce que nous avons dit concernant les *rhinocéros* des Indes ou d'Asie, il paroît que ceux d'Afrique forment une seconde race, dans laquelle les individus ont généralement, mâle & femelle, la corne double, & n'ont le cuir ni relevé en boucliers épais, ni aussi impénétrables, ni sillonné de plis aussi profonds que les *rhinocéros* d'Asie qui forment la premiere race. Nous ajoutons d'après M. *Allamand* que les *rhinocéros* d'Afrique ont tout le corps couvert de ces incrustations en forme de galles ou tubérosités qui se voient sur ceux d'Asie, avec cette différence que dans ceux-ci elles ne sont pas parsemées également par-tout; il y en a moins sur le milieu du corps, & il n'y en a point à l'extrémité des jambes : quant aux plis de la peau ils sont bien moins forts & moins marqués : les adultes en ont un à l'aine, profond de trois pouces, un autre derriere l'épaule d'un pouce de profondeur, un derriere les oreilles, mais peu considérable; quatre petits devant la poitrine & deux au-dessus du talon; ceux qui se font remarquer le plus & qui ne se trouvent point sur ceux d'Asie, sont au nombre de neuf sur les côtes, dont le plus profond ne l'est que d'un demi-pouce; autour des yeux ils ont plusieurs rides qui ne peuvent pas passer pour des plis.

Tous les *rhinocéros* d'Afrique, jeunes ou vieux, qu'a vus M. *Gordon*, avoient deux cornes; la plus grande de ces cornes est placée sur le nez, elle est aplatie en dessus : la seconde corne a sa base à environ demi-pouce de la premiere & elle est beaucoup plus courte; l'une & l'autre sont uniquement adhérentes à la peau, & placées sur une éminence unie qui est au-devant de la tête; en les tirant fortement en arriere on peut les ébranler : l'ouverture des yeux est d'un pouce, ils sont situés aux côtés de la tête, à peu près à égale distance de la bouche & des oreilles; les nazeaux sont fort ouverts & longs de deux pouces & demi; les oreilles ont neuf pouces en longueur, & leur contour est de deux pieds; leur bord extérieur est garni de poils rudes, longs de deux pouces & demi; il y a sur le corps quelques poils noirs, mais clair-semés entre les tubérosités de sa peau & au-dessus des yeux; le *rhinocéros* d'Afrique a comme celui d'Asie vingt-huit dents : la longueur des pieds de devant égale leur largeur, mais ceux de derriere sont un peu alongés : il y a sous la plante du pied une semelle épaisse & mobile. Le meilleur moyen d'éviter cet animal, est de se

tenir sous le vent ; lorsqu'ils courent, ils impriment quelquefois sur la terre par le balancement de leur tête & à l'aide des deux cornes, deux sillons à la fois, & alors ils sautent à droite & à gauche en dressant leur queue comme s'ils avoient des vertiges.

Temps où l'on a vu des RHINOCÉROS *en Europe ; usage de la corne, du sang, de la chair & de la peau de cet animal.*

Dion dit que l'Empereur *Auguste*, après avoir vaincu *Cléopâtre*, fit paroître à Rome pour la premiere fois un *rhinocéros* à son triomphe. *Pline* plus instruit de l'Histoire Romaine, assure que ce fut le grand *Pompée* qui donna le premier au peuple le spectacle de cet animal : dans la suite on en fit paroître souvent dans le Cirque. Le peuple Romain prenoit beaucoup de plaisir à les considérer, tantôt lorsqu'on ne les faisoit pas combattre (spectacle innocent & plus agréable aux personnes d'un caractere doux & humain, puisqu'il n'entraînoit point d'effusion de sang), tantôt lorsqu'ils étoient aux prises avec l'*éléphant*, l'*ours*, le *taureau*, ou même avec les Gladiateurs. Enfin *Auguste* procura souvent de ces amusemens au peuple. Sous *Domitien* on vit souvent le *rhinocéros* se battre avec le *taureau* ; & *Martial* dit qu'aucun animal ne combattoit dans l'arêne avec plus de force & de férocité : ce même Auteur ajoute que le *rhinocéros* étoit fort lent à se mettre en colere, mais que lorsqu'il étoit une fois irrité, rien n'étoit plus terrible : on a vu, dit-il, cet animal enlever un *ours* avec sa corne qui étoit double & le jeter en l'air très-lestement. En se rappelant le *rhinocéros* femelle qui étoit à Paris en 1748, on conçoit aisément que cet animal, en tournant sa tête vers son épaule droite, peut également se servir des deux cornes qu'il a quelquefois, & que c'est même dans cette situation qu'il rassemble toutes ses forces comme sur un point d'appui. On vit encore deux *rhinocéros* sous *Antonin le Pieux* ; mais depuis la décadence de l'Empire Romain il n'en parut plus en Europe, jusqu'en 1515 qu'on en vit un à Lisbonne ; depuis ce temps on en a encore transporté quelques-uns en Portugal & en Espagne : enfin on en fit voir un à Londres en 1684, & un autre il y a quelques années ; mais il ne paroît pas qu'on en ait jamais amené en France avant celui qu'on a vu à Paris en 1748 ; il avoit été conduit en Hollande par mer par un Capitaine de cette Nation, de là en Allemagne & d'Allemagne en France : il fut pesé à Stutgard ; il pesoit, dit-on, près de cinquante quintaux. Pour le transporter par terre on s'est servi d'une voiture couverte sur laquelle il falloit dans les mauvais chemins jusqu'à vingt chevaux. A cause de la différence du climat de l'Europe, on avoit soin de l'oindre souvent avec de l'huile de poisson, pour empêcher sa peau de

s'endurcir & de se fendre. On en voit un aujourd'hui dans la Ménagerie de Versailles.

La corne du *rhinocéros* étoit de très-grand prix chez les Romains : tout le monde sait qu'ils avoient poussé le luxe des bains jusqu'à l'excès ; des femmes y tenoient des vases remplis d'huiles & d'essences à l'usage de ceux qui prenoient les bains. Ces vases étoient chez les Princes & les riches, des cornes de *rhinocéros* artistement creusées en dedans & bien travaillées sur l'extérieur : *Voyez l'article* VASES. Les Ecrivains Arabes & les Orientaux débitent beaucoup de fables sur cette espece de corne : ils prétendent que quand elle est fendue on y voit mille figures plus merveilleuses les unes que les autres, des hommes, des oiseaux, des chevres, &c. ; ce qui fait, disent-ils, que les Princes Chinois & les Indiens s'en servent pour orner leurs baudriers & en parent leurs trônes ; l'on en fait aussi des colliers & des manches de couteaux à l'usage des Souverains des Indes qui se servent toujours à table de ces couteaux & qui les achetent bien cher, parce qu'ils croient de bonne foi que la corne sue à l'approche de quelque sorte de venin que ce soit, & que quand on y verse de bon vin on le voit sur le champ s'élever & bouillonner. *Kolbe* n'a pas craint d'assurer qu'il avoit été témoin oculaire de ce phénomene.

Une des raisons qui concourent encore au grand prix de cette corne, même dans les Indes, c'est sa dureté qui permet qu'on en fasse des ouvrages sculptés, de toute beauté & de très-longue durée. L'opinion qu'une telle gravure étoit naturelle à la corne du *rhinocéros*, jointe à la propriété de suer ou de se fendre en deux à l'approche du venin, a passé des Indes en Europe. On sait que *Clément VII* fit présent d'une corne de *rhinocéros* au Roi de France, croyant tout bonnement lui envoyer quelque chose de très-précieux : les Vénitiens en acheterent alors une très-cher d'un Juif, & *Paul Jove* raconte que quand les François pillerent le Palais de *Médicis*, Grand-Duc de Toscane, ils trouverent un trésor, c'étoit une *corne de rhinocéros*. On présume bien que ces sortes de bijoux étoient d'autant plus estimés que la superstition & l'ignorance en rehaussoient le prix. Aujourd'hui qu'on commence à revenir de ce préjugé en Europe, on ne voit plus ces cornes que comme des raretés dans les Cabinets des Curieux. Celles que l'on voit dans le Cabinet d'Histoire Naturelle à Chantilly, sont très-variées : on les vend encore cent écus dans l'Inde ; les blanches comme les plus rares sont aussi les plus recherchées. Plusieurs personnes du Cap ont des coupes faites de cette corne ; il y en a de montées fort proprement, soit en or, soit en argent : les ornemens en font tout le mérite. Les Tourneurs qui font ces vases ont encore grand soin d'en ramasser les raclures : on les croit d'un

d'un excellent usage dans les convulsions, les foiblesses & plusieurs autres incommodités.

Le sang du *rhinocéros* est aussi fort estimé au Cap. Les Européens qui peuvent en avoir de frais, le mettent dans un boyau de cet animal & l'exposent au soleil pour le faire sécher : on dit que c'est un vrai spécifique contre les obstructions & pour consolider les plaies internes ; on le prend dans un verre de vin, dans une tasse de thé ou de café. On assure que ce même remede convient encore pour guérir les coliques, pour arrêter le flux de sang & provoquer les menstrues des femmes, deux effets entiérement opposés, dit *Redi*.

Les Negres & les Indiens, au rapport de *Bontius*, mangent avec plaisir la chair du jeune *rhinocéros ;* mais quand il est vieux, elle est si dure & si coriace, qu'il faut avoir de bonnes dents pour en manger. Chez les Indiens on fait usage en Médecine de la peau, ainsi que de la corne, des ongles, du sang, de la chair, de la fiente, de l'urine, & généralement de tout ce qui vient du *rhinocéros :* on en tire des remedes volatils, qui passent parmi les Indiens & chez les Abyssins pour des antidotes souverains contre le poison & le venin ; ils ont le même usage dans leur Pharmacie, que la *thériaque* dans celle de l'Europe. La décoction de la peau de cet animal, avalée pendant trois jours consécutifs, guérit, dit-on, les dégoûts, soit qu'ils viennent de foiblesse d'estomac ou de quelqu'autre cause : cette peau est si dure, que les mêmes Indiens & les Abyssins s'en servent pour faire des cottes d'armes, des cuirasses, des boucliers, & même, dit-on, des socs de charrue : ces cuirasses de peau sont à l'épreuve de la pertuisane & des armes à feu : en un mot, cette peau fait le cuir le meilleur & le plus dur qu'il y ait. Enfin on n'apportoit autrefois des Indes à Rome le meilleur *lycium*, que dans des outres de peau de *rhinocéros*. *Charles de Bergan* dit que les excrémens de cet animal sont moulés en crottes presque semblables à celles du cheval, & que les Jardiniers du pays préferent le fumier du *rhinocéros* à celui de tout autre animal.

A l'égard du *réem*, que quelques-uns appellent *rhinocéros*, Voyez ce que nous en avons dit au *mot* REM. On a aussi donné improprement le nom de *taureau* ou de *bœuf d'Ethiopie* au *rhinocéros :* il paroît encore que l'*abada* & le *monocéros quadrupede* de quelques Auteurs est le même que le *rhinocéros*. M. *Parsons*, célebre Médecin de Londres, a publié en 1742 un *Traité* sur le *rhinocéros*.

RHINOCÉROS, NASICORNE ou MONOCÉROS. Les Naturalistes donnent ce nom à trois especes d'*insectes coléopteres* qui ont sur la tête une corne que l'on regarde comme une expansion du crâne.

Le premier porte sur la tête une corne recourbée ; il a le ventre velu & le corselet convexe.

La seconde espece a la figure du *scarabée pillulaire*, ou *fouille-merde*, autrement dit *stercoraire*. Cet insecte a le devant de la tête fait en forme de bouclier, taillé en croissant, à bord élevé, & il en sort une petite corne échancrée : ses fourreaux sont polis & marqués de sept ou huit sillons.

La troisieme espece est le petit *rhinocéros noir*, qui est de forme cylindrique, dont les fourreaux sont sillonnés & pointillés en creux : sa corne est repliée ; il a le corselet échrancré en devant, & on lui voit cinq dentelures (*Linnæus*).

Nous parlerons plus amplement du *rhinocéros insecte* à l'*article* SCARABÉE MONOCÉROS ou SCARABÉE *à une corne*.

RHINOCÉROS DE MER. C'est le nom que l'on donne à la *licorne de mer* ou *narhwal*. Voyez *son article* à la suite du *mot* BALEINE.

RHINOCÉROS (oiseau). C'est le *calao* des Indes. *Voyez* CALAO.

RHODITE. Nom donné à un grand *astroïte* fossile, à grandes étoiles rondes, plus ou moins profondes, séparées par un rebord assez large sur lequel les lames se prolongent. Les *rhodites* sont communs aux environs de Basle, de Dax & en Lorraine.

RHOMBE. C'est le *turbot* ; Voyez *ce mot*.

RHOMBITE. Sous ce nom on désigne quelquefois l'empreinte ou la pétrification d'un *turbot*, & plus communément une famille de coquilles appelées *rouleaux* ou *cylindres*. Il paroît que les Auteurs ont appliqué ou tiré le nom de *rhombites* de la figure de ces coquilles : mais elle approche si peu du rhombe géométrique, qu'il feroit ridicule de leur donner en François le nom de *rhombe* ; il vaudroit mieux diviser cette famille en *rouleaux* & en *cornets*. Cette division s'accorderoit avec la méthode de *Lister*, car il divise les *rhombes* en cylindriques, qui sont les *rouleaux* ; & en pyramidaux ou coniformes, ce sont les *cornets*. Voyez *ces mots*.

RHOMBOÏDAL, *Sparus Virginicus*, Linn. Poisson du genre du *Spare*, & qui se trouve dans l'Amérique Septentrionale. Selon *Linnæus*, il a les opercules des ouïes légérement dentelés ; il est marqué de part & d'autre au-dessus de la poitrine de deux bandes noires transversales, dont l'une est plus longue que l'autre : le corps offre plusieurs lignes longitudinales, paralleles entre elles & d'une couleur bleue : la nageoire dorsale a vingt-sept rayons, dont les onze premiers épineux ; les pectorales en ont chacune dix-huit ; celles de l'abdomen,

ſix ; dont un épineux ; celle de l'anus en a treize, dont les trois premiers épineux ; celle de la queue, qui eſt fourchue, en a dix-huit.

RHOMBOÏDE, *Salmo* (Rhombeus) *abdomine ſerrato , pinnâ anali caudalique baſi margineque nigris*, Linn. Poiſſon du genre du *Salmone ;* il ſe trouve à Surinam. Il ſe fait remarquer parmi tous les poiſſons connus, dit M. *Pallas*, par la carêne de ſon ventre, qui eſt garnie depuis l'anus juſqu'à la gueule, de dents coniques & très-aiguës. *Linnæus* dit que ce poiſſon attaque les canards à Surinam & leur mord les pattes : il a la tête plus épaiſſe que le corps par ſa partie antérieure, mais plus comprimée vers les opercules des ouïes ; la gueule eſt ſpacieuſe ; les levres ſont minces ; la mâchoire de deſſous dépaſſe la ſupérieure, toutes deux ſont garnies de dents triangulaires & très-aiguës, ſoit ſur leurs bords, ſoit à leur extrémité ; celles d'en bas vont en croiſſant vers le devant de la gueule, où il s'en trouve cependant deux petites ; celles d'en haut ſont alternativement plus longues & plus courtes : le palais eſt auſſi garni de chaque côté d'une rangée de dents très-ſerrées entre elles ; les narines ont chacune deux ouvertures ſaillantes : les yeux ſont aſſez grands, enfoncés dans leur orbite ; leurs iris ſont d'une couleur d'or : la tête eſt dénuée d'écailles ; les opercules des ouïes ſont ſtriés : le corps eſt couvert de petites écailles qui ont la forme d'un *rhombe* arrondi par les angles latéraux ; le dos eſt un peu tranchant ; près de l'anus de chaque côté eſt un aiguillon, enſuite une petite écaille : les lignes latérales ſont droites : la premiere nageoire dorſale a dix-ſept rayons, & eſt précédée d'un aiguillon fourchu & incliné vers la queue ; la ſeconde dorſale eſt d'une ſubſtance charnue ; les pectorales ont dix-ſept rayons ; les abdominales en ont chacune ſept ; celle de l'anus en a trente-deux, dont le premier eſt aminci en forme de tranchant & muni à ſa baſe en devant d'un oſſelet triangulaire ; celle de la queue eſt très-grande, diviſée en deux lobes inégaux & garnie de vingt-deux rayons, ſans d'autres très-forts qui occupent les côtés : la couleur des nageoires eſt noirâtre ſur leurs bords ; celle du corps eſt d'un gris-jaunâtre argenté, qui prend une teinte obſcure ſur le dos.

RHUBARBE, *Rhabarbarum aut Rheum.* Dans les boutiques on donne ce nom à une racine que l'on nous apporte en morceaux aſſez gros, inégaux, de la longueur de quatre pouces ou environ & de la groſſeur de deux à trois : elle eſt aſſez peſante, jaunâtre en dehors, marbrée intérieurement comme la noix muſcade, un peu fongueuſe, d'un goût légérement âcre, mêlé de viſcoſité, amer & un peu aſtringent, d'une odeur de drogue, donnant une teinture de ſafran à l'eau.

Cette racine qui est sujette à se carier & à noircir, sur-tout quand elle est en grands morceaux, appartient à une plante originaire de la Chine, qui malgré sa célébrité n'en est peut-être pas encore mieux connue. *Muntingius*, dans son *Histoire des Plantes d'Angleterre*, a donné une description de la *rhubarbe* & une figure tirée de *Matthiole*, sous le nom de *Rhabarbarum lanuginosum*, *sive Lapathum Chinense longifolium;* mais l'histoire qu'il en donne n'est surement pas fidelle & ne convient point à la *rhubarbe*. Le R. P. *Michel Boyn* dit, dans son Ouvrage intitulé : *Flora Sinensis*, *Viennæ Austriæ*, *1656*, que la *rhubarbe* naît dans toute la Chine & qu'elle s'y appelle *tay-huam*, ce qui signifie *très-jaune :* elle vient cependant plus abondamment dans les provinces du Su-Civen, Xen-Sy & de Socieu, qui est la ville la plus proche des murs des Chinois. La terre dans laquelle elle vient est rouge & limoneuse. Dès que les Chinois ont tiré cette racine de la terre, ils la nettoient, la raclent, la coupent en morceaux, qu'ils mettent d'abord sur de longues tables & qu'ils retournent trois ou quatre fois le jour; car l'expérience leur a appris que s'ils les faisoient sécher en les suspendant à l'air libre, ces morceaux deviendroient trop légers, & que la *rhubarbe* perdroit de sa vertu. Au bout de quatre jours, quand les morceaux ont pris quelque consistance, on les perce de part en part & on les enfile, ensuite on les expose au vent à l'ombre. L'hiver est le meilleur temps pour tirer la *rhubarbe* de la terre, avant que les feuilles vertes commencent à pousser. Si on l'arrachoit de la terre pendant l'été ou dans le temps qu'elle pousse des feuilles vertes, non-seulement elle ne seroit pas mûre & n'auroit point de suc jaune ni de veines rouges, mais elle seroit encore poreuse & très-légere, & par conséquent inférieure à celle qu'on retire durant l'hiver. On prétend que les Chinois font par cette préparation trois especes de *rhubarbes ;* l'une est plate, l'autre est en morceaux ronds, & l'autre carrée; ce qui fait dire aux Marchands, *rhubarbe de la Chine* ou de *Tartarie* ou de *Moscovie*. La meilleure pour l'usage est celle qui a été gardée dix ans.

On apportoit autrefois la *rhubarbe* de la Chine par la Tartarie, à Ormus & à Alep, de là à Alexandrie, & enfin à Vienne; c'étoit celle qu'on appeloit *rhubarbe du Levant*. Les Portugais l'apportoient aussi sur leurs vaisseaux de la ville de Canton, port de la Chine où abordent les vaisseaux Européens. Les Egyptiens l'apportoient à Alexandrie par la Tartarie. On prétend qu'il en venoit aussi de cette partie de l'Ethiopie, que les Anciens nommoient *barbarica*, d'où lui est venu le nom Latin *Rheum barbaricum*. L'on ajoute que la premiere *rhubarbe* fut apportée en Europe par quelques Soldats de l'armée de *Charles V*, dans le quatorzieme siecle : présentement on nous l'apporte des Indes Orientales

& de Moscovie ; elle croît abondamment dans toute cette partie de la Chine qui confine à la Tartarie. Les Moscovites nous en apportent aussi de la Tartarie & de la Chine : on en trouve aujourd'hui dans le commerce qui vient de la Russie & qui est très-bonne. (On lit dans la seconde édition de l'excellente *Matiere Médicale* de *Cartheuser*, imprimée à Francfort-sur-l'Oder, en 1766, un détail fait par feu M. *de Frischer*, premier Médecin du Prince, qui contient la méthode dont on cultive la *rhubarbe* dans toute la Russie.) Les vaisseaux de la Compagnie des Indes s'en chargent aussi à Canton & à Ormus. Il y a quelques années qu'on envoya de Moscovie à M. *de Jussieu*, une plante qui s'appelle *Rhabarbarum folio oblongo, crispo, undulato, flabellis sparsis.* Cette même plante avoit déjà été envoyée du même pays pour la vraie *rhubarbe* de la Chine, par M. *Rand*, Directeur du Jardin de Chelsey en Angleterre, sous le nom de *Lapathum bardanæ, folio undulato, glabro.* La maniere dont cette plante fructifie fait croire que c'est effectivement une vraie espece de *rhubarbe* de la Chine. Les graines & la racine de cette plante se rapportent tout-à-fait à la *rhubarbe* que feu M. *Vandermonde*, Médecin de la Faculté de Paris, avoit envoyée de la Chine. Enfin on la cultive aujourd'hui au Jardin Royal des Plantes à Paris, où elle vient très-bien : elle y fleurit & supporte les hivers les plus froids. En voici la description :

C'est une grosse racine vivace, arrondie, d'environ une coudée de longueur, rameuse, d'un roux-noirâtre en dehors ; quand on enleve quelques morceaux de l'écorce, on trouve la substance pulpeuse de la racine, panachée de points d'un beau jaune de safran, sur-tout en son milieu : on reconnoît l'odeur qui lui est particuliere en la flairant vers son collet ; son goût est amer, visqueux & astringent : du sommet de la racine naissent plusieurs feuilles couchées sur la terre, disposées en rond les unes sur les autres ; elles sont très-grandes, entieres, vertes, taillées en forme de cœur, garnies de deux oreillettes à leur base & portées sur de longues queues qui fournissent à la feuille même cinq nervures principales : du milieu des feuilles s'éleve une tige anguleuse, cannelée, haute d'un pied & demi, garnie de quelques enveloppes particulieres, membraneuses ; les fleurs en sortant de ces enveloppes forment de petites grappes, & chaque fleur est portée sur un petit pédicule particulier ; elles sont semblables à celles de notre *rhapontic*, mais beaucoup plus petites, sans calice & d'une seule piece en forme de petite cloche, découpée en six quartiers : à chaque fleur succede une graine pointue, triangulaire, bordée d'un feuillet membraneux ; elle pousse dans le printemps & fleurit en Juin : ses graines mûrissent en Août. M. *Bernard de Jussieu* nous a dit que la vraie *rhubarbe* de la Chine est le *Rheum palmatum*, Linn.

Par le moyen de l'eau on retire de la racine de *rhubarbe* de la Chine plus de moitié de son poids d'extrait gommeux, car elle contient très-peu de résine. Le savant Chimiste de Saint-Pétersbourg, M. *Model*, y a découvert une abondance de sélénite gypseuse indissoluble; & plus la *rhubarbe* est vieille, plus elle en contient, notamment celle qui vue en masse dans l'endroit de la cassure offre beaucoup de points blancs; mais toutes les especes de *rhubarbe* contiennent-elles de la sélénite ?

Tous les Médecins reconnoissent deux vertus dans la *rhubarbe ;* savoir, celle d'évacuer les humeurs, sur-tout celles qui sont bilieuses, & de fortifier par une douce astriction les fibres de l'estomac & des intestins : elle leve les obstructions du foie; c'est pour cela que quelques-uns l'ont appelée l'*ame*, la *vie* & la *thériaque du foie.* On l'emploie utilement dans la jaunisse & dans les diarrhées, dans toutes les especes de dyssenteries qu'elle guérit souvent beaucoup plus surement & avec plus de douceur que l'*ipecacuanha :* on la mêle aussi avec la limaille de fer & la cannelle contre les pâles couleurs & les opilations des jeunes filles. Elle a aussi la propriété de tuer les vers, elle convient à toutes les personnes & à tout âge; lorsqu'elle est prescrite à propos, car il y a des cas où elle desseche le ventre & attaque les reins, &c. Il faut s'en abstenir dans les fievres continues & inflammatoires, parce qu'elle échauffe beaucoup. Elle nuit à ceux qui sont sujets aux constipations & aux ardeurs d'urine : on l'ordonne en substance avant le repas, pour aider la digestion & pour fortifier l'estomac; la dose en est depuis douze grains jusqu'à un gros, selon l'âge & le tempérament. *Lémery* dit avoir reconnu par expérience que la partie brunâtre qui semble être gâtée dans les grands & gros morceaux de *rhubarbe*, est plus astringente & plus propre pour le flux de sang & la diarrhée que la bonne *rhubarbe.* Enfin la *rhubarbe* entre dans quantité de compositions galéniques; son nom est très-célebre en Médecine.

RHUBARBE DES ALPES. C'est une espece de *patience* à feuilles rondes. *Voyez* PATIENCE.

RHUBARBE BLANCHE. *Voyez* MECHOACAN.

RHUBARBE FAUSSE. *Voyez* ROÏOC.

RHUBARBE DES MOINES. *Voyez* PATIENCE DES JARDINS.

RHYNCOLITHES. Nom donné aux pointes d'*oursin* fossiles. *Voyez* PIERRE JUDAÏQUE.

RICCIE, *Riccia*, Linn. Genre de plante aquatique ou des lieux humides, dont les feuilles sont des especes de lames rampantes, découpées & réticulées : les fleurs mâles sont au milieu de la lame vers les extrémités; les fleurs femelles

se trouvent aussi au milieu de la lame, sur le même pied ou sur différens pieds : les étamines sont des filets solitaires, ciliés ou coniques : le fruit est une capsule sphérique qui contient plusieurs graines sphériques. On distingue plusieurs sortes de *riccies* : La *riccie crystalline*, *Riccia crystallina*, Linn. 1605 ; Dill. tab. 78, f. 12. La *riccie glauque*, *Riccia glauca*, Linn. 1605 ; Dill. tab. 78, f. 10. La *riccie flottante*, *Riccia fluitans*, Linn. 1606 ; Dill. tab. 74, f. 47. M. *Adanson* range ces plantes cryptogames parmi les hépatiques.

RICHARD. Des Curieux ont donné ce nom à un genre d'*insectes coléopteres*, remarquable par sa forme singuliere, ses antennes en scie & sa riche parure ; les plus beaux nous viennent des pays étrangers. L'or & la couleur de rubis la plus éclatante brillent sur les étuis des *richards*. Ces insectes ne sont pas communs, on les trouve difficilement ; & dès qu'on en approche, ils se laissent rouler le long des feuilles des arbustes qu'ils habitent : enfin on les saisit, & on examine le philtre qui fournit à leur magnificence.

RICHARD. Nom donné en quelques provinces de France au *geai* ; Voyez *ce mot*.

RICHE. Nom donné à une espece ou race de *lapin*. Voyez *l'article* LAPIN.

RICHE-PRIEUR. *Voyez* PINSON.

RICIN, *Ricinus*. On donne ce nom à plusieurs sortes d'*amandes*, ou *noix*, ou *féves purgatives* que l'on apporte des deux Continens, soit des Indes, soit de l'Amérique ; savoir : 1.° Le *ricin ordinaire* : 2.° La *féve purgative* des Indes Occidentales, qui est le *pignon de Barbarie*, ou la *féve du médicinier*, ou la *noix des Barbades* : 3.° L'*aveline purgative* du Nouveau Monde, & qui est la *noix du médicinier d'Espagne*, ou le *ben grand* : 4.° La *noix du ricin Indien*, qui est le *pignon d'Inde*, ou le *grain de Tilli*, ou *grain des Moluques*. Nous allons donner la description de ces différentes *noix purgatives* & des plantes qui les portent.

1.° La GRAINE DE RICIN ORDINAIRE, *Ricini vulgaris nucleus*, C. B. Pin. 432. Le fruit est triangulaire, à trois loges, un peu hérissé, & il contient trois graines ; chaque graine est oblongue, de la figure d'un œuf, convexe d'un côté, aplatie de l'autre, avec un petit ombilic placé au sommet : elle cache sous une coque mince, fragile, lisse, couverte de raies tachetées de blanc & de noir, une substance médullaire, semblable à une amande, blanche, partagée en deux, grasse, douceâtre, âcre & qui excite des nausées. La plante qui porte ce fruit est le *Ricinus vulgaris*, C. B., Linn. 1430, espece de *Palma Christi* ; Voyez PALME DE CHRIST. Elle est commune dans l'Egypte & dans les climats chauds des deux Indes, particuliérement aux Antilles ; elle a la figure d'un petit arbre :

sa tige s'éleve communément à la hauteur de quatre, six ou sept pieds, & même davantage; elle est grosse, ligneuse, creuse en dedans comme le roseau, rameuse en haut & de couleur obscure, couverte d'une espece de poudre blanche semblable à de la farine : ses feuilles sont pareilles à celles du figuier, mais plus grandes, découpées à leur circonférence & dentelées en forme de scie, lisses, tendres, molles, d'un vert foncé, garnies de nervures & pavoisées, c'est-à-dire attachées vers le milieu de la surface inférieure à de longs pétioles : les fleurs sont en grappes, élevées sur une tige particuliere à l'extrémité des branches, arrangées sur un long épi; les fleurs qui sont stériles sont mâles : les embryons des fruits naissent des fleurs femelles; on observe ordinairement trois glandes sur les pétioles : les embryons sont arrondis, verts & portent à leur sommet des crêtes rouges; ils se changent en des fruits dont les péduncules sont d'un pouce de longueur : ces fruits sont noirâtres, garnis d'épines molles, de la grosseur d'une aveline; le reste du fruit est ainsi que nous l'avons dit ci-dessus. Quand le fruit de ce *ricin* est mûr, il s'y fait des crevasses par où les semences sortent avec impétuosité : sa racine est longue, grosse, dure, blanche & fibreuse. On cultive cette plante dans quelques jardins, tant à cause de sa beauté, que parce qu'on croit qu'elle chasse les taupes. *Lémery* dit qu'elle croît à différentes hauteurs & grosseurs, suivant les lieux où elle naît; car on voit, dit-il, des *ricins* en Espagne qui ont la grosseur d'un homme, & d'autres en Candie qui égalent en hauteur les grands arbres, en sorte qu'il faut des échelles pour y monter.

Les Negres du Sénégal se servent avec succès de l'application d'une feuille du *ricin* ordinaire sur la tête, pour dissiper la migraine; ils l'appliquent également comme un calmant sur les parties du corps où il y a inflammation, sur-tout sur les inflammations des yeux; sans doute que dans ces deux cas ce remede agit comme un véficatoire.

Les fruits du *ricinier ordinaire* sont remplis de beaucoup d'huile douce, tempérée, mais outre cela ils contiennent une certaine portion d'huile très-âcre & si caustique qu'elle brûle la gorge; c'est de cette huile que dépend leur vertu purgative. *Dioscoride* dit que si l'on avale le nombre de trente graines de ce *pignon d'Inde* pilées & dont on aura ôté l'écorce, elles purgeront par les selles la bile, la pituite & la sérosité, & qu'elles exciteront le vomissement. Mais il faut que cet Auteur se soit trompé; car trois graines seules suffisent pour causer une purgation si désagréable & si laborieuse, qu'elle semble bouleverser tout l'estomac : ajoutez à cela les épreintes sanguinolentes des selles. Les habitans du Brésil, qui sont beaucoup plus difficiles à émouvoir que ceux de notre climat, disent qu'il y a du danger d'en donner plus de sept graines en substance. Heureusement ce

purgatif

purgatif dangereux eſt rarement mis en uſage : on ſait qu'il cauſe au moins l'inflammation de l'œſophage & de l'orifice de l'eſtomac : enfin le ſavant *Rolfincius* voyant que des Indiens mêmes étoient morts en uſant de ce purgatif, conſeille aux Médecins ſenſés de ne point faire uſage de ces graines.

Les Anciens tiroient une huile des graines de *ricin*, ſoit par décoction, ſoit par expreſſion, & ils l'appeloient *huile de ricin*, ou *huile de kerva*, ou *huile de figuier infernal* : elle a une odeur puante, mais elle eſt bonne à brûler & utile dans quelques onguens. *Piſon* dit que les Braſiliens en font tous les jours uſage contre les maladies froides ; elle réſout les tumeurs & diſſipe les coliques & les vents, ſi l'on en frotte le bas-ventre : appliquée ſur le nombril elle fait mourir les vers des enfans ; elle guérit auſſi la gratelle & les autres vices de la peau.

2.° Le PIGNON DE BARBARIE, *Cureas & faba purgatrix Indiæ Occiduæ*. Cette ſeconde *noix purgative* eſt l'amande du grand *ricin* d'Amérique, ou plutôt du *ricinoïde*, qui s'appelle auſſi *médicinier* & *pignon de Barbarie*, ou le *grand haricot du Pérou*. C'eſt une graine ou amande oblongue, ovoïde, de la groſſeur d'une petite féve, convexe d'un côté & aplatie de l'autre, noirâtre en deſſus, blanche en dedans, cachant ſous une peau déliée un noyau blanc, oléagineux, d'un goût douceâtre, âcre, & qui cauſe des nauſées. Les Anglois nomment cette féve purgative, *noix des Barbades* : elle naît d'une plante que *Tournefort* a nommée, *Ricinoïdes Americana, goſſypii folio*, 656, & qui croît en Amérique entre Carthage & Nombre de Dios : elle croît auſſi dans la Guiane & à Saint-Domingue, à la hauteur d'un arbriſſeau : c'eſt le *mundui-guacu* de *Marcgrave* & de *Piſon*, le *croton* de *Dioſcoride* & le *ricinoïdes* de *Tournefort* ; c'eſt le *médicinier grand*. Cet arbriſſeau eſt touffu ; ſes tiges ne s'élevent guere qu'à dix ou douze pieds, elles ſont couvertes d'une écorce griſâtre, liſſe : ſon bois eſt léger, blanc, mou, plein de moëlle, caſſant & rempli d'un ſuc laiteux & âcre ; il eſt fort branchu & garni d'un nombre de feuilles échancrées par la baſe en forme de cœur, diviſées en cinq parties, terminées chacune par une pointe, épaiſſes, ſans dentelure, de quatre à cinq pouces de diametre, liſſes, luiſantes & d'un vert foncé : elles ſont portées ſur un pétiole arrondi, long de cinq à ſix pouces. Vers l'extrémité des branches s'élevent des tiges inégales, longues de quatre pouces, qui portent un grand nombre de fleurs diſpoſées en paraſol, mais petites, d'un vert-blanchâtre, compoſées de cinq pétales en roſe, roulées en dehors. Ces fleurs ſont ſtériles, car les embryons des fruits naiſſent entre elles, & ils ſe changent en des fruits de la groſſeur & de la figure d'une noix encore verte, longs de plus d'un pouce, pointus aux deux bouts, attachés trois ou quatre

ensemble, chacun à un petit péduncule, ils sont d'un vert foncé lorsqu'ils sont tendres, & ensuite jaunes, bruns, sans épines, & ils contiennent dans trois loges ou capsules trois graines dont nous avons parlé. Cet arbrisseau prend aisément de bouture : on l'emploie quelquefois à la Guiane pour faire des haies vives, pour entourer les parcs à vivres ou à bestiaux, & pour d'autres especes de clôture, à peu près comme on se sert du sureau en France. A Saint-Domingue, cet arbrisseau croît également bien par-tout : il se plaît dans les lieux humides ; ses feuilles sont purgatives.

La graine de *ricinoïde* purge encore plus violemment que le *ricin* ordinaire, elle est vomitive & très-dangereuse, quelque correctif qu'on lui associe. Les Brasiliens & d'autres peuples de l'Amérique tirent de cette graine une huile dont on se sert pour les lampes, & propre à guérir les maladies qui viennent des humeurs froides, & toutes sortes d'hydropisie, soit en frottant le ventre ou en en avalant quelques gouttes dans du vin blanc ; elle est nervale : elle amollit le ventre, tue les vers & convient aussi pour tous les vices de la peau & pour les maladies des articles.

3.° Le Fruit du Médicinier d'Espagne, *Avellana purgatrix novi Orbis.* Sa graine est de la grosseur d'une aveline, presque triangulaire, couverte d'une coque mince, pâle & brune : sa substance médullaire est ferme, blanche, douceâtre & d'un goût semblable à celui de l'aveline ; elle naît d'une plante qui s'appelle *Ricinoïdes arbor Americana, folio multifido :* son tronc est environ de la grosseur du bras, & haut tout au plus de trois ou quatre pieds ; il est tendre, couvert d'une écorce cendrée, veinée & en forme de réseau, marqué de taches aux endroits d'où les feuilles sont tombées : les extrémités des branches sont garnies de dix à douze feuilles qui se répandent de tous côtés, attachées à de longs pétioles, découpées en lanieres pointues qui sont encore découpées elles-mêmes, grandes d'un pied, lisses, d'un vert-blanchâtre en dessous, & d'un vert plus foncé en dessus : vers l'origine des queues naissent d'autres petites feuilles découpées fort menu, qui rendent l'extrémité des rameaux comme hérissée, d'où s'éleve une espece de hampe longue & rouge, qui porte un beau bouquet de fleurs en parasol : cette espece de hampe se partage en beaucoup d'autres petits rameaux branchus, ayant chacun une fleur de la même couleur : parmi ces fleurs il y en a de stériles & de fécondes : celles-ci sont plus grandes que les autres, mais moins nombreuses ; elles sont en rose, soutenues sur un petit calice échancré en cinq parties : celles qui sont stériles contiennent dans le milieu des étamines garnies de leurs sommets, de couleur d'or : l'embryon de celles qui sont fertiles est ovalaire, à trois angles,

vert, couronné de ſtyles dont les ſtigmates ſont jaunes & en croiſſant; il ſe change enſuite en un fruit en forme de poire, gros comme le pouce, jaunâtre, à trois capſules qui contiennent chacune l'amande dont nous avons parlé.

Il faut éviter ſoigneuſement de prendre intérieurement cette amande, car elle purge ſi violemment qu'elle peut cauſer la mort. Lorſqu'on taille le tronc de cette plante, ou qu'on en arrache les feuilles, il en ſort une aſſez grande quantité de ſuc limpide, jaunâtre & un peu viſqueux: on cultive cette plante ſur-tout dans les jardins: on l'a apportée de la Terre ferme de l'Amérique dans les Iſles.

4.° La GRAINE DU RICIN INDIEN, *Pinei nuclei Moluccani ſive purgatorii; Granum Moluccanum*, Rumph. Amb. 4, p. 98, t. 42. C'eſt ce que nous nommons vulgairement *pignon d'Inde* ou *grain de Tilli* ou *des Moluques:* ce ſont des graines qui reſſemblent beaucoup à celles de la premiere eſpece de *ricin*, convexes d'un côté & un peu aplaties de l'autre, marquées de quatre angles: leur écorce eſt griſâtre & tiquetée de brun; l'amande eſt ſolide, blanchâtre, d'un goût gras, mais âcre, brûlant & qui cauſe des nauſées: la plante s'appelle *Pinus Indica, nucleo purgante*, Bauh. Pin. 492; *Lignum Moluccenſe, foliis malvæ, fructu avellanæ minore, cortice molliore & nigricante, Pavana incolis*, Bauh. Pin. 393; *Cadel avenacu*, Rheed. Mal. 2; *Croton tiglium*, Linn. Ce *croton* ſi renommé depuis long-temps pour ſes propriétés médicinales, eſt un ſous-arbriſſeau qui porte des tiges ſimples, beaucoup plus petites que celles du grand médicinier; ſes fleurs ſont ramaſſées en longs épis au ſommet de ces tiges & dans leurs bifurcations: il ſort de la tige quelques feuilles longues, ovalaires, pointues, liſſes, luiſantes, finement dentelées, portées par des queues longues d'un pouce, tendres & molles, avec une côte & des nervures ſaillantes en dehors; vers l'origine de chaque épi ſortent tous les ans deux rameaux de même hauteur que la tige: les fleurs inférieures ſont les femelles, & celles qui ſe trouvent à la partie ſupérieure ſont les mâles, elles ſont blanchâtres ou jaunâtres. C'eſt dans les femelles que ſe forme un embryon, lequel ſe change en une capſule ronde, à trois ſillons & à trois loges, contenant chacune la graine dont nous avons parlé. On cultive cette plante dans le Malabar, à Ceylan, dans les Moluques & dans quelques pays des Indes Orientales: on dit qu'elle croit également bien par-tout aujourd'hui à Saint-Domingue, & qu'elle eſt connue ſous les noms ſuivans: *Médicinier petit, médicinier bâtard, eravvai* des Caraïbes.

Le bois & les graines de cette plante ſont d'uſage en Médecine: le bois qui s'appelle *panava* ou *pavana*, eſt ſpongieux, léger, pâle, couvert d'une

écorce mince, cendrée, d'un goût âcre, mordant & cauſtique, d'une odeur qui cauſe des nauſées. Lorſqu'il eſt récent & encore vert, il purge les humeurs ſéreuſes par le vomiſſement & par les ſelles, & plus violemment encore que la *coloquinte* même, laiſſant dans l'œſophage & dans l'anus une inflammation occaſionnée par ſa grande âcreté ; mais lorſqu'il eſt ſec il purge moins fortement : on le recommande comme un ſpécifique dans l'hydropiſie, la leucophlegmatie & dans pluſieurs maladies chroniques ; la doſe en eſt depuis vingt-quatre à trente-ſix grains, pris à plus petite doſe il excite la ſueur. On en peut dire autant des graines dont la plus grande vertu paroît conſiſter en deux petites feuilles, qui germent les premieres & qui ſont cachées dans le milieu de la ſubſtance de ces graines. On donne depuis trois grains juſqu'à cinq grains d'amande de *pignon d'Inde*; chaque grain procure au moins une ſelle, ſi on boit par deſſus de l'eau chaude ou un bouillon ; mais le ventre eſt reſſerré dans l'inſtant, ſi l'on boit un grand verre d'eau froide, ou ſi l'on trempe les pieds ou les mains dans l'eau froide : on emploie auſſi l'huile de ces graines, tirée par expreſſion, juſqu'à la doſe d'un grain, car elle purge plus violemment que l'huile que l'on exprime du *ricin* ordinaire ; on en fait plus ſouvent uſage à l'extérieur, en l'employant en liniment ſur le nombril pour rendre le ventre libre. C'eſt avec cette même huile que les Indiens préparent la *pomme royale purgative*, dont la ſeule odeur purge, dit-on, ceux qui ſont délicats : pour cela on fait macérer une orange ou un citron dans l'huile de *Tilli* pendant un mois, on la retire enſuite : ſi on la frotte fortement dans les mains juſqu'à ce qu'elle s'échauffe, qu'on l'approche des narines, & que l'on en tire fortement l'odeur, on ne tardera pas à éprouver les effets de ſa vertu purgative ; le ventre s'en reſſentira, comme ſi l'on avoit pris une potion purgative.

Au reſte nous ne pouvons trop répéter d'après notre propre expérience que les graines du *pignon d'Inde* priſes intérieurement ne conviennent guere que dans l'apoplexie, car elles ſont très-purgatives & même vomitives, cauſent l'inflammation de la gorge, du palais, de l'eſtomac & ſouvent de l'anus, à cauſe de leur très-grande acrimonie. Les Indiens les font cuire dans de l'urine ou du vinaigre : on prétend ici en corriger l'âcreté avec de la régliſſe, des amandes douces, le ſuc de limon, des bouillons gras, ou en les torréfiant ſous les cendres. On voit cependant des Chirurgiens qui en font avaler aux payſans & autres perſonnes robuſtes pour les purger ou pour guérir les fievres intermittentes. On fait prendre à chaque ſelle du petit lait tiede, en place de thé ou de bouillon.

RICIN, *Ricinus, pediculi ſpecies*, Linn. Nom d'un *inſecte hexapode* qui a des

antennes filiformes environ de la longueur de la tête; il n'a point de trompe comme en a le pou, mais en échange deux dents en dessous de la tête; le ventre est aplati. Les *ricins* se trouvent sur les oiseaux & quelques quadrupedes, & ont été regardés comme leurs poux.

RICINOÏDE. *Voyez à l'article* RICIN.

RIDENNE. *Voyez* CHIPEAU.

RIEBLE. *Voyez* GRATERON.

RIGOLE, *Rivulus*. On donne ce nom à un petit canal d'eau que l'on tire de la riviere qui borde un pré : cette sorte de saignée, dont la Nature fait quelquefois tous les frais, est utile pour arroser les herbages des prairies. *Voyez* ce mot.

RILLOURS. *Voyez au mot* OUANDERON.

RIMA ou FRUIT A PAIN. *Voyez* ARBRE DU PAIN.

RIS, RIZ ou RYZ, *Oryza*. Plante qui ressemble à quelques égards aux fromens, & que l'on cultive dans les pays chauds aux lieux humides & marécageux. Sa racine est comme celle du froment, elle pousse des tiges ou tuyaux à la hauteur de trois ou quatre pieds, cannelés, plus gros & plus fermes que ceux du blé ou de l'orge, noués d'espace en espace : ses feuilles sont oblongues, arundinacées, charnues, assez semblables à celles du poireau; la graine est aplatie & couronnée d'une membrane courte, avec deux oreillettes latérales & barbues; ses fleurs qui sont hermaphrodites naissent en ses sommités, de couleur purpurine, & forment des panicules comme celles du millet ou du panis. On remarque qu'il n'y a qu'une fleur dans chaque calice, six étamines, deux styles & deux stigmates en pinceau : à ces fleurs passées succedent des semences oblongues, blanches, demi-transparentes, dures, enfermées chacune dans une capsule jaunâtre, rude, cannelée, anguleuse, velue & armée d'une arête, le tout disposé alternativement le long des rameaux.

On fait avec la paille de *riz* de petites tresses qu'on emploie à la formation des chapeaux d'un usage ancien & commun en Italie & en Angleterre, & que depuis quelques années nos Dames du bel air portent en négligé paré.

On nous apporte la graine de *riz* seche des Indes Orientales, du Piémont, d'Espagne & de la Caroline. On doit choisir celui qui n'a pas l'odeur de poudre : celui du Piémont est plus court, plus gros & moins blanc que celui de la Caroline, mais il est de meilleur goût & plus nourrissant.

La graine du *riz* est l'une des nourritures les plus usitées dans le Levant,

d'où cette plante a été apportée en Grece & en Italie. Le *riz* aime tant l'humidité qu'il croît dans l'eau même. Dans l'Isle de Ceylan & dans toute l'Asie, après avoir foui ou labouré la terre, on y pratique des réservoirs d'eau de puits ou de pluie pour l'arroser tous les jours, & ces inondations perpétuelles amollissent tellement le terrain, qui est déjà très-humide & très-gras par lui-même, que les Cultivateurs s'y mettent à l'eau jusqu'à mi-jambe. Quand le temps de la moisson approche on laisse dessécher le terrain; alors les moissonneurs y entrent & coupent le *riz*; on en fait des tas dans le milieu des champs, & on les fait piler par des bœufs ou des buffles qui tiennent lieu de batteurs, suivant l'ancien usage des Orientaux, rappelé dans ce passage de l'Ecriture, *Non alligabis os bovi trituranti*. Les Asiatiques mettent leur *riz* tout vanné en sacs, qu'ils portent dans de grands vases de terre cuite, qu'ils appellent *puits*, ou dans des paniers couverts & bien fermés, pour le garantir des rats & insectes. *Porta* dit qu'on seme une grande quantité de *riz* dans les plaines humides du territoire de Salerne, où les habitans l'arrosent aussi au moyen des canaux & des rigoles qu'ils tirent des rivieres au besoin, autrement le *riz* n'y viendroit point, ou ne rapporteroit point de graines; de sorte, disent les *Continuateurs de la Matiere Médicale*, qu'il est surprenant qu'un grain si sec, demande un terrain si humide, & qu'une terre marécageuse produise un grain si alimenteux, d'un goût exquis & d'une nourriture aussi saine que seche. Il ne mûrit qu'à force de soleil, & la récolte ne s'en fait que vers l'équinoxe d'automne. C'est là sans doute pourquoi il ne sauroit venir dans les pays du Nord, où une humidité surabondante n'est point secondée par la chaleur du climat (*a*).

De toutes les plantes transportées de l'Ancien Continent dans le Nouveau Monde, le *riz* est celle qui y a le mieux réussi, parce que l'air y est très-humide, & la surface de la terre couverte d'une couche très-épaisse de débris d'animaux & de végétaux. Lors des premiers établissemens des Européens dans ce Nouveau Continent, des lits de feuilles d'arbres, entassées à la hauteur de

(*a*) M. *de Haller* dit que M. *Poivre* a découvert en Cochinchine une espece de *riz* qui ne demande pas de l'eau, & qui croît sur les hauteurs. Il est surprenant, dit M. *Bourgeois*, qu'on n'ait pas encore pu se procurer en Europe de cette espece de *riz* qui croît sur les terrains secs & froids : on en pourroit semer dans presque tous les pays; on suppléeroit par-là à la disette du blé, & ce seroit une nouvelle source de richesses pour l'Agriculture. Il paroît même vraisemblable que cette espece de *riz* qui croît sur les montagnes de la Cochinchine, où il gele souvent pendant l'hiver, & qu'on seme à la fin de Décembre ou de Janvier, pourroit réussir dans plusieurs provinces de France, & même dans quelques endroits de la Suisse, en le semant au commencement du printemps, dès que les grands froids seroient passés.

quatre à cinq pieds y entretenoient une humidité & une putréfaction mortelles; les lits inférieurs se corrompoient à mesure qu'il s'en formoit de nouveaux à la surface. On couvrit de cendres la terre pour la fertiliser, elle produisit & produit encore d'une maniere surprenante.

Les Chinois divisent le *riz* en deux especes; l'une est barbue (en *riz* à barbe longue, ou à barbe plus courte); l'autre espece est sans barbe, & elle varie dans la configuration de ses grains; les uns sont longs, pointus, plats ou ronds; leur couleur varie encore; l'un est tout-à-fait blanc, l'autre un peu jaunâtre, celui-ci un peu plus ou moins rouge. On y cultive aussi une espece de *riz* d'une odeur agréable, qui n'est consommé que par les personnes riches, parce qu'il est rare & qu'il rapporte peu.

Quelques Cultivateurs avant de semer le *riz* le mettent dans un sac de paille & le trempent ainsi quelques jours dans l'eau jusqu'à ce qu'il commence à germer, alors on le seme dans une portion de terre où il reste environ trente jours, jusqu'à ce qu'il ait poussé sa tige à la hauteur de deux ou trois pouces; on le transplante ensuite de cette espece de pépiniere dans les champs; mais il faut que la saison ne soit ni trop seche ni trop pluvieuse : cependant cette opération ne peut pas être trop long-temps différée, parce que la tige de cette plante devient trop forte. Le *riz* ainsi semé en pépiniere dans l'espace d'un arpent, suffit pour en replanter vingt-cinq. Quelques jours après que le *riz* est planté, on arrache avec soin les herbes parasites, & on chausse le pied; on ne connoît que deux ou trois especes d'herbes qui croissent parmi le *riz*; elles l'énerveroient totalement, si on ne prenoit la précaution de les détruire.

Certains vents & les vers ne sont pas les seuls ennemis du *riz*, il s'éleve souvent, lorsque les épis sont bien formés, des *ardens* qui courent la nuit sur les épis & qui les sechent : le peuple les appelle le *feu du démon*. Ce feu ne court que la nuit, & ne s'éleve qu'à la hauteur de deux ou trois pieds de terre : ces effets ne seroient-ils pas produits par un fluide électrique abondant?

On pourroit faire de fort bon pain avec la farine de *riz*, & même il remplace cet aliment dans les Indes, où on le prépare de diverses manieres; non-seulement les Indiens en forment des gâteaux & de la bouillie, ils en tirent encore par la distillation une liqueur spiritueuse qu'ils appellent *aracle* ou *arak*, Voyez *ce dernier mot*, & qu'ils chargent ensuite de sucre & de divers aromates: cette boisson les enivre plus promptement que ne pourroit faire le vin le plus fort; enfin une légere décoction de *riz* dans l'eau fait parmi eux la base ou le véhicule le plus usité pour la plupart des médicamens.

Les Anciens comptoient le *riz* parmi les alimens de légere substance & faciles à digérer : la bouillie de *riz* fut le premier & même l'unique aliment des Romains dans l'enfance de leur Monarchie. Dans les libations & les offrandes prescrites par *Numa*, les tartes de *riz* étoient préférées. « Si, ayant les mains pures, vous vous approchez des autels, dit *Horace*, *lib. III*, *Od. XXIII*; il n'est point de victime plus efficace pour fléchir les Dieux irrités, qu'une offrande religieuse de *riz* assaisonné d'un peu de sel ». Mais le *riz*, pour être digne de la majesté des Dieux, devoit être mondé. C'est une opinion si répandue dans le public, que le *riz* engraisse, que les femmes maigres, à la Cour & à la Ville, en usent fréquemment, le prenant sur-tout avec du lait & beaucoup de sucre ; nous avons même l'exemple de plusieurs nations qui en font leur nourriture ordinaire depuis quantité de siecles : on convient seulement que le *riz* resserre un peu, & que dans certaines circonstances il pese un peu sur l'estomac.

On fait usage en France du *riz*, en le faisant cuire dans le bouillon, qu'il blanchit sans lui donner de mauvais goût : on en fait de la panade, de la bouillie, une espece de crême. Quoique ce soit un aliment bon pour toutes sortes de personnes, il convient singuliérement aux personnes épuisées par des hémorragies, &c., aux femmes qui ont souffert des pertes excessives, aux pulmoniques & aux étiques : il adoucit l'âcreté du sang, modere le cours de ventre. On fait une eau ou une décoction de *riz* qui est pectorale & astringente.

RITBOK ou BOUC DES ROSEAUX. C'est une *gazelle* dont l'espece paroît voisine de celle du *nagor*. Voyez *ce mot*.

RIVAGE, *Littus*. C'est la lisiere ou le bord de la terre habitable qui touche les mers. La *rive*, *Ripa*, est la lisiere qui borde les fleuves de part & d'autre. La *rade*, *Statio*, est tout endroit où les vaisseaux peuvent aborder à terre, & rester à l'ancre avec quelque sureté, comme dans un havre ou port. La *plage*, *Plagia*, est la partie du rivage qui s'étend sans profondeur vers la grande mer ; la *plage* n'offre ni *rade* ni *port*, ni aucun *cap* apparent où les vaisseaux puissent se mettre à l'abri.

RIVIERE. *Voyez au mot* FONTAINE.

RIZOLITES. Nom donné aux racines d'*arbres* pétrifiées. *Voyez à l'article* PÉTRIFICATION.

ROBERT-LE-DIABLE. C'est le papillon *double C*. Voyez *ce mot*.

ROBLOT. C'est en quelques endroits le nom des petits *maquereaux*.

ROBRE ou ROUVRE. *Voyez à l'article* CHÊNE.

ROC,

ROC, *Rupes.* Des Naturalistes donnent le nom de *roc vif*, tantôt aux masses de quartz, & tantôt à celles de granite. *Voyez ces mots.* On trouve à l'*article* ROCHER l'histoire du *roc tremblant.*

ROCAMBOLE. Nom donné à la graine de l'*ail.* C'est l'*ail-poireau :* elle excite l'appétit aux dépens de l'odorat, qui en général en est blessé. *Voyez l'article* AIL.

ROCHAU. *Voyez* MERLOT.

ROCHER, *Scopulus.* C'est un amas de pierres, élevé ou sur le bord de la mer, ou dans une plaine, ou même dans des vallées, dans des forêts, dans des Iles, &c. L'on fait mention du *rocher* de l'Isle de Saint-Michel, dans la Manche; c'est en quelque sorte un bloc énorme de *granite.* La fameuse pierre Nantoise sur laquelle les enfans dansent à Nantes, est aussi une espece de *granite.* Les *roches* de la forêt de Fontainebleau sont de *grès.* Voyez *au mot* ROCHES.

Au lieu nommé la Roquette, à une lieue de Castres en Languedoc, on voit le fameux roc ou *rocher qui tremble.* Cette singularité attire l'attention des Voyageurs, & intéressa en 1718 la curiosité de S. A. R. M. le *Duc d'Orléans*, alors Régent de ce Royaume. Voici en quoi consiste cette merveille si frappante. Le *rocher tremblant* est d'une forme ovoïde ; il est situé près du faîte & sur le penchant d'une montagne : il est placé sur le bord d'un *rocher* beaucoup plus gros, qui est incliné d'environ six pouces. La plus grande circonférence du *rocher tremblant* est de vingt-six pieds, sa hauteur est de onze pieds, on l'estime du poids de plus de six cents quintaux : il porte sur le petit bout, & n'a presque d'autre point d'appui qu'une ligne qui va du Levant au Couchant. Ce *rocher* se meut visiblement lorsqu'une certaine force, telle que celle d'un homme, lui est appliquée du Midi au Nord ; ensuite on peut conserver au rocher ses balancemens & ses vibrations par une action très-légere : mais ce qui est singulier, c'est qu'il ne tremble pas plus sensiblement quand on y ajoute un plus grand nombre de forces ; ses balancemens vont toujours du Septentrion au Midi, dans une direction perpendiculaire à la coupe de la pente du *rocher* sur lequel il est assis. M. *Marcorelle*, de l'Académie de Toulouse, assigne la cause de ce tremblement aux parties élastiques du *rocher* détendues par le mouvement, & l'explication qu'il en donne est une vraie démonstration mathématique, fondée sur des axiomes. Au reste ce *roc* n'est pas le seul qui ait eu la propriété de trembler. *Pline* parle d'un *rocher* semblable situé près d'Harpan, ville de la Carie dans l'Asie mineure. On connoît encore la *pierre branlante* du Mont Pilat dans le Canton de Lucerne, & la *roche branlante* graniteuse

d'Huelgouet en Baſſe Bretagne, qui, ſuivant M. *Monnet*, eſt de vingt-un pieds de longueur, ſept de hauteur & huit de largeur : ſon poids eſt de deux cent dix-neuf mille neuf cent douze livres, & il a onze cent ſoixante pieds cubes de matiere. Toutes ces pierres branlantes doivent ſans doute leur effet à la même cauſe que le *rocher tremblant* du Languedoc. Tout le monde a entendu parler du pilier ou arc-boutant tremblant de l'Egliſe de *Saint Nicaiſe* de Rheims, qui en 1717 attira l'attention du *Czar Pierre I.*

ROCHER ou MUREX, ſont en Conchyliologie deux termes ſynonymes, dont on ſe ſert pour exprimer une famille entiere de coquilles univalves, parmi leſquelles il en eſt à qui l'on a donné des noms particuliers, fondés pour la plupart ſur leur figure ou ſur quelques attributs ſuperficiels ; tels ſont, par exemple, le *hériſſon*, le *ſcorpion*, le *bois veiné*, l'*araignée*, la *muſique*, le *caſque*, &c. *Voyez le mot* MUREX.

ROCHERAYE. *Voyez* PIGEON BISET.

ROCHES, *Saxa.* Les Lithologiſtes expriment par ce nom des pierres rarement ſimples, qui le plus communément ſont formées par l'aſſemblage de deux, de trois pierres, ou même davantage, leſquelles ſont de différentes duretés, de diverſes couleurs & propriétés ; ces pierres n'ont d'autres différences entre elles que celle qu'y met la nature des parties qui y dominent. Elles ont en général l'extérieur & l'intérieur tout diſſemblables ; les unes ſont écailleuſes, feuilletées, d'autres grénelées, elles ne paroiſſent que rarement unies & liſſes : elles ſont communément opaques, donnent ſouvent des étincelles, étant frappées par le briquet, &c. Tantôt on les trouve par couches ou filons, ſouvent en roches entieres dans les montagnes, comme on peut le voir en Dalécarlie & autres endroits de Suede, & en Allemagne près de Freyberg. En Sibérie on trouve, dans un canton, de petites montagnes hautes de douze ou quinze toiſes, arrondies comme des colonnes, d'autres équarries comme des pans de mur, toutes perpendiculaires, & cela pendant l'eſpace de ſept à huit lieues : ce ſont autant de parties de rochers compoſés de grès, de marbre, ou plutôt de jaſpes veinés & de pierres de différentes couleurs. En général les pierres de *roche* ſimples & ſcintillantes ne ſont iſolées qu'accidentellement ; on ne trouve dans leur intérieur aucun veſtige de pétrification, ni de matieres étrangeres au regne minéral, pas même à la claſſe des pierres : c'eſt ce qui a déterminé quelques Naturaliſtes à regarder les pierres de ce genre comme anciennes, primitives & de toute antiquité.

La plupart des pierres compriſes dans l'ordre des *Roches* ſurcompoſées, ſont

désignées dans les Auteurs sous les noms de *pierre bleue* ou *lapis lazuli*, de *porphyre* & de *granite*; il y a celle composée de *pierres roulées*, ou de fragmens de diverses especes de pierres, tels sont les *poudingues*: quelques-uns y rangent aussi le *jaspe*, que nous soupçonnons maintenant être, ainsi que le *caillou d'Egypte*, une sorte de *petro-silex*; Voyez *ces mots*. On voit, par ce qui vient d'être dit, que les *roches* varient en propriétés, suivant l'espece de pierre qui entre dans leur composition.

Indépendamment des *roches* que nous venons de citer en exemple, on distingue des pierres de *roche* plus ou moins grossieres & mélangées, qui sont opaques & sablonneuses, quelquefois verdâtres ou remplies de *mica*: on les désigne par la matiere qui y domine, ce qui fait dire *roche micacée*; s'il y a du spath, on dira *roche spatheuse*; si c'est du quartz, *roche quartzeuse*; si c'est du sable, *roche sablonneuse*: il y a aussi la *roche schisteuse*, la *roche* composée de *schorl* & de *quartz*, la *roche de schiste* graniteux, la *roche pyriteuse*: si la pierre est simple & à tissu de corne plus ou moins opaque, c'est la *roche de jaspe* ou *d'agate jaspée*, & il y en a de toutes les couleurs dans les montagnes à filons, &c. Il nous est impossible de détailler ici le nombre des variétés de pierres de *roches*, d'après ce que nous en avons vu en litholisant sur toutes les montagnes qui bordent le Rhin depuis le Mont Saint-Gothard jusqu'à Cologne, ainsi que sur le Mont Jura, les Alpes, les Pyrenées, &c. Elles changent accidentellement dans une montagne. (Consultez notre *Minéralogie*, *genre 31*, *p. 425*, *vol. I*, *Edit. II.*) Tout ce que nous pouvons dire ici, c'est qu'en général les *roches* sont ordinairement les parties constituantes des montagnes en chaînes; qu'il y en a de simples & de composées. Les Mineurs disent aussi qu'il y en a de sauvages, dans lesquelles l'ordre des assises ou des matieres qui les composent est totalement dérangé. *Voyez* FILONS, & *l'*observation qui est à la fin de l'*article suivant*.

On vient d'ouvrir à Paris le Magasin ou Dépôt des Ouvrages en *roches*, composées de *granits*, *granitelles*, *jaspes*, *serpentins* & *porphyres*, exécutés à la Manufacture privilégiée du Roi établie à Remiremont en Lorraine. Ces Ouvrages mettront le Public à portée de juger de la beauté des matieres; on a fait choix des formes les plus pures, puisées dans l'antique; on y a adapté quelques garnitures en bronze doré, simples, mais de bon goût & du plus grand fini pour l'exécution. Ces mêmes matieres peuvent s'employer à tous ouvrages de Marbreries, dans les monumens publics, dans les bâtimens particuliers. On voit près de la principale porte d'entrée dans l'Eglise de Notre-Dame de Paris, deux bénitiers de ces matieres, exécutés dans cette Manufacture. On n'ignore pas combien les *granits* & les *porphyres* l'emportent sur les *marbres* même les

plus beaux d'Italie & de France ; ceux-ci sont infiniment moins durs que les *granits* de Remiremont, qui égalent en ce point & pour la beauté des couleurs, ceux que l'on a employés aux monumens de Rome. On trouve dans ce Dépôt des vases de toutes formes, des colonnes, des gaînes, des piédouches pour bustes, des pots à tabac, des cheminées, des dessus de poêles, même des poêles entiers, des tables & du carrelage pour les bâtimens, & des mortiers. On assure que le prix n'excédera souvent pas celui de certains *marbres*, sur lesquels ces matieres ont l'avantage de résister à un grand feu, d'être insolubles par les acides, de résister aux chocs les plus violens qui brisent les *marbres*, & de garder toujours un poli inaltérable. A l'égard des variétés dans les couleurs, elles sont presque aussi nombreuses que dans les marbres, & toutes les couleurs en sont franches, décidées, tranchantes. *Voyez les articles* GRANITE, JASPE, PORPHYRE.

ROCHE DE CORNE, *Corneus*. Les Naturalistes Allemands donnent ce nom à une pierre dure, réfractaire, ressemblante un peu à l'ongle des quadrupedes, & qui se trouve dans les montagnes à filons presque perpendiculaires. Les Naturalistes François n'ont pas encore une connoissance bien certaine de la nature & de l'origine de cette sorte de pierre : celle que M. *Bernard de Jussieu* a reçue de Suede, sous le nom de *Corneus fissilis durior Wallerii*, ressemble parfaitement à de la *lave* ou à une espece de *basalte*. On distingue trois sortes de *roches de corne :* 1.° Celle à *écorce molle ;* M. *Vallerius* dit qu'elle est couverte comme d'une espece d'enveloppe courbée, qui ressemble à du cuir brun : elle est aussi peu compacte que la pierre ollaire tendre. La deuxieme est à *écorce dure ;* elle est noire & ressemble au sabot d'un cheval, elle se durcit au feu : tantôt elle est luisante & tantôt grénelée. La troisieme est *feuilletée ;* sa couleur est noirâtre ou rougeâtre ; ses feuillets sont posés perpendiculairement sur leur tranchant : il y en a de tendre qui peut servir à tracer des lignes, & d'autre assez solide pour être employée à couvrir des maisons ; elles jaunissent beaucoup dans le feu. Au reste il paroît que les Ouvriers des mines donnent indifféremment le nom de *roche de corne* au roc vif & dur qui enveloppe souvent les filons des mines. La *roche de corne* cristallisée verte de l'Isle d'Utoë sur les côtes de Sudermanie, est le *schorl* des Suédois ; *Voyez* SCHORL. En consultant le premier volume de notre *Minéralogie*, *II.e Edition*, on y verra plusieurs discussions sur la *roche de corne*. Quant à la *pierre de corne*, strictement dite, *Voyez* PIERRE DE CORNE.

Ayant examiné de nouveau toutes les pierres que l'on appelle *roches* & *roches de corne*, lesquelles composent en partie les montagnes des Pyrenées, la

chaîne d'Alais en Languedoc, &c. nous avons reconnu que les premieres sont des especes de *quartz* en masses énormes, sans mélange, & de figure indéterminée, qui paroissent n'avoir point eu part aux révolutions terrestres, par conséquent formées de toute antiquité; tandis que les *roches de corne* feuilletées qui forment des especes de filons qui peuvent se diviser en lames, & qui servent de *salband*, c'est-à-dire d'encroûtement aux pierres précédentes, doivent être regardées comme de nouvelles pierres formées successivement dans les interstices des masses précédentes; interstices produits lors d'une très-grande catastrophe. Au reste les *rochers* ont été formés humides & se sont fendus en se séchant: si la division ou l'écartement de ces *roches* a été perpendiculaire ou oblique, la *roche de corne* feuilletée doit s'y trouver dans cette position, & c'est en effet ce qu'on observe. Les *roches spatheuses*, le *granite*, le *porphyre*, la *roche sablonneuse*, la *roche micacée*, & généralement toutes les pierres de *roches composées* doivent être regardées comme accidentelles, de nouvelle création, c'est-à-dire qu'elles appartiennent à la nouvelle terre, & l'on ne doit pas être étonné de trouver quelquefois dans ces dernieres *roches* des especes de corps organisés; mais ce ne sera que dans les parties prises sur le flanc des montagnes primitives, qui souvent sont arrachées, exportées & déposées dans le lit des fleuves, ou dans la masse de quelques montagnes secondaires. *Voyez à l'article* TERRE.

ROCHIER, *Litho-falco.* Quelques-uns l'appellent *faucon de roche.* On lui a donné ces noms, parce qu'il fait son nid dans les trous des *rochers.* Cet oiseau n'est pas tout-à-fait si gros que la *cresserelle;* sa longueur est d'un peu plus d'un pied; l'iris, la peau nue qui couvre le bec, les pieds & les jambes sont jaunes; le plumage supérieur est cendré; il y a une ligne noirâtre longitudinale sur le milieu des plumes de la tête; la tige des plumes est noirâtre; la gorge, le devant du cou sont couverts de plumes blanches, avec un trait longitudinal brun au milieu de chaque plume: le derriere du cou, les côtés, les cuisses & le reste du plumage de dessous le corps sont noirâtres; les grandes pennes de l'aile, brunes; les moyennes, cendrées; les unes & les autres, rayées transversalement de blanc du côté intérieur. M. *Mauduyt* observe que toutes les pennes de l'aile sont échancrées, ce qui réduit le *rochier* à la classe des *Oiseaux de bas-vol:* la queue est cendrée, noirâtre par le bout & terminée de blanc.

M. *de Buffon* rapporte au *rochier* le *faucon de montagne cendré*, de M. *Brisson*, qui est le *Falconis montani secundum genus* d'Aldrovande, & que M. *Brisson* regarde comme une variété du *faucon de montagne:* il est plus grand que le

rochier; le bec eſt noir, ainſi que les ongles; les jambes & les pieds ſont jaunes : la gorge, le cou & tout le plumage ſupérieur ſont d'un cendré bleuâtre ; le reſte de l'inférieur & les côtés ſont d'un blanc luiſant; les ſix premieres pennes de l'aile ſont noires ; toutes les autres ſont cendrées & terminées de noir; les huit pennes intermédiaires de la queue ſont d'un cendré clair, & les deux extrémités de chaque côté ſont blanches.

ROCOURT ou ROCOU. *Voyez* ROUCOU.

ROGNON. Quelques-uns donnent ce nom aux teſticules & aux reins des animaux.

ROGUE. *Voyez* RAVE DE POISSON.

ROI DES PAPILLONS NACRÉS. Nom donné à un papillon qui ne paroît qu'une fois l'année dans les mois de Juillet & Août : il fait ſa réſidence ordinaire dans les bois & les prairies qui en ſont voiſines; il habite auſſi les jardins : il eſt plus nombreux dans certains cantons que dans d'autres. Ce papillon vole avec rapidité & en agitant continuellement ſes ailes; il eſt d'un naturel farouche; on l'approche difficilement : ſes ailes ſont fauves, tiquetées de noir, communément ornées en deſſous de vingt-deux taches argentées. C'eſt la beauté des taches brillantes de couleur de perles dont ſes ailes ſont parées, qui lui a fait donner le beau nom qu'il porte; on l'appelle auſſi le *grand nacré*. Il eſt, dit M. *Deleuze*, de ceux qui ne marchent que ſur quatre pieds; les taches argentées ne ſe trouvent guere qu'au revers des ailes inférieures : la forme des ailes eſt plus arrondie dans le mâle que dans la femelle, ſa couleur eſt auſſi plus vive; les taches noires & alongées qui ſont près du bord des ailes ſupérieures reſſemblent ſouvent à des chiffres Arabes; les ailes des femelles ſont plus larges & plus carrées. La chenille de ce papillon paroît en Juin ſur la plante appelée *penſée*. Son corps qui eſt d'un fond noirâtre, eſt orné de chaque côté de huit taches rouſſes & d'une ligne blanche, rougeâtre ſur le dos : les trois premiers anneaux & les deux derniers portent chacun quatre épines, & les autres chacun ſix, en tout cinquante-ſept épines, leſquelles ſont garnies tout autour de poils ou pointes très-fines; celles qui ſont ſur le premier anneau ſont diſpoſées vers la tête. Sa chryſalide eſt angulaire, nue & ſuſpendue par la queue; elle eſt de couleur rouſſe, ondée de pluſieurs nuances brunes foncées : les deux pointes de la tête ſont arrondies, & les éminences ſur les côtés ſont peu ſenſibles. *Voyez* maintenant *à l'article* PRINCE DES NACRÉS, ce qui eſt dit du *petit nacré*.

ROI-BEDELET, ROI-BERTAUT, ROI-BOUTI, ROI DE FROIDURE. *Voyez* TROGLODYTE *à l'article* ROITELET ORDINAIRE.

ROI, ou plutôt REINE DES ABEILLES. C'est la femelle pondeuse de cette sorte de mouches. *Voyez l'article* ABEILLE.

ROI DES CAILLES. *Voyez* RALE DE TERRE.

ROI DES CORBEAUX, de *Tournefort*, *Avis Persica*, *pavoni congener*. Il est étonnant que *Tournefort* ait regardé cet oiseau comme un *corbeau*. On peut le regarder avec M. *de Montbeillard*, qui en juge d'après un dessin de la Bibliotheque du Roi dans lequel il est représenté, comme appartenant par la richesse de ses couleurs, par sa belle aigrette, par la briéveté de ses ailes, par la forme de son bec, au genre du *paon*, plutôt qu'à celui du *corbeau* ; & ce sentiment est confirmé par la dénomination latine rapportée ci-dessus & écrite au bas du dessin.

ROI DES FOURMILIERS. Cet oiseau, de la section de ceux auxquels M. *de Buffon* a donné le nom de *Fourmiliers*, (Voyez *ce mot*,) differe de ceux-ci, parce qu'il est plus grand, que son bec est plus épais & un peu convexe en dessus & en dessous, que ses pieds sont beaucoup plus longs, & que la partie inférieure des cuisses offre une zone fort étroite dégarnie de plumes : on ne le voit presque jamais en troupe & il va très-rarement par paires ; & comme il est presque toujours seul parmi les autres *fourmiliers* qui sont en nombre, on lui a donné le nom de *roi des fourmiliers*. M. *Sonnini* dit qu'il se tient presque toujours à terre, qu'il est moins vif que les autres oiseaux de la même section, qu'il se nourrit comme eux d'insectes & sur-tout de fourmis, que sa femelle est comme dans les autres *fourmiliers* plus grosse que le mâle. M. *Mauduyt* présume que le nom de *roi des fourmiliers* ne convient à cet oiseau qu'autant qu'on le considere relativement à ses habitudes, & qu'il est non-seulement d'une espece, mais encore d'un genre isolé dans l'ordre méthodique, qui seroit entre le 72.e genre & le 73.e de M. *Brisson* ; car il approche beaucoup par ses caracteres, dit M. *Mauduyt*, de la *perdrix de mer*, & il en differe en ce qu'il a le bec moins convexe en dessus & qu'il l'a aussi convexe en dessous.

Le *roi des fourmiliers* se trouve à la Guiane où il n'est pas bien commun : du bout du bec à celui de la queue, il a sept pouces & demi de longueur ; le bec est long de quatorze lignes, épais de cinq à sa base, un peu crochu à la pointe supérieure ; les deux mandibules sont légérement comprimées sur les côtés ; le bec est brun, ainsi que les pieds qui ont deux pouces de long : le plumage

supérieur est d'un roux-brun, varié de nuances, les unes noirâtres; les autres d'un brun clair; le plumage inférieur est brunâtre sur le devant & nué de blanchâtre; celui de l'arriere du corps est d'un blanc nué de roussâtre.

ROI DES GOBE-MOUCHES. C'est le *tyran huppé* de Cayenne. *Voyez à l'article* TYRAN.

ROI DES HARENGS, *Chimæra*, Linn. Nom d'un genre de *poissons à nageoires cartilagineuses*, avec un évent divisé en quatre parties sous le cou. Il y en a deux especes.

1.° Le *roi des harengs* du Nord ou *ramart*, *renard marin* par quelques-uns; *Chimæra* (*monstrosa*) *rostro subtùs plicis pertusis*, Linn.; *Squalus caudâ longiore quàm ipsum corpus*, Arted.; *Galeus acanthias*, *Clusii exoticus*, Willughb.; *Vulpecula*, Strœm.; *Alopecias*, Oppian.; *Simia marina*, Belon: en Angleterre, *Sea Fox or Ape*. *Linnæus* dit que ce poisson se trouve dans la mer Atlantique, qu'il ne paroît que la nuit, & qu'il vit de coquillages. Selon *Artedi*, il ne se trouve que dans la Méditerranée. Il a beaucoup de ressemblance avec les *chiens de mer*; mais dans ceux-ci les évents ou ouvertures des ouïes sont, dit M. *Broussonnet*, au nombre de sept, & jamais au-dessous de quatre; au lieu que les poissons cartilagineux, tels que les *esturgeons* & ceux que *Linnæus* a compris sous le nom de *chimæra*, n'en ont qu'un. *Willughby* décrit un de ces poissons pris en 1601 dans l'Océan Septentrional, par des pêcheurs qui alloient à la pêche des *harengs*; son corps étoit long d'environ trois pieds, & un pied de circonférence au milieu du corps; sa couleur étoit cendrée obscure, avec des teintes de blanc éclatant, (Selon *Linnæus*, la couleur de ce poisson est jaunâtre): la peau est lisse; le museau, large, terminé en pointe obtuse; les yeux sont grands & d'une teinte nébuleuse; l'ouverture de la gueule est médiocre & située dans la partie inférieure de la tête; les mâchoires sont terminées en angle obtus, à peu près comme celles du singe; à chacune d'elles sont quatre dents creusées par des sillons qui semblent en multiplier le nombre, (*Linnæus* dit que la mâchoire supérieure est garnie de deux dents incisives & de deux molaires, relevées par trois côtés; la mâchoire inférieure a deux petites lames osseuses): chaque côté offre un seul trou pour les ouïes: la premiere nageoire dorsale est longue d'environ quatre pouces, & porte une épine très-aiguë, longue de six pouces, large & creuse à sa base: la seconde nageoire dorsale est très-prolongée, presque jusqu'au bout de la queue; cette derniere partie se termine à peu près comme la queue d'un rat: les nageoires pectorales sont longues de neuf pouces; deux autres nageoires sont placées aux deux côtés de l'anus

l'anus & longues de quatre pouces. *Linnæus* obſerve que la queue eſt plus longue que la moitié du corps, & reſſemble à une lance par ſa forme ; elle eſt garnie par deſſous d'une eſpece de nageoire & terminée comme par un fil. Ce dernier Auteur dit que le mâle a ſur le ſommet de la tête un barbillon très-court, dont le ſommet eſt en forme de pinceau & entouré de petits aiguillons ; au devant de l'anus & ſur le ventre, ſont deux pédicules très-courts, ſemblables à de petits ongles.

2.° Le *roi des harengs* du Sud, *Chimæra* (Callorynchus) *roſtro ſubtùs labro inflexo, lævi*, Linn. ; *Peje gallo*, Freſier. Cette eſpece ſe trouve dans la mer voiſine du Chili. L'individu obſervé par *Gronovius* avoit environ neuf pouces & demi de longueur. Son muſeau eſt compoſé de deux membranes, l'une, qui eſt un prolongement de la peau de la tête, eſt longue de ſept lignes, large dès ſon origine, & va toujours en augmentant de largeur, en même temps qu'elle s'aplatit ; elle offre en deſſous un grand nombre de trous : l'autre membrane eſt attachée au bout de la précédente, avec laquelle elle fait un angle ſaillant ; elle a la forme d'un cœur renverſé : la tête, qui eſt auſſi large & auſſi épaiſſe que le corps, eſt inclinée depuis le dos juſqu'au muſeau, couverte d'une peau lâche, avec des lignes en ſutures ; la gueule eſt ſituée ſous le muſeau, ſon ouverture eſt étroite ; les levres ſont charnues, celle d'en bas, qui eſt la plus ample, couvre celle d'en haut, lorſque le poiſſon tient la gueule fermée : les mâchoires ont au lieu de dents des tubercules âpres au toucher ; le trou de chaque narine offre en ſon milieu une valvule membraneuſe & pyramidale ; les yeux ſont ſitués ſur le haut des côtés de la tête, ovales, & leurs iris ſont argentés ; les prunelles ſont auſſi ovales, mais leur grand diametre eſt dans une direction oppoſée à celui des yeux : les opercules des ouïes ſont fermés ſur les côtés & n'ont qu'une petite ouverture ſituée au bas de la tête ; le tronc eſt aplati par les côtés, liſſe & dénué d'écailles : ſa couleur eſt argentée, avec des reflets dorés vers le dos ; la partie antérieure du dos eſt un peu ſurbaiſſée, & garnie avant & après la premiere nageoire dorſale d'une rangée de très-petits aiguillons : le ventre eſt large & plat ; les lignes latérales ſont un peu convexes : la premiere nageoire dorſale eſt garnie de rayons cartilagineux, mais dont le premier eſt oſſeux, aigu & dentelé en arriere ; la ſeconde dorſale eſt triangulaire comme la premiere, mais plus longue & moins élevée ; les pectorales ſont aſſez étendues & ſituées au bas des côtés ; les abdominales s'inſerent auprès de l'ouverture de l'anus ; la nageoire de l'anus manque dans cette eſpece ; celle de la queue eſt partagée en deux lobes, dont le ſupérieur eſt dix fois plus long, étroit & aigu par ſon extrémité ; l'inférieur eſt ovale. (*Encyclop. Méthod.*)

ROI DES MANUCODIATS ou ROI DES OISEAUX DE PARADIS. *Voyez au mot* OISEAU DE PARADIS.

ROI DES POISSONS. Nom donné au *roi des harengs* du Nord & à celui du Sud. *Voyez* ces mots. *Voyez* aussi l'*article* HARENG.

ROI DES ROUGETS. *Voyez* à la suite de l'*article* ROUGET.

ROI DES SAUMONS. *Voyez à l'article* SAUMON.

ROI DES SERPENS. *Seba* donne ce nom à un magnifique serpent de l'Isle de Java, appelé *lamanda* par quelques-uns.

ROI DES VAUTOURS. *Voyez* à la suite de l'*article* VAUTOUR.

ROÏOC ou FAUSSE RHUBARBE, *Morinda*, Linn.; *Phillyreastrum*, Vaillant, A. G. 1722; Hort. Mat. VII, 27; *Rojoc*, Plum. 26. Les racines de cette plante des Isles sous le Vent teignent en couleur fauve & jaune.

ROITELET, *Regulus*. C'est le nom que les Ornithologistes donnent à de petits oiseaux fort connus en Europe. Nous en décrirons deux especes principales; savoir, le *roitelet ordinaire*, & celui qui est *huppé*. Le premier de ces oiseaux est, suivant la méthode de M. *Brisson*, du genre XL; celui qui est *huppé*, du genre XLI.

1.° Le ROITELET ORDINAIRE ou le TROGLODYTE, *Regulus*, *dictus troglodytes*. Cet oiseau est après le *roitelet* proprement dit, dont on lui donne vulgairement & improprement le nom, le plus petit des oiseaux de nos climats; sa longueur depuis le bout du bec jusqu'à l'extrémité des pieds est presque de quatre pouces, & son envergure est de près de six: il a le dessus de la tête, du cou & le dos d'un bai-brun; le croupion & la queue sont plus bais; les joues sont tachetées de blanc-roussâtre; les ailes & la queue, bigarrées par des lignes noirâtres & transversales; la gorge est d'un jaune pâle; le milieu de la poitrine, blanchâtre, les côtés sont tachetés ou rayés de noirâtre; le bas-ventre & les cuisses sont d'un brun-roux & rayés de brun pur; le bout des ailes & de la queue est rayé ou pointillé de brun-blanchâtre; le bec est long d'un demi-pouce, menu, noirâtre en dessus & brun en dessous; l'iris, couleur de noisette; les pieds & les ongles sont de couleur brune; le doigt & l'ongle de derriere, fort longs: la queue est composée de douze plumes peu longues & obtuses à l'extrémité.

Ce *roitelet commun* grimpe à travers les haies & les trous des fossés & des vieilles murailles. Comme ses ailes sont fort concaves, il ne plane pas, il fait de courtes volées & vole bas: il a coutume de bâtir son nid le long des murs

ruinés, recouverts de lierres ou de pampres ſauvages, ſur le derriere des maiſons ou des étables couvertes de paille, mais le plus ſouvent ſur les troncs & les vieilles ſouches, dans les bois & dans les haies près de terre ; il le conſtruit de beaucoup de mouſſe en dehors, de coton, de laine, de plumes & de crin en dedans, le tout entrelacé avec des fils d'araignée, il donne à ſon nid la forme d'un œuf dreſſé ſur un de ſes bouts, & ſe ménage une petite entrée ſur le côté, par laquelle il entre & ſort. La ponte de ſa femelle qui ſe fait au commencement de Mai, eſt de neuf à dix œufs & même plus : ces œufs ſont gros comme des pois chiches, & la coque eſt d'un blanc terne, avec une zone de points rougeâtres au gros bout ; l'incubation dure douze jours à peu près : les petits éclosent les yeux fermés, mais cet aveuglement n'eſt pas de longue durée. Le pere & la mere font continuellement de petits voyages pour leur chercher & donner la picorée. Au bout de ſeize jours ou environ ces petits qui trottoient déjà ſur la mouſſe & les buiſſons, s'envolent dans les lieux voiſins de leur naiſſance ; là ils ſont encore quelque temps l'objet de la tendreſſe, de l'amour & des ſoins paternels : le développement total des plumes arrivé & leurs talens une fois décidés, ils vont chacun remplir le vœu de la Nature. La mouſſe dont les vieux bois ſont recouverts, établit une uniformité trompeuſe entre le local & l'extérieur du nid, & contribue à dérober ſa retraite à l'œil du berger, qui ne la cherche que pour lui enlever ſes nourriſſons.

Ce petit oiſeau aime à ſe tenir ſeul dans le canton qu'il a choiſi pour ſa demeure ; s'il trouve ſur ſes terres un de ſes ſemblables, principalement s'il eſt mâle, ils ſe battent l'un & l'autre, juſqu'à ce que l'un d'eux s'enfuie comme étant vaincu : il ſouffre plus volontiers le voiſinage d'une femelle de ſon eſpece : quoique ſolitaire, il n'a rien dans le caractere de triſte & de mélancolique ; il eſt toujours gai, alerte & vif, toujours prêt à chanter : ſes mouvemens ſont à la fois rapides & variés : quand il marche, ce qu'il exécute en ſautillant, ou quand il eſt poſé, ſes ailes ſont ſouvent pendantes & recouvertes par les plumes du croupion, à la maniere des coqs ; il porte ſa queue relevée, ainſi que la tête : il ſe nourrit ordinairement de vermiſſeaux, d'araignées, de moucherons, de pucerons dont les plantes potageres ſont chargées ; auſſi va-t-il ſouvent en été picorer dans les jardins, près des artichauts, des choux, des cardons d'Eſpagne, &c. ; en hiver il vit de chryſalides, des œufs & des fragmens d'inſectes qu'il trouve entre les gerçures des écorces, dans les trous & les fentes des bâtimens : il fréquente les buiſſons & les pertuis, le bord des ruiſſeaux garnis de quelques arbuſtes, de joncs ou de grandes herbes. Dans les temps froids, il s'approche des lieux habités, il entre inceſſamment dans les

fentes des murs, fous les avances des toits, fous celles des chaumieres, & il en fort pour y rentrer précipitamment ; quelquefois même il pénetre dans l'intérieur des maifons, de même que les *rouge-gorges*, dont il ne dédaigne pas la compagnie : il fe fait entendre foir & matin & même d'affez loin ; là il devient fouvent la proie du chat, de la belette & même des enfans. Dans toute autre faifon, fur-tout en été, on le voit peu, parce qu'il fe tient dans les bois, où les feuilles le dérobent à notre vue : quoiqu'il ne fe laiffe prendre qu'avec beaucoup de peine, cependant la vue de l'homme l'effraie peu, & ce n'eft guere qu'à la pipée qu'on peut l'avoir. Apprivoifé, il chante d'une voix agréable & même plus forte & plus fonore que ne femble comporter un fi petit corps; fon chant ou fon cri eft cependant uniforme, très-court, beaucoup plus fréquent à l'approche des frimats & des mauvais temps : fon ramage fe fait moins entendre au mois de Mars, c'eft la faifon de fes amours; le foin de réparer fon efpece, de fe bâtir un nid, de pourvoir aux befoins de fa femelle qui couve ou qui pond, femble occuper tous fes loifirs. Ses petits font fort difficiles à élever pour les nourrir en cage.

Nous avons été témoins que dans certaines provinces de France, les gens de la campagne fe font un fcrupule non-feulement de tuer cet oifeau, mais même un cas de confcience de toucher à fon nid : ailleurs on le regarde comme un fpécifique contre la pierre des reins ou de la veffie, fi on en mange la chair toute crue, ou fi on le brûle & qu'on en prenne les cendres dans du vin blanc; de quelque façon qu'on le mange, il pouffe puiffamment les urines. On affure même que rôti c'eft un mets fi délicat que les gourmets en préferent le goût au meilleur gibier : on prétend auffi que l'excès d'une telle nourriture deviendroit funefte à la fanté ; mais la petiteffe de l'oifeau, la difficulté d'en trouver en abondance, forceront les gourmands à la tempérance.

M. *Mauduyt* dit que l'efpece du *troglodyte* ne paroît pas s'être étendue au Nord de l'Europe; qu'il eft peu commun dès la Suede, mais que ce même petit oifeau fe retrouve en Amérique, & que le *troglodyte* de Buenos-Ayres, *pl. enl.* 730, *fig.* 2, celui de Lorraine, même *pl. enl. fig.* 1, ne paroiffent être que des variétés du nôtre, ainfi que le *troglodyte* qui fe trouve à Cayenne : ces *troglodytes* de Cayenne & de la Louifiane font à la vérité d'un tiers plus grands que le nôtre; ainfi le *troglodyte* & même le *roitelet* proprement dit, appartiennent aux deux Continens. Le nom de *troglodyte* a été donné à cet oifeau, de celui d'un peuple très-ancien, qui habite les cavernes. Le *troglodyte* eft le *roitelet* des *pl. enl* 651, *fig.* 2; *Roitelet*, *bœuf de Dieu*, *berichot*, *roi-bertaud*, de *Belon*; *Vaque-petone*, en Provence; *Roi-bedelet*, *roi-bouti*, en Saintonge;

Quiouquiou, en Poitou ; *Arrepit*, en Guienne ; *Ratillon*, dans l'Orléanois ; *Fourbiſſon*, *roi de froidure*, en Bourgogne ; *Rebetre* ou *rebetrin*, en Normandie.

2°. Le ROITELET HUPPÉ ou ROITELET proprement dit, *Regulus criſtatus*, *Calendula vulgò dicta*. C'eſt le *Parus ſylvaticus* du plus grand nombre des Auteurs ; *Poul* ou *ſouci*, pl. enl. 651, fig. 3 ; *Soulcie*, *Sourcicle*, *&c.* de *Belon* ; *Rullo*, *Regillo*, *Fiorrancio*, des Italiens.

Le *roitelet huppé* eſt moins grand que le *troglodyte*, auquel l'uſage a prévalu d'appliquer le nom de *roitelet ordinaire* ; celui-ci eſt plus commun dans nos campagnes, le brun eſt la couleur dominante de ſon plumage ; celle du *roitelet huppé* eſt un vert-olivâtre, & il eſt remarquable par une huppe d'une belle couleur aurore.

Le *roitelet huppé* eſt le plus petit de tous les oiſeaux propres à l'Europe. M. *Mauduyt* dit qu'il échappe à travers les mailles de tous les filets & qu'il paſſe à travers les barreaux des cages : il a du bout du bec à celui de la queue trois pouces & demi ; l'envergure eſt de ſix pouces : les plumes qui couvrent le ſommet de la tête ſont longues, un peu effilées, d'une belle couleur aurore, mais plus jaune que rouge ; elles ſont accompagnées de chaque côté d'une petite touffe de plumes noires : l'oiſeau redreſſe à volonté ces plumes qui lui forment une couronne ou huppe très-éclatante ; le reſte du plumage ſupérieur eſt d'un olivâtre nué de jaunâtre ; le plumage inférieur eſt d'un gris-rouſſâtre, teint d'olivâtre ſur les côtés : ſur chaque aile ſont deux bandes tranſverſales blanchâtres ; les pennes des ailes & de la queue ſont d'un gris-brun, bordées de blanchâtre intérieurement & d'olivâtre du côté extérieur : le bec eſt effilé & noir ; les pieds & les ongles ſont jaunâtres ; la huppe de la femelle eſt de couleur de citron, & elle n'a point de teinte jaune ſur le dos.

M. *Mauduyt* obſerve que malgré la foibleſſe de cet oiſeau, l'eſpece en eſt répandue dans toute l'Europe & même dans ſes parties les plus Septentrionales : le *roitelet huppé* ſemble même être plus commun dans nos campagnes en hiver qu'en été, ſoit que dans cette derniere ſaiſon les feuilles qui le cachent le dérobent à notre vue, ſoit, comme il eſt plus probable, qu'il quitte en hiver les régions du Nord, pour s'approcher des contrées tempérées. Cette conjecture eſt confirmée, dit encore M. *Mauduyt*, par l'obſervation d'une variété du *roitelet huppé*, qui ſe voit en Lorraine, & qui n'en differe que parce que les couleurs de la huppe & de tout le plumage ſont moins vives, & par un trait tranſverſal gris-blanc placé au-deſſus de l'œil : ce *roitelet* ne vient en Lorraine qu'au fort de l'hiver & diſparoît avec les grands froids. M. *Bequœur* penſe que cette variété vient des pays du Nord quand le froid exceſſif l'oblige

de s'éloigner. L'espece du *roitelet huppé* se trouve encore dans la plupart des contrées de l'Amérique Septentrionale ; M. *Brisson* a fait connoître le *poul* ou *souci* de Pensilvanie ; *Edwards* a parlé du *roitelet couronné de rubis ; Catesby* le compte au nombre des oiseaux de la Caroline ; il se trouve aussi à la Louisiane. Leur huppe est d'un orangé-rouge fort vif; les couleurs du plumage sont aussi plus foncées que dans l'espece de notre pays : ainsi l'influence des climats n'offre ici que des variétés de la même espece.

Les *roitelets huppés* se tiennent dans les bois, ils fréquentent aussi les parcs & quelquefois les haies dans les champs, & les charmilles dans les jardins ; ils voltigent de place en place ; ils grimpent le long des branches, s'y suspendent en tout sens, & cherchent en toutes saisons leur nourriture à la maniere du *troglodyte :* ils aiment à se percher au sommet des arbres les plus élevés & principalement des chênes ; ils nichent dans les forêts, quelquefois dans les ifs & les charmilles : leur nid ressemble à celui du *troglodyte* pour ses matériaux, sa figure & son entrée, il est encore plus petit : la ponte est de six à sept œufs ; les petits s'appellent *roitillons.* Les *roitelets huppés* se prennent à la pipée & au trébuchet ; ils sont très-gras en automme, & ils passent pour un mets encore plus délicat que le *troglodyte ;* ils mangent alors, outre des insectes, de différentes sortes de baies. M. *Mauduyt* dit qu'on peut les nourrir en cage en leur donnant la même nourriture qu'au *rossignol ;* qu'ils plaisent par leur petitesse, leur vicacité & l'éclat de leur huppe, & qu'on s'est mépris en leur attribuant comme au *troglodyte*, une sorte de chant qui n'est qu'un petit cri, même plaintif.

ROITELET JAUNE des *Glanures d'Edwards.* Voyez FIGUIER BRUN & JAUNE.

ROITELET-MÉSANGE ; *Mésange huppée* de Cayenne, *pl. enl.* 108, *fig.* 2. Ce petit oiseau qui se trouve à Cayenne, a par sa taille, par quelques plumes d'un jonquille pâle au sommet de la tête, quelque rapport avec le *roitelet huppé ;* mais il en a plus encore avec les *mésanges*, par son bec moins effilé, plus court & plus décidément en forme de coin que le bec du *roitelet ;* sa longueur n'est guere que de trois pouces : le plumage supérieur est d'un brun-verdâtre ; la gorge & le devant du cou sont d'un cendré clair ; le reste est d'un vert-jaunâtre ; le bec & les pieds sont d'un brun clair.

ROLLE DE CAYENNE. *Voyez* GRI-VERT. A l'égard du *rolle de la Chine*, Voyez ROLLIER DE LA CHINE.

ROLLIER, en Latin *Galgulus ;* beaucoup d'Auteurs disent *Garrulus* & d'autres *Cornix.* Genre d'oiseaux qui ont beaucoup de rapport avec les *geais*, mais ils en different par la forme du bec & la disposition des plumes qui couvrent les

narines ; les caracteres propres aux oiseaux de ce genre sont le bec en cône, alongé, droit, & son bout un peu tourné vers le bas ; les plumes de la base du bec tournées en arriere & laissant les narines à découvert ; quatre doigts dénués de membranes, trois devant, un derriere, tous séparés environ jusqu'à leur origine ; les cuisses couvertes de plumes jusqu'au genou. M. *Mauduyt* observe que les oiseaux de ce genre appartiennent en général aux climats chauds de l'Ancien Continent, & que les especes en paroissent bien moins multipliées en Amérique.

ROLLIER, *pl. enl.* 486, ou ROLLIER D'EUROPE. C'est la *corneille bleue d'Edwards ;* le *geai de Strasbourg*, vulgairement & très-improprement. Il est à peu près de la grosseur du geai ; sa longueur, prise du bout du bec à celui de la queue, est d'un pied ; son envergure, de deux : le bec est noirâtre, nué de jaune à sa base ; les jambes & les pieds sont d'un jaunâtre sale ; les ongles, noirâtres : le plumage est d'un bleu d'aigue-marine, changeant en vert sombre sur la tête & le derriere du cou ; la couleur d'aigue-marine est variée de lignes plus claires sur la gorge & le devant du cou ; la même teinte regne sur tout le plumage inférieur : le dos & les plumes scapulaires sont d'un fauve clair ; le croupion est varié de vert & de bleu-violet ; les grandes couvertures de la queue sont d'un vert obscur ; les petites couvertures du dessus de l'aile sont d'un violet luisant ; les grandes couvertures de cette partie sont de couleur d'aigue-marine, mais les plus proches du corps tirent sur le vert sombre, & les plus éloignées sont terminées de bleu-violet, leur tige est noire ; l'aile est composée de vingt-trois pennes, de la quatrieme à la dix-neuvieme la teinte est à leur origine d'un bleu d'aigue-marine ; tout le reste du pennage est noir, excepté les trois pennes les plus voisines du corps, qui sont d'un fauve clair à l'extérieur : la queue est composée de douze pennes, dont la teinte est d'aigue-marine, tant en dessus qu'en dessous, mais plus ou moins variées par une nuance de vert obscur.

Ce *rollier* ne paroît que rarement dans les provinces Septentrionales de la France, & notamment aux environs de Strasbourg (quoiqu'on l'ait nommé, *geai de Strasbourg*, d'après *Gesner*, qui en avoit reçu un tué aux environs de cette ville) ; il est au contraire plus commun dans nos provinces Méridionales, & il est connu pour passer deux fois à Malte au printemps & à l'automne ; il se retire sur les côtes d'Afrique, ou il en revient, suivant les saisons de son passage. M. *Mauduyt* dit en avoir vu un assez grand nombre qui étoient exposés en vente au marché de Rome : cet Ornithologiste présume que nombre de ces oiseaux se portent vers le Nord de l'Europe, sans se fixer dans les pays intermédiaires, & que ceux qu'on y voit ont été ou surpris dans le moment

du paſſage, ou retenus par quelque circonſtance particuliere. On prétend que dans le Nord les *rolliers* nichent ſur les bouleaux de préférence à tout autre arbre, & qu'à Malte où les arbres leur manquent, ils font leur nid dans des trous en terre ; ainſi les circonſtances détermineroient leur inſtinct. M. *Briſſon* dit que le *rollier* ſe nourrit d'inſectes & principalement de ſcarabées. M. *Mauduyt* eſtime qu'à juger du bec de ces oiſeaux par ſa force, on le croiroit propre à entamer différens fruits, à détacher des baies, & même à caſſer du grain, ou au moins à l'avaler : en effet, différens Naturaliſtes aſſurent que le *rollier* vit de baies auſſi-bien que d'inſectes ; qu'il s'abat ſur les terres nouvellement enſemencées, & qu'il y ramaſſe & avale les grains. Le *rollier* eſt un oiſeau plus ſauvage que le geai & la pie ; on aſſure qu'il préfere les bois les moins fréquentés & les plus épais ; il ne paroît pas qu'on ait encore pu l'apprivoiſer, ni lui apprendre à parler ; cependant la beauté de ſon plumage doit être un ſûr garant des tentatives qu'on aura faites à cet égard.

ROLLIER D'ABYSSINIE, *pl. enl.* 626. Il a la taille & les couleurs du *rollier d'Europe* ; les teintes en ſont diſtribuées de même, mais elles ſont & plus vives & plus éclatantes ; il en differe encore parce que ſon bec eſt entouré de petites plumes blanchâtres, & parce que les deux pennes externes de ſa queue ſe prolongent chacune en un filet à barbes courtes, & qu'elles dépaſſent les autres plumes de cinq pouces ; enfin le bec eſt plus long & ſa partie ſupérieure plus crochue. M. *Mauduyt* obſerve que le *rollier* du Sénégal, *pl. enl.* 326, n'eſt qu'une variété du précédent ; dans celui du Sénégal la couleur du dos remonte juſqu'à l'occiput.

ROLLIER D'ANGOLA, *pl. enl.* 88. Il a les deux longues plumes latérales de la queue comme le *rollier d'Abyſſinie* ; il eſt à peu près coloré comme notre *rollier d'Europe*, il en a auſſi la taille ; le bec & les ongles ſont noirâtres ; les pieds, gris. M. *de Montbeillard* préſume que le *rollier d'Angola* n'eſt que la ſeule & même eſpece du *rollier* de Mindanao ou le *cuit* ; que l'un peut être le mâle & l'autre la femelle, ou l'un le jeune & l'autre le vieux. Le *rollier* de Mindanao, *pl. enl.* 285, a les plumes latérales égales, & ſa couleur dominante eſt un vert foncé, avec des nuances ſur les ailes & la queue, d'un violet & d'un bleu beaucoup plus vifs que dans celui d'Abyſſinie : le bec, les ongles & les pieds ſont comme dans ce dernier. Il ſe trouve non-ſeulement dans l'Iſle de Mindanao, mais encore au Bengale.

ROLLIER DE LA CHINE, *pl. enl.* 620, ou ROLLE DE LA CHINE. M. *de Montbeillard* ſépare le *rolle de la Chine* des *rolliers*, & le place entre ces oiſeaux & les

geais

geais; parce que quoiqu'il ait les caracteres des *rolliers* (par la forme du bec & des pieds) il se rapporte au *geai* par sa huppe, par sa queue étagée, par ses ailes plus courtes & par le nombre des plumes dont elles sont composées.

Le *rolle de la Chine* est un peu moins gros que notre geai, quoique d'une forme plus alongée ; du bout du bec à celui de la queue il a douze pouces & demi ; l'envergure est de quinze pouces : l'iris & le bec sont d'un beau rouge ; les jambes, les pieds & les ongles sont d'un rouge pâle : le plumage supérieur est d'un vert clair & gai ; les plumes du sommet de la tête sont prolongées & forment une huppe rabattue en arriere ; il y a une bande noire & transversale sur chaque joue : le plumage inférieur est d'un blanc-jaunâtre, mêlé d'une teinte de vert ; les cuisses sont grises : chaque aile a dix-huit plumes, & la queue en a douze ; leur couleur est une teinte marron plus ou moins nuée d'olivâtre ; quelques pennes offrent du noir & sont terminées de blanc plus ou moins pur : on observe cependant que les deux pennes du milieu de la queue offrent le même vert que le dos.

ROLLIER DE MADAGASCAR, *pl. enl.* 501. Il est un peu plus gros que notre *rollier*, mais son bec est plus court, plus épais & plus large, de couleur de chair ; les pieds sont bruns ; tout son plumage est d'un pourpre changeant à reflets bleus ou violets suivant les aspects.

ROLLIER DE MINDANAO. *Voyez* ci-dessus à l'*article* ROLLIER D'ANGOLA.

ROLLIER DE PARADIS. C'est l'*oiseau de paradis de couleur d'or*, d'*Edwards*. *Linnæus* le regarde comme un *coracias* : M. *Brisson* l'appelle *troupiale des Indes* : enfin M. *de Montbeillard* place cet oiseau des Indes Orientales entre les *oiseaux de paradis* & les *rolliers*.

Le *rollier de paradis* est beaucoup plus petit que notre merle : le bec est d'un brun-roussâtre, noir à l'extrémité : tout le plumage supérieur est d'un bel orangé ; les petites plumes qui entourent le bec & la gorge sont, ainsi que la queue, d'un noir de velours ; le reste du plumage inférieur est d'un beau jaune, ainsi que les ailes. Cette description, d'après *Edwards*, est incomplete.

ROLLIER DES ANTILLES. *Voyez* PIE DES ANTILLES.

ROLLIER DES INDES, *pl. enl.* 619. On ignore à quelle contrée de l'Inde ce *rollier* appartient ; il est à peu près de la grosseur de celui d'Europe, mais il a le bec plus large & plus gros : le bec & les pieds sont jaunâtres ; les ongles, noirâtres ; la tête & le derriere du cou sont bruns ; tout le dessus du corps est d'un vert sombre ; la gorge, d'un bleu d'émail ; le reste du plumage inférieur est de couleur d'aigue-marine : le dessus des ailes est d'un bleu-

noirâtre, avec une large bande transversale de couleur d'aigue-marine, claire sur leur milieu; la queue à son origine est d'un vert clair, qui se fonce & devient noirâtre vers l'extrémité.

ROLLIER DU MEXIQUE, de M. *Brisson*. *Seba* dit que c'est un *merle* : il est à peu près de la grosseur du geai : le plumage supérieur est d'un gris-roussâtre; l'inférieur est, ainsi que les ailes, d'un gris clair, varié de couleur de feu.

ROLLIER DU SÉNÉGAL. *Voyez à l'article* ROLLIER D'ABYSSINIE.

ROMARIN ou ENCENSIER, *Rosmarinus hortensis, angustiore folio*, C. B. Pin. 217; *Rosmarinus officinalis*, Linn. 33; *aut coronarius, fruticosus, sive nobilior, angustiore folio*, J. B. 2, 25. C'est un arbrisseau qui naît abondamment & sans culture dans les pays chauds & secs, comme en Espagne, en Italie, en Languedoc & en Provence; on le cultive aussi dans les jardins : sa racine est menue & fibreuse, elle pousse une tige en arbrisseau à la hauteur de trois ou quatre pieds, divisée en plusieurs rameaux, longs, grêles, cendrés, garnis de feuilles opposées, étroites, d'un vert-brun en dessus, blanchâtres en dessous, peu succulentes, d'une odeur forte, aromatique, agréable & d'un goût âcre : ses fleurs qui paroissent en Avril, Mai & Juin, sont en gueule, petites, mais fort nombreuses, deux à trois par pédicules, mêlées parmi les feuilles; chacune d'elles forme un tuyau, découpé par le haut en deux levres, de couleur bleu pâle ou tirant sur le blanc, d'une odeur plus douce que celle des feuilles: à ces fleurs succedent des semences menues, arrondies, jointes quatre ensemble & enfermées dans une capsule qui a servi de calice à la fleur.

On connoît d'autres sortes de *romarins*, dont l'une a les feuilles semblables au fenouil, & la graine blanche sentant la résine : une autre a sa graine noire: une autre qui croît parmi les rochers, est presque toujours stérile. A l'égard du *romarin sauvage* de Bohême, *Rosmarinus sylvestre Bohemicum*, c'est le *myrte* du Brabant, *Voyez cet article*.

Toute cette plante sent un peu le *camphre* ou l'*encens*. Le *romarin* a été connu de tout temps à cause de son utilité, & parce qu'on l'employoit autrefois dans les couronnes ou chapeaux de fleurs. Il est d'usage en certains pays de mettre dans la main des morts, une branche de *romarin*; & des personnes ont avancé que lorsqu'on ouvroit le cercueil au bout de plusieurs années, cette branche se trouvoit avoir végété au point que les feuilles couvroient toute la surface du cadavre ou du squelette....

Le *romarin* vient de bouture, & à toute sorte d'exposition; il veut seulement une bonne terre, & prend telle forme que l'on souhaite, sur-tout quand il a

été multiplié de plants enracinés : les grands froids lui font contraires & le font périr, de même que si on lui met du fumier au pied. On a soin d'accélérer son accroissement, & de le rendre plus dur aux intempéries des saisons, en coupant les sommités de ses rameaux.

On ne se sert ordinairement en Médecine que des feuilles & des fleurs de cet arbrisseau, mais on doit préférer celui qui croît aux environs de Narbonne en Languedoc; son odeur est plus agréable. Etant pris intérieurement, il fortifie le cerveau; il est bon contre l'épilepsie, la paralysie & les vapeurs hystériques. M. *Bourgeois* dit que c'est aussi un excellent emménagogue qu'on fait entrer dans la plupart des infusions, des décoctions & des vins contre la suppression des regles & les pâles couleurs des jeunes filles : l'eau, où les feuilles & les fleurs du *romarin* ont macéré pendant la nuit, est bonne pour la jaunisse & les fleurs blanches; elle fortifie la mémoire & la vue. On fait par infusion un *vin de romarin*, qui convient dans les affections des nerfs; on prescrit aussi ce même remede pour la stérilité.

La liqueur appelée *eau de la Reine de Hongrie*, est tirée, par la distillation, des fleurs & des calices de cette plante, mis en digestion dans l'esprit de vin; on y ajoute quelquefois les jeunes feuilles pour la rendre plus forte. Tout le monde sait que cette eau s'emploie avec succès dans les défaillances, dans les étourdissemens, dans les vertiges, & dans les vapeurs hystériques & hypocondriaques; on en prend une petite cuillerée dans un verre d'eau.

Les Apothicaires tiennent dans leurs boutiques une eau distillée, une conserve & un miel de *romarin ;* ce miel est connu sous le nom d'*anthosat*. Le *romarin* produit aussi par la distillation une huile essentielle, qui est merveilleuse pour les affections du cerveau & de la matrice : *Boerhaave*, *Traité des Plantes du Jardin de Leyde*, la regarde comme le meilleur remede contre l'épilepsie, & pour procurer l'écoulement des, regles. Cette huile est excellente, sur-tout contre les vertiges qui attaquent fréquemment les vieillards.

On fait usage extérieurement des feuilles de *romarin* bouillies dans du vin, pour fortifier les nerfs & les jointures, les parties foibles & les membres paralytiques, & pour résister à la gangrene. On en brûle dans les Hôpitaux, conjointement avec les baies de *genievre*, pour corriger l'air corrompu par les mauvaises exhalaisons, & pour détourner les odeurs contagieuses.

ROMARIN FAUX. C'est une espece de *thymelée* qui se trouve aux Isles sous le Vent; elle passe pour pectorale. Cette plante n'a donc point le caractere du *romarin*, elle n'en a que le port. Ses fleurs, dit M. *Desportes*, sont monopétales, en entonnoir, petites, blanches; ses fruits, ovales, pleins de suc; ils contiennent une semence oblongue.

ROMPT-PIERRE. *Voyez à l'article* SAXIFRAGE.

RONAS. *Voyez* RACINE D'ARMÉNIE.

RONCE, *Rubus*. Il y a deux efpeces de *ronces* principales; favoir, la *ronce ordinaire* & le *framboifier :* on a nommé celui-ci, *ronce du mont Ida ;* j'en ignore la raifon, dit M. *Duhamel*, car les *framboifiers* croiffent naturellement dans toute la Zone tempérée ; on en trouve auffi beaucoup dans la Zone glaciale &, comme on peut le préfumer, dans la Zone torride : ces plantes font farmenteufes & vivaces.

La fleur des *ronces* eft une fleur en rofe. Le piftil de ces fleurs eft formé d'un grand nombre d'embryons raffemblés en forme de tête, & d'un pareil nombre de ftyles qui partent des côtés des embryons.

Ces embryons deviennent de petites baies fucculentes, qui font prefque toujours réunies les unes aux autres, & qui forment toutes enfemble ces fruits qu'on nomme *ronces* & *framboifes.*

La forme des feuilles de ces arbriffeaux varie, mais la plupart des *ronces* les ont compofées de trois ou cinq grandes folioles dentelées par les bords, & qui font attachées aux extrémités d'une queue commune. Toutes les *ronces* ont leurs feuilles pofées alternativement fur les branches.

Les RONCES proprement dites, *Rubus vulgaris, fructu nigro*, C. B. Pin. 479; Tourn.; *Rubus fruticofus*, Linn. 707. Elles pouffent de grandes branches, ou plutôt des jets ou tiges, pliantes, farmenteufes, dont les unes fe rament dans les buiffons, & les autres rampent à terre : elles prennent racine dans les endroits où elles touchent immédiatement la terre ; elles font vertes, rougeâtres, anguleufes, moëlleufes, garnies d'aiguillons fort piquans & crochus, qui s'attachent fortement aux habits des paffans. La coupe tranfverfale de la tige de la *ronce* eft un véritable pentagone ; cinq lignes paralleles forment cinq cannelures très-diftinctes fur la tige de la *ronce ;* & fur ces cannelures font rangées les feuilles, ce qui forme une forte de quinconce.

Les FRAMBOISIERS, *Rubus Idæus, fpinofus, fructu rubro*, C. B., Tourn., ne rampent point : leurs branches ou tiges farmenteufes fe tiennent droites, & croiffent à la hauteur d'un homme ; elles font tendres, vertes, moëlleufes, rondes, garnies de petits aiguillons qui ne font guere piquans. Leur culture eft fimple, elle ne confifte qu'à les labourer & à couper les branches qui ont produit du fruit pendant quelques années, parce qu'il pouffe de nouveaux jets, plus vigoureux. C'eft avec ces drageons qu'on peut aifément multiplier les *framboifiers* : leur racine eft vivace ; les feuilles inférieures font ailées,

légérement blanches en dessous : les fleurs sont blanches ; les fruits sont ou rouges, ou blancs & odorans.

Les *ronces des haies*, *Rubus cæsius*, Linn. 706, donnent des fruits rouges dans leur primeur, bleuâtres dans leur maturité & semblables aux mûres, on les nomme *mûres de renard ;* elles sont fades en comparaison des mûres véritables. Les feuilles sont ternées ou pinnées.

Les *ronces de bois*, *Rubus fruticosus*, donnent des fruits qui dans leur maturité sont noirs. Les tiges de ces dernieres sont plus fortes & moins couchées que celles des haies ; la plupart de leurs feuilles sont composées de trois ou cinq folioles blanchâtres & cotonneuses en dessous ; l'impaire est pétiolée & écartée ; les fleurs sont blanches & en bouquet.

Le fruit des *ronces* rougit le papier bleu, presque aussi vivement que l'alun, ce qui prouve qu'il contient un acide assez développé, & ce qui rend en même temps ces fruits astringens, déterssifs & absorbans. Les feuilles sont presque aussi dans le même cas ; étant mâchées elles nettoient les ulceres des gencives, de la bouche, & affermissent les dents. Ces mêmes feuilles, appliquées sur les dartres & les hémorroïdes, les mortifient & les guérissent ; appliquées sur les vieilles plaies & sur les ulceres des jambes, elles les guérissent en peu de temps. On fait avec les sommités tendres des *ronces*, un excellent gargarisme & un sirop qui s'emploient avec succès dans les maux de gorge & l'esquinancie, pour en tempérer l'inflammation, une tisane aigrelette, qui est très-utile dans les fievres ardentes, putrides, bilieuses, &c. Les fruits de *ronce* bien mûrs & bien noirs sont rafraichissans & appaisent aussi la soif ; on peut les substituer aux mûres domestiques. On s'en sert en Provence pour colorer le vin muscat blanc, & pour faire le vin muscat rouge de Toulon.

On peut élever par curiosité la *ronce à fruit blanc*, celle qui est sans épines, & celle dont les feuilles sont panachées. L'espece qui mérite vraiment d'être cultivée est celle à fleur blanche & double, car depuis les mois de Juin jusqu'aux premieres gelées elle produit des fleurs larges comme un petit écu, d'un beau blanc, & qui sont aussi belles que les *renoncules* semi-doubles ; ces fleurs sont disposées par rameaux.

On cultive les *framboisiers* à cause de leur fruit, qui a beaucoup de parfum, & dont la saveur est également fine & flatteuse : on le mange cru, mêlé avec les fraises & les groseilles ; on en fait des confitures agréables, des gelées, des compotes, des conserves, des dragées, du sirop, du vinaigre ; enfin ce fruit entre dans la composition de plusieurs ratafias. On prépare avec les *framboises*, le sucre & l'eau commune, une boisson appelée *eau de framboises*,

fort en usage dans les grandes chaleurs de l'été: elle est aussi agréable que l'*eau de fraises* , & appaise de même la soif, réprime la chaleur de l'estomac, & excite les urines. Quelques *framboises* infusées dans le vin, lui communiquent un goût agréable & une odeur délicieuse. Ce vin qui est cordial & stomachique, est utile dans les vomissemens qui viennent de la foiblesse & de l'atonie de l'estomac. Ces sortes de fruits mûrs, rouges ou blancs, ne peuvent se conserver quelques jours sans être confits, car ils moisissent bientôt, & les vermisseaux qui y naissent, les gâtent & les mangent. (Il est même assez rare de trouver des *framboises*, quoique fraîches, qui ne soient remplies de petits vers blancs, ce qui dégoûte beaucoup de personnes de ce fruit, qui est d'ailleurs délicieux: si on met tremper les *framboises* dans l'eau fraîche, on voit aussi-tôt sortir une grande quantité de ces vers; mais les fruits perdent un peu de leur fumet par la lotion, dit M. *Bourgeois.*) Si on fait fermenter ces fruits, on en tire un vin très-fort & agréable; & par la distillation, on en retire une liqueur très-spiritueuse. Les feuilles de *framboisier* ont les mêmes propriétés que celles de la *ronce.*

Le *framboisier du Canada*, *à fleur en rose*, & le *framboisier de Pensilvanie*, se font remarquer par de très-jolies fleurs d'une vive couleur pourpre-violet, & méritent d'être cultivés dans les bosquets de la fin du printemps. L'espece du Canada a la tige haute de cinq à six pieds, droite, dure, rameuse, sans aiguillons; les feuilles sont palmées, anguleuses & crénelées; les fleurs, assez grandes & odorantes. C'est le *Rubus odoratus*, Linn. 707.

Il y a encore une *ronce* sans épines, qui est le *Rubus hircinus aut inermis* (*chamæbatus*), qui croît aux lieux montagneux: ses tiges ne sont hautes que de deux ou trois pieds.

RONCE. *Voyez* RAIE BOUCLÉE.

RONDE (la tortue), *Testudo orbicularis aut testâ orbiculatâ, planiusculâ, pedibus palmatis*, Linn. Cette *tortue* qui se trouve dans les contrées Méridionales de l'Europe, a l'écaille du dos (la carapace) petite, d'une figure arrondie, aplatie & sans aucune échancrure: l'écaille du dessous (le plastron) est fendue en deux dans sa partie postérieure; les doigts des pieds sont réunis par une membrane commune en forme de plante orbiculaire; les ongles, assez forts & longs, cinq aux pieds de devant & quatre à ceux de derriere; la queue est très-courte: la carapace est recouverte en son disque de treize lames distribuées sur trois rangs, d'une véritable écaille, unies, claires, mais parsemées de petites taches roussâtres.

RONDELLE. *Voyez* CABARET.

RONDELLE, *Chætodon rotundus*, Linn. Poiſſon du genre du *Chétodon*. Il ſe trouve dans la mer des Indes : ſon corps, dit *Linnæus*, eſt d'une forme arrondie & marqué de cinq bandes tranſverſales d'une couleur pâle ; la nageoire dorſale eſt garnie de vingt-trois rayons épineux, & ſeulement de trois flexibles ; les pectorales en ont chacune dix ; les abdominales, ſix, dont un épineux ; celle de l'anus en a quatorze, dont les deux antérieurs épineux. Notre Auteur n'a rien dit de la nageoire de la queue de ce poiſſon.

RONDETTE. *Voyez* LIERRE TERRESTRE.

RONDIER. Eſpece de *palmiſte* qui croît dans toutes les Indes & en Aſie ; les Chinois forment avec ſa feuille des éventails dont ils ſe ſervent, ainſi que les Perſes. M. *Adanſon* dit que le *rondier* ſe trouve auſſi en quantité le long du Niger ; les Negres le nomment *ronn* (*Carimpana*, Hort. Malab. vol. 1.) ; ſon tronc eſt gros & fort droit, il eſt ſemblable à une colonne de cinquante à ſoixante pieds de hauteur : il ſort de ſon extrémité ſupérieure un faiſceau de feuilles qui en s'écartant forment une tête ronde ; chaque feuille repréſente naturellement un éventail de cinq à ſix pieds d'ouverture, porté ſur une queue de même longueur ; les fleurs de cet arbre ſont mâles ou femelles ; les mâles ſont ſtériles : les fleurs femelles ſe changent en fruits qui ſe ſuccedent preſque pendant toute l'année, ils ſont pour l'ordinaire de la groſſeur d'un melon arrondi ; leur enveloppe eſt un peu coriace & épaiſſe comme un fort parchemin ; la chair qu'elle recouvre eſt jaunâtre, pleine de filamens attachés à trois gros noyaux qui en occupent le milieu. Les Negres aiment beaucoup ces ſortes de fruits, ſur-tout quand ils ſont cuits ſous la cendre, car ils ont alors une ſaveur de coins, & leur odeur quoique forte eſt agréable.

RONDIRE ou RONDINE. C'eſt le *pirapede*.

ROPOSA, par les Portugais. C'eſt le *ſarigue*, Voyez *ce mot*.

ROQUAMBOLE. *Voyez à l'article* AIL.

ROQUET de *du Tertre*. Eſpece de lézard qui ſe trouve dans les petites Iſles qui ſont placées dans les culs de ſacs de la Guadeloupe : ce lézard a tout au plus un pied de longueur totale ; les pattes antérieures ſont plus longues que les poſtérieures : le cou eſt auſſi gros que le tronc ; il a les yeux fort étincelans & vifs ; ſa peau eſt de couleur de feuille-morte, tiquetée de points jaunes & noirâtres : il porte la queue retrouſſée en arcade ſur le dos, au lieu que tous les autres lézards la portent traînante à terre, & il tient toujours la tête élevée en l'air : il eſt ſi agile qu'on le voit toujours ſauter ; & malgré ſa pétulance

il eſt d'un caractere aſſez doux, il s'approche volontiers de l'homme ; ſemble prendre plaiſir à le conſidérer, en ſorte qu'il s'arrête aux lieux où il en rencontre. Si on le pourſuit & qu'il ſoit fatigué, il ouvre auſſi-tôt ſa gueule & tire, en haletant comme un petit chien de chaſſe, ſa langue qui eſt large & fourchue; il ſe nourrit d'inſectes: on prétend qu'il ſe fourre auſſi dans la terre pour y manger les œufs des autres lézards & des tortues qui s'y trouvent.

ROQUET. Nom donné à une race de petits *chiens* ordinairement importuns & aboyeurs. *Voyez à l'article* CHIEN.

ROQUETTE, *Eruca planta*. Plante de la famille des *Cruciferes*, & dont on diſtingue pluſieurs eſpeces. Nous rapporterons ici les deux principales ; l'une cultivée & l'autre ſauvage. Elles ſont annuelles.

1.° La ROQUETTE DES JARDINS, *Eruca latifolia, alba, ſativa, Dioſcoridis*, C. B. Pin. 98; Tourn. 227; *Braſſica eruca*, Linn. Sa racine eſt blanche, ligneuſe, menue & d'une ſaveur âcre ; ſes tiges ſont hautes d'environ deux pieds, un peu velues & rameuſes; ſes feuilles ſont longues, pétiolées, ailées ou en lyre, avec un lobe terminal aſſez grand, verdâtres, preſque glabres, tendres, liſſes & de même ſaveur piquante que la racine: aux ſommités des tiges naiſſent des fleurs en croix, de couleur bleue, tirant ſur le blanc, rayées de violet-noirâtre & ſoutenues par des calices velus. A ces fleurs ſuccedent des ſiliques longues d'un pouce, droites, un peu comprimées & terminées par une corne en fer de lance, longue de trois ou quatre lignes; ces ſiliques ſont diviſées en deux loges par une cloiſon longitudinale, & remplies de quelques ſemences jaunâtres, plus groſſes que celles de la moutarde & moins rondes. (Il y en a une variété dont les fleurs ſont d'un jaune très-pâle & marquées de veines noirâtres.)

L'odeur & la ſaveur de cette plante ſont fortes & déſagréables, cependant en Italie on la recherche pour la mêler dans les ſalades, à deſſein d'en relever le goût : on la ſeme dans les jardins & dans les champs; ſes graines & ſes feuilles ſont d'uſage. Elle croît naturellement en Eſpagne, dans les parties Méridionales de la France, dans la Suiſſe & en Autriche.

2.° La ROQUETTE SAUVAGE, *Eruca ſylveſtris*, Dod. Pempt. 708 ; & *major, lutea, caule aſpero ;* Bauh. Pin., Tourn. ; *Braſſica erucaſtrum*, Linn. 932 ; *Eruca tenuifolia perennis, flore luteo*, J. B. 2, 861. Celle-ci croît contre les murailles, aux lieux incultes & ſablonneux, dans les régions tempérées & Auſtrales de la France ; elle a une odeur entiérement fétide & déſagréable : ſa racine eſt aſſez longue, groſſe & blanche ; ſes tiges ſont hautes d'un pied & demi ou deux pieds, un peu rameuſes, légérement ſtriées, feuillées, rudes

au

au toucher vers leur base, très-glabres dans leur partie supérieure: ses feuilles sont fort découpées comme celles du pissenlit, vertes, lisses, d'une saveur brûlante, semblables à celles de la *roquette des jardins* : ses fleurs sont jaunes & un peu odorantes, assez grandes & non veineuses comme dans l'espece précédente ; il leur succede des siliques anguleuses, glabres, unies, longues de deux pouces, terminées par une corne un peu aplatie, légérement arquée & longue de quatre à six lignes : ces siliques sont remplies de graines semblables à celles de la moutarde sauvage, d'un goût âcre & un peu amer, ainsi que toute la plante.

L'odeur & la saveur de la *roquette cultivée* est plus douce, & sa vertu plus foible, c'est pourquoi on la mêle souvent dans les alimens ; mais la *roquette sauvage* est préférable en Médecine.

La *roquette* est d'une nature toute différente de la laitue, c'est pourquoi les Anciens avoient coutume de les mêler dans les alimens afin de les tempérer l'une par l'autre : si les Italiens mettent de cette plante dans leurs salades, c'est plutôt à cause de ses vertus que de sa saveur ; car selon le témoignage des Médecins & même des Poëtes, elle porte à l'amour, c'est pourquoi

Martial dit, . . *Et Venerem revocans eruca morantem.*
Columelle, . . *Excitat ad Venerem tardos eruca maritos.*
& Ovide, . . *Nec minùs erucas jubeo vitare salaces.*

Toutes les parties de cette plante étant mangées excitent l'appétit, elles aident la digestion, provoquent l'évacuation de l'urine & de la semence; en un mot on les emploie dans les compositions destinées à provoquer l'acte vénérien. La *roquette*, & sur-tout la graine, est encore utile dans le scorbut & dans quelques maladies chroniques, soit qu'on mange cette plante toute crue, soit qu'on en boive le suc seul ou dans le vin, soit qu'on la fasse bouillir dans les bouillons ou dans les apozemes, soit qu'on la mâche; enfin elle produit l'effet des salivaires & des sinapismes dans la paralysie & l'apoplexie.

Les Botanistes distinguent encore une autre espece de ROQUETTE SAUVAGE ou ROQUETTE DES CHAMPS, ou MASSE AU BEDEAU, *Erucago segetum*, Tourn. 232; *Eruca Monspeliaca, siliquâ quadrangulâ echinatâ*, C. B. Pin. 99; *Bunias erucago*, Linn. Elle croît aux environs de Montpellier entre les blés & dans d'autres lieux chauds : sa racine est longue d'un pied & fibreuse, ainsi que ses tiges qui sont rudes, rameuses & purpurines; les feuilles radicales sont étendues par terre, oblongues, étroites, velues & rudes: celles des tiges sont jointes deux à deux ou trois à trois; ses fleurs sont petites, à quatre pétales disposés

en croix & jaunâtres; il leur ſuccede des fruits reſſemblans à une maſſe épineuſe, & qui renferment trois ou quatre ſemences arrondies & garnies d'un petit bec. Cette plante eſt inciſive & ſternutatoire.

La Roquette de Mer eſt la *cakile* : Voyez *ce mot.*

On nous apporte quelquefois de Saint-Jean-d'Acre, à dix lieues de Jéruſalem, beaucoup de cendres de *roquette* (ou d'une plante qu'on nomme ainſi), & que les Marchands appellent *cendres du Levant*, *Cinis Orientalis* : il en vient auſſi de Tripoli & de Syrie, mais elle ne contient pas tant de ſel que l'autre : on s'en ſert pour faire du ſavon & du verre, comme des cendres de *fougere* & de *ſoude*, Voyez *ces mots.* Les Verriers & les Savonniers s'en ſervoient beaucoup autrefois avant le grand commerce de la *ſoude*; mais l'on en trouve rarement aujourd'hui chez les Marchands, encore n'eſt-elle ſouvent qu'un mélange de cendres de bois & de potaſſe, ou de cendres gravelées & d'un peu de ſoude, ou de ſel de verre.

Roquette, *Voyez* Perdrix-grise (petite).

RORQUAL, *Balæna muſculus.* Eſpece de *baleine* qui ſe voit dans le Groënland; ſa mâchoire inférieure qui eſt beaucoup plus large & plus avancée que la ſupérieure, eſt terminée en demi-cercle. On diſtingue une excroiſſance droite, triangulaire & prolongée ſur la queue.

ROSE. *Voyez au mot* Rosier.

Rose de Chien ou d'Églantier. *Voyez le mot* Rosier sauvage à la ſuite de l'*article* Rosier.

Rose-Gueldre, nommée improprement par les Jardiniers *roſe-diete.* Voyez Obier.

Rose de Jérico, *Roſa Hierocontina; Thlaſpi Roſa de Hiericho dictum*, Moriſ. Hiſt. Oxon. 328; Tourn. Cette plante appelée ainſi fort improprement, eſt une ſorte de *thlaſpi* qui croît dans l'Arabie déſerte aux lieux ſablonneux, ſur les rivages de la mer Rouge, d'où elle nous eſt apportée ſeche; quoiqu'on l'ait appelée *roſe de Jérico* elle n'eſt point une *roſe*, & l'on n'en trouve point autour de *Jérico. Lémery* dit que c'eſt une petite plante haute d'environ quatre doigts, ligneuſe, rameuſe, ayant la figure d'un petit globe de couleur cendrée : ſes feuilles ſont petites, longuettes, découpées & velues; ſes fleurs ſont à quatre pétales, petites, diſpoſées en croix dans des épis, blanches ou de couleur de chair; ſa ſemence eſt arrondie, rougeâtre & âcre au goût; ſa racine eſt ſimple, groſſe & ligneuſe. Pendant que cette plante eſt encore en vigueur dans la terre, elle paroît en bouquet; mais à meſure qu'elle ſe ſeche, ſes rameaux

s'entrelacent les uns dans les autres, & les extrémités se courbant en dedans se réunissent à un centre commun & composent une espece de petit buisson en forme de globe : telle est la *rose de Jérico.* Des Charlatans font accroire au peuple qu'elle ne doit s'ouvrir ou s'étendre qu'au jour de Noël ; ils la recommandent aux femmes enceintes, en leur prédisant que dans les douleurs de l'accouchement, si elles mettent cette *rose* tremper quelque temps dans de l'eau, elles verront alors ses rameaux s'écarter peu à peu, s'épanouir, & ses fleurs se développer agréablement, ce qui les soulagera & les facilitera beaucoup dans leur travail ; mais cet épanouissement n'est point périodique, & la *rose de Jérico* ne connoît point la différence des sexes qui lui sont étrangers ; elle n'est sensible qu'aux impressions de l'air & de l'humidité. En quelque temps que cette plante soit humectée, par un homme, une femme ou une fille, la *rose de Jérico* produira le même phénomene, & dès qu'on la retirera de l'eau elle se séchera & se refermera comme auparavant. Cette plante exposée à l'air peut servir d'*hygrometre* ; ainsi en temps sec elle se resserre, & à l'approche d'un temps pluvieux, sur-tout quand ses vaisseaux sont remplis d'eau, elle se gonfle & se développe. Les fruits secs de plusieurs especes de *mesembryanthemum* se comportent de même.

ROSE D'OUTREMER ou TREMIERE. *Voyez* MAUVE.

ROSEAU ou CANNE, *Arundo.* C'est un genre de plantes étamineuses qui, selon *Lémery*, ne differe du *gramen* que par la grandeur de ses tiges & de ses feuilles. Les fleurs des *roseaux* sont enveloppées de poils, les balles servent de calice & de corolle & contiennent une ou deux ou un plus grand nombre de fleurs, selon les especes ; ce qui fait que plusieurs *roseaux* semblent se confondre avec les *agrostis* qui ont des poils à la base de leurs fleurs. Nous en citerons ici trois especes principales ; savoir :

1.° Le ROSEAU DE MARAIS ou ROSEAU A BALAI, *Arundo vulgaris, palustris*, J. B. ; *& Canna sepiaria*, Tabern. Icon. ; *Arundo phragmites*, Linn. 120. Cette plante qui croît dans les endroits marécageux & dans les fossés fangeux, a des racines nombreuses, longues, nouées, traçantes & vivaces, qui poussent plusieurs tiges hautes de quatre à six pieds & même davantage, plus menues que le petit doigt, nouées & vides : il sort de ses nœuds des feuilles longues de plus d'un pied, larges d'un pouce, roides, un peu rudes au toucher, enveloppant en partie leur tige ; ses fleurs naissent par paquets en leurs sommités, petites, molles, composées d'étamines qui sortent d'un calice à écailles, de couleur purpurine d'abord ; puis ces paquets se développant, s'alongent, se

répandent en maniere de chevelure soyeuse & prennent une couleur cendrée : à ces fleurs passées succedent des semences. On coupe ces *roseaux* avant qu'ils soient tout-à-fait mûrs, c'est-à-dire quand ils sont en fleur, pour en faire de petits balais d'appartemens.

2.° Le ROSEAU CULTIVÉ ou la CANNE DES JARDINS, *Arundo sativa, hortensis aut domestica, quæ Donax Dioscoridis & Theophrasti*, C. B. P. 17 ; Tourn. ; *Arundo Donax*, Linn. 120 ; *Arundo Cypria*, Dod. Gal. Sa racine est vivace, longue, grosse, charnue, se répandant au long & au large dans la terre, d'un goût doux & agréable ; elle pousse plusieurs tiges à la hauteur de huit à neuf pieds, plus grosses que le pouce, fortes, ligneuses, creuses, jaunâtres, avec des articulations très-fréquentes ; ses feuilles sont larges de deux pouces, semblables ainsi que ses fleurs à celles de l'espece précédente, mais plus grandes. On cultive cette plante dans les jardins, les rejetons tendres de sa racine peuvent se manger. Quelques Auteurs ont cru que cette racine brûlée est le *spode* des Arabes, duquel on ne se sert plus, sinon en Guiane, où les Sauvages frottent & noircissent avec cette cendre ceux qui sont incommodés par des *pians*. Ce *roseau* est le *jacapé* des Caraïbes, ils l'appellent aussi *manboulou*.

Ce *roseau cultivé* croît naturellement en Provence, en Languedoc, en Italie, en Espagne, & il fleurit rarement dans ce pays-ci ; mais comme il pousse quantité de drageons enracinés, on le multiplie aisément. Il est à propos de planter ce *roseau* dans un lieu un peu frais, cependant il subsiste dans des endroits fort secs, mais les *cannes* n'y viennent ni aussi hautes, ni aussi grosses. Ceux qui en font commerce ont soin de les placer aux expositions les plus chaudes, afin que les *cannes* acquierent plus de maturité. Ces sortes de *roseaux* sont très-utiles dans certaines provinces, leurs tiges servent d'échalas pour faire des enceintes autour des champs, on en fait des treillages d'espaliers qui durent très-long-temps. C'est encore avec ces *roseaux* ou *cannes* qu'on forme les pêcheries qui sont en grand nombre sur le bord de la Méditerranée ; on les nomme *bourdiques*. En Guiane on s'en sert à latter les toits, ou à palissader & fermer les cases ; les petites servent à faire des *roseaux à fleches*. Dans plusieurs pays on se sert des *roseaux* pour couvrir les maisons, & ces couvertures durent trente à quarante ans ; on en fait aussi des claies ou des especes de paillassons qui servent même de murs & d'enceintes de melonniere : dans les provinces où le bois est rare, on s'en sert pour chauffer le four.

Enfin personne n'ignore que l'on en fait des bâtons à main très-légers pour la promenade & de fort jolies quenouilles. Afin que ces *cannes* se

maintiennent bien droites, on les attache avec des liens ſur un morceau de bois dans le temps qu'elles ſont encore vertes, & on ne les en ſépare que lorſqu'elles ſont entiérement ſeches. On enjolive ces *cannes* d'une eſpece de peinture qui ſe fait en y appliquant des feuilles de perſil ou du papier découpé de différentes façons, enſuite on les expoſe à la fumée ; les parties qui n'ont pas été couvertes de feuilles de perſil ou de papier prennent une couleur de marron, & les endroits où étoient collés les papiers ou les feuilles de perſil reſtent blancs ; ce qui fait un très-joli effet. On peut encore former des deſſins ſur ces *cannes* avec un enduit de cire & frotter le tout avec une eau forte affoiblie, dans laquelle on fait diſſoudre du fer. Ces parties découvertes, qui ſont expoſées à cet acide, bruniſſent, & les autres qui étoient enduites de cire reſtent blanches. On fait auſſi avec ces *roſeaux* des étuis à cure-dents & de petits inſtrumens de muſique champêtre, que l'on nomme *chalumeaux*, des anches de *hautbois* & de *muſette*, &c. M. *de Haller* dit qu'on les plante en Suiſſe pour en faire des *peignes* à l'uſage des Cardeurs.

Les racines de ces *roſeaux* ſont propres pour exciter les mois aux femmes, & les urines : des perſonnes s'en ſervent pour faire paſſer chez les animaux le lait des femelles qui allaitent : leurs feuilles & leurs fleurs ſont déterſives & vulnéraires. Au reſte cette plante, ſi l'on en excepte ſa racine, eſt peu d'uſage en Médecine.

3.° Le *Roſeau* plumeux, *Arundo-calamagroſtis*, Linn. 121 ; il croît dans les lieux couverts : ſa racine eſt vivace ; ſa tige eſt haute de deux à quatre pieds ; ſes feuilles ſont planes ; le panicule eſt long de ſix à dix pouces, étroit, preſque en épi : les fleurs ſont nombreuſes, reſſerrées contre l'axe ; les balles qui ſervent de calice ne contiennent qu'une fleur ; les balles florales ſont aiguës & paroiſſent plumeuſes par la quantité de poils ſoyeux qui les accompagnent.

Il y a une eſpece de *roſeau* dont les tiges meurent tous les ans, & qu'on plante dans les Capitaineries pour en faire des remiſes ; les perdrix & les faiſans s'y plaiſent beaucoup & y placent leurs nids : cette eſpece a l'avantage de ſubſiſter très-bien dans des lieux aſſez ſecs. Enfin il y a encore une ſorte de *roſeau d'Inde* à feuilles ſatinées ou panachées, *Arundo Indica, variegata, ſeu laconica Theophraſti*, C. B. Il fait un effet très-agréable dans les boſquets d'été & d'automne.

Des Lithologiſtes font mention de *roſeaux* pétrifiés ou en empreintes.

ROSEAU ÉPINEUX. *Voyez à l'article* ROTIN.

ROSEAU AUX FLECHES. Nom donné à Cayenne au *toulola ;* Voyez *ce mot.*

Les Caraïbes donnent le nom de *tifcaquet* au *rofeau* à faire des paniers : *pliont* eft un nom commun à ce *rofeau* & à fa fleche ou tige.

ROSEAU A FEUILLES RAYÉES. C'eft le *Phalaris arundinacea* de *Linnæus*; Voyez *à l'article* PHALARIS.

ROSEAU DES INDES ou ROSEAU EN ARBRE, *Arundo bambos*. Voyez BOIS DE BAMBOU.

ROSEAU appelé MASSE D'EAU ou MASSETTE, *Typha*. (M. *Deleuze* dit avec raifon que la *maffe d'eau* n'eft pas un *rofeau* & qu'elle forme un genre particulier.) Il y a la grande & la petite efpece: la premiere eft la *maffette* à feuilles larges, *Typha paluftris*, *maxima*, Park. ; C. B.; J. B.; Raii Hift.; Tourn.; *Typha latifolia*, Linn. 1377. Sa racine eft rampante, rougeâtre en dehors, très-blanche en dedans, d'un goût fade; elle pouffe ordinairement une feule tige (c'eft une hampe), haute de quatre à fept pieds, ronde, ferme, droite, liffe & moëlleufe; fes feuilles font longues, étroites & épaiffes, de fubftance fpongieufe, douceâtres au goût; les unes fortent de la racine, les autres des nœuds de la tige: fes fleurs font rouffâtres & naiffent en maffe ou en épi cylindrique au fommet de la tige; celles de la partie fupérieure font mâles, compofées chacune d'un calice à trois feuilles, & de trois étamines fans piftil; la partie inférieure de l'épi eft occupée par des fleurs femelles à chacune defquelles fuccede une petite graine portée par un filet accompagné d'une aigrette de poils, dit M. *Deleuze*. Ces fleurs fe diffipent en s'envolant en l'air en forme de duvet.

La feconde efpece eft la *maffette* à feuilles étroites, *Typha paluftris*, *minor*, C. B. ; Tourn. ; *Typha anguftifolia*, Linn. 1377. Elle croît ainfi que la précédente dans les étangs & dans les marais; elle pouffe des feuilles longues & étroites comme celles du gramen; il s'éleve d'entre elles une tige (hampe) à la hauteur de deux ou trois pieds, femblable à celle du jonc, roide, fans nœuds, foutenant en fon fommet un épi cylindrique, où font attachées, comme dans l'autre efpece, des fleurs à étamines brunes qui en vieilliffant font emportées par le vent en papillotes, & ne laiffent après elles aucune femence : cet épi, dit *Lémeri*, eft double dans ces deux efpeces de *rofeaux*, & il y a une petite diftance entre les deux épis, (dans la petite efpece, cette interruption eft confidérable, tandis que dans la grande efpece, elle eft fouvent nulle); celui d'en haut foutient les fleurs, & celui d'en bas porte des femences. On obferve quelquefois deux fpathes caducs, l'un à la bafe des

fleurs femelles, & l'autre à la baſe des fleurs mâles; leurs ſommités ſont eſtimées déterſives, aſtringentes & rafraîchiſſantes (*a*).

La racine de cette plante qui croît naturellement dans certains ruiſſeaux, & qu'on peut faire croître dans ceux où on le déſire en y en mettant quelques touffes, notamment dans les foſſés fangeux, eſt du goût des cochons qui s'en nourriſſent très-bien; les chevaux mêmes en ſont très-friands, c'eſt pour eux une nourriture ſaine & agréable. En Italie, les feuilles de la *maſſe d'eau* ſervent à faire des nattes. Quelques habitans des pays marécageux ſe ſervent de l'eſpece de bourre ou duvet que fournit l'épi de cette plante, pour ſuppléer à la laine des matelas & à la plume des oreillers; quelques-uns prétendent que cette bourre rend ſourds ceux qui repoſent ſur de tels oreillers, & qu'il y a à craindre qu'il n'en entre dans l'oreille, & que de là vient ſon nom Italien, *Mazza ſorda.* On peut encore brûler ce duvet ſur les plaies, à défaut de *moxa*, Voyez *ce mot.* Des particuliers ayant mêlé de cette bourre de *typha*, avec des *aigrettes de chardon* (*Carduus lanceolatus*), du *coton*, de l'*apocin* & du poil de *lapin*, en ont fait des chapeaux & des ouvrages de tricot, tels que bonnets, bas & gants.

Roseau odorant ou aromatique. *Voyez* Calamus aromatique vrai.

Roseau de Sucre ou Cannamelle. *Voyez* Canne a Sucre.

ROSÉE, *Ros.* On donne ce nom à des gouttes d'eau ténues, fines, fort déliées, qui dans les jours chauds de l'été tombent le matin & le ſoir de l'atmoſphere, lorſqu'il eſt calme & ſerein. Cette *roſée* eſt produite de même que l'eau des nuages, par les vapeurs qui ſe ſont élevées dans l'air pendant le jour ſous la forme de brouillards inſenſibles, y ont demeuré ſuſpendues, ſe ſont enſuite condenſées, rapprochées par la diſparition du ſoleil, & ont par conſéquent été obligées de deſcendre par leur peſanteur ſpécifique plus

(*a*) M. *Dupont*, *Profeſſeur de Mathématiques*, en obſervant le duvet très-preſſé dont ces épis ſont formés, prit une tige garnie de ſon épi, détacha environ un cinquieme du duvet dans toute la longueur de l'épi: ayant rapproché les deux levres de cette ouverture, elles contracterent dans l'eſpace de huit minutes, une adhérence auſſi forte que celle des parties voiſines: le tout s'étoit ſi bien arrondi, qu'il n'étoit plus poſſible de reconnoitre en quel endroit on avoit ôté du duvet. M. *Dupont* prétend que ſi l'on ſépare l'épi de ſa tige l'expérience ne réuſſit pas. Le *Rédacteur du Journal de Phyſique*, *Septembre 1776*, dit, à l'occaſion de la preſſion du duvet de cet épi, qu'ayant détaché environ quatre lignes carrées de ce duvet, il s'eſt dilaté au point d'occuper quatre fois plus d'eſpace. Or ſi le duvet a une ſi grande élaſticité, lorſqu'il eſt auſſi ſec que celui ſur lequel on a vérifié l'obſervation, il doit en avoir une bien ſupérieure, lorſque la tige eſt encore dans l'eau, & le phénomene de cette adhérence ne feroit point un effet de la végétation, mais d'une cauſe purement mécanique, l'élaſticité du duvet.

grande que la denſité de l'air; ce qui forme la premiere fraîcheur de la nuit, qu'on nomme *ſerein*. Les vapeurs qui ont été raſſemblées pendant la nuit & le commencement du jour en produiſent une autre le matin, mais peu conſidérable. Nous diſons qu'il n'en tombe point ou preſque point pendant le jour, parce que la chaleur ou l'action du ſoleil en tient alors la plus grande quantité ſuſpendue & diſperſée dans l'air, & ces molécules ne ſe réuniſſent que quand le froid ſuccede à la chaleur. De là la variation du froid & du chaud dans l'atmoſphere, il en réſulte que la *roſée* tombe en temps différens. M. *Jean Ek* fait obſerver que la circonſtance du lieu y contribue ſinguliérement : par exemple, dans les climats plus chauds où le ſoleil s'éleve davantage ſur l'horizon, les exhalaiſons doivent être plus abondantes, parce que, comme cet aſtre s'éloigne néceſſairement de l'horizon pendant la nuit pour autant de temps qu'il a paru dans le jour, l'air pendant la nuit devient de quelques degrés plus froid que pendant le jour, & a plus de facilité pour condenſer les vapeurs : c'eſt ainſi qu'il prépare une plus grande abondance de *roſée*, notamment ſur les prairies & ſur les campagnes ; car dans les villes très-peuplées on n'apperçoit que peu ou point de *roſée :* on en préſume bien la cauſe. M. *Hales* dit que la quantité de *roſée* qui s'éleve dans un jour eſt d'environ un pouce.

Alvarez, *Deſcription de la Mauritanie*, fait voir de quelle utilité eſt la *roſée* pour la nourriture des végétaux, ſur-tout dans certains endroits de l'Arabie & de la partie intérieure de l'Egypte, où il ne pleut & ne neige peut-être jamais. *Wallerius* avertit avec raiſon de ne pas confondre la *roſée* avec le *miélat*, qu'on trouve ordinairement ſoir & matin en été ſous la forme de gouttes attachées aux feuilles des plantes & ſur les herbes : c'eſt le produit de la tranſpiration végétale ; *Voyez* MIÉLAT. La *roſée* s'attache aux feuilles, aux fleurs, à l'écorce ; c'eſt une nourriture délicate, une influence bénigne que les plantes reçoivent par les orifices des parties qui en ſont imbibées.

La *roſée* tombant ſur les végétaux fait que les plantes ſont plus peſantes le matin qu'elles ne l'étoient vers le ſoir précédent. On peut conſulter les *Mémoires de l'Académie des Sciences*, *année 1751*.

ROSÉE DU SOLEIL ou ROSSOLIS. *Voyez* HERBE AUX GOUTTEUX.

ROSE-GORGE. C'eſt le *gros-bec* de la Louiſiane, des *pl. enl.* 153, fig. 2. M. *de Buffon* a donné à ce *gros-bec* le ſurnom de *roſe-gorge*, d'après la couleur de ſa gorge qui dans la planche enluminée eſt d'un roſe fort vif; il faut qu'il y ait une variété dans cette eſpece, car M. *Briſſon* dit qu'elle eſt noire. Cet oiſeau eſt

à

à peu près de la grosseur du *pinson d'Ardenne;* le bec, les pieds & les ongles sont d'un gris-brun; la tête, le cou & le dos, noirs; la poitrine est de la même teinte rose que la gorge; le reste du plumage du corps est d'un beau blanc, varié sur le ventre de quelques taches pourpres; la queue est noire; les ailes sont variées de noir & de blanc.

ROSELET. *Voyez l'article* HERMINE.

ROSELLE. C'est la *grive rouge* ou le *mauvis. Voyez* à la suite *de l'article* GRIVE.

ROSERAIE, *Rosarium aut Rosetum.* Se dit d'un lieu planté de *rosiers.*

ROSETTE, *Triglæ facie piscis, ossiculis membranæ branchiostegæ, utrinque septem*, Gron. *Gronovius* dit qu'on donne ce nom en Hollande à un poisson de mer très-rare & de forme singuliere. Cet animal, qui est long d'un pied ou environ, a le corps pyramidal: sa tête qui a la même figure, est grande, carrée, cuirassée & striée de différentes façons, ce qui forme comme un ouvrage ciselé; elle est de la même couleur que celle du dos; le haut & les côtés sont très-plats; à l'occiput est un aiguillon fort pointu & tourné du côté du dos; près du même endroit, il en paroît un autre qui sort d'une lame osseuse: sa bouche est large, très-ample; le bout en est rude & comme caréné: on y voit de chaque côté trois éminences: les dents sont nombreuses, mais petites; la mâchoire inférieure est plus petite que la supérieure, & n'a point de levre: les narines, couvertes d'une membrane, sont sur le penchant de la tête, entre les yeux & la bouche de ce poisson; les yeux sont placés au sommet de la tête, fort proches l'un de l'autre, couverts d'une peau, grands & placés de maniere que le poisson peut voir au-dessus de sa tête, & regarder de côté: la base des orbites des yeux est garnie de petits aiguillons; la paupiere est d'un bleu noir; l'iris est large & blanc; le dos est comme sillonné. Ce poisson a huit nageoires épineuses; sur le dos il y en a deux rougeâtres, & dont les épines sont tournées vers la queue; celles de la poitrine sont couvertes d'une membrane forte & bleue; celles du ventre sont blanches, tiquetées de rouge; la nageoire qui forme la queue est légérement rouge & fourchue, mais étendue. L'anus placé devant la nageoire répond à l'osselet carré de la seconde nageoire du dos: il y a entre les deux nageoires de la poitrine & du ventre, trois appendices articulées, & un peu repliées vers la queue.

Les écailles de la *rosette* sont tuilées, blanches au ventre, & d'un vert-rouge au dos, tuberculeuses, d'un vert-rougeâtre: sa chair est de bon goût.

Dans les mois de Juin & de Juillet les pêcheurs Hollandois prennent quantité d'un autre petit poiſſon, qu'ils portent au marché ſous le nom de *roſette ;* il eſt auſſi eſtimé que le précédent, mais il en differe par ſes nageoires molles, & par les couleurs qu'on voit ſur ſa peau, qui diſparoiſſent à la mort de l'animal : il n'a que ſept pouces de long. *Voyez ce mot.*

ROSICLERE. *Voyez à l'article* ARGENT.

ROSIER, *Roſa.* Le *roſier* eſt un arbriſſeau qui donne la *roſe*, fleur connue de tout le monde, & conſacrée par les anciens Poëtes à la Mere des Amours, fleur dont les Hébreux faiſoient des couronnes, & dont le Grand-Prêtre dans les ſacrifices ornoit ſon front, fleur que l'on béniſſoit autrefois à Rome le jour appelé *Dominica in roſa*, & que les Papes envoyoient comme une marque diſtinctive à quelques Princeſſes de l'Europe. Il y avoit autrefois dans les Parlemens de France un grand jour de cérémonies qu'on appeloit la *baillée de roſes. Pline* appelle avec raiſon la *roſe* la *reine des fleurs*, l'*ornement des jardins*, & la *panacée d'une infinité de maladies.* En effet, outre la beauté de ſa fleur & ſon odeur des plus ſuaves, elle fournit pour la guériſon de nos maux pluſieurs remedes que l'on trouve non-ſeulement dans les différentes parties qui la compoſent, mais auſſi dans différentes eſpeces de *roſes.*

Tout ce que nous faiſons venir à grand frais des pays éloignés n'a réellement rien de ſupérieur, peut-être rien de comparable à une belle ſuite de *roſiers* bien entretenus. Il y a un grand nombre d'eſpeces de *roſes*, de tailles & d'odeurs différentes. *Tournefort* fait l'énumération de trente-cinq ſortes, toutes différentes par leur couleur, leurs feuilles & le nombre de leurs pétales ; il y en a en effet qui ont cinq, ſix, ſept, dix, douze, vingt & peut-être plus de cent pétales : ainſi les unes ſont ſimples, les autres doubles, blanches, de couleur incarnate, jaunes, cramoiſies, panachées. On produit tout ce mélange des couleurs par le mélange des eſpeces. On peut ménager cette variété ſur le même pied, & y faire croître à la fois cinq ou ſix ſortes de groſſes *roſes* toutes différentes, par le moyen de la greffe. Par la maniere de les gouverner, en retranchant quelques branches, on parvient à ſe procurer très-long-temps la jouiſſance de cette agréable fleur, parce qu'il en repouſſe de nouvelles.

On diviſe d'abord les *roſes* en deux eſpeces générales, l'une cultivée & l'autre ſauvage.

Le *roſier ſauvage* ou des *haies* eſt auſſi nommé *églantier* ou *gratte-cu*, ou *roſe de chien*, ou *roſe cochonniere*, & en latin *Cynorrhodon*, *roſa ſepium aut canina*, Linn. 704 ; *Roſa ſylveſtris*, *vulgaris*, *flore odorato*, *incarnato*, C. B. Pin. 403. C'eſt une eſpece d'arbriſſeau qui croit dans les bois & dans les haies ;

il est rameux, diffus, haut de cinq à huit pieds, garni d'aiguillons très-forts : ses feuilles sont composées de sept folioles ovales, dentées, luisantes, assez semblables à celles du *rosier domestique ;* ses fleurs qui doivent leur existence à la simple Nature n'ont pas la beauté, les graces, la délicatesse, l'incarnat, l'odeur suave dont la main & les soins du Cultivateur ont embelli la *rose des jardins*. Les fleurs du *rosier des haies* sont des *roses* simples, à cinq feuilles, de couleur blanche & incarnat, un peu odorantes : aux fleurs succedent des fruits ovales, oblongs, rouges comme du corail dans leur maturité, dont l'écorce est charnue & recouvre une substance moëlleuse, d'un goût doux, mêlé d'une agréable acidité, & qui renferme des semences enveloppées d'un poil ferme qui s'en sépare aisément. Si ce poil s'attache aux doigts ou à quelques autres parties nues, il pénetre la peau & y cause des démangeaisons importunes ; c'est ce qui a fait donner à ces fruits le nom de *gratte-cu*.

M. *de Haller* observe ici que le nom d'*églantier* appartient à un *rosier* particulier, dont les feuilles sont enduites en dessous d'un petit poil roux, & cependant ont une odeur de pomme assez forte : ses feuilles sont composées de cinq à sept folioles assez petites, ovales & dentées. Ce véritable *églantier*, *Rosa eglanteria*, *Rosa villosa*, Linn. 704, est rameux & garni d'aiguillons crochus ; il est haut de quatre à six pieds ; le fruit est assez gros, velu & hérissé. Le *gratte-cu* commun a les feuilles sans odeur & lisses.

Il naît souvent au tronc ou aux branches du *rosier sauvage* une espece d'éponge velue, grosse comme une petite pomme ou comme une grosse noix, légere, de couleur rousse, qu'on appelle *éponge d'églantier*, & dans les boutiques, *bédéguar*. Cette espece d'éponge végétale, hérissée d'une multitude de filamens qui lui forment un chevelu, n'est autre chose qu'une tumeur à filigrane occasionnée par la piqûre du *cinips*, espece de moucheron qui avec l'aiguillon qu'il porte à sa queue perce le bouton d'où doivent sortir les feuilles du *rosier*, & y dépose des œufs ; la séve se porte vers cette piqûre avec plus d'abondance, elle y est attirée par les petits vers sortis de ces œufs, qui s'en nourrissent. C'est ainsi que les poils ou fils du *bédégnar* grossissent, s'alongent & se forment ; c'est un petit berceau odorant où les jeunes *cinips* attendent leur métamorphose : en effet, quand on ouvre cette éponge, ils paroissent sous la forme de vers nichés dans leurs cellules, ils deviennent ensuite autant de moucherons ; *Voyez* CINIPS. On a mis cette production au nombre des remedes qui peuvent être employés avec succès contre les diarrhées & les dyssenteries, qui peuvent exciter les urines, & être utiles contre la pierre, le scorbut & les vers. On prétend que réduite en charbon & en poudre, ou

N 2

ſimplement deſſéchée & pulvériſée, elle offre un ſpécifique contre les goîtres ; il ſuffit d'en mettre tous les ſoirs en ſe couchant une pincée ſous la langue.

Les fleurs de l'*églantier* ſont purgatives, mais le ſirop qu'on en prépare eſt plus aſtringent, & s'emploie pour l'ordinaire préférablement aux autres purgatifs, lorſqu'il faut purger dans les pertes rouges ou blanches des femmes. La conſerve de *cynorrhodon* qu'on prépare avec les fruits de l'*églantier*, eſt d'un goût aigrelet fort agréable ; on peut en donner aux convaleſcens à titre d'analeptique : c'eſt un excellent aſtringent propre pour le cours de ventre, pour modérer l'ardeur de la bile, & adoucir l'âcreté de l'urine. On a vu des hydropiques guéris par l'uſage de la tiſane faite avec les fruits du *cynorrhodon*. C'eſt, dit M. *Bourgeois*, un grand diurétique & en même temps un très-bon tonique.

On vante la racine d'*églantier* comme un remede ſpécifique contre l'hydrophobie, maladie occaſionnée par la morſure d'un chien enragé ; mais malheureuſement il y a lieu de penſer que ce remede eſt très-impuiſſant ; le meilleur que l'on connoiſſe juſqu'à préſent, eſt l'onguent mercuriel en friction.

Il croît ſur les bords des champs une *roſe ſauvage*, *Roſa arvenſis*, Linn. Mantiſſ. 245, dont la tige eſt haute de trois pieds, garnie d'aiguillons aſſez foibles : ſes feuilles ſont d'un vert obſcur, jamais luiſantes en deſſus, blanchâtres en deſſous ; ſes fleurs ſont blanches.

On ſait qu'il n'y a point d'arbriſſeau plus agréable que le *roſier* ſoit à fleurs ſimples, ſoit à fleurs doubles, ils ſe diſputent de beauté les uns les autres. Parmi toutes les variétés des *roſiers*, il y en a qui méritent la préférence par certaines qualités. Les *roſiers de tous les mois*, ainſi nommés parce qu'ils fourniſſent des fleurs pendant preſque toute l'année, ſe font eſtimer par cette raiſon : il y en a à fleurs blanches, à fleurs doubles couleur de chair, & à fleurs ſimples & pourpres. L'eſpece de *roſier de tous les mois*, qui eſt d'un rouge pâle à fleurs doubles, & qui eſt la *roſe à cent feuilles*, *Roſa centifolia*, *aut rubra*, *pallidior*, C. B. Pin. 481 ; *Roſa ſemperflorens*, ne porte des fleurs que depuis le commencement de Juin juſqu'à la fin d'Octobre. M. *Bourgeois* dit qu'il ne fleurit même point une ſeconde fois, ſi on néglige de tailler les branches qui ont porté des fleurs, dès qu'elles commencent à ſe faner.

La *roſe de Grece à fleur rouge* qui ne s'épanouit pas entiérement, & la *roſe de Mai* ſont eſtimables parce qu'elles ſont plus printanieres que les autres.

Le *petit roſier nain* donne des fleurs très-doubles, d'une forme & d'une couleur charmantes ; on les nomme *roſes mignonnes*. La *roſe de Bourgogne*, *Roſa Burgundiaca*, s'appelle *pompon*.

Les *roſes jaunes* de l'Europe, *Roſa lutea*, à fleurs doubles & à fleurs ſimples, ſont très-agréables par la vivacité de leur éclat, ſur-tout la *roſe* ſimple : l'eſpece double avorte ſouvent; mais quand elle fleurit bien ſans avorter, ſa fleur eſt d'une beauté incomparable & très-ſupérieure aux plus belles *renoncules*, dit M. *Bourgeois.* Pour les garantir de cet accident, il faut les préſerver de la pluie, en les couvrant d'un petit toit, dès que les boutons commencent à paroître : mais ce qui eſt plus facile, il faut les planter contre un mur & y établir un petit avant-toit.

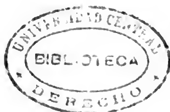
Les *roſes cannelles*, *Roſa cinnamomea*, ſoit ſimples, ſoit doubles; les *roſes muſcades* ou de *Damas*, doubles & ſimples, & connues chez les Anciens ſous le nom de *roſe putone*, *Roſa Damaſcena*, *moſchata*, *flore ſimplici*, C. B. Pin. 482, ainſi que l'eſpece de *roſier muſqué* toujours vert, ſont dignes d'être recherchées par l'odeur délicieuſe qu'elles exhalent. On voit aſſez communément en Italie des *roſes bleues*, & aux environs de Turin un *roſier ſans épines*, dont les pétales des fleurs ſont tachetées de vert. Enfin les *roſes rouges* ſi connues de tout le monde, & les *roſes* d'un rouge foncé ou pourpres dites de *Provins*, *Roſa Gallica rubra*, Linn. 704; *Roſa rubra multiplex*, C. B. Pin. 481, ainſi que les *roſes panachées*, *Roſa verſicolor*, ſont très-belles par elles-mêmes, & ſe mêlent agréablement avec les *roſes blanches*, *Roſa ſativa alba*, Linn. 705. On prétend que le *roſier* commun à fleurs rouges, enté ſur du *houx*, produit des *roſes vertes ;* le ſuc ou la ſéve du houx force apparemment les filieres du *roſier.* On voit dans l'un des jardins du Château de Chantilly, des *roſiers* en arbriſſeau très-élevés ; ils portent des *roſes à cent feuilles*, les unes blanches, d'autres rougeâtres : ces *roſiers* ont été greffés ſur l'*églantier* & produiſent un très-bel effet. On diſtingue auſſi la *roſe de Hollande*, *Roſa maxima.*

M. *Adanſon* dit qu'on prend communément pour le fruit du *roſier* ſon calice qui devient charnu & ſucculent comme une baie ; mais ce ſont les ovaires mêmes qu'on doit regarder comme le fruit de cette plante.

Le calice de la *roſe* offre communément une ſingularité qui lui eſt particuliere ; il eſt diviſé en cinq feuilles, dont deux ſont entiérement barbues, deux ſont ſans barbe & une n'eſt barbue que par un côté, ainſi que l'a exprimé le Poëte :

Quinque ſumus fratres, unus barbatus & alter,
Imberbeſque duo, ſum ſemi-berbis ego.

Les différentes eſpeces de *roſes* different par leurs vertus ; les unes ſont purgatives, les autres aſtringentes. On fait avec les *roſes pâles* ou incarnates,



Rosa pallida aut incarnata; ou avec les *roses blanches*, une eau distillée propre pour les maladies des yeux & estimée contre les cours de ventre, les crachemens de sang & les hémorragies. On prépare avec ces *roses* un sirop solutif ; ainsi ces *roses* sont principalement purgatives, mais elles ont quelque légere astriction qu'elles empruntent de leurs parties terrestres. La *rose muscade*, celle sur-tout qui vient des pays chauds, est très-purgative : on ne doit l'employer qu'avec prudence.

On tient dans les boutiques une eau distillée de ces fleurs, qui sert plutôt dans la cuisine pour relever le goût de la pâtisserie, qu'elle n'est d'usage en Médecine ; elle purge cependant assez bien à la dose de huit onces. Les *roses* d'un rouge foncé ou velouté, qu'on nomme *roses de Provins*, passent pour être astringentes, ainsi que les *roses blanches*, suivant un grand nombre de Médecins. On prépare avec les *roses de Provins* une conserve, un miel & un sirop qui sont astringens. A l'extérieur on se sert communément de ces *roses* dans les fomentations astringentes & résolutives, on les met dans du vin, & elles sont propres à fortifier les parties nerveuses foulées. Ces mêmes fomentations faites sur la tête après des coups & des chutes qui menaçoient d'un abcès dans cette partie, ont souvent réussi pour le prévenir & pour adoucir des migraines violentes. L'onguent ou pommade de *roses* se fait tantôt avec la *rose de Provins*, tantôt avec la *rose ordinaire ;* on s'en sert pour les gerçures des levres. On lit dans le *Journal de Physique de M. l'*Abbé Rozier, *Août 1775*, une excellente *Dissertation sur la culture, la préparation & les propriétés des* roses *rouges de Provins*, par M. *Opoix*, Apothicaire. Ces *roses* sont particulieres à la France & sont même une branche de commerce avec l'étranger : notre laborieux Auteur prétend que ce sont ces mêmes *roses* si connues autrefois à Rome sous le nom de *roses Milésiennes*, parce qu'on les tiroit alors de la ville de Milet dans l'Asie mineure. Le nombre de leurs pétales n'excede guere celui de douze.

M. *de Haller* dit qu'on distille dans les Indes une huile essentielle de *roses*, extrêmement précieuse & qui sert dans les présens de Souverain à Souverain.

Si l'on veut être instruit de l'usage des *roses* chez les Anciens, on peut lire la savante & curieuse Dissertation historique sur cette fleur, par M. le Marquis *d'Orbessan*, Président à mortier du Parlement de Toulouse.

ROSIER DU JAPON, *Camellia Japonica*, Linn. ; *Rosa Chinensis*, Edw. C'est un arbrisseau du Japon & de la Chine, toujours vert, qui a de grands rapports avec l'arbrisseau à *thé ;* aussi *Petiver* le nomme-t-il *Thea Chinensis pimentæ Jamaïcensis folio*, *flore roseo*. *Kæmpfer* en distingue deux especes : l'une sauvage, *Tsubakki montanus*, *seu sylvestris*, *flore roseo simplici :* l'autre est cultivée,

Tſubakki hortenſis, *flore pleno maximo*, *roſæ hortenſis*, Kæmpf. Amœn. 850 & 852. Cette derniere eſt le *ſan-ſa* de l'*Hiſt. des Voyages*, elle eſt extrêmement belle, & ſe trouve ſouvent repréſentée dans les peintures Chinoiſes : ſes fleurs ſont d'un rouge vif, fort grandes, ſolitaires ou deux à ſix enſemble au ſommet des rameaux.

Rosier marron-rouge de Saint-Domingue. Selon *Nicolſon*, « il croît dans les mornes ; on le trouve dans les lieux incultes & arides de cette contrée : ſa racine eſt fibreuſe, pivotante ; ſes tiges ſont grêles, tendres, griſâtres, un peu crevaſſées ; ſes branches, droites, alternes ; ſes feuilles, alongées, longues d'un pouce & demi, ayant ſept à huit lignes de largeur dans leur plus grand diametre, pointues, veloutées, finement dentelées, d'un vert ſombre : ſes fleurs naiſſent des aiſſelles des feuilles, elles ſont petites, de couleur roſe, inodores & en grand nombre : le fruit eſt arrondi, velouté, d'un vert ſombre, qui s'ouvre étant mûr en trois portions faites en cuiller, de couleur de feu en dedans ; le centre contient de petites graines griſâtres, couvertes d'une ſubſtance jaunâtre, d'une ſaveur douce, adhérentes à un corps de forme pyramidale. Cet arbriſſeau eſt en même temps chargé de fleurs & de fruits, ce qui le rend très-agréable à la vue ».

Nicolſon cite le *roſier marron-jaune* de Saint-Domingue. « Il ſe trouve dans les mornes, & il ne differe du *roſier marron-rouge* qu'en ce que ſes fleurs ſont jaunes ; ſes fruits d'un jaune foncé en dedans & beaucoup plus gros ».

ROSMARE, *Roſmarus.* Quelques Naturaliſtes donnent ce nom à la *bête à la grande dent*, dont nous parlerons ſous le nom de *vache marine.* Voyez *ce mot.*

ROSOMACK. *Voyez à l'article* Pelleteries.

ROSOMAKA de *Nieremberg.* Voyez Glouton.

ROSPO. C'eſt la *paſtenague mourine.* Voyez *ce mot.*

ROSSE. *Voyez à l'article* Gardon.

ROSSIGNOL ou Roussignol, *Philomela*, *ſeu Luſcinia.* Oiſeau du genre du *Bec-figue*, ſelon M. *Briſſon*, & dont on diſtingue pluſieurs eſpeces en Europe.

Rossignol franc, *pl. enl.* 615, *fig.* 2 ; en Provence, *Rouſſigneau.* C'eſt un oiſeau de paſſage qui tient le premier rang entre les oiſeaux chanteurs. Autant l'alouette eſt recherchée pour la force & la facilité de ſon chant, autant le *roſſignol franc* eſt renommé pour la beauté du ſien, qui plaît principalement par ſa vivacité, par ſes inflexions, par ſon étendue ; ainſi il ſurpaſſe l'alouette

par la douceur de sa voix, par la variété de ses tons doux, mélodieux; par ses fredonnemens & son gazouillement harmonieux. Le *rossignol* est un peu plus gros que la fauvette; sa longueur, du bout du bec à celui de la queue, est au moins de six lignes, & son envergure est de plus de neuf pouces : le demi-bec supérieur est d'un brun foncé; l'inférieur est d'un gris-brun & sa base tire sur la couleur de chair, ainsi que les jambes, les pieds & les ongles : le plumage supérieur est d'un brun-roux; l'inférieur est d'un gris-blanc : les côtés & les cuisses sont gris; les couvertures inférieures de la queue sont d'un blanc-roussâtre. La femelle est appelée *rossignolette* en Provence; ses teintes sont plus claires, ainsi que dans les jeunes.

L'expérience a appris à l'Auteur du *Traité du rossignol*, que la femelle de cet oiseau est muette. Il n'y a point d'oiseau aussi jaloux, soit pour le chant, soit pour voyager, soit pour être en société; rarement on en voit deux ensemble. Au retour du printemps, depuis les premiers jours d'Avril jusque vers la fin du mois de Mai, le mâle chante continuellement, sur-tout pendant les premiers quinze jours & plus; ses accens animés par l'amour annoncent une sensibilité vive. Le *rossignol* aime éperdument sa femelle, il a pour elle les petits soins de l'amant le plus assidu & la complaisance d'un mari fidelle. On dit communément, & c'est un adage populaire, que le *rossignol* ne chante plus quand une fois les petits sont éclos; il est vrai que distrait par le soin de leur chercher de la nourriture & de leur en apporter, il chante moins fréquemment, mais il chante encore; au lieu qu'il ne chante plus après la seconde ponte, ou plutôt il n'a plus ce ramage qui le mettoit au-dessus de tous les autres chantres des bois & qui nous charmoit : à ces chants si variés, si mélodieux, qui embellissoient le printemps, succede une voix rauque, monotone, & qui est moins un chant, dit M. *Mauduyt*, qu'une sorte de croassement; & c'est parce que la voix du *rossignol* est tellement changée en été, qu'on a cru que cet oiseau ou ne chantoit plus, ou que cette voix rauque ne sortoit plus du même gosier. Il n'en est pas de même des *rossignols* qu'on nourrit en cage; ceux-ci conservent leur voix dans toute sa fraîcheur neuf à dix mois de l'année, & leur chant ne change pas. Il est probable que la beauté du chant du *rossignol* dans les mains de la Nature dépend au commencement du printemps de l'état où se trouvent alors les parties de la génération & du rapport qu'il y a entre ces parties & les organes de la voix.

Les *rossignols* ont grand soin de leur postérité; les peres veillent à l'éducation des petits, on diroit qu'ils leur apprennent à chanter, & que ces petits éleves les écoutent avec beaucoup d'attention & de docilité, répétant ensuite leurs leçons.

leçons. Chaque couple travaille à la construction du nid vers la fin d'Avril : ils le placent fort bas près de terre, parmi les brouffailles, ou fur une touffe d'herbe, ou fur les plus baffes branches des buis ou des ifs, ou au pied d'une haie ou d'une charmille. Ce nid tourné au Levant & communément placé près de quelque courant ou de quelque piece d'eau, eft conftruit de bourre ou de poils intérieurement, de fibres de plantes feches, de joncs, de petites racines en dehors. Dans les climats chauds cet oifeau peut faire quatre pontes chaque année, dans ce pays-ci il n'en fait communément que deux à caufe du froid : chaque ponte eft pour l'ordinaire de quatre ou cinq œufs, de couleur brune-verdâtre ; voilà le fruit de leurs amours : les chiens, les chats, les renards, les fouines, &c. font avides de ces œufs : l'incubation eft de dix-huit à dix-neuf jours ; la femelle ne quitte guere fon nid qu'une fois par jour, fur le foir, pour chercher de la nourriture : ces œufs produifent bien plus de mâles que de femelles, comme dans prefque tous les oifeaux. Les jeunes font appelés *roffignolets*.

Quelques Naturaliftes difent que le *roffignol franc* aime la compagnie de celui de muraille, avec lequel il s'accouple fouvent, & qu'il a une averfion naturelle pour les *ferpens* : il redoute fortement les froids, c'eft pourquoi il meurt fi fouvent en cage, quoique tenu chaudement ; & il ne fe trouve des *roffignols* en Danemarck, en Ruffie, que dans les faifons chaudes. M. *Fletcher*, Miniftre de la Reine *Elifabeth* à la Cour de Pétersbourg, dit que dans ces contrées les *roffignols* ont un chant plus mélodieux que celui des *roffignols d'Angleterre*. Divers Auteurs prétendent qu'il fe trouve des *roffignols blancs* ; c'eft une de ces variétés individuelles dont on voit des exemples dans toutes les autres efpeces. A l'égard du *grand roffignol* qu'on dit fe trouver en Siléfie, n'habiter que les plaines, avec un plumage cendré, marqué de roux, il n'eft qu'indiqué.

Le *roffignol* n'a prefque point de chair, cependant M. *Chomel*, *Dictionnaire Economique*, dit que les Gafcons l'engraiffent pour en faire un mets qu'ils préferent à tout autre lorfqu'il eft gras : fa chair eft blanche, tendre & prefque auffi bonne que celle de l'ortolan ; quelques-uns l'eftiment bonne contre l'épilepfie.

On ne fait point où le *roffignol* fe retire pour paffer l'hiver ; ce qu'il y a de certain, difent les Voyageurs, c'eft qu'il n'y en a en aucun temps dans l'Afrique ; peut-être fe retirent-ils en Afie. Quoi qu'il en foit, ces agréables oifeaux arrivent dans toute l'Europe en Avril & s'en retournent en Septembre ; ils voyagent feuls & vivent également ifolés dans les lieux où ils fe fixent, ou ils fe tiennent au moins à quelque diftance les uns des autres ; ils fe

nourriſſent d'inſectes, ils aiment particuliérement les araignées, & ſe cachent dans les taillis les plus fourrés; ce ſont des oiſeaux ſauvages & timides : ils s'apparient à leur arrivée. Nous diſons que le *roſſignol* ſe place ordinairement dans les lieux écartés & paiſibles, aux environs de quelque colline ou d'un ruiſſeau, s'il s'en trouve, & ſur-tout dans les endroits où il ſe rencontre un écho ; c'eſt là qu'il ſe plaît à chanter : il coupe ſon ramage par meſures & par pauſes, pour s'écouter & ſe répondre en quelque ſorte à lui-même par le moyen de l'écho des environs ; de là vient qu'il n'a que deux ou trois endroits favoris pour chanter. On croiroit, dit M. *Pluche*, qu'il ſait combien valent ſes talens ; il ſe plaît à chanter quand tous les autres oiſeaux ſe taiſent. Rien ne l'anime tant que les lieux ſolitaires, le calme de la nuit & le ſilence de la Nature ; c'eſt alors qu'il compoſe & exécute ſur tous les tons ; il varie ſes modulations, & la ſoupleſſe de ſon goſier ſe prête à tout. Il va du ſérieux au badin, d'un chant ſimple & léger au gazouillement le plus bizarre, des tremblemens & des roulemens les plus légers à des ſoupirs tendres, languiſſans & lamentables, qu'il abandonne enſuite pour revenir à ſa gaieté naturelle ; il fait des cadences perlées, des ſons filés, flûtés, pleins de goût, de fineſſe & d'expreſſion ; c'eſt avec raiſon que *Pline* lui a donné le titre glorieux de *chantre de la Nature*. Cet aimable muſicien fait entendre ſes plus beaux ſons dans le temps que ſa femelle ſe prépare à couver, il double alors la durée de ſon chant ; & pour rendre ſes ſons extrêmement éclatans, il met en jeu toutes les forces de ſes organes. Lorſqu'il donne à ſon ramage toute ſon étendue, il le commence & le finit ſur ſeize tons différens, avec une variété ſucceſſive & des notes intermédiaires d'un choix ſi juſte, que la variété en charme l'oreille. Les autres oiſeaux n'ont pour ainſi dire qu'une gamme qu'ils répetent à chaque repriſe, le *roſſignol* au contraire varie à chaque inſtant ſes airs, le plus ſouvent très-différens les uns des autres, & il paroît ne pas chanter de mémoire, mais par un art toujours nouveau qui ſe développe & qui crée à chaque inſtant ; en un mot l'art qui eſt en lui eſt un don de la Nature. La force de la voix du *roſſignol* n'eſt pas moins étonnante que ſa variété. M. *Barrington* s'eſt aſſuré que la ſphere que remplit la voix d'un *roſſignol* n'a pas moins d'un mille de diametre, ce qui égale la portée de la voix humaine ; & ſuivant M. *Hunter*, les muſcles du larynx ſont plus forts à proportion dans cet oiſeau que dans tout autre, & même plus forts dans le mâle que dans la femelle qui n'a pas de chant. Le *roſſignol* paroît être ſenſible aux charmes de l'harmonie, puiſque le ſon des inſtrumens & celui de la voix humaine l'attirent, au lieu que les autres oiſeaux ne s'approchent qu'au bruit d'une voix ſemblable à la

leur; le *rossignol* écoute des sons différens des siens; il y est attentif, il prélude, il prend le ton, mais il semble vouloir dominer & se faire entendre au-dessus des voix ou des instrumens; on prétend en avoir vu dans ce cas périr de l'excès de leurs efforts.

Pour la maniere de prendre le *rossignol* au filet, de le nourrir en cage & d'en avoir le chant pendant presque toute l'année, nous renvoyons au *Traité du Rossignol franc ou chanteur*, imprimé à Paris en 1751. On reconnoît qu'un *rossignol* est un mâle, non-seulement par son chant, mais lorsque sur deux ou trois plumes de l'aile la barbe qui sort de la côte de la plume que l'on voit est brune-noirâtre; de plus ses jambes sont comme transparentes & rougeâtres. Le *rossignol* peut apprendre aussi à parler; il est sujet à avoir des abcès au croupion, la gale à la tête, à devenir trop gras, à avoir le dévoiement ou la constipation, ou une forte maladie de la mue, tous accidens qui influent sur son tempérament, au point de l'empêcher de chanter ou même de le faire mourir.

ROSSIGNOL BLANC. *Voyez à l'article* ROSSIGNOL, ainsi que pour le *rossignol grand*.

ROSSIGNOL D'HIVER. Nom donné en quelques endroits à la *corneille mantelée*.

ROSSIGNOL DE L'AMÉRIQUE, d'*Edwards*. Voyez FIGUIER (le grand) de la Jamaïque.

ROSSIGNOL DE MURAILLE OU DE MUR, *pl. enl.* 351, en latin *Ruticilla*. Cet oiseau a du rapport avec le *rossignol vulgaire* par ses caracteres génériques & par son chant à la vérité moins étendu, moins soutenu & moins varié, mais il en differe par la taille, par le plumage & par les habitudes; il est bien moins gros: sa longueur totale est d'environ cinq pouces, & son envergure de huit; le front est blanc; la base du bec, les joues, la gorge & le devant du cou ont le plumage noir: le plumage supérieur est d'un cendré clair; l'inférieur est roux, ainsi que les côtés, les cuisses & le croupion; les pennes de l'aile sont d'un gris-brun, ainsi que celles du milieu de la queue, dont les latérales sont rousses; les couvertures du dessous de la queue sont d'un blanc-roussâtre; les coins des deux mandibules sont jaunes; le bec, les jambes, les pieds & les ongles, noirs. La femelle a peu ou point de blanc, & n'a pas de noir; le reste du plumage a les teintes bien plus claires que chez le mâle.

Albin regarde cet oiseau comme un *rouge-queue*; *Belon* lui a donné aussi ce dernier nom. Le *rossignol de muraille* est de passage, il arrive au printemps comme la plupart des oiseaux du même genre; il s'établit sur le faîte des

vieux bâtimens ; on en trouve auſſi dans le plus épais des forêts ; il adopte alors quelque vieux arbre & il niche dans les trous qu'il y trouve, mais c'eſt plus communément dans les trous des vieux édifices ; il préfere les pays de montagnes aux plaines ; ſon vol eſt très-léger, & toutes les fois qu'il ſe poſe, il agite ſa queue horizontalement de droite à gauche, par trémouſſemens, & pouſſant en même temps un petit cri particulier ; la ponte eſt de cinq ou ſix œufs bleuâtres ; pendant tout le temps de l'incubation le mâle ſe tient au faîte de quelque bâtiment fort élevé qui domine le nid, & c'eſt de là qu'il fait entendre ſon chant, principalement le matin & le ſoir : comme cet oiſeau eſt d'un naturel ſauvage & farouche, il prend ſes repas & fait ſon nid ſans être vu ; on prétend même que ſi on approche de trop près de ſa couvée, il l'abandonne ; mais pris jeune, il ſe comporte en cage comme nos *roſſignolets ;* il nous quitte en Octobre ; on le voit encore en Novembre en Italie : mais où ſe retire-t-il pour paſſer l'hiver ? M. *de Montbeillard* penſe que les oiſeaux appelés *charbonniers* dans le Bugey, *cul-rouſſet farnon*, *fourneiron de cheminée*, en Provence, ſont nos *roſſignols de muraille.*

Rossignol de Muraille cendré. Ce n'eſt, dit M. *Mauduyt*, qu'une variété de l'eſpece que nous venons de décrire ; ſon dos eſt d'un cendré foncé, point de blanc au bas-ventre, & ſimplement une ligne blanche ſur le front.

Rossignol de Muraille d'Amérique. Il ſe trouve en Virginie. *Catesby* dit que le plumage ſupérieur eſt noir, avec une tache de roux vif ſur les ailes ; la poitrine eſt rouſſe ; le ventre, gris ; la pointe de la queue, noire.

Rossignol de Muraille de Gibraltar. Le bec & les ongles ſont bruns ; le plumage approche aſſez de celui de nos contrées, mais le bas-ventre & les cuiſſes ſont blanches ; les pennes moyennes des ailes ſont bordées de cette derniere couleur.

Rossignol de Muraille des Indes. Il eſt à peu près de la groſſeur de notre bec-figue ; le bec eſt noir ; l'iris & les pieds ſont d'un jaune-roux ; le plumage ſupérieur eſt d'un bleu d'indigo clair ; l'inférieur eſt roux ; mais il y a deux bandes tranſverſales ſur chaque joue ; la ſupérieure eſt blanche, l'autre, noire ; la gorge eſt blanche.

Rossignol de Riviere, *Voyez* Rousserole.

Rossignol des Indes. (*Voyage aux Indes & à la Chine.*) *Voyez* Gobe-mouche de Pondichery.

Rossignol-Monet, *Voyez* Bouvreuil.

ROSSOLAN. *Voyez* ORTOLAN DE NEIGE.

ROSSOLIS. *Voyez* HERBE AUX GOUTTEUX.

ROTANG. *Voyez* ROTIN.

ROTELE. *Voyez* BERGFORELLE.

ROTENGLE ou ŒIL ROUGE. *Voyez* SARVE.

ROTH-GULDEN-ERTZ ou ROSICLERE. Nom que les Mineurs donnent à la mine d'argent rouge tranſparente : la dénomination de cette mine ſignifie *mine de beaucoup de valeur.* Voyez à l'*article* ARGENT.

ROT-JE. C'eſt un petit oiſeau de Groënland & de Spitzberg, que les Hollandois & les Hambourgeois nomment ainſi. *Rot-je* ſignifie *rat.* Cet oiſeau paroît être notre *oiſeau de tempête*, il eſt de couleur noirâtre, & ſon cri, dit-on, imite aſſez celui d'un petit rat. *Anderſon* dit que le *rot-je* fait ſon nid ſous les débris des rocs écroulés, dans des creux profonds & étroits, ſur le bord de la mer. Auſſi-tôt que les petits ſont en état de voyager, les pere & mere leur indiquent le chemin en ſe gliſſant adroitement les premiers ſur les pierres juſqu'à la mer, pour gagner d'autres contrées. *Voyez* OISEAU DE TEMPÊTE.

ROTIFERE, *Rotifer.* Non donné par *Leuwenhoëck* à une eſpece de petit *polype à roue*, hermaphrodite & ovipare : cet animalcule ſingulier, dont M. *Vicat* a fait un article dans le Supplément à notre *Dictionnaire*, imprimé à Lauſanne, habite ordinairement le ſable des tuiles & des gouttieres ; ſa partie antérieure offre une maniere de cornet, avec deux tronçons qui portent chacun à leur extrémité l'apparence d'une roue très-ſinguliere, d'où l'animal tire ſon nom ; la partie poſtérieure a une eſpece de trident ; le corps eſt formé d'anneaux & rayé longitudinalement par des raies paralleles : cet animalcule devient à ſon gré gros & court, mince & long, dans tout ſon corps ou dans une de ſes parties : il marche à la maniere des vers ; & la corne du milieu de ſon trident, formée d'autres pointes infiniment fines, s'attache au plan ſur lequel le petit animal ſe meut à chaque pas qu'il fait. Lorſque le ſable dans lequel le *rotifere* vit, ſe deſſeche, l'animalcule ſe contourne, s'alonge, ſe contracte, ſe rapetiſſe, perd le mouvement & la forme ; ſi on laiſſe tomber alors ſur lui une goutte d'eau, il ſe développe & bientôt rampe avec viteſſe : il en eſt, dit-on, qui reſſuſcitent ſeize fois de la même maniere, & quelques-uns demeurés à ſec & morts pendant quatre ans, reſſuſcitent encore promptement ; ce temps, quoique long, l'eſt bien moins que celui du petit animal anguilliforme du blé rachitique, qui reſſuſcite après vingt-un ans. Cet effet devient plus prompt

quand on emploie de l'eau chaude, il devient plus tardif si les *rotiferes* sont placés sur un sable très-dispersé ; il n'a plus lieu quand il n'y a plus de sable : il paroît aussi qu'ils perdent la faculté de ressusciter quand on les desseche ailleurs que sur du sable, peut-être, dit M. *Vicat*, parce qu'ils sont alors exposés à toute l'action de l'air. Suivant ce Médecin, la mort des *rotiferes* ne paroît pas être un engourdissement semblable à celui que produit le froid sur plusieurs animaux quand ils sont vivans, leur corps ressemble à une gelée épaisse : lorsqu'ils sont desséchés, tout leur corps se réduit à un atome de matiere durcie, qui percé avec une aiguille se brise en particules. Les *rotiferes* ont la faculté de cacher à leur gré les deux tronçons & leurs roues, ou seulement l'une d'elles ; avec ces roues formées de fils imperceptibles, ils forment deux tourbillons rapides ; elles leur servent à s'élever, à descendre dans l'eau, à y nager : entre les deux tronçons est une particule mouvante que plusieurs Naturalistes ont pris pour le cœur de l'animal ; & qui paroît plutôt en être la bouche. Un degré de chaleur correspondant au trente-sixieme du thermometre de *Réaumur*, les tue lorsqu'ils sont vivans ; & lorsqu'ils sont desséchés, le cinquantieme degré de chaleur ne les tue pas. Le froid de la glace les fait contracter ; mais celui même qui est indiqué par le dix-neuvieme degré au-dessous de zéro, ne les tue pas : des eaux imprégnées de sel ou de vitriol, ou mêlées de sucs tels que celui d'*ail* ou d'*huile*, &c. les tuent, & ils ne ressuscitent plus. Voilà des singularités bien étranges. *Voyez* maintenant l'*article* POLYPE.

ROTIN ou ROTTAIN ou RATAN. Espece de roseau qui croît abondamment sur les côtes du Détroit de Malacca. On en distingue plusieurs especes : les uns nous fournissent les *cannes-badines* très-flexibles, dont on se sert pour battre les habits ou pour faire des brosses colorées en rouge, & propres à nettoyer les dents. Ces mêmes roseaux se fendent aussi par petites lanieres pour faire des meubles, notamment des siéges & dossiers de chaises & fauteuils. Ces meubles de cannes ont été depuis quelque temps fort à la mode en Europe, & sur-tout en France. Comme ces lanieres en vieillissant perdent leur couleur naturelle, on la renouvelle au moyen de la vapeur du soufre enflammé. Les autres qui se nomment *rotangs* sont les *roseaux à cannes*, d'une consistance ligneuse, fort légers, flexibles & fort poreux : ils ont cependant assez de solidité pour servir de bâton, lorsqu'en marchant on a besoin de s'appuyer. Les Hollandois, qui vont les chercher à Bengale & à Malac, en font un commerce considérable. Il y a des jets de ce jonc ou roseau estimés cinquante & soixante louis d'or. On est dans l'usage de les vernir. Il y a des *rotangs* articulés dans les Isles de Bourbon & de France.

Dans les grandes Indes, à Java, Manipa, Huaohela & au Malabar, croît une espece de canne ou de *rotain* qui trace & qui est très-garni d'épines; il n'y a pas de meilleures palissades : les Hollandois en plantent sur leurs remparts. Cette canne ou roseau (*Arundo arbor, spinosa & vallaris*) s'appelle *balubadure* en langue Malaie; *buluschit* en Malabare, & *tsjitick-chekior* en Chinois.

ROT-SCHÆR. *Voyez au mot* MORUE.

ROTTAIN, *Voyez* ROTIN.

ROTULES. *Voyez à l'article* OURSIN.

ROUCHEROLLE. *Voyez* ROUSSEROLE.

ROUCOUYER & ROUCOU. On donne communément ce nom à un arbre de la graine duquel on tire par infusion ou par macération une pâte ou extrait que l'on nomme *roucou*, & dont on fait usage dans la teinture. Cet arbre est cultivé dans toutes les Isles de l'Amérique : il est nommé chez les Indiens & chez les Sauvages Caraïbes, *achiote*, *ematabi*, *cochehue* par les hommes; les femmes Caraïbes l'appellent *bichet* : c'est l'*urucu* de *Pison*; *Orellana*, Herm.; *Daburi*, Clus.; *Achiotl*, Hern.; *Bixa*, Ovied.; *Mitella Americana maxima, tinctoria*, Tourn., Boher.; *Arbor finium regundorum*, Scalig.; *Arnotto*, Dalech.; *Arbor Mexicana coccifera*, C. B.; Ray; Jonst. Cet arbre est fort touffu & s'éleve depuis douze jusqu'à quinze pieds; ses tiges sont droites & rameuses; s'il croît trop haut, on l'étête afin qu'il s'arrondisse. Son bois est blanc (on prétend que deux morceaux de ce bois frottés l'un contre l'autre, s'échauffent au point d'allumer de l'amadou), cependant on dit qu'il est facile à rompre; l'écorce sert à faire des cordes : ses feuilles sont placées alternativement, grandes, cordiformes, pointues au sommet, sans dentelures, minces, longues de quatre à cinq pouces, & ont environ trois pouces & demi dans leur plus grande largeur; elles sont lisses, luisantes, d'un beau vert, ayant en dessous plusieurs nervures roussâtres : les feuilles sont attachées à des queues longues de deux ou trois doigts : ses rameaux portent à leur sommet deux fois par an des touffes ou bouquets de fleurs en rose, grandes, belles, d'un rouge pâle tirant sur l'incarnat, sans odeur & sans goût; la corolle est à dix pétales : il y a dix étamines & un pistil; le calice est à cinq dentelures : à ces fleurs succedent des fruits en gousses oblongues, arrondies, aplaties sur les côtés, longues d'un doigt & demi ou plus, composées de deux cosses brunes, hérissées de petites pointes d'un rouge foncé & qui ne piquent que peu ou point. Ce fruit en mûrissant devient rougeâtre, & il s'ouvre en deux parties égales qui renferment environ soixante grains ou semences partagées en deux rangs; ces grains sont

de la grosseur d'un petit grain de coriandre, de figure pyramidale, attachés par de petits filets qui sont des placentas oblongs : ces mêmes grains sont couverts d'une substance visqueuse, très-adhérente aux doigts, d'un très-beau rouge de feu, d'une odeur assez forte ; la semence séparée de cette matiere rouge est de couleur blanchâtre. Comme les oiseaux sont friands de ce fruit, les Sauvages plantent l'arbre auprès de leurs cases. Les Negres & quelques Colons en mêlent la graine dans leurs ragoûts.

Il y a encore une autre espece d'arbre de *roucou* qui ne differe du précédent qu'en ce que son fruit n'est pas épineux, & qu'il est plus difficile à ouvrir.

La récolte du *roucou* se fait deux fois l'année, à la Saint-Jean & à Noël ; cette derniere est la plus abondante : on connoît que la gousse est mûre lorsqu'elle s'ouvre d'elle-même sur l'arbre. Nous allons donner la maniere de préparer la pâte ou l'extrait de *roucou* dont on fait usage dans toute l'Europe, &c.

On retire de dedans la gousse du *roucou* les grains & tout ce qui les environne ; on les écrase avec des pilons de bois dans des canots ou auges qui sont des troncs d'arbres creusés ; on jette de l'eau dessus en suffisante quantité pour que la matiere y trempe ; on la laisse pendant six jours, afin que l'eau puisse dissoudre la substance rouge qui est adhérente aux grains. On coule ensuite la liqueur, d'abord dans un crible du pays, nommé *hibichet* ou *manaret*, puis dans trois autres cribles plus fins, faits de jonc ou de grosse toile dont les trous sont carrés ; on laisse égoutter pendant vingt-quatre heures ce marc qu'on appele *roucou calé ;* puis on le met de nouveau dans un canot qu'on a soin de couvrir, & on l'y laisse fermenter pendant huit jours, pour que ce qui reste de matiere rouge colorante puisse plus aisément s'en détacher & s'extraire. Ensuite on emploie un vase qui puisse soutenir l'action du feu ; on jette un peu de nouvelle eau sur la matiere, on l'agite jusqu'à ce qu'elle commence à se gonfler & à former des bulles d'air qui crevent à la surface ; alors on cesse le feu : on laisse refroidir le *roucou* jusqu'au lendemain matin, on le tire de la chaudiere & on l'étend dans des caisses que l'on tâche de garantir de la poussiere. Le *roucou* séché à l'ombre par le vent est infiniment plus coloré que celui qu'on expose au soleil. On a observé que plus on le travaille en grand, plus la couleur en est vive : travaillé en petit, il devient noir. Le *roucou* est pur & bien fait quand il se dissout entiérement dans l'eau & qu'il n'y a point de corps étrangers errans ni précipités, comme dans le *roucou gigodaine* qui est de mauvaise qualité, & plus encore dans celui qu'on appelle *roucou bal*, terme honnête de Fabricant qui signifie la *paille* & le *blé*, parce qu'on s'est servi de vieilles & de nouvelles graines, & qu'on y a mêlé quelquefois du *rouge d'Inde.*

Le

Le *roucou* pour être de bonne qualité doit être couleur de feu, plus vif en dedans qu'en dehors, doux au toucher, d'une bonne consistance, afin qu'il soit marchand & de garde. On donne à cette pâte la forme que l'on veut avant que de l'envoyer en Europe. Elle est ordinairement en pains enveloppés dans des feuilles de *balisier*.

On peut retirer du *roucou* une substance rouge beaucoup plus belle, en se contentant de frotter seulement les grains entre les mains dans de l'eau; mais alors on n'en retire qu'une petite quantité d'extrait ou de fécule qui se précipite & se forme en masse comme un pain de cire. Rarement on la garde dans cet état, non-seulement parce qu'elle devient trop chere, mais parce qu'on est dans l'usage d'affoiblir son éclat trop vif qui ne plaît pas à l'œil, avec du *santal rouge* en poudre : tel est le *roucou* que les Indiens Caraïbes, &c. aiment avidement. Ils le trempent dans l'huile avant de l'employer pour se rougir le corps : cet usage bizarre a son utilité; c'est une espece d'enduit qui bouche les pores de la peau, empêche que l'eau de la mer ne fasse impression sur leur corps quand ils y nagent, fait fuir les *maringouins* & mourir les *chiques*, &c. Ils en teignoient autrefois leurs hamacs.

Les Ouvriers qui travaillent à préparer la pâte de *roucou* sont incommodés de maux de tête qu'on peut attribuer à l'odeur forte de la graine de *roucou*, qui est encore exaltée davantage par les infusions & macérations : en effet, lors de la fermentation il est d'une puanteur insupportable; son odeur agréable ne se fait sentir qu'après la fermentation. La belle pâte de *roucou* devient dure en Europe & perd son odeur qui approche de celle de la violette. Celle de Cayenne est estimée la meilleure & la mieux préparée; les Teinturiers s'en servent pour mettre en premiere couleur les laines qu'on veut teindre en rouge, bleu, jaune, vert, &c. Quelques Insulaires en faisoient entrer dans la composition du chocolat. *Barrere*, *Ess.* 79, dit que le *roucou* est aussi le contre-poison du suc de *manioque* : il fortifie l'estomac & arrête le cours de ventre. Lorsque le linge a été taché de *roucou*, il est très-difficile d'en effacer la tache, sur-tout quand il y a eu du mélange d'huile; le soleil est plus capable de l'emporter que toutes les lessives, & cette couleur est si extensible qu'un morceau de linge taché est capable de gâter toute une lessive.

ROUDOU. *Voyez* REDOUL.

ROUGE (le). *Voyez* SOUCHET (canard).

ROUGEATRE. Espece de *cyprin*. Voyez GARDON.

ROUGE-BOURSE de *Belon*. Voyez ROUGE-GORGE.

ROUGE-BRUN ou ROUGE DE MONTAGNE, ou ROUGE D'INDE. *Voyez à l'article* OCHRE.

ROUGE-CAP. C'eſt le *cardinal d'Amérique* de M. *Briſſon*; le *tangara brun* d'Amérique, des *pl. enl.* 155, *fig.* 2. Ce *tangara* qui ſe trouve à la Guiane, ne s'y montre pas également tous les ans; il n'y vient en grand nombre, dit M. *Mauduyt*, que dans certaines années & dans certaines circonſtances. Il eſt à peu près de la groſſeur d'un pinſon; ſa longueur totale eſt de ſix pouces; ſon envergure l'eſt de neuf; le demi-bec ſupérieur eſt brun; l'inférieur, blanchâtre, & ſon extrémité brune; les pieds & les ongles ſont gris; la tête & le haut de la gorge, d'un rouge vif; le bas de la gorge eſt d'un pourpre obſcur; le reſte du plumage ſupérieur eſt d'un noir brillant; le reſte de l'inférieur, d'un beau blanc.

ROUGE-GORGE de diverſes eſpeces. *Voyez à l'article* GORGE ROUGE.

On donne auſſi le nom de *rouge-gorge* à deux eſpeces de reptiles. *Voyez* LÉZARD dit le ROUGE-GORGE, & SERPENT dit le ROUGE-GORGE.

ROUGE-NOIR. *Voyez* GROS-BEC de Coromandel.

ROUGE-HERBE ou BLÉ NOIR. *Voyez* à la ſuite de l'*article* SARRASIN.

ROUGE OTTE. *Voyez* ce que c'eſt à l'*article* MORUE NOIRE.

ROUGE-QUEUE. Les Auteurs ont donné ce nom à des oiſeaux de genres très-différens, ainſi qu'on le verra ci-après.

ROUGE-QUEUE proprement dit, *Phœnicurus*. C'eſt un oiſeau de paſſage & du même genre que le *roſſignol*, la *fauvette*, &c. Il eſt au moins de la groſſeur du *roſſignol de muraille*; le bec, les pieds & les ongles ſont noirâtres; le plumage ſupérieur eſt gris, mais le croupion & les couvertures du deſſus de la queue ſont roux; le plumage inférieur eſt d'un gris-blanc mêlé de roux; les côtés & le deſſous de la queue ſont rouſſâtres; les ailes ſont d'un gris-brun, bordées de gris-rouſſâtre. On prétend que cet individu eſt la femelle, & que le mâle qui a la taille un peu moins forte, eſt le *rouge-queue à collier* de M. *Briſſon*.

ROUGE-QUEUE A COLLIER, *Phœnicurus torquatus*. Il a le bec noirâtre, les pieds & les ongles bruns, le plumage ſupérieur brun, le croupion & le deſſus de la queue roux comme dans ſa femelle, les joues & le deſſous du corps d'un blanc ſale, varié de taches brunes au bas des joues, ſur la poitrine & les côtés; une tache de cette derniere couleur aſſez étendue en forme de fer à cheval, lui forme une eſpece de collier; les pennes de l'aile & de la queue

ſont brunes, mais les latérales de la queue ſont rouſſes dans les deux premiers tiers de leur longueur.

Ces oiſeaux arrivent vers le milieu du printemps, & s'en retournent en automne; ils ſe fixent ſur les pays de montagnes & rarement en plaine; ils nichent ſur les buiſſons fort bas, leur nid eſt compoſé de mouſſe en dehors, de laine & de plumes en dedans; la ponte eſt de cinq à ſix œufs blancs, tiquetés de gris. Les *rouge-queues* ne quittent guere l'épais du bois pendant la chaleur, ils en ſortent le matin & le ſoir pour chercher des vers & des inſectes dans les champs voiſins: ils n'ont point de chant, c'eſt un petit cri flûté; ils ſont aſſez ſilencieux & peu remuans; ils ſe poſent de préférence ſur les branches, & en s'y abattant leur queue éprouve un mouvement de trémouſſement horizontal; on les prend à la pipée vers la fin de l'été, temps où ils ſont fort gras & très-eſtimés des friands. Ils ſont plus communs en Italie & en Allemagne qu'en France.

ROUGE-QUEUE de *Belon*. Voyez ROSSIGNOL DE MURAILLE.

ROUGE-QUEUE de Bengale. C'eſt la *pie-grièche brune* de Bengale, de M. *Briſſon*: cette *pie-grièche* eſt à peu près de la grandeur de l'eſpece griſe qui ſe voit en Europe; le bec eſt d'un cendré foncé; les pieds & les ongles ſont noirs, ainſi que le deſſus & le derriere de la tête; tout le reſte du plumage ſupérieur eſt brun; l'inférieur eſt blanc, mais le bas-ventre & les couvertures du deſſous de la queue ſont rouges; au-deſſous de chaque œil eſt une tache rouge cerclée de blanc, & ſur les côtés du cou, quatre taches noires diſpoſées en arc de cercle.

ROUGE-QUEUE de Cayenne, *pl. enl.* 686, *fig.* 2. Ce *rouge-queue* de la Guiane eſt de la groſſeur d'une fauvette; le bec eſt noirâtre; les pieds ſont gris-brun; les ongles, noirs; le plumage ſupérieur eſt gris, mais la queue & les ailes ſont d'un roux vif; le plumage inférieur eſt blanchâtre.

ROUGE-QUEUE NOIR (petit), de *Catesby*. Voyez BOUVREUIL ou BEC ROND noir & blanc.

ROUGET. Sous ce nom on diſtingue deux eſpeces de poiſſons, qui tous deux ſont du genre du *Mulet*: l'un a des barbillons, & l'autre qui en manque eſt ſurnommé le *Roi des rougets*. Voici leur deſcription:

1.° Le ROUGET BARBET OU A BARBILLONS, *Mullus barbatus*, Linn.; Rondel.; *Mullus cirris geminis, corpore rubro*, Gronov.; *Trigla capite glabro, cirris geminis in maxillâ inferiore*, Arted.; *Mullus*, Willughb.: à Veniſe, *Barboni*; dans le

reste de l'Italie, *Triglia*. Cette espece se trouve dans la Méditerranée & dans les mers du Nord. M. *Daubenton* observe que c'est un des poissons qui a été le plus recherché par les Anciens ; on prétend qu'ils l'achetoient au poids de l'argent, d'où est venu le proverbe : *Celui qui prend le rouget, ne le mange pas. Pline, Hist. Nat. lib. 9, c. 17*, & *Seneque, Natur. Quæst. lib. 3, c. 17 & 18*, rapportent qu'ils ne se contentoient pas de prodiguer pour l'assaisonnement de ce poisson tout ce qui étoit capable de flatter le goût, ils avoient encore imaginé de le faire servir à un raffinement de plaisir d'un genre singulier. On sait que ce poisson, lorsqu'on lui a enlevé ses écailles, est d'une belle couleur rouge. Les Romains avoient remarqué qu'à sa mort ces couleurs s'effaçoient en passant successivement par quantité de nuances. On servoit donc le *rouget* encore vivant enfermé dans un vase de verre, & les convives attentifs jouissoient du spectacle que leur offroit cette dégradation de couleurs qui s'éteignoient insensiblement tandis que le poisson expiroit, & dont l'effet adouci par l'interposition du verre, avoit quelque chose de plus flatteur encore pour l'œil. *Seneque* s'éleve avec énergie contre ces convives voluptueux, pour qui ce n'étoit pas assez d'avoir dans le *rouget* de quoi satisfaire leur sensualité s'ils n'y trouvoient d'avance de quoi repaître agréablement leurs yeux (*Oculos antequàm gulam, pavit*).

Pline dit que le poids du *rouget* n'excede guere deux livres. *Seneque* cite un *rouget* du poids de quatre livres qui fut donné à l'Empereur *Tibere ;* & *Juvenal, Sat. 4, v. 11*, en cite un qui pesoit six livres & que *Crispin* acheta pour autant de sesterces, ce qui revient à peu près à six cents livres de notre monnoie : mais ces poissons étoient d'un volume extraordinaire.

La longueur du *rouget* est d'environ six à neuf pouces. Selon *Willughby*, sa tête est comprimée par les côtés & fort inclinée vers le museau ; les yeux sont situés très-haut & recouverts par une membrane lâche ; leurs iris sont argentés & quelquefois avec une nuance de rouge ; les mâchoires, le palais & le fond de la gueule sont garnis d'aspérités : la mâchoire inférieure est excavée en dessous, & de cette cavité sortent deux longs barbillons, de là l'épithete latine de *Barbatus :* la premiere nageoire dorsale a sept rayons solides, dont le premier est le plus long ; la seconde dorsale en a neuf, tous mous & rameux ; chacune des pectorales en a seize ; celles de l'abdomen en ont six ; celle de l'anus en a sept ; celle de la queue qui est fourchue, dix-sept : le corps est un peu épais & va en s'amincissant de la tête à la queue : les écailles sont amples, dentelées, peu adhérentes à la peau, & lorsqu'elles ont été enlevées, la couleur du poisson qui est ordinairement d'un jaune-olivâtre passe à un rouge de *minium*, sur-tout celle des côtés. De là le nom de *rouget* donné à ce poisson. Sa chair est ferme, très-friable & d'un goût fort agréable.

2.° Le ROI DES ROUGETS, *Mullus imberbis*, Linn.; *etiam Rex Mullorum*, Willughb.; *Trigla capite glabro*, *totus rubens*, *cirris carens*, Arted.: à Malthe, *Re di Triglia.* Cette espece qui n'a point de barbillons, se trouve autour de l'Isle de Malthe. Ce poisson, dit *Willughby*, a au plus la longueur d'une palme; il est couvert de grandes écailles d'une couleur rouge; les yeux sont très-ouverts & leurs iris dorés, quelquefois avec des teintes brunâtres; l'ouverture de la gueule est très-ample; les mâchoires & le palais sont hérissés d'aspérités: la premiere nageoire dorsale est garnie de six rayons épineux; la seconde en a dix; les pectorales en ont chacune douze; celles de l'abdomen, six, dont le premier est épineux; celle de l'anus en a dix, dont les deux antérieurs sont épineux; celle de la queue qui est échancrée, environ vingt.

ROUGET. Quelques-uns donnent aussi ce nom au *groneau* & au *grondin:* Voyez *ces mots.*

ROUGETTE. Espece de *chauve-souris* monstrueuse; *Voyez à l'article* CHAUVE-SOURIS.

ROUH. *Voyez à l'article* CONDOR.

ROUILLE, *Rubigo mineralis.* On donne ce nom à une espece d'*ochre* qui se fait ou naturellement, ou par art, sur quelques métaux exposés à l'air libre, ou humectés continuellement de liqueurs acidulées dans un lieu fermé. Le fer donne une *rouille* ou brunâtre ou jaunâtre ou rougeâtre; le cuivre en produit une qui est verte, quelquefois bleuâtre; le plomb, une qui est blanchâtre ou grisâtre, ainsi que celle du zinc. *Voyez* de quelle maniere ces *rouilles* se forment, à l'*article* OCHRE.

A l'égard de la *rouille du blé*, Voyez *à l'article* BLÉ.

ROUILLÉ (le). Espece de *labre;* Voyez à la suite de cet *article.*

ROUISSAILLE. C'est le synonyme de BLANCHAILLE.

ROULEAU, *Anguis scytale*, Linn. Ce reptile dont *Gronovius* & *Seba* ont aussi fait mention, est du quatrieme genre, & se trouve dans les Indes. La tête de ce serpent est de la même couleur que le corps dont elle ne paroît point être distinguée, elle s'aplatit un peu vers sa partie antérieure; elle est large en dessus, un peu convexe tant en dessus qu'en dessous, couverte entre les yeux & le museau de deux grandes écailles polygones, derriere lesquelles on en distingue une autre plus grande & quadrangulaire, située au milieu de la distance d'un œil à l'autre; la partie antérieure de la tête est un peu arrondie; les yeux sont très-petits, un peu arrondis, situés vers les angles des mâchoires

dans la partie ſupérieure de la tête & très-écartés l'un de l'autre ; les narines offrent chacune un très-petit trou, elles occupent les côtés antérieurs du muſeau, & laiſſent entre elles une diſtance conſidérable ; la mâchoire ſupérieure eſt un peu plus longue que l'inférieure ; la langue eſt fendue en deux ; les dents ſont aiguës, égales entre elles, tournées vers le dedans de la gueule, & nombreuſes dans l'une & l'autre mâchoire : le tronc eſt d'une groſſeur uniforme depuis la tête juſqu'à l'anus, un peu arrondi, garni de grandes écailles qui ſe tuilent.

La couleur de ce ſerpent, ſelon *Linnæus*, eſt blanchâtre, avec des bandes rouſſes ; les écailles ſont bordées çà & là de points de couleur de rouille ; l'abdomen eſt recouvert par deux cent vingt-ſept rangées de grandes écailles, ſelon *Gronovius*, & par deux cents quarante, ſelon *Linnæus* ; la queue eſt très-courte, arrondie, un peu plus mince que le tronc, épaiſſie à ſon extrémité, & garnie en deſſous de quatorze rangs de petites écailles, ſelon *Gronovius*, & de treize rangs, ſuivant *Linnæus*.

ROULEAUX, *Cylindrarii ſeu Rhombi*. Les Conchyliologiſtes donnent ce nom à une famille de coquilles univalves qui tiennent un peu de la forme du *cornet*, Voyez *ce mot*. Mais le *rouleau* en differe, étant moins conique, comme renflé dans ſon milieu ou ſur le dos, la levre étant un peu épaiſſe, ayant les deux extrémités à peu près de la même largeur ; c'eſt ce qui lui a fait donner le nom de *cylindre* : quelques-uns lui donnent auſſi le nom d'*olive* ; mais en obſervant avec attention les coquilles appelées *olives*, on reconnoît qu'elles n'ont de reſſemblance avec les *rouleaux*, que la forme générale. Les *olives* ſont plus épaiſſes & plus échancrées par les deux bouts de la levre. Le noyau de ce genre de coquilles eſt quelquefois denté, quelquefois l'ouverture eſt étroite & ſans aucune dent, comme dans certains *rouleaux* minces, mais dont l'ouverture eſt large & la pointe ſaillante. La robe du *rouleau* eſt ſouvent des plus agréables à l'œil par la variété des couleurs & par les beaux compartimens dont elle eſt ornée. L'élégance & la délicateſſe du deſſin enrichiſſent la plupart de ces coquilles : il y en a d'entourées de bandes, de peintes en ondes, & quelques-unes d'une ſeule couleur. On diſtingue dans cette famille de coquilles, l'*écorchée*, la *tulipe*, le *drap d'or*, le *drap d'argent*, le *papier de la Chine*, la *brunette*, le *brocard de ſoie*, la *moire*, le *taffetas*, &c. *Voyez* RHOMBITE.

ROULEUR. C'eſt le *charanſon* de la vigne, *Curculio Bacchus*. Voyez *à l'article* VIGNE.

ROULEUSES. M. *de Réaumur* appelle ainſi des eſpeces de *chenilles* qui roulent des feuilles dans leſquelles elles ſubiſſent leur métamorphoſe. *Voyez au mot* CHENILLE.

ROULOUL de Malaca. M. *Sonnerat*, *Voyage aux Indes & à la Chine*, dit que c'eſt un oiſeau de la groſſeur du pigeon ramier, & qu'il a, par les caracteres, du rapport avec le *faiſan* ; mais il penſe qu'il n'appartient à aucun des genres connus, & qu'il en forme un nouveau ; les cuiſſes ſont entiérement garnies de plumes ; la queue eſt courte & horizontale ; le bec, en cône courbé ; il y a quatre doigts tous ſéparés, trois devant & un en arriere ; le doigt de derriere n'eſt qu'un moignon & n'a point d'ongle.

Le *rouloul* a le bec noir, mais le demi-bec inférieur eſt jaune à ſa baſe ; l'iris & les pieds ſont jaunes ; ſur le devant du front s'élevent ſix crins noirs & qui forment une ſorte de huppe ; à l'occiput eſt placée une touffe de plumes auſſi roides, à barbes rares, courtes & déſunies, d'un rouge-mordoré & inclinées en arriere ; l'eſpace entre les deux huppes eſt blanc ; les joues & le cou ſont noirs ; la paupiere eſt bordée de petites plumes dures, roides & blanches ; le reſte du plumage inférieur, d'un violet foncé ; celui du ſupérieur eſt d'un vert ſombre ; les petites couvertures des ailes ſont brunes ; les moyennes, d'un blanc-rouſſâtre, coupées tranſverſalement de lignes noires ; les pennes, d'un jaune-rouſſâtre, avec des lignes noires tranſverſales.

ROUPEAU de Belon. *Voyez* BIHOREAU.

ROUPIE. *Voyez* ROUGE-GORGE.

ROUSSARDE, *Cyprinus Niloticus*, Linn. ; *Cyprinus rufeſcens*, Haſſelq. Poiſſon du genre du *Cyprin ;* il ſe trouve dans le Nil : il eſt d'une couleur rouſſâtre ; la nageoire dorſale a dix-huit rayons ; les pectorales en ont chacune dix-ſept ; celles de l'abdomen en ont neuf ; celle de l'anus en a ſept ; celle de la queue qui eſt partagée en deux lobes en a dix-neuf.

ROUSSEAU. Nom que les Normands donnent au *pagurus*, eſpece de cruſtacée, dont nous avons parlé ſous le nom de *cancre ſquinade.* Sa couleur eſt rouſſe & rouge. *Voyez au mot* CANCRE. On appelle auſſi *rouſſeau* l'oiſeau qui eſt le *cul-blanc roux.* Voyez CUL-BLANC.

ROUSSELINE ou ALOUETTE DES MARAIS, *pl. enl.* 621, *fig.* 1 : dans le pays Meſſin, *grande ſinſignotte ;* ailleurs, dit M. de Montbeillard, *alouette d'eau*, *grande farlouſe des prés.* Cette *alouette* ſe trouve en Alſace : elle fréquente les lieux voiſins des eaux, on la voit ſouvent ſur la greve ; quelquefois elle niche ſur les bords de la Moſelle, dans les environs de Metz, où elle paroît tous les ans en Octobre & où on en prend alors quelques-unes : cet oiſeau ſe trouve auſſi en Pologne, ſelon *Raczynski ;* il rapporte qu'il a un chant fort agréable ;

ſa groſſeur eſt moyenne entre l'*alouette commune* & la *farlouſe* ; le plumage ſupérieur eſt varié de roux ſur fond brun ; les côtés de la tête ſont rouſſâtres, rayés tranſverſalement de trois traits bruns ; le plumage inférieur eſt roux, mais plus foncé ſur la poitrine qui eſt tiquetée de brun ; les pennes des ailes & de la queue ſont noirâtres, bordées de roux clair ; le bec & les pieds, jaunâtres.

ROUSSEROLE, *pl. enl.* 513, en latin, *Turdus arundinaceus.* C'eſt la *roucherolle* de M. *Briſſon* ; l'*alcyon vocal*, *Alcedo vocalis* de *Belon* ; cet oiſeau dans pluſieurs provinces de France prend les noms de *roſſignol de riviere*, *tire-arrache*, *cracra*, *belle de nuit*, *rouſſette.*

La *rouſſerole* eſt du même genre que la *grive*, elle eſt de la groſſeur de l'alouette commune ; ſa longueur totale eſt de ſept pouces ; l'envergure, de dix pouces & demi : le demi-bec ſupérieur eſt brun ; l'inférieur, blanchâtre ; les pieds & les ongles ſont gris-cendrés ; le plumage ſupérieur eſt d'un brun-rouſſâtre ; l'inférieur, d'un blanc ſale : les pennes de l'aile ſont brunes, bordées de brun-rouſſâtre.

M. *Sonnerat* nous a appris que la *rouſſerolle* ſe trouve aux Philippines, & M. *Klein* fait mention d'une race ou variété qui ſe trouve dans le Nord, elle eſt de la groſſeur de la grive. Notre *rouſſerole* habite les lieux bas & marécageux, le bord des étangs, des ruiſſeaux & des foſſés remplis d'eau ; elle grimpe le long des joncs, des roſeaux & des ſaules peu élevés ; elle ſe nourrit de mouches & d'autres petits inſectes : le mâle fait entendre un chant aſſez étendu, mais peu agréable, (c'eſt une ſorte de croaſſement aſſez bien exprimé, dit M. *Mauduyt*, par le nom *cracra*). Ce chant qu'il fait entendre nuit & jour, & les lieux qu'il fréquente, l'ont fait nommer *roſſignol de riviere.* Les *rouſſeroles* font leur nid à terre, ſur les rives en pente, & dans les endroits bien garnis de mouſſe ; la ponte eſt de cinq à ſix œufs : ces oiſeaux ſont fort communs en été dans le Maine, en Touraine & ſur-tout dans les marais qui entourent la ville de Péronne.

ROUSSETTE. *Voyez aux articles* CHIEN VOLANT & CHAUVE-SOURIS.

ROUSSETTE. Petit oiſeau que *Belon* nomme *Luſciniola* : c'eſt une *fauvette* qui ne ſe trouve qu'en certains endroits ſitués le long des forêts. Son plumage paroît rouſſâtre, grivelé à l'eſtomac, deſſus la tête, autour du cou & ſur le dos ; les plumes de la queue & des ailes ſont brunes ; ſon bec eſt pointu, noirâtre & foible : il vit de vermiſſeaux & d'inſectes ; il a les bords & le dedans du bec de couleur jaune : ſes pieds ſont blanchâtres ; ſes œufs ſont d'un bleu céleſte : cette *fauvette* fait ſon nid dans les taillis, y emploie de la mouſſe

mouſſe verte & le garnit de fine mouſſe à l'intérieur ; elle paſſe l'hiver dans nos provinces Méridionales.

Il y a encore une *rouſſette*, eſpece d'oiſeau que les François appellent *touquet* ou *traquet*. Voyez *ce dernier mot*.

ROUSSETTE ou CHAT MARIN. Eſpece de *chien de mer* de la ſection de ceux qui ont une nageoire derriere l'anus & des trous aux tempes. *Voyez l'article* CHIEN DE MER. On diſtingue deux ſortes de *rouſſettes*.

La premiere eſt la femelle, la *grande rouſſette*, *Catulus major vulgaris*, Ray, Willughb. ; *Squalus* (Canicula), *varius*, *inermis*, *pinnâ ani medio inter anum caudamque pinnatam*, Linn. & Arted. ; on la nomme *Scorzone* à Rome ; *Peſce gatto* à Veniſe, & *Bounce* dans la province de Cornouailles en Angleterre. Cette *rouſſette* differe de l'eſpece mâle, par ſon dos qui eſt large & plus gros : la peau eſt rouſſe, marquée de beaucoup de petits points noirs ; le nombre de ſes petits eſt de neuf à treize à chaque portée.

La ſeconde eſt le mâle, la *petite rouſſette*, *Catulus minor vulgaris*, Ray, Willughb. ; *Squalus dorſo vario inermis*, *pinnis ventralibus concretis*, *dorſalibus caudæ proximis*, Gronov. ; *Squalus catulus*, Linn. Elle eſt plus petite, moins groſſe, & d'une forme effilée, plus alongée que la précédente ; ſa couleur eſt cendrée ou plus claire, & un peu nuée de roux : il y a ſur ſa peau de petites taches, mais moins nombreuſes, en partie brunes, en partie blanches, & éparſes çà & là ſans aucun ordre : les yeux ſont d'une forme ovale alongée, & ont une membrane particuliere qui recouvre plus de la moitié de la cornée ; les prunelles ſont petites ; les iris, d'un vert-bleuâtre, aſſez ſemblable à la couleur de ceux des *chats*. Celle qui étoit dans notre Cabinet avoit le corps arrondi ; elle avoit cinq pieds huit pouces de long, le muſeau très-peu ſaillant, la gueule aſſez arrondie & garnie à chaque mâchoire de huit rangs de petites dents pointues, recourbées en forme d'hameçons vers le dedans de la gueule, & diviſées à leur baſe en deux lobes qui forment pour ainſi dire leur racine. On trouve aſſez ſouvent de ces dents foſſiles ; on peut en voir des figures dans *Scilla de corporibus marinis lapideſcentibus*, & dans *Luidii Lithophylac. Britannicum*. Sa queue n'étoit point fourchue, mais elle avoit une forte arête de quatorze pouces de long. Ce poiſſon a ſept nageoires ; les deux pectorales forment une étendue de trente-deux pouces ; celle du dos qui correſpond aux nageoires du ventre, a près de huit pouces ; les nageoires abdominales réunies, & n'en formant pour ainſi dire qu'une ſeule, ont fourni aux Auteurs le caractere diſtinctif de ce dernier qui eſt le mâle ; ces mêmes nageoires ſont bien ſéparées l'une de l'autre dans les femelles : ce poiſſon eſt

d'une jolie forme. M. *Sauvages* rapporte l'hiſtoire d'une famille qui manqua d'être empoiſonnée pour avoir mangé du foie de cette eſpece de poiſſon. *Voyez à l'article* POISON.

La *rouſſette*, dit M. *Brouſſonnet*, fait ſa nourriture ordinaire de ſeches & de petits poiſſons ; elle eſt vorace, & comme la plupart des autres eſpeces de *chiens de mer*, elle attaque ſouvent les pêcheurs : ſa chair eſt dure, & ſon odeur approche de celle du muſc ; on en mange rarement, & ſeulement après l'avoir fait macérer quelque temps dans l'eau. On pêche aſſez communément les *rouſſettes* dans l'Océan & la Méditerranée.

M. *Brouſſonnet* a obſervé que quelques Auteurs ont confondu la *rouſſette* avec une autre eſpece de *chien de mer* qu'on appelle le *chat-rochier*. Ces eſpeces ſont à la vérité très-analogues, mais le *chat-rochier* differe des *rouſſettes* par la grandeur de ſon corps, par les taches de ſa peau qui ſont plus grandes & bien moins nombreuſes, par ſon muſeau qui eſt un peu plus alongé, mais ſur-tout par ſes narines qui ſont formées en partie par deux lobules placés l'un au-deſſus de l'autre. On ne rencontre point cette eſpece, comme la *rouſſette*, ſur les fonds vaſeux & parmi les plantes marines, elle vit au contraire ſur les rochers baignés de la mer, & ſe nourrit de cruſtacées, de mollufques & de petits poiſſons : ſon nom Languedocien de *cat-roukier* deſigne aſſez les lieux qu'elle fréquente : on a employé de tout temps ce nom en françois. Le *chat-rochier* eſt le *Canicula ſaxatilis* de Rondelet ; *Catulus maximus*, Willughby ; *Squalus* (ſtellaris) *varius*, *inermis*, *primis ventralibus diſcretis*, *caudæ proximis*, Linn. ; Arted. ; *The greater cat-fiſch*, des *Glanures* d'Edwards. Cette eſpece porte juſqu'à vingt petits à la fois ; on la prend avec des haims & des filets ſédentaires, qu'on nomme *rouſſetieres* ou *bretelieres* dans quelques-unes de nos provinces maritimes. On en pêche auſſi ſouvent avec les thons ; ſa chair, quoique meilleure que celle de la *rouſſette*, n'eſt pourtant rien moins que d'un goût agréable ; ſa peau deſſéchée eſt dans le commerce mêlée avec celle de la *rouſſette*.

Dans les temps où les peaux de *chiens de mer*, de l'eſpece de celles qu'on voit dans le commerce, ſont rares, & que celles de *rouſſettes* proprement dites ſont communes, on fait ſouvent paſſer celles-ci pour les premieres avec l'épithete de *douce*. Il y a cependant une aſſez grande différence entre ces peaux ; celle des autres *chiens de mer* eſt en général extrêmement coriace, aſſez brune, & celle de la *rouſſette* eſt de couleur rouſſe, toujours garnie d'un grand nombre de petites taches noirâtres, notamment ſur le dos. On apporte les peaux de *rouſſette* de la Hogue en Baſſe Normandie, elles ſont ordinairement plus petites

que celles des autres *chiens de mer* : la longueur ordinaire de celles desséchées & qui se voient communément dans le commerce, est de deux à trois pieds : elles ne sont presque point rudes au toucher. Les Gaîniers s'en servent pour garnir des étuis de toutes sortes d'ustensiles : c'est avec ces peaux teintes en vert, &c. que se fait le *galluchat* si en vogue à Paris.

ROUSSIER DE PONTOISE. On appelle ainsi une mine de *fer* terreuse, sablonneuse & limoneuse qui se trouve près de Pontoise, & dans laquelle on a prétendu qu'il y avoit de l'or.

ROUSSIGNEAU & ROUSSIGNOL. *Voyez* ROSSIGNOL.

ROUVERDIN. C'est le *tangara* (vert) du Pérou, *pl. enl.* 133, *fig.* 2; le *verdier à la tête rouge*, d'*Edwards*. Il se trouve aussi à Surinam & dans la Guiane. Il est un peu moins gros qu'une linotte; sa longueur est de quatre pouces quatre lignes, & l'envergure de huit pouces trois lignes; le bec, les jambes, les pieds & les ongles sont d'un brun clair; la tête est d'un roux-marron, bordé d'une bande jaune étroite; tout le corps, d'un vert brillant, mêlé de bleu au plumage inférieur; les cuisses sont d'un fauve clair; il y a une tache jaune sur le haut des ailes, dont les pennes sont d'un vert obscur ainsi que celles de la queue.

ROUVRE ou ROBRE. Espece de *chêne*. Voyez *ce mot*.

ROUX ou ROURE DES CORROYEURS. *Voyez* SUMACH.

RUBANNIER ou RUBAN D'EAU, *Sparganium*. C'est une plante aquatique dont on distingue trois especes : la premiere est le *Sparganium ramosum* des Botanistes; *Sparganium erectum*, Linn. 1378. Ses racines sont vivaces, fibrées, noires & rampantes; elles poussent des feuilles longues d'environ deux pieds, lisses, planes, étroites, pointues à leurs sommets, rudes, coupantes, ayant le dos élevé ou triangulaires à leurs bases, & d'une saveur douce : il s'éleve d'entre elles des tiges hautes de deux à trois pieds, rondes, lisses, tortueuses, pleines de moëlle blanche & rameuses : ses fleurs sont des bouquets attachés sans queue aux nœuds des rameaux en façon d'asperge, de couleur blanche & rougeâtre : elles ne laissent après elles aucuns fruits ni semences; mais il naît séparément aux sommités des tiges des fruits arrondis, disposés en forme de tête épineuse, de sept à huit lignes de diametre, composés de plusieurs grains assemblés sur un placenta commun & sphérique, gros comme des grains d'orge, de couleur herbeuse, & remplis d'une matiere farineuse. Cette plante croît, ainsi que la suivante, aux lieux marécageux, aux bords des rivieres

& le long des ruiſſeaux, dont elle diminue la rapidité : elles portent leurs fruits aux mois de Juillet & d'Août.

La ſeconde eſpece eſt le *Sparganium non ramoſum :* elle eſt moins grande que la précédente; ſa tige eſt ſimple, non rameuſe, & ſes feuilles ſont un peu plus larges : ſuivant M. *de Haller*, celle-ci n'eſt qu'une pure variété de la précédente.

La troiſieme eſpece eſt le *Sparganium minimum*, *Sparganium natans*, Linn. 1378, (*rubannier flottant*). Elle eſt d'une eſpece différente, & même plus rare que les deux précédentes; elle croît dans certains foſſés ou étangs bourbeux où l'eau a été deſſéchée pendant l'été par le ſoleil : c'eſt une plante qui pouſſe une tige haute d'un pied & moins, grêle, au haut de laquelle naiſſent des fleurs en tête ſphérique, très-petites, auxquelles ſuccedent un, deux ou trois fruits comme dans la premiere eſpece; cette tige eſt entourée de quatre ou cinq feuilles diſtantes, très-étroites, engaînées à leur baſe & qui égalent ou ſurpaſſent la tige en hauteur, & s'étendent ſur le courant de l'eau.

Les racines de ces plantes font eſtimées ſudorifiques & propres contre la morſure des ſerpens : on ſe ſervoit autrefois des feuilles de l'eſpece premiere, en guiſe de bandelettes pour emmaillotter les enfans; on doit cependant obſerver, dit M. *Durande*, (*Flore de Bourgogne*), que les Scythes, les Egyptiens, les Lacédémoniens n'adopterent point cet abuſif uſage, & qu'en conſervant ainſi la liberté & la forme naturelle des membres, ils eurent toujours de grands avantages ſur les autres nations.

RUBAN MARIN OU DE MER, ou TÆNIA MARIN. Animal de mer dont on diſtingue pluſieurs eſpeces. La premiere s'appelle *cepole* à Rome; *Ray* & *Rondelet* ne ſont pas d'accord ſur la deſcription de cet animal de mer. *Voyez* FLAMME (poiſſon).

La ſeconde eſpece eſt le *Tænia falx* des Vénitiens.

La troiſieme eſt le *Tænia ſerpens rubeſcens.* Voyez SERPENT DE MER.

La quatrieme a également des bandelettes rouges ſur la peau comme le précédent, & reſſemble aſſez à la premiere eſpece de *ruban*; mais outre les nageoires qu'il a aux ouïes, il en a deux autres de couleur rouge au-deſſous de la mâchoire inférieure : il a encore cinq taches rouges & rondes ſur le corps : il n'a, dit-on, ni écailles ni aiguillons. Cet animal eſt blanc ; ſon cœur eſt aplati; ſa chair eſt dure, gluante, & n'eſt pas bonne à manger.

Des Auteurs font encore mention d'autres eſpeces de *rubans de mer*, qui toutes ſemblent être de la même eſpece que le *flambeau*. Voyez FLAMME.

Il ne faut pas comprendre ſous le nom de *tænia marin*, l'eſpece de ver plat, *Tænia*, dont nous parlerons au *mot* VER SOLITAIRE.

Ruban de Mer. Efpece de coquillage univalve que M. *d'Argenville* met dans la famille des *Vis*. Voyez *ce mot*.

RUBARBE. *Voyez* Rhubarbe.

RUBELINE, Rubienne, Rubiette. *Voyez* Rouge-gorge.

RUBELLION, *Sparus hurta*, Linn. Ce poiffon, du genre du *Spare*, fe trouve dans la Méditerranée. *Linnæus* obferve qu'il a fur le devant des mâchoires plufieurs dents femblables aux canines & qui paroiffent à découvert : ce poiffon fe fait auffi remarquer par plufieurs bandes rouges qui s'étendent tranfverfalement autour de fon corps : la nageoire dorfale a vingt-huit rayons, dont les onze premiers font épineux ; les pectorales en ont chacune feize ; celles de l'abdomen, fix ; celle de l'anus en a neuf, dont le premier épineux ; celle de la queue, qui eft fourchue, en a dix-fept.

RUBIACÉES ou Étoilées, *Stellatæ*. On a donné ce nom, dit M. *Deleuze* à une famille de plantes dont la *garance* eft la principale efpece. Leurs fleurs font monopétales, en entonnoir à tube plus ou moins alongé ou très-court, dont le pavillon eft divifé le plus ordinairement en quatre fegmens, avec le même nombre d'étamines, & un piftil auquel fuccede un fruit de deux graines, arrondies & réunies : leurs tiges font communément carrées, noueufes & portent des feuilles fimples, entieres, difpofées en rayon autour de chaque nœud : les racines de la plupart donnent du plus au moins une teinture rougeâtre. Les *garances*, les *caillelaits*, les *graterons*, &c. font de cet ordre.

RUBIN. C'eft le *gobe-mouche huppé* de la riviere des Amazones, *pl. enl.* 675, *fig.* 1. La longueur totale de cet oifeau eft de cinq pouces & demi. M. *de Buffon* dit que chez le mâle une huppe de petites plumes effilées, d'un beau rouge-cramoifi, fe hériffe & s'étale en rayons fur la tête ; c'eft la même teinte du plumage inférieur ; le fupérieur & les ailes font d'un cendré-brun, coupé de quelques ondes blanchâtres au bord des couvertures & même des pennes : chez la femelle la teinte rouge du plumage inférieur eft très-affoiblie, fur un fond blanchâtre.

RUBIS. Nom donné à diverfes efpeces d'*oifeaux-mouches*.

Il y a : 1.° L'*oifeau-mouche à gorge rouge* de la Caroline, de M. *Briffon* ; c'eft le *colibri* de *Catesby*, tome III, pl. 36, fig. 6 ; le *colibri à gorge rouge*, d'*Edwards*. Il eft un peu plus gros que l'*oifeau-mouche vulgaire* ; on le trouve auffi à la Louifiane, & l'on prétend qu'il fe retire dans la Floride en hiver : la gorge & le devant du cou dans l'efpece mâle ont la teinte & l'éclat du beau rubis,

avec des reflets d'or : le plumage ſupérieur eſt d'un vert-doré, changeant en cuivre de roſette ; le reſte de l'inférieur eſt mêlé de gris-blanc & de noirâtre : l'aile eſt d'un brun-violet ; les pennes latérales de la queue ſont d'un brun-pourpré ; le bec, les pieds & les ongles, noirs.

2.° Le *rubis-émeraude.* C'eſt l'*oiſeau-mouche à gorge rouge* du Bréſil, de M. *Briſſon*, pl. enl. 276, fig. 2. Il eſt d'un vert-doré brillant, avec des reflets couleur de cuivre de roſette ſur le plumage ſupérieur ; mais les ailes ſont d'un brun-violet ; la queue eſt rouſſâtre, & la gorge d'un rubis éclatant ; le bec, les pieds & les ongles ſont noirs.

3.° Le *rubis-topaze.* C'eſt l'*oiſeau-mouche à gorge dorée* du Bréſil, *pl. enl.* 227, *fig.* 2. On le trouve auſſi à la Guiane : il eſt moins grand que les deux précédens ; le deſſus de la tête & le haut du cou en arriere offrent la parure la plus éclatante, c'eſt un rouge changeant, ſuivant les effets de lumiere, tantôt en *rubis* très-brillant, tantôt en améthyſte grenatée : toute la gorge, dans le mâle ſeulement, vue de face, a l'éclat & la couleur de la *topaze ;* le reſte du plumage ſupérieur eſt d'un brun nué de vert-doré ; le reſte de l'inférieur eſt brun avec un peu de blanc ſur les côtés de l'abdomen : la queue eſt d'un roux-pourpre, terminée d'améthyſte ; le bec, les pieds & les ongles ſont noirâtres. M. *Mauduyt* préſume que l'*oiſeau-mouche huppé à gorge topaze*, de Cayenne, *pl. enl.* 640, *fig.* 1, n'eſt qu'une variété de cette eſpece.

Rubis, *Gemma rubina.* C'eſt une très-belle pierre précieuſe, diaphane, brillante, reſplendiſſante & d'un rouge très-agréable. Le *rubis* eſt, après le *diamant*, l'eſpece de pierrerie la plus dure & ordinairement la plus eſtimée : il n'eſt point attaqué par la lime ; il réſiſte puiſſamment à une grande violence de feu, même au feu ſolaire, il ne fait que s'y amollir ſans perdre ſa couleur. *Conſultez* le détail des expériences faites à ce ſujet à Florence, dans la *nouvelle édition des Œuvres Françoiſes de* Henckel, *in*-4.° ſur la fin.

On rencontre aux Indes cette pierre précieuſe ſous une forme ou ovale, ou octogone, tantôt dans un ſable rouge, tantôt dans une ſerpentine, & tantôt dans une roche griſâtre & rougeâtre. Les *rubis* de Bohême & de Siléſie (la plupart ne ſont que des *grenats*) ſe trouvent dans du quartz & dans du grès. On ſoupçonne que les *rubis* tiennent leur couleur ou du fer ou de l'or. Leur criſtalliſation eſt peu conſtante : nous en avons vu en canons, compoſés d'un priſme à pluſieurs pans, terminé par une pyramide, & d'autres ayant la criſtalliſation de la *topaze du Bréſil ;* Voyez *ce mot.* D'autres ſont octaëdres comme les criſtaux d'alun. On voit beaucoup de *rubis* bruts, de forme arrondie ou ovale, aplatie. Ces *rubis*, qui ont été ramaſſés dans le lit des rivieres, ont

perdu leur forme angulaire par des frottemens qu'ils ont éprouvés les uns contre les autres, étant détachés & entraînés par les eaux. Les torrens qui descendent des hautes montagnes de l'Isle de Ceylan, en déposent beaucoup dans le lit d'une riviere de ce pays.

En général les *rubis* ne sont pas d'un gros volume ; on en a vu cependant quelques-uns dont la grosseur a toujours causé la surprise & l'admiration des Lapidaires. Nous en avons vu deux de la grosseur d'un œuf de pigeon, un seul étoit pur & d'une belle couleur ; ils appartenoient à un Juif. Parmi les présens que le Comte *de Gothland*, *Gustave III*, Roi de Suede, a fait en 1777 à l'Impératrice des Russies, lors de son voyage à Pétersbourg, étoit un *rubis* de la grandeur d'un petit œuf de poule & de la plus belle eau. Ce *rubis* est, dit-on, pour la grandeur & la qualité, la seconde pierre précieuse de cette espece qui soit connue en Europe.

Les Lapidaires distinguent quatre sortes de *rubis ;* savoir :

1.° Le RUBIS ORIENTAL, *Rubinus orientalis.* C'est le plus dur des *rubis :* sa couleur est d'un rouge de cochenille ou de ponceau, ou d'incarnat bien vif, ou de cerise rouge. C'est le *rubis* de la premiere couleur. *Wallerius* dit que lorsque sa teinte est d'un rouge vif de sang, & qu'il pese au-delà de vingt carats, alors on l'appelle *escarboucle*, *Carbunculus ;* c'est l'*anthrax* des Anciens. *L'escarboucle* doit être d'un incarnat vif, d'un bel écarlate, quelquefois nué de violet-pourpré & brillant comme un charbon allumé : on le trouve dans les montagnes de Cambaya, de Bisnagar & de Capelan, situées dans les Royaumes d'Ava & de Pégu. M. *Hill* dit qu'il naît toujours de forme angulaire : sa cristallisation est octaëdre. Le plus beau *rubis oriental* & le plus net vient ordinairement du Ceylan. Un *rubis* parfait de la plus belle couleur, pesant un carat, peut, dit M. *Dutens*, valoir dix louis ; de deux carats, il est estimé quarante louis ; de trois carats, cent cinquante ; de quatre carats, quatre cents ; de cinq carats, six cents ; de six carats, mille louis ; mais il est très-rare d'en trouver de parfaits de ce poids : ainsi sa valeur est presque arbitraire quand il pese plus de trois carats & demi & qu'il est parfait, étant alors plus précieux qu'un diamant. Qu'on juge présentement de la valeur du *rubis* que possede aujourd'hui la *Czarine.*

2.° Le RUBIS SPINEL, *Rubinus spinellus.* Sa couleur est d'un rouge clair & vif ; étant poli il a un feu très-agréable & très-ami de l'œil : il est plus dur que le *rubis balais*, cependant il n'a pas l'éclat du *rubis oriental :* on nous l'apporte de la Bohême, de la Silésie, de la Hongrie & quelquefois du Brésil.

Le *rubis spinel* est le plus estimé après le *rubis oriental*. Les plus beaux se trouvent dans le Royaume de Pégu & dans les montagnes de Cambaya. Etant taillés & pesant au-delà de quatre carats, ils valent chacun la moitié du prix d'un *diamant* du même poids. On ignore la forme primitive du *rubis spinel*.

3.° Le RUBIS BALAIS, *Rubinus balassius*. Sa couleur est d'un rouge clair ou rose, vermeil ou rose pâle, quelquefois orangée & mêlée d'une petite nuance bleue, qui fait que cette pierre tire un peu sur le cramoisi ou le violet, c'est même sa couleur la plus belle : c'est le moins dur des *rubis*. On nous l'apporte communément de Silésie, du Mexique & plus communément du Brésil : celui du Brésil est en prismes à plusieurs pans inégaux & cannelés, terminés par une pyramide. Le *rubis balais* n'est pas fort estimé s'il n'est parfait & d'un certain poids. La maniere de l'évaluer est de compter le premier carat sur le pied de trente livres ; celui de deux carats, soixante livres ; celui de trois, quatre-vingt-dix livres ; de quatre, cent vingt livres. Des Joailliers font des especes de *rubis* avec la *topaze du Brésil*. Voyez à l'*article* TOPAZE.

4.° Le RUBICELLE ou PETIT RUBIS, *Rubicellus*. Il est d'un rouge pâle tirant sur le jaune de paille ; c'est le moins recherché des *rubis* : sa couleur ne résiste guere au feu ; il est cependant susceptible d'un beau poli qui releve un peu son éclat : on trouve cette pierre dans le Brésil ; il s'en trouve quelques-uns de beaux qu'on fait passer pour *rubis balais*.

RUBIS DE ROCHE, *Rubinus rupium*. On donne ce nom à une espece de *grenat* fort dur, d'un beau rouge mêlé de violet ou de gros bleu : c'est le *Rubino di rocca* des Italiens, *Voyez* GRENAT. On appelle *rubis-cabochon*, un véritable *rubis* légérement poli, c'est-à-dire dont on a seulement ôté ce qu'il avoit de brut. *Voyez* RUBIS.

RUBIS ou RUBINE D'ARSENIC. *Voyez* RÉALGAR. On dit aussi *rubine d'argent*, c'est la *mine d'argent rouge* ; *rubine de zinc*, c'est la *blende rouge* ; & *rubine de soufre*, c'est le *soufre rouge* ou *arsenical*. Voyez *ces mots*.

RUBRIQUE ou RUBRICA, ou SANGUINE A CRAYON. Espece d'*ochre de fer*. Voyez CRAYON ROUGE & TERRE RUBRIQUE.

RUCHE, *Alveare*. Nom donné à l'habitation des insectes & même des vers qui vivent en société. On trouvera dans l'histoire de l'*abeille ordinaire* la description de celle de l'*abeille bourdon* ; celle des *guêpes*, au *mot* GUÊPE ; & des *polypiers*, à l'*article* CORALLINE.

Ruche marine ou aquatique. *Pifon* a décrit cette *ruche*, qui n'eft autre chofe qu'une éponge aquatique habitée par de petits animaux.

Swammerdam croit que des mouches aquatiques, qui ont dans la bouche comme les autres infectes aquatiques un aiguillon avec lequel elles fe défendent lorfqu'on veut les toucher, & qui ont été décrites très-exactement par *Aldrovande* fous le nom d'*abeilles amphibies* & par *Jonfton* fous celui d'*abeilles fauvages*, font les infectes qui logent dans ces *ruches*. *Mouffet* appelle ces mouches *Notonectæ*, parce qu'elles nagent fur le dos & non fur le ventre. *Voyez* Punaise a avirons. *Confultez* auffi l'*article* Eponge de Riviere.

RUE, *Ruta*. Plante amere dont l'odeur eft très-forte & qui eft eftimée par les grandes propriétés qu'elle poffede. On en diftingue principalement de deux efpeces, que M. *Deleuze* confidere comme deux variétés de la même efpece; favoir, la *rue des jardins* & la *grande rue fauvage*.

La Rue des Jardins, *Ruta hortenfis latifolia*, C. B. Pin. 336; *Rufta graveolens*, Linn. 548. Elle pouffe des tiges à la maniere d'un arbriffeau à la hauteur de trois à quatre pieds, garnies de feuilles partagées en plufieurs fegmens, petites, oblongues, charnues, un peu épaiffes, liffes, d'une couleur de vert de mer, rangées par paire fur une côte terminée par une feule feuille : fes fleurs naiffent aux extrémités des branches, elles font à quatre ou cinq pétales un peu ovales, de couleur jaune pâle; le calice eft auffi fendu en quatre parties ou en cinq : le nombre des étamines eft double de celui des pétales; elles font renfermées deux à deux dans la concavité de chaque pétale : fi on les obferve avant l'émiffion de leur pouffiere fécondante & que l'inftant favorable à cet acte arrive, on voit qu'elles fe redreffent d'elles-mêmes, deux à deux ou même trois à trois, décrivent un quart de cercle entier, approchent leurs antheres contre le ftigmate, & après l'avoir fécondé, elles s'en éloignent, s'abaiffent, & vont quelquefois fe renfermer derechef dans la concavité des pétales; ce phénomene paroît avoir lieu dans toutes les efpeces de *rues* proprement dites : aux fleurs fuccedent des fruits compofés de quatre capfules affemblées contre un noyau, qui renferment chacune plufieurs femences anguleufes ou en forme de rein. Toute la plante a une odeur défagréable, un goût âcre & amer; on la cultive dans les jardins; elle fleurit en Juin, & refte verte tout l'hiver jufqu'au printemps, faifon pendant laquelle les vieilles feuilles font place aux nouvelles.

La Rue sauvage ou de Montagne, *Ruta fylveftris major*, C. B. Pin. 336; *Ruta montana*, Ger. 1011. Elle differe de l'autre en ce qu'elle eft

plus petite dans toutes ses parties. Cette plante croît dans nos provinces Méridionales, aux lieux rudes, pierreux & montagneux, exposés au soleil, & particuliérement aux environs de Montpellier. Il y a une autre espece de *rue sauvage*, appelée *harmale ;* Voyez *ce mot.*

On regarde la *rue* comme incisive, atténuante & discussive, propre pour exciter les mois aux femmes, lorsqu'elle est prise en infusion en petite quantité ; elle fait même avorter. Quoique l'odeur de cette plante nous paroisse désagréable, des Allemands, des Anglois, des Hollandois la font entrer dans plusieurs ragoûts.

On dit que les feuilles de *rue* mangées sont propres à guérir les écrouelles ; on peut aussi avoir recours au suc dépuré : deux cuillerées de ce suc bues le matin à jeûn sont estimées un remede très-utile dans les maladies contagieuses pour se garantir du mauvais air. La conserve de *rue* est aussi très-bonne dans ces cas-là : l'huile dans laquelle on a fait infuser des feuilles de *rue*, est vermifuge : la décoction de ces feuilles est un excellent gargarisme pour les gencives des scorbutiques & pour ceux qui sont attaqués de la petite vérole ; enfin on les emploie en infusion contre la morsure des chiens enragés : les feuilles de *rue* entrent dans la composition du *vinaigre des quatre voleurs.* L'infusion des sommités de cette plante & son suc sont réputés antivermineux & un bon remede contre les affections hystériques. M. *Bourgeois* dit qu'on fait encore usage de la *rue* écrasée & arrosée de vinaigre, dans un nouet de linge, qu'on met sous le nez des personnes attaquées de syncopes hystériques, d'apoplexie & de léthargie.

RUE DE CHEVRE ou GALEC COMMUN ou LAVANESE, *Galega vulgaris*, *floribus cæruleis*, Tourn. 398; C. B. Pin. 352 ; *Galega officinalis*, Linn. 1062 : en Allemand, *Geiss-kraut ;* en Anglois, *Goat's rue ;* en Italien, *Capraggine* & *Avanese.* C'est une plante qui croît naturellement dans toute l'Europe aux lieux gras & humides, même dans toutes sortes de terrains, pourvu qu'ils ne soient pas excessivement arides & qu'il y ait un fond suffisant, mais que nous cultivons dans nos jardins de Botanique & autres : ses racines sont menues, rampantes, blanches, un peu ligneuses, éparses, & quelques-unes germent tous les ans au printemps : ses tiges sont nombreuses, cannelées, hautes de trois pieds & quelquefois beaucoup plus, droites, creuses & branchues : ses feuilles sont alternes & ressemblent à celles de la vesce ; elles sont munies d'une petite épine molle à leur extrémité : ses fleurs forment de longs épis, elles sont pendantes, papilionacées & d'une couleur bleuâtre, (accidentellement d'un blanc nué de bleu, *floribus penitùs candicantibus, aut ex candido purpureis*) : il leur succede des gousses arrondies, menues, longuettes, lesquelles contiennent

plusieurs graines oblongues ; en forme de rein. Cette plante est un sudorifique très-célebre contre le poison pestilentiel, les pétéchies, l'épilepsie, les morsures des serpens & contre les vers lombrics : on la prescrit dans les bouillons alexiteres ; on l'emploie aussi rarement chez nous, qu'elle est d'un usage commun en Italie. Mais, comme l'observe M. *de Haller*, il est peu probable que cette plante possede effectivement toutes les vertus qu'on lui attribue.

On distingue plusieurs autres especes de *galecs*. *Tournefort* fait mention du *galec* d'Afrique & de celui d'Amérique. *Linnæus* en cite un de Virginie. On connoît aujourd'hui le *galec* de la Jamaïque ; celui du Canada, le même que celui de Virginie ; celui de l'Inde ; ceux de l'Isle de Ceylan. Les fleurs du *galega* du Ceylan, *Galega tinctoria*, Linn., donnent en teinture une couleur qui approche de celle de l'indigo.

Le *galec vulgaire*, dit M. *Clouet*, réunit toutes les qualités qu'on peut désirer pour former une excellente prairie artificielle ; il est très-sain, très-nourrissant pour toute sorte de bétail, principalement pour le cheval & les bêtes à cornes qui le mangent avec avidité (la *chevre* en est très-friande ; de là vient qu'on l'appelle *rue de chevre*), & auxquelles il donne du lait en abondance & de très-bonne qualité. On est tellement persuadé de cette propriété, qu'on lui attribue de rendre le lait aux Nourrices qui l'ont perdu. Les bêtes qui broutent, notamment *le cerf* & le *chevreuil*, n'en sont pas moins avides ; il peut leur servir de fourrage dans les parcs & les ménageries, aussi bien qu'aux *lapins*, dans les garennes champêtres & domestiques. Cette plante prend tout son développement dans l'espace de trois mois, & produit une abondante récolte en ce genre de fourrage. Le *galec vulgaire* n'est pas seulement vivace, il a par-dessus toutes les autres plantes qui ont la même prérogative & qu'on a coutume de mettre en prairies artificielles, l'avantage si précieux & si désiré de se multiplier par les drageons qui partent latéralement de sa racine, lesquels s'enracinent à leur tour & forment autant de plants particuliers, au moyen desquels il se perpétue de lui-même dès qu'il a pris une fois naissance dans quelque terrain, sans qu'il soit nécessaire de le détruire pour en semer de nouveau, comme on en use à l'égard des autres plantes vivaces dont on fait des prairies ambulantes, lorsqu'elles dégénerent au bout de quelques années. Ces drageons donnent abondamment de quoi faire des plantations qui profitent dès la premiere année. Telles sont les propriétés économiques du *galec*, exposées par M. *Louis Clouet*, dans son *Mémoire sur les diverses especes de plantes propres à servir de fourrage aux bestiaux*, *Journal de Physique*, *Supplément*, *1782*, *Tome XXI*.

RUE DES PRÉS OU FAUSSE RHUBARBE, OU THALICTRUM COMMUN, OU

PIGAMON JAUNATRE, *Ruta pratensis herbariorum*, Gesn. 277; *Thalictrum majus, siliquâ angulosâ aut striatâ*, C. B. Pin. 336; *Thalictrum flavum*, Linn. 770. Cette plante croît dans les lieux humides ou marécageux : sa racine est vivace & jaunâtre ; ses tiges s'élevent à trois ou quatre pieds, même à la hauteur d'un homme, droites, cannelées, creuses, rameuses, tantôt rougeâtres & tantôt verdâtres : ses feuilles sont amples, divisées en plusieurs parties assez larges ou deux & trois fois ailées ; les folioles sont ovales, à trois lobes, obtuses, nerveuses, d'un vert luisant & pâles en dessous : ses fleurs naissent en été aux sommités, elles sont à quatre pétales sans calice, disposées en panicules jaunâtres & suivies de capsules à trois coins qui renferment de petites semences jaunes, cannelées, d'un goût amer. Cette plante est émolliente, purgative : sa racine teint la salive & les urines de couleur jaune.

Il y a une petite espece de *rue des prés*, *Thalictrum minus*, Linn. 769 ; C. B. Pin. 337 ; Dod. Pempt. 58 ; *sive ruta pratensis minus*, *semine striato*, J. B. 3, 487. C'est le *pigamon mineur de montagne :* il est vivace & on le cultive dans les jardins.

RUFALBIN. C'est le *coucou du Sénégal*, pl. enl. 332. Il est de la grosseur de notre coucou ; sa longueur totale est de quinze pouces, & l'envergure de dix-neuf : le dessus de la tête & le derriere du cou sont noirâtres ; les joues, la gorge & le devant du cou sont d'un blanc sale ; le reste du plumage supérieur est d'un roux nué de raies transversales d'un brun foncé, sur-tout au croupion ; le reste du plumage inférieur est d'un blanc sale : la queue est noire, ainsi que le bec ; les pieds & les ongles sont gris-bruns.

RUFFE. C'est le *post ;* Voyez *ce mot.*

RUFFEY. *Voyez à l'article* BUTOR.

RUGISSEMENT, *Rugitus*, *Fremitus.* C'est le nom propre du cri effrayant & terrible du *lion*, du *tigre*, &c. On sait que quand le *lion* rugit, tous les autres animaux sont saisis de frayeur, que le coursier même le plus intrépide, tremble & frémit. *Voyez les articles* LION & TIGRE.

RUISSEAU, *Rivus.* Petit courant d'eau dont le cours est fort borné & le lit si étroit, qu'il est guéable par-tout. *Voyez* RIVIERE *à l'article* FONTAINE.

RUMINANS, *Ruminalia.* La faculté & l'habitude que certaines especes d'animaux ont de *ruminer*, c'est-à-dire de pouvoir faire revenir d'un premier estomac dans leur bouche les alimens qu'ils ont avalés, pour les remâcher à loisir, les broyer de nouveau, les imbiber du suc salivaire, ce qui les dispose à la digestion, & les avaler pour la derniere fois, sont un phénomene propre à piquer la curiosité.

Parmi les animaux il y en a, dit *Peyerus*, qui font de vrais *ruminans*, & d'autres qui ne le font qu'en apparence ou qui ne le font pas tout-à-fait. L'Auteur, en parcourant toutes les différentes classes des animaux, trouve des insectes, des animaux aquatiques, des oiseaux & des quadrupedes *ruminans.* Les insectes, qui ont plusieurs ventricules ou estomacs & qui se nourrissent d'herbages, ont, dit-il, la faculté de *ruminer;* tels sont les *grillons-taupes*, les *guêpes*, les *bourdons*, les *abeilles*, les *sauterelles* & d'autres. Parmi les aquatiques qui passent pour *ruminer*, on compte les *écrevisses de mer*, les *cancres* & les *homards*, qui ont plusieurs ventricules. Parmi les insectes terrestres, M. *Blondeau*, savant Professeur de Mathématiques à Brest, a observé des *mouches* communes, qui lui ont offert des opérations extérieures analogues à la *rumination.* Ces mouches d'appartement suçoient avec leurs trompes les gouttelettes d'une liqueur qu'elles trouvoient sur une table; elles retiroient ensuite peu à peu leur trompe remplie de cette liqueur, puis la ralongeoient, se brossoient les pattes & la tête, faisoient ressortir peu à peu la gouttelette qui paroissoit opaque, diminuée de volume, & continuoient ainsi jusqu'à ce que la gouttelette fût devenue claire & imperceptible; la mouche paroît après cette rumination plus leste & plus légere dans sa course. La pluralité des estomacs est-elle nécessaire pour la *rumination*, ou n'y a-t-il qu'une maniere de *ruminer?*

Il y a des poissons, tels que le *scare*, & des amphibies qui font quelque chose d'analogue à la *rumination*, & qui n'avalent pas tout d'un coup la nourriture qu'ils prennent : mais ruminent-ils exactement? c'est ce qu'on ne sauroit affirmer. Tout ce qu'on peut dire, c'est que la véritable faculté de *ruminer* ne provient que de la pluralité des ventricules : l'on peut moins se tromper dans un quadrupede, que dans un oiseau qui a un jabot, un gésier & un ventre; toutes parties qui font, selon quelques-uns, l'office de la *rumination.* Ceux qui imitent les animaux *ruminans*, broient dans leur bec la nourriture qu'ils prennent: elle descend ensuite dans leur jabot, où elle devient une masse: ils la dégorgent pour en nourrir leurs petits; tels sont le *pélican*, la *cigogne*, le *héron*, le *pigeon*, la *tourterelle* & les autres oiseaux qui dégorgent leur nourriture pour la donner à leurs petits.

Les quadrupedes vraiment *ruminans*, font bisulces ou animaux à pieds fourchus. Les dents de la mâchoire inférieure font séparées en deux suites par un espace assez considérable : les incisives sont au bout antérieur de cette mâchoire : l'espace entre les dents incisives & molaires n'est point garni par des dents canines, comme chez les autres quadrupedes qui ne ruminent pas; il n'y a pas même de dents incisives à la mâchoire supérieure des quadrupedes *ruminans.*

Peyerus établit quatre genres de bisulces *ruminans :* le genre des *bœufs*, celui des *cerfs*, celui des *brebis* & celui des *chevres*. Dans le premier genre, on compte la *vache*, le *veau*, le *bœuf*, le *taureau*, les *bœufs* sauvages que l'on voit en Dardanie, en Médie, en Thrace & ailleurs, tels que l'*urus*, le *bison* & le *bonasus* dont parle *Aristote*. Du second genre sont le *cerf*, le *rhenne*, le *daim* & le *chevreuil*. Le *bélier*, la *brebis* appartiennent au troisieme. Le *bouc*, le *chamois* & la *gazelle*, au quatrieme.

Plusieurs Auteurs comptent le *rhinocéros* & le *chameau* parmi les animaux *ruminans*. Il y a parmi les quadrupedes digités des animaux qui paroissent aussi *ruminans*, comme le *lievre*, le *lapin*, la *marmotte*, &c.

Tous les vrais *ruminans* vivent de végétaux ; leurs estomacs occupent un grand volume, & leurs intestins sont plus longs que dans les animaux carnassiers. Au reste, la *rumination* paroît se faire dans l'animal sans effort & même avec plaisir ; c'est dans l'état de tranquillité & de repos que le *cerf*, le *bœuf*, les *moutons* ruminent, & ils emploient à cette occupation beaucoup plus de temps qu'ils n'en mettent à paître. *Voyez à l'article* TAUREAU, de quelle maniere le *bœuf* rumine (*a*).

L'*homme* n'est point du nombre des animaux *ruminans ;* cependant *Peyerus*;

(*a*) Le *cheval* n'est point un animal *ruminant*, il n'a qu'un seul ventricule ou estomac. Au mois de Décembre 1764, on ouvrit à l'*Ecole Royale Vétérinaire* de Lyon, un sujet dans lequel on en rencontra deux. Le viscere surabondant ou particulier à cet animal contenoit environ trois livres d'alimens aussi imparfaitement élaborés que ceux que l'on trouve dans la panse ou dans le premier estomac de tous les *bœufs* ; il ne consistoit point dans une simple dilatation de l'œsophage, telle qu'on l'a observée dans quelques *chevaux*, ou semblable à la dilatation de ce canal, qui, au cou & au-dessus du sternum des oiseaux, présente une sorte de bulbe ou de sinus qui constitue ce que l'on nomme vulgairement le *jabot*. Le ventricule que l'on apperçut dans le thorax, dès l'entrée de l'œsophage, dans cette cavité, étoit exactement distinct de ce tube membraneux & charnu ; il étoit en effet pourvu d'une membrane qui ne différoit en aucune maniere de celle qui forme la quatrieme tunique de l'estomac ordinaire de ces animaux. On sait que la face interne de cette tunique de l'estomac est partagée en deux portions, que l'on diroit être entiérement dissemblables. Celle qui garnit l'orifice antérieur & toute la grosse extrémité ; c'est-à-dire plus d'un tiers du ventricule, paroit être une continuation de celle qui tapisse intérieurement l'œsophage ; elle est de même nature. Cette même membrane devient ensuite mamelonnée ; & telle en est la seconde portion. Une tunique absolument semblable tapissoit intérieurement le ventricule extraordinaire dont il s'agit. Ni son orifice antérieur, ni ce même orifice de l'estomac commun & unique dans les *chevaux*, n'étoient pourvus de ce nombre infini de fibres extrêmement fortes, qui resserrent toujours ce dernier très-étroitement, & qui ne sont que la continuation de celles de l'œsophage intimement mêlées & confondues avec celles de ce viscere. En ce qui concerne les orifices postérieurs de l'un & de l'autre, celui du premier n'offroit rien de particulier, & sembloit n'être qu'un rétrécissement du canal membraneux dès son arrivée à la partie postérieure de la poitrine ; tandis que celui du second ne différoit en rien de ce qu'il est dans l'état naturel.

Ce *cheval* ruminoit-il ? auroit-il eu la faculté de vomir, qui est déniée à tous ses semblables ?

page 163, d'après *Fabricius Aquapendente*, cite plusieurs hommes & plusieurs femmes qui ruminoient. Le premier étoit un noble habitant de Padoue : le second, un Moine Bénédictin de la même Ville; celui-ci digéroit promptement & avoit toujours faim, il mourut de pourriture. Le troisieme étoit un pauvre particulier de Gênes, qui à l'âge de deux mois ayant perdu sa mere fut nourri du lait d'une vache qu'il tetoit, & il vécut jusqu'à cinquante ans en ruminant toujours. Le quatrieme étoit un homme de Mariembourg, qui étoit très-vorace : il avaloit tout d'un coup, & ses alimens s'étant cuits dans son ventricule, il les faisoit remonter aisément, & les ruminoit à la maniere des quadrupedes. Le cinquieme étoit un Suédois, qui, une demi-heure après ses repas, se retiroit dans un coin pour rebroyer & remâcher ce qu'il avoit pris. Le sixieme étoit un Anglois, qui, une heure ou deux après qu'il avoit quitté la table, ruminoit, mais sans avoir aucun mauvais rapport comme le précédent. Le septieme exemple cité, est une jeune fille qui ne ruminoit pas avec plaisir, comme ceux dont on vient de parler. Consultez les *Ephémér. des Cur. de la Nat.*, *tom. I*, *p. 160*. Le dernier exemple que *Peyerus* cite de gens *ruminans*, est celui d'un riche paysan de la Suisse, qui pendant toute sa vie rumina avec plaisir, ainsi que d'une femme du même pays.

On nous a montré à Chour en Suisse un homme qui étoit goîtreux, ventriloque ou engastrimithe & *ruminant*. On lit, *dans les Affiches de 1754*, qu'il mourut en cette année, à Bristol en Angleterre, un homme qui ruminoit comme les animaux à qui la Nature a donné cette propriété nécessaire à leur conservation. Lorsqu'il étoit un jour sans ruminer, il tomboit malade; il avoit apporté en naissant cette étrange singularité, & il la tenoit de son pere, sujet aussi à ruminer, mais beaucoup moins réguliérement.

On peut consulter l'Ouvrage de *Peyerus* : c'est un Traité latin imprimé à Basle en 1685; on y verra les différens ventricules qu'ont certains animaux : il y en a, dit-il, qui en ont jusqu'à quatre; savoir, le *venter*, le *reticulum*, l'*erinaceus* & le *perfectibile*, ou, ce qui revient au même, le *rumen* ou estomac proprement dit, & qui n'est, pour ainsi dire, que le réservoir des alimens; le *reticulum* ou le réseau; l'*omasus* ou le feuillet; & l'*abomasus*, appelé vulgairement la *caillette* : c'est dans ce dernier estomac que se forme le chyle, & c'est de là que la nourriture descend immédiatement dans les intestins : c'est dans l'*abomasus*

Enfin la situation de ce ventricule singulier qui occupoit une place considérable dans le thorax, & qui devoit, sur-tout lorsqu'il étoit rempli, gêner les visceres que cette cavité contient, produisoit-elle quelques effets sensibles, & rendoit-elle la respiration plus laborieuse ? On comprend que cet animal ayant été acheté d'un homme inconnu, il étoit impossible d'éclaircir ces différentes questions. Ces observations sur le *cheval* à deux estomacs, sont de M. *Fragonard*.

des veaux & des agneaux que se trouve la *présure*, espece de levain, dont on se sert pour faire cailler le lait. La tunique intérieure de l'estomac du *veau* a aussi cette propriété, elle a même cette vertu à un tel point, dit M. *Spallanzani*, que si on la desseche pour la garder plusieurs années sans qu'elle se corrompe, on trouvera au bout de trois ans, qu'elle est encore capable d'agir sur le lait. Cette tunique est très-abreuvée de suc gastrique.

RUND-FISH. *Voyez au mot* MORUE.

RUSC. *Voyez* HOUX-FRELON.

RUSMA. C'est une substance minérale, atramentaire, c'est-à-dire vitriolique, dont le tissu & la couleur ressemblent beaucoup à du mâche - fer. *Bellonius* rapporte en avoir vu une mine dans la Galatie, aujourd'hui ville de Cute, où il est abondamment répandu.

Tous les Naturalistes qui ont fait mention du *rusma* l'ont regardé comme un caustique qui, entre autres usages, est très-propre pour détruire le poil. Le *rusma* est effectivement un dépilatoire si constant & tellement en usage chez les Turcs de l'un & de l'autre sexe, que le Grand-Seigneur, au rapport de *Pomet*, en tire plus de trente mille ducats par an. Les Marchands de Constantinople en font passer une grande quantité dans le reste de l'Orient, & même jusqu'en Asie. Ce dépilatoire est très-rare en France: on l'y vend au poids de l'or. *Pomet*, *Hist. des Drogues*, dit que si le *rusma* nous étoit connu, on le préféreroit à la liqueur dépilatoire faite de chaux & d'orpiment dont on se sert en ce pays-ci pour les même fins, parce qu'il a, dit-il, plus de vertu, & qu'on peut s'en servir sans danger.

Nous conservions dans notre Cabinet quelques petits morceaux de *rusma*, que *Melchior H* ***, Médecin de Sa Hautesse, nous avoit envoyés en 1753. Rien ne ressemble mieux au *calchitis* de Suede, même goût, même tissu; mais le *rusma* est d'une couleur plus foncée. Si l'on en jette quelques grains sur des charbons ardens, il s'en exhale aussi-tôt une vapeur qui fait soupçonner que c'est un *calchitis* minéralisé par le soufre & par l'arsenic. *Voyez* CALCHITIS, *sous le nom de* COLCOTHAR.

RUT. Terme qui désigne le temps de la chaleur ou des amours des grands animaux sauvages de nos bois, c'est-à-dire, des bêtes fauves, & spécialement du *Cerf.* Voyez *l'article* ANIMAL, & plus particuliérement *les mots* CERF, DAIM, CHEVREUIL, BOUC, &c. *Consultez aussi l'article* GÉNÉRATION dans ce Dictionnaire.

RYE-GRASS. *Voyez à l'article* RAY-GRASS.

RYZ. *Voyez* RIS.

SAAMOUNA.

S

SAAMOUNA. *Voyez* FROMAGER.

SABDARIFFA, *Alcea Americana*, Cluf. Hift., Raii Hift., Park.; *Alcea Indica, magno flore*, C. B. C'eft une efpece de *ketmie* de l'Amérique, qui pouffe une tige haute de trois ou quatre pieds, droite, cannelée, purpurine, rameufe, garnie de feuilles larges, amples comme celles de la vigne, partagées en plufieurs parties dentelées: fes fleurs font grandes & tout-à-fait femblables à celles de la mauve, de couleur blanche, pâle & purpurine-noirâtre. A ces fleurs fuccedent des fruits oblongs, pointus, remplis de femences rondes: fa racine eft fibreufe. On cultive cette plante aux Indes dans les jardins, elle eft pleine, dit *Lémery*, d'un fuc vifqueux, femblable à celui de la mauve; on mange fa femence comme une graine légumineufe. Toute la plante eft eftimée émolliente, réfolutive, pectorale, apéritive, & propre pour la gravelle, étant prife en décoction: fes gouffes entrent dans un ragoût Américain, appelé *Gombo-févi*.

SABINE ou SAVINIER, *Juniperus fabina*, Linn. 1472. La *fabine* eft un petit arbufte toujours vert, très-branchu, qui porte des fleurs mâles & des fleurs femelles fur différens pieds. Les fleurs mâles, qui font toutes compofées d'étamines, font groupées trois à trois fur un filet commun, & forment par leur affemblage un chaton conique & écailleux. Les fleurs femelles font compofées d'un piftil & d'un embryon, qui devient une baie bleuâtre, charnue, arrondie, relevée de petites éminences, qui paroiffent par leur extrémité être des écailles immédiatement collées fur le fruit. On trouve dans la baie trois femences ou noyaux, convexes d'un côté & aplatis fur les faces qui fe touchent. La *fabine* vient naturellement dans tous les climats: fon écorce eft rougeâtre; fes feuilles font toutes oppofées, un peu décurrentes, appliquées contre les rameaux & comme imbriquées.

Cette defcription convient également au *genévrier*, au *cédre*, à la *fabine;* ce qui a fans doute engagé *Linnæus* à n'en faire qu'un feul genre.

On diftingue plufieurs efpeces de *fabines*, l'une *à feuilles de tamaris*, vulgairement la *fabine commune*, ou *femelle;* l'autre *à feuilles de cyprès*, *Sabina folio cupreffi*, C. B. Pin. 487, vulgairement la *fabine mâle;* & une autre *à feuilles panachées*. Ces arbriffeaux ne quittent point leurs feuilles pendant l'hiver, c'eft

pourquoi ils ſont très-propres à mettre dans les boſquets d'hiver ; les plus beaux nous viennent d'Italie & de Sibérie.

La *ſabine* a une odeur forte, très-pénétrante, preſque nauſéabonde, d'un goût amer, âcre, aromatique & réſineux : elle excite puiſſamment les mois aux femmes, il ſuffit quelquefois d'en mettre ſimplement dans la chauſſure pour cet effet ; on prétend qu'elle provoque la ſortie du fœtus & de l'arriere-faix. On doit être fort circonſpect dans l'uſage intérieur de cette plante, qui peut être regardée comme un des plus puiſſans & des plus dangereux emménagogues : elle attaque ſur-tout la poitrine. M. *de Haller* dit que des malheureuſes qui en ont pris pour perdre leur fruit, n'en ont pas reſſenti d'autres effets. Suivant M. *Duhamel*, les Maréchaux en font uſage pour donner de l'appétit aux beſtiaux. Quant à l'uſage extérieur de la *ſabine*, on la regarde comme déterſive & réſolutive : on l'applique avec ſuccès ſur les loupes, après l'avoir fait bouillir dans le vinaigre. On emploie les feuilles de cette plante réduites en poudre, pour déterger & même détruire les chairs fongueuſes des plaies & des ulceres ; écraſées avec du lard, on en forme un cataplaſme pour guérir la gale & la teigne : la poudre de *ſabine* mêlée avec du ſel & de l'huile d'olive, forme un cataplaſme propre à réſoudre les tumeurs des chevaux & des brebis.

SABLE, *Arena*. On donne en général ce nom à des corps ſecs, durs au toucher, graveleux, ordinairement impénétrables à l'eau, & dont les parties ou maſſes ont peu d'adhérence entre elles. Les Naturaliſtes ſont fort embarraſſés pour aſſigner un rang qui convienne à la nature & à la propriété des *ſables*, attendu que l'on ne peut les regarder que comme des débris de plus grandes pierres, ou comme de premiers matériaux de la formation des pierres. En effet, du grès briſé devient du *ſable*, & celui-ci ſert, pour ainſi dire, de baſe à la plupart des pierres, & ſur-tout au *grès* ; au moins il y en a toujours de mêlé. Tant de conſidérations nous ont fait placer le *ſable*, dans la diſpoſition ſynoptique de notre *Minéralogie*, entre les terres & les pierres.

Au reſte l'on donne aujourd'hui le nom de *ſable* à des ſubſtances pierrreuſes, grénelées, & qui varient beaucoup dans leurs propriétés : l'on en trouve de *quartzeux*, de *calcaire*, d'*argileux*, &c.

Sous le nom de *ſable de pierres*, on comprend le *gravier* ou *gros ſable* dont on ſe ſert pour affermir les grands chemins, les chauſſées : il eſt compoſé de différentes pierres ou fragmens pierreux de *ſilex*, de *ſpath*, de *quartz*, &c. *Voyez* GRAVIER.

Sous le nom de *ſables vitreux*, on comprend celui qui eſt compoſé de fragmens

de *silex* & de *quartz*. On se sert de ce dernier dans la composition de la terre à faïence, de certaines porcelaines ou de leurs couvertes, des glaces; on l'emploie pour nettoyer le verre, pour dégrossir les métaux, les pierres communes, &c. pour tenir le vin au frais : c'est ce même *sable* dont la Nature se sert souvent pour filtrer les eaux souterraines, ou qui se trouvant mêlé avec certaines terres, les rend meubles & fertiles : les inégalités ou les vides qui se trouvent entre ces grains pierreux, entassés sans ordre, facilitent l'infiltration des fluides : il a encore la propriété de donner de la dureté aux cimens, à la brique, &c.

Sous le nom de *sablon* on comprend le *sable* en poussiere dont on se sert pour nettoyer les chaudrons, la vaisselle & toute la batterie de cuisine ; celui d'un grain égal, dur & quartzeux s'emploie pour donner le premier fini au marbre & à l'albâtre. On s'en sert aussi après l'avoir coloré de différentes nuances, avec des teintures ou végétales ou minérales, pour former des dessins ou des compartimens sur les plateaux des surtouts en glaces, qui ornent le milieu de nos tables. Des Potiers se servent d'une espece de *sablon* blanc qu'ils réduisent en poudre impalpable pour donner un fond blanc à leur terraille blanche, à dessein d'imiter la *faïence*. Le *sable stérile* ou *mobile* qu'on emploie lorsque le grain en est égal, peu farineux & dur, pour faire des horloges horaires (vases ou *sablieres* qu'on emploie comme les horloges d'eau appelées *clepsydres*), si utiles dans les voyages de mer, pour mesurer le temps & la durée du sillage. Le *sable volant* ou dissipable, qui est d'une ténuité si extrême que le vent l'emporte : on en trouve en Scanie, dans des abymes où des Voyageurs sont quelquefois ensévelis pour toujours. Dans les provinces Méridionales, en Provence & en Languedoc, on fait chauffer des tas d'un *sable* de mer assez fin, à l'ardeur du soleil : on en fait des bains dans lesquels on met les personnes attaquées de rhumatismes ; le soir sur le bord de la mer, on les prendroit pour des gens qui ressuscitent & sortent du tombeau. L'efficacité de ces bains est due à la chaleur, à la salure & à la volatilité des principes que l'eau de la mer a communiqués à ce *sable*.

Sous le nom impropre de *sables calcaires* ou *coquilliers*, on comprend la terre appelée dans la Touraine, *falun*, & dans le Vexin Normand, &c. *cran*, laquelle n'est qu'un tritus de coquilles marines ou de madrépores dont on se sert pour fertiliser les terres; *Voyez* FALUN. On trouve sur les parages de l'Isle de l'Ascension, & en d'autres endroits maritimes de l'Inde, &c. un *sable calcaire* qui ressemble à de petites perles, lequel n'est composé que de débris

de coquillages arrondis par le ballottement des eaux. Le ſpath calcaire, réduit en pouſſiere grénelée, donne auſſi un *ſable calcaire.*

Sous le nom de *ſable argileux*, on comprend le *ſable des Fondeurs*; tel eſt celui de Fontenai-aux-Roſes près de Paris, lequel eſt très-propre pour faire des moules qui n'occaſionnent ſur les pieces fondues ni des inégalités, ni des gerçures. On regarde encore les paillettes de *mica* & de *talc*, & autres parties pierreuſes grénelées ou en petites lames, mais graſſes ou ſavonneuſes, comme du genre des *ſables argileux*; il y en a de différentes couleurs. On s'en ſert pour mettre ſur l'écriture; on en ſépare auparavant les parties terreuſes par le lavage.

A l'égard du *ſable de Pouzzol* dont on ſe ſert pour cimenter les matériaux pierreux des édifices qu'on conſtruit dans l'eau, nous en avons parlé à l'*article* POZZOLANE.

Sous le nom de *ſables métalliferes* on comprend ces amas de parties métalliques de différentes natures & de formes diverſes plus ou moins riches, qu'on trouve répandues dans les havres & ſur la greve. Ces *ſables* contiennent d'autant plus de parties métalliques atténuées, que les endroits d'où ils ont été détachés par la lime de la Nature & du temps (*Tempus edax rerum*) & chariés par les eaux, ſont plus éloignés du lieu où on les trouve : quelquefois on rencontre ces *ſables métalliques* par couches dans les cavités de la terre; ils donnent naiſſance aux mines de tranſport. Si ces *ſables* ne ſont pas réellement métalliques, alors, quand on les expoſera au feu, la couleur qu'ils offroient diſparoîtra pour la plus grande partie. On trouve du *ſable* portant *étain*, ſur la greve du port de l'Orient; du *ſable de fer*, ſur celle de Saint-Quay près de Pontrieux & Portrieux, à trois lieues de Saint-Brieuc en Baſſe Bretagne; il eſt très-attirable à l'aimant : celui qui eſt au pied de la montagne de l'Iſle d'Elbe n'eſt que peu ou point magnétique. Enfin on trouve du *ſable* portant *cuivre*, ſur des greves de Saint-Domingue & dans le Pérou; du *ſable* portant *or* dans pluſieurs rivieres, (celui du Rhin ſe recueille près de Germseheim & de Selz; les Palatins en font frapper les florins d'or du Rhin). *Voyez au mot* OR.

L'on ſent bien que ſi la forme ſolide a précédé la forme pulvérulente dans notre Globe, les *ſables* étant comme les débris de pierres & de ſubſtances ſolides de différente nature, ils doivent varier à l'infini. C'eſt ainſi qu'un *granite* donne, en ſe détruiſant, un ſable compoſé de *quartz*, de *mica* & de *feld-ſpath*, quelquefois de *ſpath fuſible* : Voyez GRANITE. Il eſt donc trop difficile d'aſſigner des limites préciſes à la nature des *ſables.*

Lorſque le *ſable* eſt de la groſſeur d'une féve ou d'un pois, on l'appelle *gravier*, *Saburra aut glarea*; à la groſſeur d'un grain de millet, c'eſt le *ſable*,

Sabulum ; d'un grain de pavot, c'eſt le *ſablon ſec* ou le *ſable horaire*, *Arena ;* à peine palpable, c'eſt le *ſable volant*, *Arena volatilis.*

On peut encore diſtinguer le *ſable* d'après le lieu où on le trouve, en *ſable de pierre* ou de *montagne*, qui eſt ordinairement veiné ou coloré en jaune; en *ſable de riviere*, qui eſt de la nature des pierres qu'elle charie ; & en *ſable de mer*, qui eſt auſſi de la nature des rochers qui bordent ſes parages, & où l'on trouve aſſez ſouvent des fragmens de coquilles & d'autres animaux à tranſſudation oſſeuſe, qui lui font faire en partie efferveſcence avec les acides. *Conſultez* notre *Minéralogie*, *Tome I*, *Edit. de 1774.* On appelle *ſablieres*, *Arenaria fodina*, les terrains de *ſable* que l'on fouille pour en tirer cette ſubſtance.

Les *bancs de ſable* de mer, *Arenarum cumuli*, qui ſont à l'embouchure ou au confluent des rivieres, y ſont apportés par le courant des fleuves & arrêtés par les eaux de la mer. Ce ſont des plages dangereuſes pour les Navigateurs, & où les ancres labourent très-facilement. Le *ſable des Dunes*, *Arena aggerum*, eſt accumulé par les vagues de la mer & par la violence des vents. Il paroît que les *ſables mouvans* de l'Afrique Septentrionale & des bords de la Syrie voiſine de l'Egypte, ne ſont autre choſe que les *ſables* de la mer & des fleuves qui ſont demeurés amoncelés quand la mer s'eſt peu à peu retirée ; (on a trouvé des caravanes entieres enſévelies ſous ces *ſables* mouvans & brûlans). On peut en dire autant des contrées toutes ſablonneuſes qui ſont vers la mer Baltique ; ces *ſablieres* ſont quelquefois très-profondes. Quant aux *ſables mouvans* que l'on trouve ſur les greves de quelques mers, ce ſont des paſſages ſouvent dangereux pour les gens à cheval ou à pied. Il n'eſt pas rare qu'un coup de vent enleve par tourbillons ce *ſable*, qui retombant enveloppe le Voyageur, en lui ôtant la vue des terres : d'autrefois ce *ſable mouvant*, après que la mer s'eſt retirée, ſe deſſeche, perd ſa conſiſtance, ſur-tout après les petites marées, & le Voyageur, ſoit cavalier, ſoit piéton, qui l'ébranle, s'y trouve enfoncé & eſt précipité avec ce terrain mobile dans un courant ſouterrain : de telles traverſées ſont toujours dangereuſes. Quelques-uns regardent l'amas de ces *ſables mouvans* comme des eſpeces de puits, que le flux de la mer remplit de *ſable*, & que le reflux laiſſe à découvert. Un courant ſouterrain emporte l'aſſiſe de ce fond mobile & fugitif, & le ſeul poids joint à l'ébranlement des parties ſupérieures fait affaiſſer le reſte, & engloutit le Voyageur comme dans un gouffre.

Le *ſable de terre* qui forme une bande compoſée de couches plus ou moins horizontales annonce un dépôt qui s'eſt fait lors du ſéjour de la mer ou d'un grand fleuve en cet endroit. A l'égard des *ſables* colorés, il en eſt qui ne

réfléchiſſent pas les nuances qu'on croit y voir, c'eſt ce qu'on obſerve notamment lorſqu'on ſe promene ſur le *ſable* de la colline de *Bolbec* dans le pays de Caux. Tout ce qui approche de ce *ſable* qui eſt vert-gris, paroît rouge. Les hommes, leurs habits, leurs chevaux ſemblent y prendre une teinte claire de laque, ou paroiſſent comme ſi on les voyoit à travers un verre de couleur rouge ou pourpre. Pour l'explication de ce phénomene, *Voyez les articles* LUMIERE & OMBRE.

SABLE ou ZABELLE. *Voyez à l'article* ZIBELINE.

SABLIER. *Voyez* HURA.

SABLIERE. *Voyez* SABLE.

SABLON. *Voyez* PIERRE A SABLON & SABLE.

SABLON. A la Rochelle on donne ce nom à une eſpece de limaçon operculé, à bouche demi-ronde : c'eſt une eſpece de *natice*, qui reſſemble un peu au *vignot* du Poitou. *Voyez* NATICE.

SABOT DE LA VIERGE ou SOULIER DE NOTRE-DAME, *Calceolus Marianus*; Tourn., Dod.; *Helleborine flore rotundo*, *ſive Calceolus*, C. B. C'eſt une plante de la claſſe des *Orchidées*, dit M. *Deleuze*, qui croît ſur les montagnes, dans les forêts & dans les bois : ſa racine eſt groſſe & fibreuſe, elle pouſſe une tige haute d'environ un pied, portant quelques feuilles larges, alternes & reſſemblantes à celles du plantain; ſon ſommet eſt garni d'une fleur ou deux, compoſée de ſix feuilles inégales; cinq occupent le haut, & la ſixieme, plus ample & qui contient le *nectarium*, eſt creuſe, elle a une levre ovale & repréſente en quelque maniere un ſabot; elle eſt jaunâtre, blanche ou purpurine: à cette fleur ſuccede un fruit triangulaire qui a la figure d'une lanterne à trois côtés, & qui contient des ſemences ſemblables à de la ſciure de bois. Cette plante eſt déterſive & vulnéraire, employée extérieurement; mais on s'en ſert rarement en Médecine.

SABOT, *Turbo-cochlea*, *aut Trochus*. C'eſt un *limaçon* de mer operculé à bouche aplatie; il a la figure d'un cône renverſé. Cette configuration & la proportion du poids fait que cette coquille ne peut guere ſe renverſer quand l'animal rampe. M. *d'Argenville* déſigne différens *ſabots* ſous les noms de *toit Chinois* ou *pagode* ou *cul-de-lampe*, le *bouton de la Chine*, la *lampe antique*, la *pie*, l'*éperon* & la *ſorciere*. En examinant ce qui caractériſe ces différentes coquilles, nous trouvons quelque difficulté à les ranger dans le genre que cet Auteur leur aſſigne. Les *trompes* & les *toupies* ſont auſſi des *ſabots*. Mais

M. *Adanſon* diſtingue les *ſabots* d'avec les *toupies*. *Conſultez* l'*Hiſtoire des Coquilles du Sénégal*.

SABOT. Ce nom ſe donne à l'eſpece de chauſſure de corne du pied des quadrupedes, tant ſolipedes que pieds fourchus. *Voyez à l'article* QUADRUPEDE.

SACA. A Madagaſcar on donne ce nom à une race de *chats* à queue tortillée, laquelle eſt depuis peu tirée de l'eſpece du *chat ſauvage* dans cette grande Iſle. *Voyez* CHAT DOMESTIQUE & CHAT SAUVAGE.

SAC ANIMAL, *Saccus animalis*. Nom donné par M. l'Abbé *Dicquemare*, à un petit animal de mer qu'il a trouvé, en Mai 1776, attaché ſur une huître des rades du Havre-de-Grace. Ce *ſac animal* eſt verdâtre, un peu tranſparent, gros comme le pouce, plus long que large, inégal dans ſon contour & ſes épaiſſeurs : du haut de cette eſpece de ſac ſortent deux canons qui paroiſſent en être la continuité, plus tranſparens & d'un vert d'eau ; la bouche du plus grand canon eſt un ennéagone : à chacun de ſes neuf angles eſt un point de couleur orangée, & dans l'intérieur de ce canon on diſtingue juſqu'à dix-ſept poils ; l'ouverture du petit canon eſt un hexagone avec ſix points orangés ; quand ces canons ſe reſſerrent, ils prennent par le bout la forme d'une bourſe à cordons, & ſi l'animal ſe ſent toucher, il lance un jet d'eau par le milieu de chaque cordon rétréci ; alors le corps de l'animal s'aplatit en différens points, & ſa robe ſe chiffonne. Notre Obſervateur ayant ouvert cet animal marin, a vu mouvoir vivement, en s'alongeant & ſe raccourciſſant, une membrane longue, étroite, iſolée & terminée par un corps blanc. Le *ſac animal* eſt une *aſcidie verdâtre*, *Aſcidia* (*virideſcens*) *elongata*, *flaccida*, *ſubhyalina*, *aperturâ alterâ novem angulatâ*, *aliâ hexagonâ*, Nob.

SACRE, *Sacer*. Je crois, dit M. *de Buffon*, devoir ſéparer cet oiſeau de la liſte des *faucons*, & le mettre à la ſuite du *lanier* : en effet le *ſacre* a, comme le *lanier*, le bec & les pieds bleus, tandis que les *faucons* ont les pieds jaunes : ce caractere qui paroît ſpécifique, pourroit même faire croire que le *ſacre* ne ſeroit réellement qu'une variété du *lanier*, mais il en differe beaucoup par les couleurs & conſtamment par la grandeur ; il paroît que ce ſont deux eſpeces diſtinctes & voiſines, qu'on ne doit pas mêler avec celles des *faucons* : Voyez *l'article* FAUCON.

Le *ſacre* a les yeux noirs ; le dos, la poitrine & les couvertures du deſſus des ailes ſont variés de taches brunes ; la queue eſt variée de taches en demi-cercle ; le dos eſt noirâtre ſur certains individus & rouſſâtre ſur d'autres. Le *ſacre*, comme le *lanier*, eſt de paſſage dans nos contrées ; autant l'un & l'autre

étoient communs en France dans le temps de l'émigration, autant ils y sont rares aujourd'hui. *Belon* dit que le nom de *sacre* est celui de la femelle & qu'on nomme le mâle *sacret* : il appelle le *sacre*, l'*oiseau de fauconnerie au plus laid pennage*; il dit « qu'il est court, *empiété*; qu'il est *hardi de courage*; que quelques » Fauconniers présument qu'il vient de Tartarie & de Russie, & qu'il est pris » en chemin, allant vers le Midi, aux Isles de Rhodes, Chypre, &c.; que, » toutefois qu'on fasse de hauts vols avec le *sacre* pour le *milan*, on le peut » aussi dresser pour le gibier & pour la campagne, à prendre *oies sauvages*, » *outardes*, *faisans*, &c. »

SACRE d'Egypte; *sacre Egyptien* de *Belon*; *vautour d'Egypte* de M. *Brisson*. Sa grosseur est à peu près celle du *milan royal* : tout son plumage est d'un blanc sale, varié de quelques taches brunes. M. *Mauduyt* dit qu'il a beaucoup de rapports avec le *petit vautour* ou le *vautour de Norwege*, pl. enl. 449; tous les deux se voient aussi en Egypte. *Belon* qui a observé le *sacre* en Egypte, dit que cet oiseau a les habitudes des *vautours* en général. Cet oiseau étoit sacré comme l'*ibis* chez les anciens Egyptiens, &, suivant M. *Mauduyt*, il n'est pas probable que ce fût, comme le dit *Belon*, parce qu'il fait la guerre aux reptiles, mais parce qu'il se nourrit des animaux morts, & qu'il rend service en consommant les charognes qui infecteroient l'air; c'est encore par cette raison que même aujourd'hui, suivant le Docteur *Shaw*, les *sacres* sont sous la protection du Bacha, & qu'il donne tous les jours deux bœufs pour les nourrir; ce qui est précisément contraire au but pour lequel on doit veiller à leur conservation, mais sans leur fournir d'alimens qui les mettent en état de se passer des immondices dont on a intérêt qu'ils diminuent la quantité. (*Encyclop. Méth.*)

SACRET. *Voyez* SACRE.

SAFRAN, *Crocus sativus*, Tourn.; C. B. Pin. 65; Linn. 50. Le grand usage que l'on fait du *safran* pour la Médecine, l'emploi que plusieurs nations en font dans l'assaisonnement de leurs mets les plus ordinaires, & la consommation qui s'en fait quelquefois dans la teinture, rendent cette plante assez intéressante pour que nous en parlions avec quelque détail, d'après M. *Duhamel*.

La racine du *safran* cultivé est tubéreuse, charnue, de la grosseur d'une aveline & quelquefois d'une noix, revêtue de quelques filets arides, roussâtres : de cette racine ou bulbe, s'élevent cinq ou huit feuilles, longues de six ou huit pouces, très-étroites, pointues, glabres, d'un vert foncé, ornées dans leur longueur d'une ligne blanchâtre, enveloppées à leur base d'une gaîne membraneuse :

neuſe : parmi ces feuilles s'éleve une tige courte (c'eſt une hampe longue de trois à quatre pouces), qui ſoutient une ſeule fleur en lis d'une ſeule piece, évaſée à ſa partie ſupérieure & diviſée en ſix ſegmens arrondis, de couleur de gris de lin fort tendre; les champs qui en ſont remplis ſont très-agréables à la vue : il ſort du fond de la fleur trois étamines dont les ſommets ſont jaunâtres, & un piſtil blanchâtre qui ſe partage comme en trois branches, larges à leur extrémité ſupérieure & découpées en forme de crête, charnues, d'un rouge foncé & comme de couleur vive d'orange; leſquelles ſont appelées par excellence du nom de *ſafran* : c'eſt pour la récolte de cette ſeule partie que l'on cultive cette plante. L'embryon qui ſoutient la fleur ſe change en un fruit oblong, à trois angles, partagé en trois loges qui contiennent des ſemences arrondies.

Il y a auſſi pluſieurs eſpeces de *ſafrans* qui fleuriſſent au printemps, & qu'on ne cultive dans les parterres que pour en avoir les fleurs qui ſont fort agréables. L'eſpece dont nous traitons ici, & qui a les uſages particuliers dont nous avons parlé, fleurit en automne. Cette eſpece de *ſafran*, dit M. *de Haller*, eſt ſans odeur.

Le *ſafran* ſe multiplie très-aiſément par le moyen de ſes bulbes, qui croiſſent tous les ans en grande quantité. On plante ces bulbes au printemps dans une terre bien ameublie, dans des ſillons paralleles, diſtans de ſix à ſept pouces; on met ces bulbes en terre à un pouce de diſtance les unes des autres, & on les recouvre de ſix pouces de terre. Les terres dans leſquelles le *ſafran* ſe plaît le plus ſont les terres noires, légeres, un peu ſablonneuſes, & les terres rouſſâtres.

Ces oignons, ainſi que ceux de toutes les fleurs, ſe fortifient dans les terres fortes qui ont de la ſubſtance, mais les fleurs deviennent plus belles dans les terres légeres & maigres. On trouve dans la même terre deux ſortes d'oignons; les uns larges & aplatis, fourniſſent plus de caïeux; les autres arrondis, donnent plus de fleurs. Les bulbes ne produiſent que des feuilles dans l'année où elles ont été plantées, & des fleurs l'année ſuivante au mois d'Octobre : ces fleurs ne durent qu'un ou deux jours après qu'elles ſont épanouies : quand les fleurs ſont tombées, il naît des feuilles qui ſont vertes pendant tout l'hiver; elles ſechent & ſe perdent au printemps & ne paroiſſent jamais pendant l'été, en ſorte qu'un champ de *ſafran*, dans ces ſaiſons, paroît comme une jachere.

Le *ſafran* naît dans la plupart des pays, ſoit chauds, ſoit froids, en Sicile, en Italie, en Hongrie, en Allemagne, en Angleterre, en Irlande, dans pluſieurs provinces de la France, dans la Guienne, dans le Languedoc, dans le Gâtinois & dans la Normandie. Le *ſafran cultivé* dans le Gâtinois paſſe ici pour le meilleur,

& on le subſtitue avec raiſon à celui d'Orient, que l'on a coutume de preſcrire dans les Pharmacopées.

Récolte du SAFRAN.

Les fleurs du *ſafran* ſe montrent plus tôt ou plus tard, ſuivant que les automnes ſont ſeches ou humides, chaudes ou froides. Quand vers la fin de Septembre il ſurvient des pluies douces & qu'il s'y joint un air chaud, les fleurs paroiſſent avec une abondance extraordinaire; tous les matins les champs ſemblent être recouverts d'un tapis gris de lin; c'eſt alors que les payſans n'ont de repos ni jour ni nuit; mais cependant lorſqu'il ſurvient des pluies & du vent, on en perd beaucoup. Je me ſouviens qu'une année, dit M. *Duhamel*, il ſurvint de fortes gelées après que les premieres fleurs avoient été épluchées, & que l'on fut près de quinze jours ſans en voir paroître de nouvelles. On croyoit la récolte finie : mais le temps s'étant adouci, on vit les fleurs reparoître les unes après les autres. Ordinairement la récolte du *ſafran* dure trois ſemaines ou un mois. Dans le fort de la récolte on recueille les fleurs ſoir & matin, avant qu'elles ſoient épanouies : celles du matin ſont toujours plus fermes, car il paroît que le *ſafran*, qui eſt une plante automnale, croît plus pendant la nuit que pendant le jour. Lorſque les fleurs ſont tranſportées à la maiſon, les femmes ſéparent adroitement le piſtil de la fleur, évitant de le couper ni trop haut ni trop bas, afin de ne point laiſſer le blanc, & de ne point couper non plus au-deſſus de la diviſion des ſtigmates. On diſtingue à ce petit bout blanc, lorſqu'il en reſte, le vrai *ſafran*, d'avec le *ſafranum* (*carthame*) que les payſans y mêlent quelquefois. Les acheteurs redoutent ſur-tout de trouver dans le *ſafran* des fragmens de pétales, parce que ces parties qui ſe moiſiſſent, lui communiquent une mauvaiſe odeur.

Dans le temps de la récolte, on voit tranſporter dans les villes & villages voiſins, où on ne recueille point de *ſafran*, des charretées de *ſafran* à éplucher. A meſure qu'on l'épluche on travaille à le faire ſécher au feu. Pour cet effet, dans le Gâtinois, on le met ſur des tamis de crin ſuſpendus, au-deſſous deſquels on met de la braiſe : la beauté du *ſafran* dépend de la maniere dont il eſt deſſéché. Quand le *ſafran* eſt bien ſec, on le ſerre dans du papier & dans des boîtes : il faut cinq livres de *ſafran* vert pour en faire une livre de ſec. Quand les payſans ſont près de le vendre, ils mettent leurs boîtes à la cave pour en augmenter le poids. Le prix du *ſafran* eſt fort diminué depuis quelque temps, car on le vendoit autrefois juſqu'à quarante écus la livre, & maintenant il ne vaut communément que vingt-quatre ou trente livres. La

premiere année un arpent produit au plus quatre livres de *safran* sec, mais la seconde & la troisieme, il en donne jusqu'à vingt.

Maladies des oignons du SAFRAN.

On en distingue trois principales ; 1.° celle qu'on nomme le *fausset* ; 2.° le *tacon* ; 3.° la *mort*.

Le *fausset* est une production monstrueuse en forme de navet, qui arrête la végétation du jeune oignon dont elle s'approprie la substance : cette maladie met par conséquent obstacle à la multiplication des oignons ; mais on peut enlever ce mal par l'amputation, lorsqu'on leve les oignons au bout de trois ans pour en séparer les bulbes.

Le *tacon* est une carie qui attaque le corps même de l'oignon, & qui ne se manifeste pas sur les enveloppes. Les oignons sont plus sujets à être attaqués de cette maladie dans les terres roussâtres ; on enleve la partie ulcérée, lorsque l'ulcere n'a pas pénétré trop avant.

La *mort* ou *mors* s'annonce par des symptômes bien singuliers ; elle est à l'égard de plusieurs plantes ce que la peste est aux hommes & aux autres animaux. Elle attaque d'abord les enveloppes qu'elle rend violettes & hérissées de petits filamens : elle attaque ensuite l'oignon même qu'elle fait périr. On s'apperçoit aisément du désordre qu'elle y cause, car on voit les feuilles qui jaunissent & se dessechent.

Dès qu'un oignon est attaqué de cette maladie, il devient contagieux pour les oignons voisins : cette maladie se communiquant de proche en proche, fait périr tous les oignons dans un espace circulaire, dont le premier oignon attaqué est tout à la fois le centre & le foyer. Si l'on plante par mégarde un oignon malade dans un champ sain, la maladie s'y établit en peu de temps, & elle y fait les mêmes ravages que nous venons de dire. Une seule pellée de terre prise dans un endroit infecté, & jetée sur un champ dont les plantes sont saines, y porte la contagion.

On ne connoît point de remede pour les oignons attaqués de cette maladie, on sait seulement les en préserver par la même précaution qu'on emploie pour arrêter les progrès de la peste. Pour cet effet on fait autour des endroits infectés, des tranchées profondes d'un pied, & l'on jette la terre que l'on en tire sur celle où les oignons sont morts. Une circonstance bien singuliere, c'est que l'impression de cette contagion reste tellement adhérente au terrain de la *safraniere*, que les oignons sains qu'on voudroit y planter au bout de douze, quinze & vingt ans, se trouveroient en peu de temps attaqués de cette maladie.

M. *Duhamel* si connu par la sagacité de ses observations, a découvert quelle étoit la vraie cause de cette maladie contagieuse : il a observé des corps glanduleux, ressemblans assez à de petites truffes, mais dont la superficie est velue; leur grosseur n'excede pas celle d'une noisette, ils ont l'odeur du champignon; les uns sont adhérens aux oignons du *safran*, & les autres en sont éloignés de deux ou trois pouces. De ces glandes partent des filets ordinairement de la grosseur d'un fil fin & de couleur violette, velus comme les corps glanduleux; quelques-uns s'étendent d'une glande à l'autre, d'autres vont s'insérer entre les tégumens des oignons, se partagent en plusieurs ramifications & pénetrent jusqu'au corps de la bulbe, sans paroître sensiblement y entrer. Ces observations prouvent que ces tubercules sont des *plantes parasites* qui, comme les *truffes*, se multiplient dans l'intérieur de la terre, sans se montrer à sa superficie. Cette plante parasite se nourrit aux dépens de l'oignon du *safran*, puisque ses racines pénetrent les enveloppes & s'attachent à sa propre substance.

M. *Duhamel* s'est assuré de la vérité de ce fait, en plantant quelques tubercules de *mort de safran* dans des pots, où il avoit planté dans de la terre saine des oignons de différentes fleurs; en un an ces tubercules se sont multipliés dans le pot & ont attaqué les oignons. Depuis ce temps il a observé cette même plante parasite, qui causoit le même dommage à des *hiebles*, à l'*arrête-bœuf*, à des plants d'*asperges*. Cette petite truffe parasite n'attaque point les plantes annuelles, ni celles dont les racines sont à la superficie de la terre.

Ces observations expliquent pourquoi la maladie s'étend circulairement, puisque les oignons ne sont attaqués que par les racines de la plante parasite, qui étend comme toutes les plantes ses racines circulairement : on voit encore qu'il ne peut y avoir de meilleur remede pour arrêter les progrès de ce mal, que des tranchées faites aussi circulairement.

Des usages du SAFRAN.

Les stigmates du *safran* desséchés sont très-odorans, ils servent aux habitans du Nord & de tous les Pays-Bas, même de l'Allemagne, qui en font une grande consommation, pour assaisonner leurs alimens & leur thé. On fait aussi usage du *safran* en France dans les offices; on le fait entrer dans les crêmes, les pastilles, &c. ainsi que dans cette fameuse liqueur qu'on nomme *escubac*. On en fait un fréquent usage en Médecine, & quelques Médecins l'ont appelé le *Roi des végétaux* & la *panacée végétale*, à cause de ses excellentes vertus. Il est estimé comme carminatif, céphalique, alexitere, emménagogue, cordial, stomacal, vermifuge, hystérique : on l'emploie dans les cataplasmes résolutifs, & on le fait

entrer dans les collyres, sur-tout pour préserver les yeux des suites de la petite vérole. Il leve les obstructions du foie, & on l'emploie avec succès dans l'asthme & la phthisie.

On ne doit faire usage du *safran* que modérément & à propos; car lorsqu'on en prend une trop grande dose intérieurement, il cause non-seulement la pesanteur de tête & le sommeil, mais encore quelquefois des ris immodérés & convulsifs, & enfin la mort même. Plusieurs Auteurs disent que trois gros de *safran* peuvent occasionner ces symptômes & la mort; cependant l'usage du *safran* est si familier aux Polonois, qu'ils le mêlent souvent jusqu'à la dose d'une once dans leurs alimens. On voit assez quelle est la force de la coutume dans l'usage continué de l'*opium*, dont quelques-uns prennent impunément jusqu'à une & deux dragmes tous les jours, après s'y être accoutumés peu à peu, quoique quatre ou cinq grains suffisent quelquefois pour faire mourir. On peut donc faire usage en sureté du *safran* depuis un scrupule jusqu'à un scrupule & demi, pourvu que cet usage ne soit pas fréquent.

Le *safran* fournit aux Teinturiers une très-belle teinture, mais fort peu employée, parce qu'elle est trop chere, & d'ailleurs de très-mauvais teint. Les Architectes en font aussi usage pour laver leurs plans. On pourroit faire de l'amidon avec l'oignon des *safrans*, mais le prix en seroit trop haut.

SAFRAN BATARD ou SAFRANUM, ou SAFRAN D'ALLEMAGNE. *Voyez* CARTAME.

SAFRAN DES INDES ou CURCUMA. *Voyez* TERRE MÉRITE.

SAFRE. Nom donné à une chaux métallique du *cobalt*, auquel on a enlevé par la calcination les minéralisateurs, tels que le soufre & l'arsenic, & les autres matieres volatiles. Fondu avec des matieres vitrifiables, le *safre* donne un beau bleu; mêlé avec un flux réductif, on en tire un *régule de cobalt*. Le plus beau *safre*, le moins altéré donne le *bleu* le plus beau & le plus solide dans la vitrification sur les *émaux*, les *porcelaines*, les *cristaux* des Verriers: on l'emploie aussi pour imiter les pierres précieuses, opaques & transparentes, telles que la *turquoise*, le *lapis*, le *saphir*, &c. *Voyez* maintenant l'*article* COBALT.

Dans l'Art de la Verrerie, de *Neri*, *Meret* & *Kunckel*, Ouvrage traduit de l'Allemand par M. le Baron *d'Holbach*, *Kunckel* remarque, *page 52*, que « la » premiere fois qu'on met en fusion du verre mêlé avec du *safre*, il dépose » un régule. Ce régule colore aussi le verre en bleu, mais ce verre est » taché de petits points ». On prétend que ce régule est d'une grande utilité dans la Chimie.

Dans le premier volume de la Chimie métallique de *Gellert*, traduit de

l'Allemand par M. *d'Holbach*, on trouve, *page 44*, des détails très-intéressans sur la nature & les propriétés du régule de *cobalt*. M. *Cadet*, célebre Chimiste, a présenté à l'*Académie des Sciences* un Mémoire dans lequel il prouve qu'il est parvenu à retirer un régule du verre de cobalt appelé *émail* ou *azur* ou *smalt vitrifié*. Il en a fait de l'encre de sympathie : il pense que le cobalt est un demi-métal. *Consultez* les *Mémoires des Savans étrangers*. Dans le *Manuel de Chimie*, par M. *Baumé*, on trouvera un détail méthodique sur cette matiere, & de nouvelles expériences qui tendent à faire connoître de plus en plus les propriétés du *régule de cobalt*.

SAGAPENUM ou GOMME SAGAPIN ou GOMME SÉRAPHIQUE. C'est une *gomme-résine*, roussâtre en dehors, d'une couleur de corne en dedans, mollasse, blanchissant sous la dent & même entre les doigts, d'un goût mordicant, âcre, d'une odeur pénétrante, désagréable, qui approche de celle du porreau & du pin, & qui tient comme le milieu entre l'assa-fœtida & le galbanum : elle s'enflamme à la lumiere d'une bougie & brûle en partie ; mais si on la fait digérer sur le feu dans du vin ou dans du vinaigre, elle se résout entiérement.

Le *sagapenum* devient tous les jours de plus en plus rare, sur-tout celui qui est en gouttes ou en belles larmes blondes : il est communément chargé d'impuretés ou de parcelles de tiges & de graines, qui semblent être d'une espece de *férule*. On prétend que quand cette gomme-résine est récente & pure, elle est blanche.

Dioscoride dit que le *sagapenum* est le suc qui découle par incision d'une plante férulacée, qui naît dans la Médie. On nous l'apporte encore aujourd'hui de Perse & d'Orient : on assure que les Persans mêlent ce suc résino-gommeux avec l'*assa-fœtida*, pour en assaisonner leurs mets dans les jours de gala.

Les Arabes rangent le *sagapenum* parmi les remedes purgatifs : il lâche un peu le ventre, c'est un puissant apéritif : il résout, atténue & déterge fortement, c'est pourquoi on le recommande dans les maladies de la poitrine, qui viennent d'une pituite épaissie ; dans les tumeurs dures & calleuses, sur-tout des parties nerveuses ; & dans les maladies invétérées de la tête. On en prend intérieurement depuis un scrupule jusqu'à un gros : il convient singuliérement pour le tremblement des nerfs & dans la paralysie : il excite les regles ; mais on dit qu'il fait mourir le fœtus, c'est pourquoi les femmes grosses doivent s'en abstenir. Enfin *Rolfincius* prétend que cette drogue leve les obstructions comme par enchantement, même appliquée à l'extérieur.

SAGITTAIRE. C'est le *secrétaire* ou le *messager*, des *pl. enl.* 721, *Sagittarius*

avis. Oiseau de proie naturel aux environs du Cap de Bonne-Espérance. M. *Vosmaër*, Directeur des Cabinets de S. A. S. le Stadhouder, paroît être le premier Naturaliste qui l'ait décrit. Cet oiseau vivant actuellement (1771) dans la Ménagerie de la Haye, a trente-six pouces de hauteur & est de la grosseur d'une cigogne; le plumage de la tête, du cou & du corps est de couleur plombée: celui de la poitrine jusqu'aux cuisses est d'un blanc sale; les plumes des cuisses sont courtes, noires & finissent au genou, même au-dessus, celles du ventre sont noires; telle est aussi la couleur des grandes plumes des ailes: la queue déborde peu les ailes, mais la plume la plus externe de chaque côté est presque aussi longue que le corps entier; ces deux longues plumes, vers leurs extrémités, s'écartent en forme d'V: ces plumes sont de couleur plombée, ornées à leur bout d'une large bande noire, & pointillées de blanc à leurs extrémités; vers le croupion, elles sont blanches & pointillées de noir.

Les jambes sont, comme celles du héron, nues, fort longues & même à proportion plus longues que dans aucun autre oiseau; les pattes, pourvues de trois doigts en avant & un en arriere; les doigts sont fort courts, sursemés de durillons en dessous; ceux du devant sont unis par une demi-membrane jusqu'à la premiere articulation: les ongles sont noirs. Une double file de plumes noires, roides, étroites à leur origine, s'élargissant & s'arrondissant vers leur pointe, prennent leur naissance au bas de la tête en arriere, & descendent deux à deux, à distances inégales, jusqu'aux trois quarts de la longueur du cou; ces plumes pendantes étant d'autant plus longues qu'elles sont placées plus bas: la tige de ces plumes est ferme, aplatie, élastique, courbée dans son milieu en dessus, les barbes en sont étroites, égales des deux côtés & frisées; l'oiseau les leve & les baisse à volonté: le bec est de couleur d'ardoise; la mandibule supérieure est en cône courbé: les narines sont transversales, & fort ouvertes; les yeux, très-grands & ronds: la prunelle est noire avec un large cercle gris dans un autre plus étroit de couleur jaune; sur les yeux glisse une membrane bleuâtre, épaisse, qui paroît très-distinctement se mouvoir de l'arriere de l'œil en avant; les paupieres supérieures sont garnies d'environ quatorze poils noirs, gros, assez longs, durs, roides, recourbés en arriere, & ayant une espece de rainure dans leur longueur (on diroit de vrais sourcils au-dessus de l'orbite): autour des yeux se trouve une peau calleuse jaune-rougeâtre, qui s'étend sur le bec jusqu'aux narines.

On doit observer que cet oiseau est aussi étrange par sa forme que par l'assemblage des parties dont il est composé. Le *sagittaire* est non-seulement d'une

espece, mais même d'un genre nouveau & en quelque sorte isolé; il semble former la nuance entre les oiseaux du genre *corbin* & les *imantopedes* : en effet son bec est plus fort & plus arqué que celui des gallinacées, presque semblable à celui des *oiseaux de proie*; comme ces derniers il a la tête très-grosse & l'habitude d'assujettir sa pâture sous ses pieds : on croiroit, d'après ces caracteres, devoir le ranger parmi les oiseaux de proie; & les longues jambes sur lesquelles il est comme sur des échasses, le bas des cuisses dégarni de plumes, le placent entre les oiseaux qui fréquentent les lieux aquatiques. M. *Mauduyt* dit qu'ayant égard à la conformation des parties dont sont empruntés les caracteres dans la Méthode de M. *de Brisson*, on trouvera que la place du *secrétaire* ou *sagittaire*, formant un genre nouveau, est entre l'*outarde* & l'*échasse*.

Sans être ennemi du poisson, le *sagittaire* se nourrit plus ordinairement de viande qu'il déchire & qu'il avale fort goulument : cet oiseau est facile à apprivoiser, il n'est pas méchant de son naturel, il ne se défend pas même avec son formidable bec; il tâche toujours d'éviter celui qui l'approche, c'est alors qu'en s'échappant il fait des sauts de sept à huit pieds de haut : veut-il reposer, il plie ses jambes & se couche le ventre & la poitrine à terre, il dort tenant le bec & une partie de la tête entre les plumes de l'aile : cet oiseau marche continuellement à grands pas, tantôt d'un côté, tantôt de l'autre : son cri imite assez celui de l'aigle, mais il le fait rarement entendre : quand on l'approche lorsqu'il court çà & là, il prend un maintien fort grave & pousse un cri continuel, à peu près comme *crac, crac.* Au reste, le *sagittaire* peut être regardé comme un oiseau susceptible de s'effaroucher aisément, & d'ailleurs fort curieux de regarder tout ce que l'on fait auprès de lui. Vous voit-il tranquille, alors il s'approche en redressant les plumes de sa tête & élevant ses ailes, c'est en ces instans qu'il est vraiment superbe; il témoigne de même sa satisfaction lorsqu'on lui donne à manger quelque chose qui lui est agréable; on lui voit prendre du bec & même de la patte, un fétu de paille ou quelque autre chose auprès de lui, & le jeter en l'air, ce qu'il répete, comme en jouant, plusieurs fois de suite.

Les paysans vont prendre ces oiseaux encore jeunes, mais hors des nids, dans les terres à huit ou dix lieues du Cap de Bonne-Espérance; ils les élevent tant pour leur plaisir, que pour nettoyer leurs habitations des *souris*, des *rats*, des *lézards*, des *crapauds*, des *serpens*, &c. M. le *Vicomte de Querhoent* a observé que dès que le *secrétaire* découvre un serpent, il l'attaque à coup d'ailes pour le fatiguer; qu'il l'enleve ensuite à une grande hauteur, le tenant par la queue, qu'il le laisse tomber, le reprend & continue jusqu'à la mort

du

du serpent. Le même Observateur a reconnu aussi que le *secrétaire* niche dans les buissons, à quelques pieds de terre; qu'il pond deux œufs blancs, tiquetés de roux. Les paysans du Cap de Bonne-Espérance ont corrompu le nom de *sagittaire* en l'appelant *secrétaire*. M. *Sonnerat* dit que cet oiseau se trouve aussi aux Philippines.

SAGOIN. *Voyez* SAGOUIN.

SAGOU, *Sagu*. C'est une espece de pâte végétale, moëlleuse, alimenteuse; faite en petits grains qu'on nous apporte des Isles Moluques, des Isles Célebes & de Java : elle se tire d'une espece singuliere de *palmier*, appelée par les Botanistes, *Saguerus aut Saguerifera ;* c'est le *Todda-panna*, Rheed. Malabar. 3, p. 9, t. 13 ad 21; Ray Hist. 1360; & le *landan des Moluques ; Cycas circinalis*, Linn.

On distingue même plusieurs sortes de *sagoutiers* ou *palmiers à sagou*, qui croissent dans les lieux marécageux des Indes & dans le Japon : on trouve le détail botanique de la plupart de ces *palmiers* dans une *Dissertation latine & inaugurale de Médecine*, par M. *Steck*, imprimée à Strasbourg, *Tom*, *I*, *p.* 72 : l'*arbre à sagou*, *Arbor zagoe Amboinensis*, est représenté dans *Seba*, *Tom. I*, *p.* 39, *t.* 25. Il est encore cité sous la dénomination de *Sagus seu Palma farinifera*, *Japonica*, *olus Calappoides*, dans *Rumph. Amboin.* 1, p. 86, t. 22, 23, & dans *Valentin*. Les Hollandois donnent au *sagoutier* le nom d'*arbre à pain*, mais le *sagoutier* est bien différent du véritable *arbre du pain*. Voyez ce dernier *mot*. Les Malais donnent le nom de *Coelat sagu* au *sagoutier*.

Le *sagou* se prépare avec la moëlle du tronc du *todda-panna* (quelquefois avec celle du *palmar-occacourii*, qui étant cuite donne le *pain ovacouryrouan* de quelques Indiens). Cette moëlle est plus ou moins transparente, blanche & fongueuse, suivant l'âge du palmier : elle se conserve très-long-temps. Les animaux vont souvent endommager l'écorce de ces palmiers épineux pour en manger la moëlle, qui est fort de leur goût.

Lorsque les feuilles de ces *palmiers sagouferes* ou *sagoutiers* se couvrent d'une poudre blanchâtre, qui est l'effet d'une pléthore farineuse, & que plusieurs épines, tant du sommet que des feuilles, commencent à tomber, alors l'on peut retirer abondamment la moëlle. Pour cette opération on abat le palmier *landan*, on le coupe en plusieurs tronçons ou morceaux de sept pieds de longueur, & on le fend par quartiers, à l'aide d'un instrument rond, appelé *nany*, & qui est fait de roseau de bambou. On arrache la moëlle, on la dépouille de ses enveloppes, on l'écrase, & on la met dans un trou fait d'écorce

ou moule d'arbre, qu'on appele *coercerong* & dont l'orifice eſt plus large d'un bout que de l'autre. On l'aſſujettit ſur un tamis de crin : on agite fortement la pâte , qui eſt dans le moule avec de l'eau , juſqu'à ce que cette eau ſoit devenue laiteuſe ; enfin on la retire , & on fait paſſer cette bouillie ainſi préparée & délayée, au travers des trous du tamis. On jette aux pourceaux les filandres qui reſtent ſur la toile; c'eſt ce qu'on appelle *ella*. On met la colature dans un pot appelé *praauw*, afin que la farine ſe dépoſe: on décante l'eau, ſoit en inclinant le vaſe, ſoit au moyen d'un trou qu'on a ménagé exprès ſur les côtés. On retire cette fécule très-blanche, très-fine , & on la fait deſſécher par portions dans de petites corbeilles couvertes de feuillages. Cette pâte ſe nomme alors *ſagumenta ;* mais afin qu'elle ſe conſerve dans les voyages de long cours , ſur mer & ſur terre, on eſt obligé de la paſſer & de la mouler avec des platines perforées , faites de terre cuite & appelées dans le pays , *battu papoudi ;* enſuite on les deſſeche ſur le feu. La pâte eſt alors en petits grains ; par le moyen du feu elle s'eſt un peu gonflée , & a pris extérieurement une petite couleur rouſſe ; telle eſt la maniere de préparer le *ſagou* en grain.

Dans toutes les Iſles Moluques, aux Manilles, aux Philippines, &c. on en forme auſſi, avec la pâte molle , des pains mollets de demi-pied en carré, & d'un doigt d'épaiſſeur. On en attache en forme de chapelet dix ou vingt enſemble, & on les vend ainſi par les rues des villes & fauxbourgs d'Amboine.

Les habitans de cette contrée font une eſpece de *pouding* aſſez agréable pour les convaleſcens , avec cette pâte encore molle, mélangée de jus de poiſſon , de ſuc de limon , & de quelques aromates : ils ont auſſi l'art de la réduire en grains, & c'eſt là la véritable préparation du *ſagou* médicinal qu'ils devroient vendre aux Européens; mais les Hollandois qui trafiquent particuliérement dans cette contrée, ne nous apportent guere que celui qui n'eſt point aromatiſé , parce qu'il leur coûte moins : ils l'achetent ſous le nom de *pappeda* ou de *zuppia*. Ces grains prennent dans leurs mains le nom de *vrai ſagou :* il y en a dont la groſſeur eſt ſemblable à des grains de coriandre, & d'autres à ceux de millet. Ils ſont d'une couleur fauve à l'extérieur, blanchâtre en dedans, ſans odeur, mais d'une ſaveur d'orge, fort durs, tenaces, ſe réduiſant difficilement en poudre, ſe corrompant dans un lieu humide, mais ſe conſervant pluſieurs années dans un endroit ſec. Cette pâte de l'Inde a été connue en Angleterre avant que de l'être en France.

Bien des perſonnes font uſage du *ſagou* dans la ſoupe, comme du riz, ou de l'orge, ou du vermicelle. Cette pâte augmente conſidérablement de volume dans le bouillon, elle devient alors tranſparente; cuite dans le lait & le ſucre,

elle forme un aliment assez agréable, mais bien peu nourrissant. *Seba* la recommande comme la premiere nourriture utile aux enfans. Le *sagou* convient dans la phthisie & dans la fievre étique. C'est un aliment sain pour les vieillards. On prétend que les feuilles du *palmier sagou* sont chargées d'une espece de duvet dont les Insulaires font des étoffes ; les feuilles servent à couvrir les maisons ; leurs nervures tiennent lieu de gros chanvre pour faire des cordes ; on tire aussi de cet arbre une liqueur assez agréable : ainsi tout est utile dans le *landan*.

SAGOUIN. Nom donné à une famille particuliere de petits *singes* propres au Nouveau Continent ; on en distingue six especes ; ils sont encore plus petits que les *sapajous*, & leur queue, quoique bien plus longue que celle des *sapajous*, n'est pas prenante : *Voyez* ce qui concerne cette section de *singes* à l'*article* SINGE.

SAGOUY. Le Pere *d'Abbeville* a donné ce nom à l'animal que nous appelons *ouistiti* ; Voyez *ce mot*.

SAGRE. *Squalus* (*spinax*) *pinnâ anali nullâ*, *dorsalibus spinosis*, *naribus terminalibus*, Linn., Arted.; *Galeus acanthias*, *squalus spinax fuscus*, Willugh.; *Mustelus squalus spinax*, Edw.; *Squalus niger*, Gunn. Act. nidr. t. 11, p. 213, tab. 7, 8. Le *sagre* est un poisson de la famille des *Chiens de mer*, mais de la section de ceux qui ayant les *trous des tempes n'ont point de nageoire derriere l'anus*. Il a le dos d'un brun foncé, le ventre noirâtre & plus rude que le dos, les narines placées presque au bout du museau. Ces derniers caracteres, suivant M. *Broussonnet*, servent à le distinguer de l'*aiguillat*, auquel il est d'ailleurs entiérement semblable. *Gronovius* a confondu ces deux especes. On trouve le *sagre* dans l'Océan jusque vers la Norwege & dans la Méditerranée, notamment sur les côtes de l'Italie. On prétend que les Anciens ne l'ont que peu connu.

SAGRI. *Voyez* CHAGRIN.

SAÏ. Espece de *singe* de la famille des *Sapajous*, qui est naturel au Nouveau Monde, & qui se sert de sa queue comme d'une main.

On en distingue deux variétés. La premiere a le poil d'un brun-noirâtre ; la seconde que nous appelons *saï à gorge blanche*, a du poil blanc sur la poitrine, sous le cou & autour des oreilles & des joues, & la face plus dégarnie de poil que la premiere, mais toutes deux se ressemblent à tous autres égards ; ces animaux ont la face ronde & plate, les oreilles presque nues, la queue nue par dessous vers l'extrémité & plus longue que la tête & le corps ; ils marchent à quatre pattes & n'ont que douze à quatorze pouces de longueur. La femelle a deux mamelles & ne produit qu'un ou deux petits.

Le *ſai* au Bréſil, qui eſt ſon pays natal, vit principalement de graines & de fruits ſauvages qu'il cueille ſur les arbres ou dans les forêts où il demeure. Le petit, tout jeune, au moindre danger embraſſe ſa mere & la tient fortement; celle-ci ſaute de branches en branches avec ſon petit ſur le dos. Les *ſaïs* ſont difficiles à prendre; comme ils ne deſcendent que rarement à terre, on ne peut guere attraper que ceux que l'on bleſſe à coups de fleches. Cependant ils s'apprivoiſent aſſez facilement, ſont doux, dociles, craintifs; dès qu'on les frappe, qu'on les contrarie, ils jettent des cris plaintifs, ce qui les a fait nommer *pleureurs :* dans l'état de liberté leur cri ordinaire reſſemble à celui du *rat*. Ils portent auſſi le nom de *ſinges muſqués*, parce qu'ils ont une petite odeur de faux muſc. Dans ce pays-ci, comme ces animaux ſont très-friands de hannetons, de limaçons, ils peuvent rendre les plus grands ſervices dans un jardin, en mangeant ces animaux deſtructeurs. *Voyez* SAPAJOU. On voit un très-beau *ſaï* dans le Cabinet de Chantilly; ſa tête eſt blanche, mais ſon corps eſt noir.

SAÏGA ou SEÏGAK, en langue Tartare, ſignifie *chevre ſauvage femelle ;* les Tartares appellent *margatsch* le mâle. C'eſt le *Colus* (*colon*) de *Geſner;* le *Saïgi* des Sibériens; l'*Ibex imberbis* des *Mémoires de l'Académie* de Pétersbourg. C'eſt un animal qui ſe trouve depuis la Pologne, la Moldavie, juſqu'en Tartarie & dans la Sibérie Méridionale, & qui paroît tenir le milieu entre les *gazelles* & la *chevre domeſtique ;* ſes cornes ont des ſtries longitudinales comme celles de la gazelle, elles en ont auſſi la forme; mais au lieu que celles-ci ſont noires, celles du *ſaïga* ſont blanches, comme tranſparentes, auſſi les emploie-t-on aux mêmes uſages que l'écaille; il n'y a que les mâles qui aient des cornes.

Le *ſaïga* a les poumons très-grands, la trachée artere fort large, & les narines ainſi que les cornets du nez fort étendues; la Nature a réuni en lui tout ce qui eſt néceſſaire pour bien courir : il aime à ſauter, & il a la légéreté des *gazelles;* comme elles il n'a point de barbe; il habite comme elles les plaines & les collines; il vit en grands troupeaux, & ſa chair eſt excellente, ſur-tout en hiver; les reſſemblances du *ſaïga* avec la *chevre* domeſtique ſont dans la figure du corps & dans le poil: ſa tête eſt arquée comme celle du *bélier ;* ſa mâchoire inférieure eſt garnie de huit dents qui tiennent peu dans leurs alvéoles.

L'aurone, l'armoiſe, l'abſinthe ſont la principale nourriture du *ſaïga*; ſa levre ſupérieure étant plus longue que l'inférieure, elle paroît pendante, & c'eſt probablement à cette forme des levres qu'on doit attribuer la maniere dont il paît, car il ne broute qu'en rétrogradant. Les mâles ſe réuniſſent pour

défendre leurs petits & leurs femelles contre les attaques des loups & des renards ; formant un cercle dans lequel ils enferment leurs familles, ils combattent courageusement ces animaux de proie.

M. *Pallas* range le *saïga* parmi les *antilopes :* Voyez *à l'article* GAZELLE.

A l'égard du *saïga* des Tartares Irkutzk, c'est le *porte-musc.* Voyez *ce mot.*

SAÏMIRI. Nom d'une espece de *singe* de la famille des *Sapajous*, & qui semble faire la nuance entre cette famille & celle des *Sagouins* par sa queue qui, sans être absolument inutile & lâche comme celle des *sagouins*, n'est pas aussi musclée que celle des *sapajous*, elle n'est pour ainsi dire qu'à demi-prenante ; & quoiqu'il s'en serve pour s'aider à monter & descendre, il ne peut ni s'attacher fortement, ni saisir avec fermeté, ni amener à lui les choses qu'il désire.

L'espece du *saïmiri* est assez commune à la Guiane ; cet animal n'a pour ainsi dire point de front ; son poil est d'un jaune brillant ; il a deux bourlets de chair en forme d'anneaux autour des yeux ; le nez est élevé à la racine & aplati à l'endroit des narines ; les oreilles sont garnies de poil & un peu pointues ; la queue est plus longue que le corps ; il n'a guere que dix ou onze pouces de longueur.

Cet animal se tient aisément sur ses pieds de derriere, mais il marche ordinairement à quatre pieds. Le *saïmiri* est le plus joli, le plus mignon de tous les *sapajous*, mais il est aussi le plus délicat, le plus difficile à transporter & à conserver.

SAIN-BOIS, *Lignum sanum, aut Thymælea foliis lini.* Les habitans de l'Aunis nomment ainsi le vrai *garou* à feuilles de lin qui croît dans les sables des bords de la mer : ils sont depuis long-temps en possession du remede extérieur ou cautere végétal que fournit l'écorce de ce bois ; il a toutes les propriétés des vésicatoires sans en avoir l'inconvénient ; on l'appele aussi *exutoire*, pour exprimer l'action de ce vésicatoire, qui consiste à dépouiller (*exuere*) le tissu muqueux des humeurs séreuses que l'on veut évacuer. *Consultez* les *Affiches de provinces*, *année 1768*, ou l'*Essai sur l'usage & les effets de l'écorce de cette plante*, par M. *le Roy*. *Voyez* maintenant l'*article* GAROU, *au mot* BOIS GENTIL.

SAINFOIN ou GROS FOIN ou ESPARCETTE, *Onobrychis foliis viciæ, fructu echinato, major*, C. B. Pin. 350 ; *Onobrychis sativa* ; *Hedysarum onobrychis*, Linn. 1059. C'est une plante qui pousse plusieurs tiges longues d'environ un pied, rougeâtres, anguleuses, rameuses, assez droites ; ses feuilles sont vertes en dessus, blanches & velues en dessous, assez semblables à celles

de la vefce ou du galec, attachées par paires fur une côte qui fe termine par une feule foliole : fes fleurs font légumineufes, belles, rougeâtres, difpofées en épis ; il leur fuccede de petites gouffes épineufes & découpées en forme de crête de coq, lefquelles renferment chacune une femence qui a la figure d'un petit rein.

Il y a une autre efpece de *fainfoin* qui ne differe de la précédente qu'en ce qu'elle eft plus petite ; il y a auffi le *fainfoin d'Efpagne*, *Hedyfarum clypeatum*, *flore fuaviter rubente*, Eyft.; *Hedyfarum coronarium & humile*, Linn. 1058 ; on l'appelle auffi *fainfoin à bouquets :* fa fleur eft couleur de feu ou blanche, en épi court, & les Curieux cultivent cette efpece dans les jardins; les fruits font articulés & hériffés.

On diftingue encore le *fainfoin ofcillant*, *Hedyfarum gyrans*, Linn. F.; c'eft le *burum chandali* des Indiens. Nous avons vu en 1766 cette plante finguliere; dans le jardin de Kew en Angleterre. M. *Brouffonnet* rapporte, *Journ. de Phyfique*, *Mai 1787*, qu'elle a été découverte au Bengale, dans les lieux humides & argileux, aux environs de Darca, par *Milady Monfon :* fes fleurs font d'un jaune foncé, & forment des épis redreffés, elles paroiffent au Bengale en Septembre; les graines font mûres en Novembre. Voici la fingularité de ce *fainfoin*, felon M. *Brouffonnet* : » Aucune partie de cette plante ne donne des fignes d'irritabilité quand on la pique. Dans la journée, la foliole du milieu eft étendue horizontalement & eft immobile ; dans la nuit elle fe recourbe & vient s'appliquer fur les branches : les folioles latérales font toujours en mouvement, portées alternativement vers le haut & vers le bas; toute l'action du mouvement eft dans le pétiole qui paroît fe contourner : ces folioles décrivent un arc de cercle aux Indes ; deux minutes fuffifent pour faire exécuter aux folioles tout leur mouvement : cette même plante, dans nos ferres, fe remue bien moins promptement. Le mouvement qui porte les folioles en en-bas eft plus prompt que celui qui les fait aller en en-haut; le mouvement en en-bas s'exécute quelquefois par interruption, celui d'en en-haut eft toujours uniforme. Le plus fouvent chaque foliole fe meut dans un fens oppofé; c'eft-à-dire que l'une eft tournée en en-bas, quand l'autre regarde en en-haut; quelquefois une des folioles eft ftable, tandis que l'autre fe remue; ce mouvement eft fi naturel, que fi l'on vient à l'interrompre, en fixant une des folioles, il recommence dès que l'obftacle eft levé. Le mouvement n'a plus lieu dès que les grandes folioles font agitées par le vent. Quand le foleil eft très-chaud, les folioles de cette plante font immobiles auffi; mais lorfque le temps eft chaud & humide, ou qu'il pleut, elles fe meuvent très-bien ;

ce mouvement paroît néceſſaire à cette plante, car dès qu'elle a pouſſé les premieres feuilles, il commence à avoir lieu, & il ſe continue même pendant la nuit. C'eſt dans le moment que la plante eſt le plus chargée de fleurs & que la fécondation des germes a lieu, que les folioles ſont beaucoup plus agitées : dès que le temps de la génération eſt paſſé, les folioles ceſſent de ſe mouvoir; on ſait que les ſenſitives ne ſont plus ſenſibles après ce temps, & que les pétales de pluſieurs plantes ne ſe referment plus périodiquement. Ce mouvement d'oſcillation eſt tellement naturel au *ſainfoin oſcillant*, qu'il a lieu pendant deux ou trois jours ſur les folioles d'une branche qu'on a coupée & qui a été miſe dans l'eau, & qu'il s'exécute même pendant quelque temps encore ſur les feuilles des rameaux qu'on a ſéparés de la plante, & qu'on n'a point mis dans l'eau. Ce phénomene eſt trop extraordinaire pour n'avoir pas été obſervé par les Indiens; on ſait que ces peuples ſe livrent beaucoup à la connoiſſance des plantes; mais comme ils ſont ſuperſtitieux, le phénomene en queſtion, ſuivant le rapport de *Milady Monſon*, eſt devenu pour eux l'objet d'un culte particulier. Ils cueillent à un certain jour de l'année, qu'ils nomment *Lunichar*, deux folioles latérales, dans l'inſtant où elles ſont le plus rapprochées, ils les pilent en y joignant la langue d'une eſpece de chouette; & l'amant plein de foi croit avec cette préparation ſe rendre favorable l'objet de ſon amour.

On ne doit pas confondre, comme font quelques-uns, notre *ſainfoin* avec la *luzerne*, qui eſt auſſi d'un très-grand rapport, & qu'on appelle quelquefois, mais mal à propos, *grand treſle:* ce ſont des plantes bien différentes. Le *ſainfoin* ordinaire eſt d'autant plus propre à faire des prairies artificielles, qu'il croît aſſez volontiers dans toutes ſortes de terres, dans les rochers, les pierres & les prés humides (pourvu que l'eau n'y croupiſſe pas, car il y périroit au bout de deux ou trois ans); & quoiqu'il ne ſoit pas d'un auſſi grand rapport que la *luzerne* & le *treſle d'Eſpagne*, bien des Economes le préferent pour cette raiſon. Si le *ſainfoin* ſe trouve placé dans une terre légere, ni trop ſeche, ni trop humide, il eſt alors d'un très-grand rapport. Lorſque la terre a été bien préparée, il faut ſemer de la graine, ni trop ni trop peu épais, dans un temps doux, & ſur une terre qui ne ſoit point trop humide, entre la mi-Mars & la fin d'Avril. Il eſt avantageux de faucher le *ſainfoin*, même dès la premiere année, moins pour le profit qu'on en tire, que parce qu'en coupant les tiges de cette plante les racines en prennent plus d'accroiſſement, ce que l'on appelle *taller.* A la ſeconde année, la plante pouſſera avec aſſez d'abondance pour pouvoir être coupée deux ou trois fois dans

l'année ; il eſt eſſentiel de choiſir pour la récolte de cette plante un beau temps, car elle ſeche plus difficilement que d'autres foins.

Le *ſainfoin* eſt ainſi appelé, parce que c'eſt le fourrage le plus appétiſſant, le plus nourriſſant & le plus ſain qu'on puiſſe donner aux chevaux & aux beſtiaux. Il les ragoûte ſingulièrement, il donne auſſi beaucoup de lait aux quadrupedes femelles qui en mangent, & ſur-tout aux vaches. Il faut cependant obſerver de ne pas donner cette plante verte aux beſtiaux, il faut même les habituer peu à peu à celle qui eſt ſeche, & ne leur en donner qu'en petite quantité à la fois, car ils la mangent avec trop d'avidité : de plus le *ſainfoin* leur procure tant de ſang, qu'on en a vus en danger d'être ſuffoqués. Sa graine eſt très-propre à nourrir les poules, à les échauffer, & à les faire pondre ſouvent. Les Anciens ſe ſervoient des feuilles de *ſainfoin* ſous le nom de *plante ſacrée*, pour réſoudre les tumeurs & les enflures, & contre la ſtrangurie : on en exprimoit le ſuc pour provoquer la ſueur. On a obſervé que le *ſainfoin* recueilli avec ſoin, bien ſéché & conſervé dans des boîtes, acquiert l'odeur du thé ; auſſi en fait-on prendre à quelques perſonnes pour du thé vert ; ſes feuilles ſe contournent de même, mais il faut avoir l'attention de les cueillir un peu avant la fleur. Revenons à la culture de l'*eſparcette* ou *ſainfoin*.

Une prairie d'*eſparcette* peut durer dix ou douze ans dans une terre médiocre, & quelquefois le double dans une bonne terre. Il y a, ſelon qu'on l'apprend par un *Mémoire de la Société d'Agriculture de Berne*, des fonds ſablonneux qui ont été tellement améliorés par les prairies artificielles de *ſainfoin*, que leur rapport a augmenté à un point extraordinaire. Depuis que les habitans de Capelen en Suiſſe ont été obligés par la diſette de fourrage de convertir leurs communes en prairies d'*eſparcette*, tout y a pris une nouvelle forme ; hommes, beſtiaux, maiſons, champs, tout y proſpere viſiblement ; tant il eſt vrai que rien n'eſt à négliger dans l'agriculture : la plus petite amélioration eſt propre à rétablir l'abondance dans un pays. Lorſqu'on veut reſſemer de nouveau une prairie d'*eſparcette*, la difficulté eſt de la défricher : on donne comme un moyen ſimple & peu coûteux, de couper avec une pelle, ſur la fin de l'automne, la couronne des racines ; alors le cœur des racines ſe pourrit pendant l'hiver & forme un excellent engrais qui ameublit la terre, & en rend au printemps, le labour plus facile.

Le *ſainfoin* mérite à mon avis, dit M. *Bourgeois*, la préférence ſur toutes les eſpeces de plantes que les Economes ont mis en uſage juſqu'à préſent pour établir des prairies artificielles ; & pour s'en convaincre on n'a qu'à, dit-il, faire attention aux conſidérations ſuivantes.

1.°

1.° Cette plante réussit sans engrais dans toutes les especes de terrains & même dans les plus mauvais, dans les terres blanches & argileuses, dans les collines les plus escarpées, où il ne croît aucun foin, pourvu qu'elles ne soient pas humides.

2.° Non-seulement sa durée est de dix à douze ans dans un assez mauvais sol, & s'il est d'une médiocre bonté il peut se conserver pendant trente & même quarante ans, en le laissant porter graine tous les trois ou quatre ans, lorsqu'on s'apperçoit qu'il décline.

3.° Ses tiges qui ont porté graine, forment encore un bon fourrage pour les chevaux, au lieu que celles des autres plantes ne sont bonnes que pour la litiere : on ne perd même rien de la quantité du produit en le laissant porter graine ; on a par ce moyen en quelque façon une double récolte ; (pour que la tige ne devienne pas trop grosse, par conséquent trop dure, il faut semer la graine un peu dru).

4.° Le *sainfoin* ne craint point la sécheresse, & il réussit très-souvent dans les années de disette générale des autres especes de foin.

5.° Toutes les especes de bestiaux dévorent cette plante ; elles les nourrit, les engraisse, & leur donne beaucoup de vigueur.

6.° Les chevaux nourris de *sainfoin*, n'ont point besoin d'avoine pour supporter sans peine les plus rudes travaux.

7.° Enfin, les vaches qui mangent le *sainfoin* donnent abondamment du lait d'une excellente qualité, beaucoup de beurre d'un très-bon goût & très-gras. On a seulement observé que les bestiaux qui paissent le *sainfoin* & le *trefle* à la rosée ou après la pluie, sont attaqués de coliques venteuses qui les tourmentent beaucoup. *Voyez* maintenant l'*article* SULLA.

SAÏNO. Nom que l'on donne en plusieurs endroits de l'Amérique au *pécari* ; *Voyez ce mot.*

SAJOU. Nom donné à une espece de *singe*, de la famille des *Sapajous*. Le *sajou* est naturel au Brésil ; il a la face & les oreilles couleur de chair avec un peu de duvet par dessus, les yeux châtains & placés assez près l'un de l'autre, la queue nue à son extrémité, & fort touffue dans le reste de sa longueur. On distingue deux races ou variétés de *sajous* ; l'une dont le poil est noir & brun tout autour de la face ainsi que sur toutes les parties supérieures du corps, & c'est ce *sajou brun* qu'on appelle vulgairement *singe capucin* : les autres sont les *sajous gris* ; le poil est tout gris autour de la face, & d'un fauve-brun sur le corps ; ils ont également les mains noires &

nues; ils marchent à quatre pattes & n'ont qu'un pied de longueur : la femelle, dans cette espece, a le clitoris proéminent au dehors, & aussi apparent que la verge du mâle.

Chez ces singes, la queue se replie à son extrémité, elle est prenante & leur sert par conséquent d'une cinquieme main. Les *sajous* sont vifs, agiles, légers, adroits, & font des tours & des gentillesses tout-à-fait agréables. Moins délicats que les autres *sapajous*, ils s'accommodent de la température de notre climat, ils y subsistent sans peine, pendant quelques années, pourvu qu'on les tienne pendant l'hiver dans une chambre chaude. Ils y multiplient quelquefois, mais ils sont moins féconds : la femelle n'y met bas qu'un petit, au lieu de deux qu'elle a ordinairement dans son climat natal : le pere & la mere l'élevent avec grand soin & avec une affection singuliere ; c'est un plaisir de les voir le bercer, le porter dans leurs bras, le caresser; s'il n'est point docile, on le punit, le pere le tape à coups de poing ou le mord, la mere ne lui donne que des soufflets. Au reste ces *sajous* sont fantasques dans leurs goûts & leurs affections, ils paroissent avoir une forte inclination pour certaines personnes, une grande aversion pour d'autres, & cette habitude est constante chez eux.

SAISONS, *Anni tempus aut tempestas.* L'année est divisée en quatre parties ou *saisons* : chaque *saison* est de trois mois. La premiere est le *printemps*, *Ver*, & commence le 21 Mars ; la deuxieme est l'*été*, *Æstas*, & commence le 21 Juillet; la troisieme est l'*automne*, *Autumnus*, & commence le 21 Septembre; la quatrieme est l'*hiver*, *Hiems*, & commence le 21 Décembre. A cette derniere époque, le soleil est beaucoup plus bas par rapport à notre climat, que dans le mois de Juin : les jours se trouvent nécessairement plus courts ; le soleil nous échauffe moins & moins long-temps ; les peuples de l'autre hémisphere n'ont pas l'*hiver* alors, ils ont au contraire un *été* plus chaud que le nôtre ; mais aussi leur *hiver* est plus froid & plus long que le nôtre : nos deux *saisons* du *printemps* & de l'*été* sont plus longues que leur *printemps* & leur *été* qui sont notre *automne* & notre *hiver*. Sous la Zone torride (nous n'entendons parler ici que des régions basses, habitées & cultivées, nous en exceptons les pays montagneux) les *saisons* sont beaucoup plus uniformes que dans les autres Zones; les jours & les nuits y sont presque égaux pendant toute l'année. Quoique la chaleur s'y fasse ressentir beaucoup plus, parce qu'elle y est plus constante que dans les autres climats, cependant on n'y est pas sujet à ces grandes révolutions & à ces changemens subits qu'on éprouve dans les Zones tempérées : car, dans tout le temps de la révolution annuelle de la Terre, la différence des degrés de chaleur dans la Zone torride, telle qu'elle

eſt déterminée par le thermometre, n'eſt pas à beaucoup près auſſi grande que celle qui ſe fait ſentir quelquefois dans les Zones tempérées dans l'eſpace de quelques heures; & cette différence ſera bien plus conſidérable encore ſi nous faiſons attention à la diverſité de température qui a lieu dans les diverſes *ſaiſons* de l'année : en voici quelques exemples : Un matin, dans l'*hiver* de 1768, à *Salem* dans la Nouvelle Angleterre, le mercure dans le thermometre de *Fahrenheit* étoit à cinq degrés au-deſſous de zéro. Le même jour vers les onze heures, il s'étoit élevé à trente, & le lendemain au-deſſus de ſoixante; la différence ſe trouvoit donc en moins de vingt-quatre heures de ſoixante-cinq degrés. Le 30 Mai 1764, à *Concord*, ville à vingt milles environ à l'Oueſt de *Boſton*, l'air étoit extrêmement chaud pour la *ſaiſon*; mais le lendemain matin, le froid fut ſi grand qu'il fit périr le blé d'Inde, les féves & les autres plantes tendres à la diſtance de quelques milles aux environs. Un dimanche matin en 1759, le temps paſſa tout d'un coup d'un froid très-rude à la plus grande chaleur de l'*été*; chacun en fut ſurpris, quelques perſonnes même en furent épouvantées: les bâtimens commencerent tout d'un coup à fumer avec tant de force, qu'à *Boſton* pluſieurs de ceux qui étoient dans les Egliſes, crurent que les maiſons voiſines étoient en feu; quand le ſervice divin fut fini, preſque tous les aſſiſtans reſterent à la porte pour ſe garantir de la chaleur. En 1760, dans l'après-midi d'un jour d'*été* (c'étoit à *Salem*), un thermometre de *Fahrenheit*, expoſé en plein air & à l'ombre, indiquoit une chaleur de cent deux degrés. Une autrefois dans l'*hiver* de 1766, le même thermometre indiquoit neuf degrés au-deſſous de zéro : cette différence qui eſt de cent onze degrés eſt vraiſemblablement la plus grande qui ait été obſervée dans le climat cité ci-deſſus. *Conſultez* maintenant nos *Obſervations ſur les différens degrés de chaleur du mois de Juillet, au Château de Chantilly, Journal de Phyſique, pag. 160, Août 1778.* Voyez les *articles* CHAUD & GLOBE.

SAKI ou SINGE A QUEUE DE RENARD. Nom donné au plus grand *ſinge* de la famille des *Sagouins.*

Le *ſaki* marche à quatre pieds, il a près d'un pied & demi de longueur; il a la queue de moitié plus longue que la tête & le corps; ſa face eſt tannée & couverte d'un duvet fin, court & blanchâtre; les parties ſupérieures du corps ſont d'un brun-noir; le ventre & les autres parties inférieures, d'un brun-rouſſâtre; le poil par-tout eſt très-long, & encore plus long ſur la queue, dont il déborde l'extrémité de près de deux pouces; ce poil de la queue eſt ordinairement d'un brun-noirâtre, comme celui du corps. Il paroît qu'il y a une variété dans cette eſpece de *ſagouin* pour la couleur du poil,

car il y a des *ſakis* qui ont le poil du corps & de la queue d'un fauve-rouſſâtre.

Brown a déſigné le *ſaki* ſous le nom de *ſakeewinkee.* Voyez maintenant l'*article* SAGOUIN.

SALADE DE CHANOINE. *Voyez* MACHE.

SALAGRAMAN. *Voyez* CORNE D'AMMON.

SALAMANDRE, *Salamandra.* Animal du cinquieme genre dans l'ordre des *Lézards.* Preſque tous les Naturaliſtes admettent différentes eſpeces de *ſalamandres*, qui varient entre elles pour la forme, la couleur & la grandeur. On diſtingue les *ſalamandres* en terreſtres & en aquatiques ; mais cette diviſion n'eſt pas rigoureuſement naturelle, puiſque l'une & l'autre ſe trouvent dans les eaux. Il eſt vrai que la *ſalamandre* ſurnommée *terreſtre*, y repaire moins communément. Donnons la deſcription de ces eſpeces de petits quadrupedes à peau nue.

1.° La SALAMANDRE TERRESTRE ou COMMUNE, *Salamandra terreſtris*, Raii; *Salamandra maculoſa*, Laur.; *Lacerta* (*Salamandra*), *caudâ tereti brevi*, *digitis muticis*, *corpore poroſo*, *nudo*, Linn.; *Lacerta caudâ tereti*, *pedibus inermibus*, *palmis tetradactylis*, *plantis pentadactylis*, *corpore nudo*, *punctis perforato*, Amœn. Acad., Amph., Gyllenb. C'eſt l'eſpece qu'on appelle ſpécialement le *ſourd* : en Eſpagne, *Salamangueſa* & *Salamantegna* ; *Saambras*, par les Arabes; *Blande*, en Languedoc; *Pluvinè*, en Dauphiné; *Laverne*, dans le Lyonnois; *Suiſſe*, en Bourgogne; *Mirtil*, dans le Poitou; *Mouron*, en Normandie. C'eſt, ſelon M. *de Maupertuis*, une eſpece de *lézard* long de cinq à ſix pouces; ſa tête eſt large, aplatie comme celle des crapauds, cependant un peu convexe ; ſon muſeau eſt mouſſe; ſes yeux ſont aſſez gros, & ſitués ſur la partie antérieure de la tête ; ſes pattes auſſi reſſemblent plus à celles du crapaud qu'à celles du lézard dont elle a le corps : elle a quatre doigts aux pieds de devant, & cinq à ceux de derriere, tous bien articulés, & non palmés, c'eſt-à-dire qu'ils ne ſont pas liés par des membranes intermédiaires : les ongles, s'ils exiſtent, doivent être très-petits; ſa queue a vers ſa naiſſance une forme qui approche de celle d'un cône tronqué, mais qui paſſe peu à peu à la forme cylindrique; elle eſt toute couverte d'anneaux, & peut avoir une ligne de diametre à ſon extrémité : le deſſus de l'animal eſt d'un noir ſombre, tiqueté de jaune; le ventre eſt brun, nué de bleuâtre : il y a deux bandes jaunes qui partent des deux côtés de la tête au-deſſus des yeux, & s'étendent parallélement juſqu'à l'origine de la queue. Ces bandes ſe terminent ordinairement vers le milieu du corps, puis reprennent; rarement elles ſont ſans interruption :

tout le reste de l'animal est bigarré de taches jaunes ou de couleur orangée, mais plus pâles sur les parties inférieures; elles n'affectent ni figures ni endroits particuliers : la peau est sans écailles, assez molle, lisse, excepté sur les flancs où elle paroît un peu sillonnée & chagrinée : on voit sur le dos deux rangs paralleles de mamelons, & au-dessous des jambes postérieures, une espece de petite bourse qui, selon M. *de Cayeu*, ne ressemble pas mal au scrotum des quadrupedes.

La *salamandre* (*Salamander* des Flamands) a quelquefois la peau seche comme un lézard ; le plus souvent elle est enduite d'une espece de rosée qui la rend comme vernie, sur-tout lorsqu'on la touche, & elle passe dans un moment de l'un à l'autre état. Une propriété encore plus singuliere, est celle de contenir sous la peau une espece de lait qui jaillit assez loin quand on presse l'animal. Ce lait s'échappe par une infinité de trous, dont plusieurs sont très-sensibles à la vue sans le secours de la loupe, sur-tout ceux qui répondent aux mamelons. Quoique la premiere liqueur qui sert à enduire la peau de l'animal ne paroisse qu'un vernis transparent & sans couleur, elle pourroit bien n'être que le lait dont nous parlons, & qui est répandu en gouttes extrêmement petites. Ce lait ressemble assez à celui que quelques plantes répandent quand on les coupe, il est d'une âcreté & d'une stypticité insupportables; & quoique étant mis sur la langue il n'y cause aucun mal durable, on croit appercevoir à l'endroit qu'il a touché, une cicatrice, ou du moins une plissure. M. *de Maupertuis* dit que certains poissons (especes de zoophytes) ont mérité le nom d'*orties* par la ressemblance qu'ils ont avec cette plante lorsqu'on les touche ; la *salamandre* pourroit être regardée comme le *tithymale des animaux*. Lorsqu'on écrase ou qu'on presse cet animal, il répand une singuliere & mauvaise odeur.

Il s'en faut bien que la *salamandre* ait l'agilité du lézard, elle est paresseuse & triste : elle vit sous terre dans les lieux frais & humides, sur-tout au pied des vieilles murailles, dans les décombres, sous des tas de pierres, dans les vallons, dans les creux d'arbres, dans les haies, & assez souvent sous des souches de coudriers où l'on en trouve des nichées; elle ne sort de sa retraite que dans les temps de pluie, soit pour recevoir l'air, soit dans la crainte d'être noyée dans son trou, ou peut-être pour chercher les insectes dont elle vit & qu'elle ne pourroit attraper qu'à demi-noyés. Elle paroît au printemps & en automne, sur-tout dans les temps humides ; en été son apparition présage la pluie, & quand le ciel est serein, elle n'ose se montrer, à cause de l'ardeur du soleil; en hiver elle reste cachée & engourdie, à cause de la rigueur du froid ; elle n'est pas rare en Italie, en Suisse, en Allemagne, en

Normandie, ni en Bretagne, mais elle ne ſe trouve point en Suede, ſelon M. *Linnæus.*

On a raconté de la *ſalamandre* bien des traits fabuleux. On a prétendu qu'étant naturellement froide comme de la glace, elle étoit douée de la propriété merveilleuſe de vivre dans les flammes. Cette erreur étoit tellement accréditée chez les Anciens, qu'elle a donné lieu à deux célebres deviſes ; celle d'une *ſalamandre* dans le feu, qu'avoit pris *François I*, avec ce prototype : *Nutrio & extinguo*, j'y vis & je l'éteins. L'autre deviſe a été faite pour une Dame Eſpagnole inſenſible à l'amour : *Mas yelo que fuego*, froide même au milieu des flammes. Quelques Naturaliſtes ont regardé la *ſalamandre* comme l'animal le plus dangereux & le plus terrible. Les expériences des Phyſiciens ont dévoilé le faux de ces récits, & ont fait connoître les faits vrais & intéreſſans de l'hiſtoire de cet animal. La premiere expérience que M. *de Maupertuis* n'a point eu honte de vérifier, fut celle du prodige attribué à la *ſalamandre* : toute fabuleuſe & ridicule que paroiſſe l'hiſtoire de l'animal incombuſtible, il voulut s'aſſurer de l'opinion conſacrée par le rapport des Anciens : il jeta donc pluſieurs *ſalamandres* au feu, c'étoit en 1726, la plupart y expirerent ſur le champ ; quelques-unes en ſortirent à demi-brûlées, & périrent à une ſeconde épreuve : aucune n'en ſortit intacte. Cependant il arrive quelque choſe d'aſſez ſingulier lorſqu'on brûle la *ſalamandre* : à peine eſt-elle ſur le feu, qu'elle paroît couverte des gouttes de ce lait dont on a parlé, qui raréfié par la chaleur ne peut plus être contenu dans ſes réſervoirs ; il s'échappe de tous côtés, mais en plus grande abondance ſur la tête & aux mamelons qu'ailleurs. Cette liqueur qui ſe durcit ſur le champ, quelquefois en forme de perles, a la propriété de noircir quelques charbons médiocrement allumés : mais malgré cela on ne peut guere juſtifier l'antiquité ſur l'incombuſtibilité de cet animal ; il faut plutôt convenir qu'elle a quelquefois cru légérement, ou qu'elle a employé ici & avec trop d'emphaſe le ſtyle Oriental.

On a avancé que la morſure de la *ſalamandre* étoit mortelle comme celle de la vipere (*Matthiole*, *L. 6*, *c.* 4) ; on a cherché & preſcrit des remedes contre les effets de ſon venin, & il étoit paſſé en proverbe (*Wurfbain*, *L. C. c.* 92,) qu'un homme mordu par la *ſalamandre*, avoit beſoin d'autant de Médecins que cet animal a de taches.

M. *de Maupertuis* a fait auſſi des expériences ſur le venin de la *ſalamandre.* Il ſe propoſa deux épreuves qui avoient un genre de difficulté que ceux qui redoutent tant la *ſalamandre* ne ſoupçonneroient guere : la premiere étoit de faire manger la *ſalamandre* à quelque animal, & la deuxieme de faire mordre

quelque animal par la *salamandre.* Il les irrita de mille manieres, jamais aucune n'ouvrit la gueule : il fallut donc la leur ouvrir ; mais à l'inspection de leurs dents, quelle apparence qu'elles pussent blesser un animal ! petites, serrées & égales, elles couperoient plutôt que de percer, si la *salamandre* en avoit la force ; mais elle ne l'a pas. On chercha donc des animaux à peau assez fine pour se laisser entamer ; on ouvrit la gueule d'une *salamandre* qu'on appliqua sur la cuisse écorchée d'un poulet ; on pressa les mâchoires pour les obliger à y mordre, les dents se dérangerent plutôt que d'entamer : on fit faire aussi par des *salamandres* nouvellement prises & qu'on irrita, plusieurs morsures à la langue & aux levres d'un chien, même à la langue d'un coq d'Inde : aucun des animaux mordus n'éprouva le moindre accident.

Pour savoir si la liqueur puante & détestable que la *salamandre* a sous la peau seroit nuisible prise comme aliment, on fit avaler de force à un chien une *salamandre* coupée à l'instant par morceaux ; on lui tint la gueule liée pendant une demi-heure ; on fit en même temps avaler une petite *salamandre* entiere à un jeune coq d'Inde. Ces deux animaux parurent toujours aussi gais qu'à leur ordinaire : une demi-heure après qu'on eut délié la gueule du chien, c'est-à-dire une heure après qu'il eut avalé la *salamandre*, il en revomit la queue & les pattes, comme parties apparemment difficiles à digérer. Pour le coq d'Inde, on ne revit rien de la *salamandre* qu'il avoit avalée. L'un & l'autre burent & mangerent à l'ordinaire, sans donner le moindre signe de maladie. On trempa du pain dans le suc laiteux de la *salamandre*, & on le fit manger à un poulet ; on trempa dans ce même suc laiteux de petits bâtons pointus qu'on enfonça dans les plaies qu'on avoit faites à l'estomac & à la cuisse d'un autre poulet : tout cela fut inutile, & la *salamandre* a toujours paru, dit M. *de Maupertuis*, aussi peu dangereuse.

M. *Laurenti* qui a fait aussi des expériences sur le même sujet, appliqua successivement à un poulet & à un pigeon le corps d'une *salamandre*, dont le lait se répandit bientôt sur ces animaux, sans qu'il en résultat aucun accident fâcheux. Cependant le même Auteur ayant fait mordre une *salamandre* par deux lézards de l'espece de celui qu'il appele *Seps muralis*, l'un mourut aussi-tôt après l'expérience, & l'autre ne survécut que deux minutes. Un troisieme auquel il avoit fait avaler du lait de *salamandre*, expira de même après avoir éprouvé des convulsions qui furent suivies d'une espece de paralysie. Il paroît d'après cette expérience, que le lait de la *salamandre* pourroit être funeste en certains temps, dans certains climats, en certaines circonstances, & seulement à quelques animaux, comme il y en a que le suc de certaines plantes fait

périr, tandis que l'homme & la plupart des animaux peuvent manger impunément de ces mêmes plantes.

Il paroît que la *salamandre* n'est point nuisible à l'homme. On lit dans les *Ephémérides d'Allemagne*, *Décurie premiere*, *année seconde*, qu'une femme embarrassée de son mari, voulant l'empoisonner, lui fit manger une *salamandre* qu'elle mêla dans un ragoût, & qu'il n'en souffrit en aucune maniere : cependant le plus sûr est de n'en point manger ; mais on peut les manier sans aucun risque, même les mutiler impunément.

Malgré des témoignages si authentiques, un certain public croira toujours que le venin de la *salamandre* est des plus redoutables, & que le crapaud livre bataille à la *salamandre*, parce qu'elle est ennemie de l'homme : il paroît très-prouvé que le suc laiteux que cet animal rend par tout son corps, de même que la sanie virulente qu'il vomit quand on le frappe ou qu'on le jette au feu, ne peut infecter ni toute une prairie, ni un puits, ni empoisonner les fruits qu'il touche, au point de faire périr tout à coup des familles entieres, ni éteindre un grand incendie comme on l'a dit encore : ce sera donc sans fondement que l'on invectivera désormais contre les prétendus maux que la *salamandre* cause par son poison. Une *salamandre*, par l'abondance de la viscosité froide & glaireuse qui suinte de sa peau, peut réprimer un petit feu pendant un certain temps, comme le peuvent faire les *grenouilles*, les *limaçons*, la *chair crue*, les *blancs d'œufs* & toutes les substances tenaces & glaireuses ; mais cette humidité des *salamandres* une fois consumée, elles enflent, elles bâillent & expirent : plus la *salamandre* est grosse, & plus facilement un petit feu est éteint. C'est ce dernier phénomene faussement adopté qui a donné naissance à ces hiéroglyphes, ces devises & ces emblêmes qu'on trouve usités chez les Anciens & même chez les Modernes, ainsi que nous l'avons dit ci-dessus. C'est donc aussi en vain que des Charlatans, &c. se flattent de faire cesser le feu, en jetant des *salamandres* dans les maisons où il auroit pris ; elles périssent aussi-tôt dans les flammes. Nous avons cru devoir rapporter les opinions faussement accréditées, dont l'une ne tient qu'à l'Histoire Naturelle, & l'autre intéresse le repos de l'humanité. On ne doit plus voir dans le prodige de la *salamandre* incombustible, qu'un simple fait physique ridiculement exagéré, & dans les effets funestes de son venin, qu'un mal imaginaire auquel il falloit opposer plutôt des expériences que des recettes ; & telle a été la tâche que M. *de Maupertuis* a si bien remplie.

Nous avons dit que la *salamandre* est assez triste. M. *Laurenti* rapporte que tous les signes menaçans que l'on peut faire à la *salamandre* ne l'empêchent point

point d'aller en avant & de continuer sa route; mais quand on l'a contournée en spirale, elle demeure immobile. Elle fait jaillir son lait sur les animaux dont elle craint l'approche, comme le *crapaud* lance son urine sur son ennemi: si on la frappe, elle commence par redresser sa queue, comme pour se revancher, mais c'est pour témoigner sa surprise, sa douleur; si l'on redouble les coups, elle contrefait la morte, peut-être est-elle en paralysie. Elle est muette, du moins on n'a jamais entendu sa voix. Elle a la vie extrêmement dure; mais trempée dans le vinaigre ou dans le sel en poudre, elle y périt en convulsion, de même que le lézard commun & les vers, dans l'espace de trois minutes, ou environ: elle peut rester quelques jours saine & sauve dans l'eau, & elle s'y dépouille d'une pellicule très-mince, d'un cendré-verdâtre: on en a conservé pendant plus de six mois dans de l'eau de puits, sans aucune autre nourriture, ayant seulement soin de changer l'eau qu'elles rendent trouble au bout de peu de jours; on observe que toutes les fois qu'on la plonge dans l'eau, elle s'efforce de faire sortir ses narines au dehors; l'air lui est donc nécessaire: on croit qu'elle se nourrit de mouches, de limaçons & de vers de terre.

Quoique la *salamandre* n'ait point comme le *lézard*, de trou auditif extérieurement, l'expérience prouve, contre l'opinion commune, que cet animal n'est ni sourd, ni sans sexe. M. *de Maupertuis* rapporte (*Mém. de l'Acad. des Sciences*, *ann. 1727*,) qu'ayant ouvert quelques *salamandres*, il fut surpris de trouver dans un même individu des œufs & des petits aussi parfaits que ceux des vivipares: les œufs formoient deux grappes semblables aux ovaires des oiseaux, excepté qu'elles étoient un peu plus alongées, & les petits étoient enfermés dans deux longs tuyaux, dont le tissu étoit si délié qu'on les voyoit très-distinctement à travers: il compta dans une seule *salamandre* quarante-deux petits, & dans une autre cinquante-quatre, presque tous vivans, aussi bien formés & plus agiles que les plus grandes *salamandres*: ces animaux paroissent bien propres à éclaircir le mystere de la génération.

Selon le Docteur *Jean-Paul Wurffbainius*, à qui nous devons un Traité complet de la *salamandre*, intitulé *Salamandrologia*, le squelette de la *salamandre* ressemble plus en devant au squelette de la *grenouille*, qu'à celui du *lézard*. Consultez ce *Traité*.

2.° La SALAMANDRE AQUATIQUE ou SALAMANDRE A QUEUE PLATE, ou LÉZARD D'EAU, *Salamandra aquatica aut laticaudata; Lacerta palustris, caudâ anticipiti mediocri, pedibus muticis, fissis, palmis tetradactylis*, Linn.; *Salamandra alepidota, verrucosa, caudâ anticipiti, pedibus inermibus, fissis, palmis tetradactylis, plantis pentadactylis*, Gron. En Italie, *Marasandola*; en Ecosse, *Ask.* Cette

espece est longue de trois à quatre pouces ; le dessus du corps est brun ou noirâtre, couvert de toutes parts de verrues saillantes, rondes ou oblongues, & dont celles qui garnissent les flancs sont d'une couleur blanchâtre ou d'un fauve-gris, suivant l'âge ; la tête dont la largeur égale celle du cou, est arrondie, excepté par dessus où elle est plate ; le museau est mousse ; l'ouverture de la gueule, médiocre ; les mâchoires sont égales, larges & garnies de très-petites dents ; la langue est très-courte, un peu large ; l'abdomen, d'un jaune de safran, moucheté d'un brun sombre ; la queue, presque aussi longue que le corps : elle est comprimée, comme effilée par les côtés, & garnie par dessus d'une saillie en forme de tranchant ; (cette partie façonnée en forme d'aviron, & terminée par une pointe mousse, est favorable aux fonctions qu'elle doit remplir quand l'animal veut nager) ; les pieds sont courts ; ceux de devant ont quatre doigts, & ceux de derriere en ont cinq : les parties génitales sont un peu saillantes dans les deux sexes. *Linnæus* dit que le mâle a la gorge plus noire & les pieds de derriere garnis latéralement d'un rebord membraneux. Le mâle a sur la tête, au lieu de taches, des bandes qui partent du cou, & vont se réunir vers l'extrémité du museau. La femelle est d'une teinte plus égale & moins foncée que dans le mâle ; elle n'a ni taches, ni crête dentelée sur le dos, qui est assez ordinairement plat, quoique l'épine forme quelquefois une petite éminence lorsque la femelle commence à maigrir.

Cette espece de *salamandre* est à proprement parler un animal amphibie, ainsi que la précédente ; mais celle-ci reste plus long-temps dans l'eau que sur terre, tandis que la *salamandre terrestre* vit plus long-temps sur terre que dans l'eau : elle aime les eaux limoneuses & cherche à se cacher sous les pierres, s'il y en a ; rarement monte-t-elle à la surface de l'eau : on la trouve ordinairement dans les fossés des villes, dans les viviers, dans les marais & dans les étangs : elle séjourne volontiers dans les eaux mortes pendant la belle saison, à l'approche de l'hiver elle se tapit dans la vase ou dans les fentes des pierres. On en trouve cependant quelques-unes, même pendant les froids, qui continuent à vivre dans l'eau : ce qu'il y a d'assez singulier, c'est qu'elles prennent leur quartier d'hiver dès le milieu d'Octobre, quand le thermometre de *Reaumur* est encore à dix degrés, & qu'elles reparoissent dès le milieu de Février, quoiqu'il gele alors toutes les nuits, & que rien n'annonce le printemps : il ne paroît donc pas que le froid soit la cause de leur retraite, puisqu'elles la quittent avant qu'il soit fini. Il est plus probable qu'au mois de Février elles sont pressées par la faim ou par l'amour ; elles marchent lentement & à pas de tortue ; elles ont la vie très-dure : en nageant la queue forme des ondulations.

Derham dit que le *lézard d'eau*, tant qu'il est petit, a quatre nageoires très-bien faites, deux de chaque côté, sortant du corps un peu au-dessus des bras; elles servent à tenir son corps droit & en équilibre, & cette situation fait ressembler cette sorte de *lézard* à un petit poisson; quand ses jambes ont pris leur accroissement, ses nageoires tombent.

M. *Dufay* ayant appris que M. *de Maupertuis* avoit fait des observations & des expériences sur la *salamandre terrestre* de Bretagne, en prit occasion de faire aussi des observations physiques & anatomiques sur plusieurs especes de *salamandres aquatiques* des environs de Paris: celles-ci passent pour moins venimeuses, en supposant qu'il y en ait de mal-faisantes. Il est assez difficile, dit-il, de statuer combien d'especes on trouve de ces *salamandres aquatiques*, car le sexe & l'âge produisent de grandes variétés de couleur dans la même espece; & pendant presque toute l'année on en trouve dans tous les âges. Cependant en ayant examiné avec soin plus de deux cents, prises en divers endroits & en différens temps de l'année, cet Académicien a cru pouvoir les réduire à trois especes, dans chacune desquelles le mâle est différent de la femelle: il nomme la premiere *grosse salamandre noire;* elle a quatre à cinq pouces de longueur; le ventre est d'un jaune-orangé & tiqueté de noir: la peau qui regne vers les côtés est grenée de blanc: les pattes sont, ainsi que le corps, brunes par dessus & jaunes par dessous: les mâles de cette espece ont sur la longueur du dos une peau large de deux lignes; c'est une espece de crête dentelée comme une scie, qui prend son origine vers le milieu de la tête entre les deux yeux, & se termine à l'extrémité de la queue, elle est plus étroite & rarement dentelée dans la partie qui garnit la queue: cette partie a par dessous une bande argentée qui en parcourt toute la longueur. La seconde espece de *salamandre aquatique* ne differe de la précédente que par la grosseur. La troisieme espece est à peu près de la grosseur de la seconde.

Ces trois especes sont assez différentes entre elles, pour qu'on ne puisse pas les confondre, ni même prendre le mâle pour la femelle; mais il y a des variétés considérables, dont quelques-unes sont ordinaires à toutes les especes & dépendent de l'âge de l'animal, & d'autres sont particulieres à quelques *salamandres*. Leur couleur est en général moins brune lorsqu'elles sont jeunes, & les taches sont mieux marquées; & même celles de la troisieme espece sont d'un jaune fort clair lorsqu'elles viennent de naître, & insensiblement elles brunissent un peu: il leur arrive un changement si singulier, qu'il n'a encore été observé que dans un seul animal, qui est le *têtard*.

M. *Dufay* trouva au printemps de 1728, que les petites *salamandres* ont des

ouïes comme les poiſſons, & que par la ſuite deux panneaux les couvrent & enfin ſe ferment au point que les ouïes ſe perdent inſenſiblement. Ce même Obſervateur a remarqué que les *ſalamandres aquatiques* changent de peau pendant le printemps & l'été, tous les quatre ou cinq jours au moins : on a dit qu'elles s'aident des pattes & de la gueule pour rejeter ces dépouilles ; l'on trouve quelquefois ces fines peaux entieres nageantes dans l'eau (Ce que les Poëtes ont feint des ombres, pourroit, dit un Naturaliſte Philoſophe, M. *Bonnet*, s'appliquer à la dépouille des *ſalamandres :* elle repréſente fort bien les corps ; on y voit des mains, des doigts, des pieds, une queue, mais repréſentés comme dans un petit nuage qui flotte dans l'eau) ; l'hiver elles n'en changent environ que tous les quinze jours: lorſque les pattes de devant, c'eſt-à-dire les mains, ne peuvent ſe dépouiller entiérement, elles pourriſſent & tombent. Quand le moment de la mue approche, on apperçoit la fine peau qui commence à ſe détacher du corps; la tête ſe dépouille la premiere, puis le reſte de la partie antérieure ; le milieu & le derriere du corps ſe dépouillent enſuite : quelquefois la dépouille que rejette la tête forme autour du cou de la *ſalamandre* une ſorte de collier ou de cravate de gaze ; d'autres fois elle s'ajuſte ſur la tête en forme de capuchon ou de coiffe. Cette mue paroît bien différente de celle des inſectes, elle n'enchaîne point les membres de la *ſalamandre*, comme elle enchaîne ceux des inſectes pendant ce temps : la peau de la *ſalamandre* ſe détache çà & là par lambeaux plus ou moins conſidérables, l'animal va & vient de la ſurface au fond de l'eau, ſe trémouſſe, mange, ſe donne des mouvemens plus ou moins bruſques ; & l'entier dépouillement ne s'acheve qu'au bout d'un ou de deux & quelquefois de trois jours.

Les *ſalamandres aquatiques* font quelquefois un petit cri en reſpirant l'air à la ſurface de l'eau ; elles expirent alors par la bouche pluſieurs groſſes bulles d'air & ne tardent guere à ſe replonger ſous l'eau: elles ſont carnaſſieres, mangent des mouches, des vers, du frai de grenouille ; elles dévorent en ſuçant les animalcules fixés à la lentille d'eau : elles paroiſſent n'en vouloir qu'aux animaux vivans de la claſſe des inſectes & de celle des vers qui ſe trouvent ſur leur route ; les mouvemens de leur proie les excite à s'en ſaiſir bruſquement avec leurs mâchoires ; elles reſſemblent à cet égard aux araignées & aux fourmi-lions qui ne touchent point aux cadavres. Si la *ſalamandre aquatique* avale tout vivant un ver de terre, gros & un peu long, elle ſe donne de petites ſecouſſes de tout le corps & principalement de la partie antérieure ; elle le tient ſouvent par le milieu du corps trois à quatre minutes à l'ouverture de la gueule, juſqu'à ce qu'elle ſoit parvenue à ne ſaiſir que

l'une ou l'autre des extrémités, alors elle l'avale; elle ne paroît pas mâcher sa proie, ses dents paroissent lui servir uniquement pour retenir la proie vivante qui fait effort pour s'échapper, & ses pattes pour marcher ou nager. Une autre singularité, c'est qu'autant il est faux que cet animal vive dans le feu, autant il est vrai qu'il vit dans la glace & même assez long-temps. Il n'est pas rare d'en trouver en été, ainsi que des *grenouilles*, dans des morceaux de glace qui ont été conservés dans des glacieres.

M. *Dufay*, *Mémoires de l'Académie des Sciences*, *1729*, s'est assuré par un examen anatomique que la pellicule fine, transparente, blanchâtre, réticulée, semblable à la plus fine gaze & presque à une toile d'araignée, dont la *salamandre* se dépouille, est un épiderme; que la peau de dessous est difficile à enlever, & que vue au microscope elle paroît n'être qu'un tissu de très-petites écailles, ou plutôt l'enveloppe des mamelons du cuir: au-dessous de cette peau on trouve le cuir qui est tout parsemé de petits grains comme du chagrin. Cet Académicien dit encore qu'il est vraisemblable que la *salamandre* s'accouple réellement, & qu'on trouve dans la femelle des différences très-sensibles & les organes très-distincts. Elles font, dit-on, leurs œufs en Mars, Avril & Mai; il y en a ordinairement une vingtaine qui forment deux colonnes jointes ensemble: elles se délivrent de leurs œufs par l'anus, en s'aidant des pattes & de la gueule; mais à mesure qu'ils sortent ils demeurent collés au-dessous de la queue. M. *Dufay* soupçonne que ces *salamandres aquatiques* sont ovipares, ou que les *salamandres* en général sont vivipares sur terre & ovipares dans l'eau. Cette conjecture méritoit d'être confirmée par l'expérience, ainsi que plusieurs faits annoncés concernant la génération de ces animaux.

Un autre Observateur, M. *Demours*, s'est attaché à découvrir l'acte de la génération de la *salamandre aquatique* des environs de Paris, jusqu'alors ignoré; & il avoue avoir épié ces animaux pendant environ deux ans, sans avoir pu appercevoir tout ce qui se passoit entre eux. Je les ai vus, dit-il, très-souvent s'approcher, se poursuivre & folâtrer ensemble; mais ce prélude de la reproduction n'étoit jamais consommé par la jouissance usitée chez les autres animaux. On sait bien en général que cette *salamandre* pond des œufs semblables au frai de la grenouille; mais comment ces œufs sont-ils fécondés? Voici ce que dit M. *Demours*: Dans le printemps le mâle cherche avec empressement sa femelle & la caresse d'une maniere qu'il seroit difficile de bien décrire; ensuite il lui barre son chemin, & sa crête relevée, il se soutient sur deux pattes d'un même côté; il courbe seulement son corps en relevant le dos, & forme ainsi une espece d'arcade, sous laquelle la femelle passe & continue son chemin: le

mâle se remet & court à sa femelle; dès qu'elle s'arrête, il vient la regarder fixement de très-près & reprend la même posture qu'auparavant; ils répetent ce prélude plusieurs fois. Ce manége fini, la femelle agacée par ces galanteries, s'arrête sur la vase, le mâle se place à côté & au-dessus d'elle à un pouce environ de distance d'elle & de la vase; il commence par ouvrir l'anus, & comprime avec force la région des testicules: sa crête frottant nonchalamment, il frappe de temps en temps sa femelle de la queue & se renverse même sur elle; mais se remettant aussi-tôt à la même distance que ci-dessus, il fait une compression plus forte qu'à l'ordinaire: c'est dans ce moment que M. *Demours* a vu le mâle éjaculer sa liqueur séminale, laquelle poussée avec force & sortant d'un seul jet en assez grande quantité, se mêle avec l'eau, lui communique une petite couleur blanchâtre ou bleuâtre, & se répand sur les flancs de la femelle, qui alors en devient immobile: après cet effort le mâle tombe dans une sorte d'engourdissement; mais bientôt après il se réveille, recommence ses caresses, qui sont suivies d'une seconde éjaculation, après quoi ils se séparent.

Cette observation faite avec toute l'attention possible, suffit pour faire voir que le frai de la *salamandre* n'est pas fécondé comme celui de la *grenouille*; car le mâle de la grenouille qui monté sur le dos de sa femelle & qui l'embrasse étroitement pendant environ quatre jours, éjacule sa semence sur le frai même à mesure qu'il sort des réceptacles de la femelle, *Voyez l'article* GRENOUILLE; au lieu que le frai de la *salamandre* se trouve fécondé dans la femelle même sans aucune approche ni contact immédiat: on peut répéter cette observation dans un bassin d'eau limpide dans la saison convenable, en le plaçant dans un endroit bien éclairé.

On trouve consigné dans le *Journal de Physique*, *Février 1782*, un extrait des *Dissertations de Physique végétale & animale*, de M. l'Abbé *Spallanzani*: on y lit que les *salamandres* quittent leur retraite au mois de Février; que dans ce temps-là les mâles commencent à agacer les femelles, & cependant les noces ne se célebrent qu'au mois de Mars. Voici quelques détails sur la cérémonie, d'après notre Observateur: Le mâle poursuit la femelle, qui après avoir résisté quelque temps cede enfin; alors ils se mettent en contact, de maniere que la partie inférieure de la tête du mâle touche la partie supérieure de la tête de la femelle; le reste de leur corps s'écarte l'un de l'autre: ils forment donc un angle dont l'union des deux têtes est le sommet; cet angle est pour l'ordinaire fort aigu. Dans cette position le mâle agite le rebord membraneux de son dos, contourne sa queue dans tous les sens, la ramene

de temps en temps pour frapper légérement les flancs de sa femelle ; puis il fait sortir de son anus, qui est plus gonflé qu'à l'ordinaire, un jet copieux de liqueur qui se mêle à l'eau, & qui ainsi délayée arrive à l'anus de la femelle. Dans cette importante opération, jamais les deux *salamandres* n'approchent de plus près leur anus l'un de l'autre : tout consiste dans ce jet de liqueur lancé à une petite distance & lancé par intervalles, car le mâle se repose quelquefois pour recommencer ensuite le même jeu. Dans cette espece d'amphibies, la fécondation n'exige donc pas d'accouplement proprement dit. M. *Spallanzani* s'en est assuré par des expériences suivies avec une patience & une assiduité incroyables. Il avoit déjà annoncé cette découverte en 1768, & il croyoit en être seul l'Auteur ; mais nous avions déjà rapporté dans la premiere édition de notre Dictionnaire, en 1764, à cet article, l'observation de M. *Demours*, que nous avons exposée ci-dessus & dont la date étoit encore bien antérieure, & qui pour l'essentiel s'accorde parfaitement avec celle de M. *Spallanzani*.

En quelque saison de l'année, dit M. *Spallanzani*, qu'on ouvre l'abdomen d'une *salamandre* femelle, on trouve les deux ovaires remplis d'œufs d'une couleur jaune-blanchâtre & moins gros que des grains de mil : à l'approche du printemps ces globules grossissent, & parvenus à leur maturité au temps de leurs amours, ils descendent dans les *oviductus* : ces oviductus sont deux especes de siphons blancs, qui s'étendent depuis les jambes antérieures jusqu'à l'origine de la queue. Dans leur route ils forment mille détours, mille circonvolutions différentes. Si on les développe on leur trouve une longueur quatre fois plus grande que celle de la *salamandre* entiere. Lorsque le mâle a jeté sa liqueur prolifique, elle s'insinue dans l'anus de la femelle & féconde les œufs qui étoient les plus proches de cet orifice ; les autres œufs, plus éloignés, plus reculés dans l'oviductus, n'y participent point. Voici la preuve qu'en donne M. *Spallanzani* : « Dès que les mâles commençoient à poursuivre les » femelles, je tenois celles-ci isolées dans des vases pleins d'eau ; elles s'y » délivroient de leurs œufs, & ces œufs restoient stériles : alors je leur » donnois des mâles, qui ne tardoient pas à lancer leur sperme, suivant leur » maniere ; puis j'isolois de nouveau ces femelles, & je voyois que les premiers » œufs, au nombre de cinq ou six qu'elles mettoient bas, étoient féconds, au » lieu que ceux dont elles se délivroient après ces premiers, restoient stériles. » Dans une autre expérience, j'ouvris une femelle qui avoit eu commerce » avec un mâle, & en tirant les œufs de l'oviductus je mis à part ceux qui » étoient proche de l'anus ; ils vinrent tous à bien ; les autres qui étoient plus » éloignés de cet orifice, périrent ».

Telle eſt donc la maniere dont s'opere la fécondation des *ſalamandres*. Lorſque les œufs ſont deſcendus dans l'oviductus, les premiers jets du ſperme que lance le mâle s'introduiſent dans l'anus de la femelle & fécondent les œufs qu'ils rencontrent : bientôt la femelle ſe décharge de ces premiers œufs; le mâle recommence alors ſon opération, & ſa liqueur ſéminale agit ſur les œufs qui ſont venus près de l'anus à la place des premiers, & ainſi de ſuite juſqu'à ce que toute la maſſe des œufs ſoit fécondée : auſſi ce commerce amoureux dure-t-il vingt jours, quelquefois même trente.

A meſure que les œufs ſortent de la femelle, ils vont au fond de l'eau : pendant les premiers jours ils ont la forme de petites ſpheres alongées; enſuite ils ſe courbent légérement & repréſentent aſſez bien un rein ou un teſticule de poulet : cette courbure augmente inſenſiblement; une des extrémités groſſit, l'autre devient plus mince, tout l'œuf prend plus de volume, & alors il ſemble ne croître plus qu'en longueur : à cette époque il a des mouvemens ſpontanées aſſez vifs, auxquels ſuccedent des temps de repos; ce qui réveille dans l'Obſervateur l'idée d'animalité, & lui fait bientôt ſoupçonner que ce prétendu œuf n'a que la forme d'un œuf, que c'eſt un véritable fœtus de *ſalamandre* : ce ſoupçon ſe vérifie bientôt après, lorſqu'on voit l'œuf revêtir les apparences d'une petite *ſalamandre*, qu'on commence à découvrir la queue, un principe de vertebres, les ouïes dans leſquelles circule le ſang, deux petits boutons qui annoncent les bras naiſſans, & enfin les yeux ſous la forme de deux tumeurs. En continuant l'obſervation à l'aide d'une loupe, on diſtingue nettement que la *ſalamandre* naiſſante n'eſt pas enveloppée immédiatement par la glaire, mais par un cercle tranſparent, qui eſt la circonférence de l'amnios rempli de liqueur dans laquelle nage le petit animal : a-t-il pris tout l'accroiſſement qui lui convenoit dans cet état, alors il heurte violemment contre la membrane de l'amnios, parvient à la rompre, & ſe jette auſſi-tôt dans l'eau où il nage avec viteſſe.

On a obſervé qu'il faut environ ſept jours pour que le prétendu œuf de *ſalamandre* quitte ſa forme d'œuf & paſſe à celle de fœtus, & quatre autres jours pour que l'animal ſorte de ſon enveloppe.

Il ne reſte plus qu'à diſcuter la queſtion du moment où l'on peut dire que les prétendus œufs de *ſalamandre* ſont de véritables fœtus. Ne doit-on leur donner ce dernier nom que lorſqu'ils ſont fécondés & venus au jour, ou le méritent-ils déjà lorſqu'ils ſont encore dans l'oviductus & qu'ils n'ont point reçu l'influence du ſperme ? M. *Spallanzani* ſemble prouver que ce ſont de vrais fœtus, dès l'inſtant qu'on les apperçoit dans l'oviductus : ſes preuves

ſont

ſont tirées de la comparaiſon qu'il a faite entre les fœtus fécondés & ceux qui ne le ſont pas, & de l'identité parfaite qu'il a trouvée entre eux : or, comme les œufs fécondés ſont de vrais animaux, les œufs non fécondés le ſont auſſi ; & comme ils exiſtent dans le corps de la femelle avant la fécondation, il en réſulte évidemment que le fœtus préexiſte à la fécondation.

Le Philoſophe M. *Bonnet* a conſigné dans le *Journal de Phyſique*, *Novembre 1777 & Janvier 1779*, deux Mémoires ſur la merveilleuſe reproduction des membres de la *ſalamandre aquatique ;* l'évolution s'en fait très-lentement. Ce même Contemplateur de la Nature a tenté d'autres expériences, dans l'intention de vérifier ce qu'a dit M. *Spallanzani*, que la Nature ne reproduit préciſément que ce qu'on a retranché. Ce fait qui eſt d'une grande importance dans la théorie des reproductions animales, a été comme conſtaté, & la Nature paroît ne pas déſavouer la concluſion de M. *Spallanzani*. Une main de *ſalamandre* ayant été coupée longitudinalement par M. *Bonnet*, la Nature a reproduit ce qui lui avoit été retranché, & l'a reproduit de la maniere & dans le lieu qui convient le mieux à ſa forme naturelle & à ſes fonctions ; une main & un pied coupés à une autre *ſalamandre*, ſe ſont reproduits, & ces nouvelles reproductions coupées à leur tour contiennent & offrent auſſi les mêmes ſources de réparation que les anciennes ; c'eſt-à-dire qu'il exiſte dans les nouveaux membres des germes qui contiennent en petit des membres ſemblables à ceux qu'on retranche. On obſerve que les parties qui ſe reproduiſent ont une demi-tranſparence qu'elles gardent long-temps & que n'ont point les parties anciennes qui leur reſſemblent ; ce degré de tranſparence ne s'affoiblit que peu à peu & à meſure que les parties ſe colorent davantage ; en un mot, quand des ſucs nourriciers plus groſſiers peuvent s'introduire dans des vaiſſeaux dont le calibre a ſubi l'accrétion convenable.

SALAMANDRE AQUATIQUE A QUEUE RONDE, *Lacerta aquatica, caudâ teretiuſculâ mediocri, pedibus muticis, fiſſis, palmis tetradactylis*, Linn. ; *Salamandra alepidota, caudâ teretiuſculâ, pedibus inermibus, fiſſis, palmis tetradactylis, plantis pentadactylis*, Gronov. On trouve ce *lézard* dans les eaux douces & ſtagnantes de l'Europe, & même dans les jardins. *Linnæus* dit qu'il n'a pu s'aſſurer ſi ce *lézard* étoit une eſpece diſtinguée du *lézard* ordinaire, ou s'il n'étoit pas ce dernier encore très-jeune.

Selon *Gronovius*, ce *lézard* reſſemble beaucoup par ſa forme extérieure à la *ſalamandre à queue plate*. Cet Auteur indique les caracteres ſuivans pour aider à l'en diſtinguer :

La couleur du corps eſt livide, & on voit ſur le dos de part & d'autre deux

raies longitudinales d'un brun ſombre : le corps eſt en outre parſemé çà & là de très-petites taches noires ; le ventre eſt d'une couleur orangée ; la queue eſt preſque égale au corps en longueur ; elle eſt un peu épaiſſe, d'une forme preſque carrée, & va en diminuant inſenſiblement vers ſon extrémité.

Un individu de cette eſpece & qui étoit dans notre Cabinet, a la queue ronde & pyramidale ; la longueur totale de l'animal eſt d'environ trois pouces. Auſſi croyons-nous que la *ſalamandre à queue ronde* forme une eſpece très-diſtincte.

M. le Marquis *de Neſle* a trouvé ſur le cratere même du Véſuve une petite *ſalamandre* à trois doigts aux pieds de devant, & quatre à ceux de derriere ; dont la queue eſt déliée, flexible & plus longue que le corps.

On ſe ſert extérieurement des *ſalamandres ;* on répand leur cendre ſur des écrouelles ulcérées, pour les déterger & en faciliter la cicatrice : quelques-uns les font auſſi entrer dans les dépilatoires.

SALANGANE. *Voyez l'article* ALCYON (oiſeau).

SALBANDE ou FALL-BAND. Les Mineurs donnent ce nom à la pierre qui ſe trouve entre le filon & la roche dure : c'eſt une pierre qui ſert d'écorce ou de liſiere aux deux côtés d'un filon de mine. La ſupérieure ſe nomme *ponte couvrante*, l'inférieure *ponte couchante :* elles ſont plus ou moins dures. *Voyez à l'article* MINES.

SALEGRES. Nom qu'on donne en quelques contrées à des *pierres ſalées* & qu'on trouve dans les mines de *ſel gemme ;* on ſuſpend une ou deux de ces pierres dans les étables où les veaux, les bœufs & les moutons les lechent, & par-là excitent leur appétit & leur ſoif dans le temps même qu'ils ſont dégoûtés.

SALEP ou SALOP, *Salep Turcarum.* C'eſt une racine blanchâtre, un peu rouſſâtre & demi-tranſparente, qui eſt fort en uſage chez les Turcs pour réveiller les eſprits & pour rétablir les forces épuiſées. C'eſt la bulbe d'une eſpece d'*orchis* (*ſatyrion*), que les Orientaux ont l'art de préparer mieux que toute autre nation. (M. *de Haller* dit cependant qu'on l'imite très-bien avec les bulbes de l'*Orchis morio mas* de notre pays ; on les nomme vulgairement *teſticules de chien.*) Pour cela ils choiſiſſent les plus belles bulbes d'*orchis* dans le temps que la plante commence à fleurir, leur ôtent la peau ou écorce & les jettent dans l'eau froide, où elles ſéjournent pendant quelques heures ; enſuite on les fait cuire dans une ſuffiſante quantité d'eau, puis on les fait égoutter, après quoi on les enfile avec du fil de coton pour les faire ſécher à l'air : on choiſit pour cette préparation un temps ſec & chaud. Elles deviennent tranſparentes,

très-dures, & ressemblent à des morceaux de gomme adragante. On les peut conserver saines tant qu'on voudra, pourvu qu'on les tienne dans un lieu sec; au lieu que les racines qu'on a fait sécher sans cette préparation s'humectent & se moisissent, pour peu que le temps soit pluvieux pendant plusieurs jours.

Lorsque ces racines sont ainsi préparées, on peut les réduire en poudre aussi fine que l'on veut : on en prend le poids de vingt-quatre grains, qu'on humecte peu à peu d'eau bouillante; la poudre s'y fond entiérement & forme un mucilage ou une espece de gelée, qu'on peut étendre par ébullition dans une chopine ou trois demi-setiers, c'est-à-dire une livre & demie d'eau. On est le maître de rendre cette boisson plus agréable en y ajoutant du sucre & quelques légers aromates. Cette poudre farino-gommeuse peut aussi s'allier au lait qu'on conseille ordinairement aux malades foibles, usés & particuliérement affectés de la poitrine : on en a éprouvé aussi la vertu dans la *dyssenterie*. M. *Geoffroy* a observé que l'*orchis* qu'il avoit préparé par cette méthode, étoit un remede très-adoucissant, réprimant l'âcreté de la lymphe, & convenable dans la phthisie & dans les dyssenteries bilieuses. *Consultez* la *Lettre de M.* Andri, *Journal de Médecine*, *Septembre 1759*.

M. *Geoffroy* dit aussi que si l'on fait évaporer sur des assiettes de faïence l'eau dans laquelle on a fait cuire ces racines, il y reste un extrait visqueux, dont l'odeur mélangée est la même que celle d'une prairie en fleurs, quand on passe au-dessous du vent: on peut aussi la comparer à celle du *mélilot*. La fleur de l'*orchis* qui commence à se faner, a aussi cette odeur.

SALICAIRE ou LYSIMACHIE ROUGE, *Lysimachia purpurea*, *spicata*, Ger., Park.; *Lythrum salicaria*, Linn. 640; *Salicaria spicata*, *aut vulgaris purpurea*, *foliis oblongis*, Tourn. 253. *Tournefort* est le premier qui ait nommé cette plante *salicaire*, parce qu'elle naît communément dans les saussaies ou parmi les saules, & parce que ses feuilles ressemblent à celles du saule; elle croît encore abondamment aux lieux humides & marécageux, au bord des eaux : sa racine est grosse comme le doigt, ligneuse, blanche & vivace; elle pousse des tiges qui croissent quelquefois en bonne terre jusqu'à la hauteur d'un homme; elles sont roides, anguleuses ou carrées, rameuses & rougeâtres : ses feuilles sont entieres, lisses, oblongues, pointues, lancéolées, sortant de chaque nœud des tiges deux à deux, quelquefois trois à trois & même quatre à quatre : ses fleurs qui paroissent en été, sont verticillées, petites, ramassées en épis de couleur purpurine au milieu des branches (chaque fleur, dit M. *Deleuze*, est à six pétales oblongs, attachés au bord du calice qui est cylindrique & bordé de douze dents : elles renferment douze étamines, dont six seulement paroissent

en dehors) : à ces fleurs succedent des coques oblongues, pointues, partagées en deux loges remplies de semences menues.

La *salicaire* est estimée détersive, vulnéraire & rafraîchissante. Réduite en poudre & prise à la dose d'un gros ou deux scrupules le matin & le soir pendant quelques jours, elle arrête les diarrhées & les dyssenteries produites par le relâchement des fibres, plutôt que par une acrimonie irritante, pourvu que l'on ait fait précéder un purgatif.

La *salicaire* croît dans toute l'Europe & l'Asie : elle tient le troisieme rang dans la nourriture des Kamtschadales ; ils l'appellent *kipri*. Ces peuples la font cuire avec leur poisson, & usent de ses feuilles en guise de thé ; ils font sur-tout un grand usage de sa moëlle, dont ils font des paquets qu'ils mettent sécher au soleil ; elle est alors fort agréable, & on lui trouve le même goût qu'au concombre de la Perse. Les Kamtschadales en mettent dans leurs mets, & la mangent verte en guise de dessert. Le *kipri* cuit est fort savoureux, & entre dans la composition d'une boisson qu'ils nomment *casse ;* par la fermentation ils en font aussi du vinaigre. Quand les enfans ont mal au nombril ; leurs meres mâchent cette plante & l'appliquent sur la partie.

SALICOQUE ou SALICOT. Espece d'*écrevisse de mer* ou de *chevrette* qui a les pattes droites, pointues & non fourchues : il y en a beaucoup d'especes, qui different en grandeur & en couleur. On mange beaucoup de ce crustacée dans quelques villes maritimes : sa chair est d'un bon goût, pectorale, fortifiante, & selon *Lémery*, plus aisée à digérer que celle des autres écrevisses de mer. A Paris le *salicot* est nommé *chevrette*, & en Normandie *crevette*.

SALICORNIN, *Salicornia*. On donne ce nom à un petit arbrisseau qui a toujours été du nombre des *Soudes*, mais dont *Tournefort* a fait un genre séparé sous le nom de *Kali geniculatum majus, fruticans, lignosum & grandius, perpetuum*. C'est le *Salicornia fruticosa*, Linn. 5. Les tiges sont articulées, rameuses, persistantes l'hiver ; les articulations, rougeâtres, nombreuses, uniformes ; les especes d'épis, toujours verts. Il y en a une autre espece appelée *Salicornia geniculata annua*, Linn. 5. Ses tiges sont tendres, charnues, garnies d'articulations légérement comprimées & échancrées à leurs sommets. Ces plantes ont de la ressemblance avec la *criste-marine* dite *passe-pierre*. Elles croissent aux lieux maritimes & pierreux. *Voyez* SOUDE (grande).

On donne le nom de *salicote* ou de *salicore* à la *soude* en pierre. *Voyez à l'article* SOUDE.

SALIETTE. *Voyez* CONISE A FEUILLES EN COIN.

SALIGOT. *Voyez* TRIBULE AQUATIQUE. Le *saligot terrestre* est le *tribule terrestre*.

SALMARINE ou SALMERIN, *Salmo*, *Salmarinus*, Linn., Salvian.; *Salmo dorso fulvo, maculis luteis, caudâ bifurcâ*, Arted. Poisson du genre du *Salmone*; on le trouve communément aux environs de la ville de Trente en Italie, où il est appelé *salmarino* & *salamarino*. Suivant *Willughby*, ce poisson pese une livre & rarement deux; il se plaît dans les fleuves & les lacs, dont l'eau est froide & le lit caillouteux : sa tête est arrondie; le museau, court & obtus; l'ouverture de la gueule, d'une grandeur médiocre & garnie d'un grand nombre de dents; ses yeux sont arrondis : le corps est rond & un peu alongé; les écailles sont petites & adhérentes à la peau; le dos est d'une couleur orangée, mouchetée de taches jaunes; les côtés & le ventre sont d'un rouge pâle; les nageoires, d'un rouge plus décidé : la queue est rouge, large & fourchue. Ce poisson fraie au commencement de l'été : sa chair est tendre & d'un goût aussi agréable que celle de la truite; les Médecins de cette contrée en permettent l'usage aux convalescens. Ce poisson ne se garde pas long-temps; on est obligé de le saler, & de là le nom qu'il porte.

SALMONE, *Salmo*, Linn. Nom d'un genre de *poissons épineux & à nageoires abdominales*. On en compte vingt-neuf especes. *Voyez à l'article* POISSON. Nous ne décrirons ici que celles qui n'ont pas de nom particulier. Il y a :

Le BOSSU, *Salmo gibbosus*, Linn. Cette espece qui se trouve dans la mer près de Surinam, a la tête petite; les yeux assez grands, les paupieres noires, & les iris bordés d'un cercle doré; les dents assez grandes, aiguës, fixes & blanchâtres; la langue mobile; le dos mince & rétréci, formant sur le milieu une saillie très-considérable; une espece de carêne aiguë à l'endroit de la nageoire de l'anus; les écailles dures, lisses & brillantes, d'un rouge-argenté; une tache noire près de chaque nageoire du ventre; un aiguillon épais & isolé près de chaque nageoire de la poitrine; les opercules des ouïes arrondis, lisses & brillans; la membrane qui les recouvre offre quatre rayons; la ligne latérale est droite : les nageoires pectorales offrent onze osselets rameux à leur sommet, mais les deux premiers sont simples; les abdominales ont chacune huit rayons rameux, dont le premier est simple; celle de l'anus a cinquante-cinq rayons; la queue, qui est fourchue, en a dix-neuf, presque tous rameux; la premiere dorsale en a dix, rameux, excepté les deux premiers; la seconde dorsale est petite & d'une substance charnue.

Le POINTILLÉ ou POUDREUX, *Salmo pulverulentus*, Linn. Cette espece se trouve dans les mers de l'Amérique. Selon *Linnæus*, ce poisson est remarquable

par la couleur de ses nageoires, qui semblent être parsemées de grains de poussiere ; les lignes latérales descendent vers la queue : la premiere nageoire dorsale a onze rayons ; la seconde est comme charnue ; les pectorales ont chacune seize rayons ; celles de l'abdomen en ont huit ; celle de l'anus en a vingt-six ; celle de la queue, dix-huit.

Le SANS-TACHE, *Salmo immaculatus*, Linn. Cette espece se trouve en Amérique ; sa couleur est uniforme & sans taches : la premiere nageoire dorsale a onze rayons ; les pectorales en ont chacune quatorze ; celles de l'abdomen, onze ; celle de l'anus en a douze ; celle de la queue, vingt.

SALOP. *Voyez* SALEP.

SALPE. C'est la *saupe* ; Voyez *ce mot.*

SALPÊTRE. C'est une combinaison de l'acide nitreux avec l'alkali fixe ; *Voyez* NITRE. On trouve dans le *Dictionnaire Universel des Fossiles* de M. *Bertrand*, beaucoup de détails sur le *salpêtre* & même sur les nitrieres artificielles, d'après MM. *Gruner* & *Pietsch ;* on y voit que ce dernier présenta en 1749 à l'*Académie Royale de Berlin*, des Mémoires sur la multiplication & sur la nature du *salpêtre.* Il demande pour cette production une terre alkaline & visqueuse, qui soit en même temps poreuse : telle est, dit-il, la terre qui est à quelques doigts de profondeur sous le gazon des pâturages communs ; telle est encore la terre noire qui est autour des villes & d'autres habitations, & qui n'a pas été cultivée : la meilleure de toutes est celle qui a été long-temps sous les égouts & les cloaques. On joint un cinquieme de cendres à cette sorte de terre, & on en fait une pâte avec du bourbier ou de l'égout de fumier ; on y incorpore de la paille souple pour en faire un mortier. C'est avec un tel mélange qu'on éleve des murailles à *salpêtre*, larges à leur base, aérées tant en dehors qu'en dedans par leur exposition & par leur construction, cependant à l'abri du soleil. Les fleurs salino-nitreuses paroissent d'abord dans les trous intérieurs du mur ; la paille venant à se pourrir ajoute encore de nouveaux pores par où l'air circule davantage & plus librement : un tel mur est terminé en dos d'âne & couvert d'un toit de paille, de maniere que l'eau de la pluie ne puisse pas dissoudre le *salpêtre.* On détruit ces murailles un an après leur construction, & ordinairement on les lessive par le procédé usité pour extraire le *salpêtre* de nos terres nitreuses. On prétend avoir observé que les brouillards favorisent beaucoup la formation du *salpêtre.* Consultez le *Recueil de Mémoires & d'Observations sur la formation & sur la fabrication du* salpêtre, *par les Commissaires nommés par l'Académie des Sciences de Paris, pour le jugement du prix du* salpêtre.

SALSEPAREILLE, *Salſaparilla*, *Sarſapara.* On connoît ſous ce nom des racines, ou plutôt des rameaux de racines de pluſieurs aunes de longueur, groſſes comme une plume à écrire, flexibles, cannelées dans leur longueur, dont l'écorce eſt rouſſâtre : ſous cette écorce on voit une ſubſtance blanche, qui lorſqu'on la frotte entre les doigts ſe réduit en pouſſiere comme de l'*agaric.* On nous apporte ces racines du Pérou, du Bréſil & de la Nouvelle Eſpagne.

Les habitans du Bréſil nomment cette plante *juapecanga*, & les Botaniſtes *Smilax aſpera Peruana :* elle pouſſe des tiges ligneuſes, ſarmenteuſes, vertes, garnies d'aiguillons de part & d'autre, auxquels il vient des feuilles dans un ordre alternatif; ces feuilles ſont longues de ſix ou huit pouces; à leur queue on remarque des eſpeces de vrilles qui maintiennent fermement la *ſalſepareille* à d'autres plantes : les fleurs ſont en grappes ; il leur ſuccede des baies d'abord vertes, rouges enſuite & enfin noires, de la groſſeur des ceriſes médiocres.

Les Eſpagnols ſont les premiers qui aient apporté du Pérou l'uſage de cette racine en Europe ; on la regarde comme un excellent ſudorifique, propre à diviſer & à atténuer les humeurs viſqueuſes. Cette plante paſſoit autrefois pour un ſpécifique contre la maladie vénérienne. Elle réuſſiſſoit très-bien aux Eſpagnols & aux peuples de l'Amérique pour guérir cette maladie ; mais elle n'a pas eu le même ſuccès dans nos pays moins chauds, où les pores de la peau ſont moins ouverts & moins diſpoſés à laiſſer échapper la ſueur ; auſſi a-t-on eu recours au *mercure.*

On apporte dans le commerce quelques autres eſpeces de racines ſous le nom de *ſalſepareille*, mais qui ne ſont réellement que des racines d'autres plantes ; telle eſt celle de l'*Avalia quæ Chriſtophoriana Virginiana*, *zarzæ radicibus ſurculoſis & fungoſis*, *ſalſaparilla noſtratibus dicta*, Pluk. Phytogr.

SALSIFI BLANC. *Voyez* SERSIFI BLANC.

SALSIFI D'ESPAGNE. *Voyez au mot* SCORSONERE.

SALVELINE ou SALVELIN. Noms qu'on donne en Allemagne à un poiſſon de riviere qui eſt commun dans l'Autriche, & dont on pêche un grand nombre dans la partie du Danube qui arroſe la ville de Lintz. Ce poiſſon eſt du genre du *Salmone. Linnæus* le déſigne ainſi, *Salmo ſalvelinus.* C'eſt le *Salmo pedalis*, *maxillâ ſuperiore longiore*, Arted. ; *an Umbla altera ?* Rond., Willugh. Ce poiſſon eſt un de ceux dont la chair devient rouge après la cuiſſon : il peſe environ ſix livres, lorſqu'il eſt parvenu à ſon plus grand accroiſſement. L'individu obſervé par *Willughby* étoit long d'un pied : la mâchoire ſupérieure eſt plus longue d'un quart que l'inférieure, & garnie de deux rangées de dents

séparées l'une de l'autre par une espece de levre, contre laquelle s'applique le bord de la mâchoire de dessous, de maniere que les dents de la rangée extérieure restent à découvert; les narines sont percées chacune de deux ouvertures; près de ces mêmes organes commence de part & d'autre une rangée de points, qui après avoir passé au-dessus de l'œil s'étend jusqu'à l'angle des ouïes, & formant ensuite une courbure vers l'occiput, va s'y réunir à l'autre rangée : le corps est couvert de petites écailles; les lignes latérales sont droites : la nageoire dorsale a douze rayons; les pectorales en ont chacune quinze; celles de l'abdomen en ont neuf; celle de l'anus en a onze ou douze : la couleur du dos est noirâtre; les côtés sont marqués de taches jaunâtres; le ventre & les nageoires sont d'un jaune clair.

On a observé que l'*Umbla altera* de *Rondelet* ne differe du *salvelin*, qu'en ce qu'elle n'a pas sur la tête les deux rangées de points dont nous avons parlé, & en ce qu'on lui voit sur le palais un espace hérissé de dents, au lieu que cette même partie dans le *salvelin* en est peu sensiblement pourvue.

SALUT. Nom, dit M. *Deleuze*, qu'on donne en quelques endroits à un poisson de lac, grand & vorace. C'est le MAL, il est du genre du SILURE. *Voyez ces mots.*

SAMBOUC. Bois odoriférant, que les Marchands Européens portent sur les côtes de Guinée, pour faciliter leur commerce, par les présens qu'ils en font aux Rois de cette Contrée de l'Afrique, qui font un grand cas de tout ce qui exhale une odeur agréable : on y joint de l'*iris* de Florence & d'autres parfums. Nous ignorons ce que c'est que le *sambouc*.

SAME. Espece de *mugile*. C'est le MUGE. *Voyez ce mot.*

SAMOLE, *Samolus*. C'est le *mouron d'eau*, à qui l'on attribue une vertu nitreuse & antiscorbutique. Les anciens Gaulois estimoient cette plante toute-puissante contre les maladies des bestiaux, mais avec des précautions superstitieuses, qui consistoient à la cueillir à jeun, de la main gauche, sans la regarder, à ne la pas déposer dans un autre lieu que celui où ces animaux alloient boire, & à la broyer en l'y mettant. *Voyez* MOURON D'EAU.

SAMOLOÏDE. Les Anglois se sont long-temps servis sous ce nom, d'une espece de *véronique* en guise de thé. Cette plante est très-commune chez eux. *Voyez* VÉRONIQUE.

SAMPA. Espece de *palmier* qui vient en Guiane dans l'eau : son bois est moins compacte que celui du *pineau*; il sert aux mêmes usages, tant pour rendre les chemins praticables que pour faire des planchers, & pour en tirer

tirer des lattes propres à ſupporter le bardeau : mais ce qui le diſtingue de tous les autres *palmiers*, c'eſt qu'il fournit des tuyaux naturels pour la communication des eaux. Son bois, creux dans le milieu, eſt rempli de moëlle : pour l'ôter, on ſe ſert d'un bâton noueux qui, en tournant, ſert à la tirer peu à peu : dès que cette opération eſt faite, on emploie auſſi-tôt ces tuyaux, ſans quoi ils ſe ſécheroient & ſe fendroient. L'arbre peut avoir un pied & demi de circonférence : ſon écorce, ou plutôt ce qui entoure la moëlle, a environ un pouce d'épais. Il ſe détruiroit dans un terrain ſec, s'il n'étoit pas toujours rempli d'eau; il ſe conſerve dans une terre humide. Pour joindre les tuyaux, on les fait entrer les uns dans les autres, on met ſur la jonction des cercles de fer, & on les calfate avec du coton qu'on a ſoin d'enduire de brai. Le *ſampa* & le *pineau*, donnent pour fruits, des graines dont les oiſeaux, ſur-tout les *gros-becs*, ſont fort friands. (*Maiſon Ruſtique de Cayenne.*)

SANDAL. *Voyez* SANTAL.

SANDALIOLITE ou SANDALITE. Noms donnés, ainſi que ceux de *crépites* & *crépidolites*, par M. le Baron *de Hupſch*, à une prétendue coquille bivalve & foſſile, découverte nouvellement dans l'Eiffel proche le Duché de Juliers : cet Amateur dit qu'il la place parmi les *conchites bivalves anomies*, à côté des *gryphites* & des *térébratulites*. Il diſtingue même deux eſpeces de *ſandalites* un peu variées de forme & de couleur ; elles reſſemblent au devant d'une pantoufle de femme : elles ſont plus ou moins larges par l'ouverture, & plus ou moins courtes. Il y en a de griſes, de brunes, &c. Nous avons dans notre Cabinet une de ces *ſandalites ;* il n'eſt pas difficile de la reconnoître pour un véritable madrépore infundibuliforme, à pédicule, & comprimé par une face.

SANDARAC ou VERNIX. C'eſt une réſine ſeche, d'une odeur pénétrante & ſuave, qui découle du *grand genévrier.* Voyez ce que nous en avons dit *ſous ce mot.* On nous l'apporte des côtes d'Afrique par Marſeille.

On donnoit autrefois le nom de *ſandaraque* à l'*arſenic rouge*, au *minium* & au *vermillon.*

SANDASTRE, *Sandaſtros.* Les Auteurs ont décrit ſous ce nom, une pierre précieuſe de couleur obſcure en dehors, mais luiſante, rayonnante & tranſparente en dedans, marquetée en pluſieurs endroits de taches dorées en forme de gouttes ou d'étoiles. On l'eſtime d'autant plus, qu'elle contient davantage d'étoiles : on la trouve dans le pays des Garamantes en Ethiopie, & dans l'Iſle de Ceylan aux Indes; ces peuples l'eſtiment propre à arrêter l'effet du poiſon ; mais quelles peuvent être ſes vertus ? Nous avons vu de ces ſortes de pierres

appelées *fandastres* : elles n'étoient que de belles agates qui renfermoient des *entroques silicées*.

SANDAT de Poméranie, *Perca Lucio-perca*, Linn. *Perca pallidè maculosa, duobus dentibus maxillaribus utrinque majoribus*, Arted.; *Schilus sive Nagemulus Germanorum*, Aldrov. : en Suede, *Gios;* à Augsbourg, *Schindel;* en Baviere, *Nagmaul*. Poisson du genre du *Persègue ;* il se trouve dans le Danube, dans le lac Ammersée en Baviere, & dans plusieurs autres lacs de l'Europe.

Suivant *Willughby*, le *sandat* est d'une forme plus alongée que celle de la *perche*, & assez semblable à celle du *brochet*, ce qui lui a fait donner l'épithete latine de *Lucio-Perca*. La mâchoire supérieure depasse un peu celle de dessous; toutes deux sont garnies de dents inégales parmi lesquelles on en distingue deux bien plus grandes que les autres, & situées sur la partie antérieure : les narines ont chacune deux ouvertures de chaque côté; auprès des yeux est un petit espace hérissé d'aspérités, & qui se prolonge jusqu'à l'occiput, où il se réunit à celui qui lui correspond vers l'autre œil : la premiere nageoire dorsale a treize rayons tous épineux; la seconde en a dix-huit; les pectorales en ont chacune quatorze; celles de l'abdomen, six; celle de l'anus en a treize. La couleur du dos & des côtés est d'un brun sale, marqué de traits irréguliers & d'une teinte plus obscure; le bas du ventre & les nageoires inférieures ont des nuances de rouge : les écailles sont très-serrées entre elles, & bordées de petites épines : la chair de ce poisson est très-blanche; il pese rarement plus de dix livres.

SANDERLING. C'est la *petite maubêche grise* de M. Brisson; le *sanderling*, auquel on donne ce nom sur les côtes d'Angleterre, est, dit M. *Mauduyt*, la plus petite des *maubêches* connues; sa longueur est de sept pouces trois lignes; le bec, le bas de la cuisse, les jambes, les pieds & les ongles sont noirs; le plumage supérieur est d'un fond gris, varié de petites taches noires au-dessus de la tête & sur le cou; les plumes scapulaires sont bordées de blanc; cette derniere couleur est celle du front & de tout le plumage inférieur; les couvertures & les pennes des ailes & de la queue offrent du brun, du noir & du blanc; de chaque côté, entre l'œil & le bec, est une petite bande grise; les couleurs sont moins foncées dans la femelle.

SANG, *Sanguis*. Nom donné à une substance fluide, pesante & rouge, confuse en apparence, mais composée de globules ou de molécules de différentes figures; c'est comme un *coagulum* délayé dans une lymphe ou sérosité chargée d'un peu de sel.

On distingue ordinairement deux principes dans le *sang*, la partie *séreuse* & la partie *rouge*. Quelques Auteurs ont joint à ces deux principes la *lymphe coagulable* ou la partie fibreuse du *sang*, & M. *de Haen* qui a fait des recherches sur ce troisieme principe, lui a donné le nom de *principe muqueux*.

Le *sang* est renfermé dans les arteres qui battent, & dans les veines correspondantes à ces arteres : la partie *muqueuse* est susceptible de se condenser ou de se coaguler en une masse tremblante & confuse par le repos & par le refroidissement : la partie *séreuse*, spécifiquement moins pesante que la partie *muqueuse* & que les *globules*, a la propriété de s'en séparer quand le *sang* n'est plus agité, de rester fluide à l'air extérieur & nu : le *sang* n'est inflammable qu'autant que le flegme ou la partie séreuse en est évaporée; on en tire de très-bon pyrophore. On pense que le *sang artériel* est plus vermeil, plus chaud & plus spiritueux que le *sang veineux*.

On sait que l'abondance des *globules* ou molécules rouges du *sang* fait la pléthore & le tempérament sanguin : celle des parties *séreuses* cause au contraire un tempérament flegmatique. On appelle *vaisseaux sanguins* les arteres & les veines, & *sanguification* le changement du chyle en *sang*. *Voyez* quelques détails sur cette matiere, ainsi que sur les forces mouvantes employées dans la circulation du *sang*, à l'article *Économie animale*, inséré à la suite du *mot* HOMME de ce Dictionnaire : on y trouve aussi quelques réflexions sur le *flux menstruel*, cette accumulation de *sang* que la femme subit & rend périodiquement tous les mois par les parties génitales, lorsqu'elle est en bonne santé, d'âge convenable, & qu'elle n'est ni grosse ni nourrice : cette évacuation porte le nom de *regles* ; & ce *sang* sert principalement à la nourriture du *fœtus*. Voyez *ce mot*.

M. *Guillaume Hewson*, Membre de la *Société Royale de Londres*, a donné il y a quelques années un excellent Mémoire sur la composition & la figure des *molécules du sang*, appelées communément *globules rouges*. Depuis le célebre *Leuwenhoeck* on a toujours cru que les molécules du *sang* des humains étoient sphériques. Une chose curieuse & importante, est de voir que ces molécules soient si généralement répandues dans le regne animal. On les trouve dans l'*homme*, dans les *quadrupedes*, dans tous les *amphibies*, dans tous les *poissons*, dans tous les *oiseaux*, & toujours plus ou moins rouges. Le *sang* des *insectes* & des *crustacées* contient des particules figurées comme celles du *sang* des autres animaux. Dans les *crustacées*, comme l'*écrevisse de mer* & la *chevrette*, ces particules sont blanches; dans quelques *insectes*, tels que la *chenille* & la *sauterelle*, elles paroissent d'un vert fané; dans d'autres, il est limpide & sans couleur. Il paroît que le *sang* est d'autant plus foncé en couleur, que l'animal qui le produit

eſt plus chaud ; c'eſt dans les animaux réputés froids que le *ſang* ou la liqueur, qui en fait les fonctions, eſt le moins coloré. Ce n'eſt guere qu'à l'aide du microſcope ſimple, que l'on peut bien découvrir & s'aſſurer de la forme de ces particules, mais il faut un certain degré d'adreſſe & d'exercice pour ſe ſervir de cet inſtrument. Ces molécules de *ſang*, qu'on appelle improprement des *globules*, ſont véritablement des corps plats ; elles ſont aplaties & elliptiques dans les *amphibies*. Comme ces molécules plates du *ſang* ſont très-abondantes dans l'*homme* & dans les *quadrupedes*, on ne peut les bien voir ſéparément, qu'en délayant le *ſang* dans une certaine quantité de ſéroſité, ou dans de l'eau chargée de quelque ſel neutre, (l'eau pure le décompoſeroit). Ces molécules plates ont dans le milieu une tache obſcure globulaire, que des Phyſiciens avoient regardée comme une ouverture. La groſſeur de ces molécules varie dans les différens animaux : ſelon M. *Hewſon*, elles ſont plus conſidérables dans le poiſſon qu'il appelle *skate*, que dans tous les animaux qu'il a examinés : après ce poiſſon, elles ſont plus groſſes dans le *crapaud* & la *grenouille*, dans la *vipere*, & dans les autres animaux de cette claſſe ; un peu plus petites dans les poiſſons ordinaires, tels que le *ſaumon*, le *merlus*, l'*anguille :* dans les *oiſeaux* ; dans les *cétacées*, elles ſont plus petites que dans les *poiſſons ;* dans l'*homme*, moindres que dans les *oiſeaux ;* & dans quelques *quadrupedes*, encore plus petites que dans l'*homme*.

M. *Hewſon* dit, d'après ces expériences, que les molécules du *ſang* ne ſont pas globulaires, mais aplaties, & que leur forme plane démontre qu'elles ne ſont pas fluides, comme on le croit communément, mais ſolides; car tout fluide qui nage dans un autre fluide prend la forme globulaire, s'il n'y eſt ſoluble. Notre Obſervateur regarde la tache obſcure dont il eſt mention ci-deſſus, comme une molécule ſolide contenue dans une véſicule plate, dont le milieu eſt rempli, la circonférence creuſe, & dans un état de vacuité ou pleine de quelque liqueur ſubtile. La ſubſtance de ces véſicules eſt plus ſolide & plus colorée dans l'*homme* & dans les *quadrupedes*, que dans les *amphibies ;* elle eſt plus claire dans les *poiſſons :* mais voici une choſe auſſi curieuſe que les faits précédens ſont intéreſſans. Juſqu'à M. *Hewſon*, on avoit toujours dit que les globules (véſicules) du *ſang* étoient huileuſes & plus inflammables que le reſte du *ſang :* 1.° Leur extrême ſolubilité dans l'eau, & leur inſolubilité dans les alkalis, peuvent convaincre, dit notre Obſervateur, qu'elles n'ont pas la propriété des huiles : 2.° Si on ſépare les véſicules, la ſéroſité, la lymphe, & qu'on les faſſe deſſécher ſéparément, enſuite qu'on les brûle, l'une ne paroîtra pas plus inflammable que l'autre ; la partie rouge ne prend point

une fusion huileuse, elle brûle simplement comme la corne : 3.° Les acides affoiblis ont, comme l'eau, la propriété de rendre les vésicules du *sang* de forme sphérique; mais s'ils sont plus concentrés, ils les dissolvent au contraire tout de suite.

M. *Hewson* a fait d'autres expériences sur le *sang*, accompagnées de quelques remarques sur ses apparences morbifiques. Les conséquences qu'il en tire peuvent nous être d'un grand secours pour expliquer certains symptômes des maladies : lorsqu'on saigne un *homme*, dit-il, & qu'on laisse reposer son *sang* dans la palette, il se fige au bout de quelques minutes & se sépare en deux parties, que l'on distingue par les noms de *cruor* (*Crassamentum*), & de sérosité ou de *lymphe* (*Serum*), (*a*). Nous avons déjà dit que la quantité de ces deux parties, le *cruor* & le *serum*, varie selon les tempéramens : dans les sujets robustes, le *cruor* est plus abondant que dans les personnes foibles, & la même différence a lieu dans les maladies. On conclut de là que lorsque la lymphe est en moindre quantité que le *cruor*, on doit employer la saignée, les délayans, & diminuer la nourriture du malade; & au contraire qu'on doit s'abstenir de ces remedes dans l'hydropisie & dans les maladies où la lymphe prédomine.

Deux Auteurs modernes prétendent que le froid empêche la séparation du *sang*, & qu'elle ne peut s'effectuer qu'à l'aide d'une chaleur modérée : ils ajoutent que la chaleur doit être au-dessous de la chaleur animale ou du 98.e degré du thermometre de *Fahreneit* (30 de celui de *Réaumur*) ; que le *sang* ne se sépare & ne se fige point lorsqu'elle est plus forte : mais ce sentiment est démenti par les expériences de M. *Hewson*; le sang d'un *homme* qu'on a saigné exprès s'est figé à une chaleur factice de cent à cent cinq degrés (toujours de *Fahreneit*), & à celle de l'atmosphere qui étoit pour lors de soixante-sept degrés. Notre Auteur a observé que le degré de chaleur, loin d'empêcher la coagulation du *sang*, contribuoit au contraire à l'accélérer, &

(*a*) Il faut observer que ce n'est que depuis peu qu'on a confondu la *lymphe coagulable* avec la *sérosité* du *sang*, laquelle contient une substance qui est pareillement coagulable. On entend ici par *lymphe*, la partie qui se fige d'elle-même dans la palette, ce que la matiere coagulable qui se dissout dans la sérosité ne fait point. Elle a cela de commun avec le *blanc d'œuf*, qu'elle conserve sa fluidité à l'air, & qu'elle se fige lorsqu'on l'expose à la chaleur, ou qu'on la mêle avec des esprits ardens, &c.

Le *cruor* est composé de deux parties, dont l'une qui lui donne sa consistance, est appelée par quelques-uns, la *partie fibreuse*, ou la glu (*gluten*), & par d'autres, avec plus de propriété, la *lymphe coagulable*; l'autre lui donne sa rougeur, & on l'appelle les *globules rouges*. On peut séparer ces deux parties en lavant le *cruor* dans de l'eau : les *globules rouges* se dissolvent, pendant que la *lymphe coagulable* conserve sa solidité. Une preuve que c'est elle qui donne la consistance au *cruor*, c'est qu'en remuant le *sang* avec un bâton, jusqu'à ce qu'elle s'y soit attachée, l'autre partie reste entiérement fluide.

que la séparation du *sang* dans un temps donné, est plus ou moins prompte ; selon que la chaleur à laquelle on l'expose approche plus ou moins de la naturelle, ou de quatre-vingt-dix-huit degrés, & qu'elle est plus grande dans ce degré de chaleur, que dans un moindre : il a encore observé que le sang d'un animal vivant se coagule & se sépare également lorsqu'il cesse d'agir, c'est-à-dire quand il ne circule plus. On sait depuis long-temps que l'air altere la couleur du *sang*. La surface du *crassamentum*, lorsqu'elle n'est point couverte d'une croûte, est en général plus vermeille que le *sang* au sortir de la veine ; le fond de celui-ci étant d'une couleur noirâtre. Que l'on renverse sens dessus dessous du *sang* coagulé, la partie inférieure qui paroît noirâtre deviendra peu à peu d'un rouge plus vif ou vermeil. Le *sang artériel* & le *sang veineux* ne sont point de la même couleur : le premier est d'un rouge aussi vermeil que la surface du *crassamentum* (ou *cruor*) ; le second est noirâtre comme son fond. Le *sang* change de couleur en passant dans les poumons, comme on peut s'en convaincre en ouvrant un animal vivant ; le *sang* est d'un rouge plus vermeil dans le ventricule gauche que dans le droit : comme le *sang* acquiert une couleur plus vive en passant dans le poumon ou des veines dans les arteres, de même il la perd en passant des arteres dans les veines & dans les extrémités, sur-tout lorsque le sujet se porte bien. On remarque néanmoins de temps en temps que le *sang* qui est dans les veines devient plus vermeil, & que dans la saignée, le premier qui sort est noirâtre & que le suivant est d'un rouge vif. Dans ces cas-ci le *sang artériel* passe dans les veines sans éprouver le changement qui lui est naturel. La plupart des sels neutres empêchent le *sang* de se figer au sortir des veines : par exemple si l'on reçoit douze onces de *sang* humain sur une once de sel de *Glauber* pulvérisé, & qu'on le remue jusqu'à ce que ce dernier soit entiérement dissous, le *sang* ne se coagule point étant exposé à l'air, comme il arrive ordinairement : lorsqu'on ajoute à ce mélange environ deux fois autant d'eau, il se fige au bout de quelques minutes ; & lorsqu'on l'agite, le *coagulum* se divise, se précipite au fond, & n'est autre chose que de la lymphe. Les Charcutiers sont dans l'usage de recevoir le *sang* de l'animal qu'ils égorgent dans un bassin où ils ont mis un sel neutre, le *sel commun*, & ils le remuent à mesure qu'il tombe, au moyen de quoi ils entretiennent sa fluidité au point de le faire passer à travers un linge sans qu'il reste de *coagulum*.

SANG-DE-DRAGON ou SANG-DRAGON, *Sanguis draconis*. On a donné ce nom à une substance résineuse, seche, friable, rarement transparente, qui se fond au feu, qui est inflammable, d'un rouge foncé, de couleur de *sang*

lorsqu'elle est pilée : elle est sans goût & sans odeur, excepté quand on la brûle; car alors elle répand une odeur qui approche beaucoup de celle du *storax liquide*, & la fumée a une saveur acide comme celle du *benjoin*.

On trouve chez les Droguistes plusieurs sortes de *sang-de-dragon*.

1.° Le *dur*, qui est formé en petites masses de la grosseur d'une aveline, enveloppées dans des feuilles longues, étroites presque comme celles du jonc ou du palmier, & d'un jaune clair; c'est ce que les Apothicaires appellent *sang-de-dragon en larmes* ou *gouttes de sang-de-dragon*. Il y en a aussi en masses quatre fois plus grosses, un peu moins pures; leurs enveloppes feuillées sont souvent verdâtres.

2.° Le *sang-de-dragon mollasse* : il est tenace & d'une odeur moins agréable que le précédent; il se seche avec le temps, & devient presque semblable à celui qui est solide : on l'appelle *sang-de-dragon en he-be*.

3.° On trouve encore dans les boutiques un *faux sang-de-dragon*, qu'il est très-facile de distinguer du véritable. Ce sont des masses gommeuses, rondes, aplaties, d'une couleur rouge-brune & sale, composées de différentes especes de gommes, auxquelles on donne souvent la teinture avec le bois de Brésil & un peu de *sang-de-dragon*. Ces masses ne s'enflamment point, mais elles font des bulles & elles pétillent : elles s'amollissent & se dissolvent dans l'eau, qu'elles rendent mucilagineuse comme les gommes.

Le véritable *sang-de-dragon* découle d'un arbre, dont les Botanistes distinguent quatre especes.

La premiere est le DRAGONIER à feuilles d'yucca, *Palma prunifera*, *foliis yuccæ, è quâ sanguis draconis; Dracæna draco*, Linn.; *Draco arbor*, Bauh. Pin. 505; Clus. Hist. 1, p. 1. C'est un grand arbre qui croît dans les Isles Canaries, sur-tout dans celle du Port-Saint près de Madere. Son tronc est gros, cylindrique, nu dans toute sa longueur comme dans les *palmiers*; il est marqué des cicatrices des anciennes feuilles; sa hauteur est de huit à douze & quinze pieds, il est très-simple, quelquefois divisé à son sommet en rameaux fasciculés, terminés par une touffe de feuilles longues d'un pied & demi, larges d'un pouce & de la figure d'un glaive, rapprochées les unes des autres en faisceau très-ouvert, & attachées par une gaîne courte, rougeâtre, semi-amplexicaule; leurs bords sont tranchans & non colorés. Sa fleur, dit M. *de Haller*, a beaucoup de rapport avec celle de l'asperge, elle est petite, & le panicule en porte un grand nombre : ses fruits sont bacciformes, ronds, gros comme de petites cerises, jaunâtres & un peu acides, contenant une semence (trois, suivant quelques-uns,) semblable à celle du petit palmier : son tronc se fend

en plusieurs endroits & répand dans le temps de la canicule une liqueur qui se condense en une larme rouge, molle d'abord, ensuite seche & friable; c'est le vrai *sang-de-dragon* des boutiques.

La seconde espece est le *Palma Amboinensis*, *sanguinem draconis fundens*, *altera*. Cet arbre est hérissé de toutes parts d'épines d'un brun foncé, droites, longues d'un pouce, aplaties & minces : son tronc est droit, de la grosseur du bras ; il est jaunâtre, noueux par intervalles à l'endroit où les branches feuillées prennent naissance. Quand on enleve ces branches, on voit la partie intérieure & médullaire du tronc dont la surface est luisante, brunâtre, mollasse, fibrée, charnue, bonne à manger, sans goût & très-blanche. Les fruits naissent d'une façon singuliere, ramassés en grappes sur une tige qui vient de l'aisselle des branches feuillées, & qui, sur le tronc, sort à la distance d'une palme des branches feuillées : ces grappes sont renfermées dans une gaîne composée de deux feuillets opposés, minces, cannelés, bruns & formant une pointe aiguë ; la grappe a neuf pouces de longueur, & est composée de quatre à six autres petites grappes qui accompagnent la tige dans toute sa longueur : chaque petite grappe se trouve séparée par d'autres feuillets, & se divise en un pedicule court qui porte un fruit échancré en six parties ; ce fruit est ovoïde, gros comme une aveline, écailleux, représentant un cône de sapin renversé : sous ces écailles on trouve une membrane charnue, blanchâtre, qui enveloppe un globule charnu, verdâtre avant sa maturité, pulpeux, plein de suc, d'un goût de légume & fort astringent qui se répand très-promptement de la langue aux gencives & à toute la bouche, & qui disparoît aussi-tôt. *Bontius* a tâché de donner le dessin de cette grappe, sous le nom de *malayen rotang*; mais sa figure est défectueuse & imparfaite. Cet arbre croît aussi à la Côte de Coromandel : on appelle son fruit à Pondicheri, *fruit de rotin*, par corruption du mot *rotang*.

Kæmpfer dit que les Orientaux, les Malais & les peuples de l'Isle de Java, emploient le procédé suivant pour tirer le suc résineux des fruits de cet arbre. On les place sur une claie posée sur un grand vaisseau de terre, rempli d'eau jusqu'à moitié : on met sur le feu ce vaisseau légérement couvert, afin que la vapeur de l'eau bouillante amollisse le fruit & le rende flasque ; par ce moyen la matiere sanguine qui ne paroissoit pas dans ce fruit coupé, sort à l'aide de cette vapeur chaude, & se répand sur la superficie des fruits : on l'enleve avec de petits bâtons & on la renferme dans des feuilles de roseau pliées, qu'on lie ensuite avec du fil & qu'on expose à l'air jusqu'à ce qu'elles soient desséchées. D'autres tirent ce suc résineux par la simple décoction du fruit ;

ils

ils le font bouillir jusqu'à ce que l'eau en ait tiré le suc rouge : ils jettent ensuite le fruit; ils font bouillir & évaporer cette eau, jusqu'à ce qu'il ne reste plus qu'un suc épais, qu'ils renferment pareillement dans des feuilles.

La troisieme espece d'arbre qui donne la résine nommée *sang-de-dragon*, s'appelle *Erqua-huitl* ou *Sanguinis arbor.* Cet arbre est grand ; ses feuilles sont semblables à celles du bouillon-blanc, grandes, anguleuses : il croît dans la Nouvelle Espagne. La résine s'en retire avec ou sans incision.

La quatrieme espece s'appelle *Draco arbor Indica*, *siliquosa*, *populi folio*; *Angsana Javanensibus.* Cet arbre qui croît dans l'Isle de Java, & même proche la ville de Batavia, est grand; son bois est dur & son écorce rougeâtre : ses feuilles sont semblables à celles du peuplier, mais plus petites : ses fleurs sont petites, jaunes & odorantes, un peu ameres : ses fruits qui sont portés par de longs pédicules, sont d'une couleur cendrée, durs, aplatis & cependant convexes des deux côtés, membraneux à leur bord & garnis de petites côtes saillantes ; chaque fruit contient deux ou trois graines oblongues, recourbées & rougeâtres. Quand on fait une incision au tronc ou aux branches de cet arbre, il en découle une liqueur qui se condense aussi-tôt en des larmes rouges, que l'on nous apporte en globules enveloppés dans du jonc.

Il y a encore : Le *dragonier* à feuilles bordées de rouge, *Dracæna angustifolia* (*marginata*), Hort. Reg. Cette espece croît dans l'Isle de Madagascar. Le *dragonier* à feuilles réfléchies sur le tronc, de l'Isle de France & de Madagascar, vulgairement le *bois de chandelles*, *Dracæna reflexa.* Ses fleurs sont odorantes, d'un vert nué de jaunâtre; la base de la corolle contient une liqueur mielleuse; le fruit est une baie d'un jaune-orangé. M. *Commerson* dit que c'est un emménagogue très-puissant, dont abusent trop souvent les femmes esclaves de Madagascar; il leur suffit de manger une ou deux de ses grappes naissantes, pour produire l'effet qu'elles désirent. Le *dragonier* de la Chine, *Asparagus terminalis*, Linn. Spec. pl. 2, *p.* 450 : c'est le *collis* des Chinois, *Aletris Chinensis.* Il croît aussi dans les Indes Orientales; on le cultive dans les jardins comme ornement, on emploie sa racine contre la dyssenterie, les diarrhées. Le *dragonier* à hampe serpentante, sarmenteuse, de l'Isle de Bourbon, en la plaine des Caffres, *Dracæna Mauritiana.* Le *dragonier* à feuilles graminées de l'Asie, *Dracæna graminifolia*, Linn. Cette espece est herbacée; ses fleurs sont blanchâtres.

M. *Bernard de Jussieu* observe dans la *Pharmacopée* de Lille, que le *sang-dragon* des Indes, qui est en larmes, vient de l'arbre nommé dans *Kæmpfer*, *dsjernang*, qui paroît être une espece de *calamus* (*Calamus rotang*) selon

le caractere de *Linnæus* : c'est à Java près de Bantam ; & aux environs de Jamby & de Patram-Palimbang, dans la partie Orientale de Sumatra, qu'on trouve cet arbre, lequel fournit le meilleur *sang-dragon*. Les Chinois l'appellent *Tseet-zutt*.

La plupart des Auteurs disent que le nom de *sang-de-dragon*, tire son étymologie du fait suivant : Si on ôte la peau de son fruit, on voit paroître au-dessous la figure d'un *dragon* tel que les Peintres le représentent ; mais il y a beaucoup de fiction & d'imagination dans ce récit.

On estime la résine appelée *sang-de-dragon*, incrassante, dessicative & astringente : on l'emploie avec succès intérieurement, depuis demi-gros jusqu'à un gros, pour la dyssenterie, les hémorragies, les flux de ventre violens & les ulceres internes ; mais M. *Bourgeois* observe que les bons Praticiens modernes ne font plus usage des astringens de cette espece pour les maladies ci-dessus désignées : il n'y a plus, dit-il, que les Empiriques & les Maiges qui se servent de ces remedes, parce qu'ils n'en connoissent ni le danger ni les conséquences. D'après cela, nous connoîtrions beaucoup d'Empiriques & de Maiges. Au reste le *sang-de-dragon* appliqué extérieurement desseche les ulceres, procure la cicatrice des plaies, il affermit les dents ébranlées & fortifie les gencives ; aussi en met-on toujours dans la poudre dentifrique : on s'en sert encore dans certains ouvrages de vernis, pour colorer en rouge les boîtes & coffres de la Chine.

Ce que l'on appelle *bois de la palile*, sont de petits bâtons que les habitans du Port-Saint trempent dans du *sang-de-dragon* liquéfié. Ces petits bâtons sont gros comme des tuyaux de plumes, légers, blancs : on les envoie en Europe, où l'on s'en sert pour nettoyer les dents & pour fortifier les gencives.

SANGLIER, *Aper*. Nous allons réunir sous cet article le *cochon de Siam* & le *porc* ou le *cochon ordinaire*, parce qu'ils ne sont qu'une même espece. Le *sanglier* est la race sauvage dans l'espece du *cochon*, les deux autres sont l'animal domestique ; & quoiqu'ils different par quelques marques extérieures, peut-être aussi par quelques habitudes, ces différences ne sont pas essentielles, elles ne sont que relatives à leur condition ; leur naturel n'est pas même fort altéré : enfin ils produisent ensemble des individus qui peuvent en produire d'autres, caractere qui constitue l'unité & la constance de l'espece.

Ces animaux ont des singularités de conformation qui leur sont propres & particulieres ; la nature du *cochon* paroît en tout équivoque, ambiguë ; il échappe à toutes les méthodes & n'appartient à aucun des *genres* sous lesquels les Naturalistes ont classé les animaux quadrupedes. Il n'est point *solipede*, puisqu'il a le pied divisé ; il ne ressemble point aux *bisulces* ou *pieds fourchus*,

puiſqu'il a réellement quatre doigts au dedans, quoiqu'il n'en paroiſſe que deux à l'extérieur ; il ne reſſemble point aux *fiſſipedes*, puiſqu'il ne s'appuie pour marcher que ſur deux doigts, terminés chacun par un étui ou ſabot, & que les deux autres ne ſont ni développés, ni poſés comme ceux des *fiſſipedes*, ni même aſſez alongés pour qu'il puiſſe s'en ſervir : il ſemble faire la nuance entre les *biſulces* & les *fiſſipedes*. D'un autre côté, il ne rumine pas & n'a point de cornes, & il ſe rapproche des *ſolipedes* par l'ordre & le nombre des dents, par l'alongement des mâchoires, par un eſtomac unique & très-grand ; mais par une appendice qui y tient, auſſi bien que par la poſition des inteſtins & par les parties extérieures de la génération, il ſemble ſe rapprocher des *pieds fourchus* ou *ruminans* ; & en même temps il ſemble ſe rapprocher des *fiſſipedes* par le produit nombreux de la génération : ainſi le *cochon* participe de toutes les eſpeces, & differe néanmoins eſſentiellement de toutes ; ſon eſpece eſt donc unique, iſolée & exiſte plus ſolitairement qu'aucune autre.

Le *cochon* fait ainſi une ſorte d'exception à deux regles générales de la Nature ; c'eſt que plus les animaux ſont gros, moins ils produiſent, & que les *fiſſipedes* ſont de tous les animaux ceux qui produiſent le plus. Le *cochon*, quoique d'une taille fort au-deſſus de la moindre, produit plus qu'aucun des animaux *fiſſipedes* ou autres ; par cette fécondité, auſſi bien que par la conformation des teſticules ou ovaires de la *truie*, il ſemble même faire l'extrémité des diverſes eſpeces de vivipares, & ſe rapprocher des eſpeces ovipares.

Voici une autre ſingularité. La graiſſe du *cochon* eſt différente de celle de preſque tous les animaux quadrupedes, non-ſeulement par ſa conſiſtance & par ſa qualité, mais auſſi par ſa poſition dans le corps de l'animal. La graiſſe de l'*homme* & des animaux qui n'ont point de *ſuif*, comme le *chien*, le *cheval*, &c. eſt mêlée avec la chair aſſez également. Le *ſuif*, dans le *bélier*, le *bouc*, le *cerf*, &c. ne ſe trouve qu'aux extrémités de la chair ; mais le *lard du cochon* n'eſt ni mêlé avec la chair, ni ramaſſé aux extrémités ; il la recouvre par-tout & forme une couche épaiſſe, diſtincte & contenue entre la chair & la peau : le *cochon* a cela de commun avec la *baleine* & les autres animaux cétacées, dont la graiſſe n'eſt qu'une eſpece de *lard*, à peu près de la même conſiſtance, mais plus huileux que celui du *cochon*.

Une autre ſingularité encore, & qui n'eſt pas moins remarquable que les autres, c'eſt que le *cochon* ne perd aucune de ſes premieres dents ; elles croiſſent même pendant toute ſa vie. Il a ſix dents au-devant de la mâchoire inférieure, qui ſont inciſives & tranchantes ; il a auſſi à la mâchoire ſupérieure ſix dents correſpondantes ; mais celles-ci au lieu d'être inciſives & tranchantes comme

celles de la mâchoire inférieure, sont longues, cylindriques & émoussées à la pointe, en sorte qu'elles ne s'appliquent que très-obliquement les unes contre les autres par leurs extrémités.

Il n'y a que le *cochon* & trois ou quatre autres especes d'animaux, tels que l'*éléphant*, la *vache marine*, le *babi-roussa*, qui aient des défenses ou des dents canines très-alongées; ces défenses appelées *crochets*, different des autres dents en ce qu'elles sortent en dehors, & qu'elles croissent pendant toute la vie. Dans le *sanglier* & le *cochon* elles se courbent en portion de cercle, & sont plates & tranchantes. M. *de Buffon* en a vu de neuf à dix pouces de longueur : elles sont enfoncées très-profondément dans l'alvéole, & elles ont, comme celles de l'*éléphant*, une cavité à leur extrémité supérieure : mais l'*éléphant* & la *vache marine* n'ont de défenses qu'à la mâchoire supérieure (on peut y ajouter le *narhwal*, si sa défense est une *dent*), ils manquent même de dents canines à la mâchoire inférieure; au lieu que le *cochon* mâle & le *sanglier* en ont aux deux mâchoires, & celles de la mâchoire inférieure sont plus utiles à l'animal : elles sont aussi les plus dangereuses, car c'est avec les défenses d'en bas que le *sanglier* blesse. La *truie* domestique, la *laie* ou truie sauvage qui est la femelle du *sanglier*, & le *cochon* châtré, ont aussi ces quatre dents canines à la mâchoire inférieure, mais elles croissent beaucoup moins que dans les mâles & le *cochon* entier & ne sortent presque point au dehors. Outre ces seize dents, savoir, douze incisives & quatre canines, il y a encore vingt-huit dents mâchelieres, ce qui fait en tout quarante-quatre dents.

Le *sanglier* ne differe à l'extérieur du *cochon* domestique, qu'en ce qu'il a les défenses plus grandes & plus tranchantes, le boutoir plus fort, & la tête ou hure plus longue : il a aussi les pieds plus gros, les pinces plus séparées & le poil toujours noir : sa queue est courte & droite; il est couvert, comme les *cochons*, de soies dures & pliantes; mais il a de plus un poil doux & frisé à peu près comme de la laine; ce poil est entre les soies, & a une couleur jaunâtre, cendrée ou noirâtre sur différentes parties du corps de l'animal ou à ses différens âges.

De tous les quadrupedes, dit M. *de Buffon*, le *cochon* paroît être l'animal le plus brut; les imperfections de la forme semblent influer sur le naturel; toutes ses habitudes sont grossieres; tous ses goûts sont immondes; toutes ses sensations se réduisent à une luxure furieuse, & à une gourmandise brutale qui lui fait dévorer indistinctement tout ce qui se présente, & même sa progéniture au moment qu'elle vient de naître. Sa voracité dépend apparemment du besoin continuel qu'il a de remplir la grande capacité de son estomac, & la

groſſiéreté de ſes appétits, de l'hébétation des ſens du goût & du toucher. La rudeſſe du poil, la dureté de la peau, l'épaiſſeur de la graiſſe rendent ces animaux peu ſenſibles aux coups : l'on a vu des ſouris ſe loger ſur leur dos & leur manger la peau & le lard, ſans qu'ils paruſſent le ſentir. Ils ont donc le toucher fort obtus, & le goût auſſi groſſier que le toucher; leurs autres ſens ſont bons. Les chaſſeurs n'ignorent pas que le *ſanglier* voit, entend & ſent de fort loin, bien mieux que le *cochon*, puiſqu'ils ſont obligés pour le ſurprendre de l'attendre en ſilence pendant la nuit, & de ſe placer au-deſſous du vent pour dérober à ſon odorat les émanations qui le frappent de loin, & toujours aſſez vivement pour lui faire ſur le champ rebrouſſer chemin.

Cette imperfection dans les ſens du goût & du toucher eſt encore augmentée par diverſes maladies : ils ſont ſujets à être infeſtés de poux, à avoir les humeurs froides, à l'eſquinancie, à la toux, au flux de ventre. Mais leur principale maladie eſt celle qui les rend *ladres*, c'eſt-à-dire preſque abſolument inſenſibles : on s'apperçoit de cette maladie à des ulceres, à de petits boutons ou veſſies pleines d'eau, qui paroiſſent en plus ou moins grande quantité ſur la langue, à la ſurface du palais, & à des corps comme granuleux dont leur chair eſt parſemée, & qu'on ſent facilement ſous le doigt. Ces ſymptômes marquent, dit-on, qu'il s'eſt introduit dans le maigre & non dans le gras, une eſpece de chyle blanc qui eſt la cauſe du mal : on en guérit l'animal en le purgeant avec le *foie d'antimoine* réduit en poudre, mêlé ou délayé dans une forte eau de ſon. Au reſte il faut peut-être moins en chercher la premiere origine dans la texture de la chair ou de la peau de cet animal, que dans la mal-propreté dans laquelle on le tient habituellement, & dans la corruption qui doit réſulter des nourritures infectes dont il ſe remplit quelquefois; car le *ſanglier*, dans l'état de nature, ne fiente point ou rarement dans ſa bauge, & quand il n'a pas contracté l'habitude de dévorer de pareilles ordures, & qu'il vit habituellement de grains, de fruits, de glands, de racines, alors il n'eſt point ſujet à cette maladie, non plus que le jeune *cochon* pendant qu'il tette. Auſſi ne la prévient-on qu'en tenant le *cochon* domeſtique dans une étable bien propre, & en lui donnant abondamment des nourritures ſaines. Sa chair devient même excellente au goût, & le lard ferme & caſſant, ſi, comme je l'ai vu pratiquer, dit M. *de Buffon*, on le tient pendant quinze jours ou trois ſemaines avant de le tuer, dans une étable pavée & toujours propre, ſans litiere, en ne lui donnant alors pour toute nourriture que du grain de froment pur & ſec, & ne le laiſſant boire que très-peu. On choiſit pour cela un jeune *cochon* d'un an, en bonne chair & à moitié gras.

La maniere ordinaire de les engraisser, est de leur donner abondamment de l'orge, du gland, peu de choux & de légumes cuits, mais beaucoup d'eau mêlée d'un son gras, c'est-à-dire chargé de farine, soit de froment, soit de maïs. En deux mois ils sont gras, le lard est abondant & épais, sans être bien ferme, ni bien blanc, & la chair quoique bonne, est toujours un peu fade. On peut encore les engraisser avec moins de dépense dans les campagnes où il y a beaucoup de glands, en les menant dans les forêts pendant l'automne, lorsque les glands tombent, & que la châtaigne & la faîne quittent leur enveloppe; ils mangent également de tous les fruits sauvages, & ils engraissent en peu de temps, sur-tout si le soir, à leur retour, on leur donne de l'eau tiede mêlée d'un peu de son & de farine d'ivroie. Cette boisson les fait dormir & leur donne un tel embonpoint, qu'on en a vu ne pouvoir plus marcher, ni presque se remuer. Ils engraissent aussi beaucoup plus promptement en automne, tant à cause de l'abondance des nourritures, que parce qu'alors la transpiration est moindre qu'en été. Les pommes de terre, les grains de Mars, les vesces, les maïs & sur-tout les pois blancs, indépendamment de l'usage du gland, les engraissent très-bien aussi, leur donnent un lard ferme, & rendent leur chair de bon goût & délicate.

On n'attend pas, comme pour le reste du bétail, que le cochon soit âgé pour l'engraisser: plus il vieillit, plus cela est difficile, & moins sa chair est bonne. La castration qui doit toujours précéder l'engrais, se fait ordinairement à l'âge de six mois, au printemps ou en automne, & jamais dans le temps des grandes chaleurs & des grands froids, qui rendroient la plaie également dangereuse ou difficile à guérir, car c'est ordinairement par incision que se fait cette opération, quoiqu'on la fasse aussi par une simple ligature. Comme les *cochons* doivent payer de bonne heure les soins de leur maître, & qu'ils ne sont utiles qu'à leur mort, il est rare qu'on laisse vivre ces animaux plus de deux ans, cependant ils pourroient croître encore pendant la troisieme, la quatrieme & la cinquieme année; ceux que l'on remarque parmi les autres par la grandeur & la grosseur de leur corpulence, ne sont que des *cochons* plus âgés, qu'on a mis plusieurs fois à la glandée.

La durée de la vie du *sanglier* peut s'étendre jusqu'à vingt ou vingt-cinq ans; *Aristote* dit vingt ans pour les *cochons* en général, & il ajoute que les mâles engendrent & que les femelles produisent jusqu'à quinze ans. Ils peuvent s'accoupler dès l'âge de neuf mois ou d'un an, mais il vaut mieux attendre qu'ils aient dix-huit mois ou deux ans. La premiere portée de la *truie* n'est pas nombreuse, les petits sont foibles & même imparfaits, quand elle n'a

pas un an. La *truie* domestique est pour ainsi dire en chaleur en tout temps, elle recherche les approches du mâle quoiqu'elle soit pleine ; ce qui peut passer pour un excès parmi les animaux, dont la femelle, dans presque toutes les especes, refuse le mâle aussi-tôt qu'elle a conçu : & cette chaleur de la *truie* qui est presque continuelle, se marque par des accès & par des mouvemens immodérés, qui finissent toujours par se vautrer dans la boue ; elle répand par la vulve dans ce temps, une liqueur blanchâtre, assez épaisse & assez abondante : elle porte pendant quatre mois, met bas au commencement du cinquieme, & produit ainsi deux fois par an ; ses portées sont souvent de douze, quinze & même quelquefois de vingt petits : elle n'a cependant jamais plus de douze mamelles, & souvent elle en a moins ; (le nombre des mamelles n'est donc pas, comme on l'a dit, constamment relatif dans chaque espece d'animal, au nombre des petits que la femelle doit produire & allaiter). La *laie* ou *truie sauvage*, qui à tous égards ressemble à la *truie*, ne porte qu'une fois l'an, apparemment par la disette de nourriture, & par la nécessité où elle se trouve d'allaiter pendant long-temps tous les petits qu'elle a produits; au lieu qu'on ne souffre pas que la *truie* domestique nourrisse tous ses petits pendant plus de seize jours ou trois semaines : on ne lui en laisse alors que huit ou dix à nourrir ; on vend les autres, sur-tout les femelles, qui sont alors bonnes à manger : ce sont les petits *cochons de lait*, *Porcelli*.

Le *cochon* mâle appelé *verrat*, qu'on choisit pour propager l'espece, doit avoir le corps court, ramassé, & plutôt carré que long, la tête grosse (& dont les lignes externes se réunissent en une figure approchante de celle d'un triangle scalene, mais lesquelles contournées & coupées au bout vers la gueule de l'animal se terminent ainsi en une espece de cône), le groin court & camus, les oreilles grandes & pendantes, les yeux petits & ardens, le cou grand & épais, le ventre avalé, les fesses larges, les jambes courtes & grosses, les soies épaisses & noires : les *verrats* blancs ne sont jamais aussi forts que les noirs.

La *truie* doit avoir le corps long, le ventre ample & large, les mamelles longues ; il faut aussi qu'elle soit d'un naturel tranquille & d'une race féconde. Dès qu'elle est pleine on la sépare du mâle, qui pourroit la blesser (on doit s'opposer à ce qu'elle mange du trefle, car on a observé que cette plante fait avorter la *truie*), & lorsqu'elle met bas, on la nourrit largement, on la veille pour l'empêcher de dévorer quelques-uns de ses petits, & l'on a grand soin d'en éloigner le pere, qui les ménageroit encore moins. On la fait couvrir au commencement du printemps, afin que les petits naissant en été aient le temps

de grandir ; de se fortifier & d'engraisser avant l'hiver. Mais lorsqu'on veut la faire porter deux fois par an, on lui donne le mâle au mois de Novembre, afin qu'elle mette bas au mois de Mars, & on la fait couvrir une seconde fois au commencement de Mai. Il y a même des *truies* qui produisent régulié-rement tous les cinq mois. La *laie* qui, comme nous l'avons dit, ne produit qu'une fois par an, reçoit le mâle au mois de Janvier ou de Février, & met bas en Mai ou Juin ; elle allaite ses petits pendant trois ou quatre mois, elle les conduit, elle les suit, & les empêche de se séparer & de s'écarter, jusqu'à ce qu'ils aient deux ou trois ans, & il n'est pas rare de voir des *laies* accompagnées en même temps de leurs petits de l'année & de ceux de l'année précédente. On ne souffre pas que la *truie* domestique allaite les petits qu'on lui a laissés pendant plus de deux mois, on les sevre même plutôt, en leur donnant soir & matin du petit lait mêlé de son, ou seulement de l'eau tiede avec des légumes bouillis.

L'habitude de l'esclavage a fait perdre à ces animaux le désir de l'indé-pendance; on les mene en troupeau dans les champs. Ils aiment beaucoup les vers de terre & certaines racines, comme celles de la carotte sauvage & des plantes chicoracées; c'est pour trouver ces vers & pour couper ces racines, qu'ils fouillent la terre avec leur *groin*; (la partie du groin des *sangliers* & des *cochons*, à laquelle on donne le nom de *boutoir*, est formée par un cartilage rond qui renferme un petit os ; le boutoir est percé par les narines & placé au-devant de la mâchoire supérieure, & cette partie qui forme le nez a beaucoup de force & sert à l'animal à percer, fouiller & retourner la terre). Le *sanglier* dont la hure est plus longue & plus forte que celle du *cochon*, fouille la terre plus profondément ; il fouille aussi presque toujours en ligne droite dans le même sillon, au lieu que le *cochon* fouille çà & là & moins profondément : nous devons à cette espece domestique la découverte des *truffes*, Voyez *ce mot*. Comme le *cochon* fait beaucoup de dégât, il faut l'éloigner des terrains cultivés, & ne le mener que dans les bois & sur les terres qu'on laisse reposer : cet animal étant de sa nature indocile & dur, un homme agile & robuste n'en peut guere conduire que cinquante. Lorsque les *cochons* rendus domestiques sont aux champs & en pleine campagne, & qu'il survient un orage ou une pluie fort abondante, il est assez ordinaire de les voir déserter le troupeau les uns après les autres, & s'enfuir toujours criant & courant à toutes jambes gagner la porte de leur étable ; les plus jeunes sont ceux qui crient le plus & le plus haut : ce cri est différent de leur grognement ordinaire, c'est un cri de douleur semblable aux premiers cris qu'ils jettent

jettent lorſqu'on les garrotte pour les égorger. Il eſt rare d'entendre le *ſanglier* jeter un cri, ſi ce n'eſt lorſqu'il ſe bat, & qu'un autre le bleſſe ; la *laie* crie plus ſouvent ; & quand ils ſont ſurpris & effrayés ſubitement, ils ſoufflent avec tant de violence, qu'on les entend à une grande diſtance.

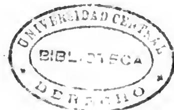
Quoique ces animaux ſoient fort gourmands, ils n'attaquent & ne dévorent point, comme le loup, les autres animaux ; cependant ils mangent quelquefois de la chair corrompue, mais c'eſt peut-être plutôt néceſſité qu'inſtinct ; néanmoins on ne peut nier qu'ils ne ſoient avides de ſang & de chair ſanguinolente & fraîche, puiſque les *cochons* mangent leurs petits, & même des enfans au berceau, ainſi que nous l'avons vu en deux contrées de la France. Dès qu'ils trouvent quelque choſe de ſucculent, d'humide, de gras & d'onctueux, ils le lechent & finiſſent bientôt par l'avaler. J'ai vu pluſieurs fois, dit M. *de Buffon*, un troupeau entier de ces animaux s'arrêter, à leur retour des champs, autour d'un monceau de terre glaiſe nouvellement tirée ; tous léchoient cette terre qui n'étoit que très-légérement onctueuſe, & quelques-uns en avaloient une grande quantité.

Leur gourmandiſe eſt, comme l'on voit, auſſi groſſiere que brutale ; ils n'ont aucun ſentiment bien diſtinct : les petits reconnoiſſent à peine leur mere ou du moins ſont ſujets à ſe méprendre & à teter la premiere *truie* qui leur laiſſe ſaiſir ſes mamelles.

La crainte & la néceſſité donnent apparemment un peu plus d'inſtinct & de ſentiment aux *cochons* ſauvages ; il ſemble que les petits ſoient fidellement attachés à la mere, qui paroît être auſſi plus attentive à leurs beſoins que ne l'eſt la *truie* domeſtique. Dans le temps du rut, le *ſanglier* cherche, ſuit la femelle, & demeure ordinairement trente jours avec elle dans les bois les plus épais, les plus ſolitaires & les plus reculés. Il eſt alors plus farouche que jamais, & il devient même furieux lorſqu'un autre mâle veut occuper ſa place ; ils ſe battent, ſe bleſſent & ſe tuent quelquefois. Pour la *laie*, elle ne devient furieuſe que lorſqu'on attaque ſes petits : & en général, dans preſque tous les animaux ſauvages, le mâle devient plus ou moins féroce lorſqu'il cherche à s'accoupler, & la femelle lorſqu'elle a mis bas.

Chaſſe du SANGLIER.

Nous avons donné les caracteres qui diſtinguent le *ſanglier* du *cochon* domeſtique ; quand un *ſanglier* n'eſt âgé que de ſix mois, on l'appelle *marcaſſin ;* alors il a des couleurs qu'il perd dans la ſuite, c'eſt ce que l'on appelle la *livrée* : elle eſt marquée ſur le fœtus dès qu'il a du poil, elle forme



des bandes qui s'étendent le long du corps depuis la tête jusqu'à la queue, & qui sont alternativement fauve clair & de couleur mêlée de fauve & de brun; celle qui se trouve sur le garrot & le long du dos est noirâtre : il a sur le reste de la robe un mélange de blanc, de fauve & de brun. Lorsque le *sanglier* est adulte, il a le groin & les oreilles noires, & le reste de la tête de couleur mêlée de blanc, de jaune & de noir dans quelques endroits; les soies du dos sont plus longues, couchées en arriere, & si serrées que l'on ne voit que la couleur brune-roussâtre qu'elles ont à la pointe, quoiqu'elles aient aussi du blanc sale & du noir dans le reste de leur étendue; les soies des côtés du corps & du ventre ont les mêmes couleurs que celles du dos, mais comme elles sont moins serrées, le blanc y paroît avec le brun : les soies des aisselles & des aînes sont roussâtres; celles du ventre & de la face intérieure des cuisses sont blanches en entier, à l'exception de la pointe qui est rousse; la tête, le bout de la queue & les jambes sont noirs.

En termes de chasse, le *marcassin* ou jeune *sanglier*, lorsqu'il a passé six mois d'âge jusqu'à un an, prend le nom de *bête rousse ;* à un an il devient *bête de compagnie :* on donne le nom de *ragot* au mâle entre deux ou trois ans ; à trois ans faits, il est *sanglier* ou *sanglier* à son *tiers-an ;* à quatre ans, on le nomme *quartan* ou *quartanier ;* à cinq ans, *grand sanglier ;* enfin à six ans, *grand vieux sanglier.* Ce *vieux sanglier* aime à être seul & ne peut pas faire beaucoup de mal ; le *ragot*, le *sanglier* à son *tiers-an* & le *quartanier*, sont seuls bien à craindre.

La principale connoissance de la chasse du *sanglier* se réduit à un point qui est celui de les *bien juger*, c'est-à-dire de savoir distinguer le jeune du vieux, le mâle de la femelle, & le *porc* privé du *sanglier* : on les juge par les *traces*, les *boutis*, le *fouil* & la *bauge*. La *bête de compagnie* mâle a plus de pied devant que derriere, & porte toujours la trace de derriere dans celle de devant, un peu à côté & en dehors ; ses pinces sont grosses & ses côtés tranchans; il donne de ses *gardes* en terre : à son *tiers-an*, les pinces sont plus grosses & plus rondes, ses *gardes* sont plus élargies; la même bête femelle a les pinces pointues, elle met la *trace* de derriere en dedans de celle de devant, ses *gardes* sont serrées. Les *quartaniers* & autres *vieux sangliers*, ont les *traces* grandes & larges, les tranchans des côtés de la pince usés ; on appelle *pigaches*, des *sangliers* qui ont un ongle plus long que l'autre. Les *boutis* les plus larges & les plus profonds ont été faits par un gros & *vieux sanglier* ; il en est de même du *fouil*, de la *bauge*; les *laisses* les plus grosses, jetées près de la *bauge*, indiquent la grosseur du *sanglier*. Le *porc* privé ne met presque

jamais les *traces* de derriere dans celles de devant ; & il appuie plus du talon que de la pince.

La quête du *ſanglier* ſe fait en hiver, dans les forêts les plus garnies d'épines, aux mois de Juillet, Août & Septembre ; les *ſangliers* abandonnent les grands forts pour ſe retirer aux pointes des forêts du côté où ſont les blés & les fruits : en Octobre & Novembre ils ſe retirent dans les hautes futaies & dans les taillis, où ils ſe nourriſſent de faînes, de glands & de noiſettes; ils ſont à craindre dans cette ſaiſon. En Décembre on revoit des *ſangliers* par-tout, parce que c'eſt le temps du rut : ils ſont alors d'une puanteur inſupportable qui rebute les vieux *limiers*.

On chaſſe le *ſanglier* à force ouverte avec des chiens, ou bien on le tue par ſurpriſe pendant la nuit au clair de la lune. Comme il ne fuit que lentement, qu'il laiſſe une odeur très-forte, qu'il ſe défend contre les chiens & les bleſſe toujours dangereuſement, il ne faut pas le chaſſer avec les bons chiens courans; des mâtins un peu dreſſés ſuffiſent pour le chaſſer, le coiffer. Il ne faut attaquer que les plus vieux; on les connoît aiſément aux traces. Un jeune *ſanglier* de trois ans eſt difficile à forcer, parce qu'il court très-loin ſans s'arrêter, au lieu qu'un *ſanglier* plus âgé ne fuit pas loin, ſe laiſſe chaſſer de près, n'a pas grand'peur des chiens, & s'arrête ſouvent pour leur faire tête. Pour mieux faire face aux chiens, tantôt il s'acculе contre un arbre, & en tue ou en éventre pluſieurs, ſi on les laiſſe ſe livrer à leur ardeur. Pour attaquer ces animaux il faut ſe placer dans le meilleur poſte ; être à cheval & armé d'un fuſil chargé à balles, & à deux coups pour plus grande ſureté (autrefois on ſe ſervoit de chariots chargés d'arquebuſiers, qu'on poſoit dans les paſſages pour les tirer, c'eſt-à-dire pour les *aſſaſſiner*); il n'y a perſonne qui oſe demeurer à pied ſans fuſil, parce que le *ſanglier* accourt au bruit & à la voix des perſonnes, & fait de cruelles bleſſures.

M. *Bourgeois* dit que la chaſſe du *ſanglier* ſe fait différemment en Suiſſe : on ne va à leur pourſuite que dans l'hiver, lorſqu'il eſt tombé de la neige ; on les ſuit à leurs pas marqués dans la neige, & lorſqu'on obſerve qu'ils ſe ſont arrêtés dans les brouſſailles, des payſans armés de bâtons les font partir, & les chaſſeurs armés de fuſils chargés de pluſieurs balles, ſe portent tout autour de l'endroit que les payſans battent, pour les tirer dès qu'ils les apperçoivent.

Auſſi-tôt que le *ſanglier* eſt tué, les chaſſeurs ont grand ſoin de lui couper les *ſuites*, c'eſt-à-dire, les teſticules, dont l'odeur eſt ſi forte, que ſi l'on paſſe ſeulement cinq ou ſix heures ſans les ôter, toute la chair en eſt infectée. Au

reste, il n'y a que la hure qui soit bonne dans un vieux *sanglier;* au lieu que toute la chair du *marcassin* & celle du jeune *sanglier* qui n'a pas encore un an, est délicate & même assez fine. Celle du *verrat* ou *cochon* domestique mâle, est encore plus mauvaise que celle du *sanglier*; ce n'est que par la castration & l'engrais qu'on la rend bonne à manger. Les Anciens étoient dans l'usage de faire la castration aux jeunes *marcassins* qu'on pouvoit enlever à leurs meres, après quoi on les reportoit dans les bois; ces *sangliers* coupés grossissent beaucoup plus que les autres, & leur chair est meilleure que celle des *cochons* domestiques. En termes de chasseur, & même dans l'usage commun, on appelle *hure* la tête coupée du *sanglier*. Une *hure* de *sanglier* bien accommodée est un morceau estimé, & qui fait sur la table un long & bon service.

On appelle, en termes de chasse, *bêtes de compagnie*, les *sangliers* qui n'ont pas passé trois ans, parce que jusqu'à cet âge ils ne se séparent pas les uns des autres, & qu'ils suivent tous leur mere commune; ils ne vont seuls que quand ils se sentent pourvus de gardes (les dents appelées *défenses*) qui les rassurent, & lorsqu'ils sont assez forts pour ne plus craindre les loups. Ces animaux forment donc d'eux-mêmes des especes de troupes, & c'est de là que dépend leur sureté. Lorsqu'ils sont attaqués, ils résistent par le nombre, ils se secourent, ils se défendent; non-seulement les *laies* chargent avec fureur les hommes & les chiens qui attaquent leurs *marcassins*, mais encore les jeunes mâles s'animent au combat; tous ont l'instinct de la défense commune. La troupe se range les uns contre les autres en cercle; on place au centre les plus foibles, & on présente à l'adversaire un front hérissé de *boutoirs*. Les *cochons* domestiques se défendent aussi de la même maniere, & on n'a pas besoin de chien pour les garder. Au reste, il faut se méfier d'un *sanglier* qui à la sortie du *fouil* va se frotter contre un arbre, & qui en le quittant y donne un ou deux coups de défense.

Quoique l'espece du *porc* soit immonde, il fournit cependant à nos appétits sensuels. Tout se consomme dans le *cochon*; *tête*, *oreilles*, *pieds*, *boyaux*, *visceres*, *langue*, *sang*, rien n'est perdu; ce sont autant de mets friands dont nous faisons nos délices. Sa chair se vend à peu près autant que celle du *bœuf*; le *lard* se vend au double & quelquefois au triple; sa chair prend mieux le sel, le salpêtre & se conserve salée plus long-temps qu'aucune autre. C'est une viande rigoureusement défendue parmi les Juifs & les Mahométans; ils n'osent ni la toucher, ni s'en nourrir: est-ce l'effet d'un préjugé superstitieux, ou parce qu'ils croient qu'elle dispose à la lepre, maladie autrefois très-commune chez les Levantins? Chez nous aujourd'hui on vante le *lard du cochon de*

Syracuse, & le *jambon de Bayonne & de Mayence.* En général le *cochon* nourrit beaucoup de gens de mer & de la campagne. Du temps de *Galien* les Athletes qui s'exerçoient à la lutte n'étoient jamais plus forts ni plus vigoureux que quand ils vivoient de chair de *cochon* : elle convient aux gens robustes & de gros travail. La graisse de l'épiploon & des intestins qui est différente du lard, fait le *sain-doux* & le *vieux-oing* : la *peau* a ses usages, on en fait des cribles; l'on fait aussi des vergettes, des brosses, des pinceaux, avec ses *soies*.

Les Negres & beaucoup d'Européens prétendent que la râpure des défenses de *sanglier*, dont on fait commerce en Portugal sous le nom de *Dentes di cavaillos*, étant avalée dans quelque liqueur, est un antidote infaillible. Les Portugais prétendent aussi, mais sans fondement, qu'une pierre frottée contre ces sortes de dents, communique à l'eau une vertu admirable contre la fievre. Les anciens Médecins faisoient beaucoup d'usage de cette *dent* pour une infinité d'autres maladies. On ne s'en sert plus aujourd'hui, & l'on a raison; la défense de l'animal qui donne l'*ivoire* a plus de vertus en Médecine. *Voyez à l'article* ÉLÉPHANT.

Le *porc*, cette espece d'animal si abondante & si fort répandue en Europe, en Afrique & en Asie, ne s'est point trouvée dans le Nouveau Monde; elle y a été transportée par les Espagnols, qui ont jeté des *cochons noirs* dans ce Continent & dans presque toutes les grandes Isles de l'Amérique : ils se sont infiniment multipliés, & sont devenus sauvages en beaucoup d'endroits; ils ressemblent à nos *sangliers* : ils ont le corps plus court, la hure plus grosse, & la peau plus épaisse que les *cochons* domestiques, qui dans les climats chauds sont tous noirs comme les *sangliers*. Voyez COCHON MARRON. A l'égard des *sangliers* qu'on voit en Corse, ils sont absolument les mêmes que les nôtres; ils passent la mer à la nage & viennent en grandes troupes dans notre terre ferme : ils peuplent nos forêts.

Les *cochons de la Chine*, qui sont aussi ceux de Siam & de l'Inde, sont un peu différens de ceux de l'Europe; ils sont plus petits, & ils ont les jambes plus courtes; leur chair est plus blanche & plus délicate, & c'est la nourriture la plus ordinaire de ces peuples: ils en élevent de nombreux troupeaux.

Ces animaux n'affectent donc point de climat particulier, seulement il paroît que dans les pays froids le *sanglier*, en devenant animal domestique, a plus dégénéré que dans les pays chauds; un degré de température de plus suffit pour changer leur couleur. Les *cochons* sont communément blancs dans nos provinces Septentrionales de France, & même en Vivarais, tandis que dans la province du Dauphiné, qui est très-voisine, ils sont tous noirs; ceux du Languedoc,

de Provence, d'Espagne, d'Italie, des Indes, de la Chine, de l'Amérique sont aussi de la même couleur. Le *cochon de Siam* ressemble plus au *sanglier* que le *cochon de France*. On en voit à la Chine, dont le ventre des femelles traîne à terre, tant leurs pattes sont courtes, & la queue des mâles, qui tombe vers la terre perpendiculairement, a un mouvement perpétuel, comme la lentille d'une pendule. Un des signes les plus évidens de leur dégénération, se trouve dans les oreilles; elles deviennent d'autant plus souples & plus molles, que l'animal est plus altéré, ou, si l'on veut, plus adouci par l'éducation & par l'état de domesticité; & en effet, le *cochon* domestique a les oreilles beaucoup moins roides, beaucoup plus longues & plus inclinées que le *sanglier*, qu'on doit regarder comme le modele de l'espece.

SANGLIER D'AFRIQUE A LARGE GROIN. *Voyez* PORC A LARGE GROIN.

SANGLIER D'ÉTHIOPIE. M. le Docteur *Pallas* dit dans ses *Mélanges zoologiques*, que ce quadrupede est plus grand que le *porc* ou *sanglier* des Indes Orientales, qui est le *barbi-roussa*, Voyez *ce mot*. Sa tête est monstrueuse; sa hure, très-grande, large, un peu abaissée & d'une consistance cartilagineuse; son nez est mobile, coupé obliquement; la gueule, très-petite & sans dents antérieures, a des gencives convexes & dures qui lui en tiennent lieu; les défenses de la mâchoire supérieure ont plus d'un pouce d'épaisseur & sont recourbées; celles de la mâchoire inférieure sont droites, plus évasées & plus petites : ses yeux sont fort petits & situés au haut de la tête, plus près des oreilles que dans le *sanglier* ordinaire : ses oreilles sont médiocrement grandes, un peu aiguës & garnies intérieurement de poils blancs : les soies qui recouvrent son corps, sont en petite quantité & répandues en faisceaux : sa queue est nue, & n'a que quelques lignes d'épaisseur : ses pieds ne paroissent pas différer de ceux de notre *sanglier*.

SANGLIER DU CAP-VERT. Il y a dans les terres voisines du Cap-Vert un *cochon* ou *sanglier*, qui par le nombre des dents & par l'énormité des deux défenses de la mâchoire supérieure, nous paroît être, dit M. *de Buffon*, d'une race & peut-être même d'une espece différente de tous les autres *cochons*, & s'approcher un peu du *barbi-roussa*. Ces défenses du dessus ressemblent plus à des cornes d'ivoire qu'à des dents, elles ont un demi-pied de longueur & cinq pouces de circonférence à la base, & elles sont courbées & recourbées à peu près comme les cornes d'un taureau. Il differe encore de tous les autres *cochons* par la longue ouverture de ses narines, par la grande largeur & la forme de ses mâchoires, & par le nombre & la figure des dents mâchelieres:

cependant nous avons vu, continue M. *de Buffon*, les défenſes d'un *ſanglier* tué dans nos bois de Bourgogne, qui approchoient un peu de celles de ce *ſanglier du Cap-Vert:* ces défenſes avoient environ trois pouces & demi de long, ſur quatre pouces de circonférence à la baſe; elles étoient contournées comme les cornes d'un taureau, c'eſt-à-dire, qu'elles avoient une double courbure, au lieu que les défenſes ordinaires n'ont qu'une ſimple courbure en portion de cercle; elles paroiſſoient être auſſi d'un ivoire ſolide, & il eſt certain que ce *ſanglier* devoit avoir la mâchoire plus large que les autres. Ainſi nous pouvons préſumer avec quelque fondement que ce *ſanglier du Cap-Vert* eſt une ſimple variété, une race accidentelle, & non une eſpece particuliere du *ſanglier* ordinaire.

SANGLIER DE MER, *Zeus aper*, Linn.; *Zeus caudâ æquali*, *totus rubens*, *roſtro ſurſùm reflexo*, Arted.: à Rome, *Riondo;* à Gênes, *Strivale.* Poiſſon du genre du *Doré:* il ſe trouve dans le Golfe de Gênes & auprès de Rome; il ſe tient ordinairement au fond de la mer, & c'eſt ſur-tout après les violentes tempêtes que les pêcheurs le trouvent dans leurs filets; mais ils le rejettent communément à cauſe de ſa petiteſſe: il a environ trois pouces de longueur. Suivant *Willughby*, il a beaucoup de reſſemblance avec le *poiſſon de Saint-Pierre:* ſon muſeau eſt aigu & un peu recourbé en haut par l'extrémité; les écailles ſont frangées ſur leurs bords, elles ſont âpres au toucher; la couleur du corps eſt d'un rouge uniforme: la premiere nageoire dorſale a neuf rayons épineux, dont le troiſieme eſt le plus élevé; la ſeconde dorſale a vingt-trois rayons flexibles, dont ceux du milieu ſont les plus longs: les pectorales en ont chacune environ quatorze; celles de l'abdomen, ſix; ces nageoires étant déployées, paroiſſent dans une ſituation preſque perpendiculaire; celle de l'anus a vingt-ſix rayons, dont les trois premiers ſont courts & épineux; celle de la queue eſt de niveau à ſon extrémité, & colorée de *minium* au même endroit.

SANGLIER DES INDES OU DES MOLUQUES. Nom que M. *Briſſon* a donné au *barbi-rouſſa.* Voyez BARBI-ROUSSA.

SANGLIER DU MEXIQUE. *Voyez* TAJACU.

SANGSUE ou SUCE-SANG, *Sanguiſuga.* On en diſtingue de pluſieurs eſpeces: nous parlerons d'abord de la *ſangſue médicinale.* C'eſt un animal aquatique & amphibie au beſoin, ſans pieds, ſans nageoires proprement dites & ſans arêtes, qui a la figure d'un très-gros ver, long, étant étendu, de trois à quatre pouces, & qui vit dans les marais & autres lieux aquatiques; ſa peau eſt un tiſſu membraneux très-fort, mais ſouple, & la ſurface de ce tiſſu eſt liſſe

& onctueuse ; son dos est partagé parallélement en trois parties à peu près égales par quatre lignes longitudinales jaunâtres sur un fond vert obscur ; le milieu des parties latérales du dos est occupé par une espece de passement composé de petits grains noirs, placés à la file, & tenant les uns aux autres par un ornement jaune en forme de chaîne. Le bord supérieur de la ligne latérale externe est également orné d'une décoration semblable, mais un peu flottante & saillante, & elle lui sert de nageoire ; le ventre est tiqueté de points blancs-jaunâtres sur un fond bleu-turquin très-intense ; toute la peau est onctueuse & grasse, & recouvre une couche adipeuse assez épaisse.

La charpente de la *sangsue* consiste, suivant M. *Dublondeau*, en cent cinquante anneaux cartilagineux, rangés sous sa peau depuis l'extrémité supérieure jusqu'à l'inférieure : les anneaux du milieu du corps sont beaucoup plus éloignés entre eux que ceux qui approchent des extrémités ; ceux-ci se resserrent insensiblement du dessous, pour terminer les extrémités, la supérieure en bec de flûte, & l'inférieure en cône tronqué obliquement : le diametre des anneaux diminue à proportion de leur éloignement du corps, de sorte que ceux des extrémités ont à peu près un tiers de diametre de moins que ceux du milieu : les anneaux sont composés de plusieurs pieces de rapport, adaptées les unes sur les autres comme la chaîne d'une montre ; par cette disposition l'animal peut à volonté contracter & alonger son corps : l'interstice des anneaux est occupé par des cloisons musculaires très-épaisses, au moyen desquels il s'alonge, se contracte, se tourne, se roule ; & l'agilité de la *sangsue* doit paroître surprenante à tous ceux qui ne l'ont pas observée de près, mais la surprise doit cesser, dès que l'on fait attention à l'irritabilité dont elle est douée & à l'épaisseur de la masse musculaire dont elle est enveloppée.

L'extrémité supérieure de la *sangsue* est presque pointue ; elle est un peu courbée de haut en-bas, pour couvrir la bouche, qui, suivant M. *Dublondeau*, n'est pas triangulaire comme on l'avoit dit, mais ovale lorsque l'animal veut saisir quelque chose, & quadrangulaire lorsque la bouche est en repos : les levres sont mollasses & flottantes, la direction de leurs fibres externes est transversale : la levre supérieure est légérement repliée de bas en haut ; l'inférieure au contraire est repliée de dehors en dedans : la levre supérieure est fendue par le milieu, cette fente fait un des quatre angles de la bouche ; la commissure des levres fournit les angles latéraux : la levre inférieure se replie un peu par le milieu & forme le quatrieme angle ou l'angle inférieur ; cet angle est obtus ; mais le supérieur, ainsi que les latéraux, sont assez aigus.

Le palais est voûté de devant en arriere ; il est terminé postérieurement par trois

trois mamelons charnus, dont les deux latéraux sont au fond de la bouche & le troisieme derriere la levre inférieure. M. *Morand* le pere, qui a le premier découvert ces mamelons, leur a attribué à juste titre la fonction d'une langue qui fait le piston & sert à sucer le sang de la plaie que fait cet animal, pendant que la partie de la bouche contiguë aux levres fait le corps de pompe; mais de ces trois mamelons il n'en a fait qu'un seul, & M. *Dublondeau* prétend qu'ils sont très-distinctement séparés les uns des autres par une ouverture triangulaire, dont les angles sont occupés par les dents.

M. *Dublondeau* ajoute que les dents ne sont pas, comme on l'avoit dit, aiguës & perçantes; elles sont au contraire cambrées, fort blanches & cartilagineuses; elles sont mobiles par leur base, au moyen d'un ligament tendineux que l'animal a la faculté de faire mouvoir au besoin; elles sont même situées de façon qu'il ne peut s'en servir qu'en pinçant & non en les enfonçant perpendiculairement dans la peau, car leur figure plate, leur tranchant arrondi, leur direction oblique, la mobilité de leur base, tout fait voir que la *sangsue* les enfonce obliquement dans la peau, après l'avoir soulevée par l'effet de la succion & y avoir produit une élevure au moyen de ses levres, dont elle se sert en guise de ventouse. Dès que la peau est percée, la *sangsue* retire ses dents au fond des angles des mamelons. Ce fait doit rassurer les personnes qui craignent que l'animal ne les laisse dans la plaie; 1.° parce que la *sangsue* ne pourroit pas sucer, ayant les dents dans la plaie; 2.° parce qu'elles sont mobiles; 3.° parce qu'il y a des *sangsues* venimeuses qui peuvent causer l'inflammation & la suppuration même, sans recourir aux dents restées dans la plaie, pour expliquer la cause de ces accidens.

Les mamelons charnus sont d'une consistance spongieuse & cependant élastique, de sorte que chaque lobe forme un mamelon particulier qui déborde de beaucoup les dents qui y sont contiguës: le fond de l'ouverture des trois mamelons est garni d'une soupape, qui empêche le retour de la nourriture de l'estomac vers la bouche; cette soupape qui fait les fonctions de *pharynx*, aboutit à un canal membraneux qui tient lieu d'œsophage & qui conduit à l'estomac: l'estomac est une poche musculeuse très-ample, elle occupe tout l'espace qu'il y a entre la partie inférieure de l'œsophage & le commencement des intestins: le commencement du canal intestinal répond à peu près aux vingt-deuxieme & vingt-troisieme anneaux; il longe les deux côtés de l'animal jusqu'à l'anus: il forme dans son trajet douze poches de part & d'autre, en tout vingt-quatre; ces poches alongent beaucoup ce canal; il est garni intérieurement d'un nombre infini de valvules, qui empêchent le retour de la nourriture vers l'estomac: enfin ce

conduit occupe les ⅘ de la longueur du corps de l'animal ; il se termine inférieurement par un anneau musculeux qui lui sert de *sphincter :* la partie du sphincter est garnie d'une manchette musculeuse, que la *sangsue* épanouit & replie à volonté.

On prétend que le sang sucé par la *sangsue* reste dans ces réservoirs plusieurs mois, sans presque se cailler : c'est une provision de nourriture qui noircit un peu, mais sans contracter aucune mauvaise odeur ; & comme le sang d'un animal quelconque est le résultat de la nourriture qu'il a digérée, la *sangsue* qui en fait son aliment le plus ordinaire peut se passer d'anus pour en rejeter les impuretés : aussi a-t-on dit qu'on ne lui reconnoît point d'ouverture qui en fasse la fonction. Peut-être, dit M. *Morand*, que les parties hétérogenes s'en séparent par une transpiration perpétuelle au travers de sa peau, sur laquelle il s'amasse une matiere gluante qui s'épaissit par degrés & se sépare par filamens dans l'eau où l'on conserve des *sangsues*. M. *Dublondeau* assure que la seule inspection suffit pour prouver que la *sangsue* a un anus.

Les *sangsues* ont, selon *Redi*, la même conformation dans les organes de la génération que les *limaces* & les *limaçons* de terre à coquilles. M. *Dublondeau* a donné la description des parties génitales, &c. de la *sangsue*. Consultez le *Journal de Physique*, *Octobre 1782*.

La *sangsue* jouit de deux mouvemens progressifs en directions contraires : le premier a lieu lorsqu'après avoir fixé sa bouche sur quelque corps solide, elle attire le reste de son individu vers cette extrémité ; veut-elle se transporter en sens contraire, elle se colle par la queue, & contracte le reste de son corps vers cette partie : elle s'attache aux corps solides, au moyen d'un suc glutineux & tenace, que sa bouche & sa queue fournissent. Mais comme sa queue ne présente pas une surface aussi large que sa bouche, la Nature lui a accordé une manchette membraneuse, qui se contracte & s'épanouit au gré de l'animal : c'est par cette manchette membraneuse, épanouie & enduite de colle, que la *sangsue* s'attache si promptement sur tout corps solide, & qu'en soulevant le milieu de la manchette, elle produit par les bords de toute sa circonférence la même adhésion qu'une piece circulaire de cuir mouillé, appliquée sur une pierre polie ; mais ces deux mouvemens progressifs ne sont au pouvoir de la *sangsue* que lorsqu'elle trouve des corps solides à sa portée ; car lorsqu'elle nage elle est bornée, ainsi que les autres animaux nageurs, au seul mouvement progressif en avant. Elle a cependant ceci de particulier, qu'elle nage toujours en serpentant : veut-elle plonger ou aller au fond de l'eau, elle serre sa manchette & l'espece de ruban qui sépare le dos du ventre, son corps alors s'enfonce perpendiculairement comme s'il y avoit un poids attaché à sa queue.

La *sangsue* ne se nourrit d'aucun aliment solide proprement dit, & les dents dont sa bouche est armée ne lui servent qu'à percer en pinçant les corps dont elle doit tirer sa nourriture. Pour cette opération, elle commence par fixer sa queue; elle arque ensuite son dos, de façon que son ventre ne touche à rien; après quoi elle porte sa bouche sur l'endroit qu'elle veut entamer: lorsque ses levres y sont collées, elle attire & souleve le milieu de la peau comme fait la ventouse, pour y enfoncer obliquement ses trois dents: dès que les ouvertures sont faites, elle retire ses dents, pour se mettre à pomper: le corps de l'animal fait les fonctions de pompe & de piston; la soupape du piston est le centre des mamelons charnus, placés au fond de la bouche: le point fixe d'où part le mouvement de la pompe est la queue; c'est de là que commence le mouvement alternatif, mouvement qui se communique d'anneau en anneau, jusqu'à celui auquel sont attachés les mamelons qui soutiennent la soupape: cette soupape est le commencement du canal par lequel la matiere pompée est transmise dans l'estomac; ce canal, ainsi que l'estomac même, sont munis & tapissés de fibres circulaires très-fortes pour accélérer le passage de la nourriture vers les intestins, mais ceux-ci sont d'un tissu très-lâche & très-peu résistant; ils ne paroissent résister à l'engorgement qu'autant qu'ils ne sont pas pleins, en sorte que la *sangsue* est douée de tout ce qu'il faut pour être gorgée de nourriture en fort peu de temps.

Comme les *sangsues* s'agitent au moindre bruit & évitent les objets qui leur sont contraires, on seroit en droit de conclure que ces animaux ont l'avantage des yeux & de l'ouïe; cependant on n'a pu trouver aucune vestige de ces organes; il y a donc en eux des équivalens.

M. *Morand* a mis des *sangsues* dans de l'huile, & les y a laissées pendant plusieurs jours; elles y ont vécu & s'y sont agitées comme dans leur élément; & lorsqu'il les a remises dans l'eau, elles ont mis bas une pellicule qui représentoit alors une dépouille entiere de l'animal, telle que seroit la peau qu'une *couleuvre* a déposée au printemps. On voit par le résultat de cette expérience, qu'il n'en est pas des *sangsues* comme des vers terrestres, des chenilles, &c. & qu'elles n'ont pas leurs trachées à la surface extérieure du corps. Il est vraisemblable qu'elles respirent par la bouche, mais on ignore quelle partie leur sert de poumons. Tout ce que l'on sait, c'est qu'elles ont certains mouvemens alternatifs & isochrones, qui répondent à ceux de la respiration. M. *Dublondeau* a exposé sous le récipient de la machine pneumatique, huit *sangsues*: il en pompa l'air & aucune d'elles ne donna des marques de mal-aise pendant les huit jours qu'elles y furent détenues. Quatre *sangsues*

coupées chacune transversalement en deux furent exposées autant de temps sous le même appareil, les seules parties répondantes à la tête changerent de place sans cesse; les parties opposées ne quitterent pas le fond du vase & étoient encore pleines de vie. M. *Dublondeau* ajoute que quoique la *sangsue* puisse vivre très-long-temps sans air & sans nourriture, il n'est pas en son pouvoir de prendre de la nourriture dans le vide; des *sangsues* mises avec un petit vase rempli de sang de poulet nouvellement recueilli, sous le récipient de la machine pneumatique, suçoient avidement le sang dès qu'on laissoit rentrer l'air, & lâchoient prise dès qu'on venoit à le pomper.

Les *sangsues* font une plaie plus aiguë & plus sensible hors de l'eau que dans l'eau, car dans l'eau elles font souvent moins de mal que la morsure d'une puce affamée, & cependant le sang coule beaucoup plus long-temps, sans que les gros vaisseaux soient ouverts; elles piquent ou déchirent indistinctement tous les vaisseaux sanguins, affamées ou non; quelquefois le sang coule pendant six heures & même vingt-quatre, sur-tout dans une eau tiede d'étang, de fossé ou de marais, où les pieds sont échauffés. Aussi est-il arrivé que des personnes étant tombées la nuit dans un étang plein de *sangsues*, y ont péri en perdant tout leur sang: une *sangsue*, qui avant d'avoir sucé ne pesoit qu'un demi-gros, pesera près de demi-once après. On prétend que quelques poissons, tels que les *anguilles*, les *lamproies*, & certains oiseaux, tels que les *hirondelles de mer*, sont les ennemis de la *sangsue*.

L'on ne croit pas impossible que les Anciens aient appris des *sangsues* la maniere de tirer du sang, car tout le monde sait que quand les chevaux sont attirés au printemps par l'herbe verte dans les étangs & dans les rivieres, de grosses *sangsues* de chevaux s'attachent à leurs jambes & à leurs flancs, leur percent une veine, leur procurent une hémorragie abondante, & qu'ils en deviennent plus sains & plus vigoureux. (M. *Vicat* observe avec raison que la Nature en fournissant l'exemple de quelque hémorragie naturelle qui auroit soulagé quelque malade, auroit pu faire naître l'idée d'employer les *sangsues*.) *Themison* est le premier Médecin qui en ait fait mention, & ses disciples se servoient de *sangsues* en plusieurs occasions: ils appliquoient quelquefois les ventouses à la partie d'où les *sangsues* s'étoient détachées, pour en tirer une plus grande quantité de sang. Aujourd'hui l'on s'en sert fréquemment pour pomper le sang, & pour qu'elles le fassent bien, on les laisse dégorger & jeûner quelques jours dans de l'eau claire, avant de s'en servir: plus elles sont affamées, mieux elles se gorgent de sang: elles se retirent quelquefois d'elles-mêmes, mais bien souvent elles restent trop long-temps sur

la veine qu'elles ont ouverte ; & pour leur faire lâcher prise, on est obligé de répandre dessus un peu de sel commun pulvérisé, ce qui les irrite, les fait entrer en convulsion & périr. Si l'on désire au contraire qu'elles boivent une plus grande quantité de sang, on leur coupe le bout de la queue, elles boivent continuellement, pour réparer la perte qu'elles font. On arrête aisément l'écoulement de sang produit par la morsure de la *sangsue*, avec quelque styptique. L'usage des *sangsues* convient pour diminuer la trop grande quantité de sang qui s'accumule sur une partie ou dans son voisinage ; par-là on en détourne l'épanchement, ou on l'empêche de se former : ainsi on les applique avec succès aux hémorroïdes gonflées & douloureuses, pour les dégorger d'un sang épaissi qui surcharge les vaisseaux ; au front, dans les migraines invétérées ; aux gencives, dans les fluxions violentes sur les dents, & même à l'orifice interne de la matrice, pour y rétablir le cours des regles ou supprimées, ou paresseuses.

Il n'est pas douteux que les *sangsues* ne soient fort utiles en divers cas, leur usage exige néanmoins quelques précautions. Il y en a de plusieurs especes, dont quelques-unes sont réputées venimeuses, il faut savoir les choisir & ne pas les prendre indifféremment : celles dont on se sert en Chirurgie (la *sangsue médicinale*, que nous avons décrite ci-dessus) doivent avoir été prises dans des eaux claires, courantes & bien vives : on les applique ordinairement en les tenant entre les doigts ; mais comme elles sont fort glissantes, qu'elles peuvent échapper & s'introduire soit dans l'anus, lorsqu'on les applique aux vaisseaux hémorroïdaux, soit dans l'œsophage, quand on les applique aux gencives ou à la langue, il seroit plus prudent de les engager dans un petit tuyau de roseau ouvert par les deux bouts, afin de les assujettir ; car il est quelquefois arrivé qu'elles se sont glissées dans le rectum, où leur séjour a été suivi de symptômes fâcheux ; d'autres en ayant avalé, ont été travaillés de cruels accidens, jusqu'à ce qu'ils les aient rejetées, parce que ces animaux s'attachent aux veines de l'estomac, & les mordant continuellement, irritent ce viscere & occasionnent la cardialgie. *Lémery*, dans son *Traité des drogues simples*, pense que le remede en pareille circonstance est de faire boire à la personne de l'eau salée, & qu'il faudroit ensuite purger le malade avec le mercure doux. L'émétique convient aussi en pareil cas. Si une *sangsue* se glissoit dans l'anus, il faudroit sur le champ donner abondamment des lavemens salés jusqu'à son entiere expulsion. Non-seulement le sel commun est un poison pour les *sangsues*, l'esprit de corne de cerf ne leur est pas moins contraire, ainsi que l'esprit de vitriol, toutes liqueurs acides, même l'huile de tartre par défaillance, la cendre gravelée, le poivre, &c.

Linnæus fait mention de quatre especes de *sangsues:* la premiere est brunâtre, elle se trouve dans les eaux des marais & des fossés : la deuxieme se trouve dans toutes sortes d'eaux, elle est noire sur le dos : la troisieme espece se trouve en abondance sous les pierres dans les eaux, elle est blanchâtre ; il en est parlé dans le *Voyage de Gothland :* la quatrieme espece s'attache par la bouche & par la queue, qui sont amples, sur les poissons. Il y a une différence sensible entre ces *sangsues* d'eau douce, par la figure, la couleur & la grosseur, &c. On appelle les plus grandes, *sangsues de cheval*, on prétend qu'il n'en faut que neuf pour faire mourir un cheval, en lui suçant ou faisant perdre tout son sang.

Rondelet parle d'une *sangsue*, qui est de la longueur du doigt & dont la tête est menue, la queue un peu grosse & le corps composé d'anneaux ; elle a la peau si dure, qu'elle ne peut ni se raccourcir ni se ralonger ; sa tête & sa queue lui servent à se remuer : elle vit dans la fange des eaux stagnantes. Cette espece est venimeuse, elle s'attache aux pieds des canetons & des oisons, & les fait périr ; cependant des poissons blancs & bourbeux s'en nourrissent : on prétend que cuite dans de vieille huile cette espece est excellente pour le mal d'oreilles ; cuite dans l'huile d'amandes douces, pour les hémorroïdes ; & dans le vin, pour les maladies des nerfs & les convulsions.

Il y a des *sangsues* venimeuses qui ont une grosse tête, de couleur verdâtre, & qui reluisent comme si c'étoient des vers ardens ; elles sont rayées de bleu sur le dos, ainsi que celles qui vivent dans les eaux bourbeuses.

On trouve dans les *Mémoires de la Société de Turin*, la description d'une petite *sangsue des Alpes*, qui y est dénommée par M. *Dana*, *Hirudo Alpina nigricans*, &c. Les caracteres distinctifs que *Linnæus* assigne aux neuf especes de *sangsues* décrites dans son *Systême de la Nature*, different absolument de ceux qui conviennent à la *sangsue Alpine.* Cette petite espece de *sangsue* des fontaines des hautes Alpes ne peut vivre que dans les eaux froides & à l'abri du soleil sur le sable ou sur la vase, elle n'a que deux lignes de longueur sur une de largeur ; elle est très-aplatie, noirâtre, luisante, & a sous le ventre une ligne blanche bordée de deux raies noires & qui ne va que jusqu'au milieu du corps : si l'on en avale en buvant, elle cause les accidens les plus fâcheux, quelquefois le délire, le hoquet & la mort en vingt-quatre heures. Les habitans des montagnes Alpines, sur-tout ceux de *Bric-de-Miadin*, donnent à cette *sangsue*, le nom de *sioure* ou *soure.* Le mal qu'elle cause, leur a appris à les connoître & à les éviter soigneusement. Elles nuisent aux troupeaux comme aux hommes. Le remede est de faire usage du sel, de l'huile & de l'agaric.

Les *ſangſues* de Ceylan ſont noirâtres, vivent ſous l'herbe & ſont fort incommodes aux Voyageurs qui marchent à pied; elles ne ſont d'abord pas plus groſſes qu'un crin de cheval, mais en croiſſant elles deviennent de la groſſeur d'une plume d'oie, & longues de deux ou trois pouces; on n'en voit que dans la ſaiſon des pluies: c'eſt alors que montant aux jambes de ceux qui voyagent pieds nus, ſuivant l'uſage du pays, elles les piquent & leur ſucent le ſang avec plus de vîteſſe qu'ils ne peuvent en mettre à s'en délivrer. *Knorr* dit que le principal embarras vient de leur multitude, qui feroit perdre le temps, dit-il, à vouloir leur faire quitter priſe; auſſi prend-on le parti de ſouffrir leur morſure, d'autant plus qu'on les croit fort ſaines. Après le voyage, on ſe frotte les jambes avec de la cendre, ce qui n'empêche pas qu'elles ne continuent de ſaigner long-temps. On voit à Ceylan & au Cap de Bonne-Eſpérance, des *ſangſues* d'eau douce comme les nôtres.

En général les *ſangſues* vivent non-ſeulement pluſieurs mois dans l'eau douce, mais même des années entieres, ſans nourriture apparente, il faut ſeulement avoir ſoin de changer ſouvent leur eau; cependant elles ſe paſſent difficilement de terre graſſe, ſoit qu'elles s'en nourriſſent en partie, ou que la terre leur procure la commodité de nettoyer leur peau des excrémens muqueux qui s'y attachent. Au reſte ces animaux ont le mouvement périſtaltique des inteſtins fort lent.

Les *ſangſues* ſe cachent dans la fange, dès que le froid de l'automne ſe fait ſentir, elles n'en ſortent qu'aux premiers beaux jours du printemps, & paroiſſent immédiatement après, ſuivies d'une nombreuſe poſtérité. Quelques-uns ont avancé que la *ſangſue* eſt hermaphrodite & vivipare. Mais M. *Bergman* a découvert que les *ſangſues* ſont ovipares, & que le *coccus aquaticus* eſt un œuf de cette eſpece de ver, d'où ſortent dix à douze petits. *Linnæus* qui avoit d'abord nié ce fait, fut frappé d'étonnement lorſqu'il en connut toutes les preuves. *Vidi & obſtupui*, furent les paroles qu'il prononça avec enthouſiaſme & qu'il écrivit au bas du Mémoire, en y donnant ſon approbation.

Un Curé des environs de Tours a annoncé dans les Papiers publics un moyen de connoître tous les matins le temps qu'il doit faire le lendemain. Le haſard lui ayant fait rencontrer une *ſangſue* vivante, il l'enferma dans un bocal de verre, dans lequel il mit de l'eau, & qu'il dépoſa ſur la fenêtre de ſa chambre; le Paſteur viſita pendant long-temps ſa priſonniere tous les matins, dans la vue de s'aſſurer ſi elle vivroit dans ce bocal; mais l'attention ſinguliere qu'il apporta à obſerver tous les différens mouvemens de cette *ſangſue*, ſur-tout lors des variations du temps, aiguillonna ſa curioſité au point qu'il en fit ſon *barometre*.

Il observa; 1.° Que par un *temps serein & beau*, la *sangsue* restoit au fond du bocal, sans mouvement, roulée en ligne spirale.

2.° Que s'il devoit *pleuvoir* avant ou après midi, elle montoit jusqu'à la surface de l'eau, & y restoit jusqu'à ce que le temps se remît au beau.

3.° Que lorsqu'il devoit *faire grand vent*, la *sangsue* parcouroit son habitation liquide avec une vîtesse surprenante, & ne cessoit de se mouvoir que lorsque le vent commençoit à souffler.

4.° Que lorsqu'il devoit survenir quelque *tempête* avec tonnerre & pluie, la *sangsue* restoit presque continuellement hors de l'eau pendant plusieurs jours; qu'elle paroissoit mal à son aise, & éprouvoit des agitations & des convulsions violentes.

5.° Qu'elle restoit constamment au fond du bocal pendant la *gelée* & dans la même attitude qu'elle prenoit en été, dans un temps clair & serein, c'est-à-dire roulée en spirale.

6.° Enfin que dans les temps de *neige* ou *de pluie*, elle fixoit son habitation à l'embouchure même du bocal. M. le Curé observe que le bocal qui a servi pour faire cette expérience est de verre ordinaire, du poids d'environ huit onces, qu'il le remplit d'eau aux trois quarts, & que l'entrée doit être couverte avec de la toile; enfin, qu'il change ou renouvelle l'eau en été une fois chaque semaine, & tous les quinze jours dans les autres saisons.

D'après cet exposé, j'ai été curieux de répéter les mêmes observations pendant la belle saison que j'ai passée en 1774 au Château de Chantilly. Je n'ai pu les faire que pendant quinze jours. En voici le résultat le plus fidelle.

Ayant rempli d'eau aux trois quarts un grand bocal de verre blanc d'environ trois pintes, mesure de Paris, j'y mis trois *sangsues médicinales*, deux grandes & une petite, mais vigoureuses; je couvris le bocal avec un linge fin & vieux, que j'assujettis avec un fil: c'étoit le sept de Mai, le soleil étoit beau, mais l'air un peu venteux. Je mis le bocal ainsi préparé sur une fenêtre exposée au Nord. La grande *sangsue* ce jour-là s'est tenue hors de l'eau contre les parois du bocal; la petite *sangsue* a toujours nagé; la troisieme est restée agitée au fond de l'eau.

Le huit au matin, temps couvert; sont restées peu agitées au fond: à midi, beau temps; sont montées au niveau de l'eau: le soir, beau temps; de même qu'à midi.

Le neuf, matin, même temps; même contenance dans les *sangsues*: à midi, peu de soleil; l'une hors de l'eau & les deux autres au fond, d'ailleurs tranquilles: le soir, beau temps; se sont fixées au niveau de l'eau.

Le

Le dix, matin, temps couvert par-ci par-là; deux font reftées au fond, peu agitées; la troifieme a rampé contre les parois du bocal de haut en bas & de bas en haut pendant une demi-heure, & a fini par refter au fond : à midi, beau temps; fixées au niveau de l'eau : fur les quatre heures, beau temps; montées au-deffus de l'eau : le foir, chaleur; reftées au fond du bocal.

Le onze, matin, temps affez beau; une *fangfue* au niveau de l'eau, les autres au fond : à midi, de même : le foir, chaleur & le temps menaçant d'orage; elles font reftées au fond de l'eau.

Le douze, matin, pluie douce; font reftées au fond du bocal : à midi, même temps; même pofition : le foir, temps affez pluvieux, fe font agitées au fond du bocal, ont nagé en ferpentant, montant & defcendant.

Le treize, à fix heures du matin, temps fort couvert & venteux; fe font agitées au fond du bocal: pluie à dix heures; font reftées au fond, mais moins agitées : à midi, le temps moins couvert que le matin; font montées & fixées au niveau de l'eau : le foir, temps comme au matin; font defcendues au fond de l'eau.

Le quatorze, matin, beau foleil, mais un peu de vent; l'une a monté & s'eft fixée à un pouce au-deffus du niveau de l'eau; les deux autres font reftées au fond : à midi, j'ai retiré une des grandes *fangfues* & l'ai mife dans un bocal féparé, d'environ une demi-livre : beau temps jufqu'au foir; celles du grand bocal font reftées au fond, celle du petit bocal s'eft tenue au niveau de l'eau.

Le quinze, beau foleil pendant toute la journée; les *fangfues* des deux bocaux fe font fixées au niveau de l'eau : ce jour-là je changeai d'eau celles du grand bocal.

Le feize, matin, temps un peu couvert; toutes rampoient à leur maniere contre les parois du bocal & fe fixoient à quelques lignes au-deffous du niveau de l'eau : l'après midi, beau foleil, temps chaud; elles fe font fixées au niveau de l'eau.

Le dix-fept, matin, beau foleil; font reftées au niveau : depuis midi jufqu'au foir, beau foleil, grande chaleur; toutes ont defcendu & fe font fixées au fond de l'eau.

Le dix-huit, matin, temps frais, un peu couvert; (la petite *fangfue* s'étoit échappée & perdue), l'une refta au fond du grand bocal, l'autre au niveau du petit : depuis midi jufqu'au foir, beau temps; fe font fixées au niveau.

Le dix-neuf, pluie pendant toute la journée; font reftées au fond de l'eau fans s'agiter.

Le vingt, même temps; même pofition.

Le vingt-un, matin, temps couvert ; ont monté & descendu ; celle du grand bocal arpentoit contre les parois intérieures du verre ; celle du petit bocal nageoit en serpentant rapidement : à midi jusqu'au soir, vent, peu de soleil ; se sont fixées au fond du bocal.

Le vingt-deux, matin, temps couvert, air frais ; sont restées au fond de l'eau : à midi, elles s'étoient fixées au linge que j'ai détaché du bocal, elles me parurent foibles. Un valet que je chargeai de les changer d'eau & de les détacher du linge pour les plonger dans de la nouvelle eau, exécuta cette commission si mal-adroitement qu'il mutila assez mes *sangsues* pour les faire périr ; ainsi finit le petit journal de mes observations.

Il m'a paru que les *sangsues* de Chantilly ne se comportoient pas régulièrement dans l'eau comme celle du Curé des environs de Tours. Quelquefois les mouvemens de mes *sangsues* n'avoient aucun rapport entre eux ; &, si je ne me trompe, il n'est pas possible d'en tirer des résultats absolus. Je conclus donc que le *barometre de sangsue* a été proposé sur un fait, sinon précaire, au moins isolé : y auroit-il une saison, un climat, une variété d'espece, uniquement propres au phénomene annoncé ? je ne peux me le persuader.

Tandis que je faisois mes observations à Chantilly, des personnes instruites & qui habitent ce même pays, entre autres M. *Briloët* pere, Chirurgien, M. *Leroi*, Architecte, M. *Toudouze*, alors Lieutenant des chasses, tous attachés à S. A. S. Mgr. le *Prince de Condé*, faisoient de leur côté, & à ma réquisition, des observations sur les *sangsues* ; je visitois leurs prisonnieres, je m'informois jour par jour de leur allure ; leurs *sangsues* se comportoient le plus souvent comme les miennes, & maigrirent beaucoup en moins de deux mois.

Voici l'idée ou le tableau des résultats moyens tirés de mes observations jour par jour, sur les *sangsues* de Chantilly.

Beau soleil, vent ; au-dessus de l'eau, souvent au niveau, quelquefois au fond de l'eau.

Temps couvert & venteux ; au fond, roulées en spirale.

Temps couvert & calme ; au niveau, mais agitées.

Temps chaud, menaçant de l'orage ; au fond.

Beau temps & air chaud ; au niveau, raccourcies, ou en fer à cheval.

Pluie douce ; au fond & tranquilles, tantôt étendues, tantôt raccourcies.

Pluie forte ; au fond & agitées, montant & descendant.

Temps frais & couvert ; tantôt au fond, tantôt au niveau.

Ces résultats n'auroient peut-être pas lieu, si on répétoit ces mêmes expériences : le savant M. *Bonnet* de Geneve n'y a rien apperçu de régulier ou

d'harmonique avec les variations du poids de l'air; mais ce Physicien soupçonne que si les *sangsues* ne sont pas de bons *barometres*, elles peuvent être des *thermometres* très-sensibles. Quand M. *Bonnet* appliquoit le bout de son doigt au dehors du bocal, à l'endroit où correspondoit la bouche de la *sangsue*, elle abandonnoit la place & se portoit ailleurs; le même effet avoit lieu également, soit que la *sangsue* fût hors de l'eau, soit qu'elle y fût plongée. M. l'Abbé *Dicquemare* a fait insérer dans le *Journal de Physique*, *Juin 1776*, des résultats sur les *anémones de mer*, de la troisieme espece, considérées comme *barometre*, & comparées au barometre ordinaire.

SANGSUE DE MER, *Hirudo marina. Boccone* la désigne ainsi : *Acus caudâ utrinque pennatâ.* Cette *sangsue* est rare; elle s'attache à l'animal appelé *épée de mer*, & s'ouvre, dit-on, un passage dans sa chair, afin d'en sucer le sang. Cet Auteur dit qu'elle a quatre pouces de long : son ventre est blanc, cartilagineux & transparent : au lieu de la tête, on voit un museau creux & environné d'une membrane très-dure, qui est d'une couleur & d'une substance différente de celle du ventre. La *sangsue* enfonce ce museau en entier dans le corps de l'animal, elle s'y tient aussi ferme qu'une tariere enfoncée dans un morceau de bois, & ne lâche point prise qu'elle ne soit remplie de sang : sa queue a la figure d'une plume & lui sert à se mouvoir, par-dessous on remarque deux filamens fibreux, par le moyen desquels elle s'attache aux pierres & aux herbes : elle se cramponne d'une maniere plus ferme sur le corps de l'*épée de mer*, en n'attaquant que les nageoires de cet animal.

Boccone a reconnu les vaisseaux intérieurs qui servent à la *sangsue de mer* pour sucer le sang, parce que le museau n'a ni fibres, ni valvules pour attirer ce fluide, & que ces vaisseaux ont un mouvement approchant de celui d'une pompe, le museau faisant l'office de piston & tirant le sang d'une extrémité à l'autre. Le ventre de la *sangsue* étant en forme d'anneau, il peut par ce moyen pousser vers l'orifice les vaisseaux intérieurs & les retirer.

Cette espece de *sangsue* tourmente cruellement l'*épée de mer*, mais elle est à son tour fort incommodée d'une sorte de *ver* de mer qui est d'une couleur cendrée, & qui se cramponnant vers sa queue s'y attache au moins aussi fortement que la *limace* de mer s'attache à un rocher. *Boccone* lui donne le nom de *pou* : il paroît que c'est le *pou de sarde*; Voyez *ce mot*. Il est, dit-il, de la grosseur d'un pois, & il a une petite fente d'où sortent plusieurs fils déliés, entrelacés & chevelus.

On donne aussi le nom de *sangsue de mer* à la *lamproie*; Voyez *ce mot*.

SANGSUE-LIMACE. Espece de *tænia.* Nous en avons parlé sous le nom de *fasciola ;* Voyez *ce mot.*

SANGSUE VOLANTE. *Voyez l'article* VAMPIRE à la suite du *mot* CHAUVE-SOURIS.

SANGU. *Voyez* HALQUE & ETTALCH.

SANGUINE A BRUNIR ou HÉMATITE. *Voyez au mot* FER.

SANGUINE A CRAYON ou SANGUINE DES PEINTRES, *Rubrica fabrilis.* Voye CRAYON ROUGE.

On donne aussi l'épithete de *sanguin* à une espece de *jaspe.* Voyez JASPE.

SANGUINELLE. Arbuste commun en Toscane, dont les branches sont de couleur sanguine, & que quelques-uns prennent pour un *cornouillier* femelle *Cornus fœmina ; putata virga sanguinea*, J. B. 1, 214. *Voyez à l'articl* CORNOUILLIER SANGUIN.

SANGUINOLE. Espece de *pêche.* Voyez *à l'article* PÊCHER.

SANGUINOLENTE, *Perca guttata*, Linn.; *Cagupugnacu*, Marcgr., Sloan.; Willughb., Catesb. Poisson du genre du *Perségue* ; il se trouve dans les mers voisines de l'Amérique ; il prend un accroissement considérable ; on en a vu de six pieds de longueur, sur quatre pieds & demi de contour, & d'un pied & demi d'épaisseur. *Marcgrave* dit que sa tête est d'un volume considérable relativement à celui du corps : la gueule a son ouverture ronde, dénuée de dents ; les yeux sont petits ; les prunelles, noirâtres, brillantes & bordées de jaune : le corps est couvert de petites écailles ; la tête, le dos & les côtes sont d'une couleur cendrée obscure ; le ventre est blanchâtre ; toutes les nageoires sont d'un brun pâle. De plus les nageoires pectorales & tout le dessus du dos offrent des mouchetures noires, dit *Marcgrave*, & d'un rouge de sang, selon *Linnæus.* Les deux nageoires dorsales sont comme réunies en une seule, dont la partie antérieure la moins élevée, offre plusieurs rayons épineux ; l'autre partie est garnie de rayons flexibles : les nageoires pectorales sont longues & larges ; celles de l'abdomen, très-étroites ; celle de l'anus ressemble à la seconde dorsale ; celle de la queue est en trapeze : la chair de ce poisson est assez bonne.

SAN-HIA de la Chine. Nom donné dans cette partie de l'Asie à un oiseau que M. *Brisson* appelle le *coucou bleu* de la Chine ; il est à peu près de la grosseur d'un merle ; sa longueur est de treize pouces ; l'iris, le bec, les jambes, les pieds & les ongles sont rouges ; le plumage inférieur est d'un blanc de neige ; le supérieur est d'un beau bleu, varié de blanc sur le sinciput,

avec une tache de cette derniere couleur derriere l'œil ainsi que sur les couvertures des ailes & de la queue, même sur le bout des pennes de la queue; le reste de la tête & la gorge sont noirâtres; cette couleur descend en pointe sur la poitrine.

SANICLE, *Sanicula officinarum*, C. B. Pin. 319; *Sanicula Europaea*, Linn. 339. Plante qui croît dans les lieux ombragés & les bois couverts, en terre grasse & humide: sa racine est assez grosse en haut, fibreuse en bas, noirâtre en dehors & blanche en dedans; cette plante est vivace & d'un goût amer; elle pousse de sa racine plusieurs feuilles larges, arrondies, un peu dures, divisées en cinq parties, dentelées, polies, d'une belle couleur verte, luisantes & quelquefois rougeâtres à leurs bords, attachées à de longues queues: il s'éleve d'entre elles des tiges à la hauteur d'environ un pied, rougeâtres à leur base, lisses & sans nœuds, garnies de feuilles lisses, à trois ou cinq lobes, profondément incisées; les tiges portent en leurs sommités de petites fleurs comme en ombelles, composées chacune de cinq feuilles blanches ou rouges, disposées en rose: parmi le même bouquet de fleurs, il y en a de mâles ou stériles, d'autres sont femelles ou fécondes; à ces fleurs succedent des fruits ronds & ovales, composés chacun de deux graines hérissées de pointes & s'attachant aux habits; cette plante fleurit en Juin, & reste verte toute l'année.

On donne le nom de *sanicle de montagne* au *géum*, Voyez *ce mot*. La *sanicle femelle* de quelques-uns, *Astrantia major*, Linn. 339; *& coronâ floris purpurascente (& candidâ)*, Tourn. 314. Elle croît dans les montagnes des Pyrenées, du Dauphiné, de l'Alsace & de la Suisse, & ses racines sont purgatives comme celles de l'*hellébore noir*; Voyez *ce mot*.

M. *Deleuze* observe que l'*astrantia* forme dans la classe des *Ombelliferes* un genre à part, dont la principale espece citée ci-dessus mérite d'être décrite, *Helleborus niger*, *saniculæ folio*, *major*, C. B. Pin. 185; Linn. 784; *Sanicula fœmina quibusdam*, *aliis Helleborus niger*, J. B. 3, 638. La tige de ce grand *hellébore noir à feuilles de sanicle*, est droite, haute d'environ deux pieds, un peu rameuse, accompagnée de feuilles lisses, divisées profondément en cinq lobes, dont chacun est refendu en trois parties & dentelé: elle porte à ses sommets quelques petites ombelles simples, composées de plusieurs fleurs, portées par des pédicules très-déliés & purpurins; elles sont soutenues chacune par une fraise d'une vingtaine de feuilles oblongues, pointues, veinées, blanches ou lavées d'une teinte de pourpre: une partie des fleurs sont stériles; il succede aux autres des semences marquées, dans leur longueur, de cinq feuillets membraneux, plissés. L'élégance de cette belle plante lui a valu une place dans le beau Poëme des Alpes par M. *de Haller*.

La *sanicle* vulgaire a un goût amer, elle est astringente, détersive, propre pour les ulceres tant internes qu'externes; on l'emploie en décoction pour arrêter les hémorragies, les dyssenteries, & pour les hernies; enfin on lui a toujours reconnu une vertu vulnéraire, à un tel degré, qu'elle a donné lieu à ces deux vers burlesques.

Qui a la bugle & la sanicle,
Fait aux Chirurgiens la nique.

On fait usage des feuilles en infusion théiforme qu'on prend avec du sucre; cette infusion est bonne pour les pertes & les maux de gorge.

SANI-JALA. C'est le *merle doré* de Madagascar, *pl. enl.* 539, *fig.* 2; *Merula aurea Madagascariensis.* Les habitans de Madagascar donnent le nom de *sanijala* à une espece de *merle* dont la grosseur n'excede pas celle de l'alouette; les ailes, la queue, le bec, les jambes, les pieds & les ongles sont noirs; les côtés de la tête & la gorge sont d'un noir de velours; tout le reste du plumage est d'un noir moins foncé, avec un trait jaune qui borde chaque plume.

SANKIRA. Plante fameuse dans le Japon, & qui croît abondamment parmi les ronces & les fougeres. Sa racine qui possede autant de propriétés que celle du *gens-eng*, est grosse, dure, noueuse, fibreuse, brunâtre en dehors, blanche en dedans, & d'un goût fade; elle pousse des tiges rampantes & garnies de branches articulées : la direction de toutes ces branches change après chaque nœud, d'où sortent deux vrilles qui servent à attacher la plante à tout ce qu'elles rencontrent : les feuilles sont arrondies, grandes comme la main, minces & vertes; les fleurs sont disposées en ombelles, au nombre de dix sur un petit pédicule; elles sont jaunâtres, à six pétales & six étamines : aux fleurs succedent des fruits peu charnus, secs, farineux, mais qui ressemblent beaucoup à la cerise pour la figure, la grosseur & la couleur. Chaque fruit contient cinq à six graines de la grosseur d'une lentille, noirâtres en dehors, blanches en dedans & d'une substance fort dure.

SANSONNET. *Voyez* ÉTOURNEAU. En Normandie on donne aussi le nom de *sansonnet* à une espece de petit *maquereau.* Voyez *ce mot.*

SANS-TACHE (le). *Voyez* à la suite de l'*article* SALMONE.

SANTAL ou SANDAL, *Santalum.* C'est un bois des Indes, dont on distingue trois especes, savoir:

1.° Le SANTAL BLANC, *Santalum album.* C'est un bois pesant, solide, se fendant difficilement, d'une couleur pâle, un peu odorant : on nous l'apporte de l'Isle de Tymor & de Solor.

2.° Le Santal citrin, *Santalum citrinum :* en langue Malaie, *Tsjendana.* Il eſt très-odorant, moins compacte que le blanc, ayant des fibres droites, & ſe fendant plus facilement en petites planches ; ſa couleur eſt d'un roux pâle, d'un goût aromatique, un peu amer ſans être déſagréable, d'une odeur douce, agréable & qui approche un peu d'un mélange de *muſc*, de *citron* & de *roſes :* les Parfumeurs s'en ſervent. On nous l'apporte de la Chine & de Siam ; & comme ce bois eſt cher & rare, on lui ſubſtitue quelquefois le *bois de chandelle.* Voyez *ce mot.*

Garzias dit qu'il y a un ſi grand rapport entre les arbres du *ſantal citrin* & du *ſantal blanc*, qu'il eſt difficile de les diſtinguer l'un de l'autre. *Paul Herman* aſſure que ces deux bois ſont tirés du même arbre ; que l'aubier s'appelle *ſantal blanc*, & que la ſubſtance intérieure, le bois proprement dit, eſt le *ſantal citrin.* Cet arbre, qui s'appelle *ſarcanda*, s'éleve à la hauteur d'un noyer : ſes feuilles ſont ailées, vertes, imitant celles du lentiſque ; ſes fleurs ſont d'un bleu-noirâtre ; ſes fruits ou baies, de la groſſeur d'une ceriſe, elles ſont vertes & deviennent noires en mûriſſant ; elles ſont inſipides, & tombent aiſément. *Bontius* dit que des oiſeaux ſemblables à des grives mangent ces fruits avec avidité, & les rendent auſſi-tôt avec leurs excrémens, ſemant par ce moyen les montagnes & les champs d'autant de *ſantaux.* Le même Auteur atteſte que ceux qui ſéjournent aux Iſles de Tymor, &c. pour couper ces arbres, ſont ſaiſis d'une fievre continue & ardente, du genre des fievres continues, putrides, avec un délire & une aliénation d'eſprit ſurprenante ; car pendant le redoublement, qui dure ordinairement quatre heures, les malades ont coutume de faire des actions fort ridicules, imitant ce qu'ils ſont dans l'uſage de faire quand ils ſe portent bien : ils ont de plus une faim extraordinaire, de ſorte que tandis qu'ils ſont dans le délire, ils mangent avec avidité les ordures les plus abjectes. Parmi les cauſes principales que *Bontius* aſſigne à ces fievres, on doit compter l'odeur de ces arbres nouvellement coupés, ſur-tout celle de l'écorce qui répand une vapeur très-ennemie du cerveau.

3.° Le Santal rouge, *Santalum rubrum.* C'eſt un bois ſolide, compacte, peſant, dont les fibres ſont tantôt droites, tantôt ondées, & qui imitent les veſtiges des nœuds : il n'a aucune odeur manifeſte, mais ſa ſaveur eſt un peu aſtringente. On obſerve que le bois du milieu de l'arbre, dont on apporte de grand morceaux ſéparés de l'écorce & de la ſuperficie ligneuſe, eſt à l'extrémité d'un rouge-brun & preſque noir, & intérieurement d'un rouge foncé ; mais celui-ci brunit auſſi étant expoſé à l'air : l'arbre d'où ce bois eſt tiré s'appelle

pantaga. Herman dit qu'il eſt ſiliqueux : il croît dans cette partie des Inde Orientales qui s'appelle *Coromandel*, en-deçà de la riviere du Gange, & proche Tanaſarin. Quoique le *ſantal rouge* ne ſoit pas cher, il y a des années où il eſt aſſez rare, & on lui ſubſtitue, ſoit le *bois de Bréſil*, ſoit le *bois de Campêche*; mais ces bois n'ont pas une couleur de ſang obſcur comme le vrai *ſantal rouge*.

On dit qu'il croît auſſi des *ſantaux* en Amérique, mais ce ſont des *bréſillets*. Voyez Bois de Brésil. Ces derniers donnent une teinture différente : ainſi il paroît qu'il n'y a point de véritable *ſantal* dans le Nouveau Monde.

Par l'analyſe on retire des *ſantaux* une huile qui va au fond de l'eau. Le *ſantal citrin* fournit la plus ſubtile & la plus abondante ; elle eſt moins ténue dans le *ſantal blanc*, & plus épaiſſe dans le *ſantal rouge*. *Hoffman* blâme les Médecins qui emploient ces ſortes de bois pour rafraîchir ; on leur attribue la vertu inciſive, aſtringente & fortifiante en même temps : le *rouge* eſt le plus aſtringent. Ces ſortes de bois entrent dans pluſieurs compoſitions galéniques. On faiſoit beaucoup d'uſage des *ſantaux* dans le ſiecle précédent & au commencement de celui-ci : les Médecins modernes s'en ſervent très-peu.

Nous avons parlé du *faux ſantal* de Candie, ſous ce mot, & du *faux ſantal* du Bréſil *à l'article* Bois de Brésil.

SANTOLINE ou Semencine. *Voyez* Poudre a Vers, & *l'article* Aurone femelle.

SAOMOUNA ou Saamouna. *Voyez* Fromager.

SAOUARY, les Caraïbes prononcent Schaoua-rouy. Arbre qui croît dans la Guiane : on emploie ſon bois à la conſtruction des canots pour la pêche ; il eſt cependant ſujet aux vers & à beaucoup d'entretien ; mais étant mis à couvert, il eſt très-utile, ſur-tout aux Sucriers, Roucouyers & Indigotiers.

Le fruit du *ſaouary* reſſemble à la châtaigne dans ſa coque, le dedans ſe mange comme le cerneau, & a même quelque choſe de plus délicat : cette coque oſſeuſe, garnie de piquans à peu près comme les fruits de nos châtaigniers, a la figure d'un rein ; l'amande qui eſt dedans eſt douceâtre & bonne à manger. *Maiſon Ruſtique de Cayenne.*

SAPAJOU. Nom qui diſtingue dans la grande peuplade des *ſinges* la famille particuliere des petits *ſinges* d'Amérique à queue prenante. *Voyez à l'article* Singe.

On a donné au *ſaïmiri* les noms de *ſapajou aurore*, *ſapajou orangé*, *ſapajou jaune*. Voyez Saïmiri.

SAPHIR, *Saphirus*. Pierre précieuſe, dont la couleur eſt d'un bleu-noirâtre comme l'indigo, & qui eſt d'une figure octogone ou décaëdre, (ſuivant M.

M. *Dutens*, le *ſaphir* eſt quelquefois octaëdre ou parallélipipede obliquangle): c'eſt, après le *rubis*, la pierre qui approche le plus du *diamant* en dureté: le *ſaphir* n'eſt point attaqué par la lime, & il eſt très-difficile à graver. Le *ſaphir* étant ſuſceptible du poli le plus vif, eſt brillant, reſplendiſſant & diaphane: ſa couleur ſe détruit quelquefois dans un feu violent, ſans que la dureté de la pierre en ſoit altérée, & il reſſemble alors à une eſpece de *diamant* ſans couleur. On rencontre le *ſaphir* aux mêmes endroits & dans les mêmes matrices que les *rubis*. Dans le commerce de la bijouterie on diſtingue les *ſaphirs* en *pierres bleues orientales* & en *occidentales*. Au Pégu toutes les pierres de couleur ſont nommées improprement *rubis*: le *ſaphir* eſt nommé par les naturels du pays, *rubis bleu*; l'*améthyſte*, *rubis violet*; la *topaſe*, *rubis jaune*, &c. ainſi des autres pierres.

1.° Le SAPHIR ORIENTAL, *Saphirus orientalis*, eſt d'un magnifique bleu-céleſte, ou d'un azur excellemment beau, velouté, également diſtribué, ſans être ni trop foncé, ni trop clair; c'eſt le plus précieux des *ſaphirs*: on le trouve dans la montagne de Capelan, au Royaume de Pégu, dans le Calécut, dans l'Iſle de Ceylan; il en vient auſſi de Biſnagar & de Cananor. Cette pierre étoit ſi eſtimée des Anciens, qu'elle étoit conſacrée à *Jupiter*, & ſon Grand-Prêtre en étoit toujours couvert. Un *ſaphir oriental* parfait, du poids de dix carats, peut, dit M. *Dutens*, valoir cinquante louis, & un de vingt carats, deux cents louis; pour les *ſaphirs* qui ſont au-deſſous de dix carats, on peut les eſtimer à douze livres le premier carat, multiplier le nombre des carats l'un par l'autre & le produit par douze, le réſultat donnera le prix du *ſaphir*.

2.° Le SAPHIR OCCIDENTAL OU BLANCHATRE, *Saphirus occidentalis*. Sa couleur eſt d'un blanc clair, mêlé de bleu-céleſte: cette couleur mixte, quoique fort agréable, rend ce *ſaphir* moins recommandable que le précédent; d'ailleurs il eſt très-rare de le trouver ſans défaut: il eſt trop ſujet à être tendre, ou plein de nuages, ou calcédonieux, ainſi qu'on le remarque dans ceux qu'on nous envoie de Siléſie, de Bohême & du Val Saint-Amarin en Alſace.

3.° Le SAPHIR COULEUR D'EAU, *Saphirus aquæus*. Moins ce *ſaphir* eſt coloré, & plus il eſt agréable: on prétend que quand il n'a que peu ou point de couleur, les Lapidaires le mettent dans un bain de ſable, & l'expoſent pendant quelques heures à un feu auſſi fort que celui de verrerie, après quoi ils le taillent, le poliſſent & le ſubſtituent au *diamant* ordinaire dont il approche alors par l'éclat, mais il n'en a pas la dureté: ce *ſaphir* nous vient de Ceylan.

4.° Le SAPHIR VERDATRE, *Saphirus praſitis*. On diſtingue au travers de ſa

couleur bleue une teinte verdâtre, agréablement diſtribuée & chatoyante : c'eſt le *ſaphir œil de chat*. Ce *ſaphir* ſe trouve en Perſe ; il eſt plus ou moins recherché, ſuivant ſa beauté.

On ignore encore ſi le *ſaphir* d'un beau bleu doit ſa couleur ou au *fer*, ou au *cuivre*, ou au *cobalt* ; toujours eſt-il vrai qu'on peut le contrefaire avec de la fritte de *criſtal* & du *ſafre*.

SAPHIR (le). Nom d'un *oiſeau-mouche* que l'on voit à la Guadeloupe ; il a le bec fort long, blanc & noir à ſa pointe ; le front, le devant du cou & la poitrine ſont d'un bleu de ſaphir, avec des reflets violets ; la gorge eſt d'un roux-marron ; toute la queue, d'un roux plus ou moins doré & bordé de brun ; les ailes ſont d'un brun-violet ; tout le reſte du plumage eſt d'un vert-doré ſombre.

SAPHIR-EMERAUDE. C'eſt une variété de l'*oiſeau-mouche* précédent : ce dernier ſe trouve à la Guiane & dans les Antilles ; il eſt plus petit que le *ſaphir* proprement dit ; le bec & les pieds ſont noirs ; la tête, la gorge & le devant du cou, d'un beau bleu de ſaphir ; le reſte du plumage eſt brillant, glacé d'un vert d'émeraude ; mais les pennes des ailes ſont brunes ; celles de la queue, d'un vert-doré ſombre.

SAPHIR, en quelques endroits, eſt le SPARAILLON.

SAPIN, *Abies*, Cluſ. Hiſt. 34. Les *ſapins* ſont des arbres de bois blanc, réſineux, qui deviennent fort hauts, qui ſont fort droits, terminés par une tête pyramidale de rameaux plans & réguliers : les *ſapins* ſe plaiſent ſur les montagnes & dans les pays froids ; ils ſont d'une très-grande utilité : on en diſtingue de pluſieurs eſpeces.

On peut en général diviſer les *ſapins* en deux ordres ; ſavoir : Les *ſapins* proprement dits, *Abies taxi folio, fructu ſursùm ſpectante*, Tourn. 585 ; *Pinus abies*, Linn. 1421. *Abies conis ſursùm ſpectantibus, ſive mas*, C. B. Pin. 505 ; *Abies fœmina*, J. B. 1, 231 ; & les *piceas* ou *épicias*, pece ou peſſe, *Abies tenuiore folio, fructu deorsùm inflexo*, Tourn. 505 ; *Pinus picea*, Linn. 1420.

Les *ſapins* portent ſur les mêmes arbres des fleurs mâles & des fleurs femelles. Les fleurs mâles ſont toutes compoſées d'étamines groupées ſur un filet ligneux, & leur aſſemblage forme des chatons écailleux. Les fleurs femelles qui ſont compoſées de piſtils auxquels ſont attachés les embryons, paroiſſent ſous la forme d'un cône écailleux : lorſque ces fruits ſont dans leur maturité, on trouve ſous chaque écaille deux ſemences ovales, garnies chacune d'une aile membraneuſe ; c'eſt principalement par la poſition de ces cônes & par les feuilles,

qu'on distingue les *sapins* des *piceas* ou *épicias*. M. *Deleuze* dit que ces arbres se rangent dans un même genre avec les *pins* & les *mélezes*, dont ils different principalement, en ce que leurs feuilles naissent toutes de différens points.

Les *sapins* proprement dits ont la pointe de leurs fruits ou cônes *tournés vers le ciel:* leurs feuilles sont longuettes, planes, émoussées, échancrées par le bout, assez souples, blanchâtres en dessous, & rangées à peu près sur un même plan des deux côtés d'un filet ligneux, ainsi que les dents d'un peigne, *Pinus pectinatus:* les petits rameaux paroissent ainsi ailés; ils fournissent de la térébenthine liquide, assez semblable au baume blanc de Canada, ou à ce qu'on appelle en Angleterre le *baume commun de Gilead.*

Les feuilles des *piceas* ou *épicias* sont étroites, assez courtes, roides, piquantes & rangées autour d'un filet commun, en sorte qu'elles forment toutes ensemble, par leur pointe, une espece de cylindre: leurs cônes ont la *pointe tournée en bas.* Ces arbres ne donnent point de térébenthine, mais il sort de leur écorce un suc épais, ou une résine qui s'épaissit, devient concrete & semblable à des grains d'encens commun: c'est avec cette résine que l'on fait ce qu'on nomme *poix de Bourgogne.*

Comme les forêts de *sapins* & d'*épicias* se trouvent ordinairement dans les pays de montagnes, il arrive assez fréquemment que les ouragans rompent, déracinent & couchent sur le côté trente & quarante arpens de bois. On enleve ces arbres pour les différens usages auxquels ils sont propres; mais dans ce cas la forêt aura de la peine à se repeupler. Si on laisse aller les bestiaux dans ces endroits pour y paître l'herbe, les ronces & autres plantes qui y croissent, on sera quelquefois vingt-cinq ou trente ans sans y avoir un arbre de la hauteur d'un pied; mais si on n'y laisse point aller les bestiaux, on voit au bout de trois ou quatre ans paroître de jeunes *sapins*; ce qui prouve que cet arbre naissant veut être à couvert des rayons du soleil: aussi remarque-t-on qu'il croît une pépiniere de *sapins* dans l'endroit où un gros *sapin* a été abattu, lorsque la plante est ombragée par les arbres voisins; au contraire, si on a assez abattu de *sapins* pour que le soleil donne sur le terrain, on n'y en voit lever aucun ou très-peu. Les *sapins* croissent lentement: un semis de *sapin* ne commence à se distinguer de l'herbe que vers la cinquieme ou sixieme année; mais avec le temps cet arbre devient très-haut. Dans les montagnes de Suisse, les *sapins*, dit M. *Bourgeois*, croissent plus promptement. Ces arbres parvenus à l'âge de vingt ans peuvent être employés en bois de charpente pour des chevrons; s'ils sont âgés de trente ans, on peut s'en servir pour des poutres. *Pline*, *Livre XVI*, *Chapitre 40 de son Histoire Naturelle*, cite

un *fapin* d'une hauteur remarquable & de fept pieds de diametre, lequel fervit de mât au plus grand vaiffeau que les Romains euffent encore vu en mer, & qui avoit été conftruit pour tranfporter d'Egypte l'obélifque deftiné au cirque du *Vatican*. On voit encore fur le Mont-Pilat, dans le Canton de Lucerne en Suiffe, un *fapin* des plus remarquables : de fa tige, qui a plus de huit pieds de circonférence, fortent, à quinze pieds de terre, neuf branches d'environ un pied de diametre & de fix pieds de long : de l'extrémité de chaque branche s'éleve comme un *fapin* fort gros, de forte que cet arbre imite un luftre garni de fes bougies. On a auffi entendu parler des grands *fapins* de la Chine.

Quand une partie des arbres commence à fe couronner, c'eft-à-dire à mourir par la cime, il eft temps d'abattre la forêt ; mais il eft effentiel d'entamer l'exploitation du côté que le vent eft le moins violent (c'eft ordinairement dans la partie de l'Oueft), afin que les lifieres qui fubfiftent du côté de l'Eft & du Nord-Oueft continuent de protéger la futaie, qui fans cela courroit rifque d'être renverfée.

Le *fapin* par rapport à fon volume & à l'utilité de fon bois, eft, après le *chêne* & le *châtaignier*, au premier rang des arbres foreftiers. Il ne refufe prefque aucun terrain, fi ce n'eft l'aridité de la craie & le fable vif. Il fe plaît dans les pays froids, il languit dans les pays chauds. Le bois de *fapin* entre dans la fabrique des plus grands vaiffeaux, on en fait des pieces de charpente, des planches : il eft très-bon à brûler & fait de bon charbon. Si l'on ferme entiérement une chambre avec des volets faits de ce bois & aménuifés au point de n'avoir qu'une ligne d'épaiffeur, ils laiffent paffer autant de jour que les fermetures appelées *fultanes ;* mais le *fapin* paroît rouge & rend le même effet que fi la lumiere paffoit à travers un rideau de taffetas cramoifi.

Nous allons donner, d'après M. *Duhamel*, une idée de la maniere dont on tire la térébenthine des *fapins*, & la réfine dont on fait la poix des *piceas :* ces objets dont nous avons déjà parlé à l'*article* PIN & TÉRÉBINTHE, font de nature à être placés encore ici, non-feulement à caufe de leur utilité, mais parce que les *fapins* produifent ces différentes matieres d'une maniere un peu différente ; au moins en retire-t-on la réfine différemment, &c.

Tous les ans, vers le mois d'Août, les payfans Italiens, voifins des Alpes, font une tournée dans les Cantons de la Suiffe, où les *fapins* abondent, pour y ramaffer la *térébenthine*. Ces payfans ont des cornets de fer-blanc qui fe terminent en pointe aiguë, & une bouteille de la même matiere pendue

à leur côté : dans d'autres endroits on ſe ſert de cornes de bœuf. C'eſt un ſpectacle plaiſant de voir ces payſans monter juſqu'à la cime des plus hauts *ſapins*, au moyen de leurs ſouliers armés de crampons qui entrent dans l'écorce des arbres dont ils embraſſent le tronc avec les deux jambes & un de leurs bras, pendant que de l'autre ils ſe ſervent de leur cornet pour crever de petites tumeurs ou des veſſies que l'on apperçoit ſur l'écorce des *ſapins* proprement dits. Lorſque leur cornet eſt rempli de cette *térébenthine* claire & coulante qui forme les veſſies, ils la verſent dans la bouteille qu'ils portent à leur ceinture, & ces bouteilles ſe vident enſuite dans des outres ou peaux de bouc qui ſervent à tranſporter la *térébenthine* dans les lieux où ils ſavent en avoir le débit le plus avantageux.

Comme cette *térébenthine* eſt quelquefois mêlée de petites ordures, ils la purifient par une filtration bien ſimple : ils roulent un morceau d'*épicia* en forme d'entonnoir, garniſſent le bout le plus étroit avec des pouſſes du même arbre, & filtrent leur *térébenthine* de cette maniere.

Il n'y a que les *ſapins* proprement dits qui aient de la *térébenthine* dans leurs veſſies : ſi l'on fait par haſard ou à deſſein quelque inciſion à l'écorce de ces arbres, à peine en ſort-il un peu de *térébenthine ;* au lieu que la réſine des *piceas* ou *épicias* ne ſe retire que par inciſion : s'il ſe trouve par haſard quelque veſſie ſur leur écorce, ce n'eſt que ſur les arbres qui ſont très-vigoureux. La réſine d'*épicia* s'épaiſſit & devient opaque comme de l'*encens*, au lieu que celle des *ſapins* eſt pour l'ordinaire fluide ; mais lorſqu'elle devient ſolide, elle eſt claire & tranſparente comme le *maſtic* en larmes.

Dans les endroits où le fonds eſt gras & la terre bonne, on fait deux récoltes de *térébenthine* dans la ſaiſon des deux ſéves ; ſavoir, celle du printemps & celle d'Août. Il n'en eſt pas ainſi des *épicias ;* ces arbres fourniſſent une récolte tous les quinze jours, pourvu qu'on ait ſoin de rafraîchir les entailles qu'on a déjà faites à leur écorce. On commence à retirer des *ſapins* une médiocre quantité de *térébenthine* dès qu'ils ont trois pouces de diametre ; ils en fourniſſent de plus en plus juſqu'à ce qu'ils aient acquis un pied de diametre, alors leur écorce devient ſi épaiſſe qu'elle ne produit plus de veſſies. Les *épicias* au contraire fourniſſent de la *poix* tant qu'ils ſubſiſtent, en ſorte qu'on en voit qui en fourniſſent encore, quoiqu'ils aient plus de trois pieds de diametre.

Il découle naturellement de l'écorce des *épicias* des larmes de réſine qui en s'épaiſſiſſant forment une eſpece d'*encens ;* mais pour avoir la *poix* en plus grande abondance, on emporte dans le temps de la ſéve, qui arrive au mois d'Avril, une laniere d'écorce dans la longueur de l'arbre, du côté du Midi,

en obſervant de ne pas entamer le bois : bien que ces entailles faſſent tort à ces arbres, on prétend que ceux qui ſont plantés dans les terrains gras périroient ſi on ne tiroit par des entailles une partie de leur réſine. Dans les terrains gras on fait la récolte tous les quinze jours, en détachant la *poix* avec un inſtrument qui eſt taillé d'un côté comme le fer d'une hache & de l'autre comme une gouge ; ce fer ſert encore à rafraîchir la place toutes les fois qu'on ramaſſe la *poix ;* cette matiere découle d'entre le bois & l'écorce : les payſans mettent cette *poix* qui eſt ſeche dans des ſacs ; lorſqu'ils ſont arrivés chez eux, ils la font fondre, ils la paſſent dans une toile claire, ils la verſent dans des barils, & en cet état on la vend ſous le nom de *poix graſſe* ou *poix de Bourgogne ;* on la renferme auſſi quelquefois dans des cabas d'écorce de tilleul. Lorſqu'on mêle avec cette *poix*, qui eſt jaune, du *noir de fumée*, on en forme ce que l'on nomme *poix noire.* Dans les années ſeches & chaudes, la *poix* eſt de meilleure qualité, & la récolte en eſt plus abondante que dans celles qui ſont fraîches & humides. Un arbre vigoureux & planté en bon fonds, peut au plus rendre chaque année trente ou quarante livres de *poix.*

On retire de cette *poix*, en la mêlant avec de l'eau dans un alambic, un eſprit de *poix* que l'on vend quelquefois pour de l'*eſprit* ou de l'*huile eſſentielle de térébenthine.* On doit prendre des précautions pour n'être point trompé, ſurtout lorſqu'il eſt important d'avoir de la véritable *huile eſſentielle de térébenthine*, ſoit pour des médicamens, ſoit pour diſſoudre certaines réſines concretes.

L'huile eſſentielle de *térébenthine* ne s'obtient qu'en diſtillant avec beaucoup d'eau la *térébenthine* qu'on retire des veſſies du *ſapin.* En Suiſſe on prépare cette huile eſſentielle avec des cônes de *ſapin*, *Strobili abietis*, qu'on ramaſſe dans le temps de la Saint-Jean, faiſon où ils ſont remplis de *térébenthine ;* on les hache par tranches, dit M. *Bourgeois*, & on les fait diſtiller avec de l'eau dans de grands alambics ; on ſépare l'huile qui ſurnage avec des entonnoirs de verre. M. *de Haller* obſerve que l'arbre qui donne la *térébenthine* eſt le *ſapin blanc*, à feuilles plates, blanches en deſſous & marquées d'une petite échancrure à leur pointe, aux cônes droits, dont les écailles ſont réfléchies & dentelées. Il ajoute que l'arbre dont on tire la *poix*, eſt le *ſapin rouge*, à feuilles preſque toujours courtes, épaiſſes & pointues, aux cônes pendans, dont les écailles ſont rondes ; *Picea major prima*, *ſive Abies rubra*, C. B. Pin. 493 ; *Abies mas Theophraſti*, *ſive Picea Latinorum*, J. B. 1, 238.

On aſſure que l'on contrefait l'*ambre jaune* en mêlant par une chaleur modérée & augmentée peu à peu, de l'huile d'*aſphalte* rectifiée avec de la *térébenthine* dans un vaſe de cuivre jaune ; quand cette matiere a pris deux ou

trois bouillons ou assez de consistance, on peut en mouler de très-belles tabatieres.

La bonne *térébenthine* doit être nette, claire, transparente, de consistance de sirop, d'une odeur forte & d'un goût un peu amer. On sait qu'elle entre dans les vernis communs, qu'elle fait la base de plusieurs emplâtres, de quelques onguens & de quelques digestifs; on l'ordonne encore intérieurement pour les maladies des reins & de la vessie, & elle passe pour être antiscorbutique, déterfive, résolutive & dessicative.

L'huile essentielle de *térébenthine* sert aux Peintres pour rendre leurs couleurs plus coulantes, aux Vernisseurs pour dissoudre des résines concretes, aux Maréchaux pour dessécher les plaies des chevaux & les guérir de la gale. Des Médecins l'ordonnent dans quelques potions pour faciliter l'expectoration.

La *poix* entre aussi dans la composition de plusieurs onguens : on la mêle avec du beurre, & on en fait une composition qui sert à graisser les voitures; on pourroit en la fondant avec du *goudron* en faire un *brai-gras* pour enduire les vaisseaux. Dans le Comté de Neuf-Châtel on fait un *brai* pour les vaisseaux & pour le bois qu'on emploie dans l'eau, avec de la *poix* du *picea*, qui est d'un blanc-jaunâtre, & une certaine quantité de pierre d'*asphalte* réduite en poudre; ce mélange étant cuit sur le feu fait un bon enduit : on y ajoute encore d'autres drogues, & on en fait un très-bon ciment pour unir les pierres. *Voyez le mot* ASPHALTE. On tient présentement à Paris un Bureau de *ciment d'asphalte*.

On nous apporte du Canada une *térébenthine* claire & blanche, dont l'odeur de citron ressemble beaucoup à celle du baume de la Mecque; mais elle est moins grasse, plus transparente & se durcit plus facilement. Cette *térébenthine*, que l'on connoît sous le nom de *baume blanc de Canada*, est, je crois, dit M. *Duhamel*, peu différente de celle que les Anglois appellent *baume commun de Gilead :* ce baume se ramasse sur un *sapin à feuilles d'if*. Voyez l'usage de ce baume au *mot* BAUME DE CANADA.

En Canada l'on fait avec l'*épinette blanche* ou *sapinette blanche*, espece d'*épicia*, (*Abies brevi folio*,) dont les feuilles sont disposées en peigne, une boisson très-saine, qui ne paroît point agréable la premiere fois qu'on en boit, mais qui le devient lorsqu'on en a usé quelque temps. Comme on peut faire cette liqueur avec notre *épicia* & qu'en tout temps elle peut être à fort grand marché, nous allons en donner ici la recette, afin que l'on puisse en faire usage dans les années où le vin est trop cher, sur-tout lorsque la disette des grains fait également augmenter le prix de la biere ordinaire.

On met dans une chaudiere la quantité d'une barique d'eau, & on y jette un fagot de branches d'*épinette* rompues par morceaux : ce fagot doit avoir environ vingt-un pouces de circonférence auprès du lien ; on entretient l'eau bouillante jusqu'à ce que l'écorce se détache : pendant cette cuisson on fait rôtir dans une poêle un boisseau d'avoine, & on fait griller douze ou quinze livres de pain coupé par tranches ; on jette le tout dans la liqueur, on lui fait subir quelques bouillons, on la décante ensuite, & on y ajoute six pintes de mélasse ou gros sirop de sucre, ou à son défaut douze à quinze livres de sucre brut : on entonne la liqueur dans une barique qui ait contenu du vin rouge, ou si l'on veut la colorer, on y met cinq ou six pintes de vin rouge : on délaye dans cette liqueur une chopine de levure de biere, & on la laisse ensuite fermenter : si on ferme le bondon, au bout de vingt-quatre heures la liqueur d'*épinette* devient piquante comme le cidre ; mais si on veut la boire plus douce, il ne faut la bondonner que quand sa fermentation est passée, & avoir soin de la remplir deux fois par jour. Cette liqueur est très-rafraîchissante & très-saine ; lorsqu'on y est habitué on la boit avec beaucoup de plaisir, sur-tout pendant l'été. Je crois, dit M. *Duhamel*, qu'on pourroit substituer le *genievre* à l'*épinette* du Canada.

SAPINETTE. Nom que l'on donne sur quelques ports de mer à la *conque anatifere*. Voyez *ce mot*.

SAPINETTE DE CANADA. *Voyez* BAUME DU CANADA *& l'article* SAPIN.

SAPONAIRE. *Voyez* SAVONIERE.

SAPOTIER. *Nicolson*, *Essai sur l'Histoire Naturelle de Saint-Domingue*, distingue cet arbre du *sapotiller* ; l'un & l'autre sont de la troisieme section des *Airelles*, dans le Systême de M. *Adanson*. Le *sapotier* est un grand arbre fort branchu, son écorce est roussâtre & laiteuse ; ses feuilles sont oblongues ; ses fleurs, monopétales, en tuyau découpé, assez semblables à celles du *sapotiller*, ainsi que les fruits qui sont cependant beaucoup plus gros & qui ne renferment assez communément qu'une amande grosse, alongée, brune, luisante, échancrée d'un côté, d'une odeur & d'un goût d'amande amere. On mange ses fruits ; ses graines sont apéritives. *Nicolson* dit n'avoir vu cet arbre que dans quelques habitations du *Fond-des-Negres* à Saint-Domingue.

SAPOTILLER. Suivant M. *de Préfontaine*, *Maison Rustique de Cayenne* ; c'est un grand arbre qui croît dans l'Isle de Cayenne : il est très-propre à orner un jardin ; il porte ses branches en forme d'entonnoir, tandis que du milieu il pousse un jet fort droit, qui s'éleve plus que tout le reste : sa feuille est

eſt d'un vert plus clair que celle de l'oranger ; ſon fruit, continue M. *de Préſontaine*, paſſe avec raiſon pour un des meilleurs de l'Amérique, & n'a que trois pepins oblongs, aplatis & bruns. Ces amandes priſes en émulſion ſont un puiſſant apéritif dans les rétentions d'urine & dans la gravelle. L'arbre ſe plante où l'on veut, avec les précautions néceſſaires.

Il y a une autre eſpece de *ſapotiller*, dont le fruit eſt comme un œuf, plus long que celui du précédent, mais moins délicat, *Sapota fructu ovato majori*, Plum. Gen., Barr. Eſſ. p. 101.

Cette deſcription paroît différente de celle que *Lémery* donne de la *ſapotille*; ſous le nom de *zapotum* ou *zapote;* c'eſt, dit-il, un fruit de la Nouvelle Eſpagne en Amérique : les Eſpagnols l'appellent *zapote blanco ;* il a la forme & la groſſeur d'une pomme de coing : ſon goût eſt agréable, mais il eſt malſain ; il renferme un noyau qu'on dit être un poiſon dangereux. Ce fruit naît ſur un grand arbre appelé par les Indiens *cochit-zapotl :* ſes feuilles ſont ſemblables à celles de l'oranger, diſpoſées trois à trois par intervalles ; ſes fleurs ſont petites & de couleur jaune.

M. *de Préſontaine* dit qu'à Saint-Domingue on appelle *ſapotiller-marron* une eſpece de *balatas rouge*, arbre fort utile dans nos Colonies. *Voyez* BALATAS. M. *de Préſontaine* dit encore que *Barrere* s'eſt trompé en donnant au *ſapotiller* le nom de *galibi de Maritambour*, qui eſt une eſpece de *fleur de la Paſſion*. Voyez MARITAMBOUR.

Nicolſon, *Eſſai ſur l'Hiſtoire Naturelle de Saint-Domingue*, donne la deſcription du *ſapotiller* qui ſe trouve par-tout à Saint-Domingue : « *Achras*, Linn. ; *Sapota*, Plum. ; *Manitambou*, des Caraïbes. C'eſt un grand arbre qui s'éleve juſqu'à trente à quarante pieds : ſa racine eſt pivotante, chevelue ; l'épiderme, d'un brun ſombre ; l'écorce, moyenne, rougeâtre ; le liber, blanc, d'un goût âcre, rempli d'un ſuc laiteux & gluant ; le bois, blanc, filandreux : le corps de l'arbre eſt droit, fort rameux, couvert d'un épiderme crevaſſé, rude, noirâtre ; l'enveloppe cellulaire, verte ; le liber, ſemblable à celui des racines ; le bois, blanc, fendant : les branches ſont tantôt alternes, tantôt oppoſées, longues, pendantes, repréſentant par en-bas une eſpece de calotte, du centre de laquelle s'éleve, comme l'a dit M. *de Préſontaine*, un jet fort droit, aſſez haut, dont le ſommet forme un bouquet arrondi : les feuilles naiſſent aux extrémités des ramilles, elles ſont longues de trois à quatre pouces, larges de douze à quinze lignes, liſſes, luiſantes, ſans dentelure, d'un vert foncé en deſſus, pâle en deſſous, très-veinées, remplies d'un ſuc laiteux, gluant & âcre, pointues aux deux extrémités, diſpoſées par bouquets

jusqu'au nombre de douze ou quinze, portées sur un pétiole long d'un demi-pouce, dont le prolongement forme une côte saillante qui divise la feuille en deux parties égales, & qui sert de base à plusieurs nervures fort déliées, presque droites & paralleles : les fleurs croissent au centre des bouquets sur un pédicule de six lignes de longueur, au nombre de cinq à six ensemble : la corolle est monopétale, en tuyau découpé jusqu'au milieu en douze parties égales, de quatre à cinq lignes de longueur sur presque autant de largeur, garnie de six étamines, dont les antheres sont brunes, renfermées dans un calice composé de six feuilles alongées, convexes en dessus, concaves en dedans, d'un vert tendre, légérement couvertes d'un velouté brun : au milieu des étamines est placé le pistil, qui devient une baie sphérique ou ovoïde, couverte d'une pellicule grise, rude, plus ou moins crevassée. Quand elle n'est pas mûre, sa chair est verdâtre, d'un goût fort âcre & désagréable; mais dans sa maturité, elle est rougeâtre, délicieuse, rafraîchissante, remplie d'une infinité de petites veines qui contiennent un suc laiteux, doux & gluant : le centre du fruit est occupé par plusieurs pepins oblongs jusqu'au nombre de dix; ils sont alongés, arrondis par un bout, où l'on reconnoît quelquefois une petite épine, pointus par l'autre extrémité, échancrés sur le bord qui est tourné vers le centre du fruit, aplatis, revêtus d'une écorce ligneuse, noire, dure, cassante; elle renferme une amande fort amere, blanche, couverte d'une pellicule blanchâtre ».

« On distingue plusieurs especes de *sapotillers*, qu'on peut réduire à quatre; savoir : *à fruits oblongs & ovoïdes; à fruits oblongs & gonflés au sommet; à fruits ronds*, dont le sommet & la base sont aplatis; *à fruits ronds*, dont le sommet est pointu & la base aplatie ».

« On mange ces fruits qui sont préférables à tous les autres de l'Amérique : les graines sont très-apéritives; on en fait des émulsions rafraîchissantes, en les mêlant avec quelques amandes douces d'Europe ».

SAPPADILLE, *Anona species*. Arbre originaire des Indes Occidentales, & qui est fort cultivé à la Jamaïque & aux Barbades, à cause de son fruit dont on fait beaucoup d'usage dans ce pays. Cet arbre s'éleve à la hauteur d'un pommier : ses feuilles sont vertes, brunes, semblables à celles du laurier; ses fleurs sont composées de trois pétales soutenus sur un pédicule : à ces fleurs succede un fruit arrondi, couvert d'une écorce & dont la pulpe environne les cellules qui contiennent des graines brunes, marquées d'un sillon blanc. Ce fruit devient jaune étant mûr.

SAPPARE, *Lapis sapparis*. Etant en Ecosse, en 1766, un Savant nous

fit voir l'échantillon d'une pierre nommée *sappare ;* c'étoit un bloc de granite de Baltimore en Amérique ; on y distinguoit un grand nombre de lames peu larges, mais très-longues & entrecroisées d'un faux mica de couleur bleuâtre, assez luisantes, demi-transparentes & peu dures, enclavées dans une matiere d'argile grisâtre, comme savonneuse, avec des grains d'un quartz fauve & opaque. Quelques-uns regardent le *sappare* comme un *schorl bleu.* M. *de Saussure* fils a fait l'analyse du *sappare.* Consultez le *Journal de Physique*, *Mars 1789.* M. *Sage* donne au *sappare* le nom de *beril feuilleté ;* même *Journal*, *Juillet 1789.*

SAR. Nom qu'on donne sur les Côtes d'Aunis au *varec* ou au *goëmon.* Voyez *ces mots.*

SARANNE, *Lilium flore atro rubente.* Espece de plante liliacée que M. *Steller* dit ne se rencontrer qu'en Sibérie & dans la Péninsule de Kamtschatka. Cette plante croît à la hauteur d'un demi-pied : sa racine bulbeuse est de la grosseur de celle de l'ail : sa tige est grosse comme une plume de cygne, elle est rouge par le bas & verte par en-haut : elle est garnie de deux rangées de feuilles ovales ; la rangée inférieure a trois feuilles, & la rangée supérieure en a quatre. La fleur qui paroît au mois de Juin (temps où cette plante s'éleve beaucoup plus haut) est rougeâtre & ressemble à celle du lis : ses étamines sont jaunes par le bout, & entourent au nombre de six le pistil qui est triangulaire & qui contient dans trois capsules des graines rougeâtres. Les habitans font une espece de gruau avec sa racine bulbeuse.

M. *Steller* distingue cinq especes de *sarannes ;* savoir : 1.° Le *kimtchiga*, qui ressemble à notre pois sucré. 2.° La *saranne ronde*, que nous venons de décrire. 3.° L'*onsenka*, qui croît dans toute la Sibérie. 4.° Le *titichpa.* 5.° Le *matista sladka travo* ou la *douce plante*, dont on fait dans le pays non-seulement des confitures, mais encore dont les Russes savent retirer une liqueur spiritueuse. La racine de cette derniere plante est jaune en dehors, blanche en dedans, d'une saveur amere & piquante : sa tige charnue & articulée s'éleve à la hauteur de cinq pieds, elle est garnie de dix feuilles d'un rouge-verdâtre : ses fleurs sont blanches & ressemblent à celles du fenouil. On ne recueille le *matista* qu'avec des gants, à cause de son suc caustique qui fait venir des ampoules aux mains. Pour tirer un esprit ardent de cette plante, il faut la lier en paquets, la laisser séjourner dans de l'eau bouillante, y joindre quelques fruits du prunellier ou d'airelle : on doit bien boucher le vase qu'on tient dans un lieu chaud, jusqu'à ce que la fermentation soit passée & ne fasse plus aucun bruit. La liqueur qu'on en obtient par une premiere distillation est aussi forte que

l'eau-de-vie. Si on la distille, on en retire alors un esprit ardent & assez fort, dit-on, pour mordre sur le fer. Quatre-vingts livres de cette plante donnent vingt-cinq pintes de liqueur forte. L'on a observé que si l'on n'a pas retiré l'écorce de la plante avant la macération, elle cause le ris sardonique à ceux qui boivent la liqueur distillée. On prétend que l'usage de cette liqueur enivrante rend stupide, noircit la peau du visage & procure des rêves effrayans. M. *Suller* dit avoir vu des personnes qui après en avoir bu la veille, s'enivroient de nouveau en buvant un verre d'eau. Voilà un effet des plus singuliers. On prétend que la *berce vulgaire* de cette même contrée donne les mêmes produits & occasionne les mêmes effets. *Voyez l'article* BERCE.

SARAZIN. *Voyez* SARRASIN.

SARCANDA. *Voyez* SANTAL.

SARCELLE, (*Cercelle* selon quelques-uns); en Latin *Querquedula.* M. *Mauduyt* dit que les *sarcelles* sont des oiseaux du même genre que les *Canards ;* elles n'en different qu'en ce qu'elles sont plus petites, d'ailleurs même conformation, mêmes habitudes & même différence du plumage entre les mâles & les femelles : c'est donc par convention qu'on les a appelées *sarcelles.* Les Romains connoissoient l'art d'élever ces oiseaux en domesticité ; en le négligeant nous y avons perdu un comestible sain & agréable : on pourroit remettre cette pratique en vigueur, il suffiroit d'enfermer ces oiseaux, le fouet de l'aile coupé, dans des enclos convenables & suffisamment étendus. M. *Frisch* en a nourri de millet, qu'ils portoient dans l'eau & qu'ils y faisoient tremper.

SARCELLE (petite), *pl. enl.* 947. Elle n'est pas tout-à-fait si grosse que la *sarcelle commune ;* sa longueur est de quatorze pouces, & son envergure d'un pied dix pouces : le bec & les ongles sont noirs ; les jambes, les pieds, les doigts, leurs membranes sont d'un gris-cendré ; le sommet de la tête est d'un marron-brun bordé de roussâtre ; même teinte sur la moitié du derriere du cou, avec un trait d'un noir de velours ; sur chaque côté de la tête est une raie d'un blanc-roussâtre, & au-dessous une large tache d'un vert-doré, qui s'étend tout le long du cou de chaque côté ; sous cette seconde bande il en regne une troisieme qui est blanche & qui gagne l'occiput : les joues & le devant du cou sont de couleur de marron ; la gorge est brune ; le reste du plumage supérieur & les côtés offrent des zigzags noirâtres & blanchâtres ; le croupion est varié de lignes brunâtres ; les couvertures du dessus de la queue sont noirâtres, changeantes en vert-doré, bordées de roussâtre ; le haut de la

poitrine eſt varié de blanc & de rouſſâtre, ſéparés par une tache noire; le reſte du plumage inférieur eſt blanc: les ailes & leurs couvertures ſont d'un cendré-brun, mais de la onzieme à la quatorzieme penne les quatre plumes ſont noirâtres, bordées de blanc au bout; de la quinzieme à la dix-huitieme penne, elles ſont d'un vert-doré, bordées de noir de velours dans leur longueur & de blanc à leur bout: les pennes de la queue ſont brunes & bordées de blanchâtre.

Le demi-bec ſupérieur de la femelle eſt d'un olivâtre obſcur, tacheté de noir; le demi-bec inférieur eſt noir; les jambes, les pieds & les ongles ſont d'un gris-brun; la couleur dominante du corps eſt le brun-rouſſâtre; les ailes ſont comme dans le mâle.

M. *Mauduyt* obſerve que la *petite ſarcelle*, ainſi que la *commune*, appartient également aux deux Continens; elle a été trouvée à la Louiſiane. Ce même Ornithologiſte dit que le ſurnom de *commune* conviendroit mieux à la *petite ſarcelle* qu'à celle à laquelle il a été donné; la *petite ſarcelle* eſt en effet bien plus nombreuſe en individus dans nos provinces & elle ne les quitte pas, au lieu que l'autre eſt aſſez rare, & ne nous arrive qu'en automne, pour ſe retirer à la fin de l'hiver. La *petite ſarcelle* fait ſon nid parmi les joncs les plus hauts; ce nid eſt compoſé & garni en dedans de beaucoup de plumes; il eſt conſtruit de maniere que poſé ſur l'eau il baiſſe ou s'éleve, ſelon qu'elle décroît ou qu'elle augmente: la ponte qui a lieu en Avril, eſt de dix à douze œufs, d'un blanc ſale, tiquetés de couleur fauve; les mâles quittent les femelles pendant la couvée, & ſe réuniſſent entre eux; mais en automne ils ſe rejoignent aux femelles & à leurs petits. Ces *ſarcelles* vont par bandes d'environ une douzaine; au fort de l'hiver elles quittent les étangs pour paſſer ſur les rivieres & les fontaines chaudes; on prétend qu'elles y vivent de creſſon & de cerfeuil ſauvage, & que pendant le reſte de l'année elles ſe nourriſſent de graines de plantes aquatiques & de petits poiſſons.

Sarcelle a queue épineuse, *pl. enl.* 967. Cette eſpece a été apportée de la Guiane, elle n'a pas un pied de longueur: les ailes ſont courtes; la couleur dominante de ſon plumage eſt le brun-noirâtre; les joues ſont coupées par quatre raies tranſverſales, deux blanches & deux noires; la gorge eſt blanchâtre; il y a une tache de la même couleur vers le pli de l'aile; le plumage ſupérieur eſt d'un brun plus foncé que l'inférieur, & bordé de rouſſâtre: les pennes de la queue ſont fort longues, très-larges, roides & brunes; leur tige eſt dure & fort groſſe, en pointe au-delà des barbes, comme une épine d'une ligne de long: le bec & les ongles ſont noirâtres; le bec eſt court, fort large; les pieds ſont d'un jaunâtre pâle.

Sarcelle blanche & noire. C'eſt la *ſarcelle de la Louiſiane*, dite la *religieuſe*, pl. enl. 948. Elle eſt de la groſſeur de notre *ſarcelle commune :* les jambes, les pieds, les doigts & leurs membranes ſont orangés : le demi-bec ſupérieur eſt noirâtre ; ſon bout & la mandibule inférieure ſont verdâtres : la tête, la gorge & le haut du cou ſont d'un noir brillant, changeant en violet ; le bas du cou & tout le deſſous du corps ſont très-blancs ; le dos eſt d'un noir de velours ; le croupion, d'un gris-blanc ; la queue, cendrée : les ailes étant dépliées offrent du blanc, du gris-cendré, du brun & du noir plus ou moins foncé.

Sarcelle brune & blanche de la Baie d'Hudſon, de M. *Briſſon.* Sa groſſeur eſt à peu près celle de la précédente : les jambes, les pieds, les doigts ſont d'un rougeâtre oſcur ; les membranes & les ongles ſont noirâtres : le bec eſt noir ; le plumage ſupérieur eſt d'un brun ſombre ; l'inférieur, d'un brun clair, mais rayé tranſverſalement de rouſſâtre clair ſur fond blanc au bas de la poitrine : de petites plumes blanches entourent la baſe du demi-bec ſupérieur ; de chaque côté derriere l'œil eſt une tache blanche : les grandes pennes des ailes ſont noirâtres ; les moyennes, ainſi que la queue, ſont d'un brun-rouſſâtre.

Sarcelle commune, *pl. enl.* 946. C'eſt la *cercelle*, *cercerelle*, *alebrande*, *halebrand*, *garſotte* de *Belon.* Elle n'eſt pas plus groſſe qu'une perdrix rouge. M. *Mauduyt* dit que ſa longueur eſt de quinze pouces & ſon envergure de treize : le bec & les ongles ſont noirs ; les jambes, les pieds, les doigts & leurs membranes, de couleur plombée ; le ſommet & le derriere de la tête ſont d'un brun-noirâtre ; au-deſſus de chaque œil eſt une bande blanche qui ſe termine à l'occiput : les joues, la gorge & le haut du cou ſont variés de lignes blanches ſur fond brun-rouſſâtre ; ces lignes ſur le devant du cou & la poitrine ſont brunes : le haut du ventre eſt blanc, ainſi que les côtés, qui ſont rayés en travers de noirâtre ; le bas-ventre & les couvertures du deſſous de la queue ſont tachetés de brun ſur un fond blanchâtre : les couvertures ſupérieures de la queue ſont brunes, bordées de blanchâtre ; les plumes ſcapulaires & les couvertures des ailes ſont cendrées, bordées ou terminées de blanc, ce qui forme une bande tranſverſale : les onze premieres pennes de l'aile ſont, ainſi que la queue, d'un gris-brun, bordées de blanc en dehors ; les neuf ſuivantes ſont d'un vert-doré brillant, bordé obliquement de blanc, ce qui forme deux bandes tranſverſales : les ſix pennes les plus proches du corps ſont d'un gris-brun, nuées de vert obſcur & bordées de blanc en dehors. La femelle eſt plus petite que le mâle, & ſes couleurs ſont moins foncées & moins brillantes.

Nous avons rapporté plus haut que la *farcelle commune* arrive dans nos provinces en automne, qu'elle repaffe vers le Nord vers la fin de Mars : quelques-unes en petit nombre, dit M. *Mauduyt*, nous reftent & nichent dans les prairies marécageufes. Cette efpece fe retrouve en Amérique, plus particuliérement à la Louifiane. Cet oifeau plonge peu : fa nourriture principale confifte en graines & plantes aquatiques.

Sarcelle de Coromandel, *pl. enl.* 949, le mâle ; 950, la femelle. Cette efpece eft prefque d'un tiers moins groffe que notre *petite farcelle* : le bec eft noir ; les jambes & les pieds font noirâtres ; le deffus des doigts eft d'un jaunâtre fombre ; la bafe du bec en deffus eft entourée de petites plumes très-blanches, c'eft auffi la couleur de tout le plumage inférieur : le deffus de la tête eft d'un noirâtre nué de verdâtre ; le deffus du cou offre de petites plaques de cette même couleur fur un fond blanc fale ; le refte du plumage fupérieur eft d'un brun-noirâtre, légérement nué de verdâtre : les pennes des ailes & de la queue font noirâtres, mais celles des ailes offrent un trait blanc vers leur extrémité : la femelle a d'un brun-noirâtre tout ce qui eft nué de verdâtre dans le mâle ; fa poitrine eft rayée de noirâtre & de rouffâtre ; cette derniere teinte fe retrouve fur les côtés, vers la queue.

Sarcelle d'Egypte, *pl. enl.* 1000. M. *de Buffon* dit qu'elle eft à peu près de la groffeur de notre *farcelle commune*, mais qu'elle a le bec un peu plus grand & plus large : la tête, le cou & le plumage inférieur font d'un brun-roux ardent & foncé, excepté l'eftomac qui eft blanc ; tout le manteau eft noir ; un trait blanc dans l'aile : chez la femelle, le blanc qui couvre l'eftomac du mâle eft brouillé d'ondes brunes, & les couleurs de la tête & de la poitrine font plus brunes que rouffes.

Sarcelle d'Été, de M. *Briffon*. C'eft la plus petite des trois efpeces de *farcelles* qui fréquentent nos contrées ; elle n'a guere que treize pouces de long ; l'envergure l'eft de vingt-un. Cette efpece eft connue à Montreuil-fur-Mer fous le nom de *criquard* ou de *criquet*. M. *Baillon* a obfervé que ces *farcelles* arrivent vers les premiers jours de Mars, qu'elles ne fe tiennent pas attroupées, mais qu'elles s'apparient peu après leur arrivée : dès le mois d'Avril elles font leur nid, & elles le placent au milieu d'une touffe de jonc dans les endroits des marais les plus fangeux & les moins acceffibles ; elles y pratiquent à force de fouler le terrain un emplacement de quatre à cinq pouces de diametre, dont elles garniffent le fond d'herbes feches : la ponte eft de dix à quatorze œufs d'un blanc fale ; l'incubation eft de vingt à vingt-trois

jours : le pere & la mere conduisent à l'eau dans les premiers jours les petits qui cherchent les vers dans l'herbe & sous la vase ; les jeunes mâles ont le plumage des femelles & ne le conservent que pendant un mois. On prétend que ces *sarcelles* ne passent point comme les *canards sauvages* dans les régions Septentrionales, qu'elles craignent au contraire le froid, & qu'on les apprivoise aisément ; que ce sont des animaux fort doux entre eux & avec les autres oiseaux, mais qu'ils sont fort délicats, & que l'exercice violent causé par la poursuite d'un chien, suffit pour les faire périr. On dit aussi qu'on peut les nourrir en leur donnant du pain, de l'orge, du blé, du son ; elles recherchent aussi divers insectes, des vers, des limaçons.

Le plumage supérieur & même la queue, sont d'un cendré-brun ; de chaque côté de la tête est une bande blanche qui s'étend vers l'occiput ; les joues & la gorge sont de couleur marron ; les plumes du devant du cou & de la poitrine sont roussâtres, bordées de brun ; le reste du plumage inférieur est d'un blanc-roussâtre, avec des taches de gris au bas-ventre : les couvertures des ailes sont cendrées, mais quelques plumes sont terminées de blanc, ce qui forme une bande transversale de cette couleur ; les dix premieres pennes de l'aile, dans le mâle comme dans la femelle, sont brunes, bordées de blanc en dehors ; les suivantes sont d'un vert-doré brillant, bordé de noir de velours & terminées de blanc : le bec & les ongles sont noirs ; les jambes, les pieds & les doigts, d'un cendré-bleuâtre ; cette couleur est encore plus foncée sur les membranes qui réunissent les doigts : le plumage supérieur de la femelle est varié de cendré-brun & de roussâtre ; tout l'inférieur est d'un blanc-roussâtre.

SARCELLE DE JAVA, *pl. enl.* 930. Elle est un peu plus forte que la *sarcelle commune* : le bec est noir ; les pieds sont rougeâtres ; toute la tête & le haut du derriere du cou sont d'un vert-doré à reflets couleur de cuivre de rosette ; la gorge est blanche ; tout le reste du plumage inférieur est varié de noir & de gris-blanc perlé ; le reste du supérieur, y compris les ailes & la queue, est brun, mais chaque plume est bordée d'une teinte plus claire.

SARCELLE DE LA CAROLINE, de M. *Brisson*. Cette espece qui se trouve à la Caroline, à l'embouchure des rivieres où l'eau commence à être salée, est un peu moins grosse que notre *petite sarcelle* : le bec & les pieds sont noirs : le mâle est varié de noir & de blanc sur tout son plumage ; la femelle a la tête & tout le plumage supérieur d'un brun foncé ; tout l'inférieur est gris : les pennes des ailes offrent une bande blanche sur fond brun.

SARCELLE DE LA CHINE, de M. *Brisson*. Voyez CANARD DE NANKIN.

SARCELLE

SARCELLE DE FEROE, de M. *Brisson.* Elle est presque de la taille de notre *sarcelle commune :* le bec est noirâtre ; les ongles sont roussâtres ; les jambes, les pieds, les doigts, leurs membranes, brunâtres ; le devant de la tête & tout le plumage inférieur sont blancs, avec de petites taches noirâtres derriere les yeux, sur la gorge & aux côtés de la poitrine : le plumage supérieur est d'un noir mat ; la queue, grise ; les ailes sont brunes.

SARCELLE DE MADAGASCAR, *pl. enl.* 770. Elle est de la taille de notre *petite sarcelle :* le bec est blanc ; son onglet & le bout du demi-bec inférieur sont noirs ; sur chaque côté du cou est une bande oblongue, d'un vert pâle, encadrée de noir ; le derriere de la tête est noir ; une bande étroite de cette derniere couleur regne le long du milieu du cou ; le devant de la tête, les joues, la gorge, le devant du cou & le ventre sont blancs, ainsi que le milieu du dessus du cou ; le bas du cou, la poitrine & les côtés sont roussâtres, barrés sur la poitrine de quelques lignes noirâtres ; la queue est noire, avec des reflets verdâtres ; les pennes de l'aile sont noirâtres, avec une barre transversale blanche ; tout le reste du plumage supérieur est d'un vert sombre : tout le plumage supérieur de la femelle est varié de gris & de brun, & l'inférieur, d'un gris-blanc sale.

SARCELLE DU MEXIQUE, de M. *Brisson.* Elle est de la taille de la *sarcelle de Feroë :* le demi-bec supérieur est bleu ; l'inférieur, noir : les pieds sont d'un rouge pâle ; la tête est d'un fauve varié de noirâtre & de vert-bleu fort brillant ; de chaque côté de la tête, entre l'œil & le bec, est une tache blanche : les couvertures du dessous de la queue & celles du dessus des ailes sont bleues, quelquefois nuées de noirâtre ; les grandes pennes des ailes sont noires ; les suivantes sont vertes & terminées de fauve ; les plus proches du corps, ainsi que le plumage de tout le reste du corps, sont tachetées de points noirs sur fond blanc : les pennes de la queue sont noirâtres, bordées de blanc à l'extérieur : tout le plumage supérieur de la femelle est noir, bordé de blanc ou de fauve ; tout l'inférieur est varié de noir & de blanc ; les grandes pennes des ailes & celles qui sont les plus proches du corps sont noires, bordées de blanc ; les pieds, cendrés ; le bec est noir.

SARCELLE ROUSSE A LONGUE QUEUE. C'est la *sarcelle* de Saint-Domingue, de M. *Brisson ;* la *sarcelle* de la Guadeloupe, des *pl. enl.* 968. M. *Mauduyt* présume que cette *sarcelle*, un peu plus grosse que la *sarcelle à queue épineuse*, qui a le plumage plus fortement coloré que celle-ci, & qui d'ailleurs a les mêmes caracteres, jusqu'à présent uniques dans ce genre, est le mâle, &

que toutes deux sont de même espece. *Voyez ci-dessus* SARCELLE A QUEUE ÉPINEUSE.

SARCELLE SOUCROURETTE. C'est la *sarcelle* de Virginie, de M. *Brisson*; la *sarcelle* de Cayenne, des *pl. enl.* 403. Elle est un peu moins grosse que l'espece surnommée *soucrourou* : le bec est noirâtre, mais l'arête de la mandibule supérieure & le pourtour des narines sont touchés de rougeâtre; les pieds sont jaunes; presque tout le plumage est brun-noirâtre, chaque plume étant bordée de gris-blanc; le milieu du ventre est blanchâtre : chaque aile offre deux plaques, la premiere est bleue, la seconde d'un vert-doré; l'une & l'autre sont terminées par une raie transversale blanche fort étroite.

SARCELLE SOUCROUROU. C'est la *sarcelle* d'Amérique, de M. *Brisson*; la *sarcelle mâle* de Cayenne, des *pl. enl.* 966. Cette espece, qui est de passage en Amérique, voyage des contrées du Nord à celles du Midi; elle est d'une taille plus forte que notre *sarcelle commune* : le bec & les ongles sont noirs; les jambes, les pieds, les doigts & leurs membranes sont jaunes; les plumes du sommet de la tête & celles qui cerclent la base du bec sont noires; de chaque côté, entre l'œil & le bec, est une bande transversale blanche; le reste de la tête & le haut du cou sont d'un violet changeant en vert brillant; le haut du dos offre des zigzags gris; le reste du plumage supérieur est brun clair, & plus foncé sur la queue & les pennes des ailes; quelques-unes de celles-ci offrent du vert à l'extérieur : le reste du plumage inférieur est tacheté de brun sur fond roussâtre : les couvertures des ailes sont d'un bleu brillant, avec une petite bande transversale blanche : le plumage de la femelle est entiérement brun.

SARCOCOLLE ou COLLE-CHAIR, *Sarcocolla.* C'est un suc plus gommeux que résineux, composé de grumeaux comme des miettes blanchâtres ou rougeâtres, spongieuses & très-friables, quelquefois brillantes, d'un goût âcre, d'abord un peu amer, ensuite douceâtre, fade & désagréable : ces miettes sont quelquefois unies ensemble par un duvet filandreux, comme des graines de pavot qu'on auroit frottées avec quelques particules de toile d'araignée.

La *sarcocolle* est très-fragile sous la dent & se dissout dans l'eau : lorsqu'on l'approche de la flamme d'une bougie, elle bouillonne d'abord, ensuite elle brûle avec éclat. On nous apporte cette gomme-résine de Perse & de l'Arabie Heureuse. On ne sait point encore de quelle plante ou arbrisseau cette substance découle : les Auteurs ne sont pas plus d'accord entre eux sur ses vertus. *Serapion* dit qu'elle ulcere les intestins & qu'elle rend chauve. *Hoffman* en condamne entiérement l'usage interne, tandis que les Médecins Arabes vantent sa vertu

purgative. D'autres Praticiens recommandent la *sarcocolle* macérée dans du lait d'ânesse ou de femme, pour l'ophtalmie ou les fluxions des yeux, qu'elle adoucit en tempérant l'acrimonie des larmes; de plus, elle déterge les plaies, elle les consolide & les cicatrise; c'est même de là qu'elle a pris son nom de *sarcocolle* ou *colle-chair*. Cette substance est la moins usitée des gommes-résines; les Arabes l'appellent *anzarot*.

SARDE. On donne ce nom à la *cornaline*. Quelques Voyageurs appellent aussi *sarde* la *petite sardine*.

SARDE-AGATE, *Sardachates*. On appelle ainsi une pierre qui participe de la couleur propre à la *cornaline* & à celle de l'*agate* proprement dite : elle est demi-transparente; sa teinte tient de l'orangé, du rouge pâle & de l'agate blanche, elle est également distribuée, & sans apparence de taches particulieres & distinctes. La plus belle *sarde-agate* est moitié *cornaline* & moitié *sardoine* claire ou moitié *agate*.

SARDINE, *Clupea sprattus*, Linn.; *Clupea quadruncialis*, *maxillâ inferiore*, *ventre acutissimo*, Arted.; *Spratti*, Willughb.; *The sprat*, Pennant. Poisson du genre du *Clupe*; il excede rarement la longueur de quatre pouces, sur deux & demi dans sa plus grande largeur. Il a beaucoup de rapport avec le *hareng*; mais son corps à proportion de sa longueur est plus épais; la nageoire dorsale, plus éloignée du museau; la carêne du ventre, beaucoup plus mince, & les écailles disposées sur cette carêne sont en pointe aiguë, au lieu qu'elles sont obtuses sur le *hareng*. La *sardine* a comme ce dernier poisson des taches rouges sur les opercules des ouïes : la nageoire dorsale & les deux pectorales ont chacune dix-sept rayons; celles de l'abdomen en ont chacune sept ou huit; celle de l'anus en a dix-neuf : la tête est d'une légere couleur dorée; le ventre est blanc; le dos est vert & bleu : ces deux couleurs reluisent quand on tire ce poisson vivant de la mer : le vert se perd quand il meurt, & le bleu reste, mais il perd son éclat. On dit que la *sardine* n'a point de fiel, ce qui fait qu'on peut la manger sans la vider; il suffit de la mettre un instant sur les charbons allumés pour la cuire au degré convenable: c'est la nourriture du peuple dans les lieux où elle est commune, mais elle n'en est pas moins recherchée sur les tables les plus délicates; ce qui engage une multitude de pêcheurs à s'occuper des moyens d'en prendre : en effet elle est bien plus agréable au goût étant fraîche, que le *hareng*. La *sardine* a comme lui l'avantage de fournir d'excellens appâts pour prendre des poissons beaucoup plus gros, & d'assurer le succès des grandes pêches.

Les *fardines* font des poiffons de paffage, qui nagent de côté & d'autre en grandes troupes ; tantôt elles fe trouvent en haute mer, tantôt vers le rivage, tantôt vers les rochers. Quelques-uns veulent que les *fardines* voyagent à la maniere des *harengs*, d'après un plan qu'on fuppofe déterminé : on en pêche dans la Méditerranée, près de Ragufe, dans le pays Vénitien, dans les parages du Languedoc & de la Provence, & beaucoup plus dans l'Océan, fur-tout depuis les côtes de Bretagne jufque fur celles d'Efpagne & de Portugal, mais elles varient pour la groffeur. Celles que l'on pêche à Saint-Jean-de-Luz font le double plus groffes que celles que l'on pêche au bas de la Garonne, vis-à-vis Royan ; mais celles-ci paffent pour les meilleures de toutes. La pêche de ce poiffon fait fur les côtes de Bretagne un produit confidérable, il peut monter à plus de deux millions. On en pêche auffi fur les côtes de l'Angleterre, & jufqu'en Irlande.

Les *fardines* ne feroient que fe montrer fur les côtes de la Baffe - Bretagne, fi pour les y retenir on ne les amorçoit avec une compofition que l'on tire de Hollande & du Nord. C'eft une préparation d'œufs de morue & d'autres poiffons. La confommation qu'on en fait eft prodigieufe, & la barrique, pefant trois cents livres, fe vend communément dix à douze francs, & monte quelquefois jufqu'à quarante. La *Société de Bretagne* remarque qu'il eft fâcheux & étonnant que les vaiffeaux François qui vont à la pêche de la morue, ne préparent point ces œufs, au lieu de les jeter dans la mer, comme on le fait par une négligence blâmable. Si cette pêche eft généralement reconnue pour être très - avantageufe, elle a auffi fes inconvéniens : la *Société de Bretagne* demande qu'on faffe ceffer les abus & la gêne qui pourroient détruire un commerce fi utile. Un de ces abus, c'eft qu'au lieu de fe fervir de cette préparation d'œufs de morue, défignée par les Ordonnances de Marine fous le nom de *réfure*, & en Bretagne fous celui de *rogue* ou *rave*, plufieurs pêcheurs font ufage d'une autre amorce qu'on nomme *gueldre*, *guildille* ou *guildre*, qui eft une forte de pâte faite avec des chevrettes, des cancres, &, ce qui eft plus pernicieux à tous égards, avec le menu fretin des foles, des merlans & des autres poiffons de toute efpece, lors même qu'ils ne font que de la groffeur d'une lentille. Il eft d'autant plus important d'interdire cet appât, qu'il corrompt la *fardine* en moins de trois heures, & plus encore parce qu'il détruit les efpeces de poiffons du frai defquels il eft compofé, & diminue l'efpérance d'une pêche abondante en ce genre d'animaux.

Il s'eft introduit un abus femblable, qu'il eft important de réprimer, au fujet de la pêche du *maquereau* : on fait ufage de l'appât, qu'on nomme

ſpécialement *gueldre*, & qui n'eſt compoſé que de *frai* ou fretin de poiſſons. Deux femmes, en moins de deux heures, prennent quelquefois juſqu'à cent vingt livres peſant de cette matiere précieuſe, qu'il ſeroit ſi intéreſſant de conſerver : rien ne leur échappe, puiſque c'eſt de la toile qui leur ſert de filet. On peut à peine imaginer la perte qu'il en réſulte. Cet abus ne s'eſt introduit que depuis quelques années, & c'eſt précisément l'époque d'une diſette extrême de poiſſon ſur une côte qui en fourniſſoit ci-devant avec abondance.

La *ſardine* ſe corrompt promptement; & pour peu que les pêcheurs ſoient éloignés de leur port, ils prennent la précaution de la ſaupoudrer de ſel; c'eſt ce qu'ils appellent *ſaler en vert*. On prépare auſſi des *ſardines* en les arrangeant par lits avec des couches de ſel interpoſées, puis on les *paque* & on les arrange dans des barils pour les tranſporter; en cet état elles peuvent ſe conſerver pendant ſept ou huit mois, mais enſuite elles ſe détériorent & prennent un goût déſagréable, ſur-tout dans les pays chauds; dès que les *ſardines* ſont *paquées*, on les preſſe à l'aide d'un faux fond que l'on introduit dans le baril & qui poſe ſur le poiſſon : il en ſort une huile que les gens du peuple brûlent pour l'entretien de leurs lampes, ou que l'on vend aux Corroyeurs. Mais l'avantage de cette opération conſiſte moins dans le profit de l'huile qu'on en retire, que dans l'effet qui en réſulte par rapport à la conſervation même du poiſſon; ſa ſubſtance huileuſe le gâteroit en peu de temps. On nomme *ſardines-anchoiſées* celles qui ont ſubi une préparation ſemblable à celle des anchois. Dans quelques endroits on fume auſſi les *ſardines*, par le procédé qu'on emploie pour *ſaurer* le hareng. On vend une grande quantité de *ſardines* ſalées à la foire de Beaucaire. On croit que la *ſardine* a été ainſi nommée, parce qu'elle abondoit autour de l'Iſle de Sardaigne : d'autres veulent au contraire que le nom de cette Iſle tienne ſon étymologie de celui de ce poiſſon.

Les *ſardines* que l'on pêche aux environs des Iſles Barbades, ſont, dit-on, fiévreuſes pendant certains mois de l'année.

SARDOINE, *Sardonix*. Eſpece d'*agate* d'une couleur fauve ou d'ambre jaune & d'un tiſſu de corne, quelquefois nuancée d'une teinte brune obſcure. Cette pierre eſt dure, prend bien le poli, & eſt très-bonne à la gravure, notamment pour les cachets, en ce qu'elle ne retient pas la cire; mais elle n'a pas d'éclat. On en diſtingue de deux ſortes :

1.° La SARDOINE ORIENTALE, *Sardonix Orientalis*, eſt celle qui eſt pommelée, agréablement nuancée, bien délavée, la plus tranſparente & la plus dure : on l'appelle auſſi *pierre de Memphis*. On en fait quelquefois des *camées*; on la trouve aux Indes, en Egypte, en Chypre, dans l'Arménie & en Sibérie.

2.° La SARDOINE OCCIDENTALE, *Sardonix Occidentalis.* Elle eſt d'une teinte enfumée, au moins elle eſt communément parſemée de taches ſourdes, bleues, environnées de cercles laiteux; elle eſt moins dure que la précédente : les Italiens l'appellent *niccolo* : on la trouve en Bohême & en Siléſie, dans les ravines, après la chute des grandes eaux.

La plus belle & la véritable *ſardoine* ou *ſardonix*, (car ces deux noms ſont ſynonymes), eſt à deux couches, l'inférieure jaune-rougeâtre, & la ſupérieure blanche : quelquefois la couche ſupérieure, ou le premier cercle, eſt tranſparente & rouge comme la *pierre de ſarde* qui eſt la *cornaline ;* & l'autre eſt demi-tranſparente & couleur de corne, ou opaque & de l'une des couleurs propres à l'*onyx.* L'on voit quelquefois des *ſardoines arboriſées* & d'un roux pâle, d'autres à filets paralleles, blancs & bruns.

SARGASSE ou SARGAZO, *Lenticula marina*, *ſerratis foliis.* Eſpece de *lentille de mer.* Son fruit eſt véſiculaire & ſe trouve dans la continuité des tiges. *Voyez* ce que nous avons dit de cette plante ſous le *nom d'*HERBE FLOTTANTE.

SARGET. C'eſt le *ſcare ;* Voyez *ce mot.*

SARGUE ou SARGO des Italiens, *Sparus ſargus*, Linn.; *Sparus lineis tranſverſis varius*, *maculâ nigrâ inſigni ad caudam*, Arted.; *Cynædus corpore ovato*, *lato*, *caudâ bifurcâ*, *dentibus æqualibus obtuſis*, Gronov.; *Sargus*, Willughb., &c. Poiſſon du genre du *Spare*; il eſt long de quatre ou cinq pouces; il ſe trouve dans la mer de Toſcane, il préfere les endroits caillouteux & fangeux : on prétend qu'il fraie deux fois par an, au printemps & en automne : ſa chair a le même goût & à peu près les mêmes qualités que celle de la *dorade.* Suivant *Willughby*, le *ſargue* a les yeux ronds; le muſeau plus aigu que celui du *ſparaillon*, & un peu recourbé en haut; ſes dents de devant ſont larges comme celles de ce dernier poiſſon & comme les dents inciſives de l'homme: ſon corps eſt d'un blanc-bleuâtre & comme cerclé de bandes brunes, alternativement larges & étroites: pour l'ordinaire on diſtingue près de la queue une tache ronde & noire; ſon corps eſt plus raccourci, plus large & plus arrondi que celui de la *dorade*, de l'*oblade* & du *ſparaillon :* ſon dos eſt aminci en forme de tranchant; entre cette partie & l'occiput eſt une ſeconde tache noire qui s'étend en travers & aboutit aux lignes latérales : la premiere nageoire dorſale a vingt-ſix rayons, dont les deux premiers ſont épineux; les pectorales en ont chacune quatorze; celles de l'abdomen, ſix, dont le premier eſt épineux; celle de l'anus en a dix-ſept, dont les trois antérieurs ſont épineux; celle de la queue qui eſt profondément échancrée, en a dix-ſept; elle eſt rougeâtre ainſi que les pectorales : celles de l'abdomen ſont noirâtres.

SARGON. Espece de petit *canard plongeon*. Voyez à la suite de l'*article* CANARDS DE MER.

SARICOVIENNE ou LOUTRE DU BRÉSIL ; c'est la *Lutra nigricans*, *caudâ depressâ & glabrâ* de *Barrere* ; l'*Iya* & *Cariguiebeju* (qui doit se prononcer *sarigoviou*) de *Marcgrave*.

La *saricovienne* est un animal propre aux deux Continens. C'est une espece de *loutre marine*, qui ressemble à la *loutre terrestre*, par la forme du corps qu'elle a seulement beaucoup plus épais en tout sens ; la longueur des *saricoviennes* est communément d'environ deux pieds dix pouces, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue qui a douze ou treize pouces de long ; elles pesent de soixante-dix à quatre-vingts livres.

Les *saricoviennes* ont les oreilles droites, coniques & couvertes de poils ; les paupieres & les yeux assez semblables à ceux du lievre & à peu près de la même grandeur, avec une membrane au grand angle de chacun, mais qui ne peut guere couvrir l'œil qu'à moitié : les narines sont très-noires & ridées : l'ouverture de la gueule est médiocre ; la mâchoire supérieure avance sur l'inférieure, & toutes deux sont garnies de moustaches de poils longs, roides & blancs : il y a quatorze dents à la mâchoire supérieure, savoir : quatre incisives, très-aiguës, une canine de chaque côté, un peu recourbées en arriere ; quatre molaires aussi de chaque côté qui sont larges & épaisses, surtout celles du fond ; seize dents à la mâchoire inférieure, quatre incisives & deux canines, & cinq dents molaires de chaque côté, dont les deux dernieres sont situées dans la gorge : au reste le nombre de ces dents varie, car l'on trouve quelques individus qui ont aussi cinq dents molaires de chaque côté de la mâchoire supérieure.

Les pieds, tant ceux de devant que ceux de derriere, sont couverts de poils jusqu'auprès des ongles, & ces ongles sont apparens & extérieurs comme ceux des quadrupedes terrestres ; les pieds de devant sont plus courts que ceux de derriere, & sont garnis d'ongles crochus qui servent à l'animal à détacher les coquillages des rochers ; la plante de tous les pieds est noire ou brune, & divisée en cinq doigts qui sont joints par une membrane velue ; on observe que dans les pieds de devant les deux doigts du milieu sont plus longs que les autres, & l'interne est plus court que l'externe : les doigts des pieds de derriere ont la forme de ceux des oiseaux palmipedes ; ils sont ainsi que le tarse & le métatarse, beaucoup plus longs & plus larges que ceux des pieds de devant ; le doigt externe est aussi plus long que les autres qui vont toujours en diminuant.

La queue eſt tout-à-fait ſemblable à celle de la *loutre* de terre, ſeulement elle eſt un peu plus courte à proportion du corps, & la peau qui la recouvre eſt épaiſſe & garnie de poils très-ſerrés & très-doux. La verge du mâle renferme un os, & eſt contenue dans un fourreau ſous la peau; les teſticules ne ſont point renfermés dans une bourſe particuliere, mais ſeulement recouverts par la peau commune; la vulve de la femelle eſt ſituée à un pouce au-deſſous de l'anus.

La peau des *ſaricoviennes* fait une très-belle fourrure. Les noires ſont les plus eſtimées; il y en a auſſi de couleur brunâtre; d'autres de couleur argentée ſur la tête, le menton & la gorge variés de longs poils très-blancs & très-doux; enfin d'autres qui ont la gorge jaunâtre, & qui portent plutôt un feutre crépu, brun & court ſur le corps, qu'un véritable poil propre à la fourrure. Au reſte les poils bruns ou noirs ne le ſont que juſqu'à la moitié de leur longueur; tous ſont blancs à leur racine, & leur longueur eſt en tout d'environ quinze lignes ſur le dos, la queue & les côtés du corps; ils ſont plus courts ſur la tête & ſur les membres: mais au-deſſous de ce premier long poil, il y a, comme dans les *ours marins*, une eſpece de feutre qui eſt de couleur brune ou noire comme l'extrémité des grands poils du corps. Les peaux des *ſaricoviennes* femelles ſont plus petites, plus noires, & le poil en eſt plus long ſous le ventre; les petits ont auſſi dans le premier âge le poil noir ou très-brun & très-long; mais dès l'âge de ſix mois ils perdent ce beau poil, & à un an ils ne ſont couverts que d'un long feutre, & les longs poils ne le recouvrent que dans l'année ſuivante; la mue ſe fait dans les adultes d'une maniere différente de celle des autres animaux; quelques poils tombent aux mois de Juillet & d'Août, & les autres prennent alors une couleur un peu plus brune.

Ces fourrures ſont une branche importante de commerce avec les Chinois qui les achetent preſque toutes, & les payent juſqu'à ſoixante & dix, quatre-vingts & cent roubles chacune, & c'eſt par cette raiſon qu'il en vient très-peu en Ruſſie: leur beauté varie ſuivant la ſaiſon; les plus belles & les meilleures ſont celles des *ſaricoviennes* tuées en Mars, Avril & Mai: néanmoins ces fourrures ont l'inconvénient d'être épaiſſes & peſantes, ſans cela elles ſeroient préférées aux *zibelines*, dont les plus belles ne ſont pas d'un auſſi beau noir.

Les *ſaricoviennes* ſe trouvent en grand nombre ſur les côtes & dans toutes les Iſles inhabitées des mers Orientales de Kamtſchatka, depuis le cinquantieme degré juſqu'au cinquante-ſixieme; on les retrouve de même ſur les côtes baſſes & à l'embouchure des grandes rivieres de l'Amérique Méridionale: ces *ſaricoviennes* d'Amérique ont ordinairement le poil d'un gris plus ou moins foncé; &

& quelquefois argenté ; au reste, il paroît qu'elles varient beaucoup par la grandeur & pour la couleur : au lieu de fuir lorsqu'elles sont attaquées, elles se rassemblent en jetant des cris (leur cri est un son rauque & enroué), & il est aisé d'en tuer un grand nombre. Les *jaguars* & les *couguars* font une guerre cruelle aux *saricoviennes* d'Amérique.

Les *saricoviennes* de l'un & l'autre Continent ne sont ni féroces, ni farouches ; elles sont douces, timides & assez sédentaires dans les lieux qu'elles ont choisis pour demeure : celles du Kamtschatka semblent craindre les *phoques*, car elles évitent les endroits qu'ils habitent ; elles n'aiment que la société de leur espece : pendant l'hiver elles se tiennent tantôt dans la mer sur les glaces, & tantôt sur le rivage ; en été elles entrent dans les fleuves & vont même jusque dans les lacs d'eau douce, où elles paroissent se plaire beaucoup. Dans les temps chauds elles cherchent pour se reposer les endroits frais & ombragés ; en sortant de l'eau elles se secouent & se couchent en rond sur la terre comme les chiens, mais avant que de s'endormir elles cherchent à reconnoître par l'odorat, plutôt que par la vue qu'elles ont foible & courte, s'il n'y a pas quelque ennemi à craindre dans les environs : elles s'éloignent peu du rivage, afin de regagner promptement l'eau sans péril, car quoiqu'elles courent assez vîte, un homme leste peut néanmoins les atteindre ; mais en revanche elles nagent avec une très-grande célérité, & comme il leur plaît, c'est-à-dire sur le ventre, sur le dos, sur les côtés & même dans une situation presque perpendiculaire.

Le mâle ne s'attache qu'à une seule femelle, avec laquelle il va de compagnie & qu'il paroît aimer beaucoup, ne la quittant pas : il y a apparence qu'ils s'aiment en effet dans tous les temps de l'année, car on voit des petits nouveaux nés dans toutes les saisons, & quelquefois les pere & mere sont encore suivis par des jeunes de différens âges des portées précédentes, parce que leurs petits ne les quittent que quand ils sont adultes & qu'ils peuvent former une nouvelle famille : les femelles ne produisent qu'un petit à la fois, & très-rarement deux ; le temps de la gestation est d'environ huit à neuf mois ; elles mettent bas sur les côtes ou sur les Isles les moins fréquentées.

Le petit dès sa naissance a déjà toutes ses dents, les canines sont seulement les moins avancées ; la mere l'allaite pendant plus d'un an, d'où l'on peut présumer qu'elle n'entre en chaleur qu'un an après qu'elle a produit ; elle aime passionnément son petit, elle joue continuellement avec lui & ne cesse de lui prodiguer des soins & des caresses ; elle lui apprend à nager, & lorsqu'il est fatigué, elle le prend dans sa gueule pour lui donner quelques momens de

repos ; si on vient à le lui enlever, elle jette des cris & des gémissemens lamentables ; il faut même user de précautions lorsqu'on veut le lui dérober, car quoique douce & timide, elle le défend avec un courage qui tient du désespoir & se fait souvent tuer sur la place plutôt que de l'abandonner.

Les *saricoviennes* se nourrissent de crustacées, de coquillages, de grands polypes & autres mollusques, qu'elles ramassent sur les rivages fangeux lorsque la marée est basse ; car, de même que la *loutre terrestre*, n'ayant pas le trou ovale du cœur ouvert, elles ne peuvent demeurer assez long-temps sous l'eau pour prendre leur proie au fond de la mer ; elles mangent aussi des poissons, des fruits rejetés sur le rivage en été, & même des fucus, à défaut de tout autre aliment ; mais elles peuvent se passer de nourriture pendant trois ou quatre jours de suite ; la chair des femelles pleines & prêtes à mettre bas est grasse & tendre ; celle des petits est assez délicate & assez semblable à celle de l'agneau ; mais celle de ces animaux vieux est ordinairement très-dure.

Il n'est pas rare de voir au Kamtschatka & dans les Isles Kourilles, arriver les *saricoviennes* sur des glaçons poussés par un vent d'Orient qui regne de temps en temps sur ces côtes en hiver : les chasseurs s'exposent, pour avoir leurs peaux, à aller fort au loin sur les glaçons avec des patins qui ont cinq ou six pieds de long sur environ huit pouces de large, & qui par conséquent leur donnent la hardiesse d'aller dans les endroits où les glaces ont peu d'épaisseur ; mais lorsque ces glaces sont poussées au large par un vent contraire, ils se trouvent souvent en danger de périr ou de rester quelquefois plusieurs jours de suite errans sur la mer avant que d'être amenés à terre avec ces mêmes glaces par un vent favorable : c'est dans les mois de Février, de Mars & d'Avril qu'ils font cette chasse périlleuse, mais très-profitable, car ils prennent alors une plus grande quantité de ces animaux qu'en toute autre saison ; cependant on ne laisse pas de les chasser en été sur terre où on les trouve endormis ; on les prend aussi dans cette saison avec des filets que l'on tend dans la mer, ou bien on les poursuit en canot jusqu'à ce qu'on les ait forcés de lassitude.

SARIGUE. Animal très-singulier par sa conformation, par son organisation, & qui est propre au Nouveau Monde ; il est connu sous quantité de dénominations qu'il convient de rapporter ; c'est le *tlaquatzin* de *Hernandez* ; le *cerigon* de *Maffée* ; l'*oppossum* de *Catesby* ; le *Semi-vulpes* (*demi-renard*), de *Gesner* & d'*Aldrovande* ; le *didelphe* (*Didelphis*), dans la nomenclature de *Linnæus* ; le *Philander* (*philandre*), dans celle de M. *Brisson* ; le *rat des bois du Brésil*, de quelques Voyageurs ; le *manicou* des Negres de nos Isles & de *Feuillée* ; le *manitou* du Pere *du Tertre* ; le *cachorro domato* des Portugais.

Les *farigues* se trouvent au Brésil, à la Guiane, au Mexique, à la Floride, en Virginie & dans toutes les régions chaudes & tempérées de l'Amérique ; il paroît qu'il y en a des especes ou races plus grandes & d'autres plus petites, mais toutes ont le caractere de la poche sous le ventre (*Didelphis mammis intra abdomen*), dont nous parlerons dans un instant. M. *Vosmaër* prétend, contre le sentiment de M. *de Buffon*, que le *philander* ou *didelphe* existe aussi bien en Asie qu'en Amérique ; & M. *Pallas* affirme qu'il s'en trouve aux Moluques & au Cap de Bonne-Espérance : ce *didelphe* de l'Ancien Continent ne seroit-il pas le *Mus marsupialis* de *Klein* ? en un mot le *coes-coes* des habitans d'Amboine & qui est le *cusos*, Voyez ce dernier *mot*.

Le *farigue* commun ou le plus répandu, est à peu près de la taille & de la figure d'un très-gros *rat* : il a la tête alongée, le museau assez pointu ; les yeux petits & noirs, mais vifs & proéminens ; les narines larges ; les oreilles arrondies, minces comme celles de la chauve-souris, & très-ouvertes ; la gueule très-fendue ; la langue étroite, rude, hérissée de papilles tournées en arriere ; la mâchoire supérieure est un peu plus alongée que l'inférieure. (M. *Brisson* dit qu'il y a dix dents incisives à la mâchoire supérieure, huit à l'inférieure, & des dents canines & molaires très-blanches, & dont le nombre varie : mais l'ordre & le nombre des dents sont dans le *farigue* comme dans la *marmose*, Voyez MARMOSE.) La moustache est comme celle du chat ; le cou, court ; la poitrine, large ; il y a cinq doigts aux pieds de devant, & tous les cinq armés d'ongles crochus ; autant de doigts aux pieds de derriere, dont quatre seulement sont armés d'ongles, & le cinquieme, qui est le pouce, est séparé des autres ; il est aussi placé plus bas, & n'a point d'ongle : tous ces doigts sont longs à peu près d'un pouce, sans poils & recouverts d'une peau rougeâtre.

Les pieds de devant font l'office de mains : la paume des mains & des pieds est large, & il y a des callosités charnues sous tous les doigts ; la queue qui est prenante, n'est couverte de poils qu'à son origine & jusqu'à deux ou trois pouces de longueur, après quoi une peau écailleuse & lisse la recouvre jusqu'à son extrémité ; ces écailles sont blanchâtres, à peu près de forme hexagone & placées réguliérement ; elles sont toutes séparées & environnées d'une petite aire de peau plus brune que l'écaille ; les vertebres du milieu de la queue sont épineuses ou à crochets par la partie inférieure. (*Consultez* les *Transact. Philosoph.*, *ann. 1698*, *n.° 239.*) Le poil du devant de la tête est plus blanc & plus court que celui du corps ; il est d'un gris-cendré mêlé de quelques petites houppes de poils noirs & blanchâtres sur le dos & sur

les côtés, plus brun fur le ventre, & encore plus foncé fur les jambes : les oreilles font fans poils, comme les pieds & la plus grande partie de la queue. Le mâle eft un peu plus gros que la femelle.

Le gland de la verge du mâle & celui du clitoris de la femelle font fourchus & paroiffent doubles ; le vagin qui eft fimple à l'entrée, fe partage en deux canaux ; les mâles ont leurs tefticules pendans de prefque un pouce, &c. : ainfi le *farigue* a dans les organes de la génération plufieurs parties doubles qui font fimples dans les autres animaux. Mais un caractere de conformation ou d'organifation encore plus fingulier, & qui acheve de diftinguer cet animal de tous les autres quadrupedes & de toutes les efpeces les plus accéffoires, c'eft une fente de deux ou trois pouces de longueur que la femelle a fous le ventre ; cette fente eft fermée par deux peaux qui compofent une poche velue à l'extérieur & moins garnie de poils à l'intérieur ; cette poche renferme les mamelles ; les petits nouveaux nés y entrent pour les fucer, & prennent fi bien l'habitude de s'y cacher, qu'ils s'y réfugient, quoique déjà grands, lorfqu'ils font épouvantés.

Cette poche s'ouvre & fe referme à la volonté de l'animal ; la mécanique de ce mouvement s'exécute par le moyen de plufieurs mufcles & de deux os qui n'appartiennent qu'à cette efpece ; ces deux os font placés au-devant des os pubis auxquels ils font attachés par la bafe ; ils ont environ deux pouces de longueur & vont toujours en diminuant un peu de groffeur depuis la bafe jufqu'à l'extrémité ; ils foutiennent les mufcles qui font ouvrir la poche & leur fervent de point d'appui : les antagoniftes de ces mufcles fervent à la refferrer & à la fermer fi exactement, que dans l'animal vivant l'on ne peut voir l'ouverture qu'en la dilatant de force avec les doigts : l'intérieur de cette poche eft parfemé de glandes qui fourniffent une fubftance jaunâtre d'une fi mauvaife odeur qu'elle fe communique à tout le corps de l'animal : cependant lorfqu'on laiffe fécher cette matiere, non-feulement elle perd fon odeur défagréable, mais elle acquiert un parfum qu'on peut comparer à celui du *mufc*. Cette poche n'eft pas le lieu dans lequel les petits font conçus, le *farigue* femelle a une matrice intérieure, différente à la vérité de celle des autres animaux, mais dans laquelle les petits font formés & portés jufqu'au moment de leur naiffance. La bourfe & toute l'anatomie de cet animal ont été bien décrites par *G. Cowper*.

Quelques-uns prétendent que les *farigues* produifent fouvent & en grand nombre ; d'autres difent qu'ils n'ont qu'une portée tous les ans, en Avril & en Mai : toujours eft-il vrai que chaque portée eft de cinq, fix, fept, huit & neuf petits, qui ne font pas plus gros chacun qu'un grain d'avoine, c'eft-à-dire

quand ils fortent de la matrice pour entrer dans la poche & s'attacher aux mamelles : ce fait n'eft point exagéré. M. *Roume de Saint-Laurent* dit, *Journal de Phyfique*, *Juillet 1775*, avoir obfervé fur fes terres, quartier de Saint-Patrice, Ifle de la Grenade, une femelle du *manicou* ou *farigue* : elle avoit fept petits qui étoient au bout d'autant de mamelons contenus dans la poche; ils n'y adhéroient point, mais on les féparoit avec un peu de peine des mamelons; ils avoient environ trois lignes de longueur & une ligne & demie de groffeur; la tête étoit fort groffe à proportion du corps; les parties antérieures étoient beaucoup plus groffes auffi que les poftérieures; ils n'avoient point de poils : la peau étoit très-fine & d'un rouge-fanguinolent; les yeux ne fe diftinguoient que par deux petits filets.

On peut préfumer avec beaucoup de vraifemblance, dit M. *de Buffon*, que dans ces animaux la matrice n'eft pour ainfi dire que le lieu de la conception, de la formation & du premier développement du fœtus, dont l'exclufion étant plus précoce que dans les autres quadrupedes, l'accroiffement s'acheve dans la bourfe, où ils entrent au moment de leur naiffance prématurée.

Perfonne, dit encore M. *de Buffon*, n'a obfervé la durée de la geftation de ces animaux, mais il eft à préfumer qu'elle eft beaucoup plus courte que dans les autres ; & comme c'eft un exemple fingulier de la Nature que cette expulfion précoce du fœtus, nous exhortons ceux qui font à portée de voir des *farigues* dans leur pays natal, de tâcher de favoir combien les femelles portent de temps, & combien de temps encore après la naiffance les petits reftent attachés à la mamelle avant que de s'en féparer : cette obfervation curieufe par elle-même pourroit devenir utile en nous indiquant peut-être quelque moyen de conferver la vie aux enfans venus avant terme. Il y a des Auteurs qui prétendent que les petits *farigues* reftent attachés & comme collés aux mamelles de la mere, pendant le premier âge & jufqu'à ce qu'ils aient pris affez de force & d'accroiffement pour fe mouvoir aifément ; d'autres difent qu'ils y reftent collés pendant plufieurs femaines de fuite; quelques-uns rapportent qu'ils ne demeurent dans la poche que durant le premier mois d'âge : enfin d'autres affurent qu'ils ne quittent pas la mamelle, même en dormant, jufqu'à ce qu'ils foient fevrés.

On peut aifément ouvrir cette poche de la mere, regarder, compter & même toucher les petits fans les incommoder. Ils ne quittent la tetine qu'ils tiennent avec la gueule que quand ils ont affez de force pour marcher ; ils fe laiffent alors tomber dans la poche & fortent enfuite pour fe promener & pour chercher leur fubfiftance ; ils y rentrent fouvent pour dormir, pour teter & auffi pour fe

cacher lorsqu'ils sont épouvantés; la mere fuit alors & les emporte tous, ayant souvent hors du sac leur queue qui s'agite comme un ver qui rampe. La mere ne paroît jamais avoir plus de ventre que quand il y a long-temps qu'elle a mis bas & que ses petits sont déjà grands, car dans le temps de la gestation on s'apperçoit peu qu'elle soit pleine. On doit être curieux de voir cette mere soigner ses enfans : M. *Gautier* dit qu'elle ne les quitte pas, elle les porte par-tout avec elle. Ces petits marmots trouvent dans la poche ou espece de manchon, l'abri & les vivres; devenus assez forts, la mere les retire de cette sorte de berceau de temps en temps, les fait laver à la pluie, les expose au soleil quand il fait beau, les essuie en les léchant, & les réchauffe dans sa poche; ses pattes font l'office de mains : dès qu'ils ont les yeux ouverts, sa tendresse & sa joie se déploient encore plus, elle les amuse en folâtrant, en les agaçant, &c. Le temps du sevrage arrivé, elle feint de les chasser pour les accoutumer à se passer des soins maternels; cependant elle les suit de l'œil, & si quelque danger les menace elle court aux uns & aux autres, & les met ou les laisse entrer encore dans sa poche. Pendant tout le temps de l'éducation, les désirs de l'amour ne troublent pas les devoirs maternels. Elle ne voit aucun mâle jusqu'à ce que la petite famille soit en état de se passer entiérement de son secours. Enfin on se quitte & les adieux sont accompagnés de caresses & de gambades. Les *sarigues* mâles sont, dit-on, infidelles, inconstans, même libertins; ils courent les champs & cherchent pendant ce temps là de bonnes fortunes; cependant comme à femelles égales, ils préferent celles qu'ils ont adoptées les premieres, ils délaissent leur conquête passagere & reviennent à leurs femelles, dès qu'elles sont débarrassées des soins de l'éducation.

Qui croiroit que ces animaux si rusés en apparence, sont stupides ou peureux, au point qu'étant surpris ils n'osent s'enfuir; ils se laissent tuer à coups de bâton. On doit cependant se méfier de leurs dents. Les *chiens* qui les saisissent ne les mangent pas. On croit avoir observé que les *chiens* ne mangent aucun animal qui se nourrit en grande partie de vers de terre.

Le *sarigue* s'appuie sur le talon en marchant, il peut s'asseoir sur son cul; il fait quelquefois mille singeries avec ses pattes de devant : il marche mal & court lentement; aussi dit-on qu'un homme peut l'attraper sans même hâter son pas. En revanche il grimpe sur les arbres avec une extrême facilité : on nous a assuré qu'il y fait son nid ou y forme sa couche avec des pailles, des feuilles, des bûchettes de bois sec : il se cache dans le feuillage pour attraper des oiseaux, ou bien il se suspend par la queue dont l'extrémité est musculeuse & flexible comme une main, en sorte qu'il peut serrer assez fortement & même

environner de plus d'un tour les corps qu'il faisit : il reste quelquefois long-temps dans cette situation, sans mouvement, le corps suspendu, la tête en bas ; il épie & attend le gibier au passage : d'autrefois il se balance pour sauter d'un arbre à un autre. Il est si friand d'oiseaux & particuliérement de volailles, qu'il entre hardiment dans les basse-cours & dans les poulaillers ; il y égorge une volaille, & s'il ne peut la faire passer par le trou qui lui a servi d'entrée, il la mange dans le lieu même ; le lendemain il vient en chercher une autre. Quoique carnassier & même avide de sang qu'il se plaît à sucer, il mange assez de tout, des reptiles, des vers, des insectes, des cannes à sucre, des patates, des racines & même des feuilles & des écorces. On peut le nourrir comme un animal domestique : il n'est ni féroce, ni farouche, & on l'apprivoise aisément ; on le nourrit de tripailles : il faut le tenir enchaîné, car si on le laisse en liberté il s'enfuit volontiers : au reste il dégoûte par sa mauvaise odeur, & déplaît par sa vilaine figure. Son corps paroît toujours sale, parce que le poil qui n'est ni lisse ni frisé, est terne & semble être couvert de boue. Sa mauvaise odeur réside dans la peau, car sa chair n'est pas mauvaise à manger ; elle est blanche comme celle du *lapin*, mais elle se corrompt en peu de temps. C'est même un des animaux que les Sauvages chassent de préférence & duquel ils se nourrissent le plus volontiers. Ces petits quadrupedes ont un grognement qui ne se fait pas entendre de loin, & ils font le même murmure que les chats lorsqu'on les manie. Le *sarigue* transporté dans nos habitations en Europe y vit difficilement, cependant on voit actuellement dans la Ménagerie de Chantilly (Juin 1789) trois *sarigues*, deux mâles & une femelle ; cette derniere porte dans sa poche six petits qui d'un jour à l'autre augmentent sensiblement de volume ; ils sont sans poil & gros comme des *hannetons*.

On distingue le *sarigue à longs poils*, il a environ vingt pouces de longueur ; sa tête est blanche ; tout le corps est couvert de grands poils bruns sur les jambes & les pieds, blanchâtres sur les doigts & rayés sur le corps de plusieurs bandes brunes indécises ; le cou est roussâtre ainsi que le ventre ; le poil dont la queue est garnie à son origine, est blanc & brun. Les femmes des naturels du pays filent le poil de cet animal ; il est fin, sans cependant être lisse ni doux au toucher ; elles en font des jarretieres qu'elles teignent ensuite en rouge.

SARIONE. En quelques endroits c'est le nom du *saumon* qui n'a pas encore pris tout son accroissement.

SARLYK. Nom que les Mongols donnent à la petite espece ou variété du *buffle à queue de cheval*. Voyez ce qui en est dit à la suite de l'*article* BUFFLE & l'*article* GHAÏNOUK.

SARMENT, *Sarmentum*. On donne ce nom aux tiges longues, foibles, rampantes, ou qui se répandent de tous côtés, comme le font celles de la *vigne*. On dit *tige sarmenteuse :* Voyez TIGE.

SARRASIN ou BLÉ NOIR, *Fagopyrum vulgare erectum*, Tourn. 511; *Polygonum fagopyrum*, Linn.; *Erysimum folio hederaceo Theophrasti*, C. B. Pin. 27; Lob. Icon. 63; *Sarracenicum frumentum*, *fagotriticum*, J. B. 2, 992. Cette espece de grain est originaire d'Afrique, mais il est fort connu en Europe, très-commun aujourd'hui en France où il semble s'être naturalisé, & on en cultive une grande quantité dans différentes provinces. On l'appelle en Allemand, *Heidenkorn* & *Buch-weitzen ;* en Anglois, *Buck-weat* & *Brank ;* en Italien, *Fromentone ;* en Espagnol, *Trigo Morisco*. On lui a donné le nom de *blé sarrasin*, & anciennement celui de *blé turchique*, parce que ce sont les Turcs & les Sarrasins qui l'ont apporté d'Afrique où il croît naturellement. (On a donné depuis le nom de *blé de Turquie* ou *blé d'Inde*, à un autre genre de plante de la classe des étamineuses. *Voyez* BLÉ DE TURQUIE.)

Le *sarrasin* est une plante annuelle, qui pousse une tige haute d'une coudée & plus, droite, cylindrique, lisse, striée, assez ferme, branchue, garnie de rameaux de fleurs qui sortent des aisselles des feuilles : les feuilles inférieures sont portées sur des queues peu longues, elles sont en cœur, sagittées, pointues & d'un vert clair ; les supérieures sont sessiles ou amplexicaules : au sommet des tiges & des rameaux on voit paroître de petites fleurs blanches, en rose, disposées en bouquet ou épi, chargées d'étamines rougeâtres : aux fleurs, qui fournissent aux abeilles une abondante récolte de miel, succedent des graines triangulaires, contenant une farine très-blanche & insipide.

Cette plante est un peu délicate, on la seme dans les champs des pays très-Méridionaux en toutes sortes de terres, & ordinairement après la récolte du *seigle* ou du *méteil*, & on a obtenu par ce moyen deux récoltes dans une même année : elle aime la pluie, elle croît promptement & mûrit bientôt ; il n'en est pas de même dans des climats un peu froids. On en seme peu en Suisse, dit M. *Bourgeois*, parce qu'elle mûrit rarement avant les gelées d'automne. Comme le *sarrasin* est sensible au froid, on le seme en Bretagne depuis la fin de Mai jusqu'en Juin, & on le récolte au mois d'Octobre. On voulut introduire en Bretagne, il y a quelques années, la culture du *sarrasin* de Sibérie, qui craint moins la gelée, mais elle a été abandonnée parce que l'écorce de ce grain est amere & en communique le goût à la farine, & que sa surface dentelée & anguleuse le rendoit peu propre à nourrir la volaille.

On fait avec la farine du grain de notre *farrasin*, un pain noirâtre, dont la faveur est un peu meilleure que celle du pain d'orge. Ce pain est humide, passe plus vîte & cause plus de vents que le pain de seigle ; on l'emploie seul, ou on le mêle avec d'autres grains : il nourrit moins que le froment, le seigle & l'orge, mais plus que le millet & le panis.

La bouillie & les gâteaux que l'on fait avec la farine du *farrasin* donnent une nourriture qui n'est pas mal-faisante. Cette farine peut être employée dans les cataplasmes résolutifs & émolliens.

On nourrit les bœufs & les autres bêtes de charge avec cette plante verte, & les volailles avec sa graine qui les engraisse promptement : cette graine échauffe aussi les poules, les faisans, les pigeons, & les fait pondre de bonne heure.

Quelques Jardiniers se servent avec avantage du son tiré de la farine de graine de *farrasin*, pour préserver de l'humidité pendant l'hiver les cellules où ils conservent leurs plantes. On construit des planchers écartés des murs de deux ou de trois pouces, & on remplit exactement avec ce son l'intervalle qui est entre ces murs & ces planchers.

Lémery donne aussi le nom de *blé noir* ou *blé de vache & de bœuf*, ou *rouge herbe*, à une plante nommée en latin *Melampyrum purpureum*. C'est le *mélampite* de la *Flore Françoise*, 398. Sa tige est carrée, velue, purpurine, rameuse & haute d'un pied : ses feuilles sont opposées & verdâtres, un peu brunes ; celles d'en haut sont purpurines : les fleurs ont des tuyaux terminés en haut en forme de gueule, de couleur variée purpurine & jaune-rougeâtre ; elles sont suivies par des fruits oblongs qui s'ouvrent de la pointe à la base en deux coques, lesquelles sont partagées en deux loges qui renferment des semences oblongues, noires & plus petites que des grains de blé. Cette plante croît entre les blés, principalement dans les terres grasses : les bœufs & les vaches en mangent beaucoup.

On distingue trois sortes de *mélampites* : 1.° Le *mélampite* des champs, *Melampyrum arvense*, Linn. 842 ; c'est le *blé rouge*. 2.° Le *mélampite crêté*, *Melampyrum cristatum*, Linn. 842 ; c'est le *blé de vache*, il croît dans les bois. 3.° Le *mélampite des prés*, *Melampitum pratense*, Linn. 843 ; il croît dans les lieux couverts. Toutes sont annuelles.

SARRETTE ou SERRETE, *Jacea nemorensis, quæ Serratula vulgò*, Tourn. 444. C'est une espece de *jacée* dont la tige croît à la hauteur de deux ou trois pieds ; elle est droite, ferme, lisse, quelquefois cannelée & rougeâtre ; les feuilles d'en bas sont grandes, ovales, oblongues, dentées ou découpées comme celles de la scabieuse, elles ont un pétiole ; les autres sont plus grandes

que celles de la bétoine, ailées à leur base, se terminant par un lobe fort grand, alongé & denté par ses bords comme une petite scie, de couleur verte obscure : au sommet naissent des fleurs laciniées comme celles des autres especes de *jacée*, purpurines ou blanches & renfermées dans un calice écailleux : aux fleurs succedent des semences garnies d'aigrettes. On trouve la *sarrette* dans les bois & dans les prés, aux lieux sombres & humides.

Cette plante est vivace & estimée vulnéraire, propre pour les contusions, pour dissoudre le sang caillé, pour appaiser la douleur des hémorroïdes ; elle convient encore pour les hernies : on prétend que sa feuille fournit une teinture jaune-verdâtre, qui est un peu d'usage. C'est ce qui l'a fait appeler, *serrette des Teinturiers*, *Serratula Tinctoria*, Linn. 1144, pour ne pas la confondre avec la *sarrette des jardins*, *Serratula coronata* & qui est originaire d'Italie. Celle-ci est du double plus grande que la précédente.

SARRIETTE, SADRÉE & SAVORÉE, *Satureia sativa*, J. B. 3, 272 ; *Satureia hortensis*, Linn. 795 ; C. B. 218. La *sarriette* cultivée le plus ordinairement forme une touffe arrondie, branchue, qui est quelquefois haute d'un pied : sa tige est dure ; ses feuilles sont étroites, oblongues ; ses fleurs sont petites, en gueule, insérées deux à deux sur le même point & sortent des aisselles des feuilles ; elles sont blanches, tirant sur le purpurin : il leur succede des semences menues, rondes, de couleur ardoisée.

Cette plante qui est annuelle, vient aisément dans toutes sortes de terres ; elle est indigene en Italie & en Provence, & on la cultive dans nos jardins. Les Cuisiniers la recherchent pour relever le goût des féves de marais, avec lesquelles elle s'allie fort bien ; les Allemands en mêlent dans leur *choukraut*. Elle est beaucoup plus utile dans la Médecine, & si bonne, qu'on l'appelle la *sauce aux pauvres* ; elle est stomachique : sa décoction injectée dans les oreilles, est bonne pour les affections soporeuses : elle est utile en gargarisme pour le relâchement de la luette, & pour l'inflammation & le gonflement des amygdales. La poudre de ses feuilles séchée & bue dans du vin, soulage les maux de poitrine.

Il y a deux especes de *sarriette* vivaces, qui forment des arbustes assez élevés ; on les appelle *thymbres*, elles sont originaires de Candie ; l'une porte des fleurs bleuâtres, & l'autre des fleurs blanches : ce sont des arbrisseaux de serre. L'une est la *sarriette* de Crete, *Thymbra legitima*, Clus. Hist. 358 ; *Satureia Cretica*, C. B. Pin. 218. L'autre est la *sarriette* vraie, *Satureia spicata*, C. B. Pin. 218 ; *Thymbra Sancti Juliani*, *sive Satureia vera*, Lob. Icon. 425.

Il y a encore la SARRIETTE DE MONTAGNE, *Satureia montana*, C. B. Pin.

118, *aut durior*, J. B. 3, 272; *Calamintha frutescens, saturciæ folio, facie & odore*, Tourn. 194. C'est une espece de *calament*, mais qui a la feuille, le port & l'odeur de la *sarriette* : cette plante est originaire des pays chauds, elle est vivace : sa tige est haute d'un pied, dure, ligneuse & branchue; ses feuilles sont opposées, étroites, sessiles, très-aiguës, ponctuées & comme chagrinées; ses fleurs sont blanches, axillaires, deux ou trois ensemble sur le même pédicule.

La *sarriette grande* de Saint-Domingue est l'*Ocymum maximum*; & la *sarriette petite*, le *Bidens Americanum*, &c.

SARROUBE. Nom d'un *lézard* trouvé à Madagascar par M. *Bruyeres* : il a la queue plate, membraneuse, conformée comme celle du lézard dit la *tête plate*; quatre doigts aux pieds de devant, & cinq à ceux de derriere, tous élargis par le bout, ou garnis de part & d'autre d'une petite membrane; & par dessous, d'un ongle crochu, placé entre un double rang d'écailles disposées en recouvrement : la partie supérieure du cou qui est très-large, est garnie d'une double rangée d'écailles d'un jaune clair; on voit aussi sous le corps un grand nombre de petites écailles rondes & jaunes; la peau du dos est brillante, grenue & d'un jaune tigré de vert. Ce lézard, qui a environ un pied de longueur, paroît plus souvent la nuit que le jour, & plus communément lorsqu'il pleut, que pendant un temps sec.

SART. *Voyez* GOEMON.

SARVE ou ROTENGLE ou ŒIL ROUGE, *Cyprinus erythrophthalmus*, Linn.; *Cyprinus iride, pinnis omnibus caudâque rubris*, Arted.; *Rootang, &c. bramis affinis*, Willughby. En Suede, *San* & *Sarf*; en Allemagne, *Rothauge*. Poisson du genre du *Cyprin*. Il se trouve dans les rivieres de l'Amérique Septentrionale; on dit encore qu'il n'est pas très-rare en Allemagne. Suivant *Baltner* il fraie vers le mois de Mai, auprès des racines des arbres qui sont sur le bord de l'eau. *Willughby* dit que ce poisson a le corps d'une belle couleur rouge, avec des teintes différentes; c'est dans les iris des yeux que cette couleur est plus vive : la langue offre une tache jaune. Selon *Artedi*, la couleur des yeux est plutôt safranée que d'un rouge décidé. Ce dernier Auteur dit que la nageoire de la queue & celles du ventre & de l'anus tirent sur le rouge de sang; la dorsale n'est de cette couleur que vers son extrémité, elle est grise à sa base & garnie de onze rayons rameux, dont les deux premiers sont les plus élevés, sur-tout le second : les pectorales ont chacune seize rayons : elles sont d'un rouge-noirâtre; les abdominales en ont chacune dix ou onze; celle de l'anus en a

quatorze ou quinze ; celle de la queue qui eſt fourchue en a dix-neuf longs, ſans compter d'autres plus courts, ſitués ſur les côtés : les écailles qui recouvrent le corps ſont d'une couleur argentée, mêlée d'une teinte jaunâtre ſur le ventre & offuſquée vers le dos par une teinte de noirâtre. L'individu obſervé par *Artedi*, avoit huit pouces & demi de longueur, mais il y en a de plus grands.

SASA. Nom d'un oiſeau de l'Amérique Méridionale, qui a beaucoup de rapports avec le *faiſan huppé* de Cayenne, appelé *hoazin*, Voyez *ce mot ;* mais il eſt un peu moins grand que le *hoazin* : il n'eſt point de paſſage, & ne ſe nourrit point de ſerpens comme ce dernier ; mais, ſelon M. *Sonnini de Manoncour*, il eſt ſédentaire & frugivore : de même que le *hoazin*, il n'a pas la faculté de relever ſa belle huppe en forme de panache ; cependant il peut, lorſqu'il eſt affecté, en ſoulever les plumes ou plutôt les roidir, de ſorte qu'elles ſe ſoutiennent horizontalement. Dans les mêmes circonſtances ſa queue s'élargit & s'arrondit en éventail. Le *ſaſa* a beaucoup de conformité avec le *faiſan*, il en a la taille, le port, la forme du corps ; il en a le bec & les pieds. On en rencontre l'eſpece dans quelques cantons de la Guiane, jamais dans les grands bois, ni dans les lieux élevés. Ils fréquentent de préférence les ſavannes noyées, où ils ſe nourriſſent, étant perchés, des feuilles & des baies d'un très-grand *arum* à feuilles de fleches, que les Guianois appellent *moucou-moucou*, qui ne croît que dans les endroits inondés, & qui eſt l'*aninga-iba* des Braſiliens, ſuivant *Piſon*. Ces oiſeaux vont quelquefois par paires & quelquefois par troupes de ſix ou huit au plus ; ils ne vont jamais à terre. Pendant une bonne partie de la journée, ils demeurent tranquilles, rangés en file & ſerrés l'un contre l'autre ſur quelque branche baſſe & ombragée aux bords des eaux : leur vol eſt court & peu élevé. Du reſte ils ne ſont ni farouches, ni querelleurs : ils prononcent leur nom d'une voix forte, rauque & déſagréable ; ils exhalent une odeur de *caſtoreum :* leur chair n'eſt pas bonne à manger, mais les pêcheurs de ces contrées la coupent par morceaux & s'en ſervent comme d'un excellent appât pour prendre un poiſſon qu'on y nomme *torche*, & qui eſt, dit M. *Sonnini*, une eſpece de *mulet*. *Journ. de Phyſique*, *Septembre 1785*.

SASAPINE, par quelques-uns. C'eſt le *ſarigue*, Voyez *ce mot*.

SASSA. *Voyez à l'article* OPOCALPASUM.

SASSAFRAS ou LAURIER DES IROQUOIS, *Laurus ſaſſafras*. On connoît ſous ce nom un bois ou plutôt une racine d'un roux-blanchâtre, ſpongieuſe & légere, de couleur cendrée, rouſſâtre en dehors, d'un goût âcre, douceâtre,

aromatique, d'une odeur pénétrante, qui approche de celle du fenouil & de l'anis. On retire cette racine d'un arbre qui croît à la Virginie, au Bréfil, à la Louifiane, à la Floride, & dans plufieurs provinces de l'Amérique.

Le *faffafras* eft une efpece de *laurier*, dont le tronc eft nu, fort droit & peu élevé : fes branches s'étendent à fon fommet, comme celles d'un pin ébranché ; fes feuilles font à trois lobes, comme celles du figuier, vertes en deffus, blanchâtres en deffous : fes fleurs font en grappes, découpées en cinq parties; il leur fuccede des baies femblables à celles du *laurier*. Cet arbre eft toujours vert; il paroît qu'il peut s'élever en France, où il eft cependant encore fort rare.

On fe fert à la Louifiane des feuilles de *faffafras*, recueillies en Juillet, defféchées & pulvérifées groffiérement, pour aromatifer les fauces & les faire filer comme de l'eau gommée : le bois de *faffafras* abonde en parties volatiles fubtiles, comme le prouve fon odeur: il excite la tranfpiration & la fueur; il incife & réfout les humeurs épaiffes, vifqueufes, adoucit les douleurs de la goutte, remédie à la paralyfie & aux fluxions froides. On l'emploie utilement dans les maladies vénériennes : on en retire une huile effentielle, & cependant le bois a de la peine à brûler. On nous envoie quelquefois du *bois d'anis* pour celui de *faffafras*.

SASSESBÉ. C'eft le *perroquet à gorge rouge* de la Jamaïque, de M. *Briffon*; le *xaxabes* des Indes. Ce perroquet eft de la fection des *papegais*, Voyez *ce mot*. Sa groffeur eft à peu près celle du *jaco;* la gorge & le devant du cou font d'un rouge vif; tout le refte du plumage eft vert à l'extérieur.

SATELLITES. Les *fatellites* des planetes font d'autres *planetes* qui tournent autour d'elles; la *Lune* eft l'unique *fatellite* de la Terre ; mais *Jupiter* en a quatre & *Saturne* en a cinq. Les *Satellites* font emportés autour du Soleil par le mouvement de la planete principale. *Voyez à l'article* PLANETE.

SATHERIUS d'*Ariftote*; il paroît que c'eft la *zibeline*, Voyez *ce mot*.

SATURNE. *Voyez au mot* PLANETE.

SATURNIN. Serpent du troifieme genre; il fe trouve dans les Indes; fes yeux font très-grands; fa robe eft d'une couleur livide, avec des teintes de couleur cendrée, difpofées comme par nuages. L'abdomen eft recouvert par cent quarante-fept grandes plaques, & le deffous de la queue eft garni de cent vingt paires de petites plaques.

SATYRE, *Satyrus quadrumanus*. Nom donné à un être fantaftique, qui tient de l'*homme* & du *quadrupede*, & que l'on dit être produit par l'alliance

monſtrueuſe de deux individus différens pour le ſexe & l'eſpece. Heureuſement pour l'humanité que ces êtres, s'ils exiſtent, périſſent ſans pouvoir ſe perpétuer. Il en eſt peut-être de la beauté des *ſatyres*, comme de la laideur des *ogres*, des eſpiégleries des *lutins*, des courſes des *loups-garous*, des aſſemblées du ſabbat & de pareilles autres extravagances. Le *ſatyre* des Indiens eſt l'*homme des bois* ou l'*orang-outang:* Voyez *ce mot.* On trouve dans le *Mercure de France*, *Décembre 1761*, *page 92*, la traduction d'un Mémoire ſur les *Satyres*, les *Tritons* & les *Néréides*. On peut encore conſulter les ingénieuſes Lettres que le public connoît ſous le titre de *Caprice d'imagination*. Voyez auſſi Homme marin & Homme des Bois.

Satyre, *Satyrus papilio. Linnæus* donne ce nom à un *papillon* de jour très-commun, qui ne marche que ſur quatre pieds, ſe repoſe ſur les pierres, ſur les murs & ſur les rochers; c'eſt le *grand argus des prés* : il a les ailes très-entieres, fauves-brunâtres par deſſus; la marque d'un œil noir à prunelle blanche ſur les premieres ailes, & deux ou trois ſur les ſecondes, qui en ont ſept en deſſous. On le voit preſque tout l'été dans les bois & les jardins : on en diſtingue pluſieurs variétés pour les couleurs & la grandeur; ſa couleur la plus ordinaire eſt fauve, coupée de nervures & de bandes brunes, ou de couleur brune avec des taches fauves : le deſſous des ailes inférieures eſt plutôt cendré que brun.

Le papillon appelé *némuſien* eſt d'une couleur plus foncée, il reſſemble un peu au *tircis*; ils ſont du même ordre : le *némuſien* a une bande fauve ſur chaque aile ſupérieure, elle eſt compoſée de trois taches dont la premiere offre un trait circulaire gris, & au centre un œil ovale noir à deux prunelles blanches; les ailes inférieures offrent chacune trois yeux noirs à prunelles blanches, cerclés de fauve : la chenille qui n'eſt point épineuſe, ſe nourrit, dit M. *Geoffroi*, ſur une eſpece de gazon appelé *gramen-poa*.

SATYRION, *Satyrium.* Plante de la famille des *Orchis*, & qui emprunte ſon nom de la figure extérieure de ſa racine : on en diſtingue de beaucoup d'eſpeces parmi celles qui naiſſent dans les prés, dans les forêts, ſur les collines & les montagnes, aux lieux ombragés ou expoſés au ſoleil, ſecs ou humides, & qui fleuriſſent en différens temps de l'année, excepté l'hiver. On emploie plus communément en Médecine les eſpeces à racines bulbeuſes, comme ayant les racines plus charnues, & particuliérement les deux ſuivantes.

1.° Le Satyrion male ou Testicule de Chien a feuilles étroites, *Orchis morio mas, foliis maculatis*, C. B. Pin. 81; *Orchis maſcula*, Linn.

1333. On trouve fréquemment cette plante dans les brouffailles, les bofquets & les prés : fa racine eft compofée de deux tubercules arrondis, charnus, gros comme des noix mufcades, dont l'un eft plein & dur, l'autre ridé & fongueux, accompagné de groffes fibres : elle pouffe d'abord fix ou fept feuilles longues, médiocrement larges, femblables à celles du lis, mais plus petites, ordinairement marquées en deffus de taches d'un rouge-brun : fa tige eft haute d'environ un pied, ronde, ftriée, revêtue d'une ou deux feuilles, portant en fa fommité un long épi de fleurs agréables à la vue, purpurines, nombreufes, un peu odorantes, blanchâtres vers le centre, & parfemées de quelques points d'un pourpre foncé; chaque fleur eft compofée de fix feuilles inégales, dont les cinq fupérieures forment en fe courbant une forte de coiffe; l'inférieure, qui eft plus grande, finit comme un éperon : à la fleur paffée fuccede un fruit femblable à une lanterne à trois côtés, contenant des femences femblables à de la fciure de bois. Cette plante fleurit vers la fin d'Avril & au commencement de Mai; les autres *fatyrions* fleuriffent plus tard. Entre les efpeces qui croiffent en plufieurs endroits des environs de Paris, M. *Vaillant* a obfervé qu'il y en a dont les feuilles fe couchent quelquefois à terre en formant une roue : il ajoute avoir compté jufqu'à quarante-trois fleurs fur un pied.

2.° Le SATYRION A LARGES FEUILLES ou le GRAND TESTICULE DE CHIEN, *Satyrium majus latifolium; Cynoforchis latifolia, hiante cucullo, major*, C. B.; *Satyrium hircinum*, Linn. 1357. Il croît fur le bord des bois; fes bulbes font plus groffes : on lui trouve, de même qu'aux autres efpeces d'*orchis bulbeux*, un tefticule flafque & l'autre plein, parce que tous les ans la bulbe de l'année précédente fe flétrit, & il en renaît une nouvelle à la place : fa tige a près de deux pieds de hauteur, elle eft cylindrique, ferme, feuillée. Cette tige eft chargée à fa fommité d'un épi long, pyramidal, plus ou moins ferré, & compofé de fleurs amples, de couleurs variées & agréables à la vue, mais d'une odeur de bouc infupportable, & repréfentant un cafque : fes fleurs font garnies chacune de braĉtées étroites, linéaires & pointues : fes feuilles font très-larges & longues; elles fortent de terre, comme dans la plupart des *orchis*, dès le mois de Novembre; elle fleurit en Mai. C'eft l'*orchis* ordinaire & fétide, *Orchis hirci odore*, dont le fixieme pétale fait un ruban dentelé, & dont l'éperon eft fort court, dit M. *de Haller*. Cette efpece de *fatyrion* n'eft pas rare aux environs de Paris.

On choifit les racines ou bulbes de l'une & de l'autre efpece, groffes, bien nourries, fermes, fucculentes, d'un goût doux & vifqueux; tirées de terre au printemps avant qu'elles aient pouffé leur tige : on rejette la bulbe

flasque ; & on emploie l'autre comme un excellent aphrodisiaque. Il est d'usage de faire sécher ces bulbes & de les réduire en poudre, dont on donne un demi-gros dans un verre de bon vin pour augmenter la semence, fortifier les parties de la génération, & même pour aider à la conception. On tient dans les boutiques une conserve de *satyrion*, qu'on estime aussi propre à exciter à l'amour. Mais entre les diverses préparations de ces sortes de bulbes, la meilleure est peut-être celle qui se trouve indiquée par M. *Geoffroy*, & insérée dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences, année 1740, page 96.* Cet Académicien ayant reconnu que le *salep* ou *salop* étoit une espece d'*orchis*, dont les Turcs faisoient usage pour réparer les forces épuisées, essaya de préparer des bulbes de *satyrion* de notre pays, pour en faire usage : il y réussit par le procédé suivant :

L'on enleve la peau des bulbes d'*orchis* bien nourries, on les jette dans l'eau froide, ensuite on les fait cuire dans de nouvelle eau, & on les fait égoutter ; puis on les enfile en forme de chapelet par un temps sec & chaud : elles deviennent alors dures & semblables au *salop*. En un mot, la préparation, la maniere de conserver ces racines desséchées & d'en faire usage, est à peu près la même que celle du *salep*. Voyez *ce mot*.

Lorsqu'on emploie le *satyrion* comme aphrodisiaque, on lui associe quelques stimulans qui concourent aux mêmes effets ; tels sont la semence de *roquette*, les trochisques de *vipere*, le *scinc marin* & l'essence d'*ambre*. La ressemblance des bulbes de ces *orchidées* avec des *testicules de chien* a fait imaginer qu'elles pourroient être utiles pour provoquer à l'amour : c'est une illusion adoptée par *Paracelse*, *Théophraste*, *Galien*, *Crollius* dans son Traité *de Signaturâ plantarum*, *Gmelin*, &c. Nous l'avons dit ; le meilleur parti qu'on puisse tirer de ces bulbes est pour la préparation du *salep*.

SATYRION d'*Aristote*. C'est le *desman* ; Voyez *ce mot*.

SAVACOU ou CUILLERE (la) de M. *Brisson*, en latin *Cochlearius*. Nom donné à des oiseaux très-communs à la Guiane & au Brésil, & qui, par leurs habitudes, par leur forme, ont beaucoup de rapports avec le héron ; mais ils en different totalement par la conformation de leur bec, qui suffit pour les distinguer de tous les autres oiseaux, & pour constituer un genre à part. Les caracteres du *savaçou* sont d'avoir la partie inférieure des cuisses dénuée de plumes ; quatre doigts dénués de membranes, trois devant, un derriere ; le bec gros & court ; le demi-bec supérieur en forme de cuillere & onguiculé à son bout.

M. *de Buffon* donne l'idée la plus juste de ce bec singulier, par la description suivante :

ſuivante : » Ce ſont deux cuillers appliquées l'une contre l'autre par le côté » concave ; la partie ſupérieure porte ſur ſa convexité deux rainures profondes » qui partent des narines & ſe prolongent de maniere que le milieu forme » une arête élevée, qui ſe termine par une petite pointe crochue ; la moitié » inférieure de ce bec, ſur laquelle la ſupérieure s'emboite, n'eſt pour ainſi » dire qu'un cadre ſur lequel eſt tendue la peau prolongée de la gorge : l'une » & l'autre mandibule ſont tranchantes par les bords & d'une corne ſolide ; » ce bec a quatre pouces des angles à la pointe, & vingt lignes dans la plus » grande largeur ».

Les *ſavacous*, dit M. *Mauduyt*, ſe tiennent dans les ſavannes noyées, le long des rivieres, dans l'intérieur des terres, loin de la mer, perchés ſur les arbres au bord des eaux ; ils tombent, en plongeant, ſur le poiſſon qu'ils apperçoivent : ces oiſeaux ſont ſauvages, ils évitent l'approche des lieux habités ; ils ont la marche & la contenance des *hérons*, portant de même le cou replié & le dos relevé.

M. *Briſſon* diſtingue, d'après *Barrere*, trois *ſavacous*, qu'il nomme : 1.° La *cuillere* ; c'eſt le *ſavacou de Cayenne*, des *pl. enl.* 38. 2.° Le *ſavacou* ou la *cuillere tachetée*. 3.° La *cuillere brune ;* c'eſt le *ſavacou huppé de Cayenne*, des *pl. enl.* 869. M. *Mauduyt* préſume que ce ne ſont que trois variétés d'âge & de ſexe du même oiſeau. Nous décrirons, d'après cet Ornithologiſte, le *ſavacou gris*, qui paroît être le mâle adulte, & qu'il ſuffit, dit-il, de décrire. Sa groſſeur eſt à peu près celle d'une poule de médiocre taille ; ſa longueur eſt d'un pied cinq pouces ; ſon envergure, de près de trois pieds ; le demi-bec ſupérieur eſt noirâtre ; l'inférieur, blanchâtre ; les jambes & les pieds ſont d'un vert-jaunâtre ; les ongles, gris ; le deſſus de la tête eſt noir, & cette couleur ſe continue plus ou moins ſur le derriere du cou ; les plumes de l'occiput ſont toujours un peu alongées, & forment une huppe aſſez grande dans certains individus, fort petite dans d'autres ; cette huppe eſt tombante & flotte en arriere ſur le cou, car les plumes en ſont molles & ſans conſiſtance, larges, & plus ou moins ſemblables à un ruban : le bas du cou eſt en arriere ; le bas du dos & tout le reſte du deſſus du corps ſont d'un gris plus ou moins clair ; le haut du dos eſt tantôt d'un cendré foncé, tantôt il eſt d'un beau noir ; ſur chaque côté de la poitrine eſt une plaque de cette derniere couleur : les pennes de l'aile & de la queue ſont d'un gris-blanc ; tout le reſte, le front, les joues, le devant & les côtés du cou, la poitrine & le deſſous du corps, le bord de l'aile, ſont blancs.

Il paroît que les autres *ſavacous* ſont un peu moins grands que le précédent ;

M. *Mauduyt* dit qu'il y en a dont les plumes font d'un brun-rouffâtre ; d'autres dont le brun eft varié de blanchâtre fous le corps , & ces individus font probablement des femelles ; & ceux dont le plumage eft mi-parti de gris & de cendré font évidemment de jeunes *favacous*.

SAVANA. C'eft le *tyran à queue fourchue* de Cayenne, des *pl. enl.* 571, *fig.* 2. Les habitans de Cayenne donnent à cet oifeau le nom de *veuve :* c'eft un des *gobe-mouches* de la fection de ceux que M. *de Buffon* nomme *mouche-rolles ;* il a donné à celui-ci le nom de *favana*, d'après l'habitude qu'il a de fe tenir dans les favannes noyées : on le trouve affez communément à la Guiane, il eft à peu près de la groffeur du moineau ; fa longueur totale eft de quatorze pouces , dont la queue feule en emporte plus de neuf : le deffus & les côtés de la tête font noirs, ainfi que le bec, les pieds, les ongles & la queue; la plume la plus extérieure de chaque côté de la queue eft blanche dans la premiere moitié de fa longueur ; le refte du plumage fupérieur eft cendré; tout l'inférieur eft blanc : les pennes des ailes font brunes, bordées de blanchâtre; la queue eft très-fourchue ; toutes les plumes font fort larges , & diminuent de longueur des extérieures aux intérieures ; la queue de la femelle eft bien plus courte, & les plumes du fommet de la tête n'ont point à leur bafe la teinte jaune que le mâle offre lorfqu'il hériffe ou redreffe les plumes de cette partie.

SAVANNE. Nom Efpagnol qu'on donne dans nos Colonies, en Amérique, aux endroits incultes où paiffent les animaux. Il y a des *favannes* qui font autant de grands marécages ou pâturages, garnis de petits étangs ; il y a des *favannes noyées* en plufieurs cantons ; celles qui font fituées entre la riviere d'Oyapock & celle de Cachipour , font remplies d'une grande quantité de caïmans & d'une belle groffeur. Les *favannes* font fouvent couvertes de joncs & d'autres plantes qui en rendent l'entrée trop difficile ou qui nuifent au développement & à l'abondance des bonnes plantes ; alors les Indiens y mettent le feu.

SAUCANELLE. *Voyez* SAUQUÊNE.

SAUGE, *Salvia.* On diftingue plufieurs efpeces de *fauges* , qui different par la forme & la couleur de leurs feuilles : elles font rondes dans les unes, dentelées dans les autres, étroites dans celles-ci, plus larges dans celles-là : on les diftingue encore en *grande fauge* , *Salvia officinalis* , Linn. 34 ; *Salvia major*, *an Sphacelus Theophrafti* , C. B. Pin. 237 ; & en *petite fauge* ou *fauge franche* , *Salvia minor* , *aurita & non aurita* , C. B. Pin. 237 ; *Salvia fphæro-*

cephalus minor. Il y a aussi la *sauge de Catalogne*; *Salvia folio tenuiore*, C. B. Pin. 237.

Les *sauges* portent des fleurs labiées, odorantes ; la levre supérieure est grande & recourbée en faucille ; la levre inférieure est divisée en trois : on trouve dans l'intérieur deux étamines entieres, & deux autres qui sont avortées ; ces étamines sont attachées ensemble & d'une façon singuliere, par un filet fourchu, qui sert à distinguer les plantes de ce genre ; il leur succede des semences arrondies : les feuilles sont ovales, relevées en dessous d'arêtes assez saillantes, & creusées en dessus de sillons profonds : elles sont placées deux à deux sur les branches.

Les *sauges* sont vivaces : il y en a dont les tiges ou souches ligneuses, ou rameuses, ou simples, s'élevent d'un à trois pieds : les côteaux de Provence, & les prés secs en certains cantons, offrent de ces sortes de plantes.

La *sauge* passe pour être céphalique, cordiale, alexitere : on l'ordonne en infusion comme le thé, & sur-tout la petite espece qui fait aujourd'hui la base de la plupart des gargarismes dont on fait usage pour les maux de gorge, pour les affections scorbutiques de la bouche, du palais & des gencives. Ils sont encore fort utiles pour raffermir les dents branlantes & fortifier les gencives. On se sert aussi de l'eau de *sauge* distillée pour les mêmes usages, dit M. *Bourgeois*. Les Chinois aiment tant la *sauge* qu'ils s'étonnent de voir les Européens venir chercher le thé dans leur pays, pendant qu'ils ont chez eux une plante aussi excellente, & qui réellement lui est préférable ; aussi les Hollandois ont-ils grand soin d'enlever, à grand marché, presque toute la récolte de la petite *sauge* qui croît sur nos côtes de Provence, & de la porter en Chine, où ils la vendent très-cher, tant aux Chinois qu'aux Japonois. On prétend que dans l'échange d'une caisse de *sauge*, ils en ont quelquefois obtenu de ces peuples deux caisses & souvent trois de *thé vert*. Une telle industrie doit nous servir d'exemple, & nous engager à faire nous-mêmes ce commerce d'échange.

On fume de la *sauge* comme du *tabac*, pour débarrasser le cerveau. La décoction des feuilles & des fleurs de cette plante est très-utile pour fortifier les nerfs, ramollir les tumeurs & dissiper les enflures.

On prépare avec les fleurs de *sauge* une conserve, avec la plante entiere une huile distillée, & une huile par infusion & par coction ; l'on fait un vinaigre avec les feuilles & les fleurs. Cette huile aromatique est très-bonne pour les rhumatismes.

Comme les *sauges* conservent leurs feuilles pendant l'hiver, elles sont très-

propres à décorer les bosquets pendant ce temps, sur-tout les especes à feuilles panachées ou à trois couleurs, *Salvia tricolor.* Toutes sont un bel effet pendant le mois de Juin, quand elles sont en fleur; c'est pour cela qu'on en fait des bordures dans les potagers. Ces plantes ne sont point délicates sur la nature du terrain.

Tournefort nous apprend qu'il a vu au Levant des *galles* fort grosses sur les *sauges* (ces *galles* sont formées par des piqûres d'insectes), qu'elles sont bonnes à manger, qu'on les porte au marché, & qu'on les confit au sucre.

Sauge amere. Nom donné à une espece de *teucrium* d'Espagne & à larges feuilles, *Teucrium Hispanicum*, *latiore folio*, Tourn. 208. Cette plante est apéritive & vulnéraire. On donne aussi le nom de *teucrium* à la *germandrée en arbre.*

Sauge en arbrisseau ou Bouillon sauvage, *Phlomis fruticosa*, *salviæ folio latiore & rotundiore*, Tourn. 117; *Verbascum latis salviæ foliis*, C. B. Pin. 240. Plante qui croît aux lieux secs & pierreux des pays Méridionaux de la France & autres pays chauds. Sa racine est longue, ligneuse & fibreuse; elle pousse plusieurs tiges carrées, dures, rameuses & chargées d'un duvet blanc: ses feuilles sont grandes & ressemblent à celles de la *sauge*: ses fleurs sont jaunes, elles naissent en gueule, verticillées; elles sont suivies chacune de quatre semences oblongues, & enveloppées dans une capsule qui a servi de calice à la fleur. Cette plante, dont l'odeur n'est ni forte ni désagréable, est estimée propre pour la brûlure, les hémorroïdes & pour le flux de sang. On prétend que les paysans brûloient autrefois les tiges desséchées du *bouillon sauvage* pour s'éclairer: ils en mettoient dans les lampes en guise de mêche. J'en ai fait un essai qui ne m'a point réussi.

On distingue une autre espece de *bouillon sauvage*, à feuilles de *sauge* longues & étroites, *Phlomis lychnitis*, Linn. 819; Clus. Hist. 27; *Verbascum sylvestre Monspeliense*, *flore luteo*, *hiante*, J. B. 3, 307; *Verbascum angustis salviæ foliis*, C. B. Pin. 240.

Sauge grande de Saint-Domingue. On y en distingue deux especes: l'une est le *Conyza major*; elle croît dans les lieux marécageux, & est estimée pectorale. L'autre espece est appelée *sauge grande & puante*, *Solanum fœtidum*, (*ouallouhoumerou* des Caraïbes). *Nicolson* dit que c'est une espece d'arbrisseau dont les feuilles sont plus larges que celles de la *sauge* d'Europe: elle est estimée cordiale.

Sauge de Jérusalem & de Bethléem. *Voyez à l'article* Pulmonaire grande.

SAUGE DE MONTAGNE. *Voyez à l'article* MONT-JOLY.

SAUGE DU PORT DE PAIX. On prétend que c'est l'arbrisseau appelé *cascarille*, Voyez *ce mot*.

SAUGE SAUVAGE ou FAUX SCORDIUM. *Voyez à* la suite du *mot* GERMANDRÉE D'EAU.

SAVINIER. *Voyez* SABINE.

SAULE ou SAULX, *Salix*. C'est tantôt un arbre & tantôt un arbrisseau, qui vient fort bien dans les lieux humides & marécageux : il croît très-vite, on l'étête, & on en fait des coupes tous les trois ou quatre ans : lorsqu'on le laisse croître naturellement, il devient très-grand, très-beau ; il y en a qui acquierent jusqu'à trente pieds de haut, & font un bel effet dans les parties humides des parcs. On tire alors de ces arbres de belles planches, comme du tilleul. Ce grand *saule* est le *saule vulgaire blanc*, *Salix vulgaris alba, arborescens*, C. B. Pin. 473 ; Tourn. : ses feuilles sont velues, alongées, étroites, lancéolées, aiguës, soyeuses & argentées en dessous ; ses jeunes rameaux sont flexibles ; l'écorce est verdâtre & lisse : il en croît une petite espece sur le bord des rivieres.

Il y a un très-grand nombre d'especes de *saules*, dont les unes sont nommées *osiers*, lorsqu'ils se plient avec facilité : mais en général il y a des fleurs mâles & des fleurs femelles sur différens individus. Les fleurs mâles sont à étamines & forment par leur assemblage des chatons écailleux ; les fleurs femelles sont aussi disposées en chatons, mais elles ne sont formées que de pistils, auxquels succedent des capsules qui renferment un grand nombre de semences menues & aigrettées, ce qui fait paroître ces chatons comme chargés d'un coton court & très-fin. Ces fleurs s'épanouissent en Mars & en Avril, & sont des premieres à fournir à la récolte des abeilles.

Les feuilles de la plupart des *saules* sont longues & pointues ; il y a cependant des especes qui les ont presque rondes : elles sont toujours posées alternativement sur les branches, & l'on ne connoît qu'une seule espece où elles soient opposées.

Le *saule* se multiplie avec la derniere facilité, il ne s'agit que de piquer des branches de cet arbre en terre, à un pied ou deux de profondeur. On doit préparer le trou avec un pieu, afin d'éviter de meurtrir l'écorce des plantards, parce qu'il se formeroit des chancres aux endroits offensés. On plante aussi beaucoup de ces arbres dans tous les bas prés, où ils réussissent très-bien le long des rivieres & des ruisseaux, & on en voit plusieurs qui

font de très-belles pouffes, quoiqu'il ne leur refte prefque plus que l'écorce ; & que tout l'intérieur en foit pourri, par l'effet des eaux qui féjournent fur leurs têtes dépouillées. On voit fouvent de ces miférables troncs qui reprennent tous les ans leur verdure & fe couronnent de branches touffues, preuve convaincante que c'eft l'écorce feule qui tranfmet les fucs nourriciers à toutes les branches, & qu'un arbre peut végéter fans moëlle. Nous avons dit que le *faule* abandonné aux mains de la Nature devient quelquefois très-grand & d'une groffeur confidérable. On a vu dans le fiecle dernier, des *faules* creux qui avoient neuf pieds de diametre, c'eft-à-dire vingt-fept pieds de circonférence, & qui fleuriffoient tous les ans.

Le *faule-parafol*, *Salix Babylonica*, mérite d'être cultivé par fa forme pittorefque & finguliere.

Le *faule à ofier*, *Salix viminalis*, Linn. 1448. C'eft un arbriffeau à rameaux très-longs, droits, caffans, à écorce verdâtre ; les feuilles font linéaires, pointues, longues, blanchâtres & cotonneufes en deffous ; les dentelures, prefque imperceptibles ; les jeunes feuilles, repliées en deffous. Il croît dans les lieux humides.

Le *faule amandier*, *Salix amygdalina.* Ses feuilles font glabres, lancéolées, très-pointues ; leur pétiole eft purpurin ; celles des extrémités font garnies de ftipules trapéziformes ; les rameaux font flexibles ; les fleurs mâles ont deux étamines. Il croît dans les lieux humides.

Il y a le *faule vert* de mer, *Salix glauca.*

Quoique les *faules* foient des arbres aquatiques, quelques efpeces, qu'on nomme *ofiers rouges des vignes*, *Salix vulgaris rubens*, C. B., Tourn. ; *Salix purpurea*, Linn. 1444, viennent affez bien dans un terrain fec : on les plante comme la vigne, & on les étête à demi-pied de terre ; il fuffit d'en piquer en terre de petites boutures : fes rameaux font longs, droits, à écorce pourprée ou rougeâtre ; les feuilles, longues, étroites, finement denticulées ; les inférieures, quelquefois oppofées ; les fleurs mâles n'ont qu'une feule étamine. On fe fert de ces rameaux pour lier les ceps de vigne contre les échalas : les gros brins refendus en deux ou trois, fervent aux Tonneliers pour lier les cerceaux.

Le *franc ofier* eft le *Salix vitellina*, Linn. 1442. Il croît le long des foffés aquatiques ; il s'éleve de fix à dix pieds : fes rameaux font grêles, longs, droits & flexibles ; fes feuilles, glabres ainfi que celles de l'*ofier rouge*, longues, étroites, dentées, pointues, blanchâtres en deffous : les fleurs mâles ont deux étamines.

L'ofier dont les Vanniers font ufage, eft l'*ofier* à écorce ou *franc-ofier* jaune; on le plante, comme les vignes, dans un terrain élevé au-deffus de l'eau de deux ou trois pieds : on a foin de détruire les herbes à l'endroit où on le cultive. Ces *ofiers*, lorfqu'ils font beaux, ne s'emploient qu'écorcés; c'eft pourquoi les Vanniers les laiffent dans leur cave jufqu'à ce qu'ils pouffent & foient en pleine féve; alors ils emportent facilement l'écorce, en les paffant dans une mâchoire de bois, & ils affujettiffent ces *ofiers* écorcés par bottes, afin qu'ils ne fe contournent pas en différens fens. Lorfqu'ils veulent les employer, ils les mettent tremper dans l'eau pour les rendre plus fouples. L'écorce de ces *ofiers* eft employée par les Jardiniers, pour lier les écuffons lorfqu'ils greffent.

Les efpeces de *faules* qui fe rompent au lieu de plier, quand on en veut faire des liens, de même que les efpeces qu'on nomme *marfeaux* ou *petites faules*, *Salix caprea*, peuvent fervir, étant refendues, à faire des perches à échalas. Le meilleur moyen de tirer bon parti de ces échalas de *faule*, c'eft de les conferver pendant un an entier en bottes bien liées, afin d'empêcher qu'ils ne fe recourbent : au bout de ce temps, ils font prefque d'un auffi bon ufage que ceux de chêne qu'on emploie aujourd'hui, & qui ne font fouvent que d'aubier.

Les feuilles & les chatons du *faule* font eftimés aftringens & rafraîchiffans. M. *Ed. Stone* a donné, dans le cinquante-troifieme volume des *Tranfactions Philofophiques* (Obfervat. XXXIII), le détail du fuccès de l'écorce du *faule vulgaire blanc*, pour la guérifon des fievres. Cette écorce, qui eft fort amere, étant defféchée, puis réduite en poudre & adminiftrée comme le *quinquina*, diffipe les fievres, excepté la fievre quarte & celle d'automne, que cette nouvelle poudre diminue bien, mais n'emporte pas; elle ne les détruit qu'en la mêlant avec le *quinquina*.

On dit que le duvet des chatons de *faule* eft propre à arrêter le fang. L'Auteur de l'*Hiftoire des Plantes de Lyon*, affure que le charbon de bois de *faule* eft le meilleur dont on puiffe fe fervir pour faire la *poudre à canon*, parce qu'il prend feu fort aifément. Il dit auffi que les Peintres le brûlent pour faire du *crayon*. Voici une propriété finguliere que l'on attribue au bois de *faule*; c'eft que ce bois, quoique tendre, a la propriété d'aiguifer les couteaux, & de les rendre auffi polis & auffi tranchans que le pourroit faire une pierre à aiguifer. Toutes les efpeces de *faules* & de *peupliers* defféchées dans du papier gris, le teignent en noir tirant fur le violet, ce qui femble indiquer qu'elles contiennent une matiere propre à être employée en teinture. Les fleurs de

plusieurs *saules* ont une odeur fort agréable, & on distille d'un *saule* de Perse une eau, dont *Kæmpfer* vante singuliérement la charmante odeur. Ce *saule* est le *calaf*, *Salix Syriaca*, *folio oleagineo*, *argenteo*. Voyez CALAF.

On lit dans les *Annonces d'Hanovre*, *19 Avril 1754*, l'histoire d'une espece de coton qui croît en Allemagne sur les *saules*, & dont on a réussi à tirer quelque parti. On voit aux dernieres branches de l'arbre une sorte de silique longue d'un doigt, & composée de trente ou quarante capsules, qui sont toutes remplies d'un duvet très-fin : elles s'ouvrent à la fin ou au commencement de Juin, & le duvet qui en sort s'envole promptement. Voici la maniere d'en faire la récolte : Dès que les premieres siliques jaunissent un peu, on coupe, avec des ciseaux à tailler les haies, l'extrémité des branches & toutes celles qui sont les plus chargées de capsules, & on les porte dans de grandes chambres où on les amasse. On retourne, pendant quelques jours, ces bouts de branches, afin que les capsules s'ouvrent d'elles-mêmes : on a soin de chasser dans un coin de l'attelier, avec un éventail de plumes, tout le coton qui en sort. Toute cette opération se fait avec attention & propreté. On auroit peine à s'imaginer combien ce duvet peut être utile ; on l'emploie dans des courte-pointes, dans des jupons piqués & dans des doublures ; on en fait des mêches pour les bougies, les chandelles & les lampes. On prétend qu'en le filant & le travaillant, on peut le mêler avec le véritable coton & en fabriquer de jolies étoffes. Enfin, ce même coton, mêlé avec la plume de l'estomac d'oie ou de canard, n'imite pas mal ce duvet du Nord, connu sous le nom d'*égledun* ou d'*eiderdon*. Voyez l'*article* CANARD A DUVET.

SAULE-MARSAUT, *Salix caprea latifolia*, Linn. 1448 ; Tabern. Arbrisseau sauvage qui croît dans les bois aux lieux humides ; sa tige est branchue, cassante, haute de huit à dix pieds ; l'écorce, d'un vert grisâtre ; le bois, blanc ; la feuille, large, arrondie, ridée, blanchâtre en dessous & cotonneuse, d'un vert foncé en dessus, dentée ; les jeunes branches sont garnies de stipules dentées qui embrassent la tige ; les fleurs sont jaunes : il se multiplie de marcottes & de rejetons ; c'est une espece de *saule*. Voyez *ce mot*.

SAUMON, *Salmo salar*, Linn. ; *Salmo rostro ultrà inferiorem maxillam prominente* ; Arted. ; *Salmo*, Willughb. ; *etiam vulgaris & nobilis*, Auctor ; *The Salmon*, Pennant. En Suede, *Lax* ; en Allemagne, *Lachs*. C'est le *saumon* proprement dit ou *franc saumon* de M. *Duhamel*. Ce poisson, qui est du genre du *Salmone*, a selon *Artedi*, la tête petite à proportion de la taille ou de la grandeur du corps, & en quelque façon conique, quand la gueule est fermée ; l'ouverture de la gueule

est

eſt aſſez ample ; la mâchoire ſupérieure eſt plus alongée lorſque la gueule eſt fermée, c'eſt-à-dire, la mâchoire inférieure eſt rétrécie & réfléchie en haut, où elle entre dans le ſinus de la mâchoire ſupérieure ; mais cette inflexion eſt beaucoup moins ſenſible dans quelques individus, dont nous parlerons dans la ſuite de cet *article*, (on les appelle *bécards*). Les narines ſont percées de part & d'autre de deux trous, & ſituées un peu plus proche des yeux que du muſeau : les yeux ſont ronds, ſitués aux côtés de la tête ; leurs iris, de couleur argentée, mêlée d'un peu de verdâtre ; leurs prunelles, noirâtres : les opercules des ouïes ſont auſſi argentés, tachetés de noir & compoſés de chaque côté de quatre lames oſſeuſes, & de douze oſſelets un peu larges & courbés, joints enſemble par une membrane : la ligne latérale eſt de part & d'autre très-droite, plus proche du dos que du ventre, tachetée de noir en deſſus & en deſſous : les mâchoires ſont garnies chacune d'une rangée de dents aiguës, en plus grand nombre dans celle de deſſus que dans l'inférieure ; entre ces dents il y en a quelques-unes plus petites & mobiles : deux rangs de dents robuſtes regnent de chaque côté du palais, diſpoſées en droite ligne ſuivant la longueur, entre leſquelles il y a deux, trois & quatre dents plus petites, ſituées vers la partie antérieure ; la langue eſt épaiſſe & liſſe, mais l'entrée de la gorge eſt encore garnie de quelques dents aiguës, recourbées vers le goſier. Il y a deux nageoires au dos, la premiere a quinze rayons preſque tous rameux, & dont le quatrieme & le cinquieme ſont les plus longs ; la poſtérieure eſt noire, épaiſſe & dépourvue de rayons : les nageoires de la poitrine ſont noirâtres à leur extrémité & garnies chacune de quatorze rayons rameux, excepté le premier qui eſt très-long & ſimple ; celles du ventre ſont blanchâtres & tiquetées de noir vers leur ſommet, elles ont chacune neuf ou dix rayons ; au-deſſus de chacune de ces nageoires eſt une grande apophyſe écailleuſe & blanche : la nageoire de l'anus eſt blanche, un peu épaiſſe ; elle a douze ou treize rayons, dont ceux du milieu ſont très-longs & rameux : la nageoire de la queue eſt noirâtre, un peu échancrée ; elle a dix-neuf rayons, ſans compter d'autres plus courts, ſitués ſur les côtés.

La peau du *ſaumon* eſt peu épaiſſe ; les écailles qui recouvrent le corps ſont d'une grandeur médiocre & comme tuilées ; les plus grandes ſont ſur le dos & d'une couleur noirâtre ou bleuâtre ; ailleurs elles ſont de couleur argentine : le dos eſt épais, un peu convexe & le ventre un peu large ; la veſſie aérienne de ce poiſſon eſt longue, étendue par toute la capacité du bas-ventre : le long de l'épine du dos, on lui voit trente-ſix vertebres, &

environiron trente-trois côtes de chaque côté. *Peyerus* a donné des obſervations anatomiques très-curieuſes ſur les entrailles du *ſaumon*.

On dit que ce poiſſon naît dans les rivieres, qu'il deſcend à la mer, puis il revient annuellement à ſon lieu natal pour y jeter ſes œufs, quand il eſt arrivé à l'âge convenable.

Suivant des relations qui paſſent pour exactes, les *ſaumons* remontent en foule, au premier printemps, de l'*Océan* dans le *Rhin*; de ſorte qu'au mois de Mai ils abondent déjà autour de Baſle. Ils ſe plaiſent à remonter, ſur-tout quand les rivieres ſont troubles & groſſies par l'abondance des pluies : lorſqu'ils fraient, & plus encore après le frai, ils changent de couleur & de goût, même de figure; ils perdent leur embonpoint, les écailles ſe terniſſent plus ou moins; alors on les prendroit pour d'autres eſpeces, au point qu'on leur a même donné des noms particuliers; & cette maigreur ne commence qu'après le ſolſtice d'été, & va en augmentant inſenſiblement. Vers la fin du mois de Novembre ils remontent les rivieres tant qu'ils peuvent pour y jeter leurs œufs, ce qu'ils commencent d'abord après le ſolſtice d'été; puis ils continuent pendant l'automne & l'hiver juſqu'au commencement du printemps ſuivant. Pour cela, ils cherchent un lieu commode, c'eſt-à-dire des ſables ſur leſquels la riviere coule aſſez rapidement. Ils y creuſent, dit-on, avec les nageoires du ventre & de la queue, des ſillons longs de trois ou quatre pas, & larges de quelques pouces. Alors la femelle après s'être frotté le trou ombilical contre un corps pointu, pour preſſer, dit *Linnæus*, la capſule de l'ovaire, y jette des œufs gros comme des pois, que le mâle arroſe de ſa laitance, ce qui les fatigue beaucoup l'un & l'autre; & pour empêcher que la riviere ne les entraîne, on prétend qu'ils ont l'inſtinct & l'induſtrie de les couvrir de ſable ou de les entourer d'un rempart de petites pierres. Le mâle & la femelle travaillent de concert à la conſtruction de cette digue : voilà les œufs à l'abri des flots & de la tempête; ils reſtent ainſi juſqu'au printemps, où la chaleur les anime & en fait naître des *ſaumonneaux* d'abord mollaſſes. C'eſt une choſe ſinguliere que les *ſaumonneaux mâles* ſe trouvent quelquefois pleins de laites, & qu'ils fraient avec les femelles adultes, tandis que dans les *ſaumonneaux femelles* on ne trouve jamais d'œufs. Ils jettent leurs œufs plus volontiers dans les petites rivieres qui tombent dans le fleuve, que dans le Rhin, & retournent à la mer pour la plupart.

Quelquefois les crues des rivieres agitent l'eau des foſſes, diſperſent les œufs fécondés qui y ſont dépoſés, & il en périt une partie, ou par l'inondation, ou parce qu'elle eſt dévorée par les poiſſons : quelque- fois auſſi il peut arriver

que les fosses restent à sec pendant quelque temps, sans pourtant que les œufs, ces tendres dépôts, périssent; car dès que les eaux viennent à recroître, ils s'animent & éclosent la plupart comme s'ils n'avoient jamais manqué d'eau. Les pêcheurs prédisent par l'abondance ou la disette des eaux, s'il faut attendre pour l'année suivante une grande ou une petite provision de *saumons*. Pendant que l'embryon-poisson croît dans son œuf, on y distingue très-bien une membrane ou pellicule déliée, séparée de la coque. Le petit poisson couché dans cette coque est adhérent à la membrane, qui forme un sac autour de lui, comme si c'étoit un pois traversé par une petite aiguille; ce petit sac qui tient l'embryon-poisson, & qui remplit presque toute la capacité de l'œuf, lui tient lieu d'estomac & d'entrailles. Le petit poisson se nourrit, quatre ou cinq semaines après qu'il est éclos, de la matiere renfermée dans cette membrane. Pendant ce temps-là sa gueule d'abord informe s'alonge successivement, puis ensuite le sac disparoît tout-à-fait, & l'animal a pris la figure qu'il doit avoir.

Les *saumonneaux* ne se tiennent pas volontiers un ou deux ans dans le Rhin, mais d'ordinaire avant l'année révolue, ils descendent des autres rivieres dans le Rhin, & de là dans l'Océan; ce qu'ils font dès qu'ils ont quatre à cinq pouces de longueur, car il s'en trouve très-rarement qui aient déjà huit à neuf pouces. Enfin, lorsqu'ils ont pris leur accroissement dans l'Océan jusqu'à devenir de vrais *saumons* (ce qui ne tarde pas, quoique les pêcheurs, qui ont observé d'une année à l'autre les progrès de leur développement, disent qu'ils ne parviennent à leur perfection qu'au bout de six ans), ils remontent le Rhin, comme il a été dit ci-dessus.

On a observé qu'après le frai, les *saumons* avoient sous le ventre des égratignures que quelques-uns attribuoient à des morsures d'insectes; mais il est plus probable qu'elles proviennent de ce que ces poissons se frottent contre le gravier pour déposer leurs œufs: au reste, plusieurs autres poissons offrent le même fait, dans les mêmes circonstances. On ne peut nier qu'il n'y ait des insectes qui s'attachent aux *saumons:* quelques Naturalistes même les ont décrits. *Willughby* rapporte que les *sangsues* incommodent beaucoup les *saumons* & les font bondir dans les eaux. Mais ces poissons trouvent des ennemis plus redoutables dans les *marsouins* qui les poursuivent avec tant d'acharnement, qu'ils en prennent quelquefois jusque dans les filets. On dit aussi qu'ils accélerent par leurs attaques, le passage des *saumons* dans les rivieres.

Il semble que ce poisson fasse perpétuellement effort contre le courant des rivieres. Il est très-agile à sauter; il courbe son corps en forme de cercle, & d'un certain mouvement il s'éleve & bondit au-dessus de l'eau avec impétuosité.

Nous reviendrons ſur cet objet ; au reſte des Auteurs prétendent que le nom de *Salmo* donné à ce poiſſon, vient de *ſalire* (ſauter); mais quelques-uns le font dériver du mot *ſal* (ſel), parce qu'on lui fait ſubir l'opération de la ſalaiſon pour le conſerver.

Ce poiſſon eſt encore ſujet comme bien d'autres, à nourrir dans ſes entrailles des vers plats. Les Continuateurs de la *Matiere Médicale de M. Geoffroy*, trouverent, il y a quelques années, dans le ventre d'un *ſaumon* qui peſoit plus de vingt-cinq livres, un *ténia* d'une longueur extrême & d'une grande blancheur, lequel étoit encore plein de vie quatre jours après la mort du poiſſon.

Linnæus dit que le *ſaumon* habite auſſi dans les plus grandes rivieres de la Suede, mais il y paſſe rarement l'hiver, ſur-tout dans le Lac Siljam en Dalécarlie. Tous les mâles ont, dit-il, la mâchoire crochue. Dans toutes les grandes rivieres ce poiſſon remonte à plus de ſoixante & de cent lieues loin de la mer, & deſcend tous les ans. C'eſt ainſi qu'on en trouve dans l'Allier & qui ont remonté la Loire. Sa courſe eſt très-rapide; & en certaines circonſtances, quand il nage contre le fil de l'eau, on diroit que c'eſt un trait qui eſt décoché.

On peut regarder le *ſaumon* comme un des plus grands poiſſons de riviere que nous connoiſſions. Il eſt gros comme la cuiſſe ; il égale quelquefois le thon pour la grandeur : on en prend qui peſent trente à quarante livres ; mais la taille moyenne de ce poiſſon eſt entre deux pieds & deux pieds & demi de longueur totale. La chair en dedans eſt entremêlée de graiſſe par intervalles & ſur-tout au ventre : elle eſt d'un blanc nué de roſe avant que d'être cuite; mais étant cuite ou ſalée, elle devient rouge : elle raſſaſie beaucoup. Le *ſaumon* frais eſt d'un goût meilleur que celui que l'on a ſalé pour le garantir de la corruption. Le meilleur morceau du *ſaumon* eſt la *hure* : on en eſtime enſuite le ventre. Les nageoires ſont épaiſſes & viſqueuſes.

Les Auteurs ne ſont pas d'accord touchant la nourriture dont uſe le *ſaumon* : on ſait cependant qu'il avale aſſez avidement les vers de terre, les goujons, ou autres petits poiſſons qu'on lui préſente pour amorce. Il s'engraiſſe beaucoup dans l'eau douce, & ſa chair y devient plus ſucculente ; mais quand il reſte plus d'un an dans les rivieres, ſa chair devient pâle, ſeche, maigre & d'une ſaveur bien moins agréable. Ce poiſſon vit pluſieurs années, & on peut le tenir un peu de temps hors de l'eau ſans qu'il meure. Le *ſaumon* ſuit les ſalines ou bateaux de ſel qui remontent nos rivieres : on peut dire qu'il differe en grandeur & en bonté, ſuivant les lieux où il habite. On vante les *ſaumons* de la Tamiſe, du Rhin, de la Moſelle, de la Garonne, de la Dordogne, même ceux qui remontent de la Loire juſque dans l'Allier, près d'Iſſoire, où

il y a une belle pêcherie. Ceux qu'on pêche en Laponie, paſſent, ſelon *Rondelet*, pour les plus excellens *ſaumons* de l'Europe.

Le *ſaumon* paroît avoir été inconnu aux anciens Grecs, parce que ces peuples n'avoient point pénétré dans l'Océan, où ce poiſſon fait ſa demeure ordinaire ; au lieu qu'on le rencontre très-rarement dans la Méditerranée. Mais il étoit fort recherché par les Latins, comme il paroît ſur-tout par un paſſage d'*Auſone*, où ce Poëte, après avoir décrit l'agilité avec laquelle il remonte du fond de l'eau à la ſurface, parle de la propriété qu'il a de ſe conſerver frais pendant long-temps, & de la bonté de ſa chair, qui le rend digne d'être ſervi dans les repas où la délicateſſe des mets laiſſe les convives indécis ſur le choix. (*Dubiæ facturus fercula menſæ.*)

Lorſque l'air eſt frais, les *ſaumons* ſe tranſportent aiſément en bon état à la diſtance de ſoixante & même quatre-vingts lieues. On a imaginé différentes préparations que l'on fait ſubir à ce poiſſon pour le conſerver. On appelle *ſaumon mariné*, celui qu'on a fait cuire d'abord dans de l'eau ſalée, après l'avoir vidé & lavé avec ſoin, & ſur lequel on a verſé après la cuiſſon, du vin légérement chauffé ou du bon vinaigre. On y ajoute des épices, lorſqu'on veut que le poiſſon ſe conſerve plus long-temps ; en cet état il eſt encore bon à manger au bout de ſix ſemaines. On fume auſſi le *ſaumon*, comme le *hareng ſaur ;* on le deſſeche à la maniere de la *morue* appelée *ſtocfiſch* : enfin on ſale le *ſaumon* à la maniere de la *morue.*

Hiſtoire de la pêche du S A U M O N *en Baſſe-Bretagne*, *&c.*

M. *Deſlandes* dit qu'à Châteaulin, petite ville de la Baſſe-Bretagne, l'on pêche quelquefois juſqu'à quatre mille *ſaumons.* Le détail que cet Obſervateur donne de cette pêche eſt aſſez curieux, ainſi que quelques remarques générales qu'il a eu occaſion de faire. Les *ſaumons*, dit-il, qui naiſſent dans les rivieres, deſcendent enſuite à la mer, & retournent après cela dans les mêmes rivieres juſqu'à ce qu'ils meurent, ou ce qui leur arrive plus ordinairement juſqu'à ce qu'ils ſoient pris. Quand ils entrent dans un fleuve ou une riviere, ils les remontent conſtamment, & juſqu'à leur ſource s'il y a aſſez d'eau ; de ſorte que l'on prend ſouvent, loin de leur embouchure, des *ſaumons* qui ne ſe prennent guere en pleine mer : effectivement, quoique la riviere de Châteaulin ſe décharge dans la rade de Breſt, on ne prend point de *ſaumons* dans cette rade, où la pêche d'autres ſortes de poiſſons eſt d'ailleurs très-abondante ; mais on en verra bientôt la raiſon.

Une autre particularité qui diſtingue les *ſaumons*, c'eſt qu'ils ne viennent

jamais que par grandes troupes & comme en armée, ainsi que les *harengs*, les *maquereaux*, les *thons* & les *sardines* : mais il y a dans leur marche une différence essentielle; car nous avons dit que les *harengs* n'étoient probablement attirés sur les côtes de Normandie, & notamment sur celles de la Grande-Bretagne, que par une infinité de petits vers dont la mer contient alors des quantités innombrables. Les *maquereaux* se rassemblent à l'entrée du printemps près de certaines côtes, chassés par de plus gros poissons qu'eux, & comme pour paître, dit-on, en compagnie, une espece d'algue marine dont ils sont fort avides. Les *thons* ne se répandent sur les côtes de Provence & de Languedoc qu'en fuyant; ils y trouvent un asile contre les insultes du poisson *empereur*, appelé *espadon*, lequel a un tel ascendant sur les *thons*, timides de leur naturel, qu'à son approche ils se faufilent les uns sur les autres, & vont échouer sur la premiere terre. Les *sardines* ne feroient que se montrer sur les côtes de Basse-Bretagne, si pour les y retenir on ne les amorçoit avec une composition préparée en Norwege, dont alors on a soin de couvrir la mer. *Voyez au mot* SARDINE.

A l'égard des *saumons*, ce qui les invite le plus à s'attrouper & à marcher par bandes & en compagnie, c'est le désir de travailler à leur multiplication : en effet, quand les *saumons* entrent dans une riviere, ils marchent toujours sur deux rangées, qui forment par leur disposition les deux côtés d'un triangle : ordinairement le plus gros, qui est une femelle, ouvre la marche; ensuite à la distance d'une brasse, il en vient deux autres, & la file continue ainsi dans un ordre symétrique; de sorte que s'il s'en trouve trente-un ensemble, il y en a quinze de chaque côté. Il y a apparence que les plus amoureux sont les plus empressés. Et quand le temps arrive que les femelles jettent leurs œufs, alors les mâles les fécondent à l'envi les uns des autres : rien ne les arrête, rien ne peut les détourner. Au reste les *saumons* ne fréquentent pas indifféremment toutes les rivieres : il y en a deux dans la rade de Brest presque égales & paralleles, on ne pêche des *saumons* que dans une seule; sans doute que la nourriture qu'ils y trouvent leur est plus convenable & les attire davantage : c'est toute la raison qu'on peut rendre de ce choix. Quelques-uns soupçonnent que les *saumons* remontent plus volontiers une riviere entretenue par la fonte des neiges : c'est ce qu'il est facile de vérifier.

Une remarque encore très-importante de M. *Deslandes*, c'est que dans les lieux où se fait la pêche des *thons*, des *harengs*, des *sardines*, la mer s'engraisse pendant tout le temps que dure cette pêche, & file comme de l'huile; quelquefois même elle étincelle, sur-tout quand on la frappe avec le tranchant

des rames : on ne voit rien de ſemblable dans les rivieres où ſe fait la pêche des *ſaumons*, quoiqu'il s'y en prenne des quantités prodigieuſes, & que cette pêche dure pluſieurs mois de ſuite : l'eau n'y eſt jamais troublée, ni épaiſſie. La chair de ce poiſſon, qui eſt compacte & ne ſe réduit point en huile, eſt également bonne toutes les années ; il n'en eſt pas de même dans les poiſſons huileux.

Les *ſaumons* ont un inſtinct qui a quelque choſe de particulier, & qu'un Phyſicien ne doit pas avoir honte d'obſerver. On ſait qu'une riviere a un mouvement plus rapide à ſa ſurface que proche du fond, où elle eſt beaucoup plus retardée par l'inégalité & l'immobilité des corps qui forment ſon ſol. (*Conſultez* le *Traité du mouvement des eaux & des autres corps fluides*, de M. *Mariotte.*) Auſſi M. *Deſlandes* a-t-il remarqué que les *ſaumons* en remontant la riviere, ſe tiennent tous le plus près qu'ils peuvent du fond, qui eſt moins rapide ; au lieu qu'en la deſcendant ils s'élevent tous à la ſurface, dont le courant eſt le plus fort. La raiſon de cette différente allure ſe découvre aiſément ; & c'eſt pour le même but phyſique que les Bateliers font remonter leurs bateaux le long des bords où le courant eſt moins rapide, tandis que pour deſcendre ils cherchent le milieu de l'eau qui a plus de vîteſſe. Après ces réflexions, M. *Deſlandes* paſſe à l'établiſſement qui a été fait à Châteaulin pour la pêche des *ſaumons.* Cet établiſſement conſiſte dans un double rang de pieux qui traverſent la riviere d'un côté à l'autre, & qui étant enfoncés à refus de mouton, forment une eſpece de chauſſée ſur laquelle on peut paſſer. Ces pieux ſont mis les uns près des autres, & il y a encore de longues traverſes aſſujetties par des boucles de fer qui les retiennent tant au-deſſus qu'au-deſſous de l'eau. A gauche en remontant la riviere, eſt un coffre fait en forme de grillage & qui a quinze pieds ſur chaque face : on l'a tellement ménagé, que le courant de la riviere s'y porte de lui-même. Au milieu de ce coffre & preſque à fleur d'eau, ſe voit un trou de dix-huit à vingt pouces de diametre, environné de lames de fer-blanc un peu recourbées, qui ont la figure de triangles iſoceles, & qui s'ouvrent & ſe ferment facilement. Leur aſſemblage reſſemble aſſez aux ouvertures des ſouricieres faites avec du fil de fer. Le *ſaumon* conduit par le courant vers le coffre, y entre ſans peine en écartant les lames de fer-blanc qui ſe trouvent ſur ſa route, dont les baſes bordent le trou. Ces lames en ſe rapprochant les unes des autres, forment un cône, & elles s'ouvrent juſqu'à devenir un cylindre. Au ſortir du coffre le *ſaumon* entre dans un réſervoir, d'où les pêcheurs le retirent par le moyen d'un filet attaché pour cela au bout d'une perche. Leur adreſſe eſt en cela ſi grande, qu'ils ne manquent point de retirer auſſi-tôt celui qu'ils choiſiſſent de l'œil.

Les *ſaumons* ne viennent pas toujours dans la même abondance. Quand ils ſe ſuivent de loin, ils ſe rendent tous dans le coffre, & du coffre dans le réſervoir, ſans monter davantage; mais quand ils arrivent par grandes troupes, les femelles attirant les mâles, qui redoublent d'ardeur & de force pour les ſuivre, alors ils paſſent à travers les pieux qui forment la chauſſée, avec une vîteſſe incroyable; à peine peut-on les ſuivre des yeux : par ce moyen, un grand nombre de *ſaumons* échapperoient aux pêcheurs, s'ils n'avoient attention de s'embarquer dans de petits bateaux plats, & de ſe couler le long de la chauſſée, où ils tendent des filets dont les mailles ſont aſſez ſerrées : tout le poiſſon qui s'y prend eſt auſſi-tôt porté dans le réſervoir, où il ſe dégorge & acquiert un goût plus exquis.

Quelques Auteurs donnent différens noms aux *ſaumons*, ſuivant leur groſſeur. On nomme les plus petits *digitales*, & ceux qui ont pris tout leur accroiſſement, *ſalmones*. Entre ces deux termes, on diſtingue deux variétés intermédiaires, dont on appelle la plus petite *ſalare*, & l'autre *farione*. Dans le commerce on admet trois eſpeces de *ſaumons*, ſavoir : les *ſaumons* proprement dits, ou ceux qui ſont parvenus à leur groſſeur; les *grills - tocans* ou *ſaumonneaux*, qui ſont les plus jeunes, ou du moins qui ont un volume peu conſidérable, de quelque cauſe que proviennent leur petiteſſe; & enfin les *bécards*, qui tant mâles que femelles ont la mâchoire inférieure non droite, mais recourbée vers le haut, de maniere qu'elle entre par ſon extrémité dans une cavité qui ſe forme à la mâchoire d'en haut, (cette conformation particuliere de la mâchoire inférieure dans ce *ſaumon*, a fait donner à ce poiſſon par *Caſſiodore*, le nom d'*anchorago*, parce qu'on a comparé l'eſpece de crochet qui la termine à celui d'une ancre de navire); leurs écailles ſont plus brunes & moins brillantes que dans les autres *ſaumons ;* leur tête eſt auſſi plus groſſe à proportion; la nageoire de la queue eſt plus longue & plus profondément échancrée; leur chair eſt d'une couleur plus pâle. M. *Duhamel* penſe que la difformité de la mâchoire dont nous venons de parler, dépend d'un vice de conformation, que la maigreur rend encore plus ſenſible, en faiſant ſortir davantage les contours de la mâchoire; car la plupart de ces poiſſons dépoſant leurs œufs au haut des rivieres, y éprouvent la maladie du frai qui les fait maigrir, en ſorte que ceux chez qui le vice dont il s'agit eſt en quelque ſorte héréditaire, deviennent ordinairement *bécards*, après avoir ſéjourné quelque temps dans les eaux douces.

Les pêcheurs Hollandois nomment *roi des ſaumons*, un poiſſon que le haſard amene quelquefois dans leurs filets. On ſoupçonne que ce poiſſon n'eſt qu'une groſſe

groſſe *truite*, qu'ils ne reconnoiſſent point à cauſe de ſes couleurs & de ſes taches, qui ſont beaucoup plus belles que celles des *truites ordinaires*.

Il y a encore un autre *ſaumon* dont on n'a point parlé, & qui peut être nommé *ſaumon coureur*. Il differe du premier par trois endroits; par ſon corps qui eſt plus long & plus mince, plus favorablement taillé pour fendre les eaux; par ſa chair qui eſt ſi glaireuſe, que ceux-mêmes qui ſe contentent de mets groſſiers, n'en peuvent point manger; par ſa queue qui eſt très-large & très-flexible, & dont il ſe ſert avec un art infini. Cette eſpece de *ſaumon nerveux* vient continuellement ſur l'eau, qu'il frappe du plat de ſa queue, avec une telle viteſſe, que l'eau s'arrête en quelque maniere & devient à ſon égard un corps ſolide, par le moyen duquel il s'éleve à pluſieurs pieds au-deſſus de ſa ſurface.

Revenons à la pêche de Châteaulin; elle s'ouvre vers le mois d'Octobre; les *ſaumons* commencent alors à goûter la riviere, & lorſque les premiers *ſaumons* ſont paſſés, les autres accourent en plus grand nombre, & la pêche augmente inſenſiblement. Vers la fin de Janvier elle ſe trouve dans ſon fort, & elle ſubſiſte à peu près ſur le même pied pendant les mois de Février, de Mars & d'Avril: on prend alors des quantités prodigieuſes de ce poiſſon. En Mai les femelles jettent leurs œufs, qui ſont en même temps fécondés par les mâles attachés à leur ſuite. Auſſi commence-t-on à voir la ſurface de la riviere ſe couvrir de petits *ſaumons* qui ne demandent que la mer, & vont s'y rendre. Dès ce moment la pêche diminue, & les *ſaumons* qui ſe laiſſent prendre ont avec un air foible & preſque hébété, un goût aſſez déſagréable. Enfin ils diſparoiſſent au mois de Juillet, où la récolte des chanvres ſe trouvant finie, on les met rouir dans les eaux courantes: elles ſe colorent, elles contractent une qualité mal-faiſante en peu de temps, & comme elles ſe rendent dans les rivieres que les *ſaumons* habitent, elles les chaſſent: dès qu'on apperçoit ce départ, on quitte auſſi la riviere, & on leve les écluſes ou éventaux qui tiennent à la digue, afin que le poiſſon qui s'eſt porté au-deſſus, puiſſe redeſcendre avec facilité.

Il reſte encore deux éclairciſſemens à donner: le premier regarde cette couleur rouge qui affecte les *ſaumons* lorſqu'ils ſont cuits en entier, & qu'ils n'ont preſque plus quand on les coupe par morceaux & qu'on les fait légérement griller. Pour découvrir d'où pouvoit venir cette couleur, qui, ſelon quelques-uns, a ſa ſource dans le plus ou moins de vigueur de l'animal, M. *Deſlandes* a ouvert pluſieurs *ſaumons* ſur le lieu même & au ſortir de l'eau; il a trouvé qu'ils avoient tous dans l'eſtomac un petit *corps rouge* ſemblable à une grappe

de groseille, qui cédoit facilement sous les doigts. Il en prit & en jeta dans un verre d'eau tiede, qui devint rougeâtre aussi-tôt. Il y a apparence que quand le *saumon* est cuit en entier, ce petit corps se dissout & communique, par une espece de transfusion insensible, sa couleur à toutes les parties du poisson; au lieu que quand ses parties sont coupées & séparées les unes des autres, elles ne peuvent toutes participer à la même couleur, & ne la reçoivent point effectivement. Lorsqu'un *saumon* est gardé sept ou huit jours, cette petite grappe se transforme en une espece de boue fine & légere, qui a encore une partie des mêmes propriétés.

Le second éclaircissement, plus nécessaire encore que le premier, consiste à déterminer, à s'assurer si les *saumons* reviennent tous les ans dans la même riviere où ils sont nés, & cela jusqu'à ce qu'ils meurent ou qu'ils soient pris. Comment, dira-t-on, (c'est M. *Deslandes* qui parle,) a-t-on pu savoir cette particularité, qui a échappé à tous les Naturalistes ? Il est à propos d'en instruire le Lecteur. J'avois chargé les pêcheurs de Châteaulin de retenir une douzaine de *saumons* parmi ceux qui descendent la riviere, & après leur avoir attaché à chacun un petit cercle de cuivre vers la queue, de les remettre dans l'eau; ce qu'ils ont exécuté avec beaucoup d'adresse, & en trois années différentes. J'ai ensuite su d'eux-mêmes qu'ils avoient repris quelques-uns de ces *saumons*, une année cinq, une autre année trois, une autre enfin deux. La disposition du coffre, & plus encore du réservoir où le coffre aboutit, rendoit cette observation très-aisée.

Les Princes d'Asie qui aiment la pêche avec passion, font mettre aussi avec art de petites chaines d'or ou d'argent aux poissons extraordinaires qu'ils prennent, pour voir si ces poissons remis dans l'eau viendront encore se prendre à leurs filets; & il arrive souvent qu'une pareille curiosité leur réussit: on assure même que c'est par des poissons ainsi marqués qu'on a reconnu la communication de la Mer Caspienne avec la Mer Noire, & même avec le Golfe de Perse.

M. *Anderson* parle aussi de l'allure des *saumons*. Proche de Holme en Islande, dit-il, dans l'Ellera, près de Kleppée, & dans d'autres golfes profonds où se déchargent des ruisseaux & de petites rivieres qui tombent avec impétuosité des montagnes & des rochers, on trouve des *saumons* qui nagent contre les plus forts courans, & qui s'élancent souvent fort haut au-dessus de la surface de l'eau, des digues, des chutes d'eau. On sait que les gros *saumons* que l'on voit dans l'Allier, ont eu aussi, pour s'y rendre, à franchir nombre de piéges qu'on leur a tendu pour les prendre au passage; ailleurs on en voit franchir

en bondissant des cataractes qui ont plus de dix pieds de hauteur. Dans Pembrock-Shire on s'arrête pour admirer la force & l'adresse avec laquelle les *saumons* s'élancent dans la riviere du Zing, au sortir de la mer, à l'endroit où cette riviere forme par sa chute une nappe d'une hauteur considérable. *Cambden* dit que cet endroit s'appelle pour cette raison, le *saut du saumon*. M. *Duhamel* dit que le *saumon*, pour vaincre un courant très-rapide, plie son corps, afin que par des coups de queue très-vifs il acquiere la force nécessaire pour surmonter la résistance de l'eau; si le corps est encore plié davantage, il agit ensuite comme un arc très-tendu, dont le ressort se lâche tout à coup; ce qui le fait sauter fort haut. En ceci, les femelles font l'avant-garde, les mâles sont au milieu, les plus petits sont les derniers.

Les Islandois ont l'adresse de prendre quantité de *saumons* par le moyen d'une espece de coffre fait de treillage serré, qu'ils dressent directement dans la route du poisson, & qui sans l'empêcher de monter dans l'eau, l'arrête lorsqu'il veut descendre à la mer. Dans le temps que le *saumon* est le plus gras, on tend dans la riviere des filets ordinaires qui s'étendent d'un rivage à l'autre, & avec lesquels on va des deux côtés en remontant l'eau, & en poussant toujours en avant les *saumons*, qui sentant qu'ils ne peuvent plus reculer s'élancent à droite & à gauche sur les rivages, où ils sont aussi-tôt pris par les paysans qui les attendent : c'est ainsi qu'on prend souvent jusqu'à deux cents *saumons* à la fois. On présume bien que l'on peut varier de différentes manieres les pêcheries de *saumons*, suivant la disposition des lieux, &c.

SAUMONEAU. *Voyez* GRILLS.

SAUMONELLE. En Normandie, c'est le nom que l'on donne à l'espece d'appât que l'on appelle ailleurs *menuise*. Voyez *à l'article* POISSON.

SAUMURE. Nom donné à une liqueur salée dans laquelle on a conservé ou de la viande ou du poisson : *Voyez* GARUM. On donne le nom de *saumure de la terre* à de l'eau marine ou salée qui coule dans les souterrains. *Voyez* MURIE.

SAVON NATUREL. Nom donné à la *pierre* & à la *terre savonneuse*, au *smectin*, aux *eaux savonneuses*, même au *savonnier* & à la *saponaire*. Voyez ces différens *mots*.

SAVON DU VERRE. *Voyez* MANGANAISE *à l'article* FER.

SAVONNETTE DE MER. Nom donné à des ovaires de coquillages. *Voyez cet article* à la suite du *mot* CORALLINE.

SAVONNIER ou ARBRE AUX SAVONNETTES, ou BOIS SAVONNETTE, *Arbor*

ſapinda, *aut Saponaria Americana.* L'on nomme ainſi cet arbre, à cauſe de l'uſage de ſon fruit : c'eſt un arbre de médiocre grandeur qu'on trouve en terre ferme en Amérique, particuliérement aux Antilles, dans les Iſles Eſpagnoles & dans la Jamaïque, même à Saint-Domingue; on prétend qu'il ſe trouve auſſi à la Côte de Coromandel. Le tronc de cet arbre ſe diviſe ordinairement à deux ou trois pieds de terre en pluſieurs branches groſſes comme la cuiſſe : ſon écorce eſt griſe, raboteuſe; le bois en eſt blanc, gommeux, peu tendre, mais ſe coupant aiſément, n'étant point ſujet aux vers, d'une odeur & d'un goût approchant de la réſine *copal* : ſes feuilles ſont de différente grandeur, les unes n'ont que trois à quatre pouces de longueur, ſur deux à trois pouces de largeur; elles ſont d'un vert gai, luiſantes en deſſus, d'un vert pâle & velouté en deſſous, ſans dentelure, terminées par une pointe qui eſt mouſſe, longue & recourbée d'un côté, diviſées par une côte en deux parties inégales: ſes fleurs ſont compoſées de quatre pétales arrondis & diſpoſés en roſe ; le piſtil ſort d'un calice échancré en quatre parties, & devient dans la ſuite un fruit ſphérique : ces fruits, qui mûriſſent vers le mois de Février, ſont ſuſpendus en grappes, gros comme une ceriſe, couverts d'une peau jaunâtre, rouſſâtre, brillante, un peu ridée, d'un goût doux & aſtringent. Sous cette peau eſt une pulpe tenace ou gluante, jaunâtre, fort amere, inadhérente à un noyau brillant, rond, d'un beau noir, fort dur, & contenant une amande preſque auſſi agréable que l'aveline : il découle de ce fruit une liqueur gluante qui l'a fait nommer par les Eſpagnols, *ceriſe gommeuſe.* On prétend que cette liqueur gluante a la propriété d'arrêter toutes les pertes de ſang, & même la fievre. On recommande ce fruit dans les pâles couleurs.

Les habitans des Antilles ſe ſervent de la racine & ſur-tout du fruit du *ſavonnier*, pour produire le même effet que le *ſavon.* On met deux ou trois, même plus au beſoin, de ces fruits dans de l'eau chaude, & l'on en ſavonne le linge ou les habits; l'eau devient elle-même blanchâtre, très-mouſſeuſe, déterſive, & nettoie très-bien. Il faut obſerver de ne pas faire uſage trop ſouvent de cette eſpece de ſavon, car il gâte & brûle le linge. Ces fruits ſe fondent peu à peu dans l'eau, juſqu'à ce qu'il n'y demeure plus rien que les noyaux qui ſont très-durs, & qui étant percés ſervent à faire des grains de chapelets auſſi noirs & même plus luiſans & plus beaux que ceux d'*ébene.* On les appelle *pommes de ſavon.*

Cet arbre croît principalement dans les mornes; on le trouve cependant auſſi dans la plaine.

SAVONNIERE ou SAPONAIRE, *Saponaria lychnis*, *quæ Saponaria vulgò*,

Tourn. Cette plante croît proche des rivieres, des étangs, dans les bois & dans quelques lieux sablonneux : sa racine est longue, rougeâtre, noueuse, rampante, fibrée & vivace : elle pousse plusieurs tiges hautes d'un à deux pieds, rondes, glabres, noueuses ou articulées, rougeâtres, moëlleuses, & se soutenant difficilement ; ses feuilles sont larges, nerveuses, semblables à celles du *plantain*, mais plus petites, opposées, sans pétiole & d'un goût nitreux : ses fleurs naissent comme en ombelle aux sommités des tiges, composées chacune de cinq feuilles, disposées en œillet, ordinairement d'une belle couleur pourprée, quelquefois d'un rouge pâle ou de chair, quelquefois blanches, odorantes ; le calice est pyramidal, à cinq angles saillans ; elles renferment dix étamines & deux pistils : le calice est simple & cylindrique, dit M. *Deleuze* : à la fleur succede un fruit de figure conique, rempli de semences menues, arrondies & rougeâtres.

On distingue deux especes de *savonniere*, l'une appelée *savonniere rouge*, *Saponaria rubra ; Saponaria vaccaria*, Linn. 585 ; elle est annuelle & se trouve dans les blés. L'autre espece se nomme *savonniere des boutiques*, *Saponaria officinalis*, Linn. 584, elle a la racine vivace & se trouve dans les prés.

On cultive aussi cette plante dans les jardins (notamment celle des prés), où elle dure très-long-temps, & multiplie prodigieusement : elle est fort disgracieuse par sa maniere de serpenter ; elle fleurit pendant l'été ; la fleur devient quelquefois double ; on l'emploie dans les couronnes, tant pour sa beauté que pour sa bonne odeur.

La *savonniere* est très-amere & très-déterfive ; elle contient une substance savonneuse qui se dissout dans l'eau. Elle ôte les taches des habits, comme fait le *savon* : on peut aussi s'en servir pour laver le linge ; c'est ce qui lui a fait donner le nom de *savonniere* : c'est un résolutif des plus puissans pour les obstructions formées par des matieres grasses & visqueuses dans les vaisseaux & les visceres. Elle est encore reconnue propre à guérir la gale & les dartres, soit qu'on en prenne intérieurement la décoction, soit qu'on en bassine les parties malades. *Schroder* prétend que sa racine est bonne pour adoucir les maux vénériens, pour garantir de l'asthme & pour procurer les menstrues aux femmes. Les feuilles de cette plante broyées & mises dans le nez excitent l'éternuement ; elles sont excellentes dans les bains domestiques émolliens. M. *Bourgeois* assure qu'il s'est servi avec succès de l'extrait de cette plante, dans les affections hystériques & hypocondriaques.

SAVORÉE. *Voyez* SARRIETTE.

SAUPE, *Spalus salpa*, Linn., Willughb. ; *Sparus lineis utrinque undecim aureis, parallelis, longitudinalibus*, Artcd. : à Gênes, *Sarpa*. Poisson du genre du

Spare; il eſt commun dans le Golfe de Gênes ; il a quelquefois un pied de longueur. *Willughby* obſerve que la *ſaupe* plaît plus à l'œil par ſon aſpect, qu'elle n'eſt propre à flatter le goût par les qualités de ſa chair ; il n'y a que le bas peuple qui en mange. *Rondelet* dit qu'on a donné à ce poiſſon le nom de *mange-merde*, parce qu'il paroît ſe nourrir d'excrémens. Tout le corps de ce poiſſon eſt couvert de grandes écailles ; onze bandes de couleur d'or s'étendent ſur chaque côté, depuis la tête juſqu'à la queue ; les eſpaces intermédiaires, au-deſſus des lignes latérales, ſont d'un vert obſcur mêlé de bleuâtre, & au-deſſous de ces lignes, d'une couleur argentée ; près de chaque côté de la baſe des nageoires, eſt une tache noire : la gueule eſt peu large ; la mâchoire ſupérieure eſt garnie de ſeize dents à double pointe ; l'inférieure en a dix-huit, plus larges & terminées en pointe aiguë ; les yeux ſont peu grands & couverts d'une membrane lâche ; leurs iris ont l'éclat de l'or : la nageoire dorſale a vingt-huit rayons, dont les onze premiers épineux ; les pectorales, chacune ſeize ; celles de l'abdomen, ſix ; celle de l'anus, dix-ſept, dont les trois premiers ſont épineux ; celle de la queue en a autant ; elle eſt échancrée. Ce poiſſon eſt le *ſopi* des Marſeillois.

SAUQUÊNE ou SAUCANELLE. Nom que l'on donne en Languedoc à la *dorade*, lorſqu'elle n'a encore que cinq à ſix pouces de longueur. *Voyez* DORADE.

SAURE, *Elops* (Saurus), *caudâ ſuprà infràque armatâ*, Linn. ; *Saurus maximus*, Sloan. Ce poiſſon qui eſt ſeul de ſon genre (l'*elops*) ſe trouve dans la mer voiſine de la Caroline. Il a le corps alongé, la tête grande, liſſe, brillante, un peu plane en deſſus & comprimée par les côtés ; les mâchoires ſont hériſſées d'aſpérités ; celles de l'inférieure ſont plus ſaillantes que celles d'en haut : les yeux ſont recouverts en partie par la peau commune de la tête ; la membrane des ouïes a trente oſſelets, & ſur le milieu de ſa partie extérieure s'inſere une autre membrane bien plus petite, & qui n'a que cinq oſſelets très-courts : la nageoire dorſale a vingt-quatre rayons, dont les quatre premiers ſont épineux ; les pectorales, chacune dix-ſept ; celles de l'abdomen en ont quatorze ; celle de l'anus qui eſt très-voiſine de la queue en a ſeize, dont un eſt épineux ; celle de la queue en a trente ; elle eſt profondément échancrée, & garnie en deſſous, vers ſon origine, d'une écaille oſſeuſe ſituée horizontalement, & terminée en forme de fer de lance.

SAURE, *Gaſteroſteus occidentalis*, Linn. ; *Saurus argenteus*, *caudâ longitudinaliter ſtriatâ*, *ſtriis prominentibus brevibus interruptâ*, Brown. Cette eſpece eſt du genre du *Gaſtré*, & ſe trouve en Amérique : ſa couleur eſt argentée ; la queue,

marquée de ſtries longitudinales & interrompues à différentes diſtances par d'autres ſtries qui forment des ſaillies tranſverſales : la nageoire dorſale eſt précédée de ſept aiguillons, & celle de l'anus, de deux ſemblables ; la nageoire du dos & chacune des pectorales ont onze rayons flexibles ; celles de l'abdomen en ont ſix ; celle de l'anus en a ſept, dont le premier eſt épineux. On en compte ſeize à celle de la queue.

SAURE, *Salmo ſaurus*, Linn. ; *Oſmerus radiis pinnæ ani undecim*, Arted. ; *Tarantola Romæ*, Willughby ; *Lacertus peregrinus ſeu Maris Rubri*, Geſner. *Poiſſon* du genre du *Salmone ;* il ſe trouve dans différentes mers de l'Europe. On dit qu'il ſe plaît dans les endroits fangeux : on le rencontre ordinairement ſeul de ſon eſpece, lorſqu'on le prend, ce qui arrive très-rarement, du moins dans la Méditerranée. *Salviani*, pour donner une idée de ce poiſſon, obſerve qu'il ne lui manque que des pieds pour être ſemblable au *lézard de terre :* le ventre eſt blanchâtre ; le dos, qui eſt d'un vert obſcur, eſt moucheté, ainſi que la tête & les côtés du corps, d'une multitude de taches vertes, rouges & bleues ; la tête eſt plane à ſon ſommet, avec un petit enfoncement entre les yeux ; ces organes ſont petits & ſaillans : l'ouverture de la gueule eſt ample & reſſemble à celle des ſerpens ; le muſeau eſt terminé en pointe aiguë ; chacune des mâchoires & le haut du palais ſont garnis d'une rangée de dents longues & pointues ; la langue eſt étroite & hériſſée d'une double rangée de dents ; les ouvertures des ouïes ſont très-amples : le corps eſt couvert d'écailles médiocres ; ſa forme eſt arrondie & oblongue, elle ſe rétrécit vers la tête & vers la queue ; la partie qui correſpond à la premiere nageoire du dos eſt la plus épaiſſe : la premiere nageoire dorſale a douze rayons, elle eſt d'un gris-brun ; la ſeconde eſt d'une ſubſtance charnue ; les pectorales ſont petites, & ont chacune treize rayons ; celles de l'abdomen, qui ſont plus longues, en ont chacune huit, dont les derniers ſont les plus élevés ; celle de l'anus en a dix ; celle de la queue eſt fourchue.

SAUREL. C'eſt le poiſſon *gaſcon*. Voyez *ce mot.*

SAURITE, *Coluber ſaurita*, Linn. Ce reptile eſt du troiſieme genre, & ſe trouve dans la Caroline ; il eſt très-agile & ne fait aucune morſure dangereuſe : ce ſerpent eſt long & fluet. *Catesby* dit que le deſſus de ſon corps eſt d'un brun foncé, avec trois raies blanches & paralleles, qui s'étendent ſur toute ſa longueur. Selon *Linnæus* ces lignes paralleles ſont d'une couleur verdâtre ; le ventre eſt blanc ; l'abdomen eſt recouvert par cent cinquante-ſix grandes plaques ; & le deſſous de la queue, garni de cent vingt-une paires de petites plaques.

SAUTERELLE ou AUTRON DES MOISSONNEURS, *Locusta*, Geoff.; *Gryllus tettigonia*, Linn.; *Saltatricula*. C'est un genre d'insectes *coléopteres*, ou plutôt de l'ordre des *Orthopteres*, mais différent de ceux du *grillon*, du *criquet* & de la *mante*. Voyez *ces mots*.

Le genre des *sauterelles* comprend quelques especes qui sont différentes par leur grandeur, leur couleur, leur forme & les pays qu'elles habitent. Leurs antennes sont filiformes & plus longues que le corps; les *sauterelles* femelles ont à la queue des appendices, & les mâles n'en ont point,

La GRANDE SAUTERELLE VERTE, *Locusta viridis*, est effectivement d'une couleur extrêmement verte, excepté une ligne d'un bai-brun qui passe sur le dos, la poitrine & le sommet de la tête, & deux lignes pâles au-dessous du ventre & de la derniere paire de jambes. On y distingue principalement la tête, la poitrine ou le corselet & le ventre. La tête est oblongue, placée verticalement, assez ressemblante à celle d'un cheval : la bouche est recouverte d'une espece de bouclier écailleux, rond, saillant & mobile; elle est munie de deux mâchoires dentées, dont les dents sont d'un bai-brun, pointues & réfléchies par le bout. Le dedans renferme une grosse langue rougeâtre, attachée à la mâchoire inférieure qui est large & arrondie. Il y a près des mâchoires une moustache verdâtre composée de deux antennules à la mâchoire supérieure, qui se plient par le moyen de trois articulations; celle de la mâchoire inférieure n'a que deux antennules & deux articulations; l'extrémité de ces antennules est formée d'especes de houppes nerveuses, qui goûtent d'avance ce qui est convenable à l'animal. Les antennes sont noueuses, fort longues, très-déliées, pâles, placées au sommet de la tête, ainsi que les yeux, un de chaque côté; ils sont hémisphériques, un peu saillans comme un point noir, (on distingue aussi sur le sommet de la tête trois petits yeux lisses). Au derriere de la tête est un coqueluchon qui finit où les ailes commencent. Le corselet est élevé, étroit, armé en dessus & en dessous de deux épines dentelées. Le dos porte un bouclier oblong, auquel sont fortement attachés les muscles des jambes de devant; & ces muscles sont environnés de vaisseaux aériens, ou de trachées blanches comme de la neige & très-remarquables.

La premiere paire de jambes est plus courte que les autres; les cuisses sont tant soit peu marquetées & profondément sillonnées; & les extrémités, qui sont proprement les pieds ou tarses à quatre articles, sont terminées par deux hameçons: la seconde paire de jambes est de la même conformation; la derniere est la plus longue, très-épineuse, marquetée, sillonnée & bien fortifiée

fortifiée par des tendons très-robuftes, en un mot bien difpofée ; non pour marcher facilement, mais pour aller par fauts ou par bonds, (ces jambes font encore plus longues dans la *fauterelle grife*). La *fauterelle* a quatre ailes traverfées dans leur milieu par une groffe côte verte : les ailes antérieures naiffent de la feconde paire de jambes, & les poftérieures de la troifieme paire. Ces dernieres ailes font bien différentes des premieres, car elles font comme pliées en éventail & blanchâtres, fans aucun plexus réticulaire, mais traverfées par des lignes blanches ; en outre elles font plus amples & plus déliées que les antérieures : celles-ci, dans le repos, font des efpeces d'étuis appliqués contre les côtés du corps.

Le ventre eft confidérablement grand, formé de huit anneaux, & terminé par une efpece de queue bifurquée, légérement velue, & où l'on découvre trois mamelons mobiles, pareillement velus. De l'extrémité du ventre de la femelle fort une double pointe, ou deux appendices un peu dures & longues, femblables dans les unes à la lame d'une épée, & dans d'autres efpeces à celle d'une lame de fabre. Il y a des trachées répandues par toute la capacité du ventre, artiftement pelotonnées entre les anneaux & les inteftins.

Swammerdam ne doute pas que la *fauterelle* ne rumine ; en effet, on trouve après l'œfophage le ventricule, enfuite un fecond eftomac, comme dans le grillon, fillonné & dentelé en dedans, puis les cavités du troifieme ventricule, & enfin le rectum. De plus, il y a des vaiffeaux de couleur d'émeraude, qui font répandus & femés parmi les trachées ; & dans la poitrine, fix offelets attachés aux mufcles pour affermir les jambes. Telle eft la defcription de la *fauterelle* que les Italiens appellent *faltarella* ou *cavalletta ;* les Grecs, *akris*, & *logufte* en quelques Provinces de France.

Accouplement, œufs & métamorphofe des SAUTERELLES.

Peu de temps après que les *fauterelles* ont pris des ailes, elles s'accouplent, de façon que le mâle, qui eft toujours ardent dans fa jouiffance, faifit la femelle avec fes dents par le deffus du cou, la tenant ainfi affujettie avec fes deux premieres jambes ; alors il introduit dans le vagin de la femelle l'aiguillon génital fait en forme de faux, fitué à l'extrémité de fon ventre : ces infectes reftent long-temps accouplés, & fi fortement unis, qu'on a de la peine à les féparer. Sur la fin de l'été, ou dès le commencement de l'automne, la femelle cherche dans des lieux incultes à fe délivrer de fes œufs fécondés : elle les dépofe dans des trous ou fentes d'une terre meuble & crevaffée ou fablonneufe, fouvent dans les pâturages, par le moyen des deux appendices lamelleufes

qu'elle porte à sa queue : l'œuf, au sortir de l'ovaire, glisse entre ces deux lames, & s'enfonce en terre, après quoi la pondeuse périt & se desséche. (Observons ici qu'il y a des *sauterelles* qui n'ont ni apappendices ni aiguillon : celles-ci font entrer l'extrémité de leur ventre dans la terre & parviennent au même but.) Les mâles ne survivent guere aux femelles ; ainsi, après avoir satisfait au vœu de la Nature, ils périssent. On dit que ces insectes sont sujets à être attaqués de petits vers qui leur viennent autour du cou, & qui les font périr.

Ces œufs demeurent cachés en terre jusqu'au retour du printemps, où la chaleur les fait éclore. Ils sont blanchâtres, plus longs que gros, & à peu près de la grosseur d'un grain d'anis & assez solides : ils sont enveloppés dans une membrane tissue de petits filets blancs, argentins ; l'humeur qu'ils renferment est blanchâtre & transparente. Quand ils ont été assez échauffés en terre, il en naît, vers la fin d'Avril, des vers qui ne sont pas plus gros qu'une puce, d'abord blanchâtres, puis noirâtres au bout de trois jours, & enfin roussâtres. Ces vers ou larves prennent la forme de petites *sauterelles*, qui commencent dès-lors à sauter d'une maniere très-active, quoiqu'elles ne soient encore que dans leur état de nymphe. Ce passage pour eux n'est pas laborieux ; en cela ils sont bien différens de la plupart des insectes, qui, dans cet état de nymphe, perdent le mouvement, la faculté de manger, & presque le sentiment.

Les ailes de la *sauterelle* sont, dit *Swammerdam*, couchées & étendues le long de son corps, au lieu que dans l'état de nymphe elles sont renfermées en quatre boutons, dans lesquels elles sont pliées & entortillées ensemble ; c'est ce qui a fait dire à plusieurs Naturalistes, que les vers dont se forment les *sauterelles*, étoient des *sauterelles sans ailes* ; & c'est ce qui leur a fait donner le nom d'*attelabus*, lorsque leurs ailes commençoient à pousser ; & celui d'*asellus*, quand le corps, sur-tout celui de la femelle, prenoit plus d'accroissement : c'est ainsi que quand on ne connoît pas bien exactement toutes les formes qu'un même insecte prend successivement, il est très-aisé de confondre & de faire deux ou plusieurs insectes d'un seul & même animal.

La nymphe de la *sauterelle* au bout de vingt-quatre à vingt-cinq jours plus ou moins, suivant l'état de la saison, songe à quitter sa robe, & pour s'y disposer elle commence par cesser de manger, puis elle va chercher un lieu commode, soit une *épine*, soit un *chardon* où elle s'attache. D'abord elle agite & gonfle sa tête, jusqu'à ce que sa peau se creve au-dessus du cou. La tête sort la premiere par cette déchirure, avec quelque difficulté ; ensuite la nymphe faisant de nouveaux efforts, & se gonflant toujours de plus en plus, sort toute

entiere, avec ses six jambes & ses quatre ailes, & laisse sa dépouille attachée à l'épine ou au chardon. Voilà l'insecte sous une nouvelle forme; il est parfait.

Quand les *sauterelles* se trouvent dans cet état, la substance de leur corps est si tendre & si molle, qu'on peut leur plier les jambes comme si elles étoient de cire molle, & leur donner telle forme que l'on veut. La *sauterelle* ainsi dégagée de sa vieille peau, ne montre plus cette couleur obscure qu'elle avoit auparavant, mais une couleur blanchâtre, ou d'un vert plus clair; & comme elle s'est beaucoup fatiguée pour quitter sa dépouille, & que son corps est trop tendre pour pouvoir soutenir les impressions de l'air, elle se laisse tomber par terre, où elle demeure comme à demi-morte pendant une heure. On ne peut voir sans admiration que si-tôt qu'elle s'est dépouillée de sa peau, ses ailes se développent & s'alongent au point de surpasser la longueur des deux jambes postérieures, l'insecte alors est réellement moins court & moins difforme; il s'anime, il se met à sauter & prend son vol.

Cri ou chant & marche des SAUTERELLES.

La plupart des *sauterelles* sautent plus qu'elles ne volent, & leur saut est tel, qu'il les élance en décrivant, dit-on, un espace qui a deux cents fois la longueur de leur corps. M. *de Barthés* a observé que dans les pattes des *sauterelles* qui produisent le saut, les cuisses sont articulées vers le milieu du corps dont elles soutiennent le centre de gravité, & les jambes sont comme des pieux fort élevés, entre lesquels le corps de l'insecte suspendu est d'abord balancé, pour être jeté avec plus de force par l'action des muscles extenseurs.

La *sauterelle verte* a un chant qui n'est pas déplaisant, & dans les climats froids où l'on ne connoît point la vraie *cigale*, on lui donne assez communément le nom de *cigale*, quoiqu'il y ait entre elles une très-grande différence. Il n'y a que le mâle des *sauterelles* qui soit doué de l'organe du chant, la femelle est muette. Les Auteurs ne sont pas d'accord sur les organes d'où procede le son ou chant du mâle; les uns ont cru que ce bruit étoit formé par le frottement de ses dents, d'autres par celui des ailes contre la cuisse; il y en a qui y font concourir les pieds de derriere.

Linnæus n'est pas de même avis, & nous paroît avoir tranché le nœud de la difficulté: il dit que le mâle a vers la base des fourreaux des étuis, un grand trou fermé par une membrane transparente, semblable à la peau d'un tambour, & qui est l'organe de son chant. Cet insecte ne fait point de bruit pendant le jour, à moins qu'il ne se trouve dans un lieu obscur, ou qu'un nuage épais ne vienne à couvrir l'horizon; il commence à chanter le soir au

coucher du ſoleil, & ne diſcontinue point pendant la nuit, étant poſé ſur une tige d'herbe, de blé, ou d'arbuſte, dans les prés, dans les champs, ou dans les haies. Nous avons conſervé pendant une partie d'un été dans notre Cabinet, des *ſauterelles* vivantes, pour les étudier; & les ſeuls mâles chantoient tout le long de la nuit: je bouchai avec un fil de cire molle la moitié du trou chantant, leur voix parut flûtoyante & plus aiguë: je leur rendois ou ſupprimois ainſi la faculté de chanter. Elles ſe nourriſſent d'herbes, même de fruits & de miel: pour peu qu'on leur preſſe le ventre, elles rendent auſſi-tôt par la bouche le ſuc des herbes encore tout vert.

Quoique les *ſauterelles* ſoient pareſſeuſes à s'envoler, & lentes dans leur vol, ſur-tout quand le temps eſt froid ou humide, elles ne laiſſent pas de voler quelquefois aſſez loin. Si on leur prend une des jambes de derriere, elle ſe détache du corps à ſa naiſſance, & alors l'animal ne ſauroit preſque plus voler ou que d'une maniere irréguliere, parce que ſes jambes lui ſervent à s'élancer en l'air & enſuite de balancier: ſouvent quand on le ſerre dans la main, il mord ſi fort, qu'on eſt obligé de le lâcher; quand il vole, il fait un peu de bruit avec ſes ailes. Les *ſauterelles* ne viennent point dans les pays de montagnes, rarement dans les terres maigres, elles ſe plaiſent en plaine; mais malheur aux jeunes *ſauterelles* qui s'accrochent aux pointes du chardon commun, elles y reſtent ſuſpendues & y périſſent.

SAUTERELLES étrangeres.

Swammerdam parle de pluſieurs eſpeces de *ſauterelles étrangeres*, entre autres de deux *ſauterelles d'Afrique*, & d'une *ſauterelle d'Eſpagne*, qui ne different que par la taille & par la diſtribution des nervures: on en voit dans l'Amérique une eſpece qui porte une ſorte de capuchon, & qui eſt d'un rouge très-foncé mêlé de blanc: *Seba* dit qu'elle ſert de pâture aux *armadilles* & à d'autres animaux. Parmi celles que l'on voit au Cap de Bonne-Eſpérance, il n'y en a que deux qui méritent attention: ſavoir, une qui eſt fort petite & ſe voit tout l'été; elle eſt brune; ſes ailes ſont vertes; le deſſous de ſon ventre eſt argenté, & ſes jambes ſont cendrées. Au printemps les habitans de ce pays la trouvent dans les lieux enſemencés, où elle fait beaucoup de ravage; auſſi dès qu'on l'apperçoit, on fait bouillir de l'eau avec du tabac, & on y répand de cette décoction pour laquelle elle a une antipathie ſi forte, qu'elle quitte pour toujours le lieu qui en eſt arroſé.

L'autre eſpece eſt de la même figure, mais elle differe en couleur, celle-ci ayant la tête rouge, les oreilles obſcures, le dos cendré, le ventre argenté

& les jambes rouges: elle paroît par bandes très-nombreuses, & fait un terrible dégât dans les jardins, les vergers & les champs. Au Royaume d'Issiny les *sauterelles* font un bruit étrange dans les campagnes & même au sommet des maisons. Il y a beaucoup de ces insectes à la Baie de Saint-Louis, aux Indes Orientales, & dans l'Isle de Madagascar : ils sautent au visage & à la poitrine avec tant de force qu'à peine a-t-on la liberté de respirer. Ils ravagent les campagnes de riz; on assure que les habitans se dédommagent de cette perte, en mangeant ces petits animaux qu'ils font rôtir sur les charbons après leur avoir arraché les ailes.

M. l'*Abbé Poiret*, dans son *Mémoire sur quelques insectes de Barbarie*, *Journ. de Physique*, *Avril 1787*, donne la description de plusieurs especes de *sauterelles*. 1.° La *sauterelle de Numidie;* elle est grosse, très-longue; le corps est parfaitement lisse, d'un beau vert : à l'insertion des anneaux de la tête, du corselet & des pattes, l'on remarque, quand l'animal se développe & est en mouvement, des taches de feu d'un rouge vif : les ailes sont courtes; le dernier anneau est terminé par quatre dents en forme d'ergots. 2.° Une autre *sauterelle*, qui, à l'exception des pattes & des antennes un peu vertes, est couverte par-tout de grandes taches rouges nuancées : on croiroit au premier aspect que cet insecte est ensanglanté & déchiré par des blessures. 3.° D'autres *sauterelles* ont comme une espece de sabre ou un long dard à la queue, & les ailes fort longues.

Les *sauterelles* des Antilles ressemblent assez aux nôtres, mais elles sont une fois plus grandes & se tiennent communément sur les gommiers blancs.

Parmi les *sauterelles* étrangeres, il y en a cependant une espece fort hideuse & en même temps très-dangereuse; elle n'est pas plus grosse que le tuyau d'une plume d'oie, selon l'Auteur du *Dictionnaire des Animaux*, mais elle est longue de six ou sept pouces, & divisée en neuf ou dix sections, dont la premiere sépare le corps d'avec la tête qui est presque ronde. Cette tête a deux petits yeux qui s'avancent au dehors, comme dans les *crabes*, avec deux poils qui lui tiennent lieu de cornes. Tout le corps est comme un bâton articulé, épineux, & va toujours en diminuant jusqu'à la queue, qui est encore divisée en trois nœuds, au bout desquels est une espece de fourreau qui couvre un petit aiguillon dont la piqûre cause par tout le corps un tremblement qui s'appaise à l'instant, lorsqu'on frotte l'endroit piqué avec de l'huile de palme; mais cet insecte ne pique personne, si ce n'est lorsqu'on le serre trop en le touchant.

Mademoiselle *Mérian*, *Histoire des Insectes de Surinam*, représente des *sauterelles* qui proviennent de vers couleur d'orange, qui se nourrissent sur les

feuilles d'un arbre dont les fruits ſont nommés à Surinam *pommes de Sodome*. Ce même Auteur, dans ſon *Hiſtoire des Inſectes de l'Europe*, parle d'une eſpece de *ſauterelle* qui tous les ans s'arrête dans les Pays-Bas autour des vieux tilleuls, vers les mois de Novembre & de Décembre : elles s'y nourriſſent pendant quelque temps. L'hiver approchant, toutes celles qui ſont ſorties des tilleuls abandonnent ces arbres & meurent infailliblement. Les vers qui reſtent dans le cœur ou la moëlle de l'arbre, ſe diſpoſent à la transformation : il en vient des *ſauterelles*, qui premiérement changent de peau & enſuite de couleur.

Enfin il y a à la Louiſiane une eſpece de *ſauterelle* plus groſſe que les autres, & qu'on nomme *ſauterelle-cheval* : elle eſt de la groſſeur du pouce ; ſon corps & les grandes ailes ſont noirs, & les petites ailes de deſſous ſont du plus beau pourpre que l'on puiſſe voir : elle a, ainſi que toutes les autres *ſauterelles*, la tête faite comme celle d'un *cheval* qui auroit les oreilles coupées près de la tête.

Dégât que ſont les SAUTERELLES.

Les Hébreux appeloient les *ſauterelles*, *arbé*, à cauſe de leur multitude ; il n'y a preſque point d'animal qui multiplie autant : c'eſt ce qui fait que dans l'*Ecriture Sainte* le *nombre infini* eſt comparé à la multitude des *ſauterelles* : elles furent la huitieme plaie dont *Dieu* frappa les Egyptiens ſous *Pharaon*. Quand les *ſauterelles* ſont en campagne, elles partagent entre elles le butin. Des Auteurs ont dit qu'elles ont toujours à leur tête un chef qui voyage au haſard, & que lorſqu'il s'arrête les autres reſtent & ne paſſent pas outre, afin de maintenir l'ordre de leur marche. Il eſt fait mention dans les Hiſtoires ſacrées & profanes, anciennes & modernes, & dans différentes Relations, du dégât extrême que font les *ſauterelles*. Elles viennent en troupe, comme on ne l'a que trop vu en Allemagne ; elles ſe jettent ſur la moiſſon déjà prête à être cueillie ; elles ravagent les prés, les pâturages, détruiſent les plantes potageres & les arbres fruitiers, conſument en peu d'heures l'eſpérance de toute récolte, & cauſent la famine dans un pays : elles engloutiſſent, dévorent, écorchent, rongent & pelent toute la verdure des champs avec un ſi grand tintamarre, qu'elles ſe font entendre de loin : ce qu'il y a de plus fâcheux, c'eſt qu'après avoir fait leur ravage, elles brûlent tout ce qu'elles touchent ; leur ſalive eſt, dit-on, un venin ſi nuiſible aux arbres & aux herbes, que par-tout où elles ſe jettent, elles conſument & détruiſent tout.

Si elles font tant de mal de leur vivant, elles n'en font pas moins après leur mort. Dans les endroits où elles ſont tombées, elles y répandent la peſte, en

infectant l'air par leur contagieuse odeur ; ce qui cause des maladies. *Orose* nous apprend que l'an du monde 3800, il y eut un nombre incroyable de *sauterelles* en Afrique, qui après avoir consumé toutes les herbes, se noyerent dans la mer d'Afrique & jeterent une puanteur si violente, qu'on croit qu'il mourut en peu de temps trois cent mille hommes.

Les *sauterelles* d'Egypte dont il est mention dans l'*Exode*, surpassent en grandeur toutes les autres especes. *Pline*, en parlant de semblables *sauterelles* des Indes, dit qu'on se sert de leurs jambes desséchées au lieu de petites scies. Quand elles volent en société, elles font un grand bruit ; quelquefois elles se livrent entre elles des combats, & les vaincues sont dévorées, au moins en partie, par les victorieuses. Elles sont encore la proie, dit M. l'Abbé *Poiret*, des *serpens*, des *lézards*, des *grenouilles* & de plusieurs oiseaux carnassiers. Les Païens ont fait des vœux & des sacrifices à leurs Dieux pour être délivrés des *sauterelles*.

Suivant un extrait de deux lettres écrites en 1690 à M. l'Abbé *de Saint-Ussans*, l'une de Javarow en Pologne, & l'autre de Biala en Lithuanie, il vint la même année en Russie des *sauterelles* par trois endroits différens, comme en trois corps : le premier alla à l'armée Polonoise ; l'autre passa à la droite de Léopold, venant de la Volhinie, & le troisieme vint par les côtés des montagnes de Hongrie. Ces insectes se répandirent dans la Pologne & dans la Lithuanie en une si prodigieuse quantité, que l'air en étoit tout obscurci & la terre toute couverte comme d'un drap noir : dans les endroits où elles moururent il s'en trouva des tas si considérables, que leurs cadavres amoncelés formoient des couches de quatre pieds d'épaisseur ; celles qui étoient vivantes, en se perchant sur les arbres, faisoient plier les branches jusqu'à terre, tant leur nombre étoit grand. Le peuple crut qu'il y avoit des especes de lettres hébraïques sur leurs ailes ; un *Rabbin* prétendit y lire les mots qui signifient en François *colere de Dieu*. Leur multitude fut en effet un présage funeste, car les pluies faisant mourir ces insectes, ils infecterent l'air, & les bœufs, ainsi que les autres bestiaux qui en avoient mangé, mouroient aussi-tôt. On avoit remarqué qu'à la suite d'un semblable fléau arrivé en 1648, les Cosaques s'étoient révoltés. La Hongrie, la Bohême & l'Allemagne ont été infestées & ravagées en 1542, & même ces années dernieres, en 1747 & 1748, par les *sauterelles*. En 1754, plusieurs provinces d'Espagne, Murcie, Valence, l'Andalousie, &c. furent dévastées par l'espece de *sauterelle à ailes rouges*, *Locusta Hispanica*. La *tomate* ou pomme d'amour fut peut-être le seul végétal qu'elles n'endommagerent pas ; elles rongerent jusqu'aux chemises & aux étoffes de laine ; en un mot,

es contrées Méridionales qui réunissent la chaleur & la sécheresse du climat ; sont le plus souvent le théâtre des incursions de ces insectes. En 1755 on a vu tomber en quelques endroits du Portugal un nombre infini de *sauterelles* qui ont ravagé les campagnes, aux approches du tremblement de terre arrivé à Lisbonne.

En Chypre, il y avoit une loi qui obligeoit de faire chaque année trois fois la guerre aux *sauterelles* ; 1.° en écrasant leurs œufs ; 2.° en tuant leurs petits nouvellement éclos ; 3.° enfin en faisant mourir ces insectes devenus adultes. Il passe ordinairement à Bassora, ville de Perse, quatre ou cinq fois l'année, une si prodigieuse quantité de *sauterelles*, qu'elles paroissent de loin comme un nuage si large & si épais, que le soleil en est, dit-on, entiérement obscurci ; quelquefois le vent les jette par-dessus l'Euphrate, & elles vont mourir dans les déserts. Dans la province de Xansi en Asie, il en vient tous les ans en si grande abondance pour ravager les fourrages, qu'aucun habitant n'est dispensé d'aller avec la plus grande activité au-devant de ces cruels ennemis pour les détruire. En Chine, sur-tout dans la province de Chan-tong, elles vont fréquemment désoler les récoltes, elles couvrent entiérement le ciel : on croit alors voir fondre subitement sur sa tête de grosses nuées de verdure, accompagnées d'un bruit semblable à celui de la tempête ; ces dangereuses légions ne visitent la Chine que dans les années seches qui suivent les inondations. Dans ces malheureuses occasions, les Laboureurs n'ont d'autre ressource pour chasser l'ennemi de leur travail, que d'étendre ce qu'ils ont de draps de toile sur les champs ; quelquefois le mal ne se fait sentir que dans l'espace d'une lieue, tandis que la moisson reste fort belle dans tout le reste de la province.

Lorsqu'il y a des étés secs & très-chauds en Ukraine & dans les pays des Cosaques, on est tellement infesté des *sauterelles* émigrantes qui y sont portées par un vent d'Est ou de Sud-Est, qu'elles obscurcissent l'air dans le temps le plus serein & dévorent tout le blé du pays.

Elles déposent en automne chacune deux ou trois cents œufs, & meurent peu de temps après ; mais ces œufs venant à éclore le printemps suivant, ils produisent un si grand nombre de *sauterelles*, qu'elles font beaucoup plus de mal qu'auparavant, à moins qu'il ne survienne des pluies qui détruisent les œufs & les insectes, ou qu'il ne s'éleve un grand vent du Nord ou Nord-Est qui les chasse dans le Pont-Euxin. Les cochons du pays & les oiseaux aiment fort ces œufs, ils en dévorent une grande quantité & contribuent par-là à en purger la terre, qui est tellement infestée de ces insectes, qu'ils entrent

entrent dans les maisons, s'insinuent dans les lits, tombent sur les tables & dans les mets en si grand nombre, qu'il est difficile de n'en pas avaler. Lorsqu'ils se reposent sur terre pendant la nuit, ils la couvrent de l'épaisseur de trois ou quatre pouces, & si une roue de voiture vient à passer sur eux, il en résulte une puanteur insupportable. Mais pour ne pas fatiguer le Lecteur par le récit de tant de désastres, nous nous contenterons d'ajouter le témoignage de deux Historiens modernes très-dignes de foi.

Mézerai, après avoir exposé les tristes effets d'une tempête extraordinaire, qui sous *Louis XIII* s'étoit fait sentir au mois de Janvier 1613, dit que quelque grande que fût la perte causée par ces vents & par ces tonnerres, elle n'approcha pas néanmoins du dégât que les *sauterelles* firent dans la campagne d'Arles en Provence vers le mois de Mai; il s'engendra une si grande quantité de ces insectes dans ce pays, qu'en moins de sept ou huit heures elles rongerent jusqu'à la racine des herbes ou des grains dans l'espace de plus de quinze mille arpens de terre; elles pénétrerent jusque dans les greniers & dans les granges, & consommerent tous les grains qui y étoient. Quand ces *sauterelles* s'attroupoient & s'élevoient en l'air, ces armées formidables portées par les vents formoient, les ailes étendues & se touchant de très-près, une espece de nuage qui déroboit l'éclat du soleil. Dès qu'elles eurent ravagé tout le territoire voisin d'Arles, elles passerent le Rhône & vinrent à Tarascon & à Beaucaire, & ne trouvant plus de blé sur pied, elles ravagerent les herbes potageres & les luzernes qu'on avoit semées. De là elles allerent à Bourbon, à Valabergues, à Monfrin & à Aramon, où elles firent le même dégât; enfin elles furent mangées par des oiseaux, &c.: celles qui dans leur fuite tumultueuse échapperent, formerent dans la terre & principalement dans les lieux sablonneux une espece de tuyau semblable à un étui rempli d'une quantité d'œufs telle, que tout le pays en auroit été désolé, si on les eût laissé éclore; mais par les ordres que donnerent sagement les Consuls des villes d'Arles, de Beaucaire & de Tarascon, on en fut délivré en peu de temps. On en ramassa plus de trois mille quintaux qui furent enterrés ou jetés dans le Rhône; on les cherchoit, le fer & le feu à la main. On supputa ensuite le nombre d'individus que ces œufs auroient produits, & en en comptant seulement vingt-cinq par tuyau, on trouva qu'il y en avoit un million sept cent cinquante mille au quintal, ce qui auroit donné au total cinq cent cinquante mille millions de *sauterelles* qui seroient écloses l'année suivante.

Combien de fois, dit M. *Lesser*, dans sa *Théologie des Insectes*, les Laboureurs ne se trouvent-ils pas frustrés d'une abondante récolte par les dégâts des

sauterelles ? Ces animaux voraces quittent souvent des pays éloignés, traversent les mers, se jettent par milliers sur des champs ensemencés, & enlevent en peu d'heures jusqu'à la moindre verdure. Les flammes & l'incendie le plus rapide ne produisent pas de plus cruels désastres. M. *Lyonnet* cite à ce sujet un exemple mémorable, que l'on trouve dans l'Histoire de *Charles XII*, Roi de Suede. Son Historien rapporte que cet infortuné Prince fut très-incommodé dans la Bessarabie par une horrible quantité de *sauterelles* qui s'élevoient sur le Midi du côté de la mer, d'abord à petits flots, ensuite par grands nuages, qui en éclipsant le soleil rendoient l'air sombre : elles voloient à la hauteur des hirondelles, jusqu'à ce qu'elles eussent trouvé un champ pour s'y jeter. Nous en rencontrions, dit-il, souvent sur le chemin, d'où elles s'élevoient avec un bruit semblable à celui d'une tempête : elles venoient ensuite fondre sur nous comme un orage, sans craindre d'être foulées aux pieds des chevaux. En s'élevant de terre elles nous couvroient le corps & le visage, au point de nous aveugler. Par-tout où ces insectes se reposoient, ils y détruisoient tout, jusqu'à faire d'une belle prairie verdoyante une terre aride & sablonneuse. On ne sauroit jamais croire que de si petits animaux pussent passer la mer, si l'expérience n'en avoit pas convaincu très-souvent les habitans de ces contrées, chez qui, dit-on, ils rongent jusqu'aux portes mêmes des maisons. Ces insectes dont l'apparition est subite, qui consomment en peu de temps les vivres dans les lieux sur lesquels ils fondent, & qui sont forcés de se porter ailleurs pour y chercher de la pâture, ont donc la faculté de faire de longs voyages en volant : cependant d'après la conformation de leurs ailes, ce ne sont que des insectes voiliers : ils voyagent à la faveur du vent, dont ils sont le jouet, & qui les pousse malgré eux dans des lieux où ils trouvent la mort, quand il leur devient contraire. En effet, ces nuages formidables de *sauterelles*, selon le témoignage de tous ceux qui en parlent, sont apportés par certains vents, & on en est délivré par d'autres vents, qui les poussent dans la mer, dans des fleuves ou des lacs, ou les emportent au loin dans d'autres climats.

Les Auteurs nous ont laissé plusieurs recettes pour éloigner ou faire périr les *sauterelles*, mais nous ne croyons pas qu'on doive y ajouter foi. *Aldrovande* avoue que trop souvent les ressources de l'esprit humain n'y servent de rien. Au reste les *sauterelles* s'entre-détruisent elles-mêmes, & les plus fortes dévorent les plus foibles. *Consultez* aussi le *Mémoire de M.* Gleditsch *sur les* sauterelles errantes *en Prusse*, dans les *Actes de l'Académie de Berlin*, *1750*.

Peuples qui se nourrissent de SAUTERELLES.

Qui croiroit qu'un animal aussi nuisible au genre humain, fût de quelque utilité? Mais sur un sol ingrat, stérile, l'homme réduit à la misere fait usage de toutes sortes d'alimens. *Saint Jean-Baptiste* a mangé des *sauterelles* dans le désert. M. l'Abbé *Poiret* dit que les Mores, peu délicats sur le choix de leur nourriture, ne font point difficulté d'en manger. Dans les pays Orientaux on prépare ces insectes de différentes façons : les uns les font bouillir; d'autres les font rôtir dans une terrine, où les jambes & les ailes se détachent, mais la tête & le corps deviennent rouges extérieurement, comme ceux des écrevisses, & leur chair qui passe pour être d'un goût excellent, devient blanche. Il y en a qui les font frire avec du beurre & de l'huile, & mariner avec du vinaigre, du sel & du poivre.

On nomme *Acridophages* les *mangeurs de sauterelles* : il paroît cependant que cette nourriture est assez mal-saine, car les peuples qui en usent ne vivent pas long-temps. Quand, vers l'équinoxe du printemps, les vents du Midi & du Septentrion soufflent le plus chez les Ethiopiens voisins du désert, il y arrive une multitude innombrables de grosses *sauterelles* que ces peuples mangent en tout temps, en les salant, ou en les accommodant d'une autre façon. Ces *acridophages*, pour les prendre, font du feu dans un lieu profond, qui jette beaucoup de fumée; lorsque les *sauterelles* y veulent passer en volant, elles tombent aussi-tôt : ces pauvres habitans, dont la condition est misérable, les prennent avec beaucoup de soin & d'industrie. Après les avoir salées, ils les gardent & s'en servent comme d'une viande fort appétissante : ils ne mangent pas autre chose tant que dure la saison des *sauterelles*, car ils n'entretiennent point de bétail & ne mangent point de poisson, étant fort éloignés de la mer. Ce sont des gens fort légers de corps, agiles à la course, de petite taille & d'une assez courte vie, puisque les plus vieux d'entre eux ne passent guere quarante ans. Quand ils approchent de cet âge, ils sont attaqués de la maladie pédiculaire; il sort, dit-on, de leur corps des *poux* d'une forme horrible, qui ont des ailes de différentes couleurs. Ces poux leur rongent l'estomac, les entrailles, tout le corps; & dévorés par cette vermine, ils meurent misérablement.

Dans les pays où l'on mange des *sauterelles*, on les porte réguliérement au marché, comme c'étoit autrefois la coutume à Athenes, dit *Aristophane*, & on les y vend comme l'on vend les oiseaux chez nous. Les *sauterelles* doivent aussi avoir été une nourriture connue dans la Judée, puisque *Moïse* avoit permis aux *Juifs* d'en manger de quatre sortes qui sont spécifiées dans le

Lévitique. L'Auteur du *Dictionnaire des Animaux* dit qu'en Europe on ne connoît point ce ragoût, & que l'on se contente d'admirer la frugalité des Orientaux, sans vouloir les imiter. En effet il ne faut pas confondre avec les véritables *sauterelles*, de petits crustacées de la Manche, auxquels l'on a donné improprement le nom de *sauterelles marines.* Ces crustacées sont la *cigale de mer* & la *squille ;* Voyez *ces mots.* Ce sont là les insectes ou vers crustacées que l'on prépare dans le pays d'Abbeville, de Saint-Valery & de Calais en Picardie, province de France où l'on en mange, & d'où l'on en envoie même à titre de présent à ses amis : elles sont rougeâtres étant bouillies dans de l'eau & du sel, c'est-à-dire marinées : on les vend aussi dans les rues pour le public ; il s'en fait dans ces endroits une assez grande consommation sous le nom de *sauterelles.*

On assure que les véritables *sauterelles* prises en forme de fumigation, guérissent les rétentions d'urine, sur-tout dans les femmes : on les conseille aussi contre les vapeurs ; pour cela on les fait sécher & pulvériser, & cette poudre se donne à la dose de douze à vingt grains dans quelque liqueur appropriée, comme dans une décoction de turquette ou de pariétaire. *Linnæus* dit qu'en Suede les gens de la campagne font mordre les verrues de leurs mains à la grande *sauterelle verte*, qui en mordant dégorge sur la plaie une liqueur qui les corrode & les enleve.

SAUTERELLE-CHENILLE. *Goëdard* donne ce nom à une fausse *chenille* qui se plaît au sommet des ormes, dont elle mange les feuilles. Le froid lui cause la mort. Elle se fabrique une petite toile pour s'y loger & se métamorphoser en une nymphe qui devient mouche au bout de neuf mois. Dans l'état de fausse chenille elle s'élance d'une place à l'autre, comme une *sauterelle.*

SAUTERELLE DE MER. *Voyez* LANGOUSTE DE MER, ÉCREVISSE, & la fin de l'*article* SAUTERELLE.

SAUTERELLE-PUCE. Nom donné improprement à un insecte sans dents, espece de *procigale*, mais qui a, comme les *cigales*, une trompe ou un aiguillon terminé en pointe & couché sur la poitrine. On le trouve, dit *Swammerdam*, caché sous l'écume qui se forme sur la surface de toutes sortes de plantes ; mais l'insecte forme lui-même dans l'état de larve cette écume. *Voyez* ce qui en est dit à l'*article* ÉCUME PRINTANIERE.

SAUTEUR. *Voyez* ALTISE.

SAUTEUR A LA POITRINE. *Voyez* FAMOCANTRATON.

SAUTEUR DES ROCHERS. *Voyez* KLIPPSPRINGER.

Sauteur, *Cyprinus gonorynchus*, Linn., Gronov. Poiſſon du genre du *Cyprin ;* il ſe trouve au Cap de Bonne-Eſpérance. Suivant *Gronovius*, ſa tête eſt petite & garnie de très-petites écailles tuilées ; le muſeau, droit, alongé, un peu anguleux ſur ſon contour ; l'ouverture de la gueule, étroite : les yeux ſont ouverts, & leurs prunelles petites ; les opercules, très-écailleux, & leur membrane qui n'a que trois petits rayons, eſt couverte par la peau commune de la tête ; le tronc eſt arrondi en deſſus & en deſſous, aplati par les côtés ; les lignes latérales ſont très-viſibles ; les écailles du corps, comme celles de la tête : la nageoire dorſale a douze rayons, dont le troiſieme eſt très-long ; les pectorales, qui ſont en forme de fer de lance, en ont chacune dix ; celles de l'abdomen, neuf ; celle de l'anus en a huit ; celle de la queue, qui eſt large, légérement échancrée, en a dix-huit : toutes ces nageoires ont une tache noirâtre. On ignore la couleur de la robe.

Sauteur de la Caroline ou Poisson vert de la Virginie, *Gaſteroſteus ſaltatrix*, Linn., Catesb. : en Anglois, *Skip jack.* Poiſſon du genre du *Gaſtré ;* il ſe trouve à la Virginie & à la Caroline : il reſſemble par ſon port à la perche, il eſt très-agile & ſaute ſouvent hors de l'eau : ſa chair eſt aſſez eſtimée. Son œil eſt d'un jaune brillant ; la gueule eſt large : *Catesby* dit que chaque mâchoire eſt garnie d'une rangée de dents ; *Linnæus* dit que celle d'en haut en a deux rangées : les écailles ſont petites, d'un éclat brillant, & qui tire ſur le vert au ſortir de l'eau : il a une eſpece de premiere nageoire dorſale qui offre huit piquans, que le poiſſon a la faculté d'abaiſſer & de les faire entrer dans une eſpece de canal ; ces piquans ſont réunis par une membrane très-déliée : la ſeconde dorſale & qui eſt la véritable, a vingt rayons ; les pectorales en ont chacune ſeize ; celles de l'abdomen, ſix, dont le premier eſt épineux ; celle de la queue, qui eſt fourchue, en a vingt-ſept.

SAUTEUSE, *Perca* (marina) *ſectatrix*, Linn., Catesb. Poiſſon du genre du *Perſégue ;* il ſe trouve dans les mers de l'Amérique, ſur-tout aux endroits où le climat eſt chaud. *Catesby* dit qu'il s'attache au gouvernail des vaiſſeaux qui traverſent l'Océan Atlantique. C'eſt de ſa conſtance à ſuivre les vaiſſeaux dans leur courſe la plus rapide, que lui eſt venu le nom de *ſectatrix.* Ce poiſſon a environ cinq pouces de longueur : ſon corps eſt brun par deſſus & marqué de grandes taches d'un jaune obſcur ; le ventre eſt rayé de gris ſur un fond jaune ; les yeux & les ouïes offrent un mélange de blanc, de jaune & de rouge : les deux nageoires dorſales ſemblent réunies au point de n'en faire qu'une ; la partie antérieure de la nageoire de la queue a trois forts aiguillons ; elle eſt fourchue, & ſon extrémité eſt d'une teinte rouge.

SAUVAGE, *Ferus.* Nom donné à des animaux qui appartiennent à la vieille Nature, qui ſont farouches, non apprivoiſés, qui voyagent ou habitent des contrées peu fréquentées, même des aſiles ignorés de l'homme deſtructeur.

Le nom de *ſauvage* s'étend auſſi à l'*homme* qui n'eſt point civiliſé, *agreſtis aut ſylveſtris*, ou qui vit errant dans les bois, & même aux plantes qui viennent ſans culture. Il nous a plu d'appeler ainſi le *Hottentot*, le *Cafre*, le *Huron*, l'*Algonquin*, l'*Illinois*, le *Lapon*, l'*Iſlandois*, le *Morlaque*, &c. Ces humains parcourent des forêts, mais ils y errent à leur gré; toutes les parties leur en ſont ouvertes. Ils veulent commander & diſpoſer en maîtres par-tout où ils arrivent. Libres, ſans idée de la propriété, ſans envie, ſans avarice, ſans paſſions cruelles, ces individus ſont en général doux & ont le calme de l'ame : ils vivent cependant en peuplades, s'entendent & ont l'art de ſe fabriquer eux mêmes tout ce dont ils ont beſoin; ils connoiſſent leurs patriotes, ſe font rarement la guerre, parce qu'ils ſont aſſez heureux pour manquer de ſujet pour ſe la faire, mais ſi on les attaque ils ſe défendent avec bravoure; en un mot, ils ont la raiſon & la perfectibilité. Il faut prendre garde de confondre l'eſpece de *ſinge* connue ſous le nom de *orang-outang* ou *homme des bois*, avec l'*homme* proprement dit. *Voyez les articles* HOMME, HOMME SAUVAGE & ORANG-OUTANG.

SAUVAGEON, *Arbuſcula ſylvatica.* Nom donné à un petit arbre venu naturellement. On ente d'autres arbres ſur les *ſauvageons*; c'eſt ordinairement ſur des *ſauvageons d'amandier* ou de *cognaſſier.* Voyez *à l'article* ARBRE.

SAUVE-GARDE, *Lacerta* (*monitor*), *caudâ carinatâ*, *corpore mutico*, *maculis ocellatis*, Linn.; *Stellio ſalvator*, Laur. C'eſt un gros *lézard* de l'Amérique, & qui ſe trouve auſſi dans les contrées chaudes des deux Continens : il eſt du premier genre. Mademoiſelle *Mérian* dit qu'il devient grand comme un crocodile de dix ou douze pieds, & qu'elle lui a vu dévorer les œufs de différentes ſortes d'oiſeaux; il ſe nourrit de charognes, mais il n'attaque pas les hommes, comme fait le crocodile. On le nomme *ſauve-garde* (nom que *Linnæus* paroît avoir voulu rendre par l'épithete latine *monitor*, & dont voici l'origine), parce qu'on prétend que quand cet animal eſt ſur le bord de l'eau & qu'il entend ou voit venir à lui un crocodile, il jette un cri de frayeur & prend auſſi-tôt la fuite, en ſorte que les hommes qui ſe baignent dans le voiſinage ſont avertis par ce cri de ſe dérober eux-mêmes au danger qui les menace; auſſi les Indiens Eſpagnols l'appellent-ils *ſalvo-garda.* Lorſque la femelle du *ſauve-garde* veut pondre ſes œufs, elle creuſe le ſable ſur le bord de quelque riviere,

où elle les dépose pour les laisser éclore au soleil. Les Indiens mangent ces œufs, qui sont gros comme ceux d'une poule d'Inde, mais un peu plus longs. Cet animal est une espece d'amphibie, il vit également sur terre & dans l'eau; en sorte que quand il ne trouve point de charognes, il fait la guerre aux poissons, & au défaut de poisson, il vit de mouches & de fourmis. On le trouve plus communément à Surinam, où on l'appelle *tupinambis.* C'est le *galtabé* du Sénégal.

La couleur de ce *lézard* est d'un brun-noirâtre : il y a sur son museau des bandes alternativement blanches & noires : ses pieds sont mouchetés, ils ont chacun cinq doigts, tous onguiculés ; son dos est orné de taches blanches & rondes qui le font paroître œillé, & qui sont disposées sur un grand nombre de lignes transversales ; sur les côtés on voit d'autres taches qui par leur disposition forment une espece de dentelure : ses yeux sont assez grands & étincelans ; l'endroit des oreilles est rougeâtre, bordé de blanc ; sa langue, grande, large, fourchue & de couleur rousse ; sa gueule, garnie de dents peu grandes & tranchantes.

SAUVE-TERRE. Marbre qui se tire d'un Village qui porte ce nom, dans le Comté de Comminges, & qui prend un fort beau poli : il est de différentes couleurs ; le fond en est noir, avec des taches & des veines blanches & jaunes : on le nomme *brèche* à Paris.

SAUVE-VIE ou RUE DES MURAILLES ou DORADILLE DES MURS, *Asplenium dictum ; Ruta muraria*, Linn. 1541 ; C. B. Pin. 356 ; Tourn. 541 ; *Salvia vitæ*, Adv., Lob. Icon. 811. Cette plante qui naît sur les rochers & les murailles, dans les fentes des vieux édifices, proche des fontaines, aux environs de Paris & ailleurs, est l'une des *capillaires ;* Voyez *ce mot.* Sa racine est vivace, chevelue, menue & noirâtre : ses feuilles sont longues de deux à quatre pouces ; le pétiole est commun, d'un vert-noirâtre en haut, rougeâtre en sa base, nu jusqu'à moitié, où il se divise & se décompose en rameaux courts, chargés de folioles cunéiformes, crénelées & semblables aux feuilles de la rue des jardins, d'une saveur acerbe ; ces feuilles sont couvertes sur le dos d'une poussiere fine, qui n'est autre chose qu'un amas de capsules sphériques, semblables à celles des capillaires ou à celles des fougeres. Cette plante ne périt point dans l'hiver ; elle est très-pectorale, convient dans les maladies du poumon, & est très-apéritive : elle a été appelée *salvia vitæ*, comme propre à conserver la vie.

SAXATILES. Les Ichtyologistes nomment ainsi certaines especes de poissons, tels que les *congres*, &c. qui se retirent dans les cavités des rochers, ou se

gliſſent ſous de groſſes pierres. Les pêcheurs emploient des crochets & autres inſtrumens ſemblables pour les faire ſortir de leurs retraites & les prendre. En général la chair des *poiſſons ſaxatiles* eſt recherchée. L'épithete de *ſaxatiles* s'applique auſſi à quelques *cruſtacées* & à des *reptiles* qui repairent dans les mêmes endroits indiqués ci-deſſus.

SAXIFRAGE ou ROMPT-PIERRE, *Saxifraga.* Plante dont on diſtingue beaucoup d'eſpeces. Nous citerons dans cet article celles qui ſont uſitées en Médecine; ſavoir :

1.° La SAXIFRAGE BLANCHE, *Saxifraga rotundifolia, alba*, C. B. Pin. 309 ; *Saxifraga radice granuloſâ aut granulatâ*, Linn. 576. Elle croît aux lieux herbeux incultes, ſur les montagnes, dans les vallées & dans les bois: ſa racine jette pluſieurs fibres, au haut deſquelles ſont attachés de petits tubercules gros comme des grains de coriandre, de couleur en partie rougeâtre & en partie blanchâtre, d'un goût tirant ſur l'amer : on les appelle vulgairement, mais improprement *grains* ou *ſemences de ſaxifrage.* Cette racine pouſſe des feuilles arrondies ou réniformes, pétiolées, dentelées à leurs bords, reſſemblantes un peu à celles du lierre terreſtre, mais plus groſſes & plus blanches : il s'éleve d'entre elles de petites tiges hautes d'environ un pied, grêles, rondes, tendres d'abord, enſuite ligneuſes, velues, purpurines, rameuſes, chargées de quelques feuilles ſeſſiles, inciſées ; ces tiges portent dans l'été en leurs ſommités de petites fleurs à cinq feuilles, diſpoſées en roſe, de couleur blanche : à ces fleurs ſuccedent des fruits arrondis, contenant dans deux loges des ſemences fort menues, longuettes & rouſſes. Cette plante eſt plus petite en toutes ſes parties dans les terrains maigres qu'en d'autres : on remarque que ſes feuilles & ſes tiges ſe ſechent peu après la fleur, les grains tuberculeux reſtant autour de la racine ; mais comme ils diſparoiſſent auſſi dans la ſuite, on doit être attentif à les cueillir à temps. L'infuſion de cette *ſaxifrage*, faite dans le vin blanc ou dans l'eau, eſt apéritive, & provoque les menſtrues.

2.° La PETITE SAXIFRAGE ROUGE, *Saxifraga verna, annua, humilior ; Sedum tridactylites tectorum*, C. B. Pin. 285 ; *Saxifraga tetradactylites*, Linn. 578. Sa racine eſt ſimple ; ſa tige, ordinairement unique, menue, un peu rameuſe, rougeâtre, haute de quatre pouces : ſes feuilles inférieures ſont ſimples, oblongues, graſſes, velues, gluantes au toucher, verdâtres, diviſées en trois lobes & quelquefois en cinq ſegmens : les feuilles de la tige ſont plus petites & plus découpées, épaiſſes : les fleurs naiſſent aux ſommités de la tige, elles ſont ordinairement de couleur de pourpre clair, mais quelquefois blanches ; il

il leur succede des capsules séminales à deux cornes & arrondies : toute la plante est visqueuse ; elle croît abondamment sur les toits, sur les vieilles murailles, aux lieux déserts & secs ; elle fleurit en Mai, & sa semence ne tarde pas à suivre la fleur, puis elle se seche entiérement & disparoît pour le reste de l'année : elle devient plus ou moins grande & rouge, suivant le sol & son exposition au soleil. *Boyle*, dans son *Traité de l'utilité de la Philosophie expérimentale*, donne l'infusion de cette plante dans de la biere, comme un spécifique contre la jaunisse ; & *Ray*, d'après le même Auteur, la recommande contre les écrouelles, en quelque état qu'elles soient. Aujourd'hui cette vertu est très-incertaine. Cette espece de *saxifrage* est annuelle.

3.° La SAXIFRAGE DORÉE ou DORINE ou l'HEPATIQUE DORÉE, *Chrysosplenium foliis amplioribus auriculatis*, Tourn. 146 ; *Saxifraga aurea*, Dod. Pempt. 316 ; *& rotundifolia*, C. B. Pin. 309 ; *Chrysosplenium oppositifolium*, Linn. ; *Sedum palustre luteum, foliis subrotundis sessilibus*, Moris. Hist. 3, p. 477. Cette plante est le *cresson de roche* ou *doré* de l'Alsace, & l'*herbe de l'archamboucher* des environs de Bourmont en Lorraine. Elle croît dans les marais, aux bords des lieux humides, ombragés & mousseux : sa racine est longue, assez grosse, noueuse, rampante & blanchâtre, facile à rompre & fibreuse ; elle pousse de petites tiges, hautes d'environ quatre pouces, carrées, velues, tendres, foibles & un peu rameuses, souvent couchées, revêtues de feuilles opposées & arrondies, pétiolées, dentelées, un peu velues & succulentes, d'un goût un peu styptique & amer ; aux sommités naissent en Avril de petites fleurs en rosette à quatre quartiers, & d'une belle couleur jaune-dorée & resplendissante : il leur succede des siliques à deux cornes qui renferment des semences brunâtres. Cette plante a le goût & les vertus de l'*hépatique commune* ; Voyez *ce mot*. On en prend en guise de thé. Les habitans de Strasbourg, de toute l'Alsace & de la Lorraine en font un grand usage. La *saxifrage dorée* se trouve abondamment dans ces deux provinces ; on la rencontre aussi dans des ravines en Auvergne, dans les Alpes & les Pyrenées. On peut consulter une *these sur le cresson doré*, soutenue il a quelques années dans les *Ecoles de Médecine de l'Université de Strasbourg*.

On distingue aussi : La *dorine* à feuilles alternes des mêmes contrées, *Chrysosplenium alternifolium*, Linn. ; *Chrysosplenium foliis pediculis, oblongis, insidentibus*, Tourn. 146. Ses feuilles sont alternes, pétiolées, réniformes, crénelées, d'un vert luisant, légérement velues : elle forme par ses feuilles & ses fleurs, des touffes bien garnies, & d'un beau vert mêlé d'un peu de jaune.

4.° La SAXIFRAGE DES ANGLOIS OU DES PRÉS, *Saxifraga umbellifera*

Anglorum, *foliis latioribus*, *radice nigrâ*, *flore candido*, *silao similis*, J. B. 3, 171; *Peucedanum silaus*, Linn. 354; *Angelica pratensis*, *apii folio*, Tourn. 313. Quelques-uns lui donnent aussi le nom de *seseli des prés de Montpellier*, Sa racine est vivace, longue, grosse comme le doigt, ridée, brune en dehors, blanche en dedans, chevelue vers le haut, d'un goût aromatique & un peu âcre : elle pousse des tiges hautes d'un à deux pieds, grosses, rondes, cannelées, verdâtres, un peu rameuses vers le sommet; les feuilles sont d'un vert-noirâtre, trois fois ailées; les folioles, petites, lancéolées, linéaires : à l'extrémité des rameaux sont des ombelles de fleurs peu étendues, disposées en rose & d'un blanc tirant sur le jaunâtre ; elles sont succédées par des fruits composés de deux semences courtes, cannelées, rougeâtres, d'une odeur forte, agréable, & d'un goût aromatique & vineux. Cette plante qui croît dans les prés humides, est d'un usage très-familier chez les Anglois comme un puissant diurétique.

Il y a encore : La grande & la petite *pimprenelle-saxifrage*, autrement connue sous le nom de *bouquetine ;* nous en avons parlé au *mot* BOUCAGE : elles sont fort traçantes. On dit qu'aux environs de Fécamp, il croît en abondance sur les falaises une espece de *saxifrage :* la récolte en est périlleuse. Les paysans descendent dans ces précipices le long d'une corde attachée au sommet des montagnes & remontent après avoir fait provision de *saxifrage*, dont ils font usage dans les salaisons.

La *saxifrage* de Sibérie & de la Chine, produit des fleurs qui ornent très-bien nos jardins.

La *saxifrage* pyramidale est la *joubarbe pyramidale*. Voyez à la suite de l'*article* JOUBARBE.

SAYACOU. *Voyez* SYACOU.

SCABIEUSE, *Scabiosa*. Plante dont on distingue beaucoup d'especes. Nous décrirons plus particuliérement ici les deux especes qui sont d'un usage familier en Médecine ; savoir :

1.° La SCABIEUSE ORDINAIRE DES PRÉS ET DES CHAMPS, *Scabiosa pratensis hirsuta*, *quæ Officinarum*, C. B. Pin. 269; *Scabiosa arvensis*, Linn. 143 ; *sive segetalis*, Tabern. Icon. 159. Elle croît presque par-tout dans les blés, dans les champs & les prés : sa racine est droite, longue & vivace ; elle pousse des feuilles oblongues, lanugineuses, laciniées par les côtés : il s'éleve d'entre elles des tiges à la hauteur de deux ou trois pieds, un peu rameuses, rondes, velues, creuses, revêtues de quelques feuilles opposées : les sommités des

tiges soutiennent des fleurs divisées en bouquets ronds, portés sur des pédicules longs & grêles, & composés de fleurons inégaux, de couleur bleuâtre : à ces fleurs succedent des têtes verdâtres, écailleuses, composées de capsules qui contiennent chacune une semence oblongue, surmontée d'une couronne. Cette plante fleurit en Juin & Juillet, elle est d'une saveur amere : on l'estime alexitere, sudorifique, apéritive & vulnéraire. Les Apothicaires en tiennent une eau distillée, qui est au nombre des quatre cordiales ; elle convient dans les fievres malignes & pour faciliter l'expectoration : les fleurs en infusion théiforme, sont aussi très-efficaces dans les toux opiniâtres. La plante appliquée extérieurement guérit la gale.

2.° La SCABIEUSE DES BOIS ou SUCCISE, ou le MORS DU DIABLE, *Succisa sive Morsus Diaboli*, J. B. 3, 11; Dod. Pempt. 124; *Scabiosa folio integro hirsuto*, Tourn. 466; *Scabiosa succisa*, Linn. 142. Elle croît aux lieux incultes, dans les prés & les pâturages, dans les bois sablonneux un peu humides : sa racine est vivace aussi, grosse comme le doigt, courte, fibreuse & comme rongée dans le milieu : elle pousse des feuilles oblongues & pointues, semblables à celles de la *scabieuse* ordinaire, mais entieres, légérement crénelées en leurs bords, plus vertes en dessus qu'en dessous, rudes & attachées à de longues queues. Il s'éleve d'entre elles, sur l'arriere-saison, plusieurs tiges à la hauteur d'environ deux pieds, rondes, rougeâtres, rameuses, garnies de deux petites feuilles à chaque jointure, & qui portent en leurs sommités des fleurs semblables aux précédentes, mais plus ramassées en tête, de couleur bleue ou purpurine, suivies de plusieurs semences rondes & cannelées. Cette plante fleurit vers l'automne. Ses feuilles sont sur-tout d'usage prises en décoction ; elles sont ameres & un peu astringentes : on lui attribue les mêmes vertus qu'à la précédente, & particuliérement pour les inflammations de la gorge & les ulceres internes.

On distingue encore : La *scabieuse* de montagne, *Jacea scabiosa ; Centaurea scabiosa*, Linn. 1291. On cultive dans les jardins une *scabieuse* originaire des Indes; *Linnæus* l'a désignée ainsi : *Scabiosa atropurpurea*, 144. Elle est annuelle : sa tige est haute de deux à trois pieds, droite, branchue ; ses feuilles sont composées de folioles arrangées de chaque côté en forme d'ailes & déchiquetées ; la fleur est d'un noir-pourpre ; les fleurons sont à cinq découpures ; les antheres, blanches.

Il y a : La *scabieuse* étoilée, *Scabiosa stellata*, Linn. 144. Ses fleurs sont blanches, terminales; ses semences, ramassées en une tête globuleuse, chacune

formant une aigrette membraneuse, seche & luisante, sur laquelle on observe une étoile noirâtre. On la cultive aussi dans les jardins : elle est annuelle.

SCADICACALLI. Arbrisseau du Malabar, qui paroît être l'*euphorbier* des Anciens. *Voyez* EUPHORBE.

SCALATA ou ESCALIER. Coquille univalve de la famille des *Vis*, (quelques Naturalistes la placent avec raison parmi les *tuyaux de mer* des Indes) : elle est des plus rares en Europe. Sa ressemblance avec un *escalier tournant*, lui a fait donner le nom Italien de *scalata*. M. *d'Argenville* décrit cette coquille, & dit que sept spirales, qui font autant d'orbes, coupent toute sa figure pyramidale; que la derniere revient en cornet vers la bouche ovale, dont elle forme le bourrelet. Ces spirales en orbes qui se surmontent réguliérement les unes les autres en forme de vis conique, sont revêtues extérieurement & à distance égale, d'anneaux ou de côtes très-minces, saillantes & très-blanches, sur un fond d'un blanc sale : elles sont séparées par un petit jour les unes des autres, d'une maniere assez sensible, sur-tout celles d'en bas, dont les dernieres côtes se réunissent en un point vers le bord de sa bouche : ce sont des anneaux ou des cordelettes détachées, qui ont toujours une liaison avec le fond de la coquille. Ce qui fait la rareté de la *scalata*, c'est que les Indiens la conservent parmi leurs bijoux les plus précieux; on dit que leurs femmes la suspendent à leur cou : leur passion pour cette coquille & leur vanité nous la font payer cher. Il faut, dit M. *d'Argenville* qui possédoit cette coquille, que la *scalata* ait plus d'un pouce de haut pour être réputée belle, parce qu'il n'y a rien de si commun que les petites, qui se trouvent dans le Golfe Adriatique. Celles-ci sont les fausses *scalata* : Voyez ESCALIER. On trouve aussi cette coquille dans les Cabinets du premier ordre à Paris, & sur tout en Hollande, où nous en avons vu deux dans le seul Cabinet du *Stathouder*. Celle que l'on voit actuellement dans le Cabinet du Château de Chantilly, est peut-être la plus grande qui soit connue; ses spires sont de neuf orbes.

SCAMMONÉE, *Scammonium*. C'est un suc concret, résineux, gommeux & très-purgatif : on en trouve de deux sortes dans les boutiques; savoir, la *scammonée d'Alep* & celle de *Smyrne*.

1.° La *scammonée d'Alep* est légere & friable : quand on la brise, elle est d'un gris-brunâtre & brillant, presque entiérement opaque : lorsqu'on la manie ou qu'on la frotte, elle se change en une poudre blanchâtre ou grise; elle a un goût amer, avec une certaine acrimonie & une odeur vapide. On l'apporte d'Alep, ou de Saint-Jean-d'Acre, qui est l'endroit où on la recueille,

2.° La *ſcammonée de Smyrne* eſt noirâtre, plus compacte & plus peſante à volume égal, que celle d'Alep. On l'apporte à Smyrne d'une ville de Galatie, appelée préſentement *Cuté*, & de la ville de Cogni, dans la province de Lycaonie ou de Cappadoce, près du mont Taurus, où l'on en fait une récolte abondante; mais on préfere la *ſcammonée d'Alep*, & on choiſit celle qui eſt brillante, facile à caſſer, & très-aiſée à réduire en poudre, qui eſt preſque inſipide ſur la langue, & qui arroſée d'un peu de ſalive, ou de quelque autre liqueur aqueuſe, devient laiteuſe, ou pour parler le langage des Droguiſtes, fait l'*œil de perdrix*.

Il y a une autre eſpece de *ſcammonée* qu'on appelle *ſcammonée bâtarde* ou *inférieure*, & que quelques Colporteurs Juifs vendent quelquefois dans nos ports; ce n'eſt ſouvent qu'un compoſé de ſucs de différentes plantes laiteuſes, incorporés avec de la cendre, du jalap, &c. Heureuſement qu'on ne trouve plus guere de cette mauvaiſe drogue, dont la compoſition lucrative eſt des plus criminelles.

La plante qui produit ce ſuc purgatif, s'appelle SCAMMONÉE DE SYRIE, *Convolvulus Syriacus*. Sa racine eſt épaiſſe, de la forme de celle de la bryone, charnue, blanchâtre en dedans, brune en dehors, fibreuſe & empreinte d'un ſuc laiteux: elle pouſſe des tiges grêles, de trois coudées de longueur, ſarmenteuſes & qui grimpent autour des plantes voiſines; les feuilles qui ſont alternes & vertes, reſſemblent à celles du petit liſeron; elles ſont triangulaires, liſſes, ayant la baſe taillée en forme de fleche: de leurs aiſſelles naiſſent des fleurs en cloche, blanchâtres, tirant ſur le purpurin; elles ſont ſuivies par des capſules pointues, remplies de graines noirâtres & anguleuſes.

Cette plante croît en Syrie, autour d'Alep, & elle ſe plaît dans un terrain gras. M. *Ruſſel* en a donné une bonne figure dans les *Tranſactions Philoſophiques*. L'illuſtre *Tournefort* a obſervé une eſpece de *convolvulus* hériſſé de poils, dans les campagnes de Myſie, entre le Mont Olympe & le Sipyle, & même auprès de Smyrne, & dans les Iſles de Lesbos & de Samos, où l'on recueille encore aujourd'hui un ſuc concret qui eſt bien au-deſſous de la *ſcammonée de Syrie* & *de Judée*. Ainſi M. *de Tournefort* nous porte en quelque ſorte à croire que la *ſcammonée* des boutiques vient de plantes au moins de différentes eſpeces, ſi elles ne ſont pas différentes pour le genre; que celle de Syrie ou d'Alep vient de la plante appelée *Scammonia folio glabro*, *ſcammonée à feuilles liſſes*; & celle de Smyrne, de la plante appelée *Scammonia folio hirſuto*.

Nous remarquerons cependant que le Conſul Anglois (M. *Sherard*), qui a demeuré à Smyrne pendant treize ans, prétend qu'on ne retire plus le ſuc de ce *convolvulus* hériſſé, parce que celui qui a les feuilles liſſes croît en

si grande abondance, qu'il suffit seul pour préparer toute la *scammonée* dont on se sert : on choisit sur-tout, dit-il, celle qui croît sur le penchant de la montagne qui est au-dessous de la forteresse de Smyrne. On découvre la racine en écartant un peu la terre ; on la coupe, & on met sous l'incision, des coquilles de moules pour recevoir le suc laiteux qui en découle, & que l'on fait sécher pour le conserver. Cette *scammonée* ainsi récoltée est réservée pour les habitans du pays, & l'on n'en donne aux étrangers qu'à titre de présent : elle est à demi-transparente, blanche, jaunâtre, & sans aucune mauvaise odeur.

Voici les différentes manieres de recueillir la *scammonée* du commerce, & ce qui lui donne différentes formes & couleurs. On coupe la tête de la racine ; on se sert d'un couteau pour y faire un creux hémisphérique, afin que le suc s'y rende, & on le ramasse ensuite avec des coquilles. D'autres font des creux dans la terre ; ils y mettent des feuilles de noyer sur lesquelles le suc tombe ; & on le retire lorsqu'il est sec. D'autres coupent la partie de la racine qui s'éleve au-dessus de la terre, & elle donne tous les jours un suc que l'on ramasse pour le faire sécher : on arrache ensuite toute la racine, & après l'avoir coupée par tranches, l'on en exprime un suc laiteux, que l'on fait sécher à un feu doux ou au soleil : on en fait quelquefois des pastilles, sur lesquelles on imprime un cachet ; leur couleur est grisâtre & souvent brunâtre. D'autres enfin tirent le suc des feuilles, des tiges & des racines pilées, puis font dessécher ce suc, & en font de petites masses d'un noir-verdâtre & d'une mauvaise odeur.

La *scammonée* est efficace & très-active : on s'en sert pour purger les humeurs bilieuses & séreuses. On doit se méfier de ce remede, qui est souvent si altéré, que pris en grande dose il est sans effet ; d'autrefois il est sans mélange, & pris à petite dose, il excite une superpurgation, des nausées, une inflammation qui excite une soif insatiable, la fievre & la dyssenterie. On doit toujours l'associer à quelqu'autre purgatif, & n'en prendre guere plus de douze grains, quand elle est bien résineuse comme celle d'Alep. Les Apothicaires appellent la *scammonée* qui est en poudre, *diagrede*. C'est la base de la *poudre de tribus* ou *cornachine*.

La *scammonée* entre dans quantité de compositions galéniques. C'est à l'industrie des Chimistes que l'on est redevable de la teinture & de l'extrait résineux de la *scammonée*, ce que l'on appelle improprement *magistere*.

SCAMMONÉE D'ALLEMAGNE. *Voyez* LISERON (grand).

SCAMMONÉE d'AMÉRIQUE. *Voyez à l'article* MÉCHOACAN.

SCAMMONÉE JAUNE. C'est la *gomme-gutte*, Voyez *ce mot*.

Scammonée de Montpellier, *Cynanchum Monſpeliacum*, Linn.; *Periploca Monſpeliaca, foliis rotundioribus*, Tourn. 93; *Scammonea Monſpeliaca, &c.* Bauh. Pin. 294. Plante qui croît dans les lieux maritimes, près de Montpellier, de Narbonne & en Eſpagne. Ses racines fibrées & ſerpentantes en terre, pouſſent pluſieurs tiges ſarmenteuſes, longues, dures, cependant flexibles, articulées & s'entortillant autour des arbres voiſins; elles rendent un ſuc laiteux quand on les rompt: ſes feuilles ſont oppoſées, pétiolées, cordiformes, glabres, molles, & d'un vert-cendré; ſes fleurs qui naiſſent aux aiſſelles des feuilles, ſont en cloche, dont le limbe eſt ouvert en étoile, blanchâtres, quelquefois velues & purpurines en leur partie ſupérieure, d'un vert-jaunâtre & ſans poil en leur partie inférieure; elles ſont diſpoſées en corymbes ombelliformes, ſolitaires & pédunculés: le piſtil de chaque fleur devient un fruit compoſé de deux follicules un peu courbées, leſquelles s'ouvrent d'elles-mêmes par la maturité; alors elles laiſſent paroître une matiere floconée, comme lanugineuſe, dans laquelle on trouve des ſemences à aigrettes. On prétend que cette plante eſt un poiſon pour les quadrupedes: on l'eſtime réſolutive, appliquée extérieurement. Cette eſpece de *cynanque* fournit un ſuc, qui épaiſſi par la cuiſſon devient noirâtre, & reſſemble beaucoup à la vraie *ſcammonée de Syrie*, tant par ſa couleur que par ſa vertu purgative, qui eſt néanmoins plus foible.

SCANDEBEC ou Brulebec. *Rondelet* donne ce nom à une eſpece d'*huître* dont le poiſſon a le goût piquant, ſalé, quelquefois amer & déſagréable, mais qui échauffe la bouche: elle a la coquille crêpée & contournée en dehors, jaunâtre en quelques endroits, rouge en d'autres, & d'un blanc poli en dedans. *Rondelet* croit que c'eſt la même coquille que l'*huître ſauvage des Grecs.*

SCARABÉE, *Scarabæus.* Les *ſcarabées* forment une des plus nombreuſes claſſes d'inſectes: cette claſſe préſente une diverſité prodigieuſe pour les grandeurs, les couleurs, les formes en général, & la ſtructure de certaines parties propres à chacun des inſectes qui la compoſent.

La collection de ces inſectes forme un tableau de la Nature des plus curieux, des plus frappans & qui arrête les yeux: on la voit ſur-tout dans une des ſalles du Cabinet du Jardin du Roi, & dans une de celui de Chantilly.

Parmi ces inſectes le plus grand nombre ne ſont que curieux, tel eſt l'*arlequin de Cayenne;* mais il y en a auſſi quelques-uns qui nous ſont d'une grande utilité, ſoit dans la Médecine, ſoit dans les Arts.

On comprend communément ſous le nom de *ſcarabée* des inſectes dont les ailes membraneuſes ſont renfermées ſous des étuis écailleux & ſolides. Ils ſont de la claſſe des *Coléopteres.*

Cette classe immense a été différemment divisée par les Auteurs : les Modernes qui ont donné une autre dénomination à cette classe, ont restreint le nom de *scarabée* à l'un des genres qu'elle renferme. Suivant l'*Histoire abrégée des Insectes des environs de Paris*, le caractere essentiel du genre des *scarabées*, c'est d'avoir les antennes en masse, c'est-à-dire, terminées par un bouton. Cette masse ou extrémité est composée de plusieurs lames ou feuillets, que l'insecte peut resserrer ou ouvrir à peu près comme les feuillets d'un éventail; tel est le *hanneton*.

Un autre caractere est d'avoir entre leurs étuis à leur origine une petite partie triangulaire qu'on peut appeler l'*écusson*. Dans le même Ouvrage on divise le genre des *scarabées* en deux familles, suivant le nombre des feuillets qui composent la masse des antennes. Dans la premiere famille sont les *scarabées* qui ont sept feuillets aux antennes; cette famille est la moins nombreuse : la seconde renferme tous les autres qui ont seulement trois feuillets aux antennes.

Le caractere de la famille des *escarbots*, est d'avoir les antennes en masse, mais point divisées en feuillets comme dans les *scarabées*, ni perfoliées comme dans les *dermestes*, mais solides & composées d'une seule masse. Ces boutons paroissent composés de plusieurs anneaux fortement serrés les uns contre les autres, & qui ont à leur surface de petits points lisses & brillans : de plus, les antennes des *escarbots* sont coudées & forment un angle dans leur milieu. Un autre caractere, mais qui n'est qu'accessoire, c'est la maniere dont ils tiennent souvent leur tête renfoncée dans leur corselet, de façon qu'on les croiroit décapités, & qu'on n'apperçoit tout au plus que leurs mâchoires, qui sont grandes & saillantes. *Voyez* ESCARBOT. Les jambes des *scarabées* sont garnies de pointes écailleuses, en forme d'épines ou de dentelures.

Tous les *scarabées* ou tous les *coléopteres* (ces mots sont synonymes dans le reste de cet article), ont été originairement dans l'état de *larves* ou de vers, dont les uns habitent dans les bouses de vache & autres excrémens des animaux, les autres au fond des eaux claires ou bourbeuses, d'autres dans les feuilles des arbres, d'autres dans la terre, & ceux-ci font grand tort aux racines des plantes & des arbres dont ils se nourrissent. C'est dans ces divers endroits que ces especes de vers croissent, se nourrissent, subissent des métamorphoses qui leur sont communes avec plusieurs insectes, se changent en nymphes & deviennent ensuite des *scarabées*. Comme ces insectes ont plusieurs parties semblables à celles des autres insectes, telles que les *stigmates*, les *yeux à réseau*, & qu'ils passent par l'état de *nymphe*, Voyez sur tous ces objets, l'*article* INSECTE *& celui de* NYMPHE.

Une

Une des chofes les plus remarquables dans les *fcarabées*, c'eft que leurs os, ou cette fubftance analogue à la corne qui leur en tient lieu, fe trouvent, ainfi que dans les coquillages, au dehors, & couvrent leur chair; au lieu que dans les grands animaux qui ont du fang, les os font toujours cachés fous la chair; mais les mufcles de ces infectes ont la même ftructure que celle qu'a découvert *Stenon* dans les mufcles des animaux qui ont du fang. Cette ftructure eft fur-tout admirable dans les mufcles des pieds des *fauterelles*, dont la force eft telle que cet animal peut fauter en l'air à une diftance deux cents fois plus grande que celle de fon corps : *Voyez* SAUTERELLE.

On peut voir l'hiftoire de diverfes efpeces de *fcarabées* fous les noms les plus communs, par lefquels les différens genres font connus. Plufieurs d'entre eux préfentent des faits fort curieux. *Voyez les mots* CERF-VOLANT, HANNETON, ESCARBOT, RHINOCÉROS ou MOINE, FOUILLE-MERDE ou PILLULAIRE, ESCARBOT ONCTUEUX ou PROSCARABÉE, DERMESTES ou SCARABÉES DISSÉQUEURS, CHRYSOMELE, CHARENÇON, CAPRICORNE, CICINDELE, COURTILLIERE, BUPRESTE, CANTHARIDE, FOULON, MOUCHE CORNUE, &c. Il y a un *fcarabée* remarquable par une fingularité qui lui eft particuliere, il a une queue en forme d'aiguillon.

SCARABÉE AQUATIQUE (grand). C'eft le plus grand des *fcarabées aquatiques*; il fe trouve affez fréquemment dans les étangs : il eft long d'un pouce & demi, de couleur olivâtre & foncée : il a trois pattes de chaque côté; les deux dernieres paires font garnies de barbes qui font l'effet de rames, & donnent à l'infecte une grande facilité à nager : chacune des pattes eft garnie de deux éperons : on diftingue le mâle d'avec la femelle par deux plaques écailleufes qu'il a aux pattes de devant, & qui manquent à la femelle. Peut-être ces pattes leur fervent-elles pour mieux tenir leurs femelles dans le temps de l'accouplement. Ces efpeces de *fcarabées* font fur-tout remarquables par une efpece d'arête qui eft fous leur corfelet, & qui fe termine en pointe : leur tête eft armée de deux dents aiguës. C'eft un *dytique* : Voyez *ce mot & celui d'*HYDROPHILE.

L'hiftoire de cet infecte préfente un phénomene affez curieux. La premiere forme de ce *fcarabée* eft d'abord celle d'un ver : on croit qu'il vient du ver que l'on nomme *ver affaffin*, ainfi nommé de fa voracité, il ne fe nourrit que d'animaux aquatiques, tels que *griottes*, *agrouelles*, *limas*, &c. Ce ver qui a fix pattes velues, peut avoir deux pouces de longueur; fa queue eft hériffée de poils, qui lui fervent comme de gouvernail pour diriger avec certitude

ſes mouvemens en nageant. Il reſpire l'air auſſi par cette partie poſtérieure, ainſi que grand nombre d'inſectes aquatiques.

Ce *ver aſſaſſin* eſt armé de deux dents creuſes & ſi tranſparentes, que l'on voit à travers couler le ſang du ver qu'il ſuce, & qui, à l'aide de ces tuyaux aſpirans, eſt porté dans la bouche & de là à l'eſtomac : on voit quelquefois monter avec le ſang de petites bulles d'air. Ce ver voit très-bien dans l'eau moyennant douze yeux noirs immobiles, placés ſur ſa tête ; dès qu'il apperçoit ſa proie, il nage du côté où elle eſt & s'en ſaiſit avec ſes dents redoutables. On remarque à ſa tête ſix ſoies ou barbes articulées, dont quatre ſont placées entre les dents en deſſous ; les autres qu'on peut regarder comme des antennes, ſont des deux côtés de la partie ſupérieure de la tête. Cet inſecte aquatique eſt dur comme un cruſtacée : il a de chaque côté du corps ſix ſtigmates. Après s'être nourri de ſang & de carnage, & être parvenu à ſon dernier période d'accroiſſement, il ſort de l'eau, entre en terre, s'y fait une loge ſphérique, où il ſe change en nymphe ; de l'état de nymphe il paſſe à l'état de grand *ſcarabée*, & paroît tel que nous l'avons décrit : il retourne dans les eaux, ſon premier élément, & travaille à ſe reproduire. (L'induſtrie des animaux a pour principal objet la conſervation & la multiplication de l'eſpece.) Il file alors ſur les eaux une coque de ſoie, dont la forme approche de celle d'un ſphéroïde aplati, dont on auroit emporté un ſegment. De l'extrémité ſupérieure de l'endroit où le ſegment paroît emporté, s'éleve une eſpece de corne ſolide, compoſée, de même que la face aplatie de la coque, d'une ſoie brune, en ſorte que cette coque a l'air d'un bonnet de huſſard ; c'eſt-là le berceau flottant qui porte la nouvelle famille : auſſi-tôt que les petits ſont éclos, ils y ſont une ouverture & ſe jettent à l'eau. On peut voir la figure de ces diverſes métamorphoſes dans la planche du premier volume de la *Théologie des Inſectes*, qui nous a fourni une partie de cette hiſtoire.

SCARABÉE AQUATIQUE (petit). Ce très-petit *ſcarabée aquatique* eſt d'un beau noir ; on le nomme vulgairement *puce d'eau :* lorſqu'il plonge dans l'eau, il fait introduire & renferme adroitement dans ſa queue une petite bulle d'air, qui ſert à le rendre plus léger, à lui donner la facilité de nager dans l'eau à diverſes hauteurs, & de s'élever du fond à la ſuperficie. *Voyez l'article* MONOCLE.

SCARABÉES de l'Iſle de Cayenne. Cette Iſle fournit pluſieurs eſpeces de *ſcarabées*, dont quelques-uns ſont très-beaux. Un des plus remarquables eſt celui qu'on nomme le *ravet*. Cet inſecte qui eſt une *blatte*, a une odeur inſupportable ; il ſe gliſſe entre les bois des armoires, où il vole & dépoſe des milliers de

petits œufs semblables à des grains de moutarde. Ces animaux rongent le pain, s'abreuvent du vin qu'ils trouvent, se glissent dans les confitures & les infectent de leur puanteur. *Voyez* RAVET.

Il y a une véritable espece de *scarabée* ou de *bupreste*, que l'on nomme *grosse mouche luisante* ou *à feu*. Les Sauvages de la Guiane se parent ordinairement des ailes de cet insecte, sur-tout les Indiennes, qui en font des pendans d'oreilles qu'elles mettent les jours de fêtes.

On y voit aussi une autre espece d'insecte qu'ils nomment *poyou*, & qu'en François on appelle *mouche à feu* : ces insectes paroissent la nuit comme des étincelles de feu ; ils ne luisent guere, dit-on, que dans les temps de pluie. *Voyez l'article* MOUCHE LUISANTE.

SCARABÉE DES LIS. Cet insecte vient d'un ver qui est mis, par M. *de Réaumur*, au rang des *teignes :* Voyez TEIGNE DE LIS & CRIOCERE.

SCARABÉE A UNE CORNE ou MONOCÉROS. *Swammerdam*, ce grand Observateur, a donné une anatomie exacte des parties de ce *scarabée :* il a développé avec tout l'art possible la structure & le mécanisme de toutes ses parties, qui pour la plupart sont communes aux autres *scarabées ;* il a fait une comparaison de la structure du ver, & de celle de l'insecte dans l'état de *scarabée*.

Le *scarabée-monocéros* mâle se distingue très-aisément de la femelle, même dans l'état de nymphe, par une corne proéminente au-dessus de la tête des mâles, & qui manque aux femelles : d'ailleurs le *scarabée* mâle a le corps plus petit que la femelle ; il a encore deux antennes plus longues, terminées par un bouton, qui, lorsque l'animal vole, s'épanouit en plusieurs feuillets. On donne aussi à cet insecte, à cause de sa corne, le nom de *rhinocéros ;* quelques Auteurs l'appellent le *moine* & *nasicorne*.

D'après l'examen que *Swammerdam* a fait avec sa sagacité ordinaire, des yeux de ces insectes comparés à ceux des abeilles, celles-ci doivent mieux voir de jour que de nuit ; au lieu que les *scarabées* doivent mieux distinguer les objets la nuit que le jour. .

La corne du *scarabée-monocéros* est d'une substance écailleuse & si forte, qu'on peut s'en servir pour percer le bois le plus compacte : elle est recourbée en arriere, de sorte qu'elle regarde le corselet ; sa surface est très-polie. On observe sur la corne quelques petites cavités. Dans la nymphe cette corne est membraneuse & comme remplie d'une liqueur aqueuse, mais elle s'affermit. On peut la regarder comme une expansion du crâne, car elle sort en effet de cette partie du crâne sous laquelle se trouve le cerveau : elle est creuse à l'intérieur ; sa

cavité ne contient autre chose que des vésicules pneumatiques & des trachées aériennes en grand nombre, lesquelles pénetrent même dans la substance dure; ce qui la rend d'autant plus légere & moins incommode à l'animal.

Swammerdam a dévoilé aussi la structure de la verge de cet insecte, de ses testicules & de ses vésicules séminales, ainsi que la vulve, la matrice & l'ovaire de la femelle. Quel travail pour l'Anatomiste! quelle merveille dans ces organes!

Le Chevalier *Sloane* parle d'un *scarabée-monocéros* noir, *Scarabæus major, niger, tricornis*. Indépendamment de la corne sur la tête, lisse & recourbée en arriere, il en a encore deux autres terminées en pointe & situées aux deux côtés du corselet. *Nicolson* fait mention d'un *scarabée-monocéros* de Saint-Domingue. Il dit qu'on assure dans le pays, que ce *monocéros* est l'insecte qui provient par la métamorphose du *ver palmiste*, dont les habitans se régalent. Le *monocéros* de Saint-Domingue est parfaitement noir; le dessus de son corps est lisse; le ventre, garni de poils roux: sa longueur est de vingt lignes, & sa largeur l'est de neuf: sa tête est terminée carrément: les antennes sont composées de sept anneaux terminés par trois feuillets d'égale grandeur, ovales, fort minces, transparens; la partie qui sert de base aux anneaux est couverte de poils: la corne est tronquée à son extrémité, adhérente au corselet, dont elle semble être le prolongement: les élytres sont lisses, avec un rebord saillant, séparés par un écusson triangulaire assez grand; on compte six anneaux au ventre: le corps étant plus long que les élytres, fait que l'extrémité qui est arrondie reste toujours découverte; chaque patte est à trois articles, dont le premier est lisse, velu sur les bords; le second, dentelé en dehors, velu & terminé par quatre épines; le troisieme est subdivisé en cinq petits articles velus, épineux & terminés par deux griffes arquées, d'égale grandeur.

SCARABÉES HÉMISPHÉRIQUES. *Voyez* SCARABÉES-TORTUES.

SCARABÉE ONCTUEUX ou PROSCARABÉE. *Voyez les mots* ESCARBOT & PROSCARABÉE.

SCARABÉE PILLULAIRE, nommé aussi *fouille-merde*. Voyez à l'*article* ESCARBOT.

SCARABÉE PULSATEUR. Le *scarabée pulsateur* fixe ses pieds de devant sur du vieux bois, sur une muraille ou un plancher, & baissant ensuite sa tête entre ses pattes, il produit une espece de battement assez semblable à celui d'une montre. *Voyez* VRILLETTE.

SCARABÉES A RESSORT. Ces insectes, soit qu'ils se trouvent posés sur le ventre ou renversés sur le dos, savent contracter leur tête & leur poitrine;

comme par l'action d'un ressort, les presser contre terre, & s'élancer dans l'air avec grande force; c'est pourquoi quelques-uns les ont nommés *scarabées-sauterelles* : c'est le *taupin* de M. *Geoffroy*. On le nomme aussi *maréchal*. Voyez TAUPIN.

Parmi ces *scarabées à ressort*, les uns font du bruit par le frottement de leur tête contre leur poitrine, les autres par celui de leur queue ou de leur ventre contre les fourreaux de leurs ailes, &c.

SCARABÉES-TORTUES. Ce sont de petites especes de *scarabées* que les Naturalistes nomment aussi *scarabées hémisphériques*, parce que leur corps a la figure d'un segment de sphere. Ces insectes sont très-jolis & ressemblent à de très-petites *tortues*, couvertes d'une écaille qui a l'éclat & le brillant de celle qui a été mise en œuvre. Ces écailles sont les fourreaux des ailes de ces *scarabées* : le fond de la couleur des uns est brun, celui des autres est rouge & de différens rouges; quelques-uns sont à fond jaune ou de couleur de citron; il y en a même à fond violet. Sur ces fonds de différentes couleurs sont des taches ordinairement brunes, différemment arrangées, & elles le sont quelquefois d'une maniere fort agréable. En général, ces *scarabées* plaisent aux enfans : ils les prennent volontiers, & il y a apparence que ce sont eux qui leur ont donné les différens noms que ces insectes portent en divers pays; comme ceux entre autres de *vaches à Dieu*, de *bêtes à Dieu*, de *chevaux de Dieu* & de *bêtes de la Vierge*. Nous avons parlé de ces insectes à l'*article* CRIOCERE & aux *mots* CASSIDE, COCCINELLE.

Nicolson dit que les Negres appellent *tortue*, un insecte coléoptere (ou *scarabée-tortue*), qui n'est pas commun dans l'Isle de Saint-Domingue. On en voit un au Cabinet du Roi, que l'on dit venir de Cayenne, & qu'on a nommé *ditique*. Celui de Saint-Domingue est d'un ovale parfait, d'un noir foncé & luisant en dessous, d'un vert-doré en dessus, imitant la gorge de pigeon : sa longueur est d'un pouce & demi; sa plus grande largeur est d'un pouce : sa tête est aplatie; les yeux sont noirs, fort gros, arrondis : les deux antennes, composées de plusieurs anneaux contigus, arrondis : la bouche est environnée de quatre petits bras (ce sont probablement des antennules), composés chacun de trois articles; ils servent à l'insecte pour porter sa proie à la bouche, l'y assujettir, & l'empêcher de s'échapper : le corselet est oblong, terminé du côté de la tête par deux pointes qui aboutissent près des yeux & emboîtent la tête; les six pattes sont composées chacune de trois articulations aplaties; la deuxieme & la troisieme sont garnies de pointes & de poils longs, rougeâtres; la troisieme articulation est subdivisée en cinq autres petites, dont la derniere est terminée par deux griffes arquées; le ventre est composé de six anneaux, dont le dernier

forme une espece de triangle ; l'angle qui termine l'insecte est obtus ; c'est dans cette partie qu'est placé l'anus : les élytres sont lisses, luisantes, & paroissent à la loupe marquées de petits points ; on découvre vers leur origine l'écusson qui est petit & triangulaire.

Il y a un petit *scarabée*, moins rond & plus aplati que le précédent, dont le fourreau des ailes est d'un brun qui tire sur l'olive, & qui vient d'un ver surnommé, à cause de sa figure, *barbet blanc*, ou *hérisson blanc*. Voyez ce dernier *mot*.

Quelques especes de *scarabées* viennent de vers mis au rang des teignes. *Voyez* TEIGNES.

SCARABÉE A TROMPE. Plusieurs ont donné ce nom aux *charançons*, &c.

SCARABÉE DU VER DE L'ABEILLE MAÇONNE. *Voyez* à la suite de l'*article* ABEILLE.

SCARABÉE A VRILLE OU A TARIERE. C'est un très-joli *scarabée*, qui se trouve souvent dans les troncs d'arbres pourris & sous les écorces des vieux arbres : il est plat, & lorsqu'on le prend, il retire ses pattes sous son corps & reste si parfaitement immobile qu'on le croiroit mort. Tout son corps est d'un fond noir, & couvert de petites écailles : les étuis de ses ailes sont courts, & ne couvrent guere plus de la moitié du ventre ; la tête de l'animal est petite & alongée ; son corselet l'est aussi, & semble avoir cinq angles. On voit à l'extrémité du ventre de la femelle une tariere longue d'une ligne, & qui lui sert à loger & déposer ses œufs dans le bois pourri où on les trouve. *Voyez* VRILLETTE.

SCARE, *Labrus scarus*, Linn., &c. Poisson du genre du *Labre ;* il se trouve dans les mers voisines de la Grece & de la Sicile ; il paroît se nourrir d'herbes : les Modernes d'après les Anciens, ont cru que ce poisson avoit la faculté de ruminer. *Ovide* s'exprime ainsi dans les deux vers suivans :

At contra herbosâ pisces laxantur arenâ,
Ut scaurus, epastas solus qui ruminat escas.

Quelques-uns prétendent que ce poisson a les mâchoires crénelées en forme de dents. Selon *Willughby*, le *scare* a les dents obtuses, & il se sert des antérieures, qui ont beaucoup de ressemblance avec celles de l'homme, pour arracher les herbes qui tiennent aux rochers. Cet Auteur ajoute que la partie la plus recherchée dans le *scare* est l'estomac, à cause des herbes succulentes dont il est rempli ; on l'assaisonne ainsi sans le vider, & l'on y ajoute le foie qui est d'un volume considérable : autrement le *scare* ne seroit qu'un mets insipide.

C'étoit ſans doute une ſemblable préparation qui avoit donné tant de valeur à ce poiſſon chez les Romains. *Horace* parlant de ces convives à face blême, & plutôt bouffis qu'engraiſſés à force d'excès, dit que ni le *ſcare*, ni les mets les plus délicats n'ont plus pour eux aucune ſaveur. Au reſte, ce poiſſon a bien perdu aujourd'hui de ſon prix, & à peine eſt-il connu parmi nous. On dit cependant que l'on prend beaucoup de *ſcares* autour de l'Iſle de Candie, & que l'on emploie, pour les amorcer, des feuilles de féves & de pois dont ces animaux ſont très-avides. *Willughby* obſerve que le *ſcare* eſt d'une couleur livide mélangée de rougeâtre; il a rarement plus d'une palme de longueur: ſon corps eſt d'une forme large & raccourcie, & couvert d'écailles grandes, minces & tranſparentes; la tête eſt comprimée latéralement; la nageoire dorſale a ſa ſurface hériſſée de petits aiguillons, & il y en a quatre ſemblables à la partie inférieure du corps: il y a de chaque côté, auprès de la queue, une appendice ſaillante, ſituée tranſverſalement; ſa queue eſt fourchue: les yeux ſont noirs, & l'endroit des ſourcils eſt bleuâtre. On dit que l'amour aveugle le *ſcare* mâle, & que les pêcheurs, avec une femelle vivante dans une naſſe, en peuvent prendre un grand nombre: ils s'y précipitent.

On diſtingue une ſeconde eſpece de *ſcare;* c'eſt le *Scarus varius*, Rondel. On l'appelle *claviere*, Voyez *ce mot.*

SCARIOLE ou ESCAROLE. *Voyez* ENDIVE *à l'article* CHICORÉE.

SCARLATTE. C'eſt le *cardinal* de M. *Briſſon*; le *tangara* du Mexique appelé le *cardinal* des *pl. enl.* 127, *fig.* 1. Cet oiſeau ſe trouve au Bréſil & au Mexique; il eſt plus gros & plus grand que notre pinſon: le bec eſt noir, mais le demi-bec inférieur eſt blanc à ſa baſe; les pieds & les ongles ſont noirâtres; les cuiſſes, les couvertures & les pennes des ailes & de la queue, noires; tout le reſte du plumage étant couché eſt d'un rouge éclatant.

On diſtingue pluſieurs variétés dans cette eſpece. 1.° Le *cardinal tacheté* de M. *Briſſon*; il eſt d'un rouge un peu plus foncé; la poitrine & le haut du dos ſont variés de quelques taches irrégulieres, d'un vert plus ou moins foncé. 2.° Le *cardinal à collier* de M. *Briſſon:* les petites plumes des ailes ſont bleues, ainſi que le bord de l'aile; de chaque côté du cou ſont deux taches de cette même couleur qui forment un demi-collier; tout le reſte du plumage eſt rouge. 3.° Le *cardinal du Mexique* de M. *Briſſon:* ſa tête eſt couleur d'améthyſte, ainſi que les couvertures du deſſus des ailes, les pennes des ailes & de la queue avec un trait verdâtre; les plumes ſcapulaires ſont jaunes: le deſſus du cou eſt vert; le reſte du plumage, d'un beau rouge: le bec & les pieds ſont d'un

cendré-violet. M. *Mauduyt* présume que ces deux derniers oiseaux constituent deux especes de *tangaras*, & non pas des variétés.

SCATOPSE, *Schatopse.* M. *Geoffroy*, *Histoire des Insectes des environs de Paris*, dit que le *scatopse* (comme qui diroit *mouche à ordure*, à cause des endroits où on le trouve le plus souvent) est peu connu : il ressemble à une petite mouche, excepté par ses antennes qui sont filiformes, à articles, & non à palettes. La larve du *scatopse* ressemble à un petit ver à anneaux & sans jambes : toutes les larves des *scatopses* ne se trouvent pas uniquement dans les latrines, dans les fumiers humides, dans les lieux fangeux; il y en a qui se pratiquent leur habitation dans les feuilles de buis; ces larves quittent leur peau pour se transformer en nymphes. Le *scatopse* des latrines est noir; sa peau est lisse & brillante : dans l'accouplement les têtes des deux individus sont opposées & aux deux bouts; on diroit d'un seul insecte long avec deux têtes aux deux extrémités. Le *scatopse* du buis est jaune; ses ailes sont blanches.

SCAVISSON ou ESCAVISSON. Ecorce d'un jaune-roussâtre, que l'on nous envoie dans le commerce de la droguerie Orientale, comme une espece de *cannelle matte*. Celle que j'ai vue, sous le nom d'*escavisson*, étoit du *Cassia lignea*.

SCEAU DE NOTRE-DAME. *Voyez* RACINE VIERGE.

SCEAU DE SALOMON, *Polygonatum*. Genre de plantes dont *Tournefort* compte douze especes, & dont la principale est à larges feuilles, *Polygonatum latifolium vulgare*, C. B. Pin. 303; *Polygonatum vulgò Sigillum Salomonis*, J. B. 3, 529; *Convallaria polygonatum*, Linn. 451. Cette plante que quelques-uns appellent aussi *signet* & *genouillet*, croît presque par-tout aux environs de Paris, & dans toutes les provinces, aux lieux ombragés, le long des haies, dans les bois & les forêts, où elle se multiplie par ses racines longues qui traçent, & dont les nœuds coupés transversalement présentent une figure approchante de celle d'un sceau ou cachet qu'on y auroit imprimé.

Cette racine est située latéralement à fleur de terre, articulée d'espace en espace par de gros tubercules blancs, garnis de beaucoup de fibres, d'un goût douceâtre; elle pousse des tiges à la hauteur d'un pied & demi, simples, arrondies, légérement anguleuses, dures, lisses, non rameuses, un peu courbées en leur extrémité, revêtues de plusieurs feuilles disposées alternativement, oblongues, larges, assez semblables à celles du muguet, nerveuses, de couleur verte-brune, luisantes en dessus & d'un vert de mer en dessous, d'un goût fade & d'une odeur désagréable, si on les froisse ou qu'on les coupe par morceaux.

Les fleurs qui naissent des aisselles des feuilles, une à une ou davantage, ont chacune

chacune un péduncule, forment une cloche alongée en tuyau & découpée en six crénelures, sans calice & de couleur blanche : à la fleur succede une baie arrondie, molle, verte, ou noirâtre, laquelle contient ordinairement trois semences, grosses comme celles de la vesce, ovales, dures & blanches. Cette plante fleurit en Mai & Juin, & son fruit mûrit en Août. Sa racine, qui est la partie la plus usitée en Médecine, est douceâtre & un peu gluante ; elle est estimée vulnéraire, astringente : on s'en sert souvent pour les descentes, après l'avoir fait infuser dans du vin blanc : on fait de la décoction de ces racines un cataplasme estimé contre l'inflammation de l'utérus, dit M. *de Haller* : son eau distillée est cosmétique, c'est-à-dire qu'elle décrasse le visage & embellit le teint. On attribue à ses baies la vertu de purger par haut & par bas. M. *Bourgeois* a éprouvé que les feuilles de cette plante, trempées pendant quelques jours dans du fort vinaigre, & appliquées sur les cors des pieds, les guérissent très-souvent.

Les Curieux recherchent l'espece de *sceau de Salomon* à fleur double, *Sigillum Salomonis, flore pleno ; Convallaria multiflora*, Linn. 452. Sa racine differe de la précédente, en ce qu'elle n'est point tuberculeé ; cette espece produit un effet très-agréable dans les jardins : sa tige est plus haute & ses feuilles plus larges ; ses fleurs sont plusieurs sur un péduncule, d'un blanc-verdâtre, pendantes & le plus souvent doubles.

SCECACHUL, *Echinophora montana, spinosa, ex Galathia ; Echinophora quæ Secacul Arabum*, Rawolf. Plante de l'Arabie & de la Tartarie Orientale, dont les fleurs qui ressemblent à celles de la grande violette, sont les unes mâles & les autres femelles : il leur succede des grains noirs, qui au jugement des habitans, sont ainsi que la racine très-prolifiques ; ils nomment la graine de cette plante *culcul* ou *kilkil :* elle est d'une saveur douce. Cette plante qui croît aux lieux ombragés est très-rare ; sa tige est basse & noueuse, & ses branches sont épineuses.

SCÉLERI. *Voyez au mot* CÉLERI.

SCHACHAL. *Voyez* SIACHAL.

SCHAFAU. Il paroît que c'est le *daman-Israël* ; Voyez *ce mot.*

SCHARCHOESCHI. Les Tartares Mongoux donnent ce nom à une grosse *gazelle*. Voyez *ce mot.*

SCHEILAN, *Silurus clarias*, Linn. ; *Mystus cirris sex longissimis, pinnâ dorsi secundâ longissimâ, à priori ad caudam extensâ*, Gronov. ; *Silurus scheilan Niloticus*, Hasselq. Poisson du genre du *Silure ;* il se trouve dans le Nil,

dans les fleuves du Bréſil & de Surinam. Suivant *Gronovius*, ſa tête égale le corps en largeur, elle eſt aplatie par les côtés vers les ouïes, & très-inclinée en avant depuis le dos : la gueule eſt étroite, obtuſe ; la mâchoire inférieure dépaſſe un peu celle de deſſus ; elles ſont garnies de dents très-petites & très-ſerrées entre elles : les yeux ſont convexes, ſaillans & revêtus de la peau commune de la tête : il y a ſur le bord de la mâchoire d'en haut deux très-longs barbillons ; celle d'en bas en offre quatre beaucoup plus courts : le tronc qui eſt oblong, aplati par les côtés, dénué d'écailles & couvert d'une peau lâche, eſt d'une forme à peu près triangulaire ; les lignes latérales ſont très-ſenſibles, droites, ſeulement ſurbaiſſées à l'endroit des nageoires du ventre : la premiere nageoire dorſale a ſept rayons rameux & flexibles, excepté le premier qui eſt épineux ; la ſeconde dorſale eſt peu élevée & d'une ſubſtance charnue ; les pectorales ont chacune neuf rayons ſouples & rameux, excepté le premier qui eſt ſimple, très-épais, très-aigu & hériſſé de petits aiguillons ſur ſes côtés. *Linnæus* dit que les *ſcheilans* du Nil ſont dangereux par ce rayon dentelé, dont la piqûre eſt venimeuſe. Les nageoires abdominales ont chacune ſix rayons ; celle de l'anus qui eſt petite, en a onze ; celle de la queue qui eſt fourchue, en a dix-neuf : ce poiſſon eſt long de douze à quinze pouces, & large de trois à quatre pouces.

SCHEL-FISCH. *Voyez au mot* MORUE.

SCHÉNANTE ou JONC ODORANT, *Andropogon ſchœnanthus*, Linn. C'eſt une eſpece de plante du genre du *Barbon*. Le *ſchénante* nous eſt apporté d'Arabie, garni de feuilles & quelquefois de fleurs ; il eſt ſec & roide : ſa tige eſt arrondie, luiſante, articulée, de la longueur d'un pied, remplie d'une moëlle fongueuſe, d'un jaune pâle vers ſa racine, & d'un vert-pourpre vers ſon ſommet quand il eſt récent ; d'un goût âcre, amer & aromatique ; ſon odeur tient le milieu entre celle des roſes & celle du pouliot ; ſon goût piquant eſt très-pénétrant & auſſi très-aromatique : il s'éleve pluſieurs tiges d'une même racine. On a donné au *ſchénante* le nom de *jonc rond*, pour le diſtinguer du *jonc carré*, que les Grecs ont appelé *Cyperus*.

La plante d'où le *ſchénante* eſt tiré, eſt le *Juncus odoratus aromaticus*, Bauh. Pin. 11 ; *Ramacciamkodi-pullu*, Rheed. Malab. ; *Boccalo*, Encyc. Anc. Ses racines ſont blanchâtres, petites, flexibles, ligneuſes & fibreuſes : ſes feuilles ſont longues de quatre doigts, & reſſemblantes à celles du blé, épaiſſes ; roulées les unes ſur les autres en forme d'écailles : elles ſont terminées en pointe dure, menue & arrondie ; elles embraſſent étroitement les tuyaux par

leurs gaînes ; comme dans le roſeau : les tiges partent du collet de la racine ; elles ſont articulées, un peu dures, grêles vers leurs ſommets, & portent des épis de fleurs diſpoſés deux à deux ; les fleurs ſont très-petites, compoſées d'étamines, & d'un piſtil à aigrette, contenues dans de petits calices rougeâtres en dehors : à ces fleurs ſuccedent des graines d'une ſaveur âcre.

Toute la plante répand une odeur douce & aromatique ; il en naît une ſi grande quantité dans quelques provinces d'Arabie, ſur-tout en Nabathée & au pied du Mont Liban, qu'elle eſt la nourriture la plus ordinaire des chameaux. Quelques-uns l'appellent *paille de la Mecque*, *Palea de Mecca ; fourrage & litiere des chameaux*, *Fœnum aut ſtramen camelorum.* Autrefois on recherchoit toutes les parties du *ſchénante* pour l'uſage de la Médecine, elles ſont toutes efficaces ; cependant aujourd'hui on n'emploie que les fleurs qui entrent dans la compoſition de la *thériaque*, encore faut-il qu'elles ſoient nouvelles, autrement elles n'ont plus d'odeur ni de ſaveur : le *ſchénante* eſt alexipharmaque, provoque les menſtrues & les urines, arrête le hoquet & le vomiſſement ; on le prend en ſubſtance ou en décoction pour fortifier la tête & l'eſtomac.

On apporte depuis quelques années de l'Iſle de Bourbon & de Madagaſcar, un *ſchénante*, qui a l'odeur & le goût plus forts que celui d'Arabie ; il eſt auſſi plus verdâtre, & ſes panicules plus petits & moins chargés de fleurs ; on s'en ſert, dit *Lémery*, en infuſion théiforme pour les rhumes opiniâtres : on en prépare dans l'Inde par la diſtillation une huile d'une odeur & d'une ſaveur très-agréables, dont on ſe ſert pour fortifier l'eſtomac ; on l'emploie auſſi pour conſerver le vin du *palmier-ſagou.*

SCHET de Madagaſcar. Les habitans de Madagaſcar diſtinguent ſous ce nom trois oiſeaux : ils appellent, Le premier, *ſchet ;* c'eſt le *gobe-mouche à longue queue* de Madagaſcar, des *pl. enl.* 248, *fig.* 1 : Le ſecond, *ſchet-ali ;* c'eſt le *gobe-mouche varié à longue queue* de Madagaſcar, de M. *Briſſon*, ou le *gobe-mouche à longue queue & ventre blanc* de Madagaſcar, des *pl. enl.* 248, *fig.* 2 : Le troiſieme, *ſchet-vouloulou ;* c'eſt le *gobe-mouche à longue queue blanche* de Madagaſcar, de M. *Briſſon.* M. *Mauduyt* dit que ces trois oiſeaux ſont le même animal dans un âge, dans une ſaiſon ou d'un ſexe différent. Le *ſchet* eſt de la groſſeur du roſſignol vulgaire ; il a ſix pouces de longueur du bout du bec à celui de la queue ; & du même point à l'extrémité de deux longues & larges plumes qui dépaſſent la queue, il a près d'un pied ; le noir ou le marron ſont ſa couleur dominante : en tout temps les plumes de la tête ſont prolongées & forment une huppe d'un noir changeant en vert-canard ; le reſte du plumage ſupérieur eſt communément noirâtre, ou d'un marron un peu pourpré ;

l'inférieur, les pennes moyennes des ailes & les deux longues plumes de la queue sont ordinairement de couleur blanche; les grandes pennes des ailes & de la queue, noires: la longue queue des *schets* leur donne beaucoup de grace & releve leur beauté: on les trouve à Madagascar, à Ceylan, & dans d'autres contrées des Indes ou de l'Afrique.

SCHET-BÉ. L'oiseau envoyé de Madagascar sous ce nom, par M. *Poivre*, a paru à M. *de Buffon*, être le même que la *pie-grièche rousse* du même pays. Le *schet-bé*, nom donné par les Malgaches, est de la grosseur de notre *pie-grièche* cendrée: le bec, les pieds & les ongles sont de couleur plombée; la tête, la gorge & le cou, d'un noir changeant en vert; les pennes des ailes & de la queue, confusément mêlées de brun & de roux; le reste du plumage supérieur est de couleur roussâtre; celui de l'inférieur est d'un blanc-gris; cette derniere teinte est celle du devant du cou de la femelle; elle n'a point de brun sur les pennes des ailes, & le reste de son plumage a des couleurs moins vives que dans le mâle.

SCHILDE, *Silurus mystus*, Linn.; *Silurus schilde Niloticus*, Hasselq. Poisson du genre du *Silure;* il se trouve dans le Nil. Suivant *Linnæus*, cette espece a huit barbillons autour des mâchoires; la membrane des ouies est garnie de dix osselets; la nageoire dorsale a six rayons, dont le premier est épineux; les pectorales en ont chacune neuf, dont le premier est aussi épineux; celle de l'anus en a cinquante sept; celle de la queue qui est fourchue, en a dix-neuf.

SCHINDEL, *Schilus*, Jonston. *Voyez* SANDAT.

SCHIRL ou CHIRL. D'habiles Mineurs donnent ce nom à une espece de mine peu riche en *étain*, mais chargée de *fer* & d'*arsenic*. Cette mine est en petits cristaux prismatiques & alongés, ou verts, ou d'un noir luisant, quelquefois tirant sur le bleu; elle est un peu réfractaire, & se rencontre dans certains filons de mine de plomb, &c. Le *schirl* se trouve dans les mines de Norberg, de Sahlberg, &c. dans le Nord; il s'en rencontre aussi en Saxe & en Basse Bretagne. Cette substance differe du *wolfram* proprement dit; *Voyez ce mot.* Dans les Cabinets, le *schirl* n'est souvent que le *schorl;* Voyez *ce mot.* Nous observons que le *schirl* des Mineurs est communément de nature métallique, tandis que le *schorl* est de nature pierreuse.

SCHISTE ou CHYTE, *Schistus.* C'est une pierre argileuse, assez pesante, plus ou moins dure, d'une couleur ou cendrée-grisâtre ou bleuâtre ou roussâtre, qui se casse en morceaux irréguliers. En général le *schist* ou *schiste* est une espece de *pierre d'ardoise*, & on lui donne ce dernier nom quand elle est

feuilletée & fissile, c'est-à-dire qu'elle peut se fendre en lames minces : au contraire, elle porte le nom de *schist*, quoique ayant d'ailleurs les mêmes propriétés chimiques; & peu ou point scissile, lorsqu'elle est ou graveleuse ou compacte, informe, en rognons, ou traversées de vaines quartzeuses, &c.

Les pierres *schisteuses* sont communément remplies d'empreintes végétales & animales : nous les regarderions volontiers comme le résultat des matieres limoneuses ou vaseuses, grasses, telles qu'on en trouve dans les lacs & dans la mer, & qui ont été produites en partie par la décomposition des corps semblables à ceux dont elles portent l'image. Les *schistes* forment les *salbandes* de la bonne ardoise, de la mine de cuivre, & souvent du charbon même. Il y a donc aussi le *schiste des mines* ou des montagnes ; il est dur, d'un grain serré & d'une couleur sombre ; il est en lames épaisses, irrégulieres, se brise en masse & rougit au feu. A prendre les choses dans leur principe, le *schiste* ne differe de la terre argileuse que par l'arrangement de ses parties, le mélange & l'état des différentes substances métalliques qui s'y trouvent souvent. Nous en avons rencontré à Caop en Allemagne, dans les Pyrenées, aux portes d'Angers & de Séez en Normandie, de gris, de rouges, de bruns & de noirs, qui avoient différentes consistances, diverses pesanteurs, mais qui n'étoient que peu ou point feuilletés. Les *schistes* un peu calcaires portent communément des empreintes d'ossatures ou d'écailles de coquillages. Les *schistes* vulgaires sont, dit M. *Monnet*, le résultat de l'union de la terre argileuse avec la terre quartzeuse & le fer : ces pierres sont plus ou moins fusibles, elles forment dans le feu des matieres scorifiées, vitreuses & noires : les *schistes* réputés de bonne qualité, ne font point d'effervescence avec les acides ; cependant les acides les attaquent peu à peu, en dissolvent la terre propre au *sel d'Epsom* & la base de l'*alun*.

Il n'est pas rare de trouver dans les blocs de grosse ardoise ou *schiste*, des cristaux de *sélénite* ou de *gypse* & des arborisations formées par la déliquescence des pyrites qui s'y trouvent toujours, & qui sont peut-être la base colorante des *pierres schisteuses*. C'est donc la variété de ces substances qui se trouvent dans les *schistes*, qui fait que ces pierres ont des caracteres peu constans, tant pour le coup d'œil que pour les propriétés chimiques : c'est aussi à l'union & à l'arrangement de ces différens corps, que les *schistes* doivent leur dureté, qui les rend propres à bâtir ; il y en a même d'assez solides pour prendre, par le frottement, la trace d'un métal & servir de *pierre de touche* ; tel est le *schiste noir* du mont Huneberg en Westrogothie : d'autres, durs, compactes & d'un tissu uni, doux au toucher, peuvent servir de *pierre à rasoir* ; telle est la

pierre grise de Trollhaelle près de la mine d'or de Smolande ; d'autres sont feuilletés, se divisent en tables plus ou moins épaisses, & donnent des lames d'*ardoise* ; les unes sont propres à couvrir les toits, d'autres à faire des carreaux ou des tables susceptibles du poli ; d'autres ont de la saveur, & se décomposent facilement à l'humidité, comme les *schistes alumineux* de l'Isle d'Œland dans la mer Baltique & d'autres endroits de l'Europe : tel est encore le *schiste pyriteux*, appelé *pierre noire à crayon.* Voyez CRAYON NOIR DES CHARPENTIERS, & l'*article* ARDOISE.

SCHLOSSER, *Gobius barbatus*, Linn. ; *Gobius Schlosseri*, Pallas. Poisson du genre du *Gobie.* M. *Pallas*, qui a nommé ce poisson du nom de celui qui le lui avoit envoyé (M. le Docteur *Schlosser*), dit qu'il est connu dans l'Inde sous les dénominations de *Cabot* & de *Chineesche-visch* (poisson Chinois), parce qu'il sert de nourriture aux peuples de la Chine, voisins des côtes qu'il fréquente. On pourroit en quelque sorte le regarder comme amphibie, car on le trouve souvent étendu sur la fange dans les endroits marécageux : ses nageoires, quoique molles, sont épaisses & capables d'une grande résistance ; de plus les pectorales tiennent à deux parties charnues semblables à deux especes de bras, ce qui facilite le poisson de s'avancer avec vîtesse dans les eaux fangeuses qu'il habite, & de s'élancer sur les petits crustacées, dont il est très-avide : ses opercules, en s'appliquant exactement sur les ouvertures des ouïes, ainsi que ses levres sur les bords de la gueule, empêchent la boue de pénétrer dans l'intérieur ; les orbites de ses yeux sont enfoncés par le bas dans une sinuosité de la peau, qui par un mouvement de dilatation dont elle est susceptible, défend ces organes délicats du contact des matieres qui pourroient leur nuire.

M. *Pallas* dit que ce poisson est long d'environ huit pouces : sa tête est alongée, bien plus épaisse que le corps & couverte d'écailles ; le front est très-incliné & forme plusieurs inégalités ; les levres sont lisses, épaisses & hérissées à l'intérieur d'aspérités comme grenues ; celle d'en haut est double, & la partie de dessus est échrancrée par devant : les dents sont grandes, aiguës, recourbées en dedans, inégales entre elles & écartées les unes des autres ; le tronc est presque cylindrique, à peine aminci vers la queue ; il est couvert d'écailles assez grandes, rondes & d'une substance de cuir ramolli ; les lignes latérales sont à peine sensibles : la couleur de tout le corps & des nageoires est d'un brun sale & noirâtre, qui prend une teinte plus pâle sur le ventre : la premiere nageoire dorsale a huit rayons un peu épineux ; la seconde, treize, rameux ; les pectorales en ont chacune seize ; celles de l'abdomen,

douze, elles sont réunies de maniere à former une espece de conque; celle de l'anus a douze rayons, dont les trois derniers sont rameux; celle de la queue, qui est ovale, terminée en pointe aiguë, en a dix-neuf.

SCHLOT. Dans les salines on donne ce nom à la *sélénite de sel marin.* Voyez *ce mot.*

SCHNOT. *Voyez* DOBULE.

SCHORL ou SCHOERL ou CHŒRL. Des Minéralogistes Suédois & Allemands appellent ainsi une substance pierreuse ou grise, ou verdâtre, ou noire, ou rouge, dure, en cristaux, d'une longueur & grosseur plus ou moins considérables, que M. *Wallerius* appelle *Corneus cristallisatus* (pierre de corne). On prétend que c'est la même pierre que le *basalte* ou *pierre de touche* des Anciens, & que la *pierre de stolpen*, dont parle M. *Pott*, est de cette espece. Quelquefois le *schorl* est strié comme l'*asbeste.* Voyez ces différens *mots.*

On doit distinguer le *schorl* qui est pierreux, d'avec le *schirl* qui est de nature métallique.

Il se trouve du *schorl* pierreux dans le *quartz*, dans le *cristal de roche*, dans le *granite*, & en masses cannelées dans la mine de *plomb* de Chatelaudrin en Basse Bretagne; il est encore très-commun en Sudermanie, à Sahlberg en Dalécarlie & à Sainte-Marie-aux-Mines. Nous avions quelques échantillons de *schorl métallique* qui ont été trouvés dans les mines d'*étain*; il est, ainsi que le *schorl pierreux*, en masses striées ou aiguillées, ou en petits canons prismatiques, à côtés inégaux & irréguliers, d'un noir luisant, quelquefois verts ou verdâtres, plus ou moins durs, se brisant sous le marteau, d'autres cédant aisément au couteau: des Mineurs Anglois nous ont assuré que c'étoit une espece de *mine d'étain* pierreuse, peut-être même de *fer.*

M. l'Abbé *Rozier* a trouvé au Cap-Corse, dans un bloc de *schiste* verdâtre, parsemé de *marcassites* attirables à l'aimant, un *schoërl* verdâtre, tendre, cristallisé en aiguilles fines, ou fibres minces assez brillantes, qui se divergent d'un centre commun à la circonférence, comme la *zéolite.* Il a fait faire l'analyse de ce *schoërl* des roches par M. *Monnet.* Ce *schoërl* des roches, qui est le *basalte vert de Cronsted*, est coloré par du fer, se fond au grand feu & donne une matiere scorifiée noire. *Consultez* le *Journ. de M.* l'Abbé Rozier, *Juin 1777.*

M. *Monnet* a consigné dans ce même *Journal de Physique*, *Supplément*, *Tome XIII*, *1778*, un examen du *chœrl pierreux.* Il convient que le nom de *chœrl* ou *chirl* a été donné à plusieurs substances de nature entiérement différente; à la *roche de corne*, à la *pierre de touche noire* ou *basalte*, au *cos*, à une

forte de *grenat* d'un rouge fombre mêlé de parties comme micacées, à la matiere vitrifiée qui fe trouve très-fouvent dans les roches volcanifées; ces fynonymes & ces homonymes offrent une grande confufion. Cependant M. *Monnet* dit qu'il eft certain que les *pierres bafaltines* ont beaucoup de rapport avec celles que l'on nomme *chœrl*; elles font fufibles & compofées de même fubftance : une des principales terres qui entrent dans la compofition des *bafaltes* & de quelques *chœrls*, eft la terre *quartzeufe*, enfuite une portion de terre *argileufe*, le tout coloré par de la chaux *de fer*.

Confidérant que le *fchorl pierreux* eft en petit canons criftallifés ou en aiguilles prifmatiques, à côtés inégaux, ifolés ou groupés, plus ou moins tranfparens, & d'un vert plus ou moins foncé, fouvent enclavés dans des criftaux de pierres, foit fcintillantes, foit calcaires, foit argileufes & intactes, foit dans des pierres altérées par le feu comme celles des volcans; voyant, dis-je, qu'il fe trouve infiniment plus répandu, plus commun qu'on ne le penfoit, car il s'en rencontre auffi dans des mines de fer & d'étain, nous convenons qu'il eft auffi difficile d'admettre que de réfuter le fyftême de ceux qui regardent le *fchorl pierreux* comme ayant été formé par le feu d'un volcan. Les partifans de ce fyftême prétendent que la matiere des *fchorls* renfermée dans les *laves* & les *bafaltes*, & en fufion comme eux, prenoit dans le refroidiffement une figure criftalline qui lui eft propre... D'un autre côté, comment concevoir qu'il ait été dépofé au-deffous des volcans une provifion auffi confidérable de criftaux de *fchorl*, qu'il y en a dans les laves du *Véfuve*, & notamment dans celles du Volcan de *Tanna*, fitué dans les Nouvelles Hébrides, &c.; que ces criftaux même en fuppofant leur préexiftence, aient pu conferver leur figure criftalline au milieu de l'embrafement ? comment ne font-ils pas entrés en fufion & n'ont-ils pas été convertis eux-mêmes en lave par une chaleur auffi prodigieufe ? Quelques-uns prétendent que les criftaux de *fchorl* & autres criftallifations pierreufes, comme *grenats blancs*, *fauffes hyacinthes*, *chryfolites*, &c. défignées par M. *Defmareft* fous le nom de *Gabbro* & dont fourmillent les laves du Vicentin & de quantité d'autres volcans font le réfultat d'un certain degré de dépuration qu'ont éprouvé les matieres fondues dans les foyers des volcans : cependant les *verres de volcans* & les *balfates* d'un grain ferré, qui font la matiere la plus épurée, ne renferment pas toujours de ces criftaux; au contraire, on les rencontre plus fouvent dans les laves fpongieufes, dans les fcories, dans les terres cuites & à moitié fondues, que dans les laves de la nature la plus parfaite. Enfin, il y en a qui prétendent (d'après l'immenfe quantité de petits criftaux de *fchorls*, vomie avec une nuée de *cendres*, par le volcan

volcan de *Tanna*, en 1774), que le feu du volcan ayant rencontré une masse de cristaux de *schorls* engagée dans quelque gangue, a été assez fort pour calciner cette gangue, mais pas assez pour attaquer les cristaux; & qu'ensuite ces petits cristaux préexistans ont été vomis pêle-mêle avec les cendres.

On vient de découvrir près de la Balme d'Auris en Oysans, dans le Dauphiné, & près de Barége, dans les Pyrenées, des cristaux de *schorl* violets, transparens, durs, lenticulaires & très-coupans. Il y en a aussi qui paroissent être de la nature du *feldspath*. *Voyez* maintenant SCHORL ou SCHIRL dans notre *Minéralogie*, *vol. I*, *page 300*, *IIe édit*, & l'*article* PIERRE DE BASALTE dans ce Dictionnaire.

SCHRAITSER, *Perca schrætser*, Linn.; *Perca dorso monopterygio*, *lineis utrinque longitudinalibus nigris*, Arted.; *Perca dorso monopterygio*, *capite cavernoso alepidoto*, *aculeato*, *caudâ sublunatâ*, *corpore lineato*, Gronov.; *Perca pinnis sex aculeis*, *duobus anterioribus brevissimis*, *tertio longissimo*, Klein.; *Perca pinnis dorsalibus coadunatis*, *radiis triginta uno*, *aculeis octodecim*, Kramer. Poisson du genre du *Persègue*. On le trouve dans le Danube & il est très-connu à Ratisbonne; il a beaucoup de ressemblance avec le *post*, soit par la forme extérieure, soit par la disposition & les rayons de ses nageoires; mais le *schraitser* a le museau ou la mâchoire supérieure plus alongée que celle d'en bas; la cavité qu'il a sur la tête est aussi moins profonde que dans le *post*: les côtés du corps sont marqués de lignes noires longitudinales, sur un fond jaunâtre, & la partie antérieure de la nageoire dorsale est colorée aussi par deux lignes noires paralleles au dos, mais composées de petites taches: la distribution des couleurs n'est pas de même dans le *post*, Voyez *ce mot*.

SCHUTTUR. En Perse, c'est le *chameau à une bosse*, ou le *dromadaire*. Voyez *à l'article* CHAMEAU.

SCIE DE MER. Nom donné à une espece de très-grand *chien de mer*, de la section de ceux qui ayant des *trous aux tempes*, *n'ont point de nageoire derriere l'anus*. C'est le *squalus* (pristis), *pinnâ anali nullâ*, *rostro ensiformi osseo*, *plano*, *utrinque dentato*, Linn., Arted.; *Serra marina*, Belon.; *Pristis*, Rond.; *Prestis seu Serra pristis*, Cluf., Willughb.; *Squalus rostro cuspidato*, *osseo*, *plano*, *utrinque dentato*, Gron., Zooph., n. 148: en Suede, *Sag fisk*; en Angleterre, *Sawfish*. Cette espece de *chien de mer* qui a six évents ou boutonnieres de chaque côté, est reconnoissable par son museau osseux, très-alongé, aplati & armé de chaque côté, comme un peigne double, d'un grand nombre de dents, mais qui ne paroissent point dans le fœtus & les nouveaux-

nés, ainsi que *Klein* l'a démontré, *Miss. III, p. 12, n.° II, tab. III, fig. 1, 2.* C'est la forme de son museau, qui lui a valu les noms de *scie*, de *poisson à scie*, d'*epée de mer dentelée*, de *héron de mer*, d'*espadon dentelé*.

La *scie* vit dans les mers du Nord & dans celles de l'Amérique Méridionale: comme sa taille & sa grosseur sont quelquefois monstrueuses, plusieurs Auteurs ont cru devoir ranger ce poisson parmi les *cétacées* proprement dits; mais c'est à tort, la *scie* est de la grande famille des *Chiens de mer*; Voyez *ces mots*.

La *scie* ou *espadon* a jusqu'à douze & quatorze pieds de longueur totale; la partie dentée qui forme le museau, est longue d'une aune plus ou moins; cette partie est très-dure, très-forte, osseuse, plus épaisse en son milieu, longitudinale & recouverte d'une peau grisâtre & semblable à celle du corps; l'intérieur de ce museau offre dans toute sa longueur deux canaux paralleles; les narines sont à la base du museau; les dents, en forme de piquans aplatis, sont très-fortes, longues d'un pouce & demi, d'une transparence de corne matte, & retenues des deux côtés du museau dans des alvéoles particulieres; on voit ces museaux garnis de leurs dents, dans la plupart des Cabinets d'Histoire Naturelle.

On observe que le nombre des dents ou piquans, qui sortent du museau de la *scie*, n'est pas très-constant. *Ray* & plusieurs autres Auteurs ont pensé que le nombre de ces dents étoit proportionnel à l'âge de cet animal, & que plus l'animal avoit vécu, plus il avoit de ces dents; mais cette assertion n'est pas juste, car il y a de ces museaux de la *scie* ou *espadon dentelé*, qui n'ont que seize pouces de longueur, & l'on n'y compte que douze dents de chaque côté; tandis qu'un autre museau, de moitié moins long, a offert le double de dents, c'est-à-dire, vingt-quatre & même vingt-huit de chaque côté: souvent le nombre de ces dents n'est pas égal de chaque côté dans le même individu. On présume bien que ces variétés admettent de la différence dans les espaces qui sont entre ces dents. Les dents sont placées vis-à-vis l'une de l'autre, quand le nombre en est égal; ce qui ne peut pas être, quand il y a des dents surnuméraires d'un côté. La tête est aplatie & en forme de cœur; les yeux sont situés vers le haut des côtés de la tête. *Willughby* conjecture que l'ouverture qui est derriere chaque œil & par lesquelles l'animal rejette l'eau qu'il a prise, sont des conduits auditifs: son corps est d'une forme un peu arrondie, & va en se rétrécissant vers la partie postérieure.

Nous avons dit que la *scie* ou *espadon dentelé* n'a point de nageoire derriere l'anus; la premiere nageoire dorsale est placée à l'aplomb des abdominales, qui se trouvent au-delà du milieu du corps; la seconde dorsale est également

éloignée de l'extrémité de la queue & de la premiere nageoire du dos; les nageoires pectorales sont amples, plus larges que longues & situées sur les côtés; la queue n'est point échancrée.

M. *Guettard* observe que, quoique le museau de cet animal paroisse armé d'un si grand nombre de pointes ou de dents, sa gueule qui est située transversalement dans la partie inférieure de la tête, est cependant privée entiérement de vraies dents; elle est, dit-il, pavée d'écailles semblables à celles de la peau, seulement plus dures, plus épaisses & plus aiguës: il ajoute que l'animal avoit apparemment plus à se défendre de ses ennemis, qu'il n'avoit à craindre de perdre sa proie lorsqu'il la tient, ou qu'il n'avoit besoin de la déchirer ou de la moudre avant de l'avaler.

La *scie* & la *bonite* sont deux poissons pour lesquels les Negres ont tant de vénération, qu'ils évitent de les prendre. Si le hasard veut qu'ils attrapent un *espadon dentelé*, ils coupent son museau garni de ses dents, & l'honorent comme un *fétiche* : c'est un de leurs Dieux. L'*espadon dentelé* est le plus cruel ennemi de la *baleine*, il la poursuit par-tout où il la trouve; c'est un spectacle curieux, mais horrible, de voir ce combat, qui se passe au sein de la mer. La *baleine* qui n'a que sa queue pour défense, tâche d'en frapper son ennemi. Si elle l'attrape, elle l'écrase d'un seul coup; mais l'*espadon dentelé*, plus agile, évite ordinairement le coup mortel; à l'instant il bondit en l'air, retombe sur son adversaire, & tâche non de la percer, mais de la scier avec les dents dont son museau est armé. A l'endroit où cette scene se passe, la mer paroît teinte du sang qui sort à gros bouillons des blessures faites à la *baleine*; celle-ci entre en une telle fureur, que les coups qu'elle frappe sur l'eau font un fracas épouvantable qui fait frémir les Navigateurs.

SCIE-MOUCHE. *Voyez l'article* MOUCHE A SCIE.

SCIENE, *Sciæna*, Linn. Nom d'un genre de poissons pectoraux. *Voyez à l'article* POISSON.

SCILLE ou SQUILLE, *Scilla*. Les *scilles* tiennent le milieu entre les *lis* & les *oignons*; elles different des *lis*, en ce que, dit M. *Adanson*, leur calice est composé de feuilles simples, sans sillon, & qu'elles n'ont qu'un stigmate conique; elles different des *oignons*, en ce que leurs étamines ne tiennent pas aux feuilles du calice: leurs racines sont traçantes, excepté dans la *scille* dont la bulbe est écailleuse.

On distingue trois sortes de *scilles* dans les boutiques; savoir: deux grandes, qui sont la *rouge* & la *blanche*, rangées, par *Tournefort*, dans le genre de l'*Ornithogalum*, & une petite, mise par le même Botaniste au nombre des *narcisses*.

1.° La Grande Scille rouge, ou Charpentaire, ou Scipoule, ou Oignon marin, *Scilla vulgaris radice rubrâ*, C. B. Pin. 73; *Ornithogalum maritimum, seu Scilla radice rubrâ*, Tourn. 381; *Scilla maritima*, Linn. 442. Sa racine est un oignon ou une bulbe grosse comme la tête d'un enfant, composée de tuniques épaisses, rougeâtres, succulentes, visqueuses, rangées les unes sur les autres comme celles de l'*oignon* vulgaire, ayant en dessous plusieurs grosses fibres : elle pousse des feuilles longues d'un pied, larges, charnues, verdâtres, couchées sur la terre, également empreintes d'un suc visqueux & amer; du milieu des tuniques s'éleve, même avant l'apparition des feuilles, une tige (c'est une hampe) quelquefois haute de deux pieds, quelquefois plus, droite, portant en sa sommité un épi conique de fleurs à six feuilles blanches, ayant chacune une petite bractée linéaire, pointue & retroussée : aux fleurs succedent des fruits arrondis, relevés de trois coins, & renfermant dans trois loges plusieurs semences sphériques & noirâtres : cette plante est vulgairement appelée la *scille femelle*.

2.° La Grande Scille blanche ou male, *Scilla radice albâ*. Elle ne differe de la précédente, qu'en ce que ses feuilles sont moins grandes, sa racine moins grosse & de couleur blanche; l'une & l'autre croissent aux lieux sablonneux proche de la mer, en Espagne, en Portugal & en Sicile, même en Normandie près de Quilleboeuf; elles fleurissent en Août & Septembre, & les graines mûrissent en Octobre & Novembre. Quand les graines sont mûres & la tige séchée, les feuilles paroissent en Novembre & Décembre : on fait la récolte de leurs racines (oignons) vers le mois de Juin.

On lit dans l'Histoire de l'*Académie des Sciences* une observation de M. *Delisle*, Apothicaire à Etampes, concernant des écailles d'un oignon de *scille*, qui ayant été mises dans une armoire enclavée dans un mur mitoyen avec le four d'un Boulanger, avoient poussé de petits oignons; ils étoient sur-tout placés vers l'onglet des écailles, c'est-à-dire vers l'endroit où elles sont attachées les unes aux autres. Cette observation a été répétée plusieurs fois par diverses personnes. Les Droguistes tiennent de ces oignons dans leurs caves, & quoique isolés dans des caisses ou simplement couchés par terre, ils ne laissent pas de pousser aussi quelquefois de petits oignons, même des tiges avec des fleurs.

Ces deux sortes de *scilles* sont également incisives & apéritives; elles résistent à la pourriture & provoquent les regles des femmes : on tient dans les boutiques des Apothicaires plusieurs préparations de *scille* qui conviennent dans les hydropisies de toutes especes : on donne la *scille* en poudre avec les

cloportes & le nitre, à la dose de cinq à six grains, qu'on réitere deux ou trois fois le jour : on la fait aussi infuser dans le vin blanc, à la dose d'une once sur une chopine, dont on donne deux cuillerées à soupe. Indépendamment de ce *vin scillitique*, il y a le *miel scillitique* & l'*oxymel scillitique*. La vertu spécifique de ces remedes contre l'hydropisie (sur-tout contre celle qui commence, dit M. *de Haller*, quoique alors ils affectent un peu l'estomac) n'a guere été connue des Médecins que depuis quarante-cinq ans : selon M. *Bourgeois*, c'est à un Médecin Italien qu'on doit cette découverte. Il faut observer de faire précéder par les purgatifs hydragogues l'usage de la *scille ;* sans cette attention, on la donne le plus souvent sans succès. M. *Bourgeois* dit encore qu'on fait un grand usage de l'*oxymel scillitique* dans l'asthme pituiteux, dans les fievres putrides & bilieuses, dans la pleurésie & la péripneumonie bilieuse & inflammatoire.

On prétend que si on coupe les tuniques de cet oignon avec un couteau de fer ordinaire, ce couteau en sera empoisonné ; c'est pourquoi les Auteurs demandent qu'on sépare leurs lamines avec un couteau d'ivoire ou de bois. Ce fait nous paroît être au nombre de ceux qu'on peut révoquer en doute : cependant on lit dans les *Ephémérides d'Allemagne*, *Decur. 2*, *ann. 8*, *pag. 298*, *observ. 138*, qu'une poule d'Inde ayant mangé de la pâte qui avoit enveloppé les oignons de *scille* qu'on avoit fait cuire au four, se trouva attaquée au bout d'une heure de vertiges & de convulsions ; elle ne pouvoit se soutenir & paroissoit aveugle ; à ces symptômes succéderent des pustules dures qui s'éleverent sur ses pieds, & qui parurent terminer cet accident. Quelle que soit l'authenticité de ces faits, je puis dire ici avoir coupé plus d'une fois des feuilles de *scille* avec un couteau de fer, avoir mâché les feuilles récentes de la racine, & m'être servi depuis à table de ce même couteau, sans en avoir éprouvé aucune incommodité.

3°. La PETITE SCILLE BLANCHE ou NARCISSE DE MER, *Narcissus maritimus.* C'est une espece de *narcisse* qui croît fréquemment sur les bords de la mer, entre Cette & Peccais en Languedoc. Cette petite *scille* ne differe de la précédente que par sa racine qui est noirâtre en dehors, & ses tuniques un peu cannelées. Ses fleurs ont une odeur douce : si on change cette plante de terroir, elle ne fleurit que très-rarement. Quelques-uns l'appellent encore *narcisse de Matthiole*, *Pancratium Illyricum ; Narcissus Illyricus*, *liliaceus*, C. B. Pin. 55.

SCINQUE ou SCINC ou STINC MARIN, *Scincus officinalis*, Seba ; *Lacerta (scincus) caudâ tereti*, *mediocri*, *apice compressâ*, *digitis muticis*, *marginatis* ;

Linn.; *Scincus pedibus pentadactylis inermibus, digitis lobatis*, Gronov.; *Lacerta caudâ supremò cylindricâ, apice attenuatâ, compressâ, pedibus pentadactylis, digitis lobato-squammosis*, Hasselq. Le *scinque* proprement dit, est un *lézard* du troisieme genre: il se trouve dans les endroits montagneux de la Lybie, de l'Egypte & de l'Arabie Pétrée. Il a beaucoup de ressemblance avec le *gecko*, celui qui ne se trouve que dans les Indes. Quelques-uns ont confondu le *scinque* avec le *lézard doré*. Voici les principaux caracteres qui peuvent servir à distinguer le *scinque* d'avec ces autres *lézards*.

Le *lézard doré* se trouve en Europe; il est du quatrieme genre: sa queue est entiérement conique, & sa longueur excede de beaucoup celle du corps, &c.

Le *scinque* est du même genre que le *gecko*, mais le *scinque* a le museau plus pointu: son dos est relevé par une arête longitudinale qui s'étend depuis la tête jusqu'aux pieds de derriere; sa queue est beaucoup plus courte, rarement elle égale le corps en longueur; elle est un peu arrondie à son origine, & comprimée vers son extrémité: les parties supérieures sont garnies d'écailles d'une figure à peu près orbiculaire, larges, tuilées; les inférieures offrent des plaques transversales, relevées en bosse (notamment sous la queue) comme celles qui couvrent l'abdomen des serpens; les pieds sont garnis d'un rebord, ils ont chacun cinq doigts; ceux de derriere sont un peu plus longs que les antérieurs: les doigts sont en forme de lobes, & dépourvus d'ongles, à moins, dit *Gronovius*, qu'on ne donne ce nom, comme a fait *Linnæus*, *Amænit. Mus. prin. n.° 21*, à l'extrémité même des doigts, qui est élargie, comprimée, convexe en dessus, & un peu concave par dessous.

Laurenti dit que la couleur du *scinque* est d'un brun foncé. Nous pouvons assurer que le sommet de la tête est d'un vert de mer nué de jaune; le dos dans toute sa longueur est jaunâtre avec douze bandes transversales d'un brun foncé; le museau, le dessus de la queue & des pattes sont jaunâtres; les flancs, le dedans des pattes, le dessous du corps & la gorge, d'un gris de paille. Ce *lézard* est long de six à huit pouces; le plus grand diametre de son corps est d'environ dix-huit lignes; toutes ses écailles sont lisses & luisantes.

On prétend que le *scinque* se nourrit d'herbes aromatiques; les Arabes depuis long-temps font usage de ce lézard devenu fameux par la vertu remarquable qu'on lui a attribuée, celle d'exciter à l'amour; on a dit que pris intérieurement, il peut ranimer les forces éteintes & rallumer les feux de l'amour malgré les glaces de l'âge & les suites funestes des excès. C'est, dit-on, un secret que les Egyptiens ne négligent pas, mais que les Européens méprisent. On fait un électuaire avec la poudre de cet animal desséché, & les Arabes,

quand il vient d'être tué, en tirent une espece de jus ou de bouillon qu'ils avalent comme devant être prolifique. Voilà apparemment leur aphrodisiaque dont se servent, pour s'exciter à l'acte vénérien, les vieillards ou les gens froids des pays Orientaux.

Les paysans d'Egypte portent au Caire des *scinques*, d'où par Alexandrie on les transporte à Venise & à Marseille, pour l'usage des Pharmacies de l'Europe : ces lézards semblent avoir été écorchés, ils ont une ouverture longitudinale au ventre, par laquelle on en a retiré la chair, les visceres & les os ; ils ont ensuite été baignés dans une saumure, puis ils ont été desséchés ; enfin ils ont été enveloppés après avoir été remplis d'absinthe ou d'autres herbes aromatiques. C'est ainsi qu'ils nous parviennent quelquefois dans le commerce de la droguerie ; car la plupart des lézards que l'on vend aux Apothicaires sous le nom de *scinque*, sont d'une autre espece ; ceux-ci se trouvent dans le territoire de Vizena, proche Venise ; & si l'on en croit *Matthiole*, il ne faut pas s'en servir.

SCIPOULE. *Voyez* SCILLE ROUGE.

SCIRPE, *Scirpus*. Genre de plantes de la classe des *Graminées* : les *scirpes* approchent beaucoup des *souchets*. Les *scirpes* ont les fleurs en épis arrondis, & le calice est une écaille à dos convexe ; tandis que dans les *souchets* (*Cyperus*) les fleurs sont en épis aplatis, & le calice est une écaille à dos aigu.

On distingue parmi les *scirpes* à épi solitaire & terminal : Le *scirpe de marais*, ou qui croît sur le bord des étangs, *Scirpus palustris*, Linn. 70. Le *scirpe en gazon*, *Scirpus cespitosus*, Linn. 71 ; on le trouve dans les bois. Le *scirpe en épingles* ou à feuilles menues comme des cheveux, *Scirpus acicularis*, Linn. 71 ; on le trouve dans les lieux humides. Le *scirpe flottant*, *Scirpus fluitans*, Linn. 71 ; il croît dans les marais ; ses feuilles sont linéaires & par faisceaux ; les péduncules des épis naissent du milieu de ces faisceaux.

Parmi les *scirpes* à plusieurs épillets, il y a : Le *scirpe des étangs*, *Scirpus lacustris*, Linn. 72 ; sa tige est cylindrique, ainsi que dans l'espece suivante ; mais il est garni à sa base de gaînes remarquables. Le *scirpe sétacé*, *Scirpus setaceus & supinus*, Linn. 73 ; il croît dans les bois humides ; ses tiges ou chaumes sont capillaires & ses feuilles sétacées.

Les *Scirpes* à plusieurs épillets & à chaume ou tige triangulaire, sont : 1.° Le *scirpe cypéroïde*, *Scirpus cyperoïdes* ; *Scirpus maritimus*, Linn. 74 ; c'est une espece de *souchet rond* qui croît sur le bord des eaux ; ses épillets sont barbus à leur extrémité ; ses feuilles sont anguleuses sur le dos : 2.° Le *scirpe des bois*, *Scirpus sylvaticus*, Linn. 75 ; ses épillets sont très-petits & verdâtres : on le trouve dans les bois humides. Tous ces *scirpes* sont vivaces par la racine.

SCLARÉE ou TOUTE-BONNE. *Voyez* ORVALE.

SCOLITE, *Scolytus.* Insecte coléoptere, à antennes en masse solide, d'une seule piece. Sa tête n'a point de trompe; la forme de son corps ressemble à celle des *scarabées;* sa couleur est noirâtre. On trouve le *scolite* sous les écorces: il est assez rare.

SCOLOPACE, *Scolopax.* Nom donné aux oiseaux à bec long & effilé. L'on a nommé *imantopedes* ceux qui ont de longues jambes & les cuisses à moitié dégarnies de plumes, pour pouvoir marcher sur les bords des rivages & même dans l'eau. *Voyez* ce qui en est dit à la suite du *mot* OISEAU.

SCOLOPENDRE, *Scolopendra.* Nom donné à un genre d'animaux que divers Naturalistes appellent aussi *mille-pieds*, à cause du grand nombre de pattes qu'on leur remarque. Il ne faut pas confondre les véritables *scolopendres* avec les *jules* qui ont le corps arrondi, &c. *Voyez* JULE. On distingue plusieurs especes de *scolopendres*, différentes par leur forme, leur grandeur & leur couleur. Tous ces insectes ne vivent pas dans les mêmes lieux; les uns vivent dans le bois pourri, d'autres rampent sur terre, d'autres vivent dans la mer, & d'autres dans les eaux douces. Quelques-uns sont lumineux dans l'obscurité; d'autres habitent les bois, les lieux incultes; d'autres enfin sont fort incommodes, en ce qu'ils gîtent derriere les meubles, entre les livres & quelquefois dans les lits ou dans les trous des murailles humides. Il y a des *scolopendres* dans les deux Continens, & dans les pays froids comme dans les climats chauds. Les *scolopendres de terre* ont le corps long & aplati; leurs antennes sont filiformes & composées d'un grand nombre d'anneaux courts. On ne voit aucune distinction entre le ventre & le corselet de ces animaux: tout leur corps est composé d'anneaux plus ou moins nombreux; de dessous chaque anneau partent ordinairement quatre pattes, deux de chaque côté. Dans ce genre d'animaux, il y en a qui n'ont que vingt-quatre pattes ou jambes, telle est la *scolopendre à pinceau:* Voyez *ce mot.* D'autres ont vingt-huit pattes, d'autres trente, d'autres cent huit, d'autres deux cents, d'autres cent quarante, d'autres deux cent quarante. Parmi les *scolopendres*, il y en a de mal-faisantes, c'est-à-dire dont la morsure, ou plutôt la piqûre est venimeuse, & produit une enflure très-douloureuse qui a quelquefois des suites très-funestes; tel est le *mille-pied* ou *scolopendre d'Amérique*, qu'on nomme à cause de son venin, la *mal-faisante.* Voyez *à l'article* MILLE-PIEDS D'AMÉRIQUE.

Il y a des *scolopendres* qui se nourrissent de *podures:* Voyez *ce mot.* Ces animaux qui muent & se dépouillent de leur peau crustacée, courent fort vîte, & en marchant

marchant ils ferpentent & forment communément des finuofités avec leur corps, qui, pendant la nuit, eft fouvent phofphorique. Les *fcolopendres* ont une propriété finguliere, en ce qu'étant jeunes elles ont moins d'anneaux & moins de pattes qu'elles n'en ont par la fuite. Combien de tuyaux marins font habités par des efpeces fingulieres de *fcolopendres* !

SCOLOPENDRE DE MER OU CHENILLE CORALLINE. *Voyez* fon article à la fuite de l'*article* CORALLINE.

SCOLOPENDRE DE MER OU MARINE, *Scolopendra marina.* C'eft un animal dont *Rondelet* & *Gefner* diftinguent deux efpeces. Ces Naturaliftes nomment la premiere *fcolopendre cétacée:* elle a, comme la *fcolopendre terreftre*, beaucoup de pieds qui lui fervent à nager, comme autant de rames. *Rondelet* dit en avoir vu la figure, telle qu'*Elien* l'a décrite: c'eft un animal des Indes que l'on ne fauroit, dit-on, regarder, étendu mort fur le rivage, fans quelque frayeur. Les Mariniers difent que cet animal s'éleve quelquefois fur la mer, & qu'on lui voit les poils des narines qui font fort grands. Il a la queue faite comme la langoufte. *Rondelet* compare fon corps à une galere à trois rangs de rames, parce que fes pieds font difpofés çà & là, comme des rames rangées le long d'une galere. Ce zoophyte paroît différer de la *fcolopendre de mer* de *Swammerdam*, qui s'enfle quand on la manie; fi on la jette dans la mer, elle nage comme une veffie pleine d'air: on affure qu'elle eft venimeufe; on la nomme auffi le *phyfalus de la mer Rouge.* On ne lui reconnoît ni bouche ni ouies; elle eft fans yeux & fans tête apparente: elle eft large par le milieu, menue & courbée par les deux bouts, ridée fur le corps, & fendue par un bout comme la partie naturelle de la femme; enfin, elle a fur le dos des efpeces de verrues, où il y a du poil. On appelle cet animal, en Normandie, *taupe de mer.* Nous en avons trouvé fur les parages de la Hollande, dont les poils en forme de pinceaux jouent l'opale.

L'autre efpece de *fcolopendre* de *Rondelet* eft un animal aquatique, femblable à la *fcolopendre terreftre*, mais un peu plus petit. *Rondelet* donne la figure de deux de ces *fcolopendres*: la premiere eft toute rouge, longue de douze doigts; de la tête à la queue elle eft çà & là fournie de plufieurs pieds: elle fe courbe en plufieurs replis. La feconde eft beaucoup plus longue: elle croît jufqu'à une coudée de long; elle eft menue, d'une couleur qui tire fur le blanc; comme la premiere, elle a beaucoup de pieds.

Linnæus qui nomme *nereis*, cette efpece de *fcolopendre de mer*, dit qu'il y en a beaucoup dans la mer Boréale, proche de la Laponie. Ces *fcolopendres*

marines viennent dans les lieux pierreux, & ſont plus rouges que celles de terre. Le nombre de leurs pieds eſt auſſi plus grand, mais ils ſont plus minces: elles ne ſe tiennent pas dans les lieux profonds, non plus que les ſerpens d'eau.

M. *Fougeroux* étant à Veniſe en 1756, a obſervé ſur les feuilles du *goëmon*, eſpece d'algue marine, une petite eſpece de *ſcolopendre* luiſante, de la groſſeur d'une tête d'épingle; cet inſecte marin, ſur lequel M. *Griſellini* publia une Diſſertation en 1750, avoit été appelé en 1749, par le Docteur *Vianelli*, *Lucioletta del aqua marina*, & par M. *Linnæus*, *Noctiluca marina* : il brille ainſi que les animaux terreſtres lumineux; ſa lumiere eſt plus ou moins vive, ſelon qu'il lui plaît : ſon corps eſt quelquefois ſimplement tranſparent; ſouvent il en ſort des jets de lumiere, qui forment une étoile, & répandent de la clarté à quelque diſtance de lui; il brille par ſa partie poſtérieure, & quand il donne toute ſa lumiere, ſa tête ſeule paroît opaque; mis dans l'eau douce, il y meurt au bout de ſix ou huit ſecondes; il y brille cependant juſqu'à ſa mort, & répand alors beaucoup de liqueur lumineuſe; écraſé ſur du papier, il y dépoſe une longue traînée de matiere phoſphorique, bleuâtre & tranſparente. Si on met à ſec ces petits animaux, leur lumiere s'éclipſe à meſure que l'humidité ſe diſſipe; cette obſervation a été faite de même par M. *Godeheu de Réville*, ſur les côtes de Malabar & des Iſles Maldives: la matiere azurée & lumineuſe paroît avoir les mêmes qualités que l'huile & la graiſſe, car elle ne ſe mêle pas intimément avec l'eau, & s'y forme en petites bulles. Ces inſectes ſont du nombre de ceux qui rendent pendant la nuit les eaux de la mer laiteuſes & lumineuſes. *Voyez* MER LUMINEUSE.

Pour compléter l'hiſtoire des différentes eſpeces de *ſcolopendres de mer*, Voyez ce qui eſt dit aux *articles* VERS RONGEURS DE DIGUES, MILLE-PIEDS, *&* SCOLOPENDRE DE MER, qui conſtruit des coraux tubuleux, *à l'article* CORALLINE.

SCOLOPENDRE A PINCEAU. On la trouve communément ſous les vieilles écorces des arbres : ſa longueur eſt d'une ligne & demie, & ſa largeur d'une demi-ligne; elle reſſemble pour la forme à un petit cloporte : ſes antennes ſont compoſées de ſept articles; ſa tête eſt noire; ſon corps, brun & compoſé de dix anneaux, d'où ſortent douze pattes de chaque côté: on diſtingue auſſi de chaque côté de ſon corps une rangée de neuf petites aigrettes de poils friſés; ſa queue eſt compoſée d'un pinceau de poils ſemblables, mais plus longs, droits, d'un blanc luſtré & en touffes.

SCOLOPENDRE TERRESTRE, *Scolopendra terreſtris*. C'eſt un inſecte qui mord,

qui a plusieurs pieds, long de trois à quatre doigts, qui naît & vit dans les pieux fichés en terre, ou dans les troncs d'arbres. *Linnæus*, d'après les autres Naturalistes, en cite cinq especes.

La premiere, quoique petite, a cent pattes de chaque côté : son corps est de figure cylindrique, marqué tout le long du dos de deux lignes de couleur de fer, sur une peau noire; ses antennes sont composées de cinq articles, dont le dernier est globuleux.

La seconde est rouge, menue comme un fil, tortueuse comme un serpent: elle a quelquefois cinquante-quatre pattes de chaque côté; d'autres fois, soixante-dix: elle se trouve en terre comme la précédente.

La troisieme, qui habite sous les pierres dans la grande Isle de Carlsoea, a la figure de la précédente : elle est de la longueur d'un travers de doigt, de la grosseur d'une plume de pigeon; sa peau est unie & cendrée: elle a tout le long du dos deux lignes de couleur de fer pâle : chaque article du corps, par les côtés, est strié en long; la couleur en est plus pâle; son corps a environ soixante anneaux; ses antennes sont composées de cinq articles. Pour peu qu'on la touche sur un sol uni, elle se ramasse, les pattes tournées contre terre. Ces pattes sont blanches: elle en a cent vingt de chaque côté.

La quatrieme est munie en tout de trente pattes; sa couleur est rouge, & à peine a-t-elle un travers de doigt de longueur : les pieds de devant sont gros & forts: les derniers sont très-longs; sa queue est comme fourchue : les articles, d'un côté du corps, sont plus longs de moitié que les autres: c'est le *Twaestiert* des Suédois.

La cinquieme a douze pattes de chaque côté: sa queue est blanche; on la trouve à Upsal, &c. dans les racines des arbres, parmi la mousse, & il y en a beaucoup au printemps: elle est longue d'un pouce.

A l'égard des *scolopendres terrestres* d'Amérique, *Voyez l'article* MILLE-PIEDS D'AMÉRIQUE.

M. *Veiss*, en parlant du mouvement progressif des insectes, &c. observe que *la scolopendre* à anneaux luisans & bruns, qui se trouve dans nos climats, sous les pierres, sous la mousse & au fond des chênes creux, exécute ses mouvemens au moyen d'un mécanisme pareil à celui des escargots. Il y a cette différence, qu'au lieu de muscles, elle fait agir successivement un grand nombre de jambes. Pour rendre plus intelligible la transmission de son mouvement, il suffit de regarder de près l'allure de la *scolopendre*. On remarque sans peine que tandis qu'une quantité de jambes sont employées & agissent suivant le plan de position, toutes les autres sont relevées. Bientôt celles-ci suivent

les autres jambes du côté de la tête & posent à terre, tandis que les dernieres de chaque division se relevent. Ainsi d'un moment à l'autre ce sont toujours d'autres jambes qui agissent depuis la queue jusqu'à la tête, ce qui forme des especes d'ondulations : au reste le nombre des pelotons ou de pattes agissantes, varie selon les difficultés que l'animal rencontre : s'il monte, s'il descend, il change l'arrangement & l'ordre de ses pieds ; il en augmente ou diminue le nombre suivant le besoin. Dans le mouvement progressif, ces especes d'ondulations s'effacent le long du corps beaucoup plus rapidement que l'animal ne marche ; néanmoins la vîtesse des pieds ne surpasse pas celle de tout le corps, car chaque pied appuyant sur le plan, transporte le corps à la même distance qu'il agit. Il en est ainsi des muscles de l'escargot. *Voyez à l'article* LIMAÇON.

Si la Nature paroît avoir été trop libérale en accordant un aussi grand nombre de pieds à la *scolopendre*, il n'en est pas moins vrai que cette multitude de pieds lui est très-nécessaire : elle lui procure un mouvement uniforme & non interrompu, attendu qu'une partie des pieds agit pendant que les autres sont levés. Cet admirable mécanisme pourroit sans doute s'appliquer à des machines où un certain nombre de leviers doivent conspirer au même mouvement. Notre Auteur dit qu'une galere dont les rames agissent pour l'ordinaire dans le même instant, feroit peut-être plus de chemin, ou du moins seroit conduite avec plus de sureté, dans le cas de quelque choc imprévu, si l'on pouvoit sans nouvelle difficulté faire agir ses rames par un mouvement successif, qui en supprimant les reprises & les secousses, tendroit à l'uniformité. C'est dans les animaux nageurs, & principalement dans les insectes aquatiques, qu'on pourroit trouver une source intarissable de principes utiles pour perfectionner la navigation. Quelle variété infinie de figures, de positions, de mouvemens & de directions, de forces & de vîtesse, &c. On peut lire à ce sujet les *articles* VER AQUATIQUE, CHENILLE ARPENTEUSE, VERS MINEURS, &c.

SCOLOPENDRE VULGAIRE. *Voyez* LANGUE-DE-CERF. La *scolopendre vraie* est le *céterach*, Voyez *ce mot.*

SCOLOPENDROÏDE. *Voyez à l'article* ÉTOILE DE MER.

SCOMBRE, *Scomber*, Linn. C'est le nom d'un genre de poissons pectoraux. *Voyez à l'article* POISSON.

SCOPS. Plusieurs Naturalistes donnent ce nom latin à un oiseau de rapine, qui est le plus petit des oiseaux nocturnes ; c'est le *petit duc.* Voyez son *article* à la fin du *mot* DUC.

SCORDIUM. Nom donné vulgairement à la *germandrée d'eau* ; Voyez *cet article.*

SCORPÉNE, *scorpæna*, Linn. Nom d'un genre de *poissons pectoraux*, qui ont des barbillons & des aiguillons sur une grosse tête. Il y a : La *rascasse*, la *truie de mer* & le *crapaud de mer*.

M. *Pallas* fait mention d'une autre espece de *scorpene*, *Scorpæna didactyla*, (ou le *deux-doigts*). Ce poisson qui se trouve dans la mer de l'Inde, & qui a au moins un pied de longueur, est l'un des plus extraordinaires que l'on puisse voir, sur-tout pour la difformité de sa tête ; il se rapproche du genre des *Trigles*, par les digitations de ses nageoires pectorales. La tête du *deux-doigts*, est mince, aplatie en dessus, ridée latéralement : il y a deux cavités sensibles entre les yeux ; la mâchoire de dessous est un peu plus longue que celle de dessus ; les mâchoires, le palais & le gosier sont hérissés de petites dents ; les yeux sont peu distans l'un de l'autre & placés sur le sommet de la tête ; ils ont pour base deux prolongemens osseux, coniques & relevés chacun par deux crêtes longitudinales ; il sort en outre de plusieurs endroits de la tête & du museau, même des parties latérales de plusieurs nageoires, des appendices charnues, semblables à des rameaux garnis de leur feuillage : la membrane des ouïes a sept rayons ; la nageoire dorsale est fort étendue & a vingt-quatre rayons, dont les seize premiers sont droits, osseux & piquans ; les pectorales qui ont chacune dix rayons, ont près de leur naissance comme deux doigts recourbés, liés vers leur base par une membrane garnie d'appendices rameuses ; les abdominales ont leur origine entre celles de la poitrine, & s'étendent sur le ventre ; elles ont chacune six rayons : celle de l'anus, qui se prolonge jusqu'à la queue, en a douze ; celle de la queue, qui est arrondie, en a autant. La peau qui couvre le corps est ridée, dénuée d'écailles : les lignes latérales sont formées par une suite de petites excroissances ramifiées ; la couleur de ce poisson est d'un brun assez livide, tacheté de jaune sur le dos & sur le ventre ; une petite bande verdâtre au bout des nageoires de la poitrine ; deux bandes noirâtres sur la queue.

SCORPENO. *Voyez* RASCASSE.

SCORPION. Les Conchyliologistes donnent ce nom à un coquillage univalve, de la famille des *Murex*. Sa robe est de couleur jaunâtre ; il est tout ridé & chargé de tubercules : il sort de sa levre cinq grosses pattes, & deux autres plus recourbées, dont l'une part de son sommet & l'autre de sa base ou culasse : ses levres sont rayées de blanc & de violet. *Conchyliologie* de *d'Argenville*.

SCORPION AQUATIQUE. C'est un insecte ailé, mis par *Linnæus* dans l'ordre

des *Hémipteres ;* il y en a de deux eſpeces : il nomme la premiere, *Nepa* (*Hepa*) *abdominis margine integro :* c'eſt le *ſcorpion de marais* de *Mouffet*, de *Petiver*, de *Ray*, de *Swammerdam ;* ou l'*araignée aquatique* de *Bauhin* & d'*Hoffnagel* ; ou le *ſcorpion d'eau* de *Jonſton* & de *Bradeley ;* ou la deuxieme eſpece de *hepa* de M. *Geoffroy*, qui a *un ſeul article aux tarſes*, *des antennes en forme de pinces de crabe*, *& quatre pattes.* Cette eſpece ſe trouve dans les fleuves, dans les étangs, dans les marais & dans les lieux bourbeux, ſur-tout, dit le Naturaliſte Suédois, dans une riviere du côté d'Upſal, nommée *Sahla.* L'autre eſpece eſt le grand *ſcorpion aquatique*, *Hepa corpore lineari*, de M. *Geoffroy*, & qui eſt décrite plus bas d'après *Swammerdam.* Quelques-uns regardent encore comme une eſpece de *ſcorpion aquatique* cet autre inſecte, *Hepa margine ſerrato*, la *naucore* (*Naucoris*) de M. *Geoffroy*, lequel déſigne ainſi le caractere de cet inſecte, différent des précédens, car il eſt d'un autre genre : *Deux articles aux tarſes*, *des antennes très-courtes ſituées au-deſſous des yeux*, *une trompe courbée en deſſous*, *quatre ailes croiſées*, *ſix pattes*, *les premieres en forme de pinces de ſcorpion*, *& un écuſſon.* Voyez l'*article* NAUCORE.

Il y a de ces inſectes aquatiques à Surinam. Les Voyageurs rapportent que dans l'Iſle de Madagaſcar les marais & les eaux croupies ſont infeſtés d'une eſpece de *ſcorpions*, que les beſtiaux avalent quelquefois en buvant & qui leur cauſent quelquefois la mort.

Swammerdam dit que la grande eſpece de *ſcorpion aquatique* a été décrite par *Aldrovande* ſous le nom de *tipule aquatique ;* & la plus petite, par *Mouffet*, qui lui a conſervé le nom de *ſcorpion aquatique.* Cet inſecte, dit *Swammerdam*, eſt diviſé en trois parties, qui ſont la tête, le corſelet & l'abdomen. Sur la tête on voit des yeux, & au-deſſous une bouche qui eſt comme un bec recourbé : la tête eſt fort dure & d'un noir-rougeâtre ; l'aiguillon, qui eſt renfermé dans ce bec recourbé, eſt creux & brunâtre. Sur le corſelet ſe trouvent quatre ailes, & ſous le même corſelet ſont quatre pieds ; les deux bras ſont ſitués plus en avant, près de la tête ; les ailes ſupérieures ſont plus dures, & ſervent d'étui aux inférieures, de ſorte que celles-ci, qui ſont d'un tiſſu membraneux, ne ſont jamais mouillées, tant elles ſont couvertes avec préciſion : ces ailes inférieures ſont d'un gris pâle ; il s'y diſtribue des vaiſſeaux ramifiés, tachetés de jaune & de rouge. La partie ſupérieure de l'abdomen que cachent ces ailes eſt d'un rouge foncé & tranſparent, couvert d'un poil touffu : les quatre pieds ſont diviſés en pluſieurs phalanges & armés de deux ongles ; la derniere phalange du bras peut faire l'office de pince, en ſe recourbant ſur elle-même pour embraſſer la proie qu'elle a rencontrée. La partie inférieure de l'abdomen eſt d'un

gris pâle, & se termine par une queue fourchue : au reste, le corselet & le ventre de cet insecte sont si aplatis, qu'ils semblent ne contenir presque point de visceres. L'on trouve souvent sur ces sortes de *scorpions*, des lendes ou especes d'animalcules dans l'état d'œuf, d'un rouge pourpre, qui en grandissant prennent à peu près la forme d'une araignée ovale.

Swammerdam, après avoir parlé des parties extérieures des *scorpions aquatiques ailés*, passe aux intérieures, entre lesquelles il a examiné très-attentivement les organes de la génération, qui sont très-curieux : ils sont fort semblables à ceux du scarabée monocéros ; ils ont même, dit-il, beaucoup de rapport avec ceux de l'homme, quant à la structure des vaisseaux déférens, des vaisseaux des testicules & des vésicules séminales ; rapports qu'il est important de remarquer, pour tirer de l'anatomie comparée quelques résultats généraux sur l'économie animale.

Les différentes métamorphoses de cet insecte approchent beaucoup de celles des punaises. Les *scorpions aquatiques* passent le jour dans l'eau, mais la nuit & même le soir ils prennent leur essor & voltigent en divers endroits ; ils vont même chercher leur vie dans d'autres amas d'eau que ceux qu'ils habitent ordinairement, sur-tout quand leurs fossés commencent à se sécher. Ce petit animal est vorace ; sa proie consiste en insectes aquatiques, qu'il perce avec sa trompe, dont l'extrémité est très-aiguë. La larve & la nymphe ambulantes du *scorpion aquatique* demeurent toujours dans les mêmes endroits, jusqu'au développement général des ailes ; alors cet insecte vole & va chercher son semblable, mais de sexe différent, pour perpétuer l'espece.

L'on voit que la grande espece de *scorpion aquatique* differe de l'espece dont il est mention ci-dessus. Son corps est plus étroit, plus long & plus aigu ; son ventre, terminé par deux appendices fort longues : sa tête, fort petite ; on y distingue seulement deux gros yeux & une trompe recourbée ; cette trompe n'est pas longue, mais elle est pointue & fort aiguë : les autres membres sont très-distincts ; sa couleur est plus pâle, un peu plus grise & tirant sur le roux. Ce qu'il y a de remarquable dans ses bras qui semblent partir de la tête, c'est que les trois articulations auxquelles tiennent les ongles, forment chacune une petite éminence aiguë à l'endroit où la pointe de l'ongle s'y rejoint en se repliant : les quatre pieds, beaucoup plus longs que dans l'autre *scorpion*, sont comme des soies roides terminées par de petites griffes ; il y a une différence considérable dans les extrémités membraneuses des ailes supérieures : ses œufs sont terminés par des fils ou poils, & se trouvent dans la tige des plantes aquatiques.

On trouve dans le *Journal de Physique*, *Juin 1777*, la description d'un insecte

qui paroît approcher de l'*hepa* ou *ſcorpion aquatique*, mais qui en differe en ce qu'il n'a point d'ailes, ni de ces rudimens qu'on voit aux larves & qui indiquent qu'il auroit pouſſé des ailes. D'ailleurs l'inſecte nouveau eſt terreſtre; on le trouve ſous les pierres à terre dans les lieux humides, & l'*hepa* vit dans l'eau. Il a été envoyé de la Martinique, où on lui donne le nom de *vinaigrier*, à cauſe qu'il répand une odeur acide. La femelle à une tariere à l'extrémité du corps, deſtinée vraiſemblablement à faire pénétrer les œufs dans les ſubſtances propres à les recevoir.

SCORPION-ARAIGNÉE, *Scorpio-araneus; Acarus cancroïdes*, Linn. Il eſt facile à diſtinguer des *ſcorpions* proprement dits. C'eſt une eſpece de *pince*; Voyez *ce mot*. Sa longueur eſt d'une ligne, & ſa largeur de demi-ligne : ſes pattes ſont au nombre de huit; ſes deux antennes, plus longues que le corps & plus groſſes que les pattes, ſont compoſées de quatre articles arrondis, excepté le dernier, qui reſſemble préciſément à une pince de crabe : au-devant de ſa tête il a encore vers la bouche deux petites pinces qu'il remue en marchant. Sa maniere de marcher eſt en rétrogradant. Il ſe nourrit ordinairement des poux qui naiſſent dans les vieux bois : il ſe trouve dans les cabanes qui ont été long-temps fermées & où l'air n'a point pénétré : au reſte, il ſe cache peu, il va & vient, & il eſt par cette raiſon facile à découvrir; il paroît en activité une grande partie de l'année.

SCORPION DE MER, *Cottus ſcorpius*, Linn.; *Cottus alepidotus, capite polyacantho, maxillâ ſuperiore paulò longiore*, Arted., Gronov.; *Friſk-ſympen*, Gunner; *Scorpœna Bellonii ſimilis*, Willughb.; *Scorpio marinus vel Scorpius noſtras*, Schonev.: en Danemarck, *Ulka*; en Suede, *Rot-ſimpa*, *Skrabba*, *Skjalvyta*; en Angleterre, *Father-lasher*; en Flandres, *Poſthoeſt*. Poiſſon du genre du *Cotte*; il vit long-temps hors de l'eau. On le trouve communément dans la mer qui baigne la Hollande. *Willughby* l'a auſſi obſervé auprès de la côte de Cornouailles.

Cet Auteur dit que la forme de ce poiſſon a des rapports avec celle du *chabot*; il eſt long de ſix à neuf pouces, & rarement d'un pied : ſa tête & la partie antérieure de ſon corps ſont d'un gros volume; ſa tête eſt hériſſée d'aſpérités & d'épines; il y a un ſillon depuis le bout du muſeau juſqu'à l'occiput; ce ſillon offre dans ſa longueur trois paires d'épines plus ou moins aiguës & diverſement inclinées : deux membranes tranſparentes couvrent les yeux; les prunelles ſont petites & bordées d'un cercle rougeâtre; les narines, peu ouvertes : la gueule eſt très-fendue; les mâchoires ſont garnies de pluſieurs rangées de petites dents; le palais offre quatre tubercules dentelés; la langue eſt

eſt large & liſſe : les opercules des ouïes ſont chargés de quantité d'épines, dont deux ſont alongées, aiguës, tranſparentes, implantées verticalement & renfermées dans des eſpeces de gaînes ; il y en a deux autres ſituées de chaque côté à l'angle des opercules & dirigées la pointe en bas : les opercules ſont membraneux, & à l'aide des oſſelets qui les traverſent, le poiſſon peut à ſon gré les étendre & les enfler comme une veſſie, ce qui arrive ſur-tout lorſqu'on l'a retiré de l'eau.

La premiere nageoire dorſale a huit ou neuf rayons un peu roides ; la ſeconde en a environ douze, longs & flexibles ; les pectorales en ont chacune quinze ou ſeize, elles ſont larges ; les abdominales, chacune trois ; celle de l'anus en a neuf, dont les extrémités, de même que dans les dorſales, dépaſſent la membrane commune.

Le deſſus de la tête eſt noirâtre ; les parties latérales ſont diviſées par deux lignes longitudinales un peu rudes au toucher ; au-deſſus de ces lignes le dos eſt comme rubané par trois ou quatre bandes tranſverſales & noirâtres, qui tranchent ſur la couleur plus pâle des eſpaces intermédiaires ; au-deſſous des mêmes lignes les côtés ſont un peu jaunâtres : la couleur du ventre eſt blanchâtre ; la mâchoire inférieure & les opercules des ouïes ſont mouchetés de points blancs, rouges & jaunâtres : les nageoires dorſales, les pectorales & celle de la queue ſont marquées de pluſieurs lignes tranſverſales, dont les teintes ſont alternativement pâles & foncées.

SCORPION DE MER. Quelques-uns ont auſſi donné ce nom au *ſcorpeno*, qui eſt la *raſcaſſe* ; Voyez *ce mot.* On a encore appelé *grand ſcorpion de mer* ou *ſcorpion marin*, la *truie de mer* ; Voyez *ce mot.*

SCORPION-MOUCHE. *Voyez* PANORPE.

SCORPION TERRESTRE, *Scorpio aut Scorpius terreſtris.* C'eſt un inſecte vivipare, ſi commun en Italie, que, ſelon *Matthiole*, il n'y a ni maiſon, ni chambre, ni cave, où l'on n'en trouve.

Le *ſcorpion* eſt un inſecte terreſtre, de moyenne grandeur, qui reſſemble un peu à une petite écreviſſe. On en diſtingue de neuf ſortes par la diverſité des couleurs : il y en a de blanchâtres, de jaunes, de noirâtres, de roux, de cendrés, de couleur de rouille, de verts, de vineux & de couleur de ſuie.

On y remarque principalement quatre parties ; ſavoir, la tête, la poitrine, le ventre & la queue. La tête eſt un peu large & ſaillante, elle paroît jointe & continue avec le corſelet & la poitrine. On trouve d'abord deux yeux ſitués ſur les côtés vers la partie antérieure de la tête, puis deux à quatre autres

(selon des Observateurs il y en a de quatre à six) vers le milieu de la tête; ces yeux sont si petits, qu'à peine peut-on les appercevoir : la bouche est garnie de petits poils & munie de deux mâchoires, dont l'inférieure est fendue en deux, accompagnées de deux especes de petites serres dentelées, qui semblent lui tenir lieu de dents pour broyer sa nourriture, & que l'animal peut tellement retirer en dedans, qu'elles deviennent entiérement imperceptibles.

Aux deux côtés de la tête ou de l'avant de la poitrine, on voit sortir deux bras composés chacun de quatre à cinq articulations, dont la derniere est assez grosse, contenant de forts muscles, & faite en forme de tenailles, comme l'extrémité des bras des écrevisses de riviere. Au-dessous de la poitrine il y a huit pattes, quatre de chaque côté, divisées chacune en six phalanges, dont les dernieres sont fourchues & pourvues de petits ongles crochus ou de petites serres, le tout parsemé de poils très-fins, ainsi que l'espece d'écaille qui lui sert de peau. On remarque à la partie postérieure de la poitrine deux pieces, une de chaque côté, & qui ont intérieurement une rangée de quantité de dents cartilagineuses, disposées à peu près comme celles d'un peigne. Comme le nombre de ces dents varie suivant les especes de *scorpions*, plusieurs Naturalistes, tels que *Linnæus*, *Fabricius*, ont tiré de ces parties le caractere distinctif de ces insectes. Au reste la fonction de ces deux pieces pectinées n'est pas bien connue.

Le ventre offre cinq à sept segmens transversaux, du dernier desquels part la queue, qui est longue & noueuse : le dernier anneau est un peu velu. La queue est composée de six petits boutons ou nœuds, plus ou moins arrondis & velus, attachés bout à bout en forme de grains de chapelet, & mobiles à l'endroit de leur articulation; le dernier nœud est en larme batavique & armé d'un poignard qui est autant une arme offensive que défensive ; c'est un aiguillon long, recourbé en en-bas, fort pointu, dur, creux, percé vers sa pointe d'un petit trou, par lequel, quand l'animal pique, il rend ou exprime, dit *Redi*, une gouttelette de liqueur blanchâtre, virulente, venimeuse, âcre, mordicante, dont le réservoir est dans une vésicule ou capsule membraneuse placée au bout de la queue, c'est-à-dire dans le dernier bouton. *Swammerdam* soupçonne que l'aiguillon extérieur du *scorpion* n'est qu'une gaîne qui renferme le véritable dard.

Les *scorpions femelles* sont plus grands, plus gros, plus ronds & plus noirs que les mâles : ceux-ci sont longuets, grêles & rougeâtres. *Redi* nous apprend qu'entre plusieurs femelles de *scorpion*, mises séparément dans des vaisseaux de verre, une y fit trente-huit petits bien conformés & d'un blanc de lait, qui

devinrent de jour en jour plus tannés ; & une autre, vingt-sept, qui comme les premiers sembloient attachés au dos & au ventre de leur mere. Il ajoute qu'ayant eu la curiosité d'ouvrir quelques femelles avant qu'elles eussent fait leurs petits, pour voir comment ces insectes étoient disposés dans le ventre de la mere, il les y trouva en divers nombres, mais jamais moins de vingt-six, ni plus de quarante. M. *de Maupertuis*, qui a étudié l'histoire de ces animaux avec un œil curieux & philosophique, dit qu'il en a cependant observé depuis vingt-sept jusqu'à soixante-cinq, tous pendans à un long fil & revêtus d'une membrane très-mince, dans laquelle les petits étoient séparés les uns des autres par une cloison mitoyenne des plus déliées. Comme les yeux sont plus apparens dans le fœtus que dans l'adulte, on peut sans le secours du microscope les reconnoître sous la forme de deux points noirâtres, ainsi que la queue repliée sous le ventre, & les bras abaissés au-dessous de la tête & collés au corps.

Expériences faites par M. de Maupertuis *sur la piqûre des* SCORPIONS.

Cet Académicien dit, dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences, année 1731, pag. 223*, avoir vu deux especes de *scorpions* : l'un se trouve assez communément dans les maisons ; l'autre habite la campagne. Les premiers sont beaucoup plus petits que les derniers : leur couleur est celle du café brûlé. Je n'ai fait, dit-il, aucune expérience sur les *scorpions* de cette espece.

Les *scorpions* qui habitent la campagne ont deux pouces de longueur ou environ, & sont d'un blanc-jaunâtre. Ils se trouvent en si grande quantité vers un village appelé *Souvignargues*, à cinq lieues de Montpellier, que les paysans en font une espece de petit commerce. Ils les cherchent sous les pierres, & les vont vendre aux Apothicaires des villes voisines, qui les croient utiles pour quelques compositions contre la piqûre du *scorpion*. C'est cette espece que M. *de Maupertuis* a examinée.

La premiere de ses expériences fut de faire piquer un chien, qui reçut trois ou quatre coups d'aiguillon d'un *scorpion* irrité, à la partie du ventre qui est sans poils. Une heure après il devint très-enflé & chancelant ; il rendit tout ce qu'il avoit dans l'estomac & dans les intestins, & continua pendant trois heures à vomir de temps en temps une espece de bave visqueuse : son ventre qui étoit fort tendu, diminuoit après chaque vomissement ; cependant il recommençoit bientôt à s'enfler, & quand il l'étoit à un certain point, l'animal revomissoit encore. Ces alternatives d'enflure & de vomissement durerent environ trois heures ; ensuite les convulsions le prirent, il mordit la terre, se traîna

fur les pattes de devant, & enfin mourut cinq heures après avoir été piqué. Il n'avoit aucune enflure à la partie piquée, comme en ont les animaux piqués par les abeilles & par les guêpes : l'enflure étoit générale, & l'on voyoit feulement à l'endroit de chaque piqûre un petit point rouge, qui n'étoit que le trou qu'avoit fait l'aiguillon, rempli de fang extravafé. Notre Auteur a obfervé la même chofe fur tous les animaux qu'il a fait piquer, & il n'a jamais vu que cette piqûre fît élever la peau.

Quelques jours après, M. *de Maupertuis* fit piquer un autre chien cinq ou fix fois au même endroit, fans qu'il parût malade. Il fit réitérer les piqûres & en plus grand nombre ; & dans la crainte que les premiers *fcorpions* n'euffent épuifé leur venin, il en fit faire d'autres par de nouveaux, tant mâles que femelles. On fit piquer fept chiens du voifinage, qui, parce qu'ils étoient mieux nourris chez lui que chez leurs maîtres, venoient volontiers s'offrir à de nouvelles expériences; mais ils ne fe reffentirent en aucune maniere du venin, ni des piqûres ; ils mangerent à leur ordinaire : enfin on répéta l'expérience fur trois poulets, qu'on fit piquer fous l'aile & fous la poitrine; mais aucun de ces animaux ne donna le moindre figne de maladie.

De toutes ces expériences, on doit conclure que, quoique la piqûre du *fcorpion* foit quelquefois mortelle, elle ne l'eft cependant que rarement : elle a apparemment befoin pour cela du concours de certaines circonftances, qu'il feroit difficile de déterminer. La qualité des vaiffeaux que rencontre le poignard ou aiguillon, les alimens que peut avoir mangés le *fcorpion*, une trop grande diete qu'il aura foufferte, peuvent contribuer ou s'oppofer aux effets de la piqûre : peut-être la liqueur empoifonnée ne coule-t-elle pas toutes les fois que le *fcorpion* pique : mais il fuffit d'avoir des exemples funeftes pour s'en méfier. Au refte, ce peut être le peu de malignité des *fcorpions*, qui aura mis en crédit certains contre-poifons dont on fe fert en Languedoc.

L'huile dans laquelle on a noyé des *fcorpions* paffe pour un fpécifique contre la piqûre de ces mêmes animaux ; il ne s'agit, dit-on, que d'en frotter la partie piquée : un *fcorpion* écrafé paffe pour avoir la même vertu, ou prévient, dit-on, les mauvais effets de la piqûre : on ne fent pas même de maux de cœur ni de défaillance, & peut-être que la confiance guérit le mal qu'avoit fait la crainte ; mais on ne croit pas moins devoir fa confervation au prétendu remede.

M. *de Maupertuis* a voulu s'affurer de la véritable conformation intérieure du dard du *fcorpion*, quoique *Rai*, *Redi*, *Leuwenhoeck* & *Swammerdam* l'euffent donnée. Ses defcriptions different un peu : cet Académicien avance

que le dernier nœud de la queue du *ſcorpion* eſt une petite fiole d'une eſpece de corne, qui ſe termine par un col noir, fort dur & fort pointu, & ce col eſt l'aiguillon. Il a reconnu avec le microſcope deux petits trous beaucoup plus longs que larges, qui ſont placés des deux côtés à quelque diſtance de la poitrine. Quelquefois la ſituation de ces trous varie un peu, l'un approchant plus de l'extrémité que l'autre. Si on preſſe fortement la fiole, on voit la liqueur qu'elle contient s'échapper à droite & à gauche par ces deux trous.

Nous paſſons ici ſous ſilence pluſieurs hiſtoires extravagantes du *ſcorpion*, dont *Pline*, *Elien*, & ſur-tout *Albert le Grand*, font mention. M. *de Maupertuis* a eu la complaiſance de faire des épreuves qui n'ont ſervi qu'à faire voir combien elles ſont fabuleuſes. Il a ſeulement reconnu que les mœurs de ces animaux ſont féroces, ils ſont auſſi cruels à l'égard de leurs petits, que les *araignées* : une mere qu'il avoit renfermée dans une bouteille, les dévoroit à meſure qu'ils naiſſoient. Ces inſectes n'écoutent pas mieux les lois de la ſociété entre eux, que les ſentimens de la Nature pour leurs petits. Cent *ſcorpions* que notre Académicien mit enſemble, ſe mangerent preſque tous : c'étoit un maſſacre continuel, ſans aucun égard ni pour l'âge, ni pour le ſexe : en peu de jours il n'en reſta de ce grand nombre que quatorze, qui avoient dévoré tous les autres. On pourroit croire qu'ils ne ſe mangeoient ainſi les uns les autres que faute d'autre nourriture ; mais après avoir connu les alimens qui étoient de leur goût, leur ayant préſenté des mouches, ils en mangerent, ſans cependant oublier tout-à-fait leur férocité, car de temps en temps ils recommençoient à ſe dévorer. Ils mangerent auſſi des cloportes, & ſur-tout une groſſe araignée, qui fut pour eux un mets exquis : trois ou quatre *ſcorpions* l'attaquerent à la fois, & chacun y demeura long-temps attaché.

Les *ſcorpions* font voir beaucoup de force & de courage contre les *araignées* ; ſouvent un très-petit *ſcorpion* attaque & tue une *araignée* beaucoup plus groſſe que lui : il commence d'abord par la ſaiſir avec l'une ou l'autre de ſes grandes ſerres, quelquefois avec les deux en même temps : ſi l'*araignée* eſt trop forte pour lui, il la bleſſe de ſon aiguillon, qu'il retrouſſe par-deſſus ſa tête, & la tue ; après quoi les deux grandes ſerres la tranſmettent à deux beaucoup plus petites qu'il a au-devant de la tête & qui ſont ſes dents, avec leſquelles il la mâche, il ne la quitte plus enſuite qu'il ne l'ait toute mangée. Quelquefois, dit *Wolckamer* le jeune, l'*araignée* vigoureuſe fait tous ſes efforts pour embarraſſer & envelopper le *ſcorpion* de ſes fils ; mais celui-ci, indépendamment du coup mortel qu'il lui porte avec ſon dard, lui coupe toutes les pattes avec ſes pinces, & ramenant avec ſa bouche le tronc mutilé, il en ſuce toutes les parties molles & n'en laiſſe que la carcaſſe.

On prétend que si l'on entoure un *scorpion* de charbons ardens, on le voit tourner son dard contre lui-même, se percer & se tuer : il est facile de s'assurer par l'expérience de la vérité ou de la fausseté de ce fait.

Lieux où l'on voit les SCORPIONS.

Ces insectes se trouvent dans les pays chauds; comme en Italie, en Espagne; en Provence, en Languedoc, en Asie, en Afrique & en Amérique : à peine les connoît-on dans les climats froids. Ils habitent ordinairement les lieux humides & frais; on en voit dans les murailles, sous les pierres & dans la terre, où ils se nourrissent de vers, de mouches, de moucherons & d'herbes : il y en a de plusieurs especes, comme nous l'avons dit ci-dessus. Les *scorpions* de Tunis sont jaunes, plus grands & plus dangereux que ceux d'Italie. Plus le climat est tempéré, moins ils sont venimeux : il y a même des pays où ils n'ont point de venin. Au Cap de Bonne-Espérance les *scorpions* sont très-communs; leur couleur est d'un vert-brun, tiqueté de noir : on les y trouve sous les pierres; aussi les Européens prennent-ils bien garde quand ils mettent leurs mains parmi les pierres, crainte d'y en rencontrer quelques-uns. Leur piqûre est très-dangereuse, & met souvent la vie en danger. En général les *scorpions* des Indes sont beaucoup plus grands que les nôtres : il y en a aussi de petits; mais la différence de la taille n'en met point dans le venin de leur piqûre, qui est toujours dangereuse; car tous les Voyageurs s'accordent à dire que le venin de ces sortes d'insectes est toujours funeste, si le remede n'est apporté sur le champ.

Il y a dans le Royaume de Siam une espece de *scorpion* de la grandeur d'une grosse écrevisse de riviere, & d'un poil gris tirant sur une couleur noirâtre, qui se hérisse lorsqu'on en approche. Au rapport d'*Helbigius*, les Indiens n'emploient point d'autre contre-poison pour guérir les suites de la plaie faite par le *scorpion*, que de frapper sur l'endroit avec du fer ou avec une pierre, jusqu'à ce que la chair soit devenue presque insensible, & que la douleur ainsi que la tumeur soient dissipées. Le même Auteur dit que les *scorpions* se dépouillent de leur peau de la même maniere que les serpens.

Swammerdam rapporte qu'il se trouve en Hollande une espece de *scorpion* aussi petit que la punaise, à laquelle il ressemble encore par la partie postérieure de son corps, qui se divise en onze anneaux étroits. Il n'a point de queue; il a six jambes composées chacune de quatre articulations : au devant de la tête est un bec aigu, couvert de poils, & beaucoup d'yeux dispersés sur les deux côtés de la tête : au-devant des yeux sont les bras qui sortent de la

tête, comme les antennes dans les papillons ; ils ont quatre phalanges, en comptant la pince ; toutes ces parties ſont velues : les bras ſont très-longs relativement au corps, & l'animal exécute, par leur moyen, des mouvemens ſinguliers lorſqu'il marche, & ſe meut groſſiérement comme le cancre terreſtre. Cet inſecte ſe trouve dans la pouſſiere des coffres, des caſſettes & des boîtes qui n'ont pas été nettoyées depuis long-temps, &c. Cet inſecte paroît être le *ſcorpion-araignée*, Voyez *ce mot*.

Seba parle de pluſieurs eſpeces de *ſcorpions* qui ſe trouvent, 1.° au Bréſil : celui-ci a entre le premier & le dernier nœud, deux trous percés à jour : 2.° un autre du Bréſil qui a la queue fourchue & très-velue : 3.° ceux de Surinam, de Ceylan & d'Afrique. On dit qu'en 1129, il parut à Bagdad en Arabie, des *ſcorpions* ailés avec une double queue, qui remplirent tous les habitans de terreur & firent beaucoup de dommage. N'étoit-ce pas la grande eſpece de *ſcorpion aquatique*?

Propriétés du SCORPION *en Médecine, & ce qui arrive aux perſonnes piquées mortellement par cet inſecte.*

Dans les climats brûlans, la piqûre d'un *ſcorpion* eſt quelquefois ſuivie d'une douleur très-violente dans la partie, avec froid, tenſion, engourdiſſement, ſueur froide autour de la plaie & par-tout le corps. Ceux qui en ſont piqués aux parties inférieures, ſont affectés d'enflures aux aines : ſi la plaie a été faite aux parties ſupérieures, & qu'elle ſoit légere, il ſe forme une tumeur ſous les aiſſelles ; mais ſi la piqûre eſt conſidérable, la partie eſt affectée d'une chaleur pareille à celle que cauſent les brûlures ; il paroît des meurtriſſures accompagnées de démangeaiſons autour des levres de la plaie, auſſi bien que ſur tout le corps ; de ſorte qu'il ſemble, dit-on, que le malade ait été frappé de la grêle. Il a le viſage contrefait : il s'amaſſe des matieres gluantes autour des yeux : les larmes ſont viſqueuſes : les jointures perdent leur mouvement, & cet accident eſt accompagné de la chute du fondement, & d'un déſir continuel d'aller à la ſelle. Le malade écume de la bouche, vomit beaucoup, eſt attaqué du hoquet, & il tombe dans des convulſions qui tiennent de l'*épiſthotonos*. Le meilleur remede en pareils accidens, eſt non-ſeulement le *ſcorpion* écraſé ſur la plaie même, & l'uſage de ſon huile en liniment, mais il faut encore recourir promptement à l'uſage de l'orviétan, des ſels volatils de vipere & de corne de cerf dans quelque eau cordiale : peut-être que l'*eau de Luce* ſeule, priſe intérieurement, vaut mieux que tout le reſte : on doit auſſi en étuver la plaie.

Le *ſcorpion*, diſent les Auteurs de la *Matiere Médicale*, eſt diurétique, propre à chaſſer le ſable des reins & de la veſſie, procure la ſueur & réſiſte à la malignité des humeurs. On le fait ſécher au ſoleil, après en avoir ôté le bout de la queue, & on le réduit enſuite en une poudre, qui ſe donne depuis ſix grains juſqu'à un ſcrupule, dans les embarras des reins pour en détacher les glaires & les graviers. Cette poudre, quoique bonne, eſt cependant moins d'uſage que l'huile de *ſcorpion*, tant ſimple que compoſée, qu'on vend dans les boutiques. La premiere ſe fait en mettant infuſer dans un pot de terre verniſſé vingt *ſcorpions* avec une livre d'huile d'amandes ameres. On ſe ſert de cette huile en liniment : on en avale auſſi quand elle eſt bien dépurée, juſqu'au poids de deux gros dans une cuiller, ou mêlée avec une potion huileuſe, dans les ſuppreſſions d'urine & dans la colique néphrétique. L'huile de *ſcorpion* inſinuée dans les oreilles eſt, ſelon M. *Bourgeois*, très-efficace pour appaiſer les douleurs produites par une fluxion d'humeurs âcres ſur les parties internes des oreilles. A l'égard de l'huile compoſée, appelée l'*huile de ſcorpion de Matthiole*, il y entre un grand nombre d'ingrédiens, dont on trouve la deſcription dans pluſieurs Diſpenſaires. On l'eſtime encore plus efficace que la précédente ; mais la doſe n'en eſt que de trois à ſix gouttes, quand on la donne intérieurement. On s'en ſert contre les poiſons & les venins, ſur-tout pour les bubons peſtilentiels, pour faire ſortir la petite vérole, dans les fievres malignes, dans la paralyſie, dans l'épilepſie & les autres maladies du cerveau, où il faut fortifier les nerfs. On ne peut bien préparer ces deux ſortes d'huiles que dans les pays chauds, où les *ſcorpions* ſe trouvent naturellement.

SCORPION-TORTUE, *Teſtudo* (*ſcorpioïdes*), *pedibus ſubdigitatis*, *fronte calloſâ trilobâ*, *caudâ unguiculatâ*, Linn. Cette *tortue* ſe trouve à Surinam. Suivant *Linnæus*, l'écaille ſupérieure (la carapace) eſt d'une figure oblongue & d'une couleur noire ; elle eſt relevée à l'endroit du dos par trois eſpeces d'arêtes peu marquées ; les lames de véritable écaille qui la recouvrent ſont bombées en forme de bouclier : la tête eſt couverte antérieurement d'une peau calleuſe qui ſe diviſe en trois lobes à l'endroit du front : les pieds ont chacun cinq doigts, garnis d'ongles aigus, excepté le doigt extérieur de chacun des pieds de derriere qui eſt ſans ongle : l'extrémité de la queue eſt armée d'une eſpece de corne recourbée, qui a quelque reſſemblance avec l'aiguillon dangereux du *ſcorpion*.

La *tortue des Indes* décrite par M. *Perrault*, avoit auſſi la queue terminée par un cal que cet Auteur compare à la corne d'un bœuf ; mais les autres caracteres de cette *tortue* ne paroiſſent pas s'accorder avec ceux de la *tortue* qui eſt l'objet de cet article.

SCORSONERE ou SERSIFI NOIR, ou SALSIFIX D'ESPAGNE, *Scorzonera latifolia, sinuata*, C. B. Pin. 275; *aut Tragopogon Hispanicum*, J. B. 2, 1060; *Scorzonera Hispanica*, Linn. 1112. Plante potagere des plus saines, & plus estimée que le *salsifix commun*. Voyez l'*article* SERSIFI BLANC.

Le mérite de cette plante, qui croît naturellement en Espagne, aux lieux humides & dans les bois montagneux, consiste dans la racine qui est très-bonne à manger: cette racine est vivace, noire à l'extérieur, blanche en dedans, & de la grosseur du petit doigt; elle pousse une tige haute d'un à deux pieds, ronde, déliée, branchue, légérement cannelée, moëlleuse, chargée de quelques feuilles par intervalle, d'un vert de pré, garnies sur leurs bords, ondulées de petites pointes en forme de scie: ses fleurs sont de couleur jaune, à demi-fleurons & de l'ordre des chicoracées, dit M. *Deleuze*; le calice est écailleux & cylindrique: à ces fleurs succedent des semences terminées chacune par une aigrette, & qui, en mûrissant, s'écartent en forme de houppe.

On en seme la graine en Avril & en Mai dans les terres fortes: il faut auparavant que la terre soit bien ameublie, & qu'elle ne soit point nouvelle, parce qu'elle donne lieu aux racines de fourcher. Lorsque le plant est levé, on l'éclaircit: nos Maraîchers en sement des champs entiers sans grande précaution, parce que leur terre est très-bonne & très-douce. Cette plante fleurit en Juillet: on a beaucoup de peine à la garantir des oiseaux, qui en sont fort friands; c'est pourquoi il faut couper les boutons lorsqu'ils sont prêts à s'épanouir, & les faire mûrir dans un lieu de sureté.

Lorsqu'on veut manger ces racines en hiver, on les ôte de terre à la fin de Novembre. On les laisse deux ans en terre; mais dans des terres extrêmement fortes, elles sont bonnes à la fin de l'année. Le *sersifi commun* n'a besoin que de rester une année en terre.

La racine du *sersifi d'Espagne* est cordiale & sudorifique: on prétend qu'elle est bonne contre la morsure des serpens & autres bêtes venimeuses; mais cette vertu nous paroît fort douteuse. Ses feuilles entrent dans plusieurs eaux distillées qu'on prend pour les maux de poitrine. *Nicolas Monard*, Médecin Espagnol, a fait un Traité entier sur la *scorsonere*, dont il dit des choses merveilleuses, que l'expérience seule peut confirmer ou détruire.

SCOURJON, *Voyez* ESCOURGEON. C'est une espece d'*orge* carrée.

SCROPHULAIRE, *Scrophularia*. Plante dont on distingue plusieurs especes: il n'y a guere que les deux suivantes qui soient d'usage en Médecine.

1.° La grande SCROPHULAIRE COMMUNE OU DES BOIS, *Scrophularia vulgaris*

& major ; Scrophularia nodosa, Linn. 863 ; *& fœtida*, C. B. Pin. 235. Elle a une odeur de fureau fort défagréable & un goût amer ; elle croît fréquemment aux lieux ombragés, dans les haies, dans les brouffailles & les bois taillis un peu humides : fa racine eft groffe, longue, ferpentante, blanche, noueufe, inégale & vivace ; elle pouffe des tiges à la hauteur de deux pieds ou environ, droites, fermes, carrées, de couleur purpurine-noirâtre, creufes en dedans, & divifées en rameaux ailés : fes feuilles font pétiolées, fouvent ternées, larges, pointues, crénelées en leurs bords, femblables à celles de la grande ortie, ou un peu cordiformes, oppofées l'une à l'autre à chaque nœud des tiges, & d'un vert-brunâtre : fes fleurs naiffent en été aux fommités, elles font formées en petits godets de couleur purpurine obfcure ; elles font fuivies par des fruits arrondis, pointus, & contenant, dans deux loges, plufieurs petites femences brunes.

M. *Deleuze* obferve que les fleurs de ce genre font en mafque, *Perfonatæ*, & renferment deux paires inégales d'étamines : leur tube, court, ventru & fort ouvert, fe termine par deux levres, dont la fupérieure eft partagée en deux fegmens arrondis, & l'inférieure en trois, dont celui du milieu fe rabat fur le tube, & les latéraux font droits : au-deffous de la levre fupérieure eft attachée une efpece d'écaille qui fe fourche à fon extrémité.

Les feuilles de la grande *fcrophulaire* font d'un goût amer ; leur vertu eft émolliente, réfolutive & adouciffante. Sa racine réduite en poudre & prife le matin à la dofe d'un gros dans du vin, convient aux perfonnes attaquées d'hémorroïdes internes & douloureufes : fa femence eft vermifuge : fes feuilles récentes, & appliquées fur les tumeurs fcrofuleufes, font recommandées pour ce mal ; elles mondifient auffi les ulceres les plus fales, & même ceux qui font carcinomateux. On en fait un onguent avec le beurre frais qui convient pour toutes fortes de grattelles, celles même qui approchent de la lepre. L'on donne le nom de *petite fcrophulaire* à la *chélidoine petite* : Voyez *ce mot*.

2.° La Scrophulaire aquatique, ou Bétoine d'eau, ou Herbe du Siége, *Scrophularia aquatica major*, C. B. Pin. 235 ; *Betonica aquatica*, Gerard. 579 ; *Scrophularia aquatica*, Linn. 864. Cette plante eft bifannuelle ; elle croît aux lieux aquatiques, près des rivieres, des ruiffeaux & des foffés pleins d'eau : fa racine eft groffe, vivace & fibreufe ; elle pouffe plufieurs tiges hautes de deux ou trois pieds, groffes comme le petit doigt, carrées, rougeâtres en certaines places, & vertes en d'autres, creufes en dedans, affez tendres, fucculentes, fans poil, & rameufes : fes feuilles font femblables à celles de la *fcrophulaire commune*, un peu approchantes de celles de la bétoine, mais plus

grandes du triple, charnues, crénelées en leurs bords, nerveuſes, oppoſées l'une à l'autre: ſes fleurs, qui paroiſſent en Juillet & Août, ſont ſemblables à celles de la précédente, un peu plus grandes, d'une couleur de rouille rougeâtre; elles forment un épi interrompu: à ces fleurs ſuccedent des fruits ronds, pointus, diviſés en deux loges qui renferment des ſemences très-menues, de couleur brune.

On a nommé cette eſpece de *ſcrophulaire*, *herbe du ſiége*, ſoit parce qu'elle remédie aux maladies du ſiége, ſoit parce que, comme dit M. *Chomel*, on prétend qu'au ſiége de la Rochelle, qui dura long-temps, on n'employoit à la fin, pour toutes ſortes de bleſſures, que cette plante accommodée de toutes façons: en effet, cette *ſcrophulaire* a la vertu vulnéraire & conſolidante à un haut degré; elle eſt auſſi bonne que la précédente pour les écrouelles & pour les hémorroïdes: on s'en ſert intérieurement & extérieurement, même pour les cors des pieds; il ſuffit de l'écraſer & de l'appliquer deſſus.

M. *Marchand*, célebre Botaniſte, aſſure dans un Mémoire inſéré dans ceux de l'*Académie Royale des Sciences*, *ann. 1701*, *pag. 209*, que ſes feuilles ſeules corrigent le mauvais goût du ſéné, ſi l'on en mêle dans l'infuſion en parties égales.

On diſtingue la *ſcrophulaire* précoce, *Scrophularia vernalis*, Linn. 866: ſa racine eſt vivace; ſa corolle, jaune & globulaire. Elle eſt commune dans le Languedoc. On la cultive dans les jardins, ainſi que la *ſcrophulaire* brillante d'Orient, *Scrophularia lucida*, Linn. 866; ſes feuilles inférieures ſont bipinnées, très-glabres, d'un vert glauque & brillant.

Lémery dit qu'on peut admettre entre les caracteres des eſpeces de *ſcrophulaires*, qu'avant d'être en fleur elles ont une certaine mauvaiſe odeur qui approche de celle du ſureau.

SCUNK. Nom qu'à la Nouvelle Yorck l'on donne au *conépate*, Voyez ce *mot* à l'*article* MOUFFETTES.

SCYTALE. Serpent qui tire ſon nom du Grec Σκυτάλη, qui ſignifie *bâton*; ſon corps eſt cylindrique. *Voyez l'article* ROULEAU (Serpent), & MANGEUR DE CHEVRES.

SEBESTES, *Sebeſten*. C'eſt une eſpece de petite *prune* noirâtre, pointue à ſon ſommet, ridée, à demi-deſſéchée, membraneuſe & appuyée ſur un calice qui eſt concave: ce fruit eſt compoſé d'une pulpe brune, rouſſâtre, viſqueuſe, douce au goût, fort adhérente; il a un petit noyau quelquefois triangulaire, d'autres fois aplati, contenant ſouvent deux amandes oblongues,

triangulaires, blanches, & d'un goût agréable quand elles sont récentes. Ce fruit est sujet à se moisir ou à être rongé des mites.

L'arbre qui porte ce fruit s'appelle *Sebestena domestica*; il croît en Syrie & en Egypte, même dans les Isles Moluques, où il est appelé, *Caudallan*, *sacandal*, & en langue Malaie, *Daun caudal*: il a un gros tronc médiocrement haut; son écorce est raboteuse & blanchâtre; ses branches sont touffues & recourbées vers la terre; ses feuilles naissent alternativement sur les petits rameaux, elles sont arrondies, fermes, larges de trois pouces, inégalement dentelées à leurs bords supérieurs, & quelquefois échancrées, vertes, unies & luisantes en dessus, nerveuses en dessous: les fleurs, dit *Augustin Lippi*, sont nombreuses, ramassées comme en grappes, placées à l'extrémité des rameaux, blanches, d'une douce odeur, monopétales, partagées en cinq quartiers & disposées en entonnoir: il leur succede des fruits de la grosseur d'une olive moyenne, d'abord verdâtres, ensuite noirâtres, *Sebesten officinarum*.

Il y a une autre espece de *sebestier* qui s'appelle *Sebestena sylvestris*; ses feuilles sont plus petites, ainsi que ses fruits, qui sont moins agréables au goût.

On fait une excellente glu avec la pulpe des *sebestes*, en les pilant lorsqu'elles sont mûres, & en les lavant dans de l'eau: cette eau devient fort gluante. Les Egyptiens se servent du mucilage qu'ils tirent des *sebestes*, en forme d'emplâtre pour toutes les tumeurs squirreuses; il est propre à résoudre toutes sortes de duretés. Quelques-uns font aussi usage pendant plusieurs jours de bols préparés avec ce mucilage, le sucre candi & la poudre de réglisse, pour se guérir de la toux. On nous apporte rarement de ce mucilage, qu'on appelle *glu d'Alexandrie*.

Les *sebestes* sont plus visqueuses que les *jujubes*: on fait un très-grand usage de ces fruits dans la toux, dans la difficulté de respirer, dans la pleurésie, la péripneumonie, l'enrouement & l'ardeur d'urine; ils amollissent & lâchent aussi le ventre: on les fait entrer dans les tisanes pectorales, humectantes & adoucissantes.

SECHE ou SEICHE, ou SEPPIE, ou BOUFFRON, *Sepia*. C'est le nom qu'on donne à un animal de mer, & mis par *Linnæus*, *Fauna Suecica*, *n.* 1281, dans le rang des insectes marins, qu'il nomme *Vermes zoophyta*. M. *le Cat* l'appelle *insecte-poisson*.

La *séche* (*an Sepia octopodia*, Linn.; *Polypus octopus*, Rond. 5.) est un animal long d'un à deux pieds, couvert d'une peau mince, mais ferme, laid & difforme, ressemblant beaucoup à la poulpe ou polype de mer, & au calmar, cependant un peu plus large, ayant un corps charnu & garni au dos d'une forte d'écaille assez solide, ou d'un os grand comme la main,

ovalaire, épais d'environ un pouce au milieu, aminci ſur les côtés, blanc, opaque, léger, uni & peu dur, tendre & fongueux, un peu rude & friable en deſſous, rayé ou veiné ſymétriquement; il eſt ponctué en deſſus : cet os qui eſt d'un goût un peu ſalé & âcre, ſans odeur, eſt connu vulgairement ſous le nom d'*os de ſéche*. Cet os calcaire eſt unique dans la *ſéche :* lorſqu'il vient d'être tiré du corps de l'animal, il eſt dans un état moyen entre la ſéchereſſe & l'humidité; cependant il ſurnage dès-lors, ſi on le jette dans l'eau, c'eſt ce qui lui a fait donner par quelques-uns le nom d'*écume de mer* ou *biſcuit de mer*. Quand on tranche en différens ſens ces os, on y découvre une contexture merveilleuſe; c'eſt un nombre de filamens ou de colonnes verticales qui vont de la lame ſupérieure à l'inférieure. *Conſultez* le *Traité de la* Séche, *par* Swammerdam.

La *ſéche* porte attachés à ſa tête huit pieds ou bras, ſemblables à des lanieres, placés à égale diſtance les uns des autres, ronds, plus gros au commencement, puis allant en diminuant peu à peu de groſſeur juſqu'à leur extrémité qui eſt comme pointue, tous un peu convexes du côté qui regarde la bouche, & garnis de pluſieurs rangées de petits ſuçoirs mobiles qui lui ſervent à ſaiſir fortement & à retenir ſa proie; ces lanieres lui ſervent à nager, & à porter les alimens à ſa bouche, près de laquelle ils ſont ſitués : elle a de plus deux eſpeces de trompes, ou deux autres bras plus longs que les précédens, plus menus, ronds, liſſes par-tout, excepté à leur extrémité, où ils ſont pareillement garnis de ſuçoirs, dont la plupart ſont plus grands que ceux des autres bras; ils ſervent aux mêmes uſages en atteignant de plus loin : elle les emploie auſſi pour s'attacher aux pierres & aux rochers qu'elle peut ſaiſir; ce ſont pour elle autant de cordages & d'ancres dont elle ſe ſert pour réſiſter aux mouvemens des flots agités par la tempête. Toutes ces forces réunies ſont des plus puiſſantes : on ne peut l'arracher du lieu où elle s'eſt fixée, qu'avec beaucoup d'efforts.

Ces différens bras ſont compoſés d'une matiere qui reſſemble aſſez à celle qui forme les tendons dans les animaux terreſtres; ils ſont organiſés de maniere que quand on les coupe tranſverſalement, les extrémités de la partie coupée, s'arrondiſſent d'abord d'elles-mêmes, & deviennent convexes ſans qu'il en puiſſe découler aucune humeur. Lorſque les ſuçoirs ſont étendus, ils reſſemblent aſſez au calice d'un gland. Leur mécaniſme & leur action dépendent en partie de leur figure, & en partie d'un anneau cartilagineux, armé de petits crochets, & affermis dans une fine membrane un peu tranſparente, qui l'environne juſqu'à la moitié de ſa hauteur.

Chaque ſuçoir eſt adhérent au bras de l'animal par un pédicule tendineux, qui, conjointement avec cette membrane, s'éleve & remplit la cavité du ſuçoir, lorſqu'il ſe contracte pour agir: tout ce qu'il touche alors eſt arrêté par les petits crochets de l'anneau; & enſuite pour retenir plus fortement ſa proie, il retire ſon pédicule avec la partie inférieure de la membrane dont nous venons de parler: par-là il produit une eſpece de ſuccion, aſſez ſemblable à ce qui arrive quand on applique une ventouſe ou un cuir mouillé ſur une petite pierre; en retirant le cuir on enleve la pierre. On comprend aiſément que l'application de plus de mille ſuçoirs ſemblables, que l'animal fait agir en même temps en approchant & en entrelaçant ſes bras les uns dans les autres pour mieux entourer ce qu'il veut ſaiſir; on comprend, dis-je, qu'une telle application doit l'emporter ſur les efforts que fait ſa proie pour lui échapper. On a quelquefois compté plus de cent ſuçoirs à un de ſes petits bras, & plus de cent vingt à l'extrémité de ſes longs bras; mais il eſt impoſſible d'en déterminer exactement le nombre, ſur-tout dans les huit petits bras, où de la grandeur d'un vingtieme de pouce ils vont en diminuant juſqu'à une petiteſſe incroyable en s'approchant de l'extrémité du bras, & là il n'y a plus moyen de les compter.

Le bec de la *ſéche* reſſemble pour la couleur & la figure à celui d'un perroquet; il eſt compoſé d'une ſubſtance qui approche de celle de la corne, c'eſt-à-dire, de deux cartilages durs & crochus, qui s'emboîtent l'un dans l'autre, moyennant une membrane épaiſſe & charnue qui, comme un anneau ridé, les entoure, les ſerre, les empêche de ſe diſloquer, & n'en laiſſe paroître qu'une très-petite portion. Ses yeux ſont placés aux deux côtés de la tête, & au-deſſus des longs bras de l'animal; ils ſont un peu grands, & dans l'intervalle qui les ſépare eſt un cartilage qui contient peu de cervelle.

Au dedans de la cavité du bec eſt une chair fongueuſe, ou une membrane garnie de pluſieurs rangées de dents, les unes mouſſes, d'autres coniques, courbes & plus longues; elles ſervent à la *ſéche* pour hacher les alimens dont elle ſe nourrit: cette membrane en s'élargiſſant par en-haut & en ſe contournant par en-bas, forme une langue & un goſier.

M. *Needham*, ſuivant la remarque des Traducteurs de *Swammerdam*, dit que dans le *calmar* le mouvement des deux pieces du *bec* ſe fait de droite à gauche: ſi la même choſe a lieu dans la *ſéche*, il n'y aura point de mâchoire ſupérieure, ni de mâchoire inférieure, mais ſeulement deux mâchoires latérales, comme dans les inſectes. Au reſte c'eſt une obſervation qu'on peut faire ſur le bec d'une *ſéche* vivante. M. *Needham* prétend que cet animal n'a que

quarante-quatre dents dans chaque rang, au lieu qu'il en a compté cinquante-six dans le *calmar*, dont la langue a neuf de ces rangs de dents. Une observation singuliere, mais plus facile à faire dans le *calmar* que dans la *séche*, dit encore M. *Needham*, c'est que toutes les dents sont dirigées vers le centre de l'ouverture du gosier.

Swammerdam a donné une description anatomique très-détaillée de la *séche mâle*. Cet Auteur dit que le sang de la *séche* est blanc; que le cœur (quelques-uns en donnent deux) de cet animal n'a qu'un ventricule & deux oreillettes; que dans le ventre, près du cœcum, est une vessie qui renferme une humeur très-noire & insipide, à laquelle *Ciceron* a donné le nom d'*encre*, & M. *le Cat*, celui d'*éthiops-animal*: on peut comparer cette vessie à la vésicule du fiel, & la liqueur qu'elle contient à la bile. Or l'extrémité du canal intestinal, & celle du canal de la bile, vont se terminer ensemble à l'anus, & n'y forment qu'une issue pour l'humeur noire, pour les excrémens, pour la semence ou le frai, & pour les œufs de la *séche*. Le célebre M. *le Cat*, curieux d'examiner par lui-même la source & la nature de cette liqueur noire, a reconnu qu'elle tiroit son origine d'une glande située à la partie postérieure d'un sac gros comme le pouce, qui contient cette espece d'éthiops liquide. Il n'y a là rien qui puisse la faire soupçonner d'être une vésicule du fiel, comme l'a dit *Swammerdam*. Cette glande, poursuit M. *le Cat*, qu'un seau d'eau épuise à peine parfaitement de toute l'encre dont elle est imbue, est visiblement formée par des nerfs qui s'implantent dans le sac, le percent & se transforment en une espece de buisson pulpeux, lanugineux, dans lequel viennent se rendre les extrémités des vaisseaux liquoreux. Cette encre dans l'état de liquidité ressemble à celle de la choroïde de l'homme; étant desséchée on la prendroit pour un charbon, elle est alors grénelée comme le produit de la liqueur noire d'un *negre*, quand cette derniere liqueur a été desséchée & précipitée par l'esprit de vin. Ces encres séchées donnent une poussiere impalpable plus fine encore que celle du carmin. On prétend que les *séches* épuisées de leur encre meurent bientôt. Mais il n'en est pas moins vrai, selon M. *le Cat*, que cet éthiops-animal est, ainsi que dans les Ethiopiens, plus abondant après la mort que pendant la vie même.

On découvre encore dans le corps de la *séche*, de chaque côté, un assemblage de vaisseaux entremêlés & dispersés dans une substance douce & huileuse, lesquels paroissent remplis d'une matiere noire & opaque, & que *Swammerdam* dit être les *ouïes* de la *séche*.

Accouplement, ponte & durée de la SÈCHE.

Le sexe se distingue aisément dans la *sèche* : le mâle est plus bigarré que la femelle ; il a le dos plus noir, tout le corps plus rude & la queue plus pointue : en outre la femelle a deux especes de mamelles que le mâle n'a pas. On prétend que les *sèches* s'accouplent, ainsi que les *calmars*, en s'embrassant mutuellement, & font leurs œufs au printemps sur le rivage, parmi les algues & les plantes que la mer jette sur ses bords, ou dans les faisceaux de sarment que des pêcheurs y jettent exprès. On assure aussi que la femelle les pond à diverses reprises durant quinze jours, comme ayant besoin de repos dans ce travail : enfin, on dit qu'alors le mâle suit la femelle à la piste, & exprime sa laite & répand sa semence sur les œufs nouvellement pondus. Si ces faits sont exacts, on peut demander de quelle utilité est chez ces animaux l'accouplement ? Les œufs sont ovalaires ou en larmes de Job, gros comme de petits grains de raisins : d'abord ils sont blancs, mais si-tôt que le mâle a versé de son encre dessus, ils deviennent noirs & plus gros : ils sont ramassés ensemble en forme de grosses grappes de raisin, c'est pourquoi l'on appelle les œufs des *sèches* en Languedoc, *un raisin de sèche*, & ces groupes d'œufs sont bien moins gros, & le nombre des œufs fort petit en comparaison de ceux des grands *polypes de mer*. Chaque œuf ne contient qu'une *sèche* ; il est revêtu d'une membrane épaisse, élastique, & soutenu par un petit ligament ; si l'on ouvre ces œufs avant qu'ils soient secs, on apperçoit aisément au dedans la petite *sèche* en son entier ; on y distingue ses yeux, son corps, l'os qui le couvre & qui est déjà assez dur, le sac où la liqueur noire est contenue. La petite *sèche* se forme du blanc qui est dans l'œuf, & elle en rompt la peau pour sortir. Ces œufs n'ont ni odeur ni saveur apparente ; en séchant ils deviennent vésiculeux, flasques & fort légers.

On présume que la *sèche* peut vivre plus de vingt ans : on en a vu dans la mer d'Espagne qui étoient d'une grandeur énorme.

Rédi dit avoir trouvé dans les mâles des *sèches* des especes de vers blancs & transparens, longs de quatre ou six travers de doigts, qui étant tirés hors de l'eau, ont un mouvement presque imperceptible : ces prétendus vers sont apparemment les vaisseaux séminaux contournés en spirale, & plus ou moins gros, selon leur âge, dont parle fort au long M. *Needham* dans son histoire du *calmar*. Les pêcheurs regardent mal à propos ces prétendus vermisseaux, qui ne sont peut-être que les molécules organiques de ces animaux, comme l'origine des *anguilles*.

Ruse & pêche de la SÈCHE.

Quant à la cause qui fait que la *sèche* & le *calmar* jettent leur liqueur noire dans le besoin, presque tous les Anciens disent que c'est une ruse de l'animal, qui le porte à répandre son encre à la dose d'environ un gros dans la mer pour y causer une obscurité locale quand il se voit poursuivi ; à la faveur de ce nuage épais il se dérobe à la vue des pêcheurs qui veulent l'attraper. Quelques Physiciens modernes s'imaginent que ces animaux étant naturellement fort peureux, c'est peut-être la crainte qui, en relâchant le sphincter de la vessie où est contenue la liqueur noire, en occasionne souvent l'écoulement, comme il arrive à quelques personnes timides, dans lesquelles la crainte relâche tellement les sphincters de l'anus & de la vessie, que l'urine & les excrémens sortent involontairement ; d'autres enfin croient que les *sèches* s'en servent pour troubler l'eau dans la vue d'empêcher leur proie de leur échapper : ce qu'il y a de certain, c'est que les restes d'alimens qu'on leur trouve dans l'estomac, prouvent qu'ils se nourrissent d'animaux, & qu'entre autres ils vont à la chasse des pélamides, des langoustes & des petits poissons qui vont dans les bas-fonds pour éviter les calmars & les *sèches* qui les y poursuivent en foule, tandis que ces derniers sont poursuivis à leur tour par les loups marins & par des poissons voraces qui aiment beaucoup leur chair.

On pêche la *sèche* sur les bords de l'Océan & de la Méditerranée : ces animaux qui sont fort communs sur nos côtes en été, vont deux à deux ; le mâle est un mari constant & fort attaché à sa femelle, & cet attachement lui inspire du courage ; quand elle est blessée, il vient à son secours, au lieu que naturellement timide elle s'enfuit quand elle voit le mâle blessé. *Oppien*, dans son *Halieuticon* ou *Poëme de la pêche*, dit que pour prendre la *sèche* on n'a besoin ni de nasse ni de filet, mais qu'il n'y a qu'à traîner avec une corde une femelle dans l'eau ; car du plus loin que le mâle peut l'appercevoir il court à elle, ce qui donne au pêcheur toute la facilité de le prendre. Au reste les *sèches* ne fréquentent que les rivages ; elles font des trous dans le sable, où elles font leur séjour, & lorsqu'on les retire de l'eau, elles poussent, dit-on, un cri qui imite le grognement du cochon ; mais ce bruit paroît dû à l'éruption d'une partie de l'air renfermé dans leur corps.

Usage de la SÈCHE en aliment, en Médecine & dans les Arts.

Comme la faim & la gourmandise font trouver tout bon, disent les *Continuateurs de la Matiere Médicale*, la *séche* entre dans les alimens, malgré son horrible laideur : mais quoiqu'elle se nourrisse de petits poissons, même excellens, tels que les sardines, elle n'en est pas meilleure pour cela ; car sa chair est fort dure, coriace, d'assez mauvais goût, & fort difficile à digérer : elle l'est même plus que celle du *calmar*. La *séche* est estimée meilleure rôtie que bouillie, sur-tout si elle est pleine, comme en Janvier, Février & Mars ; on sale les plus grandes, & des côtes de la Mer Adriatique on les porte à Venise, comme de Gênes à Milan. On n'en mange point à Paris, mais c'est un mets qui autrefois étoit très-commun à Lyon, à Bordeaux, à Nantes & en plusieurs autres villes du Royaume, où il se servoit sur les tables.

Pour l'apprêter on le fait bouillir dans l'eau, puis on le coupe par morceaux pour le fricasser avec du beurre, de l'oignon, des ciboules, du persil, un peu de poivre, y ajoutant sur la fin quelques goutes de vinaigre ; mais il faut avant tout qu'il ait été attendri dans de l'eau salée, mêlée de chaux vive & de cendres, moyennant quoi les bons estomacs peuvent s'en accommoder. A Lyon on le prépare avec la cendre gravelée. Il nourrit beaucoup quand on le peut digérer ; mais il resserre le ventre, produit un sang épais & grossier, qui appesantit la tête & qui charge les yeux : le bouillon de cet animal est néanmoins laxatif.

Les parties de la *séche*, usitées anciennement dans les boutiques, sont sa *liqueur noire*, ses *œufs* & son *os* : la liqueur noire lâche le ventre, prise intérieurement ; les œufs détergent les reins & les uréteres, & provoquent les urines & les regles. L'écaille ou l'os de la *séche* est pareillement d'usage ; on choisit celui qui est épais, blanc, léger & friable ; on l'estime détersif, dessicatif & propre, étant réduit en poudre, à exciter l'urine, à chasser les sables & les graviers : la dose en est depuis vingt jusqu'à trente-six grains pris en bol, ou dans une liqueur appropriée. Des Auteurs le recommandent aussi pour procurer les regles supprimées ou paresseuses, & pour arrêter l'écoulement des fleurs blanches & des gonorrhées ; ainsi ce remede offre ici deux effets contraires. On en fait un bol astringent avec le baume de Copahu, qui manque rarement son effet. M. *Bourgeois* observe judicieusement que l'*os de la séche* étant astringent, il ne peut provoquer ni rétablir les regles supprimées : il est dangereux, dit-il, dans les fleurs blanches, & propres à procurer des squirres, des ulceres & des cancers de la matrice. Enfin, on doit en faire usage avec

beaucoup de prudence dans les gonorrhées virulentes ; car en supprimant trop tôt l'écoulement, il donnera la vérole.

L'os de la *séche* entre aussi dans tous les remedes dentifrices, dans les collyres secs qu'on souffle dans les yeux, pour emporter & consumer les taies qui se forment sur la cornée & dans la composition de la laque de Venise. Dans les Arts, des Orfevres l'ont employé pour faire leurs moules de cuillers, de fourchettes, & d'autres petits ouvrages. On suspend aussi ces os entiers dans les cages de serins & autres petits oiseaux qui s'amusent à les becqueter, &c. Les Oiseleurs appellent aussi ces os *biscuis de mer :* on en voit beaucoup flotter le long des côtes, & arriver sur le rivage en plus ou moindre quantité, suivant qu'il meurt plus ou moins de *séches ;* alors les pêcheurs les recueillent.

Le suc noir de la *séche* peut servir aussi dans les Arts, par exemple, d'encre à écrire ou à imprimer. On lit dans les *Satires* de *Perse*, que les Romains s'en servoient de son temps pour écrire. *Hermann* prétend que les Chinois mêlent ce suc avec du bouillon de *riz* ou d'autre légume, pour l'épaissir & en former une composition qu'ils envoient dans tout l'univers sous le nom d'*encre de la Chine*. *Swammerdam* rapporte que quand ce suc noir & pur est encore fluide, il produit sur les étoffes des taches ineffaçables. Ce sont des becs de *séches* qu'on observe quelquefois dans des masses d'*ambre-gris*. Voyez ce qui en est dit à cet *article*.

La PETITE SÉCHE, *Sepiola*, n'est, suivant *Rondelet*, ni de l'espece des *séches*, ni des *poulpes*, ni des *calmars :* elle est semblable à une *séche* qui vient de naître, & n'excede jamais la longueur d'un pouce ; elle a aussi huit pieds ou bras & deux autres jambes plus longues ; elle n'a point au dos un os comme la *séche*, ni de couteau comme le *calmar :* de chaque côté elle a une espece de petite aile membraneuse & étroite, qui environne tout le corps comme dans les *séches* ; elle n'est point ronde & finit en angle aigu comme dans les *calmars*. Le dessus du corps de la *petite séche* est tout tiqueté de points noirs ; elle ressemble à la *séche* par les yeux, la bouche, le conduit & les parties intérieures : sa chair est plus molle & plus délicate que celle de la *séche* & du *poulpe*. On en pêche beaucoup au printemps avec les poissons ; on n'en fait pas de cas, peut-être parce qu'elle est trop petite.

SECRÉTAIRE. *Voyez* SAGITTAIRE.

SECURIDACA. C'est l'*emerus* des Jardiniers. *Voyez à l'article* SÉNÉ SAUVAGE ou SÉNÉ BATARD. M. *Deleuze* observe que le nom de *securidaca* a été donné à plusieurs plantes de différens genres, en particulier à la *Coronilla varia* ou

coronille à fleurs bigarrées, que M. *Pluche*, *Spectacle de la Nature*, *tom.* 3, *p.* 23, a prise pour le *sainfoin* commun.

SEIBA. *Voyez* CEIBA.

SEICHE. *Voyez* SÉCHE.

SEIGAK. *Voyez* SAIGA.

SEIGLE, *Secale*. Le *seigle* est une plante graminée, qui tient le premier rang entre les *blés* après le *froment* & même après l'*épeautre*, dit M. *de Haller*; il est cultivé presque par-tout : les Montagnards & les peuples des pays Septentrionaux s'en servent ordinairement pour faire du pain ; on le cultive aussi beaucoup dans les terres sablonneuses, & qui sont trop légeres pour le blé.

La racine du *seigle* est annuelle, garnie de fibres déliées ; elle pousse plusieurs tuyaux articulés, plus grêles que ceux du froment, à la hauteur d'un homme : ses feuilles sont étroites ; ses fleurs sont les mêmes que celles du froment ; ses épis terminent la tige, & sont plus longs, plus aplatis que ceux du froment & barbus : il leur succede des grains oblongs, grêles & presque cylindriques.

On distingue deux especes ou plutôt deux variétés de *seigle*, l'une qui se seme au printemps, & l'autre qui se seme en automne, comme l'orge, dans les terres médiocres : on seme un mélange de *froment* & de *seigle*, que l'on nomme *méteil* ; on y emploie d'autant moins de *seigle*, que la terre est plus propre à produire du *froment* ; & on fait le contraire, si la terre est seche & légere. Le *seigle* monte en épis un mois plutôt que le *froment*, aussi dit-on communément que le mois d'Avril ne se passe jamais sans épi de *seigle*, & le mois de Mai sans épi de *froment*. Le *seigle* d'hiver, *Secale hybernum vel majus*, C. B. Pin 23 ; *Secale cereale*, Linn. 124, se cultive comme le *froment d'hiver* ; & le *seigle du printemps*, de la même maniere que le *blé de Mars* ; il faut seulement le semer un peu plus tard.

On seme quelquefois du *seigle* pour le couper en vert, & on en forme aussi une espece de prairie artificielle. On peut la faucher en Avril, lorsque les épis commencent à monter ; & lorsque l'année est humide, on peut la faucher jusqu'à trois fois : cette pâture est très-bonne pour les bœufs & pour les vaches.

On donne le nom de *blé trémois*, au *seigle d'été*, *Secale æstivum*.

Le pain de *seigle* ne convient qu'aux estomacs robustes & vigoureux, parce qu'il se digere difficilement. On mêle quelquefois cette farine avec celle du froment, pour donner au pain un certain goût qui plaît à plusieurs personnes,

& pour le tenir plus long-temps frais (*a*). La farine de *ſeigle* eſt une de celles qu'on ſubſtitue aux quatre farines réſolutives. Il y a des perſonnes qui font rôtir le *ſeigle* comme on fait le café, & qui s'en ſervent de la même maniere, après l'avoir réduit en poudre ; cette boiſſon les échauffe moins, mais elle n'a ni les qualités, ni les agrémens du *café*.

Maladie du S E I G L E, *nommée Ergot* ou *Clou.*

Le *ſeigle* eſt rarement ſujet aux maladies de la *nielle* & du *charbon* comme le *froment*, c'eſt pourquoi on ne le paſſe pas à la chaux ; mais il eſt très-ſujet à devenir *ergoté ;* au lieu que le *froment* le devient rarement.

Dans certaines années pluvieuſes & humides, il naît dans les épis du *ſeigle* des grains plus longs que les autres, qui ſont tantôt droits, tantôt courbés ; ce ſont ces grains-là que l'on nomme *ergot* en Sologne, *ébrun* en Bourgogne, & *blé cornu* en Gâtinois. Ces grains qui ſortent conſidérablement de leur enveloppe & qui tiennent moins à l'axe dentelé de l'épi que les bons grains, faute de germe, ſont bruns ou noirs à l'extérieur ; leur ſurface eſt raboteuſe ; ſouvent on y apperçoit trois ſillons qui ſe prolongent d'un bout à l'autre : il n'eſt pas rare d'appercevoir à leur ſurface des cavités qui paroiſſent comme creuſées par des inſectes. Dans l'intérieur du grain *ergoté*, on voit une farine aſſez blanche, recouverte d'une autre farine rouſſe ou brune, qui quoiqu'elle ait une certaine conſiſtance peut s'écraſer entre les doigts. Ces grains mis dans l'eau ſurnagent & tombent enſuite au fond ; ſi on les mâche, ils laiſſent ſur la langue l'impreſſion de quelque choſe de piquant, & quelquefois on éprouve peu après une inflammation brûlante dans la gorge, comme quand on a mâché l'écorce du *garou*.

La cauſe de cette maladie n'eſt pas bien connue ; les uns l'attribuent à un défaut de fécondation, prétendant n'avoir jamais trouvé de germes dans les grains *ergotés ;* dautres l'attribuent aux pluies, aux roſées, aux brouillards, à l'humidité du terrain qui lui ſont nuiſibles. MM. *Tillet* & *Duhamel* ſoupçonnent

(*a*) En parlant du *blé*, nous avons omis un fait curieux & important ; c'eſt la quantité immenſe de farine de froment que l'on conſomme dans la ſeule ville de Paris : en 1787, on y a conſommé par jour ſeize cent cinquante ſacs de farine ; chaque ſac du poids de trois cent vingt livres, & produiſant quatre cent dix livres de pain. Il a donc fallu pour la ſubſiſtance de l'année entiere, que la Halle aux farines ait reçu l'approviſionnement de ſix cent deux mille deux cent cinquante ſacs ; ce qui aura produit cent quatre-vingt-douze millions ſept cent vingt mille livres de farine, ou deux cent quarante-ſix millions neuf cent vingt-deux mille cinq cents livres de pain ; & il faut ajouter à ce calcul une quantité conſidérable de pain que les Boulangers de la banlieue, &c. viennent vendre deux fois par ſemaine aux marchés publics, ſitués dans les divers quartiers de cette Capitale.

que l'*ergot* est occasionné par la piqûre d'une chenille, qui des grains de *seigle* fait une espece de galle. M. l'Abbé *Teissier*, *Traité des maladies des grains*, présume avoir trouvé l'origine de l'*ergot* dans une substance blanchâtre & mielleuse, plus alongée qu'un grain de *seigle*, & sans organisation distincte : on la remarque dans quelques balles; & effectivement, par-tout où il a observé cette substance, il a vu quelques jours après un *ergot* bien formé & coloré en violet. Quelle qu'en soit la cause, qu'il seroit très-essentiel de connoître, l'*ergot* ne doit point être confondu avec le *charbon*, ce sont deux maladies différentes. Ce qui paroît encore mieux établir cette différence, c'est que les expériences de M. *Tillet* prouvent que la poussiere de l'*ergot* n'est pas contagieuse comme celle du *charbon*. MM. *Beguillet* & *Maret* de Dijon, ont donné une excellente Dissertation sur le *blé cornu*. Dom *Maurice Roffredi*, Abbé régulier de l'Abbaye de Casanova, Ordre de Cîteaux, en Piémont, a fait insérer dans le *Journal de Physique & d'Histoire Naturelle de M. l'Abbé* Rosier, *Janvier & Mars*, *1775*, un Mémoire intéressant sur les *animalcules du blé rachitique*. M. *Félix Fontana* a donné aussi dans le même *Journal*, *Janvier 1776*, une Lettre sur l'*ergot*, à laquelle Dom *Maurice Roffredi* a répondu dans ledit *Journal* pour le mois de *Mai* suivant.

Un fait néanmoins très-certain, c'est que les grains de *seigle ergotés* ont paru occasionner dans certaines années à ceux qui se nourrissent de pain fait de la farine où il est entré beaucoup de grains *ergotés*, des effets des plus funestes, des maladies approchantes de celles qu'on nommoit autrefois *mal de Saint-Antoine*. Il est toujours aisé de séparer la plus grande partie des grains *ergotés*, par le secours du crible, parce que la plupart de ces grains malades sont plus gros que les grains sains. Les paysans de Sologne font cette séparation dans les années où le grain n'est pas cher; mais dans les années de disette, ils se gardent bien de perdre les grains *ergotés*, & c'est alors qu'ils sont quelquefois attaqués d'une gangrene seche, qui leur fait tomber les extrémités du corps, sur-tout les pieds; ils se détachent des jointures comme si on quittoit une jambe de bois, & tombent l'un après l'autre, sans presque sentir de douleur, & sans hémorragie. On a vu quelques-uns de ces misérables à l'Hôtel-Dieu d'Orléans, à qui il ne restoit plus que le tronc, & qui ont cependant vécu en cet état pendant plusieurs jours; les membres se corrompent par degré, ils deviennent livides, noirs, d'une odeur insupportable. Les remedes tant internes qu'externes ne peuvent guere arrêter le cours de ce mal horrible. On lit dans un des *Mémoires présentés à l'Académie des Sciences*, qu'une Demoiselle charitable avoit une recette admirable, au moyen de laquelle elle guérissoit cette maladie

cruelle, en la prenant dans sa naissance : sa méthode curative consistoit à faire saigner une ou deux fois la personne attaquée de cette maladie, à envelopper la partie menacée de gangrene avec un linge trempé dans de l'eau-de-vie & du beurre frais, jusqu'à ce que la chaleur y revînt, ce qui arrivoit ordinairement au bout de deux ou trois jours ; on la frottoit ensuite avec du baume rouge, composé avec trois livres d'huile, trois demi-setiers de vin, une livre de térébenthine, deux onces de santal rouge, & une demi-livre de cire jaune. Lorsque la gangrene étoit naissante, on l'arrêtoit en trois ou quatre jours avec une eau composée de quatre onces d'alun, de trois onces de vitriol romain, & de trois onces de *sel* qu'on avoit fait fondre dans deux pintes d'eau réduites à une.

Il faut en convenir, l'*ergot* ne produit pas tous les ans ces fâcheux accidens ; car lorsqu'il y a naturellement peu d'*ergot* avec le bon grain, il ne fait pas de mal. On prétend encore que l'*ergot* perd sa mauvaise qualité, quand on l'a gardé un certain temps : mais dans les années de disette, les paysans n'ont point le temps de garder leur grain, ils sont obligés de le consommer aussi-tôt après la moisson, & par conséquent de s'exposer à la fâcheuse maladie dont on vient de parler, sur-tout quand le bon grain contient beaucoup d'*ergot*. M. l'Abbé *Teissier* prétend même que l'*ergot* frais ou ancien est également nuisible : nous avons observé que la volaille a une répugnance naturelle pour les grains *ergotés*.

Il convient maintenant de citer quelques observations propres à tranquilliser nos Lecteurs sur le compte de l'*ergot*.

M. *Model*, célebre Apothicaire de Russie, a voulu s'assurer si le *seigle ergoté* pouvoit produire d'aussi fâcheux effets que ceux qu'on lui attribue ; pour cela il fit d'abord des expériences sur une poule, un pigeon & un chien, en mêlant de la poudre de *seigle ergoté* dans leurs alimens, & en augmentant la dose chaque jour. « Ces préliminaires, dit-il, m'enhardirent, & je crus ne pouvoir me dispenser de devenir un quatrieme objet d'épreuve. Je me déterminai donc, pour connoître la saveur de l'*ergot* & l'effet qu'il produiroit sur moi, d'en prendre demi-gros tous les matins à jeun pendant huit jours. Je crus d'abord, en le mâchant, appercevoir un peu d'âcreté, mais cette âcreté disparut aussi-tôt, ne laissant plus qu'une saveur de noisette & un certain goût amer ; je n'éprouvai ensuite aucune irritation à la gorge, ni les autres accidens que l'on accuse l'*ergot* de produire. Mon sommeil fut tranquille pendant tout ce régime, & je n'eus pas le plus petit mal de tête. Quoique nous jouissions de la meilleure santé, mon pigeon, ma poule, mon chien & moi, il s'en falloit cependant encore que je fusse entiérement rassuré sur le compte de l'*ergot* ; car sous quelle forme

& en quel état, me disois-je, fait-on usage de ce grain ? Ce n'est qu'après qu'il a été converti en farine & réduit en pain : il est possible, continuai-je, que dans la fermentation toutes ces qualités nuisibles se développent, tandis que l'*ergot* seul & en grain pourroit fort bien n'opérer aucun mauvais effet, ainsi que l'expérience soutenue pendant huit jours m'en a convaincu. En conséquence j'ai réduit de l'*ergot* en poudre, j'en ai obtenu une farine d'un brun-violet; j'ai mêlé une once de cette farine avec huit onces de pâte composée de levain & de farine de *seigle* ; j'en ai formé un pain que j'ai laissé refroidir pour éviter les inconvéniens du pain chaud. Il étoit d'une assez vilaine couleur, mais ayant une bonne odeur & un goût tant soit peu amer. Ce pain fut distribué avec beaucoup d'économie à tous mes pensionnaires, suivant leur espece, & aucun d'eux ne fut indisposé. Le surlendemain je préparai un même pain, mais dans lequel je doublai la proportion de l'*ergot* : il fut distribué également & mangé avec le même plaisir, sans qu'il en soit résulté le plus léger accident».

» J'avois encore à ma disposition quatre onces de farine d'*ergot* ; je me résolus à mettre toute cette quantité avec le double de son poids de pâte de *seigle*, pour voir si les individus que j'avois accoutumés à l'usage de l'*ergot*, montreroient dans cette nouvelle circonstance ou de la répugnance ou quelque altération qu'on pût comparer à l'effet attribué continuellement à l'*ergot*. Leur disposition me parut constamment la même ; je mangeai aussi de ce pain, sans rien ressentir de particulier, & pour que rien ne fût perdu, j'en jetai les miettes à de francs-moineaux qui n'en ont point été malades ».

» Je remis après cela mes animaux à leur nourriture habituelle, & les visitai très-exactement, sans rien appercevoir qui fût étrange à leur maniere d'être ; ils étoient gras & fort gais. La satisfaction de les voir jouir de la meilleure santé fut bientôt troublée par l'idée de leur destruction. Je l'avouerai ; ce ne fut pas sans un combat intérieur que je m'exposai au remords d'être cruel & ingrat envers eux ; mais les antagonistes de l'*ergot* demandoient un sacrifice, il fallut prononcer : je fis donc tuer mon pigeon & ma poule. L'ouverture du corps de ces victimes ne laissa appercevoir aucun point gangreneux, ni de vestige d'érosion dans l'estomac ou les entrailles. Je me déterminai, non sans peine à en manger la chair, toute *ergotée* qu'elle étoit ; mon chien en rongea le os : je proteste que nous n'avons été ni l'un ni l'autre incommodés : j'ajout même que mes membres tiennent solidement au buste, & qu'enfin ils sor sains, entiers & très-valides. Je suis bien éloigné de prétendre que l'*ergot* puisse équivaloir au bon grain ; mais je crois pouvoir avancer qu'il n'est pas malfaisant, comme on l'a dit avec tant de confiance. Quelque abondant qu'on le suppose

ſuppoſe dans nos récoltes, il ne l'eſt jamais en auſſi grande quantité que je l'ai employé pour mes expériences ; & quoique le nombre de ce grain *ergoté* ſoit indéterminé dans les épis où on le rencontre, il va rarement à plus de quatre à cinq ».

Il paroît que ces faits bien conſtatés doivent faire ſoupçonner quelque exagération dans les récits que nous avons expoſés en commençant l'hiſtoire de la maladie du *ſeigle*, & de ſes effets dans le corps humain. Notre zele pour tout ce qui peut concourir au profit & à la ſécurité de nos ſemblables, nous invite à expoſer encore ici deux faits que nos Editeurs de Lyon (MM. *Bruyſet*) nous ont communiqués en 1774 : « 1.° A Lyon le peuple ſe ſert dans les pleuréſies, du *ſeigle ergoté* en guiſe de remede : 2.° Un Médecin de la même ville, bon Obſervateur, a eſſayé d'en prendre lui-même, d'abord en petite quantité, & ſucceſſivement en augmentant la doſe, ſans en reſſentir aucun mauvais effet. Ces deux obſervations ſont le réſultat du travail des Commiſſaires de la *Société d'Agriculture de Lyon*, qui a voulu ſavoir à quoi s'en tenir ſur les prétendus dangers attribués au *ſeigle ergoté* ». Nous concluons donc aujourd'hui que l'uſage d'un tel *ſeigle* ne peut être dangereux, ainſi que quantité d'autres eſpeces d'alimens, que relativement & non abſolument. La qualité locale de l'atmoſphere, la nature du ſol, des maladies épidémiques, en un mot une diſpoſition de nature peuvent rendre funeſte un aliment qui en toute autre circonſtance ſera aſſez ſalutaire, ou au moins peu mal-faiſant. On lit dans le *Journal de Phyſique*, *Août 1774*, que Madame *Dupille*, près Chaumont en Vexin, & dont la principale occupation ſemble être le ſoulagement des malheureux qui manquent de ſecours & qui en ont beſoin, a fait prendre d'après les expériences de Madame ſa mere, à des femmes qui avoient de la peine à accoucher, plein un dé à coudre d'*ergot* pulvériſé & délayé ſoit dans du vin ou de l'eau, ou du bouillon : le travail de l'accouchement, lorſque l'enfant ſe préſente bien, ſe terminoit dans le quart-d'heure, & ces femmes n'ont point été incommodées de l'uſage d'un tel remede. Maintenant nous conſeillons à nos Lecteurs de conſulter le ſecond volume des *Récréations Phyſiques, Economiques & Chimiques* de M. *Model*, Ouvrage traduit de l'Allemand, & commenté par M. *Parmentier*, à Paris. Enfin M. l'Abbé *Teſſier* prétend que le chaulage préſerve le *ſeigle* de l'*ergot*.

Il croît dans le Milanès une plante nommée *covette*, qui reſſemble au *ſeigle* par ſa tige & ſes racines : on peut faire du pain avec la graine de ce végétal ; mais ce pain déplaît à l'œil ; il eſt peſant, déſagréable au goût & de mauvaiſe qualité. Cette plante eſt la *cynoſure* à épi gloméralé, heriſſé de barbes longues ;

un peu roides & d'un pourpre-violet, *Cynosurus echinatus*, Linn. : *Voyez* à l'*article* CYNOSURE. Une maladie survenue depuis quelques années dans la maison de force de Milan, & qui paroissoit être particuliere à cette maison, a déterminé le Gouvernement à faire examiner aux Médecins si elle n'étoit pas dûe à cette graine, dont la farine entre dans le pain avec lequel on nourrit les personnes renfermées dans cette maison. Voici le sentiment des Commissaires de la Faculté de Médecine de ce pays : La farine de *covette* contient peu de parties nutritives; le pain qu'on en fait diminue les forces, rend inquiet, excite des tremblemens dans les nerfs, rend la tête pesante, enivre & fait dormir d'un sommeil long & profond ; il est excessivement contraire aux hypocondriaques, il cause même des diarrhées, langueurs, douleurs de tête, éblouissemens, pesanteurs, syncopes. Voilà donc encore un ennemi végétal qui mérite d'être étudié & combattu.

SEIGLE BATARD. *Voyez au mot* FÉTUQUE.

SEL, *Sal.* Les *sels naturels* sont des substances fossiles, qui ont la propriété de se dissoudre dans une plus ou moins grande quantité d'eau, de se cristalliser, après que le fluide nécessaire pour la dissolution a été diminué par l'évaporation, & de se liquéfier dans le feu ; encore les uns y deviennent-ils fixes ; & les autres s'y volatilisent sous la forme d'une vapeur non enflammée. Ces corps, que nous connoissons sous les noms spécifiques d'*alun*, de *vitriol*, de *natron*, de *nitre*, de *sel gemme*, de *sel ammoniac*, de *borax*, &c. ; ces corps, dis-je, portés sur la langue, font éprouver aux papilles nerveuses (siége du goût) & à l'odorat, une alternative de sensations & de saveurs fort différentes ; il y en a de froides, d'âcres & d'aigres, d'autres sont chaudes, fades ou salées : leurs couleurs ne sont pas plus constantes, ni la configuration de leurs parties dans l'état de cristallisation.

En général les Chimistes distinguent & divisent les *sels* en *acides*, en *alkalis* & en *neutres*. Les premiers sont ceux d'une saveur aigre & qui, sous une forme fluide, font un mouvement de gonflement ou d'effervescence avec les substances alkalines, avec les terres & pierres calcaires, par conséquent avec les productions reconnues propres à faire de la chaux ; telles que les *coquilles*, les coques d'*œufs*, les *perles*, les *coraux*, les pierres appelées *yeux d'écrevisses*, &c. Les *sels acides* ont encore la propriété de rougir les liqueurs ou teintures bleues végétales, & l'on présume, avec beaucoup de vraisemblance, que les *acides* sont la base de tous les autres *sels*. Il y a des *acides* qui appartiennent au *regne minéral*, d'autres au *regne végétal* & d'autres au *regne animal*. (Des Auteurs font mention d'un *acide aërien*, *Acidum primigenium* ; mais on n'a pu

être d'accord dans les jugemens qu'on a portés sur la nature de cet *acide universel* répandu & dominant dans notre atmosphere. Enfin des Auteurs modernes parlent d'un *acide gras*, *Acidum pingue*, qui doit se trouver dans le feu, &c. & selon quelques-uns, l'*air fixe* est le véritable *acide aërien.*)

Les *sels alkalis* produisent à leur tour les mêmes phénomenes sur les substances *acides ;* ils ont, au contraire des *sels acides*, la propriété de colorer en vert les couleurs bleues tirées des végétaux, au lieu que les *acides* les changent en rouge. Les *sels alkalis* se distinguent aussi entre eux par deux propriétés différentes : les uns sont *fixes*, & entrent en fusion par un feu modéré sans se dissiper ; ils sont solubles dans l'eau : ceux qui appartiennent au *regne minéral*, ne tombent que peu ou point en déliquescence, & n'ont point la grande causticité des *alkalis végétaux :* les autres sont *alkalis volatils*, ils se subliment & même disparoissent à l'action d'un feu assez doux. Cette derniere espece est assez rare dans le *regne minéral*, excepté dans la glaise. *Consultez* les *Mémoires de l'Académie de Suede*, *Tome IX*, *année 1746 ;* mais elle est assez commune dans le *végétal*, & plus abondante dans l'*animal.*

Enfin ce que l'on nomme *sel neutre* n'a ni les effets particuliers d'un *sel acide*, ni ceux d'un *sel alkali* proprement dit ; il est plus doux & moins caustique que chacun d'eux séparément. Le *sel neutre* est celui qui résulte de la combinaison juste & exacte de ces deux différens *sels* saturés l'un par l'autre. Par la modification de cette combinaison des *acides* & des *alkalis*, l'Art comme la Nature parviennent à produire un grand nombre de différens *sels neutres :* tout dépend de la Nature & des bases qui s'unissent à l'*acide*, du degré de saturation, &c. On trouvera sur l'Ethiologie de ces différens *sels*, des détails très-circonstanciés & pleins de vues physiques & chimiques, dans le *Dictionnaire de Chimie* de M. *Macquer*, dans la *Chimie expérimentale* de M. *Baumé* & dans l'*Encyclopédie Méthodique.* On peut aussi consulter le premier volume de notre *Minéralogie*, *édition de 1774.*

Les *sels naturels*, ainsi que les *bitumes* & les *métaux*, sont rarement purs dans la terre ; ils sont presque toujours remplis de matieres hétérogenes qui alterent leurs propriétés.

Comme nous avons parlé de l'*alun*, du *borax*, du *sel ammoniac*, du *nitre*, du *natron*, du *vitriol*, &c. suivant l'ordre alphabétique, nous ne parlerons ici que des *sels naturels*, dont le nom commence par le mot *sel.*

SEL ACIDE MINÉRAL. *Voyez* ses propriétés à l'*article* SEL. On distingue trois *acides simples minéraux ;* savoir, l'*acide vitriolique*, l'*acide nitreux*, l'*acide marin :*

il y a aussi l'*acide végétal*. Voyez VITRIOL, NITRE, SEL MARIN & l'*article* VIN au *mot* VIGNE. On ne rencontre guere dans la terre les *sels acides minéraux* purs ; ils sont toujours sous une forme fluide : s'ils sont concrets, ils sont ordinairement combinés & ordinairement neutralisés.

SEL ALEMBROT OU ALKITRAN OU SEL TABERI. C'est, selon *Lémery*, un *sel* rougeâtre, qui a la forme & la couleur du sang desséché. On le trouve au Mont Olympe en Chypre : celui que nous avons vu sous ce nom est un *sel gemme*. *Lémery* donne la maniere de faire un *sel alembrot* artificiel, dans son *Traité des Drogues simples, page 764, édition de 1733*.

SEL ALKALI NATUREL, *Sal alkali naturale*. Il est en partie fixe & en partie volatil : il se cristallise difficilement, mais forme une masse comme spongieuse, qui souvent tombe d'elle-même en poudre : elle fait effervescence avec tous les *acides*. Ce *sel* est d'une saveur brûlante, d'une odeur un peu fétide, & se dissout dans trois fois son poids d'eau. Il répand dans le feu une odeur & une vapeur âcre : la partie qui ne se dissipe pas au feu, se desséche & y entre en fusion. Le *natron* & l'*halinatron* sont des especes d'*alkalis minéraux* naturels, ainsi que le *sel mural* appelé *aphronatron*. Celui-ci se forme contre les murs plâtreux des maisons, en petites masses compactes, mais friables : il est impur & d'une figure indéterminée ; il se gonfle un peu dans le feu, sans décrépiter ni détoner : saturé par l'*acide*, il ne s'en précipite rien : la cristallisation lui donne la figure quadrangulaire & aiguë. A l'égard de l'*halinatron* ou du *natron*, appelés *sel alkali terreux*, Voyez *ces mots*.

On prétend qu'il y a des plantes qui contiennent naturellement un *sel alkali*, & que cette espece de *sel* se trouve dans l'état d'*alkali minéral* dans les végétaux maritimes, & devient *alkali végétal* dans les mêmes plantes qui croissent au milieu des terres éloignées de la mer.

Les *sels alkalis* sont distingués en deux classes, à raison de leur origine & de quelques propriétés différentes ; l'un est *alkali marin* ou minéral, contenu dans le *sel de mer*, dans le *sel gemme*, dans le *sel* des fontaines salées, & dans plusieurs plantes maritimes ; tels que les *salirots*, les *soudes*, les *varecs*, les *goëmons* & autres qui les fournissent par une espece de combustion & calcination ; l'autre est l'*alkali végétal* que l'on tire des bois, de la fougere, des lies de vin, des marcs de raisin, & autres matieres végétales, après les avoir réduites en cendre. Les verreries, les faïenceries, les blanchisseries, les savonneries, les teintureries, peuvent employer indifféremment dans leurs travaux les deux sortes d'*alkalis* ; ils se combinent l'un & l'autre avec le sable pour

former le *verre*, les *frites*, les *émaux*; avec les huiles & les graisses, pour faire les *savons* ; ils servent également à fouler les draps, à blanchir les toiles. L'Espagne fournit la *soude* aux Savonniers de Marseille ; la Suede fournit la *potasse* à ceux de Lille ; à Paris on emploie la *soude* pour les lessives ; les blanchisseries de Flandres se servent des *védasses* ou *parasses* tirées de Suede, de Pologne & de Russie ; le Nord de l'Amérique en fournit aussi.

M. *Rouelle* a consigné dans le premier volume du *Journal de Physique*, &c. par M. l'Abbé *Rosier*, une Lettre sur la présence de l'*alkali minéral* tout formé dans les végétaux, & sur le moyen de l'en retirer immédiatement sans le secours de la combustion & de l'incinération. On lit dans le recueil des Œuvres de M. *Margraff*, *differt.* 25, *vol.* II, *pag.* 413, une observation de cet Auteur qui l'a conduit naturellement à la découverte de l'*alkali végétal* tout formé dans les plantes: ce Savant a aussi indiqué les moyens pour retirer ce *sel* des végétaux & pour l'obtenir séparément, indépendamment de ceux que procure la combustion. M. *Rouelle* a lu à l'*Académie des Sciences en 1769*, un *Mémoire* sur le même sujet, & il étoit déjà parvenu à ce même but par la combinaison des *acides* avec la *crême de tartre* : il conclut d'après ses expériences lues en 1770, que l'*alkali fixe végétal* n'étoit pas, comme on le croyoit communément, l'ouvrage du feu, c'est-à-dire de l'incinération, & que cet *alkali* se décompose aussi lui-même par la combustion. Suivant M. *Rouelle*, l'*alkali fixe* ordinaire n'est pas le seul *sel* qui se trouve ainsi tout formé dans le *regne végétal*. Cet habile Démonstrateur croit que l'*alkali fixe minéral*, le *sel de soude*, la base du *sel marin*, est l'ouvrage de la végétation, & se trouve tout formé dans les plantes qui le fournissent : la premiere & la plus simple de ses expériences consiste à faire macérer & digérer à un degré inférieur une certaine quantité de ces plantes avec l'eau aiguisée d'une très-petite quantité d'*acide minéral* quelconque. Filtrez, évaporez, & faites cristalliser, vous obtiendrez un *sel neutre*, tel qu'il résulteroit de la combinaison du *sel de soude* avec celui des *acides minéraux* que vous aurez employé. M. *Rouelle* ajoute que les *sels neutres* & les trois *acides minéraux* sont, ainsi que tous les autres principes des végétaux, l'ouvrage de la végétation; en sorte que la terre ou le sol n'en fournit imédiatement aux plantes de toute forme, que très-peu, ou plutôt point du tout.

SEL AMMONIAC NATUREL. *Voyez* AMMONIAC (SEL).

SEL D'ANGLETERRE OU D'EPSOM. C'est du *sel* de *Glauber* mêlé de quelques autres *sels*, & sur-tout d'un *sel neutre calcaire* : Voyez *au mot* SEL NEUTRE CALCAIRE.

SEL DE CHAUX. *Voyez* SEL NEUTRE CALCAIRE.

SEL COMMUN ou SEL MARIN, *Sal commune aut marinum.* C'eſt une combinaiſon de l'*alkali minéral* & de l'*acide marin.* Sa ſaveur eſt âcre, pénétrante, ſalée & plus agréable que celle d'aucun autre *ſel :* ſa forme eſt cubique comme un dé à jouer (les petits grains, figurés en trémie, ſont de petits cubes groupés les uns contre les autres) : il décrépite & pétille fortement ſur les charbons rouges, & y reſte long-temps (ſur un feu même violent) avant que de s'y fondre ; il exige environ quatre fois ſon poids d'eau pour ſa ſolution. On en diſtingue deux eſpeces principales ; ſavoir ;

1.° Le SEL GEMME ou SEL MARIN FOSSILE, *Sal gemmæ aut Gemmeum montanum.* C'eſt le plus dur & communément le plus pur des *ſels foſſiles* ; ſouvent il eſt tranſparent, brillant, en beaux criſtaux à huit angles ſolides & à ſix faces ; il y en a de différentes couleurs, tantôt griſâtre ou blanchâtre ; tel eſt celui qu'on trouve dans le Nord, dans les Indes, en Tartarie près d'Aſtracan, notamment en Egypte, & dans quelques autres parties de l'Afrique ; tantôt bleuâtre, rougeâtre, jaunâtre, ou non coloré, comme on le remarque en divers lieux de l'Aſie. On en trouve beaucoup en Europe, en Tranſilvanie, à Saltzbourg, à Sowaer en Hongrie, à Hall dans le Tirol, en Saxe, à Wieliczka en Pologne, à Cardonne en Catalogne, &c.

On trouve beaucoup de *ſel gemme* coloré dans des endroits dont le terrain eſt par couches, ou compoſé de lits argileux & calcaires ; mais la plus grande quantité de ce *ſel* ſe trouve dans des cavités de montagnes, en maſſes ſi énormes, tellement dures, notamment dans la Ruſſie, dans tout le Nord, dans la Caramanie déſerte, qu'au rapport de *Lémery*, pluſieurs habitans s'en bâtiſſent des maiſons. *Pline* parle de ces conſtructions en maſſes de *ſel*, que l'on cimente, ajoute-t-il, en les mouillant. A Wieliczka en Pologne, les mines de *ſel* ſont très-profondes ; on les exploite depuis l'an 1252 : le Royaume de Pologne en a tiré un de ſes plus grands revenus ; (ces mines appartiennent aujourd'hui à l'Empereur). Il faut convenir que la plupart des Hiſtoriens Naturaliſtes, conſultant plus leur imagination que leurs yeux, plus épris du merveilleux que du vrai, ont débité des fables ſur ces mines de *ſel foſſile* : ici le Lecteur a pu s'amuſer en s'abuſant, & n'a jamais pu s'inſtruire. Après avoir obtenu du Conſeiller des mines la permiſſion de viſiter les ſalines on remet l'ordre par écrit au Garde de la mine ; celui-ci vous fait écrire ſur un regiſtre votre nom, vos qualités, votre pays. Ces formalités étant remplies, on fait donner & endoſſer à chaque Voyageur un habit de Mineur. C'eſt une

grande chemise de toile pour garantir les habits d'une poussiere saline qu'on fait voltiger en marchant dans les galeries; un Mineur reçoit l'ordre de vous conduire. C'est au moyen d'un câble attaché à une roue qu'un cheval fait tourner à l'ouverture de la mine, qu'on descend dans le premier *étage* par une bure ou espece de puits de huit pieds en carré, & dont la profondeur perpendiculaire est de huit cents pieds de France : (on entend ici par *étages*, les espaces creusées dans le *sel*, de haut en bas. Il y a un second, un troisieme étages, &c. plus bas que le premier). Les quatre côtés sont revêtus de bois de charpente, très-gros, afin d'empêcher l'éboulement des terres qui arriveroit immanquablement, parce que la plus grande partie n'est que du sable, c'est même un sable fin, arrondi, ou blanc, ou d'un jaune-rougeâtre : sous ce sable, dont une grande partie du terrain de la Pologne est formé, est une terre argileuse, très-friable, & ordinairement de couleur de rouille de fer, entrecoupée de distance en distance par des lits de trois ou quatre pouces d'épaisseur d'une pierre qui est un vrai spath calcaire, mince & feuilletée comme les ardoises.

On a fait un tableau alarmant de la maniere dont on descend dans les mines de Wieliczka : mais elle est ingénieuse & à l'abri de toute espece de danger. On pratique à la grosse corde ou câble cité ci-dessus, de distance en distance, des nœuds qui retiennent des especes de bretelles sur lesquelles on est assis au moyen d'une sangle qui passe par-dessous les jarrets, il y en a une autre derriere le dos, & en se tenant à la corde avec les mains, on est soutenu de toutes parts. Cette maniere ne peut être mieux comparée qu'à celle que les Couvreurs des édifices, notamment les Plombiers, emploient pour se tenir suspendus. On passe ordinairement trois bretelles à chaque nœud, & suivant le nombre des personnes, on en fait successivement plusieurs pelotons qu'on descend à la fois : un ou deux Mineurs accompagnent toujours les étrangers, & ces conducteurs tiennent un bâton dans leur main pour contre-balancer le mouvement de la descente & empêcher de se heurter contre les parois du puits. Cette allure ne doit être effrayante, dangereuse, qu'autant que le câble ne seroit pas sain & d'une force convenable ; car il n'est pas rare de voir jusqu'à vingt & trente personnes, tant d'étrangers que de Mineurs, attachées & suspendues à cette même grosse corde : on présume bien que la descente étant fort lente & obscure, plusieurs s'ennuient ; il semble au Voyageur timide, non accoutumé à cette marche, ni à ce genre de route, qu'il entre dans le fond des abymes ?

Du premier étage jusque dans les suivans, on descend par des escaliers

de bois ; de neuf à dix pieds de largeur. On trouve dans le premier étage (à deux cents pieds de profondeur, depuis le sommet de la mine jusque dans cet endroit) un morceau d'architecture exécuté dans la masse du *sel*, formant une chapelle qui fixe l'attention des Curieux. Cette chapelle est dédiée à *Saint Antoine* ; elle a environ trente pieds de longueur sur vingt-quatre de largeur & dix-huit de hauteur ; non-seulement les degrés du marche-pied de l'Autel, mais l'Autel & les colonnes torses qui l'ornent & soutiennent la voûte, sont de *sel* ; tout ce qui sert d'ornement est également de la même matiere, comme le *Crucifix* & les statues de la *Vierge* & de *Saint Antoine* ; à gauche, en entrant dans cette chapelle, est la statue de grandeur naturelle, représentant *Sigismond* ; elle est d'un *sel* très-transparent. A peu de distance de cette chapelle, il y en a une petite dédiée à *Notre-Dame*, & à soixante pas de celle-ci, une autre sous l'invocation de *Saint Jean-Népomucene*. On dit la Messe dans ces chapelles certains jours de l'année, en mémoire de quelques phénomenes arrivés anciennement dans ces salines.

Descendu dans l'endroit le plus profond (environ neuf cents pieds), le Mineur vous présente une petite lampe allumée, vous fait parcourir le manoir ténébreux, & vous conduit au lieu des travailleurs : on ne vous laisse point aller seul, on courroit risque de s'égarer pour quelques momens en traversant la multitude de chemins souterrains, c'est-à-dire de galeries ou de rues qui se croisent & qui forment une espece de labyrinthe très-obscur, & qu'en outre depuis que la Maison d'Autriche possede ce riche trésor, les Officiers des mines ont reçu des ordres très-rigoureux de ne communiquer à l'avenir ni de laisser lever aucun plan des salines. Quoi qu'il en soit, il y a tout lieu de croire que ces mines si considérables communiquent à celles de Bochnia (ville à cinq milles au Levant de Wieliczka) où l'on exploite le même *sel*.

Les mines de Wieliczka sont travaillées ordinairement par douze cents hommes, & quelquefois par deux mille : lors du travail, on diroit que c'est une République souterraine, qui a ses lois, sa police, ses chefs : & en certaines occasions on y a vu de petites voitures, on y a compté jusqu'à quatre-vingts chevaux pour le service de la mine. Ces animaux y sont nourris, entretenus & n'en sortent que lorsqu'ils sont hors d'état de travailler ; leurs écuries & les remises sont remarquables par la nature des matériaux dont elles sont construites : on assure que les chevaux qui travaillent dans ces mines perdent la vue après un assez court séjour... Chaque Mineur a une hutte, c'est une chambre carrée, pratiquée de chaque côté des galeries dans le *sel*, fermée avec une

une porte de bois ordinaire : il y ferre fes uftenfiles le foir avant de fortir de la mine.

On affure que dans les premiers temps de l'exploitation de cette mine de *fel*, & à l'inftar du fervice de quelques autres dans la domination des anciens Romains, ceux qui étoient condamnés à ce travail étoient détenus dans ces fouterrains, leurs femmes les y fuivoient ; on dit même que des enfans y naiffoient & y étoient élevés, c'etoient autant de petits citoyens deftinés à l'école de la mine : aujourd'hui, & même depuis long-temps, les travailleurs ont la liberté de fortir de la mine le même jour qu'ils y font entrés ; ils y defcendent & en remontent au moyen d'échelles ordinaires un peu inclinées & qui communiquent depuis le dehors de la mine jufque dans la plus baffe galerie : s'ils étoient obligés de remonter ou de defcendre par la groffe corde, deux heures ne fuffiroient pas pour un auffi grand nombre d'ouvriers.

Les voûtes de ces falines font foutenues par des colonnes ou piliers taillés dans le *fel* même ; elles font cintrées & même doublées, ainfi que les parois des galeries, avec des madriers d'un pied d'équarriffage, tenant les uns aux autres par de très-fortes chevilles. La quantité de bois employé à l'entretien des galeries, eft étonnante. La lueur des flambeaux qui éclairent ces rues fouterraines, fe réfléchit finguliérement dans les endroits récemment exploités (car il y a des endroits chargés d'ombres produites par la fumée des flambeaux ou des lampes) : une eau de fource qui fe filtre à travers une couche d'argile fablonneufe d'environ trois pieds & demi d'épaiffeur, forme un petit ruiffeau d'eau douce & fraîche qui coule dans l'une des galeries de ce fouterrain ; elle fert à abreuver les travailleurs & les chevaux : mais l'eau qui s'infiltre immédiatement à travers la mine, produit en pénétrant le cintre des galeries, de fuperbes ftalactites de *fel* qui y reftent fufpendues ; & au moyen de canaux de bois qu'on a pratiqués dans toute la mine, cette eau falée fe raffemble dans un réfervoir commun que l'on vide avec de grands feaux de peau de bœuf par une ouverture deftinée uniquement à cet ufage : montée hors de la mine, cette eau coule par un ruiffeau dans la Viftule. Depuis 1724, la grande difette de bois a fait ceffer l'évaporation de cette eau falée qui avoit été pratiquée jufqu'alors.

Le *fel* fe trouve dans ces fouterrains en maffe continue, d'une groffeur prodigieufe & dans une quantité prefque inépuifable ; fa couleur eft d'un blanc-gris & d'un tiffu grenu ; il y en a auffi d'autres teintes : celui qui eft tranfparent, d'une figure réguliere, fans couleur, eft en cubes ifolés ; ils fe trouvent dans les couches de glaife. Tout ce qui orne la Chancellerie de

cette saline, comme tables, armoires, &c. est de *sel*. Le Maître Mineur marque d'abord la longueur, la largeur des blocs à détacher de la masse: aussi-tôt les ouvriers armés de coins, de ciseaux, de massues &c. se mettent en besogne & détachent des blocs qui forment des prismes carrés de sept à huit pieds de longueur, sur quatre de largeur & deux d'épaisseur. On nomme ces parallélipipedes *batawanes*. On est quelquefois parvenu à en détacher des blocs qui avoient jusqu'à quarante-huit pieds de longueur; quelquefois les travailleurs roulent ces blocs sur des cylindres de bois jusqu'au magazin général, près du puits, au premier étage: on y parvient par des pentes insensibles pratiquées en différens sens dans la mine, pour le service des trois étages inférieurs. Des traîneaux chargés de tonneaux remplis de *sel* en petits morceaux, sont tirés & conduits sur ces pentes jusqu'au magazin par des chevaux. Une machine à moulette très-forte, & que fait agir un ou plusieurs chevaux, au haut d'une ouverture ou puits, fait monter au jour les tonneaux & les masses de *sel*. On compte que tous les ans on retire des mines de Wieliczka à peu près six cent mille quintaux de *sel gemme* fossile; on le moud en grosse farine, dont on se sert dans toute la République. Cette description qui est en grande partie d'après les observations faites sur les lieux, en 1775, par M. *Berniard*, n'offre rien de fabuleux: néanmoins elle peut piquer la curiosité du Lecteur. Nous l'avons dit; un Poëte à l'aide des prestiges de son imagination, y exposeroit des merveilles, des choses surnaturelles. *Consultez* maintenant le *Mémoire sur ces mines de* sel, *que M.* Guettard *a lu à l'Académie des Sciences en 1762.*

La mine de Cardonna en Catalogne offre aussi des massifs de *sel gemme* très-considérables: c'est un rocher de *sel* qui s'éleve de terre d'environ quarante à cinquante pieds, sans crevasses & sans couches; ce bloc peut avoir une lieue de circuit: on ignore sa profondeur & sur quoi il pose. Cette prodigieuse montagne de *sel* est peut-être l'unique de son espece en Europe: le *sel* y est ou d'un blanc de neige, ou d'un bleu clair ou roux, & en blocs si durs, qu'on ne le peut détacher qu'à l'aide de massues de fer. La riviere qui baigne les bords de cette montagne est salée & le devient encore davantage lorsqu'il pleut. Les poissons d'eau douce y meurent, mais cet inconvénient ne s'étend pas au-delà de trois lieues. En faisant moudre le *sel* qui est coloré, la couleur disparoît, il reste blanc, & on s'en sert sans qu'il ait ni odeur de terre, ni la moindre vapeur, ni aucun goût différent de celui qui est propre au *sel gemme* blanc & pur.

La mine de *sel* de la Haute Hongrie près d'Eperies, quoique moins considérable que celle de Pologne, a plus de cent quatre-vingts pieds de

profondeur : elle produit auſſi un très-gros revenu à la Maiſon d'Autriche. Il s'y trouve des morceaux de *ſel* blanc, preſque auſſi beaux que le criſtal de roche ; d'autres ſont colorés en jaune orangé & en bleu, d'une maniere uniforme ou par zones ; ſa dureté eſt ſuffiſante pour que des ouvriers intelligens en puiſſent faire de petites ſtatues, de petits meubles curieux, boîtes, vaſes, chandeliers, des ornemens qui imitent ceux qu'on fait avec les pierres plus ou moins précieuſes, des croix, des chapelets & différens fruits, &c.

Le *ſel gemme* d'Ethiopie eſt d'un blanc opaque. *Lémery* dit qu'on le taille dans ce pays en tablettes longues d'un pied, larges & épaiſſes de trois pouces, & qu'on s'en ſert ſous le nom d'*amouly*, comme d'une monnoïe dont la valeur équivaut à ſix ſous, monnoie de France ; on rompt ces tablettes, ſuivant le payement qu'on a à faire. Le *Pere Lobo*, *Biblioth. raiſonn. tom. 1, p. 56 & 58*, dit qu'en Abyſſinie, chacun porte un petit morceau de *ſel* dans ſa poche ; lorſque deux amis ſe rencontrent, ils tirent leur petit morceau de *ſel* & ſe le donnent à lécher l'un à l'autre. Ce *ſel* eſt ſi commun dans tout le territoire de l'Egypte, que tous les puits ne rendent qu'une eau ſalée. On regarde même comme une eſpece de miracle un puits d'eau douce qui eſt à Matarée, l'Héliopolis des Anciens. Si le Nil ne réparoit pas ce dommage, l'Egypte feroit inhabitable, comme une grande partie de l'Arabie l'eſt par la même cauſe. On ſe ſert du *ſel gemme* dans les lieux où il naît, aux mêmes uſages que nous employons ici le *ſel marin*, il engraiſſe les beſtiaux & ſur-tout les brebis ; il fertiliſe ſinguliérement les terrains arides & argileux. L'on fait à Paris & dans tout le Royaume un aſſez grand trafic d'un *ſel gemme* que les Piémontois ont l'art de retirer par l'évaporation des eaux de puits ſalés. Il eſt en pains demi-tranſparens : les Teinturiers en font uſage, c'eſt celui dont on ſe ſert auſſi en Médecine.

Les Naturaliſtes conviennent aſſez que c'eſt au moyen de ce *ſel*, ſi abondant dans certaines contrées & diſſous par des eaux douces, que ſe forment les étangs, les fontaines & puits dont l'eau eſt ſalée : tels qu'on en remarque en Franche-Comté, en Lorraine, en Italie & dans le Palatinat ; mais on ne convient pas généralement que l'eau de la mer tire ſa ſalure continuelle des mines de *ſel gemme* qui tapiſſent les abymes de l'Océan ou la ſurface de la terre. Une des grandes difficultés que quelques Phyſiciens oppoſent à ce ſentiment, c'eſt la diſſolution totale des montagnes de *ſel* qui doit s'opérer par le laps du temps ; c'eſt la chute immenſe des eaux douces, qui ſe rendant à la mer, y doivent donner une ſaveur tantôt plus, tantôt moins ſalée. Mais on répondra que ſi le Créateur forma la mer dans ſon degré de ſaumure

actuelle (qualité nécessaire aux animaux qui y vivent) & que si l'évaporation des eaux, par le moyen de laquelle elle se sale toujours, est proportionnée à celle qui tombe en pluie, alors la salure de la mer se trouvera toujours la même qu'à la création; car ce que les rivieres y charient de *sel*, est au plus en quantité proportionnée à ce que l'on en consomme, à ce qui s'en trouve de cristallisé sur les bords de l'Océan. Pour ce qui regarde la dissolution des montagnes de *sel*, il y a une maxime ou axiome qui dit que là où est une matrice de terre saline, soit *nitreuse*, soit de *sel marin*, soit *vitriolique*, il y a dans la Nature des moyens qui y perpétuent toujours les mêmes produits; & l'expérience le confirme assez. *Voyez au mot* MER, les différens endroits où cette espece d'eau a divers degrés de salure.

Un phénomene très-remarquable pour le Naturaliste, c'est que les masses salines des puits ou mines de Wieliczka renferment souvent des galets ou cailloux arrondis, des coquilles bivalves, ou d'autres corps marins, tels que des madrépores; souvent le milieu des couches de *sel gemme* contient de grosses masses d'une roche composée de diverses especes de pierres ou terre sablonneuse & calcaire. On y trouve aussi des morceaux branchus de bois noirci, minéralisé & d'une odeur très-désagréable. Les mines de *sel* de Halle, de la Haute Saxe & du Comté du Tirol offrent quelquefois du bitume, du charbon minéral, du soufre; des especes de mouffettes ou vapeurs empoisonnées se font aussi quelquefois ressentir dans ces souterrains salins mêlés de bitume, & on en a vu prendre feu avec un fracas épouvantable. La terre qui recouvre le *sel* forme des lits dont les uns sont de glaise, d'autres de sable, de grès, de coquilles. Ces bancs semblent avoir été dérangés de leur place. Quelle explication peut-on donner sur ces transpositions de corps, sur l'origine & sur la reproduction du *sel gemme?* N'est-on pas en droit de dire que le *sel marin* fossile que l'on trouve dans plusieurs pays qui sont maintenant très-éloignés de la mer, doit sa formation au séjour des eaux de la mer sur certaines portions de notre Continent? Des eaux salées sont restées dans des cavités d'où elles ne pouvoient sortir; là, par l'évaporation, ces eaux ont déposé leur *sel*, qui après avoir pris une consistance solide & cristalline, a été recouvert de terre par couches, telles que nous venons de le dire ci-dessus. Le *sel marin* en grappes est une stalagmite de *sel*.

Il est bon d'observer que dans tous les lieux où ces eaux salées passent, elles déposent du *sel gemme* sous une forme de gelée blanche; les terres & les pierres qui avoisinent le trajet de ces eaux souterraines, ont aussi une saveur salée & une pesanteur considérable. Lorsque des pierres mêlées de *sel gemme* &

détachées de la mine ont été quelque temps exposées à l'humidité de l'air, elles augmentent tellement de pesanteur spécifique, qu'un morceau de ces pierres, qu'un ouvrier pouvoit aisément porter dans le fond de la mine, ne peut plus être remué de sa place par un seul homme.

2.° Le SEL MARIN, ou SEL DE CUISINE, ou SEL COMMUN, *Sal marinum cibarium, aut culinare.* C'est l'espece de *sel* dont nous usons journellement dans tous nos alimens, & quelquefois dans les Arts & Métiers, ou pour conserver du poisson & de la viande, &c. Il s'humecte facilement, & differe peu du *sel gemme;* tantôt on le trouve formé sur les bords ou au fond de la mer; tantôt il est naturellement cristallisé à l'embouchure des sources & fontaines salées, ou au fond des lacs salés; mais il est rare de rencontrer ainsi le *sel marin* tout cristallisé. Celui que nous employons dans la cuisine, est toujours retiré des eaux salées par l'art, & de cinq manieres différentes.

1.° Par la chaleur du soleil, & cette maniere s'exécute au moyen des marais salans, tels qu'on en voit en diverses contrées de la France, en Normandie, en Bretagne, dans le Bas Poitou, le long des côtes d'Aunis : ces marais, dont le terrain est toujours plus bas que l'élévation des grandes marées, forment un carré long, nivelé, creusé de trois pieds, qu'on a soin d'enduire de glaise pour retenir l'eau salée qu'on y fait entrer au moyen des écluses faites exprès, pendant l'été, par un beau temps, sec & chaud, jusqu'à la hauteur de demi-pied ou environ. L'exposition la plus favorable pour un marais salant & la saunaison doit être dans la direction d'un vent de Nord-Ouest. Cette eau s'évapore bientôt & laisse une liqueur dans laquelle se trouve un assemblage de cristaux de *sel marin* qu'on désunit avec des perches, puis on les retire avec des pelles trouées, & on en forme des piles ou tas qu'on laisse égoutter sur la terre seche : alors on le transporte dans les Gabelles. *Consultez* le *Mémoire sur les marais salans des Provinces d'Aunis & de Saintonge*, par M. *Beaupied Dumenils*, imprimé à la Rochelle. Ce *sel* qu'on débite au Public dans les greniers à *sel*, doit par les réglemens avoir été *facturé* deux ou trois ans auparavant; il est gris & toujours bien moins blanc que celui que les Languedociens font au Peccais dans les Isles de Maguelone, près d'Aigues-Mortes, où la cristallisation du *sel* est des plus régulieres & la fabrication très-abondante. On prétend que les seules salines de Peccais fournissent annuellement huit millions de rente. Il est dit dans la *Gazette d'Agriculture, Septembre 1775*, qu'en cette même année, il y avoit plus de quinze cents hommes employés à recueillir & entasser le *sel* dans les marais de Peccais; qu'indépendamment de ces salines & de celles de Saint-Jean & de Roquemaure, où le *sel* s'obtient par industrie,

il s'en forme tout naturellement des quantités mille fois plus considérables dans les marais qui s'étendent jusques auprès de Martigues en Provence, mais il n'est pas permis de prendre ce *sel* naturel; une Brigade nommée dans le pays du nom sinistre de *Brigade noire*, veille depuis la fin de Mai jusqu'à ce que les pluies d'automne aient fondu & dissipé tout ce *sel naturel*.... Les Ouvriers des salines de Peccais jettent dans les étangs salés des branches de bois, arrangées de maniere à représenter une étoile, une couronne, une crosse, &c. Alors le *sel* se cristallise autour de ces matieres de la maniere la plus agréable. *Consultez* le *Mémoire* sur *les salines de Peccais*, *par M.* Montet, *de la Société Royale de Montpellier*, inséré dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences de Paris*, *année 1763*.

2.° La seconde maniere consiste à faire évaporer sur le feu dans de grandes chaudieres de plomb, jusqu'à siccité, l'eau des lacs, des puits & des fontaines salées, dont quelques-unes contiennent jusqu'à douze, seize & vingt livres de *sel* par cent pintes d'eau : telle est celle de Montmort en Franche-Comté, & celle de Dieuse en Lorraine, où est l'une des plus belles & des meilleures salines que l'on connoisse. Cette opération se pratique aussi près de Lunebourg & de Hartbourg en Allemagne, en Angleterre, & près de Hall en Saxe. L'on obtient alors un *sel* blanchâtre & assez pur; il se dissout facilement dans l'eau : on l'appelle *sel de cuisson*, *sel de corbeille*.

3.° Dans les pays où le froid est excessif, comme dans le Nord, on prend de l'eau sur les bords de la mer; elle se gele facilement & presque entiérement, excepté la portion de l'eau qui contient le plus de *sel marin* : on acheve d'évaporer cette eau en l'exposant à l'air dans des vases : le *sel* prend alors la forme d'un groupe de cristaux de *sel marin*.

4.° La quatrieme maniere, qui est fort curieuse, consiste à concentrer d'abord l'eau salée par le moyen de l'air seul, ainsi qu'il se pratique aux fameuses salines établies à Moutterstat, entre Manheim & Durken, à Naubeim, près de Friedberg, & généralement en Allemagne, même en France, en Lorraine & à Montmorot en Franche-Comté, dans les bâtimens nommés *évaporatoires* ou *hangars d'évaporation*, ou *bâtimens de graduation*. Pour l'intelligence de cette opération, il faut donner ici l'extrait du Mémoire lu par M. le *Marquis de Montalembert* à l'*Académie des Sciences* en 1748, concernant ses observations faites en 1745. L'intention de l'inventeur des hangars étant de présenter à l'air le plus de surfaces possibles d'eau chargée de *sel*, il a construit un bâtiment ouvert de toutes parts, & garni dans son intérieur de onze rangées de fagots d'épines à double rang, & il a divisé ces onze rangées en sept parties dans

leur longueur, correſpondantes à autant de réſervoirs qui font le ſol de tout l'édifice : à chaque réſervoir eſt un corps de pompe qui reporte l'eau qui eſt tombée dans un réſervoir ſupérieur, d'où elle découle ſur une autre rangée de fagots (en y dépoſant ſon *ſchlot*, Voyez *ce mot*), & va ſe rendre dans un des réſervoirs d'en-bas, & ainſi ſucceſſivement juſqu'à la ſeptieme évaporation. Il eſt aiſé de concevoir comment l'eau coulant ainſi le long d'une infinité de branches placées à l'air libre, préſente à cet air des ſurfaces multipliées, par leſquelles elle s'évapore, en laiſſant la portion qui s'écoule plus chargée de *ſel*, parce que l'air n'enleve que l'eau proprement dite : l'eau reſtante après les ſept opérations eſt reçue dans un réſervoir commun à tous les hangars, & portée à criſtalliſer dans des chaudieres de plomb ou de fer, comme dans la méthode ſuivante. M. *de Haller* obſerve ici que cette opération n'eſt bonne que pour des eaux très-foibles qui ne tiennent qu'un centieme ou deux centiemes de *ſel ;* dès qu'il y en a un dixieme il faut éviter cette opération qui eſt accompagnée d'une grande perte d'eau ſalée.

5.° La derniere méthode, & qui ſe pratique dans les contrées Septentrionales de la France, conſiſte à ramaſſer le ſable humecté de l'eau de la mer, à l'expoſer au ſoleil pour le faire ſécher : par ce moyen, l'eau évaporée a abandonné le *ſel* ſur toutes les ſurfaces du ſable : alors on lave le ſable dans une certaine quantité d'eau qui en diſſout tout le *ſel*, après quoi on fait évaporer cette eau ſur le feu dans des chaudieres de plomb, & l'on a ſoin de ramaſſer le *ſel* dans ces chaudieres à meſure qu'il ſe criſtalliſe. Ce *ſel* eſt encore une eſpece de *ſel de cuiſſon.* L'eau qui ſur la fin de l'évaporation ne peut ſe criſtalliſer, eſt fort peſante ; on lui donne le nom d'*eau graſſe* ou d'*eau-mere.* Conſultez le *Dictionnaire des Arts & Métiers*, au *mot* SAUNIER.

On prétend qu'on peut encore retirer du *ſel marin* de certaines pierres qui ont la propriété phoſphorique : on a obſervé que les pierres qui en contiennent beaucoup, ſuintent à l'extérieur & tombent facilement en déliqueſcence. Le *ſel marin* ſe trouve auſſi dans quelques végétaux, comme dans la plante appelée *kali* ou *ſoude*, &c. ; on le rencontre encore dans l'urine & dans le ſang des animaux : en un mot, la quantité de ce *ſel* étonne & eſt à peine croyable, ſur-tout dans le regne minéral.

Ce *ſel* réſout promptement la glace, ſans diminuer ſa fraîcheur. Les Cuiſiniers en jettent ſur les charbons allumés, ou même preſque éteints, pour les ranimer, en renouveler l'embraſement, & en augmenter la chaleur & la flamme ; en décrépitant il fait l'office de ſoufflet. Mais ſi ce *ſel* étoit diſſous dans l'eau, une quantité convenable de ce fluide ſalé éteindroit le feu. M. *Baumé*, de l'Académie

des Sciences, a donné deux Mémoires à ce fujet. On connoît affez la qualité antifeptique du *fel marin*, & l'ufage qu'on en fait en conféquence pour affaifonner les viandes & préferver les parties animales de la putréfaction. Il eft bon d'obferver qu'une petite dofe de *fel* en accéléreroit la corruption, & qu'il en faut appliquer une grande dofe aux matieres putrefcibles, fi l'on veut les garder. C'eft par cette raifon qu'un bouillon non falé fe conferve mieux & plus long-temps que celui auquel on a ajouté la dofe ordinaire de *fel*, & que le petit lard qui baigne dans une forte faumure ne fe corrompt point. Enfin l'acide du *fel marin* uni à celui du *nitre*, eft le diffolvant de l'*or* & de l'*étain*. Le *fel marin* a auffi fes ufages en Médecine & en Chirurgie, dit M. *Bourgeois*; on en fait des fachets qu'on applique fous la gorge pour diffiper le goître commençant, l'enrouement & la perte de la voix caufés par un engorgement de la lymphe dans les glandes du larynx; pour réfoudre les parotides & toutes les efpeces de tumeurs lymphatiques, les ankilofes des articulations, les *trombus* ou extravafation du fang, occafionnés par la faignée ou par de violentes contufions. M. *Bourgeois* dit encore qu'on fe fert auffi en fait d'économie du *fel marin*; on en met dans les cuves de vin rouge, pour accélérer & aider l'extraction de la partie colorante de la pellicule du raifin, & donner au vin une couleur plus foncée. On en doit donner fréquemment aux beftiaux, notamment aux brebis & aux vaches, pour réveiller leur appétit, & de là, dit-on, pour augmenter leur lait & lui donner de la qualité.

M. *de Buffon*, *Hiftoire Naturelle des Minéraux*, dit « que la recherche des mines » de *fel* eft prohibée & même que l'ufage de l'eau qui en découle, nous eft » interdit par une loi fifcale, qui s'oppofe au droit fi légitime d'ufer de ce que » la Nature nous offre avec profufion; *loi de profcription* contre l'aifance de » l'homme & la fanté des animaux, qui comme nous doivent participer aux » bienfaits de la mere commune, & qui faute de *fel* ne vivent & ne fe multi- » plient qu'à demi; *loi de malheur* pour les générations à venir, qui n'eft fondée » que fur le mécompte & fur l'ignorance, puifque le libre ufage de cette denrée » fi néceffaire à l'homme & à tous les êtres vivans, feroit plus de bien & » deviendroit plus utile à l'Etat que le produit de la prohibition; car il » foutiendroit & augmenteroit la vigueur, la fanté, la propagation, la multi- » plication des hommes & de tous les animaux utiles: la Gabelle, en infultant » à la libéralité de la Nature, fait plus de mal à l'Agriculture que la grêle & » la gelée; les bœufs, les chevaux, les moutons, tous nos premiers aides » dans cet art de premiere néceffité & de réelle utilité, ont encore plus befoin » que nous de ce *fel* qui leur eft offert comme l'affaifonnement de leur infipide » herbage,

» herbage, & comme préservatif contre l'humidité putride dont nous les voyons » périr. Tristes réflexions, que j'abrege en disant que l'anéantissement d'un » bienfait de la Nature est un crime dont l'homme ne se fût jamais rendu » coupable, s'il eût entendu ses véritables intérêts.... Il y a en Asie autant de » *sel* qu'en Europe, & le despotisme oriental qui nous paroît si pesant pour » l'humanité, s'est cependant abstenu de peser sur la Nature; le *sel* est commun » en Perse & ne paye aucun droit ». On devroit au moins dans les cantons où il y a des sources & fontaines salées & où la Ferme générale entretient des gardes pour empêcher le peuple de puiser de l'eau dans ces sources; on devroit, dis-je, permettre aux animaux de s'abreuver de cette eau, en établissant des bassins dans lesquels ces mêmes gardes ne laisseroient entrer que les bœufs & les moutons. A l'instant où nous écrivons ceci l'Assemblée Nationale a décrété que le prix du *sel* qui étoit à quatorze sous la livre, seroit réduit à six sous, & le Roi s'est empressé de sanctionner ce Décret, qui à la vérité diminue le revenu de l'Etat de trente millions, mais qui lui assure le tribut de la plus vive reconnoissance des François citoyens.

SEL D'EPSOM (*Ebshom*) & D'ÉGRA. *Voyez à l'article* SEL NEUTRE NATUREL.

SEL FOSSILE. *Voyez* SEL GEMME *à l'article* SEL COMMUN.

SEL GEMME. *Voyez à l'article* SEL COMMUN OU MARIN.

SEL D'INDE OU PYRAMIDAL, *Sal Indum aut pyramidale.* C'est une espece de *sel* sucré, qu'on trouve sur certaines especes de *fucus.*

SEL MARIN. Nous avons parlé de ce *sel neutre* naturel & si abondant dans la Nature. *Voyez* à la suite du *mot* SEL COMMUN.

SEL DE MONTAGNE. Nom donné au *sel gemme.* Voyez à l'*article* SEL COMMUN.

SEL MURAL OU APHRONOTRON OU APHRONITRE. Ce mot grec semble exprimer l'écume ou l'efflorescence du *nitre*, on pourroit même dire le *salpêtre de houssage. Martial* en parle, *Lib. XIV*, 58 :

Rusticus es, nescis quid græco nomine dicar :
Spuma vocor nitri, dicor & Aphronitrum.

Pline dit qu'on apportoit ce *sel* de l'Asie, où il se formoit dans les cavernes; une partie en étoit détachée par les ouvriers, l'autre étoit ramassée sur la terre : on sait aujourd'hui que le *nitre* des Anciens est le même sel que le

natron des Modernes, qui eſt un ſel lixiviel ; du temps de *Galien*, les baigneurs s'en ſervoient ſeuls pour frotter le corps des perſonnes qui prenoient le bain. *Voyez* SEL ALKALI & NATRON.

SEL NEUTRE NATUREL, *Sal neutrum naturale.* On doit comprendre ſous ce nom générique tous les *ſels* naturels dans leſquels il y a un acide quelconque combiné juſqu'au point de ſaturation avec une baſe quelconque ; tels ſont, à l'exception des acides & des alkalis conſidérés ſéparément, tous les *ſels* dont nous avons parlé juſqu'à préſent, auxquels on peut ajouter les ſuivans.

On trouve un *ſel neutre pur* en pyramides creuſes dans la Bothnie Orientale & près de Baden en Suiſſe. Le *ſel de chaux* qui ſe forme quelquefois contre les parois des ſouterrains & dans le fond de quelques mines, a des propriétés toutes différentes de celles du *ſel mural ;* il eſt ou blanc ou jaunâtre, d'une ſaveur amere ; il tombe en efflorescence à l'air : il n'entre point en efferveſcence avec les acides, mais l'huile de tartre par défaillance en précipite une terre calcaire ou ſpathique.

Il y a auſſi le *ſel neutre calcaire*, qui diſſous dans de l'eau & arroſé de la même huile de tartre, laiſſe précipiter une terre blanchâtre & calcaire qui fait efferveſcence avec les acides. Le *ſel d'Epſom*, appelé *ſel d'Angleterre*, ce *ſel*, qu'on nomme auſſi *ſel anonyme*, eſt allié avec un *ſel neutre calcaire*, & a une figure priſmatique & quadrangulaire : il ſe diſſout facilement dans l'eau. On trouve ce *ſel* à l'embouchure de la fontaine d'Epſom, lieu diſtant de quinze milles de Londres : il a un goût frais & amer. On s'eſt aſſuré que le *ſel d'Epſom* naturel eſt un *ſel neutre* formé de l'*alkali minéral*, ou ſelon quelques-uns d'une terre particuliere, uni avec l'*acide vitriolique ;* par conſéquent un *ſel de Glauber :* mais il eſt mêlé, comme on l'a dit, avec un *ſel neutre* calcaire. *Conſultez* notre *Minéralogie*, *Tome I*, *pag. 476 & ſuiv.*

Le *ſel de Sedlitz*, *de Seidchutz* ou *de Bohême*, le *ſel d'Egra*, *de Carlsbad*, *d'Eſter* & *de Wisbad*, ſont encore des *ſels neutres* naturels qui paroiſſent compoſés des mêmes principes que le *ſel d'Epſom ;* cependant ils produiſent des effets différens ; ils entrent en fuſion au feu, & y deviennent tranſparens & fluides ; ils ſont d'un goût amer & verdiſſent les teintures bleues végétales.

On diſtribue dans le commerce un *ſel* à bon marché, qui eſt artificiel & qui porte le nom de tous ces différens *ſels neutres.* On nous l'envoie quelquefois d'Angleterre, & communément de Lorraine ſous le nom de *ſel d'Epſom :* pour cela on ſe ſert de l'eau-mere épaiſſe du *ſel marin*, qui forme avec l'acide vitriolique que contient le colcothar, un *ſel de Glauber* & un *ſel neutre* calcaire. On procede aux diſſolutions, aux filtrations, aux évaporations, & par la voie de

la criſtalliſation en la maniere uſitée ; puis on choiſit les plus beaux criſtaux de la premiere criſtalliſation, & on les diſtribue ſous le nom de *ſel de Glauber ;* & ceux de la ſeconde criſtalliſation ſe vendent aux Droguiſtes & aux Apothicaires, ſous le nom de *ſel d'Epſom*, de *ſel de Lorraine* ou *d'Egra*, &c. Ceux qui voudroient ſe procurer de l'eau d'Epſom ſans en faire venir exprès, peuvent diſſoudre une once deux gros de *ſel d'Epſom* véritable dans une pinte d'eau ; elle purge légérement la pituite.

SEL DE NITRE. *Voyez* NITRE.

SEL DE PIERRE ou SALPÊTRE. *Voyez* NITRE.

SEL DE SEDLITZ. *Voyez* à la ſuite du *mot* SEL NEUTRE.

SEL DE VERRE. *Voyez à l'article* SOUDE.

SÉLÉNITE, *Selenites.* Eſpece de pierre gypſeuſe qui élude conſtamment l'énergie des acides. C'eſt une combinaiſon de l'acide vitriolique avec une terre abſorbante. La *ſélénite* eſt ordinairement criſtalliſée. *Voyez à l'article* GYPSE.

SELLE POLONOISE, *Ephyppium placentiforme.* Eſpece d'huître très-remarquable par ſa figure & ſa grandeur : elle eſt preſque ronde & peu épaiſſe ; les valves ſe collent preſque l'une ſur l'autre. Quelques-uns regardent ce coquillage comme une très-grande *pelure d'oignon*, à valves entieres ou ſans trou ; *Voyez* PELURE D'OIGNON. Les deux valves ſont cambrées & ſe joignent très-ſymétriquement au moyen d'une charniere compoſée de deux élévations étroites qui forment un angle aigu dans le haut de la valve ſupérieure, & ſe logent dans deux cavités ſemblables à celles de l'inférieure : ces valves ſont violettes ou rouſſes en dehors & d'un beau lilas en dedans, nué de blanc ; le deſſus eſt quelquefois nacré comme le dedans. Cette eſpece de coquille eſt très-recherchée des Curieux, & ſe pêche, dit-on, dans la mer Baltique. On en voit même qui ſont papyracées.

SELVAGO (le ſauvage). Nom que les Portugais qui fréquentent les côtes d'Afrique donnent au *pongo* ou grand *orang-outang.* Voyez ce dernier *mot.*

SEMENCE ou GRAINE. *Voyez* ce dernier *mot.*

En Médecine on diſtingue les *quatre grandes ſemences chaudes*, leſquelles ſont l'*anis*, le *fenouil*, le *cumin* & le *carvi :* les *quatre petites ſemences chaudes* ſont l'*ammi*, l'*amome*, le *daucus vulgaire* & l'*ache ;* quelquefois on ſubſtitue à ces trois dernieres la *berle aromatique*, le *perſil* & la *carotte.* Les Apothicaires appellent ces ſemences *carminatives*, c'eſt-à-dire, qui diſſipent les vents. On diſtingue auſſi les *quatre grandes ſemences froides*, leſquelles ſont la *citrouille*, le *melon*, le

concombre & la *courge :* les *quatre petites ſemences froides* ſont la *chicorée*, l'*endive*, la *laitue* & le *pourpier.*

SEMENCE ou HUMEUR SÉMINALE, *Sperma.* C'eſt une liqueur ſpiritueuſe & albumineuſe, préparée & ſéparée du ſang dans les teſticules, & dont l'uſage eſt, à l'excluſion de tout autre fluide, de féconder lors du coït les germes, les œufs des femelles des animaux (entre mâle & femelle de la même eſpece).

Les Spermatologiſtes & les Anthropographes ſont peu d'accord ſur la nature & la deſcription de la *ſemence.* On eſt encore incertain ſi la liqueur que la volupté fait répandre aux femmes ſans les énerver, eſt une véritable *ſemence*, également prolifique & ſemblable à celle de l'homme : il paroîtroit plus probable que cette liqueur que rend la femme n'eſt ni un fluide nourricier, ni un ſtimulant auſſi puiſſant; qu'elle n'eſt deſtinée qu'à lubrifier l'intérieur des parties génitales, & que ſon apparition ou émiſſion ou plutôt ſa ſortie, eſt la cauſe de ces mouvemens ſpaſmodiques & de l'orgaſme de plaiſir que quelques femmes éprouvent dans le coït. (Nous diſons quelques femmes, car dans ces ſcenes de volupté il y en a beaucoup chez qui le phyſique de l'amour paroît muet, ſourd, & cependant qui n'en conçoivent pas moins.)

Mais comment, dit l'Auteur du *Dictionnaire d'Anatomie & de Phyſiologie*, l'œuf de la femme reçoit-il dans l'acte vénérien le mouvement qui le féconde ? Contient-il l'animal en abrégé, ou ne renferme-il qu'une liqueur qui porte quelque légere trace de parties inorganiques ? Croire qu'un ſeul œuf renferme non-ſeulement ſon ſemblable, mais qu'il en contient encore une infinité de ſemblables, c'eſt admettre qu'*Eve* contenoit dans ſes œufs, tous les hommes qui ont paru & qui paroîtront, & tous ceux qui ont pu & qui pourront paroître. Il nous ſemble trouver la même difficulté en examinant le ſyſtême de ceux qui prétendent que la *ſemence d'Adam* renfermoit les nombres infinis & préexiſtans de germes ou d'animaux ſpermatiques, qui eux-mêmes contenoient leurs ſemblables. Cette idée philoſophique propoſée par M. *Bonnet*, invite à admettre que rien n'eſt proprement engendré; que tout a été originairement préformé; que les germes qui ne feront appelés à venir au jour que dans mille ans, ont actuellement dans ce raccourci inexprimable toutes les parties qui caractériſent l'eſpece. Comment ſe repréſenter le cerveau, le cœur, l'eſtomac, &c. de ces corpuſcules organiques ſi enfoncés dans les abymes de l'infiniment petit ? Dans l'hypotheſe de l'*emboîtement*, les germes croiſſent les uns dans les autres & les uns par les autres, les contenus par les contenans; à l'aide de la nutrition opérée par une partie du fluide nerveux qui ſe tranſmet dans les ovaires, les germes perdent leur petiteſſe originelle; développés, arrivés à terme, ils deviennent

propres à la fécondation.... Nous avons répété à ce fujet toutes les expériences des Animaliftes ; & quoique pourvus alors de très-bons yeux & d'excellens microfcopes, nous n'avons rien pu reconnoître....

Des Obfervateurs Microfcopiques, *Leuwenhoeck*, &c. prétendent que l'animal vivant, contenu dans la *femence* dardée lors du coït fur l'œuf de la femme, fe loge dans cet œuf, qu'il détache & conduit dans la matrice par la trompe.... Voilà, dans cette hypothefe, les rudimens du genre humain : mais le principe primitif de cette matiere organique & productive étant contefté, on doit encore fufpendre fon jugement ; il faut même renoncer à cette opinion qui n'a plus en fa faveur que des noms célebres. Embraffera-t-on cet autre fyftême fameux, qui veut que dans la Nature il y ait une matiere organique qui fert à la nutrition & au développement de tout ce qui vit ou végete ? Dans cette fonction la matiere toujours active & prête à fe mouler ne manque pas de s'affimiler & de produire des êtres femblables à ceux qui la reçoivent. Suivant ce fyftême on doit remarquer avec le microfcope dans la *femence* des animaux des filets noués, des nœuds defquels on voit fortir des globules organifés & en mouvement qui nagent dans la *femence* ; voilà les *molécules organiques*. L'on prétend que la Nature a déjà imprimé à ces ombres ou ébauches d'animalcules l'image de toutes les parties du corps du pere : c'eft de là que naît la reffemblance des enfans avec leurs parens.... Tel eft le fentiment d'un Naturalifte très-célebre.

M. l'Abbé *Spallanzani*, Auteur des Expériences fur la *fécondation artificielle* dont nous avons expofé le précis à l'*article* GÉNÉRATION, dit avoir trouvé prefque toujours des animalcules fpermatiques dans la *femence des crapauds*, à l'exception de deux fois feulement, où cette liqueur lui en parut totalement privée. Cependant cette *femence* dépourvue de vers s'eft trouvée tout auffi propre à la fécondation que celle qui en contenoit le plus : ces vers n'y jouent donc aucun rôle. Notre favant Obfervateur a accumulé les argumens contre l'opinion de *Leuwenhoeck* fur les vers fpermatiques confidérés comme auteurs de la génération ; &, il faut en convenir, ce fyftême n'a plus ou n'a que très-peu de partifans. Quand on mêle de l'urine d'un humain au fperme des grenouilles, il conferve fa vertu fécondatrice, quoique les vers fpermatiques aient péri auffi-tôt. Ces faits font décififs. Avant que M. *Spallanzani* les eût découverts, M. *de Haller* avoit montré que le *poulet* préexifte dans l'œuf à la fécondation ; & cette grande vérité avoit porté le dernier coup à l'opinion de *Leuwenhoeck*. La préexiftence des fœtus à la fécondation dans l'efpece des amphibies (les *grenouilles*, les *crapauds*, les *falamandres aquatiques*) dont

M. *Spallanzani* nous a instruit, est un argument du même genre également victorieux. Mais ce qui mérite beaucoup d'attention dans l'ouvrage de M. *Spallanzani*, ce sont les objections terribles que ces mêmes découvertes élevent contre l'*épigenese* de M. *de Buffon*. On prétend que ce Philosophe si célebre a pris les vers spermatiques pour des *molécules organiques*, qui sont suivant lui l'instrument essentiel de la génération. Si, comme on l'a prouvé dans l'ouvrage cité ci-dessus, les *molécules organiques* manquent dans le sperme de quelques animaux, ou si en les séparant du sperme on ne prive pas cette liqueur de sa puissance fécondatrice, il en résulte que les *molécules organiques* ne sont rien dans l'œuvre de la génération, & que le systême établi sur leur prétendue existence, n'a aucune solidité.

Les fœtus ou germes appartiennent donc uniquement aux femelles ; ils préexistent à la fécondation. La *semence* du mâle ne crée rien, elle ne fait que développer : (ce seul rôle que le mâle puisse jouer dans le grand acte de la génération, tout restreint qu'il paroît, quelque infériorité qu'il donne au pere vis-à-vis de la mere, à l'égard de l'être reproduit, est toujours infiniment noble : car rien n'est petit en ce genre). Il ne s'ensuit pas que les *germes* ne croissent que par son influence ; il est évident au contraire que du moment où on commence à les appercevoir dans l'utérus, jusqu'au temps où ils sont prêts à être fécondés, ils prennent un accroissement considérable ; & comme tout accroissement suppose la nutrition, & que la nutrition suppose la circulation des humeurs, on est obligé d'admettre qu'avant l'action de la *semence* il y avoit un principe de mouvement, mais extrêmement foible & lent : ce principe ne suffiroit point à produire un développement rapide, l'*animation* sensible, que nous appelons *vie*, s'il n'étoit pas aidé par l'action du *sperme*, qui donne plus de mouvement au cœur, plus d'agitation aux fluides, en un mot une irritation générale dans toutes les parties du fœtus. C'est sous ce point de vue que MM. *de Haller* & *Bonnet* envisagent la *fécondation*. — Mais pour que le sperme pénetre jusqu'au fœtus (car il ne peut agir sur lui qu'immédiatement), la Nature a ménagé quelques voies particulieres qui facilitent son accès. L'œil seul ne peut les découvrir ; mais à l'aide du microscope on reconnoît que lorsque la peau des œufs est entiérement dépouillée de leur glaire & qu'ils sont nus, la peau ou l'écorce de l'œuf paroît généralement criblée de petits trous ou de pores qui sont autant de bouches ou de canaux par lesquels le sperme peut s'insinuer dans leur intérieur. Cette importante découverte a été faite par M. *Spallanzani*, que M. *Bonnet* avoit souvent exhorté à cette recherche.

Nous avons rapporté que M. *Bonnet* regarde le *sperme* non-seulement comme une liqueur stimulante, mais encore comme un fluide nourricier. Il fonde son opinion sur l'accroissement de la barbe au temps de la puberté, sur les modifications que la liqueur prolifique apporte à la constitution du mulet, sur l'organe de sa voix, sur ses longues oreilles, &c. Si le sperme étoit uniquement stimulant, l'âne accouplé avec la jument ne produiroit qu'un cheval; mais il produit un être qui tient aussi de la nature de l'âne. La *semence* de l'âne pénetre donc le germe du petit cheval dessiné en miniature dans l'ovaire de la jument; elle le modifie, & si elle le modifie, elle le nourrit. — M. *de Haller* n'étoit pas de cet avis; il attribuoit le développement de l'organe de la voix du mulet à la force irritante du sperme de l'âne, qui est plus puissant dans cette espece que dans celle du cheval pour agir sur ces parties. M. *Spallanzani* ne décide point entre ces deux opinions, mais il expose modestement ses doutes sur la théorie de M. *Bonnet*. Frappé du résultat de son expérience sur la petite quantité de *sperme* nécessaire au développement du fœtus des *grenouilles* (ainsi qu'il est rapporté à l'*article* GÉNÉRATION), il dit que si la liqueur prolifique nourrissoit le germe, l'accroissement qu'il en recevroit seroit proportionnel à la très-petite dose de *semence* dont il auroit été arrosé, & cependant ses progrès sont très-rapides. Il n'y a donc aucune proportion entre la cause & l'effet, ce qui laisse déjà des doutes sur la réalité de la cause assignée. D'ailleurs si le développement des *têtards* dans les premiers temps dépendoit de la nourriture que leur fournit le *sperme*, ceux qui en auroient reçu une plus grande quantité devroient se développer plus vîte que les autres, & cependant il n'en est point ainsi: le mélange de trois girans de sperme & d'une livre d'eau anime aussi promptement le fœtus que la *semence* pure. Le *sperme*, continue M. *Spallanzani*, est un vrai stimulant, c'est un liquide d'autant plus irritant que ses parties acquierent d'autant plus d'activité, & la chaleur est un moyen d'augmenter cette activité; elle donne au sperme, même étendu dans de l'eau, une grande énergie; le froid en ralentit l'effet, mais ne lui fait pas perdre sa qualité fécondatrice.

M. *Spallanzani* traite aussi cette question fort débattue entre les Physiologistes: La partie épaisse & visible de la *semence* est-elle nécessaire à la fécondation, ou n'est-il besoin pour cette fonction naturelle que de la partie subtile & invisible qu'on appelle communément *Aura spermatica*? Les Physiciens qui soutiennent que l'*aura spermatica* suffit à la fécondation, s'appuient sur la petitesse des *trompes de Fallope*, dont le diametre est tel qu'à peine l'air peut-il s'y introduire, & qui conséquemment ne peut pas admettre la partie épaisse du *sperme*. D'autres prétendent que le diametre de ces trompes s'agrandit dans l'acte

vénérien, ou du moins dans le temps des amours; qu'on les a quelquefois trouvées remplies de *sperme* mâle; qu'on en a même vu jusqu'aux ovaires; & de là ils concluent qu'il ne faut point recourir à une partie subtile qu'on ne connoît pas, tandis qu'on a sous les yeux une substance visible & matérielle capable de produire les effets dont on cherche la cause. — Ces argumens ne sont point décisifs. Dans le dessein de terminer ces discussions, M. *Spallanzani* a fait l'expérience suivante: Il plaça dans un verre de montre onze grains de *sperme* tirés de plusieurs *crapauds*, & dans un autre cristal semblable, mais plus petit, il mit vingt-sept *fœtus de crapauds*, qui au moyen du mucilage se collerent contre le verre; puis il ajusta ces deux capsules de cristal de maniere que leurs bords se joignoient exactement: cet appareil fut exposé à une chaleur de dix-huit degrés (& de vingt-cinq dans une autre expérience); bientôt les œufs parurent couverts d'un voile humide qui n'étoit que de la vapeur spermatique: le résidu du sperme se trouva réduit à neuf grains & demi. Cependant tous ces œufs périrent. Il est digne de remarque que le résidu de la *semence*, après avoir perdu sa partie volatile, étoit très-propre à opérer la fécondation. Il en est de même de la *semence de grenouilles*. Ce petit nombre de tentatives ne suffit pas pour étendre cette conclusion aux autres animaux; mais l'analogie la rend favorable, au moins pour les animaux congéneres à l'ordre de ceux dont il vient d'être fait mention. Comme cet article est nécessairement lié avec ce que nous avons dit de l'*homme*, des *animalcules*, *animaux* & *molécules organiques*, Voyez *ces mots*, même *ceux de* GÉNÉRATION, SPERME, CERF, PLANTE, ŒUF, OISEAU, même les *articles* GRENOUILLE, CRAPAUD & SALAMANDRE.

SEMENCE DE PERLES. *Voyez* NACRE DE PERLES.

SEMENCINE ou SEMEN CONTRA. *Voyez* POUDRE A VERS.

SEMEUR. *Voyez* LAVANDIERE.

SEMOULE. Nom que les Italiens donnent à une sorte de *vermicelli* (vermichel) faite en petits grains, comme de la moutarde, mais de la même pâte que le *vermicelli* qui est en forme de petits vermisseaux.

SENAGRUEL ou SNAGROEL. *Voyez* SERPENTAIRE DE VIRGINIE.

SENAPOU ou SINAPOU, *Astragalus incanus frutelans*, *venenatus*, *floribus purpureis*, Barr. Ess. p. 19. Plante de la Guiane, dont la racine écrasée s'emploie pour enivrer le poisson: on en fait autant avec le *bois Indien*, qui est une espece de grosse *liane*. *Maison Rustique de Cayenne*.

SÉNÉ ou SENNÉ, *Senna* : en Arabe, *Abalzemer*. Tout le monde connoît sous ce nom de petites feuilles seches en forme de lance, d'un vert tirant sur le jaune, d'une odeur de drogue, mais qui n'est pas désagréable, d'un goût un peu âcre, amer, qui excite des nausées, & qu'on emploie ordinairement pour purger.

Ces feuilles, qui nous viennent du Levant en *coufle*, c'est-à-dire en balles, se recueillent sur un arbrisseau que l'on nomme *séné d'Alexandrie*, *Senna Alexandrina*, Moris.; *seu foliis acutis*, Bauh., Tourn. 618; *Senna Orientalis*, Tab. Icon. 517. Il croît à la hauteur de deux coudées; ses tiges sont ligneuses & se partagent en deux rameaux plians, d'où sortent alternativement des queues grêles, d'une palme & plus de longueur, sur lesquelles naissent, assez près les unes des autres, quatre, cinq ou six paires de petites feuilles ou folioles, nulle feuille impaire ne terminant ces conjugaisons : ces feuilles sont d'un vert clair.

Les fleurs du *séné* viennent en grappes au haut des rameaux ; elles sont polypétalées, de l'ordre des *Légumineuses*, d'un jaune pâle, parsemées de veines purpurines : aux fleurs succedent des gousses comprimées, le plus souvent recourbées, composées de deux membranes oblongues, lisses, aplaties, d'un vert brun ou jaunâtre, au milieu desquelles sont mêlées sur une même ligne plusieurs graines semblables à des grains de raisin, pâles ou noirâtres; ce sont ces gousses que l'on nomme *follicules de séné*. On cultive cette plante dans la Perse, la Syrie, l'Arabie, d'où on l'apporte en Egypte & à Alexandrie.

On apporte dans le commerce plusieurs sortes de *séné* ; savoir, celui d'Alexandrie, ou de Sayd, ou de la Palte (ainsi appelé, à cause de l'impôt que le *Grand-Seigneur* a mis sur cette feuille), & celui de Tripoli, dont les feuilles sont moins pointues & dont les vertus sont inférieures à celles du premier. Le *séné de Moka*, dont les feuilles sont grandes, larges, arrondies à leur extrémité, est encore moins estimé. Le *séné* est quelquefois mélangé avec l'*ourdon* ; Voyez *ce mot*.

Le *séné* a une vertu merveilleuse pour purger par bas, & il n'y a aucun purgatif employé plus fréquemment & plus utilement : à peine trouve-t-on aucun remede qui tire & qui évacue aussi bien les humeurs corrompues, épaisses ou endurcies, & qui leve aussi efficacement les vieilles obstructions. On reproche aux feuilles de *séné* d'occasionner des tranchées, c'est pourquoi on ajoute toujours avec lui quelques sels, tels que le *sel végétal*, le *sel de Glauber*, qui divisent & atténuent ses particules résineuses ; on lui associe quelquefois les adoucissans & mucilagineux, tels que les *jujubes*, la *violette* & la *guimauve*. Quelques feuilles de *scrophulaire aquatique* infusées avec le *séné*,

en corrigent le mauvais goût d'une maniere singuliere. *Consultez* les *Mémoires de l'Académie des Sciences*, *1701*. M. *Bourgeois* observe que le *séné* infusé dans l'eau froide donne beaucoup moins de tranchées que lorsqu'on le fait bouillir ou infuser dans l'eau bouillante ; il est d'ailleurs beaucoup moins désagréable au goût, & il purge également bien à la même dose.

Les follicules donnent moins de tranchées, mais elles purgent plus foiblement. Ce purgatif est contraire dans les dispositions inflammatoires.

SÉNÉ D'ITALIE, *Cassia senna*, Linn. ; *Senna Italica*, *sive foliis obtusis*, Bauh. Pin. 397 ; Tourn. 618. Cette espece paroît originaire du Levant ou de l'Afrique Septentrionale, & se cultive en Italie dans les champs ; on commence à la cultiver aussi en Espagne. Ses feuilles, qui sont bien moins purgatives que celles de l'espece ci-dessus, sont plus larges, ovales, obtuses, vertes en dessus, un peu glauques en dessous.

SÉNÉ SAUVAGE OU BATARD. C'est le *securidaca* des Jardiniers. C'est, dit-on, une espece de *colutea*, différent de celui dont nous avons parlé sous le nom de *baguenaudier* ; mais, suivant M. *Deleuze*, il est d'un genre entiérement différent du *colutea* : c'est une espece de *coronilla*, la *coronille* des Jardiniers, *Coronilla emerus*, Linn. ; Tourn. 650 ; *Colutea siliquosa*, *seu Scorpioïdes major*, Bauh. Pin. 397. Cette espece de *coronille* ou *séné bâtard* est un arbrisseau qui croît naturellement dans la plupart des contrées Méridionales de l'Europe, aux lieux montagneux & sombres, dans les bois, &c. & que l'on cultive dans nos jardins pour l'ornement : il sort de sa racine plusieurs tiges diffuses & rameuses, dont l'écorce est grise sur le vieux bois & verte sur les jeunes rameaux : ses feuilles sont alternes, rangées sur une côte, cinq à cinq folioles, quelquefois sept à sept & plus souvent neuf à neuf, un peu cordiformes & glabres ; elles sont moins grandes que celles du baguenaudier, fort ameres, mais bien moins laxatives que celles du vrai *séné* : sa fleur est légumineuse, ressemblant à celle du genêt, jaune & rougeâtre ou tachée de sang, & peu odorante ; on en voit jusqu'à trois ensemble sur un pédicule, le long des nouvelles branches ; leur calice est beaucoup plus court que les onglets des pétales, & l'étendard est un peu renversé en arriere ; elles commencent à paroître à la fin d'Avril : en un mot l'arbrisseau est presque toujours chargé de fleurs, depuis le mois de Mai jusqu'au commencement d'Octobre : à la fleur succedent les graines renfermées dans des siliques ou gousses longues, grêles, déliées, presque cylindriques, courbes & articulées, de couleur obscure, douces au toucher & d'un mauvais goût.

Le *séné bâtard* croît promptement, se multiplie aisément & résiste à la grande rigueur de nos hivers, il conserve ses feuilles jusqu'aux gelées ; il n'exige aucune culture particuliere, & réussit dans presque tous les terrains : on peut le multiplier de rejetons dont il se garnit au pied, de boutures, de provins, ou de graines qu'il faudra semer en Mars. On ne connoît guere que deux sortes de *séné sauvage* : 1.° Le *séné bâtard ordinaire* ; il est un peu commun, parce qu'il a peu d'agrément & qu'on ne s'applique pas tant à le multiplier : il s'éleve jusqu'à dix pieds ; on en garnit les bosquets, quelquefois des plates-bandes, ou dès que la fleur est passée on lui forme une tête & on le taille en boule. 2.° Le *petit séné bâtard*, *Emerus minor*, Tourn. C'est un des plus jolis arbrisseaux que l'on puisse employer pour l'ornement d'un jardin ; il ne s'éleve qu'à trois, quatre ou cinq pieds : son feuillage est garni, mais petit : ses fleurs sont rassemblées au nombre de dix à douze en une couronne, agréablement variées en couleur, notamment d'une teinte de rouge en dehors ; elles paroissent deux fois chaque année, au printemps & en automne. On en forme de petites palissades à hauteur d'appui ; son vert-brun & stable tranche avec toute autre verdure, & la durée des fleurs le rend très-agréable pendant toute la belle saison.

Il y a encore une espece de *securidaca* étranger ou de *luzerne sauvage*, c'est le *Pelecinus vulgaris*, Tourn. 417 ; *Securidaca peregrina*, Clus. Hist. 238 ; *aut siliquis planis, utrinque dentatis*, C. B. Pin. 349 ; *Lunaria radiata Robini*, J. B. 2, 348.

SÉNÉ DES PROVENÇAUX OU TURBITH BLANC. *Voyez à l'article* GLOBULAIRE.

SENEÇON, *Senecio*. Les Botanistes distinguent plusieurs plantes sous ce nom.

Le *seneçon commun* est le *petit seneçon*, *Senecio minor vulgaris*, C. B. Pin. 320 ; Linn. 1216 ; *Senecio sive Erigeron*, Lob. Icon. 225. Plante annuelle qui n'a point d'odeur remarquable, & qui croît par-tout dans les champs, le long des chemins, dans les vignes, dans les jardins, aux endroits sablonneux & exposés au soleil : sa racine est petite, fibrée & blanchâtre ; elle pousse une ou plusieurs tiges, hautes de huit pouces ou environ, rondes, cannelées, creuses, rameuses, un peu velues, revêtues de feuilles oblongues, dentelées, alternes & d'un vert obscur : aux sommités naissent des fleurs en bouquet, à fleurons jaunes, disposés en étoiles : à ces fleurs, qui durent peu de temps, succedent plusieurs graines ovales, couronnées de longues aigrettes, qui forment toutes ensemble une tête blanche. Cette plante se reproduit continuellement, & reste verte toute l'année ; elle fleurit dans toutes les saisons, même en hiver, & est déjà vieille au printemps : elle a un goût d'herbe légérement

acide ; on l'estime émolliente, adoucissante & résolutive. En Angleterre les Maréchaux donnent ce remede aux chevaux attaqués de vers ; il convient aussi dans le vomissement & le crachement de sang : son usage ordinaire est d'entrer en décoction dans les lavemens émolliens, dans les cataplasmes ; on s'en sert pour amener les tumeurs à suppuration, contre la goutte & les hémorroïdes, & pour dissiper le lait grumelé dans les mamelles.

Le *seneçon des jardins*, *Senecio elegans*, Linn. 1218. On le dit originaire d'Ethiopie : sa tige est haute d'un pied & demi, herbacée, branchue, garnie de beaucoup de feuilles très-découpées & sinuées : ses fleurs sont d'un beau rouge-pourpre.

SÉNÉGALI. Nom donné à de petits oiseaux du genre du *Moineau*, & communs en quelques contrées d'Afrique, sur-tout au Sénégal. Ils sont d'une forme charmante, d'une taille élégante & un peu moins gros que le tarin ; les uns, tels que le *sénégali* des *planches enluminées* 157, *fig.* 1, ont le dessus de la tête & presque tout le plumage inférieur, ainsi que le dessus du croupion, d'un rouge-vineux ; tout le reste du plumage, même le bas-ventre & les cuisses, sont d'un brun-verdâtre, quelquefois nué de violet ; la queue est noire ; les pieds & les ongles sont gris-blanc ; le bec est rougeâtre, teint de brun sur les bords des mandibules. Il paroît qu'il existe dans la Guiane une espece de *sénégali* qui a beaucoup de rapport avec la précédente, & qui est désignée par M. *Brisson* sous le nom de *sénégali rouge*.

On distingue encore le *sénégali rayé*, pl. enl. 157, fig. 2. Tout son plumage est rayé transversalement de gris & de brun clair ; mais le dessous du corps a une teinte rose, avec un trait longitudinal d'un très-beau rouge au milieu du ventre ; sur chaque côté de la tête est un trait de la même couleur ; les pieds & les ongles sont bruns ; le bec est rougeâtre. Le *sénégali rayé* se trouve au Cap de Bonne-Espérance, ainsi qu'au Sénégal ; on nous l'apporte souvent vivant : c'est un oiseau très-joli, remarquable par sa vivacité & la propreté de son plumage ; il est continuellement en mouvement : son chant est un peu glapissant, mais les tons en sont vifs & gais ; il se fait entendre sur-tout le matin. On en a vu s'accoupler & pondre en Europe ; on les nourrit de millet & de mouron. *Edwards* donne au *sénégali rayé* le nom de *bec de cire*.

SÉNEGRÉ. *Voyez* FENU-GREC.

SÉNÉKA, ou POLIGALE DE VIRGINIE, ou RACINE DE SERPENT A SONNETTES, *Polygala Virginiana*. On nous envoie sous ce nom une racine ligneuse & odorante, longue de quatre doigts, de la grosseur d'une plume

à écrire ; tortueuse ; rameuse & fibreuse, jaunâtre en dehors ; blanchâtre en dedans, d'un goût âcre, un peu amer & légérement aromatique. Cette racine vivace pousse étant en terre beaucoup de tiges, les unes droites, les autres courbées sur terre, menues, jaunâtres, simples, sans branches, cylindriques, lisses, foibles & longues d'un pied. Ces tiges sont chargées de feuilles alternes, longues d'un pouce, lisses & sans queue : elles sont terminées par un petit épi de fleurs clair-semées, entiérement semblables à celles du *poligala* ordinaire, mais plus petites, alternes & sans pédicule.

On distingue la racine du *sénéka* par une côte membraneuse, saillante, qui regne d'un seul côté dans toute sa longueur : on l'estime diaphorétique, diurétique & alexipharmaque ; elle résout le sang visqueux, tenace & inflammatoire ; elle purge quelquefois & provoque le vomissement. Les Indiens la regardent comme spécifique contre le venin du *serpent à sonnettes*. En effet, si on emploie ce remede assez tôt, il chasse le venin qui est dans les veines, résout le sang coagulé, dissipe la tumeur & rétablit le pouls foible & languissant. M. *Teinnint*, Médecin Ecossois, qui a pendant plusieurs années habité la Virginie, voyant que ceux qui avoient été mordus par le *boicininguа*, espece de *serpent à sonnettes*, étoient tourmentés de symptômes semblables à ceux de la pleurésie & de la péripneumonie ; savoir, de la difficulté de respirer, de la toux, de crachemens d'un sang coagulé ; qu'ils avoient le pouls fort & fréquent, &c. & que l'on en guérissoit par l'usage du *sénéka*, a conclu que ce même remede pouvoit être utile dans les pleurésies & les fluxions de poitrine, maladies dans lesquelles on remarque des accidens semblables à ceux dont on vient de parler ; & il a réussi heureusement à tirer des portes de la mort plusieurs personnes attaquées de ces maladies. *Consultez* sa *Lettre écrite en 1738, à l'Académie Royale des Sciences*, & son *Essay on Pleuresy*. Il convient cependant de dire que M. *Orry*, Contrôleur-Général des Finances, ayant fait venir en France une quantité considérable de *sénéka*, le fit distribuer à plusieurs Médecins de Paris, qui le célébrerent d'abord comme un remede spécifique du Nouveau Monde : néanmoins l'un de ses grands partisans a avoué qu'il n'a pu guérir radicalement les hydropiques auxquels il a donné le *sénéka*, & que cette racine n'a pas été plus efficace dans les maladies inflammatoires de la poitrine. Cette contrariété d'avis ou d'effets proviendroit-elle de la nature de notre tempérament ou de notre climat ? Il ne faut pas le croire, dit M. *Bourgeois*. L'*ipecacuanha*, le *simarouba* sont aussi spécifiques dans la dyssenterie chez nous qu'en Amérique. Quelles contradictions n'ont pas essuyées le *quinquina*, le *mercure*, l'*antimoine* dans les commencemens ? Continuons donc

à faire des expériences avec le *ſénéka*, puiſque les Médecins n'ont trouvé rien de dangereux dans ſon uſage, & que le plus grand nombre s'en eſt ſervi avec beaucoup de ſuccès. Au reſte le *ſénéka* auroit le ſort des meilleurs ſpécifiques, qu'il ne ſeroit pas infaillible. M. *Bouvart*, célebre Médecin de Paris, dans ſon Mémoire ſur le *ſénéka*, lui donne les plus grands éloges.

SENEMBI. *Voyez* IGUANE.

SENEVÉ ORDINAIRE. *Voyez* MOUTARDE.

SENEVÉ SAUVAGE. *Voyez à l'article* THLASPI.

SENICLE de *Belon*. Voyez SERIN VERT de Provence.

SENS, *Senſus*. Nom donné aux cinq principaux organes des ſenſations que notre ame éprouve à l'occaſion de certaines impreſſions faites extérieurement ſur le corps. On diſtingue ordinairement cinq *ſens* : 1.° le *tact*, 2.° le *goût*, 3.° l'*odorat*, 4.° la *vue*, 5.° l'*ouïe* : Voyez ce que nous en avons dit à l'*article* SENS, inſéré dans la ſuite du *mot* HOMME.

La *faim*, la *ſoif*, le *plaiſir*, la *douleur*, la *mémoire*, l'*attention*, l'*imagination*; & toutes les impreſſions qui affectent intérieurement notre ame, notamment celles qui ſe tranſmettent au cerveau par le moyen des nerfs, ſont pour le moins des modifications des cinq grandes ſenſations, ou, ſi l'on veut, des *ſens* ſecondaires.

SENSITIVE ou HERBE MIMEUSE, *Mimoſa*. On connoît pluſieurs plantes qui ont la propriété ſinguliere de ſe contracter & dans leſquelles certaines de leurs parties ſe replient ſur elles-mêmes lorſqu'on les touche ; ces plantes ont été nommées *ſenſitives*. Voyez à l'*article* ACACIA. On diſtingue pluſieurs eſpeces de *ſenſitives*, dit *Tournefort*, dans ſes *Inſtitut. Rei Herbar. pag. 605.*

La SENSITIVE COMMUNE, appelée par quelques-uns *acacie pudique*, *Mimoſa pudica*, Linn. ; *Mimoſa humilis fruteſcens & ſpinoſa*, *ſiliquis conglobatis*, Plum. Sa racine eſt petite ; elle pouſſe pluſieurs tiges hautes d'un pied & demi, la plupart rampantes & inclinées vers la terre, verdâtres ou purpurines, velues, chargées de feuilles longuettes, liſſes, étroites, rangées de côté & d'autre ſymétriquement ou par paires ſur un côté, ſe rapprochant l'une de l'autre quand on les touche, comme ſi elles avoient du ſentiment, (ce qui fait appeler cette plante *herbe vive*). Des aiſſelles des feuilles ſortent des pédicules qui ſoutiennent chacun un bouquet de fleurs faites en godet, ou diſpoſées par petites têtes ovales, blanchâtres ou un peu couleur de chair ; elles ont chacune

quatre étamines : à ces fleurs fuccedent des gouffes difpofées douze à quinze enfemble par paquets, aplaties, longues de quatre à cinq lignes, larges d'une ligne & demie, bordées de petites épines, diftinguées par trois articulations, arrondies & peu profondes, & renfermant trois petites femences.

On prétend que les feuilles de la *fenfitive* étant mâchées excitent le crachement, moderent la toux, & qu'appliquées en cataplafme, elles adouciffent les douleurs des reins & guériffent les tumeurs fcrofuleufes.

Quand on touche les feuilles de la *fenfitive*, fur-tout dans les temps chauds, elles fe contractent avec promptitude, elles fe flétriffent auffi-tôt, & quelques momens après on les voit reprendre leur premiere vigueur. Mais ce n'eft pas feulement le contact du doigt des jeunes filles qui réveille cette fenfibilité, ainfi que quelques-uns le racontent ; cet effet réfulte également de la compreffion, de l'attouchement des corps animés de tout fexe, & même des corps inanimés. Il y a plus, lorfque le foleil fe couche, la plante fe flétrit à tel point, qu'elle femble defféchée comme fi elle étoit morte ; mais au retour du foleil, elle reprend fon état naturel, & plus le foleil ou le jour eft beau, & plus elle femble reverdir : l'approche de la nuit ou l'arrivée fubite d'un gros nuage, un temps orageux & l'obfcurité, la font tomber dans un état de recueillement, que quelques Botaniftes ont regardé comme une efpece de fommeil ou de repos.

En vain, dit *Hill* dans fa lettre écrite à *Linnæus* fur la caufe mécanique du mouvement de la *fenfitive*, avoit-on cherché la caufe de ce phénomene dans la préfence ou la privation de la chaleur, dans l'humidité ou la féchereffe ; l'air eft fujet à trop de viciffitudes pour produire un mouvement auffi régulier, de forte que parmi les agens naturels, il ne refte plus qu'à examiner la lumiere. C'eft auffi à cette caufe que *Hill* attribue l'agglomération & l'affaiffement de quelques plantes ; phénomene qui a fait croire fans preuves & trop légérement fans doute à plufieurs Phyficiens que les plantes étoient de véritables animaux. MM. de *Mairan* & *Duhamel* ont auffi fait des obfervations particulieres fur les effets de la *fenfitive* expofée dans une cave au fortir du grand jour ; mais les réfultats de leurs recherches leur ont paru trop inconftans & très-incertains. *Confultez* la *Phyfique des Arbres*, *feconde Partie*, *page 161.*

Il faut cependant convenir qu'une obfcurité parfaite a beaucoup plus d'effet fur la *fenfitive* & fur toutes les plantes prétendues fommeillantes, que l'attouchement le plus rude, qui ne produit, pour ainfi dire, que le premier degré du pelotonnement & de l'affaiffement dont la plante eft fufceptible. Nous difons que la lumiere produit les principaux phénomenes que ces plantes nous offrent : on obferve tous les jours que des parties de plantes ou des branches que l'on

conservé dans des serres ou dans des caves, se dirigent toujours vers les fenêtres de ces serres, ou vers les soupiraux de ces caves; en un mot, elles semblent chercher constamment la lumiere. Les plantes sommeillantes & détenues dans les serres chaudes, où la température est toujours la même, sont soumises comme celles en plein air à cette espece de repos : enfin l'action de la lumiere dans l'économie végétale, est un phénomene qui doit inviter tous les Physiciens Botanistes à faire des expériences relatives à cet objet. Le célebre M. *Bonnet* de Geneve, à qui la physique est redevable d'un très-grand nombre de découvertes, paroît être le premier qui s'en soit occupé. *Consultez* ses *Recherches sur l'usage des feuilles*. Consultez aussi les *Expériences sur l'influence de la lumiere sur les Plantes*, par M. *Méesse*, *Journal de Physique & d'Histoire Naturelle*, *Décembre 1775*.

Ces observations & celles qui vont suivre, peuvent être importantes dans la Botanique, & nous donner vraisemblablement les raisons de la diversité que l'on remarque dans le port des feuilles pinnées, en différens climats; car outre le mouvement de *plication* des folioles pinnées, la *sensitive*, dit M. *Adanson*, a un mouvement *de charniere* ou de *genou* aux jeunes branches, au pédicule commun de ses feuilles pinnées, & à la nervure sur laquelle sont attachées les pinnules ou folioles. Tous ces mouvemens sont indépendans les uns des autres, & occasionnés, de même que celui de *plication* & de *direction*, par l'action des vapeurs nutritives chaudes & par l'attouchement. (Il n'y a point ici cette combinaison prompte de sensations qu'on observe dans les animaux.)

Avec quelque corps qu'on irrite la *sensitive*, on observe, dit le même Auteur, que la sensibilité réside particuliérement dans l'articulation, soit des branches, soit des différens pédicules, sur-tout à la partie blanche de cette articulation. Le temps nécessaire à une branche touchée pour se rétablir, varie selon la vigueur de la plante, l'heure du jour, la saison, la chaleur & d'autres circonstances de l'atmosphere. L'ordre dans lequel les parties se rétablissent varie pareillement. Il est possible, avec un peu d'adresse, de couper un rameau sans que les feuilles se plient. Nous supprimons ici le détail des expériences qu'on a multipliées sur la *sensitive*, dont voici quelques résultats : 1.° Les mouvemens de la *sensitive* sont plus grands & plus sensibles quand la plante est dans sa plus grande force végétative. 2.° Une incision ou section entiere produit moins d'effet qu'une irritation ou une secousse, & l'action s'étend plus ou moins loin & sur certaines parties, selon la force de l'irritation & sa direction. 3.° Une secousse, une égratignure, le grand chaud, le grand froid, la vapeur de l'eau bouillante, celle du soufre & des esprits volatils, en un mot, tout ce qui peut produire

produire quelque effet sur les organes nerveux des animaux, agit sur la *sensitive.* 4.° La submersion dans l'eau ainsi que dans le vide, ne font qu'altérer la vigueur de cette plante. 5.° Son mouvement de charniere n'est dû qu'à une contraction fort sensible ; car alors elle se roidit à un tel point, qu'on la romproit si l'on vouloit la rétablir dans son premier état. M. le Chevalier *de Jaucourt* a inséré dans l'*Ancienne Encyclopédie*, la base de cet exposé.

M. *Garcin*, au retour de son voyage des Indes Orientales, donna à l'Académie de Paris en 1730, la description du *todda-waddi*, plante ainsi nommée par les Malabares, & qui est, dit-on, une héliotrope & une *sensitive* ou *mimosa*, suivant l'expression des Botanistes, c'est-à-dire, imitatrice des mouvemens animaux. Toutes ses feuilles, disposées ordinairement sur un même plan qui forme une ombelle, se tournent du côté du soleil levant ou couchant, & se penchent vers lui, & à midi le plan tout entier est parallele à l'horizon. *Voyez* BRESILLET A FEUILLES D'ACACIE *à l'article* BOIS D'INDE. Cette plante, de même que la *tremella* & l'*attrape-mouche* (Voyez *ces mots*) est aussi sensible au toucher que les *sensitives* ou *mimoses* les plus caractérisées ; mais au lieu que toutes les autres ferment leurs feuilles en dessus, c'est-à-dire élevent les deux moitiés de chaque feuille pour les appliquer l'une contre l'autre, celle-ci les ferme en dessous ; si, lorsqu'elles sont dans leur position ordinaire, on les éleve un peu avec les doigts pour les regarder de ce côté-là, elles se ferment aussi-tôt malgré qu'on en ait, & comme si elles étoient honteuses, elles cachent ce qu'on cherchoit à voir. Elles en font autant au coucher du soleil, & il semble qu'elles se préparent à dormir : aussi cette plante est-elle appelée tantôt *chaste* & tantôt *dormeuse*. *Démocrite* l'a désignée sous le nom *Æschinoméné*, c'est-à-dire, *honteuse.* Consultez *le Clerc*, *Hist. de la Médec. pag. 97*, *Edition de 1729.*

A ces noms qui lui conviennent assez, on a joint l'attribution de vertus imaginaires; & il n'étoit guere possible, dit l'Historien de l'Académie, que des peuples ignorans s'en dispensassent. Cet éloge ne dédommage pas le Philosophe de Malabar, qui est devenu fou en s'appliquant à examiner les singularités de cette merveille végétale, & à en rechercher la cause. Le Physicien d'Europe n'a jamais éprouvé cet accident, il est trop accoutumé aux phénomenes difficiles à expliquer.

M. *Adanson* a vu en Afrique un arbuste sensitif, dont les feuilles s'abaissent lorsqu'on passe dessous. On dit aussi qu'il se trouve à Panama un arbuste à feuilles épineuses, dont les branches s'abaissent lorsqu'on passe auprès, & tendent à s'attacher à l'habit du Voyageur ; c'est pourquoi, lorsqu'on l'apperçoit, on



s'en écarte. Les Naturels du pays lui donnent le nom de *bon jour*, à cause de la propriété qu'il a de s'incliner lorsqu'on passe auprès de lui.

La *sensitive commune* est une plante originaire du Brésil & des parties Méridionales de l'Amérique ; elle aime les lieux chauds & humides, sur-tout les bois peu touffus, où se trouve une alternative assez égale de soleil & d'ombre ; on la cultive en France dans les jardins des Curieux, à cause de l'étonnante faculté dont elle est munie : en effet, elle est extrêmement irritable ; en hiver, nous l'élevons dans des serres chaudes. Les Auteurs ont reconnu plusieurs especes de *sensitives*. Nous l'avons dit ; ils ont traité tous ce sujet en Botanistes excellens ; mais nous n'avons rapporté ici que ce qu'il y a de plus remarquable pour les personnes qui ne sont point Botanistes de profession.

On trouve à Saint-Domingue une *sensitive* épineuse que les Caraïbes appellent *Ouiltaraoua*, *balanabone ;* elle croît par-tout, dit *Nicolson*, dans les endroits secs & arides. On regarde sa racine comme un excellent alexitere.

La *sensitive* que les Espagnols appellent *Dormidera*, est une espece d'*oxis* ou de *trefle acide ;* car les *trefles*, les *haricots*, les *acacias* & quantité d'autres plantes, sont susceptibles d'affaisser un peu leurs feuilles aux approches de la nuit, & d'avoir aussi un mouvement de charniere à leurs folioles. On sait qu'une légere irritation à la base des étamines de l'*épine-vinette*, de l'*opuntia* & de la *fleur au soleil*, leur cause un mouvement convulsif ou de trépidation très-singulier, par lequel elles se contractent & se rapprochent du pistil, sans se rétablir dans leur premier état. On a donné le nom de *paresseuse* à une sorte de *sensitive*, dont le mouvement est très-lent, *Mimosa pigra*, Linn. ; elle croît en Amérique. *Consultez l'article* ACACIA, & *Voyez* la théorie sur les mouvemens demi-spontanées dans divers végétaux, à la suite du *mot* PLANTE.

SEPPIE. *Voyez* SECHE.

SEPS, *Lacerta* (*Seps*), *caudâ verticillatâ longiore*, *suturâ laterali reflexâ*, *squamis quadratis*, Linn. Ce *lézard* qui se trouve dans les pays Méridionaux de l'Europe, même dans la France, est du deuxieme genre ; il ne faut pas le confondre avec le *seps* de *Ray* & d'*Aldrovande*, & qui est le *lézard* dit le *chalcide*. Ce dernier est du quatrieme genre : *Voyez* LÉZARD dit le CHALCIDE.

Suivant M. *Linnæus*, le *seps* dont il est question dans cet article, a la tête très-petite, le corps oblong, & couvert d'écailles quadrangulaires d'une petitesse extrême, qui par leur disposition forment des stries transversales, ce que *Linnæus* dit être particulier à cette espece ; l'abdomen a un rebord aigu & recourbé, attaché de part & d'autre au tronc, ce qui est encore un caractere propre à ce

lézard ; la suture qui forme ce rebord s'étend depuis la tête jusqu'à l'anus : la queue est de la longueur du corps, elle est entourée de cinquante-sept rangs annulaires d'écailles, plus sensiblement relevées en arête que celles du corps, ce qui la fait paroître cannelée ; elle est de plus extrêmement aiguë : les pieds sont très-courts & ont chacun cinq doigts très-petits & garnis d'ongles ; le pouce des pieds de devant est à peine sensible : les cuisses paroissent dentées depuis leur angle inférieur, ce qui provient de dix tubercules dont elles sont chargées. La couleur du *seps* est d'un gris livide, qui prend une teinte plus sombre vers le milieu du tronc : le dos est marqué d'une bande jaune & transversale, placée auprès de l'anus, & à laquelle répond une autre bande de couleur blanchâtre.

SEPTICOLOR. C'est le *tangara* du Brésil, *pl. enl.* 127, *fig.* 2 ; c'est le *pavert* des collections à Paris. Le nom de *septicolor* indique que le plumage de cet oiseau est composé de sept nuances ; elles sont distinctes, réparties par masses & tranchent agréablement ; le front & les côtés de la tête sont d'un vert un peu olivâtre ; presque tout le reste du plumage supérieur est d'un noir de velours, même la queue & les moyennes pennes des ailes ; le bas du dos & le croupion sont d'un rouge éclatant (ces dernieres parties ne sont qu'orangées dans les femelles & dans les jeunes) ; la gorge & le devant du cou, d'un bleu changeant en violet ; le reste du plumage inférieur est couleur d'aigue-marine ; ses cuisses sont d'un vert obscur ; les couvertures des ailes offrent 1.° du vert-doré, 2.° un bleu éclatant, 3.° un bleu-violet ; les grandes pennes des ailes sont de cette derniere couleur à l'extérieur ; les pieds & les ongles sont noirs : cet oiseau est de la grosseur d'un *serin*, il est long de près de six pouces ; son envergure l'est de neuf.

Ce brillant oiseau se trouve au Brésil & à la Guiane, il vole en troupes très-nombreuses ; il n'a point de ramage : on dit qu'il est de passage.

SEPT-ŒIL. Nom qu'on donne en Normandie, & particuliérement à Rouen, à une espece de petit *lamprillon*, dont on mange beaucoup au printemps : ce sont sans doute les trous que ce poisson a de chaque côté du corps qui lui ont fait donner le nom de *sept-œil ;* on prononce par corruption *céteuil.* Voyez LAMPROIE.

SEPT-EN-TOISE. C'est le nom du *pastisson giraumoné.* Voyez à la suite de l'*article* COURGE à limbe droit.

SERANCOLIN ou SARANCOLIN. Les Marbriers donnent ce nom à un *marbre* isabelle, tacheté de rouge, &c. On le tire d'une vallée des Pyrenées, voisine d'un lieu qui se nomme *Serancolin.* Voyez à l'*article* MARBRE.

SERAPHAH. En Perse c'est la *giraffe*, Voyez *ce mot*.

SEREIN, *Vespertina aura*. Nom donné à l'humidité dont l'air est chargé principalement en été, & après les plus beaux jours, quelques heures après le coucher du soleil. Le *serein* est proprement le commencement de la *rosée* du soir. On la reconnoît par un sentiment de froid qu'elle procure dans ceux qui s'exposent à l'air le soir. *Voyez les articles* EAU, PLUIE, ROSÉE & AIR.

SERENE. *Voyez* GUÊPIER (oiseau).

SEREQUE, *Genista sagittalis*, Linn. 998. Plante qui se nomme *orisel* aux Isles Canaries, d'où elle nous parvient : sa tige est haute de huit pieds ou environ, relevée par trois angles courans ; les feuilles sont sessiles ; les fleurs, jaunes & terminales : elle sert pour la teinture, & quoique ses feuilles soient vertes, on l'appelle aussi *herbe à jaunir* des Canaries, ou *petit genêt herbacé* des Canaries. *Voyez* GENESTROLE. Le *sereque* paroît avoir beaucoup de rapports avec la *genistelle*, Voyez *ce mot*.

SEREVAN. C'est le *moineau* du Sénégal, *pl. enl.* 230, *fig.* 3. Cet oiseau se trouve en Afrique, & paroît n'être qu'une variété du *bengalis*, Voyez *ce mot*.

SERI ou SRY. Nom qu'on donne en vieux françois à la *musaraigne*.

SERIN, *Passer Canarius*, *aut Avicula saccharina*. Petit oiseau du genre du *Moineau*, & auquel on apprend à parler & à siffler des airs entiers : il y a le *serin de Canarie*, le *serin d'Italie*, le *serin de Provence*, &c.

SERIN, *pl. enl.* 202, *fig.* 1. *Serin des Canaries*, de M. *Brisson*, en latin *Serinus Canarius*. Il est à peu près de la grosseur du friquet ; sa longueur totale est de plus de cinq pouces ; son envergure en a près de huit ; son plumage est blanc à son origine, mais étant couché il est entiérement d'une belle couleur de citron, (la femelle est d'un ton de couleur plus foible que le mâle) ; la queue est un peu fourchue ; le bec finit en pointe très-aiguë & est blanc ; les jambes, les pieds & les ongles sont d'un blanc nué de rougeâtre.

Tel est dans l'état de domesticité & dans nos climats Septentrionaux, dit M. *Mauduyt*, le *serin des Canaries* ou Isles fortunées, situées dans la mer Atlantique ; on le regarde comme la souche primitive de cette espece d'oiseau, la plus aimable que nous ayons adoptée, & que nous nourrissons communément en cage pour notre amusement ; mais dans son pays natal, le *serin* ressemble beaucoup à la linotte. M. *Adanson*, *Voyage au Sénégal*, a observé que le *serin des Canaries* qui devient tout blanc en France, est à Téneriffe d'un gris presque aussi foncé que la linotte ; on peut présumer que la domesticité,

la différence des climats, celle de la nourriture & le croisement de la race du *serin des Canaries* avec deux autres races qui se trouvent au Midi de l'Europe, ont produit les nombreuses variétés qu'on observe dans l'espece du *serin ;* le produit de ces trois races en captivité est fécond, & il prouve l'identité de l'espece. Suivant que ces variétés approchent plus ou moins d'une des trois races primitives, il est facile d'en déduire de quelle souche elles descendent plus directement. M. *Mauduyt* a observé que le *serin gris* descend plus directement de celui des Canaries, & qu'il a été moins altéré. Le *serin isabelle* n'est qu'un *serin gris* dont le plumage est éclairci ; le *serin isabelle surdoré*, est un mélange de gris & de jonquille ; le *serin blanc* & le *serin jonquille* paroissent émanés du *serin gris*, & des deux autres races qui leur ont communiqué leur teinte jaune ; le *serin vert* paroît descendre du *serin de Provence ;* enfin les *serins* diversement panachés, tiennent plus ou moins des différentes races dont les croisemens ont été multipliés. Quant au *serin huppé*, connu depuis quelques années, dont le plumage est communément tout blanc ou tout jonquille, rarement & peu panaché, sa huppe qui est composée de plumes courtes, contournées & hérissées, annonce, dit M. *Mauduyt*, un désordre, un vice d'organisation dans cette partie, & non un ornement.

Nous avons dit que le *serin*, sur-tout celui des *Canaries*, est un petit oiseau devenu domestique dans nos climats ; il s'y plaît & y multiplie très-bien. Forme élégante, taille légere & souple, gentil plumage, chant agréable, gaieté, propreté, docilité, habitudes douces & sociales, tout enchante dans ce joli petit musicien devenu notre hôte. Comme il est caressant, il a le talent de plaire au beau sexe ; les Dames & sur-tout les Demoiselles font leur amusement de son éducation : petits soins, complaisances, attentions, baisers, caresses, rien n'est épargné ; tantôt elles prennent soin de lui apprendre quelques petits mots de tendresse, tantôt, à l'aide d'une serinette, elles exercent son gosier docile. On écoute avec plaisir un *serin*, même lorsqu'il n'a eu d'autre maître que la Nature. Ceux dont les accens & le ramage ont été modifiés par la bonne éducation, sifflent plusieurs airs de flûte soutenus avec goût, précision & sans les confondre. Ces petits animaux retiennent toute leur vie les airs qu'ils ont une fois appris. Ils ne sont point ingrats : sensibles aux bontés de leur gouvernante, ils lui témoignent toute leur reconnoissance ; familiers avec elle, ils semblent le matin lui demander la picorée en sautillant, voltigeant, offrant de petits baisers, chantant à perdre haleine & battant des ailes. On ne peut voir sans étonnement ce que la patience & des soins assidus sont capables de produire sur quelques-uns de ces petits animaux, pour les inviter à agir d'après

un signal plus ou moins apparent. Le public a vu en l'année 1760, à la foire Saint-Germain à Paris, un *serin* qui distinguoit parfaitement toutes les couleurs, & savoit assortir les nuances de toutes les étoffes qu'on lui montroit : il formoit ensuite, avec des caracteres détachés, les mots que les Spectateurs demandoient ; il marquoit très-exactement avec des chiffres détachés qu'il alloit choisir, l'heure & les minutes d'une montre qu'on lui présentoit, il faisoit les quatre regles de l'arithmétique avec fractions....

Le *serin*, quoique élevé en cage, y fait son nid, communément au mois de Mars. (On donne pour matériaux du nid, de la mousse, qui sert à en construire l'extérieur, de l'herbe fine & seche, qu'on appelle *petit foin*, & du poil ou bourre, que les *serins* disposent au centre ; le nid est placé dans un petit panier rond d'osier, ou dans un morceau de bois creusé, appelé *sabot*.) Le mâle partage le plus souvent ce soin avec sa femelle : amant plein de chaleur, il fait durer le plus long-temps qu'il peut la construction du lit nuptial ; à peine est-il fait, ou prêt d'être achevé, qu'il le détruit. Il faut en revenir aux caresses de toute espece ; c'est ainsi qu'il prolonge voluptueusement ses plaisirs. La femelle fécondée dépose dans le nid trois à quatre œufs : l'incubation est de quatorze jours à peu près. Quels soins de la part du mâle lorsque sa femelle couve ! que de prévoyance de la part de la mere & même du pere pour donner la becquée à leurs enfans, jusqu'au temps où ils pourront se pourvoir eux-mêmes ! Dès que ces enfans sont un peu grands, ils apprennent à se baigner ; les petits mâles ont déjà des égards pour les petites femelles leurs sœurs, qui deviendront leurs femmes. Ils leur chantent, plusieurs ensemble, de petits airs qui font une mélodie très-agréable. Si on laisse aux *serins* le soin d'élever les jeunes, ils ne font guere que deux pontes au plus ; mais si on se charge de nourrir les petits, les pere & mere font jusqu'à trois & quatre pontes. Les petits qu'on veut élever à la brochette, ne doivent rester que huit à neuf jours dans le nid ; on doit laisser reposer cinq à six jours les pere & mere, avant la nouvelle ponte.

Albin enseigne la maniere de les élever & d'en avoir soin. Cet oiseau, quoique d'un tempérament très-chaud, vit pour l'ordinaire quinze à vingt ans, pourvu qu'on en ait soin. On le nourrit de millet & de navette mêlés également. Les plantes appelées *seneçon* & *mouron* le réjouissent beaucoup & le maintiennent en santé. On suspend aussi dans sa cage une sorte de pâtisserie, qu'on appelle *colifichet*.

MM. *Vichede* & *Hervieux*, qui ont fait un *Traité des serins des Canaries*, *Paris*, *1713*, contenant l'origine de ces oiseaux, la maniere de les élever en cage, les précautions nécessaires à prendre lorsqu'on veut les apparier pour avoir

de belles races, pour apprendre aux mâles à siffler ou à parler, ont donné aussi des observations sur les signes & les causes des maladies de ces aimables oiseaux, & les moyens usités pour les guérir : nous y renvoyons le Lecteur.

Ce n'est pas seulement avec le *serin d'Italie*, avec le *serin de Provence* & le *serin des Canaries*, qu'on peut accoupler nos *serins domestiques ;* ils produisent encore avec des oiseaux dont les especes paroissent bien plus éloignées de la leur, dont plusieurs même sont d'un genre différent ; tels sont le *chardonneret* & le *tarin*, les *linottes*, les *pinsons*, les *verdiers*, & même à ce que quelques personnes prétendent, le *moineau-franc :* ce que nous pouvons assurer, c'est que les *tarins*, & plus particuliérement encore les *chardonnerets*, s'accouplent avec les *serins des Canaries ;* mais on dit que les petits qui en proviennent ne multiplient point : cependant M. *Sprengel*, qui a suivi soigneusement la multiplication des bâtards nés de l'accouplement des *serins* avec les *chardonnerets* ; assure que les *mulets* provenus de ces oiseaux, ont multiplié entre eux, & avec leurs races paternelles & maternelles ; & ses observations sont accompagnées de remarques qui semblent ne laisser aucun doute sur leur certitude. Ainsi la succession des individus, quoique produite par le croisement d'especes différentes, seroit plus constante & moins interrompue qu'on ne le pense communément. Ne peut-on pas en dire autant du mulet sorti d'un âne & d'une cavale, qui ne produit pas communément, mais qui peut engendrer quelquefois ? Au reste, les produits de ces mélanges bizarres du hasard ne sont point les enfans de la Nature. *Voyez à l'article* MULET.

Les individus issus de races croisées, mais du même genre, doivent offrir à l'extérieur plus de rapports, parce qu'alors l'organisation sera la même ; tandis que les individus issus de races d'un genre différent, offriront à l'extérieur des rapports infiniment foibles & éloignés.

Ainsi on appelle *serins-mulets*, *Serinus hybridus*, les oiseaux qui proviennent de l'accouplement d'un *serin* avec un autre oiseau. Il se trouve des *serins bâtards* qui sont issus des naturels des Canaries ; ils viennent de l'Isle d'Elbe : ceux-là sont plus gros, ils ont les pattes noires & sont sujets à un tournoiement de tête, qui les feroit prendre pour fous. L'Isle d'Elbe n'en a été peuplée qu'à l'occasion d'un vaisseau parti des Canaries pour l'Europe, & qui, surpris par une tempête, fut brisé contre les écueils de cette Isle : il étoit chargé de quantité de ces oiseaux, qui se sauvant des débris du Navire, se jeterent dans l'Isle, où la race échappée du naufrage s'est toujours conservée.

SERIN de la Jamaïque, *Serino affinis avis*, Sloan. Il est long de huit pouces ; le demi-bec supérieur est d'un bleu rembruni ; l'inférieur, d'une teinte plus

claire ; les jambes & les pieds sont bleuâtres ; les ongles, bruns ; le plumage de la tête est gris ; les ailes & la queue sont d'un brun obscur, rayé de traits blancs ; les couvertures du dessous de la queue, blanches ; tout le reste du plumage est jaune.

SERIN de Mozambique, *pl. enl.* 364, n.° 1, le mâle ; 2, la femelle. Ce *serin* est un peu plus petit que celui des Canaries : le dos est brun ; tout le reste du plumage est jaune ; les pennes des ailes & de la queue sont bordées de blanc ; le jaune & le brun se trouvent sur la tête par bandes alternatives.

SERIN du Cap de Bonne-Espérance. Le mâle approche beaucoup de la femelle du *serin vert de Provence ;* il est un peu plus grand : son bec est un peu plus gros ; ses ailes sont mieux panachées ; les pennes de la queue sont bordées d'un jaune décidé ; point de jaune sur le croupion : les couleurs de la femelle sont bien moins vives que chez le mâle, & plus foibles encore dans les jeunes que dans les femelles : tous ces *serins* sont panachés.

Kolbe dit qu'on trouve dans les campagnes du Cap de Bonne-Espérance cette espece de *serin ;* c'est le *Serinus* de *Heuslin :* son ramage, quoique fort agréable, ne plaît pas aux Européens du Cap ; les habitans du pays les tuent, & on les mange comme les autres oiseaux.

SERIN d'Italie, de M. *Brisson.* C'est le *tirin* de *Belon ;* on le nomme *venturon*, en Provence, *pl. enl.* 658, *fig.* 2. Il est moins grand que le *serin des Canaries ;* le bec est brun ; les pieds sont d'une couleur de chair pâle ; les ongles, noirâtres ; le plumage est d'un vert-jaunâtre, mais varié de brun sur les parties supérieures ; le bas-ventre, le dessous de la queue & les cuisses tirent sur le blanchâtre ; les ailes offrent du noir & du vert. Le chant de ce *serin* approche de celui des Canaries. On le trouve en Italie, en Grece, en Turquie, en Catalogne & dans nos provinces Méridionales.

SERIN VERT de Provence (*Cini*), *pl. enl.* 658, *fig.* 1. Il est plus grand que le *serin d'Italie ;* on le trouve aussi dans le Lyonnois, en Dauphiné, dans le Bugey & jusqu'en Bourgogne ; il habite encore en Suisse, aux environs de Geneve, en Italie, en Espagne & en Allemagne ; il a le dessus de la tête d'un jaune-vert, varié de traits bruns ; l'occiput est d'un jaune plus foncé ; les plumes du dessus du cou & du dos sont brunes en leur milieu & bordées de vert-jaunâtre ; le reste du plumage supérieur & presque tout l'inférieur, d'un jaune nué de verdâtre ; les côtés sont d'un jaune pâle, avec des traits bruns ; le bas-ventre & les cuisses, d'un blanc nué de jaunâtre ; la queue & les ailes, brunes ; leurs pennes sont bordées extérieurement de gris-verdâtre & terminées de

de blanc : il y a une bande tranfverfale d'un vert-jaunâtre fur chaque aile ; la queue eft un peu fourchue ; la mandibule fupérieure eft d'un gris-brun ; l'inférieure, blanchâtre ; les ongles font noirs ; les jambes & les pieds, bruns.

SERINGAT, *Syringa alba five Philadelphus Athænei*, C. B. Pin. 396 ; *Philadelphus coronarius*, Linn. 671. Le *feringat* eft un arbriffeau dont il y a plufieurs efpeces : on diftingue celui *à fleurs blanches fimples*, & celui *à fleurs doubles*, dont l'odeur approche celle de la fleur d'orange. Une autre efpece fe fait remarquer par fes feuilles panachées de jaune, & celui de la Caroline, par fes grandes fleurs blanches.

Le *feringat des Jardiniers* que l'on dit originaire d'Efpagne, eft un arbriffeau droit, rameux.

La fleur de *feringat* paroît en Mai & Juin, elle eft d'une feule piece & divifée en quatre parties ; elle naît difpofée en bouquets aux fommets des branches : aux fleurs fuccede une capfule ronde, divifée en quatre loges, qui contiennent des femences menues & longuettes ; les fruits font d'abord verdâtres, puis noirâtres dans leur maturité : les feuilles du *feringat* font fimples, ovales, affez grandes, veinées, dentelées par les bords, & oppofées fur les branches ; étant écrafées, elles ont une odeur de concombre.

Ces arbriffeaux ne font point délicats, ils s'accommodent prefque de toutes fortes de terrains ; leurs fleurs font un bel effet, & répandent une odeur agréable dans les bofquets, dès le mois de Mai. On retire de leurs fleurs une eau odorante très-agréable.

On donne auffi le nom de *fyringa* au *lilas*, & en quelques pays celui de *citronnelle* au *fyringa* : Voyez *ces mots*.

Le mot *fyringa* fignifie *canonniere* ou *farbacane*, parce que les rameaux des tuyaux de ces plantes étant vidés de la moëlle qu'ils contiennent, on peut en faire des tuyaux ou de petites *feringues*. Le furnom de *Philadelphus*, qui fignifie *bon frere*, convient, dit *Jonfton*, à cet arbriffeau, parce que fes branches s'entrelacent.

Nicolfon dit que le *lilac*, *Syringa*, eft à Saint-Domingue un grand arbre, & qu'il y croît en peu de temps par-tout, foit dans les plaines, foit dans les mornes. On prétend, dit-il, que les fruits de cet arbre pris intérieurement, font un poifon lent, employé quelquefois par les efclaves qui ont envie de fe défaire de leurs maîtres. Voici la defcription que cet Auteur donne de cette efpece de *fyringa* : « Son tronc eft droit, branchu ; fon écorce, grifâtre, crevaffée ; fon bois, tendre, blanc & poreux ; fes feuilles font d'un vert foncé

en dessus, clair en dessous, alternes, ailées, profondément découpées, assez semblables à celles du persil, d'une saveur amere ; ses fleurs, rassemblées en *panicule terminal ;* le calice est monophylle, terminé par quatre dents ; la corolle forme un tuyau évasé, divisé en quatre parties, d'une odeur suave, de couleur violet pâle : les fruits sont ovales, de la grosseur d'une cerise des bois, couverts d'une pulpe jaunâtre qui renferme un noyau ligneux, dur, orné de cinq à six cannelures divisées intérieurement en autant de loges séparées par des cloisons ; chaque loge contient une graine oblongue, de la grosseur d'un grain de blé, couverte d'une pellicule brune, très-mince, lisse, qui contient une amande très-blanche, divisée en deux lobes, d'un goût amer & désagréable ».

Le *seringat*, appelé à Saint-Domingue, *lilac de nuit*, *Syringa nocturna ; Chiococca nocturna*, Jacquin, est un arbrisseau qui ne s'éleve guere ; on le trouve dans les bois : ses feuilles sont oblongues, pointues, luisantes, sans dentelure ; ses fleurs, monopétales, en tuyau évasé ; elles répandent dans la nuit une odeur très-suave ; ses fruits sont arrondis, à une seule loge qui renferme, dit *Nicolson*, une petite graine ovale.

SERINGAT ou ARBRE DE SERINGUE. *Voyez à l'article* RÉSINE ÉLASTIQUE.

SÉRIQUES ou CÉRIQUES DE RIVIERE ET DE MER. Especes de *crustacées*. Voyez CÉRIQUE.

SERMONTAINE ou SESELI DE MONTAGNE. *Voyez* LIVÊCHE.

SEROKA. C'est la même racine que le *sénéka*, Voyez *ce mot*.

SEROTINE. Nom donné à une espece particuliere de *chauve-souris*, Voyez *ce mot*.

SERPENT, *Serpens*. On donne le nom de *serpens* à un ordre d'animaux *reptiles*, dont le corps couvert d'écailles est alongé, presque cylindrique & très-flexible ; ils manquent de pieds, & n'ont point de nageoires : à les voir en repos, on pourroit croire qu'ils n'ont pas la faculté de se transporter d'un lieu à un autre ; mais la Nature, pour parvenir à ses fins, a inventé des moyens particuliers, & qui sont comme propres aux animaux de cet ordre : on verra dans la suite de cet article, que le mouvement de progression s'exécute dans les *serpens*, d'une maniere ondulatoire & en rampant.

Cet ordre d'animaux contient un assez grand nombre d'especes ; on en voit dans presque toutes les contrées. *Seba* a donné une ample & riche collection de *serpens* connus, mais sans ordre & sans méthode, &c. *Linnæus* a établi six genres de *serpens*, & M. *Daubenton* paroît en avoir adopté de préférence la distribution synoptique. En voici les noms génériques avec les caracteres spécifiques ;

ils sont précis, & par conséquent faciles à saisir. Nous exposerons ensuite les especes de chacun de ces genres, suivant l'ordre alphabétique.

PREMIER GENRE. (*Crotalus.*) SERPENS A SONNETTES.

M. *Daubenton* observe que la dénomination de *crotalus* paroît venir de *crocalia*, mot qui, suivant *Pline*, signifie des pendans d'oreilles composés de plusieurs perles, qui faisoient un certain bruit en se choquant les unes les autres, lorsqu'on remuoit la tête. Ainsi, comme le remarque M. *Daubenton*, la dénomination de *crotalus* a été donnée par *Linnæus* à ce genre de *serpens*, parce qu'ils ont au bout de la queue des anneaux secs & mobiles ; lorsque l'animal leur donne du mouvement, ils font en se heurtant les uns contre les autres un bruit qui approche de celui d'un parchemin sec que l'on froisse : ce bruit peut bien être à peu près le même que celui qui vient du choc des perles dans les pendans d'oreilles dont *Pline* a fait mention. On donne le nom de *sonnettes* à ces *anneaux mobiles & sonores* que les *serpens* de ce genre ont *au bout de la queue*, & qui forment le caractere principal du genre du *crotalus*. Ces *serpens* ont le *ventre couvert de grandes plaques*.

Les especes de ce *genre* sont au nombre de quatre. Cependant on distingue une espece appelée particuliérement *serpent à sonnettes ;* Voyez *ce mot*.

1.° Le BOIQUIRA. [Une chaîne de taches noirâtres, bordées de blanc.] *Voyez* BOICININGUA (BOIQUIRA).

2.° Le MILLET. [Trois rangs longitudinaux de taches noires.] *Voyez* SERPENT dit le MILLET.

3.° Le MUET. [Une chaîne de grandes taches noires rhomboïdales sur le dos.] *Voyez* SERPENT dit le MUET.

4.° Le TEUTHLACO. [Nué de jaune & de brun.] *Voyez* TEUTHLACO.

DEUXIEME GENRE. (*Boa.*)

Pline dit que le nom de *boa* étoit donné à des *serpens* qui se trouvoient en Italie & qui se nourrissoient de lait de vache : ils étoient si grands qu'ils pouvoient avaler un enfant tout entier. *Voyez l'article* BOA. Il paroît que le nom de *boa* vient de *bos*. Les *serpens* de ce genre ont de *grandes plaques sous le corps & sous la queue*, *sans avoir de sonnettes* (a).

(a) Les écailles des *serpens* different les unes des autres sur différentes parties du corps. Pour distinguer ces écailles, *Linnæus* leur donne les noms de *Squama*, *Scuta*, *Scutella*. Les premieres anticipent les unes sur les autres ; les secondes sont placées les unes contre les autres, sans recouvrement. Les plus grandes se trouvent sous le corps de la plupart des *serpens* ; M. *Daubenton* appelle *grandes plaques*,

On distingue dix especes dans ce *genre* :

1.° Le Bojobi. [Vert ou orangé.] *Voyez* Bojobi.

2.° Le Cenchris. [Jaunâtre.] *Voyez* Cenchris.

3.° Le Devin. [Une croix en partie courbe sur la tête.] *Voyez* Devin.

4.° L'Enydre. [Nué de gris avec de longues dents de dessous.] *Voyez* Enydre.

5°. L'Hipnale. [Nué de gris & de jaunâtre.] *Voyez* Hipnale.

6.° Le Mangeur de Chevres. [Bleuâtre, avec des taches rondes & blanches, & bordées de noir sur les côtés du corps.] *Voyez* Mangeur de Chevres.

7.° Le Mangeur de Rats. [Bleu, avec des taches rondes.] *Voyez* Mangeur de Rats.

8.° L'Ophrie. [Tortu & brun.] *Voyez* Ophrie.

9.° Le Parterre. [La tête marquée de traits jaunes, disposés en différens sens réguliers.] *Voyez* Tlehua.

10.° Le Tortu. [Un gros dos.] Sous le nom de *tortu*, M. *Daubenton* ne donne point de description particuliere de ce *serpent*, mais on la reconnoit dans celle qu'il fait du *groin*, lequel est du genre du *Boa*, & qui sous le nom de *groin* n'est point employé dans le tableau des six genres des *serpens*. *Voyez* Groin.

TROISIEME GENRE. (*Coluber.*) Couleuvre.

Comme il y a une espece de *serpent* très-commune qui porte ce mot latin, cette dénomination générique est défectueuse. Au reste les *serpens* de ce genre ont de *grandes plaques sous le corps & de petites plaques sous la queue.*

Ce *genre* est le plus nombreux, il offre quatre-vingt-seize especes :

1.° La Bande noire. [Une bande noire entre les yeux.] *Voyez* Serpent d'Esculape.

2.° La Chaîne. [Noir-bleuâtre, avec des lignes jaunes.] *Voyez* Serpent dit la Chaîne.

3.° La Dipsade. [Noirâtre.] *Voyez* Dipsade *à l'article* Dipse.

les *Scuta* de *Linnæus*, & il désigne sous le nom de *petites plaques*, celles que *Linnæus* nomme *Scutella*; celles-ci sont sous la queue, rangées deux à deux. *Linnæus* regarde ces *plaques* à bords libres & tranchans, comme faisant l'office de pieds, parce que le *serpent* s'appuie sur elles pour exécuter ses mouvemens de progression : il les a prises pour un des caracteres distinctifs des genres dans sa Méthode, & a fondé la distinction des especes sur leurs couleurs, les teintes de chaque couleur, sa disposition par taches, par raies, par bandes, &c. ; la forme de l'animal & de ses écailles, les proportions des différentes parties de son corps, le nombre des grandes *plaques* du corps & des petites de la queue.

4.° L'AGILE. [Des bandes brunes & blanches.] *Voyez* SERPENT AGILE.

5.° L'ALIDRE. [Blanc.] *Voyez* ALIDRE.

6.° La LOSANGE. [Des bandes blanches en forme de losanges.] *Voyez* SERPENT dit la LOSANGE.

7.° L'AMMODYTE. [Une verrue sur le nez.] *Voyez* AMMODYTE.

8.° L'ANGULEUX. [Brun clair, avec des bandes noires.] *Voyez* SERPENT ANGULEUX.

9.° L'ANNELÉ. [Des bandes noires & transversales sur le dos.] *Voyez* SERPENT ANNELÉ.

10.° L'APRE. [Une tache noire & fourchue sur la tête.] *Voyez* SERPENT APRE.

11.° L'ARGUS. [Des taches formées par des cercles blancs & rouges, & disposées sur le corps en lignes transversales.] *Voyez* IBIBOBOCA.

12.° L'ASPIC. [Le cou étroit.] *Voyez* ASPIC.

13.° La TÊTE NOIRE. [La tête noire, le corps brun & lisse.] *Voyez* TÊTE NOIRE.

14.° L'ATROCE. [Blanc, avec des écailles relevées en arêtes.] *Voyez* SERPENT ATROCE.

15.° L'ATROPOS. [Blanc, avec des cercles bruns.] *Voyez* ATROPOS.

16.° L'AURORE. [Le dos jaune, le reste du corps livide.] *Voyez* SERPENT AURORE.

17.° La VIPERE. [Une bande noirâtre en zigzag le long du dos.] *Voyez* VIPERE.

18.° La VIPERE D'EGYPTE. [Le corps court & pâle, avec des taches brunes.] *Voyez* VIPERE D'EGYPTE.

19.° Le BAI-ROUGE. [Bai-rouge, avec des taches blanches.] *Voyez* SERPENT dit le BAI-ROUGE.

20.° Le BALI. [Sous le corps quatre lignes de points bruns.] *Voyez* BALI.

21.° Le BLANC. [Blanc, sans taches.] *Voyez* SERPENT dit le BLANC.

22°. Le BLANCHATRE. [Blanchâtre, avec des taches brunes.] *Voyez* SERPENT dit le BLANCHATRE.

23.° Le BLEUATRE. [De couleur bleuâtre.] *Voyez* SERPENT dit le BLEUATRE.

24.° Le BLUET. [Des écailles mi-parties de bleu & de blanc.] *Voyez* SERPENT dit le BLUET.

25°. Le BOIGA. [Vert-doré, avec les écailles noires par le bout.] *Voyez* BOIGA.

26.° Le CALEMAR. [Livide, avec des lignes & des points bruns.] *Voyez* CALEMAR.

27.° Le CAMUS. [Une croix blanche sur la tête, avec un point noir au milieu.] *Voyez* SERPENT dit le CAMUS.

28.° Le CARÉNÉ. [Le dos d'âne.] *Voyez* SERPENT dit le CARÉNÉ.

29.° Le CENDRÉ. [Cendré en dessus, blanc en dessous.] *Voyez* SERPENT dit le CENDRÉ.

30.° Le CENCO. [Brun, avec des taches pâles & des bandes blanches.] *Voyez* CENCO.

31.° Le CERASTE. [Une dent saillante au-dessus de chacun des yeux.] *Voyez* CERASTE.

32.° Le CHAYQUE. [Deux bandes blanches sur un fond gris.] *Voyez* CHAYQUE.

33.° Le COBEL. [De couleur cendrée & parsemée de lignes blanches & obliques.] *Voyez* COBEL.

34.° Le COLLIER. [Trois points blancs sur le cou.] *Voyez* SERPENT dit le COLLIER.

35.° Le CORALLIN. [Seize bandes rouges le long du corps.] *Voyez* CORALLIN.

36.° Le DARD. [Le corps cendré, avec des bandes noires le long du dos & des côtés.] *Voyez* DARD.

37.° Le DÉCOLORÉ. [Cendré-bleuâtre.] *Voyez* SERPENT dit le DÉCOLORÉ.

38.° Le DIPSE. [Bleu, avec des écailles bordées de blanc.] *Voyez* DIPSE.

39.° Le DOMESTIQUE. [Deux taches noires entre les yeux.] *Voyez* SERPENT DOMESTIQUE de Barbarie.

40.° Le FER A CHEVAL. [Une bande brune & courbe entre les yeux.] *Voyez* FER A CHEVAL.

41.° Le FIL. [Le corps très-menu & la tête grosse, noir en dessus, blanc en dessous.] *Voyez* FIL (le).

42.° Le GIBON. [De couleur de rouille, parsemée de blanc.] *Voyez* SIBON.

43.° Le GRISON. [Blanc, avec des bandes brunes.] *Voyez* SERPENT GRISON.

44.° Le GUIMPE. [Deux cent trois grandes plaques & soixante-treize petites.] *Voyez* GUIMPE.

45.° Le LACTÉ. [Blanc, avec des taches noires.] *Voyez* SERPENT LACTÉ.

46.° Le LARGE-QUEUE. [La queue obtuse & aplatie.] *Voyez* SERPENT *à large queue ou à queue aplatie.*

47.° Le LEBERIS. [Des lignes noires.] *Voyez* LEBERIS.

48.° Le LEBETIN. [De couleur sombre, avec des points bruns sous le corps.] *Voyez* LEBETIN.

49.° Le LEMNISQUE. [Des anneaux blancs & noirs.] *Voyez* LEMNISQUE.

50.° Le LIEN. [La gorge blanche.] *Voyez* SERPENT dit le LIEN.

51.° Le LUTRIX. [Le dos & le ventre jaunes, les côtés bleuâtres.] *Voyez* LUTRIX.

52.° Le MALPOLE. [Blanc en dessous, bleuâtre en dessus, avec des bandes noires.] *Voyez* MALPOLE.

53.° Le MAURE. [Des bandes transversales noires sur les côtés du corps.] *Voyez* SERPENT dit le MAURE.

54.° Le MEXICAIN. [Cent trente-quatre grandes plaques & soixante-dix-sept petites.] *Voyez* SERPENT dit le MEXICAIN.

55.° Le MILIAIRE. [Une tache blanche sur les écailles.] *Voyez* SERPENT dit le MILIAIRE.

56.° Le MINIME. [Les tempes blanches, avec des taches noirâtres.] *Voyez* SERPENT dit le MINIME.

57.° Le MOLURE. [Deux cent quarante-huit grandes plaques & cinquante-neuf petites.] *Voyez* MOLURE.

58.° Le MOQUEUR. [Une bande blanche dentelée sous la queue.] *Voyez* MOQUEUR.

59.° Le MOUCHETÉ. [Des taches rouges & noires sur le dos, & carrées sous le ventre.] *Voyez* SERPENT dit le CHAPELET.

60.° Le MUQUEUX. [Deux cents grandes plaques & cent quarante paires de petites.] *Voyez* SERPENT dit le MUQUEUX.

61.° Le NÉBULEUX. [Nué de brun & de cendré.] *Voyez* SERPENT dit le NÉBULEUX.

62.° Le NEZ RETROUSSÉ. [Une raie pâle sur les cotés du corps.] *Voyez* SERPENT dit le NEZ RETROUSSÉ.

63.° Le NOIR & FAUVE. [Quarante-quatre anneaux alternativement noirs & fauves.] *Voyez* SERPENT dit le NOIR & FAUVE.

64.° Le PADERE. [Blanc, avec plusieurs paires de taches brunes sur le dos.] *Voyez* PADERE.

65.° Le PALE. [Pâle, avec des taches grises & des points bruns.] *Voyez* SERPENT dit le PALE.

66.° Le PELIE. [Le ventre vert, avec une ligne jaune de chaque côté.] *Voyez* PELIE.

67.° Le PÉTALAIRE. [Pâle en dessous, brun en dessus, avec des bandes blanches.] *Voyez* PÉTALAIRE.

68.° Le PETHOLE. [Couleur de soufre, avec des taches & des raies noires.] *Voyez* PETHOLE.

69.° Le PONCTUÉ. [Jaune par-dessous, avec neuf points noirs.] *Voyez* SERPENT dit le PONCTUÉ.

70.° Le Rayé. [Bleuâtre, avec quatre lignes brunes.] *Voyez* Serpent dit le Rayé.

71.° Le Regine. [Blanc & noir sur le ventre, brun sur le reste du corps.] *Voyez* Regine.

72.° Le Rhomboïdal. [Des taches bleues & rhomboïdales.] *Voyez* Serpent dit le Rhomboïdal.

73.° Le Rouge-gorge. [La gorge de couleur rouge.] *Voyez* Serpent dit le Rouge-gorge.

74.° Le Sans-tache. [Tout blanc.] *Voyez* Serpent sans-tache.

75.° Le Saturnin. [Cendré pâle.] *Voyez* Saturnin.

76.° Le Saurite. [Verdâtre par-dessous, brun par-dessus, avec trois bandes verdâtres.] *Voyez* Saurite.

77.° Le Serpent a collier. [Noir, avec une tache blanche de chaque côté du cou.] *Voyez* Charbonnier.

78.° Le Serpent a lunettes. [Une figure de lunettes sur le cou.] *Voyez* Serpent a lunettes.

79.° Le Serpent des Dames. [Blanc, avec des bandes noirâtres.] *Voyez* Serpent des Dames.

80.° Le Serpent de Minerve. [Bleu, avec trois bandes brunes sur la tête & une sur le dos.] *Voyez* Serpent de Minerve.

81.° Le Sipede. [De couleur fauve.] *Voyez* Sipede.

82.° Le Situle. [Gris, avec une bande bordée de noir.] *Voyez* Situle.

83.° Le Sombre. [Une tache brune derriere chaque œil.] *Voyez* Serpent dit le Sombre.

84.° Le Strié. [Le dos strié.] *Voyez* Serpent dit le Strié.

85.° Le Syrtale. [Trois bandes d'un vert-bleuâtre sur un fond cendré.] *Voyez* Syrtale.

86.° Le Triangle. [Un triangle brun au-dessus des narines.] *Voyez* Serpent dit le Triangle.

87.° Le Triscale. [Bleu, avec trois lignes brunes sur le dos, qui se réunissent près de la tête.] *Voyez* Triscale.

88.° Le Typhie. [Bleuâtre.] *Voyez* Typhie.

89.° Le Tyrie. [Blanchâtre, avec trois rangs longitudinaux de taches brunes rhomboïdales.] *Voyez* Tyrie.

90.° Le

90.° Le Vampum. [Une bande teinte de blanc sur chacune des grandes plaques du ventre.] *Voyez* Vampum.

91.° Le Verdatre. [Bleu par-dessus, verdâtre par-dessous.] *Voyez* Serpent dit le Verdatre.

92.° Le Vert. [De couleur très-verte.] *Voyez* Serpent dit le Vert.

93.° Le Vert et bleu. [Bleu d'azur par-dessus, d'un vert pâle par-dessous.] *Voyez* Serpent dit le Vert et bleu.

94.° L'Hébraïque. [Des apparences de caracteres hébraïques blancs sur le corps.] *Voyez* Serpent dit l'Hébraïque.

95.° L'Haïe. [Des écailles à moitié blanches.] *Voyez* Haïe.

96.° L'Ibibe. [Une file de points noirs de chaque côté du corps.] *Voyez* Ibibe.

QUATRIEME GENRE. (*Anguis.*)

Il paroît, dit M. *Daubenton*, que cette dénomination a été donnée par les Latins à tous les *serpens*, parce qu'en rampant ils suivent des lignes pour ainsi dire anguleuses; mais comme tous les *serpens* font plusieurs détours sinueux en rampant, & que les *anguis* de *Linnæus* n'en font pas plus que les autres, cette dénomination n'offre donc point de caractere générique qui soit précis & particulier. Au reste, les *serpens* de ce genre ont le *dessous du corps & de la queue garni d'écailles semblables à celles du dos.*

Ce *genre* offre treize especes :

1.° La Pintade. [Bleu-verdâtre, avec des taches noires disposées sur des lignes longitudinales.] *Voyez* Pintade (serpent).

2.° La Queue-lancéolée. [La queue pointue.] *Voyez* Serpent dit la Queue-lancéolée.

3.° La Queue-plate. [La queue obtuse.] *Voyez l'article* Serpent dit le Large-queue.

4.° Le Colubrin. [Panaché de blanchâtre & de roux.] *Voyez* Serpent dit le Colubrin.

5.° Le Lombric. [Blanchâtre & en forme de ver lombric.] *Voyez* Serpent-Lombric.

6.° Le Miguel. [Jaune, avec des raies & des anneaux roux.] *Voyez* Miguel.

7.° Le Réseau. [Un réseau noir & inégal sur un fond blanchâtre.] *Voyez* Serpent dit le Réseau.

8.° L'Eryx. [De couleur cendrée, avec trois raies noires & longitudinales.] *Voyez* Eryx.

9.° Le Rouleau. [Les écailles blanches au centre & rousses sur les bords.] *Voyez* Rouleau (serpent).

10.° Le Serpent cornu. [Deux dents saillantes en forme de défenses.] *Voyez* Serpent cornu.

11.° Le Serpent de Verre. [La queue trois fois aussi longue que le corps.] *Voyez* Serpent de Verre.

12.° Le Trait. [Les plaques du ventre fort larges.] *Voyez* Trait.

13.° L'Orvet. [Le dos de couleur de rouille, le ventre gris.] *Voyez* Orvet.

CINQUIEME GENRE. (*Amphisbana.*)

Cette dénomination, qui signifie *double-marcheur*, est encore fausse; elle vient, dit M. *Daubenton*, de ce que l'on avoit imaginé que les *serpens* dont le bout de la queue est aussi gros que la tête, avoient réellement deux têtes, & que par conséquent ils portoient à leur gré l'une ou l'autre en avant ou en arriere. Ce fait n'ayant aucun fondement, la dénomination d'*Amphisbæna* (*double-marcheur*) ne peut donner qu'une idée fausse, puisqu'elle n'est venue que d'une erreur. Les *serpens* du cinquieme genre ont le *corps & la queue entourés d'anneaux écailleux.*

Ce *genre* n'offre que deux especes :

1.° Le Blanchet. [Entiérement blanc, mais nué de rose.] *Voyez* Serpent dit le Blanchet.

2.° L'Enfumé. [Nué de gris & de noirâtre.] *Voyez* Serpent dit l'Enfumé.

SIXIEME GENRE. (*Cæcilia.*)

M. *Daubenton* observe que cette dénomination, qui signifie *aveugle*, est fausse, ainsi que les trois précédentes; il n'y a point de *serpent* aveugle. Les *serpens* du sixieme genre ont la *peau nue*, & les côtés présentent une *rangée longitudinale de plis.*

Ce *genre* contient deux especes :

1.° Le Visqueux. [Des rides sur la queue.] *Voyez* Serpent dit le Visqueux.

2.° L'Ibiare. [Point de rides sur la queue.] *Voyez* Ibiare.

M. *de la Cépede* ajoute deux autres *genres* de *serpens;* savoir : Celui du *Langaha :* le dessous du corps présente vers la tête de *grandes plaques*, & offre

vers l'anus des *anneaux écailleux ;* le bout de la queue eſt garni en deſſous de très-petites *écailles.*

Le *genre* de l'*Acrochordus* ou *ſerpent tuberculeux :* le corps & la queue ſont garnis de petits *tubercules.*

Obſervations ſur les SERPENS.

Nous avons dit que le corps des *ſerpens* eſt plus ou moins alongé, preſque cylindrique & très-flexible ; il peut ſe plier en différens ſens. Les *ſerpens* n'ont ni pieds, ni nageoires ; leur robe eſt couverte d'écailles : à proprement parler, ces animaux n'ont point de cou, parce qu'ils n'ont point de jambes, & que par conſéquent les épaules leur manquent ; auſſi dans la plupart des *ſerpens*, la tête eſt peu diſtincte du corps : la queue de ces animaux varie pour la longueur & pour la groſſeur de ſon extrémité. Parmi les *ſerpens*, il y en a dont la tête eſt petite en proportion du volume de leur corps ; d'autres l'ont groſſe ou large, ou étroite ; les uns l'ont blanche ou noire ; dans d'autres elle eſt marbrée & tiquetée de jaune : il y en a qui font mouvoir ſi promptement la tête d'un côté & d'autre, qu'ils paroiſſent, quand on les regarde, en avoir deux. Quelques Hiſtoriens prétendent même avoir vu des *ſerpens* à deux têtes ; on doit placer de tels individus parmi les monſtruoſités. Au reſte *Voyez* SERPENT A DEUX TÊTES.

Les oreilles des *ſerpens* ne paroiſſent point à l'extérieur ; ce ſont des trous, dit *Pline*, par où ils entendent, & ces trous auditifs ſont recouverts, tandis que chez les lézards, les oreilles, quoique très-petites, ſont abſolument dénuées de toutes capſules libres, elles ſont ouvertes. Les narines ſont tournées en arriere dans la plupart. Ils ont les yeux très-durs, & ne remuent pas la paupiere ſupérieure ; ils ne clignent qu'avec l'inférieure ; encore prétend-on que les yeux de ces animaux reſtent toujours ouverts, même pendant le ſommeil. Les *ſerpens* n'ont pas tous les yeux de la même grandeur : on prétend que ceux de Lybie les ont ordinairement grands, & d'autres les ont auſſi petits que ceux des ſauterelles ; au reſte la vue s'affoiblit chez les vieux *ſerpens*, au point qu'ils ſont aveugles quand ils meurent de vieilleſſe ou même de faim. Pluſieurs *ſerpens* ont la gueule très-grande, d'autres l'ont petite. Il y a des *ſerpens* qui ont des dents grandes, canines & mobiles ; telles ſont pluſieurs *viperes :* d'autres ont toutes leurs dents enracinées dans les mâchoires. D'autres *ſerpens* ont des dents de poiſſons, dont les deux rangées ſemblent s'engrener l'une dans l'autre, comme les dents de deux ſcies. Enfin, M. *Klein* dit qu'il y a des *ſerpens* auxquels on ne voit point de dents. Quelques-uns ont des eſpeces de crêtes ou de chaperons ſur la tête. La queue eſt différente, ſelon les eſpeces de *ſerpens*. Leur langue

eſt petite, longue, ſouvent de couleur noire, fourchue à l'extrémité : quelques-uns diſent qu'elle eſt couverte d'un poil très-fin. Comme ces animaux lancent leur langue avec une extrême célérité, cela a fait croire à quelques-uns que leur langue eſt à trois pointes, ou qu'ils tirent trois langues à la fois; perſuaſion fondée ſur l'opinion vulgaire, mais fauſſe, que les reptiles ſe ſervent de leur langue pour bleſſer. Les *ſerpens* venimeux ont une petite bourſe qui, comme une petite veſſie, couvre leurs dents, & qui renferme le venin dont les fâcheux effets ſe font ſentir auſſi-tôt que la morſure ſe fait.

Le cœur des *ſerpens* eſt long & petit, il tient à la grande artere. Ces animaux ont des poumons ſimples, fibreux, très-longs, ſongueux & placés proche du cœur : ils ont un ſeul ventricule dans le cœur, étroit & alongé; des entrailles très-petites, mais fort longues; le fiel abondant & noir. Les *ſerpens* n'ont que peu ou point de teſticules, mais des conduits par où s'écoule la matiere ſéminale. N'ayant point de mamelles, ils n'ont point de lait; tout eſt contenu dans les œufs qu'ils rendent, ou qui éclosent dans leur intérieur, ſuivant les eſpeces: on compte trente côtes aux *ſerpens* : (la vipere & pluſieurs autres en ont un bien plus grand nombre).

Les *ſerpens*, à proprement parler, ne marchent pas, ils rampent; ils ont auſſi la faculté de nager, quoiqu'ils n'aient ni jambes ni nageoires. Lorſque le *ſerpent* veut changer de place, il commence par appuyer la partie antérieure de ſon corps ſur la terre; enſuite il ſouleve la partie moyenne en avançant la partie poſtérieure du corps; enfin il appuie cette partie poſtérieure ſur la terre, & il porte en avant la partie antérieure, en abaiſſant la partie intermédiaire. (On préſume bien que pour exécuter ces différens mouvemens, les muſcles qui correſpondent à pluſieurs paires de vertebres ſont contractés, tandis que les autres ſont relâchés; ou les uns gonflés, tandis que les autres ſont affaiſſés : il réſulte de leur combinaiſon avec les vertebres une chaîne ſucceſſive d'arcs qui ſe tendent & ſe diſtendent. Ajoutons que les écailles du deſſous de la queue étant ſoulevées à la volonté de l'animal, deviennent autant de points d'appui.) A l'aide de tous ces moyens, l'animal marche & avance ſans jambes; c'eſt par ce mouvement progreſſif qu'il parvient à ramper : auſſi eſt-ce des mots *Repere*, *Serpere*, que dérivent les dénominations de *reptile* & de *ſerpent*. Cet animal peut aiſément ſe dreſſer ſur la partie poſtérieure de ſon corps & ſe tenir pour ainſi dire debout; il peut s'élancer à quelque diſtance. On peut remarquer, dit *Derham*, une juſteſſe preſque géométrique dans les mouvemens ſinueux que les *ſerpens* font en rampant : les écailles annulaires qui les aident dans cette action, ſont d'une ſtructure très-ſinguliere; ſur le ventre, elles ſont ſituées en travers,

& dans un ordre contraire à celles du dos & du reste du corps ; & non-seulement depuis la tête jusqu'à la queue, chaque écaille supérieure déborde sur l'inférieure, les bords sortent encore en dehors, tellement que chaque écaille étant tirée en arriere, ou dressée en quelque maniere par son muscle, le bord extérieur s'éloigne un peu du corps, & sert comme de pied pour l'appuyer sur la terre & pour le faire avancer, & faciliter ainsi son mouvement. Il est aisé de découvrir cette structure dans la dépouille, ou sur le ventre d'un *serpent*, quel qu'il soit. Mais par l'effet d'une autre mécanique admirable, chaque écaille a son muscle constricteur particulier, dont une extrémité est attachée au milieu de l'écaille, & l'autre au bord supérieur de l'écaille suivante. Le Docteur *Tyson* a fait le premier cette observation sur le *serpent à collier*. Voyez *l'article* CHARBONNIER.

Les *serpens* sont du nombre des animaux qui ont le sang presque froid ; ils respirent & inspirent lentement ; leur digestion est aussi fort lente : ils peuvent vivre long-temps sans prendre d'alimens, ainsi qu'on l'observe dans les *viperes* & les *couleuvres*, détenues sans vivres pendant six & huit mois dans des barils aérés, où l'on peut cependant présumer que ces reptiles avalent les fourmis, les cloportes, les araignées & autres insectes qui vont & viennent dans l'endroit de leur captivité. Dans l'état de nature, c'est-à-dire de liberté, les *serpens* se nourrissent d'insectes, de grenouilles, de lézards, de souris, de taupes, & d'autres animaux bien plus grands à proportion de la grandeur dont ils sont eux-mêmes. On dit que les *serpens* aiment les jaunes d'œufs & beaucoup le lait, & qu'il y en a qui tettent des vaches ; telles sont les *couleuvres* & le *serpent à collier*. Ils avalent leur proie sans la mâcher : ils font passer dans leur gueule des morceaux assez gros pour que l'on n'eût pas cru qu'ils pussent y entrer ; on voit au dehors de l'animal le gonflement que ces morceaux causent dans leur estomac, dans leur œsophage, avant qu'ils ne soient digérés ; on prétend que leur proie est quelquefois si alongée, que l'un des bouts est déjà en partie digéré dans l'estomac, tandis que l'autre bout n'est pas encore entré dans la gueule. Nous reviendrons sur cet objet.

On a plusieurs preuves de la lenteur de la digestion des *serpens :* combien de fois n'a-t-on pas vu des grenouilles, des souris, peu endommagées dans l'estomac de ces animaux, quoique avalées quelques jours auparavant ? M. *de Chanvalon*, Auteur du *Voyage à la Martinique*, rapporte qu'ayant ouvert un *serpent*, nommé *cros-de-chien*, trois mois après qu'il avoit avalé un poulet, & sans qu'il eût voulu prendre d'autre nourriture pendant cet intervalle, il trouva que cet oiseau n'étoit pas à beaucoup près digéré : il n'avoit pas perdu sa forme, & les plumes

tenoient encore à sa chair. Tout ceci explique pourquoi les *serpens* en général peuvent supporter la faim si long-temps.

La même observation paroît aussi expliquer comment les Negres découvrent, à l'aide de l'odorat, un *serpent* qu'ils ne voient point. Ces animaux se décelent par une odeur douceâtre, qui affadit le cœur & souleve l'estomac, quand on passe près de l'endroit où ils sont cachés. Cette odeur seroit-elle occasionnée par cette lente digestion ? & la digestion dans ces animaux se feroit-elle par une décomposition lente & par corruption ? Il y a des *serpens* dont les excrémens sont puans. D'autres, dans les Indes, entre Calicut & Cranganor, en rendent dont l'odeur est suave & comme musquée.

Quant à la génération des *serpens*, il est constant que ces animaux s'accouplent : les parties génitales du mâle & de la femelle sont placées près de l'anus ; pour que ces parties se rencontrent, ils s'entortillent mutuellement jusque près de la tête ; dans cet état les deux *serpens* semblent n'offrir qu'un *serpent* à deux têtes : l'accroissement de l'embryon & du fœtus des *serpens* se fait dans des œufs ; mais tous les *serpens* ne pondent pas leurs œufs avant que le fœtus en soit sorti. Il y a plusieurs especes de ces animaux dont les petits éclosent dans le ventre de la mere, & naissent sans être renfermés dans un œuf. On croiroit, dit M. *Daubenton*, que ces *serpens* seroient vivipares, si l'on ne savoit que le fœtus étoit dans un œuf avant sa naissance : au reste, il paroît que les *serpens* venimeux naissent tout formés & vivans à la maniere des vivipares, & que ceux qui ne le sont pas naissent à la maniere des ovipares. Toutes les autres prétendues générations des *serpens*, rapportées par les Auteurs, sont fabuleuses.

Les *serpens ovipares* ne couvent pas leurs œufs, ils les déposent dans des trous exposés au Midi, ou voisins d'un four, ou dans des couches de fumier, &c. Ces œufs éclosent lorsqu'ils ont été échauffés par l'un de ces moyens ; il n'ont point de coque, mais seulement une membrane flexible, ainsi qu'on l'observe dans ceux de la *couleuvre*, du *serpent à collier*, &c. Suivant le Docteur *George Segerus*, *Collect. Acad. Tom. III*, *pag.* 2, les *serpens* mettent un certain intervalle entre la ponte d'un œuf & celle d'un autre. Ce Médecin ayant conservé chez lui, pendant quelque temps, un *serpent* femelle de l'espece de ceux qu'on nomme *serpens d'Esculape*, s'apperçut un jour que ce reptile se rouloit sur les carreaux, ce qui ne lui étoit pas ordinaire : enfin il pondit un œuf. *Segerus* prit aussi-tôt le *serpent*, le mit sur une table, & en le maniant doucement, il lui facilita la ponte de treize œufs. Cette ponte dura environ une heure & demie ; car après la ponte de chaque œuf, la femelle se reposoit pendant une demi-quart d'heure, & lorsqu'on la laissoit sans secours, il lui falloit un espace de temps

plus considérable pour se procurer la sortie d'un nouvel œuf ; ce qui fit présumer à *Segerus* que ses soins ne lui étoient pas inutiles : il remarqua de plus que pendant cette opération, l'animal ne cessa de lui frotter doucement les mains avec sa tête, comme pour les caresser. M. *Duverney* rapporte, dans les *Mémoires de l'Acad. des Sciences, ann. 1717, page 35*, que si l'on casse un œuf de *couleuvre* dans le temps où le *serpenteau* est prêt à en sortir, on le voit d'abord roulé en spirale, roide & sans mouvement ; mais dès qu'il a ouvert la gueule deux ou trois fois & respiré l'air, il prend tout à coup des mouvemens très-vifs, comme si l'action de l'air montoit les ressorts destinés à mettre la machine en jeu. Parlons maintenant de la mue des *serpens*.

La mue de ces reptiles consiste en ce qu'ils se dépouillent de leur épiderme, & que cette pellicule se renouvelle. Les Latins appeloient cette dépouille, *Senectutis exuviæ, vel Senecta serpentum* ; mais ces dénominations, dit M. *Daubenton*, ne sont pas exactes, car les *serpens* n'attendent pas la vieillesse pour muer : suivant l'opinion de la plupart des Auteurs, les *serpens* muent deux fois l'année, parce que, dit *Fabrice d'Aquapendente*, leur peau, c'est-à-dire leur épiderme, se desseche en hiver par le froid, & en été par la chaleur ; c'est pourquoi ils s'en dépouillent au printemps & en automne. En effet, lorsque leur peau a perdu sa souplesse & qu'elle est devenue épaisse & dure par le desséchement, au lieu de se prêter aux différentes courbures que prend successivement le corps de l'animal, elle s'en détache ; le *serpent* la quitte, & en peu de temps une nouvelle peau se retrouve bien formée à la place de l'ancienne. *Aristote* avance que ce rajeunissement s'opere à peu près dans l'espace d'une nuit & d'un jour. Si cette opération eût été plus longue, les *serpens* eussent été exposés à plusieurs accidens. Ils commencent à se dépouiller par la tête & les yeux, non-seulement parce que la peau est plus adhérente sur ces parties, mais encore parce que leur forme en rend la séparation plus difficile. On a vu un *serpent* commencer par séparer la peau de sa tête en la frottant contre une branche ; ensuite il entra dans la terre, & lorsqu'il en sortit il étoit entiérement dépouillé. *Lucrece* dit que les *serpens* laissent leur peau sur les buissons : nous avons trouvé de ces dépouilles tantôt entre les pierres, tantôt dans des trous en terre, quelquefois sous des racines d'arbres. C'est toujours en faisant des efforts & à l'aide du frottement qu'éprouvent ces reptiles en se glissant entre les interstices des corps solides, que le dépouillement de la peau se fait : nous avons exposé que la peau de la tête tombe la premiere, toutes les autres parties du corps se dépouillent successivement jusqu'à la queue : ils se dépouillent aussi de la peau qui recouvre la cornée, car cette partie n'étant point couverte par des paupieres, se durcit

comme le reste du corps & se desseche. On voit très-bien cette pellicule qui recouvre la cornée dans les dépouilles des *serpens*, ce qui me fait croire, dit *Fabrice d'Aquapendente*, que ce n'est pas sans raison que les Anciens ont dit que la vue de ces animaux étoit considérablement affoiblie après leur changement de peau. Tout ce travail fini, les *serpens* regagnent lentement leur retraite ordinaire, où ils restent pendant quelques jours, jusqu'à ce que la nouvelle peau écailleuse ait acquis une consistance convenable; alors ils se mettent en quête : mais les belles couleurs des *serpens*, comme celles des *lézards* & des *poissons*, s'obscurcissent ou se ternissent avec les années; quelle différence ne peuvent pas produire la mue de la peau, la variété du temps, la saison où on prend ces animaux, la distinction du sexe, l'état de santé ou de maladie, en un mot, les différentes époques de la vie !

La voix des *serpens* est un sifflement. Les mâles sont plus forts que les femelles. Ces animaux sont en général ennemis de l'homme, des quadrupedes; des oiseaux, même des animaux qui n'ont point de sang; ils redoutent presque toutes les plantes fortes : les paons les épouvantent, dit-on, par leurs cris; les cigognes en Thessalie, les ibis en Egypte, les mangent; les oiseaux de proie, les vautours, &c. les dévorent.

Parmi les *serpens*, les uns sont terrestres, les autres aquatiques; peut-être ces reptiles sont-ils tous des especes d'amphibies. Il y en a dont la taille est médiocre, d'autres sont d'une grosseur & d'une longueur énormes. Les *serpens* ont la vie très-dure. *Redi* en a placés sous le récipient de la machine pneumatique : tandis qu'on pompoit l'air, ces animaux enfloient, bâilloient, se désenfloient, se débattoient; ils rendoient de l'écume par la gueule, & ne mouroient qu'au bout de quatre à cinq heures, ayant la gueule béante.

Ces animaux, dont la seule vue inspire de l'horreur, aiment beaucoup à être ensemble. On les trouve dans les cavernes par pelotons : ils sont assez communs dans les pays chauds, notamment dans l'Amérique Méridionale, & toujours en exécration aux hommes & aux animaux. La Nature, dit M. *de Sonnini*, semble les avoir relégués dans l'obscurité des déserts; leur nombre est en raison inverse de celui des hommes. L'Europe en connoît peu : les Colonies bien peuplées, & par conséquent défrichées, n'en voient que quelques individus d'especes rares. C'est par cette raison que dans la Guiane Françoise, ces animaux fourmillent. C'est dans cette vaste partie du Continent de l'Amérique, dans cette étendue de forêts, de près de quatre cents lieues de profondeur, où quelques Colons épars, sans secours, sans encouragemens, s'occupent de cultures aussi foibles que leurs moyens; c'est, dit M. *de Sonnini*, dans ce climat chaud & sur ce

ce sol humide; que se plaisent & croissent à un point prodigieux une foule innombrable de reptiles, qui sont l'effroi des Voyageurs. La grande quantité de *serpens* que l'on trouva à la Martinique, fut un des plus grands obstacles que l'on eut à vaincre pour l'établissement de cette Colonie. Le nombre de *serpens* venimeux y est beaucoup diminué, parce qu'on les détruit à mesure que l'on défriche les bois; dans la Guiane on détruit beaucoup de ces reptiles, en mettant le feu aux savannes dans lesquelles ils repairent ou qu'ils habitent; mais leur reproduction est trop considérable pour espérer de les y détruire entiérement. M. *de Chanvalon* dit en avoir trouvé plus de trente dans le corps d'une femelle vivipare, qui en avoit déjà mis plusieurs au jour. Ces animaux se cachent pendant les quatre mois les plus froids ou les moins chauds de l'année, & ils ne mangent rien pendant ce temps-là. Dans les chaleurs de la canicule ils ne sont jamais en repos.

Nous avons déjà annoncé que parmi les diverses especes de *serpens*, il y a beaucoup de différence pour la figure, le nombre & la position des écailles qui les couvrent. Il y a encore plus de variété dans les couleurs, par leurs teintes, leurs nuances, & dans les figures qu'elles présentent par leur disposition: elles varient encore suivant les différens âges de l'animal, & chaque année dans les temps qui sont plus ou moins éloignés de la mue. On peut dire qu'il y a de très-beaux *serpens*, c'est-à-dire, qui sont admirables par l'éclat, les nuances & l'élégante disposition de leurs couleurs.

Nous le répétons: en général les *serpens* sont en horreur, & ce n'est pas sans raison. Il y en a beaucoup d'especes qui sont venimeuses, & dont le venin qui cause des accidens très-graves, seroit mortel si l'on n'y apportoit pas un prompt remede. Un des dangers les plus à craindre dans la Guiane, est, dit M. *de Sonnini*, la morsure des *viperes*; elles y sont grandes & nombreuses, & leurs especes assez variées; plusieurs causent la mort: le malade frappé d'un froid qui va toujours en augmentant, est saisi de convulsions que la mort termine au bout de quatre ou cinq heures: d'autrefois le malade tombe en défaillance, devient jaune; la plaie qui est douloureuse, change de couleur, elle devient rouge, livide, noire; du nombre de ces especes meurtrieres & si fatales aux Indiens, mais notamment aux Negres, que notre avarice expose nus à ce péril, est le *serpent à sonnettes*, & l'espece qu'on appelle dans le pays, *serpent à grage*. D'autres especes, quoique dangereuses, ont un venin moins subtil, moins actif: on survit plusieurs jours à leurs morsures, & souvent on en guérit par des remedes appliqués à propos.

A l'égard des gros *ſerpens* des contrées chaudes de l'Amérique, dont on apporte en Europe les dépouilles qui effraient par leur volume, ces reptiles énormes mordent à la vérité, mais n'ayant pas de venin, ils ne peuvent infecter la maſſe du ſang; ils ſervent à purger le pays de rats, de crapauds, de mulots dont ils ſont leur nourriture; & leur chair, qui eſt aſſez ſaine, ne répugne pas aux Negres, ni aux Américains.

Les *ſerpens* ne ſont donc pas tous venimeux: de cent trente-une eſpeces que *Linnæus* a rapportées dans ſon *Syſtême de la Nature*, *Edit. 13*, *Tom. I*, *pag. 372-393*, il n'y en a que vingt-trois qu'il ait marquées d'un ſigne qui indique le venin; c'eſt déjà beaucoup: mais il eſt à croire, dit M. *Daubenton*, que l'on ne connoît pas tous ceux qui ſont venimeux. Lorſque l'on rencontre les *ſerpens* qui ſont le mieux connus, il eſt ſouvent difficile de les reconnoître; il faudroit les retourner & qu'ils ſe tinſſent en place: il faut donc ſe défier de tous, juſqu'à ce que l'on ſe ſoit bien aſſuré qu'il n'y a rien à en craindre. M. le Chevalier *de Villars* nous a mandé de la Louiſiane, qu'une des indications générales & poſitives, qui ſervent à diſtinguer au premier coup d'œil les *ſerpens* vraiment dangereux d'avec ceux qui le ſont peu ou point, c'eſt que, ſelon lui, les benins ont la tête ſenſiblement bombée en deſſus, & ſeulement élargie à la hauteur des yeux: elle a la forme d'un ovale à peu près régulier; la queue eſt prolongée dans une proportion réguliere: dans les eſpeces dangereuſes, la queue eſt courte, ſouvent renflée & finit bruſquement ou à peu près: la tête eſt abſolument aplatie en deſſus, ſe détache de l'eſpece de cou par les côtés, & repréſente aſſez bien la figure d'un pic, dont la pointe ſeroit émouſſée & arrondie. Des cinq eſpeces de *ſerpens* qui ſe trouvent aux environs de Paris, il n'y a que la *vipere* qui ſoit venimeuſe. On a fait des expériences qui prouvent que la *couleuvre commune*, le *ſerpent à collier*, l'*aſpic* & l'*orvet* n'ont point de venin; mais des perſonnes non inſtruites peuvent prendre l'un de ces *ſerpens* pour l'autre, & c'eſt ce que fit au mois de Juillet 1747, ſur les buttes de Montmorenci, un Etudiant de Botanique qui herboriſoit avec M. *Bernard de Juſſieu*, & qui prétendoit ſavoir diſtinguer la *vipere* des autres *ſerpens;* il ramaſſa une *vipere*, croyant que c'étoit une *couleuvre;* il fut mordu, & il eut bientôt les ſymptômes du venin. *Voyez à l'article* VIPERE, le détail de cette anecdote, la nature de ce venin & les organes qui le produiſent.

Les *ſerpens* venimeux ſont dangereux dans les climats chauds, tant l'hiver que l'été; mais ils ſont bien plus à craindre dans cette derniere ſaiſon, quand ils ont quitté leur peau, & qu'ils ſont irrités ou affamés: leur venin eſt plus ou moins redoutable. Il y en a dont l'haleine eſt, dit-on, ſi puante, qu'elle étourdit &

tue même les animaux qu'elle atteint ; & cette odeur, qu'exhalent souvent dans quelques circonstances certains *serpens*, est, avec la frayeur qu'ils inspirent, peut-être tout l'enchantement que ces reptiles mettent en usage envers les animaux que la Nature a destinés à devenir leur proie. Mais le plus grand nombre des *serpens* venimeux ne font du mal qu'en mordant, encore faut-il que le croc qui fait la piqûre, soit de l'ordre de ces dents mobiles & creuses, qui distillent la liqueur vénéneuse dans la plaie qu'elles ont faite ; puis le venin mêlé avec le sang, agit, suivant sa nature, plus ou moins promptement (*a*). Mais ce qui est singulier, c'est que si la personne mordue par un *serpent* venimeux, vient à être mouillée par la pluie ou en traversant quelque riviere, avant le traitement du mal, la plaie devient alors, dit-on, presque incurable, ou il reste des douleurs pour toute la vie, qui se renouvellent dans les temps humides. Ce fait, s'il est vrai, mérite quelque attention.

Dans la Numidie & en plusieurs autres contrées, il meurt tous les ans beaucoup de personnes, & probablement d'animaux, de la morsure des *serpens* dangereux. En Afrique, dans les Indes, dans les parties chaudes de l'Amérique, il est prudent de ne pas marcher les pieds & jambes nus, afin de se préserver de la morsure de ces reptiles : il est des contrées où les campagnes & les forêts en sont remplies. Nous avons dit que ces reptiles fourmillent sur le sol humide de la Guiane Françoise. Dans la Lombardie on en voit qui se plaisent beaucoup dans les chaumieres, les étables des brebis, les cavernes, les prés, les bois taillis & sous les racines à découvert des arbres. *Ruysch*, sur la foi de *Kircher*, dit dans son *Histoire Naturelle des Serpens*, qu'il y a une caverne située entre Brazza, Isle de la mer Adriatique, & Rome, toute remplie de *serpens*, & que les ladres, les lépreux, les paralytiques, les goutteux qui entrent dans cette caverne, reçoivent leur guérison de la transpiration qu'ils y éprouvent. *Kircher* qui assure ce fait, dit avoir lui-même visité cette caverne.

M. *de Marcenas de Guy*, qui a voyagé en Amérique, tâche de nous rassurer sur le danger des *serpens*, même les plus venimeux ; au moindre bruit, dit-il, les *serpens* fuient ou se cachent : il ajoute que les *serpens à grage* & *à sonnettes*, ne

(*a*) L'on vante beaucoup de remedes tirés du regne végétal, contre la morsure des *serpens* : savoir, la *liane à serpent*, la *tayove* & l'*ouangue*. Les Canadiens, quand ils voyagent dans leurs forêts, sont munis d'un sac plein de *sel* ; ils en appliquent sur la plaie faite par le *serpent*, ils en avalent aussi une forte dose. Mais ces contre-poisons valent-ils l'*eau de Luce* qui, dit-on, réussit dans les cas les plus critiques & les plus désespérés : l'*eau de Luce* est l'*alkali volatil* uni à l'*huile de succin* ; & la dose de ce remede efficace pour guérir les suites terribles de la morsure active des *serpens* venimeux, doit être plus forte dans les climats chauds. Cependant M. l'Abbé *Fontana* prétend que ce remede n'est pas un spécifique pour l'homme contre le poison de la *vipere*.

mordent que lorſqu'ils ſont provoqués, bleſſés ou foulés aux pieds; c'eſt le cas de la défenſe naturelle.

Nous avons déjà avancé qu'il y a des *ſerpens* dont la morſure eſt à craindre, quoiqu'elle n'ait point de venin; mais toute horreur, toute crainte devient ridicule, dit M. *Daubenton*, lorſqu'il s'agit d'un *ſerpent* que l'on reconnoît bien certainement pour n'être ni venimeux, ni redoutable par ſa morſure, ni par la force de ſon corps. Il y a des *ſerpens* ſans venin qui s'apprivoiſent aiſément; on voit tous les jours des gens qui prennent entre leurs mains la *couleuvre commune*, qui la manient ſans crainte comme ſans danger, & qui s'en font une ceinture autour de leur corps; néanmoins, dans nos climats, la plupart des hommes pourſuivent toute eſpece de *ſerpent*, le terraſſent & l'écraſent.

Belon dit qu'il y a une ſorte de *ſerpent* en Theſſalie que les habitans ont en grande vénération. Quelques Sauvages reſpectent auſſi le *ſerpent*, ils l'adorent comme un Dieu. C'eſt pour quelques Nations une eſpece de *Sérapis*, un Dieu de la terre & des enfers, un Dieu du ciel, en un mot un extrait de tous les *Dieux*. Ces Nations ont grande confiance au Dieu *ſerpent :* on accourt à ſon temple, on invoque dévotement ce fétiche, ſur-tout quand on veut vaincre la réſiſtance d'une amante trop cruelle. Le *ſerpent* a été regardé auſſi comme le *ſymbole de la ſanté ;* c'eſt ſous cet emblême que les Epidauriens adoroient *Eſculape* (*Serpens hieroglyphicus*). Etoit-on guéri de quelques maladies, on offroit à ce Dieu un petit *ſerpent d'airain*..... Revenons aux *ſerpens* que l'on réuſſit à apprivoiſer.

Il vient ſouvent à Paris des Bateleurs qui ont des *ſerpens* apprivoiſés (ce ſont des *couleuvres*); ils les appliquent à nu ſur leur corps & les y laiſſent en toute liberté : nous avons obſervé la même familiarité dans une *couleuvre*, qui étoit tellement attachée à ſa maîtreſſe, qu'elle montoit le long de ſes cuiſſes, paſſoit ſous ſes vêtemens; elle s'y tenoit cachée, ou elle ſe tenoit roulée ſur ſon ſein. Habituée à la voix de ſa maîtreſſe, le reptile obéiſſoit à ſes ordres & arrivoit près d'elle; il la reconnoiſſoit au milieu de pluſieurs femmes; il diſtinguoit les ſons ou le bruit qu'elle faiſoit, ſoit en riant avec éclat, ſoit en touſſant ou éternuant, ſoit en ſe mouchant. Nous avons vu encore cette même *couleuvre* ſuivre dans l'eau le bateau dans lequel étoit ſa maîtreſſe; c'étoit ſur la Seine, près de Rouen; on l'avoit jetée à l'eau exprès : elle pouvoit voir ſa maîtreſſe, qui l'appeloit d'une voix careſſante, par le nom qu'elle lui avoit donné; mais la marée venant à monter, le reptile vaincu & battu par les lames d'eau, diſparut & on le perdit, au grand regret de ſa mere-nourrice. Cette *couleuvre* en hiver s'approchoit du feu.

On voit des Bateleurs mettre la tête d'un *ſerpent* apprivoiſé dans leur bouche, &c. On a fait plus, l'induſtrie de ces hommes excitée par l'appât du gain, a ſu apprivoiſer & dreſſer des *ſerpens* très-venimeux, les plus redoutés, pour en faire un objet de curioſité & d'amuſement. On cite parmi les ſpectacles les plus ſinguliers en ce genre, dit M. *Daubenton*, la danſe du *ſerpent à lunettes*, *Coluber naja*, qui ſe trouve dans les Indes Orientales, & dont la morſure produit des effets très-funeſtes. *Voyez* ce qui en eſt dit à l'*article* SERPENT A LUNETTES.

La plupart des Auteurs font mention de certains *ſerpens* d'une grandeur démeſurée. Il eſt peu de faits auſſi ſuſceptibles d'exagération, que ceux dont il s'agit ici, & où l'imagination vivement ébranlée à l'aſpect d'un objet effrayant, ſoit plus diſpoſée à enchérir ſur la réalité. *Cleyerus* dit qu'étant aux Indes, il acheta des chaſſeurs du pays, pluſieurs *ſerpens* longs de vingt-cinq pieds, & qu'il ſe trouva dans le corps de l'un un *cerf* de moyen âge, encore tout entier; dans un autre, on trouva un *bouc* ſauvage avec ſes grandes cornes, en un mot tout entier; dans un troiſieme, on trouva un *porc-épic* armé de tous ſes aiguillons.

Parmi les gros & grands *ſerpens*, ceux qui n'ont point de venin (n'ayant pas les dents canines mobiles comme la *vipere*) n'en ſont guere moins à redouter; lorſque preſſés par la faim, ils ont ſaiſi un homme ou un gros animal, ils ſe replient étroitement autour de leur corps, & ſouvent ils ſont aſſez forts pour leur briſer les os ou pour les étouffer : on prétend même que ſi la proie eſt trop forte, trop robuſte, ſi elle réſiſte, alors le gros *ſerpent* qui eſt en embuſcade au pied d'un arbre, s'entortille par ſa queue autour du tronc de l'arbre, & acquérant par-là une plus grande force, un plus grand point d'appui, ſaiſit rapidement l'animal par les narines, & l'aſſujettiſſant ainſi par ſa morſure, il lui intercepte la reſpiration; les plaies profondes qu'il lui a déjà faites ont d'ailleurs occaſionné ſouvent une grande effuſion de ſang : il tue de cette maniere les plus gros animaux.

On objectera peut-être que les *ſerpens* ayant le goſier étroit par rapport aux autres dimenſions de leur corps, on ne conçoit pas qu'ils puiſſent avaler de ſi gros animaux tout entiers & ſans les déchirer par pieces, comme font les chiens; mais voici, dit *Cleyerus*, de quelle maniere ils y réuſſiſſent : Lorſque ces *ſerpens*, dont le goſier eſt ſuſceptible d'une grande dilatation, ont tué quelque animal & qu'ils lui ont briſé les os de la maniere qui a été rapportée ci-deſſus, au point qu'il ne paroît plus qu'une maſſe informe, ils commencent par l'étendre en long avec la langue & à le polir en quelque façon dans le ſens de ſes poils, à force de le lécher; ils répandent enſuite ſur toute ſa peau une

mucosité gluante, de sorte que l'animal vu de loin, paroît aussi luisant que si on lui eût appliqué un vernis : après cette préparation, le *serpent* le saisit par la tête, & parvient à l'avaler tout entier par de fortes succions réitérées ; mais il lui faut quelquefois deux jours & même davantage, selon la grosseur de l'animal, pour en venir à bout ; alors le *serpent* a le ventre si distendu par la quantité de nourriture dont il est surchargé, qu'il est hors d'état d'attaquer ou de se défendre, même de changer de place. Les villageois & les chasseurs profitant de cette circonstance, s'approchent de l'animal, lui mettent en toute sureté une corde au cou & l'étranglent, ou même l'assomment à coups de bâton. Ils le coupent ensuite par morceaux après en avoir séparé la tête, & vont vendre sa chair dans les villes voisines, où elle passe pour un mets délicat.

Mentzelius rapporte que le Prince *Jean-Maurice de Nassau*, autrefois Gouverneur du Brésil, a vu dans cette contrée une femme qui étoit enceinte, engloutie toute entiere par un de ces monstrueux *serpens*, qui se tiennent en embuscade entortillés autour d'un tronc d'arbre. L'Histoire ancienne, dit M. *Daubenton*, fait mention d'un *serpent* monstrueux, que *Regulus* ne put vaincre qu'à l'aide de ses troupes, près du fleuve Begrada, entre Utique & Carthage ; ce *serpent* s'élançoit sur les soldats qui approchoient de la riviere pour y puiser de l'eau, les écrasoit du poids de son corps, ou les étouffoit dans les replis de sa queue, ou enfin les faisoit périr par son souffle empoisonné. Les dures écailles de sa peau le rendoient impénétrable à tous les traits qu'on lui lançoit : il fallut dresser contre lui des machines de guerre & l'attaquer en forme. Enfin, après des coups bien inutiles, une pierre d'une grosseur énorme, lancée avec une extrême roideur, lui brisa l'épine du dos & l'étendit par terre. On eut bien de la peine à l'achever, tant les soldats craignoient d'aborder un ennemi encore formidable, même aux approches de la mort. *Regulus* envoya à Rome sa peau qui étoit longue, dit-on, de cent vingt pieds. *Valer. Max. L. I, c. 8.* Elle fut suspendue dans un temple où, selon *Pline* le Naturaliste, on la voyoit encore du temps de la guerre de Numance.

On lit dans l'*Histoire de l'Orénoque*, &c. par le Pere *Gumilla*, que le *serpent* le plus commun dans ces pays, est appelé *buio ;* que les Indiens le nomment *aviosa* & *mere de l'eau*, parce qu'il y reste ordinairement. Il ressemble à un vieux tronc de *pin* abattu. *Gumilla* dit qu'il a sur son corps une espece de mousse, & que c'est un effet de la poussiere ou de la boue qui s'y attache ; ce *serpent* rampe si lentement, que l'on a peine à croire qu'il pût faire une demi-lieue en un jour ; son corps laisse sur la terre où il passe une trace profonde comme seroit celle d'un mât ou d'un gros arbre ; il a neuf aunes de longueur, & sa grosseur est

proportionnée. Lorſqu'il entend du bruit, il leve la tête, s'alonge d'une ou deux aunes & ſe tourne vers le tigre, le lion (ces deux animaux d'Amérique, ſont le *puma* & le *jaguar* ou le *couguar*), vers le veau, le gibier ou l'homme qu'il veut ſaiſir. *Gumilla* ajoute que ce *ſerpent* n'a point de dents, ce qui eſt cauſe qu'il lui faut beaucoup de temps & même des jours entiers pour avaler ſa proie : il paroît que ce *ſerpent* eſt le même que le *coral*, Voyez *ce mot*.

On aſſure (*Hiſt. génér. des Voyages, Tom. VII, pag.* 461 & 462) qu'il y a dans le Royaume de Kagor, ſur la côte Occidentale de l'Afrique, de très-gros *ſerpens*, qui ont juſqu'à vingt-cinq pieds de longueur ſur un pied & demi de diametre : ces *ſerpens*, dit-on, n'ont pas d'ennemis plus redoutables que les aigles, dont le nombre eſt conſidérable dans ce pays. Ils font la guerre aux *ſerpens*, les ſaiſiſſent entre leurs ſerres, les mettent en pieces ſans en recevoir le moindre mal, & en emportent les morceaux à leurs aiglons pour leur ſervir de nourriture.

Tous ces faits ſi étonnans, qu'on lit dans divers Voyageurs ſur la grandeur extraordinaire de certains *ſerpens*, ſe trouvent en quelque ſorte garantis, ou du moins deviennent vraiſemblables par l'expoſé que fait M. *Adanſon*, dans ſon *Voyage du Sénégal*, de ſes propres obſervations ſur une eſpece de *ſerpent*, qui porte dans le pays le nom de *ſerpent géant*. Cet Académioien eſtime que la taille des plus grands *ſerpens* de cette eſpece peut être de quarante à cinquante pieds de longueur, & d'un pied à un pied & demi de diametre.

Quoique les *ſerpens* ſoient généralement en horreur & même réputés venimeux, au point que bien des perſonnes tremblent d'effroi à l'aſpect de la *couleuvre* vulgaire ou ne peuvent manger de l'anguille à cauſe de l'analogie de ſa figure avec celle des *ſerpens*, cependant il y a des pays où l'on mange volontiers de ces reptiles dont la chair n'eſt pas réputée mal-faiſante.

Tout ſert dans un *ſerpent* pour la Médecine ; mais dans la plupart on rejette la tête, la queue & les entrailles après les avoir écorchés. L'eſpece dont on tire le plus de ſecours, eſt la *vipere :* on s'en ſert pour faire ſuer, pour l'épilepſie, la lepre, les dartres, les maladies vénériennes, la paralyſie, la goutte, la morſure des *ſerpens*, & beaucoup d'autres maladies, ſur tout lorſqu'il s'agit de purifier le ſang d'un levain étranger, d'exciter une douce tranſpiration, de réparer les forces affoiblies & de remédier à la ſtérilité : on en fait des bouillons au bain-marie dans un vaiſſeau bien clos. M. *Bourgeois* obſerve que les *ſerpens*, ni même les *viperes*, ne conviennent aucunement ſoit dans la peſte, ſoit dans la phthiſie, comme quelques Auteurs l'ont avancé, & qu'ils ſeroient preſque toujours mortels dans l'une & l'autre maladie.

Les vertebres font estimées absorbantes & diurétiques. Quant à l'usage extérieur du *serpent*, on emploie en Médecine sa graisse & sa dépouille. Sa graisse en liniment, ramollit les tumeurs scrofuleuses, guérit la rougeur des yeux, dissipe les taches de la peau, répare la vue & appaise les douleurs de la goutte : c'est un bon spécifique pour guérir les rhumatismes, les contractions & foulures de nerfs & la sciatique; pour les douleurs d'oreilles, la chute des cheveux; pour les hémorroïdes & la fistule. Cette graisse se trouve dans le corps du *serpent* attachée au-dessous & des deux côtés des vertebres; elle est divisée en deux lobes : on la fait fondre ou au soleil, ou sur le feu, & on la verse dans un vase qu'on a soin de boucher : elle est jaune quand on la tire du corps de la bête; elle devient plus blanche lorsqu'elle est fondue & figée : elle n'a aucun mauvais goût ni odeur : on s'en sert en friction. On trouvera à l'*article* DÉPOUILLE DE SERPENT, ce qui concerne les vertus de la peau de ces reptiles en Médecine.

Dans l'Afrique & dans l'Amérique, dès qu'on a tué un gros & grand *serpent*, on l'écorche & on fait dessécher sa peau, ou pour en faire des ornemens d'usage dans le pays, ou pour la vendre aux Curieux : communément on laisse la tête attachée à la peau, on la remplit de chaux vive, & pour maintenir la peau en bon état, on l'attache toute fraîche sur des planches ou contre un mur avec de petits clous de quatre pouces en quatre pouces de distance le long des bords, de façon que ces peaux soient également tendues en tout sens: lorsqu'elles sont bien seches, on les roule autour de la tête & on les envoie en Europe, ou on les embauche souvent avec du coton. On trouvera à la fin de l'*article* POISSON, la maniere de préparer & de conserver les *serpens* ou simplement leur peau. A l'égard des *pierres de serpens*, ou de *cobra*, ou de *mélinde*, que les Matelots & Soldats Portugais rapportent à leur retour de Mosambique, *Voyez au mot* PIERRE DE SERPENS.

Maintenant décrivons par ordre alphabétique les *serpens* qui n'ont pas de nom particulier. On trouvera la description des autres à leurs noms propres.

SERPENT A DEUX TÊTES OU AMPHISBENE. *Voyez l'article* SERPENT *&* DOUBLE-MARCHEUR.

Nous avons dit à l'*article* HYDRE, que l'*hydre de Lerne* & ses sept têtes, sont une fiction des Poëtes; mais il paroît certain, dit M. *Daubenton*, qu'il se trouve quelquefois des *serpens à deux têtes*, & on doit les placer parmi les monstruosités. *Voyez l'article* MONSTRE. *Elien* dit que de son temps on voyoit assez souvent des *serpens à deux têtes*, dans le pays arrosé par le fleuve Arcas; qu'ils étoient ordinairement longs de quatre coudées, & qu'ils avoient tout le corps noir,

à

à l'exception des deux têtes qui tiroient sur le blanc. L'histoire fait mention d'un *serpent à deux têtes*, que l'on conservoit tout embaumé dans le Cabinet d'*Aldrovande*, à Bologne. *Redi* rapporte qu'étant à Pise il y observa un petit *serpent à deux têtes*, qui avoit été pris au mois de Janvier, tandis qu'il étoit étendu au soleil sur les bords de l'Arno. Il étoit mâle, de la grosseur du petit doigt & long de deux palmes ; sa couleur tiroit sur celle de la rouille claire ; le dos, le ventre étoient tout parsemés de taches noires, mais plus foncées sur le dos ; chaque gueule n'étoit point armée de dents venimeuses comme dans la *vipere ;* chacun des deux cous offroit près de la tête une bande en forme de collier, d'un blanc de lait ; une autre bande ou zone du même blanc entouroit l'extrémité de la queue, & cette queue étoit parsemée de petites taches blanches, étoilées : les deux têtes étoient parfaitement semblables ; chaque gueule contenoit une langue fourchue ; chaque tête avoit deux yeux dans la situation ordinaire. Divers animaux furent soumis aux morsures de ce *serpent*, & il n'en résulta aucun effet fâcheux. Ce *serpent* mourut au commencement de Février. *Redi* observa que la tête droite mourut sept heures avant la gauche. *Collect. Acad. Tom. IV, pag. 464 & suiv.* Nous attestons qu'il existe actuellement dans le Cabinet de Chantilly, un petit *serpent à deux têtes* bien conformées.

SERPENT AGILE, *Coluber agilis ; Anguis scutis abdominalibus 184, caudalibus 50*, Linn. M. *Daubenton* dit que ce *serpent* a la tête ovale, un peu aplatie, à peine relevée en arête par les bords & d'une couleur blanche, avec une bande transversale brune, qui va d'un œil à l'autre : les narines sont grandes & tournées en arriere ; le front est couvert d'écailles ovales, un peu obtuses & lisses. Selon *Linnæus*, cette espece de *serpent* se rapproche beaucoup du *lemnisque*, *Coluber lemniscatus*, par les dimensions de son corps & par sa couleur ; mais le *lemnisque* a deux cent cinquante grandes plaques à l'abdomen ; trente-cinq paires de petites plaques à la queue, & les yeux très-petits. Le *serpent agile* n'a que cent quatre-vingt-quatre grandes plaques à l'abdomen, mais il en a cinquante paires de petites sous la queue ; la longueur de son corps est d'un pied & de la grosseur du petit doigt ; la queue est très-courte & arrondie ; la couleur est diversifiée de blanc & de brun, qui s'étendent tout autour du corps par bandes annulaires, disposées alternativement, & dont les brunes ont une fois plus de largeur que les blanches. Ce *serpent* est très-bien représenté dans *Seba*, *Thes. I, pag. 20, t. 11, f. 3.* Le *serpent agile* est du troisieme genre. Quelques-uns nomment ce reptile, *serpent de Madere.*

SERPENT AILÉ, *Serpens alatus.* On en trouve dans la Floride qui sont si bien munis d'ailes, qu'ils peuvent s'élever de terre & voler. *Vespucius*, Voyageur Américain, assure qu'il a aussi trouvé des pêcheurs Indiens qui mangeoient de ces *serpens ailés* cuits sur le gril, & il dit qu'il en a vu dans des cabanes liés par les pieds & par le cou pour qu'ils ne fissent de mal à personne. Ce récit nous fait regarder cette sorte de *serpent ailé* comme une espece de *lézard ailé. Artus* rapporte, d'après ce que lui ont dit les Negres, qu'on voit à la Côte d'Or des *serpens ailés* qui ont la queue fort longue & les dents assez tranchantes pour dévorer les bestiaux : leur couleur est mélangée de bleu & de vert : ils passent dans l'esprit des Negres pour autant de fétiches. *Voyez* LÉZARD VOLANT.

SERPENT ANGULEUX, *Coluber (angulatus), scutis abdominalibus 124, caudalibus 60*, Linn. Ce *serpent* est du troisieme genre, & se trouve en Asie; sa longueur varie entre six pouces & un pied : il a la tête garnie de plusieurs écailles d'inégale grandeur, dont deux sont percées chacune d'une petite ouverture pour les narines; sur la ligne intermediaire est une autre écaille de figure triangulaire, puis deux autres d'une forme arrondie; ensuite trois plus grandes, situées entre les yeux; enfin deux autres qui ressemblent à des triangles arrondis par les angles. Le tronc est garni en dessus de dix-neuf rangées d'écailles, disposées en longueur, échancrées, ovales & relevées en arêtes, excepté la derniere rangée de chaque côté où l'on n'observe aucune saillie : l'abdomen est revêtu de cent vingt-quatre grandes plaques, & marqué de taches quadrangulaires d'une couleur de fer & disposées alternativement d'un côté & de l'autre; la queue est très-aiguë & garnie de soixante paires de petites plaques; la tête est d'une couleur cendrée & livide; la couleur du corps est blanchâtre, avec de larges bandes brunes, noirâtres en leurs bords, anguleuses & qui vont en s'élargissant vers le dos.

SERPENT ANNELÉ, *Coluber doliatus*, Linn. Ce reptile se trouve dans la Caroline : son corps est mince & d'une couleur blanchâtre, marquée de bandelettes noires transversales qui laissent alternativement des intervalles plus grands & plus petits, de maniere qu'elles se rapprochent deux à deux. Ces bandelettes, dit M. *Daubenton*, ne forment pas des cercles entiers autour du *serpent*, mais chacune d'elles se réunit sur les côtés du corps avec celle dont elle est le plus éloignée, en sorte qu'il résulte de cette disposition, des anneaux placés en sens contraire de ceux qui suivroient la premiere direction des bandelettes. L'abdomen est garni de cent soixante-quatre grandes plaques, &

le dessous de la queue de quarante-trois paires de petites plaques. Ce *serpent* est du troisieme genre.

Serpent apre, *Coluber scaber*, Linn. Ce reptile qui est du troisieme genre se trouve dans les Indes : sa robe est distinguée par des taches nébuleuses de brun & de roux ; ses écailles sont relevées en arêtes ; on distingue sur le sommet de sa tête une tache noire, échancrée par sa partie postérieure : l'abdomen est recouvert par deux cent vingt-huit grandes plaques ; le dessous de la queue est garni de cent quarante-quatre paires de petites plaques.

Serpent atroce, *Coluber (atrox), scutis abdominalibus 196, squamis caudalibus 67*, Linn. Ce reptile venimeux se trouve en Asie, il est du troisieme genre : sa couleur est variée de différentes taches blanchâtres : la tête de ce *serpent* est blanchâtre, plane au-dessus des yeux, formant, dit M. *Daubenton*, une dépression sensible de part & d'autre derriere ces mêmes organes, & très-comprimée par les parties latérales ; la tête est toute couverte de très-petites écailles, sans aucune suture : au-dessus de chaque œil on distingue une écaille particuliere, d'une forme échancrée ; les narines sont très-ouvertes & fort rapprochées des yeux : la machoire supérieure est armée de deux grandes dents cachées dans une vessie : le tronc est très-étroit, sur-tout à l'endroit qu'on pourroit nommer le cou ; les écailles dont il est garni sont très-petites, ovales, terminées en fer de lance & relevées par des arêtes qui sillonnent la surface du dos : l'abdomen est couvert de cent quatre-vingt-seize grandes plaques ; la queue est très-étroite, sa surface inférieure, garnie de soixante-sept paires de petites plaques. *Linnæus* dit avoir observé un *serpent* de cette espece, il étoit long d'un pied, sa queue n'avoit que deux travers de doigts de longueur. Cette petitesse dans les proportions de sa queue, jointe au défaut de sutures sur la tête, peut servir, selon le même Naturaliste, à faire distinguer ce *serpent* des autres.

Serpent aurore, *Coluber aurora*, Linn.; *Serpens acontias, ex Novæ Hispaniæ insulis adventum*, Seba. Le nom d'*acontias* donné à ce *serpent* qui se trouve en Asie, est tiré d'un mot grec, qui signifie *trait* ou *dard*, & exprime selon *Seba*, la rapidité avec laquelle il s'élance sur sa proie. Il ne faut pourtant pas confondre ce *serpent* avec le *dard* proprement dit, & qui se trouve à Surinam. Le *serpent aurore* est du troisieme genre ; il est couvert d'écailles rhomboïdales, d'un jaune mêlé de roux : le dos, dit M. *Daubenton*, est marqué d'une bande jaune longitudinale, qui s'étend depuis la tête jusqu'à l'extrémité de la queue ; les jointures des écailles ont sur cette bande une couleur orangée, ce qui produit

un coup d'œil agréable ; la tête eſt couverte de grandes écailles jaunes & mouchetées de rouge ; l'abdomen eſt couvert de cent ſoixante-dix-neuf grandes plaques, d'un jaune tirant ſur le roux ; le deſſous de la queue eſt garni de trente-ſept paires de petites plaques. On peut voir un de ces *ſerpens aurores* dans le Cabinet de Chantilly.

SERPENT AVEUGLE. Nom donné improprement aux *ſerpens* du ſixieme genre. *Voyez l'article* SERPENT.

SERPENT BAI-ROUGE, *Coluber annulatus*, Linn. On ne dit pas de quel pays vient ce *ſerpent*. Il a ſur le devant de la tête deux écailles aſſez grandes, & derriere celles-ci un grand nombre d'autres qui ſont très-petites ; la tête eſt blanchâtre, avec une tache brune derriere chaque œil : les écailles qui garniſſent la partie ſupérieure du tronc ſont liſſes, ſans ſtries, nullement relevées en arêtes, ovalaires & diſpoſées ſur neuf rangées longitudinales ; le dos eſt auſſi d'une couleur blanche, mais marquée de taches brunes, arrondies, ſituées alternativement ſur le milieu du dos, & quelquefois réunies deux ou trois enſemble, de maniere à ne former qu'une ſeule tache d'une figure courbe ; on obſerve que la tache la plus voiſine de la tête eſt échancrée par ſa partie antérieure : l'abdomen eſt d'une couleur blanche. *Linnæus* avoit déterminé, d'après un individu mutilé, à ſoixante-quatre le nombre des paires de petites plaques (*ſcutis caudalibus*), qui garniſſent dans cette eſpece le deſſous de la queue ; & à cent quatre-vingt-ſix, le nombre des grandes plaques (*ſcutis abdominalibus*), qui recouvrent l'abdomen ; mais ce Naturaliſte a eu occaſion d'obſerver un autre individu qui lui a paru être de la même eſpece, & qui avoit la queue non-obtuſe, comme dans l'autre, mais beaucoup plus alongée, plus aiguë & garnie de quatre-vingt-dix-huit paires de petites plaques ; l'abdomen, dans ce ſecond individu, étoit recouvert de cent quatre-vingt-dix grandes plaques : ce *ſerpent* eſt du troiſieme genre.

SERPENT BLANC, *Coluber albus*, Linn. On le trouve dans les Indes : il eſt du troiſieme genre. Le nom ſpécifique donné à ce *ſerpent*, par *Linnæus*, indique ſon caractere qui conſiſte dans ſa couleur blanche, ſans aucune tache & ſans mélange d'aucune autre couleur ; l'abdomen eſt recouvert dans cette eſpece par cent ſoixante-dix grandes plaques, & le deſſous de la queue eſt garni de vingt paires de petites plaques.

SERPENT BLANCHATRE, *Coluber candidus*, Linn. Il eſt du troiſieme genre. Ce *ſerpent*, qui ſe trouve dans les Indes, eſt d'une couleur blanchâtre, marquée

de bandes brunes ; l'abdomen eſt recouvert par deux cent vingt grandes plaques ; on compte cinquante paires de petites plaques ſous la queue.

SERPENT BLANCHET, *Amphisbæna alba*, Linn ; *Serpens biceps Americana, rubra*, Seba Muſ. 2, p. 8, t. 6, f. 4 ; *Serpens Cæcilia Americana*, id: p 25, t. 24, f. 1. Le caractere de cette eſpece, qui ſe trouve en Amérique & qui eſt du cinquieme genre, conſiſte, ſelon *Linnæus*, dans ſa couleur qui eſt toute blanche ; mais ſuivant *Seba*, ce blanc eſt mêlé d'incarnat, & approche de la couleur des fleurs de pommier. Les deux deſcriptions de cet Auteur que *Linnæus* a réunies, comme appartenant à la même eſpece, different, dit M. *Daubenton*, en pluſieurs points. D'après la premiere, le *ſerpent* dont il s'agit, paroît être ſans yeux & ſans narines. Une petite ouverture, dans laquelle on n'obſerve ni dents ni langue, lui tient lieu de gueule ; ſa queue eſt obtuſe & auſſi groſſe que ſa tête ; ce qui l'a fait mettre par le même Auteur au nombre des *amphisbenes*. Voyez *l'article* DOUBLE-MARCHEUR. La ſeconde deſcription, continue M. *Daubenton*, repréſente le *ſerpent* qui en eſt l'objet, comme ayant la tête groſſe & courte, la gueule garnie de petites dents, les yeux très-petits & recouverts d'une membrane, les narines grandes & larges, & l'odorat très-ſubtil ; le deſſus de ſon corps eſt couvert de petites écailles, depuis la tête juſqu'à l'extrémité de la queue : ces écailles ſont diviſées en parallélogrammes, par des raies fines longitudinales, qui croiſent d'autres lignes annulaires, & qui ſont éloignées l'une de l'autre d'une *diſtance égale à la groſſeur d'un tuyau de blé*. Suivant *Linnæus*, le tronc eſt compoſé de deux cent vingt-trois anneaux, & la queue de ſeize : ce *ſerpent* ſe nourrit de cloportes & d'autres animaux ſemblables.

SERPENT BLEUATRE, *Coluber cærulescens*, Linn. Cette eſpece qui eſt du troiſieme genre, ſe trouve dans les Indes. Son corps eſt d'une couleur bleuâtre dans toute ſon étendue ; l'abdomen eſt recouvert par deux cent quinze grandes plaques ; le deſſous de la queue eſt garni de cent ſoixante & dix paires de petites plaques.

SERPENT BLUET, *Coluber cæruleus*, Linn. Il eſt du troiſieme genre. Ce *ſerpent* qui ſe trouve en Amérique eſt, ſelon *Linnæus*, au rang de ceux qui ſont remarquables par leur grandeur. Celui dont il s'agit, a la tête d'une forme ovale alongée, les ouvertures des narines à peine ſenſibles, le tronc long, étroit, couvert d'écailles ovales, dont un côté eſt marqué d'une tache blanche, oblongue & plus particuliérement ſur le dos ; l'abdomen eſt recouvert par cent ſoixante-cinq grandes plaques ; le deſſous de la queue eſt garni de

vingt-quatre paires de petites plaques ; la surface supérieure de la tête & du tronc est d'une couleur bleuâtre ; l'inférieure est blanche ; la queue est d'une couleur bleue, plus foncée que celle du corps & sans aucune tache ; elle est mince & très-déliée vers son extrémité.

Serpent camus, *Coluber simus*, Linn. Il est du troisieme genre ; on le trouve dans la Caroline. Ce *serpent* a la tête un peu arrondie, relevée en bosse & le museau court ; ce qui lui a fait donner par *Linnæus* l'épithete *simus*, qui signifie *camus*. L'intervalle entre les yeux est marqué d'une bandelette noire & courbée ; on distingue sur la tête une croix blanchâtre au milieu de laquelle est un point noir ; le dessus du corps est panaché de noir & de blanc, avec des especes de bandes de cette derniere couleur ; le dessous du corps est noir ; l'abdomen est recouvert par cent vingt-quatre grandes plaques, & le dessous de la queue est garni de quarante-six paires de petites plaques.

Serpent caréné, *Coluber carinatus*, Linn. Cette espece est du troisieme genre, & se trouve dans les Indes : le dos est relevé en arête, & couvert d'écailles d'une couleur livide, dont les bords ont une teinte plus pâle ; le dessous du corps est blanc ; l'abdomen, recouvert par deux cent cinquante-sept grandes plaques, & la queue, garnie de cent quinze paires de petites plaques.

Serpent cassant. *Voyez* Orvet.

Serpent cendré, *Coluber cinereus*, Linn. Il est du troisieme genre ; on le trouve dans les Indes : son corps est d'une couleur cendrée ; l'abdomen est blanc, d'une forme anguleuse, & recouvert par deux cents grandes plaques ; le dessous de la queue est garni de cent trente-sept paires de petites plaques, dont les bords sont d'une couleur ferrugineuse.

Serpent a cent yeux. *Voyez* Tamacuilla-Huilla.

Serpent dit la Chaîne, *Coluber getulus*, Linn. ; *Anguis annulatus*, Catesb. Ce *serpent* est du troisieme genre ; il se trouve à la Caroline : il a environ deux pieds & demi de longueur. *Catesby* l'a nommé *serpent à chaîne*, à cause des marques jaunes qui de distance en distance entourent son corps, & qui en plusieurs endroits ont quelque ressemblance avec une chaîne : ces marques ne s'étendent continuement que jusqu'à la moitié de la grosseur du *serpent* ; elles sont interrompues sur le ventre où elles forment des taches semblables à des carrés oblongs : le fond de la couleur est d'un bleu foncé : les grandes plaques qui recouvrent l'abdomen sont au nombre de deux cent quinze, & le dessous de la queue est garni de quarante-quatre paires de petites plaques.

Serpent dit le **Chapelet** ou le **Moucheté**, *Coluber guttatus*, Linn.; *an Anguis niger, maculis rubris & luteis eleganter varius?* Catesb. Car. 2, p. 6, t. 60. Ce *ſerpent*, qui ſe trouve dans la Caroline, eſt du troiſieme genre. *Catesby* dit qu'il n'eſt point dangereux : il eſt preſque toujours enfoncé dans la terre ; on le trouve en bêchant, dit cet Auteur, pour recouvrir les racines appelées *patates*, qui ſervent de nourriture à une partie des Américains. Ce *ſerpent* eſt d'une couleur livide, & a le dos marqué de taches d'un beau rouge, entre leſquelles ſont d'autres taches noires ; on diſtingue auſſi ſur les côtés des traces de cette derniere couleur, qui reparoît encore ſur l'abdomen où elle forme des taches carrées, diſpoſées alternativement ſur les deux cent vingt-ſept grandes plaques dont il eſt recouvert : le deſſous de la queue eſt garni de ſoixante paires de petites plaques.

Serpent dit le **Collier**, *Coluber monilis*, Linn. Cette eſpece eſt du troiſieme genre ; elle ſe trouve en Amérique, & ne doit pas être confondue avec celle de l'Europe, connue auſſi ſous le nom de *ſerpent à collier* : Voyez à l'*article* **Charbonnier** (ſerpent). Le *ſerpent* dit le *collier* a le corps entouré de bandes diſpoſées en forme d'anneau ; on diſtingue ſur le dos, à l'endroit du cou, trois petites taches blanches qui ſemblent former un collier : les grandes plaques qui recouvrent l'abdomen ſont au nombre de cent ſoixante-quatre ; le deſſous de la queue eſt garni de quatre-vingt-deux paires de petites plaques.

Serpent colubrin, *Anguis colubrina*, Linn. Ce *ſerpent* eſt du quatrieme genre. Cette eſpece ſe trouve en Egypte. Son corps eſt moucheté de taches dont les unes ſont pâles & les autres brunes, mais qui par leur aſſortiment produiſent un effet aſſez agréable : l'abdomen eſt recouvert par cent quatre-vingts rangées d'écailles, & le deſſous de la queue eſt garni de dix-huit paires d'autres petites écailles.

Serpent cornu. *Voyez les articles* **Ammodyte** & **Céraste.**

Serpent coule-sang. *Voyez* **Serpent de la Martinique.**

Serpent couronné. Nom donné par quelques-uns au *ſerpent à lunettes*. Voyez *ce mot.*

Serpent a Cresserelle. C'eſt le *ſerpent à ſonnettes.*

Serpent-croix, de *Seba.* Voyez à l'*article* **Serpent enfumé.**

Serpent cros-de-Chien. Il paroît que c'eſt le *ſerpent à tête de chien* ; Voyez *ce mot.*

Serpent d'Acier. M. *Thura*, Intendant des Bâtimens du Roi de Danemarck, dit qu'à Bornholm, Isle de la mer Baltique, l'on donne ce nom à un insecte très-dangereux & qui y est très-commun : son corps a l'éclat de l'acier poli. Si l'on coupe, dit-il, cet animal en plusieurs morceaux, chaque tronçon se meut encore long-temps & avec force, en allant çà & là.

Serpent danseur. *Voyez à l'article* Serpent a lunettes.

Serpent d'Eau de l'Europe ou Couleuvre serpentine. C'est le *serpent à collier.* Voyez à l'*article* Charbonnier (serpent). Il y a le *serpent d'eau de l'Inde ;* il vit sur la terre & dans l'eau. La morsure de ce reptile est venimeuse ; on en meurt au bout de trois jours, après les plus vives douleurs. Le meilleur remede est de couper sur le champ l'endroit de la morsure, pour empêcher la communication du poison. La thériaque, & mieux encore les alkalis volatils, en sont le véritable antidote.

Serpent décoloré, *Coluber exoletus*, Linn. ; *Natrix exoleta*, Laur. Ce *serpent* se trouve dans les Indes ; il est du troisieme genre. *Linnæus* dit que cette espece a beaucoup de ressemblance par son port avec le *Coluber ahætulla*, & qui est le *boiga ;* Voyez *ce mot.* Le *serpent décoloré* a le corps souple & d'une forme alongée ; sa couleur est d'un bleu-cendré : les écailles qui couvrent le tronc sont obtuses, grandes & disposées à l'aise ; les levres sont d'une couleur blanche ; l'abdomen est recouvert par cent quarante-sept grandes plaques, & le dessous de la queue est garni de cent trente-deux paires de petites plaques.

Serpent d'Esculape. Quelques-uns l'appellent *serpent jouflu.* M. *Daubenton* le désigne sous le nom de *bande noire.* C'est le *Coluber Æsculapii* de *Linnæus.* Ce *serpent* est du troisieme genre ; il se trouve dans les Indes : sa longueur totale est d'environ un pied & demi, & son épaisseur d'un doigt : la tête est aplatie, arrondie & plus courte que celles des autres de ce genre : on distingue une bande noire entre les yeux ; les narines sont très-petites ; la gueule est garnie intérieurement de dents trop petites pour faire des blessures mortelles, & couverte extérieurement de cinq paires d'écailles : le corps est revêtu d'écailles ovales & lisses ; la couleur du dos est pâle, & traversée par plus de vingt bandes larges & noires, dont plusieurs font le tour du corps ; les écailles qui garnissent cette partie sont disposées sur quinze rangées : les grandes plaques de l'abdomen sont au nombre de cent quatre-vingt-dix ; la queue est recouverte par dessous de quarante-deux paires de petites plaques très-distinguées entre elles : sa longueur est un sixieme de celle du corps.

Seba

Seba donne aussi le nom de *serpent d'Esculape*, à un *serpent* de l'Isthme de Panama. *Voyez à l'article* SERPENT dit le SOMBRE.

SERPENT DES DAMES, *Coluber Domicella*, Linn.; *Anguis bicolor, elegantissimus, Malabaricus*, Seba. Il est du troisieme genre : sa tête est garnie d'écailles de différentes grandeurs, panachées de blanc & de noir : les écailles dont le corps est revêtu, sont arrondies & d'une couleur blanche; ce fond est relevé depuis la tête jusqu'à l'extrémité de la queue par des bandes annulaires, d'un beau noir de jais, larges sur la partie supérieure, rétrécies vers le ventre, & dont plusieurs se terminent avant d'y arriver; celles qui font le tour du corps se confondent par leurs extrémités avec une suture ou ligne noire, qui passe longitudinalement sur les dix-huit grandes plaques blanches dont l'abdomen est recouvert : le dessous de la queue est garni de soixante paires de petites plaques. Le mélange & le contraste de ces couleurs donne un aspect si agréable à ce *serpent*, qui d'ailleurs est petit, qu'on prétend que les Dames de la Côte de Malabar où il est commun, prennent plaisir à le considérer, & le mettent même dans leur sein, pour se rafraîchir pendant les grandes chaleurs. On ajoute que les Indiens de cette contrée élevent & nourrissent ce reptile dans des tonneaux faits exprès, & qu'à la voix de leur maître ils en sortent, rampent autour du bras qu'on leur présente & s'entortillent autour du cou, &c. sans faire aucun mal. C'est le *serpent familier* de quelques Auteurs, *Serpens mansuefactus*. Nous avons observé la même familiarité dans une *couleuvre* de France. *Voyez* COULEUVRE *& l'article* SERPENT.

SERPENT DOMESTIQUE, *Coluber domesticus*, Linn. Il est du troisieme genre; il se trouve en Barbarie, où il entre familiérement dans les maisons, ce qui lui a fait donner par *Linnæus* le nom de *serpent domestique*. Ce *serpent* a beaucoup de rapport avec le *Coluber hippocrepis*, qui est le *fer à cheval ;* Voyez *ce mot*. Le nombre des paires de petites plaques qui garnissent le dessous de la queue est dans l'une & l'autre espece de quatre-vingt-quatorze; mais celui des grandes plaques qui recouvrent l'abdomen est de deux cent quarante-cinq dans l'espece dont il s'agit, au lieu que dans le *fer à cheval* il n'est que de deux cent trente-deux; ces deux *serpens* ont aussi une bande entre les yeux, mais elle est sans aucune division dans le *fer à cheval*, tandis que dans le *serpent domestique* cette même bande est divisée en son milieu par deux taches noires.

SERPENT DOUBLE-MARCHEUR, appelé improprement *serpent à deux têtes*. Voyez DOUBLE-MARCHEUR *& l'article* SERPENT.

Serpent enfumé, *Amphisbæna fuliginosa*, Linn. Ce *ſerpent* eſt du cinquieme genre; on le trouve dans la Lybie, dans l'Iſle de Lemnos, au Bréſil, &c. On prétend qu'il ſe nourrit de fourmis & principalement de vers de terre : quelques-uns aſſurent que ſa morſure eſt venimeuſe, mais *Linnæus* dit qu'il n'a point de dents canines mobiles comme on en trouve dans les autres *ſerpens* qui s'en ſervent pour bleſſer leur proie. Lorſqu'on veut prendre cette eſpece d'*amphisbene*, ſa queue ſe replie vers ſa tête ; & comme l'une & l'autre partie ſont de la même épaiſſeur, également obtuſes, & que d'ailleurs ce reptile a la faculté d'avancer ou de reculer à volonté, on a dit qu'il avoit deux têtes. *Voyez* le ridicule de ce conte à l'*article* Double-marcheur.

M. *Daubenton* dit que la tête du *ſerpent enfumé* eſt très-petite, liſſe & obtuſe; elle eſt marquée au deſſus d'un ſillon en longueur & de pluſieurs rides latérales : les ouvertures des narines ſont très-petites; les yeux, à peine ſenſibles; on obſerve à leur place des points noirâtres : les dents ſont petites & nombreuſes : le corps eſt de forme cylindrique & de la longueur d'un pied; il eſt compoſé d'environ deux cents ſegmens annulaires & convexes, ſemblables à ceux qui forment le corps du ver de terre appelé *lombric;* il eſt ſillonné par une quarantaine de ſtries longitudinales; celle qui diſtingue de part & d'autre l'abdomen du dos & qui eſt la douzieme en partant de celle du milieu, repréſente des croix en ſautoir; le dernier ſegment de l'abdomen eſt marqué de huit mamelons diſpoſés ſur une ligne tranſverſale : la queue eſt courte & compoſée de trente ſegmens annulaires; elle ne va point en diminuant comme celle des autres *ſerpens*, mais elle eſt très-obtuſe & auſſi épaiſſe que la tête : la couleur de tout le corps eſt marbrée de blanc & de noir, de maniere cependant que la couleur noire eſt plus apparente ſur le dos, & que la couleur blanche domine davantage ſur les parties de deſſous. Ce reptile paroît être le *ſerpent-croix* de *Seba.*

Serpent étouffeur. *Voyez l'article* Devin.

Serpent familier. *Voyez* Serpent des Dames.

Serpent fétiche. On voit ce ſerpent dans le Cabinet de Chantilly, ſous les noms de *jaucourou* & de *dabouë;* il ſe trouve dans le Royaume de Juidah ou Juda ſur la côte de Guinée, à ſix degrés Nord de la Ligne : il eſt gros à proportion de ſa longueur, qui eſt d'environ deux pieds & demi : ſa queue n'eſt pas fort pointue; la peau eſt couverte d'écailles de la grandeur de celles de la vipere, ornée de taches noires ſur un fond d'un blanc ſale, qui eſt pointillé de noir; les eſpaces blancs ſont ſur les côtés autant de triangles aigus.

Un Auteur moderne, dont l'ouvrage eſt reſté incomplet, rapporte que les Negres de cette contrée ont eu une vénération ſinguliere pour cette eſpece de *ſerpent.* C'étoit leur Divinité ſecondaire, le Dieu tutélaire de la Nation. Il avoit un Temple magnifique, des Prêtres, des Prêtreſſes. Dans les calamités publiques on l'invoquoit, on lui faiſoit des offrandes; étoffes de ſoie, bijoux, les mets les plus délicieux du pays, beſtiaux vivans, tous ces préſens tournoient au profit des Prêtres impoſteurs qu'on nommoit *Féticheres.* Auſſi ceux-ci avoient-ils des revenus conſidérables, des terres immenſes, une multitude d'eſclaves à leur ſervice. (La ſuperſtition, dit un Obſervateur moderne, eſt un tyran deſpotique qui fait tout céder à ſes chimeres.) Les Negres avoient l'imbécillité de croire que les jeunes filles avoient eu communication avec le *ſerpent fétiche*, tandis que ces tendres & innocentes victimes avoient été ſacrifiées à la brutalité des *Féticheres.* De vieilles Prêtreſſes qu'on avoit honorées du nom de *Bétas* & qui exerçoient un empire abſolu ſur leurs maris & ſur leurs biens (ces maris ne leur parloient qu'à genoux, tandis que les autres femmes du même pays rendoient à leurs maris des hommages ſerviles); ces vieilles furies, dis-je, dans le temps que le maïs commençoit à verdir, s'en alloient la nuit par toute la Ville & les Bourgades voiſines, armées d'une groſſe maſſue ou bâton de commandement, forçoient les filles les plus jolies, de l'âge de huit ans juſqu'à douze, à les ſuivre & à entrer dans le Temple. Secondées des Prêtres elles aſſommoient impitoyablement quiconque oſoit faire réſiſtance. On inſtruiſoit les jeunes filles à chanter des hymnes & à danſer en l'honneur de la Divinité.

La derniere partie du noviciat étoit très-ſanglante; elle conſiſtoit à leur imprimer dans toutes les parties du corps ſur la peau, avec des poinçons de fer, des figures de fleurs, d'animaux & ſur-tout de *ſerpens.* Cette opération douloureuſe occaſionnoit une grande effuſion de ſang, ſuivie fort ſouvent de fievres dangereuſes. Dans cette cérémonie barbare les cris des patientes ne touchoient & n'arrêtoient point les impitoyables Prêtreſſes. La peau étant guérie reſſembloit à un ſatin noir à fleurs; mais ſa principale beauté aux yeux des Negres étoit de marquer une conſécration perpétuelle au ſervice du *ſerpent.* Enfin le temps de les épouſer par commiſſion arrivoit; la ſcene ſe paſſoit dans un caveau où elles trouvoient des *ſerpens* à figure humaine: on égayoit cette entrevue ſecrete par des chants & des danſes au ſon des inſtrumens, que les Novices & les Prêtreſſes exécutoient, mais à une diſtance ſuffiſante pour qu'on ne pût entendre ce qui ſe paſſoit dans le caveau myſtérieux. C'eſt ainſi que les Prêtres jouiſſoient des charmes de ces Novices, & les faſcinoient au point de leur faire accroire qu'elles avoient été honorées de l'approche, de la marque & des embraſſemens

de l'immortel *Fétiche*. Si quelqu'une, au sortir de ce Temple, ou plutôt de ce férail, osoit révéler leurs horribles mysteres, elle étoit saisie, mise à mort, & l'on croyoit que c'étoit le *serpent* qui les emportoit & devoit les brûler vives.) Quelques-uns croient que toutes ces scenes étoient opérées par la *Magie Noire*. Un Anonyme, Voyez *Alector* ou le *Coq*, *Lib.* 2, *des Adeptes*, voudroit persuader au public qu'il est un des premiers confidens de *Satan*; il prête aux Démons un esprit de galanterie qui justifie leur prédilection pour le sexe & les faveurs dont ils l'honorent.

Les parens de ces jeunes personnes, quoique avertis du lieu où étoient leurs filles, loin de s'en affliger, se croyoient fort honorés de voir tomber le choix sur leur sang. Il y en avoit même qui offroient une fille ou deux au service du *serpent*, parce qu'elles étoient décorées par la suite du titre de *femme du serpent*. L'on ne faisoit point de difficulté de les recevoir; il leur suffisoit d'avoir des agrémens naturels. De la main des Prêtres elles passoient dans d'autres, & cette seconde alliance étoit un contrat social de longue durée. Qui croiroit que les *Féticheres* trouvoient encore l'art séducteur de se faire payer chérement leurs plaisirs! Cette portion de leur revenu entroit pour moitié, dit-on, dans les coffres du Souverain : le reste se partageoit entre eux & leurs vieilles pourvoyeuses. Les cochons étoient mal reçus dans ce pays; l'espece en avoit même été proscrite, parce qu'ils étoient friands de *serpens* & qu'ils mangeoient les Divinités favorites de la Nation.

SERPENT-GÉANT, *Serpens gigas*. M. *Adanson* rapporte, dans son *Voyage au Sénégal*, *pag.* 152 & *suiv.* qu'au mois de Mai 1752, on lui fit présent d'un jeune *serpent* vivant, de l'espece dont il s'agit. (Il paroît qu'il est du deuxieme genre, & le même désigné sous le nom de *devin*; Voyez *ce mot*.) Ce *serpent* n'avoit encore qu'un peu plus de trois pieds de longueur : le fond de sa couleur étoit un jaune livide, coupé par une large bande noirâtre, qui régnoit tout le long du dos & sur laquelle étoient semées quelques taches jaunâtres, assez irrégulieres; tout son corps étoit luisant, comme s'il eût été vernissé; il avoit la tête arrondie & un peu alongée.

M. *Adanson* ajoute que ce *serpent* n'étoit qu'une foible image des gros, dont il ne se feroit jamais formé une juste idée, si peu de temps après on ne lui en eût apporté deux médiocres, dont le plus grand avoit vingt-deux pieds & quelques pouces de long sur huit pouces de large : la couleur de sa peau étoit d'un gris-cendré, tirant sur le noir & lavé de quelques lignes jaunes, peu apparentes; cette peau étant étendue avoit vingt-cinq à vingt-six pouces de largeur : on la donna toute entiere à M. *Adanson*, avec un tronçon de la

chair, dont le reste devoit faire le repas du chasseur & de tout son village pendant plusieurs jours : la tête égaloit en grandeur celle d'un crocodile de cinq à six pieds ; les dents étoient longues de plus de six lignes, fortes & aiguës ; l'ouverture de la gueule auroit été plus que suffisante pour avaler en entier un lievre & même un chien assez gros. La vue de ces deux *serpens*, qui de l'aveu des Negres & de ceux qui avoient vu beaucoup de ces animaux, n'étoient que d'une grandeur médiocre, ne permit plus à M. *Adanson* de douter de ce qu'il avoit entendu dire souvent dans le pays de la grandeur extraordinaire des *serpens* de cette espece. Les Negres, dont il tenoit ceux dont il s'agit ici, l'assurerent qu'il n'étoit pas rare d'en trouver à quelques lieues vers l'Est de l'Isle du Sénégal, dont la grandeur égaloit celle d'un mât ordinaire de bateau. Des habitans du Bissoa disoient qu'ils en avoient vu dans leur pays qui auroient surpassé de beaucoup ces pieces de bois.

De tous ces témoignages, comparés avec l'observation des *serpens* que M. *Adanson* avoit alors sous les yeux, ce Naturaliste conclut que la taille des plus grands *serpens* de cette espece devoit être de quarante à cinquante pieds pour la longueur, & d'un pied à un pied & demi pour la largeur : sa tête est alors deux fois plus forte que celle du grand crocodile ; sa gueule est d'une ouverture prodigieuse. Selon le même Auteur, la maniere dont ce *serpent* fait sa chasse, n'est pas moins singuliere que son énorme grosseur : il se tient dans les lieux humides & voisins des eaux : sa queue est repliée sur elle-même en deux ou trois tours de cercle, ou en spirale, dont la plus grande circonférence a environ six pieds de diametre ; sa tête se leve en se dressant avec une partie de son corps : dans cette attitude & comme immobile, il porte ses regards autour de lui, & quand il apperçoit un animal à sa portée, il s'élance sur lui à l'aide des circonvolutions de sa queue, qui font l'effet d'un puissant ressort. Si l'animal qu'il a saisi entre ses dents est trop gros pour être avalé en son entier, comme seroit un bœuf, une gazelle, ou le grand bélier d'Afrique, après lui avoir donné quelques coups de dents, il l'écrase & lui brise les os, soit en le serrant de quelques nœuds, c'est-à-dire dans les replis de son corps, soit en le pressant seulement de son poids & en se glissant dessus avec effort ; il le retourne ensuite dans sa gueule pour le couvrir d'une bave écumeuse qui lui facilite le moyen de l'avaler sans le mâcher.

Au reste, M. *Adanson* observe que cet énorme *serpent* ne fait pas tant de ravages qu'on pourroit l'imaginer. Son corps roulé sur lui-même paroît de loin comme la margelle d'un puits, & c'est un indice suffisant qui le décele aux yeux des Voyageurs & des bestiaux même, & qui les avertit de se détourner de

leur route. On n'entend dire que rarement que ce monstre si terrible par sa grandeur & par sa force, ait attaqué des hommes. D'ailleurs la chasse aux grands animaux, tels que le cheval, le bœuf, le cerf & autres quadrupedes semblables, qui trouvent leur salut dans la fuite, paroît n'avoir pas beaucoup d'attrait pour lui, soit parce qu'elle est trop pénible & peu assurée, soit parce que la chair de ces animaux est moins de son goût. Il mange volontiers d'autres *serpens* bien moins grands que lui, des lézards, & sur-tout des crapauds & des sauterelles, especes d'animaux qui se répandent comme par nuages dans tout ce pays. De cette maniere, il purge les terres où il se trouve, d'une multitude innombrable de reptiles incommodes & d'insectes qui forceroient les habitans à abandonner le sol, malgré sa fertilité; en sorte que ceux-ci, loin de regarder les *serpens* dont il s'agit comme des ennemis dangereux & funestes, se croient intéressés à les laisser vivre en paix.

Serpent a Grage. C'est le *serpent-hérisson*, *Serpens echinatus*. Ce nom lui vient de ses écailles, qui sur le dos sont hérissées, longues & aiguës, comme les dents d'une espece de râpe dont on se sert pour réduire le manioc en farine, & que l'on nomme en Amérique *grage*. Ce *serpent* n'est pas rare dans la Guiane.

Serpent a Grelots. C'est le *serpent à sonnettes*; Voyez *ce mot*.

Serpent-grison, *Coluber canus*, Linn. Il est du troisieme genre, & se trouve dans les Indes: son corps est d'une couleur blanche, marquée de bandelettes qui tirent sur le brun; on distingue sur chacun des côtés deux petites taches d'un blanc de lait; l'abdomen est recouvert par cent quatre-vingt-huit grandes plaques, & le dessous de la queue est garni de soixante-dix paires de petites plaques.

Serpent dit l'Hébraïque, *Coluber severus*, Linn.; *Vipera Japonica, litteris inscripta*, Seba Mus. 2, t. 54, f. 4. Ce *serpent* se trouve en Asie; il est du troisieme genre. Selon *Linnæus*, sa morsure est venimeuse. Ce même Auteur dit que les caracteres distinctifs de cette espece sont d'être marqués de raies blanches sur un fond cendré, & d'avoir une raie cendrée entre les yeux & derriere les narines. *Seba* ne parle point de ces différentes raies, mais il dit que le *serpent* dont il s'agit est marqué de taches qui ressemblent à des caracteres hébraïques; ces taches sont d'un jaune clair, avec une bordure d'un rouge-brun, & regnent depuis le derriere du cou jusqu'à l'extrémité de la queue. *Seba* ajoute que les écailles qui couvrent le corps sont d'une couleur roussâtre; celles de la tête sont un peu panachées: l'abdomen est recouvert par cent soixante-dix grandes plaques d'une couleur cendrée claire, tirant sur le jaune, bordée sur les côtés

de taches noirâtres & un peu alongées ; le dessous de la queue est garni de quarante-deux paires de petites plaques.

SERPENT-HÉRISSON. *Voyez* SERPENT A GRAGE.

SERPENT A JAVELOT. *Voyez* DARD.

SERPENT INFLAMMATEUR. *Voyez à l'article* DIPSE.

SERPENT JOUFLU. *Voyez* SERPENT D'ESCULAPE.

SERPENT LACTÉ, *Coluber lacteus*, Linn. Il est du troisieme genre ; on le trouve dans les Indes. *Linnæus* le met au rang de ceux dont la morsure est venimeuse : le fond de la couleur de ce reptile est d'un blanc de lait, relevé par des taches d'un noir foncé, & disposées deux à deux ; le sommet de la tête est pareillement d'un noir obscur, traversé par une ligne blanche longitudinale ; l'abdomen est recouvert par deux cent trois grandes plaques, & le dessous de la queue est garni de trente-deux paires de petites plaques.

SERPENT dit le LARGE-QUEUE, *Coluber laticaudatus*, Linn. Ce *serpent* est du troisieme genre ; il se trouve dans les Indes. M. *Daubenton* dit qu'il a le corps d'une couleur cendrée, marquée de raies brunes ; sa queue est obtuse & comprimée, en sorte qu'elle imite à peu près la forme d'une lame à deux tranchans ; elle est garnie en dessous de quarante-deux paires de petites plaques, & l'abdomen est recouvert par deux cent vingt grandes plaques.

M. *Daubenton* décrit une autre espece de *serpent* sous le nom de *queue-plate ;* c'est l'*Anguis platura, aut caudâ compressâ obtusâ*, de *Linnæus.* Ce *serpent* est du quatrieme genre. On ne sait pas dans quel pays se trouve le reptile qui a été observé par *Linnæus* dans le Cabinet de M. *Ziervogel*, Apothicaire de Stockolm. Ce *serpent* a la tête oblongue & un peu lisse ; la gueule est dépourvue de dents ; le corps, long d'un demi-pied, noir en dessus & blanc en dessous ; le dos, un peu relevé en carêne ; la queue, très-comprimée, ayant une longueur égale à celle de la neuvieme partie du corps, & mouchetée de blanc & de noir ; tout le corps est couvert de petites écailles un peu orbiculaires & non tuilées.

M. *Vosmaër*, Naturaliste Hollandois, a donné il y a quelques années la description, avec figures, de deux *serpens à queue aplatie*, sans écailles abdominales, & encore très-peu connus : l'un a le dos brun & est originaire du Mexique ; l'autre est à anneaux & habite les mers de l'Inde. La premiere espece a été décrite par *Seba* sous le nom de *Nixboa quamquechalla*, ou *serpent du Mexique à queue large.*

Le *ferpent à queue aplatie & dos brun*, paroît avoir quinze pouces de longueur & huit lignes de diametre : fur la tête & tout le long du dos regne une large bande d'un brun obfcur; le refte eft d'un jaune clair ou pâle : des deux côtés, proche l'origine de la queue & fur la queue même, fe voient quelques taches brunes irrégulieres : les narines font rondes; la tête eft couverte de petits écuffons : les yeux font orbiculaires & bleuâtres, avec un petit point blanc au milieu; il n'a point de paupieres, & l'on n'y découvre point d'oreilles : les écailles font en général petites, plates & ferrées; le corps eft arrondi, mais s'aplatiffant un peu près du bout de la queue : la queue qui a environ un pouce de longueur eft abfolument mince & aplatie des deux côtés : on ne voit ni fous le ventre, ni au bout de la queue aucune marque de ces écailles abdominales & étroites qui fe remarquent chez les autres *ferpens.*

Le *ferpent à queue aplatie & à anneaux.* M. *Banks* dit qu'il fe trouve en grande quantité dans la mer Pacifique, le long de la côte Orientale de la Nouvelle Hollande, depuis vingt jufqu'à dix degrés de latitude auftrale, ainfi que dans la mer fituée entre la Nouvelle Guinée & la partie Septentrionale de la Nouvelle Hollande, jufques & au-delà de la partie Méridionale de l'Ifle Timor. M. *Banks* dit encore avoir vu ces mêmes efpeces de *ferpens* dans les mers & fur les côtes de la Chine, & que lorfqu'il faifoit beau temps & que la mer étoit calme, on les voyoit nager fur la fuperficie & fouvent auffi fe replonger vers le fond. Ils font moins gros, mais plus longs que l'efpece précédente : tout le corps eft cerclé de bandes ou boucles d'un noir-fauve, fort près les unes des autres; fur le fommet de la tête & à l'extrémité de la mâchoire fupérieure fe voit une tache de la même couleur que les bandes; la queue eft aplatie & noire, fauve auffi par le bout; les narines font rondes; la tête eft couverte d'écuffons; les yeux font orbiculaires, bleuâtres, avec un petit point blanc au milieu : il eft dépourvu de paupieres, & l'on n'y découvre point d'oreilles : le pourtour du corps eft revêtu de petites écailles plates & ferrées; le refte de la figure eft comme dans l'efpece précédente.

SERPENT-LÉZARD OU LÉZARD-SERPENT A QUEUE LONGUE & ÉCAILLES RUDES. Animal de l'ordre des êtres ambigus, dont M. *Wofmaër*, Naturalifte Hollandois, a donné il y a quelques années la defcription avec une figure exacte, & qu'il croit être naturel à l'Afrique, (on prétend qu'il fe trouve auffi au Mexique). Il paroît que *Seba*, *Tom. II*, *tab. 68*, *fig. 7 & 8*, avoit connu cette forte de *ferpent-lézard;* il dit qu'il s'en trouve en quantité au Cap de Bonne-Efpérance, dans la riviere fituée près de la Baie de la Table, entre les rochers.

Linnæus,

Linnæus, *Systema Nat. Edit. XII reform. Tom. I*, *pag. 371*, place le *serpent-lézard* sous le nom d'*Anguina*, entre les *lézards* & les *serpens*.

Le *serpent-lézard* décrit par M. *Wosmaër* est long de vingt pouces, couleur de gris-cendré, mais d'une teinte plus foncée vers la queue, tandis que l'abdomen ou le ventre est blanchâtre : les écailles sont plus longues que larges, placées en rangées assez droites, à peu près comme les ardoises sur les toits des maisons ; celles du ventre sont les plus droites : la tête est pareille au corps. Notre Observateur croit avoir reconnu deux petites narines, placées sur le devant, une de chaque côté de la mâchoire supérieure ; la bouche lui a paru capable d'une large ouverture ; les oreilles sont placées immédiatement derriere la bouche obliquement, elles sont un peu ovales. M. *Vosmaër* dit que cet animal a des paupieres qu'il peut fermer comme les autres animaux : les quatre pieds dont il est pourvu, dit-il, sont presque arrondis & recouverts comme le corps de petites écailles tout autour, jusqu'au bout, & sans le moindre indice d'onglets. Etant en Hollande, M. *Wosmaër* nous montra cet animal : sa grosseur la plus considérable nous parut être au ventre & d'environ neuf lignes de diametre ; la queue va en s'amincissant, est filiforme, & recouverte de petites écailles semblables à celles du corps ; l'anus se montre tout près des pieds postérieurs ; les pieds antérieurs sont tout près de la tête, & les postérieurs à six pouces ou environ de distance. Il nous a paru que ces pieds n'étant point digités ni palmés, on les pouvoit plutôt nommer des *appendices écailleuses*, dont l'usage paroît encore inconnu. Serviroient-elles de nageoires ? Au reste, ce *lézard* à forme de *serpent* semble faire dans ces deux ordres d'animaux la transition d'un genre à l'autre. Nous avons vu à Londres, en 1766, chez M. *d'Acosta*, un *lézard-serpent* qui avoit seulement deux petites pattes digitées & placées à un pouce de la tête ; je proposai de le nommer *Anguis bipes*. M. *Pallas* a fait connoître à l'Académie de Saint-Pétersbourg, un reptile du même ordre, long de plus de trois pieds, & appelé *sheltopusik* par les habitans des déserts sablonneux de Naryn, dans les vallées du Kuman ; mais les deux petites pattes sont dans cette espece derriere l'anus.

SERPENT dit le LIEN, *Coluber constrictor*, Linn. Ce *serpent* est du troisieme genre, il se trouve à la Caroline : le dessus de son corps est toujours d'un noir brillant ; le dessous, d'un bleu pâle ; la gorge, blanche : le corps de ce reptile est très-mince à proportion de sa longueur, & sa surface est très-lisse ; l'abdomen est recouvert par cent quatre-vingt-six grandes plaques, & le dessous de la queue est garni de quatre-vingt-douze paires de petites plaques.

Catesby dit que ces *serpens* sont extrêmement agiles & en même temps utiles ; en ce qu'ils donnent la chasse aux rats, & les poursuivent avec une vîtesse incroyable jusque sur les toits des maisons & des granges ; aussi les habitans de la Caroline évitent-ils de les détruire. Lorsqu'on les attaque, ils s'élancent avec fureur sur leur ennemi, mais il n'en arrive aucun accident fâcheux, parce que leur morsure n'est pas dangereuse. On croit communément à la Caroline qu'ils font la guerre aux *serpens à sonnettes*, & les engloutissent.

SERPENT dit le LOMBRIC, *Anguis lombricalis*, Linn. Ce reptile est du quatrieme genre ; il a quelque ressemblance avec le *serpent-poisson ;* Voyez *ce mot*. Il se trouve en Amérique ; il ressemble à peu près par la forme de son corps au *lombric* ou ver de terre : il a la tête un peu arrondie par devant, abaissée en pente vers le museau, demi-cylindrique par dessous, couverte dans sa partie supérieure de neuf grandes écailles hexagones, disposées sur trois rangs, & garnie en ses bords d'autres écailles oblongues & étroites : le museau est très-saillant, & la mâchoire inférieure beaucoup plus courte que celle de dessus ; les narines offrent chacune un très-petit trou, elles sont situées au bas de la partie antérieure de la tête ; la langue est blanchâtre & comme fendue en deux ; les yeux sont placés sur les côtés de la tête & recouverts d'écailles épaisses qui permettent à peine de les distinguer ; le tronc va en grossissant insensiblement depuis la tête jusqu'à l'anus, où il est plus renflé que par-tout ailleurs ; il est recouvert d'écailles très-lisses, assez grandes, excepté vers la tête où elles le sont moins, d'une forme arrondie, un peu convexe, très-serrées entre elles & comme tuilées ; on en compte deux cent trente rangées depuis la tête jusqu'à l'anus : la queue est très-courte, une fois plus épaisse que la tête, terminée en pointe obtuse & garnie de sept rangs d'écailles de la même forme que celles qui recouvrent le tronc : la couleur de l'animal est entiérement d'un jaune-blanchâtre & brillant.

SERPENT dit la LOSANGE, *Coluber aulicus*, Linn. ; *Serpens Brasiliensis*, *Laphiati dicta*, *elegantissimè picta*, Seba Mus. 1, tab. 91, fig. 5. Ce *serpent* est du troisieme genre, & se trouve en Amérique. *Seba* dit qu'il se nourrit de grenouilles. Le corps de ce reptile est couvert d'écailles très-minces & d'une couleur roussâtre ; sa partie supérieure est ornée de bandes cendrées-jaunâtres, qui se croisent & forment une espece de compartiment en losanges ; sa tête paroît peinte avec un artifice singulier, & a son sommet de couleur blanche, selon *Linnæus* : l'abdomen est recouvert par cent quatre-vingt-quatre plaques d'une couleur jaune pâle, & le dessous de la queue est garni de soixante paires de petites plaques.

Serpent a Lunettes, *Coluber naja*, Linn. (Amph. Serp. colub. 253); Seba Muſ. 1, t. 44, f. 1; *Idem*, Muſ. 2, t. 85, f. 1; t. 89, f. 1, 2, 3, 4; t. 90, f. 1, 2; t. 94, f. 1; t. 97, f. 1, 2, 3, 4; Kæmpf. Amœn. 565, t. 567. Ce *ſerpent*, dont la morſure eſt très-dangereuſe, eſt du troiſieme genre; il ſe trouve dans les Indes Orientales : il eſt remarquable par le renflement que forment les parties latérales de ſon cou & par une tache d'une figure particuliere qui répond à ce renflement, ſur la partie ſupérieure du corps; cette tache imite à peu près un arc de cercle terminé par deux anneaux, ce qui l'a fait comparer aux *lunettes* que l'on porte ſur le nez & dont on ſe ſert pour aider la vue; de là le nom de *ſerpent à lunettes* que l'on a donné à cet animal; quelques-uns l'ont nommé auſſi *ſerpent couronné.* La tache, dit M. *Daubenton*, varie dans les diverſes figures données par *Seba* & citées à la tête de cet article. Par exemple, dans la *fig.* 1 de la *pl.* 44 du *tom. I*, l'arc dont on a parlé eſt rétréci & terminé par deux crochets : on voit une tache ronde ſous cet arc & dans chacun des crochets, en ſorte que l'on a cru appercevoir dans cet aſſemblage les principaux traits de la figure humaine. La couleur de ce *ſerpent* tire ſur le roux, avec un mélange de blanc & de cendré.

La variété déſignée par la *fig.* 3 de la *pl.* 89 du *II.e Vol.* de *Seba*, a le corps entouré de bandes pourprées, diſpoſées de maniere qu'il y en ait toujours trois étroites entre deux larges; l'abdomen eſt recouvert par cent quatre-vingt-treize grandes plaques, & le deſſous de la queue eſt garni de ſoixante paires de petites plaques.

Frankenau a décrit comme une couronne d'un *ſerpent* d'Amérique, une eſpece d'*oſcabrion ;* Voyez *ce mot.*

Ce *ſerpent*, lorſqu'il eſt agacé, ſe renfle beaucoup aux côtés de ſon cou; en même temps il ſe dreſſe, s'élance, la gueule ouverte, avec une extrême rapidité ſur ſon ennemi, & ſi celui-ci n'a l'adreſſe de ſe dérober promptement à ſon attaque, bientôt le *ſerpent* lui fait des morſures qui ſont ſuivies d'une mort inévitable, ſi l'on n'a promptement recours aux antidotes uſités dans le pays. Cependant on voit dans l'Inde des bateleurs expoſer aux regards d'un public curieux, ces *ſerpens* qu'ils ont dreſſés à différentes manœuvres. Les Voyageurs qui ont été dans ces contrées parlent de la danſe du *ſerpent à lunettes.*

Voici, au rapport de *Kæmpfer*, *Amœnit. Exot. pag. 565 & ſuiv.*, en quoi conſiſte la danſe de ce *ſerpent.* Le bateleur qui a dreſſé ce reptile, après avoir attiré du monde autour de lui par l'annonce d'un ſpectacle d'un genre tout nouveau, prend un morceau d'une eſpece de racine, dont il a toujours une proviſion ſur lui; il aſſure en même temps les ſpectateurs que par la vertu de

cette racine il peut attaquer impunément les *ferpens* & fe garantir de leur morfure empoifonnée : alors il fait fortir un *ferpent à lunettes* du vafe où il le tenoit enfermé, & l'agace en lui donnant un petit coup de baguette, ou en lui préfentant le poing de la main droite, dans laquelle il tient la racine dont on a parlé : à l'inftant le *ferpent* fe tourne vers l'agreffeur, dreffe fon corps, en fe foutenant fur fa queue, fe renfle, pouffe un fifflement en dardant fa langue, & la gueule béante, l'œil enflammé, fixe attentivement le poing du charlatan; alors celui-ci commence fa chanfon & en même temps agite fon poing en cadence, & quelquefois auffi de haut en bas & de bas en haut : le *ferpent*, toujours attentif aux mouvemens du poing qu'on lui préfente, les imite par ceux de fon corps, en forte que fa queue reftant toujours immobile par fon extrémité, la tête varie continuellement fes pofitions, ce qui fait une efpece de danfe affez plaifante, qui dure environ un demi-quart d'heure. Après cela le bateleur, qui prévoit le moment où le *ferpent* fatigué retomberoit fubitement, interrompt fa chanfon & les mouvemens de fa main, & par-là même fait ceffer la danfe du *ferpent*, qui s'abaiffe fur la terre, après quoi le charlatan le fait rentrer dans le vafe qui lui fert de retraite.

On préfume bien que la racine employée par le bateleur dans cet exercice fingulier, n'a point, comme il le prétend, la vertu de le préferver des morfures du *ferpent*. Notre empyrique n'eft pas plus croyable, lorfqu'il affure que c'eft la mufique qui excite le *ferpent* à fe mettre en danfe. En quoi doit donc confifter fon art, & comment parvient-il à rendre le *ferpent* docile en quelque forte aux différens geftes qu'il lui fait ? C'eft ce que nous apprend *Kæmpfer*, qui avoit obfervé la maniere dont un Brachmane s'y prenoit pour dreffer des *ferpens* qu'il vendoit enfuite tout apprivoifés à des charlatans. Il en confervoit vingt-deux dans autant de vafes de poterie de terre, fermés par un couvercle, & d'une capacité fuffifante pour que les *ferpens* euffent la liberté de s'y retourner : il choififfoit pour les exercer le temps de la journée où la chaleur du foleil étoit modérée : alors il faifoit fortir les *ferpens* l'un après l'autre de leurs vafes, & les exerçoit plus ou moins long-temps, felon le degré d'habitude où ils étoient parvenus & les progrès qu'ils avoient faits. Dès que le *ferpent*, après être forti du vafe, commençoit à fuir, le maître, à l'aide d'une petite baguette, lui retournoit la tête de fon côté, & à l'inftant où le *ferpent* étoit prêt à s'élancer fur lui, il lui préfentoit le vafe, dont il fe fervoit comme d'un bouclier pour parer fes coups, en forte que l'animal voyant tous fes efforts inutiles étoit forcé de reculer. Cette efpece de lutte étoit continuée l'efpace d'un quart d'heure ou d'une demi-heure, & pendant ce temps le *ferpent* tenant

toujours sa peau renflée & montrant les dents, suivoit tous les mouvemens du bouclier qu'on lui opposoit. Par cet exercice on accoutumoit peu à peu le *serpent* à se dresser de lui-même, dès qu'on lui présentoit le vase, que l'on supprimoit dans la suite, pour y substituer la main fermée & tenir l'animal en respect, par la crainte de se choquer contre l'obstacle qu'il avoit sans cesse devant les yeux. Le bateleur qui avoit fait l'acquisition du *serpent*, accompagnoit sa danse d'une chanson pour compléter l'illusion du spectacle.

Mais quelque adresse & quelques précautions qu'il employât pour éviter les attaques du *serpent* danseur, il n'étoit guere possible qu'il n'en fût quelquefois mordu, & il auroit pu lui en coûter la vie, s'il n'avoit eu auparavant l'attention de priver l'animal de son venin. Pour y réussir, il lui présentoit un morceau d'étoffe à plusieurs reprises, & l'excitoit en l'irritant à se jeter dessus : le *serpent*, en imprimant sa morsure dans l'étoffe, y faisoit couler son venin, qui s'épuisoit ainsi dans cette opération réitérée : le bateleur recommençoit le lendemain, ou de deux jours l'un, & prenoit bien garde que le *serpent* ne mangeât de l'herbe fraîche, ce qui auroit été capable de reproduire son venin dans l'espace de quelques heures. Par cet artifice, l'empyrique mettoit sa vie en sureté, & s'il arrivoit qu'il fût mordu par le *serpent*, soit lorsqu'il l'exerçoit en particulier, soit lorsqu'il l'exposoit aux regards du public, il en étoit quitte pour une blessure assez légere, qui se guérissoit promptement.

SERPENT DE LYBIE. *Voyez* SERPENT dit le SANS-TACHE.

SERPENT DE MADAGASCAR. *Voyez* LANGAHA.

SERPENT DE MADERE. *Voyez* SERPENT AGILE.

SERPENT MARIN. Nom donné à deux especes de poissons à nageoires molles, qu'*Artedi* met dans le genre des *Murenes*.

1.° Le SERPENT SANS-TACHE, *Murena serpens*, Linn.; *Murena exactè teres, caudâ acutâ apterigiâ*, Arted.; *Serpens marinus*, Bellon, Willughb., &c. Ce poisson qui se trouve dans la mer de Toscane, a, dit *Willughby*, environ cinq pieds de longueur; son corps est étroit, alongé & rond, d'une épaisseur à peu près égale par-tout, excepté vers la queue où il va en s'amincissant insensiblement : le dos est d'un jaune sale; la partie inférieure est bleuâtre & d'un ton de couleur plus clair que le dessus; le museau est long, mince & aigu; la gueule, très-fendue; les mâchoires sont garnies chacune vers leur extrémité de quatre ou de cinq dents, grandes, aiguës, recourbées en dedans & disposées sur un même rang; d'autres dents très-petites sont placées sur chaque côté des mâchoires; le milieu du palais offre aussi des dents, & ce sont les plus grandes

de toutes : les yeux font petits, tachetés de brun & leurs iris dorés ; les prunelles, ovales, & difpofées obliquement ; le globe de l'œil eft recouvert d'une membrane tranfparente ; les ouvertures des ouïes font à une affez grande diftance de la tête, comme dans les anguilles ; le pourtour des mâchoires eft garni d'efpeces de points, dont trois fur-tout fe font remarquer de chaque côté, près des angles de la gueule. Une file de femblables points, diftans entre eux de quatre lignes, regne de chaque côté du corps près du dos, en partant de l'occiput pour fe terminer à deux pouces de la queue : la nageoire dorfale eft fort longue, plus élevée en fon milieu, noire vers fon fommet & d'un jaune fale à fa bafe ; les pectorales font auffi de la même teinte, petites, & garnies d'environ feize rayons cartilagineux, dont celui du milieu eft le plus élevé : la queue eft d'une forme arrondie ; elle n'eft point comprimée comme celle de l'anguille, ni frangée comme celle du congre, par les prolongemens de la nageoire de l'anus ; mais fon extrémité eft nue : la couleur de cette même nageoire eft bleuâtre, comme le ventre, vers la bafe, & noire fur la partie fupérieure ; la partie du milieu eft auffi la plus élevée.

2.° Le SERPENT TACHETÉ, *Muræna ophis*, Linn. ; *Muræna teres, gracilis, maculofa, caudâ tereti cufpidatâ apterygiâ*, Arted. ; *Serpens marinus maculofus*, Lifter, Append., Willughb. Cette efpece fe trouve dans l'Océan. L'individu defféché, décrit par *Lifter*, avoit trois pieds & demi de long, fur une épaiffeur moindre de quatre travers de doigts ; mais la tête avoit cette dimenfion : tout le corps étoit d'une forme arrondie, même la queue, qui alloit en diminuant infenfiblement d'épaiffeur & fe terminoit en pointe ; le mufeau, oblong, mince & pointu ; l'ouverture de la gueule, ample ; toutes les dents étoient recourbées vers l'intérieur ; il y en avoit trois rangées à la mâchoire fupérieure, & une autre rangée fur le milieu du palais ; la mâchoire inférieure étoit garnie auffi d'une rangée de dents, dont celles qui répondoient à la partie antérieure de celle du mufeau étoient doubles par intervalles ; la tête étoit marquée de diverfes lignes d'un jaune-noirâtre ; on diftinguoit auffi le long des côtés, une double rangée de grandes taches rondes de la même couleur ; celles de la rangée inférieure répondoient aux interftices de celles qui formoient la rangée de deffus, comme dans les deffins en quinconce ; la couleur du ventre étoit d'un blanc-grifâtre ; les nageoires pectorales étoient petites ; la dorfale commençoit à trois pouces de la tête & ne fe terminoit qu'à une petite diftance de la queue ; celle de l'anus fe terminoit à trois pouces en-deçà de la précédente ; elle étoit un peu plus large.

Willughby fait mention d'un autre *ferpent marin*, à queue comprimée. *Voyez* MYRE.

SERPENT DE LA MARTINIQUE. On prétend qu'il y a eu dans cette contrée un *ſerpent* appelé *coule-ſang*, parce que le ſang couloit, dit-on, par tous les conduits du corps de celui qui en avoit été mordu : c'eſt un petit *ſerpent* grand comme une *vipere*, ayant les yeux fort ardens & la peau très-luiſante, tiquetée de noir & de blanc ; ſon corps eſt étroit & ſa queue menue.

Les Sauvages rapportent que les Acrouages, qui ſont des peuples de la Terre-ferme, ſe voyant continuellement tourmentés par les incurſions des habitans de cette Iſle, pour ſe venger d'eux, ramaſſerent un grand nombre de différens *ſerpens*, plus ou moins venimeux, qu'ils renfermerent dans des paniers & des calebaſſes ; & que les ayant apportés dans l'Iſle de la Martinique, ils leur donnerent la liberté, pour leur nuire par le moyen de ces animaux.

M. *de Préfontaine* aſſure que la plante appelée *ouangue* à Cayenne, ou *gingiri* à la Martinique, *Digitalis Seſamum dicta*, *rubello flore*, Plum., eſt un remede ſpécifique pour la morſure de quelque *ſerpent* que ce ſoit. M. *de Chanvalon* dit que l'*envers blanc*, qui eſt le *marantha* du P. *Plumier*, eſt auſſi un bon remede. Ce même Auteur a envoyé à la Martinique pour ce même traitement, de l'alkali volatil, afin d'eſſayer ſi le ſuccès en ſera égal à celui qu'a éprouvé M. *Bernard de Juſſieu* en Europe.

SERPENT dit le MAURE, *Coluber Maurus*, Linn. Il eſt du troiſieme genre, & ſe trouve dans le Royaume d'Alger : le deſſus de ſon corps eſt d'une couleur brune ; le dos eſt marqué de deux lignes, deſquelles partent de chaque côté pluſieurs bandes noires, qui s'étendent juſqu'à l'abdomen ; le deſſous du corps eſt d'un noir foncé ; l'abdomen eſt recouvert par cent cinquante-deux grandes plaques ; le deſſous de la queue eſt garni de ſoixante-ſix paires de petites plaques.

SERPENT DE MER, *Cepola rubeſcens*, Linn. ; *Tænia Serpens rubeſcens dicta*, Arted., Willughb. C'eſt un poiſſon du genre du *Cépole* ; il ſe trouve dans la Méditerranée. Suivant *Willughby*, ce poiſſon a du rapport, par ſa forme, avec les *ſerpens* de terre. Il eſt d'une couleur rouge, marquée de lignes obliques en forme de chevrons, dont les ſommets anguleux ſont ſur les lignes latérales ; la gueule eſt médiocrement fendue ; les dents ſont aiguës & diſpoſées comme celles d'une lame de ſcie ; les ouïes, garnies d'opercules oſſeux, comme celles des poiſſons à écailles ; les nageoires du dos & de l'anus ſont formées, dit *Linnæus*, par deux rangées de poils déliés, diſtingués les uns des autres, au nombre de ſoixante-huit dans la rangée ſupérieure, & de quarante-huit dans celle de deſſous ; les pectorales ont chacune dix-ſept rayons ; celles de l'abdomen, ſix ; celle de la queue, douze.

Serpent dit le Mexicain, *Coluber Mexicanus*, Linn. Ce *ſerpent* du Nouveau Monde, eſt du troiſieme genre, & ſe trouve en Amérique. *Linnæus* dit que l'abdomen de ce reptile eſt recouvert par cent trente-quatre grandes plaques, & que le deſſous de ſa queue eſt garni de ſoixante-dix-ſept paires de petites plaques.

Serpent dit le Miliaire, *Coluber miliaris*, Linn. Ce reptile eſt du troiſieme genre, & ſe trouve dans les Indes : il a le deſſus du corps & les côtés d'une teinte brune ; ſes écailles ſont marquées chacune d'une tache blanche ; le deſſous du corps eſt d'une couleur blanche ; l'abdomen eſt recouvert par cent ſoixante-deux grandes plaques, & le deſſous de la queue eſt garni de cinquante-neuf paires de petites plaques.

Serpent dit le Millet, *Crotalus miliarius*, Linn. Ce reptile qui ſe trouve dans la Caroline, eſt du premier genre, c'eſt-à-dire de celui des *Serpens à ſonnettes*. Suivant *Catesby*, le fond de ſa couleur eſt brun ; & ſuivant *Linnæus*, il eſt cendré : il eſt nué de rouge ſur le dos, avec de grandes taches noires, bordées d'une raie blanche, & qui s'étendent ſur trois rangées longitudinales ; l'abdomen eſt recouvert par cent trente-deux grandes plaques, & le deſſous de la queue par trente-une. *Catesby* a nommé ce *ſerpent*, *Vipera caudiſona*, *Americana*, *minor*. Sa morſure eſt très-venimeuſe ; mais comme il eſt petit, on prétend que ſon poiſon n'eſt pas ordinairement en aſſez grande abondance pour donner la mort.

Serpent de Minerve, *Coluber Minervæ*, Linn. Il eſt du troiſieme genre ; il ſe trouve dans les Indes : ſa couleur eſt d'un vert-de-mer, marqué d'une bande brune qui s'étend ſur la longueur du dos ; on diſtingue ſur la tête trois autres bandes de la même couleur : l'abdomen eſt recouvert par deux cent trente-huit grandes plaques, & le deſſous de la queue eſt garni de quatre-vingt-dix paires de petites plaques.

Serpent dit le Minime, *Coluber pullatus*, Linn. Ce *ſerpent* ſe trouve en Aſie ; il eſt du troiſieme genre : il a la tête grande, ovale, anguleuſe, noire en deſſus, tachetée de blanc ſur les côtés & en deſſous ; les ouvertures des narines ſont tournées vers les côtés du muſeau ; la mâchoire ſupérieure offre de chaque côté deux rangées de dents ; la langue eſt noire & terminée par un double filet : le tronc a de deux à trois pieds de longueur ; il eſt comprimé, ſur-tout à l'endroit du dos qui eſt preſque relevé en arête, ce qu'on peut regarder, ſelon *Linnæus*, comme le caractere diſtinctif de ce *ſerpent* ; le dos eſt recouvert d'écailles ovales, liſſes, un peu obtuſes, ayant un côté brun

&

& l'autre blanc ; l'abdomen est un peu aplati & recouvert par deux cent dix-sept grandes plaques, d'une couleur blanche, excepté qu'étant prises de trois en trois ou même alternativement à quelques endroits, elles sont brunes en leur bord ; la queue est plus arrondie que le corps, & d'une couleur plus sombre ; elle est garnie en dessous de cent huit paires de petites plaques. (Selon *Gronovius*, il n'y a que deux cent quinze grandes plaques sur l'abdomen, & cent quatre paires de petites plaques sur la surface inférieure de la queue.)

SERPENT dit le MUET, *Crotalus mutus*, Linn. Ce *serpent* se trouve à Surinam ; il est du premier genre : au lieu de ces osselets qui terminent la queue des autres *serpens* de ce genre, on remarque seulement sur la partie inférieure quatre rangées de petites écailles terminées en pointe & disposées à la suite de celles qui sont par paires : ainsi ce *serpent* n'a pas de sonnette proprement dite, & c'est apparemment pour cette raison que *Linnæus* l'appelle *muet*, *Crotalus mutus*. Ce reptile est d'un volume considérable ; il a le dos moucheté de taches noires, semblables à des rhombes & adhérentes les unes aux autres. On distingue derriere chaque œil une trace noire : les mâchoires sont garnies de dents très-longues ; l'abdomen est recouvert par deux cent dix-sept grandes plaques, & le dessous de la queue est garni de trente-quatre autres.

SERPENT dit le MUQUEUX, *Coluber mucosus*, Linn. ; *Natrix mucosa*, Laur. Ce *serpent* est du troisieme genre, & se trouve dans les Indes : les caracteres distinctifs de cette espece, selon M. *Laurenti*, consistent en ce qu'il a la tête anguleuse, d'une couleur bleuâtre ; les yeux très-ouverts, les levres marquées de petites raies noires, le corps peint d'une couleur nébuleuse qui s'étend obliquement en forme de bandes. *Linnæus* a compté deux cents grandes plaques sur l'abdomen, & cent quarante paires de petites plaques sous la queue.

SERPENT NAGEUR. *Voyez à l'article* CHARBONNIER (serpent).

SERPENT dit le NÉBULEUX, *Coluber nebulatus*, Linn. Ce reptile est du troisieme genre ; il se trouve en Amérique : la partie supérieure de ce *serpent* est nuée de brun & de cendré ; l'inférieure est mélangée de blanc & de brun ; l'abdomen est recouvert par cent quatre-vingt-cinq grandes plaques, & le dessous de la queue est garni de quatre-vingt-une paires de petites plaques.

SERPENT dit le NEZ RETROUSSÉ, *Coluber mycterizans*, Linn. Ce *serpent* qui se trouve dans l'Isle de Ceylan & dans les Indes Occidentales, est du troisieme genre : *Gronovius* dit qu'il se nourrit de rats & d'insectes, mais qu'il n'attaque point les hommes.

Ce reptile a la tête oblongue, étroite, plane en dessus, couverte vers sa partie antérieure, d'écailles polygones, derriere lesquelles sont d'autres écailles, d'une figure ovale, plus petites & tuilées; les bords supérieurs de la tête sont relevés en arête très-aiguë, depuis les yeux jusqu'à l'extrémité du museau, & planes dans tout le reste de leur étendue; le museau est terminé en une pointe très-aiguë, un peu saillante au-delà des mâchoires, d'une substance élastique & cartilagineuse; les yeux sont sphériques, situés sur les côtés de la tête; la mâchoire inférieure est arrondie, plus large & plus courte que celle de dessus; l'une & l'autre sont garnies de fortes dents, mais qui ne sont point venimeuses, suivant *Gronovius*. *Linnæus*, au contraire, met ce *serpent* au rang de ceux dont la morsure est dangereuse. Selon *Catesby* le museau est retroussé, ou tourné en haut, ce qui donne en quelque sorte à ce *serpent* un air moqueur; & telle est apparemment l'origine du nom *Mycterizans*, qui signifie en Grec *moqueur*. Il y a une autre espece de *serpent* qui porte particuliérement le nom de *moqueur*, Voyez *ce mot*.

Le *serpent* dit le *nez retroussé* a le tronc aplati vers les côtés, & très-mince vers la tête; le dos est garni d'écailles petites, oblongues, rétrécies & disposées sur des lignes obliques qui se croisent; la queue est très-effilée & d'une longueur égale à la moitié du tronc; l'abdomen est recouvert, selon *Gronovius*, par cent quatre-vingts grandes plaques, & le dessous de la queue est garni de cent trente-quatre paires de petites plaques; le dos, les côtés, le dessous de la tête & l'abdomen sont d'une couleur verdâtre; la partie inférieure des côtés est marquée d'une ligne blanche, qui disparoît vers le milieu de la queue. On distingue sur le milieu de l'abdomen deux lignes étroites, paralleles, longitudinales, d'une teinte blanchâtre, qui disparoissent graduellement vers le milieu de la distance, entre la tête & l'anus.

Serpent noir et fauve, *Coluber fulvus*, Linn. Ce reptile, qui se trouve à la Caroline, est du troisieme genre : son corps est orné de vingt-deux anneaux noirs, entre lesquels sont disposés alternativement autant d'anneaux de couleur fauve, tachetés de brun, avec une bordure blanche de chaque côté; l'abdomen est recouvert par deux cent dix-huit grandes plaques, & la queue dont la longueur n'est que la douzieme partie de celle du corps, est garnie par dessous de trente-une paires de petites plaques.

Serpent dit le Pale, *Coluber pallidus*, Linn. Ce reptile est du troisieme genre; il se trouve dans les Indes. Suivant *Linnæus*, les caracteres de cette espece sont d'avoir la tête plus épaisse que la plupart des autres, le dos relevé de part & d'autre en arête, & la queue terminée en pointe très-effilée.

Ce *ſerpent* a la tête couverte de plusieurs lames; ſavoir, deux grandes qui garniſſent l'occiput, trois autres ſituées entre les yeux, deux encore derriere celles-ci, & deux autres enfin plus petites que les précédentes : les yeux ſont d'une couleur pâle; les narines, à peine ſenſibles; les joues, tachetées de quelques points noirâtres; les dents, très-petites : derriere les yeux s'étend une double ligne de couleur noire; le tronc eſt long d'un pied, mais il n'eſt pas plus gros qu'une plume de cygne à écrire; la queue a une palme de longueur, elle eſt arrondie & étroite; l'abdomen eſt recouvert par cent cinquante-cinq grandes plaques, & le deſſous de la queue eſt, ſelon *Linnæus*, garni de quatre-vingt-ſeize paires de petites plaques, très-difficiles à diſtinguer.

La peau de ce reptile eſt d'un gris pâle, moucheté de taches d'un gris plus foncé & diſperſées ſans ordre. On diſtingue ſur le dos des rangées de points & de lignes interrompues & noirâtres, qui ſéparent l'abdomen du reſte du corps, & qui ſe prolongent ſenſiblement ſur la queue : tout le corps eſt d'ailleurs parſemé d'une multitude innombrable de petits points, à peine ſenſibles à la vue ſimple : les écailles dont il eſt garni, ſont ovales, aiguës & liſſes.

SERPENT-POISSON, *Syngnatus ophidion*, Linn.; *Syngnatus teres, pinnis pectoralibus caudæque carens*, Arted., Gronov.; *Acûi Ariſtotelis congener piſciculus, pueris cornubienſibus; Sea-adder, id eſt, Vipera marina dictus; Acus lumbriciformis aut Serpentinus*, Willughb.; *Ikan boaja bezar, groote kaiman*, Valent. : en Suede, *Hav-nal.* C'eſt un poiſſon du genre du *Cheval marin;* il eſt aſſez commun dans certaines parties de la mer Baltique.

M. *Daubenton* obſerve que ce poiſſon nous offre un exemple remarquable des ſaillies que les différentes claſſes des êtres naturels forment quelquefois dans d'autres claſſes, par les reſſemblances extérieures qui ſe trouvent des deux parts entre certaines eſpeces. Le poiſſon dont il s'agit a des rapports très-ſenſibles, ſoit avec les *ſerpens*, ſoit avec les *vers de terre;* ce qui lui en a fait donner les noms par pluſieurs Naturaliſtes. La forme de ſon corps, ſuivant *Artedi*, eſt alongée & preſque cylindrique : il n'a point d'écailles, & ſemble être compoſé d'anneaux comme le *lombric* ou *ver de terre;* ſa queue eſt dépourvue de nageoire & ſe termine en pointe; ſa couleur eſt uniforme & d'un gris ſale tirant ſur le vert; ſa longueur eſt rarement au-delà de huit pouces, & ſouvent il eſt plus petit; ſa tête eſt très-longue, étroite, aplatie par les côtés & d'une ſubſtance oſſeuſe; l'ouverture de la gueule, très-petite; la mâchoire inférieure s'alonge un peu plus que celle d'en haut, ſur laquelle elle s'applique, en ſe relevant, comme un opercule; les yeux, à peine viſibles, ſont revêtus par

les côtés d'une membrane tranſparente ; leurs iris, de couleur jaunâtre ; les narines ſont preſque contiguës aux yeux. Ce poiſſon n'a qu'une ſeule nageoire, qui eſt la dorſale ; elle eſt garnie de trente rayons, maintenus par une membrane légere & blanchâtre. (*Encyclop. Méthod.*)

SERPENT dit le PONCTUÉ, *Coluber punctatus*, Linn. *Serpent* du troiſieme genre ; on trouve cette eſpece dans la Caroline : le deſſus de ſon corps eſt d'une couleur cendrée ; le deſſous eſt jaune & marqué de trois bandes de points noirs, diſpoſés trois à trois ſur chaque bande du ventre ; l'abdomen eſt recouvert par cent trente-ſix grandes plaques, & le deſſous de la queue eſt garni de quarante-trois paires de petites plaques.

SERPENT dit la QUEUE LANCÉOLÉE, *Anguis laticauda*, Linn. Cette eſpece de reptile eſt du quatrieme genre, & ſe trouve à Surinam : ſon caractere diſtinctif paroît ſe tirer de l'aplatiſſement de ſa queue, qui eſt élargie & ſe termine en pointe aiguë ; il ne faut pas confondre ce *ſerpent* avec l'eſpece *à queue-plate* proprement dite. *Voyez* ce qui en eſt dit à la ſuite de l'*article* SERPENT dit le LARGE QUEUE. L'eſpece dont il s'agit ici (*ſerpent à queue lancéolée*) eſt d'une couleur pâle, marquée de raies brunes ; l'abdomen eſt recouvert par deux cents rangées d'écailles, & le deſſous de la queue eſt garni de cinquante-quatre autres rangées d'écailles ſemblables.

SERPENT dit la QUEUE PLATE. *Voyez à l'article* SERPENT dit la LARGE QUEUE.

SERPENT RAYÉ, *Coluber lineatus*, Linn. ; *Serpens Ceilonica, lineis ſubfuſcis*, Seba Muſ. 2, page 14, Tome XII, fig. 3. Ce *ſerpent*, qui eſt petit, ſe trouve en Aſie ; il eſt du troiſieme genre : ſon corps eſt marqué de quatre raies brunes ſur un fond bleuâtre ; ces lignes s'étendent depuis la tête juſqu'à l'extrémité de la queue ; l'abdomen eſt d'une couleur blanchâtre & recouvert par cent ſoixante-neuf grandes plaques. On diſtingue une bandelette unie ſur chacun des côtés. *Seba* obſerve que tout cet aſſortiment jette beaucoup d'ornement ſur l'animal ; le deſſous de la queue eſt garni de quatre-vingt-quatre paires de petites plaques.

SERPENT dit le RÉSEAU, *Anguis reticulata*, Linn. Ce *ſerpent*, dont *Gronovius* & *Scheuchzer* ont auſſi fait mention, eſt du quatrieme genre ; il ſe trouve à Surinam : ſa tête eſt très-petite, un peu arrondie, terminée par devant en pointe obtuſe, couverte en deſſus de grandes écailles polygones ; la langue eſt large & légérement fendue à ſon extrémité ; le tronc eſt de la même groſſeur que la tête, un peu aminci vers la queue, garni de très-petites écailles qui ſont tuilées ; l'abdomen eſt recouvert par cent ſoixante-dix-ſept rangées d'écailles ; la queue,

dont le dessous est garni de trente-sept rangées de petites écailles, est un peu arrondie & un peu moins grosse que le corps ; la couleur du dos est d'un gris-noirâtre ; les écailles sont blanchâtres vers leur centre, ce qui forme l'aspect d'un réseau étendu sur le dos de ce reptile ; l'abdomen est d'un jaune mêlé de blanc.

SERPENT dit le RHOMBOÏDAL, *Coluber rhombeatus*, Linn. Cette espece est du troisieme genre, & se trouve dans les Indes : la couleur de ce reptile offre, sur un fond bleuâtre, des taches noires, évidées en leur milieu qui laisse sortir la couleur du fond, & semblables par leur figure à des losanges ; l'abdomen est recouvert par cent cinquante-sept grandes plaques, & le dessous de la queue est garni de soixante-dix paires de petites plaques.

SERPENT ROUGE de Mer, *Serpens marinus rubescens*, Gesner. C'est l'espece de *cépole*, appelée *serpent de mer*. Voyez *ce mot*.

SERPENT dit le ROUGE-GORGE, *Coluber jugularis*, Linn. Cette espece est du troisieme genre, & se trouve en Egypte, où elle a été observée par *Hasselquist*. Le principal caractere distinctif de ce *serpent* consiste dans la couleur de sa gorge qui est d'un rouge de sang ; le reste du corps est d'une couleur noire ; l'abdomen est recouvert par cent quatre-vingt-quinze grandes plaques, & le dessous de la queue est garni de cent deux paires de petites plaques.

SERPENT dit le SANS-TACHE, *Coluber niveus*, Linn. ; *Serpens ex Lybia*, Seba. Ce reptile est du troisieme genre ; il se trouve en Afrique, & en particulier dans la Lybie ; sa longueur est de deux aunes & demie. On prétend qu'il se nourrit d'oiseaux & d'animaux de différentes especes. Selon *Linnæus*, sa morsure est venimeuse. Ce même Auteur dit qu'il est d'un blanc sans tache, *Albus immaculatus ;* cependant, selon *Seba*, il a quelques taches noires sur le corps, & la queue est noirâtre ; son dos est couvert de grandes écailles disposées sur plusieurs rangs comme des chaînons ; l'abdomen est recouvert par deux cent neuf grandes plaques, & le dessous de la queue est garni de soixante-deux paires de petites plaques.

SERPENT SANS TACHE. Espece de *murene*. Voyez à l'*article* SERPENT MARIN.

SERPENT SERINGUE. Espece d'*acontias ;* c'est le *serpent aurore*.

SERPENT dit le SOMBRE, *Coluber fuscus*, Linn. Ce *serpent* est du troisieme genre. Selon *Linnæus*, on le trouve en Asie ; l'abdomen dans cette espece est recouvert par cent quarante-neuf grandes plaques, & le dessous de la queue est garni de cent dix-sept paires de petites plaques ; le fond de sa couleur est d'un gris-brun : on observe deux taches brunes, oblongues, derriere les yeux.

On eſt embarraſſé, dit M. *Daubenton*, pour retrouver ces caracteres dans les deſcriptions de cinq *ſerpens* par *Seba*, que *Linnæus* a réunies comme appartenantes à cette même eſpece, & dont nous allons expoſer les principaux traits.

1.° *Anguis Æſculapii Americanus, ex Panama*, Seba Muſ. 2, t. 54, fig. 2. Ce *ſerpent* qui ſe trouve dans l'Iſthme de Panama, a, ſuivant *Seba*, le deſſus & le deſſous de la tête garnis d'écailles alongées & toutes de la même figure; ſa gueule eſt armée de dents très-aiguës & recourbées en arriere; le deſſus du corps eſt d'un bleu qui tire ſur l'indigo, & dont la teinte s'affoiblit vers le ventre; les lames qui recouvrent le ventre ſont grandes & toutes blanches; les écailles du dos ſont pareillement grandes & étroitement unies juſqu'à une certaine diſtance de la tête, où elles ſe ſéparent & laiſſent entre elles de petits intervalles. Ces mêmes écailles ont ſur leur diſque & ſur leurs bords des linéamens qui les font paroître effilées. Ce *ſerpent* ſe nourrit de loirs, de rats & d'oiſeaux.

2.° *Serpens Braſilienſis major, Ibiboboca dicta*, ibid. t. 71, fig. 1. Ce reptile ſe trouve au Bréſil: ſuivant *Seba*, les habitans le recherchent comme un mets délicat, & ſa chair a la blancheur de celle du poulet. Les écailles du dos ſont d'un brun-rougeâtre qui s'éclaircit ſur les côtés; la tête & le cou ſont d'une forme amincie; la gueule eſt armée de petites dents, & le front couvert d'écailles également petites & d'un rouge pâle.

3.° *Serpens conchias, ſeu Acontias Amboinenſis*, ibid. t. 72, fig. 1. On trouve ce *ſerpent* dans l'Iſle d'Amboine; les écailles du dos ſont d'un brun-rougeâtre; celles des côtés tirent ſur le vert clair; le corps eſt preſque rond; la peau, liſſe; la tête, d'une médiocre groſſeur; les yeux ſont grands, brillans & à fleur de tête; la gueule eſt munie de petites dents; la queue, longue & pointue.

4.° *Serpens boitiapo, ſeu Cobra de cipo Braſilienſis, ſpinoſa*, ibid. t. 87, fig. 1. Ce *ſerpent* ſe trouve dans le Bréſil; le fond de ſa couleur eſt d'un roux mêlé de vert; les écailles ſont olivâtres; l'épine du dos eſt toute hériſſée, depuis la tête juſqu'à la pointe de la queue, d'aiguillons aſſez ſaillans; les lames qui garniſſent l'abdomen ſont grandes & tout-à-fait blanches; le deſſus du corps eſt couvert d'écailles rhomboïdales qui repréſentent un réſeau; celles de la tête ſont grandes & fortes; les yeux, bien ouverts & pleins de feu; les dents, petites & nombreuſes.

5.° *Serpens Ceilonica, maxima, Pimberah dicta*, ibid. t. 91, fig. 1. Ce *ſerpent* ſe trouve à Ceylan. *Seba* dit qu'il parvient à une groſſeur ſi conſidérable, que, ſuivant le rapport des Voyageurs, il peut dévorer des chevreuils & des cerfs entiers; ſes yeux, qui ſont très-ouverts & à fleur de tête, lui donnent un aſpect effrayant, auquel ajoutent encore les dents dont les deux mâchoires

ſont armées, & qui ſont étroitement ſerrées entre elles, de maniere à repréſenter les entailles d'une lame de ſcie; ſa gueule eſt entourée d'un large rebord tourné en forme de coquille; le front eſt garni de fortes écailles d'un gris-cendré, avec des taches aſſez grandes, marquées en travers de trois raies qui s'entre-croiſent; les écailles dorſales ſont rouſſâtres, marquées de grandes taches ou oblongues, ou arrondies, d'un brun obſcur & diſpoſées avec ſymétrie depuis la tête juſqu'au bout de la queue. Entre ces taches & le long des côtés, on en diſtingue d'autres d'une figure triangulaire; au-deſſous de celles-ci & vers le bas-ventre eſt une nouvelle rangée de taches plus petites, diſpoſées auſſi dans un ordre régulier & agréablement colorées; les plaques qui recouvrent l'abdomen ſont d'une couleur cendrée claire.

Le Lecteur obſervera que dans ces cinq deſcriptions, il n'eſt point mention des deux taches ſituées derriere les yeux, & indiquées par *Linnæus* comme un des caracteres diſtinctifs de cette eſpece de *ſerpent;* on voit ſeulement par la cinquieme deſcription que *Seba* avoit obſervé de grandes taches ſur le front du *pimberah*, mais il n'en détermine ni le nombre, ni la ſituation préciſe. *Seba* varie auſſi ſur un autre caractere adopté par *Linnæus*, & qui ſe tire de la couleur de l'animal. Peut-être, dit M. *Daubenton*, cette diverſité vient-elle de ce que cette couleur étant mixte, n'a été déſignée que par des indications vagues, comme le font en pareil cas celles qu'emploient la plupart des Auteurs, par la difficulté d'indiquer d'une maniere exacte la proportion des couleurs ſimples qui ſe trouvent mélangées & fondues enſemble dans une couleur compoſée.

Serpent a sonnette proprement dit, *Crotalus dryinas*, Linn. Ce reptile, qui eſt du premier genre dans l'ordre des *ſerpens*, ſe trouve dans le Bréſil, la Virginie, &c. Ce *ſerpent* a la tête obtuſe; ſon front eſt couvert de deux grandes lames & de pluſieurs écailles d'une largeur médiocre; ſa gueule, qui préſente une très-large ouverture, eſt garnie de part & d'autre en ſes bords de quatorze écailles; les dents ſont diſpoſées ſolitairement dans la mâchoire ſupérieure, elles reſſemblent aux dents canines, & ſont mobiles, très-grandes, très-aiguës, recourbées au dedans & entourées d'une eſpece de ſac ou de veſſie.

Le tronc eſt revêtu d'écailles ovales; celles du dos ſont relevées en arête & plus aiguës que les autres; celles qui avoiſinent la tête ſont plus petites, & toutes forment une eſpece de compartiment qui imite un quinconce; l'abdomen eſt recouvert par cent ſoixante-cinq grandes plaques, qui ſe ſuccedent ſans interruption depuis la gueule juſqu'à l'anus; la queue eſt garnie par deſſous de trente petites plaques, qui ne ſont point diviſées par le milieu comme dans les autres genres de *ſerpens :* elle eſt terminée par pluſieurs petits corps cartilagineux,

renflés, transparens, engagés l'un dans l'autre, cordiformes & composés d'une substance aride, fragile & sonore. Nous avons dit à l'*article* BOICININGUA, que dans les individus de ce genre de *serpens*, il survient à chaque année une nouvelle articulation à cet assemblage : il y a des Auteurs qui font monter le nombre de ces articulations depuis cinq jusqu'à vingt, & même jusqu'à quarante. Nous avons dit aussi que le *boicininguа* étoit ovipare ; mais M. le Chevalier *de Villars* nous a mandé de la Louisiane avoir reconnu qu'il est vivipare, & que la portée de chaque femelle est de trois petits.

Lorsque le *serpent à sonnette* veut s'élancer sur sa proie, il contracte subitement son corps en alongeant la tête, & au même instant toutes les pieces dont l'extrémité de sa queue à laquelle on a donné le nom de *sonnette*, est composée, se rapprochent, s'entrechoquent, & font retentir l'air d'un bruit éclatant, qui est l'avant-coureur d'une morsure prochaine. Les Voyageurs sont avertis par ce bruit de fuir promptement & de se dérober aux attaques d'un ennemi si redoutable. On dit que son approche s'annonce encore par une odeur fétide particuliere, qu'il exhale à une certaine distance. Selon *Linnæus*, ceux qui ont été mordus par ce *serpent*, l'un des plus venimeux qu'il y ait, meurent dans l'intervalle du même jour, ou au plus tard, du second. Le même Auteur rapporte, d'après le témoignage unanime des Voyageurs qui avoient été en Pensylvanie, que quand le *serpent à sonnette* apperçoit un écureuil sur un arbre, il se couche au pied, & considere sa proie avec des yeux étincelans & la gueule béante ; que l'écureuil épouvanté court de tous côtés sur l'arbre en cherchant à échapper par la fuite, mais qu'enfin, épuisé de fatigue, il tombe dans la gueule de son ennemi. L'espece appelée *boicininguа* en fait autant.

Le corps d'un jeune *serpent*, de l'espece dont il est ici question, observé par *Linnæus*, avoit à peine deux pieds de longueur, & étoit d'une couleur cendrée, avec quelques taches jaunâtres sur le dos ; mais ce *serpent* s'accroît quelquefois jusqu'à la longueur de cinq pieds.

On distingue plusieurs autres especes de *serpens à sonnette*. Voyez les *articles* BOICININGUA, SERPENT dit le MILLET, SERPENT dit le MUET & TEUTHLACO.

M. *le Beau*, Médecin au service de France à la Louisiane, a rapporté un *serpent à sonnette* d'une espece qui paroît n'être pas encore connue. M. le Docteur *Mauduyt* en a consigné la description dans le *Journal de Physique & d'Histoire Naturelle*, de M. l'Abbé *Rozier*. Ce *serpent* a, comme la *vipere*, la tête d'une forme triangulaire & aplatie ; sa mâchoire supérieure est armée de deux crochets entourés d'une vésicule à leur base ; la longueur de ce *serpent* est de dix-sept pouces ; le milieu du corps a dix-neuf lignes de circonférence : de ce point,

point, en s'éloignant vers les deux extrémités, il diminue considérablement de volume; mais le côté de la queue se rétrécit subitement au-dessous de l'anus; & finit en un fouet de la grosseur d'une forte ficelle : le dessus du dos, depuis la base du crâne jusqu'à la queue, est relevé par une espece d'arête ou de crête, & les côtés étant déprimés, le dos entier paroît triangulaire; le ventre est arrondi & légérement déprimé, comme il l'est ordinairement dans les *serpens :* les écailles du dos sont grises sur les côtés, mêlées de distance en distance, de deux écailles noires à côté l'une de l'autre, qui forment une rangée de taches le long des flancs : les écailles qui recouvrent la saillie du dos sont brunes, & mêlées par intervalles de trois écailles noires à côté l'une de l'autre, qui forment également une rangée de taches le long du corps; les écailles qui recouvrent le ventre sont d'un blanc-gris, traversées par des bandes ou taches noires, inégales & sans ordre, ce qui fait paroître tout le ventre comme marbré : la queue, qui est la partie la plus remarquable de ce *serpent*, est terminée par un appendice de substance cornée, composé de neuf anneaux, le tout de même que dans le *boicininga.* Dans la proportion du corps & de la taille des deux especes de *serpens à sonnette*, M. le Docteur *Mauduyt* dit que dans celui dont il est mention ici, les anneaux ou sonnettes sont infiniment plus petits. Cet Observateur prétend absolument que cette *vipere à sonnette* n'est point un jeune de l'espece commune : il y a des différences dans la robe & dans le nombre des taches noires.

Ce nouveau *serpent à sonnette* se trouve en Amérique, sur-tout dans le Mexique; on le trouve encore en quantité dans les prairies de Barataria, dans le pays des Apeloussas & des Acatapas, peuples qui occupent l'espace situé entre la Louisiane & le Mexique; mais il ne s'étend pas au-delà : la Louisiane n'en nourrit point, & il n'est point connu dans la Guiane, où le *serpent à sonnette* ordinaire est commun.

M. *le Beau* qui a voyagé chez les Acatapas, assure que la morsure de ce petit *serpent à sonnette* a des effets plus rapides encore & plus meurtriers que n'en a la morsure du *serpent à sonnette* ordinaire, toute dangereuse & mortelle qu'elle est, si on n'y apporte un remede très-prompt. L'alkali volatil donné dans un véhicule convenable, est, à ce qu'on assure, l'antidote de la morsure de l'une & de l'autre espece : plutôt le remede est administré, mieux il prévient l'infection du sang. On s'en est servi avec succès pour rappeler à la vie des personnes mordues, il y avoit six heures, par un *serpent à sonnette* commun (ce *serpent* avoit sans doute peu de force); il ne faudroit pas attendre la moitié de ce temps pour la petite espece que nous venons de décrire.

Ce petit *ferpent à fonnette* eft donc beaucoup plus dangereux, plus à craindre; étant plus petit, on l'apperçoit de moins loin, il fe gliffe plus aifément entre les herbes: le cliquetis de fes grelots étant à peine fenfible, n'eft pas capable d'avertir à une certaine diftance. Peut-être y a-t-il de ces petits *ferpens à fonnette* dans qui le nombre des grelots devient plus confidérable avec l'âge.

Jean Bartram a configné, dans les *Tranf. Philofoph. vol. 41*, *n.° 456*, la defcription de plufieurs petites dents groupées, qu'on trouve à la racine des grandes dents venimeufes du *ferpent à fonnette* ordinaire.

SERPENT dit le STRIÉ, *Coluber ftriatus*, Linn. Ce reptile eft du troifieme genre; il fe trouve dans la Caroline: il eft petit, & a la tête liffe, le dos ftrié, d'une couleur brune, & le deffous du corps d'une teinte pâle; l'abdomen, felon *Linnæus*, eft recouvert par cent vingt-fix grandes plaques, & le deffous de la queue eft garni de quarante-cinq paires de petites plaques. Le même Auteur paroît avoir obfervé un autre individu de cette efpece dans qui les plaques de l'abdomen n'étoient qu'au nombre de cent trente, & celles du deffous de la queue de vingt-cinq: mais le rang que *Linnæus* affigne au *ferpent* dont il s'agit ici, eft déterminé d'après le total des deux premiers nombres, cent vingt-fix & quarante-cinq.

SERPENT TACHÉ. Efpece de *murene*. Voyez à l'*article* SERPENT MARIN.

SERPENT A TÊTE DE CHIEN. Il paroît que c'eft le même reptile connu à la Martinique & à l'Ifle de Sainte-Lucie, fous le nom de *cros-de-chien*. Il fe trouve auffi à la Dominique: il eft long de neuf pieds & gros comme le bras; fa tête eft courte, groffe; fa gueule & fes dents reffemblent à ces mêmes parties du chien, & il mord de même; cependant il n'a point de crocs proprement dits, & fes dents n'étant point mobiles dans l'alvéole, ce *ferpent* eft fans venin: la peau des flancs eft argentée; celle du dos eft tachetée de noir, & celle du ventre comme nacrée; la graiffe de ce *ferpent* eft fpécifique contre les rhumatifmes. Ce *ferpent* eft un ennemi redoutable pour les oifeaux du pays: replié autour des branches où fe trouvent des nids, il fe met à l'affût, les faifit & les dévore. On dit que les oifeaux qui l'apperçoivent jettent continuellement des cris, voltigent autour de lui, viennent au-devant des Voyageurs, femblent implorer du fecours contre ce dangereux animal. L'a-t-on tué, ils fondent fur le *ferpent* terraffé, le frappent à coups de bec, planent au-deffus de leur protecteur & femblent marquer leur reconnoiffance par de grands cris de joie. On dit auffi que ce *ferpent* fait une guerre continuelle aux rats & aux poulets. On ajoute que fa graiffe eft infiniment meilleure que

celle des *viperes* pour les douleurs froides, les foulures de nerfs, pour la paralysie & la goutte : on y mêle quelquefois un peu d'esprit de vin, pour que la friction soit plus pénétrante. Voilà tout ce qu'on raconte concernant le *serpent à tête de chien.*

SERPENT dit le TRIANGLE, *Coluber buccatus*, Linn. Ce *serpent* est du troisieme genre; il se trouve dans les Indes : il a la tête blanche, avec deux points bruns sur son sommet, & une espece de triangle situé au-dessus des narines; le corps est brun, marqué de bandes blanches; l'abdomen est recouvert par cent sept grandes plaques, & le dessous de la queue est garni de soixante-douze paires de petites plaques.

SERPENT TUBERCULEUX, *Acrochordus Javanicus*, *verrucæ trunci caudæque.* M. le Docteur *Hornstedt* a découvert en 1784, le *serpent* qu'il caractérise ainsi, dans une vaste forêt de poivriers, près de Sangasan, dans l'Isle de Java; sa longueur étoit de neuf pieds Suédois; nulles écailles sous l'estomac, ni sous la queue; sans anneaux & sans plis; la peau étoit toute couverte de tubercules raboteux, blanchâtre en dessous, de la même teinte sur les côtés, avec des taches noires; le dessus du corps, noirâtre; c'étoit une femelle : cinq petits longs de chacun neuf pouces, étoient la cause de la grosseur de son ventre; il n'y avoit point de dents fatales. (*Journal de Physique*, *Avril 1788.*)

SERPENT dit le VERDATRE, *Coluber æstivus*, Linn.; *Anguis viridis*, Catesb. Ce reptile est du troisieme genre; il se trouve à la Caroline. *Linnæus* dit qu'il est d'une couleur azurée, avec une teinte de vert pâle sur sa partie inférieure; toute la surface de son corps est lisse; l'abdomen est recouvert par cent cinquante-cinq grandes plaques, & le dessous de la queue est garni de cent quarante-quatre paires de petites plaques.

Catesby rapporte que ce *serpent* est petit & sans venin, qu'il se tient sur les branches des arbres & des buissons, où il attrape des mouches & autres insectes dont il se nourrit. On l'apprivoise aisément, & il devient doux & familier, au point qu'il y a des personnes qui portent en été de ces animaux sur leur sein à nu, dans la seule vue de se rafraîchir.

SERPENT DE VERRE, *Anguis ventralis*, Linn.; *Cæcilia maculata*, Catesb. Ce reptile est du quatrieme genre; il se trouve en grand nombre dans les bois sablonneux de la Virginie & de la Caroline; il paroît au printemps plutôt que les autres *serpens.* On ne le regarde pas comme dangereux : sa longueur va rarement jusqu'à deux pieds; sa tête est fort petite; le dessus du corps est d'une couleur mêlée de brun & de vert, avec des taches jaunes disposées

ſymétriquement; le ventre eſt jaune & d'une teinte plus claire au milieu que ſur les côtés; la peau eſt fort liſſe & luiſante, garnie d'écailles très-petites & très-ſerrées entre elles. Suivant *Linnæus*, le ventre eſt court, & l'on y obſerve une future creuſe; la queue eſt compoſée d'anneaux, & trois fois auſſi longue que le reſte du corps; elle eſt garnie en deſſous de deux cent vingt-deux rangées d'écailles; celles qui recouvrent l'abdomen ſont au nombre de cent vingt-ſept.

SERPENT dit le VERT, *Coluber viridiſſimus*, Linn. Cette eſpece, qui ſe trouve à Surinam, eſt du troiſieme genre: ſa couleur eſt d'un vert très-décidé; l'abdomen eſt recouvert par deux cent dix-ſept grandes plaques, élargies par le milieu; le deſſous de la queue eſt garni de cent vingt-deux paires de petites plaques.

SERPENT dit le VERT ET BLEU, *Coluber cyaneus*, Linn. Ce reptile ſe trouve dans l'Amérique Méridionale; il eſt du troiſieme genre: ſa longueur totale eſt de deux pieds; ſa ſurface ſupérieure eſt d'un bleu foncé, ſans aucune tache, & l'inférieure eſt d'un vert pâle: le tronc eſt long d'un pied & demi; il eſt un peu comprimé en deſſus, & tout-à-fait plan ſous le ventre; en ſorte que les côtés ſont relevés en arête: la tête eſt petite, ovale, garnie en deſſus d'écailles un peu larges & obtuſes; les narines ſont un peu ouvertes; les yeux, roux; les dents, très-petites: on diſtingue une bande étroite qui s'étend depuis les yeux juſque vers le muſeau, & qui forme des rides ſous les narines: le dos eſt couvert d'écailles ovales, planes, liſſes, arrondies par les côtés & d'une couleur verdâtre; la queue, longue d'un demi-pied, eſt très-déliée & garnie d'écailles obtuſes, d'une figure à peu près hexagone; l'abdomen eſt recouvert par cent dix-neuf grandes plaques, & le deſſous de la queue eſt garni de cent dix paires de petites plaques.

SERPENT dit le VISQUEUX, *Cæcilia glutinoſa*, Linn. Cette eſpece eſt du ſixieme genre, & ſe trouve dans les Indes: ſa couleur eſt brune, marquée ſur chaque côté d'une ligne blanchâtre; les ſtries qui ſillonnent le tronc ſont au nombre de trois cent quarante, & on en compte dix autour de la queue. Ce reptile ſeroit-il le *jeck* ou *jerepomonga*, dont *Ruysch* a parlé? *Voyez* JECK.

SERPENT VOLANT d'Amboine. *Seba* en cite deux eſpeces, qui ſont le *ſerpent à javelot* ou *dard*, & l'*acontias*; Voyez *ces mots*. Il ne faut pas confondre ces *ſerpens* avec l'eſpece d'animal appelé improprement *ſerpent ailé*, Voyez *ce mot*.

SERPENTAIRE, *Dracunculus major vulgaris*, J. B. 2, 789; *Dracuntium*, Dod. Pempt. 329; *Dracunculus polyphyllus*, C. B. Pin. 195; *Arum dracunculus*, Linn. 1367. Plante qui vient communément aux lieux ombragés dans les pays

chauds ; on la cultive ici dans les jardins : sa racine est vivace ; grosse, comme bulbeuse, charnue, de couleur jaunâtre en dehors, blanchâtre en dedans, d'un goût âcre & brûlant ; elle est plongée profondément en terre : il naît ordinairement à ses côtés plusieurs petites bulbes, par lesquelles elle se multiplie : elle pousse une seule tige haute de deux à trois pieds, plus grosse que le pouce, droite, ronde, lisse, & couverte d'une peau tiquetée comme la peau des serpens : ses feuilles sont portées sur des queues fongueuses & longues de neuf pouces, elles sont découpées profondément en six ou sept segmens en forme de main ; ces segmens sont autant de folioles qui sont entieres & lisses : du milieu de ces feuilles s'éleve la tige déjà citée, & dont le sommet est occupé par une gaîne (c'est comme un grand spathe) qui, étant ouverte, forme une fleur d'une seule piece, irréguliere, de la figure d'une oreille d'âne ou de lievre, d'un pourpre foncé en dedans, ainsi que la massue : à cette fleur succede une baie arrondie, succulente, disposée en grappe, verte d'abord, ensuite rouge, d'un goût brûlant, & remplie d'une ou de deux graines arrondies, un peu dures. M. *Deleuze* observe que la fructification est la même que celle du *pied de veau*, dont la *serpentaire* est une espece. *Voyez à l'article* PIED DE VEAU.

Les racines & les feuilles de cette plante ont les mêmes vertus que celles du *pied de veau*, de sorte qu'on peut les substituer l'une à l'autre. La *serpentaire* convient singuliérement pour déterger les cancers ulcérés ; on l'emploie aussi pour résister au venin.

SERPENTAIRE OU VIPÉRINE DE VIRGINIE, *Serpentaria Virginiana.* C'est une racine que l'on nomme aussi *sinagruel* ou *contra-yerva de Virginie :* elle est composée d'un grand nombre de fibres assez menues, longues de trois à quatre pouces, & disposées en faisceau bien garni ; cette racine est légere, brune, grisâtre en dehors, jaunâtre en dedans, d'une odeur agréable, aromatique, tirant un peu sur celle de la *zédoaire ;* d'un goût un peu âcre, amer & camphré : on nous l'apporte de Virginie, province de l'Amérique Septentrionale.

Quelques-uns confondent cette racine avec celle du *cabaret de Virginie ;* mais le coup d'œil les distingue facilement, puisque les racines de ce cabaret sont noires.

Thomas Johnson, qui a corrigé l'histoire de *Gérard*, assure que la racine de *serpentaire de Virginie* appartient à une plante qui s'appelle *Pistolochia sempervirens :* mais *Jean Ray* pense différemment, & il dit que l'on nous apporte de Virginie les racines de trois plantes, sous le nom *de serpentaires de Virginie.* La premiere s'appelle *Aristolochia polyrrhizos, auriculatis foliis*, J. B. 3, 561 : sa racine

eſt un paquet de fibres & de chevelus attachés à une tête. La ſeconde ſe nomme *Ariſtolochia violæ fruticoſæ foliis :* ſa racine eſt composée de fibres très-menues & blanches. La troiſieme s'appelle *Ariſtolochia caule nodoſo :* ſa racine n'eſt qu'un composé de petites fibres jaunâtres, d'un goût & d'une odeur aromatiques.

La racine de *ſerpentaire de Virginie* (ou d'*ariſtoloche ſerpentaire*) paſſe pour diurétique, diaphorétique, carminative, & propre à réſiſter au venin & à la pourriture des humeurs. On la recommande comme un ſpécifique très-certain contre la morſure empoiſonnée du *ſerpent* appelé *boiciningua :* on mâche cette plante, on en avale le ſuc d'abord après la morſure, & on applique les feuilles pilées ſur la plaie. *Lémery* dit que pour faire mourir ce dangereux *ſerpent*, il ſuffit aux Indiens de lui donner à ſentir un morceau de cette racine, qu'ils ont attachée au bout d'un bâton, & qu'ils portent exprès toujours avec eux quand ils vont en campagne. Il paroît que la plupart des *ariſtoloches* du Nouveau Monde partagent cette grande propriété. *Voyez* APINEL. On dit auſſi qu'elle guérit de la morſure des chiens enragés, & qu'elle empêche l'hydrophobie dans ceux qui ont été mordus : elle fait mourir les vers & détruit la pourriture vermineuſe : on l'eſtime auſſi fébrifuge & antihyſtérique. M. *Cartheuſer*, qui a analyſé cette racine, avertit de l'employer avec beaucoup de circonſpection, car elle échauffe & irrite beaucoup.

SERPENTIN. Nom donné à un *marbre* d'un vert obſcur, avec des filets de couleur jaune qui ſerpentent en veines : on ne le trouve point en blocs d'une groſſeur conſidérable. Les plus belles carrieres de ce *marbre* ſont en Egypte & en Grece. *Voyez* MARBRE. Il ne faut pas confondre le *marbre ſerpentin* avec le *porphyre vert ſerpentin.*

SERPENTINE, *Teſtudo (Serpentina), pedibus digitatis, teſtâ ſubcarinatâ, poſticè obtuſâ, acutè quinque-dentatâ*, Linn. Cette *tortue* ſe trouve dans les eaux douces de la Chine : ſa tête a quelque reſſemblance avec celle d'un *ſerpent ;* l'écaille ſupérieure ou la carapace eſt un peu relevée en arête, obtuſe à ſon extrémité poſtérieure & découpée en cinq dents aiguës ; la longueur de la queue égale celle de la carapace ; les doigts des pieds ſont peu diſtingués entre eux.

SERPENTINE, *Lapis ſerpentinus.* C'eſt une eſpece de *pierre* ollaire ou de *ſmectite*, ſolide, plus ou moins opaque, verdâtre, mouchetée de points bruns ou noirs comme quelques laves & marbres. Cette pierre doit ſon nom à ſes mouchetures. La *ſerpentine* eſt encore remarquable par ſon vert foncé, quelquefois nué de jaune ou de gris : celle qui eſt la plus opaque eſt la plus dure ;

celle qui a des endroits comme demi-transparens est la plus tendre : on la trouve à Sahlberg en Suede & dans la Généralité de Limoges en France. On en fait des mortiers & autres vases à broyer, dont on se sert communément malgré leur peu de dureté & à cause de leur bas prix, dans les laboratoires en Allemagne. Cette pierre, dont le poids est beaucoup inférieur à celui du marbre, acquiert une assez grande dureté au feu. La *serpentine* se blanchit dans un feu ouvert; mais calcinée par un feu violent dans un vase fermé, elle y devient jaune. La *serpentine* a les couleurs & prend le poli de certains marbres; mais arrosée d'acide, elle ne fait point effervescence : elle est de l'ordre des *Pierres argileuses*. On fait encore avec la *serpentine* de Saxe, surtout avec celle que l'on appelle improprement *marbre de Zœblitz*, des tasses, des cafetieres, des pots, des tabatieres, des écritoires, des boîtes, des cassolettes & plusieurs autres ouvrages tournés ou polis, qui sont dans les mains de tout le monde. *Juste Raben* fut le premier qui découvrit en 1546 la *serpentine*, mais ce fut *Christophe Illgens*, qui vivoit en 1580, qui conçut l'idée de travailler cette pierre, que l'un de ses garçons, nommé *Brandel*, avoit déjà l'art de racler & de tailler. Bientôt *Brandel* surpassa son Maître; il se perfectionna, & enseigna son art en 1600 à ses quatre fils, qui gagnerent alors leur vie à ce métier. Ceux-ci furent suivis par ceux de *George Schiffle*, qui en firent d'abord à force de bras des ustensiles assez grossiers, jusqu'au temps que *Michel Bosler*, qui mourut en 1634, âgé de soixante-dix ans, inventa l'art de travailler cette pierre au tour. Depuis ce temps on a continué de faire de la même maniere & très-facilement des vases de *serpentine* de formes très-agréables. En général cette pierre n'est pas plus dure que l'albâtre, & par conséquent elle est plutôt tendre que dure.

M. *Desmarest* a trouvé en Limousin une espece de *serpentine* remplie de grains durs & vitreux, qu'il regarde comme une matiere volcanisée. Quelques-uns ont donné le nom de *gabre* ou *trapp des Pyrenées*, à une espece de *serpentine* dure, d'un gris sombre, tachetée de gris & de noir, qui prend un beau poli.

SERPILIERE. Les Jardiniers donnent ce nom à un insecte qui ronge la racine des plantes, sur-tout celles des fleurs chéries & des légumes. C'est la *courtilliere*. Voyez INSECTE & TAUPE-GRILLON.

SERPOLET, *Serpyllum*. Comme toutes les especes de *serpolet* ont à peu près les mêmes propriétés & que par cette raison elles pourroient être substituées les unes aux autres, nous ne parlerons que des deux suivantes, qui sont les plus communément employées en Médecine. Ce ne sont même que de simples

variétés, dit M. *Deleuze*. Le *serpolet* est une espece de *thym*, dont un des principaux caracteres spécifiques se tire de ses feuilles, qui sont ovales & bordées de quelques cils à leurs parties postérieures.

1.° Le Serpolet ou Pillolet citronné, *Serpyllum citratum*, Tabern. Icon. 360; *Serpyllum foliis citri odore*, C. B. Pin. 220; J. B. 3, part. 2, 270. Il croît dans les endroits montagneux, quelquefois mêlé avec le *serpolet commun*, & il fleurit comme lui en été : sa racine est déliée & fibreuse, elle pousse plusieurs tiges carrées, longues comme la main, dures, ligneuses & couchées sur la terre : ses feuilles sont petites, un peu épaisses, d'un vert-noirâtre, d'une odeur de citron ou de mélisse des jardins : aux sommités des tiges naissent de petites fleurs purpurines, en forme de tête ; il leur succede quatre petites semences arrondies.

2.° Le Petit Serpolet ou Thym sauvage ordinaire, *Serpyllum vulgare minus*, C. B. Pin. 220. Cette plante qui a une odeur fort agréable, naît aux lieux incultes, montagneux, secs, sablonneux, même dans les champs, les pâturages, en un mot presque par-tout : sa racine est menue, ligneuse, vivace & fibrée ; ses tiges sont nombreuses, diffuses, carrées, dures, rougeâtres, basses & un peu velues; les unes s'élevant droites à la hauteur de la main, les autres rampant çà & là : ses feuilles sont petites, vertes, un peu plus larges que celles du thym, ovalaires, nerveuses, ciliées à leur base, d'un goût âcre & aromatique : ses fleurs qui paroissent pendant tout l'été, naissent au sommet des tiges ; elles sont petites, verticillées, disposées en forme de tête, de couleur purpurine ou blanche ; le calice est ordinairement coloré, pourpre ou violet : il leur succede des semences arrondies, enfermées dans une capsule qui a servi de calice à la fleur.

Le *serpolet panaché* de *Parkinson* ne differe de ce dernier que par la couleur de ses feuilles. Il y a aussi le *grand serpolet*, *Thymus Serpyllum*, Linn. 825; *Serpyllum vulgare majus*, *flore purpureo*, C. B. Pin. 220. Non-seulement le *petit serpolet* change d'odeur, selon la diversité des lieux & des climats, mais même ses sommités dégénerent assez souvent en petites têtes blanchâtres & veloutées, qui tiennent la place des fleurs & logent des vermisseaux, la piqûre de certains insectes donnant lieu à ces sortes d'excroissances ou de galles.

Le *serpolet* est âcre au goût, un peu amer, styptique, odorant; il rougit un peu le papier bleu : c'est une plante stomachique, céphalique ; il enchaîne ou détruit la matiere irritante qui cause les mouvemens convulsifs ; il fournit au sang des parties spiritueuses : on l'emploie intérieurement & à l'extérieur : on

on le prend en infusion pour les pâles couleurs. En Danemarck on en prescrit l'usage en boisson dans l'érysipele : il dépure le sang, provoque les urines & fait suer, ce qui le rend propre pour la toux invétérée : la poudre de *serpolet* prise par le nez, produit le même effet que le tabac. La chair du gibier nourri de *serpolet*, est très-agréable.

SERRAN, *Perca cabrilla*, Linn. Poisson du genre du *Persègue* ; il se trouve dans la Méditerranée. Selon *Linnæus*, quatre bandes de couleur de sang s'étendent longitudinalement sur son corps (on en connoît une variété panachée de raies jaunes & violettes) : les deux nageoires dorsales sont réunies de maniere à n'en former qu'une seule, qui a vingt-quatre rayons, dont dix sont épineux ; les pectorales en ont chacune seize ; celles de l'abdomen en ont six ; celle de l'anus en a dix, dont les trois premiers épineux ; celle de la queue, dix-sept ; elle est fourchue.

SERRE, *Falcatus unguis*. Nom donné aux ongles dont les doigts des oiseaux de proie sont armés : c'est pour ces animaux tout à la fois une main & une arme ; c'est un instrument offensif & de la plus grande utilité. *Voyez* GRIFFE, *& l'article* OISEAU DE PROIE.

SERRE-MONTAGNARDE. *Voyez* LITORNE.

SERRURIER. *Voyez à l'article* MÉSANGE.

SERSIFI ou SALSIFI, *Tragopogon*. Plante dont on distingue plusieurs especes. Nous parlerons ici de deux principales. A l'égard du *sersifi noir* ou d'Espagne, *Voyez au mot* SCORSONERE.

1.° Le SERSIFI BLANC, ou SALSIFI CULTIVÉ, ou SARSIFI BLANC DES JARDINS, *Tragopogon hortense & porrifolium*, Linn. 1110 ; *Tragopogon purpureo-cæruleum, porri folio, quod Artifi vulgò*, C. B. Pin. 274 ; *Barbuca hirci purpureo-cærulea*, Tabern. Icon. 599. Sa racine est bisannuelle, grosse comme le petit doigt, droite, tendre, laiteuse, douce au goût, blanche en dedans & en dehors ; elle pousse une tige haute d'environ deux pieds, cylindrique, lisse, creuse en dedans, rameuse, garnie de plusieurs feuilles qui ressemblent à celles du porreau ; elles sont amplexicaules, longues, étroites, pointues & creusées en gouttiere : ses fleurs naissent en été aux sommités ; chacune d'elles est en bouquet à demi-fleurons de couleur purpurine : leur calice n'est pas imbriqué, mais formé de quelques feuilles égales, longues & étroites : il leur succede des semences oblongues, rondes, cannelées, brunâtres & couronnées d'une aigrette plumeuse. Toute la plante rend abondamment un

fuc laiteux, vifqueux & doux, qui d'abord coule blanc, puis devient jaune : on la cultive dans les jardins, comme la fcorfonere, à caufe de fa racine qui fert dans les alimens. On la croit originaire d'Efpagne.

2.° Le SERSIFI SAUVAGE OU DES PRÉS, la BARBE DE VIEILLARD OU DE BOUC ORDINAIRE, *Tragopogon pratenfe*, Linn. 1109 ; & *luteum*, *majus*, C. B. Pin. 274. Cette plante croît prefque par-tout, dans les prés & les pâturages un peu gras & humides : fa racine eft vivace, femblable à celle de la fcorfonere; fa tige eft haute d'un pied & demi, liffe & cylindrique : fes feuilles reffemblent à celles du fafran; fes fleurs, qui paroiffent en Mai & Juin, font jaunâtres, de même ftructure que celles de l'efpece précédente : le calice eft plus grand que la corolle : fes femences font d'une couleur cendrée, & s'envolent en l'air au moyen de leur aigrette, après quoi la plante repouffe & fleurit tout de nouveau en Juillet & Août. *Jean Bauhin* obferve que toutes les fleurs de cette plante fe tournent du côté du Levant.

Les racines de ces plantes font apéritives & pectorales ; elles fourniffent une nourriture douce & de bon fuc : les feuilles font vulnéraires & confolidantes.

SERTULAIRE ou SECTULAIRE, *Sertularia aut Sectularia. Linnæus* donne ce nom à des *corallines* articulées, &c. *Voyez ce mot & celui de* ZOOPHYTE.

SERVAL ou SERVAT. C'eft le même animal que celui qui a été décrit par MM. de l'Académie, fous le nom de *chat-pard ;* dans le pays de Malabar il eft nommé *maraputé*, & on l'a vu à la Ménagerie du Roi, fous le nom de *chat-tigre*. Cet animal fe trouve dans les montagnes aux Indes, au Sénégal, au Cap de Bonne-Efpérance : il reffemble au chat par la figure ; & au tigre, ou plutôt à la panthere & au léopard, par les taches noires & blanches de fon poil. Ses yeux font très-brillans; fes mouftaches, fournies de poils longs & roides; il a la queue courte, les pieds grands & armés d'ongles longs & crochus. Le *ferval* eft quatre fois plus gros que le chat fauvage, & un peu plus petit que la civette dont il differe en ce que fa tête eft plus ronde & plus groffe relativement au volume de fon corps, & que fon front paroît creufé dans le milieu.

Cet animal eft carnaffier; on le voit rarement à terre, il fe tient prefque toujours fur les arbres, où il fait fon nid ou bauge & où il fe nourrit de finges, d'oifeaux qu'il attrape avec la plus grande adreffe ; car il faute fur les arbres avec autant d'agilité pour le moins que le finge ; en un inftant il parcourt un grand efpace, & ne fait pour ainfi dire que paroître & difparoître : il s'élance, mord & déchire à peu près comme la panthere : il eft d'une nature

sauvage & si féroce, que ni les bons ni les mauvais traitemens ne le peuvent adoucir. Les fourrures que l'on tire de la peau de cet animal sont très-belles. *Voyez* maintenant l'*article* CHAT-PARD.

SERY ou SRI. Nom de la *musaraigne*, en vieux François. *Voyez* MUSARAIGNE.

SESAME ou SEMPSEN ou GIRGELIN, *Voyez* JUGOLINE. Le *sésame* d'Allemagne ou bâtard, est une *caméline*; Voyez *ce mot*.

SESAMOÏDE, *Sesamoïdes fructu stellato, aut Reseda linariæ foliis.* C'est une plante qui croît aux pays chauds, sablonneux & montagneux, & sur-tout dans les Pyrenées: elle a une ressemblance grossiere avec le *sésame*. Selon *Linnæus*, c'est une espece de *réséda*: ses feuilles sont étroites comme celles de la linaire: sa tige porte aux sommités de ses rameaux une sorte d'épi, auquel sont attachées de petites fleurs mousseuses, frangées, jaunâtres; à ces fleurs succedent des fruits formés en rosettes, coupés en étoiles, & remplis de semences menues & pâles. *Lémery* dit que cette plante est déterfive & résolutive.

SESBAN ou GALÉGA D'EGYPTE, *Galega Egyptiaca, filiquis articulatis.* Arbrisseau qui croît en Egypte dans les haies: il est grand comme un myrte: ses rameaux sont droits, creux, moëlleux: ses feuilles sont petites, oblongues, étroites, onctueuses, de couleur verte pâle, ayant une petite nervure au milieu: ses fleurs sont disposées en grappe & presque semblables à celles du genêt; elles sont suivies par des gousses plus longues que le doigt, très-étroites & pointues, contenant des semences oblongues, assez semblables à celles du fenu-grec, d'un goût âcre & piquant. On se sert de sa semence pour fortifier l'estomac, faciliter la digestion, arrêter le cours de ventre & pour modérer le flux menstruel.

SESEF. Nom donné dans les terres voisines de l'Arabie au *babouin*; Voyez *ce mot*.

SESELI DE MARSEILLE ou FENOUIL TORTU, *Seseli Massiliense, folio fœniculi crassiore*, Lob. Icon. 785; C. B. Pin. 161; *aut Fœniculum tortuosum*, J. B. 3, part. 2, 16; Tourn. Plante annuelle qui croît abondamment aux pays chauds, sur-tout près de Montpellier, sur le bord des vignes, le long des chemins & dans les blés, même dans les prés secs: on la cultive dans les jardins: sa racine est peu grosse, simple, blanche & aromatique; elle pousse une tige à la hauteur d'environ un pied & demi, cannelée, velue, se divisant en plusieurs rameaux fermes, tortus, noués, assez gros & épars: ses feuilles sont d'un vert foncé & ressemblent à celles du *fenouil*, mais elles sont plus grosses, plus courtes

& plus dures : les fleurs naissent en Juin & Juillet, aux extrémités sur des ombelles, composées chacune de cinq pétales blancs, disposés en fleurs de lis, avec autant d'étamines capillaires : à ces fleurs succedent des semences jointes deux à deux, arrondies, aplaties, relevées d'une bordure taillée en grains de chapelet, odorantes & d'un goût fort âcre.

La racine & la semence de cette plante conviennent pour l'asthme humide & pour exciter l'expectoration : la semence est sur-tout diurétique, provoque les menstrues des femmes & dissipe la colique venteuse : c'est un des ingrédiens de la grande thériaque. Les Anciens estimoient fort le *seseli* de Candie, d'Ethiopie & du Péloponese. *Tournefort* désigne un *seseli d'Ethiopie* ou *buplevre d'Ethiopie*, sous le nom de *Buplevrum arborescens*, *salicis folio*, 310 ; *Seseli Ethyopicum*, *salicis folio*, C. B. Pin. 161. Ce *seseli* differe de celui de Marseille ; c'est un bon carminatif. Le *seseli de Crete* est le *Tordylium Narbonense minus*, Tourn. 320; *Seseli Creticum*, Dod. Pempt. 314 ; *& minus*, C. B.

SESELI DE MONTPELLIER. C'est la *saxifrage* des Anglois ou des prés. *Voyez* à la suite du *mot* SAXIFRAGE.

SESELI COMMUN & DE MONTAGNE. *Voyez à l'article* LIVÊCHE.

SETIM. *Voyez à l'article* BOULET DE CANON.

SE-TSE. *Voyez à l'article* CHIT-SE.

SÉVARANTOU. Espece de *bignone* de l'Inde.

SÉVE, *Vernus succus*. Voyez à la suite de l'*article* PLANTE.

SEXANGULAIRE, *Syngnatus* (*barbatus*), *pinnis caudæ anique nullis*, *corpore sexangulato*, Linn. Poisson du genre du *Cheval marin* ; il se trouve dans l'Océan. Cette espece emprunte son nom de la forme de son corps ; il est relevé par six arêtes longitudinales, ce qui lui donne la forme d'un poisson hexaëdre, tandis que les autres especes de ce genre ont le corps arrondi, comme le *serpent-poisson*, ou à sept côtes, comme l'*aiguille*, le *tuyau de plume*, &c. L'espece dont il s'agit est encore distinguée en ce qu'elle n'a point de nageoire derriere l'anus ni à l'extrémité de la queue : ces deux nageoires manquent aussi au *serpent-poisson*, mais le *sexangulaire* est pourvu de deux nageoires pectorales, garnies chacune de vingt-deux rayons ; la dorsale en a quarante-trois.

SEXE, *Sexus*. Voyez *ce mot* dans l'alphabet secondaire du *mot* PLANTE. *Voyez* aussi les *mots* APHRODITE & HERMAPHRODITE.

SEY, *Gadus tripterygius imberbis*, *dorso virescente*, *caudâ bifurcâ*, Linn., Gronov. Poisson du genre du *Gade* ; il se trouve dans l'Océan & particulié-

rement sur les côtes de Norwege : il a beaucoup de ressemblance avec le *lieu* ; mais le *sey* a les mâchoires également longues ; les lignes latérales sont droites, & sa queue est profondément échancrée ; de plus son dos est d'une couleur verdâtre : la premiere nageoire dorsale a treize rayons ; la seconde, vingt ; la troisieme, dix-neuf ; les pectorales en ont chacune dix-sept ; celles de l'abdomen, six ; la premiere de l'anus en a vingt-quatre, & la seconde, vingt ; on en compte quarante à celle de la queue.

SHELTOPUSIK. *Voyez* à la fin de l'*article* SERPENT LÉZARD.

SIACHAL, ou SCHACAL des Turcs, ou SCHIE-CHAAL, ou SIACALI, ou SIACALLE, ou SICAL. C'est le *chacal* ; Voyez *ce mot*.

SIAMOIS. *Voyez à l'article* CASSE.

SIBADILE. *Voyez* CÉVADILLE.

SIBON. C'est le nom, dit *Seba*, que les Hottentots donnent à un serpent d'Afrique, qui est du troisieme genre. C'est le *Coluber scutis abdominalibus 180, squamis caudalibus 135*, Linn. Il a la tête d'une forme un peu arrondie & très-sensiblement aplatie ; les yeux sont grands ; le tronc est couvert d'écailles rhomboïdales & garni par dessous de cent quatre-vingts grandes plaques ; la queue est courte & étroite, & recouverte en sa surface inférieure par cent trente-cinq paires de petites plaques : ce reptile est de couleur de rouille, mélangée de blanc ; mais ces deux couleurs, qui paroissent fondues ensemble sur le reste du corps, sont distinctes sur l'abdomen, où le brun est dispersé par taches sur un fond blanc.

SIDÉRITE. Pierre dont les Lithographes ont beaucoup parlé : suivant quelques-uns c'est l'*aimant brut* ; Voyez *ce mot*. Quelques Modernes ont donné le nom de *sidérite* à cette pierre blanche que M. *Bergman* a observé constamment se précipiter des dissolutions de *fer* cassant à froid, dans l'acide vitriolique.

SIDOL. Espece de *saumure* usitée chez les Indiens, & que les Européens appellent *garum* ; Voyez *ce mot*.

SIEUREL ou SICUREL. *Voyez* GASCON.

SIFAC. Dans quelques relations, on donne ce nom à une espece de *singe* de l'Isle de Madagascar ; il est d'une grandeur médiocre ; son poil est blanc : il a seulement deux petites taches sur les côtés. Cette espece est farouche & ne s'apprivoise pas : on en voit des troupes de quarante & de cinquante. *Voyez* DOUC.

SIFFLEUR. C'eſt le *baltimore vert* de M. *Briſſon ;* il eſt du genre des *Troupiales.* Cet oiſeau eſt ainſi nommé à Saint-Domingue, à cauſe des ſons aigus & perçans de ſa voix, qui forment une ſorte de ſifflement. Il eſt de la groſſeur d'un pinſon : ſa queue eſt étagée ; le bec, de couleur de corne ; les jambes, les pieds & les ongles ſont gris. L'oiſeau en général eſt brun par deſſus, excepté les environs du croupion & les petites couvertures des ailes, qui ſont d'un jaune-verdâtre, comme tout le deſſous du corps ; mais cette derniere couleur eſt un peu plus rembrunie ſous la gorge, & elle eſt variée de roux ſur le cou & la poitrine : les grandes couvertures & les pennes des ailes, ainſi que les douze pennes de la queue, ſont bordées de jaune.

Dans quelques cantons de la France on donne auſſi le nom de *ſiffleur* au *bouvreuil.* Voyez *ce mot.*

SIFFLEUR ou MARMOTTE DE CANADA. C'eſt le *monax.* Voyez ce dernier *mot.*

SIFFLEUR. Nom donné au *ſinge voltigeur* d'Amérique. *Voyez* BELZÉBUT.

SIFILET ou MANUCODE A SIX FILETS, *pl. enl.* 633. C'eſt l'*oiſeau de paradis à gorge d'or*, du *Voyage à la Nouvelle Guinée*, p. 158, pl. 97. Le *ſifilet* rapporté de la Nouvelle Guinée par M. *Sonnerat*, eſt un des plus beaux & des plus rares oiſeaux du genre des *Manucodes* ou *Oiſeaux de paradis ;* il ne paroît pas être plus gros qu'un merle ; mais le luxe de ſes plumes, dit M. *Mauduyt*, lui donne une groſſeur apparente d'un tiers plus conſidérable : ſon bec eſt noir ; le devant du front offre des plumes fines, roides, droites & noires ; ces plumes en avançant au-deſſus des yeux, deviennent un peu plus longues, & ſont mi-parties de noir & blanc, d'où il réſulte un gris-perlé très-brillant ; ces plumes forment une huppe peu élevée, terminée en pointe ; le reſte de la tête & tout le plumage ſupérieur ſont d'un noir de velours, excepté au-deſſous de l'occiput où brille un demi-collier, compoſé d'un double rang de plumes larges, liſſes, diſpoſées en écailles, comme celles qui couvrent la gorge des colibris : ces plumes, continue M. *Mauduyt*, ſont couleur d'acier poli, & ce collier, ſuivant l'effet de la lumiere, change en violet, à reflets rouges, en vert d'émeraude & en couleur de cuivre de roſette : la gorge, tout le devant du cou, le haut de la poitrine ſont couverts de plumes courtes, arrangées comme des écailles ; elles forment une plaque qui vue en face eſt d'un or pur, de côté, d'un vert d'émeraude : trois longs brins ſaillans, dégarnis de barbes, noirs, terminés par un petit épanouiſſement de barbes noires, naiſſent derriere les yeux, de l'avant du méat auditif, paſſant deſſus cet organe & s'étendent aux trois quarts de la longueur du corps : de deſſous les ailes

ſortent des plumes fort longues, à demi-décompoſées & noires ; elles forment de chaque côté une touffe, dont une partie couvre le ventre, & l'autre le bas du dos, le croupion & le commencement de la queue : la femelle eſt un peu plus petite que le mâle ; elle n'a pas de filets aux deux côtés de la tête. Quelques - uns diſent que les habitans de la Nouvelle Guinée reſpectent ces oiſeaux, comme ayant la propriété de garantir de la foudre.

SIFLASSON, par quelques-uns. C'eſt le *bécaſſeau ;* Voyez *ce mot.*

SIGA-GUSCH. Nom que porte en Perſe le *lynx* encore jeune. *Voyez* LYNX.

SIGARAS. Eſpece de mouche qu'on voit en Afrique : ſa tête eſt large & ſans bec. Cet inſecte s'arrête ordinairement ſur les arbres, & rend le jour & la nuit un ſon fort aigu. *Barbot*, *Hiſtoire Générale des Voyages*, *Livre IX.*

SIGILLAIRE. Terre bolaire formée en petits gâteaux, ſur leſquels ſont imprimés des cachets. *Voyez* BOL & TERRE SIGILLÉE.

SIGNET. *Voyez l'article* SCEAU DE SALOMON.

SIGNOC ou SIGUENOC. Eſpece d'écreviſſe de mer qui ſe trouve dans les Indes Orientales. Ce cruſtacée ſe plaît le long des rivages, & on le prend plus communément à l'embouchure des fleuves.

SILENE, *Silenus.* Animal quadrupede qui a les oreilles courtes & rondes comme celles des ſinges. C'eſt le *pareſſeux* de Ceylan, ſelon *Seba* qui en a parlé le premier. *Voyez à l'article* PARESSEUX.

SILENE. Ce nom a été donné auſſi à un papillon diurne d'une belle grandeur : ſes ailes ſont d'un brun tirant ſur le noir, avec une large bande blanche ; les ailes ſupérieures ſont changeantes en couleur verdâtre : les mâles ont une tache noire vers l'angle ſupérieur de la bande blanche ; les femelles l'ont auſſi, & en ont une ſeconde vers la baſe de cette bande : vers la naiſſance de ces mêmes ailes eſt une autre bande blanche, mais très-étroite. Ce papillon ne paroît qu'à la fin de Juillet : il habite les forêts & particuliérement celles ſituées ſur les montagnes ; l'eſpece en eſt peu nombreuſe : ſon vol eſt aſſez rapide ; il plane plus qu'il n'agite ſes ailes. Ce papillon provient d'une chenille à tête large, le milieu du corps renflé, & la partie poſtérieure terminée en pointe : il y a deux raies d'un gris-blanc ſur le dos ; une d'un fauve terne ſur chaque côté ; une jaune le long du ventre ; chacune de ces raies eſt ſéparée par une autre raie noire : les ſtigmates ſont noirs.

SILEX. Nous avons parlé de cette pierre, qu'on trouve abondamment répandue par toute la terre, au *mot* CAILLOU : mais comme on déſigne par

le nom de *silex* qui est latin, une très-grande quantité de pierres assez différentes pour la forme & le tissu, nous croyons devoir dire ici que l'on entend par *silex* la *pierre à fusil* ou à briquet ordinaire, qui a une fausse transparence, qui est extérieurement d'une forme irréguliere, & peut-être analogue à la cavité où le suc pierreux qui l'a produite s'est moulé & endurci. Il y en a de couleurs différentes. Ceux de ces cailloux qui sont plus purs & comme transparens, forment les *agates*, lesquelles, selon leurs couleurs & leurs mélanges, prennent le nom de *cornaline*, de *jade*, de *calcédoine*, de *sardoine*, d'*onyx*, &c. *Voyez* ces différens *mots* & *celui de* CAILLOU.

Les *silex* ou *pierres fusilieres* sont ou de couleur grise, ou jaunâtre, ou rougeâtre, ou noirâtre.

Pour peu qu'on descende dans une carriere de craie, on y trouve communément des *pierres à fusil* dispersées par masses informes, inégales, & formant néanmoins dans l'ensemble de leur étendue des especes de lits horizontaux entre les couches de cette terre marine. On rencontre sur les bords de la mer, en quantité d'endroits, des bancs de *pierre calcaire* assez dure, qui se succedent alternativement avec des bandes continues de *pierre à fusil.* Ces *silex* des crayeres sont noirs en dedans, blancs en dehors, c'est-à-dire qu'ils ont une espece d'écorce; ils servent à paver les terrasses, les bassins des fontaines : on s'en sert aussi en Normandie & ailleurs pour la construction des bâtimens. Le surnom de *pierre à briquet ordinaire* indique leur usage vulgaire. On a même observé que le fragment le plus noir de cette pierre, très-long-temps exposé à l'air, se réduit en une substance blanchâtre & qui s'amollit ou s'égrise sans faire effervescence avec les acides. Les *silex* des sablieres sont ou fauves, ou roussâtres, ou bruns.

M. *Swab*, *Mémoires de l'Académie de Stockholm*, *Tome XX*, *année 1758*, a fait quelques expériences qui peuvent jeter un grand jour sur la connoissance des pierres en général, & notamment sur les *cailloux-silex*. Ce Savant présume que le *silex* pourroit bien être produit par la combinaison d'un *acide minéral*, avec une *terre calcaire* modifiée & élaborée par la Nature d'une façon particuliere, à laquelle il s'est joint quelque mélange étranger. M. *de Réaumur* a fait voir dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences*, *année 1721*, que les *pierres calcaires*, les *marnes*, les *craies*, les *argiles*, les *bols*, &c. peuvent se transformer en *cailloux*. *Henckel*, *De l'origine des Pierres*, *page 410*, avoit également observé que la *marne* pure servoit de base au *quartz*. *Zimmermann* dit dans ses *Remarques sur Henckel*, que la *pierre fusiliere* paroît produite dans la mer & de sa substance : les circonstances, dit-il, semblent le prouver : en effet,

effet, on la trouve plus abondamment dans le voisinage de la mer, que par-tout ailleurs : on la trouve aussi dans la craie qui est une terre marine, comme nous l'avons dit, d'où il conclut que la *pierre à fusil* doit son origine à la mer.

On ne peut disconvenir que le *silex* dans son origine a dû être mou & avoir un degré de fluidité : les mamelons qui se trouvent fréquemment, soit à la surface, soit à son intérieur, nous conduisent aussi à croire que la matiere qui constitue cette pierre a été dans un état de viscosité, ou d'une espece de gelée. C'est ainsi qu'ont été formées les *agates pommelées*, &c. Nous indiquerons encore une preuve qui constate que le *caillou-silex* a été fluide dans son origine. Chaque année, lors de nos litholisations, nous conduisions nos Auditeurs dans la carriere de *pierre calcaire*, située à Issy, derriere la maison de feue Son Altesse Madame la Princesse *de Conti* : là nous faisions observer un banc de *silex* non-interrompu, d'un pouce & demi d'épaisseur ou environ, posé horizontalement entre les couches de la pierre calcaire à bâtir. Ce banc de *silex* n'est composé que de petites *cames* & de *vis marines*, ou de noyaux de ces coquilles remplies ou converties en *agate* : à l'inspection on reconnoît sans peine que la matiere du *silex* encore fluide s'est épanchée sur ces coquilles ; une partie de ce fluide pierreux s'est moulée dans leurs cavités, en a pris parfaitement les empreintes & en a conservé la figure en passant à l'état de dureté. Faut-il s'étonner si avec une pierre aussi dure, ignescente & susceptible d'un beau poli, l'on ait fait tant de bijoux de différentes especes ? (Cette carriere est fermée actuellement.) Les Pays-Bas Autrichiens fournissent aussi beaucoup de *silex* qui contiennent des coquilles marines & des madrépores. La théorie du *silex* fluide doit encore nous indiquer la maniere dont ont dû se former tous les autres corps organisés & pétrifiés ensuite, tels que les bois, certains os. *Voyez l'article* PÉTRIFICATION.

M. l'Abbé *Bacheley* a consigné dans le *Journal de Physique*, *Supplément*, *1782*, *Tome XXI*, un Mémoire intitulé : *Nouvelles Observations lithologiques su la formation du* silex, *par lesquelles il est démontré que la plupart des cailloux proviennent de la mer*, *& qu'ils ont été formés par des madrépores & autres matieres*, *qui originairement étoient calcaires.* Les *cailloux* en grandes masses & qui sont disposés en couches horizontales, ne sont autre chose que des bancs entiers de *pierre calcaire*, qui après avoir été pénétrés d'un certain suc visqueux, se sont convertis en *silex* ; les *cailloux* ordinaires ou en petites masses qui se trouvent répandus dans les champs, ont été formés tantôt par des *madrépores* entiers, ou bien par certaines portions de *marne* qui ont été dispersées çà & là ; ce qui fait que l'on voit souvent dans ces sortes de cailloux des

coquilles & autres corps marins en aussi grand nombre & aussi communément que dans les pierres calcaires. Le tritus, la décomposition des *madrépores*, des *coquilles* & d'autres productions marines, ont produit dans la mer une espece de vase blanche, qui après la retraite des eaux s'est desséchée & convertie en une pierre, dans laquelle il n'est pas rare de trouver encore des *coquilles* plus ou moins entieres, & des *madrépores* dont on fait que les formes varient à l'infini. Ce sont ces corps polypiers (les *madrépores*) qui ont présidé à la figure qu'offrent les *pierres fusilieres*, il y en a de très-singulieres & de très-bizarres. La *marne* les englobe, les encroûte ordinairement, quelquefois elle s'y confond & s'y identifie, mais elle est toujours opaque & grenue. C'est dans les *madrépores* ou corps marins qu'il faut chercher l'origine de ces taches brunes & transparentes qui s'observent dans certains *cailloux*. Des sucs lapidifiques, fluides & de nature vitreuse sont entrés facilement dans la substance très-poreuse & cellulaire de ces corps marins. M. l'Abbé *Bacheley* présume encore que les *géodes en silex*, qui offrent à leur centre une matiere farineuse blanchâtre, doivent leur origine à un petit *madrépore* à peu près rond, qui s'est décomposé par le laps du temps, après avoir été recouvert du suc lapidifique, suc qui dans les autres cailloux figurés a pénétré dans les cavités des *madrépores* & s'y est moulé. Cet exposé semble démontrer la cause de la configuration de la plupart des *pierres fusilieres*; il eût été très-intéressant pour satisfaire entiérement au titre de ce Mémoire, que son Auteur nous eût fait connoître comment la Nature procede dans son laboratoire à la composition du suc lapidifique dont il est question.

Le *silex*, appelé plus particuliérement *pierre à fusil*, à cause de son usage pour cette arme à feu, est plus abondant dans les paroisses de Meunes & de Coussy dans le Berry, à deux lieues de Saint-Agnan & à demi-lieue du Cher, qu'en tout autre endroit de la France. Au moins on regarde le *silex* de ce lieu comme le plus propre à être taillé en *pierre à fusil :* sa couleur est blonde-jaunâtre & sa matiere est à demi-transparente. On en tire de ce canton, qui a peu d'étendue, pour l'usage de presque toute l'Europe; dès qu'une carriere est vide on la ferme, & l'on prétend que plusieurs années après on y trouve des *pierres à fusil* comme auparavant.

SILIQUE, *Siliqua*. Espece de péricarpe bivalve. C'est un fruit composé de deux panneaux, réunis par des sutures de chaque côté, qui s'ouvrent de la base vers la pointe, & qui sont séparés par une cloison membraneuse & longitudinale, d'où pendent les petites semences attachées chacune par un filet qui fait l'office de cordon ombilical. Ces panneaux tombent par la maturité,

en ſe ſéparant ou de haut en bas ou de bas en haut. Ce qui diſtingue la *ſilique* de la *capſule* & de la *gouſſe*, c'eſt ſa cloiſon mitoyenne. (Comme cette cloiſon, dit M. *Deleuze*, ne paroît pas toujours dans les *ſiliques*, on peut ajouter à ce caractere, que dans la *ſilique* les ſemences ſont attachées alternativement aux deux ſutures, au lieu que dans la *gouſſe* légumineuſe, elles ont leurs attaches toutes du même côté.) Toute la claſſe des fleurs en croix en fournit l'exemple. *Voyez au mot* PLANTE *& à l'article* FLEURS. On a conſervé le nom de *ſilique* aux fruits dont la longueur ſurpaſſe deux fois au moins ſa largeur, & celui de *ſilicule* à ceux dont la longueur n'excede guere la largeur.

SILLONNÉ. Nom donné par M. *Daubenton* à un poiſſon qui ſe trouve autour de l'Iſle de l'Aſcenſion; il eſt du genre du *Baliſte*. C'eſt le *Baliſtes ringens*, Linn.; *Baliſtes roſtro obtuſo, radio dorſali anteriùs ſcabro, ventrali humili retuſo, caudâ truncatâ*, Gronov. L'individu obſervé par *Gronovius* avoit environ trois pouces de longueur: il dit que la tête de ce poiſſon eſt auſſi large que le corps, aplatie latéralement & recouverte d'écailles rudes & tuilées; les côtés ſont marqués chacun de trois ou quatre lignes noirâtres, très-déliées; la gueule eſt étroite & garnie de pluſieurs larges dents, très-aiguës & ſerrées entre elles par leur baſe; les narines ſont placées près des yeux qui ſont au haut des côtés de la tête, & arrondis: le corps eſt long, un peu épais, comprimé latéralement & très-élevé dans le ſens vertical; il eſt couvert d'écailles dures, rudes au toucher, très-adhérentes entre elles & tuilées; celles qui garniſſent l'eſpace noir compris entre la gueule & les ouïes, forment des lignes longitudinales: la premiere nageoire dorſale a deux rayons, dont le premier eſt très-long, très-fort & âpre ſur le devant; il tient par la partie oppoſée à une forte membrane triangulaire implantée dans un ſillon deſtiné à recevoir ce premier rayon; l'autre rayon occupe le milieu de la même membrane: la ſeconde dorſale a vingt-ſept rayons; les pectorales, qui ſe déploient de bas en haut, ont chacune treize rayons rameux; les abdominales manquent à ce poiſſon; il y a à leur place de chaque côté un oſſelet ſaillant, rude au toucher & fixe ſur le corps; celle de l'anus a vingt-ſix rayons ſimples; celle de la queue en a huit ou neuf, un peu rameux; elle eſt d'une teinte orangée: le deſſus de la tête & du dos, ainſi que les nageoires dorſales & celle de l'anus, ſont d'une couleur brunâtre; les côtés de la tête & du dos ſont d'un roux clair & luiſant; les écailles des côtés du tronc ont une petite tache noire ſur leur centre.

SILPHIUM. Racine fort estimée dans l'Afrique Orientale par ses propriétés médicinales & par l'usage qu'on en fait dans les ragoûts. Quelques-uns croient que c'est la même dont les Anciens tiroient un suc dont ils faisoient tant de cas, qu'ils déposoient dans le trésor public tout ce qu'ils en pouvoient acquérir : ils l'appeloient *gomme de cyrène* ou *suc cyrénaïque*, & l'on sait que *Jules-César* ne manqua pas de s'emparer de ce trésor dans le temps de sa Dictature. Bien des personnes prétendent que ce n'étoit autre chose que l'*assa fœtida*. On sait que la mauvaise odeur & la saveur désagréable que nous y trouvons passent pour être exquises en Perse & dans tout l'Orient : les Romains aimoient aussi les ragoûts où il en entroit. Toutes ces conjectures font croire que le *silphium* des Romains est le *laser* des Anciens & l'*assa fœtida* des Modernes ; cependant comme il avoit la vertu d'enivrer & de rendre joyeux, ne seroit-on point induit à croire que c'est ce fameux *nepenthes* si vanté dans *Homere*, ou l'*opium* des Turcs ? *Voyez* LASER.

SILVAIN. Nom donné à plusieurs sortes de beaux papillons de jour qui ne marchent que sur quatre pieds, qui proviennent de chenilles épineuses qui se métamorphosent en chrysalides angulaires, nues & suspendues par la queue. On distingue le *silvain* simplement dit ; le *grand silvain* ; le *silvain cénobite* ; le *petit silvain* ; le *silvain azuré* ; le *silvain à deux bandes blanches : Papillons d'Europe.*

On a donné le nom de *silvain* à ces papillons, parce que leur résidence ordinaire est dans les grandes forêts ; on les trouve en plusieurs cantons de l'Europe. Le *silvain* simplement dit est d'un naturel sauvage & se laisse difficilement prendre ; il se pose ordinairement à terre sur les grands chemins, dans quelques endroits humides, ou sur des excrémens. Dans son vol rapide, il bat continuellement des ailes. Avant de se poser à terre, il fait plusieurs tours aux environs & à peu de distance de la place. Ses ailes supérieures sont ornées de plusieurs taches, soit blanches, soit sablées de brun ou de jaune, sur un fond noirâtre, avec des nervures très-apparentes : les ailes inférieures de la femelle sont traversées d'une marge de brun clair : la couleur du dessous des ailes est d'un jaune-roux, tacheté de blanc, de noir & de vert d'eau.

Le papillon du *grand silvain* est plus rare que le précédent : on ne le trouve qu'à la fin de Juillet ou au mois d'Août, dans quelques cantons des montagnes de la Lorraine, d'Alsace, ainsi qu'aux environs de Francfort & de Nuremberg. Sur le fond fauve du dessous de l'aile inférieure est une double rangée de taches noirâtres-brunes ; il n'y en a qu'une dans le *silvain ordinaire* : les taches blanches du dessous des ailes tant inférieures que supérieures, ont quelquefois

une petite teinte bleuâtre. La chenille de ce beau papillon ne paroît qu'une fois l'année, au mois de Juin : elle vit solitaire sur le tremble ; elle est ornée de différentes nuances très-agréables à la vue : sa tête échancrée par le haut, est terminée par deux pointes aiguës en forme de petites cornes ; des éminences de diverses formes, plus ou moins grandes & assez dures, sont placées sur le dos de ses anneaux ; les plus grandes sont sur le second anneau ; le troisieme anneau & les suivans en portent chacun deux : sur la partie postérieure, quatre de ces éminences sont recourbées vers la queue, & les deux dernieres sur le douzieme anneau se terminent en pointe : le corps en entier est recouvert de petits poils fins. Sa démarche ordinaire est chancelante, on diroit qu'elle annonce la peur ou la méfiance ; aussi a-t-elle toujours la précaution d'être attachée avec un fil de sa soie qui sort de sa filiere, pour prévenir les accidens en cas de chute. Les couleurs de sa chrysalide sont très-variées ; elle porte sur le dos une éminence fort remarquable. On connoît une belle variété de la femelle du *grand silvain :* un vert brillant couvre le fond de ses ailes.

Le *silvain cénobite* est très-rare ; on le trouve aux environs de Steuermarck. Il est moins grand que les précédens, mais il l'est autant que les suivans.

Le *petit silvain.* Sa chenille ne paroît qu'au commencement de Juillet ; elle se nourrit particuliérement de chevre-feuille. L'anneau du cou est sans épines ; le surplus du dos des anneaux en porte en tout vingt-deux : son corps est couvert de très-petits poils blanchâtres : ses jambes sont blanches, très-petites ; aussi sa marche est-elle lente & chancelante : sa chrysalide a une éminence très-sensible à chaque anneau ; ces éminences minces & aplaties par le bout sont ornées ordinairement de taches d'or ou d'argent : la robe du papillon est noirâtre ou d'un brun de bistre en dessus, ornée de marges & de taches blanches ; deux taches jaunes forment une espece de 8 de chiffre au bout des ailes inférieures : le dessous des ailes est fauve, tacheté de blanc. Sa belle marge blanche l'a fait nommer par quelques-uns l'*amiral blanc.* Le R. P. *Engramelle* dit que M. *Geoffroy*, *Tome II*, *page 73*, décrit un papillon sous le nom de *deuil*, qui paroît avoir beaucoup de rapport avec le *petit silvain* & le *silvain azuré.*

Le *silvain azuré ;* c'est le *Sibilla* de *Cramer*, pl. 114, fig. c. d. *Esper*, *Tome I*, *tab. 38*, *fig. 2*, l'appelle *Lucilla.* Le luisant du dessus de ses ailes, vu à un certain jour, chatoie le bleu & le vert ; mais un bleu foncé y domine : les bords des quatre ailes sont ornés d'un rang de taches d'un beau bleu-céleste ; la marge de taches blanches sur les ailes est fortement exprimée, ainsi que celle près du corps & les deux au bout des ailes supérieures : le dessous des ailes est d'un fauve-rougeâtre. Ce papillon se trouve au mois d'Août dans les

montagnes du Rhin, dans celles de l'Alſace, de la Suiſſe, de la Baſſe Autriche, même en Provence & à Smyrne.

Le *ſilvain à deux bandes blanches*, ſe diſtingue par deux rangées de taches blanches qui traverſent ſes quatre ailes : le deſſus eſt d'un brun-noirâtre ; le deſſous, d'un rouge de brique : le mâle ſe diſtingue par ſa petiteſſe. Cette eſpece ſe trouve en Tranſilvanie.

SILVANDRE. Nom donné à un papillon qui a beaucoup de rapport avec l'eſpece appelée *ſilene*, Voyez *ce mot*. Les bandes blanches du *ſilvandre* ſont nuées de jaune ; les reflets de lumiere ſont encore plus d'effet ſur ce papillon que ſur le *ſilene :* ſa couleur eſt auſſi plus chatoyante en vert-bleuâtre ſous les ailes, mais le vol eſt le même. L'un & l'autre papillons ſe trouvent dans les montagnes d'Alſace & du Rhin. Ils ne marchent que ſur quatre pieds.

On diſtingue le *grand* & le *petit ſilvandre*. Le grand, *Hermione*, Linn., ne ſe trouve que dans les plaines. Le petit, *Hermione minor* d'*Eſper*, n'habite que les hauteurs. Ce dernier eſt l'*alcyone* du *Catalogue des Papillons des environs de Vienne*, *p. 169*.

SILURE, *Silurus*, Linn. Nom d'un genre de *poiſſons abdominaux & à nageoires épineuſes*, & qui comprend vingt-une eſpeces. *Voyez à l'article* POISSON. Nous ne parlerons ici que de ceux qui n'ont pas de noms propres ; ſavoir :

Le CARÉNÉ, *Silurus carinatus*, Linn. Cette eſpece ſe trouve dans la mer près de Surinam. Ce poiſſon eſt généralement aplati ; il a ſix barbillons frangés, dont deux ſitués auprès des angles de la gueule ; les quatre autres pendent de la levre inférieure : les lignes latérales ſont légérement découpées comme une lame de ſcie : la premiere nageoire dorſale a ſix rayons, dont l'antérieur eſt dentelé vers ſon extrémité ; l'autre nageoire eſt cartilagineuſe ; les pectorales ont chacune huit rayons, dont le premier eſt dentelé ſur les deux côtés ; les abdominales en ont auſſi huit ; celle de l'anus en a douze ; celle de la queue, qui eſt fourchue, en a vingt-quatre.

SIMAROUBA, *Evonimus fructu nigro, tetragono, vulgò Simarouba*, Barr. Eſſ. p. 50 ; *Chipiou* des Caraïbes. C'eſt l'écorce d'un arbre que les habitans de la Guiane, chez qui il croît, ont appelée ainſi : ils ſe ſervent communément de cette écorce pour les flux dyſſentériques, & ils en ont envoyé pour la premiere fois dans nos ports en 1713. En faiſant bouillir cette écorce avec celles de *monbin* & de *goyave*, on obtenoit une teinture, à laquelle on ajoutoit du ſucre commun „ juſqu'à conſiſtance de ſirop, & qui fut employé avec ſuccès à Cayenne dans la maladie épidémique de 1756.

Cette écorce eſt d'un blanc-jaunâtre, ſans odeur, d'un goût un peu amer, compoſée de fibres pliantes, attachée au bois blanc, léger & inſipide des racines, des ſouches & des troncs, deſquels on la ſépare aiſément. (M. *de Haller* dit qu'on a découvert que le *ſimarouba* eſt d'une claſſe très-différente de l'"*évonimus* & qui eſt plus voiſine du *piſtachier.*)

Le *ſimarouba* contient beaucoup de gomme-réſine, il donne à l'eau une teinture laiteuſe : il fortifie l'eſtomac, il appaiſe les coliques & les tranchées, il arrête les hémorragies & le flux de ventre. On lit dans la *Maiſon Ruſtique de Cayenne*, que l'arbre du *ſimarouba* eſt grand, fort droit, ayant la feuille ſemblable à celle du pommier ou à celle de l'abricotier : on ne ſe ſert que de l'écorce de ſa racine, qui eſt jaune & compacte : il faut ordinairement deux Negres pour faire un paquet marchand de ſoixante-dix livres de cette écorce ; l'un la coupe & l'autre la dépouille ; ce qui ne ſe fait qu'en battant la racine, le coup qu'on donne enleve l'écorce. Les Negres pour cette opération ſont obligés de mettre une culotte & une chemiſe ; ſans cette précaution le ſuc âcre qui ſort de la racine leur donneroit la gale & occaſionneroit des élevures ſur la peau, qui empêchent de marcher pendant quelques jours. On nous envoie quelquefois pour du vrai *ſimarouba* l'écorce brune, jaune & filandreuſe d'un arbre appelé à la Guiane *coupaya ;* Voyez *ce mot.* Le bois du *ſimarouba* eſt fort léger, il eſt connu ſous le nom de *bois de Cayan.* Quelques-uns l'appellent auſſi *bois amer ;* mais il ne faut pas le confondre avec le *bois de quaſſie*, qu'on appelle par excellence *bois amer.* A l'égard du *ſimarouba faux*, c'eſt le *Malpighia latifolia*, &c. *Voyez* Bois Quinquina.

En 1718, M. *Antoine de Juſſieu* ſe ſervit fort heureuſement du *ſimarouba.* Pendant l'été il y avoit eu à Paris des chaleurs exceſſives, qui furent ſuivies de quantité de dévoiemens dyſſentériques, leſquels réſiſtoient non-ſeulement aux purgatifs, aux aſtringens & à l'*ipecacuanha* même, mais qui devenoient encore plus conſidérables par l'uſage même de ces remedes. Ce célebre & habile Médecin réuſſit parfaitement, & guérit ces dyſſenteries par l'uſage du *ſimarouba.* On fit d'abord bouillir cette écorce à la doſe de demi-once & d'une once dans une petite quantité d'eau, comme l'on fait dans la Guiane ; mais cette décoction cauſa ſouvent des vomiſſemens & preſque toujours des ſueurs incommodes ; quelquefois elle augmentoit le flux de ſang & de ſéroſité : on corrigea la doſe, & on en vint au point de la fixer pour les tempéramens de notre climat, qui exige des remedes en beaucoup plus petite doſe, que ceux des pays chauds.

On donne le *ſimarouba* en décoction juſqu'à deux gros dans une pinte d'eau, qu'on fait bouillir juſqu'à la diminution d'un tiers, & que l'on avale en quatre

doſes de trois en trois heures : on prend cette écorce en ſubſtance, râpée & non pilée, à la doſe d'un demi-gros, qu'on réduit en bol avec du ſirop de capillaire : on en répete la doſe juſqu'à ce qu'on ſoit guéri.

On parvient heureuſement à la guériſon, ſans aucun dégoût pour la boiſſon, ſans aucun vomiſſement & ſans aucune évacuation par les ſelles : cependant les douleurs vives ſont appaiſées dans l'eſpace d'un jour, le ſommeil revient auſſi-tôt, les urines deviennent plus copieuſes & plus limpides, les évacuations ſont plus rares, l'odeur fétide des excrémens ceſſe, leur couleur change, de liquides ils deviennent épais, le malade reprend de l'appétit & il eſt bientôt rétabli. Cette écorce priſe en décoction, fournit aux inteſtins un baume qui les reſſerre, elle fortifie l'eſtomac, qui s'affoiblit dans les flux de ventre immodérés & invétérés ; elle provoque l'appétit, aide la digeſtion par ſes parties ameres & inciſives, & elle rend à la membrane des inteſtins, qui eſt comme raclée, le *mucus* que les excrémens trop âcres en ont enlevé. Elle ſurpaſſe les autres remedes antidyſſentériques par ſa vertu ſinguliere, antiſpaſmodique, ſtomachique & adouciſſante ; elle vaut bien mieux que les aſtringens que l'on ne peut donner impunément, lorſque les hémorroïdes ou les regles coulent : mais lorſque l'on a bu la décoction de *ſimarouba*, le flux ceſſe, & on fait évacuer librement & ſurement ce qui doit être évacué & ce qui doit couler ; il eſt même prouvé par pluſieurs expériences que cette écorce eſt aſſez ſouvent antihyſtérique.

Elle convient ſur-tout dans les flux de ventre ſéreux, bilieux, ſanguinolens & muqueux, invétérés, à cauſe du mouvement convulſif continuel des inteſtins, quand il n'y a pas de fievre, ni de dérangement d'eſtomac, & dans les ténéſmes. Au reſte la doſe de ce remede varie ſelon le malade & les maladies ; car ſi l'eſtomac & les premieres voies ont déjà été vidés, & lorſque le mal s'eſt ralenti, il ſuffit d'en donner un demi-gros en poudre une ou deux fois, & le mal cede. Mais s'il y a de la cacochymie avec les autres fâcheux ſymptômes, il faut pluſieurs doſes de cette décoction.

Ces détails intéreſſans ſur les vertus & les effets du *ſimarouba*, ſont tirés des *Mémoires de l'Académie Royale des Sciences*, *années 1729 & 1731*, & d'une *Theſe de Médecine* à laquelle M. *Antoine de Juſſieu* a préſidé à Paris, le 16 Février 1730.

Comme le *ſimarouba* porte dans quelques lieux de l'Inde le nom de *macre*, on a lieu de croire que cette écorce eſt le *macer* ou le *macir* des Anciens. *Voyez ces mots.*

SIMBOR,

SIMBOR, *Simbor Mangianam*, *feu Cornu alcis*, Bontius in Pif. C'eft une plante vivace des Indes, qui a la figure d'une corne d'élan; elle croît proche de la mer à Java, & principalement au Royaume de Bantam. Il ne paroît point, dit *Lémery*, qu'elle ait d'autre racine qu'une matiere fongueufe, mollaffe, d'où elle fort. Il n'eft point befoin de la mettre en terre pour la faire croître, il fuffit de la placer fur une pierre ou dans le creux d'un arbre, où elle reçoive l'humidité. Ses feuilles font femblables à celles de nos lis blancs, de fubftance vifqueufe & d'un goût amer. Cette plante eft émolliente, réfolutive, laxative, vermifuge, étant écrafée & appliquée fur le nombril : on l'applique auffi fur les tumeurs appelées vulgairement humeurs froides.

SIMBOS. *Voyez* ZIMBIS.

SIMPLES, *Herba medicæ*. On donne vulgairement ce nom aux plantes ou herbes dont on fe fert en Médecine. *Voyez les articles* PLANTE & HERBE.

SIN. C'eft un arbre du Japon, dont le bois eft fort recherché dans le pays, pour en faire des coffres & d'autres meubles, parce qu'il eft blanc, léger, à l'épreuve des vers & de la pourriture. Comme ce bois rend une mauvaife odeur lorfqu'il eft plongé dans l'eau chaude, les Japonois l'ont nommé *kfa-maki*, c'eft-à-dire *maki fétide*. Le *fin* paroît différent du *fin-koo ;* Voyez *ce mot*.

SIN ou SOASAÏ. C'eft le *nin-zin*. Voyez à l'*article* GENS-ENG.

SINCIALO ou PERRUCHE des *pl. enl.* 550. C'eft le *perroquet vert à longue queue*, de *Belon*. Le *fincialo*, nommé ainfi à Saint-Domingue & que nous appelons *perruche*, eft de la famille ou fection des *Perroquets* du Nouveau Monde, que M. *de Buffon* appelle *perriches à longue queue & inégalement étagée*. Le *fincialo*, dit M. *Mauduyt*, eft un peu moins gros qu'un merle : fa longueur totale eft au moins d'un pied ; fon envergure eft de feize pouces & demi ; tout fon plumage eft d'un vert nué de jaune ; les deux plumes du milieu de la queue & qui font les plus longues, font à leur extrémité d'un vert-bleu : la peau nue qui entoure les yeux eft de couleur de chair ; l'iris, d'un bel orangé : la mandibule fupérieure eft rouge à fon origine, & fa courbure, ainfi que tout le demi-bec inférieur, font noirs ; les pieds & les ongles font de couleur de chair pâle.

Ces *perriches* fe trouvent aux Antilles & dans différentes autres contrées chaudes de l'Amérique ; elles volent en bandes nombreufes, fe perchent fur les arbres les plus élevés & les plus touffus, & comme ce font des oifeaux très-criards, elles y font grand bruit : elles font fur-tout attirées par la maturité

des graines du bois d'Inde, dont elles sont très-friandes : cet aliment les engraisse beaucoup, & communique à leur chair un bon goût. Ces oiseaux, dit M. *Mauduyt*, sont alors très-bons à manger.

Les *sincialos* s'apprivoisent aisément, ils apprennent bien à parler ; ils contrefont facilement la voix ou le cri des animaux qu'ils sont à portée d'entendre ; mais ils ont autant qu'aucune autre espece de *perroquet*, le défaut d'être destructeurs & criards.

M. *Mauduyt* observe que la *perruche* ou *perrique* de la Guadeloupe, indiquée par *Labat*, *Tome II*, *p. 218*, *Voyage aux Isles de l'Amérique*, est une variété du *sincialo*, qui ne differe que par quelques petites plumes rouges répandues sur la tête, & parce que le bec est blanc ; cependant M. *Brisson* la décrivant sous le nom de *perruche de la Guadeloupe*, la compare pour la grosseur à un poulet de moyenne taille ; mais il n'a point vu cette *perruche*, & il l'a confondue avec l'*aiuru-catinga* de *Marcgrave*, qui est un *crick*. M. *Mauduyt* dit que cette remarque est de M. *de Buffon*. (*Encycl. Méth.*)

SINDOC. Espece d'arbre qui croît assez bien dans les Isles de la Sonde, & qui a beaucoup de ressemblance avec le *coulilawan* ; Voyez *ce mot*. Son écorce est cependant un peu plus amere, plus dure, dense & brune.

SINGE. Nom donné à une grande peuplade, divisée en plusieurs familles d'animaux *antropomorphes* & *quadrumanes*, c'est-à-dire, approchant plus ou moins de la figure humaine, & dont les quatre pattes, qui sont des especes de mains, en font l'office.

Les marques caractéristiques de ces animaux sont, dit M. *Brisson*, quatre dents incisives à chaque mâchoire, cinq doigts onguiculés aux pieds, tous séparés les uns des autres, & le pouce bien distinct.

La plupart des *singes* ont des cils aux deux paupieres ; les bras & les jambes sont assez semblables à ces mêmes membres dans l'homme ; les bras sont attachés au corps par la clavicule & par l'omoplate ; le talon n'est point semblable à celui de l'homme, mais le pouce & le doigt qui correspondent à notre pouce & au gros orteil, sont placés & disposés comme dans l'homme ; les doigts du milieu sont aussi les plus longs : dans l'organe de l'oreille manquent trois petits os, qui se trouvent chez nous ; savoir, l'*étrier*, l'*enclume* & le *marteau*. Ces animaux ont peu de cerveau ; les parties sexuelles sont très-apparentes & disposées, ainsi que les mamelles, comme dans les humains. On trouve dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences*, *Tome III*, *part. II*, la description anatomique de quatre sortes de *singes*.

Si l'on ne devoit juger des animaux que par la forme, dit M. *de Buffon* d'après lequel nous parlerons dans une partie de cet article, l'espece du *singe* pourroit être prise pour une variété de la nôtre. (Le Sauvage Hottentot & le premier des *singes* ont une chevelure hérissée, la face voilée par une longue barbe, le front raccourci, les yeux enfoncés & arrondis, le regard stupide & farouche; le reste de la peau tout velu; la peau dure; l'un & l'autre se tiennent assis sur leurs talons. *Voyez à l'article* HOMME, ce qui est dit du Sauvage Hottentot: *Voyez* aussi l'*article* ORANG-OUTANG.) Si, dis-je, on ajoute à tout cela les rapports d'organisation, les convenances de tempérament, l'appétit véhément des *singes* mâles pour les femmes, la même conformation dans les parties génitales des deux sexes, l'écoulement périodique dans les femelles & les mélanges forcés ou volontaires des Négresses aux *singes*, dont le produit est, dit-on, rentré dans l'une ou l'autre espece, & en supposant que ces générations métisses, ne soient ni de l'une ni de l'autre espece, l'intervalle qui les sépare paroîtra sans doute difficile à saisir.

Mais si le Créateur n'a pas voulu faire pour le corps de l'*homme* un modele absolument différent de celui de l'animal; s'il a compris sa forme, comme celle de tous les animaux, dans un plan général, en même temps qu'il lui a départi cette forme matérielle semblable à celle du *singe*, il a pénétré ce corps animal de son souffle divin; s'il eût fait la même faveur, je ne dis pas au *singe*, mais à l'espece la plus vile, à l'animal qui nous paroît le plus mal organisé, cette espece feroit bientôt devenue la rivale de l'homme; vivifiée par l'esprit, elle eût primé sur toutes les autres, elle eût pensé, elle eût parlé: quelque ressemblance qu'il y ait donc entre le Hottentot sauvage & le *singe*, l'intervalle qui les sépare est immense, puisqu'à l'intérieur il est rempli par la pensée, & au dehors par la parole. Ainsi il y a plus loin encore du *singe* au Hottentot sauvage, que de ce Hottentot à nous.

Le *singe* est donc animal, & malgré sa ressemblance à l'homme, il n'est point le second de notre espece. Il n'approche de nous que par sa forme matérielle, & c'est sur ce rapport de ressemblance corporelle qu'est appuyée la grande opinion qu'on s'est formée des facultés du *singe*. C'est par cela seul qu'il pourroit, dit-on, former le second rang dans l'échelle ou la chaîne des êtres animés. Mais le *singe* n'est pas le premier dans l'ordre des animaux, puisqu'il n'est pas le plus intelligent; il ne fait pas de lui-même tout ce que nous faisons; il imite seulement quelques-unes de nos actions, & ses actions n'ont ni le même principe, ni la même fin: il ne reçoit, comme les autres animaux, qu'une éducation purement individuelle, & à l'égard de l'imitation qui paroît

être le caractere le plus marqué, l'attribut le plus frappant de l'espece du *singe*, & que le vulgaire lui attribue comme un talent unique, il faut, avant de décider, examiner si cette imitation est libre ou forcée. Le *singe* nous imite-t-il parce qu'il le veut, ou bien parce que sans le vouloir il le peut? Quiconque a observé cet animal sans prévention, ne pourra s'empêcher de dire qu'il n'y a rien de libre, rien de volontaire dans cette imitation : le *singe* ayant des bras & des mains, s'en sert comme nous, mais sans songer à nous; la similitude des membres & des organes produit nécessairement des mouvemens & quelquefois même des suites de mouvemens qui ressemblent aux nôtres : étant conformé, construit & en apparence organisé comme l'homme, le *singe*, par nécessité de nature, ne peut que se mouvoir comme lui; mais se mouvoir de même n'est pas agir pour imiter. L'imitation suppose le dessein d'imiter : le *singe* est incapable de former ce dessein qui demande une suite de pensées, & par cette raison, l'homme peut, s'il le veut, imiter le *singe*, & le *singe* ne peut pas même imiter l'homme.

Et cette parité qui n'est que le physique de l'imitation, n'est pas aussi complete ici que la similitude, dont cependant elle émane comme effet immédiat : le *singe* ressemble plus à l'homme par le corps & les membres, que par l'usage qu'il en fait; en l'observant avec quelque attention, on s'appercevra aisément que tous ses mouvemens sont brusques, intermittens, précipités, & que pour les comparer à ceux de l'homme, il faudroit leur supposer une autre échelle ou plutôt un module différent : toutes les actions du *singe* tiennent de son éducation qui est purement animale; elles nous paroissent ridicules, inconséquentes, extravagantes, parce que nous nous trompons d'échelle en les rapportant à nous, & que l'unité qui doit leur servir de mesure est très-différente de la nôtre. Comme la nature du *singe* est vive, son tempérament chaud, son naturel pétulant, qu'aucune de ses affections n'a été mitigée par l'éducation, toutes ses habitudes sont excessives & ressemblent beaucoup plus au mouvement d'un maniaque qu'aux actions d'un homme ou même d'un animal tranquille; c'est par la même raison que nous le trouvons indocile, & qu'il reçoit difficilement les habitudes qu'on voudroit lui transmettre : il est insensible aux caresses & n'obéit qu'au châtiment; on peut le tenir en captivité, mais non pas en domesticité : toujours triste ou revêche, toujours répugnant, grimaçant, on le dompte plutôt qu'on ne l'apprivoise; aussi l'espece n'a jamais été domestique nulle part, & par ce rapport il est plus éloigné de l'homme que la plupart des animaux. Enfin le passif du *singe* a moins de rapport avec l'actif de l'homme, que le passif du chien ou de l'éléphant, qu'il suffit de

bien traiter pour leur communiquer les ſentimens doux & même délicats de l'attachement fidelle, de l'obéiſſance volontaire, du ſervice gratuit & du dévouement ſans réſerve. *Voyez* les *articles* CHIEN & ÉLÉPHANT.

Nous diſons donc que le *ſinge* eſt plus loin de l'homme que la plupart des autres animaux par les qualités relatives ; il en differe auſſi beaucoup par le tempérament : l'homme peut habiter tous les climats ; il vit, il multiplie dans ceux du Nord & du Midi : le *ſinge* a de la peine à vivre dans les contrées tempérées, & ne peut multiplier que dans les pays les plus chauds. Cette différence dans le tempérament en ſuppoſe d'autres dans l'organiſation, qui quoique cachées n'en ſont pas moins réelles ; elle doit auſſi influer beaucoup ſur le naturel : l'excès de chaleur qui eſt néceſſaire à la pleine vie de cet animal, rend exceſſives toutes ſes affections, toutes ſes qualités, & il ne faut pas chercher une autre cauſe à ſa pétulance, à ſa lubricité & à toutes ſes autres paſſions, qui toutes nous paroiſſent auſſi violentes que deſordonnées.

Ainſi, ce *ſinge*, que les Philoſophes avec le vulgaire ont regardé comme un être difficile à définir, dont la nature étoit au moins équivoque & moyenne entre celle de l'homme & celle des animaux, n'eſt dans la vérité qu'un pur animal portant à l'extérieur le maſque de la figure humaine, mais dénué à l'intérieur de la penſée & de tout ce qui fait l'homme ; un animal au-deſſous de pluſieurs autres par les facultés relatives, & encore eſſentiellement différent de l'homme par le naturel, par le tempérament & auſſi par la meſure du temps néceſſaire à l'éducation, à la geſtation, à l'accroiſſement du corps, à la durée de la vie, c'eſt-à-dire par toutes les habitudes réelles qui conſtituent ce qu'on appelle *nature* dans un être particulier.

Les *ſinges* different auſſi beaucoup entre eux, non-ſeulement par la conformation, mais encore par le naturel. L'*orang - outang* qui reſſemble le plus à l'homme, eſt le plus intelligent, le plus grave, le plus docile de tous. Le *magot* qui commence à s'éloigner de la forme humaine, & qui approche de celle des animaux, eſt bruſque, déſobéiſſant & mauſſade. Les *babouins* qui ne reſſemblent plus à l'homme que par les mains, & qui ont une queue, des ongles aigus, de gros muſeaux, ont l'air de bêtes féroces & le ſont en effet ; les *guenons* ſont extravagantes, &c., & ces différens noms conduiſent à diſtinguer d'abord le véritable *ſinge* ou *ſinge* proprement dit, de tous les autres.

M. *de Buffon*, dont le pinceau philoſophique a ſu exprimer d'une maniere forte & préciſe la différence ou les rapports d'identité des animaux, veut, dans ſon *premier volume de l'Hiſtoire des Singes*, que le nom de *ſinge* ne ſoit donné qu'à un animal ſans queue, dont la face eſt aplatie, dont les dents,

les mains, les doigts, les ongles ressemblent à ceux de l'homme, & qui, comme lui, marche debout sur ses deux pieds.

Cette définition tirée de la nature même de l'animal & de ses rapports avec celle de l'homme, exclut, comme l'on voit, tous les animaux qui ont des queues, tous ceux qui ont la face relevée ou le museau long, tous ceux qui ont les ongles courbés, tous ceux qui marchent plus volontiers sur quatre que sur deux pieds. D'après cette notion fixe & précise, voyons combien il existe d'especes d'animaux auxquels on doit donner le nom de *singe*.

Les Anciens n'en connoissoient qu'une seule, le *pithecos* des Grecs (le *pitheque*) : le *simia* des Latins est un *singe*, un vrai *singe*, & c'est celui sur lequel *Aristote*, *Pline* & *Galien* ont institué toutes les comparaisons physiques & fondé toutes les relations du *singe* à l'homme. Mais ce *pitheque*, ce *singe* des Anciens, si ressemblant à l'homme par sa conformation extérieure, & plus semblable encore par l'organisation intérieure, en differe néanmoins par un attribut qui, quoique relatif en lui-même, n'en est cependant ici pas moins essentiel, c'est la grandeur; la taille de l'homme en général est au-dessus de cinq pieds; celle du *pitheque* n'atteint pas tout-à-fait le tiers de cette hauteur; aussi ce *singe* eût-il été encore plus ressemblant à l'homme qu'il ne l'est, les Anciens auroient eu raison de ne le regarder que comme un *homuncule*, un *nain* manqué, un *pygmée*, capable tout au plus de combattre avec les grues, tandis que l'homme sait vaincre le lion & dompter l'éléphant.

Mais depuis les Anciens, depuis la découverte des parties Méridionales de l'Afrique & des Indes, on a trouvé un autre *singe* avec cet attribut de grandeur, un *singe* aussi haut, aussi fort que l'homme, aussi ardent pour les femmes que pour ses femelles; un *singe* qui sait porter des armes, qui se sert de pierres pour attaquer & de bâtons pour se défendre, & qui d'ailleurs ressemble encore plus à l'homme que le *pitheque* : car indépendamment de ce qu'il n'a point de queue, de ce que sa face est aplatie, que ses bras, ses mains, ses doigts, ses ongles sont pareils aux nôtres, & qu'il marche toujours debout, il a une espece de visage, des traits approchans de ceux de l'homme, des oreilles de la même forme, des cheveux sur la tête, de la barbe au menton & du poil ni plus ni moins que l'homme en a dans l'état de nature. Aussi les habitans de son pays, les Indiens policés, n'ont pas hésité de l'associer à l'espece humaine par le nom d'*orang-outang*, c'est-à-dire *homme sauvage*; tandis que la plupart des Negres, presque aussi sauvages, aussi laids que ces *singes*, & qui n'imaginent pas que pour être plus ou moins policé, l'on soit plus ou moins homme, leur ont donné un nom propre (*pongo*), un nom

de bête & non pas d'homme ; & cet *orang-outang* n'eſt en effet qu'un animal, mais un animal très-ſingulier, que l'homme ne peut voir ſans rentrer en lui-même, ſans ſe reconnoître, ſans ſe convaincre que ſon corps n'eſt pas la partie la plus eſſentielle de ſa nature.

Voilà donc deux animaux, le *pitheque* & l'*orang-outang*, auxquels on doit appliquer le nom de *ſinge*. Il y en a un troiſieme auquel on ne peut guere le refuſer, quoiqu'il ſoit difforme & par rapport à l'homme & par rapport au *ſinge :* cet animal juſqu'à préſent inconnu, & qui a été apporté des Indes Orientales ſous le nom de *gibbon*, marche debout comme les deux autres & a la face aplatie ; il eſt auſſi ſans queue ; mais ſes bras au lieu d'être proportionnés à la hauteur du corps comme ceux de l'homme, ou du moins comme ceux de l'*orang-outang* ou du *pitheque*, ſont d'une longueur ſi déme-ſurée, que l'animal étant debout ſur ſes deux pieds, il touche encore la terre avec ſes mains ſans courber le corps & ſans plier les jambes ; cet animal eſt le troiſieme & le dernier auquel on doive donner & conſerver le nom de *ſinge ;* c'eſt dans ce genre une eſpece monſtrueuſe, hétéroclite, comme l'eſt dans l'eſpece humaine la race des hommes à groſſes jambes, dite de *Saint-Thomas*.

Après les *ſinges* proprement dits, ſe préſente une autre famille d'animaux, que M. *de Buffon* indique ſous le nom générique de *babouin ;* & pour les diſtinguer nettement de tous les autres, nous dirons que le *babouin* eſt un animal à queue courte, à face alongée, à muſeau large & relevé, avec des dents canines plus groſſes à proportion que celles de l'homme, & des calloſités ſur les feſſes. D'après cette définition, nous excluons de cette famille tous les *ſinges* qui n'ont point de queue, tels que l'*orang-outang*, le *pitheque*, le *gibbon ;* toutes les *guenons*, tous les *ſapajous* & *ſagouins* qui n'ont pas la queue courte, mais qui tous l'ont auſſi longue ou plus longue que le corps ; & tous les *makis*, *loris* & autres quadrumanes qui ont le muſeau mince & pointu.

Il paroît que les Anciens n'ont jamais eu de nom propre pour ces animaux; *Ariſtote* eſt le ſeul qui ſemble avoir déſigné l'un de ces *babouins* par le nom de *Simia porcaria*, encore n'en donne-t-il qu'une indication fort indirecte : les Italiens ſont les premiers qui l'aient nommé *babouino ;* les Allemands l'ont appelé *bavion ;* les Anglois, *bavoon ;* les François, *babouin ;* & tous les Auteurs qui, dans ces derniers ſiecles ont écrit en latin, l'ont déſigné par le nom *Papio*. Nous l'appellerons nous-mêmes *papion*, pour le diſtinguer des autres *babouins* qu'on a trouvés depuis dans les provinces Méridionales des Indes & de l'Afrique.

Nous avons dit à l'*article* Babouin, que nous connoissons trois especes de ces animaux : 1.° Le *papion* ou *babouin* proprement dit, dont nous venons de parler, qui se trouve en Lybie, en Arabie, &c. & qui vraisemblablement est le *Simia porcaria* d'*Aristote :* 2.° Le *mandrill* qui est un *babouin* encore plus grand que le *papion*, avec la face violette, le nez & les joues sillonnées de rides profondes & obliques, qui se trouve en Guinée & dans les parties les plus chaudes de l'Afrique : 3.° L'*ouanderou* qui n'est pas si gros que le *papion*, ni si grand que le *mandrill*, dont le corps est moins épais & qui a la tête & toute la face environnées d'une espece de criniere très-longue & très-épaisse ; on le trouve à Ceylan, au Malabar & dans les autres provinces Méridionales de l'Inde. Ainsi voilà trois *singes* (l'*orang-outang*, le *pitheque*, le *gibbon*), & trois *babouins* (le *papion*, le *mandrill*, l'*ouanderou*), bien définis, bien séparés, & tous six distinctement différens les uns des autres.

Mais comme la marche de la Nature va toujours par degrés, & que son plan est nuancé par-tout & s'étend en tout sens, il doit se trouver entre le genre du *singe* proprement dit & celui du *babouin*, quelque espece intermédiaire qui ne soit précisément ni l'un ni l'autre, & qui cependant participe des deux. Cette espece intermédiaire existe en effet, & c'est l'animal que nous appelons *magot :* il se trouve placé entre nos deux définitions ; il fait la nuance entre les *singes* & les *babouins :* il differe des premiers en ce qu'il a le museau alongé & de grosses dents canines ; il differe des seconds, parce qu'il n'a réellement point de queue, quoiqu'il ait un petit appendice de peau qui a l'apparence de la naissance d'une queue. Il n'est par conséquent ni *singe* ni *babouin*, & il tient en même temps de la nature des deux. Cet animal, qui est fort commun dans la haute Egypte, ainsi qu'en Barbarie, étoit connu des Anciens : les Grecs & les Latins l'ont nommé *cynocéphale*, parce que son museau ressemble assez à celui d'un dogue.

Après les *singes*, le *magot* & les *babouins*, se trouvent les *guenons ;* c'est ainsi que nous appelons, d'après notre idiome ancien, les animaux qui ressemblent aux *singes* ou aux *babouins*, mais qui ont de longues queues, aussi longues ou plus longues que le corps. Le mot *guenon* a eu, dans ces derniers siecles, deux acceptions différentes de celle que nous lui donnons ici : l'on a employé le mot de *guenon* généralement pour désigner les *singes* de petite taille, & en même temps on l'a employé particuliérement pour nommer la femelle du *singe ;* mais plus anciennement on appeloit *singes* ou *magots* les *singes* sans queue, & *guenons* ou *mones* ceux qui avoient une longue queue : on pourroit le prouver par quelques passages de nos Voyageurs des seizieme & dix-septieme

dix-septieme siecles. Le mot même de *guenon* ne s'éloigne pas, & peut-être a été dérivé du nom *kébos* ou *képos*, que les Grecs donnoient aux *singes à longue queue*.

Ces *kébos* ou *guenons* sont plus petites & moins fortes que les *singes* & les *babouins ;* elles sont aisées à distinguer des uns & des autres par cette différence & sur-tout par leur longue queue. On peut aussi aisément les séparer des *makis*, parce qu'elles n'ont pas le museau pointu, & qu'au lieu de six dents incisives qu'ont les *makis*, elles n'en ont que quatre comme les *singes*. On en connoît neuf especes, que nous indiquerons chacune par un nom différent, afin d'éviter toute confusion. Ces neuf especes de *guenons*, sont, 1.° les *macaques*, qui sont natifs de Congo; 2.° les *patas*, du Sénégal; 3.° les *malbroucks*, de Bengale; 4.° les *mangabeys*, de Madagascar; 5.° la *mone ;* 6.° le *callitriche ;* 7.° le *moustac*, de Guinée; 8.° le *talapoin*, de Siam; 9.° le *douc*, de la Cochinchine.

Les anciens Grecs & les Latins ne connoissoient que deux de ces *guenons*, la *mone* & le *callitriche*, qui sont originaires de l'Arabie & des parties Septentrionales de l'Afrique ; ils n'avoient aucune notion des autres *guenons*, parce qu'elles ne se trouvent que dans les provinces Méridionales de l'Afrique & des Indes Orientales, pays entiérement inconnus du temps d'*Aristote ;* & nous avons eu grand soin de conserver aux *guenons* qu'on y a trouvées, les noms propres de leur pays. Le Philosophe *Aristote* & les Grecs en général, étoient si attentifs à ne pas confondre les êtres par des noms communs, & dès-lors équivoques, qu'ayant appelé *pithecos* le *singe sans queue*, ils ont nommé *kébos* la *guenon* ou *singe à longue queue :* comme ils avoient reconnu que ces animaux étoient d'especes différentes & même assez éloignées, ils leur avoient donné à chacun un nom propre, & ce nom étoit tiré du caractere le plus apparent. Tous les *singes* & *babouins* qu'ils connoissoient, c'est-à-dire le *pitheque* ou *singe* proprement dit, le *cynocéphale* ou *magot*, & le *Simia porcaria* ou *papion* ont le poil d'une couleur à peu près uniforme : au contraire, la *guenon* que nous appelons ici *mone*, & que les Grecs appeloient *kébos*, a le poil varié de couleurs différentes ; on l'appelle même vulgairement le *singe varié ;* c'étoit l'espece de *guenon* la plus commune & la mieux connue du temps d'*Aristote*, & c'est de ce caractere qu'est dérivé le nom de *kébos*, qui désigne en grec la variété des couleurs.

Ainsi tous les animaux de la classe des *singes*, *babouins* & *guenons*, indiqués par *Aristote*, se réduisent à quatre, le *pithecos*, le *cynocéphalos*, le *Simia porcaria* & le *kébos*, que l'on est fondé à représenter aujourd'hui par

le *pitheque* ou *ſinge* proprement dit, le *magot*, le *papion* premier *babouin*, & la *mone* ou *guenon*, ou *ſinge varié ;* parce que non-ſeulement les caractères particuliers que leur donne *Ariſtote* leur conviennent en effet, mais encore parce que les autres eſpeces que nous avons indiquées, & celles que nous indiquerons encore, devoient néceſſairement lui être inconnues, puiſqu'elles ſont natives & excluſivement habitantes de terres où les Voyageurs Grecs n'avoient point encore pénétré de ſon temps.

Deux ou trois ſiecles après celui d'*Ariſtote*, on trouva dans les Auteurs Grecs deux nouveaux noms, *callitrix* & *cercopithecos*, tous deux relatifs aux *guenons* ou *ſinges à longue queue :* à meſure qu'on découvroit la terre & qu'on s'avançoit vers le Midi, ſoit en Afrique, ſoit en Aſie, on trouvoit de nouveaux animaux & d'autres eſpeces de *guenons ;* & comme la plupart de ces *guenons* n'avoient pas, comme le *kébos*, les couleurs variées, les Grecs imaginerent de faire un nom générique, *cercopithecos*, c'eſt-à-dire *ſinge à queue*, pour déſigner toutes les eſpeces de *guenons* ou *ſinges à longue queue ;* & ayant remarqué parmi ces eſpeces nouvelles une eſpece de *guenon* d'un poil verdâtre & de couleur vive, ils appellerent cette eſpece *callitrix*, qui ſignifie *beau poil*. Ce *callitrix* ou *callitriche* ſe trouve en effet dans la partie Méridionale de la Mauritanie & dans les terres voiſines du Cap-Vert ; c'eſt la *guenon* que l'on connoît vulgairement ſous le nom de *ſinge vert :* Voyez ſon *article*.

Et comme la Nature eſt conſtante dans ſa marche, comme elle ne va jamais par ſauts, & que dans l'échelle de ſes productions tout eſt toujours gradué, nuancé, on trouve entre les *babouins* & les *guenons*, une eſpece intermédiaire, comme celle du *magot* l'eſt entre les *ſinges* & les *babouins :* l'animal qui remplit cet intervalle & qui forme cette eſpece intermédi ire, reſſemble beaucoup aux *guenons*, ſur-tout aux *macaques*, & en même temps il a le muſeau fort large & la queue courte comme les *babouins :* ne lui connoiſſant point de nouveau nom, on l'a appelé *maimon*, pour le diſtinguer des autres : il ſe trouve à Sumatra ; c'eſt le ſeul de tous ces animaux, tant *babouins* que *guenons*, dont la queue ſoit dégarnie de poil ; & c'eſt par cette raiſon que les Auteurs qui en ont parlé, l'ont déſigné par la dénomination de *ſinge à queue de rat* ou de *ſinge à queue de cochon*. (M. *Daubenton* a nommé *naſique*, une *guenon* nouvellement connue & dont le nez eſt très-long, bien prononcé.)

Voilà les animaux de l'Ancien Continent auxquels on a donné le nom commun de *ſinges*, quoiqu'ils ſoient non-ſeulement d'eſpeces éloignées, mais même de genres aſſez différens ; & ce qui a mis le comble à l'erreur & à la confuſion, c'eſt qu'on a donné ces mêmes noms de *ſinge*, de *cynocéphale*, de

kébos & de *cercopitheque*, noms donnés il y a quinze cents ans par les Grecs, à des animaux du Nouveau Monde, qu'on n'a découvert il n'y a pas encore tout-à-fait trois siecles. On ne se doutoit pas qu'il n'existoit dans les parties Méridionales de ce Nouveau Continent aucun des animaux de l'Afrique & des Indes Orientales. On a trouvé en Amérique des bêtes avec des mains & des doigts; ce rapport seul a suffi pour qu'on les ait appelées *singes*, sans faire attention que pour transférer un nom, il faut au moins que le genre soit le même, & que pour l'appliquer juste, il faut encore que l'espece soit identique; or ces animaux d'Amérique, dont on fait deux classes, sous les noms de *sapajous* & de *sagouins*, sont très-différens de tous les *singes* de l'Asie & de l'Afrique; & de la même maniere qu'il ne se trouve dans le Nouveau Continent ni *singes*, ni *babouins*, ni *guenons*, il n'existe aussi ni *sapajous*, ni *sagouins* dans l'Ancien.

Quoique nous ayons déjà exposé ces faits en général à l'*article* QUADRUPEDE, nous pouvons les prouver ici d'une maniere plus particuliere, & démontrer que de dix-sept especes ou environ, auxquelles on peut réduire tous les animaux appelés *singes* dans l'Ancien Continent, & de douze ou environ, auxquelles on a imposé ce nom dans le Nouveau, aucune n'est la même, ni ne se trouve également dans les deux. Car sur ces dix-sept especes, ou environ, de l'Ancien Continent, il faut d'abord retrancher les trois ou quatre *singes* qui ne se trouvent certainement point en Amérique, & auxquels les *sapajous* & les *sagouins* ne ressemblent point du tout. 2.° Il faut en retrancher les trois ou quatre *babouins* (y compris le *magot*), qui sont beaucoup plus gros que les *sagouins* & les *sapajous*, & qui sont aussi d'une figure très-différente : il ne reste donc que les neuf ou dix *guenons* auxquelles on puisse les comparer. Or toutes les *guenons* ont aussi bien que les *singes* & les *babouins*, des caracteres généraux & particuliers qui les séparent en entier des *sagouins* & des *sapajous*.

Le premier de ces caracteres est d'avoir les fesses pelées, & des callosités naturelles & inhérentes à ces parties : le second, c'est d'avoir des *abajoues*, c'est-à-dire des poches ou salles au bas des joues, où elles peuvent garder leurs alimens (ces poches répondent au jabot des oiseaux, & probablement au premier estomac des ruminans); & le troisieme, d'avoir la cloison des narines étroite, & ces mêmes narines ouvertes au-dessous du nez comme celles de l'homme. Les *sapajous* & les *sagouins*, qui sont originaires du Nouveau Continent, n'ont aucun de ces caracteres propres aux *singes* d'Asie & d'Afrique; ils ont tous la cloison des narines fort épaisse, & ces mêmes narines ouvertes sur les côtés du nez & non pas au-dessous; ils ont du poil sur les fesses

& point de callosités ; ils n'ont point d'abajoues ; ils different donc des *guenons*, non-seulement par l'espece, mais même par le genre, puisqu'ils n'ont aucun des caracteres généraux qui leur sont communs à toutes ; cette différence dans ce genre en suppose nécessairement de bien plus grandes dans les especes, & démontre qu'elles sont très-éloignées.

C'est donc mal à propos que l'on a donné le nom de *singe* & de *guenon* aux *sapajous* & aux *sagouins* ; il falloit leur conserver leurs noms, & au lieu de les associer aux *singes*, commencer par les comparer entre eux. Ces deux familles propres au Nouveau Monde, different l'une de l'autre par un caractere remarquable : tous les *sapajous* se servent de leur queue comme d'un doigt, pour s'accrocher & même pour saisir ce qu'ils ne peuvent prendre avec la main : les *sagouins* au contraire ne peuvent se servir de leur queue pour cet usage ; leur face, leurs oreilles, leur poil sont aussi différens : on peut donc aisément en faire deux genres distincts & séparés.

Nous ne nous servirons point des dénominations qui ne peuvent s'appliquer qu'aux *singes*, aux *babouins* & aux *guenons ;* nous n'emploîrons aucun des noms qui leur appartiennent ; nous indiquerons tous les *sapajous* & tous les *sagouins* par les noms propres qu'ils ont dans leur pays natal. Nous connoissons six ou sept especes de *sapajous*, & six especes de *sagouins*, dont la plupart ont des variétés : ces douze ou treize especes de *sapajous* & de *sagouins*, sont l'*ouarine*, l'*alouate*, le *coaïta*, l'*exquima*, le *sajou*, le *saï*, le *saïmiri*, le *tamarin*, l'*ouistiti*, le *marikina*, le *saki*, le *pinche*, le *mico*.

On lira leurs articles, ainsi que ceux des *singes* de l'Ancien Continent, suivant l'ordre raisonné qu'offre la discussion précédente ; &, pour présenter ces animaux, voici l'ordre dans lequel on doit les ranger : nous y rappellerons leurs caracteres. Cet ordre n'est ni arbitraire, ni fictif, il est tracé d'après l'échelle de la Nature.

1.° ORANG-OUTANG (grand), ou PONGO. C'est le *grand homme des bois* des Indiens, le *barris*, ou le *satyre*.

2.° ORANG-OUTANG (petit), ou JOCKO, ou PITHEQUE de Guinée. C'est le même que le *pitheque* d'*Aristote*, ou *homuncule*, *pygmée*, qui se trouvoit du temps de ce Philosophe dans l'Arabie & dans les terres Septentrionales de l'Afrique.

3.° GIBBON.

Ces trois *singes* sont à face humaine, n'ont point de queue, ont quatre dents incisives comme celles de l'homme : les *orangs-outangs* n'ont point d'abajoues ; la grande espece

fur-tout a les fesses bien charnues, sans callosités, & des mollets ou gras de jambes, & constamment treize côtes : le *gibbon* seul est difforme ; ses épaules sont peu larges ; ses bras, d'une longueur démesurée, & il a de légeres callosités sur les fesses. Tous marchent comme nous, & ont les fesses nues.

4.° MAGOT ou CYNOCÉPHALE.

Son museau est alongé comme celui du chien ; il a quatre dents canines grosses & longues ; un appendice de peau qui a l'apparence d'une naissance de queue ; des abajoues ; de grosses callosités sur les fesses. Il se tient souvent assis, & marche plus volontiers à quatre pieds qu'à deux, ainsi que les *babouins*.

5.° PAPION. Premier *babouin*.

6.° MANDRILL. Second *babouin*.

7.° OUANDEROU. Troisieme *babouin*.

Ces *babouins* ont la queue courte, la face nue & alongée, le museau large & relevé, les dents canines très-grosses, & des callosités sur les fesses. Le *lowando* est une variété dans l'espece de l'*ouanderou*.

8.° MAIMON ou SINGE *à queue de cochon*.

Son museau est fort large ; sa queue est courte, dégarnie de poil & recoquillée.

9.° MACAQUE.

10.° PATAS.

11.° MALBROUCK.

12.° MANGABEY.

13.° MONE ou SINGE VARIÉ.

14.° CALLITRICHE.

15.° MOUSTAC.

16.° TALAPOIN.

17.° DOUC.

18.° Le NASIQUE.

Ces dix especes sont des *cercopitheques* ou des *guenons* ; elles ont la queue de la longueur du corps & quelquefois davantage : toutes ont, excepté le *douc*, les fesses pelées & des callosités naturelles & inhérentes à ces parties ; des abajoues ; les narines ouvertes au-dessous du nez comme celles de l'homme : le nez est long & assez bien prononcé dans l'espece appelée *nasique* ; Voyez *ce mot*. Le *douc* est le seul qui ait du poil sur les fesses, &



la queue moins longue que le corps & la tête pris ensemble. Le *singe* appelé *aigrette*, paroît être une variété dans l'espece du *macaque*, de même que celui appelé *bonnet chinois* en est une dans l'espece du *malbrouck*. Les *guenons* sont plus petites & moins fortes que les *singes* & les *babouins*. Telle est la liste & l'ordre des *singes* ou quadrumanes propres à l'Ancien Continent. Ajoutons que les femelles de ces quadrumanes de l'Ancien Continent sont seules sujettes à l'écoulement périodique.

Passons maintenant à la liste synoptique des quadrumanes du Nouveau Monde.

19.° OUARINE.

20.° ALOUATE.

21.° COAÏTA.

22.° EXQUIMA.

23.° SAJOU.

24.° SAÏ.

25.° SAÏMIRI.

Ces sept especes sont des *sapajous*. Ces animaux n'ont point d'abajoues ; les narines sont ouvertes sur les côtés du nez ; les fesses, velues & sans callosités ; leur queue est prenante ; ce qui les fait appeler *caudimanes*.

26.° TAMARIN.

27.° OUISTITI.

28. SAKI.

29.° MARIKINA.

30.° PINCHE.

31.° MICO.

Ces six especes sont des *sagouins*. Ces animaux sont comme les *sapajous*, sans abajoues ; sans callosités aux fesses ; les narines & les fesses sont comme celles des *sapajous*, mais leur queue, beaucoup plus longue & fort velue, est en général deux fois plus longue que le corps de l'animal, & n'est point prenante comme celle des *sapajous* ; leurs ongles sont longs, peu larges & crochus : la taille des *sagouins* est aussi plus petite que celles des *sapajous* : en un mot les *sagouins* sont les plus petits des quadrumanes. Il faut ajouter que les *sapajous* & les *sagouins* femelles n'ont point de menstrues.

On peut ranger à la suite de ces quadrumanes les *makis*, tels que le *mococo*, le *mongous* & le *vari*. Ces trois especes ont les pieds conformés comme les

singes, une longue queue comme les *sagouins*, mais elle est toujours en mouvement & n'est nullement prenante comme celle des *sapajous*. D'ailleurs ils sont originaires de l'Ancien Continent : leur museau est mince & pointu, & ils ont six dents incisives à la mâchoire inférieure, au lieu que tous les *singes* n'en ont que quatre comme l'homme. Le *loris* est une espece qui approche des *makis* par quelques caracteres, mais il n'a point de queue, & il a des attributs qui lui sont propres & uniques. *Voyez* MAKIS & LORIS.

Mœurs, ruses, habitation, nourriture & durée des quadrumanes, vulgairement appelés SINGES.

Indépendamment de la conformation, de l'organisation intérieure & extérieure qui présentent aux Naturalistes & au vulgaire, des rapports frappans entre les *singes* & l'homme, il est certain que ces animaux frappent encore plus notre vue par leurs mœurs, leurs gestes, leur maniere de vivre en particulier ou en république. On dit que le *singe* sent, compare, juge, réfléchit, choisit & paroît guidé dans ses mouvemens & ses actions, par un instinct supérieur & d'une maniere moins monotone que dans les autres animaux brutes. Nous avons déjà répondu, d'après M. *de Buffon*, que le *singe* est dénué de tout ce qui fait l'homme; la privation de la pensée & de la parole met un intervalle immense entre ce quadrumane & l'homme; le *singe* n'est qu'un pur animal, une bête, & il porte à l'extérieur quelques-uns des traits de la figure humaine; voilà son plus grand avantage : la maniere dont ses membres se meuvent, tient à leur conformation; & en cela seul, ces animaux semblent opérer comme nous. Mais que de différence pour les habitudes, &c. &c. !

On ne peut disconvenir que les *singes* en général ne soient fort laids : ils ont les membres très-forts & sont très-enclins à voler, à déchirer, à casser; ils sont très-adroits dans toutes leurs fonctions; sensibles au bien-être & à la détresse, ils témoignent en tout temps leurs passions par leurs trépignemens & d'une maniere très-expressive. Si on les bat, quelques-uns de ceux soumis à l'éducation de l'homme, sur-tout les *mandrills*, les *ouanderous*, les *saïs*, ont l'art de soupirer, de gémir, de pleurer comme des enfans, & de pousser, suivant les cas, des cris d'épouvante, de douleur, de colere ou de dérision; ils font des grimaces & ont des attitudes si ridicules, que l'homme le plus mélancolique ne pourroit s'empêcher de rire.

Il y a des races de ces animaux qui observent, dit-on, entre eux une certaine discipline, & exécutent tout avec une adresse admirable. Quoique habiles au pillage, sur-tout les *papions* parmi les *babouins*, & les *macaques*

parmi les *guenons*, ils ne font guere d'expéditions importantes qu'en troupe. S'agit-il de dévaster une melonniere considérable : une grande partie d'entre eux entre dans le jardin, se range en haie, à une distance médiocre les uns des autres; ils se jettent de main en main les melons, que chacun reçoit adroitement & avec une rapidité extrême. La ligne qu'ils forment finit ordinairement sur quelque montagne : tout s'exécute dans un profond silence. *Wafer* dit qu'étant à l'Isle Gorgonia, il observa différens *singes* (des *coaïtas*) qui venoient cueillir des huîtres, lorsque la marée étoit basse; ils mettoient l'huître sur une pierre, & avec une autre pierre la frappoient jusqu'à ce qu'ils eussent rompu l'écaille en morceaux. L'espece de *guenon* appelée *malbrouck*, au Bengale, prend & mange des huîtres de la même maniere.

Plusieurs de ces animaux (parmi les *sapajous*, on compte l'*ouarine* ou *singe hurleur*, & le *coaïta*,) ont un instinct particulier pour connoître ceux qui leur font la guerre, & pour chercher les moyens, quand ils sont attaqués, de se secourir & de se défendre. Leurs armes sont des branches d'arbres qu'ils cassent, des cailloux qu'ils amassent & leurs excrémens qu'ils reçoivent dans leurs mains; ils jettent tout à la tête de leurs ennemis. Point de déserteurs ni de traîneurs; ils ne s'abandonnent point : ils courent en plaine, sautent d'arbre en arbre très-rapidement; si quelqu'un d'entre eux est blessé, ils crient tous d'une maniere épouvantable & redoublent d'ardeur. S'agit-il de franchir une petite riviere : ces *sapajous* s'assemblent en certain nombre, grimpent à un arbre, se prennent tous par une partie du corps au moyen de leur queue; ils donnent beaucoup de mouvement & de branle à cette chaîne, puis, à un signal, ils s'élancent & se jettent en avant : le dernier de la chaîne s'attache fortement à un tronc d'arbre de l'autre côté de la riviere, & attire les autres; ils s'entr'aident ainsi, & s'attachent avec leurs pattes & leur queue aux branches en tombant.

En général les *singes* aiment à manger des fruits, sur-tout du raisin & des pommes, des vers, des araignées, des poux & d'autres vermines. Leur goût est plus ou moins délicat : ils s'accommodent très-bien de la nourriture des hommes, & communément ils pillent, dans les champs de millet & de riz, les récoltes & les légumes des habitans. C'est ainsi que les *papions* & les *macaques* s'emparent gratuitement des moissons. Il faut se méfier dans les maisons, des *babouins*, sur-tout du *mandrill*, & des *guenons*, notamment du *macaque*; ils sont insolemment lubriques.

Il semble que le génie de ces animaux ne soit pas toujours flétri par la captivité, car on voit dans quelques maisons l'*ouanderou* également rusé, audacieux, voluptueux, fripon & moqueur. Il s'assied sur son derriere pour manger, &

& tient fa nourriture de fon efpece de main. On lui apprend facilement à faire une toilette, à faire la roue à la maniere des petits garçons, à attifer le feu, à laver la vaiffelle, à pouffer la brouette, à jouer du tambour, à embraffer, à rincer des verres, même à donner à boire : nous en avons vu un tourner la broche d'une main & de l'autre recevoir le fuc du rôti fur un morceau de pain, qu'il mangeoit enfuite. Nous en avons vu un en 1762 à Bordeaux, qui étonna finguliérement les fpectateurs, lorfque monté fur la corde & affis entre les bâtons croifés, il offrit & tendit de fon propre mouvement la plante de fes pieds pour les faire frotter de craie ; enfuite prenant le balancier dans fes mains, on le vit marcher gravement fur la corde, faire la belle jambe, puis courir en avant, en arriere, faire des entrechats & exécuter d'autres tours d'adreffe auffi bien qu'un habile danfeur de corde. Mais c'eft dans les mains des Bouffons Morefques & Indiens, qu'il faut voir les gentilleffes de ces animaux. Au refte il faut en tout ceci diftinguer les qualités acquifes par l'éducation, des fonctions réelles & naturelles de l'animal, en un mot du degré d'intelligence qui lui eft propre.

Soit que les *pitheques*, &particuliérement les *patas*, dorment, travaillent ou maraudent, il y en a toujours en fentinelle fur la cime de quelque lieu élevé, ou fur un arbre, & dont l'oreille, la vue & le cri fervent à la fureté commune : ils font un cri particulier qui fert de fignal; alors toute la troupe s'enfuit avec une vîteffe étonnante : les jeunes, qui ne font pas bien accoutumés à ce manége, montent fur le dos des plus vieux, où ils fe tiennent d'une maniere fort plaifante ; on s'eft plu à citer des exemples qu'ils puniffent de mort les fentinelles qui n'ont pas fait leur devoir.

Les Européens du Cap prennent quelquefois de jeunes *finges*, en tuant auparavant les meres : ils les élevent & les nourriffent avec du lait de chevre ou de brebis. Lorfque ces *finges* apprivoifés font devenus grands, ils font quelquefois une affez bonne garde dans la maifon, pendant la nuit ; mais leur malice naturelle fe développe avec l'âge : leurs mouvemens font toujours brufques. Si le mâle eft avec fa femelle & fes petits, en un mot quand ils font, les uns admis à la fociété de l'homme, les autres dans l'état fauvage, alors on peut appercevoir dans les actions & l'éducation comparées de ces animaux, un mélange ou affemblage bizarre de talens ou naturels ou acquis ; talens qui fuppofent aux yeux de bien des perfonnes un inftinct infiniment fupérieur à celui des autres brutes.

Leur face mobile, comme celle de l'homme, fe prête à mille grimaces, & admet mille contorfions, qui jointes à leurs geftes ridicules & extravagans, donnent le fpectacle le plus rifible & le plus divertiffant ; & comme il y en

a qui font fufceptibles d'une forte d'éducation, on en voit auffi qui font d'excellens pantomimes, & portés à l'imitation de tout ce qui fe préfente devant leurs yeux; par leurs geftes ils répondent quelquefois avec intelligence, ils demandent ou grondent, affectent un gefte & une contenance qui reffemblent beaucoup aux attitudes humaines : il y en a qui apprennent parfaitement à faire ce qu'on leur enfeigne, même ce qu'on ne prétend pas qu'ils fachent. Dans le féjour de MM. *de la Condamine* & *Bouguer* au Pérou, des *finges* privés (probablement des *coaïtas*) examinerent fi bien comment ces Académiciens faifoient leurs obfervations fur les montagnes, qu'on fut bien étonné, dans une comédie pantomime, exécutée par des *finges* & où nos Aftronomes furent invités, de voir ces animaux planter des fignaux, courir à une pendule, puis prendre la plume pour écrire, enfin regarder les aftres avec des lunettes, &c.

L'aventure qui arriva aux troupes d'*Alexandre*, à l'occafion des *finges*, eft trop finguliere pour la paffer ici fous filence. Ces troupes marchoient toujours en bon ordre, elles fe trouverent dans des montagnes où il y avoit beaucoup de *finges*, & l'on y campa la nuit : le lendemain, quand l'armée fe mit en marche, elle apperçut à quelque diftance une quantité prodigieufe de *finges* (probablement des *mones*), qui s'étoient affemblés & rangés par pelotons. Les Macédoniens qui ne pouvoient rien foupçonner de pareil, crurent reconnoître l'ennemi; on fe forme en bataille, chacun prend les armes & fe difpofe au combat : mais *Taxile*, Prince du pays, qui s'étoit déjà rendu à *Alexandre*, lui apprit ce que c'étoit que cette armée prétendue, qu'il ne fuffifoit que de l'approcher pour la mettre en fuite.

Ces animaux ont une grande antipathie pour le *crocodile*, il fuffit de leur en montrer la peau pour les faire tomber en défaillance.

La queue fert fouvent aux *fapajous* de cinquieme jambe ou de main, pour defcendre des arbres. Si quelque individu parmi ceux que l'on appelle *ouarines*, eft bleffé, ils fondent, dit-on, la plaie avec la patte antérieure, & y font entrer adroitement, au lieu de charpie, des feuilles qu'ils ont mâchées.

Ces animaux naturels aux pays très-chauds, tranfportés dans nos climats, renfermés ou privés de la liberté pour laquelle ils ont le goût le plus décidé, gémiffent dans l'efclavage, & ne peuvent goûter les plaifirs de l'amour. C'eft donc dans les pays brûlans, où les défirs de la jouiffance font portés à l'excès, que leur reproduction doit avoir lieu. Cependant on a vu, il y a peu de temps, à Mantoue la femelle d'un *magot*, entretenue à l'Hôtel du Marquis *Baldaffare Caftiglioni*, mettre bas un petit, vigoureux & très-bien conftitué. L'efpece

de petit *sagouin*, appelé *ouistity*, a fourni aussi à Paris l'exemple d'une pareille fécondation. *Voyez à l'article* OUISTITY.

Les femelles des *singes* portent leurs petits de la même maniere que les Négresses portent leurs enfans. Ces petits se tiennent sur le dos de leur mere avec les pattes de derriere, ils leur embrassent le cou avec les pattes de devant. Quand les femelles veulent donner à teter à leurs petits, elles les prennent dans leurs pattes antérieures ou bras, & leur présentent la mamelle comme les femmes. Les *singes*, sur-tout les rouges, le long de la Gambra, grande riviere de Nigritie en Afrique, sont toujours en troupe de trois ou quatre mille ensemble ; ce sont des *guenons* appelées *patas*. Ces *singes* forment, dit-on, des républiques, où la subordination, pour ce qui les concerne, est assez bien observée : ils voyagent en très-bon ordre, sous certains chefs qui sont de la plus grosse espece ; l'arriere-garde est toujours composée d'un nombre des plus gros *singes*, entre lesquels, quand ils articulent leur langage, il y en a, comme le *malbrouck*, dont la voix forte prend au besoin le dessus & réduit les autres au silence. Leur retraite est toujours un spectacle fort réjouissant pour un Européen ; car certains Negres les regardent comme une espece d'hommes vagabonds, qui ne veulent pas prendre la peine de se bâtir des cases. Les *patas* sont aussi habiles au pillage que les *macaques*, & on les vend à fort bas prix dans le pays à cause du tort qu'ils font aux récoltes. Au reste, les familles de ces différens genres d'animaux ne se mêlent guere, chaque espece habite un quartier différent. Les Negres qui n'ont pas l'usage des armes à feu, ont soin de ne leur décocher des fleches que dans le visage ; les blessures qu'ils reçoivent en cet endroit les font tomber infailliblement, parce qu'ils y portent d'abord leurs pattes.

Il arrive quelquefois que tirés par le chasseur & tombant de l'arbre, les *sapajous* ou *singes à queue prenante*, accrochent une branche & y entortillent cette cinquieme main, laquelle s'y roidit de maniere qu'ils y demeurent suspendus après qu'ils sont morts, qu'ils y pourrissent ou qu'ils y sechent. Dès qu'un des *singes* est ainsi blessé à mort ou tué, d'autres *singes* vigoureux poursuivent souvent les chasseurs jusque dans leurs cases ; & si on leur ferme la porte au nez, ils ont la malice de découvrir la maison, de briser les calebasses & d'emporter tout ce qui leur tombe sous la patte. En lisant l'article de chacun des *singes*, on trouvera d'autres détails sur les gestes & les façons d'agir de ces quadrumanes.

On avoit toujours cru jusqu'à présent qu'il n'y avoit que l'homme parmi les animaux, qui fût réellement susceptible de la petite vérole & de la rougeole ;

mais depuis que les hommes ont élevé dans leurs maisons des *singes*, l'expérience nous a prouvé le contraire (*a*).

Avant de parler de la chasse de ces animaux, citons ceux qui la plupart n'ont point de noms particuliers.

SINGES DU CAP-VERT. On ne les trouve guere que dans la seule Isle de San-Jago; on les nomme *jackanapes*, ils sont très-bien proportionnés : ils multiplient dans les montagnes, où il y en a un fort grand nombre. Ces *singes* sont les *guenons* appelées *callitriches*. Voyez l'*article* SINGE VERT.

SINGE CAPUCIN. *Voyez l'article* SAJOU.

SINGE CERCOPITHEQUE. *Voyez* CERCOPITHEQUE & *l'article* SINGE.

SINGES DE LA COCHINCHINE. *Voyez* DOUC.

SINGE CORNU OU A AIGRETTE. Nom donné à une variété de *singe* dans l'espece du *macaque*. Voyez *ce mot*, & l'*article* AIGRETTE (singe).

SINGES DE LA CÔTE D'OR. Leur abondance est incroyable, & *Smith* assure qu'on en compte plus de cinquante sortes. Ils causent une infinité de désordres : une espece sur-tout est si féroce, qu'on ne peut l'apprivoiser; elle multiplie étrangement : les Negres sont souvent obligés de faire la garde pour se défendre de leurs attaques, & souvent ces *singes* ont la malice, quand ils sont supérieurs en force, de crever les yeux aux Negres : ils sont puants & farouches. Les Hollandois leur donnent le nom de *singes barbus*. Il y en a qui ont la barbe blanche & le corps moucheté, le poil du ventre blanc, avec une raie brune sur le dos, & les pieds blancs, ainsi que la queue. Les Negres emploient leur peau à faire des *fitis*, espece de bonnets dont ils se couvrent la tête, & qui se vendent jusqu'à une guinée dans le pays. Quand ils sont dans une piece de millet,

(*a*) Tous les habitans de Saint-Germain-en-Laie, près Paris, furent témoins qu'en 1767 un *singe* prit la petite vérole en jouant avec des enfans : cet animal en a porté même long-temps les marques. Un événement à-peu près pareil a été observé à Paris. M. *Paulet*, alors Bachelier de la Faculté de Paris, convaincu par l'expérience que la rougeole est aussi contagieuse, ayant été appelé au mois de Mars 1770 dans une maison où une jeune fille étoit tombée malade à son retour d'une pension où régnoit cette maladie, il eut grand soin de prévenir les personnes de la maison du danger de la communication, & il les invita à prendre quelques précautions, tant sur le *singe* que sur la cohabitation des autres enfans avec la malade; mais il n'étoit plus temps, une de ses sœurs qui lui avoit tenu compagnie, ainsi qu'un *singe* qui couchoit régulièrement tous les soirs sur les pieds du lit de la malade, furent l'une & l'autre attaqués de la rougeole, avec les mêmes symptômes qu'avoit eus la malade. Ce *singe* fut traité avec les mêmes remedes que les enfans. M. *Paulet* ayant observé l'état du pouls du *singe* malade, les mouvemens de pulsation étoient, dit-il, si précipités, qu'il étoit presque impossible de les compter. L'artere axillaire dans le *singe* est celle dont les pulsations sont les plus sensibles, & il prétend qu'on pouvoit alors les évaluer à environ cinq cents par minute. Il faut remarquer

leur friandiſe cauſe plus de dommage que leurs larcins ; car en prenant les tiges ils examinent ſoigneuſement l'épi , & s'ils n'en ſont pas ſatisfaits, ils le jettent pour en choiſir un autre. L'on y trouve encore le *ſinge boggo* , que les Blancs nomment *mandrill.* On accuſe les Negres de ſe livrer aux plus honteux déſordres avec les femelles de ces *ſinges ;* tandis que les mâles d'entre ceux-ci fourniſſent des exemples de leur paſſion pour les Négreſſes qu'ils trouvent à l'écart, & qu'ils careſſent juſqu'à l'excès, en les ſaiſiſſant de force. Ce *ſinge boggo* qu'on prendroit, dit *Smith* , pour un petit homme , a la tête groſſe , le nez petit, les levres minces, la bouche grande, la peau du viſage blanche, mais très-ridée & d'une laideur effroyable, les dents larges & jaunes. Ces *ſinges* ne marchent que ſur deux pieds : ils ont naturellement le nez morveux , & ſemblent prendre beaucoup de plaiſir à ſe le lécher avec la langue. Ils ont beaucoup de rapport avec ceux du Sénégal. *Voyez* MANDRILL.

SINGE CYNOCÉPHALE. *Voyez* CYNOCÉPHALE *& l'article* SINGE.

SINGES HURLEURS. On a donné ce nom à des eſpeces de *ſapajous* , tels que l'*ouarine* & l'*alouate.* Voyez *ces mots.*

SINGES DE L'ISLE DE CEYLAN. Il y en a beaucoup, & il s'en trouve quelques eſpeces particulieres à cette Iſle , qui ſont auſſi grands que nos épagneuls : ils ont le poil gris & le viſage noir, avec une grande barbe blanche qui va d'une oreille à l'autre; on les prendroit pour des vieillards. On en voit d'autres de la même groſſeur, mais d'une couleur différente; on les nomme *ouanderous ;* Voyez *ce mot.*

SINGE-LION. *Voyez* MARIKINA.

SINGES DE MADAGASCAR. Il y en a de différentes eſpeces; ce ſont des

que ce *ſinge* étoit de la petite taille, & que la viteſſe du pouls dans les animaux eſt toujours en raiſon inverſe de leur grandeur.

Ces faits bien conſtatés démontrent que la petite vérole & la rougeole ne ſont pas des maladies excluſivement attachées à l'eſpece humaine, puiſque le *ſinge* en eſt ſuſceptible. Indépendamment de l'égalité de conformation intérieure & extérieure entre l'homme & cet animal, y auroit-il auſſi une analogie d'humeurs qui les rendroit capables l'un & l'autre de développer le levain des maladies citées ci-deſſus ? Mais l'*homme* & le *ſinge* ne ſont pas les ſeuls individus qui ſoient ſuſceptibles de gagner le virus variolique. Nombre d'exemples nous ont fait voir que cette maladie ſe communique dans d'autres eſpeces, d'un ſujet à un autre & par le ſeul contact. Des Bergers infectés de la petite vérole l'ont communiquée à une brebis, à un troupeau, & celui-ci à un autre : c'eſt ce qu'on appelle le *claveau.* Un Auteur (*Roder. à Caſtro lib. 4 de Meteor. microc. cap. 6*) rapporte avoir vu un cheval couvert de puſtules de petite vérole ; & il n'eſt pas rare que les chevres en ſoient attaquées, & qu'un grand nombre en periſſe. On prétend que c'eſt la même contagion qui s'eſt étendue juſqu'en Laponie (*Jo. Lindeſtolpe, lib. de venen., Lipſiæ, 1739, pag. 311*), & qui a infecté les rhennes. C'eſt même la ſeule peſte que les Lapons craignent pour ces animaux.

singes à longue queue : on leur a donné le nom de *mangabey* ; & comme ils ressemblent beaucoup au *vari* par la longueur du museau, par la longueur de la queue, par la maniere de la porter & par les variétés de la couleur, ces animaux, selon M. *de Buffon*, paroissent faire la nuance entre les *makis* & les *guenons*.

On distingue sur-tout le *mangabey* (*singe* qui est de la famille des *Guenons*) ; qui a la queue aussi longue que la tête & le corps pris ensemble : ses paupieres sont nues & d'une blancheur frappante ; ses sourcils, d'un poil roide & hérissé ; les oreilles, noires & presque nues : le museau est gros, large & alongé, avec un bourrelet saillant autour des yeux. Ces *singes* varient pour les couleurs ; leur poil est long & touffu : les uns ont le poil de la tête noir, brun-fauve sur les parties supérieures du corps, & gris-blanchâtre sur les parties inférieures. Il y a des *mangabeys* qui ont le poil plus clair sur la tête & sur le corps, & ils different sur-tout des premiers par un cercle de poils blancs en forme de long collier autour du cou, & en forme de barbe autour des joues ; ils marchent à quatre pieds, & ont à peu près un pied & demi de longueur, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue : ils ont des abajoues qui forment comme deux poches dans leurs joues, où ils peuvent conserver des provisions de bouche pour un jour ou deux : ils portent la queue relevée ; ils ont aussi des callosités sur les fesses : leurs ongles sont plats, & le bout des doigts fort gros.

SINGE DE MER (poisson). C'est le *roi des harengs du Nord*. Voyez *cet article*.

SINGE MUSQUÉ. *Voyez à l'article* SAÏ.

SINGE NEGRE ou SINGE MUSQUÉ. C'est le *cay* des Topinamboux : le *sapajou* appelé *saï* ; Voyez *ce mot*.

SINGE DE NUIT. Ce singe de la Guiane est rare ; il pese environ trois livres : son poil est comme du velours : il mange pendant la nuit des graines de bois rouge, d'aouara ; le jour il se couche sur des arbres ou se tient dans des trous de bois : il fait un à deux petits qu'il porte sur son dos. On découvre ce *singe* par son odeur forte : il grimpe très-bien, mais il ne saute pas, il est lourd ; il pousse un petit sifflement comme le *sapajou*. Sa queue n'est pas prenante : il appartient donc aux *sagouins*.

SINGES DU PAYS DE BENGALE. Ce sont la plupart des *guenons*, parmi lesquelles on distingue le *malbrouck* & le *bonnet chinois*. Ces deux especes ou variétés sont ardentes & habiles au butin ; ils sont très-adroits à dérober les fruits & sur-tout les cannes de sucre ; l'un d'eux fait sentinelle sur un arbre : dès qu'il apperçoit quelqu'un, il crie *houp*, *houp*, *houp*, d'une voix haute & distincte ; alors tous

jettent les cannes qu'ils tenoient dans la main gauche, & s'enfuient en courant ſur trois pieds; & s'ils ſont vivement pourſuivis, ils jettent encore ce qu'ils tenoient dans la main droite, & ſe ſauvent en grimpant ſur les arbres où ils ſautent de branche en branche; les femelles même chargées de leurs petits qui les tiennent étroitement embraſſées, ſautent auſſi comme les autres, mais tombent quelquefois. Ces animaux ne s'apprivoiſent qu'à demi, il faut toujours les tenir à la chaîne. Ils ne produiſent pas dans l'état de ſervitude ou d'eſclavage; il faut qu'ils ſoient en liberté dans les bois. Il n'eſt pas rare de les voir deſcendre ſur les bords des fleuves & de la mer pour attraper des poiſſons & des crabes; ils mettent, dit-on, leur queue entre les pinces du crabe, & dès qu'elles ſerrent, ils l'enlevent bruſquement & l'emportent pour le manger à leur aiſe. Ils cueillent les noix de cocos, & tirent avec adreſſe la liqueur qu'elles contiennent & le noyau qu'elles renferment: ils boivent auſſi du *zari* qui découle par des bambous qu'on met exprès à la tige des arbres pour en retirer la liqueur. On les prend à l'aide de noix de cocos, où l'on fait une petite ouverture; ils y fourrent la patte avec peine, & les gens qui ſont à l'affût les prennent avant qu'ils aient pu ſe dégager.

Dans les provinces de l'Inde, habitées par les Bramans, ces *ſinges* ſont en nombre infini: ils viennent en troupe dans les villes; ils entrent à toute heure, en toute liberté, dans les maiſons où l'on vend des fruits & des légumes: les habitans reſpectent trop tous les animaux pour oſer rien leur faire. Croiroit-on que dans Amadabad, capitale de Guzarate, il y a trois Hôpitaux d'animaux, où l'on nourrit les *ſinges* eſtropiés, invalides, & même ceux qui, ſans être malades, viennent y demeurer? Deux fois par ſemaine les *ſinges* du voiſinage de cette ville ſe rendent d'eux-mêmes tous enſemble dans les rues, enſuite ils montent ſur les maiſons qui ont chacune une petite terraſſe, où l'on va coucher pendant les grandes chaleurs: on met ces deux jours-là ſur ces petites terraſſes du riz, du millet, des cannes de ſucre ſuivant la ſaiſon, &c.; car s'ils ne trouvoient pas leurs proviſions, ils romproient les tuiles dont le reſte de la maiſon eſt couvert & y cauſeroient un grand déſordre. Ils ne mangent rien ſans l'avoir flairé pluſieurs fois, & lorſqu'ils ſont repus ils rempliſſent pour le lendemain les poches de leurs joues. Ces *ſinges* détruiſent les nids des oiſeaux & jettent les œufs par terre. Ils échappent aiſément au lion & à d'autres bêtes féroces par leur légéreté & leur réſidence ſur les arbres. Les ſerpens ſont les plus grands ennemis de ces *ſinges*. Voyez MALBROUCK.

SINGES DU PAYS DE HONDURAS. On prétend que cette ſorte de quadrupede eſt l'*Ignavus* des Naturaliſtes, que quelques-uns ont nommé *aï* ou *pareſſeux*. Voyez *ce mot*.

Singe du Para ; de M. *Briſſon*. C'eſt le *mico ;* Voyez *ce mot.*

Singes du Pérou. Les Indiens les nomment *carochupa*. On dit qu'ils ont la queue pelée, les dents continues, deux peaux qui leur couvrent le ventre comme une veſte & dans leſquelles ils mettent leurs petits. *Frezier* dit que ces animaux ſont auſſi très-communs à la Louiſiane ; ce ne ſont probablement que des eſpeces de *didelphes*. Voyez à l'*article* Sarigue.

Singes pleureurs. *Voyez* Saï.

Singe a queue. Les *ſinges ſans queue* ſont les eſpeces de l'*orang-outang*. Le *ſinge à queue annelée* eſt du genre des *Makis ;* c'eſt le *mococo*, Voyez *ce mot*. Les *ſinges à queue courte* ſont les *babouins*. Le *ſinge à queue en maniere d'appendice*, eſt le *magot*. Le *ſinge ſans queue*, mais à bras démeſurément longs, eſt le *gibbon*. Les *ſinges à queue prenante* ſont des *ſapajous*. Le *ſinge à queue de renard* eſt le *ſaki*. Le *ſinge à queue de cochon* ou *à queue de rat*, des *Glanures* d'*Edwards*, eſt le *maimon*. Voyez *ces mots* & l'*article* Singe.

Singes rouges de la Gambra. Les Negres les appellent *patas :* ces *ſinges* ſont des *guenons* propres à l'Ancien Continent. Les *ſinges rouges* d'Amérique ſont des *ſapajous* appelés *alouates*. Voyez *ces mots*.

Singes de Saint-Jacques. *Voyez* Singe vert.

Singes du Sénégal. Il y en a de pluſieurs eſpeces. Il y a les *ſinges ginous*, dont la queue eſt courte, & quelques *magots ;* ceux-ci n'ont point de queue. L'on donne le nom de *mandrills* & grands *pleureurs* à ceux de la premiere eſpece, à cauſe de leur cri enfantin & gémiſſant. *Froger* aſſure que pluſieurs de ces *ſinges* enlevent ſouvent de jeunes filles Négreſſes de huit ou neuf ans, & qu'il eſt fort difficile de les délivrer d'entre leurs mains. Les Negres mangent la chair de ces *ſinges*, comme un mets délicieux : les uns la préparent avec du riz ; d'autres la font ſécher & fumer comme nos jambons. On trouve auſſi dans le pays du Sénégal le *quojavoran ;* Voyez *ce mot*.

Singe siffleur. Eſpece de *ſapajou* voltigeur. *Voyez* à la ſuite de l'*article* Belzébut.

Singe dit la Tête de Mort. *Voyez* Tête de Mort.

Singe varié ou Singe vieillard. C'eſt la *guenon* appelée *mone*. C'eſt le *Kebos* d'*Ariſtote*, le *Kypos* d'*Avicenne*, le *Cebus* ou *cæphus* des Anciens. La *mone* a la queue longue de deux pieds ; ſa tête eſt petite & ronde ; ſon muſeau, gros & court ; ſa face, couleur de chair baſanée : elle a un bandeau de poils gris ſur le front, une bande de poils noirs qui s'étend des yeux aux oreilles, & des

des oreilles jusqu'aux épaules & aux bras ; elle a une espèce de barbe grise, formée par les poils de la gorge & du dessous du cou, qui sont plus longs que les autres, ce qui lui a fait donner le nom de *vieillard :* on l'a nommée aussi *singe varié*, à cause de la diversité de ses couleurs ; son poil est d'un noir-roussâtre sur le corps & blanchâtre sous le ventre ; l'extérieur des jambes & les pieds sont noirs ; la queue est longue, d'un gris-brun, avec deux taches blanches de chaque côté à son origine. Elle marche à quatre pieds, & a environ un pied & demi de longueur. La *mone* se trouve en Perse, en Barbarie, en Arabie & dans les pays les moins chauds de l'Afrique & des Indes. C'est de toutes les *guenons* celle qui s'accommode le mieux à la température de notre climat. Elle est vive, alerte, d'un naturel assez doux & s'apprivoise aisément ; elle est susceptible d'éducation & même d'un certain attachement pour ceux qui la soignent ; timide par nature, on la rend obéissante en la menaçant. Elle se nourrit de fruits, de viande cuite, de légumes & d'insectes ; elle est même si friande de ce dernier mets, qu'elle va quelquefois soulever & renverser des pierres pour découvrir & attraper les fourmis & les autres insectes qui sont dessous, & qu'elle dévore aussi-tôt. Ses joues ou abajoues sont comme deux poches qui lui servent de magasin, pour conserver des provisions d'alimens pour un ou deux jours.

Le nom de *mone* est formé de *mona*, *monina*, *mounina*, expressions qui dans les Langues Espagnole & Moresque, désignent les *guenons* ou *singes à longue queue.*

Singe vert ou Callitriche, *Callitrix.* Singe de la famille des *Guenons.* Son pelage est d'un vert vif mêlé d'un peu de jaune sur le corps, ce qui lui a fait donner le nom de *singe vert ;* la poitrine & le ventre sont d'un blanc-jaunâtre. Le *callitriche* a la queue beaucoup plus longue que la tête & le corps pris ensemble : sa tête est petite ; le museau, alongé ; la face, noire aussi bien que les oreilles ; au bas du front & en place de sourcil il a une bande étroite de longs poils noirs : il marche à quatre pieds, & sa longueur est d'environ quinze pouces. On le trouve dans la partie Méridionale de la Mauritanie, au Sénégal & dans les Isles voisines du Cap-Vert : nos gens de Mer l'appellent *singe de Saint-Jacques.* Les bois de Podor, le long du fleuve Niger, sont remplis de *singes verts.*

Les *callitriches* vivent en société, sont légers dans leurs gambades, grimpent très-lestement jusqu'au faîte des arbres, s'élancent de branche en branche, de cime en cime, dans le plus grand silence. Ce n'est que lorsque ces animaux

s'avisent de casser les branches au haut des arbres & de les laisser tomber à terre, que le voyageur les apperçoit. Au reste la chasse de ces animaux est facile & nullement dangereuse. Les premiers coups de fusil ne les effraient point; les blessures même ne leur arrachent aucun cri; ils voient tomber & périr leurs camarades sans effroi : il n'y a que le feu le plus vif du chasseur qui puisse leur inspirer de la terreur; alors les uns se cachent derriere les grosses branches, d'autres descendent à terre; d'autres enfin, & c'est le plus grand nombre, s'élancent de la pointe d'un arbre sur la cime d'un autre; alors rassemblés par compagnie ils sourcillent, grincent des dents, frémissent de colere, & toute leur fureur se réduit à des menaces : il n'en est pas de même de toutes les especes de *singes*.

SINGE VIEILLARD. *Voyez* SINGE VARIÉ.

SINGES VOLANS. Divers Écrivains, & sur-tout *Helbigius*, prétendent qu'il y a aux Indes des *singes volans;* mais nous croyons que l'Auteur, emporté par une imagination trop vive, a ainsi nommé un animal qui n'est que le *taguan* ou *grand écureuil volant*, autrement appelé *chat volant;* Voyez *ce mot*. On voit dans le Cabinet du Château de Chantilly un gros *écureuil volant*, qui est du volume du plus gros *chat*.

SINGE VOLTIGEUR. Espece de *coaïta noir*. Voyez *à l'article* BELZÉBUT.

Chasse des SINGES, *& propriétés de leur chair en Médecine.*

Dans la description historique que nous venons de faire de ces animaux, nous avons dit que les Negres les tuent, ou leur lancent des fleches dans le visage; nous avons dit encore que leur instinct d'imitation en fait peut-être tout le mérite & l'utilité. On rapporte que dans les endroits où croissent le *poivre* & le *coco*, les Indiens tirent parti de l'adresse des *singes*, pour en recueillir ce qu'ils ne pourroient avoir sans leur secours : ils montent sur les premieres branches, ils en cassent les extrémités où est le fruit, l'arrangent par terre comme par jeu & se retirent : les *singes* qui les ont examinés, viennent aussi-tôt après sur les mêmes arbres, les dépouillent jusqu'à la cime & disposent ces branches comme ils l'ont vu faire aux Indiens; ceux-ci reviennent pendant la nuit & enlevent la récolte. Il y a des hommes qui mettent à profit l'instinct imitateur qu'ont les *singes*, pour les prendre : les uns portent des coupes pleines d'eau ou de miel, s'en frottent le visage devant eux, & y substituent adroitement de la glu, puis ils se retirent : les *singes* qui les ont vus de dessus un arbre ou un rocher, s'approchent de ces coupes pour en faire de même; mais ils s'aveuglent & se

mettent dans l'impossibilité de fuir. D'autres portent des bottes qu'ils ôtent & mettent plusieurs fois, & ils en laissent de petites enduites de glu ; quand ils sont retirés les *singes* viennent pour les essayer, & ne peuvent plus les ôter ni éviter le chasseur. Quelquefois on porte encore des miroirs où l'on se regarde à différentes reprises, & l'on en laisse d'autres où il y a des ressorts, qui se relâchant serrent dès qu'on y touche ; le *singe* vient prendre ces miroirs pour s'examiner, & aussi-tôt il se trouve les deux pattes de devant engagées & hors d'état de faire un pas. Les habitans de Saint-Vincent-le-Blanc les prennent à la chasse avec de fausses trappes & autres machines ; ils mettent les petits en cage pour pouvoir attraper ensuite le pere & la mere ; ils les traitent un peu durement & les font crier, alors les *singes* accourent. Veut-on prendre les *singes pitheques :* on laisse près de leur domicile des boissons fortes & enivrantes, & dont on feint de boire devant eux ; dès qu'on s'est retiré, ils viennent goûter de ce breuvage en criant *chin-chin*, & ils s'enivrent si bien qu'ils s'endorment ; alors les chasseurs les prennent aisément. On reconnoît les pays qui n'ont pas été habités, par la familiarité de ces animaux.

Quelques Indiens font différemment la chasse aux *singes ;* ils se rendent sur le sommet des montagnes, dans les endroits où ces animaux élevent leurs petits. Les chasseurs pour les prendre y construisent des bûchers, & répandent tout autour du maïs : dans cet amas de bois, ils jettent une matiere qui étant échauffée par le feu fait un bruit semblable à celui du tonnerre ; ce qui donne aux *singes*, dans le moment qu'ils sont occupés à manger le maïs, une frayeur si grande qu'ils s'enfuient & abandonnent leurs petits à la discrétion des chasseurs ; quelquefois ils ont la force de les porter sur le dos, & ils vont se percher sur les arbres comme les oiseaux. Ils sautent d'arbre en arbre avec une agilité extrême, & ils y courent plus facilement que sur terre : s'ils voient qu'on les couche en joue, ils marchent contre le vent & poussent des cris horribles en grinçant les dents. Leur dextérité est si grande, qu'ils savent éviter les fleches qu'on lance sur eux, & quelquefois les prendre avec leurs mains comme si on les décochoit pour jouer. Quand l'un d'eux est blessé, qu'il tombe & que le chasseur s'en saisit, ils remplissent l'air de leurs gémissemens ; si le *singe* percé de fleches ne tombe pas, souvent les autres s'empressent de le secourir. Mais malheur au premier chasseur qui paroîtra dans le reste du même jour, car il lui faudra essuyer un déluge, une grêle de pierres : ces animaux en montant sur les arbres, après une telle alerte, portent chacun une pierre dans une main & une dans la gueule pour s'en servir contre les passans qu'ils voient armés. On

assure avoir vu des chasseurs succomber & périr sous les coups de pierres lancées par ces *singes*.

La chair du *singe* est astringente ; quoique filandreuse, bien des personnes en mangent, sur-tout à Cayenne. M. *de la Condamine* nous apprend que les *singes* sont le gibier le plus ordinaire & le plus du goût des Indiens & des habitans voisins de la riviere des Amazones, *Mémoires de l'Académie*, *1745*. Leur graisse est nervale & résolutive ; on la recommande dans la rigidité des articulations. Dans l'Inde Portugaise, les os du *singe* broyés sont estimés sudorifiques & antivénériens. On trouve quelquefois dans la vésicule du fiel d'une ou de deux especes de *singes* des Indes (c'est le *douc* & l'*ouanderou*), une pierre grosse comme une noisette, que les Indiens vendent plus de cent écus, dit *Tavernier* : les Indïens n'en permettent pas l'exportation, ils en font des présens aux Ambassadeurs. Ces pierres ont les mêmes propriétés que le *bézoard* le plus précieux. *Voyez* BÉZOARD.

SIN-KOO. Arbre odoriférant du Japon, que *Kæmpfer* prend pour le *bois d'aigle*, & dont la partie la plus résineuse & la plus aromatique porte le nom de *calambac*. Cet arbre ne se trouve que dans les endroits les plus reculés des bois & des montagnes du Japon. Son tronc, dit *Kæmpfer*, est haut d'une coudée, droit, mince, d'un beau vert, fort garni de feuilles & divisé en deux tiges principales : ses feuilles qui naissent alternes, ressemblent à celles du pêcher ; elles sont vertes, sans découpure. L'odeur du *sin-koo* si vantée & qui rend son bois si précieux, ne se fait bien sentir que lorsqu'il est desséché & très-vieux. *Voyez* BOIS D'AIGLE *à l'article* BOIS D'ALOÈS.

SINOPLE ou ZINOPEL. Quelques-uns donnent ce nom à une mine de *fer* calciforme, mêlée à de la terre siliceuse. Elle est assez rare : on la trouve en Bohême. D'autres prétendent que le *zinopel* ou *sinople* de Hongrie, provient de la décomposition de l'*or* faite par la Nature, sous la forme d'une terre ou d'une chaux couleur de pourpre.

SINSIGNOTTE, *Voyez* ALOUETTE-PIPI. La *sinsignotte grande* est la *rousseline* ; Voyez *ces mots*.

SINSIN, à la Chine, est le *pitheque* ; Voyez *ce mot*.

SINTER. Nom que les Mineurs Allemands donnent au *guhr* durci, mameloné ou en végétation & blanc ; c'est une sorte de *flos ferri*. On en trouve beaucoup à Freyberg en Saxe, & en Thuringe. *Voyez* FLEUR DE FER.

SIOUT des Kamtschadales. C'est le *lion marin* ; Voyez *ce mot*.

SIPANAOU. Arbre de la Guiane. Il y en a de deux especes, de blancs & de rouges : on les emploie pour construire des canots : ce bois est assez dur à travailler, mais très-facile à se fendre : on préfere le rouge ; il a la propriété de causer de la démangeaison à celui qui se coucheroit nu dessus, quand il est nouvellement employé. *Maison Rustique de Cayenne.*

SIPEDE, *Coluber sipedon*, Linn. Ce reptile est du troisieme genre, & se trouve dans l'Amérique Septentrionale : sa couleur est fauve ; l'abdomen est recouvert par cent quarante-quatre grandes plaques, & le dessous de la queue est garni de soixante-treize paires de petites plaques.

SIRAMANGHITS. Arbre aromatique de l'Isle de Madagascar, dont les feuilles ont l'odeur du bois de santal & l'écorce celle du clou de girofle : il produit aussi une résine jaune, odoriférante. C'est une espece de *bois d'Inde* ou de *malabathrum.*

SIRAPHAH, en Arabe. C'est la *giraffe ;* Voyez *ce mot.*

SIRENES, *Sirenæ*, *Nereides*, *&c.* Ce sont des monstres marins fabuleux auxquels on a donné la tête & le corps d'une femme jusqu'à la ceinture, & la forme de poisson de la ceinture en bas. *Voyez* HOMME MARIN. Quelques Voyageurs ont donné le nom de *sirene* ou *poisson-femme* au *lamantin ;* Voyez *ce mot.*

SIRINGA. *Voyez* SERINGAT.

SIRLI du Cap de Bonne-Espérance, *pl. enl.* 712. C'est une *alouette :* son bec est noir, un peu courbé à l'extrémité ; les pieds sont bruns : tout le plumage supérieur est varié de brun, de roux & de blanc ; l'inférieur est blanchâtre, tacheté de noir.

SISELLE, *Voyez* GRIVE. La *siserre* de *Belon*, est la *draine.*

SISON des boutiques. C'est la *berle aromatique.* Voyez à l'*article* BERLE.

SITTELLE ou TORCHEPOT de *Belon*, pl. enl. 623, fig. 1 ; en Latin, *Sitta : Maçon*, *Pie-maçon*, en Lorraine ; *Perce-pot*, en Normandie ; *Grimpard*, en Picardie ; *Planot*, en Dauphiné. M. *de Montbeillard* a proposé le premier la dénomination de *sittelle*, dérivée de celle que ces oiseaux ont en Grec & en Latin, & il invite à bannir l'expression en quelque sorte barbare, de *torchepot.*

Les *sittelles* composent un genre & même un ordre à part, dans la Méthode de M. *Brisson :* leurs caracteres sont d'avoir les cuisses couvertes de plumes jusqu'au genou, quatre doigts dénués de membranes, trois devant, un derriere,

les deux doigts internes séparés environ jusqu'à leur origine, & le doigt extérieur uni avec celui du milieu depuis son origine jusqu'à la premiere articulation; le bec est en forme de coin, comme dans les *pics*.

Ces oiseaux ont, ainsi que les *pics* & les *grimpereaux*, l'habitude de gravir le long des arbres, d'en frapper le tronc & les branches à coups de bec, pour y chercher des insectes & des vers qui leur servent de nourriture; ils ressemblent aussi aux *mésanges*, en ce qu'ils percent les noix, les noisettes, &c. pour en tirer l'amande. La *sittelle* se trouve répandue dans les deux Continens.

Notre *sittelle*, dit M. *Mauduyt*, est à peu près de la grosseur de l'alouette; sa longueur est d'environ six pouces, & son envergure de neuf: le bec est cendré; les pieds & les ongles sont gris: le plumage supérieur est cendré; l'inférieur, d'un roux clair; mais les couvertures du dessous de la queue sont marron, terminées de blanchâtre: cette derniere couleur est celle de la gorge & des joues; cependant une bande noire passe sur les joues, dans la ligne où l'œil est placé, & va joindre de petites plumes noires aussi & roides qui couvrent les narines: il y a sur les grandes couvertures, ainsi que sur quelques pennes des ailes, du brun avec du gris-blanc; des douze plumes de la queue, les cinq latérales de chaque côté sont noires à leur origine, ensuite mi-parties de blanc & de cendré; les deux du milieu sont cendrées.

La *sittelle* vit en solitaire dans les bois; elle ne se mêle point avec d'autres oiseaux, ni même avec ceux de son espece; elle aime étant en voliere à se retirer dans des trous, & à leur défaut elle se tapit dans l'auge des graines pour y passer la nuit; d'où l'on peut inférer que dans l'état de nature elle ne dort pas sur les arbres, mais qu'elle se retire la nuit dans des trous: en voliere, lorsqu'elle est obligée de se percher, elle se suspend souvent par les pieds, ou elle se pose de côté, & jamais à la maniere des autres oiseaux. M. *Mauduyt*, qui rapporte les habitudes de la *sittelle*, dit que le mâle n'a point de chant, mais un cri de rappel pour inviter sa femelle; elle est lente à s'y rendre: une fois réunis, ils établissent un nid dans un trou d'arbre tout fait; si ce trou est trop grand, ils le rétrécissent avec de la terre détrempée; c'est ce qui a fait nommer cet oiseau *torchepot*. A défaut de trou naturel, ils en creusent un eux-mêmes: le fond du nid est garni de bois vermoulu & de mousse: la ponte est de cinq à sept œufs, d'un blanc sale, pointillés de roussâtre: on prétend que la femelle reste constamment sur ses œufs, & que le mâle lui apporte pendant ce temps sa nourriture; dès que les petits peuvent se suffire, chaque membre de la famille se sépare pour vivre isolé.

M. *Mauduyt* a reconnu que plusieurs *sittelles* regardées par les Auteurs comme

autant d'eſpeces diſtinctes, ne ſont que des variétés de l'eſpece décrite ci-deſſus; telles ſont la *petite ſittelle* ou le *petit torchepot* de M. *Briſſon.*

La *ſittelle* ou *torchepot* de Canada, *pl. enl.* 623, *fig.* 2. Elle ne differe encore de notre *ſittelle* qu'en ce qu'elle eſt beaucoup plus petite, & que la bande qui paſſe ſur les joues eſt blanche : elle ſe trouve auſſi à la Louiſiane.

La *ſittelle à huppe noire* ou *torchepot* de la Jamaïque, de M. *Briſſon.* Elle eſt de la grandeur de la nôtre : le ſommet de la tête eſt noir ; elle n'a point de bande tranſverſale ſur les joues, mais il y en a de blanches vers le bout des plumes de la queue ; le deſſous du corps eſt blanchâtre. Les Anglois de la Jamaïque nomment cette *ſillette l'oiſeau fou*, parce qu'elle eſt ſi peu méfiante qu'elle ſe laiſſe approcher juſqu'à pouvoir la tuer à coups de bâton. On diſtingue dans cette contrée une petite eſpece de *ſittelle à huppe noire.*

La *ſittelle à tête noire* ou *torchepot* de la Caroline, de M. *Briſſon.* C'eſt une légere variété de la *ſittelle* du Canada : le deſſus de la tête & du cou ſont noirs ; le deſſous du corps eſt blanchâtre, & le deſſus cendré ; les plumes latérales de la queue ſont variées de noir & de blanc.

La *ſittelle à tête brune.* C'eſt le *petit torchepot* de la Caroline, de M. *Briſſon.* Elle n'a que quatre pouces de long : le deſſus de la tête, du cou & des ailes eſt brun ; l'occiput, marqué d'une tache blanche ; les pennes de la queue ſont noires, mais les deux du milieu ſont cendrées.

Tout fait préſumer, ſuivant M. *Mauduyt*, que l'eſpece de la *ſittelle* eſt la même ſous tous les climats, & qu'on peut la diſtinguer en grande & petite race. Cependant on trouve à la Jamaïque une *ſittelle* dont la taille ſurpaſſe celle de toutes les autres ; elle a environ ſept pouces de long ; ſon bec eſt plus crochu à l'extrémité ; un trait orangé borde les pennes des ailes & de la queue. On trouve dans la Guiane Hollandoiſe une *ſittelle grivelée*, qui pourroit encore conſtituer une eſpece à part ; ſa longueur eſt d'environ ſix pouces. M. *de Montbeillard* dit que le plumage eſt d'un cendré obſcur, mais plus foncé ſur le deſſus qu'au deſſous du corps ; la gorge eſt blanche ; les couvertures ſupérieures des ailes, la poitrine & le reſte du plumage inférieur & des côtés offrent des traits blancs, ce qui forme une eſpece de grivelure.

SITULE, *Coluber ſitula*, Linn. C'eſt un *ſerpent* du troiſieme genre ; il ſe trouve en Egypte : il eſt d'une couleur griſe, avec une bande longitudinale bordée de part & d'autre d'une ligne noire ; l'abdomen eſt recouvert par deux cent trente-ſix grandes plaques, & le deſſous de la queue eſt garni de quarante-cinq paires de petites plaques.

SIWTCHA des Ruſſes. C'eſt le *lion marin ;* Voyez *ce mot.*

SIYAH-GUSH, en langue Perſane. C'eſt le *caracal ;* Voyez *ce mot.*

SIZERIN. C'eſt la *petite linotte des vignes*, de M. *Briſſon* & des *pl. enl.* 151, *fig.* 2. Le *ſizerin*, dit M. *Mauduyt*, eſt un oiſeau du même genre que le *moineau*, mais qui par une conformation particuliere du bec & de l'enſemble de tout le corps, reſſemble plus à la *linotte*, au *tarin* & au *chardonneret*, qu'aux autres petits oiſeaux. Le *ſizerin* eſt un peu plus petit que la linotte : le bec eſt jaunâtre, brun à ſa pointe ; les pieds ſont bruns & les ongles noirâtres ; le deſſus de la tête eſt d'un beau rouge, ainſi que la poitrine & le haut du ventre, chez le mâle uniquement : tout le reſte du plumage ſupérieur & les côtés ſont variés de gris-rouſſâtre & de brun ; tout le reſte de l'inférieur eſt d'un blanc-rouſſâtre : les couvertures du deſſus des ailes ſont brunes, bordées de roux clair ; les pennes des ailes & de la queue, brunes, bordées de gris-blanc : de chaque côté de la tête, entre l'œil & le bec, eſt une tache brune ; on en obſerve une autre plus grande & de même couleur ſous la gorge.

Le *ſizerin* eſt un oiſeau de paſſage, mais ſes émigrations ne ſont pas régulieres. On ne le voit en France que tous les cinq, ſix, quelquefois ſept ans. *Linnæus* dit qu'il ſe plaît dans les lieux humides plantés d'aunes. Il s'avance beaucoup vers le Nord ; il arrive dans nos provinces en grandes troupes, ſe répand dans les bois, ſe tient ſouvent ſur les chênes, y grimpe comme les méſanges, & comme elles il ſe balance à l'extrémité des petites branches. M. *Friſch* aſſure que cet oiſeau paſſe en Allemagne en Octobre & Novembre, & qu'il repaſſe en Février : cette marche réguliere ſuppoſe que les *ſizerins* n'arrivent en France que quand un froid extraordinaire, une diſette inattendue, un vent conſtamment contraire les forcent dans leur paſſage à quitter la route des lieux qu'ils ont coutume de fréquenter, pour relâcher dans nos contrées.

SLAMI-MOKESKI. *Voyez à l'article* PELLETERIES.

SLANTZA. Arbuſte fort commun dans le pays des Kamtſchadales : on diroit un petit cédre rampant ; ſes cônes ou fruits ſont moitié plus petits que ceux du cédre : les habitans du pays les mangent ; ſouvent ils les font bouillir dans de l'eau qu'ils boivent enſuite pour arrêter le cours de ventre. Les matelots Ruſſes regardent cette boiſſon comme un ſpécifique contre le ſcorbut.

SLOANE, *Sloana.* On a donné le nom d'un ſavant Anglois à un genre de plantes dont la fleur eſt ou monopétale, en forme de cloche & profondément découpée, ou ſans pétales & compoſée de pluſieurs étamines, au milieu deſquelles s'éleve

s'éleve un pistil qui se change en un fruit arrondi, membraneux & hérissé de pointes : la robe de ce fruit s'ouvre en quatre parties, & laisse sortir des semences oblongues, enveloppées dans une seule capsule charnue. *Plumier.*

SLOTH ou PARESSEUX, de *Dampier.* C'est l'*aï.* Voyez à l'*article* PARESSEUX.

SMARAGDO-PRASE. Nom donné à une pierre verdâtre & qui a très-peu de dureté. Ce n'est souvent qu'un *spath fusible* vert. *Voyez à l'article* PRASE.

SMECTIS ou SMECTITE ou SMECTIN. Terre grasse, plus ou moins compacte, ou espece de *pierre savonneuse* qui devient luisante quand on la frotte, d'une couleur tantôt jaunâtre, tantôt noire, &c.; on s'en sert comme du savon. Les Cardeurs de laine & ceux qui la dégraissent en font usage sous le nom de *soletard.* On en trouve en France qui ressemble à une terre à foulon savonneuse & feuilletée. *Voyez les articles* TERRE SAVONNEUSE, PIERRE SAVONNEUSE, STÉATITE, & TERRE A FOULON.

SMIRRING ou SCHMIRRING. *Voyez* POULE SULTANE ROUSSE.

SMITTEN des Hollandois. Grand *orang-outang* ou *pongo.* Voyez *ces mots.*

SNAK. Quadrupede des campagnes de Neiska en Tartarie. Selon *Gesner*, son poil est gris. Le *snak* est grand comme une brebis : il est armé de deux petites cornes ; il court avec beaucoup de vîtesse : on le voit paître en troupes sur les frontieres de la Podolie. Quand le Kan des Tartares veut se donner le plaisir de la chasse du *snak*, il fait environner les pâturages, où il y en a quelquefois des troupeaux de cinq cents & même de plus de deux mille ; & au bruit des cors de chasse ces animaux courent çà & là, cherchent à fuir, & voulant forcer les passages, tombent de lassitude & meurent sous les coups des Tartares. Cet animal est l'*akoim* des Turcs, le *solhac* des Polonois, l'*akkim-albo* des Tartares, le *seigak* des Russes ou Moscovites, le *sulac* des Sibériens, & le *colon* ou *colus* des Anciens. Les Turcs font de sa corne de fort beaux manches de couteaux & de sabres. La femelle du *snak* fait deux petits à la fois, & leur couleur est rousse. Dans la description que les Historiens ont faite du *snak*, on reconnoît que c'est une caricature du *saïga.* Voyez *ce mot.*

SOAJER & SOA-AGER. Especes de *lézards* des Isles Antilles & d'Amboine. *Voyez les articles* IGUANE & LÉZARD PORTE-CRÊTE.

SOBLE ou SOBOL des Polonois. C'est la *zibeline*, Voyez *ce mot.*

SOCO. C'est le *héron huppé de Cayenne*, de M. *Brisson ; soco* est le nom générique des *hérons* au Brésil. M. *Mauduyt* observe que M. *de Buffon* l'applique en particulier à cette espece, qui est une des plus grandes : en effet, le *soco*

eſt plus gros que notre *héron* , il a trois pieds de longueur ; ſon envergure en a cinq ; le bec eſt d'un jaune-verdâtre ; les ongles ſont bruns ; les jambes & les pieds, cendrés, ainſi que la peau nue qui eſt entre le bec & l'œil ; les joues, la gorge, le cou & les plumes ſont longues & flexibles, & celles qui pendent du bas du cou ſur le haut de la poitrine ſont blanches ; les côtés de la tête ſont noirs ; la huppe qui part de l'occiput eſt compoſée de plumes longues & étroites, de couleur cendrée ; cette couleur eſt celle de tout le reſte du plumage ; il y a cependant ſur le bas & le devant du cou, de chaque côté, des mouchetures noirâtres.

SOGUR ou SUROK. Nom que l'on donne à la *marmotte* en Tartarie & en Sibérie. *Voyez* MARMOTTE.

SOHIATAN. Nom que les Sauvages de l'Amérique donnent à une eſpece de *rat* dont ils ſe nourriſſent. On dit que ſa chair eſt auſſi bonne & auſſi délicate que celle des levrauts. *Voyez* RAT D'AMÉRIQUE.

SOIE, *Serica.* C'eſt le nom que l'on donne à cette ſubſtance ſoyeuſe que filent la chenille du pin, l'araignée & le ver à ſoie. *Voyez* à chacun de ces *mots*, l'hiſtoire de ces ſortes de *ſoies*. On dit auſſi *ſoie de cochon ;* c'eſt une ſorte de crin. *Voyez au mot* POIL. La *ſoie* des perles eſt l'*ardaſſine*. Voyez ABLAQUE.

SOIE DE MER ou POIL AQUATIQUE. C'eſt le *gordius*, Voyez *ce mot*.

SOIE MINÉRALE. C'eſt l'*amiante*.

SOIE VÉGÉTALE. Il y en a qui donnent ce nom à l'*apocin-ouatte*, même aux fibres des tiges de *chanvre* & de *lin*.

SOL, *Solum.* Se dit, en Hiſtoire Naturelle, d'un terrain, d'un fonds, d'une étendue de terre. On dit : un *ſol* ſablonneux, &c.

SOLANOÏDE ou DOUCE-AMERE BATARDE, *Solanoïdes Americana, circeæ foliis caneſcentibus ;* (c'eſt le *rivina* de *Linnæus*). Plante dont la fleur eſt en roſe à cinq pétales ; ſon piſtil ſe change en un fruit rond & pulpeux, qui renferme une ſemence dure : ce fruit broyé donne une teinture rougeâtre. *Miller* aſſure que les *ſolanoïdes* ſont originaires des contrées les plus chaudes de l'Amérique, d'où l'on a apporté en Europe leurs ſemences. Ce genre de plantes n'eſt pas rare aujourd'hui dans les jardins des Curieux. *Voyez* DOUCE-AMERE.

SOLANOS. *Voyez à l'article* VENT.

SOLANUM. Genre de plantes dont *Tournefort* compte trente-quatre eſpeces, entre leſquelles il y en a une principalement d'uſage en Médecine, *Voyez*

MORELLE : une autre sert en aliment; *Voyez* POMME DE TERRE & TOPINAMBOUR *à l'article* BATATTE. A l'égard du *solanum* furieux, *Solanum lethale somniferum*, Voyez à l'*article* BELLE-DAME. Le *solanum* de Buenos-Aires est un arbrisseau des plus agréables, qui mérite d'être plus connu des Amateurs.

SOLDANELLE ou CHOU DE MER, ou LISERON MARITIME, *Soldanella marina; Convolvulus maritimus nostras, rotundifolius*, Morif. Hist. Oxon. part. 2, 11; *Brassica marina sive Soldanella*, J. B. 2, 166; *Convolvulus soldanella*, Linn. 226. Il ne faut pas confondre cette plante avec celle appelée *chou marin sauvage d'Angleterre*, qui est de l'ordre des *Cruciferes*. La *soldanelle* est de l'ordre des *Convolvulus*. Plante qui croît fréquemment sur les rivages sablonneux de la mer : sa racine est vivace, menue & fibreuse; elle pousse plusieurs tiges grêles, pliantes, sarmenteuses, rougeâtres & rampantes sur terre; ses feuilles sont presque rondes ou réniformes, lisses, luisantes, semblables à celles de la petite chélidoine, mais plus épaisses, remplies d'un suc laiteux, attachées à des queues longues : ses fleurs sont des cloches à bords renversés, comme dans les autres especes de *liseron*, assez grandes, de couleur purpurine, grandes & solitaires; elles paroissent en été : leurs étamines sont cinq filets plats : aux fleurs succedent des fruits arrondis, membraneux, qui renferment des semences anguleuses & noires pour l'ordinaire.

On nous envoie cette plante séchée toute entiere avec sa racine; elle a un goût âcre, amer & un peu salé; on la regarde comme un bon purgatif hydragogue, & l'on s'en sert avec succès dans l'hydropisie, dans la paralysie & les rhumatismes. On donne la poudre de cette plante seche, depuis un demi-gros jusqu'à un gros; quelques-uns en donnent jusqu'à deux gros dans un bouillon.

M. *de Haller* fait mention d'une *soldanelle*, plante des Alpes, à feuilles rondes, à tige nue & à fleurs monopétales bleues, découpées comme certains œillets : c'est, dit-il, une des premieres fleurs qui prennent la place des neiges fondues : il n'en connoît point l'usage, & il lui donne une place ici, parce qu'on la confond quelquefois avec la précédente; il faut donc la désigner ainsi, *Soldanella montana aut Alpina*.

SOLDAT MARIN. *Voyez* BERNARD L'HERMITE.

SOLDIGO. *Voyez* TAMOATA.

SOLE, *Pleuronectes solea*, Linn.; *Pleuronectes maxillâ superiore longiore, oculis à sinistrâ, corpore oblongo, squamis utrinque asperis*, Arted.; *Buglossus seu Solea*, Willughb., &c.; *Lingulaca*, Varro : en Angleterre, *Sole* & *Soul*; en Danemarck,

Tungpleder ; en Suede, *Tunga ;* la *sole franche*, de M. *Duhamel.* Poisson du genre du *Pleuronecte ;* il se trouve dans la Méditerranée & dans l'Océan : il se conserve assez long-temps sans perdre de sa qualité, de sorte qu'on peut le transporter fort loin, même en été, sur-tout si l'on a eu la précaution de lui ôter les intestins.

La *sole*, dit M. *Duhamel*, est plus longue & plus étroite qu'aucun autre poisson de la même famille, sa largeur n'étant que le tiers de sa longueur totale. On a comparé la forme de son corps à celle d'une langue ou de la plante du pied, ce qui lui a fait donner les noms de *Lingulaca*, *Linguata*, *Solea.* Suivant *Willughby*, le dessus du corps est cendré-noirâtre ou brun, & le dessous est blanc. (Les pêcheurs appellent *soles contournées*, les individus qui ont le dessus du corps blanc & le dessous brun; ils nomment *soles doubles*, celles dont la couleur est brune, tant en dessus qu'en dessous.) La peau est couverte de petites écailles configurées de maniere à rendre le corps rude au toucher, lorsqu'on y passe la main en allant de la queue vers la tête; les lignes latérales sont droites & au milieu des côtés ; le dessous de la tête est garni d'especes de petits barbillons, vers l'ouverture de la gueule; les deux yeux sont situés tous les deux au-dessus de la partie gauche de la tête; leurs prunelles, petites & d'un vert brillant; la nageoire dorsale commence au-delà des yeux & se termine à celle de la queue ; on y compte quatre-vingt-onze rayons : les pectorales en ont chacune neuf ; celles de l'abdomen, six ; celle de l'anus commence près de cette ouverture & s'étend jusqu'à celle de la queue ; elle a soixante & quatorze rayons, qui, de même que ceux de la dorsale, sont larges, garnis de petites écailles rudes, & tous inclinés vers la queue ; différemment en cela du *flêton*, qui a les rayons de chacune des mêmes nageoires, les uns inclinés vers la tête, & les autres vers la queue : les membranes des nageoires de la *sole* sont mouchetées dans les intervalles des rayons ; la nageoire de sa queue est d'une forme demi-circulaire à son extrémité.

Willughby dit encore que les *soles* s'enfoncent volontiers dans le sable, sur-tout pendant l'hiver, ce qui a fait soupçonner qu'elles redoutent le froid. Quand le sable est découvert ou dans les grandes marées, ou par des coups de vent, on en apperçoit de belles, mais on a de la peine à les prendre avec la main, parce qu'étant fortes & ayant la peau glissante, du moins en allant de la tête vers la queue, elles s'échappent aisément. On se sert alors du harpon pour s'en rendre maître. On en pêche avec les haims, sur-tout depuis le mois de Février jusqu'au commencement de Juillet, & on les préfere à celles que l'on prend avec des filets qui traînent sur le fond, où il s'amasse très-souvent

de la vase ; car en général, les *soles* que l'on prend dans des endroits vaseux ont un goût désagréable. Les Anglois écorchent très-souvent les *soles*, avant de les préparer, pour les servir sur les tables, à cause de l'âpreté de leurs écailles : nos Apicius François paroissent moins délicats sur ce point, ils ne séparent la peau de la chair qu'après sa cuisson, & souvent au moment que le poisson est sur la table ou dans l'assiette du convive : la chair de la *sole* est d'un très-bon goût, saine & nourrissante ; aussi ce poisson a-t-il été nommé par quelques-uns, *perdrix de mer*.

SOLE. Nom donné à une coquille du genre des *Peignes ;* on l'appelle aussi *l'éventail :* elle est peu bombée, presque plate ; ses valves sont égales, minces ; l'inférieure est blanche ; la supérieure, d'un rouge-brun ou ventre-de-biche ; toutes deux lisses en dehors, & à stries longitudinales dans l'intérieur des deux valves, qui est nacré. On distingue à travers la couleur de la robe de la valve supérieure des raies longitudinales obscures, & des apparences de cercles alternatifs & nuancés. L'espece qui nous vient des mers de la Chine est la plus belle. *Voyez à l'article* PEIGNE.

SOLEIL, *Sol.* En Astronomie c'est le grand astre lumineux qui éclaire le monde, & qui par sa présence sur l'horizon constitue le jour. Le *soleil* est dans la Nature la source de la lumiere, le centre du systême des *planetes* & des *cometes ;* Voyez *ces mots.*

SOLEIL. Nom d'un poisson ou monstre marin, qui, au rapport de *Ruysch*, fut pris en 1707, près Bagewale, aux environs d'Amboine, dans les Isles Orientales. Ce poisson singulier, qu'on conserve dans l'Isle où il a été pris, a trois pieds & demi de long, une peau dure, des aiguillons à l'extrémité du corps & sur sa queue : il est d'un bleu clair ; mais ce qu'il a de singulier, c'est la figure d'un *soleil* bien marquée, brillante & d'un blond-doré, placée sur le haut du dos, proche de la tête : il a encore deux taches de la même couleur proche de la queue, & trois taches noires sur la queue ; il est armé d'aiguillons, tant sur le haut de la tête, qu'au-dessous des nageoires ; il en a deux autres sous le ventre, dont les pointes sont tournées du côté de la queue.

Ce poisson paroît bien différent du *sun-fisch* ou *poisson-soleil* des Anglois. *Voyez à l'article* LUNE DE MER.

SOLEIL ou COURONNE DU SOLEIL. *Voyez* HERBE AU SOLEIL. La grande espece est une des plus hautes plantes herbacées.

SOLEIL MARIN. On donne ce nom à une espece d'*étoile marine* qui a au moins douze branches, & qui souvent en a bien davantage. *Voyez l'article* ÉTOILE MARINE.

SOLEN. Genre de coquillage bivalve dont nous avons parlé ſous le nom de *coutelier :* on l'appelle auſſi *manche de couteau.* M. *Adanſon* en donne trois eſpeces.

SOLENITES. Ce ſont les coquilles du genre des *Couteliers*, devenues foſſiles : on en trouve à Courtagnon, dans une matrice ſablonneuſe.

SOLENOSTOME, *Fiſtularia paradoxa*, Pallas. Poiſſon ſingulier, du genre de la *Trompette ;* il ſe trouve dans la mer de l'Iſle d'Amboine : il eſt long d'environ deux pouces ; la tête eſt petite ; le muſeau, très-long & d'une ſubſtance cornée ; ſa forme eſt triangulaire ; le deſſous eſt garni de trois paires de barbillons noirs : il y a de chaque côté de ce muſeau, à ſa baſe, & de part & d'autre, deux petites épines : les mâchoires ſe relevent en pointe, & ne ſont mobiles que par leur extrémité, en ſorte que l'ouverture de la gueule eſt étroite : les yeux ſont grands, & ſitués à la baſe du muſeau ; l'endroit de la nuque offre trois aiguillons : le tronc eſt aplati latéralement, & ſa ſurface eſt diviſée en compartimens par des lignes ſaillantes, les unes tranſverſales & les autres longitudinales, à peu près comme ſur l'*hippocampe ;* au-delà des nageoires du ventre, le corps ſe rétrécit & prend une forme hexaëdre réguliere, avec des compartimens très-ſymétriques : aux endroits des nageoires du dos & du ventre, on voit de part & d'autre un prolongement charnu, aplati, demi-ovale, relevé par cinq arêtes, & qui ſert comme de ſupport à la nageoire correſpondante ; la queue eſt mince, & a la forme d'un heptaëdre comprimé : la premiere nageoire dorſale eſt marquée de petites bandes noires, & eſt garnie de cinq rayons ; la ſeconde, qui eſt plus petite, en a dix-huit ; les pectorales, qui ſont larges, en ont environ vingt-cinq chacune ; les abdominales ſont fort étendues & garnies chacune de ſept rayons profondément diviſés en pluſieurs rameaux ; elles ſont placées & diſpoſées de maniere qu'elles forment une eſpece de poche à membrane lâche : cette poche renferme le ventre, qui eſt maigre & d'une conſiſtance molle. M. *Pallas* préſume que cette poche eſt deſtinée à ſervir aux œufs du poiſſon qui y reſtent renfermés, juſqu'à ce qu'ils ſoient parvenus à leur maturité. Ce même Auteur ſoupçonne que ces poiſſons ſont hermaphrodites : la nageoire de l'anus a environ douze rayons ; celle de la queue en a quatorze, dont les ſix du milieu ſont les plus longs ; elle eſt marquée de petites bandes noires : la couleur du poiſſon eſt d'un gris-cendré, avec de petites lignes irrégulieres d'une teinte de brun ſale.

SOLETARD. *Voyez à l'article* SMECTIS.

SOLHAC, en Pologne ; c'eſt le *ſnak*, Voyez *ce mot* & l'*article* SAÏGA.

SOLIPE ou SOLIPEDE. Animal dont le sabot est d'une seule piece. *Voyez à l'article* QUADRUPEDE.

SOLITAIRE. Les Naturalistes ont donné ce nom à différens animaux, tantôt à une espece de *dinde sauvage* de l'Isle de Madagascar, tantôt à une espece de *merle*, Voyez MERLE SOLITAIRE; tantôt & plus communément au *tænia*. Voyez *au mot* VER SOLITAIRE. *Goedard* donne encore le nom de *solitaire* à une mouche qui provient d'une fausse chenille qui se nourrit des feuilles de l'absinthe pendant qu'elles sont vertes. Quand elle se dispose à sa transformation, elle ronge la tige de l'absinthe jusqu'au milieu, pour la rendre plus facile à fléchir, & pour se construire par ce moyen une demeure qu'elle se file elle-même. Le papillon appelé *solitaire*, *Collect. des Papillons d'Europe*, est l'*europome*, Voyez *ce mot*.

Le SOLITAIRE dont parle *le Guat*, est un oiseau qui paroît avoir beaucoup de rapport avec le *dronte*, mais il en differe en plusieurs points. Il se voit dans l'Isle de Rodrigue, petite Isle de cinq à six lieues de tour, à cent lieues de notre Isle de France : il est très-gros, car on voit des mâles qui pesent jusqu'à quarante-cinq livres; le plumage de ceux-ci est ordinairement mêlé de gris & de brun, mais dans les femelles c'est tantôt le brun & tantôt le jaune-blanc qui domine. M. *Carré* dit que le plumage de ces oiseaux est d'une couleur changeante tirant sur le jaune, ce qui convient à celui de la femelle, & il ajoute qu'il lui a paru d'une beauté admirable. Les femelles ont au-dessus du bec comme un bandeau de veuve; les plumes se renflent des deux côtés de la poitrine en deux touffes blanches, qui représentent imparfaitement le sein d'une femme : les plumes des cuisses s'arrondissent par le bout en forme de coquille, ce qui fait un effet agréable; & comme si ces femelles sentoient leurs avantages, elles ont grand soin d'arranger leur plumage, de le polir avec le bec & de l'ajuster presque continuellement, en sorte qu'une plume ne passe pas l'autre : elles ont, selon *le Guat*, l'air noble & gracieux tout ensemble, & ce Voyageur assure que souvent leur bonne mine leur a sauvé la vie. Le *solitaire* & l'*oiseau de nazare* sont peut-être deux variétés du même ordre.

Cet oiseau a quelque rapport avec le *dindon;* il en auroit les pieds & le bec, si ses pieds n'étoient pas plus élevés & son bec plus crochu; il a aussi le cou proportionnellement plus long, l'œil noir & vif; la tête sans crête ni huppe, & presque point de queue; son derriere qui est arrondi à peu près comme la croupe d'un cheval, est revêtu de ces plumes qu'on appelle *couvertures*. Le *solitaire* ne peut se servir de ses ailes pour voler, mais elles ne

lui font pas inutiles à d'autres égards : l'os de l'aileron fe renfle à fon extrémité en une efpece de bouton fphérique qui fe cache dans les plumes, & qui lui fert à deux ufages ; premiérement pour fe défendre, comme il fait avec fon bec ; en fecond lieu, pour produire dans l'air un fifflement en pirouettant vingt ou trente fois du même côté dans l'efpace de quatre à cinq minutes : c'eft ainfi, dit-on, que le mâle rappelle fa compagne, avec un bruit approchant de celui d'une crécelle, & qui s'entend de deux cents pas. On voit rarement ces oifeaux en troupes, quoique l'efpece foit affez nombreufe : quelques-uns difent même qu'on n'en voit guere deux enfemble ; ils cherchent les lieux écartés pour faire leur ponte ; ils conftruifent leur nid de feuilles de palmier amoncelées à la hauteur d'un pied & demi : la femelle pond dans ce nid un œuf beaucoup plus gros qu'un œuf d'oie, & le mâle partage avec elle les foins de l'incubation.

Pendant tout le temps de l'incubation & même celui de l'éducation de leurs petits, ils ne fouffrent aucun oifeau de leur efpece à plus de deux *cents pas* à la ronde : l'œuf, car on prétend que ces oifeaux n'en pondent qu'un à la fois, l'œuf n'éclôt qu'au bout de fept femaines, & le petit n'eft en état de pourvoir à fes befoins que plufieurs mois après : pendant tout ce temps le pere & la mere en ont foin, & cette feule circonftance, dit M. *de Buffon*, doit lui procurer un inftinct plus perfectionné que celui de l'*autruche*, laquelle peut en naiffant fubfifter par elle-même, & qui n'ayant jamais befoin du fecours de fes pere & mere, vit ifolée, fans aucune habitude intime avec eux, & fe prive ainfi des avantages de leur fociété, qui eft la premiere éducation des animaux & celle qui développe le plus leurs qualités naturelles ; auffi l'*autruche* paffe-t-elle pour le plus ftupide de tous les oifeaux.

Lorfque l'éducation du jeune *folitaire* eft finie, le pere & la mere demeurent toujours unis & fidelles l'un à l'autre, quoiqu'ils aillent quelquefois fe mêler parmi d'autres oifeaux de leur efpece ; les foins qu'ils ont donnés en commun au fruit de leur union, femblent en avoir refferré les liens, & lorfque la faifon les invite, ils recommencent une nouvelle ponte.

Le feul nom de *folitaire* indique un naturel fauvage ; & comment ne le feroit-il pas ? comment un oifeau qui compofe lui feul toute la couvée & qui par conféquent paffe les premiers temps de fa vie fans aucune fociété avec d'autres oifeaux de fon âge, & n'ayant qu'un commerce de néceffité avec fes pere & mere fauvages eux-mêmes, ne feroit-il pas maintenu par l'exemple & l'habitude ? On fait combien les habitudes premieres ont d'influence fur les premieres inclinations qui forment le naturel ; & il eft à préfumer, continue M.

M. *de Buffon*, que toute eſpece, dont la femelle ne couvera qu'un œuf à la fois, ſera ſauvage comme notre *ſolitaire.* Cependant il paroît plus timide encore que ſauvage, car il ſe laiſſe approcher & s'approche même aſſez familiérement, ſur-tout lorſqu'on ne court pas après lui & qu'il n'a pas encore beaucoup d'expérience; mais il eſt impoſſible de l'apprivoiſer. On l'attrape difficilement dans les bois, où il peut échapper aux chaſſeurs par ſa ruſe & par ſon adreſſe à ſe cacher; mais comme il ne court pas fort vite, on le prend aiſément dans les plaines & dans les lieux ouverts: quand on l'a arrêté, il ne jette aucun cri, mais on dit qu'il laiſſe tomber des larmes & qu'il refuſe opiniâtrément toute nourriture. Le temps de leur donner la chaſſe eſt depuis le mois de Mars juſqu'au mois de Septembre, qui eſt l'hiver des contrées qu'ils habitent, & qui eſt auſſi le temps où ils ſont le plus gras. La chair, des jeunes ſur-tout, eſt d'un goût excellent.

M. *Morel*, Ecrivain principal des Hôpitaux au Port-Louis de l'Iſle de France, prétend que le *ſolitaire* ou *dinde ſauvage* de Madagaſcar, & autres oiſeaux monſtrueux, nommés *dronte*, *dodo*, *cygne capuchonné*, n'ont jamais été vus aux Iſles de France, de Bourbon, Rodrigue, ni même aux Iſles Sechelles nouvellement découvertes, depuis plus de ſoixante ans que ces parages ſont habités & viſités par des colonies Françoiſes; & que les Portugais & Hollandois qui ont parcouru ces Iſles les premiers, y auront trouvé quelques oiſeaux très-gros, comme des *émeus* ou *caſoars*, ou même des *touyous*, & les auront décrits chacun ſelon leur façon de voir, qui eſt auſſi variée que les individus: leurs relations auront été copiées & augmentées par pluſieurs Voyageurs, & mal traduites en François, &c. Ainſi le *ſolitaire* de l'Iſle Rodrigue dont on a fait mention, ne ſeroit qu'un *caſoar* ou un *touyou* mal vu, mal décrit, qui s'eſt trouvé dans cette Iſle quand elle étoit déſerte: aujourd'hui qu'elle eſt peuplée, on n'y trouve aucun gros oiſeau qui ne pourroit voler & ſeroit bon à manger, les animaux peſans & ſans défenſe étant bientôt détruits dans un endroit habité. D'après ces détails donnés par les Voyageurs, tout porte à conclure que le *ſolitaire* eſt un oiſeau fort peu connu, & qu'il y a quelques raiſons de douter de ſon exiſtence. *Voyez* maintenant les *articles* DRONTE & OISEAU DE NAZARE.

SOLSTICE, *Solſticium.* On en diſtingue deux: on nomme *ſolſtice d'été*, le jour qui eſt pour nous le plus long de l'année: & on appelle *ſolſtice d'hiver*, le jour qui eſt pour nous le plus court de l'année. *Voyez à l'article* SPHERE DU MONDE.

SOMMÉES. Terme de Fauconnerie par lequel on défigne que les plumes d'un oifeau, fur - tout fes *pennes*, ont pris leur accroiffement.

SOMMITÉ, *Summitas*. En Médecine, on fe fert de ce mot en parlant des plantes dont les fleurs font trop petites pour être confervées féparément, & dont on prend feulement le haut des tiges garnies de fleurs; ces bouts en forment les *fommités* fleuries. On dit *fommités* d'*abfinthe*, de *lavande*, d'*armoife*, d'*hyfope*, de *centaurée*, de *millepertuis*, de *fumeterre*, &c.

SON, *Furfur*. C'eft l'écorce, la peau des graines fromentacées, qui eft enlevée par la trituration & qui refte fur le bluteau, le fas ou le tamis. Quoique le *fon* foit la partie la plus maigre du froment, cependant on s'en fert pour nourrir les animaux. Dans les années où la récolte n'a pas été abondante, on ne fépare pas quelquefois le *fon* de la farine, & les pauvres gens fe contentent du pain fait avec cette farine, qui eft beaucoup plus lourd & moins nourriffant.

En Médecine on fait ufage du *fon* nouveau pour les maladies de la poitrine & pour les rhumes invétérés. On fait une eau de *fon*, qu'on boit tiede : elle convient auffi en lavement & en cataplafme, avec l'urine & la biere, pour appaifer les douleurs de la goutte. Les Maréchaux font boire aux chevaux de la décoction de *fon* pour les rafraîchir ; c'eft ce qu'ils appellent *eau blanche*. Les Anciens donnoient au *fon* le nom de *bran*. Les Teinturiers s'en fervent quelquefois pour donner de la confiftance à leur teinture.

SONDAREINTA, en langue Huronne ; c'eft l'*élan d'Amérique*. Voyez ORIGNAC.

SONGO de l'Inde; c'eft le *chou Caraïbe*.

SONNEUR ou CORACIAS HUPPÉ, *Corvus fylvaticus*. On donne ce nom à cet oifeau, du rapport qu'on trouve entre fon cri & le fon des clochettes qu'on fufpend au cou du bétail, dit M. *de Montbelliard :* le *fonneur* eft de la groffeur d'une poule, avec des reflets d'un beau vert & variés ; il a le bec & les pieds rouges; le bec eft long, menu, propre à s'infinuer dans les fentes des rochers, dans les crevaffes de la terre, pour y chercher les vers, les infectes, les courtilieres, les larves de hanneton ; cet oifeau fe rend fort utile par la deftruction qu'il en fait.

Les plumes qu'il a fur le fommet de la tête, font plus longues que les autres, & lui forment une efpece de huppe pendante en arriere ; mais cette huppe qui ne commence à paroître que dans les oifeaux adultes, difparoît

dans les vieux ; ce qui les a fait appeler par quelques-uns *corbeaux chauves :* ils ont alors la tête jaune, marquée de taches rouges.

Cette huppe, qui a valu au *fonneur* le nom de *huppe de montagne*, n'eft pas la feule différence qui le diftingue du *coracias ;* il a encore le cou plus grêle & plus alongé, la tête plus petite, la queue plus courte ; de plus, il n'eft connu que comme oifeau de paffage, au lieu que le *crave* ou *coracias* n'eft oifeau de paffage qu'en certains pays & dans certaines circonftances.

Les *fonneurs* ont le vol très-élevé, & vont prefque toujours par troupes ; ils cherchent fouvent leur nourriture dans les prés & dans les lieux marécageux, & ils nichent toujours au haut des vieilles tours abandonnées ou dans des fentes de rochers efcarpés & inacceffibles, comme s'ils fentoient que leurs petits font un mets délicat & recherché, & qu'ils vouluffent les mettre hors de la portée des hommes ; mais il fe trouve toujours des hommes qui ont affez de hardieffe ou affez de mépris de la vie pour l'expofer, par l'appât du plus vil intérêt ; & l'on en voit beaucoup dans la faifon, qui, pour dénicher ces petits oifeaux, fe hafardent à fe couler le long d'une corde, fixée au haut des rochers où font les nids, & qui fufpendus ainfi au-deffus des précipices, font la plus vaine & la plus périlleufe de toutes les récoltes.

Les femelles pondent deux ou trois œufs par couvée, & ceux qui cherchent leurs petits, laiffent ordinairement un oifeau dans chaque nid, afin de s'affurer de leur retour pour l'année fuivante. Lorfqu'on enleve la couvée, les pere & mere jettent un cri, *ka-ka-ka-ka*, le refte du temps ils fe font rarement entendre : les jeunes fe privent affez facilement, & d'autant plus facilement qu'on les a pris plus jeunes, & avant qu'ils fuffent en état de voler.

Ils arrivent dans les environs de Zurich vers le commencement d'Avril, en même temps que les cicognes : on recherche leurs nids aux environs de la Pentecôte, & ils s'en vont au mois de Juin, avant tous les autres oifeaux.

Le *fonneur* fe trouve fur les Alpes & fur les hautes montagnes d'Italie, de Stirie, de Suiffe, de Baviere & fur les hauts rochers qui bordent le Danube aux environs de Paffau & de Kelheim. Ces oifeaux choififfent pour leur retraite certaines gorges bien expofées entre ces rochers, d'où leur eft venu le nom de *klauff-rappen*, (corbeau des gorges).

SON-TO ou SON-LO. C'eft une efpece de *thé* qui eft fort eftimée, fur-tout des Hollandois, qui en tranfportent beaucoup de Canton à Batavia. *Voyez l'article* THÉ.

SOPI. *Voyez* SAUPE.

SORA. Nom que l'on donne à Madagafcar à une forte de *hériffon*. Voyez *ce mot*.

SORAT ou MALTA. C'eft l'efpece de *chien de mer* que l'on connoît fous le nom de *milandre ;* Voyez *ce mot*.

SORBIER ; *Voyez* CORMIER. Le *forbier* des Alpes eft l'*alouche* de Bourgogne. *Voyez à l'article* ALIZIER.

SORCIERE. Les Bretons donnent ce nom à une efpece de *fabot*, petit coquillage univalve. M. *d'Argenville* dit que c'eft un *limaçon de mer*, à bouche aplatie, ombiliqué, d'une couleur cendrée, tiquetée de brun.

SORGO ou GRAND MILLET NOIR ou BLÉ BARBU D'AFRIQUE. *Voyez à l'article* MILLET.

SORMET. Efpece de *gondole*, coquillage univalve, dont M. *Adanfon* fait un genre. Cet Auteur eft le premier qui ait parlé de cette efpece de *gondole :* il l'a trouvée au Sénégal, fur les bords du Niger, près de fon embouchure. Le *formet* vit de l'eau de la mer, enfoncé d'un à deux pouces dans les fables. Rien, dit M. *Adanfon*, ne reffemble davantage à un ongle, que la coquille du *formet*. Voyez *Planche premiere*, *n.° 1*, de l'*Hiftoire des coquillages du Sénégal*.

SOROTCHÉ. *Voyez* à la fuite de l'*article* PYRITE.

SORS. Nom donné par quelques-uns au jeune *autour*, même aux autres jeunes oifeaux de Fauconnerie, qui n'ont pas encore mué & qui portent leur premier *pennage* ou *plumage*. M. *Mauduyt* obferve que le nom de *fors* ne s'emploie qu'à l'égard des oifeaux de proie que l'on prend à leur paffage ; qu'on ne s'en fert pas pour les *niais* ou ceux qu'on prend dans le nid, ni pour les *branchiers* ou ceux qu'on a pris quand ils commençoient à quitter le nid & à voler de branche en branche. *Encycl. Méth.*

SORY, *Terra vitriolica cinerea*. C'eft une efpece de terre ou pierre vitriolique, d'un gris clair, quelquefois un peu foncé. Cette matiere eft poreufe, peu dure, d'une odeur de fuie, d'un goût ftyptique, vitriolique : elle tombe facilement en efflorefcence. Cette fubftance eft à peine connue des Naturaliftes de l'Europe. Les Egyptiens prétendent qu'elle eft la matrice du *calchitis* ou colcothar naturel. *Voyez ce mot*.

Les Droguiftes du Caire, chez qui l'on trouve le *fory*, difent que cette matiere fe rencontre dans les mines de Chypre, d'Egypte & de la Lybie, même en Efpagne : c'eft un deflicatif & un aftringent.

SOSORÉ. C'eft la *petite perruche* de Cayenne, des *pl. enl.* 56, *fig.* 2. *Sororé* eft le nom *galibi* d'une efpece de *perruche* commune à la Guiane, notamment

vers l'Oyapoc & vers l'Amazone. Elle eſt de la ſection des *Touis* ou *Perriches à queue courte :* elle apprend facilement à parler, & ſa voix, dit M. *Mauduyt*, a quelque choſe de ſemblable à celle d'un *polichinel :* elle ne ceſſe de cauſer quand une fois elle eſt inſtruite. Le *ſoſoré* eſt à peu près de la grandeur de notre *gros-bec :* tout ſon plumage eſt d'un beau vert ; les couvertures du deſſus de la queue ſont d'un jaune foncé, ainſi que la tache qui eſt ſur le bord & vers le bas de l'aile ; l'œil eſt entouré d'une peau nue ; les pieds & les ongles ſont blancs ; le bec eſt couleur de chair.

SOT. Quelques Auteurs ont donné ce nom à la *raie au long bec.*

SOUBUSE, *pl. enl.* 443, le mâle ; 480, la femelle. Cet oiſeau a l'iris jaune, le bec & les ongles noirs, les jambes longues, menues & d'un jaune foncé : il eſt improprement nommé par quelques-uns *faucon à collier :* le mâle, ainſi que dans les autres oiſeaux de proie, eſt plus petit de beaucoup que la femelle, & il n'a point comme elle de collier, c'eſt-à-dire, de petites plumes hériſſées autour du cou. La longueur de la femelle eſt d'un pied ſept pouces ; ſon envergure, de trois pieds & demi : le plumage ſupérieur eſt d'un brun obſcur ; on voit une tache blanchâtre ſous chaque œil ; les plumes du collier ſont brunes dans leur milieu, d'un roux - blanchâtre ſur les bords ; elles ſont contournées comme celles qui entourent les yeux des oiſeaux de nuit ; la gorge eſt brunâtre ; le reſte du plumage inférieur eſt d'un blanc - rouſſâtre, varié de longs traits bruns, dans le ſens du tuyau des plumes : des douze pennes de la queue, les cinq latérales de chaque côté offrent alternativement des bandes tranſverſales, les unes rouſſes, les autres noires ; le plumage inférieur du mâle eſt beaucoup plus clair que dans la femelle & les traits longs ſont d'un roux plus décidé. Quelques-uns avoient cru, mais à tort, que l'*oiſeau Saint-Martin* eſt le mâle de la *ſoubuſe.* Voyez JEAN-LE-BLANC.

La femelle de cette eſpece pond trois ou quatre œufs rougeâtres, dans des nids qu'elle conſtruit ſur des buiſſons épais : cet oiſeau eſt réputé *ignoble*, il vole bas, pour ſaiſir des mulots & de petits oiſeaux ; il entre dans les baſſes-cours, fréquente les colombiers, pour prendre les jeunes pigeons, les poulets ; il n'eſt ni hardi, ni courageux, & il n'attaque que les oiſeaux foibles. L'eſpece de la *ſoubuſe* paroît ſe retrouver dans le Nouveau Monde, à Cayenne & à la Louiſiane.

SOUCHE, *Stipes.* Nom de cette partie de l'arbre qui tient au tronc & aux racines ; elle eſt communément à fleur de terre : on l'appelle quelquefois *cépée*, ſur-tout quand il ſort de ſon tronc diverſes tiges.

SOUCHET, *Cyperus*. Plante dont on diſtingue pluſieurs eſpeces. Nous ne ferons mention ici que de celles qui ſont d'uſage, après avoir dit que les *ſouchets* ſe diſtinguent facilement des plantes graminées, en ce que la gaîne de leurs feuilles eſt entiere ſans aucune fente, que leurs tiges ſont ordinairement triangulaires, ſans nœuds ou articulations & ſans corolles. M. *de Haller* dit que les *ſouchets* ont des fleurs en épi (épis aplatis), dont chacune a dans ſon ſein une graine ſurmontée d'une trompe à trois cornes & trois étamines. Ils ſe diſtinguent du *carex* (*caraiche* ou *léche*), par la ſituation de leurs fleurs, qui ſont à deux rangs oppoſés ſur le même plan.

1.° Le SOUCHET LONG ODORANT, *Cyperus odoratus, radice longâ, ſive Cyperus officinarum*, C. B. Pin. 14; Tourn.; *Cyperus longus*, Linn. 67. C'eſt une racine longue, menue, genouillée, tortueuſe, garnie de pluſieurs nœuds en forme d'olives & de fibres capillaires, difficile à rompre, noirâtre en dehors, blanchâtre en dedans, d'un goût ſuave, un peu âcre, aromatique, d'une odeur de nard. Ce *ſouchet* croît en Provence & en Languedoc, & c'eſt de là qu'on nous l'apporte ſec.

La plante qui produit cette racine, naît auſſi abondamment dans les marais & les prairies d'Etampes & du petit Gentilly, près Paris. De ces racines vivaces ſortent des feuilles ſemblables à celles du porreau, mais plus longues & plus étroites. La tige de cette plante croît à la hauteur de deux pieds ou environ, remplie de moëlle blanche, portant en ſa ſommité une collerette de pluſieurs folioles, diſpoſées en étoiles & placées au-deſſous des épis de fleurs qu'elles ſurpaſſent en longueur. Ces bouquets ſont rouſſâtres, amples, épars & comme flottans ſur le ſommet de la tige : ils ſont compoſés d'épis ou de têtes écailleuſes, garnies de fleurs à étamines, ſans pétales. Des aiſſelles des écailles naiſſent les piſtils, qui ſe changent enſuite en graines triangulaires, dures & revêtues d'une écorce noire.

2.° Le SOUCHET ROND DU LEVANT, *Cyperus rotundus Orientalis aut vulgaris*, C. B. Pin. 13; *Cyperus fuſcus*, Linn. 69. C'eſt une racine de la groſſeur d'une groſſe aveline, raboteuſe, ſtriée, griſâtre en dehors, blanchâtre en dedans; pluſieurs racines ſont attachées à la même tête & y pendent comme par des filets : elle a preſque le même goût & la même odeur que le *ſouchet long*. La plante a les feuilles, les fleurs & les graines ſemblables à la précédente; la couleur des épis eſt d'un brun foncé : elle vient en abondance le long du Nil & dans les marais d'Egypte; on la trouve auſſi en France. Il y a un autre *ſouchet à racine ronde*, c'eſt le *Scirpus maritimus*, Linn. 74. *Voyez* SCIRPE.

3.° Le SOUCHET D'AMÉRIQUE ou RACINE DE SAINTE-HÉLENE, *Cyperus Americanus* (*Radix Sanctæ Helenæ*) eſt une racine aſſez longue, groſſe comme le pouce, pleine de nœuds, noire en dehors, blanche en dedans, d'un goût aromatique, mais d'une odeur foible : on l'apporte ſeche du Port Sainte-Hélene, qui eſt dans la Floride en Amérique, où elle naît. Dans les lieux humides elle pouſſe, quand elle eſt dans la terre, des rameaux qui s'étendent ſur terre & qui portent des feuilles larges & vertes.

Les Eſpagnols coupent les nœuds de cette racine & les ayant arrondis & percés ils en font des chapelets. Ces nœuds étant deſſéchés, deviennent ridés & durs comme de la corne. Cette racine eſt apéritive & propre pour les douleurs de l'eſtomac.

Les racines des *ſouchets longs* & *ronds* atténuent & diviſent les humeurs, détruiſent les obſtructions, excitent les urines & les regles, fortifient merveilleuſement l'eſtomac affoibli par le relâchement des fibres, & remédient à l'hydropiſie qui commence. *C. Hofmann* les recommande dans les maladies de la poitrine accompagnées de toux. Miſes en poudre avec la fleur de la *lavande*, ces racines à la doſe d'un gros, font ſortir le fœtus & l'arriere-faix.

Elles ne ſont odorantes que quand elles ſont ſeches ; les meilleures viennent d'Egypte : les Parfumeurs les font macérer dans le vinaigre & ſécher enſuite pour les réduire en une poudre, dont ils font des parfums : on en fait entrer dans la compoſition de l'*eau de miel* de Londres.

La graine de *ſouchet long* enivre comme l'*yeble*, lorſqu'on en mange avec le riz, dans lequel elle ſe trouve ſouvent mêlée en Italie.

4.° Le SOUCHET SULTAN ou SUCRÉ ou SOUCHET ROND DE PROVENCE; *Cyperus rotundus, eſculentus, anguſtifolius*, C. B. Pin. 14; *Cyperus flaveſcens*, Linn.; *Traſi Italorum; Traſi*, J. B. 2, 504; *Dulcichinum*, Dod. Pempt. 340. Ses racines ſont des fibres menues, auxquelles ſont attachés des tubercules charnus, gros comme les plus petites noiſettes, ronds, relevés d'une eſpece de petite couronne comme les nefles, couverts d'une écorce ridée, aſſez rude, jaunâtre ou rouſſe, ayant la chair blanche, ferme, d'un goût doux. Les feuilles de cette plante ſont arundinacées, ſemblables à celles des autres *ſouchets* : ſes tiges ſont hautes d'un pied & demi, triangulaires; ſes fleurs, ramaſſées en tête jaunâtre, entre des feuilles à écailles, diſpoſées en maniere d'étoiles ; les graines ſont triangulaires. Cette eſpece de *ſouchet* croît aux lieux humides, dans le Véronois, dans la Sicile, dans la Provence & autres pays chauds : on eſtime ſa racine pectorale, adouciſſante, réſolutive, propre pour la dyſſenterie, pour les ardeurs d'urine. *Lémery* dit qu'elle eſt bonne pour exciter la ſemence,

étant mangée ou prise en décoction. On prétend que le suc des tubercules de ces racines sucé, est un excellent remede pour les maux de poitrine.

A l'égard du *souchet des Indes*, appelé *curcuma* ou *safran des Indes*, sa fleur est très-différente de celle du *cyperus;* Voyez TERRE-MÉRITE. Quant au *faux souchet*, Voyez *à l'article* CAREICHE.

SOUCHET ou le ROUGE, *pl. enl.* 971, le mâle; 972, la femelle. C'est le *canard d'Amérique au grand bec*, de *Catesby*; en latin, *Anas clypeata*. Cet oiseau, du genre du *Canard*, est moins gros que le *canard domestique :* sa longueur est d'un pied sept pouces; son envergure, de deux pieds six pouces : son bec est noir, & M. *Mauduyt* dit que son élargissement vers l'extrémité est un caractere qui suffit pour distinguer le *souchet :* les bords de l'une & l'autre mandibule sont garnis de longues épines ou dents semblables à celles d'un peigne; les jambes, les pieds, les doigts & leurs membranes sont d'un bel orangé; les ongles, gris; la tête & la plus grande partie du cou sont d'un vert-doré; le bas du cou & le haut de la poitrine est tantôt d'un blanc pur, tantôt tacheté de noirâtre; le reste du plumage supérieur est d'un noir changeant en vert; le reste de l'inférieur est le plus souvent d'une couleur de marron foncé, quelquefois blanc, varié de taches marron; les plumes scapulaires sont variées de blanc, de noirâtre, de cendré-bleu & de vert-doré; les couvertures du dessus des ailes, d'un cendré-bleu, terminées par une bande transversale blanche sur l'aile : les dix premieres pennes de l'aile sont brunes; les onze suivantes sont à l'extérieur d'un vert-doré brillant, & les trois dernieres, d'un vert-doré terne & barrées de blanchâtre; les pennes de la queue sont brunes, bordées de blanchâtre & terminées en pointe. Le plumage supérieur de la femelle est brun, bordé de roussâtre; l'inférieur est d'un fauve tacheté; le reste, comme dans le mâle, mais avec des teintes bien moins foncées. Au reste, le plumage de ces oiseaux varie suivant l'âge & la saison.

Le *souchet* se nourrit de vers, d'insectes & de petits coquillages qu'il trouve dans la vase; les dentelures du bec laissent écouler l'eau & arrêtent les corps solides. Cet oiseau s'accommode difficilement à la domesticité & ne se fait à aucune nourriture différente de celle à laquelle il s'est habitué. M. *Baillon* a observé que les *souchets* n'arrivent en Picardie qu'au mois de Février, que quelques-uns nichent dans cette Province, que d'autres passent plus avant au Midi, & qu'il est très-rare d'en voir en hiver. M. *Mauduyt* dit qu'il n'en est pas de même dans toutes nos provinces : le *souchet*, qui comme gibier est le *canard* dont on fait le plus de cas, ne se voit à Paris que depuis Novembre jusqu'en Avril, & il nous est apporté particuliérement des côtes de Normandie.

Suivant

Suivant M. *Baillon*, le *fouchet* place fon nid au milieu des groffes touffes de joncs : la ponte eft de dix à douze œufs, d'un roux un peu pâle ; l'incubation eft de vingt-quatre à vingt-cinq jours ; la premiere robe des jeunes eft grife ; ils prennent leurs belles couleurs à la mue, mais elles n'ont tout leur éclat qu'à la feconde année.

SOUCI, *Calendula.* Sous ce nom on diftingue plufieurs efpeces de plantes, qui ne font pas toutes du même ordre, ainfi qu'on le verra ci-après.

Le SOUCI DE JARDIN, *Caltha vulgaris*, C. B. Pin. 275; Linn. 1304; *Calendula fativa*, Raij Hift. 1, 337; *aut officinalis*, Linn. 1304. Sa racine eft bifannuelle, branchue, longue & fibreufe; fes tiges font menues, hautes d'un pied, un peu anguleufes, velues, rameufes, fongueufes, laiffant quelque vifcofité aux doigts quand on les touche; fes feuilles font fans queue, entieres, oblongues, ovales, étroites vers la bafe, groffes, velues, verdâtres, d'une faveur & d'une odeur fortes; fes fleurs font belles, grandes, rondes, radiées, de couleur dorée, d'une odeur un peu forte & affez agréable : leur difque eft compofé de plufieurs fleurons, & la couronne, de demi-fleurons, portés fur des embryons qui fe changent en des capfules courbes, bordées d'un feuillet & remplies d'une graine oblongue. On cultive cette plante dans les Jardins pour l'agrément de fes fleurs, qui font d'ufage en Médecine, ainfi que les feuilles. Les Jardiniers en diftinguent plufieurs variétés.

Le *fouci d'Afrique* fe voit dans les jardins de quelques Curieux.

Le SOUCI DE VIGNE ou le SOUCI SAUVAGE ou le SOUCI DES CHAMPS, *Caltha arvenfis*, C. B. Pin. 276 ; Linn. 1303 ; *Caltha minima*, J. B. 3, 103 ; *Calendula arvenfis*, Tab. Icon. 335. Il eft annuel, d'ailleurs il ne differe du précédent, que parce qu'il eft plus petit : fes feuilles font un peu dentées : il croît naturellement dans les terrains de vignobles.

Quelques-uns ont donné auffi le nom de *fouci des champs* & *des blés*, à la *marguerite jaune.* Voyez à l'*article* MARGUERITE.

Le SOUCI D'EAU ou DE MARAIS ou POPULAGE, *Populago flore majore*, Tabern. Icon. 750; Tourn. 273; *Caltha paluftris*, Linn. 1384 ; J. B. 3, 470 ; *& flore fimplici*, C. B. Pin. 276. Cette plante ne doit pas être regardée ni rangée avec les *foucis ;* elle en differe par fon caractere : elle eft voifine de la *renoncule* & de l'*hellébore*, dit M. *de Haller.* Le *fouci d'eau* croît dans les marais, au bord des ruiffeaux & autres lieux aquatiques; fa racine eft vivace, fibreufe & blanchâtre; fes feuilles reffemblent à celles de la petite chélidoine, mais elles font quatre fois plus grandes & de plus longue durée, liffes, vertes & peu

crénelées : il s'éleve d'entre elles des tiges hautes d'un pied, rondes, liffes, rameufes, portant des fleurs plus ou moins grandes, ordinairement à cinq pétales difpofés en rofe & d'un beau jaune : il leur fuccede des fruits, compofés chacun de plufieurs gaînes recourbées en bas, entaffées en tête & difpofées en étoile ; chaque gaîne contient plufieurs femences, qui font ordinairement un peu longues.

Les feuilles de *fouci fauvage*, comme l'obferve *Tournefort*, font ameres ; fétides & rougiffent légérement le papier bleu. Si on les brûle lorfqu'elles font feches, elles fufent un peu comme le nitre. Ces plantes font apéritives & réfolutives ; elles guériffent la jauniffe, provoquent les regles & facilitent l'accouchement : on les met au nombre des alexipharmaques. La décoction des fleurs de *fouci* dans du lait ou de la biere, eft, felon *J. Ray*, très-en ufage en Angleterre, pour chaffer la petite vérole. On fait avec les pétales de *fouci*, une teinture & une encre jaune. Les gens de la campagne en mettent quelquefois dans le beurre qui eft trop blanc ; c'eft un moyen de lui donner une agréable couleur jaune. Cette plante eft bonne contre la pefte, ainfi que le vinaigre de fleurs de *fouci*.

SOUCI ou POUL (oifeau). *Voyez* ROITELET HUPPÉ.

SOUCI. Les Naturaliftes ont défigné fous ce nom un *papillon* de jour, qui marche fur fes fix pattes & qui voltige en grande quantité dans les prairies, à la fin de l'été & en automne. Son nom indique fa couleur qui eft d'un beau fouci : une bordure brune-noirâtre, coupée par des nervures d'un jaune-verdâtre, termine les ailes : il y a une tache noire vers le milieu de chaque aile fupérieure, & fouci foncé fur les ailes inférieures. La bordure, dans la femelle, eft chargée de taches couleur de foufre ; le deffous des ailes eft d'une teinte claire, c'eft-à-dire, bien moins foncée qu'en deffus ; une fuite de taches placées entre chaque nervure fur les quatre ailes, forme une ligne prefque parallele au bord ou contour ; un trait rouge, affez tendre, entoure les quatre ailes : les pattes font de la même couleur, ainfi que les antennes, qui font courtes & groffes, à maffes alongées & dont le bout eft fauve : le corps du papillon eft velu, noir en deffus, jaune en deffous. Ce papillon eft l'*hyale* de *Linnæus*.

On regarde comme une variété du *papillon fouci*, l'efpece appelée le *foufre* ; c'eft le *Palæno* de *Linnæus*. Le deffus des ailes eft de couleur de foufre : la bordure noire eft moins large aux ailes inférieures que dans le *fouci* ; elle eft, dans les deux fexes du *foufre*, chargée de taches couleur de foufre ; une tache fur chacune des ailes, noire fur les fupérieures & fouci fur les inférieures : le

fond de couleur du mâle est d'un blanc-verdâtre; le reste est comme dans le *souci*. Les papillons appelés le *safrané* & *l'orangé*, & qu'*Esper* a désignés par les noms de *Myrmidone* & *Chrysoteme*, ressemblent beaucoup au *souci* : mais le *safrané* est d'un jaune changeant en rouge, & l'*orangé* a la teinte moins foncée que celle du *souci*.

SOUCI-FIGUE. *Voyez à l'article* FICOÏDE.

SOUCROURETTE & SOUCROUROU. Surnom de deux especes de *sarcelles* du Nouveau Continent. *Voyez* SARCELLE SOUCROURETTE & SARCELLE SOUCROUROU.

SOUDE, *Soda*. Plante dont on distingue nombre d'especes. Nous décrirons ici celles qui sont le plus en usage dans les Arts & dans la Pharmacie.

1.° La SOUDE ordinaire, appelée SALICOR. C'est une plante annuelle qui croît dans les pays chauds, sur les bords de la Méditerranée : on la seme aussi exprès aux environs de Montpellier ; elle s'est, pour ainsi dire, naturalisée dans cette derniere contrée & près de Marseille, sur-tout dans les terres imprégnées de sel, & qui ont été autrefois couvertes par la mer & attéries ensuite au moyen du limon & des sables, &c. Ces terres, après les grandes pluies ou les inondations, doivent, étant séchées, paroître blanchâtres à la surface & parsemées de petites gerçures; par un temps de brouillard, leur couleur devient brune : elles font un peu d'effervescence avec les acides. La culture de ces terres est à peu près la même que celle des autres. Pendant l'année de jachere on les laboure trois & quatre fois; plus on multiplie les labours & plus on les rend fertiles : on ne laboure cependant que superficiellement, & l'on trace les sillons à une grande distance.

La plante appelée *salicor*, dit M. *Marcorelle*, est utile par le revenu qu'elle rapporte, précieuse par ses usages, curieuse par ses diverses métamorphoses, & agréable à la vue par la variété de ses couleurs & sa forme réguliere : elle figureroit dans un parterre & y réussiroit très-bien, mise dans une terre appropriée. Cette plante est désignée par les Botanistes, sous le nom de *Kali majus*, *cochleato semine*, C. B. Pin. 289, Tourn. Inst. p. 247; *Salsola* (*kali*), Linn. 322 : en Arabe, *Kali* : en François, *Soude* ; en Languedoc & dans le Roussillon, *Salicor*. C'est le *boucar* des Poitevins & des Saintongeois.

La graine est roulée en spirale comme la coquille d'un limaçon, *Cochleatum semen* : déroulée, elle paroît terminée par deux queues qui sont le germe : étant encore verte, on y distingue trois enveloppes; la premiere est transparente & extrêmement fine, la seconde est membraneuse & savoureuse, la troisieme est divisée en cinq feuilles taillées en forme de côte & d'un jaune-verdâtre. Dans

la végétation la graine se développe; les deux queues percent les enveloppes, se fichent dans la terre, tandis que la tête pousse ses enveloppes au dehors & en est couverte comme d'un bonnet: quelques jours après elle les rejette & laisse voir deux branches en forme de fourche: du milieu de ces deux branches il en sort deux autres égales, & la tige semble partagée en quatre; plusieurs autres paroissent successivement: ainsi, au bout de quelques jours, la plante ressemble à une petite aigrette; elle s'éleve pendant quelques mois à la hauteur de plus de deux pieds. Sa racine est unie, un peu oblique, fibreuse, brunâtre en dehors, longue d'environ six pouces.

Il part le long de la tige, à la distance d'environ deux pouces, deux branches paralleles qui sortent de deux nœuds égaux & qui deviennent rougeâtres; ces branches se subdivisent dans leur longueur en plusieurs petits rameaux alternes, articulés par des nœuds; chaque tige pousse jusqu'à dix & douze de ces branches, & vingt ou trente tiges sortent quelquefois de la même racine: le tissu peu solide & leur propre poids font qu'elles sont inclinées vers la terre. Des nœuds des tiges & des branches sortent les feuilles disposées par paquets; ces feuilles sont à trois faces, comme pyramidales, rangées trois à trois le long des tiges; celle du milieu est la plus grande: elles sont bordées jusqu'aux deux tiers de leur longueur par une membrane très-déliée; leur couleur est verdâtre: elles sont charnues, spongieuses & remplies d'un suc salé; elles renferment un petit nerf blanc, aussi fin qu'un cheveu, & cassant: étant encore vertes, on peut facilement les écraser dans les doigts, mais elles acquierent de la consistance à mesure qu'elles approchent de la maturité. Ces feuilles ne sont pas désagréables au goût: les gens de la campagne en mangent avec du pain.

C'est vers la fin d'Avril ou dans les premiers jours de Mai, qu'on voit sortir des aisselles des feuilles une, deux, trois & plusieurs fleurs qui sont petites, & fort peu apparentes: chacune d'elles est sans pétales, seulement composée d'un calice à cinq feuilles ovales, d'abord vertes, & ensuite jaunes ou rouges, qui ne tombent point; elles renferment cinq étamines dont l'anthere *est chargée* d'une poussiere jaune: le germe est arrondi, placé au milieu & surmonté de deux styles très-déliés, terminés par un stigmate un peu recourbé: la capsule qui est plus grosse & enveloppée par le calice, n'a qu'une loge où se trouve une seule graine extérieurement noire & contournée en spirale. Cette graine est très-utile aux bestiaux pendant l'hiver; les bœufs & les brebis en sont avides à cause de la salure qui leur donne de l'appétit.

M. *Marcorelle* observe que *Tournefort* a fait un genre de cette plante, qu'il a mis dans la sixieme classe de ses *Élémens de Botanique*, qui comprend les

plantes rosacées ; mais comme celle du *salicor* a une fleur à étamine dénuée de pétales, son genre, dit-il, doit être mis dans la quinzieme classe des mêmes *Élémens*, qui comprend toutes les fleurs à étamines. Le même Physicien a remarqué que dans cette plante, à chaque nœud, l'écorce, la moëlle & le bois se divisent exactement en croix.

2.° La SOUDE SALICOR appelée SALSOVIE ou MARIE ÉPINEUSE, *Kali spinosum ; Salsola Tragus*, Linn. 322. Elle naît aussi dans les pays chauds, sur les rivages sablonneux de la mer, le long des lacs salés, quelquefois même dans les champs éloignés de la mer. Semée dans les jardins, elle dégénere un peu & devient moins épineuse ; elle differe de la suivante par ses tiges d'un à deux pieds, droites, cannelées, grosses, fort succulentes, d'un vert-brun, velues vers le sommet, garnies de feuilles longues, étroites, épaisses, vertes, glabres, empreintes d'un suc salé, terminées par un aiguillon roide & piquant : ses fleurs, qui paroissent vers l'arriere-saison, naissent dans les aisselles des feuilles ; elles sont petites, solitaires & de couleur verte, garnies de bractées épineuses : il leur succede des fruits épineux, dont la graine est mûre en automne.

3.° La SOUDE appelée la MARIE VULGAIRE ou la GRANDE SOUDE. C'est le *Kali geniculatum majus*, C. B. ; *Salicornia articulis apice crassioribus*, Linn. Il y en a de deux especes : l'une est le *Salicornia annua ;* l'autre est le *Salicornia sempervirens.* Cette *soude* jette de longues branches droites & paralleles, composées de plusieurs tuyaux, qui semblent sortir les uns des autres : les tiges sont toutes articulées & deviennent par la suite comme ligneuses : leur couleur est d'un vert clair & leur goût peu agréable & moins salé que le *salicor :* ses feuilles sont arrondies ; elles ne sont pas ramassées en aigrettes, elles tiennent à la tige par un nerf solide & blanc : le calice de la fleur forme quatre angles, il est tronqué, un peu renflé & ne renferme qu'une seule étamine : la graine n'est point tournée en spirale & n'a point de capsule propre, c'est le calice qui la renferme, dit M. *Marcorelle.*

La plante de la *soude* a un goût salé, & elle contient beaucoup de sel marin : elle est apéritive, diurétique, propre pour la gravelle, pour les vers & les obstructions ; il faut cependant éviter d'en donner aux femmes grosses, & à ceux qui ont des ardeurs d'urine, ou une disposition inflammatoire dans la vessie. Cette plante convient extérieurement pour les maladies de la peau.

On seme & on cultive le *salicor* pour en faire la *soude* en pierre, appelée *salicote* ou *alun catin.* On en fait les semailles après celles du blé, & même

dans les mois de Février & de Mars; on le peut encore en Avril & Maî, si dans ce temps-là les pluies sont légeres & fréquentes. On jette la graine sur la terre à la volée, & on la recouvre par le hersage : on unit ensuite le terrain, & on brise les mottes pour que le germe n'étouffe pas dessous. On doit avoir soin de sarcler les herbes parasites. Quand le *salicor* est en sa parfaite grandeur ou maturité (ce qui arrive à la fin de Juillet ou au commencement d'Août), alors il est tout-à-fait jaune ou rouge, & il commence à sécher. En cet état on l'arrache & on le laisse faner comme le foin, puis on le transporte au lieu destiné à le brûler : là on en détache la graine avec des fléaux, & l'on met l'herbe en gerbier, auquel on donne la forme d'un parallélipipede. On pratique ensuite près du gerbier, dans un terrain ferme, un creux circulaire dont le diametre & la profondeur doivent être proportionnés à la quantité du *salicor* qu'on veut y brûler; par exemple, pour cent quintaux de *pierre de salicor*, pour lesquels il faut deux mille cinq cents quintaux d'herbe, on fait un fourneau de quatre-vingt-un pouces de diametre, sur trente-six pouces de profondeur. On commence par échauffer la fournaise avec des fagots de menu bois, puis avec une fourche on y jette l'herbe du *salicor*; elle s'enflamme à l'instant : on continue ainsi, à mesure qu'elle se consume, à en jeter des couches pendant trois heures ou environ, puis on unit avec un rateau les cendres embrasées. Alors des gens armés de grands pilons de bois vert pétrissent le *salicor* qui s'est mis en fusion, le remuent autour de l'intérieur du fourneau jusqu'à ce qu'il prenne consistance; ils en retirent les pilons tout enflammés : on remet de l'herbe comme auparavant, & on continue le même procédé jusqu'à ce que le fourneau soit à peu près rempli. Au moyen de ces opérations, la terre & le sel alkali contenus dans les cendres, s'unissent & s'accrochent tellement l'un à l'autre, qu'il s'en fait, à mesure que le total refroidit, une espece de pierre saline & fort dure.

Quand la cuite du *salicor* se fait de jour, on n'apperçoit de loin qu'une espece de fumée qui s'éleve dans l'atmosphere, & de près cette herbe brûlée paroît une pâte noire : si la cuite se fait de nuit, les fournaises semblent de loin autant de points lumineux dispersés dans la campagne, & de près on voit avec surprise dans la fournaise une matiere embrasée, liquide comme du métal fondu. Les Ouvriers employés à ce travail respirent une odeur peu agréable : ils ont le visage d'une couleur soufrée; mais cette fumée n'est point dangereuse, comme on l'avoit cru : elle ne cause aucun dommage sur les plantes voisines, ainsi que l'ont observé MM. *Tillet* & *Fougeroux*.

La cuite du *salicor* ou la *pierre de soude* étant achevée, on fait avec la pointe d'une perche un trou vers le milieu de la pâte, & on la laisse refroidir ainsi

pendant deux jours, prenant garde qu'il ne pleuve, auquel cas il faudroit couvrir le fourneau. Pendant le refroidiſſement la pâte devient d'un bleu-noirâtre. On met enſuite dans le trou, dont il eſt parlé ci-deſſus, un coin de fer qu'on enfonce avec une maſſe: par ce moyen on diviſe en parties la pierre ſaline qui ne faiſoit auparavant qu'un tout. On dépoſe les morceaux nouvellement tirés du fourneau dans un lieu ſec. Bientôt il ſe forme à la ſurface de cette ſubſtance une croûte qui ſe réduit en pouſſiere ou efflorefcence.

La *ſoude en pierre* qui réſulte de la *marie vulgaire*, eſt d'un gris-bleu-cendré, percée par une infinité de trous & facile à briſer; elle a plus de croûte & ſe conſerve moins que celle du *ſalicor* ordinaire. Cette matiere, qui eſt un mélange de beaucoup de ſel lixiviel & de terre, eſt cette maſſe ſaline dont on ſe ſert pour dégraiſſer les étoffes, & qui entre dans la compoſition des ſavons & du verre: elle eſt auſſi d'un très-grand uſage pour la leſſive dans les pays où on ne brûle que du bois flotté dont les cendres ne contiennent que très-peu d'alkali fixe. On tire un ſel fixe de la *pierre de ſoude*, qui eſt cauſtique, & qui ſert auſſi à faire des pierres à cautere, & pluſieurs autres préparations chimiques. On en retire du ſel de verre utile aux Faïenciers, aux Emailleurs, aux Verniſſeurs de terre, à ceux qui font de fauſſes pierres précieuſes, aux Teinturiers, &c. Le ſel de *ſoude* eſt la baſe du fameux ſel de *ſeignette* de la Rochelle, qui eſt fort d'uſage en Médecine. La propriété qu'a ce ſel de s'unir avec la graiſſe & l'huile pour en former un ſavon, rend raiſon de ſon effet, lorſque les Dégraiſſeurs & les Blanchiſſeuſes l'emploient pour nettoyer le linge ſale & les taches des étoffes.

La meilleure pierre de *ſoude* eſt celle qui vient des pays maritimes, d'Alicante, de Valence, de Murcie, de Grenade & de Carthagene: elle ſe tire d'une eſpece de *ſoude herbacée* (*ſoude d'Alicante*), plante annuelle, couchée ſur terre, à feuilles courtes, & appelée dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences*, *Kali Hiſpanicum*, *ſupinum*, *annuum*, *ſedi minoris folio*. On pourroit cultiver la plupart des terrains ſtériles qui ſe trouvent ſur les côtes maritimes de la Normandie, au moyen des différentes eſpeces de *ſoudes*. Tout terrain maigre, ſablonneux & empreint de ſel marin, convient à ces ſortes de plantes.

La pierre de *ſoude* (ou *ſoude* brûlée, calcinée) nous vient en balles, du poids de ſix à huit quintaux: ſon emballage, en Eſpagne, eſt fait de *ſparte*, dont les débris ſervent à Paris à faire des balais à l'uſage des Cochers, &c. On doit choiſir la *ſoude* ſeche, ſonnante, d'un goût ſalé, d'un gris-bleuâtre, poreuſe, ſans croûte verdâtre, & ſans odeur puante, comme dans celle qu'on appelle *ſoude de Bourde*. Plus elle ſera pure, plus il s'en diſſoudra dans l'eau. La

ſoude de barille ou d'Alicante eſt eſtimée la meilleure. Plus cette ſorte de *ſoude* incinérée a ſubi une forte action du feu, plus elle imprime à la langue une ſaveur cauſtique, & plus elle s'imbibe de l'humidité de l'air. Nous avons obſervé en 1754, qu'ayant fait battre dans la rue, & par un temps couvert, une balle de *ſoude* en maſſe qui peſoit huit cent cinquante livres étant en poudre groſſiere, elle donna après l'opération huit cent ſoixante-trois livres; une autre fois la même quantité avoit augmenté de dix-neuf livres : on ne doit donc jamais être la dupe du poids de la pouſſiere qui s'exhale quand on pulvériſe en plein air & en hiver la pierre de *ſoude*; & il faut que l'on ait connu cet avantage, ſi c'en eſt un, car tous les Débitans de *ſoude* la font piler à l'air libre. Il faut auſſi avouer que l'Ouvrier ne pourroit travailler long-temps, s'il faiſoit cette opération dans un lieu clos.

Soude blanche. On donne quelquefois ce nom à la cendre de *roquette* calcinée & au *natron*. Voyez *ces mots*.

Soude de Cherbourg. Elle ſe tire du *varec* qui eſt très-abondant ſur les côtes maritimes de ce pays, ainſi qu'aux Iſles Silieres en Angleterre. Cette *ſoude* donne une couleur verdâtre au verre. La *ſoude d'Alicante* ne produit pas le même effet; c'eſt celle dont on ſe ſert pour le verre blanc. *Voyez* Varec.

SOUFFLET (le). *Voyez à l'article* Bécasse (poiſſon).

Soufflet (le), *Chætodon longiroſtris*, Brouſſonnet, Ichthyol. decas prima. Poiſſon du genre du *Chétodon*; il ſe trouve dans la Mer Pacifique, autour des Iſles de la Société & des Iſles Sandwich. M. *Daubenton* lui a donné le nom de *ſoufflet*, parce que la diſpoſition de ſon muſeau tubulé, par rapport à ſon corps large & comprimé, repréſente en quelque ſorte l'inſtrument dont on ſe ſert pour animer le feu.

Suivant M. *Brouſſonnet*, ce poiſſon a la tête groſſe & garnie d'écailles diſpoſées ſans ordre; il n'y en a point entre les yeux : l'ouverture eſt étroite & oblongue; les deux os qui compoſent le muſeau ſont à peine mobiles; les dents ſont effilées, peu nombreuſes & ſituées à l'extrémité des mâchoires; les narines ſont percées chacune d'une double ouverture; les yeux ont leurs iris étroits, d'une couleur argentée, mêlée de verdâtre, & leurs prunelles d'une teinte rouſſâtre : le corps eſt d'une figure rhomboïdale alongée; le dos forme une courbure plus ſenſible que celle du ventre; le corps eſt garni d'écailles tuilées, à peu près carrées, d'inégale grandeur & diſpoſées ſur des lignes obliques : les lignes latérales ſuivent la courbure du dos : la nageoire dorſale eſt longue & garnie de rayons en partie flexibles & en partie épineux; ces derniers

s'inclinent

s'inclinent alternativement à droite & à gauche : les nageoires pectorales sont en fer de lance, ainsi que celles de l'abdomen ; celle de l'anus a des rayons épineux disposés à peu près comme dans celle du dos ; celle de la queue est légérement échancrée à sa base ; le corps est d'un jaune-citrin, nué de roux à l'endroit des épaules, & d'un bleu-verdâtre sur le devant du ventre ; les nageoires sont aussi citrines, mais la dorsale & celle de l'anus sont bordées d'une ligne noire & d'une autre blanchâtre ; de plus le premier rayon de la dorsale est d'un vert-bleuâtre : cette couleur se retrouve aussi dans les nageoires pectorales & sur celle de la queue : la tête & le museau sont roussâtres en dessus, & ont le dessous d'une couleur argentée, nuée d'une teinte de chair.

SOUFFLEURS. Nom donné a de gros animaux de mer pisciformes, de l'ordre des *Cétacées*, & qui ont un ou deux évents sur la partie supérieure de la tête. On sait que les *cétacées* ont en outre le corps lisse & dépourvu d'écailles, la nageoire de la queue disposée horizontalement, & les parties de la génération aussi apparentes que celles des quadrupedes. Les *chiens de mer* qu'il ne faut pas placer parmi les *souffleurs*, ont au contraire de ceux-ci la peau chagrinée & des évents sur les parties latérales du cou : la nageoire de la queue est verticale, & les parties de la génération ne sont pas visibles à l'extérieur. Parmi les *souffleurs*, les véritables *baleines* ou les *baleines proprement dites* ont la bouche à l'extrémité antérieure du museau ; au lieu de dents, des *fanons* ; ce sont des lames de corne terminées par de longues soies qui pendent autour des mâchoires : le *narhwal*, (*Monodon*,) a une ou deux dents longues de quelques pieds, contournées en spirale, & insérées horizontalement sur le devant de la mâchoire supérieure : le *cachalot* a la tête émoussée antérieurement, la bouche située sur la partie inférieure de la tête ; il a des dents pointues ou émoussées à la mâchoire inférieure, & quelques dents plates, presque invisibles à celle d'en haut : le *dauphin* & le *marsouin* ont le contour des deux mâchoires garni de dents pointues & qui s'engrenent réciproquement, &c.

A l'*article* CÉTACÉE ainsi qu'au *mot* BALEINE (ce dernier offre de suite les détails qui concernent le *cachalot*, le *narhwal*, l'*ourque*, l'*épée de mer du Groënland*, le *marsouin* & le *dauphin*) nous avons consigné le peu de connoissances que les Navigateurs ont communiqué sur les *souffleurs*. En effet, l'histoire de ces animaux marins est la moins susceptible d'avancement : à tous les obstacles qu'oppose un élément impénétrable à l'homme, se joignent encore, dit M. l'Abbé *Bonnaterre*, une foule de difficultés particulieres :

c'eſt dans les mers du Nord, c'eſt ſous des montagnes de glace que la plupart des *cétacées* ont établi leur ſéjour : & quel eſt le Naturaliſte aſſez ardent, aſſez courageux pour aller dans ces mers éloignées, aux riſques de ſa vie, paſſer des années entieres à étudier des animaux d'autant plus difficiles à obſerver, qu'ils ne ſe ſont relégués dans cette retraite inacceſſible que pour ſe ſouſtraire aux perſécutions de l'homme, & par la crainte de devenir ſes victimes. Nous n'avons que peu pénétré dans ces régions glacées, & pendant bien peu de temps, c'étoit en Avril 1754, mais nous ne pouvons oublier le froid exceſſif qui y régnoit encore, la rencontre des amas énormes de glace, & les dangers qui nous menaçoient de toutes parts.

Parmi les diverſes colonies qui peuplent le vaſte empire des mers, les *ſouffleurs* ſe ſont remarquer aiſément, & notamment les diverſes eſpeces de *baleines* qui ſemblent n'avoir été créées que pour commander aux autres animaux : en effet, ce coloſſe paroît au milieu des différentes tribus d'animaux de la mer, comme un ſouverain environné de ſes ſujets. Si l'on conſidere ſa taille monſtrueuſe, elle ſurpaſſe celle de l'éléphant, autant que l'étendue de la mer ſurpaſſe celle de la terre. L'agilité & la force, dit M. l'Abbé *Bonnaterre*, correſpondent à ſa grandeur : d'un ſeul coup de ſa queue elle endommage des vaiſſeaux, les fait chavirer & les ſubmerge : ſon ſouffle, ſemblable à un vent impétueux, éleve en l'air deux fortes colonnes d'eau, & les diviſe comme en brouillard. Son approche s'annonce au loin par des ondulations rapides, & produit à plus d'un mille le même effet que celui d'un orage : bientôt on voit ce roi des *ſouffleurs* fendre les ondes, peut-être avec plus de vîteſſe que l'aigle n'en a en parcourant les airs, & laiſſer ſur ſes traces des tourbillons dont le mouvement circulaire ſe communique à tous les objets circonvoiſins. Cette force déjà ſi prodigieuſe reçoit encore une nouvelle activité, lorſqu'étant aux priſes avec ſes ennemis & ſe ſentant bleſſé, cet énorme & prodigieux animal, la plus grande maſſe animée qui exiſte ſur notre globe, déploie toute l'étendue des reſſources que la Nature lui a données. On entend alors un bruit qui s'étend auſſi loin que celui du canon. La mer eſt agitée juſqu'au fond de ſes abymes; ſa ſurface eſt couverte d'écume, & les flots lancés par le moyen de ſa queue redoutable, ſemblent jaillir juſqu'aux nues... Les autres eſpeces de *ſouffleurs* offrent proportionnellement à leur maſſe les mêmes effets.

Les *évents*, *Fiſtulæ*, ſont des ouvertures qui ſervent en même temps de paſſage à l'air que les *ſouffleurs* reſpirent, & communément d'organes à l'odorat. En effet, dans les *baleines*, les *licornes* & les *cachalots*, il n'y a point de narines extérieures, & les nerfs olfactifs ſe trouvent en quantité dans la cavité

des *évents*. (Les *dauphins* & *marsouins* sont les seuls animaux connus dans cette classe, qui aient deux petites ouvertures à l'extrémité du museau, pour recevoir les sensations de l'odorat.) Les *évents* sont des canaux qui partant de l'entrée du gosier, parcourent plus ou moins obliquement l'intérieur de la tête, & viennent aboutir sur le sommet, tantôt séparés en deux orifices, tantôt réunis en un seul. Dans les *baleines*, ces deux tubes hydrauliques, après avoir traversé obliquement les os du crâne, sortent l'un à côté de l'autre sur le milieu de la partie supérieure du museau, où ils forment deux gros tubercules: dans les *licornes*, les *cachalots* & les *dauphins*, les *évents*, quoique séparés en deux canaux dans l'intérieur de la tête, se réunissent dans la partie membraneuse qui recouvre le sommet, & ne forment qu'un seul orifice, dont la position varie selon la diversité des genres ou familles; l'*évent* des *licornes* aboutit derriere le sommet de la tête; celui des *dauphins* & *marsouins* s'ouvre sur le sommet de la tête au-dessus des yeux; celui des *cachalots* se prolonge jusqu'à l'extrémité antérieure du museau; les deux *évents* des *baleines* aboutissent vers le milieu du museau.

Les tubes ont, dit M. l'Abbé *Bonnaterre*, leurs parois revêtues intérieurement de cartilages, parsemées de glandes, & couvertes de rides sur toute leur longueur. La conformation intérieure de ces organes, leur direction & la place qu'ils occupent, sont très-analogues à l'usage auquel ils ont été destinés; ils sont fermés à l'entrée du gosier par la réunion de la glotte & de l'épiglotte, afin que le fluide ne puisse pas pénétrer dans les poumons; & ils occupent la partie la plus élevée du corps, afin qu'ils soient à découvert aussi-tôt que le *souffleur* paroît sur la surface de l'eau pour respirer; car, quoique ces animaux puissent rester quelque temps sous l'eau, à l'aide de ce que la circulation du sang est, sans passer par les poumons, établie par la communication des veines avec les arteres, il est néanmoins certain qu'ils périroient, si l'air leur manquoit absolument. C'est ce qui arrive à l'égard des individus qui tombent dans les filets; s'ils ne peuvent se débarrasser, ou si le pêcheur tarde trop long-temps à les relever, ils meurent d'asphixie.

M. *Lamorier*, de la *Société Royale des Sciences de Montpellier*, prétend que c'est à la force des poumons, à la figure singuliere du larynx, à un aqueduc ou fistule située au bas du front, enfin à un gros muscle appelé *sterno-fistulaire*, qu'on doit attribuer la propriété que les animaux de mer appelés *souffleurs*, ont de souffler & de lancer l'eau en l'air avec bruit. Cet Observateur explique encore la différente direction de ce jet, tantôt verticale, tantôt oblique & tantôt horizontale, suivant que la tête de ces

ſortes d'animaux de mer eſt plus ou moins abaiſſée par la contraction de ce même muſcle.

SOUFRE, *Sulphur.* Subſtance ſolide, inflammable, liquéfiable & ſuſceptible de criſtalliſation, quand par le refroidiſſement elle paſſe de l'état de fluidité à celui de ſolidité. Le *ſoufre* differe des bitumes proprement dits, en ce qu'étant expoſé ſur le feu, dans des vaiſſeaux fermés, il commence par ſe liquéfier; & ſe ſublime enſuite en une poudre brillante, plus ou moins jaune : à feu ouvert, c'eſt-à-dire, ſi la flamme touche à ſa ſurface, il s'allume facilement, & produit une flamme bleuâtre, qui exhale une vapeur acide, fort âcre au goût, & qui ſuffoque ou étouffe les animaux qui la reſpirent. Cette ſubſtance minéraliſe les métaux & les demi-métaux; elle ſe conſume entiérement dans le feu.

Le *ſoufre* ſe trouve tout formé ſous différentes formes, & dans des états bien différens; tantôt il eſt vierge ou natif, tranſparent & de diverſes couleurs. Celui de Stirie & de Quito eſt rouge; celui des Indes, d'Affinde en Hongrie, de Bex dans le Canton de Berne, eſt en maſſes informes & d'une couleur citrine; la *ſoufriere* de Catolica, à la côte du Midi de la Sicile, à huit milles dans les terres, entre Sicoliana & Calta-Bellata, offre une immenſe quantité de *ſoufre* d'un jaune de topaſe plus ou moins foncé & en maſſe : ſouvent ce *ſoufre* eſt ſurſemé de *gypſe* criſtalliſé en crêtes de coq, ou englobé dans de la terre calcaire; on y en trouve auſſi en criſtaux d'un beau rouge de rubis & ſans mélange. La *ſoufriere*, près de Naro, à vingt-quatre milles de Gergenti en Sicile, fournit auſſi une grande quantité de *ſoufre* jaune, verdâtre, d'un rouge terne, de couleur rouſſe, recouvert de *gypſe*, criſtalliſé en quilles hexagones, &c. Le *ſoufre criſtalliſé* foſſile a ſouvent la figure d'un octaëdre rhomboïdal, formé par deux pyramides quadrangulaires, obliques & obtuſes, jointes baſe à baſe. Le *ſoufre* de l'Archipel & particuliérement de Conill près de Cadix, eſt citrin, en criſtaux demi-tranſparens. Les Negres en vont ramaſſer à la bouche de la *ſoufriere*, à la Gudeloupe en Amérique, qui eſt de couleur jaunâtre, ſouvent opaque. Les *ſoufres* natifs de Rome, d'Ancone, de Mareme & de Sicile, ſont rarement bien tranſparens. On trouve auſſi du *ſoufre natif*, mais en filets, dans les fentes des terres où il y a des volcans; on le trouve en fleurs, & imitant quelquefois la forme des épis, dans les eaux thermales d'Aix-la-Chapelle, de Bade, de Tivoli. Quelquefois le *ſoufre* eſt impur, c'eſt-à-dire mêlé à de la terre ou de la pierre; on le nomme alors *ſoufre minéral:* il eſt ou jaunâtre, ou vert, ou noir. On trouve dans les environs de Beſançon en Franche-Comté, des cailloux creux, qui ſont d'une forme

arrondie, irréguliere comme quelques géodes, & qui font remplis intérieurement d'un *foufre* natif très-pur & en poudre, affez femblable à celui des eaux de Tivoli.

On prétend qu'il n'y a point de *foufre* foffile pur, d'une formation primitive, en ce qu'on le trouve comme criftallifé & formant des couches, près des endroits où il y a, foit des eaux thermales ou des pyrites, foit des charbonnieres ou des bitumes, foit des volcans, &c : tels font notamment deux cantons d'Iflande qui fourniffent du *foufre* : ces diftricts font *Hufcoin* & *Krifevig* ; c'eft là, dit-on, qu'on peut charger dans une heure de temps quatre-vingts chevaux d'un *foufre* naturel tranfparent. On reconnoît fouvent les endroits où il y a du *foufre*, par une élévation de terre crevaffée dans le milieu, d'où fort une forte chaleur ; à mefure qu'on fouille, la chaleur du fol devient très-forte, & le travail très-pénible : on ne peut même y travailler que la nuit, parce que la chaleur du foleil, jointe à celle du terrain, incommoderoit trop les Ouvriers.

On a trouvé abondamment en 1780, du *foufre* criftallifé, citrin, brillant, par couches, à vingt pieds de profondeur, dans les travaux faits à la demi-lune du Boulevart, près la porte Saint-Antoine, à Paris. On prétend qu'il y avoit eu anciennement à cet endroit une voirie (il y a environ trois fiecles), & qu'on l'avoit recouverte peu à peu des décombres & balayures de la ville. Nous avons ramaffé nombre de morceaux de ce *foufre*, parfemés de tuyaux de paille, de cuir de foulier, d'étoffes, le tout affez bien confervé, & faifant partie d'une couche de terre comme glaifeufe, affife & furmontée de fragmens de vieux plâtre, de branches, de morceaux de bois, de terres rapportées. Ce *foufre* nous a paru cependant de formation primitive & non formé, quant à fa criftallifation par l'action du feu.

Le *foufre* fe trouve auffi tout formé dans quelques végétaux. M. *Deyeux*, favant Apothicaire de Paris, l'a reconnu dans la racine de *raifort fauvage* & dans la racine de *patience*, Voyez ce dernier *mot* & l'*article* PLANTES ANTISCORBUTIQUES.

Le *foufre* foffile, &c. eft une combinaifon de l'acide vitriolique avec le phlogiftique minéral : plus le *foufre* eft pur, plus il eft beau, jaune & tranfparent ; au contraire, plus il s'y trouve d'hétérogénéités, plus il eft groffier, méconnoiffable & opaque. *Confultez* notre *Mémoire lu à l'Académie des Sciences en 1760*, *fur les* pyrites *& la* vitriolifation ; *Savans Etrangers*, *Tome V*, *page 617*.

Nous avons dit que le *foufre* eft très-fouvent la matiere qui minéralife les fubftances métalliques : il leur fait prendre des formes qu'ils n'auroient point fans fon intervention, ainfi qu'on l'obferve dans le *mercure* converti en *cinabre*.

Il leur donne aussi quelquefois ces belles couleurs de gorge-pigeon qu'on y remarque. Il y a des cas où ce minéral est nuisible à la réduction des métaux; mais communément il est utile qu'il s'y trouve, en ce qu'il facilite la formation de la matte dans la fonte : il se trouve aussi dans l'*arsenic rouge*, dans l'*orpiment*, & abondamment dans la *pyrite*, d'un jaune pâle, & le plus ordinairement dans la mine d'*antimoine*.

Voici une des manieres dont on retire dans le Hartz, à quelque distance de Goslar, une partie du *soufre* des *pyrites*. Les Ouvriers forment avec les *pyrites*, des carrés longs qu'ils arrangent sur un lit de bois : ils entourent aussi le bois, de *pyrites* en poudre & prêtes à s'enflammer par le contact humide de l'air : on ménage l'inflammation par le secours de l'eau. Ces tas de *pyrites sulfureuses* paroissent brûler pendant trois mois : au bout des quinze premiers jours, la mine s'amollit, & le *soufre* qui ne s'est pas décomposé, coule & s'assemble dans des trous qu'on a ménagés exprès dans le milieu du tas. On retire le *soufre* fondu avec un grand instrument de fer fait en cuiller. Dès que le *soufre* est retiré de la *pyrite*, alors la vitriolisation se forme dans le tas qui reste, & par ce moyen on retire adroitement les produits de la *pyrite*. Voyez ce *mot* & *celui de* VITRIOL.

Nous avons donné, dans le second Volume de notre *Minéralogie*, un détail assez circonstancié de la maniere dont on retire en Italie le *soufre*, des terres & des pierres qui en contiennent, ainsi que du procédé usité à Marseille pour le purifier, le mouler & le sublimer. Toute cette opération consiste à renfermer dans des pots la pierre du *soufre brut* ou *caballin* qu'on a ramassée au pied de la solfatare ; ces pots sont surmontés par une file d'autres pots dans lesquels ils sont emboîtés, ce qui forme une espece de tuyau ; dès que le feu agit, le *soufre*, à défaut d'air, ne s'embrase pas, mais il monte dans l'état de vapeur, puis se condense dans le vase qui sert de récipient. On retire le *soufre* de ce vase, dont les cercles de fer se démontent aisément : voilà le *soufre de premiere fonte de la solfatare* ; on l'envoie à Ancone, où on lui fait subir une nouvelle fusion, &c. On le laisse coaguler, alors il est en beaux morceaux jaunes, luisans & friables ; c'est dans cet état qu'on l'apporte par cargaison à Marseille & ailleurs, pour l'usage de l'Artillerie. On fait liquéfier pour la troisieme fois, sur un feu doux, ce *soufre*, dans de grands pots évasés, & lorsqu'il est en fusion, on en prend par cuillerées qu'on verse dans de grands moules de bois de buis fendus en deux, ou dans de petits moules de roseau fendus en quatre ; dès qu'ils sont pleins, on les trempe dans l'eau, on ouvre les moules ; c'est ainsi que se forme le *soufre en canon*, dont un pied cube pese de cent trente-neuf à cent quarante

livres. Il reste dans les vaisseaux un *soufre impur*, dont on tire, au moyen d'une longue suite de vaisseaux fermés, le *soufre en fleurs*. Le *caput mortuum* qui reste dans le vase inférieur de cette derniere opération, est ce qu'on distribue dans le commerce, sous le nom de *soufre vif*.

Le *soufre* sert aux Bonnetiers, aux Gaziers, pour blanchir les étoffes de laine ou de soie; pour cela il faut l'enflammer : sa vapeur enleve & détruit les taches des étoffes : on s'en sert encore pour *soufrer* les tonneaux de vin; il est la base de la *poudre à canon*; il entre dans les feux d'artifice : pris en substance, il est, dit-on, propre pour l'asthme. Le *soufre vif* mêlé à la graisse de *porc*, forme un onguent excellent pour guérir la gale & les dartres, après avoir fait précéder les remedes internes; mais il tache le linge de même que l'onguent de *mercure*; aussi M. *Bourgeois* dit qu'il ne faut pas le mêler avec d'autre linge dans la lessive

L'acide sulfureux qui se dégage du *soufre* pendant la combustion à l'air libre, donne l'*acide vitriolique*; mais le *soufre* réduit en vapeurs par la combustion, c'est-à-dire enflammé dans des réduits peu spacieux, ne perd presque rien de son principe phlogistique, & est très-propre en cet état à faire périr les insectes, les rats, les souris & autres animaux mal-faisans; c'est pourquoi il est très-sage de brûler du *soufre*, en fermant tout exactement, dans le fond de cale d'un vaisseau qui revient d'un long voyage. C'est encore un moyen très-utile pour chasser les miasmes alkalins, ou neutraliser l'air pestilentiel; & l'on sait que dans la cale d'un vaisseau, l'air est souvent d'une puanteur insupportable, & que ses effets seroient très-nuisibles à la santé de l'équipage; on doit employer les mêmes soins pour purifier l'air des maisons anciennement abandonnées, lorsqu'on veut les habiter. L'homme doit éviter cette vapeur immédiate du *soufre* en combustion, & il paroît assez par le passage suivant d'*Homere*, que les anciens Grecs & les Egyptiens en faisoient beaucoup d'usage pour purifier les lieux qui passoient pour impurs : *Prêtresse, apporte-moi du soufre qui détruit le germe de nos maux, pour qu'en l'embrasant je remplisse mon palais de ses vapeurs salutaires.* Odyss. liv. XXII, vers 481.

SOUFRE VÉGÉTAL, *Sulfur vegetabile*. Voyez MOUSSE RAMPANTE A MASSUE & l'*article* PIN. *Voyez* aussi l'*article* PATIENCE.

SOUFRIERE. Nom donné à la miniere ou au lieu d'où l'on tire du soufre. Ces *soufrieres* de la Nature sont désignées aussi sous le nom de *solfatara* ou *solfaterras*. Dans les pays volcanisés, & sur-tout dans ceux où les volcans brûlent encore ou ne font que s'éteindre, on rencontre des *solfataras* & des débris

volcaniques. Après la *solfatara* près de Pouzzol, dans le Royaume de Naples; la plus fameuse peut-être est la *soufriere* de la Guadeloupe, dont M. *Peyssonel* a donné une description très-intéressante. Les *soufrieres* de Catolica & de Naro, en Sicile, sont peut-être aussi riches en *soufre*. La *soufriere* de la Cordilliere fournit du *soufre* très-beau & très-pur. *Voyez les articles* SOUFRE & VOLCAN.

SOUGHOUM. *Voyez à l'article* GHAÏNOUK.

SOUI ou PETIT TINAMOU de Cayenne, *pl. enl.* 829; *Perdrix-cul-rond*, à Cayenne. M. *Mauduyt*, *Encycl. Méthod.*, dit que c'est un des oiseaux d'Amérique qu'on a très-improprement nommé *perdrix*, & que les Sauvages de la Guiane appellent *tinamous*, Voyez *ce mot*.

Le *soui* est au moins gros comme notre caille; le bec & les pieds sont gris-bruns; le plumage supérieur & les grandes pennes des ailes sont d'un brun ondé d'un peu de noir; mais cette derniere couleur est pure sur le dessus de la tête & l'occiput : la gorge est blanche; le reste du plumage inférieur est d'un brun-roussâtre, ainsi que les couvertures du dessus des ailes.

Le *soui* quitte quelquefois les bois, d'où les autres *tinamous* ne sortent jamais; il fréquente les halliers ou les champs anciennement défrichés, & même il s'approche des lieux habités; il niche sur les branches les plus basses des arbrisseaux; la femelle pond cinq à six œufs tout blancs. Le *soui*, comme les autres oiseaux de son genre, est estimé à la Guiane comme un très-bon gibier.

SOUI-MANGA. Nous avons dit à l'*article* GRIMPEREAU, que M. *de Montbeillard* a conservé la dénomination de *soui-manga*, donnée par les habitans de Madagascar, à ceux des *grimpereaux* de l'Ancien Continent qui n'habitent que l'Asie & l'Afrique, (oiseaux que quelques Navigateurs ont pris pour des *colibris*) : les *grimpereaux* propres au Nouveau Continent, sont désignés sous le nom de *guit-guit*. L'*article* GRIMPEREAU offre l'histoire des oiseaux de ce genre, & qui sont propres à l'Europe.

Le SOUI-MANGA ordinaire est le *grimpereau violet* de Madagascar, de M. *Brisson*. Cet oiseau est de la grosseur du roitelet; sa longueur est d'environ quatre pouces; le bec, les jambes, les pieds & les ongles sont noirs; la tête, le cou, le haut du dos, les plumes scapulaires, les petites couvertures des ailes, en dessus, sont d'un vert brillant, changeant en violet; les grandes couvertures des ailes & les pennes sont brunes, bordées d'olivâtre; les pennes de la queue sont noires, bordées de vert; le reste de la partie supérieure est d'un brun-olivâtre; la poitrine est brune, mais entre cette partie & le cou sont deux bandes transversales, la premiere d'un brun-violet, l'inférieure est marron; le reste du plumage inférieur est

eſt d'un jaune pâle : ſur chaque côté du pli de l'aile eſt une tache jaune ; les côtés & les cuiſſes ſont olivâtres ; le plumage ſupérieur de la femelle eſt d'un brun - olivâtre ; l'inférieur eſt d'un jaune mêlé d'olivâtre.

On trouve à l'Iſle de Luçon une variété du *ſoui-manga* précédent ; le cou & la poitrine ſont de couleur d'acier poli , changeant en vert , bleu & violet ; le plumage ſupérieur eſt d'un vert foncé , avec des reflets bleus & violets : quatre colliers ou bandes tranſverſales , étroites , 1.° jaune ; 2.° brun ; 3.° marron ; 4.° violet-noirâtre ; les pennes des ailes & de la queue ſont brunes.

SOUI-MANGA A COLLIER. C'eſt le *grimpereau* (à collier) du Cap de Bonne-Eſpérance , *pl. enl.* 246 , *fig.* 3 : il eſt de la groſſeur du *ſoui-manga vulgaire ;* le bec eſt noirâtre ; les pieds & les ongles ſont noirs ; le plumage ſupérieur eſt vert , avec des reflets de cuivre de roſette ; la poitrine eſt d'un beau rouge ; au-deſſus eſt un collier d'un bleu d'acier poli , changeant en vert ; le reſte du plumage inférieur & les côtés ſont gris ; les pennes des ailes , d'un gris-brun ; les dix pennes intermédiaires de la queue ſont d'un noir luſtré , terminées de gris & bordées de vert-doré ; le gris eſt , en deſſus , la couleur de la plus extérieure de chaque penne.

M. *de Montbeillard* paroît ſoupçonner que le *grimpereau* du Cap de Bonne-Eſpérance , de M. *Briſſon* , eſt la femelle du *ſoui-manga à collier* , & cet Obſervateur propoſe avec la même circonſpection de regarder comme la femelle de quelque variété du *ſoui-manga à collier* , le *grimpereau* des Philippines , de M. *Briſſon* , repréſenté , *pl. enl.* 376 , *fig.* 1.

SOUI-MANGA A LONGUE QUEUE ET A CAPUCHON VIOLET. C'eſt le *petit grimpereau à longue queue* du Cap de Bonne-Eſpérance , de M. *Briſſon* , pl. enl. 670 , fig. 2. M. *de Montbeillard* fait une ſection particuliere de trois *ſoui-mangas* qui ont deux longues plumes à la queue ; celui de cet article eſt preſque de la groſſeur de notre *grimpereau*. M. *Mauduyt* obſerve que l'épithete de *petit* lui a été donnée parce que les deux pennes de ſa queue ſont moins longues que dans les deux autres oiſeaux de la même ſection : le bec , les pieds & les ongles ſont noirâtres ; la tête , la gorge , le cou & une grande partie du dos ſont d'un violet brillant ; le reſte du plumage ſupérieur eſt d'un brun-olivâtre , ainſi que les côtés , avec une teinte d'orangé ; les pennes des ailes & de la queue ſont brunes , bordées d'olivâtre ; les deux plumes du milieu de la queue ſont étroites & dépaſſent les latérales d'un pouce.

M. le Vicomte *de Querhoënt* nous a écrit que ces eſpeces de *colibris à longue queue* (il faut dire *grimpereaux*) du Cap de Bonne-Eſpérance , que les habitans

du pays vendent aux Européens, périſſent à bord des vaiſſeaux, parce que ces petits oiſeaux n'y trouvent pas la même quantité de mouches dont ils font à terre leur nourriture principale : ils attrapent avec une adreſſe infinie toutes celles qui ſe poſent ſur leur cage ou ſur l'œuf qui leur en tient lieu, car on vend dans ce pays beaucoup de ces petits oiſeaux enfermés dans des œufs d'autruche percés à jour. Leur nid eſt artiſtement compoſé d'une bourre ſoyeuſe.

SOUI-MANGA, appelé le *grimpereau de l'Iſle de Bourbon*, pl. enl. 681, fig. 2. Il eſt de la groſſeur du roitelet ; le plumage ſupérieur eſt d'un brun-verdâtre, mais jaune-olivâtre ſur le croupion ; l'inférieur eſt d'un gris peu décidé, & nué de jaune près de la queue ; les côtés ſont roux ; les pennes des ailes & de la queue, noirâtres ; le bec & les pieds ſont noirs. M. *de Montbeillard*, d'après lequel nous parlons ici, préſume que ce n'eſt qu'une femelle.

SOUI-MANGA DE TOUTES COULEURS. *Seba* dit qu'il ſe trouve à Ceylan : ſon plumage eſt d'un vert nuancé des couleurs les plus brillantes, parmi leſquelles le jaune le plus vif de l'or domine. M. *Briſſon* ne l'a pas diſtingué de l'*angala-dian*, qui eſt ſon *grimpereau vert* de Madagaſcar : *Voyez* ANGALA-DIAN.

SOUI-MANGA de Juida. Il eſt, dit M. *Mauduyt*, de la groſſeur de notre *grimpereau* : le bec, les pieds & les ongles ſont noirs ; la tête & le cou ſont d'un violet changeant en vert & très-brillant ; le reſte du plumage ſupérieur eſt d'un vert-doré éclatant ; l'inférieur eſt noirâtre, mais la poitrine eſt rouge ; les pennes des ailes & de la queue ſont d'un noir foncé & luſtré.

SOUI-MANGA MARRON-POURPRÉ, A POITRINE ROUGE. C'eſt le *grimpereau* (pourpré) des Philippines, de M. *Briſſon* & des *pl. enl.* 246, *fig.* 1, le mâle ; 2, la femelle. Il eſt un peu moins gros que le *grimpereau* d'Europe ; ſa longueur eſt de quatre pouces, & ſon envergure, de ſix ; le bec eſt noir ; la baſe de la mandibule inférieure, blanchâtre ; les pieds & les ongles ſont bruns ; la tête, la gorge & le devant du cou, d'un violet éclatant ; la poitrine & le haut du ventre, d'un beau rouge ; le reſte du plumage inférieur eſt d'un olive-jaunâtre ; la premiere moitié du plumage ſupérieur eſt d'un marron-pourpré ; l'autre moitié eſt d'un violet changeant en vert-doré ; les grandes couvertures des ailes & les pennes de cette partie ſont brunes, bordées de roux ; les douze pennes de la queue ſont d'un noirâtre changeant en couleur d'acier poli & bordées de violet changeant en vert-doré ; le plumage dans la femelle eſt d'un vert-olivâtre, mais nué de jaune au-deſſous du corps ; la queue eſt noirâtre, excepté les quatre plumes les plus extérieures de chaque côté, qui ſont terminées de gris.

M. *de Montbeillard* regarde comme des variétés du *foui-manga marron-pourpré*, deux oifeaux ; l'un décrit par M. *Briffon*, fous le nom de *grimpereau des Indes :* tout le plumage fupérieur eft d'un brun changeant en couleur de cuivre de rofette ; l'inférieur eft tout blanc : l'autre eft un *foui-manga* décrit par M. *Sonnerat*, *Voyage à la Nouv. Guinée :* il a la poitrine & les petites plumes des ailes rouges, les grandes noires, le croupion & la queue couleur d'acier poli tirant fur le verdâtre, la queue & la tête d'un vert pâle, la gorge d'un violet luftré.

SOUI-MANGA OLIVE, A GORGE POURPRE. C'eft le *grimpereau olive* des Philippines, de M. *Briffon*, & des *pl. enl.* 576, *fig.* 4. Il eft de la groffeur du roitelet ; le bec eft noir ; les pieds & les ongles font d'un cendré foncé ; la gorge, le devant du cou & la poitrine font d'un violet foncé, mais brillant ; le refte du plumage inférieur eft jaune ; tout le fupérieur eft d'une couleur olive plus ou moins obfcure.

M. *de Montbeillard* rapporte à ce *foui-manga*, comme variétés, 1.° le *grimpereau olive de Madagafcar*, de M. *Briffon*, & des *pl. enl.* 575, *fig.* 1. M. *Mauduyt* préfume que celui-ci pourroit être une femelle, ayant en gris-brun ce qui eft d'un violet foncé dans le précédent : 2.° le *grimpereau gris des Philippines*, de M. *Briffon*, & des *pl. enl.* 576, *fig.* 2 : tout le plumage fupérieur eft d'un gris-brun ; l'inférieur eft jaunâtre, mais plus foncé fur la poitrine ; fur le cou eft une bande longitudinale d'un violet foncé ; cette derniere couleur eft celle des couvertures du deffus des ailes & de la bordure des pennes du milieu de la queue, car les latérales de cette derniere partie font terminées de blanc : le refte des pennes de la queue eft noir ; celles des ailes font brunes : le bec, les ongles & les pieds font noirs.

SOUI-MANGA ROUGE, NOIR & BLANC. C'eft le *grimpereau* de Bengale, de M. *Briffon :* le bec, les ongles & les pieds font noirs ; le plumage fupérieur eft d'un noir-bleuâtre, ainfi que les pennes des ailes & celles de la queue ; tout le plumage inférieur eft blanc ; les couvertures du deffus de la queue font d'un beau rouge, ainfi que les trois grandes taches qui fe voient, l'une fur le fommet de la tête, la feconde fur le milieu du cou en arriere, la troifieme fur le milieu du dos.

SOUI-MANGA VERT, A GORGE ROUGE, du Cap de Bonne-Efpérance : il eft long de quatre pouces trois lignes ; le bec & les pieds font noirs ; la tête, le cou & la partie antérieure des ailes font d'un vert-doré ; le croupion eft bleu-célefte ; les ailes & la queue font d'un brun-mordoré ; la gorge eft d'un rouge

vif. On compare le chant de cet oiseau à celui de notre *rossignol*, sur lequel on lui donne même la préférence.

SOUI-MANGA (grand) VERT, A LONGUE QUEUE. C'est le *grimpereau à longue queue* du Cap de Bonne-Espérance, de M. *Brisson*, & des *pl. enl.* 83, *fig.* 1. Il est presque aussi gros que le bec-figue ; sa longueur est de neuf pouces ; les ongles, les pieds & le bec sont noirs ; tout le plumage du corps étant couché, est d'un vert-doré dans le mâle, & d'un gris-brun dans la femelle : il y a de chaque côté de la tête, entre l'œil & le bec, une petite tache d'un noir de velours ; une tache d'un beau jaune, sous le pli de chaque aile : les pennes des ailes sont noirâtres, bordées de vert obscur ; celles de la queue, d'un beau noir ; les deux du milieu sont bordées des deux côtés de vert-doré, & elles dépassent les latérales de deux pouces & demi.

SOUI-MANGA VERT-DORÉ CHANGEANT, A LONGUE QUEUE. C'est le *grimpereau à longue queue* du Sénégal, de M. *Brisson*, & des *pl. enl.* 670, *fig.* 1. Cet oiseau est un peu plus gros que le roitelet ; il a les pieds & les ongles noirâtres ; le bec est noir ; presque tout le plumage est d'un vert-doré, à reflets couleur de cuivre de rosette ; la poitrine est rouge ; le bas-ventre offre un peu de blanc ; les cuisses & les ailes sont brunes ; la queue est noirâtre, & ses pennes sont bordées de vert-doré ; les deux du milieu dépassent les latérales d'environ trois pouces.

SOUI-MANGA VIOLET, A POITRINE ROUGE. C'est le *grimpereau violet* du Sénégal, de M. *Brisson*. Il est un peu moins gros que le précédent : les ongles & les pieds sont noirâtres ; le bec est d'une teinte plus foncée ; presque tout le plumage est d'un noir-violet, mais le sommet de la tête & la gorge sont d'un vert-doré changeant en couleur de cuivre de rosette ; les plumes de la poitrine & du devant du cou, étant couchées, sont d'un beau rouge ; les cuisses, d'un brun-violet ; les ailes & la queue sont brunes.

SOULCIE. Nom donné à des oiseaux très-différens. Il y a : 1.° La *soulcie* ou *sourcicle*, ou *poul*, de *Belon* ; c'est le *roitelet huppé*, Voyez *ce mot*. 2.° Le *moineau à la soulcie* ou au *collier jaune*, de *Belon* ; c'est le *moineau des bois*, de M. *Brisson* ; la *soulcie vulgaire* & proprement dite.

La *soulcie vulgaire* est du genre du *Moineau* : sa grosseur excede un peu celle du moineau-franc ; le bec est gris-blanc, brunâtre à sa pointe ; les pieds sont d'un gris clair ; les ongles, noirs ; le plumage supérieur est d'un gris clair, varié de traits bruns ; l'inférieur est d'un blanc sale, varié de gris : il y a sur le haut & le devant du cou une tache d'un jaune-citron ; les plumes

ſcapulaires offrent quelques taches d'un blanc ſale; les pennes des ailes & de la queue ſont brunes, bordées de gris; les deux plumes les plus extérieures de la queue, une de chaque côté, ont leur bord extérieur blanchâtre, & toutes, dit M. *Mauduyt*, ont une grande tache blanche du côté intérieur vers leur extrémité; le plumage de la femelle ne paroît pas différer de celui du mâle.

Ces oiſeaux ſont méfians & ne donnent guere dans les piéges; ils ne s'approchent jamais des habitations : ils ſe tiennent conſtamment dans les bois, ils y nichent dans les arbres creux & ne font qu'une ponte; l'eſpece n'eſt pas très-nombreuſe : ils ont de la peine à ſupporter nos hivers rigoureux, car dans cette ſaiſon on en trouve ſouvent de morts dans les arbres creux : ils vivent en bandes pendant l'automne & l'hiver; ils ſe nourriſſent de grains, & donnent la chaſſe aux inſectes en été, comme tous les moineaux.

SOULCIET. C'eſt le *moineau de Canada*, de M. *Briſſon*, & des *pl. enl.* 223, *fig.* 2. Il eſt un peu moins gros que la *ſoulcie vulgaire;* le bec eſt rougeâtre à ſon extrémité; il y a une tache rouſſâtre au-deſſus de l'origine du bec, & au-deſſus de chaque narine une très-petite tache noire : les pieds & les ongles ſont d'un gris-brun; le plumage ſupérieur eſt varié de gris-brun & de marron foncé; preſque tout l'inférieur eſt d'un gris clair : les côtés & tout le bas-ventre ſont rouſſâtres; ſur chaque aile eſt une double bande oblique & blanchâtre; la queue eſt un peu fourchue.

SOULIER DE NOTRE-DAME. *Voyez* SABOT DE LA VIERGE.

SOURCE, *Scaturigo aut Scatebra.* Voyez *au mot* FONTAINE.

SOURCICLE. C'eſt le *roitelet huppé*, Voyez *ce mot.*

SOURCIL, *Chætodon vagabundus*, Linn.; *Chætodon macrolepidotus albeſcens, lineâ nigrâ ad oculos*, Seba. Poiſſon du genre du *Chétodon;* il ſe trouve dans la mer de l'Inde : deux lignes noires qu'il a au-deſſus des yeux & qui ont une reſſemblance avec des ſourcils, lui ont mérité le nom qu'il porte. Selon *Linnæus*, le muſeau eſt arrondi & alongé en forme de cylindre; la nageoire dorſale a quarante rayons, dont les treize premiers ſont épineux; les pectorales en ont chacune quinze; celles de l'abdomen, ſix, dont le premier eſt épineux; celle de l'anus en a vingt-quatre; celle de la queue, qui eſt entiere, dix-huit : le corps eſt d'une teinte blanchâtre & marqué de pluſieurs ſtries.

SOURCILLER, *Blennius ſuperciliosſus*, Linn.; *Blennius oſſiculis tribus anterioribus pinnæ dorſalis, reliquis aculeatis majoribus*, Gronov.; *Blennius caneſcens, oſſiculis ultimis pinnæ dorſalis mollibus*, Arted. Poiſſon du genre du *Blenne;* il ſe trouve dans l'Inde. *Linnæus* dit que ſa tête eſt aplatie par les côtés, inclinée en

devant, & garnie de part & d'autre, au-dessus de l'œil, d'un lobe charnu, très-court, obtus & rameux; on a comparé ce lobe à un sourcil, ce qui a fait donner à ce poisson l'épithete de *superciliosus* (*sourciller*) : les mâchoires sont hérissées d'un grand nombre de petites dents ; les lignes latérales se surbaissent vers la région de l'anus; la nageoire dorsale est longue & a quarante rayons épineux, excepté les six derniers qui sont flexibles & un peu plus longs; les pectorales, qui sont larges & arrondies, en ont chacune douze; celles de l'abdomen, chacune deux ; celle de l'anus en a vingt-quatre ; celle de la queue, douze.

SOURD, dans le Maine, est la *salamandre terrestre*.

SOURDE. *Voyez* BÉCASSINE PETITE.

SOURDON. Coquillage bivalve, plus convexe & plus petit que la palourde: sa longueur est d'environ quatorze lignes, & sa largeur de dix. Cette coquille est cannelée longitudinalement à son extérieur, blanche & lisse en dedans, excepté au bord : cet animal attire & rejette l'eau par des tuyaux très-courts ; ils lui servent de pompes foulantes & aspirantes : il s'enfonce peu avant dans le sable, cependant il en est couvert entiérement quand la mer s'est retirée: pendant son reflux, on connoît l'endroit où sont les *sourdons*, par les deux trous qui paroissent au-dessus de chacun d'eux ; mais mieux encore par une infinité de petits jets d'eau qu'on voit paroître sur tout le terrain qui en est mouillé à plus de deux pieds de distance. Ce coquillage a un mouvement progressif. *Consultez* le *Mémoire de M.* de Reaumur, *dans les Mémoires de l'Académie des Sciences, année 1710, page 454.*

SOURIS, *Mus minor; Sorex.* Petit animal du genre du *Rat* : elle a environ trois pouces & demi de longueur depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue, qui est longue de trois pouces un quart; elle a la queue plus velue que le *rat*, & le poil plus court & plus doux.

La *souris*, dit M. *de Buffon*, beaucoup plus petite que le rat, est aussi beaucoup plus nombreuse, plus commune & plus généralement répandue. Elle a le même instinct, le même tempérament, & n'en differe que par la foiblesse & par les habitudes qui en sont la suite. Timide par nature, familiere par nécessité, la peur & le besoin font tous ses mouvemens. Elle ne sort de son trou que pour chercher à vivre; elle ne s'en écarte guere, y rentre à la premiere alerte, & ne va pas, comme le rat, de maisons en maisons, à moins qu'elle n'y soit forcée; elle fait aussi beaucoup moins de dégât, elle a les mœurs plus douces, & s'apprivoise jusqu'à un certain point, mais sans s'attacher ;

comment aimer en effet ceux qui nous dressent des embûches ! Plus foible que le rat, elle a plus d'ennemis auxquels elle ne peut échapper ou se soustraire, que par son agilité & sa petitesse même. Les chouettes, tous les oiseaux de nuit, les chats, les fouines, les belettes, les rats même lui font la guerre ; on l'attire, on la leurre aisément par des appâts, on en détruit par milliers ; la prudence lui manque souvent : cette espece ne subsiste enfin que par son immense fécondité.

Les *souris* produisent dans toutes les saisons & plusieurs fois par an ; les portées ordinaires sont de cinq ou six petits : en moins de quinze jours ils prennent assez de force & de croissance pour se disperser, grimper, trotter avec légéreté & aller chercher à vivre ; ainsi la durée de la vie de ces petits animaux est très-courte, puisque leur accroissement est si prompt, & cela augmente encore l'idée qu'on doit avoir de leur grande multiplication. *Aristote* dit qu'ayant mis une *souris* pleine dans un vase à serrer du grain, il s'y trouva peu de temps après cent vingt *souris* toutes issues de la même mere.

Ces petits animaux ne sont pas laids ; ils ont l'œil vif & même une figure assez fine ; l'ouie fort subtile. La *souris* porte son manger à sa petite gueule avec les deux pattes qui lui servent de mains : elle se tient assise sur son derriere à la maniere des écureuils : elle pisse très-fréquemment, & son urine exhale une fort mauvaise odeur. L'espece d'horreur qu'on a pour ces animaux est en général fondée sur les petites surprises & sur l'incommodité qu'ils nous causent. On voit tous les jours des personnes qui ont la même horreur ou plutôt une espece d'antipathie pour des araignées, des serpens, des crapauds, des lézards & même des chats ? Il est fort difficile de donner des raisons satisfaisantes de cette antipathie que nous avons pour certains objets, & que ni l'âge ni la raison ne peuvent corriger.

Toutes les *souris* sont blanchâtres sous le ventre, & il y en a aussi de plus ou moins brunes & de plus ou moins noires. Nous en avons nourri une pendant un an (1771), qui étoit totalement blanche ; elle s'étoit rendue assez familiere, sur-tout avec ma femme ; elle buvoit beaucoup. M. *Bourgeois* dit que ces *souris* à poil de lapin blanc, se trouvent en Suisse dans le Canton de Berne.

L'espece de la *souris* est généralement répandue en Europe, en Asie, en Afrique : mais on prétend qu'il n'y en avoit point en Amérique, & que celles qui y sont actuellement en grand nombre, viennent originairement de notre Continent. Ce qu'il y a de vrai, c'est qu'il paroît que ce petit animal suit l'homme & fuit les pays inhabités, par l'appétit naturel qu'il a pour le pain, le fromage, le lard, l'huile, le beurre & les autres alimens que l'homme

prépare pour lui-même. On nous a cependant assuré que le pain d'épice leur étoit funeste.

Les *rattes rousses*, qui sont les *souris des champs*, peuplent aussi en abondance; elles font, ainsi que les campagnols, un si grand dégât de blé en divers lieux, qu'elles mangent quelquefois en une nuit tout le blé d'un champ qu'on est prêt à moissonner. Cette espece est le *mulot*; Voyez *ce mot.*

Entre les *souris* de la Côte d'Or, en en distingue une espece dont la peau exhale une odeur de musc extrêmement agréable. Cette *souris* est peut-être le *rat de senteur*; Voyez *ce mot.*

M. *Anderson*, *Histoire Naturelle d'Islande*, *p.* 224, dit que les *souris* sont rares dans cette Isle, à cause du froid pénétrant & du défaut de nourriture, qui leur ôtent tous les moyens de subsister dans la croûte mince de la terre qui couvre les rochers, & qui outre cela est remplie de soufre; aussi y a-t-il quelques endroits, entre autres le cimetiere de Widoë, où les *souris* meurent sur le champ. Ce lieu produit à peu près le même phénomene que la fameuse *grotte du chien* en Italie. *Voyez ce mot*, & l'*article* EXHALAISON.

De toutes les parties médicamenteuses que fournissoit autrefois la *souris*, les Pharmacologistes ne font plus mention que de sa fiente (*musurda*). Elle est mise au rang des purgatifs & des émétiques; quelques personnes en font usage contre la dysurie. Le hasard a fait connoître à M. *Bourgeois* qu'elle n'est pas sans vertu contre la toux opiniâtre & invétérée.

SOURIS. Les Conchyliologistes donnent aussi ce nom à un coquillage univalve, du genre des *Porcelaines*: sa coquille tire sur le gris, avec des points noirs à chaque extrémité, imitant les yeux de la *souris*. Voyez PORCELAINE.

SOURIS DE MONTAGNE ou LAPIN DE NORWEGE. *Voyez* LÉMING.

SOURIS MONTAGNARDE *à deux pieds*, de *Michaëlis*. C'est le *jarbo* ou *jerboa* des Arabes. *Voyez* GERBOISE.

SOURIS DE MOSCOVIE. C'est la *marte zibeline.*

SOURIS DE TERRE ou RAT DOMESTIQUE MOYEN. *Voyez à l'article* MULOT.

SOURY. *Voyez* TARI.

SOUS-ARBRISSEAU. *Voyez* à la suite de l'*article* PLANTE.

SOUSLIK. On trouve à Casan & dans les provinces qu'arrose le Wolga, & jusque dans l'Autriche, un petit animal appelé *souslik* en langue Russe, dont on fait d'assez jolies fourrures. Il ressemble beaucoup au *campagnol* pour la figure: le *souslik* a comme lui la queue courte; mais ce qui le distingue des *campagnols*

campagnols & de tous les autres *rats* ; outre sa grandeur, c'est que sa robe, qui est d'un gris-fauve, est semée par-tout de petites taches d'un blanc vif & lustré, lesquelles n'ont guere qu'une ligne de diametre, & sont à deux ou trois lignes de distance les unes des autres ; ces taches sont plus apparentes & mieux terminées sur les lombes de l'animal que sur les épaules & la tête.

Les *sousliks* se prennent en grand nombre sur les barques chargées de sel, dans la riviere de Kama, qui descend de Soliskamskie où sont les salines & qui vient tomber dans le Wolga : le Wolga est couvert de ces bateaux de sel, & c'est dans les terres voisines, aussi bien que dans les bateaux, qu'on prend ces animaux. On leur a donné le nom de *souslik*, qui veut dire *friand*, parce qu'ils sont très-avides de sel.

SOUTANDA, dans l'Amérique Septentrionale, est le nom du *lievre ;* Voyez *ce mot.*

SOUTENELLE. *Voyez à l'article* POURPIER.

SOYE. *Voyez* SOIE.

SOYEUSE. *Voyez* à la suite du *mot* APOCIN.

SPADON ou ESPADON. *Voyez* à la suite du *mot* BALEINE.

SPALME. *Voyez à l'article* ASPHALTE.

SPAR. *Voyez à l'article* SPATH FUSIBLE.

SPARAILLON ou RASPAILLON, *Sparus* (annularis) *ocello nigro subcaudali, corpore flavescente*, Linn. ; *Sparus unicolor flavescens, maculâ nigrâ annulari ad caudam*, Arted. : à Antibes, *Sparlin ;* en Espagne, *Spargoil ;* en Italie, *Sparo & Carlinotus*. Poisson du genre du *Spare ;* il se trouve dans la mer Adriatique & dans celle de Toscane.

Suivant *Willughby*, la forme de ce poisson est assez semblable à celle de la *dorade ;* mais il est plus large à proportion de son volume, & la queue est plus arrondie & moins alongée ; sa couleur est aussi plus pâle : il est marqué auprès de la queue, de même que le *sargue* & l'*oblade*, d'une tache noire d'une figure annulaire : ses yeux sont très-ouverts ; leurs iris, argentés ; l'ouverture de la gueule est étroite, & les dents sont disposées comme dans la *dorade*, elles sont seulement beaucoup plus larges, & se rapprochent des dents incisives de l'homme : la disposition des nageoires & le nombre des rayons sont les mêmes que dans la *dorade*. Le *sparaillon* prend beaucoup moins d'accroissement que ce dernier poisson : toutes ses nageoires, excepté celle du dos, ont une forte teinte de jaune ; ses écailles sont plus larges que celles du *sargue*.

Selon quelques-uns, ce poiſſon au ſortir de l'eau eſt d'une belle couleur bleue, ce qui lui a fait donner en quelques endroits le nom de *ſaphir.* Mais ſa couleur ordinaire dans ce cas, ſuivant *Willughby*, eſt le jaune-verdâtre. Ce poiſſon de mer va par troupes; il entre comme la *dorade* dans les étangs ſalés : il s'approche des côtes, lorſque l'air eſt doux, & aux premiers froids il gagne les grands fonds. On emploie pour le prendre les mêmes moyens que pour la pêche des *dorades.* Sa chair eſt bonne, lorſqu'il a été pêché dans la ſaiſon convenable & ſur des fonds ſablonneux ou pierreux; cependant elle eſt plus molle & moins agréable que celle de la *dorade :* on prétend qu'elle provoque l'urine.

SPARE, *Sparus*, Linn. C'eſt le nom d'un genre de *Poiſſons pectoraux.* Voyez *à l'article* POISSON.

SPARGELLE. *Voyez* GENISTELLE.

SPARLIN. *Voyez* SPARAILLON.

SPARTE, *Lygeum ſpartum ; Gramen ſpicatum*, *quod Spartum Plinii*, Tourn. ; *an Stipa tenaciſſima?* Nom d'une plante rare en France, qui ſe voit au Jardin Royal des Plantes à Paris, à la Manufacture de Sparterie & dans notre Cabinet. On l'a quelquefois confondue abuſivement avec le *genêt d'Eſpagne*, c'eſt une équivoque du nom de *ſpartum*, qui déſigne le *ſparte*, avec celui de *ſpartium*, qui eſt le *genêt.* Le *ſparte* ou *eſparto* des Eſpagnols, eſt de la claſſe des *Graminées:* il forme une gerbe de deux à trois pieds de haut; il ſe multiplie par œilletons: ſes feuilles ſont d'une à une ligne & demie de large, ſur dix-huit à trente pouces de long, ſe terminant en pointe aiguë ; elles ne ſe roulent en cylindre & ne ſe ferment preſque qu'en ſéchant; mais en les mettant dans l'eau, elles s'ouvrent ſur toute leur longueur & largeur : la gerbe ne porte qu'une tige majeure, terminée par un long épi qui contient la graine.

Les ouvrages & ſur-tout les cordages qu'on fait avec ce végétal, ſont en uſage depuis nombre de ſiecles; & l'on peut dire, d'après *Pline*, qu'ils étoient connus lors de la premiere guerre que les Carthaginois firent en Eſpagne. Cette plante utile a continué de ſe multiplier naturellement & ſans culture dans ce Royaume, au territoire de Carthagene (le *Campus ſpartarius* des Anciens), dans le reſte de la province de Murcie, dans celles de Grenade, de Valence, &c. Dans les années de ſéchereſſe, la récolte du *ſparte* eſt peu abondante. Cette plante ſe plaît dans l'eau plus que le chanvre. Les Anciens fabriquoient avec le *ſparte*, non-ſeulement des cordages, mais encore des corbeilles, des paniers, des chauſſures, des nattes, &c. On peut conſulter à cet égard *Pline*, *Cluſius*, *Varron*, *Dioſcoride*, &c. On file le *ſparte* comme le lin & le chanvre ; on

en fait des toiles excellentes & très-fines, des tapisseries, des tapis, des nattes : on a compté en Espagne jusqu'à quarante-cinq ouvrages faits en *sparte* ; on a vu la plupart de ces ouvrages exécutés à la Manufacture de *sparte*, rue de Popincourt à Paris : il y en avoit de teints & sans couleur. Nous y avons vu en 1782 la plante du *sparte* en fleur : ses feuilles produisent une espece de filasse qui sert à la fabrication d'une étoffe forte & peu coûteuse.

SPATAGUS. Espece d'*oursin* ; Voyez *ce mot*. Les *spatagoïdes* sont ces mêmes *oursins* devenus fossiles.

SPATH ou SPALT, *Spathum*. C'est proprement une *pierre calcaire*, pure, cristallisée sous différentes figures, assez souvent en rhomboïde, ayant presque toujours les surfaces unies, brillantes, d'un tissu ordinairement feuilleté, se divisant en morceaux non flexibles qui gardent souvent la même figure jusque dans la portion la plus petite de leurs fragmens, variant pour leur dureté & leur pesanteur spécifique. La moindre action du feu ternit le *spath calcaire*, le brise, le fait petiller & le réduit promptement en chaux pulvérulente. Calciné, il n'attire pas si facilement l'humidité de l'air, & ne s'échauffe pas aussi promptement & aussi vivement que la vraie *pierre à chaux*. Le *spath* ne se dissout point dans l'eau, mais il fait facilement effervescence avec les acides, & les acides ont une action différente sur lui. Par exemple, l'eau-forte le dissout & en dégage beaucoup d'air fixe : l'acide vitriolique le plus fort ne fait que ronger sa surface. Le *spath* est communément plus dur que le *gypse*, susceptible de poli comme l'*albâtre* ; cependant on n'en peut faire aucun ouvrage avec le ciseau, parce qu'il éclate trop & qu'il est trop fragile. L'on en distingue de différentes couleurs : en général les *spaths calcaires* pesent moins que les *marbres*.

L'on ne trouve ces *spaths* les plus durs cristallisés, que dans les creux souterrains abreuvés d'eau : quelquefois ces creux sont à sec. L'eau a donc charié la matiere & l'a abandonnée, soit dans des vides entre les couches horizontales des pierres calcaires, soit dans les écartemens ou fentes perpendiculaires des terrains crétacés & qui lui sont uniquement propres : ceux qui sont tendres & colorés sont communément l'indice du voisinage d'une substance métallique. La couleur du *spath* dépend rarement de la nature des terres, mais presque toujours de celle du minéral qui est entré dans sa cristallisation. L'on pourroit donc regarder les *spaths* tantôt comme une espece de *pierre à chaux* épurée, tantôt comme une *terre à base alkaline*, semblable à celle du sel marin, & selon quelques-uns mêlée de soufre ; l'une ou l'autre entiérement dissoute & cristallisée avec lenteur dans un fluide qui aura changé quelque chose à sa nature & à sa formation.

Cette hypothefe pourroit encore s'appliquer aux *ftalactites*; qui doivent auffi leur origine à la diffolution ou atténuation de la matiere calcaire de la craie ou de la pierre à chaux ; mais il faudra néceffairement admettre une modification dans le degré de diffolution ; ce qui, par le moyen de l'efpece de fluide qui en eft le véhicule, peut produire, ou une forte de décompofition, ou une nouvelle combinaifon ; enfin une différence dans la configuration des parties intégrantes & la maniere d'être de ces corps. *Voyez* PIERRE CALCAIRE *& l'article* STALACTITES.

Nous difons que les Naturaliftes diftinguent plufieurs fortes de *fpaths*.

1.° Le SPATH GRENELÉ, *Spathum arenaceum*. Il eft fouvent en petits cubes & peu pefant, tant il eft poreux : il y en a de différentes couleurs ; on le trouve fous des lits de pierre à chaux : on en rencontre dans des mines en Suede, qui imitent des grains de fel marin irréguliers.

2.° Le SPATH FEUILLETÉ, *Spathum lamellatum*. Il offre un rhombe irrégulier ; mais il fe divife en écailles, en lames miroitées, tendres & qui s'égratignent plus ou moins facilement avec l'ongle ; il accompagne quelquefois les mines d'argent & de cuivre : il eft commun dans les mines de Saxe, d'Angleterre & de Dalécarlie ; il n'eft pas rare de le voir mêlé au *bafalte* de Suede. Souvent il fe vitrifie dans le feu à raifon du mélange qui l'accompagne : fa couleur eft peu conftante. Il faut bien fe donner de garde de confondre ce *fpath* avec le *gypfe*.

3.° Le SPATH RHOMBOÏDAL, *Spathum rhomboïdale*. Il fe divife fouvent en rhomboïdes ; il a un œil vitreux dans fes fractures, compacte, affez pefant : il y en a de diverfes couleurs, blanc, tranfparent, laiteux, &c. On a obfervé que c'eft l'efpece de *fpath calcaire* qui fait le moins brufquement effervefcence avec les acides, & qui cependant étant calciné acquiert le mieux la propriété phofphorique. On en diftingue même deux efpeces ; favoir, celui dont nous venons de parler, & qui étant tranfparent, ne rend point les objets doubles, comme l'efpece fuivante, appelée *fpath* ou *criftal d'Iflande*, *Spathum Iflandicum* ; celui-ci eft clair, tranfparent, rhomboïdal. Il fe diftingue de toutes les efpeces de *fpath* par la propriété qu'il a de faire paroître doubles tous les objets qu'on voit au travers : on l'a nommé *fpath d'Iflande*, parce que le premier a été découvert dans cette Ifle ; mais on en trouve aujourd'hui en Saxe, en Suiffe, dans le Valais. *Voyez* ce que nous avons dit de ce *fpath* fingulier à l'*article* CRISTAL D'ISLANDE.

4.° Le SPATH CUBIQUE TRANSPARENT, *Spathum cubicum aut Teffulare pellucidum*. Ce criftal fpathique affecte de prendre une forme cubique ; il eft

tendre ; plus ou moins diaphane : on en trouve abondamment dans les mines de Suede, sur-tout à Sahlberg & à Dannemore. Il y en a de vert, de rouge, de jaune, de veiné & sans couleur : on en trouve de blanc laiteux dans les montagnes de Crevillente, à deux ou trois lieues d'Elche en Espagne.

5.° Le SPATH CRISTALLISÉ EN GRAPPES ou SPATH DRUSEN, *Drusa spathica*. On donne ce nom à des cristaux de *spath* qui ont pris différentes figures & qui se trouvent groupés plusieurs ensemble sur une même base. On distingue le *spath cristallisé* transparent polygone, & un autre qui est ou hexagone, ou à trois faces, terminé en pointes, & appelé par *Linnæus*, *dents de cochon*. Cette sorte de *spath drusen* forme deux couches ; les pointes cristallisées de la couche supérieure s'engrenent dans les pointes des cristaux de la couche inférieure. On en trouve à Dannemore, en Uplande, au Hartz, &c. Il y en a en pyramides octaëdres tronquées, ou en pyramides triangulaires, d'un blanc-jaunâtre, ou en décaëdres, ou en prismes tétradécaëdres, ou en crête de coq, ou sans colonne, en rose, lenticulaire, ou en aiguilles rangées par faisceaux, ou étoilées, ou en filets, comme ceux de l'*asbeste* & de diverses couleurs ; toutes variétés qui peuvent provenir de l'équilibre des liqueurs au moment de la cristallisation. M. *Desmarest* a fait des observations importantes sur le *spath en filet* de Montmirail, qu'il a communiquées, il y a quelques années, à l'*Académie des Sciences*.

On trouve aussi presque toutes ces especes de *spaths* en France. *Consultez* notre *Minéralogie*, *seconde édition*, *Tome I.* A l'égard du *spath gypseux*, nous avons cru devoir abolir ce nom, qui ne sert, ainsi que bien d'autres, qu'à embrouiller la science de l'Histoire Naturelle. Le *spath gypseux* n'est qu'un *gypse ;* s'il est pesant, luisant & compacte, c'est un *fluor*, connu sous le nom de *spath fusible :* Voyez *ces mots*. Les *spaths* qui sont effervescence avec les acides & qui se trouvent dans les mines en filons, ont souvent pour base du mica & une terre alkaline, & sont quelquefois sursemés, ainsi que les *spaths fusibles*, de cristaux pyriteux ou de marcassites.

Ce que l'on appelle improprement *spath dur quartzeux* est le *spath scintillant* ou *feld-spath ;* Voyez *ce dernier mot*. On peut consulter la *Spathogénésie* ou *Traité de la nature & de la formation du* spath, *par M.* Hill. *Consultez* aussi l'*Extrait d'un Mémoire sur la structure des* spaths calcaires, *approuvé par l'Académie Royale des Sciences*, *présenté par M. l'Abbé* Hauy, *inséré dans le Journal de Physique*, *Juillet 1782*.

SPATH ADAMANTIN, *Spathum adamantinum*. Nom donné par les Anglois à une pierre qu'on dit venir de la Chine & de l'Inde : sa couleur ordinaire est

grifâtre ; quelquefois violette ; fa criftallifation eft un prifme hexaëdre ; tronqué net : le tiffu de la pierre eft feuilleté comme le *feld-fpath*. Ce *feld-fpath adamantin* paroît fe trouver dans les roches graniteufes, même en Forez, dit M. *de Bournon*. Touché fur la meule du Lapidaire, il n'a paru qu'un peu plus dur que le criftal de roche. Sa pefanteur fpécifique eft entre le *rubis* octaëdre & le *faphir* d'Orient.

SPATH FÉTIDE. *Voyez* PIERRE-PORC.

SPATH FUSIBLE ou SPATH VITREUX ou SPATH SÉLÉNITEUX, *Spathum vitreum fufibile*. Pour éloigner la confufion & les méprifes dans l'hiftoire des *fpaths*, on devroit encore changer le nom de celui-ci (l'appeler proprement *fpar*), qui differe effentiellement des *fpaths calcaires*, par l'excès de fa pefanteur fpécifique fur toutes les pierres communes, par fa dureté, par fon éclat vitreux, &c. (Ce *fpath*, quoique pefant, l'eft encore moins que celui qui eft appelé fpécialement *fpath pefant* ; Voyez *ce mot*.) Le *fpath fufible* ou *fluor des roches* eft compacte, ne fait point de feu avec l'acier ; fon tiffu eft trop tendre : il ne fe diffout point par les acides, mais il entre en fufion à un feu de verrerie ; dans un feu ordinaire, il petille, fe gerce & éclate, mais il ne fe calcine pas comme la pierre à chaux, il fe pelotonne ; eft-il entré en fufion, il bouillonne au feu comme le plâtre, & forme un verre qui a beaucoup de rapport avec celui des primes de pierreries ; au feu médiocre, il jette une lumiere phofphorique paffagere : on voit que cette pierre a des propriétés qui lui font particulieres & qui la rapprochent du *petunt-fe de Saxe* & de la *pierre de Bologne*. Voyez *ce mot*.

Auffi la fingularité des produits que cette efpece de pierre nous a donnés à l'analyfe, nous a-t-elle obligé de la placer dans un genre particulier, que nous avons défigné dans notre *Minéralogie*, *Vol. I*, *pag. 287*, *édit. 1774*, fous le nom de *pierre gypfeufe médiaftine criftallifée*, &c.

Le *fpath fufible* a différentes formes & eft communément blanchâtre, quelquefois opaque, plus ordinairement tranfparent : il n'eft cependant pas rare d'en rencontrer de coloré en jaune, en rouge, en violet, en bleu, en vert, &c., & fa couleur nous paroît dépendre de la nature du phlogiftique & de la terre métallique qui fe font combinés dans fa criftallifation. Le *plomb* lui donne la couleur jaune & la forme cubique ; le *fer* le rend rouge & rhomboïdal ou octaëdre ; l'*étain* le rend noir ou violet, couleur d'améthyfte & d'une figure quadrilatere ; la *manganefe* lui donne auffi, de même qu'à d'autres pierres, la couleur pourpre ou d'un violet tendre ; le *cuivre* le rend bleu & verdâtre, &c. Il y a du *fpath fufible* de toutes les couleurs des différentes pierreries, & on les appelle *fauffe topaze*, *faux rubis*, *faux faphir*, *fauffe hyacinthe*, *fauffe*

ſmeraude, *fauſſe améthyſte*, *fauſſe aigue-marine*, &c. Il vaudroit mieux dire *fluor topaze*, &c. ſuivant leur couleur. On trouve beaucoup de beaux morceaux de *ſpath fuſible* dans les filons des mines de Saxe, de Suede & d'Angleterre: quantité ſont formés en cubes, d'autres en petits carrés irréguliers & d'un tiſſu feuilleté ou ſtrié, ſouvent ternis par des inhalations minérales & métalliques qui s'y ſont fixées; d'autres ſont ſurſemés de pyrites cuivreuſes, tétraëdres & qui donnent des iris très-vifs; chaque carré que forme la criſtalliſation de ce *ſpath*, eſt terminé à ſes bords par d'autres carrés, dont les ſtries ſont d'un ſens oppoſé. Les Mineurs Allemands ne ſont pas fâchés de rencontrer des *ſpaths vitreux fluors* dans leurs fouilles ou dans leur fourneau: ils les appellent *fluſſ-ſpaths*. Voyez l'*article* MINES. Nous avons obſervé que quantité de criſtaux de *ſpath fuſible* ſe trouvent groupés ou ſur des criſtaux de quartz, ou ſur des criſtalliſations ſolubles dans les acides; on préſume bien que ces différences ſont dues à la diverſité des baſes déjà criſtalliſées, & ſur leſquelles des fluides propres à former les *ſpaths fuſibles* ont eu une arrivée ou intervention poſtérieure. Il y a auſſi des *ſpaths fuſibles* en ſtalactites, par zones ou par couches nuées de blanc & de violet. On a découvert en 1780 un *ſpath ſéléniteux* rouge, criſtalliſé, miroité, dans un puits à mines, à cent cinq pieds de profondeur, dans la paroiſſe de Montolier, près de Tourmont, ſur la route de Dôle à Poligny, en Franche-Comté. *Conſultez* le *Journal de Phyſique*, *1780*, *page* 443. On en trouve en Auvergne de blanc & demi-tranſparent. *Voyez* maintenant les *articles* ALBATRE VITREUX & FLUORS MINÉRAUX.

Voici le ſommaire des expériences ſur deux eſpeces de *ſpaths fuſibles*, faites par le ſavant M. *Marcgraff*. Cet habile Chimiſte dit, 1.° que les *ſpaths fuſibles*, dont les lames groupées enſemble d'une maniere ſinguliere, qui n'ont aucune tranſparence, mais dont la couleur tire ſur le blanc de lait, ſont les *ſpaths fuſibles*, *phoſphoriques & ſéléniteux*; 2.° que ceux qui ſont criſtalliſés en cubes, ſont plus ou moins tranſparens & diverſement colorés: ce ſont les *fluors* connus ſous le nom de *fauſſes topazes*, *&c.* & il les nomme *ſpaths fuſibles vitreux*. Ces dernieres eſpeces de *ſpaths* ſe trouvent plus ordinairement dans les filons des mines, & ſervent de matrice aux minéraux qu'ils renferment: ils ſont outre cela un peu plus durs que les *ſpaths phoſphoriques*, & ils ſe laiſſent moins facilement entamer par l'acier trempé.

Les *ſpaths fuſibles vitreux*, ſoumis au feu juſqu'à l'incandeſcence, jettent quelques étincelles dans l'obſcurité, mais leur lueur eſt fort foible; ils ſe diviſent enſuite par petits éclats, tandis que les *ſpaths fuſibles phoſphoriques*, ſoumis à la même chaleur, jettent une lumiere très-vive & très-foncée; après

quoi ils se brisent en plusieurs morceaux qu'on a beaucoup plus de peine à réduire en poudre que les éclats des *spaths fusibles vitreux :* l'une & l'autre de ces poudres calcinées & incorporées séparément avec un mucilage de gomme Arabique, mises en petits pelotons, puis calcinées dans des charbons ardens, on observera après leur refroidissement que les *spaths fusibles & phosphoriques* seront les seuls pénétrés d'une très-vive lumiere & exhaleront une forte odeur de soufre. Les *spaths fusibles vitreux* se volatilisent dans la retorte par leur mélange avec les acides, ce que ne font pas les *spaths fusibles phosphoriques* ou *séléniteux*, qui sont une combinaison d'une *terre calcaire & de l'acide vitriolique :* telle est aussi la *pierre de Bologne*, que l'on peut regarder comme un *spath pesant*, peu ou difficilement *fusible*, mais *phosphorique* ou *séléniteux.*

Quelques-uns soupçonnent que la terre des *spaths fusibles* est alumineuse : des Physiciens ont donné encore le nom de *spath séléniteux* au *gypse* cristallisé en forme lenticulaire. *Voyez à l'article* GYPSE.

Voici les expériences que nous nous contentions de faire dans nos leçons sur cette matiere, c'est-à-dire sur le *lithophosphore*, en un mot, sur le *spath phosphorique :* si on expose un fragment de *fluor* très-jaune sur un charbon rouge & isolé, il jette une lueur pâle, très-foible : la lueur paroît émeraudée & plus communément bleue, si le *fluor* étoit vert, & selon son intensité; de couleur violette, si le *fluor* étoit pourpre ou nué de noir ou couleur d'améthyste foncée : les *fluors* qui sont blancs où à peine jaunâtres, ne produisent pas sensiblement de lueur : mais parmi ceux qui sont très-colorés, d'un beau vert, on voit distinctement passer successivement l'éclat bleuâtre entre chaque petite lame qui compose le morceau de *fluor*, avec différens accidens dans ses couleurs; & comme la chaleur du charbon ardent n'augmente point, l'effet de cette pierre phosphorique se soutient assez long-temps, jusqu'à ce qu'elle vienne à décrépiter comme du sel marin, mais bien plus foiblement que le *spath pesant* proprement dit : alors les lames s'éparpillent sans couleur & presque toujours sans transparence.

SPATH PERLÉ. Il n'est pas rare de rencontrer sur des morceaux de mines en filons qui ont pour gangue du *quartz*, des *fluors*, &c., une espece de *spath laiteux* pesant, en petits grains chatoyans, durs & dispersés en drusen; on leur a donné le nom de *spath perlé*, à cause de leur couleur d'un blanc-gris, de leur dureté & de leur chatoyement : leur figure cristalline est tumultuaire, assez irréguliere, mais quelquefois rhomboïdale : on en trouve assez communément en Saxe, à Saalfeld en Thuringe, à Sainte-Marie-aux-Mines, &c. C'est en général une espece de *sélénite* pénétrée de fer, dure & compacte.

SPATH

Spath pesant. Pierre ainſi nommée de ſa forme ſpathique & qui eſt plus peſante qu'aucune pierre connue : elle paroît devoir cet excès de peſanteur à une ſubſtance métallique déguiſée. Ce *ſpath* ne ſe rencontre que dans les montagnes à mines métalliques, & il ſe ſépare difficilement du minérai dans le lavage : il eſt quelquefois en maſſe, ſouvent d'un blanc mat & quadrangulaire, & il n'eſt pas rare d'en voir de demi-tranſparent : ſa dureté n'eſt pas grande. Ce *ſpath*, dont on rencontre de beaux échantillons à Sainte-Marie-aux-Mines, à Wolfach, à Marienberg en Saxe, & à Roya, près de Clermont Ferrand, ne donne point d'étincelles, ne fait point d'effervefcence avec les acides, quoique l'eau-forte en diſſolve quelque portion. Etant calciné, il fait plus ou moins d'effervefcence avec les acides, & il répand alors une odeur de foie de ſoufre terreux : on prétend qu'il ne ſe fond point au feu le plus violent ſans addition, même au miroir ardent : il s'y réduit en poudre; avec des intermedes ſalins ou terreux, il ſe vitrifie. Ce *ſpath* ne doit donc pas être confondu avec le *ſpath fuſible* proprement dit, ni avec les *gypſes ;* mais il a du rapport avec la *pierre phoſphorique* de Bologne. Il ſuffit de le faire calciner ſans l'addition de poudre de charbon & le frotter enſuite, pour voir ſa phoſphoreſcence. Le *ſpath peſant* contient de la terre calcaire & un principe ſulfureux. M. *Mongez* remarque que les *ſpaths fluors peſans* décrépitent ſeuls d'une maniere très-ſenſible & comme le *ſel marin*, à l'excluſion des *ſpaths fluors phoſphoriques.* La décrépitation du *ſpath fluor peſant* ſe produit à l'aide de charbons, même foiblement allumés. Quelquefois des morceaux de *ſpath peſant*, ſur-tout celui de Marienberg, éclatent ſpontanément dans les cabinets, & ſe diviſent en fragmens aſſez minces. *Conſultez* le *Journal de Phyſique, &c. Sept. 1775*, & *Supplém. de ce même Journal, Tom. XIII, 1778* & *Mai 1779.*

Spath phosphorique. *Voyez les articles* **Spath fusible** & **Spath pesant.**

Spath vitreux ou **Spath séléniteux.** *Voyez* **Spath fusible.** Un Auteur moderne place le *cauk* des Anglois parmi les *ſpaths ſéléniteux.*

SPATULE, *pl. enl.* 405; en Latin, *Platea ſeu Leucorodius : Pale, poche, cuiller, truble* de *Belon :* en Italien, *Becquaroveglia : Palette, bec à ſpatule, eſpatule* par quelques-uns. La *ſpatule* eſt un oiſeau d'un genre à part & facile à reconnoître par la forme ſinguliere de ſon bec. Ce bec, auſſi large à ſa baſe que la tête même, eſt droit, plat horizontalement, & le bout, qui s'élargit beaucoup, eſt arrondi en forme de ſpatule; la partie inférieure des cuiſſes eſt dégarnie de plumes; il y a quatre doigts dénués de membranes, trois devant, un derriere : tels ſont les caracteres de la *ſpatule.*

La *ſpatule*, qui tient ſon nom principal de la forme de ſon bec (parce qu'en total il reſſemble à l'inſtrument de ce nom dont les Apothicaires ſe ſervent dans les boutiques) eſt un oiſeau de la groſſeur du héron : ſa longueur, depuis le bout du bec juſqu'à celui des pieds, eſt d'environ trente-trois pouces ; du bout du bec à celui de la queue, environ deux pieds : l'envergure eſt de quatre pieds quatre pouces ; le bec eſt long d'environ ſix pouces & demi, large de ſept lignes vers ſon milieu & d'un pouce ſept à huit lignes vers le bout : l'extrémité de la mandibule ſupérieure, un peu crochue ; le bec, gris-brun, noir dans quelques individus & jaunâtre ou ſafrané à ſon extrémité ; la partie nue des cuiſſes, les jambes, les pieds & les doigts ſont plus ſouvent noirs & quelquefois gris-bruns ; la peau nue, qui couvre la gorge & le tour des yeux, eſt noire ; tout le plumage eſt blanc, excepté l'extrémité des grandes pennes des ailes qui, dit *Albin*, eſt noire dans quelques individus ; les plumes qui couvrent l'occiput ſont étroites, longues d'environ quatre pouces & forment une huppe bien fournie qui retombe ſur le haut du cou. Les légeres différences expoſées ci-deſſus paroiſſent dues au ſexe ou à l'âge. *Perrault* a conſigné dans les *Mém. de l'Acad. des Sciences*, *Tom. III*, *Part. III*, la deſcription anatomique de quatre *palettes* ou *ſpatules*.

La *ſpatule* habite les bords de la mer ; elle ſe nourrit de vers, d'inſectes aquatiques, de coquillages & probablement de petits poiſſons ; elle cherche les plages marécageuſes ; elle fait ſon nid ſur les plus grands arbres voiſins des côtes ; il eſt conſtruit de bûchettes, & la ponte eſt de trois œufs blancs, tachetés de roux & auſſi gros que ceux d'une forte poule. *Albin* rapporte que, de ſon temps, ces oiſeaux faiſoient en grand nombre leur nid dans un bois près de Leyde, & que lorſque les petits étoient preſque en état de s'envoler, ceux qui tenoient le bois à ferme les enlevoient dans leur nid au moyen de crochets attachés à de longues perches.

Ces oiſeaux, dit M. *Mauduyt*, s'avancent fort avant vers le Nord, en *été* ; on en voit juſqu'en Laponie : d'un autre côté, on retrouve les *ſpatules*, mais en bien plus grand nombre, ſur les côtes d'Afrique, en Egypte, & ſelon *Kolbe*, juſqu'au Cap de Bonne-Eſpérance. M. *Commerſon* en a vu à Madagaſcar. M. *Sonnerat*, *Voyage à la Nouv. Guinée*, *pag. 89*, a trouvé la *ſpatule* aux Philippines. Il en diſtingue deux eſpeces : l'une, qu'il nomme *ſpatule huppée de l'Iſle de Luçon*, eſt huppée comme la nôtre ; le bec eſt d'un gris-roux ; les pieds ſont d'un rouge terne : l'autre, qu'il nomme *ſpatule blanche de l'Iſle de Luçon*, n'eſt pas huppée ; ſon bec eſt d'un brun-rougeâtre ; les pieds ſont d'un jaune tirant ſur le rouge. Il paroît donc, continue M. *Mauduyt*, que l'eſpece de la *ſpatule* eſt répandue

dans l'Ancien Continent du Nord au Midi ; car les différences qui existent entre notre *spatule* & celles des Philippines sont, dit-il, trop peu considérables pour en attribuer la cause à un autre principe que l'influence des climats; d'ailleurs un très-bon Observateur, M. *Baillon*, a assuré à M. *de Buffon*, qu'il passe tous les ans deux especes de *spatules* sur les côtes de Picardie, l'une huppée & l'autre sans huppe : la même différence ayant lieu aux Philippines, c'est une preuve que les *spatules* originaires de ces Isles ont une souche commune avec les nôtres. *Belon* dit qu'on voit des *spatules* sur les confins de la Bretagne & du Poitou.

Le Nouveau Continent nous offre aussi les *spatules ;* mais elles sont plus petites ; elles different par les couleurs, elles n'ont point de huppe. Il paroît que ces *spatules* ne se portent pas autant vers le Nord en Amérique que dans l'Ancien Continent. On les trouve près des bords de la mer, depuis les côtes de la Floride jusqu'à la Guiane. Celles qui habitent la Guiane sont d'un rose pâle ; c'est la *spatule couleur de rose* de M. *Brisson* & des *pl. enl.* 165. Les *spatules* de la Louisiane sont d'un rouge beaucoup plus vif ; c'est la *spatule rouge* de M. *Brisson*. La longueur de la *spatule couleur de rose* est de deux pieds trois pouces ; la rouge est un peu plus grande : l'une & l'autre ont, dit M. *Mauduyt*, le bec gris-blanc ; la partie nue des cuisses, les jambes & les pieds sont gris; les ongles, noirâtres; la partie antérieure de la tête est nue & couverte d'une peau blanchâtre; le haut du cou est revêtu de plumes courtes, lanugineuses & foiblement teintes de rouge ; le reste du plumage est d'un rose pâle dans la *spatule couleur de rose*, seulement un peu plus animé sur le croupion & les couvertures des ailes, & plus ou moins coloré dans différens individus. (On voit dans le Cabinet de Chantilly une *spatule* de la Guiane dont les couvertures des ailes sont d'un assez beau rouge ; tout le reste du plumage est d'un blanc légérement nué de rose.) La *spatule rouge* a le plumage d'un rose très-vif ; les couvertures des ailes, celles du dessus & du dessous de la queue sont d'un ponceau brillant & lustré : ces deux *spatules* ont au bas du cou une touffe de plumes étroites, longues & molles, un peu effilées, d'un rouge plus vif que celui qui couvre le reste du corps. On assure que lorsqu'on s'approche assez près de ces oiseaux, ils font résonner leur bec avec le même bruit que si l'on frappoit deux palettes de bois l'une contre l'autre.

Spatule, *Pegasus* (natans), *rostro ensiformi*, *inermi*, Linn. ; *Cataphractus corpore oblongo*, *plagio plateo*, *capite lævi*, *rostro elongato spatulæ formi*, *anticè truncato*, Gronov. Le nom de *spatule* a été aussi donné à ce poisson, que les Européens établis sur les bords du Mississipi pêchent dans ce fleuve, où il est

abondant : ce nom lui convient très-bien relativement à ſon muſeau ou au prolongement qui termine ſa tête & qui a dans ſon enſemble la forme d'une ſpatule. M. *Mauduyt* a donné la deſcription d'un de ces poiſſons rapporté de ce pays, par M. *le Beau*, Médecin employé au ſervice de France, d'abord en Canada, enſuite à la Louiſiane. Cette *ſpatule* eſt un poiſſon cartilagineux, du genre du *Pégaſe* ; il n'avoit guere que cinq pouces de longueur, mais l'eſpece devient beaucoup plus grande & offre des individus qui ont juſqu'à vingt pouces de long : la peau, tant ſur la tête que ſur le corps, eſt liſſe, dure & ſans écailles. *Gronovius* dit que le tronc eſt plus élargi à l'endroit des nageoires pectorales ; le dos eſt aplati, & offre ſur le devant deux carênes, qui ſont les prolongemens de deux légeres ſaillies que forme la tête de part & d'autre ; le corps, à l'endroit qui répond aux nageoires du ventre, a une forme quadrangulaire ; toute la ſurface inférieure du ventre eſt plane, dure & d'une largeur égale à celle du dos ; tout le corps eſt comme articulé par des eſpeces de crénelures oſſeuſes ; on en compte onze depuis l'anus juſqu'à la queue, vers laquelle elles vont toujours en augmentant de longueur ; la derniere a ſur ſon côté droit un aiguillon à deux pointes : de plus, le deſſus du corps eſt couvert entre la tête & la région qui correſpond à l'anus, de ſix lames oſſeuſes, diſpoſées par paires & d'une figure à peu près hexagone : la partie correſpondante en deſſous eſt pareillement garnie de lames d'une ſubſtance très-dure : la nageoire dorſale eſt au milieu de cette partie, elle eſt petite, peu élevée & a cinq rayons ſimples ; les pectorales en ont chacune neuf, un peu épineux ; elles ſont placées au bas des côtés : les abdominales en ont chacune un ; elles ſont très-près l'une de l'autre : celle de l'anus a cinq rayons ; celle de la queue eſt petite & peu ou point échancrée.

La membrane qui recouvre les ouïes, mérite une attention particuliere & par ſa forme & par ſon extrême longueur : la tête eſt courte, aplatie par-deſſus, preſque triangulaire ; les yeux ſont grands, arrondis & ſitués près de la baſe du muſeau, vers les côtés : la gueule eſt étroite, placée en deſſous, preſque au milieu de la longueur totale du poiſſon ; la mâchoire inférieure eſt mince, arrondie ſur les coins & pointue au milieu antérieur : le palais paroît être de l'eſpece de ceux qu'on nomme *palais pavés*. C'eſt à la mâchoire ſupérieure que ſe trouve le prolongement en forme de ſpatule qui eſt remarquable par une éminence alongée qui s'étend en deſſus aux deux tiers de ſa longueur. Cette piece en forme de ſpatule eſt moins large à ſa baſe ; elle ſe termine par un arrondiſſement aplati, & ſon épaiſſeur va toujours en diminuant de la baſe à la pointe. Une duplicature de la peau, qui borde la mâchoire ſupérieure, forme

un bourrelet dans lequel eſt reçue la mâchoire inférieure : l'on voit en deſſus, à l'origine de la mâchoire ſupérieure, deux petits trous ronds qui ſont les narines. Ce poiſſon ſe trouve auſſi dans l'Inde.

SPEAUTRE ou ÉPEAUTRE. *Voyez* FROMENT LOCAR.

SPEISS. Les Mineurs Allemands donnent ce nom à la partie du *cobalt* la plus pure & la mieux vitrifiée.

SPERJULE ou ESPARGOULE, *Alſine*, *Spergula dicta major*, C. B. Pin. 251; Tourn.; *Sagina ſpergula*, Ad. Lob.; *Spergula arvenſis*, Linn. 630. Cette plante annuelle, qui croît naturellement aux environs de Paris, principalement dans les bois, ſert à faire des *prairies artificielles*. Elle eſt connue en Allemagne ſous le nom de *weiſſer-knædrich*, & en Anglois, ſous celui de *ſpurrey ;* en Flamand, *ſperguy*. C'eſt un fourrage preſque auſſi anciennement connu que celui du *ſarraſin*.

L'*eſpargoule* s'éleve à la hauteur d'environ un pied : il part de ſa racine pluſieurs tiges, dont les unes ſont droites, & les autres inclinées de côté & d'autre : ces tiges ſont articulées, rameuſes, & de chaque nœud ſortent pluſieurs feuilles qui entourent les tiges ; ces feuilles verticillées ſont au nombre de huit à douze, longues, étroites comme celles du caillelait : le haut de la tige & les feuilles ſont chargés de poils très-fins & doux au toucher : les fleurs ſont terminales, blanches, en roſe ; il leur ſuccede des capſules à cinq loges, qui contiennent des ſemences menues.

La *ſperjule* ou *ſpergule* n'eſt point délicate ſur la nature du terrain, pourvu qu'il ſoit un peu humide ; elle ne ſe refuſe pas même aux champs les plus ſablonneux. Dans la Flandre & en Languedoc, où l'on cultive en pleine campagne cette plante pour l'uſage des beſtiaux, on la ſeme en Mai, ſur-tout lorſqu'on ſe propoſe d'en ramaſſer la graine & qu'on veut en faner l'herbe ; mais on n'eſt guere dans l'uſage d'en faire du foin : il eſt plus ordinaire d'en répandre la graine ſur le chaume du froment, immédiatement après la récolte. Quand la plante eſt élevée à une certaine hauteur, on la laiſſe paître avant les froids, par les beſtiaux, ſur le champ même. Cet herbage eſt très-nourriſſant, il faut le faire conſommer de bonne heure, car cette plante gele fort aiſément. Les Flamands prétendent que cette nourriture engraiſſe la volaille & augmente conſidérablement le lait des vaches ; que le beurre qui provient de ce lait en eſt infiniment meilleur, qu'il ſe conſerve ſalé beaucoup plus long-temps, & qu'il eſt plus propre à être tranſporté pour l'uſage des Marins qui ſont des voyages de long cours : on ſeme auſſi avec avantage la *ſpergule* mêlée de *ſeigle*. *Roville* dit que ſa ſemence eſt bonne pour les pigeons & pour les poules, dont elle hâte la ponte.

SPERME, *Sperma*. Nom donné à la liqueur féminale des animaux : on prétend qu'on y découvre, à l'aide du microfcope, quantité de corps mouvans, connus fous le nom de *molécules organiques ;* Voyez *ce mot*. M. *Ernest Afch*, de Pétersbourg, qui a foutenu, il y a quelques années, à Gottingue, une *Thefe fur la nature* du *fperme*, dit avoir examiné avec un excellent microfcope le *fperme* de l'homme, des chiens, des chats, des lapins, des coqs, la laite des poiffons, même toutes les liqueurs du corps humain & la femence de plufieurs plantes, & n'avoir pu obferver aucuns animalcules dans tous ces corps, tant frais & dans leur nature, que mis dans l'eau, &c. mais feulement des globules fans principes de mouvement & de vie, & très-femblables aux petits corps ronds que l'on voit dans les autres liqueurs. *Voyez à l'article* SEMENCE. *Confultez* auffi dans le *Journal de Phyfique*, *Février 1787*, un *Mémoire dans lequel on fe propofe de faire voir que les véficules féminales ne fervent point de réfervoir à la femence féparée par les tefticules ; on y établit un nouveau réfervoir de cette liqueur, & l'on affigne un nouvel ufage aux véficules, par M.* Chaptal.

SPERNIOLE ou SPERME DE GRENOUILLES. *Voyez l'article* GRENOUILLE.

SPET, *Sphyræna*, Arted. ; *Efox fphyræna*, Linn. ; *Sphyræna*, *prima fpecies*, Rondel., Willughb. ; *Sudis*, Varro, Plin. ; *Malleolus*, Gaz. Arift. : à Livourne & dans toute l'Italie, *Luzzo marino*. Poiffon du genre de l'*Efoce*, & qui paroît être particulier à la Méditerranée : il va par troupes, & les pêcheurs en prennent ordinairement un certain nombre à la fois. Sa chair, dit *Rondelet*, eft ferme & feche, caffante en quelque forte & d'un goût agréable.

Suivant *Willughby*, le *fpet* a environ feize pouces de longueur ; il eft affez femblable au *brochet*, excepté qu'il a le corps plus long & plus arrondi ; fouvent à Montpellier on l'appelle *brochet de mer :* le mufeau eft oblong & d'une forme conique ; la mâchoire de deffus eft moins longue que l'inférieure & fe termine en pointe aiguë ; de là le nom de *fudis* donné par *Pline* à ce poiffon, & qui eft un dérivé de *fudes* (pieu) : le deffus de la tête eft d'un brun - verdâtre, ainfi que le dos, jufqu'aux lignes latérales ; la partie inférieure eft de couleur argentée ; l'ouverture de la gueule, ample & d'une teinte jaune à l'intérieur ; les mâchoires font garnies chacune d'une rangée de dents aiguës, peu ferrées entre elles ; on obferve une plus longue dent dans le milieu de la mâchoire inférieure, & qui s'infere dans une cavité qui lui correfpond au milieu de la mâchoire d'en haut ; de plus, les avant-dernieres dents de la mâchoire de deffus font auffi plus longues que les voifines : enfin on diftingue fur le bord de cette même mâchoire une feconde rangée de dents infiniment petites : la langue eft

longue, étroite & hérissée aussi de petites dents sur toute sa longueur ; les yeux sont grands ; leurs iris, argentés, avec des teintes de pourpre & de brun ; le dessus de la mâchoire supérieure est relevé par deux rides longitudinales qui convergent l'une vers l'autre : la premiere nageoire dorsale est implantée dans une fente, & est garnie de cinq rayons épineux ; la seconde dorsale en a dix flexibles ; les pectorales en ont chacune treize ; celles de l'abdomen, six rameux ; celle de l'anus en a dix ; celle de la queue a une échancrure assez profonde. Selon quelques-uns, il y a depuis la tête jusqu'à la queue un trait situé au milieu du corps, & qui est fait d'écailles.

SPHAIGNE, *Sphagnum.* Genre de plantes de l'ordre des *Mousses à urnes privées de coiffes*, mais pédunculées, globuleuses ou sphériques, à tiges garnies de feuilles. On en distingue deux principales especes : 1.° La *sphaigne* qui croît sur le tronc des arbres, *Sphagnum arboreum*, Linn. 1570 ; Dillen. tab. 23, f. 6. Ses tiges sont longues de plus d'un pouce, rameuses, rampantes, ramassées en gazons touffus, d'un vert foncé : les feuilles sont très-petites, pointues, fort serrées ; les urnes, ovales, latérales, sessiles & disposées la plupart du même côté le long de chaque rameau. 2.° La *sphaigne des marais*, *Sphagnum palustre*, Linn. 1569 ; Dillen. tab. 32, f. 1. Elle croît dans les lieux humides des bois & des marais : ses tiges sont longues de trois pouces, droites, garnies de beaucoup de rameaux courts, feuillés, remarquables par leur mollesse & communément réfléchis ; elles forment des gazons très-épais : les feuilles sont très-petites, lancéolées, pointues, imbriquées, molles, d'un vert glauque, & deviennent tout-à-fait blanches ; les unes sont globuleuses, ramassées plusieurs ensemble au sommet des tiges. *Voyez* MOUSSE.

SPHERE DU MONDE. Le mot *Sphere*, *Sphæra*, signifie *Globe* ou *Boule.* Ce nom se donne à une machine composée de plusieurs cercles avec une petite boule au milieu, qui représente la *Terre.* Cette machine ou *Sphere artificielle* représente dans son ensemble le *Monde*, qui comprend toute l'étendue du Ciel, avec les Astres & la Terre. Le *Monde* est d'une forme ronde, suivant l'opinion la plus commune. La *sphere* doit donc être considérée comme un véritable sphéroïde ; l'on doit s'imaginer que les espaces qui sont entre les cercles sont remplis, & que les points sur lesquels elle tourne sont les extrémités d'une longue aiguille ou essieu qui passe par son centre : la boule qui tourne représente la *sphere céleste ;* l'aiguille, l'*axe du Monde ;* les trous que l'aiguille a faits, les *Pôles ;* & la petite boule, la *Terrre.* La *sphere* est composée de six grands cercles, qui sont l'*Equateur*, le *Zodiaque*, les deux *Colures*, l'*Horizon*,

le *Méridien ;* & de quatre petits cercles, qui sont les deux *Tropiques* & les deux *Cercles polaires :* mais ceci exige d'autres détails.

La *sphere artificielle* construite selon le systême de *Copernic*, nous représente le *Zodiaque* dont l'*Ecliptique* occupe le milieu, l'*Equateur* ou *Ligne équinoxiale*, & deux autres grands cercles perpendiculaires à l'*Ecliptique* & entre eux, qui portent le nom de *Colures.* (Les deux grands cercles appelés *Colures*, passent par les Pôles du Monde ; l'un coupe l'*Equateur* aux deux points où il est déjà coupé par l'*Ecliptique* ; on le nomme *Colure des Equinoxes :* l'autre se nomme *Colure des Solstices ;* les points des *Equinoxes* sont le commencement du *Bélier* & de la *Balance ;* lorsque le Soleil s'y trouve, le jour est égal à la nuit par toute la Terre : l'*Equinoxe du printemps* arrive quand le Soleil entre dans le signe du *Bélier*, vers le 21 Mars ; & l'*Equinoxe de l'automne*, vers le 23 Septembre, lorsqu'il entre au signe de la *Balance :* le commencement du *Cancer* & celui du *Capricorne* sont les points des *Solstices ;* le *Solstice d'été* est pour l'Europe le premier degré du *Cancer :* le Soleil y entre vers le 22 Juin, & celui d'*hiver* est le premier degré du *Capricorne ;* le Soleil y entre vers le 22 Décembre.) Les deux points d'intersection des *Colures* représentent les pôles de l'*Ecliptique*, dont on voit l'axe représenté par une verge de fer qui traverse une petite boule dorée représentant le Soleil. Les six cercles mobiles autour de cette verge de fer ne sont que pour servir de manivelles. On voit un morceau de carton taillé en rondeur qui est attaché à chacun d'eux ; l'un représente la planete de *Saturne*, c'est celui qui est attaché au plus grand cercle ; le carton attaché au cercle suivant, représente la planete de *Jupiter*, & ainsi des autres. En faisant tourner un de ces cercles autour de la verge de fer, on fait tourner le morceau de carton à peu près de la même maniere que la planete qu'il représente tourne autour du Soleil. La *Terre* est ici représentée par un petit globe dont la circonvolution autour du globe doré imite la circonvolution de la Terre autour du Soleil. On remarque deux petites poulies, l'une fixe & l'autre mobile, qui communiquent l'une à l'autre par un cordon de soie. Pendant qu'on fait faire au globe & à la poulie mobile une circonvolution, la poulie mobile tourne sur elle-même dans un sens contraire à celui de la circonvolution, & fait tourner le globe dans le même sens qu'elle : elle tourne parallélement à l'*Ecliptique*, parce que l'axe de sa rotation est parallele à l'axe de l'*Ecliptique.* La rotation qu'elle imprime au globe se fait autour du même axe, & représente la rotation annuelle que la Terre, à l'égard d'un spectateur placé au centre de l'orbite, paroîtroit accomplir d'Orient en Occident. *Voyez* maintenant les *articles* GLOBE & CONSTELLATION.

SPHINX,

SPHINX. Nom donné à un genre de *papillons* & dérivé de l'attitude ſinguliere de leurs chenilles, qui dans l'état d'inaction appliquent la partie poſtérieure de leur corps contre une branche d'arbre, & ont la partie antérieure de leur corps élevée en l'air comme le *ſphinx* de la Fable. Les papillons de ce genre ont les antennes priſmatiques & leurs chryſalides ſont dans une coque. Toutes les *chenilles-ſphinx* ont ſeize pattes; elles portent ſur le onzieme anneau du corps une pointe conique en forme de corne dure, raboteuſe & courbée plus ou moins ſur le derriere; elle eſt, à ſa baſe, flexible en tout ſens: cependant il ne paroît pas que la chenille puiſſe la faire agir comme arme offenſive ou défenſive, ni qu'elle répande de venin comme *Goedard* l'a cru. Les *papillons-ſphinx* vivent fort long-temps ſous cette derniere forme; ils ont le vol rapide, & franchiſſent ſouvent des diſtances très-grandes: ils ont les ailes inférieures beaucoup plus petites que les ſupérieures; les inférieures, dans l'état de repos, ſont un peu penchées & un peu pliſſées: leurs chenilles ſont parfaitement raſes; leur corps eſt ferme & paroît dur ſous les doigts. La plupart font leurs coques dans la terre avec des mottes & des grains entrelacés de fils; leur coque eſt ordinairement de couleur marron & communément terminée à l'extrémité poſtérieure par une pointe dure, raboteuſe & un peu courbée. C'eſt en Août & Septembre qu'elles ſe mettent en coque; leurs papillons paroiſſent ou l'année ſuivante, ou dans la même année, ſuivant des circonſtances qui ne ſont pas encore bien connues. Il n'y a qu'une eſpece, dont la coque liſſe, ſoyeuſe & en fuſeau, eſt appliquée contre les tiges de quelques plantes. On nomme le papillon qui en provient, *ſphinx-bélier*, à cauſe de ſes antennes renflées dans leur milieu & un peu courbées; il a une trompe ſpirale, & vient d'une chenille velue ſans cornes. Le *ſphinx-bourdon* a les ailes feſtonnées; il n'a point de trompe, ou n'en a qu'une très-courte: ſes antennes ſont preſque égales par-tout. Le *ſphinx-épervier* a auſſi les antennes preſque égales par-tout, & ſa trompe eſt longue & roulée en ſpirale. Les chenilles les plus curieuſes de ce genre ſont celles du *tithymale*, du *troëne*, de la *vigne* & de l'*épilobe*. Le *ſphinx* le plus curieux & le plus intéreſſant, eſt le *papillon à tête de mort*. Voyez *ces mots* & l'*article* PAPILLON. *Conſultez* auſſi les *Papillons d'Europe*.

SPIAUTIER ou BEAUTER. Nom donné au *zinc jaune* d'Angleterre; *Voyez* ZINC.

SPIC. Nom donné à la grande *lavande*, Voyez *ce mot*.

SPICANARD ou NARD INDIEN. *Voyez à l'article* NARD.

SPICIFERE. Cet oiſeau du genre du *Paon*, & à peu près de la groſſeur du nôtre, a été nommé par les uns *paon du Japon*, & par d'autres, *faiſan*;

il eſt vrai qu'il a avec ces oiſeaux pluſieurs traits de conformité, mais il en a auſſi aſſez de diſſemblance pour ne pouvoir être réuni ni avec les uns, ni avec les autres. Le *ſpicifere* a une aigrette en forme d'épi qui s'éleve ſur ſa tête : cette aigrette eſt haute de quatre pouces, & paroît émaillée de vert & de bleu; le bec eſt de couleur cendrée, plus long & plus menu que celui du *paon;* l'iris eſt jaune & le tour des yeux eſt rouge, comme dans le *faiſan:* les plumes de la queue ſont en plus petit nombre que dans le *paon ;* le fond en eſt plus rembruni & les miroirs plus grands, mais brillans des mêmes couleurs que dans notre *paon* d'Europe : la diſtribution des couleurs forme ſur la poitrine, le dos & la partie des ailes la plus proche du dos, des eſpeces d'écailles qui ont différens reflets en différens endroits, bleus ſur la partie des ailes la plus proche du dos, bleus & verts ſur le dos, bleus, verts & dorés ſur la poitrine : les grandes pennes des ailes ſont vertes dans la moitié de leur longueur, enſuite jaunâtres, & finiſſent par être noires à leur extrémité : le ſommet de la tête & le haut du cou ont des taches bleues mêlées de blanc ſur un fond verdâtre : on ne dit point ſi le *ſpicifere* étale ſa queue comme le *paon*. La femelle du *ſpicifere* a le deſſous du corps noir; les couvertures du deſſus de la queue, plus courtes que les pennes, portent quatre ou cinq miroirs aſſez larges.

SPIGELIA. Plante originaire de la Jamaïque, & ſurnommée *anthelmia* à cauſe de ſa propriété antivermineuſe : on la cultive aujourd'hui dans quelques jardins en Europe; elle eſt naturelle auſſi aux Iſles de Saint-Domingue, de la Martinique & du Bréſil. *Linnæus* dit que ſa racine eſt petite, fibreuſe, traçante & annuelle : ſa tige eſt herbacée, droite, cylindrique, branchue & glabre; ſes feuilles ſont pointues, ridées & veinées, oppoſées deux à deux, excepté vers le ſommet où elles ſont rangées au nombre de quatre en forme de croix : les fleurs ſont en entonnoir, violettes, découpées en cinq parties, terminées en pointe, ainſi que les calices qui les portent, diſpoſées en épi au haut de la tige; on y compte cinq étamines : le piſtil s'éleve du fond du calice & devient un fruit à deux capſules en forme de teſticules, remplies de pluſieurs graines très-petites & arrondies. Cette plante eſt plus connue dans les provinces de l'Amérique Méridionale ſous le nom d'*Indian pink*. On fait uſage de cette plante en décoction, on y joint un peu de ſuc de limon & de ſucre. Ce remede provoque un ſommeil à peu près pareil à celui que procure l'*opium ;* mais après le réveil, les yeux paroiſſent brillans & étincelans ; bientôt le malade jette des vers en quantité. Quelquefois il eſt utile de joindre à la décoction du *ſpigelia* un léger purgatif. *Brown* vante cette plante comme

fébrifuge : plusieurs la croient mal-faisante. On la nomme *brainvilliers* aux Isles ; c'est l'*arapabaca* de *Plumier*.

SPINARELLE, *Gasterosteus spinarellus*, Linn. Poisson du genre du *Gastré* ; il se trouve dans la mer de l'Inde : il a quatorze aiguillons situés derriere la tête & dentelés comme une lame de scie ; la nageoire dorsale a seize rayons ; les pectorales en ont chacune vingt ; celles de l'abdomen en ont quatre ; celle de l'anus en a huit.

SPIPOLETTE. C'est l'*alouette des champs*, de M. *Brisson* : elle se plaît dans les bruyeres, les friches & dans les chaumes d'avoine ; elle se perche : elle est de passage & arrive au printemps ; on la voit dans la plupart des contrées de l'Europe ; elle est un peu plus grosse que la *farlouse* ; le plumage supérieur est d'un gris-brun mêlé d'une teinte olivâtre ; l'inférieur est d'un blanc sale & teint de jaunâtre, avec des taches longitudinales brunes sur le devant du cou & la poitrine ; sur chaque joue est une petite bande longitudinale d'un blanc-jaunâtre ; les pennes des ailes sont bordées de brun-jaunâtre ; les deux pennes du milieu de la queue sont d'un gris-brun ; les latérales, noirâtres, mais la plus extérieure de chaque côté est blanche en dehors ; les pieds & les ongles sont bruns ; le demi-bec supérieur est noirâtre ; l'inférieur, couleur de chair.

SPIRES, SPIRALES, *Spiræ*. Voyez la signification de ce *mot* à l'*article* COQUILLAGE.

SPIRÉE, *Spiræa*. Arbrisseau dont on distingue plusieurs especes. L'un est un arbuste à feuilles d'obier, *Spiræa opuli folio*, Tourn. 618 ; Linn. 702. L'autre, que l'on cultive dans les jardins aux lieux sombres & ombragés, est le *spirée* à feuilles de saule, *Spiræa salicis folio*, Tourn. ; *Frutex spicatus*, *foliis saliginis serratis*, C. B. C'est un arbrisseau que l'on dit originaire du Canada, & qui croît à la hauteur de trois à quatre pieds : ses rameaux sont grêles, très-flexibles & leur écorce est rougeâtre ; ses feuilles sont longues & étroites comme celles du saule, un peu dentelées, vertes en dessus, légérement rougeâtres en dessous, d'une saveur astringente mêlée d'amer : ses fleurs naissent au bout des branches, en forme de grappes ; elles sont composées de cinq pétales incarnats, disposés en rose, & soutenus par un calice découpé en étoile ; le pistil de ces fleurs devient un fruit composé de quelques gousses ramassées en forme de tête, & remplies de semences menues & jaunâtres. On estime les fleurs, les fruits & les feuilles du *spirée*, propres à resserrer & à déterger.

Le *spirée* d'Afrique est le *bukku*, Voyez *ce mot*.

SPLANE, *Splachnum*. Genre de plantes de l'ordre des *Mousses* (des *Fucus*, suivant quelques-uns,) *à urne chargée d'une coiffe*, qui ont deux sortes de fructification; l'une anthériforme, l'autre en rosette : la coiffe des antheres est lisse; les antheres sont surmontées d'une apophyse remarquable.

On distingue le *splane ampoulé*, *Splachnum ampullaceum*, Linn. 1572; Dillen. tab. 54, f. 3. Il croît dans les lieux humides : ses tiges sont courtes, ramassées en gazon, d'un vert foncé, garnies de feuilles lancéolées, aiguës, un peu lâches; les pédicules sont rougeâtres, longs d'un pouce ou environ; les urnes, droites, cylindriques à leur sommet, remarquables par un prolongement considérable à leur base, que le célebre *Linnæus* nomme apophyse ou réceptacle particulier, qui leur donne l'aspect d'une petite bouteille. *Voyez l'article* MOUSSE & FUCUS.

SPODE, *Spodium*. Nom donné à différentes substances. Le *spode* des Modernes est l'*ivoire brûlé*; le *spode en grappe* des Anciens Grecs est la *tutie*; le *spode* des Anciens Arabes étoit une cendre de roseaux brûlés; on l'appeloit *antispode*. Les Sauvages de la Guiane font usage de cette cendre pour se noircir le corps & se garantir de la piqûre des insectes. *Voyez à l'article* ROSEAU CULTIVÉ.

SPONDYLE, *Spondylus ostrea*. Coquillage bivalve, dit M. *d'Argenville*, qui ne differe de l'*huître* ordinaire que dans sa charniere, consistant en deux boutons arrondis (ou dents crochues) dans chaque valve, qui renferment le ligament, disposés de façon que les boutons de la valve supérieure sont reçus dans les cicatrices de l'inférieure, & que pareillement les boutons de cette derniere se logent dans les trous de la supérieure. Le ligament, qui est de nature coriace, se trouve entre les boutons & à la charniere commune aux deux valves.

Les *spondyles* les plus recherchés sont ceux qui se trouvent hérissés de piquans, & que l'on appelle communément *huîtres épineuses*. Ces épines ou piquans sont plus ou moins longues, plus ou moins grosses & recourbées; elles sont implantées sur les stries longitudinales de la valve supérieure, & sont, ainsi que la robe de la coquille, de couleur ou rouge ou blanche, ou jonquille ou violette. La valve inférieure est plus communément feuillée : la tête des *spondyles* est prolongée, & forme un plan triangulaire avec un sillon noir en son milieu : le sommet se recourbe en dessous. On distingue deux especes d'oreilles situées aux deux côtés de chaque valve. Les *spondyles* de la Chine ont les bords intérieurs de couleur orangée. *Voyez à l'article* HUÎTRE.

SPONDYLE ou SPHONDYLE, *Spondylus seu Verticillus*. Espece de chenille très-pernicieuse, & qui se métamorphose en un phalene de la grande espece. Cet insecte, dans l'état de chenille, s'entortille comme un crochet autour des racines des plantes, quelque âcres & ameres qu'elles soient, & les fait périr. Divers Auteurs ont parlé de plusieurs *chenilles spondyles*, & ont dit qu'elles sont de la grosseur du petit doigt, qu'elles ont la tête roussâtre & le reste du corps blanchâtre, excepté quand elles ont pris leur nourriture ; alors elles s'enflent & deviennent noires : elles ont six pieds. Ces chenilles ne peuvent guere supporter l'air, elles languissent hors de la terre, où elles établissent leur séjour ordinaire. Il y en a une espece qui, lorsqu'on la blesse, jette une liqueur aussi noire que de l'encre.

SPONDYLES ou ARTICLES, *Spondylolithes*. Noms que l'on donne aux articulations ou jointures, ou vertebres fossiles de différens animaux. Toutes ces gravures herborisées que l'on remarque sur certaines *cornes d'ammon*, sont les sutures de leurs concamérations : on leur donne le nom de *spondylolithe*. Il y a bien d'autres sortes de *spondyles* : on en voit d'orbiculaires, en zigzag, d'arrondis, de comprimés, de pointus. On donne aussi le nom de *spondyle* à une espece d'*huître* pectiniforme & épineuse. *Voyez ci-dessus* SPONDYLE (coquillage).

SPONGITE, *Spongites*. Sous ce nom on désigne une pierre légere & poreuse, qu'il ne faut pas confondre avec la *pierre d'éponge*, Voyez *ce mot*. Le *spongite* n'est qu'une incrustation formée dans l'eau sur des végétaux. Cette pierre est de la nature du *tuf*, Voyez *ce mot* & *celui d'*INCRUSTATIONS, à l'*article* STALACTITE.

SPONTON. Nom donné par quelques Marins au *narhwal*, à cause de sa défense : *Voyez* NARHWAL, à la suite du *mot* BALEINE.

SPRAT. C'est le *cailleu-tassart*, Voyez *ce mot*.

SPRINGBOK ou CHEVRE SAUTANTE. Espece de *gazelle* qui se trouve au Cap de Bonne-Espérance : elle a été observée par M. *Forster* ; elle est de la grandeur du *cerf du Gange* ou *axis* : son pelage est fauve, mais tacheté de blanc aux pieds, au cou, à la poitrine, à la tête & entiérement blanc sous le ventre : les larmiers sont arrondis ; les oreilles, très-longues ; les jambes postérieures sont plus longues que celles de devant & divergentes ; le mâle & la femelle ont des cornes longues d'un pied & marquées de douze anneaux. Lorsque cet animal bondit en baissant la tête, on découvre sur le milieu du dos une espece de bourse à poil blanc. Ce caractere fait présumer que le

springbok eſt de la même eſpece ou d'une eſpece très-voiſine de celle de la *gazelle à bourſe ſur le dos ;* Voyez *cet article.*

Les *chevres ſautantes* vont par troupes de dix mille juſqu'à cinquante mille ; elles ſont accompagnées ou ſuivies par les lions, les onces, &c. qui en dévorent une grande quantité : elles n'approchent des Colonies du Cap, que lorſque le manque d'eau ou d'herbage les force à changer de lieu. L'avant - garde de la troupe a toujours de l'embonpoint ; le corps d'armée eſt en moins bonne ſituation, & l'arriere-garde eſt fort maigre & mourant de faim ; mais en s'en retournant, l'arriere-garde devient à ſon tour plus graſſe, parce qu'elle part la premiere, trouve une pâture abondante ; & l'avant-garde qui ſe trouve alors la derniere, devient très - maigre. Ces *gazelles* priſes jeunes s'apprivoiſent aiſément, mais les mâles ſont toujours pétulans & méchans ; ils ſe défendent & attaquent à coups de cornes : il ſemble que ces animaux aient quelque preſſentiment de l'approche du mauvais temps, ſur - tout du vent de Sud-Eſt qui au Cap eſt très - orageux & très- violent, car alors ils ſe mettent à ſauter & à bondir ; les plus vieux commencent, & bientôt toute la troupe en fait de même.

SPUTATEUR (le) ou le CRACHEUR, *Lacerta ſputator*, Sparmann. Ce Naturaliſte a nommé ainſi en latin un petit *lézard* qui ſe trouve à Saint-Domingue, à l'Iſle Saint - Euſtache, & qui étant irrité, s'approche de ſon ennemi & lance contre lui une eſpece de bave noire, aſſez venimeuſe pour qu'une petite goutte faſſe enfler la partie du corps ſur laquelle elle tombe. L'eau-de-vie camphrée en eſt le remede : ſa longueur totale eſt de deux pouces : les écailles qui couvrent le corps de ce *lézard* ſont luiſantes, d'un gris varié de brun ſur le dos, & blanchâtres ſous le ventre. On remarque dix bandes tranſverſales d'un brun preſque noir ; ſavoir, quatre ſur la tête & ſur le dos, ſix qui entourent la queue ; une petite bande de la même teinte borde la mâchoire ſupérieure : chaque pied a cinq doigts ſéparés ; ils ſont ſans ongles. Ce *lézard* fréquente quelquefois les habitations, & ſur-tout les bois de charpente ; il court le long des murs. *Conſultez* les *Mémoires de l'Académie de Stockholm*, *année 1784.*

SQUALE, *Squalus.* Nom du genre des *Chiens de mer ;* Voyez cet *article* & *celui de* POISSON.

On prétend que l'organe le plus ſingulier de ces ſortes de poiſſons, eſt un filtre placé entre la pointe du muſeau & du cerveau, de la conſiſtance & de la couleur du corps vitré : c'eſt de là que l'humeur tranſſude par quantité de petits trous de la peau, Les *ſquales* ſont encore doués, dit - on, à la partie

antérieure du corps qui est destinée à fendre l'eau, d'un réservoir abondant d'une matiere huileuse qui sert sans doute à lubrifier cette partie, à lui donner de la souplesse & à le rendre impénétrable à l'eau.

SQUAMMEUX, *Squamosus*. Terme dont on se sert pour exprimer ce qui a du rapport à l'écaille (*Squama*). *Voyez* ÉCAILLE.

SQUASH, à la Nouvelle Espagne; c'est le *coase*, l'une des especes de *mouffettes*, Voyez ce dernier *mot*.

SQUELETTE, *Sceletum*. On donne ce nom à la charpente osseuse d'un animal quelconque. Nous avons donné au *mot* Os, l'histoire du *squelette humain*. On dit aussi le *squelette* d'une plante, lorsqu'elle est desséchée & dépourvue de ses sucs & de son parenchyme. *Voyez à l'article* HERBIER. On trouve beaucoup de *squelettes* de différentes especes d'animaux devenus fossiles & même pétrifiés. *J. Gesner* a rassemblé la description que divers Auteurs ont faite des *squelettes fossiles*, dans sa Dissertation *De Petrificatis*, *Chap. XXI*, *page 68*, *édition de 1759*.

SQUILLE, oignon. *Voyez* SCILLE.

SQUILLE, *Squilla*. Espece de crustacée de mer & de riviere. Ceux de mer sont plus larges que ceux de riviere : on en distingue de plusieurs sortes qui portent des noms différens, dont nous avons parlé à chacun de leurs articles. *Voyez* CIGALE DE MER, &c. Nous ajouterons ici l'histoire de la *squille-mante*, & celle de la *squille de riviere*.

La *squille-mante* a les bras fourchus : elle a un aiguillon à la queue; son corps est alongé comme celui de l'espece de sauterelle appelée *mante*, menu, large vers la queue, couvert d'une croûte mince, blanche & transparente; ses deux premiers bras sont longs & terminés chacun par des ciseaux dentés à la partie extérieure. Ces premieres dents sont petites; celles du bout sont si grandes, qu'on doit plutôt les appeler aiguillons. Cette *squille* a deux cornes fort longues : près de leur extrémité sortent deux petites branches; il y en a deux autres plus petites devant les yeux qui sont larges & clairs; tout proche sont deux membranes longues & velues à l'entour; on lui compte douze pieds. Les trois premiers de chaque côté sont terminés par une proéminence grosse comme une lentille, ronde & un peu plate; de cette grosseur sort un aiguillon crochu : les trois autres pieds sont petits & menus : le reste du corps, après la tête, est couvert de dix tablettes inégales, dont les premieres sont petites & plus étroites; les autres sont plus grandes & plus larges; chaque tablette est garnie d'aiguillons tous de la même forme : le bout de la

queue eſt un os large, qui eſt entouré d'aiguillons; ſur cet os on remarque deux taches en forme d'yeux : de la troiſieme tablette ſortent de chaque côté trois lames minces en forme de feuillets. Par toutes les autres parties, cette *ſquille* eſt ſemblable aux animaux du même ordre : ſon corps eſt tranſparent; ſa chair eſt molle, douce, délicate & de bonne nourriture.

La *ſquille de riviere* eſt un petit cruſtacée qui a pluſieurs découpures ſur le corps; elle reſſemble à la *chevrette* ou *ſquille de mer :* elle a trois pieds de chaque côté; deux petits filets longs & menus forment ſa queue; elle eſt de la longueur du doigt : ſa tête eſt longue & plate comme une lentille; elle a quatre cornes. Cette *ſquille*, dit *Mouffet*, ſe retire dans les roſeaux au pied des racines du glayeul : elle s'accouple auſſi promptement que la *ſquille de mer*. Le mâle ſe prend avec la femelle à la maniere des *cancres*.

SQUINE ou ESQUINE, *China radix*. Racine qui tire ſon nom du pays de la Chine, d'où elle a d'abord été apportée dans les Indes Orientales, & de là dans toute l'Europe; il en croît auſſi une eſpece en Amérique. On trouve quelquefois chez les Droguiſtes les deux eſpeces de cette racine; l'une eſt Orientale, & l'autre Occidentale.

La SQUINE ORIENTALE, *China Orientalis*, eſt une groſſe racine noueuſe, genouillée, peſante, ligneuſe, à tubercules inégaux, d'un brun-rougeâtre en dehors & d'un blanc-rougeâtre intérieurement, un peu réſineuſe. Quand elle eſt récente, elle a un goût un peu âcre & pâteux; mais lorſqu'elle eſt ſeche, ſon goût eſt terreux & légérement aſtringent. Elle n'a point d'odeur : on choiſit celle qui n'eſt point cariée; elle naît d'une plante appelée *Smilax aſpera Chinenſis :* cette plante s'éleve d'une ou de deux coudées, quand elle n'eſt pas ſoutenue; mais elle devient beaucoup plus grande, quand elle trouve de quoi grimper ou s'appuyer. Ses ſarmens ſont ligneux, de la groſſeur d'une tige d'orge près de la terre : ils ſont d'un rouge-brun obſcur, noueux de deux en deux pouces : les parties compriſes entre les nœuds ſont alternativement courbées & un peu réfléchies; chaque nœud a quelquefois deux petites épines crochues & oppoſées ſur le même côté : de chacun de ces nœuds s'éleve une feuille mince, membraneuſe, noirâtre, nerveuſe, & deux vrilles qui ſervent à la plante pour s'attacher à tout ce qu'elle touche : de l'aiſſelle des queues de chaque feuille naiſſent des bouquets de fleurs ou de bourgeons; ces fleurs ſont petites & au nombre de dix au même endroit, d'un jaune-verdâtre, diſpoſées en paraſols autour d'un embryon, qui en groſſiſſant devient un fruit : ce fruit a la figure, la groſſeur, la couleur & l'éclat de la ceriſe; il eſt plus ſpongieux

ſpongieux que charnu, d'un goût de neſle; il contient cinq ou ſix ſemences de la grandeur d'une petite lentille & d'une ſubſtance qui a l'apparence de la corne. Cette plante, dit *Kæmpfer*, croît dans le royaume de la Chine parmi les cailloux. M. *Deleuze* obſerve que le célebre Herboriſte *Dillenius* nous donne pour la *ſquine* une eſpece de *ſeneçon* à racine extrêmement groſſe & ligneuſe.

Des Marchands Chinois ont donné de la vogue à cette plante pour la premiere fois en 1535 : ils la vendoient alors ſous le nom de *ſou-ling*, comme un ſpécifique contre les maladies vénériennes, bien plus efficace & moins gênant que le *gayac*. Les Eſpagnols vanterent ſon efficacité à l'Empereur *Charles-Quint*, à tel point que ce Prince en fit uſage de ſon propre mouvement, à l'inſçu de ſes Médecins : d'autres Princes ne tarderent pas à inviter l'Empereur à rendre ſa recette publique. Au reſte, on lui préfere avec raiſon l'uſage du *mercure*, quand il s'agit de guérir radicalement les maladies vénériennes. Les Médecins de nos jours eſtiment la *ſquine* propre à purifier le ſang, & utile contre les tumeurs ſquirreuſes, la jauniſſe & la goutte. On ſait que *Charles-Quint* s'en ſervit pour cette derniere maladie; & *Veſal*, ſon Médecin, attribue au peu d'exactitude que ce Prince y apporta, la médiocrité de ſon ſuccès.

La SQUINE D'OCCIDENT, *China ſpuria nodoſa*. C'eſt le *jupicanga* de *Piſon* : elle ſemble être la même que la précédente, & n'en differe que parce qu'elle eſt un peu moins bien nourrie: ſa racine eſt oblongue, noueuſe, tubéreuſe, d'un roux-noirâtre en dehors & rougeâtre en dedans. On nous l'apporte de la Nouvelle Eſpagne, du Pérou, du Bréſil & d'autres pays de l'Amérique. Les habitans de la Louiſiane & du Nouveau Mexique ſavent tirer de cette racine une eſpece de farine rouge, fine & douce au toucher, avec laquelle ils font de la bouillie, des galettes & des eſpeces de beignets, frits dans de la graiſſe d'ours, qui ſont bons à manger.

SRI. *Voyez* SERY.

SSI ou GUS. Fruit d'un oranger ſauvage du Japon, & dont l'odeur eſt auſſi déſagréable que le goût. Les Japonois le célebrent comme un grand remede. *Kæmpfer*, *Amœnit. Exot. 808*, fait mention d'un *Ssi* (*vulgò Kutsjinas*), qui eſt vulgairement appelé le *jaſmin du Cap*, *Jaſminum Capenſe*, Miller; *Gardenia Florida*, Linn. C'eſt un arbriſſeau haut de quatre à ſix pieds : ſa tige eſt droite; ſes feuilles ſont ovalaires, pointues aux deux bouts, longues de deux pouces & demi; ſes fleurs ſont ſolitaires, d'un blanc nué de jaune, à limbe de deux pouces de diametre, d'une odeur ſuave : le fruit eſt une baie ovalaire,

glabre, anguleuſe & couronnée par un calice perſiſtant; ſa pulpe eſt d'un jaune de ſafran; ſes ſemences ſont comprimées.

SSIO. C'eſt le nom du *camphrier* du Japon. *Voyez à l'article* CAMPHRE.

STACHYS ou ÉPI FLEURI, *Stachys major Germanica*, C. B. Pin. 236; Linn. 812; *Stachys Fuchſii*, J. B. 3, 319; *Stachys Dioſcoridis*, Lob. Icon. 530. Plante qui croît aux lieux montagneux & incultes, le long des chemins: ſa racine ligneuſe, fibrée & jaunâtre, pouſſe pluſieurs tiges hautes de deux pieds, droites, groſſes, carrées & articulées ou nuées, velues, blanches & aſſez moëlleuſes: ſes feuilles reſſemblent aſſez à celles du marrube, mais elles ſont plus grandes; elles ſont ovales, pointues, dentées, épaiſſes & cotonneuſes: ſes fleurs ſont nombreuſes, petites, en gueule, la levre ſupérieure eſt creuſée en cuilleron, & elles ſont diſpoſées en forme d'épi entre les feuilles aux ſommités de la plante, velues, purpurines, rarement blanches: à chaque fleur ſuccede un fruit en forme de capſule qui contient quatre ſemences arrondies, noirâtres. Le *ſtachys* eſt apéritif & hyſtérique. On s'en ſert peu en Médecine.

STACTEN ou STACTÉ. Eſpece de *myrrhe* liquide. *Voyez* au *mot* MYRRHE.

STALACTITES & STALAGMITES, *Stalactites aut Lapides aquei*. Elles ſont compoſées de ſubſtances terreuſes ou pierreuſes, qui ſe ſont formées dans l'eau, ou qui ont été chariées par ce fluide dans des cavités ſouterraines, y ont pris de la liaiſon & s'y ſont durcies ſous différentes figures & couleurs.

Ces concrétions *terro-aqueuſes*, communément calcaires & qui ne ſont quelquefois que des marbres paraſites, ſont ou compactes, ſolides & d'une ſurface continue, tels que les *albâtres*, les *ſtalactites* proprement dites; ou friables & poreuſes, telles que les *incruſtations*: elles ſe forment par des progrès plus ou moins ſenſibles. Si l'on imagine des gouttes ou de petits filets d'eau qui, par leur filtration au travers des terres ou pierres poreuſes ſe ſont chargés de molécules pierreuſes (ſans pour cela que la tranſparence du fluide en ſoit entiérement altérée), & qui enſuite ont été chariées avec une rapidité relative à leur fluidité, à leur peſanteur ſpécifique & à la pente du ſol, dans des canaux pratiqués par la Nature entre les rochers des ſouterrains, on aura une idée de leur formation.

L'eau en gouttes eſt le véhicule de ces parties pierreuſes, mais elle s'en ſépare facilement par l'évaporation: ces ſortes de corps pierreux s'attachent intimement & toujours par *juxta-poſition* aux parois des lieux abreuvés par l'eau, tantôt aux voûtes des grottes, quelquefois aux parois des galeries dans les mines; ces concrétions ſe trouvent encore adoſſées contre la pente d'une

montagne ou d'une carriere dont le sol est plus ou moins exposé à l'air libre; d'autres fois le suc pierreux (si on peut parler ainsi) s'attache & s'incruste sur des corps solides, prend de la consistance, admet différentes formes & quelquefois différentes couleurs.

On peut trouver des *stalactites* & des *concrétions*, de la nature de tous les corps que l'eau peut dissoudre, ou par elle-même ou par le moyen de quelque intermede, & chariés ensuite par elle au moyen d'un *gluten* propre à les unir ensemble. Il y en a de *gypseuses*, telles sont les *alabastrites*; & de *spath fusible*, tels sont les *albâtres vitreux*. Au reste, c'est peut-être moins à la nature du suc pierreux que nous devons la bizarrerie & la variété des figures qu'on remarque dans toutes les especes de concrétions dont nous allons faire mention, qu'à la différence des milieux dans lesquels ces sucs pierreux se sont congelés ou cristallisés, ainsi qu'à la rapidité de l'eau, à sa fréquence & à sa continuité.

On donne proprement le nom de *stalactites* aux cristallisations rameuses qui ont la forme de quilles ou de culs de lampes pyramidaux, ou de cierges renversés & coniques avec une large base qui les attache au rocher d'où elles pendent. Les *stalactites*, ainsi que nous venons de le dire, sont produites par des eaux pierreuses, intercalaires, qui dans les instans de leur infiltration souterraine ont eu la facilité de produire des cristallisations de figure symétrique: elles sont ordinairement composées de couches tantôt excentriques & tantôt concentriques; leur dureté, leur degré d'accrétion, tout est dû au hasard. Les *stalactites* qui se trouvent toujours suspendues aux voûtes souterraines, ont en général leur tissu plus ou moins blanc, fin & serré; elles s'alongent par la même raison qu'elles grossissent, semblables en cela aux glaçons qui pendent des toits en hiver: quand elles commencent à se former, elles ne sont pas plus grosses qu'un tuyau de plume; la goutte d'eau en est la mesure; elles sont alors percées dans leur milieu, mais elles s'obstruent bientôt & se bouchent en partie. On peut voir cette opération de la Nature dans les grottes de Caumont près de Rouen, dans celle d'Arcy près d'Auxerre, dans celle de la caverne de l'Isle de Minorque, &c.

Si les *stalactites* continuoient à recevoir leur accrétion par ce tuyau, on pourroit appeler cette croissance *intus-susception*, quoiqu'elle ne fît que l'imiter; & c'est cette apparence qui avoit induit en erreur *Tournefort* dans son systême sur la végétation des sucs pierreux. Mais que le creux des *stalactites* s'obstrue ou non, c'est toujours par *juxta-position* qu'elles augmentent de volume, tant en longueur qu'en grosseur.

Les *ſtalactites* ne montrent pas toujours dans l'endroit de leurs fractures des ſtries circulaires & unies; elles ſont compoſées d'aiguilles perpendiculaires à l'axe de la criſtalliſation, d'où elles vont en s'élargiſſant & en divergeant vers la ſurface, en laiſſant voir cependant leur progrès par des couches ſucceſſives qui ſont plus ou moins intimement appliquées les unes ſur les autres : ſouvent la *ſtalactite* s'alonge tellement, qu'à la fin ſa pointe gagne le ſol inférieur : il n'eſt pas rare d'en voir dans des grottes, qui forment ainſi une colonnade dont le coup d'œil eſt très-agréable.

M. l'Abbé *de Sauvages* dit avoir remarqué que les *ſtalactites* étoient, en toutes ſaiſons, ſeches dans toute leur ſurface, à la réſerve de la pointe où la goutte pendoit. Nous avons fait la même obſervation dans pluſieurs grottes tant en Angleterre & en Corſe, qu'aux Pyrenées & aux Alpes; ces grottes ſont ſur le flanc des montagnes & remplies de *ſtalactites* très-longues, fort menues & humides par la pointe; la cavité qui ſuit leur longueur n'étoit pas obſtruée : ces criſtalliſations nous ont toujours paru avoir été formées par le moyen des eaux intercalaires peu chargées de ſuc pierreux, & il y a lieu de ſoupçonner que ces ſortes d'eaux ſont plus ſujettes que les autres à faire varier la forme & la figure des *ſtalactites*. Nous avons obſervé auſſi que les eaux qui contiennent beaucoup de molécules pierreuſes, forment très-promptement des *ſtalactites* qui ne ſont mouillées par le bout pyramidal, que dans les premiers temps de leur accroiſſement, & dont au contraire toute la ſurface eſt mouillée lorſque la cavité du centre eſt obſtruée & que la *ſtalactite* prend plus d'empatement. Si le canal, qui fait l'axe de la *ſtalactite*, avoit pluſieurs petites gorges dans ſa continuité, alors l'*eau pierreuſe* venant à refluer, s'épancheroit par ces différentes iſſues, & formeroit en ſe coagulant des baguettes ou petites branches pierreuſes qui s'entre-croiſeroient plus ou moins réguliérement. Tout ceci ſe fait très-bien obſerver dans ces ſortes de *ſtalactites* blanches & brillantes des Pyrenées, que les Curieux nomment auſſi *flos ferri*. Voyez FLEUR DE FER.

On nomme *ſtalagmites* les concrétions protubérancées, c'eſt-à-dire qui ſont globuleuſes ou mamelonnées comme des choux-fleurs ou des truffes : chaque mamelon eſt extérieurement ou arrondi ou inégal; mais dans l'intérieur il eſt toujours compoſé d'aiguilles criſtalliſées & convergentes au centre par leur pointe. Ces concrétions globuleuſes, que l'on nomme auſſi *loupes pierreuſes* ou *ſtalactites en grappe*, ſont plus ou moins groſſes, dures, d'un grain fin & ſerré; quelquefois elles imitent des groupes de criſtaux informes; tantôt elles ſont demi-tranſparentes, tantôt elles ſont opaques. Les *ſtalagmites* en globules opaques, & détachées, parmi leſquelles il y en a qui ſont compoſées de couches

circulaires, ont été formées probablement par des grains qui ont ſervi de point d'appui & ont acquis leur volume par une eſpece d'incruſtation, en roulant dans de pareilles eaux lapidifiques ; tels ſont peut-être les corps connus ſous les noms d'*oolites*, de *piſolites*, d'*orobites*, de *bézoard minéral*, d'*amygdalites*, de *phacites*, de *méconites*, &c.

Les *ſtalagmites* ne ſont pas indifféremment attachées ou à la voûte, ou ſur les parois des grottes, à la maniere des *ſtalactites*, mais preſque toujours ſur la baſe du ſol ou plancher ſouterrain, c'eſt-à-dire en contre-haut, ou à l'oppoſite des *ſtalactites*, quoique formées également par l'eau qui tombe de la voûte goutte à goutte. Les *ſtalagmites* ſont ſujettes, comme les *ſtalactites*, à groſſir de jour en jour, & même à tel degré qu'elles rempliſſent bientôt l'eſpace où elles s'accumulent ; c'eſt de cette maniere que ſe forme l'*albâtre*, qui eſt proprement une *ſtalactite* ou une *ſtalagmite calcaire :* les taches irrégulieres qu'on y remarque quelquefois, ne proviennent que des gouttes colorées qui ont diſtillé par des routes ſéparées & alternativement, &c. *Voyez* ALBATRE.

Lorſque les ſucs pierreux propres aux *ſtalactites* ont acquis une grande denſité avant leur diſtillation, ils ne tardent pas à ſe coaguler, ainſi qu'on le remarque près de quelques rochers en Suiſſe, d'où il tombe des gouttes d'eau ſi imprégnées de matiere terreuſe, que pendant l'eſpace du temps qu'elles mettent à tomber, elles ſont converties en globules pierreux. C'eſt ainſi qu'ont pu ſe former ces corps configurés, connus ſous le nom de *dragées foſſiles & poreuſes*, *Confetti di Tivoli.* Ce même mixte *terro-aqueux* venant à couler & à ſe coaguler en même temps contre les parois inégales des cavités ſouterraines, il forme alors ce qu'on nomme *congélation veineuſe ;* c'eſt l'*albâtre ondé :* le plus beau ſe forme ainſi dans les grottes de Paros & d'Anti-Paros. M. *de Haller* dit qu'il y en a auſſi de très-beaux dans le Nebellach, grotte du Wurtemberg.

Quand ces ſucs pierreux ſuintent contre les parois intérieures d'une grotte, unies & ondulées par parties, ils forment des congélations qui prennent accidentellement la forme de nappes, de rideaux, de feſtons, & qui paroiſſent enduites d'un vernis luiſant. Tout ceci concourt à décorer naturellement la grotte de cent manieres différentes.

Si au contraire l'eau pierreuſe, mais ſtagnante, arroſe une multitude de petites plantes, il ſe formera une eſpece de criſtalliſation lapidifique, opaque, poreuſe & pleine de trous irréguliers ; c'eſt ce que l'on appelle *tuf* ou *ſpongite.* Et ſi l'aſſemblage des particules terreuſes non diſſoutes, qui ſont chariées par les eaux courantes, viennent à ſe dépoſer ſur des roſeaux ou ſur d'autres parties de plantes aquatiques, en un mot ſur une ſubſtance végétale ou

animale ; on lui donne le nom d'*incrustation.* Plusieurs Curieux ont pris plaisir à faire baigner dans de semblables eaux des *fruits* , des *squelettes* d'animaux, des *nids* d'oiseaux , des *écrevisses* , des *artichauts* , &c. & toujours ces différens objets ont été recouverts après un certain temps d'une fausse pétrification : l'incrustation prend assez bien la configuration des corps qu'elle renferme ou recouvre : mais ces corps ne sont que masqués, ils restent les mêmes qu'ils étoient auparavant. Dans l'état d'une véritable pétrification, ils seroient au contraire pénétrés jusqu'en leur centre, &c. *Voyez l'article* PÉTRIFICATION.

Lorsque la concrétion pierreuse est creuse & en tubes rameux, on l'appelle *ostéocolle ;* on voit ordinairement des empreintes sur les parois intérieures des tuyaux. C'est ainsi que se font les incrustations à Étampes, à Albert, à Meaux, en Hesse, & dans les grottes du Hartz & des Monts Krapacks. On fait un grand cas en Allemagne de cette derniere sorte de concrétion tubuleuse, qui pour l'ordinaire est ou sableuse ou marneuse, & par conséquent plus ou moins solide & de différentes couleurs. On l'emploie abusivement en Médecine, quelquefois pour l'intérieur, mais plus souvent dans l'intention d'opérer la réunion des os rompus.

Les eaux mêmes les plus limpides déposent encore d'une autre maniere les molécules terreuses dont elles sont chargées ; il suffit de leur faire subir le degré d'ébullition sur le feu, aussi-tôt on verra se précipiter dans le fond de la chaudiere la substance terreuse & opaque, qui s'y amassera par couches ; c'est ce que les Allemands nomment *kessel-stein*, en François, *pierre de chaudron.*

On appelle *sédiment* , *résidu* & *dépôt* , toutes les concrétions formées par la voie de la précipitation dans les canaux des aqueducs, dans les tuyaux de conduits (qu'elles obstruent quelquefois en entier, d'autres fois le fluide s'est ménagé un passage au centre du dépôt , & ce passage est plus ou moins égal à la cavité primitive du canal, suivant que le fluide est arrivé plus ou moins uniformément), sur le sol des grottes, des cavernes, des fissures des rochers ou des galeries des mines. Le pont de Saint-Allyre, à Clermont en Auvergne, est connu de tout le monde ; il a été formé par les eaux pierreuses de la fontaine du même nom, & qui se jettent dans un ruisseau voisin. Ce pont n'est donc qu'un tuf, qu'une concrétion pierreuse produite par les dépôts successifs de cette fontaine. L'on connoît des dépôts, où les couches de *juxta-position* sont aussi distinctes que celles d'un arbre dont le tronc auroit été scié horizontalement. Les différentes couches des dépôts en masse n'ont pas toutes la même teinte, la même épaisseur, ni la même densité : ceci dénote que l'eau

qui en a été le véhicule étoit arrivée à différens temps, & chargée successivement de différentes matieres colorantes.

Les *sédimens* pierreux faits par la Nature offrent d'un côté l'empreinte des corps sur lesquels ils se sont déposés. Nous avons dans notre Cabinet un dépôt pierreux formé dans le canal à auges de la fontaine de Moutier, & qui est si parfaitement semblable à une planche de sapin, qu'il n'est personne qui ne s'y trompe au premier coup d'œil ; on le prendroit même en le touchant pour une planche de ce bois pétrifié : on voit sur l'une des surfaces de longues fibres longitudinales, les nœuds & la même couleur du sapin ; l'autre surface ressemble à une planche de ce bois mal poli. Les *sédimens* prennent donc l'empreinte réguliere de tous les corps qu'ils touchent & sur lesquels ils se fixent. C'est aussi un des moyens qu'on peut employer avec succès pour faire prendre en peu de temps & d'une maniere assez précise, les impressions durables des médaillons. *Consultez* la *Description des Manufactures de bas-reliefs en albâtre factice des bains de Saint-Philippe en Toscane; Journal de Physique*, *1776*, *Tome VII*, *page. 453*. Voyez aussi la *Note de M. le Baron* de Dietrich, *pag. 174*, *des Lettres de M.* Ferber (*a*).

On peut considérer les concrétions pierreuses qui se forment dans les eaux; soit stillantes goutte à goutte, soit courantes, soit stagnantes, ou par la couleur ou par la transparence, ou par la figure & par leur situation. On conçoit aisément, d'après ce que nous avons dit, comment se forment les *guhrs* terreux & métalliques, *Voyez* GUHR ; on conçoit encore que la Nature peut offrir aussi des *stalactites* de pierres scintillantes, de sels, de pyrites & de matieres métalliques.

STALAGMITES. *Voyez à l'article* STALACTITES.

(*a*) Il y avoit déjà de ces singulieres Manufactures au Pérou : le *Pere Feuillée* raconte qu'il a vu dans les Eglises de Lima, des statues, des vases & des bénitiers très-beaux, qui avoient été simplement moulés à l'aide d'une eau pétrifiante, qui se rencontre près de Guancabalica.

C'est aux bains de *Saint-Philippe*, sur le penchant de la montagne de Saint-Fiore, près de Sienne, que le Docteur *Léopardo Vegni* a établi aussi une Manufacture d'impressions de médailles & de bas-reliefs, formés par la poudre calcaire que déposent ces eaux ; pour cela, il les fait tomber d'assez haut sur des lattes de bois, placées en travers sur un grand cuvier ; l'eau, par cette chute, rejaillit en gouttes subdivisées contre les parois de la cuve, auxquelles sont attachés les modeles & les médailles, & en peu de temps on les voit couvertes d'une incrustation très-fine & très-compacte. On peut même colorer ce *sédiment* pierreux en rouge ou en jaune, en faisant filtrer l'eau, qui doit le déposer, à travers du *bois de fernambouc*, ou celui de *fustet* : il faut que la matiere pierreuse soit bien abondante dans ces eaux, puisqu'on en a déjà fait par ce moyen des bustes entiers, & que le Docteur *Vegni* espere réussir à en faire des statues massives de grandeur d'homme.

STAPHIS-AIGRE ; ou HERBE AUX POUX ou HERBE A LA PITUITE ; *Delphinium* (*platani folio*), *Staphis-agria dictum*, Tourn. 428 ; Bauh. Pin. 324 ; Linn. ; *Pituitaria ; Herba pedicularis.* Plante qui croît aux lieux ſombres dans les pays chauds, comme en Dalmatie, en Provence & en Languedoc, d'où la graine nous eſt apportée ſeche : on la cultive auſſi dans les jardins à cauſe de la beauté de ſa fleur : on la ſeme au printemps; elle demande une terre cultivée & arroſée, qui ne ſoit pas trop expoſée au ſoleil du Midi. Sa racine eſt longue, ligneuſe & annuelle; elle pouſſe une tige à la hauteur d'un pied & demi ou deux pieds, droite, cylindrique, velue & rameuſe : ſes feuilles ſont grandes, larges, glabres, découpées profondément en pluſieurs parties, reſſemblantes à celles du platane, vertes & ſouvent tachées de brun, attachées à des queues longues & velues : ſes fleurs naiſſent en été aux ſommités & dans les aiſſelles des feuilles ; elles ſont en grappe lâche & terminale ; elles ſont compoſées chacune de cinq pétales inégaux, d'un blanc foncé, ſemblables aux fleurs du pied-d'alouette (étant du même genre), mais beaucoup plus amples : le pétale ſupérieur s'alonge ſur le derriere, & reçoit dans cet éperon qui eſt court & dont l'extrémité eſt coudée en crochet, l'éperon d'un autre pétale : aux fleurs ſuccedent des fruits compoſés de trois ou quatre gaînes verdâtres qui renferment des ſemences groſſes comme de petits pois, de forme triangulaire, ridées, rudes, unies étroitement enſemble, noirâtres en dehors, blanchâtres en dedans, d'un goût âcre, brûlant, amer, fort déſagréable.

Cette plante tire ſon nom de ſes différentes propriétés : ſa graine qui eſt très-huileuſe, eſt la ſeule partie d'uſage en Médecine ; on ne l'emploie qu'extérieurement, car ſon uſage intérieur n'eſt pas ſans danger, puiſqu'elle purge violemment par haut & par bas à la ſeule doſe de douze à vingt-quatre grains : elle eſt très-âcre, échauffe & enflamme le goſier à un tel point, qu'elle fait craindre la ſuffocation ; c'eſt pourquoi on l'a abandonnée pour employer d'autres purgatifs plus doux. Quant à ſon uſage extérieur, on en concaſſe un gros qu'on enferme dans un nouet, & que l'on ſuce à deſſein d'irriter les glandes ſalivaires & faire cracher beaucoup de pituite, même dans le mal de dents ; c'eſt pourquoi on l'appelle auſſi *pituitaire :* on pourroit également en faire la décoction & s'en gargariſer la bouche : on s'en ſert encore comme d'un vulnéraire déterſif, pour conſumer les chairs baveuſes des vieux ulceres ; mais ſon plus grand uſage eſt pour faire mourir les *poux :* on en poudre les cheveux le ſoir, & l'on ſe bande bien la tête avec un linge ; la ſueur de la tête s'impregne des qualités de la graine, & en peu de temps cette vermine eſt détruite.

STAPHYLIN, *Staphylinus*. Genre d'infecte qui a cinq pieces aux tarfes de toutes les pattes. Ses antennes font fimples & filiformes; fon corps eft fort alongé; fes demi-étuis ne couvrent qu'une partie du corps; fes ailes font grandes & artiftement repliées fous fes demi-étuis, quoique fort courts; l'extrémité de fon ventre eft nue & terminée par deux pointes mobiles. Il eft bon d'obferver que la larve de cet infecte differe peu de l'animal parfait. Cette larve, quoique nue & fe nourriffant de proie, n'exécute aucun travail pour fe mettre à l'abri, ni ne dreffe aucun piége; elle fe réfugie agilement feulement dans des trous, des fentes, fous des pierres, &c. & pourfuit avec activité fa proie. Quand on touche la queue du *ftaphylin*, il la redreffe auffi-tôt en l'air comme s'il vouloit fe défendre & piquer: cependant fa queue ne pique point; mais en revanche il mord & pince fortement avec fes mâchoires, qui font fortes & dont on doit fe méfier, même dans l'état de larve. Voilà fes armes offenfives & défenfives: il s'en fert pour prendre & dévorer fa proie, ou pour fe battre contre ceux de fon efpece. Il y a des *ftaphylins* bleus, d'un noir liffe, de velus (le *ftaphylin bourdon*), de jaunes, de bronzés, &c. On les trouve dans les bois, dans le fable humide & dans les boufes de vache; ils s'attachent auffi aux blés.

STARTI. *Voyez à l'article* MYRRHE.

STATICE ou STATICÉE, ou GAZON D'ESPAGNE, ou GAZON D'OLYMPE, ou ŒILLET DE PARIS, ou HERBE A SEPT TIGES, *Statice capitata aut armeria*, Linn. 394; *Caryophyllus montanus, flore globofo*, C. B. Pin. 211. Plante qui croît dans les fables, depuis la Vallée d'Aofte jufqu'aux Alpes mêmes: il y en a auffi quantité dans les fables de l'Allemagne les plus fecs, fous la forteresse de Regenftein: on en trouve auffi dans le Forez, dans le Soiffonnois & aux environs de Mantes. Sa racine eft longue, affez groffe, ronde, rougeâtre, ligneufe, vivace & divifée en plufieurs têtes; elle pouffe un grand nombre de feuilles en gazon, longues & étroites comme celles du *gramen*, d'un vert de mer: il s'éleve d'entre elles des tiges ou hampes grêles, hautes d'environ un pied, droites, fans nœuds, creufées, portant en leur fommet un bouquet fphérique de petites fleurs à cinq feuilles, blanches, quelquefois rougeâtres, difpofées en œillet, & foutenues par un calice formé en entonnoir; ce peloton de fleurs eft encore foutenu par un calice général écailleux: à chaque fleur fuccede une feule graine pointue par les deux bouts. Cette plante eft employée pour l'ornement des jardins: elle fleurit en été; & comme fes fleurs ne s'ouvrent

que les unes après les autres, elle reste long-temps fleurie, même jusqu'à la fin de l'automne.

On cultive encore dans les jardins une *statice maritime & à racine vivace*, *Statice maritima ; Statice limonium*, Linn. 394. Cette plante qui croît naturellement le long de la mer, a une tige haute de six à dix pouces, rameuse, paniculée, qui soutient des fleurs nombreuses, violettes, disposées d'un seul côté ; ses feuilles sont couchées, assez épaisses, longues & pointues. Cette *statice maritime* est le *behen rouge*.

La *statice* est estimée vulnéraire & propre pour arrêter la dyssenterie : desséchée & réduite en poudre, elle sert à mondifier les plaies, ainsi que les ulceres malins.

STÉATITE ou SPECKSTEIN, *Steatites*. On donne ce nom à une pierre argileuse, douce au toucher & grasse à la vue. (*Stéatites* dérive du mot grec στεάρ, qui signifie *graisse* ou *lard*). Les Naturalistes modernes systématiques regardent, pour ainsi dire, les noms de *smectites*, de *pierres ollaires* & de *stéatites*, comme synonymes ; mais les *smectites* se dissolvent presque dans l'eau comme du savon : c'est à proprement parler une *terre* ou *pierre savonneuse* ; Voyez *ce mot*. La *pierre ollaire* est plus dure, mais moins que les *serpentines* proprement dites ; on en forme des vases sur le tour, avec des outils d'acier. *Voyez* PIERRE OLLAIRE. A l'égard de la *stéatite*, ce que nous avons vu sous ce nom étoit tantôt du *crayon rouge* très-gras, ou de la *molybdene* très-fine, ou de la *craie de Briançon* marbrée, ou une *terre cimolée* rouge, ou une *pierre verte ollaire* d'Espagne.

Plusieurs Auteurs, trompés par les propriétés extérieures de la *stéatite*, ont confondu avec elle plusieurs autres pierres : c'est ainsi que *Cardan* l'a regardée comme une espece de *pierre à rasoir ; Pisaurens*, comme une espece d'*ophite ; Burnet*, comme une pierre huileuse & écailleuse du genre des *Ardoises ; Gesner*, comme une sorte d'*onyx ; Bruchman*, comme une sorte de *calcédoine* grasse au toucher, & non transparente : *Wormius* a dit que c'est une espece de *talc*, & *Bromel* une *pierre à chaux*.

Le célebre M. *Pott* dit, dans sa *Lithogéognosie*, *pag. 278*, qu'il a cherché à connoître à quel genre de pierres la *stéatite* des Anciens devoit se rapporter ; & il a reconnu par l'expérience que les *pierres ollaires* dont parlent MM. *Wallerius* & *Gronovius*, la *smectite* de *Woltersdorf*, la *serpentine* & la *pierre de côme* de divers Auteurs, avoient beaucoup de rapports ensemble.

Par toutes les propriétés que nous fait voir la *stéatite* ou *pierre ollaire*, elle doit être rapportée au genre des *Argiles*, puisqu'elle se durcit au feu,

ce qui n'arrive qu'aux feules *pierres argileufes :* l'unique chofe en quoi elle differe de l'*argile pure*, de la *terre à foulon*, de la *terre favonneufe*, c'eft qu'elle ne fe délaie pas de même dans l'eau ; mais d'ailleurs toutes fes qualités font les mêmes, & il n'y a de différence que dans le degré de dureté : ainfi toutes les pierres tellement molles qu'elles puiffent être coupées au couteau, ou travaillées au tour, gliffantes à l'attouchement, & fur-tout qui fe durciffent au feu, appartiennent à l'efpece des *ftéatites*, car ce font là fes vrais caracteres. Ainfi, à proprement parler, la *ftéatite* n'eft autre chofe qu'une pierre argileufe, c'eft-à-dire, une argile favonneufe qui fe durcit naturellement, jufqu'au point de ne pouvoir plus fe délayer dans l'eau comme les argiles ordinaires. Au refte, la *ftéatite* eft plus ou moins dure, & plus ou moins tranfparente : l'efpece qui nous vient de la Chine eft ordinairement plus claire ; elle devient, ainfi que celle de la Suiffe, plus compacte au feu & plus propre à retenir l'eau : celle du territoire de Bareuth, appelée *fchmoerftein*, reçoit plus aifément au feu des fentes, au travers defquelles l'eau tranffude dans la fuite. La *ftéatite* de Corfe eft uniformément d'un vert tendre, approchant de celui de certains *jades ;* elle en a la demi-tranfparence. Il y a donc bien peu de différence entre nos *ftéatites* de l'Europe & celles de la Chine. On donne aux nôtres des noms tirés des ufages auxquels on les emploie. La *ftéatite* blanche ou nuée de rofe, & qui nous vient de la Chine, eft la *pierre de lard :* Voyez *ce mot.*

STÉCHAS, *Stœchas.* Plante dont on diftingue plufieurs efpeces. Il y a : Le *ftéchas* à feuilles dentelées, *Stœchas folio ferrato.* Le *ftéchas* Arabique, *Stœchas purpurea*, C. B. Pin. 216 ; *Stœchas Arabica vulgò dicta*, J. B. 3, 277 ; *Stœchas brevioribus ligulis*, Cluf. Hift. 344. Le *ftéchas* citrin, *Stœchas citrina ;* c'eft une *immortelle* jaune ou à bouton d'or, &c. Nous ne décrirons ici que le *ftéchas* d'Arabie.

Le *ftéchas Arabique* eft un fous-arbriffeau haut d'une à deux coudées ; fes tiges font ligneufes & quadrangulaires ; fes feuilles naiffent deux à deux à chaque nœud ; elles ont la figure de celles de la *lavande ;* elles font blanchâtres, âcres & d'une odeur aromatique : les fommités des tiges foutiennent des épis ou têtes écailleufes, longues d'un pouce, furmontées chacune par un bouquet de feuilles en aigrette, blanchâtres & fort ferrées, d'entre lefquelles fortent des fleurs d'une feule piece, en gueule, purpurines ou bleues, difpofées par quatre rangs le long de la tête : le piftil, qui eft attaché à la partie poftérieure de la fleur en maniere de clou, eft environné de quatre embryons qui fe changent en autant de graines arrondies & renfermées dans le fond du calice : la petite tête eft couronnée de quelques petites feuilles d'un pourpre-violet.

Toute la plante a une odeur aromatique & un goût âcre un peu amer : elle croît abondamment en Languedoc, en Provence, aux Isles d'Hieres, appelées par les Anciens, Isles *Stécades*. Nous avons observé dans ce pays qu'elle se plaît dans les lieux secs & arides ; c'est même de là qu'on nous apporte aujourd'hui les épis de *stéchas* (*Flores stæckados*) secs & garnis de fleurs, pour l'usage de la Médecine : elles ne nous venoient autrefois que de l'Arabie. On cultive aujourd'hui dans nos jardins & nos serres le *stéchas*, & il s'y éleve assez bien. On choisit ses têtes écailleuses les plus nouvelles, odorantes & un peu ameres, car elles perdent en vieillissant leur couleur & leur odeur. Par la distillation, on retire du *stéchas* fleuri une huile essentielle aromatique en assez grande quantité ; c'est de cette huile que dépendent son odeur & son efficacité : on fait principalement usage du *stéchas* pour les maladies des nerfs ; de plus, il excite l'urine & les regles, & résiste au poison.

STEENBOCK ou BOUC DES ROCHERS. *Voyez à l'article* NAGOR.

STEINBOCK des Suisses & des Allemands. C'est le *bouquetin*. Voyez *ce mot*.

STELÉCHITE, *Stelechites*. Concrétion pierreuse que vendent les Droguistes en Allemagne : ce n'est qu'une espece d'*ostéocolle*. Voyez *ce mot*.

STELLION, *Lacerta* (*stellio*), *caudâ verticillatâ mediocri*, *squamis denticulatis*, *capite corporeque muricato*, Linn. ; *Tapayaxin sive Lacerta orbicularis minor*, Seba Mus. 2, t. 8, f. 7 ; *Lacerta Coslordilos dicta*, Tournef. itin.

Ce lézard est du deuxieme genre : il se trouve au Cap de Bonne-Espérance, en Egypte, &c. Il est couvert de petites écailles qui se redressent, en sorte que sa tête & son corps paroissent hérissés de piquans ; le tronc est d'une forme orbiculaire, & sa surface supérieure est diversifiée par un mélange agréable de blanc, de noir & de cendré clair. On dit qu'on distingue sur le dos de ce lézard, des taches en forme d'étoile, d'où lui est venu le nom de *stellion*, comme qui diroit *lézard étoilé* ; la queue est d'une longueur médiocre, elle a des bandes annulaires.

On assure que cette espece de lézard se trouve aussi en Mauritanie & en quelques endroits de l'Italie, sur-tout en Toscane ; on le rencontre dans les maisons & dans des trous de murailles, près de terre : les Italiens l'appellent *stellione-tarentole*. Ce lézard chasse ordinairement les araignées : il se niche pendant l'hiver dans les maisons aux coins des fenêtres & des portes. Ceux qui chassent les *stellions*, ayant remarqué le trou où ils se retirent, lorsque le printemps commence à venir, mettent au-devant certaines trappes de roseaux pour les prendre & pour en avoir la peau, qui passe pour être bonne contre

le mal caduc. La morſure de cet animal, dit *Lémery*, épaiſſit les humeurs & engourdit les ſens. La thériaque & les ſels volatils ſont bons pour en opérer la guériſon : on prétend que la chair du *ſtellion* excite la ſueur & réſiſte au poiſon.

Il paroît que les Anciens, ainſi que les Orientaux modernes, ont donné le nom de *Crocodilea* & *Stercus lacerti*, aux excrémens du *ſtellion ;* cette matiere abjecte étoit très-recherchée. Les Turcs en ont beaucoup employé pour ſe farder le viſage ; enfin la valeur vraie ou fauſſe du *ſtercus lacerti* étoit ſi bien établie, qu'on en trouvoit preſque par-tout & en très-grande abondance. Il faut en convenir, on étoit dans l'opinion que cette ſubſtance provenoit d'un très-grand animal, le *crocodile.*

Catesby a décrit ſous le nom de *ſtellion aquatique*, *Stellio aquatica*, un lézard nu, long d'environ cinq pouces ; ſa tête approche de celle de la ſalamandre : depuis le ſommet de la tête, juſqu'à l'origine de la queue, il regne de part & d'autre, ſur le deſſus du corps, une rangée de taches rondes, blanchâtres ; il y en a une ſeule rangée ſur le deſſus de la queue. Ce lézard qui eſt brun, a quatre doigts aux pieds de devant, cinq à ceux de derriere, tous dépourvus d'ongles. Il vit dans les foſſés & les étangs ; les hérons & les ſerpens du pays en font leur proie.

STELLITES. Nom donné aux *étoiles de mer* à queue de lézard & devenues foſſiles. *Voyez* ÉTOILE DE MER.

STELSTEIN. Les Minéralogiſtes Suédois déſignent ſous ce nom une pierre de roche compoſée, ſablonneuſe, quartzeuſe, &c. Nous en avons vu dont la ſuperficie offroit du mica ſemé par petites écailles régulieres, plates & brillantes.

STENCORE, *Stenocorus*, Geoffr. Genre d'*inſecte coléoptere*, à antennes poſées devant les yeux, & qui vont en diminuant de la baſe à la pointe. Ses étuis vont auſſi en ſe rétréciſſant par le bout ; il a quatre articles aux tarſes. Du reſte, même façon de vivre, mêmes habitudes que les *capricornes* & les *leptures.* On trouve des *ſtencores*, dont le corſelet eſt armé d'une pointe mouſſe ou d'un tubercule latéral ; d'autres ont le corſelet nu & uni. L'eſpece la plus curieuſe de ce genre eſt celle dont la larve ſe nourrit de feuilles & de racines d'iris, qui viennent dans l'eau.

STEPNIÈ-BARANI, en Sibérie. C'eſt le *mouflon.* Voyez *ce mot.*

STERCORAIRE. Nom que l'on donne quelquefois au *ſcarabée fouille-merde*, mais plus communément à la *mouche des latrines.* Voyez *ces mots.*

On donne encore ce nom à un genre d'oiſeaux aquatiques. *Voyez* LABBE.

STERLET. *Voyez* STRELET.

STERNICLE, *Salmo gasteropelecus*, Pallas; *Clupea sternicla*; & *Clupea sima*, Linn.; *Gasteropelecus*, Gronov. Ce poisson, qui se trouve auprès de Surinam, selon M. *Pallas*, est du genre du *Salmone*. *Gronovius* n'ayant pas reconnu les nageoires abdominales de ce poisson, à cause de leur petitesse, avoit fait du *sternicle* un genre particulier sous le nom de *gasteropelecus*, qui désigne la forme de son ventre aminci comme le tranchant d'une hache. *Linnæus* a bien distingué les deux petites nageoires du ventre, mais il n'a pas considéré une petite nageoire charnue que ce poisson a derriere celle du dos, & en conséquence il a rangé le *sternicle* parmi les *clupes*. M. *Pallas* observe que le *sternicle* doit être rapproché du *salmone bossu* & du *salmone à double tache*, avec lesquels il a beaucoup de rapports.

Le *sternicle* observé par *Gronovius*, avoit un peu plus de deux pouces de longueur totale. La couleur du corps & de la tête est d'un bleu d'azur avec des reflets argentés; la tête est petite, lisse, plane en dessous, comprimée par les côtés; l'ouverture de la gueule est large; la mâchoire inférieure, plus longue que celle d'en haut, & toutes deux sont garnies chacune d'un rang de dents assez grandes, contiguës entre elles & recouvertes par les levres: les yeux sont grands, arrondis, situés sur les côtés de la tête; leurs prunelles, noires, & leurs iris, dorés; les narines, placées entre les yeux & la levre supérieure; le corps est court, très-comprimé par les côtés; le dos, large & plat vers la tête, élevé vers l'endroit de sa nageoire & près de la queue; les lignes latérales sont arquées; le ventre est saillant & affilé en forme de tranchant; la premiere nageoire dorsale est petite & garnie de dix rayons rameux & de deux simples; la seconde dorsale est infiniment petite & charnue; les pectorales sont grandes, courbées en fer de faux, situées au milieu des côtés & garnies chacune de neuf rayons, dont le premier est très-long & très-épais; celles de l'abdomen, qui sont très-petites, ont chacune cinq ou six rayons; celle de l'anus en a trente-trois; celle de la queue, vingt-deux; elle est profondément échancrée.

STIGMATE, *Perca stigma*, Linn. Poisson du genre du *Persègue*; il se trouve dans l'Inde: les deux nageoires dorsales sont réunies en une seule; on y compte vingt-sept rayons, dont les dix-huit premiers sont épineux; plus, un qui offre un long filament soyeux; les pectorales en ont chacune treize; celle du ventre en a six, dont un épineux; celle de l'anus, dix-neuf, dont neuf épineux; celle de la queue qui est fourchue, en a dix-sept; ses opercules sont marquées d'une empreinte semblable à celle qu'a laissé un fer chaud appliqué sur la peau. De là le nom de *stigmate* donné à ce poisson.

STIGMATES. Le long du corps des insectes, de chaque côté, sont placées des ouvertures, que leur forme a fait comparer à des sortes de boutonnieres, & à l'impression qui reste sur la surface de la peau, des coups de discipline que des personnes pieuses se donnent dans différens pays; on a nommé ces ouvertures du nom de ces mouchetures, *stigmates*; c'est l'entrée des vaisseaux aériens ou canaux pulmonaires: dans les plantes, le *stigmate* est une des parties sexuelles. *Voyez* maintenant *les articles* INSECTE & PLANTE.

STIGMITES. Des Naturalistes ont donné ce nom aux pierres remplies de taches ou de petits points. *Pline* a nommé *stigmites* un *porphyre* rouge orné de taches noires.

STIL DE GRAIN. On donne ce nom à une *terre calcaire* ou marneuse, détrempée par une décoction de *graine d'Avignon*, jointe à de l'*alun* ordinaire: de ce mélange pâteux on forme des trochisques pour l'usage des Peintres à l'huile & en miniature: ces trochisques donnent un jaune agréable, mais moins solide que s'ils étoient préparés avec du blanc de *plomb* ou de cerufe.

STINC MARIN. *Voyez* SCINQUE.

STIPE, *Stipa*, Linn. Plante de l'ordre des *Graminées*, dont on distingue deux especes. 1.° Le *stipe* de l'Ukraine; *Voyez* TIRSA. 2.° Le *stipe* plumeux ou *epiette aigrettée*, *Stipa pennata*, Linn. Cette plante se trouve abondamment dans les provinces Méridionales; sa racine est vivace. M. *Lestiboudois* fils dit que ses feuilles sont droites, fasciculées, très-étroites, jonciformes & roulées en leurs bords; sa tige ou chaume est droite, haute d'un pied & demi, terminée par un panicule étroit & pauciflore, qui naît de la gaîne de la feuille supérieure; au sommet d'une des balles de l'écaille intérieure, naît une barbe plumeuse, torse à sa base & longue d'un pied.

STOCH-FISCH ou STOS-FICH ou STOC-VISH. Nom Hollandois ou Allemand, qui signifie *poisson-bâton*: c'est la *morue* desséchée à l'air, dans les pays froids, & qu'on bat avec un bâton pour l'attendrir & la rendre mangeable. *Voyez l'article* MORUE. On emploie le même procédé pour conserver des *plies*, des *soles*, des *turbots*, des *raies*.

STOMOX, *Stomoxis*. Insecte vigoureux que l'on trouve par-tout, particuliérement vers le commencement de l'automne: dans cette saison, sur-tout quand l'air est chaud & humide, il moleste beaucoup les hommes & les chevaux; il s'élance sur eux, s'y attache, les pique jusqu'au sang: il se désaltere de cette liqueur. La douleur que cause sa piqûre est vive, mais elle ne laisse

guere d'impreſſion après elle. Le *ſtomox* reſſemble à la mouche commune pour la couleur, la forme & la groſſeur; mais il en differe par ſa bouche qui eſt une trompe dure, noire, pointue par le bout comme une lancette: il differe auſſi de la *mouche aſile* par ſes antennes à palettes, & velues latéralement. Le *ſtomox* eſt à proprement parler la *mouche d'automne*.

STORAX CALAMITE & en SARILLES. *Voyez à l'article* STYRAX.

STOURNE. Nom donné par quelques-uns à l'*étourneau*. Voyez *ce mot*.

STRAHL-BLENDE. *Voyez à l'article* BLENDE.

STRAMOINE. *Voyez* POMME ÉPINEUSE.

STRATHIUM. Plante fameuſe chez les Anciens, & que l'on ſoupçonne être la *gaude*. Voyez *ce mot*.

STRATIOME, *Stratiomis*, Geoffr. Eſpece de mouche, dont les aîles ſont croiſées; l'écuſſon, armé de pointes dures; les antennes, cylindriques & coudées à trois articles; la trompe, à levre charnue; c'eſt la *mouche à corſelet armé* de *Réaumur*.

STRELET ou STERLET, *Acipenſer Ruthenus*, Linn. Poiſſon du genre de l'*Acipe*; il ſe trouve dans le golfe de Finlande. *Linnæus* dit qu'on le pêche auſſi dans le lac Meler en Suede, où il a été introduit par le Roi *Fréderic I.* Suivant M. *Duhamel*, le *ſtrelet* eſt le plus petit des poiſſons de ſon genre; il a comme l'*eſturgeon* & l'*ichtyocolle*, le muſeau garni de quatre barbillons. Sa forme eſt également pentagone, chaque arête du pentagone étant formée par une rangée d'écailles; mais il y en a quinze à la rangée du milieu, tandis que ſur les deux autres poiſſons cités ci-deſſus, l'on n'en compte que onze ou treize. La chair du *ſtrelet* paſſe pour être très-délicate: ſes œufs ſervent auſſi à faire du *caviar*. Voyez *à l'article* ESTURGEON.

STREPSICEROS des Anciens, eſt l'*antilope*. Le *ſtrepſiceros* de *Caïus* paroît être le *condoma*; le *ſtrepſiceros* de *Belon* eſt la *brebis* de Candie & des autres Iſles de l'Archipel. *Voyez* ANTILOPE, CONDOMA & BREBIS.

STRIÉ (le). *Voyez à l'article* CHÉTODON. On donne auſſi le nom de *ſtrié* à une eſpece de *labre*; & celui de *ſtriée* à une eſpece de *perſégue*. Voyez *aux articles* LABRE & PERSÉGUE.

STROMATE, *Stromateus*, Linn. C'eſt le nom d'un genre de *poiſſons apodes*. Voyez *à l'article* POISSON.

STROMBITES,

STROMBITES, *Turbinites.* Ce sont des coquilles fossiles, univalves, contournées en spirales moins profondes que celles des *buccins ;* elles vont d'ailleurs en diminuant comme les limaçons fossiles ou *trochilites*, Voyez *ce mot.* Enfin les *strombites* sont plus longues, plus menues & non renflées vers le milieu. *Dictionnaire d'Oryctologie.*

STROMLING. Espece de petit *hareng*, très-délicat & d'un goût fort exquis, qui se trouve dans le golfe Bothnique, où l'on en pêche des quantités incroyables. *Voyez à l'article* HARENG.

STRONGLE, *Strongylus.* Voyez *les articles* VER CYLINDRIQUE & ASCARIDES.

STRUND-IAGER ou CHASSE-MERDE. Les Navigateurs Hollandois ont donné ce nom à une espece de *labbe*, qui se trouve sur les côtes de Spitzberg, & qui suit opiniâtrément l'oiseau appelé *kutgeghef*, & qui est la *mouette tachetée*, afin, dit-on, de se nourrir de sa fiente : c'est une erreur, c'est pour lui faire dégorger le poisson qu'il a avalé. *Voyez les articles* MOUETTE & LABBE.

STUC. Pierre factice, dont le plâtre calciné fait la base. Les différentes couleurs que l'on y mêle & que l'on y incorpore, au moyen d'une dissolution de gomme ou de colle, & souvent d'huile de lin, rendent cette composition propre à représenter les différentes bigarrures des marbres les plus précieux ou des mosaïques ; elle renchérit même sur leur beauté, mais elle leur cede en dureté. Il y a quelques années que l'on voyoit au Louvre des tableaux de fleurs & de fruits de la plus grande beauté ; ils étoient faits de *stuc.* Consultez *l'article* MARBRIER, dans le *Dictionnaire des Arts & Métiers.*

STYRAX ou STORAX CALAMITE. Suivant M. *Bernard de Jussieu*, ainsi que le rapporte la *Pharmacopée* de *Lille*, édit. 1772, on a cru jusqu'à cette époque que le *storax calamite* se retiroit d'un arbre connu sous le nom d'*aliboufier*, *Styrax folio mali cotonei*, parce qu'on avoit trouvé sur cet arbre quelques grains d'une résine analogue : mais il est constaté que le *storax* découle du *liquidambar* Oriental.

La résine du *storax calamite*, *Storax calamita*, que l'on vend dans les boutiques des Droguistes & des Parfumeurs, est brillante, grisâtre, assez solide, un peu grasse, s'amollissant sous les dents, composée de grumeaux ou de miettes blanchâtres, semblables à des amandes cassées, blanches, enclavées dans une résine grumeleuse, d'un goût résineux un peu âcre, assez agréable, d'une odeur de *baume du Pérou*, très-pénétrante & suave. Quand cette résine précieuse est nouvellement cassée, ou que l'on en jette sur les charbons, elle se fond



promptement ſur le feu, s'enflamme dès qu'elle touche à la flamme d'une bougie, & forme une lueur très-claire. L'épithete de *calamite* lui a été donnée, parce qu'on l'apportoit autrefois à Marſeille, de la Pamphilie, enveloppée dans des roſeaux.

Le *ſtorax ſtacté* eſt gras, comme mielleux, & on n'y reconnoît aucunes larmes blanches de ce même ſuc réſineux.

On trouve dans les boutiques du *ſtorax rouge* ou *en ſarilles*, lequel n'eſt autre choſe qu'une ſciure de bois rouge mêlée avec un peu de *ſtyrax liquide* & de *ſtorax ſtacté*; & en cet état nouveau c'eſt le plus exquis des parfums réſineux : on le préfere, même pour brûler, au *ſtorax* pur; mais on choiſit ce dernier pour l'uſage médicinal : on croit que c'eſt le véritable *thus Judæorum*, que les Mages préſenterent au Sauveur du Monde.

Le *ſtorax* en larmes eſt plus pénétrant que le *benjoin*; on l'emploie dans l'aſthme humoral : on le recommande, à cauſe de ſa douce odeur, pour fortifier le cerveau, pour récréer les eſprits animaux, & pour en calmer les mouvemens déréglés : on l'emploie utilement dans les antidotes cordiaux & en fumigation. On en forme par liquéfaction des tablettes ou paſtilles, pour parfumer les Egliſes. Les Chimiſtes tirent du *ſtorax* une teinture & des fleurs, comme ils font avec le *benjoin*. Enfin le *ſtorax* eſt préféré au *ſtyrax*, pour être la baſe des pilules qui portent ſon nom, & dont on fait grand uſage dans la pratique, pour calmer la toux convulſive, ſur-tout celle des phthiſiques, & leur procurer quelque tranquillité.

STYRAX LIQUIDE, *Styrax liquidus*. C'eſt le ſuc réſineux que les Arabes appellent *mitia*; les Turcs, *cotter - miza*; les Chinois, *roca malha*, & les Européens, *faux ſtorax ſtacté*. Cette réſine eſt liquide, gluante, peu ou point tranſparente, d'un gris-brun, d'une odeur forte de *ſtorax* ſolide, mais preſque déſagréable, d'un goût un peu âcre & aromatique : ce *ſtyrax* nous parvient rarement pur.

Il y a une grande diverſité de ſentimens ſur l'origine de cette ſorte de baume réſineux; les uns veulent que ce ſoit une térébenthine compoſée, ou cuite avec de l'huile, du vin, &c.; d'autres prétendent que c'eſt l'extrait fait par la décoction des parties de l'arbre du *liquidambar*. Cependant *Jacques Petiver*, Apothicaire de Londres & habile Naturaliſte, rapporte dans les *Tranſactions philoſophiques de Londres*, *n.°* 313, que c'eſt le ſuc d'un certain arbre qui s'appelle *roſa mallos*, qui naît à l'Iſle de Cobras, dans la mer Rouge, éloignée de trois journées de la Ville de Suez. On enleve, dit cet Auteur, l'écorce de cet arbre tous les ans; on la pile & on la fait bouillir dans de

l'eau de mer, jufqu'à la confiftance de glu; enfuite on recueille la fubftance réfineufe qui nage deffus: pour la purifier on la diffout de nouveau dans de l'eau de mer, & on la paffe: on renferme féparément dans de petits tonneaux cette réfine ainfi purifiée & le réfidu épais qui refte après la purification: on tranfporte ces deux fortes de *ftyrax* à Moka, lieu où fe tient la célebre foire d'Arabie.

Ce parfum eft très-eftimé chez les Orientaux qui en font grand ufage. Le tonneau qui contient quatre cent vingt livres, fe vend depuis cent quatre-vingts, jufqu'à trois cent foixante livres d'argent, felon la pureté du *ftyrax*. Nous avons vu dans un vaiffeau Turc un baril de bois de *ftyrax;* ce baril avoit été formé, à ce qu'on nous affura, du tronc de l'arbre qui produit le *ftyrax* même; il avoit deux pieds de diametre: c'étoit un tronc creufé longitudinalement jufqu'à l'épaiffeur du fond inférieur; le fond fupérieur étoit fait de morceaux rapportés. Ce bois étoit peu dur, odorant, jaunâtre: on nous affura encore que parmi les Orientaux on fait les *farcophages* (cercueils) des Grands avec cette forte de bois.

Le *ftyrax* s'applique avec fuccès fur les contufions, les plaies & les ulceres externes, fur-tout les fcorbutiques: il fert de bafe à l'onguent qui porte fon nom, & dont on fe fert fort avantageufement dans les grands Hôpitaux, &c. pour empêcher la pourriture & prévenir le fphacele: on le prefcrit intérieurement quand il eft purifié, depuis quatre grains jufqu'à feize, pour déterger & guérir les ulceres internes.

Le *ftyrax* d'Amérique eft le *liquidambar Occidental*, Voyez LIQUIDAMBAR.

SUBRE-DORADE. Nom que l'on donne en quelques endroits aux *dorades* qui ont pris un accroiffement extraordinaire.

SUBSTANCES INFLAMMABLES, *Inflammabilia mineralia genuina*, Cartheuf. En Minéralogie on comprend fous ce nom les *bitumes* & les *foufres*, Voyez *ces mots*.

SUC, *Succus*. On donne ce nom aux fluides qui fe trouvent dans les différens corps de la Nature. Dans le *regne animal* on trouve les *fucs* nourriciers, les *fucs* gaftrique, pancréatique & nerveux. Dans le *regne végétal*, les baumes, la matiere extractive, la matiere de la gomme & les huiles. Dans le *regne minéral*, on trouve les *fucs* bitumineux, tels que les pétroles, les guhrs métalliques, les eaux chargées de parties ou terreufes, ou pierreufes, ou falines. *Voyez* BITUME, EAUX, GUHR, HUILE, RÉSINE, & l'*article* ÉCONOMIE ANIMALE, à la fuite du *mot* HOMME. A l'égard du *fuc cyrénaïque*, Voyez SILPHIUM.

SUCCIN. *Voyez* AMBRE JAUNE

SUCCISE. *Voyez* SCABIEUSE DES BOIS.

SUCE-SANG. *Voyez* SANG-SUE.

SUCET ou SUCCET, ou ARRÊTE-NEF. *Voyez à l'article* REMORE.

SUCEUR DE MIEL. *Voyez* COLIBRI.

SUCRE DE ROSEAU OU DE CANNE. *Voyez* CANNE A SUCRE. Nous avons parlé du *ſucre d'érable*, à la ſuite du *mot* ÉRABLE ; du *ſucre de bambou*, au *mot* BOIS DE BAMBOU ; & du *ſucre de bouleau*, au *mot* BOULEAU, &c. Les Anciens ont encore fait mention d'autres ſortes de *ſucre naturel ;* ſavoir : du *tabaxir*, c'eſt le *ſaccar-mambu* des Indes, ou le *ſucre du roſeau en arbre*, plus connu ſous le nom de *bambou :* le *ſucre alhuſar* ou *alhaſſer*, eſt la *manne* de l'*Apocin*, Voyez *ces mots.*

SUCRIER DE MONTAGNE. *Voyez* BAUME A COCHON & GOMART.

SUCRIER, *Certhia ſaccharivora.* Nom donné à un très-petit oiſeau qui ſe trouve à Saint-Domingue, à la Jamaïque, à la Guiane, à la Martinique, à Bahama, & ſeulement aux contrées du Nouveau Continent où l'on cultive la *canne à ſucre :* cet oiſeau eſt du genre du *Grimpereau.* On en diſtingue deux eſpeces, & qui ne ſont probablement que des races ou même des variétés, leſquelles different par une taille plus ou moins grande, des couleurs plus ou moins foncées : en général, le plumage ſupérieur eſt un brun tirant ou ſur le noir, ou ſur le gris-cendré; l'inférieur & le croupion ſont d'un jaune plus ou moins foncé ; le bord des ailes eſt jaune ; leurs pennes & celles de la queue ſont brunâtres, bordées de gris-cendré ; cette derniere teinte eſt celle de la gorge : il y a un trait blanchâtre au-deſſus de chaque œil : le bec eſt noir ; les pieds ſont d'un gris-bleuâtre : leur taille eſt à peu près celle de notre *grimpereau.* Ces oiſeaux tirent leur nom de l'habitude qu'ils ont de gravir le long des *cannes à ſucre*, d'enfoncer leur bec dans les gerçures de la tige & de ſucer la ſéve ſucrée qu'elle contient : cependant, dit M. *Mauduyt*, comme la langue des *ſucriers* n'eſt pas propre à pomper comme l'eſt celle des *colibris* & des *oiſeaux-mouches*, que ce n'eſt pas une trompe comme dans ceux-ci, peut-être que les *ſucriers* ne ſe nourriſſent que des inſectes attirés par l'épanchement de la liqueur ſucrée, & qui ſe trouvent auſſi ſur les *cannes à ſucre.*

SUCRION, *Hordeum nudum.* Nom donné à l'eſpece d'*orge* qui quitte ſa balle, & qui ſe cultive de temps immémorial dans les diverſes provinces de la France.

SUCTOLT, *Scutatus orbis.* Poiſſon de mer du genre du *Quatre-dents* : il eſt de figure ronde, rangé par *Artedi* dans la claſſe de ceux dont les nageoires ſont cachées : on le nomme auſſi *bufolt.* C'eſt le *hériſſé*, Voyez *ce mot.*

SUD ou MIDI. L'un des quatre points cardinaux du Monde. *Voyez aux articles* GLOBE & VENT.

SUGGARDS. C'eſt le nom que les habitans du Cap de Bonne-Eſpérance donnent à un *millepede*, dont la piqûre eſt auſſi dangereuſe que celle du ſcorpion : les vignes y ſont infeſtées d'une petite eſpece de *millepedes*, difficile à trouver, parce qu'elle ſe renferme dans une ſorte d'enveloppe qui reſſemble à la feuille de vigne flétrie. *Hiſtoire des Voyages.* Voyez les *articles* MILLEPEDE & SCOLOPENDRE.

SUGI de *Kæmpfer.* Voyez CYPRÈS DU JAPON.

SUGLACURU ou FLUGACURU. Ver ainſi nommé chez les Maynas, & à Cayenne *ver macaque :* il prend ſon accroiſſement dans la chair des animaux & des hommes; il croît juſqu'à la groſſeur d'une féve, & cauſe une douleur inſupportable. On trouve cette eſpece de ver aſſez rarement. M. *de la Condamine* dit avoir deſſiné a Cayenne l'unique qu'il a vu, & il l'a conſervé dans de l'eſprit de vin. On dit qu'il naît dans la plaie faite par la piqûre d'une ſorte de *mouſtique* ou de *maringouin ;* mais juſqu'ici l'animal qui dépoſe l'œuf n'eſt pas encore connu, dit l'Académicien que nous venons de citer. *Voyez* maintenant VER MACAQUE.

SUIE, *Fuligo.* Subſtance volatile, inflammable, comme charbonneuſe, un peu ſaline, d'un roux-noirâtre, d'un goût fort amer & d'une odeur vapide, qui ſe trouve enlevée & condenſée contre les parois intérieures des tuyaux de cheminées ſous leſquels on a brûlé du bois, &c. & dont elle eſt un des produits : elle reſſemble beaucoup à une huile brûlée & empyreumatique; on s'en ſert en teinture, ſous le nom de *bidanet :* elle donne une couleur fauve qui eſt aſſez belle, mais qui ſent fort mauvais; en récompenſe elle préſerve les étoffes de laine de l'atteinte des *teignes*, Voyez *ce mot.* La *ſuie* entre dans les onguens pour la teigne ou pour la gale invétérée : on l'adminiſtre intérieurement pour l'épilepſie. Les Anglois regardent la *ſuie* comme très-bonne pour l'engrais des terres, pour faire périr la mouſſe, les mauvaiſes herbes & les plantes aquatiques, tels que les joncs & les roſeaux dans les prairies baſſes. Des Economes eſtiment que la *ſuie* de cheminée a auſſi la propriété de détruire les inſectes qui nuiſent aux plantes potageres, il ſuffit de ſaupoudrer légérement ces végétaux dans l'état d'humidité. Les *ſuies animales* different des *ſuies végétales*,

Le *noir de fumée* n'eſt que la *ſuie* des matieres réſineuſes qui brûlent avec flamme.

SUIF, *Sebum.* C'eſt une des eſpeces de *graiſſe.* Le bélier, la brebis, le mouton, de même que le bœuf, le cerf, le daim, le bouc & tous les ruminans produiſent du *ſuif.* Le *ſuif* differe de la *graiſſe*, en ce que celle-ci reſte toujours molle; au lieu que le *ſuif* ſe durcit en ſe refroidiſſant. *Voyez à l'article* GRAISSE.

SUINT ou LAINE GRASSE. *Voyez au mot* LAINE.

SUISSE (poiſſon) ou VANDOISE. *Voyez au mot* DARD.

SUISSE ou ÉCUREUIL DE TERRE, d'*Edwards* & de *Catesby*; c'eſt le *Sciurus Liſteri* de *Ray*; l'*écureuil de la Caroline*, de M. *Briſſon.* Animal propre aux régions froides & tempérées du Nouveau Monde, & qui reſſemble plus aux *rats* ou aux *mulots* qu'aux *écureuils*, par le naturel & par les mœurs. Il differe de l'*écureuil palmiſte*, animal particulier à l'Ancien Continent, par la grandeur, par le nombre & la diſpoſition des bandes qu'il a ſur le corps, & encore par ſes habitudes naturelles : plus petit que le *palmiſte*, le *ſuiſſe* a quatre bandes blanches comme l'*écureuil barbareſque*, au lieu que le *palmiſte* n'en a que trois : la bande blanche qui s'étend dans le *palmiſte* le long de l'épine du dos, eſt noire ou brune dans le *ſuiſſe*; les bandes blanches ſont à côté de la noire, comme les noires ſont à côté de la blanche, dans le *palmiſte* : le *ſuiſſe* renverſe ſa queue ſur ſon corps, ce que ne fait pas le *palmiſte* : le *ſuiſſe* ſe tient à terre & s'y pratique, comme le *mulot*, une retraite impénétrable à l'eau; le *palmiſte* n'habite que ſur les arbres : le *ſuiſſe* eſt auſſi moins docile & moins doux; il mord ſans ménagement, à moins qu'il ne ſoit entiérement apprivoiſé.

SUKOTYHO ou SUCOTAHIO. Les Chinois appellent ainſi un très-gros quadrupede, remarquable par ſes cornes. Cet animal eſt de la grandeur d'un bœuf : ſon muſeau reſſemble à celui d'un cochon; ſes oreilles ſont longues & rudes; ſa queue eſt épaiſſe & touffue; ſes yeux ſont placés perpendiculairement dans la tête : près de chaque œil ſort une longue & groſſe défenſe oſſeuſe, un peu arquée, aplatie, ſillonnée. *Conſultez* les détails ſur cette défenſe, conſignés par M. *Sloane*, dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences, année 1727. Geſner* penſe que ce quadrupede eſt une eſpece d'*urus.* Voyez l'*article* AUROCHS.

SULAC, en Sibérie, eſt le *ſnak*, Voyez *ce mot.*

SULLA ou SILLA, *Hedyſarum flore rubente.* C'eſt une eſpece de *ſain-foin* originaire de l'Iſle de Malthe, & dont la plupart des Papiers publics ont fait mention en 1766 & 1767. Les habitans de Seminara, dans la Calabre ultérieure,

Royaume de Naples, forment des prairies artificielles au moyen de cette plante. Sa culture est singuliere; elle réussit dans les terres fortes, argileuses, crayeuses & blanches, même dans celles qui sont humides : on en fait la moisson à la fin de Juin ou au commencement de Juillet. La graine est jetée au hasard par-dessus le chaume, auquel on met le feu le lendemain, sans y apporter après cela aucun soin ni culture : cette graine couverte seulement des cendres des chaumes brûlés, pénetre d'elle-même dans la terre, & commence à végéter au mois de Novembre, quatre mois après avoir été semée : chaque graine produit plusieurs tiges qui croissent lentement pendant tout l'hiver ; mais au printemps la terre se trouve semblable à la prairie la plus épaisse. Si le mois d'Avril est un peu pluvieux, la *sulla* s'éleve jusqu'au-dessus de la hauteur d'un homme. En trempant la graine dans de l'eau avant de la semer, on en hâte la germination & la végétation : la fleur de la *sulla* est d'un assez beau rouge & à peu près de la forme de celle du *genêt ;* chaque fleur est contenue par un calice dentelé.

On peut commencer à faucher cette plante au mois de Mai, dans le temps même de sa fleur; alors on la donne en vert aux mulets, aux chevaux, qu'elle purge légérement, elle les engraisse très-promptement; cet effet seroit même trop sensible sur le bétail qu'on ne feroit pas travailler; elle procure beaucoup de lait aux vaches & aux brebis. Ce fourrage est si recherché, qu'on n'est point dans l'usage de le faner. On en seme un peu, de temps à autre, pour se procurer la graine qui est assez ressemblante à celle de l'*esparcette*, mais plus petite.

Après la récolte de la *sulla*, qui dure dans ce pays jusqu'à la mi-Juillet, on laisse reposer la terre jusqu'en automne ; on la laboure alors, & l'on y jette la semence de *sulla :* la moisson est à proportion plus riche dans les champs qui ont sullé, *sullati.* Il suffit qu'après la moisson on mette de nouveau le feu au chaume, pour que sans autre culture qu'un seul labour très-superficiel, la *sulla* recouvre, au mois de Novembre suivant, de nouveau le champ, après avoir été une année entiere, pendant le temps de la culture & de la récolte du blé, cachée dans l'intérieur de la terre, sans nuire à la qualité de ce dernier, & sans qu'il en ait paru la moindre apparence, même à fleur de terre, avant le mois de Novembre de l'année de repos ou de jachere ; temps où la *sulla* germe & croît avec le même succès que la premiere année qu'on l'a semée. C'est ainsi que des champs une fois sullés, donnent pendant l'espace de plus de quarante années consécutives, réguliérement & alternativement, de deux années l'une, une récolte abondante de *sulla*, & l'autre une moisson du plus beau blé, sans que pour conserver une prairie aussi singuliere, il faille d'autres soins

que de répandre de la graine la premiere année, ainsi qu'il est dit ci-dessus, d'après le *Mémoire* présenté sur ce sujet, le 12 Septembre 1766, à la *Société des Georgofili de Gênes*, par M. le Marquis *de Grimaldi* : ce Mémoire a été publié à Parme par ordre du Gouvernement; il a été aussi traduit de l'Italien, & inséré dans les *Mémoires de la Société Economique de Berne*, *année 1768*.

La facilité de semer la *sulla*, la qualité supérieure de ce fourrage, l'avantage qu'il a de contribuer à préparer les terres pour la récolte des grains, sa fécondité, sa longue durée dans les terres les plus compactes qu'elle pénetre sans les épuiser, sont autant de circonstances singulieres qui prouvent assez son utilité, pour exciter l'attention des Cultivateurs.

Les Malthois choisissent la graine de *sulla* de deux ans, & préferent celle qui vient de la petite Isle de Goro. On peut la répandre un à deux jours sur le blé avant de le couper; les pieds des Moissonneurs, des Glaneurs & du bétail suffisent pour l'enterrer : si elle étoit mise en terre trop profondément, elle risqueroit de ne pas lever. Si la *sulla* pousse trop fort avant l'hiver, on peut la faire pâturer par les bestiaux; on l'empêchera par ce moyen de pousser des tiges fortes & vigoureuses que le bétail auroit peine à bien broyer.

La racine de la *sulla* est grosse, rameuse, un peu pivotante; ses tiges sont herbacées, cannelées & se distribuent en rameaux; ses feuilles, au nombre de neuf ou onze, sont alternes, ovales, épaisses, ailées, terminées par une impaire plus grande; la fleur est papilionacée; le fruit est long, aplati, droit, comme hérissé : en un mot des Botanistes regardent la *sulla* comme un *sain-foin d'Espagne*. Voyez l'*article* SAIN-FOIN.

SUMACH, *Rhus*. Arbrisseau dont on distingue plusieurs especes : les unes sont d'utilité, les autres sont de curiosité.

Le SUMACH ORDINAIRE OU COMMUN, *Rhus folio ulmi*, C. B. Pin. 414; *Rhus sive Sumach*, J. B. 1, 555. On l'a appelé le *roux* ou *roure des Corroyeurs*. C'est un arbrisseau rameux qui nous vient de la Syrie & de la Palestine, qui croît quelquefois à la hauteur d'un homme : son écorce est garnie d'un duvet roussâtre, ses feuilles sont oblongues, velues, ailées, dentelées à leurs bords, rougeâtres, assez semblables à celles du sorbier : il naît d'entre les feuilles, aux sommités des branches, des fleurs ramassées en un épi dense & serré, de couleur blanche, composées chacune de fleurs disposées en rose : aux fleurs succedent des baies presque ovales, membraneuses, verdâtres, renfermant une semence arrondie en forme de petite lentille, de couleur rougeâtre. Ce fruit est d'un goût acide & astringent.

Ce

Ce *fumach* s'eſt naturaliſé dans nos climats, il croît dans les lieux ſecs & pierreux, ſur les collines & aux environs de Montpellier. En Eſpagne, dans le territoire de Salamanque, on cultive cet arbriſſeau avec autant de ſoin que la vigne, parce que les habitans en font un commerce aſſez conſidérable. On coupe tous les ans ſes rejetons au pied de la racine, puis on les fait ſécher pour les réduire en une poudre fine; c'eſt un tan dont on ſe ſert pour préparer les cuirs, & ſur-tout pour l'apprêt des peaux de bouc, de chevre, de maroquin noir. *Conſultez l'article* MAROQUINIER, *dans le Dictionnaire des Arts & Métiers.* Les Anciens s'en ſervoient au même uſage. On employoit ſon fruit autrefois dans les cuiſines pour aſſaiſonner les viandes : cela ſe pratique même encore chez les Turcs. C'eſt de la différence de ſes uſages qu'il a reçu différens noms : le *ſumach des Cuiſiniers*, *Rhus culinaria*, déſigne le fruit; il noircit les dents & les cheveux : le nom de *ſumach des Corroyeurs*, *Rhus coriaria*, Linn. 379, vient des feuilles & des branches : la plus grande quantité de ce qu'on en conſomme en France ſe tire du Portugal; & la dénomination de *ſumach rouge de Galien*, a rapport à la graine du même arbriſſeau.

Le SUMACH DES JARDINS OU DE VIRGINIE, *Rhus Virginianum*, C. B. Pin. App. 517; *Rhus typhinum*, que l'on nomme auſſi *ſumach de Canada*, ſe cultive dans les jardins, où il s'éleve aiſément & produit un très-bel effet; il porte de beaux épis veloutés, rouges; il fleurit de bonne heure : aux fleurs ſuccedent des fruits fort rouges, arrondis, preſſés, qui contiennent chacun une ſemence aplatie comme une lentille, d'un goût aigrelet : ſes fruits ſont rafraîchiſſans; on en met macérer une grappe dans une pinte d'eau froide qu'on fait boire enſuite par verrées dans toutes ſortes d'hémorragies : cette infuſion eſt encore recommandée contre les deſcentes; les feuilles de *ſumach* pilées & appliquées ſur les panaris, réſiſtent à la pourriture & empêchent la gangrene.

Ces deux eſpeces de *ſumach* ſont propres à garnir des remiſes & certaines parties des parcs; elles font un bel effet dans les boſquets d'été & d'automne. Il y a deux autres eſpeces de *ſumach* de la Caroline, l'un à fruit noir, l'autre à fruit de couleur rouge-orangé, qui peuvent auſſi paſſer très-bien l'hiver en terre.

Il découle, dit M. *Duhamel*, des inciſions qu'on fait aux troncs des gros *ſumachs*, une ſubſtance réſineuſe qui paroît mériter qu'on eſſaie d'en faire un vernis analogue à celui de la Chine. Je crois, continue-t-il, que la décoction des grappes eſt employée à préparer les étoffes pour quelques eſpeces de teintures : au reſte, ces grappes, bouillies dans le vin, calment l'inflammation des hémorroïdes.

Le bois de *fumach* eſt fort tendre, principalement celui du *fumach de Virginie*, que l'on appelle *vinaigrier* en Canada ; il eſt d'une très-belle couleur verte, & de deux nuances qui ſont aſſez agréables.

Il y a une autre eſpece de *fumach* dont on ſe ſert en teinture du grand & du petit teint vert, ſous le nom de *redoul*, Voyez *ce mot*.

Enfin on diſtingue ſix ſortes de *ſumachs* qui ſont originaires de l'Afrique, & qui n'ont d'autre agrément que d'être toujours verts.

SUMPIT, *Centriſcus velitaris*, Pallas. Petit poiſſon du genre du *Centriſque* : il n'a que deux pouces de longueur. Suivant M. *Pallas*, ſa tête eſt un peu aplatie entre les yeux & ſur les côtés, & terminée par un muſeau en forme de tube comprimé, dont l'orifice eſt comme frangé : les yeux ſont ſitués ſur les côtés de la tête ; leurs iris, argentés ; le deſſus de la tête offre deux ſaillies anguleuſes, l'une qui s'étend vers la baſe du muſeau, & l'autre vers la cuiraſſe du dos : les ouïes ſont amples & leurs opercules plats : le corps eſt aſſez ſemblable à un fer de lance ; le dos eſt légérement convexe, un peu dur ſur la partie antérieure, recouvert d'une eſpece de cuiraſſe en loſange, & diviſée en pluſieurs eſpaces par trois ou quatre petites lignes obliques. Cette cuiraſſe, qui, ſuivant l'expreſſion de M. *Pallas*, en fait un *ſoldat armé à la légere*, ſe termine au milieu du dos, à l'endroit où ſe trouve un aiguillon mobile, incliné, très-aigu, creuſé en deſſous & dentelé ſur ſes bords ; ſous cet aiguillon eſt une petite épine qui ſe joint à la premiere & avec le poiſſon, par une membrane attachée à ſa baſe. Cet animal a la faculté d'abaiſſer cette épine & de la faire entrer dans une cavité qui lui correſpond ſur le dos : la nageoire dorſale eſt petite & ſituée derriere ce canal, elle a environ douze rayons ; les pectorales en ont chacune treize ; celles de l'abdomen, trois ou quatre ; la baſe de ces nageoires eſt engagée dans un ſillon deſtiné à les recevoir elles-mêmes, lorſque le poiſſon les a repliées ; celle de l'anus a vingt-cinq rayons : il y a ſur le devant un petit aiguillon couché ſur le ventre : la nageoire de la queue, qui eſt légérement échancrée, a douze rayons : la couleur de tout le corps eſt argentée, excepté ſur le dos où elle eſt d'un gris-jaunâtre. M. *Pallas* avoit reçu ce poiſſon de l'Iſle d'Amboine.

SUM-XU de quelques Voyageurs. Animal domeſtique des Chinois, qui paroît être une race de *chats* à oreilles pendantes & à poils ſoyeux, particuliere à cette région : *Voyez l'article* CHAT.

SUPERBE (le). Eſpece d'*oiſeau de Paradis*, Voyez *cet article*.

SURA. *Voyez au mot* COCO.

SUREAU ou SUZEAU, *Sambucus.* Le *fureau* eſt un arbriſſeau dont il y a pluſieurs eſpeces, qui different par la couleur de leurs fruits & par leurs feuilles.

Les fleurs du *fureau* ſont blanches, odorantes, petites, nombreuſes, terminales & raſſemblées en ombelles : chaque fleur eſt en roſette ; il leur ſuccede des baies ſphériques, qui ſont noires dans certaines eſpeces, (*Sambucus fructu in umbellâ nigro*, C. B. Pin. 456 ; *Sambucus vulgaris & nigra*, Linn. 385.) blanches, rouges ou vertes dans d'autres : les feuilles ſont ailées, compoſées de cinq à ſept grandes folioles, ovales, lancéolées, pointues, découpées ou dentelées ſur les bords, oppoſées deux à deux ſur la côte, & terminées par une impaire : il y a une eſpece de *fureau* dont les feuilles ſont profondément laciniées comme celles du perſil, *Sambucus laciniata.* On diſtingue auſſi le *fureau* à grappes, *Sambucus racemoſa.*

Les *fureaux* ſont de grands arbriſſeaux très-jolis, ſur-tout dans le mois de Juin, quand ils ſont chargés de fleurs : ainſi ils ſont propres à être employés à la décoration des boſquets de la fin du printemps & de l'été. Le *fureau à feuilles de perſil* & celui à *feuilles tigrées*, ſont bien plus jolis que le *fureau commun*, & ne ſont pas plus délicats : on devroit donc les préférer & les multiplier. Il y a peu d'arbres qui ſoient moins délicats ſur la nature du terrain, que ne le ſont les eſpeces du *fureau :* ils reprennent très-facilement de bouture, ainſi que tous les arbres qui ont beaucoup de moëlle. On ſait que les jeunes branches du *fureau* ſont remplies de moëlle : leur bois eſt peu épais ; elles ſont vertes d'abord, puis griſâtres ; elles peuvent ſervir à faire des ſarbacanes. On ne trouve que peu ou point de moëlle dans les gros troncs qui ſont couverts d'une écorce rude, crevaſſée, de couleur cendrée ; ſous cette écorce il s'en trouve une ſeconde qui eſt verte & d'uſage en Médecine. Le bois de *fureau* eſt aſſez dur & liant, il ſert à faire différens ouvrages. Les Tourneurs en font des boîtes & des tabatieres, des peignes communs ; après le buis, c'eſt un des meilleurs bois qu'on puiſſe employer à cet uſage. Le jeune bois creux ſert à faire des canonnieres.

On fait un vinaigre aromatique avec les fleurs vertes du *fureau ;* on l'appelle *vinaigre ſurard :* il eſt très-agréable pour l'uſage de la table, & moins contraire à l'eſtomac que le vinaigre ſimple. On conſeille la décoction des fleurs & des branches, pour déterger les ulceres & pour faire des fomentations ſur les parties affligées d'éryſipeles. La fleur de *fureau* infuſée dans de l'eau bouillante en forme de thé, eſt excellente pour les coliques d'indigeſtion ; c'eſt encore un bon ſudorifique, dont on fait uſage avec ſuccès dans toutes les maladies cauſées

par une suppression de l'insensible transpiration, & sur-tout dans les maladies inflammatoires de la poitrine, dit M. *Bourgeois*. Son eau distillée a les mêmes vertus, mais elle est moins échauffante : son écorce & ses fleurs fraîches infusées dans le vin blanc, sont purgatives & puissamment diurétiques : l'écorce moyenne est spécifique pour la brûlure, l'inflammation des hémorroïdes & la goutte. Quelques personnes mettent des fleurs de *sureau* seches dans le moût de raisin, pour donner au vin un goût de muscat. Si on se contente de mettre des pommes sur des lits de fleurs de *sureau* desséchées, & qu'on les enferme ainsi dans une boîte, elles contracteront un goût de muscat. On fait avec la farine de *seigle* & les baies de *sureau*, qu'on appelle dans les boutiques, *grana actes*, des gâteaux qui sont très-estimés pour arrêter les diarrhées & les dyssenteries. On fait aussi un *rob* avec le suc de ce fruit. Le *sureau* est depuis long-temps célebre en Médecine, même du temps d'*Hippocrate*. *Martin Blokwitzius* a écrit un livre entier sur les vertus de cet arbrisseau, sous le titre d'*Anatomie du Sureau*. Il croît sur le *sureau* une espece de champignon, que l'on appelle *oreille de Judas*. Voyez ce que nous en avons dit à la suite du *mot* CHAMPIGNON. En Chine on se sert de la moëlle & de la pulpe des baies du *sureau*, pour en faire une espece de papier, ou ces belles fleurs artificielles qui nous viennent de ces contrées.

On donne le nom de *petit sureau* à l'*yeble*, & celui de *sureau aquatique* à l'*obier*. Voyez *ces mots*.

SURELLE. *Voyez* OSEILLE. A l'égard de la *surelle pétalée* blanche ou jaune, *Voyez* ALLÉLUIA.

SURFS. *Voyez à l'article* HARENG.

SURIKATE. Espece de quadrupede qui se trouve au Cap de Bonne-Espérance : il ressemble assez par la taille & par le poil à la *mangouste*, (il est seulement un peu plus étoffé & a la queue moins longue,) & par le museau, dont la partie supérieure est proéminente & relevée : en tout il approche plus du *coati*, que d'aucun autre animal. Le *surikate* a un caractere qui le distingue de tous les quadrupedes, & qui ne lui est commun qu'avec l'*hyene*, celui d'avoir quatre doigts à tous les pieds.

Cet animal a une physionomie jolie, vive, & est fort adroit : il se soutient aisément sur ses pattes de derriere, & marche debout. Il se place auprès du feu dans cette attitude : souvent il se tient assis avec le corps très-droit, les bras pendans, la tête haute & mouvante sur le cou comme sur un pivot : il ne ronge pas avec ses dents, mais il gratte avec ses ongles : il se sert, comme

l'écureuil, de ses pattes de devant pour porter à sa gueule. Cet animal est carnassier; il mange avec avidité la viande crue, & sur-tout la chair du poulet & des petits animaux, le poisson, & encore mieux les œufs. Un *surikate*, que M. *de Buffon* avoit, se servit de ses pattes réunies pour tirer des œufs de l'eau où on les avoit mis pour les faire cuire : il ne buvoit point d'eau, à moins qu'elle ne fût tiede; sa boisson ordinaire étoit son urine, dont l'odeur étoit cependant fort désagréable; il lappoit en buvant comme un chien : il étoit apprivoisé au point d'obéir à la voix de son maître lorsqu'il l'appeloit; gai, leste, agile, il jouoit avec les enfans & les chats sans leur faire de mal. Lorsque cet animal a peur, qu'il entend quelque bruit extraordinaire, ou qu'il s'ennuie d'être seul, sa voix ressemble alors à l'aboiement d'un jeune chien; mais lorsqu'on le caresse ou qu'il est affecté par quelque sensation de plaisir, il s'exprime par d'autres accens; il fait un bruit vif & semblable à celui d'une petite crecelle de bois que l'on tourne avec rapidité. Il y a des personnes qu'il prend en aversion & qu'il mord toujours, & c'est par l'odorat qu'il est induit à mordre. Lorsque quelqu'un le prend, le cartilage du bout du nez se plie pendant qu'il flaire, & suivant l'odeur qu'il reçoit de la personne, il mord ou ne mord pas.

SURMULET, BARBARIN, MOIL, *Mullus* (Surmulus) *cirris geminis*, *lineis luteis longitudinalibus*, Linn.; *Trigla capite glabro*, *lineis utrinque quatuor luteis longitudinalibus*, Arted.; *Mullus major noster & Salviani*, Willughb. Poisson du genre du *Mulet*.

Selon *Gronovius*, le *surmulet* n'est qu'une variété du *rouget*, que *Linnæus* désigne sous le nom de *Mullus barbatus*. Le *surmulet* présente le même spectacle du *rouget*, par la dégradation de ses couleurs lorsqu'il meurt. *Voyez* ce qui est rapporté à ce sujet à l'*article* ROUGET.

Willughby dit que la grandeur ordinaire du *surmulet* l'emporte sur celle du *rouget;* elle va communément jusqu'à quatorze pouces : ses nageoires dorsales, sur-tout la premiere, sont d'une belle couleur jaune mêlée d'un rouge de minium, au lieu que dans le *rouget* elles ont une couleur blanchâtre, avec une teinte de rouge clair : la seconde dorsale du *surmulet* a huit rayons; celle du *rouget* en a neuf : les nageoires pectorales, abdominales & celle de la queue, sont d'un beau rouge mêlé de jaune dans le *surmulet*, tandis que le *rouget* a ces mêmes nageoires d'un rouge clair : les écailles du *surmulet* sont plus épaisses & plus fortement adhérentes à la peau : ses yeux ont leurs iris d'un rouge de minium; ceux du *rouget* sont argentés, avec de légeres teintes de rouge : enfin le *surmulet* a sur chacun des côtés quatre lignes longitudinales

d'un jaune-doré. Ce poiſſon eſt commun dans la Méditerranée ; & il paroît qu'il ſe trouve auſſi dans la mer voiſine du Comté de Cornouaille : on le prend en haute mer ; le *rouget* approche des rivages. Peut-être le nom de *ſurmulet* a-t-il été donné encore à ce poiſſon, comme une marque de la préférence qu'on accordoit au goût de ſa chair, ſur les autres poiſſons du genre des *Mulets*. Voyez *ce mot*.

SURMULET BARBU. Le poiſſon décrit ſous ce nom, ainſi que ſous ceux de *rouget-barbet* & de *mulet-barbet*, par M. *Duhamel*, eſt le *rouget* de ce Dictionnaire. *Voyez* ROUGET.

SURMULOT, *Mus agreſtis maximus, caudâ glabrâ, longiſſimâ*. Cet animal qui n'eſt connu que depuis quelques années, a été nommé improprement *rat des bois*, car il differe autant du *rat*, que le *mulot* differe de la *ſouris*. Il a été nommé à plus juſte titre *ſurmulot*, c'eſt-à-dire *grand mulot*, parce qu'en effet il reſſemble plus au *mulot* qu'au *rat*, par la couleur, par les mœurs & par les habitudes naturelles.

Le *ſurmulot*, dit M. *de Buffon*, eſt plus fort & plus méchant que le *rat* : il a le poil roux, la queue extrêmement longue & ſans poil, l'épine du dos arquée comme l'*écureuil*, mais le corps beaucoup plus épais, avec des mouſtaches comme le *chat*.

Ce n'eſt que depuis douze à quinze ans, que cette eſpece s'eſt répandue dans les environs de Paris : on ne ſait pas d'où ces animaux ſont venus, mais ils ont prodigieuſement multiplié ; & l'on n'en ſera pas étonné, lorſqu'on ſaura qu'ils produiſent ordinairement depuis huit juſqu'à douze & quinze petits, & qu'ils engendrent juſqu'à trois fois par an ; les meres préparent un lit à leurs petits.

Les endroits où les *ſurmulots* ont paru pour la premiere fois & où ils ſe ſont bientôt fait remarquer par leurs dégâts, ſont Chantilly, Marly-la-Ville & Verſailles.

Les mâles, dans cette eſpece, ſont plus gros, plus hardis & plus méchans que les femelles. Lorſqu'on les pourſuit & qu'on veut les ſaiſir, ils ſe retournent & mordent fortement le bâton ou la main qui les frappe : leur morſure eſt non-ſeulement cruelle, mais dangereuſe ; elle eſt promptement ſuivie d'une enflure conſidérable, & la plaie, quoique petite, eſt long-temps à ſe refermer.

Les chiens chaſſent les *ſurmulots* comme ils chaſſent les *rats d'eau*, c'eſt-à-dire avec un acharnement qui tient de la fureur. Lorſque les *ſurmulots* ſe ſentent pourſuivis & qu'ils ont le choix de ſe jeter à l'eau, ou de ſe fourrer dans un

buiſſon d'épines, à égale diſtance, ils choiſiſſent l'eau; ils y entrent ſans crainte, & nagent avec une merveilleuſe facilité. Cela leur arrive toutes les fois qu'ils ne peuvent regagner leurs terriers; car ils ſe creuſent, comme les *mulots*, des retraites ſous terre, ou bien ils ſe gîtent dans celles des *lapins*. On peut, avec les *furets*, prendre les *ſurmulots* dans leurs terriers; ils les pourſuivent comme des *lapins*, & ſemblent même les chercher avec plus d'ardeur.

Ces animaux paſſent l'été dans la campagne; & quoiqu'ils ſe nourriſſent principalement de fruits & de grains, ils ne laiſſent pas auſſi d'être très-carnaſſiers. Ils tuent, dévorent le gibier, lapereaux, perdreaux, égorgent la jeune volaille; & quand ils entrent dans un poulailler, ils y font preſque autant de ravage que le *putois;* ils égorgent beaucoup plus qu'ils ne peuvent manger.

Vers le mois de Novembre les meres, les petits & tous les jeunes *ſurmulots* quittent la campagne, & cette peuplade meurtriere va en troupes s'établir dans les granges, où elle fait un dégât infini; ils hachent la paille, conſomment beaucoup de grains & infectent le tout de leur ordure. Les greniers étant dévaſtés, ils rongent les portes. Les vieux mâles reſtent à la campagne: chacun d'eux habite ſeul dans ſon trou: ils y font, comme les *mulots*, proviſion pendant l'automne, de gland, de farine, &c.; ils rempliſſent leur trou juſqu'au bord, & demeurent eux-mêmes au fond du trou: ils ne s'y engourdiſſent pas comme les *loirs;* ils en ſortent l'hiver, pour ſe promener dans les beaux jours. Ceux qui vivent dans les granges, en chaſſent les *ſouris* & les *rats*. L'on a même remarqué, depuis que les *ſurmulots* ſe ſont ſi fort augmentés aux environs de Paris, que les *rats* & les *ſouris* y ſont beaucoup moins communs qu'ils ne l'étoient autrefois. Ils les pourſuivent dans les lieux de leur domaine & les détruiſent.

SUROK. *Voyez* SOGUR.

SURON ou SÉRON. Les Droguiſtes donnent ce nom à certains cuirs de bœufs, qui recouvrent les ballots de marchandiſes que l'on nous envoie de la Nouvelle Eſpagne & de Buenos-Ayres dans l'Amérique Méridionale. Ces cuirs ſont couſus avec des filets & des lanieres de la même peau fraîche. On dit aujourd'hui un *ſuron* de quinquina, un *ſuron* de jalap, un *ſuron* de cannelle, &c.

SUSERRE ou SISERRE. *Voyez* GRIVE.

SUSETE. Nom donné en Pologne au *ziſel;* Voyez *ce mot*.

SYACOU. Sous cette dénomination, qui eſt dérivée par contraction du mot Braſilien *Sayacou*, M. *de Buffon* a réuni deux *tangaras*, tous deux des plus petites eſpeces de leur genre; ils ne ſont pas tout-à-fait ſi gros que la *linotte:*

l'un a tout le plumage vert, mêlé de bleuâtre sur les parties supérieures; c'est le *tangara de Cayenne*, des *pl. enl.* 301, *fig.* 1; le *tangara varié du Brésil*, de M. *Brisson*. L'autre *syacou* est le *tangara tacheté des Indes*, des *pl. enl.* 133, *fig.* 1; le *tangara vert piqueté des Indes*, de M. *Brisson*. Il est également d'un plumage vert, mais plus gai; & de plus il est, excepté le croupion, tacheté de brun sur le milieu des plumes: les plumes de la gorge, le devant du cou & la poitrine sont en outre bordés de blanc; le ventre est d'un blanc lavé de jaune & de vert; le bec, les pieds & les ongles sont bruns. M. *de Buffon* soupçonne que le premier de ces deux *tangaras* est une variété du second; & M. *Mauduyt* présume que tous deux sont propres au Nouveau Continent, & que c'est par erreur de la part des Voyageurs qu'on en a cité un originaire des Indes.

SYCOMORE, *Voyez l'article* ÉRABLE. Le *sycomore faux* de Provence, est l'*azédarach*; Voyez *ce mot*.

SYLVIE, *Anemonoïdes*. M. *Deleuze* dit que *Vaillant* donnoit ce nom à quelques especes d'*anémones* dont il faisoit un genre à part, parce que leurs semences n'ont point de queue comme celles des autres especes: elles croissent dans les bois & les prés ombragés. La *sylvie* à fleur blanche a été décrite sous le nom de *renoncule des bois*: il y en a une jolie espece à fleur jaune, dit M. *Deleuze*. Voyez l'*article* RENONCULE.

SYNAGRE, *Sparus synagris*, Linn.; *Salpa purpurescens variegata*, Catesb. Poisson du genre du *Spare*; il se trouve dans les mers de l'Amérique Septentrionale: il est long de huit à neuf pouces, & rarement d'un pied: ses yeux sont grands; leurs iris, larges & rouges; tout le corps est couvert d'écailles violettes, mais plus claires sur le ventre; ce fond est relevé de chaque côté par sept bandes jaunes qui s'étendent depuis le museau jusqu'à la queue: la nageoire dorsale est longue & un peu échancrée vers les deux tiers; les pectorales & les abdominales sont étroites; celle de l'anus est d'une forme à peu près circulaire: la couleur des nageoires est jaune, à l'exception des pectorales qui sont violettes; celle de la queue est rouge & fourchue. *Linnæus* n'a point indiqué le nombre des rayons qui garnissent les nageoires.

SYNODE, *Esox synodus*, Linn.; *Synodus*, Gronov. Poisson du genre de l'*Esoce*; il se trouve dans la mer voisine de l'Amérique: il a quelque ressemblance avec l'espece d'*ésoce* appelée *renard marin*.

Le *synode* observé par *Gronovius* avoit environ cinq pouces & demi de longueur: la tête est aplatie par les côtés, plane en dessus, terminée en pointe

par

par devant, un peu excavée entre les yeux & hérissée de petites saillies : les yeux sont sur le haut de la tête, très-près l'un de l'autre ; leurs iris, de couleur noire : les mâchoires, le palais, la langue & le gosier sont hérissés d'une très-grande quantité de dents inégales ; les narines, placées immédiatement devant les yeux ; la membrane des ouïes a cinq rayons ; les lignes latérales sont à peine sensibles : le corps est mince, oblong, aplati par les côtés & couvert de grandes écailles tuilées, mouchetées de noir sur le dos & blanchâtres sur le ventre : la nageoire dorsale a onze rayons ; les pectorales en ont chacune douze ; celles de l'abdomen, chacune huit ; celle de l'anus en a six ; celle de la queue, qui est fort échancrée, en a huit, sans en compter de plus petits dont elle est bordée de chaque côté.

SYRENES. *Voyez* SIRENES.

SYRINGA. *Voyez* SERINGAT.

SYRIOT. *Voyez* GRISETTE.

SYRTALE, *Coluber syrtalis*, Linn. Ce reptile est du troisieme ordre, & se trouve dans le Canada : son corps est mince & comme sillonné par des stries ; sa couleur est brune, & relevée par trois bandes d'un vert-bleuâtre : l'abdomen est recouvert par cent cinquante grandes plaques, & le dessous de la queue est garni de cent quatorze paires de petites plaques.

SZEINAN. Suivant M. *Pallas*, c'est une espece d'*antilope*. Voyez à l'*article* GAZELLE.



T

TABAC, *Tabacum*. Plante usuelle, médicinale pour les uns, de pur agrément pour les autres, dont le luxe ou la mode a séduit toutes les Nations, en se répandant de l'Amérique jusqu'au Japon. Les especes de *tabacs* qu'on emploie actuellement dans les Manufactures de France, sont les feuilles de cette plante cultivée dans la Louisiane, dans la Virginie, dans la Flandre, dans le Palatinat, dans l'Alsace, dans la Pologne, dans l'Ukraine, dans le Levant, &c. Il faut que les raisons qui nous empêchent de nous procurer cette denrée par nous-mêmes, comme il étoit permis autrefois, soient très-fortes. (En France, il est défendu d'en faire des plantations, & la Ferme du *Tabac* a le privilége exclusif du débit.) Je voudrois ignorer qu'en 1750 on estima que le Maryland & la Virginie produisoient chaque année aux Anglois plus de cent mille tonnes ou boucauts de *tabac*, dont ils gardoient à peu près la moitié pour leur consommation, & dont ils exportoient en France le reste, presque entier; ce qui les enrichissoit annuellement d'une somme de neuf millions deux cents mille livres de France. Par les préparations qu'on fait subir au *tabac* & dont on trouve le détail circonstancié dans le *Dictionnaire des Arts & Métiers*, il paroit qu'on peut regarder le *tabac* comme une matiere végétale à demi-putréfiée. Que n'use-t-on des plantes de notre pays? Il y en a qui procurent des poudres sternutatoires plus agréables, & dont l'usage est moins dangereux que ne l'est celui du *tabac*. Quant à la description, &c. du *tabac*, Voyez l'*article* NICOTIANE.

TABAC MARRON. *Voyez* AMOURETTE FRANCHE, *à l'article* AMOURETTE.

TABAC DES VOSGES. *Voyez à l'article* DORONIC.

TABACOS ou POLYLT. Les Espagnols du Mexique donnent ce nom à des morceaux de roseaux longs de trois pieds & remplis d'un mélange de tabac, d'ambre liquéfié, d'épices & d'autres plantes fort échauffantes. Ils allument ces roseaux par un bout, & ils aspirent par l'autre la fumée, qui les endort & leur ôte toute sensation de lassitude & de travail : c'est en quelque sorte l'*opium* des Mexicains.

TABAQUEUR. *Goëdard* donne ce nom à un papillon qui vole fort vite & qui provient d'une chenille qui se nourrit des feuilles du tabac, lorsqu'elles sont en maturité.

Le Pere *Engramelle* décrit, dans la premiere famille des *Papillons d'Europe*, un papillon diurne qu'il nomme *tabac d'Espagne*, à cause de la couleur du dessus de ses ailes. Ce papillon, qui est fort commun dans certains cantons, sur-tout dans les forêts & les prairies qui les avoisinent, paroît dans les mois de Juillet & Août ; il fréquente de préférence le bord des eaux, se pose sur les fleurs de chardons & de ronces qui sont dans les vallons. Son vol est assez rapide, & il agite continuellement ses ailes en volant. Ce papillon ne marche que sur quatre pieds ; il provient d'une chenille épineuse qui se métamorphose en une chrysalide angulaire, nue & suspendue par la queue. La vie de cette chenille est triste, elle est solitaire, & presque toujours sous les buissons : elle paroît se nourrir des feuilles de pieds de violette, elle est très-difficile à trouver : son accroissement n'est pas aussi prompt que celui des autres chenilles épineuses ; elle ne paroît qu'au mois de Juin. Le premier anneau ou le cou porte deux longues & fortes épines presque cylindriques dans leur étendue ; le second anneau en porte deux, mais différentes & moins longues ; les anneaux suivans en ont chacun six, & le dernier quatre, en tout soixante-deux épines : la chrysalide est chargée de plusieurs petites éminences dorées ; & les anneaux du corps, au lieu de pointes aiguës, sont chargés de boutons ronds : sa forme approche assez de celle d'un sabot. Le papillon qui en sort a, dans l'espece mâle, les ailes supérieures plus découpées qu'elles ne le sont dans les femelles ; les nervures sont aussi plus fortement exprimées & de couleur noire : le dessus des ailes inférieures & supérieures est orné de taches rondes & noires ; le dessous des ailes est glacé de vert d'un beau luisant & ondé de quelques bandes de couleur de nacre de perles : le dessus des ailes dans les femelles est en partie brunâtre, & le dessous domine quelquefois par le vert nué de bleu. *Cramer* décrit un papillon exotique qui ressemble à notre *tabac d'Espagne*, qu'il nomme *nacre de perle damasquiné* ou *paphia*.

TABAXIR. Substance concrete que produisent naturellement certaines cannes Indiennes nommées *mambous*. C'est un remede fort célebre en Asie pour la dyssenterie & les fievres chaudes : on l'appelle dans ces régions, *sacar-mambu* ou *sucre de bambou*. Voyez aux *articles* CANNE A SUCRE & BOIS DE BAMBOU.

TABOURET ou MALLETTE A BERGER. *Voyez* BOURSE A BERGER.

TABROUBA. Grand arbre qui croît à Surinam : ses fleurs sont d'un blanc-verdâtre, il leur succede des fruits qui renferment des graines blanches semblables à celles des figues. On en tire un suc qui noircit au soleil, & qui fournit aux Indiens une teinture dont ils se peignent le corps. Les branches du *tabrouba*

ncifées, diftillent un fuc laiteux & fort amer, qui fert aux Sauvages pour fe frotter la tête & en écarter les infectes incommodes.

TACAMAQUE ou TACAMAHACA. *Voyez* RÉSINE TACAMAQUE.

TACATACA. Au Bréfil on donne ce nom au *toucan*. Voyez *ce mot*.

TACAUD, *Gadus barbatus*, Linn.; *Gadus dorfo tripterygio*, *ore cirrato*, *longitudine ad latitudinem triplâ*, *pinnâ ani primâ officulorum triginta*, Arted.; *Afellus mollis latus*, Lifter *apud* Willughb.; *Afellus barbatus*, Charlet: à Rome, *Fico*; en Angleterre, *Pouting-pout* & *Whiting-pout*. Ce poiffon eft du genre du *Gade*; il fe trouve dans différentes parties de l'Océan Européen; il fe plaît entre les rochers. On en prend pendant toute l'année fur nos côtes, mais notamment depuis le mois d'Octobre jufqu'à la fin de l'année.

Le *tacaud* eft le poiffon le plus large de ceux de fon genre; fa largeur eft de près de quatre pouces fur un pied de longueur. Suivant *Artedi*, la mâchoire fupérieure dépaffe un peu celle d'en bas; celle-ci eft marquée d'environ huit ou neuf pointes de chaque côté, & porte fous fon extrémité un barbillon long de fix ou fept lignes; l'ouverture de la gueule eft auffi plus petite à proportion que dans les autres efpeces; le dos eft convexe; les lignes latérales font noirâtres & fenfiblement courbées; les écailles, affez grandes, oblongues & d'un blanc nué de noir: la premiere nageoire dorfale eft la plus élevée, elle eft triangulaire & garnie d'environ treize rayons; la feconde eft la plus longue & a vingt-quatre rayons; la troifieme en a environ vingt; ces trois nageoires font fouvent bordées de noir par le haut; les pectorales font d'un roux pâle, avec une tache d'un noir-bleuâtre fur chaque côté, vers leur origine; elles ont chacune dix-neuf rayons; celles de l'abdomen en ont fix; la premiere de l'anus, qui eft longue & ordinairement bleuâtre, en a trente-un; la feconde en a vingt-un; celle de la queue eft de niveau à fon extrémité & d'une belle teinte noire.

TACCO, *Cuculus longiroftr*. C'eft le *coucou à long bec* de la Jamaïque, de M. *Briffon*, & des *pl. enl.* 772. M. *de Montbeillard* nomme ainfi (*tacco*) cet oifeau, d'après fon cri; il eft un peu moins gros que notre *coucou*: fa longueur eft d'environ quinze pouces & demi; fon envergure eft de quatorze pouces; le bec & les ongles font de couleur de corne; les pieds, gris; les paupieres, garnies de mamelons d'un rouge fort vif; le plumage fupérieur eft d'un cendré brillant, nué d'olivâtre, mais les deux pennes du milieu de la queue font terminées de noir; les latérales de cette partie font noires

dans leur milieu & terminées de blanc ; les pennes des aîles sont d'un brun-marron, terminées de cendré-olivâtre ; les joues au-dessous des yeux, la gorge, le devant du cou & la poitrine, d'un fauve clair ; le reste du plumage inférieur est roux.

Voici des faits curieux & intéressans concernant l'histoire du *tacco ;* ils ont été communiqués à M. *de Montbeillard* par M. le *Chevalier Deshayes.* Le *tacco* prend des insectes, mais il se nourrit aussi de petits reptiles ; il avale, dit-on, les couleuvres par la tête, & à mesure que la partie avalée se digere, il aspire la partie pendante au dehors : on a fait les mêmes observations sur les très-grands reptiles ; c'est la maniere dont les couleuvres énormes qu'on voit au Sénégal, digerent graduellement de grands quadrupedes, qu'elles ne sauroient avaler tout à la fois ; mais, comme le dit M. *Mauduyt*, ce fait est très-nouveau dans l'histoire des oiseaux. On assure encore que le *tacco*, dans le temps de la ponte, se retire dans la profondeur des forêts, & s'y cache si bien, qu'on n'a jamais pu trouver son nid : seroit-ce parce que, comme le *coucou d'Europe*, il n'en construit point & qu'il pond dans le nid de quelques autres oiseaux ? *Voyez l'article* COUCOU.

TACHAS ou THACHASCH. *Moyse* a employé ce nom dans l'*Exode*, pour exprimer un gros animal qu'*Artedi* croit être le cétacée que les Anglois nomment *manalec*, les Espagnols *manati* ou *monati*, les Portugais *pezze-mouller* ou *muger*, & les habitans d'Amboine *dugung* : c'est peut-être le *lamentin* des Naturalistes. M. *Jault*, Savant dans les Langues Orientales, dit que la peau du *tachas* servoit chez les Juifs pour couvrir le Tabernacle & les vases sacrés. *Voyez* DUGON *à l'article* VACHE MARINE.

TACHÉE (la). *Voyez* BAUDROIE TACHÉE.

TACHÉE, *Perca Mediterranea*, Linn. Poisson du genre du *Perségue ;* il se trouve en Amérique : les deux nageoires dorsales semblent n'en faire qu'une seule, garnie de seize rayons épineux & de neuf flexibles ; les pectorales en ont chacune treize & sont ornées de part & d'autre d'une tache noire ; celles de l'abdomen en ont six, dont un épineux ; celle de l'anus en a treize, dont les trois antérieurs épineux ; celle de la queue en a treize aussi : toutes les nageoires du dessous du corps sont d'une couleur rousse.

TACON. Nom donné au jeune *saumon.* Voyez *ce mot.*

TADORNE, *pl. enl.* 53, ou TARDONE, *Tadorna.* Espece d'oiseau nageur du genre du *Canard ;* il est moins commun en France qu'en Angleterre.

La *tadorne*, dit *Belon*, eſt un peu plus groſſe que le *canard* domeſtique; ſa longueur eſt de deux pieds; ſon envergure, de trois pieds trois pouces: le bec eſt d'un rouge pâle; l'onglet & le tour des narines ſont noirs: ſur l'origine du bec eſt un très-petit tubercule rougeâtre; les jambes, les pieds, les doigts, leurs membranes & les ongles ſont couleur de chair: la tête, la gorge & le haut du cou, d'un noir changeant en vert ſombre; le reſte du cou & du plumage du corps, tant en deſſus qu'en deſſous, eſt d'un beau blanc, quelquefois varié de noir au ventre; cependant une large zone d'un rouge-fauve s'étend ſur le dos, deſcend ſur les côtés & embraſſe la poitrine: les plumes ſcapulaires ſupérieures ſont noires; les inférieures, blanches: les couvertures des ailes offrent dans le même ordre ces deux couleurs; les dix premieres pennes des ailes ſont d'un noir brillant; les douze ſuivantes, d'un vert-doré, à reflets de cuivre de roſette; la vingt-troiſieme eſt de couleur marron; la vingt-quatrieme, blanche; l'avant-derniere, blanche & bordée de noir; la vingt-ſixieme, blanche; les pennes de la queue ſont de cette derniere couleur, & terminées de noir, excepté la plus extérieure de chaque côté qui eſt totalement blanche.

La femelle eſt bien moins grande que le mâle, & ſes couleurs ſont moins brillantes. M. *Mauduyt* fait obſerver que le mâle eſt un des plus beaux oiſeaux de ſon genre: ſes couleurs, dit-il, appliquées par bandes larges, nettes & bien tranchées, font un très-bel effet.

Ces oiſeaux ne fréquentent guere que les bords de la mer; les *tadornes* ſe nourriſſent d'inſectes marins, de petits coquillages, de frai de poiſſon: M. *Baillon* a obſervé que ces oiſeaux arrivent au printemps, mais toujours en petit nombre; ils ne ſe réuniſſent point en bandes & vont ſeulement par couples: M. *Mauduyt* en a vu un aſſez grand nombre dans les marchés de Paris, lors des froids rigoureux, & quelques-uns tous les ans conſtamment au paſſage du printemps: auſſi-tôt que les *tadornes* ſont arrivées dans nos climats, elles ſe répandent dans les plaines de ſable, près des rives de la mer; chaque couple, dit M. *Baillon*, viſite les garennes qui y ſont répandues, & ſe fixe dans les terriers qui ont au plus une toiſe & demie de profondeur, & dont l'entrée eſt expoſée au Midi; les lapins les abandonnent aux approches des *tadornes*. (Cette habitude des *tadornes*, de ſe fixer dans des terriers comme les renards, fait donner à ces oiſeaux l'épithete de *vulpenſer*, par quelques Naturaliſtes.)

La femelle pond ſes œufs à nu, & à la fin de la ponte, qui eſt de dix à quatorze œufs, elle les couvre d'un duvet blanc & fort épais dont elle ſe

dépouille. L'incubation est de trente jours, pendant lesquels le mâle reste sur la dune voisine du terrier, & ne s'en écarte que pour aller chercher à vivre à la mer deux ou trois fois par jour; la femelle en fait autant le matin & le soir, & pendant son absence le mâle se tient dans le terrier; dès le lendemain que les petits sont nés, le pere & la mere les conduisent à la mer, mais au moment qu'elle est dans son plein, ce qui leur abrege le chemin, & ils ne reviennent plus à terre. Si la couvée est rencontrée dans sa marche, la mere tache de détourner l'ennemi en contrefaisant la blessée, & les petits demeurent immobiles au point qu'on les prend l'un après l'autre, sans qu'ils tentent de se sauver.

On accoutume assez facilement les *tadornes* à la domesticité; les grains sont alors leur aliment. On en voit assez souvent sur les canaux & les pieces d'eau, dans les parcs & les jardins, notamment à Chantilly; mais ces oiseaux ainsi transportés, dit M. *Mauduyt*, ne multiplient pas ordinairement: cependant cet Observateur a nourri à Paris dans une cour une *tadorne* mâle pendant deux ans : on lui donna une femelle de *canard domestique ;* la *tadorne* l'accueillit : il en est provenu des œufs qui ont été féconds; les *métis* tenoient plus de la *cane* que de la *tadorne*; mais leur chair a été trouvée meilleure que celle des *canetons communs*.

TÆDA. Nom donné aux branches inférieures du *pin* des montagnes, lesquelles sont remplies de résine, & servent pour cela de torches à éclairer.

TAELPE. C'est une espece de *rat*, qu'on trouve fréquemment dans certains cantons des Kalchas dans la Tartarie Orientale. Cet animal creuse en terre des trous pour s'y loger : chaque mâle fait le sien. Parmi ces animaux il y en a toujours un qui fait sentinelle, & qui se précipite dans son trou, lorsqu'il voit approcher quelqu'un; mais la troupe n'échappe pas pour cela aux chasseurs. Lorsqu'ils ont une fois découvert le gîte, ils l'environnent; ils ouvrent la terre en deux ou trois endroits, & ils y jettent de la paille enflammée, qui les oblige aussi-tôt de sortir pour se sauver : c'est alors qu'ils en prennent facilement un très-grand nombre, qu'ils écorchent; les peaux en sont à fort bon marché dans le pays. On emploie à Pékin la peau de ces animaux pour faire des mantilles. Le *taelpe* paroît être la *zibeline*, Voyez *ce mot*.

TÆNIA ou TÉNIA. Espece de *cépole*. Voyez l'*article* FLAMME (poisson). On donne aussi le nom de *tænia* ou *ténia* au *ver solitaire*, qui prend naissance dans le corps des animaux. *Voyez* VER SOLITAIRE.

TAFIA. Nom que les Naturels des Antilles donnent à l'*eau-de-vie de cannes*, c'eſt-à-dire à celle qui ſe fait avec les écumes & les gros ſirops du ſucre de cannamelle ou de canne à ſucre : les François l'appelent *guldive*, & les Anglois *rum ;* quoique leur *tafia* ne ſoit ſouvent que de l'*eau-de-vie de grain*.

TAGUAN ou GRAND ÉCUREUIL VOLANT. Cet animal, dont MM. *Pallas* & *Vosmaër* ont fait mention, ſe trouve aux Indes Méridionales & aux Iſles Philippines, en un mot dans pluſieurs Iſles de l'Océan Indien. Il reſſemble pour la forme au *polatouche*, dont il a les principaux caracteres, tels ſont le prolongement de la peau entre les pattes, & l'eſpece de vol ou d'élancement dans le ſaut; mais comme le *taguan* differe exceſſivement du *polatouche* par la grandeur & d'autres caracteres, on en doit faire une eſpece ſéparée.

Le *taguan* eſt de la groſſeur du chat & a environ deux pieds de longueur; ſa queue, preſque auſſi longue que le corps, n'eſt point aplatie comme celle du *polatouche*, mais de forme ronde, aſſez ſemblable à celle du chat, & abondamment couverte de longs poils bruns-noirâtres; ſes yeux & ſes oreilles ſont placés & enfoncés comme ceux du *polatouche*, & les mouſtaches noires ſont relativement les mêmes; mais il a la tête plus groſſe à proportion du corps : la face eſt toute noire; les côtés de la tête & des joues ſont mêlés de poils noirâtres & de poils blancs; le deſſus du nez & le tour des yeux ſont couverts des mêmes poils noirs, roux & blancs : derriere les oreilles ſont de grands poils bruns, plus ou moins foncés, qui couvrent les côtés du cou, ce qui ne ſe voit point dans le *polatouche ;* le deſſus de la tête & de tout le corps, juſqu'auprès de la queue, eſt jaſpé de poils noirs & blancs, où le noir domine; car le poil blanc eſt noirâtre à ſon origine, & ne devient blanc qu'à un tiers de diſtance de ſon extrémité : le deſſous du corps eſt d'un blanc-gris terne, & cette couleur s'étend juſque ſous le ventre.

Le prolongement de la peau, entre les pattes, eſt couvert en deſſus de poils d'un brun muſc, & en deſſous de poils cendrés ou jaunâtres : les jambes ſont d'un roux-noir, qui ſe réunit au-deſſus de la queue & rend brune la partie ſupérieure de la queue, dont l'extrémité eſt noire; les pieds ont le même nombre de doigts que ceux du *polatouche ;* mais ces doigts ſont couverts de poils noirs, tandis que ceux du *polatouche* le ſont de poils blancs : les ongles ſont courbes & aſſez minces, & leur empattement eſt large & crochu à l'extrémité, comme dans les chats. Les *taguans* femelles ont moins de poils blancs que les mâles.

On voit un très-beau *taguan* ou *betauriste* dans l'un des Cabinets du Château de Chantilly, *Sciurus sagitta, seu Betaurista* (Taguan *Buffoni*), Linn.

TAJACU ou PECARI, *Porcus moschiferus.* C'est l'*Aper Mexicanus*, de *Faber* dans *Hernandez*; *Sus umbilicum in dorso habens*, Aldrov.; *Sus dorso cystifero, caudâ nullâ*, Linn.; *Sus minor sylvaticus, umbilico in dorso*, Barr. : c'est le *tajassou* de *Léry*; le *sanglier du Mexique*, de M. *Brisson*.

Le *tajacu* est un quadrupede particulier aux contrées chaudes de l'Amérique Méridionale. C'est une des especes d'animaux les plus nombreuses & les plus remarquables qui se voient dans le Nouveau Monde; les François de la Guiane l'appellent *cochon noir*; on le nomme à Cayenne *cochon des bois*. Cet animal ressemble au premier coup d'œil à notre *sanglier*, ou plutôt au *cochon de Siam*, qui, comme on le sait, n'est, ainsi que notre *cochon domestique*, qu'une variété du *sanglier* ou *cochon sauvage*; aussi le *tajacu* a-t-il été appelé *sanglier* ou *cochon d'Amérique*. Cependant il differe du cochon par plusieurs caracteres, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur : il est de moindre corpulence & plus bas sur jambes; ses défenses sont beaucoup plus courtes; il est plus pesant à la course : il a le cou court & épais, les oreilles droites, pointues, longues d'environ trois pouces; les yeux petits; il n'a point de queue : tout son corps est couvert de soies plus grosses que celles des cochons ordinaires, & si roides, qu'elles ressemblent presque aux piquans du porc-épic; elles sont noires, mêlées d'un peu de blanchâtre : ces soies sont courtes au bas des flancs, & de plus en plus longues à mesure qu'elles s'approchent du dos, où il y en a qui ont cinq ou six doigts de longueur.

Quelques Naturalistes ont dit que le *tajacu* avoit trois estomacs, mais il n'en a qu'un seul; & ce qui a pu les induire en erreur, c'est que cet estomac est partagé par deux étranglemens qui en font paroître trois; mais il n'y a qu'une seule de ces trois poches qui ait une issue de sortie ou pylore, & par conséquent on ne doit regarder les deux autres que comme des appendices ou plutôt des portions du même estomac.

Le *tajacu*, plus connu sous le nom de *pécari*, differe encore principalement des autres especes grandes & petites, qui paroissent avoir quelques rapports extérieurs avec lui; il en est distingué par un caractere unique : c'est une sorte de bourse qu'il a sur le dos, près de la croupe, d'où suinte & découle en abondance une liqueur blanchâtre, ichoreuse, d'une odeur désagréable. Nous le répétons, il est parmi tous les animaux le seul qui ait une ouverture dans cette région du corps, & cette bourse qui contient une grosse glande conglo-

mérée, odoriférante; n'a qu'un ſeul conduit excrétoire; qui ſe préſente à l'extérieur par une fente de deux ou trois lignes de largeur, mais qui pénetre à plus d'un pouce de profondeur. Les *civettes*, le *blaireau*, la *genette*, ont le réſervoir de leur parfum au-deſſous des parties de la génération. L'*ondatra* ou *rat muſqué*, le *porte-muſc*, l'ont ſous le ventre; la *gazelle à bourſe ſur le dos*, ne rend rien par cette pliſſure de la peau.

Le *tajacu* eſt le *caaiguara* de *Marcgrave. Edouard Tiſon* en a donné la deſcription anatomique dans les *Tranſact. Philoſophiques*, *n.* 133, *page* 379. *Ray* dit qu'il a la mâchoire inférieure plus alongée que la ſupérieure, & le ventre nu : il a au milieu de la tête, entre les oreilles, un paquet de poils hériſſés, la plupart noirs : les ongles du pied de derriere ſont plus longs que ne les ont ordinairement les animaux à pied fourchu.

On trouve le *tajacu* dans la Nouvelle Eſpagne, au Mexique, dans la Terre-Ferme & dans le Bréſil. Ces animaux vont ordinairement par troupes, ſe diviſent rarement, & ont un conducteur de leur eſpece; le plus gros fait l'avant-garde : ils ſont quelquefois deux ou trois cents enſemble; ils ont le même inſtinct que le *cochon* pour ſe défendre & même pour attaquer, ſur-tout les perſonnes qui veulent enlever leurs petits : leur grognement leur ſert d'appel; ils ſe ſecourent mutuellement; ils enveloppent ou inveſtiſſent leurs petits, les défendent avec vigueur, & bleſſent ſouvent les chiens & quelquefois les chaſſeurs, qu'ils frappent de leurs dents en allant au-devant d'eux : mais ils redoutent les *jaguars* & les *couguars*, Voyez *ces mots*. Dans le temps des pluies, les *pécaris* ou *tajacus* ſe tiennent ſur les montagnes, & lorſque ce temps eſt paſſé, on les trouve conſtamment dans les lieux bas & marécageux; ils habitent les bois où ils ſe nourriſſent de fruits ſauvages, de graines & de racines. *Bolivar* dit qu'ils mangent auſſi les ſerpens, les crapauds, les lézards, qu'ils écorchent auparavant avec leurs pieds.

Les *pécaris* produiſent dans toutes les ſaiſons de l'année, & font ordinairement deux petits par portée; ces petits ſuivent bientôt leur mere & ne s'en ſéparent que quand ils ſont adultes. On peut aiſément priver ou rendre domeſtiques les petits, en les prenant jeunes; ils perdent leur férocité naturelle, mais ſans devenir familiers à l'excès, car ils ne connoiſſent preſque perſonne, ne s'attachent guere à ceux qui les ſoignent; ils ſe bornent à ne point faire de mal, & l'on peut ſans inconvénient les laiſſer aller & venir en liberté : ils ne s'éloignent pas beaucoup, ils reviennent d'eux-mêmes au gîte, & n'ont de querelle qu'auprès de l'auge ou de la gamelle, lorſqu'on la leur préſente en commun.

Les *pécaris* ont un grognement de colere plus fort & plus dur que celui du *cochon*, mais on les entend rarement crier ; ils soufflent aussi comme le *sanglier*, lorsqu'on les surprend ou qu'on les épouvante brusquement ; leur haleine est très-forte ; leur poil se hérisse, lorsqu'ils sont irrités.

Cette espece craint le froid, & ne pourroit subsister sans abri dans notre climat tempéré, comme notre *sanglier* ne peut lui-même subsister dans les climats trop froids. Le *tajacu* ou *pécari* s'est conservé sans altération, & ne s'est mêlé ni avec le *cochon d'Europe*, ni avec le *cochon de Guinée*, qu'on a transportés en Amérique ; ce qui prouve que ces trois especes, quoique en apparence très-voisines entre elles, sont néanmoins distinctes & séparées, & forment autant d'especes différentes. Il paroît même qu'il y a deux races dans l'espece du *pécari* ; l'une plus grande & à poil noir, & l'autre plus petite, à poil roux.

Selon *Joseph d'Acosta*, lorsque le *tajacu* est tué, il est nécessaire de couper sur le champ la glande ou bourse odoriférante qu'il a sur le dos, parce qu'en moins d'une demi-heure la chair de l'animal se gâteroit & ne seroit plus bonne à manger. *Tison* prétend au contraire qu'en comprimant cette partie avec le doigt, il en a fait sortir une liqueur dont l'odeur musquée étoit fort agréable. Mais, ainsi que le dit M. *de Buffon*, d'après l'épreuve qu'il en a faite, on auroit plutôt dû comparer cette odeur à celle du *castoreum*, qu'à celle du *musc*. Il faut aussi nécessairement enlever au mâle, au même instant où il vient d'être tué, les parties de la génération, comme on le fait au *sanglier* ; car sans cela il en résulteroit le même inconvénient. La chair de cet animal est blanche, plus seche & moins chargée de lard que celle de notre *cochon*, elle n'est pas mauvaise à manger, & pourroit devenir meilleure par la castration de l'animal.

TAJARA, *Raia dicta Tajara, caudâ tereti, ventre niveo.* Suivant *Forskal* (*Descript. Anim. pag. 19, n.° 14*), cette *raie*, qui habite la mer Rouge, a le ventre d'une blancheur éclatante, comme celle de la neige : sa queue est ronde ; elle frappe vigoureusement avec ses nageoires les mains de ceux qui veulent la saisir.

TAJASSOU. *Voyez* TAJACU. C'est le *tajoussou* de *Coréal*.

TAIBOA, *Gobius strigatus*, Brousson. : à Otaïti, *Taiboa* & *Taipoa*. Poisson du genre du *Gobie* : il se trouve dans la mer Pacifique, autour de l'Isle d'Otaïti.

Suivant M. *Broussonnet*, le *taïboa* a le corps comprimé & d'une forme qui imite celle d'un fer de lance : son plus grand diametre perpendiculaire répond

à la région de l'anus : le corps eſt couvert d'écailles preſque carrées, un peu crénelées en leurs bords, diſpoſées en recouvrement ſur des lignes obliques, dans un ordre régulier : les lignes latérales ſont à peine ſenſibles : la tête eſt comprimée, plus large par ſa partie poſtérieure que le corps, rétrécie & convexe par devant ; la peau dont elle eſt revêtue eſt percée d'un grand nombre de pores ; l'ouverture de la gueule eſt ample ; les machoires ſont obtuſes ; la ſupérieure dépaſſe un peu celle d'en bas ; toutes deux ſont garnies de dents inégales, ſerrées entre elles, & inclinées vers l'intérieur de la gueule : les yeux ſont très-élevés, d'une forme arrondie, peu grands, & recouverts par la peau commune de la tête ; leurs iris ſont d'un vert-argenté, & leurs prunelles, noires : le corps eſt d'une couleur de vert-de-mer pâle ; celle du ventre eſt blanchâtre : il y a des rides brunes près de la baſe des nageoires pectorales, & des taches d'un rouge ſale ſur le bas de la partie poſtérieure des côtés : la tête eſt d'un jaune-verdâtre, mais ſes côtés ſont d'un jaune pur ; elle eſt de plus marquée de quelques rides : les opercules offrent quelques points d'un bleu-verdâtre : les nageoires dorſales ont une tranſparence verdâtre & ſont marquées à leur baſe de pluſieurs bandes étroites & rougeâtres, dont quatre ſur la premiere, qui eſt courte & garnie de ſix rayons écartés & inégaux ; la ſeconde dorſale a huit ou neuf bandes ; elle eſt plus alongée & ſes rayons ſont égaux : les nageoires pectorales ſont ſur le milieu des côtés ; elles ſont orbiculaires, teintes de verdâtre, & ſes rayons intermédiaires ſont rameux : les nageoires abdominales ſont ſéparées, terminées en pointe, blanchâtres, & leurs rayons ſont rameux ; celle de l'anus eſt longue & garnie de dix-neuf rayons, elle eſt rouge à ſa baſe, & nuée de vert dans le reſte : celle de la queue eſt ovale, plus longue que large, d'un jaune-verdâtre ; elle a de part & d'autre une large bande rouge, oblique & un peu courbe ; ſes rayons, ainſi que ceux des nageoires du dos, ſont pareillement colorés en rouge : les rayons du milieu ſont rameux & les plus longs ; la baſe de cette nageoire eſt garnie d'écailles ſerrées entre elles.

TAJIBI ou TAIIBI, au Paraguai. C'eſt le *ſarigue* du Bréſil, que les Portuguais appellent *Cachorro dematо*, & les Hollandois *Boſchratte* : c'eſt le *tlaquatzin* de *Klein*. Voyez SARIGUE.

TAILLIS, *Sylva cædica*. On nomme ainſi une certaine étendue de bois, depuis ſa premiere pouſſe juſqu'à vingt-cinq ans : on appelle *gaulis* le même bois âgé depuis vingt-cinq ans juſqu'à cinquante ou ſoixante ans. Chaque fois qu'on coupe un *taillis*, il eſt en danger, ſi on ne le préſerve pas pendant deux ans de la dent des lapins, & pendant quatre de celle de la bête fauve. Ces

animaux dangereux pour les bois qu'ils habitent, dévorent les germes destinés au rétablissement des forêts. Quelques especes d'arbres, tels que le *charme*, le *frêne*, le *hêtre*, sont exposés à être endommagés par les lapins pendant six ou sept ans. Mais par-tout où la quantité de gibier ne sera pas trop grande, les plantations que les Ecrivains économiques rendent si effrayantes, deviennent très-faciles, & se font à peu de frais : on peut aussi, par cette raison, se servir de plant élevé en pépiniere. Si l'on veut un *taillis* à couper tous les quinze ans, il faut planter à quatre pieds de distance, ou à cinq si l'on se propose de couper les bois à trente ou quarante ans ; & plus encore si on le destine à devenir une belle & grande *futaie* : à l'égard du choix de l'espece de *plant*, il doit répondre à la consommation & au besoin du pays. Depuis que les vignes se sont multipliées, & que le luxe a introduit dans nos jardins une immense quantité de treillages, le *châtaignier* est devenu celui de tous les bois dont le *taillis* produit le revenu le plus considérable. Si un *taillis* est mangé par les lapins à la premiere pousse, il ne faut point le réceper : les rejetons dépouillés meurent ; mais il en revient un petit nombre d'autres qui sont plus vigoureux que ceux qui repousseroient sur les jeunes tiges. Si le *taillis* a deux ans lorsqu'il est mangé, & qu'il soit entiérement dépouillé, il faut le réceper. *Voyez les articles* FORÊT, FUTAIE, BOIS & ARBRE.

TAJOVA. C'est le *lézard écailleux ;* Voyez *ce mot.*

TAIRA. *Voyez* TAYRA.

TAIRI. Nom qu'on donne à Cayenne au *petit mangeur de fourmis.* Voyez à l'*article* FOURMILIER.

TAISSON ou TESSON. En vieux François, nom du *blaireau ;* Voyez *ce mot.*

TAIT-SOU. Nom que les habitans de Madagascar donnent à l'un des plus beaux oiseaux du genre du *Coucou.* C'est le *coucou bleu* de Madagascar, de M. *Brisson* & des *pl. enl.* 295, *fig.* 2. Il est un peu plus gros que notre *coucou* & bien plus grand ; sa longueur totale est d'un pied cinq pouces ; l'envergure, d'environ un pied huit pouces : le bec, les jambes, les pieds & les ongles sont noirs ; les yeux, entourés d'une peau nue ; tout le plumage est d'un gros bleu foncé ; mais les pennes des ailes ont des reflets verts & violets, & celles de la queue des reflets violets très-brillans.

TAKAIE. C'est le *toc-kaie ;* Voyez *ce mot.*

TALAPIOT. *Voyez à l'article* PICS-GRIMPEREAUX.

TALAPOIN. Espece de petite *guenon* d'une assez jolie figure, & qui se trouve dans quelques contrées de l'Asie Orientale, à Siam. Son poil est d'un vert-brun ; la barbe & les sourcils sont longs & blancs.

TALC, *Talcum*. Espece de pierre argileuse, quelquefois flexible, élastique, dont les particules n'ont pas toujours une figure déterminée ; elles sont plus ou moins déliées, & semblent cependant n'être qu'un amas de feuillets très-courts, brillans, inégaux, doux & gras au toucher, assez friables & cassans. Cette pierre est différente du *mica* de Moscovie, qu'on appelle improprement *talc de Russie*. Voyez MICA.

Le *talc* proprement dit est pesant ; il résiste à l'action d'un feu où le marbre se réduiroit en chaux, sans que sa couleur qui lui est étrangere, ni sa pesanteur spécifique s'alterent sensiblement : il ne se dissout point dans les acides.

Cette substance forme ordinairement dans la carriere une masse *continue* : on en distingue plusieurs sortes, soit par la couleur, l'opacité ou la *transparence*, soit par le plus ou moins de pesanteur, soit par la dureté & par la finesse du grain, soit par l'arrangement & par la grandeur des parties feuilletées ou écailleuses.

Le TALC BLANC, *Talcum argenteum*, est très-tendre, fort friable, à demi-transparent, gras au toucher & à la vue. On dit qu'il s'en trouve dans le Canada & en Normandie.

Le TALC JAUNE, *Talcum aureum*, est opaque jusque dans ses plus petites parties, composé de plusieurs petits feuillets jaunâtres, quelquefois roussâtres, courbés & fort cassans. Cette espece de *talc* accompagne souvent la mine d'*étain* & se trouve communément dans la matrice pierreuse des *grenats*.

Le TALC VERDATRE, *Talcum viridescens*, est composé d'un nombre de feuillets courts, à demi-transparens, comme entrelacés, argentins, lustrés, ou d'un œil vitreux comme perlé, verdâtres, peu flexibles, mais friables. Ce *talc* vient du Royaume de Naples, & se transporte à Venise où il s'en fait un grand commerce : on en trouve aussi en Dalmatie.

Le TALC COMMUN, *Talcum commune*, est dur, compacte, souvent de diverses couleurs & opaque, au plus d'une transparence de cire, tantôt blanchâtre & strié, tantôt verdâtre & écailleux, semblable à de l'huile congelée, traçant facilement des lignes comme la craie. C'est de cette espece de *talc* en masses blanches qu'on prépare par le frottement sur une peau de chien de mer ou en le

limant avec une tige de prêle, le *fard* qui eſt une poudre blanche, graſſe au toucher, un peu écailleuſe & comme perlée : les Dames l'emploient en poudre pour rehauſſer la blancheur de leur teint & pour conſerver la fraîcheur de la jeuneſſe. Ce *talc* forme auſſi le fond ou la baſe du *rouge* de la toilette, après avoir été coloré ſoit avec du *carmin*, ſoit avec le *ſafranum* (carthame), & lorſqu'on y a joint quelques gouttes d'*huile de ben*, ou un peu de *beurre de cacao*, &c. *Voyez l'article* FARD *au mot* PIERRE A FARD.

Le *talc commun* ſe trouve en groſſes maſſes dans des carrieres dont les lits ſont inclinés à l'horizon. Les Epiciers-Droguiſtes le vendent tantôt ſous le nom de *craie de Briançon* ou d'*Eſpagne ;* tantôt ſous celui de *pierre à fard* ou de *talc ordinaire*, ou de *ſtéatite ſavonneuſe*, ou de *talcite*, quand il eſt veiné ou noirâtre. Le nom de *craie* eſt impropre, il lui vient de ce qu'il ſert aux Tailleurs, comme la terre calcaire appelée *craie*, à tracer des lignes blanches & légeres, qui s'effacent facilement avec la mie de pain.

En général, ce que l'on appelle improprement *craie de Briançon*, eſt une ſubſtance graſſe au toucher, compoſée de lames courtes, mais ſolides & compactes, tantôt blanches ou rouſſâtres, d'autres fois ardoiſées ou verdâtres. Des perſonnes ordonnent ſouvent cette terre réfractaire comme abſorbant ou comme aſtringent ; mais elle ne peut nullement remplir ces vues, puiſque c'eſt une ſubſtance talqueuſe, argileuſe, inſoluble dans les acides des premieres voies, & incapable par conſéquent de paſſer dans l'économie animale, en s'uniſſant aux humeurs.

La *molybdene* ou *mine de plomb* des Peintres, *Sterile nigrum*, eſt une ſorte de *talc paraſite*, &c. *Voyez* MOLYBDENE.

TALCHICUATLI. Oiſeau de proie de la Nouvelle Eſpagne, qui paroît être le *petit duc*. Voyez à la fin de l'*article* DUC.

TALEVE de Madagaſcar. *Voyez* POULE SULTANE.

TALIIR-KARA, *Arbor Indica ſpinoſa*, *flore & fructu vidua*, Hort. Malab. Grand arbre du Malabar toujours vert : ſa racine eſt couverte d'une écorce obſcure, d'une odeur forte & d'un goût aſtringent ; ſon tronc eſt fort élevé, blanchâtre, & couvert d'une écorce unie & poudreuſe : ſes branches ſont nombreuſes & s'étendent fort au loin ; elles ſont armées d'épines oblongues & très-dures : ſes feuilles ſont vertes, oblongues, un peu dentelées par les bords, épaiſſes, luiſantes, très-aromatiques & fort âcres au goût. Les feuilles qui naiſſent aux ſommets ſont pour la plupart tendres & d'un rouge-purpurin. On prétend n'avoir point encore vu de fleurs ni de fruits ſur cet arbre.

TALLIPOT de Ceylan ou CORYPHE de Malabar ; *Corypha umbraculifera* ; Linn. ; *Palma montana*, *folio plicatili flabelliformi maximo*, *semel tantùm frugifera*, Rai. Hist. 1367 ; *Codda-pann*, Rheed. Mal. Arbre de la famille des *Palmiers*, qui a des rapports avec le *latanier* & le *rondier*. Son tronc s'éleve droit jusqu'à soixante à soixante-dix pieds de hauteur, sous la forme d'un cylindre lisse, couronné par un faisceau de huit à dix feuilles extrêmement grandes, qui lui forment, dit M. *de la Marck*, une cime en parasol d'environ quarante pieds de diametre ; ces feuilles sont réellement pinnées, mais à folioles plissées & jointes ensemble par leur partie inférieure, de maniere qu'elles paroissent presque palmées ou en éventail ; leur pétiole est aussi long qu'elles, & bordé de petites dents épineuses.

A l'âge de trente à quarante ans, cet arbre porte une seule fois fleurs & fruits, & dépérit ensuite peu à peu. C'est du sommet de son tronc au milieu des feuilles que s'éleve à la hauteur de trente pieds un *spadix* ou péduncule commun très-droit, en cône alongé, entiérement couvert d'écailles serrées & imbriquées, & qui produit latéralement des rameaux simples, alternes, pareillement couverts d'écailles. Dans cet état, ce péduncule ou régime a en quelque sorte l'aspect d'un candelabre, très-remarquable par sa grandeur : chaque écaille renferme une gaîne comprimée, comme l'étui d'un couteau, percée par le dos vers son extrémité, d'un trou par où sort un panicule dont les ramifications soutiennent des épis cylindriques, pendans, couverts d'un grand nombre de fleurs sessiles, hermaphrodites & blanchâtres : à ces fleurs succedent des baies sphériques, d'un pouce & demi de diametre, lisses, vertes, à chair succulente, grasse, un peu amere, contenant un noyau globuleux, osseux, assez gros, blanc, & qui renferme une amande à chair blanche & un peu ferme.

Le *tallipot* croît au Malabar, dans l'Inde & dans l'Isle de Ceylan, aux endroits pierreux & élevés. Une seule de ses feuilles peut, dit-on, couvrir quinze ou vingt hommes, & les défendre de la pluie. Les Indiens s'en servent pour couvrir leurs maisons, ils en font des tentes dans leurs voyages, des parapluies & des parasols capables de mettre à couvert plusieurs personnes. C'est de ces feuilles que sont composés les livres des Malabares : ils écrivent dessus, en y traçant avec un stylet de fer, des caracteres qui pénétrant leur épiderme supérieur, deviennent ineffaçables.

Les gaînes ou spathes de ces fleurs encore tendres rendent, lorsqu'on les coupe, une liqueur qui séchée & durcie au soleil est un vomitif employé pour faire sortir l'enfant mort, & dont des Indiennes abusent quelquefois pour se

procurer

procurer l'avortement. Ses fruits sont environ quatorze mois à mûrir, & un seul arbre en produit, selon M. *de la Marck*, plus de vingt mille : les noyaux de ces fruits se tournent & se polissent pour faire des colliers, qui peints en rouge imitent beaucoup le corail. On a observé que le *Palma Thebaïca*, de *Pococke*, *Orient. 1*, *p. 281*, avoit beaucoup de rapports avec le *tallipot*.

Le *palmier* qui croît dans les endroits sablonneux, aux Moluques, est le *Saribus* de *Rumphius Amb. 1*, *p. 42*, *t. 8*. C'est un *coryphe* à feuilles orbiculaires & à plis palmés, qui partent d'un centre commun : les péduncules qui portent la fructification sont pendans ; les fruits sont en grappes sphériques, à peine de la grosseur d'une balle de pistolet, d'abord d'un jaune-orangé, mais bientôt noirâtre. La moëlle de son tronc est une sorte de *sagou* que l'on peut manger. On emploie son bois à plusieurs usages auxquels sa dureté le rend propre ; on fait avec ses feuilles des parasols & de grands éventails, & on s'en sert comme de papier pour envelopper des fruits, du tabac, &c. : on peut les plier & les déplier à volonté.

TALPIER. *Voyez* TONGA.

TAMACOLIN. Espece de *lézard goîtreux* de la Nouvelle Espagne. C'est l'*iguane ;* Voyez *ce mot*.

TAMACUILLA-HUILLA ou SERPENT A CENT YEUX. *Fernandez* en donne la description dans son *Histoire des Reptiles de la Nouvelle Espagne*, ainsi que *Seba*, *Tom. II*, *t. 98*, *n. 1*. Tout le corps de ce serpent est semé d'une infinité d'anneaux ronds ou angulaires, qui ont quelque ressemblance à des yeux. Ce reptile paroît être une espece d'*ibiboboca ;* Voyez *ce mot*.

TAMANDUA ou TAMANDUA-I. Nom donné à la seconde espece des *mangeurs de fourmis*. Voyez à l'*article* FOURMILIER.

TAMANDUA-GUACU ou TAMANDUA-OUASSOU. Au Brésil, c'est le *grand tamandua*. Voyez à l'*article* FOURMILIER.

TAMANDUA-MIRI. *Fourmilier* (le plus petit).

TAMANOIR. Nom du *grand mangeur de fourmis* ou *grand tamandua*. Voyez à l'*article* FOURMILIER.

TAMARIN, *Cercopithecus minimus*, *niger*, *auribus elephantinis*, Barr. ; *Simia Midas*, Linn. Espece de singe de la famille des *Sagouins*, que l'on trouve à la Guiane & au Brésil. C'est le *tamary* de tout le Maragnon.

Le *tamarin* eſt un joli quadrumane, très-vif, aiſé à apprivoiſer, mais ſi délicat, qu'il ne peut réſiſter long-temps aux intempéries de notre climat : il a le corps & les jambes bien proportionnés ; il marche à quatre pieds, & eſt un peu plus petit que le *pinche* des Maynas. Le *tamarin* n'a que ſept ou huit pouces de longueur ; il a la queue une fois plus longue que la tête & le corps : la face eſt couleur de chair obſcure ; les oreilles ſont carrées, larges, nues & de même couleur ; les yeux, châtains ; la levre ſupérieure eſt fendue à peu près comme celle du lievre ; la tête, le corps & la queue ſont garnis de poils d'un brun-noir & un peu hériſſés, quoique doux au toucher ; ce poil eſt très-court ſur la queue : les mains & les pieds ſont couverts de poils courts, d'un jaune-orangé.

TAMARINIER. *Voyez ci-deſſous* TAMARINS.

TAMARINS, *Tamarindi*, J. B. C'eſt une ſubſtance pulpeuſe ou médullaire, comme graſſe, gluante & viſqueuſe, réduite en maſſe, molle, de couleur noirâtre & rouſſe, d'un goût acide & vineux, mêlée d'écorces & de membranes, de ſiliques, de filamens cartilagineux & même de graines dures, de couleur rouge-brun, luiſantes, plus grandes que celles de la caſſe ſolutive, preſque quadrandulaires & aplaties, approchant des ſemences de lupin. (Quelques perſonnes diſtinguent ſur la tranche des graines d'un *tamarinier* qui croît au Petit-Goave, dépendance du Port-au-Prince à Saint-Domingue, un maſque de Negre formé par des tubercules plus ou moins proéminens.) On nous apporte la pulpe de *tamarins*, de l'Egypte, des deux Indes, de l'Afrique, ſur-tout du Sénégal & de l'Ethiopie.

L'arbre qui porte les fruits d'où l'on tire cette ſubſtance, s'appelle *tamarinier*, *Tamarindus*, Tourn., Parkinſ., Sloane & Derelſide ; *Appellata*, Proſp. Alp. ; *Jutay*, Piſon ; *Balam-pulli*, *Maderam-pulli*, Hort. Malabar. ; *Siliqua Arabica quæ Tamarindus*, C. B. Il eſt grand comme un noyer, mais plus touffu : ſa racine eſt branchue, fibreuſe & chevelue, elle s'étend de tous côtés ; ſon tronc a quelquefois dix pieds de circonférence ; il eſt revêtu d'une écorce épaiſſe, brune, cendrée & gercée : ſon bois eſt dur & d'un brun-rouſſâtre ; il pouſſe des branches rameuſes qui s'étendent de tous côtés & ſymétriquement : les feuilles ſont placées ſur ces rameaux alternativement, & compoſées de neuf, dix & quelquefois de douze paires de petites folioles, attachées ſur une côte & accompagnées de ſtipules ; elles ſont d'un vert gai, un peu velues en deſſous, traverſées dans leur longueur par un petit filet ; leur ſaveur eſt acide.

Les fleurs ſortent neuf ou dix enſemble des aiſſelles des feuilles comme en

grappes, portées par des pédicules grêles, composées de trois pétales de couleur de rose, parsemés de veines sanguines : le pistil qui sort du milieu de la fleur est crochu, accompagné seulement de trois étamines; il se change en un fruit semblable par sa grandeur & par sa figure aux gousses des féves, mais sans sutures, & relevé par trois ou quatre protubérances & muni de deux écorces, dont l'extérieure est rousse, cassante & de l'épaisseur d'une coque d'œuf, & l'intérieure, verte & plus mince : l'intervalle qui se trouve entre ces écorces est occupé par la pulpe & les semences dont nous avons parlé.

Le *tamarinier* produit quelquefois dans les étés fort chauds une certaine substance visqueuse, acide & roussâtre, qui lorsqu'elle est seche imite la crême de tartre par sa dureté & par sa blancheur. Cet arbre ne croît aux Isles de l'Amérique que parce que les Espagnols l'y transporterent au commencement de leurs conquêtes. Le *tamarinier* est originaire des Indes Orientales & d'Afrique.

Les fruits du *tamarinier* abondent en acide. *Belon* dit que lorsque les Turcs & les Arabes sont sur le point de faire un long voyage pendant l'été, ils font provision de *tamarins* pour se désaltérer : ils font confire dans le sucre ou dans le miel des gousses de *tamarins*, soit vertes, soit mûres, pour les emporter avec eux, lorsqu'ils voyagent dans les déserts de l'Arabie. Les Marins se servent aussi de cette confiture qu'on prépare aujourd'hui en Amérique. Les Negres en Afrique mettent du *tamarin* dans leur riz, leur couscou & leur manger.

La pulpe de ce fruit est non-seulement rafraîchissante, elle est encore légérement laxative, & cependant astringente. Les Médecins d'Europe disent que le *tamarin* tempere l'acrimonie des humeurs. Le petit lait fait avec les *tamarins* est un excellent & léger purgatif; il calme le bouillonnement de la bile & du sang, guérit les fievres aiguës, ardentes, inflammatoires, putrides, malignes, pestilentielles & la dyssenterie accompagnée de fievre; ils sont aussi très-recommandables pour la diarrhée bilieuse, la jaunisse, & ils corrigent singuliérement les vices des purgatifs trop âcres & trop violens. M. *Geoffroy*, *Matiere Médicale*, dit qu'ils augmentent la vertu des médicamens émétiques.

Dans le commerce on distingue deux sortes de pulpe de *tamarins*; l'une rougeâtre, qui vient de la Perse, du Bengale; & l'autre noire-brunâtre, qui vient du Levant & d'Amérique. L'acide de l'une & de l'autre sorte de *tamarin* bien naturel, perd sa qualité purgative lorsqu'on l'étend dans beaucoup d'eau, & donne une boisson aussi délicate & aussi agréable que celle que fournit le limon.

TAMARIS ou TAMARISC, *Tamariscus aut Tamarix*. On en distingue deux especes principales, que quelques-uns estiment n'être que deux variétés; savoir, le *tamarisc d'Allemagne* & le *tamarisc de Narbonne*.

Le TAMARISC D'ALLEMAGNE ou le PETIT TAMARIX, *Tamariscus Germanica*, Lobel, Icon. 218; Linn. 387; *etiam fruticosa*, *folio crassiore*, C. B. Pin. 485. C'est un arbrisseau qui croît naturellement en Hongrie, le long des rivieres & dans les graviers du Rhin, aux environs de Strasbourg, de Sandaw, du Danube, de l'Isere, du Rhône, de l'Aar & ailleurs: il ne souffre pas aisément la culture des jardins, à moins qu'on ne le plante près de l'eau; alors il soutient bien l'hiver, mais il ne monte jamais en arbre. Sa racine est à peu près de la grosseur de la jambe, revêtue d'une écorce un peu épaisse & fort amere; elle pousse quantité de tiges fragiles, couvertes d'une écorce rougeâtre, rameuses & ornées d'un grand nombre de feuilles imbriquées, semblables à celles de la bruyere commune ou à celles du cyprès, d'une couleur de vert-de-mer & d'un goût astringent: ses fleurs sont disposées en épi à l'extrémité des tiges & des rameaux, composées chacune de cinq pétales ovales, d'un blanc-purpurin ou rose-violet, avec autant d'étamines à sommets arrondis & jaunâtres: à ces fleurs succedent de petits fruits oblongs, pointus, triangulaires, qui contiennent plusieurs semences menues & aigrettées; ces fleurs & ces graines durent presque tout l'été.

Le TAMARISC DE NARBONNE ou le TAMARIX COMMUN, *Tamariscus Gallica*, Linn. 386; *& folio tenuiore*, C. B., Park.; *Tamariscus vulgaris major*, *sive Arborea Narbonensis*, J. B. 1, 351; Lobel, Icon. 218. Celui-ci croît principalement dans les pays chauds, comme en Italie, en Espagne & en Languedoc: il pousse plusieurs tiges, qui pour l'ordinaire sont en arbrisseau ou en buisson, mais qui forment quelquefois un arbre de la grandeur du cognassier. Il a le tronc couvert d'une écorce grise en dehors, rougeâtre en dedans & le bois blanc: ses feuilles sont plus petites, mais plus dentées que celles du *tamarisc* précédent. Cet arbrisseau fleurit d'ordinaire trois fois l'année, au printemps, en été & en automne: il est d'un assez bel aspect, à cause de ses fleurs blanches-purpurines, groupées en épi; il se dépouille de ses feuilles pendant l'hiver, & tous les ans il en repousse de nouvelles au printemps; il demande une terre humide, & cependant légere; les grands froids lui sont contraires: il se multiplie de boutures & de rejetons: son bois, sa racine, son écorce & ses feuilles sont d'usage en Médecine.

On se sert également des deux especes de *tamarisc*: on fait avec leur bois de

petits barils, des tasses, des gobelets & d'autres vaisseaux, dont on se sert pour contenir la liqueur qu'on doit boire ; elle y acquiert, rapporte-t-on, une vertu désopilative. Toutes les parties de l'arbre sont estimées apéritives, fébrifuges, ainsi que le sel lixiviel qu'on en retire & qui est usité dans l'opilation de la rate, du foie & du mésentere. La nature de ce sel a été inconnue jusqu'au commencement de 1759, temps auquel M. *Montet*, savant Chimiste de Montpellier, démontra que c'étoit un vrai *sel de Glauber* absolument pur. On prétend que le bois de *tamarisc* est aussi bon que celui du gayac dans les maladies vénériennes : il convient encore contre toutes les maladies de la peau. Les Teinturiers se servent quelquefois des fruits de *tamarisc* à la place des *noix de galle*, pour teindre en noir.

TAMARIS DE MER. C'est, dit M. *Ellis*, une *coralline vésiculeuse*, qu'il nomme *Corallina vesiculata, sparsim & alternatim ramosa, denticulis oppositis, cylindricis, oribus crenatis, patulis.* Les branches de ce polypier sont placées assez irréguliérement, mais cependant alternativement, de différens côtés; son tissu ressemble à celui de la corne, & il est transparent ; ses denticules sont grandes, cylindriques, ouvertes & opposées les unes aux autres, & chaque paire paroît attachée au sommet de celle qui est au-dessous. On trouve cette sorte de *coralline* adhérente aux rochers, aux coquilles & aux fucus. *Voyez au mot* CORALLINE, ce que nous avons dit de ces sortes de productions animales.

TAMARU-GUACU. Espece de *langouste de mer* du Brésil, que les Portugais nomment *Caramon de saldago.* Elle n'est point d'usage en aliment. *Ruysch* lui donne neuf doigts de longueur ; la queue a onze anneaux & est velue ; près de l'insertion des pattes, la carapace qui est blanchâtre & comme cornée, tire sur le noir-purpurin ; les pattes sont menues & longues ; l'extrémité de chaque bras est courbée comme une faux & garnie de piquans.

TAMARY. Au Maragnon, c'est le *tamarin*, espece de *sagouin.* Voyez TAMARIN.

TAMATIA. Suivant quelques Auteurs les *tamatias* & les *barbus* sont des oiseaux du même genre. M. *de Buffon* laisse le nom de *barbus* aux oiseaux de ce genre qui sont propres à l'Ancien Continent, & il donne celui de *tamatias* aux oiseaux du même genre, qui se trouvent en Amérique. M. *de Buffon* dit que les *barbus* proprement dits ont le bec beaucoup plus épais, plus raccourci & plus convexe en dessous ; ils ont de plus ordinairement des couleurs assez brillantes, & les *tamatias* au contraire sont la plupart, excepté quelques-uns, d'un plumage sombre, sur lequel les nuances du brun & du

gris font les couleurs dominantes. Quoique ces oiseaux paffent pour ne vivre que d'infectes & en particulier de fcarabées, la force de leur bec, dit M. *Mauduyt*, fait préfumer qu'ils donnent auffi la chaffe à de petits oifeaux, fuivant les occafions, femblables en cela aux *pies-grièches*, avec lefquelles les *barbus* & les *tamatias* ont quelque rapport par la conformation du bec.

M. *Mauduyt* rapporte que tous les *tamatias* n'habitent que les endroits les plus fourrés des forêts, ils ont le vol court & pefant; ils ne fe pofent que fur les branches les plus baffes, ils y reftent long-temps, la tête retirée entre les épaules & l'air fombre & morofe; on peut les approcher & tirer plufieurs coups de fufil fans qu'ils prennent leur effor; ils font filencieux, folitaires & mal-faits : leur chair n'eft pas très-eftimée.

Le *tamatia commun* a été repréfenté dans les *pl. enl. n.°* 746, *fig.* 1, fous le nom de *barbu à ventre tacheté*, de Cayenne : fa longueur eft de fix pouces & demi : le bec & les pieds font noirs; le deffus de la tête & le front, rouffâtres; fur le cou eft un demi-collier varié de noir & de roux; tout le refte du plumage fupérieur eft brun, nué de roux : il y a une grande tache noire derriere chaque œil : la gorge eft orangée; le refte du plumage inférieur eft d'un blanc-rouffâtre, avec des taches noires.

TAMATIA (le beau). C'eft le *barbu* des Maynas, de M. *Briffon* & des *pl. enl.* 330. Le bec eft cendré, d'un blanc-jaunâtre à fa pointe; les jambes, les pieds & les ongles font cendrés. Ce *tamatia* eft de la grandeur du *barbu à gorge jaune*, des Philippines; il en a à peu près les couleurs, mais beaucoup plus brillantes.

TAMATIA A COLLIER. C'eft le *barbu à collier* de Cayenne, des *pl. enl.* 395. Ce *tamatia* de la Guiane eft à peu près de la groffeur de la pie-grièche rouffe : le plumage fupérieur eft d'un fond roux, avec des raies étroites & tranfverfales noires; fur le haut du dos on en voit une fauve qui defcend jufqu'à la poitrine, où eft une forte de collier affez large & noir : la gorge & le devant du cou font d'un blanc fale; le refte du plumage inférieur eft d'un roux plus ou moins foncé : les pieds & les ongles font cendrés; le bec eft de couleur de corne, mais noirâtre fur le milieu du deffus.

TAMATIA A TÊTE & GORGE ROUGES. C'eft le *barbu de Cayenne*, de M. *Briffon* & des *pl. enl.* 206, *fig.* 1. Il paroît que le *barbu de Saint-Domingue*, indiqué dans les *pl. enl.* 206, *fig.* 2, & décrit par M. *Briffon* fous le nom de *barbu tacheté de Cayenne*, eft une variété de ce premier *tamatia*; peut-être, dit M. *Mauduyt*, l'un eft-il le mâle, & l'autre la femelle : ils font

un peu plus gros que l'alouette : le bec eſt d'un cendré-noirâtre ; les pieds & les ongles ſont cendrés ; le front & la gorge, rouges ; le ſommet de la tête eſt varié de noir & de gris-jaunâtre : le premier a les côtés de la tête noirs, avec une bande blanchâtre au-deſſous de l'œil ; le ſecond a les côtés d'un noir varié de blanchâtre.

TAMATIAS (les) NOIRS & BLANCS. M. *Mauduyt* obſerve que ce ſont deux eſpeces nouvelles, propres à la Guiane : l'une indiquée dans les *pl. enl. n.°* 689, ſous le nom de *barbu à gros bec* de Cayenne ; l'autre, *pl. enl.* 688, *fig.* 2, ſous celui de *barbu à poitrine noire* de Cayenne. Ces deux *tamatias* n'ont que deux couleurs dans leur plumage, du blanc & du noir ; leur bec eſt noir & à proportion plus gros & plus long que celui des autres *tamatias*, dont le demi-bec ſupérieur eſt plus crochu & bifurqué à ſon extrémité par une ſciſſure. Ces deux *tamatias* ne different guere que par la groſſeur, qui eſt dans le premier à peu près le double de ce qu'elle eſt dans le ſecond : le premier eſt de la groſſeur de la pie-grièche cendrée ; l'autre n'eſt guere plus gros que notre moineau franc : tous deux ont les pieds noirâtres.

TAMBAC. *Voyez* BOIS D'ALOÈS.

TAMBOUR, *Labrus cromis*, Linn. ; *Cromis ſubargenteus oblongus, radiis anterioribus pinnæ dorſalibus ægrè pungentibus*, Brown. ; *Coracinus Braſilienſis*, Rai. ; *Guatucupa*, Marcgr. : en Anglois, *Drum*. Poiſſon du genre du *Labre* ; on le trouve à la Caroline : il reſſemble par ſon port à la *perche* de riviere : ſes écailles ſont marquées de bandes brunes ſur un fond un peu argenté ; les opercules de ſes ouïes ſe terminent en une pointe aiguë : les deux nageoires dorſales ont une légere adhérence entre elles, & paroiſſent au premier coup d'œil n'en faire qu'une ; la premiere a dix rayons ; la ſeconde en a vingt-deux, dont le premier eſt épineux ; les pectorales en ont chacune dix-huit ; celles de l'abdomen, ſix ; celle de l'anus en a ſept, dont les deux antérieurs épineux ; le ſecond eſt le plus long, il eſt très-épais & comprimé : celle de la queue a dix-neuf rayons, elle n'eſt point échancrée.

TAMIER. C'eſt le *ſceau de Notre-Dame* ; Voyez *ce mot*.

TAMOATA DU BRÉSIL ou CALLICTE, *Silurus callichthys*, Linn. Poiſſon du genre du *Silure* ; il ſe trouve en Amérique dans les ruiſſeaux. On prétend que lorſqu'ils ſont à ſec, le *tamoata* s'avance dans les terres pour chercher de l'eau : on ajoute qu'il perce les réſervoirs & s'y pratique une iſſue par laquelle il s'enfuit. Ce poiſſon s'appelle à Surinam *kwikwi*. Les Portugais le

nommment *foldigo*. Il eſt de couleur de fer, ſur-tout à la tête ; il eſt long de cinq doigts : ſa tête eſt faite à peu près comme celle d'une grenouille ; ſa gueule eſt petite & ſans dents, garnie de chaque côté de deux barbillons longs d'un doigt : ſes yeux ſont petits ; l'iris eſt doré : ſa peau, ſelon *Linnæus*, eſt une eſpece de cuiraſſe garnie d'écailles oblongues, très-larges, finement dentelées tout autour & diſtribuées ſur chaque côté en deux rangs ; elles ſont au nombre de vingt-ſix de part & d'autre ; elles interceptent la ligne latérale : la premiere nageoire du dos a huit rayons ; la ſeconde n'en a qu'un, il eſt hériſſé : les pectorales en ont chacune ſept ; elles ſont arrondies, & le premier rayon eſt dentelé de chaque côté : les abdominales en ont chacune cinq, qui ſont articulées ; celle de l'anus en a ſept ; celle de la queue, quatorze. Ce poiſſon paſſe pour être un manger délicieux. *Conſultez* Marcgrave, *Hiſt. Braſil.*

TAN ou ÉCORCE A CORROYEUR. *Voyez* à la ſuite du *mot* CHÊNE & *celui de* REDOUL. Quelques-uns donnent encore le nom de *tan* à la pouſſiere du bois tombé en pourriture. Dans la Laponie on ſe ſert de la groſſe écorce du *bouleau* pour tanner les peaux.

TANAISIE. *Voyez* TANÉSIE.

TANAOMBÉ des habitans de Madagaſcar. C'eſt le *merle* de Madagaſcar, de M. *Briſſon* & des *pl. enl.* 557, *fig.* 1. Il eſt un peu moins gros que le mauvis ; le bec, les pieds & les ongles ſont noirs ; preſque tout le plumage ſupérieur, ainſi que la gorge & le cou, ſont bruns, avec une nuance verdâtre ſur les couvertures des ailes & de la queue : la poitrine & les côtés ſont d'un brun-rouſſâtre ; le ventre & les couvertures du deſſous de la queue ſont blancs ; les pennes des ailes ſont variées de violet, de noir & de blanc ; quelques-unes ont des reflets verts : l'aile offre en outre une plaque oblongue, d'un roux-doré : la queue eſt un peu fourchue ; les deux pennes du milieu de cette partie ſont d'un vert-doré ; les latérales ſont de cette teinte à l'extérieur & noires du côté intérieur.

TANAS ou FAUCON PÊCHEUR du Sénégal, *pl. enl.* 478. Le *tanas*, nommé ainſi par les Negres du Sénégal, ſe voit au Cabinet du Roi. M. *de Buffon* dit qu'il reſſemble en tout à notre faucon, par les couleurs du plumage ; il eſt néanmoins un peu plus petit, & il a ſur la tête de longues plumes éminentes qui ſe rabattent en arriere & qui forment une eſpece de huppe.... Il a le bec jaune, moins recourbé & plus gros que celui du faucon ; il en differe encore en ce que les deux mandibules ont des dentelures très-ſenſibles ; ſon naturel eſt auſſi très-différent, car il pêche plus qu'il ne chaſſe.

TANCHE

TANCHE ou TENCHE, *Cyprinus tinca*, Linn.; *Cyprinus mucosus totus nigrescens, extremitate caudæ æquali*, Arted.; *Tinca*, Rondel., Willughb., &c.; *Phycis vel Merula fluviatilis*, Schonev. : en Italie, *Tenca ;* en Angleterre, *Tench ;* en Suede, *Linnare*, *Sutare* & *Skomakare ;* en Danemarck, *Sydere ;* en Allemagne, *Schley*, *Schleyen* & *Schomaker.*

Artedi dit que la *tanche* a la tête & le museau d'un volume assez petit, à proportion du corps qui est large, épais & court; l'ouverture de la gueule est médiocre; les mâchoires sont dépourvues de dents; mais il y en a cinq sur deux rangées dans le gosier : les opercules des ouïes sont composés de part & d'autre de quatre lames & de trois arêtes courbées; les lignes latérales sont pareillement courbes & plus proches du ventre, comme dans tous les poissons du genre du *Cyprin.* On remarque quelques petits conduits ou trous à la tête de ce poisson, au-dessus & au-dessous des yeux : les yeux sont petits, situés aux côtés de la tête; l'iris est rouge : le dos est un peu élevé en voûte, derriere la tête; il est épais & n'est nullement tranchant : le ventre est assez large & plat par-tout; les écailles sont oblongues, petites, fort adhérentes à la peau, noires sur le dos, noirâtres sur les côtés, avec des nuances d'un vert-jaunâtre; le ventre est blanchâtre : en général tout le corps est d'une teinte foncée (*tincta*, d'où l'on a fait *tinca*, à ce que l'on prétend). De plus, les écailles sont enduites d'une mucosité qui rend ce poisson glissant comme l'anguille : la nageoire dorsale est noire, garnie de douze rayons, dont les trois antérieurs sont simples & les autres rameux; les pectorales sont noirâtres, arrondies, & ont chacune dix-sept rayons, presque tous rameux; les abdominales, qui ont la forme & la couleur des précédentes, en ont chacune onze, dont le second est ferme & épais; celle de l'anus qui est noire, en a onze aussi, dont ceux du milieu sont les plus longs; celle de la queue est noire & d'une figure presque carrée; elle a dix-neuf rayons. La longueur ordinaire de ce poisson est de neuf pouces un quart, sur plus de deux pouces & demi à l'endroit de sa plus grande épaisseur. Plusieurs Auteurs disent que le mâle, dans cette espece, a les nageoires abdominales beaucoup plus étendues; le premier rayon est recourbé en bas, strié transversalement.

La *tanche* est particuliérement un poisson de lacs & d'étangs, quoiqu'on en pêche aussi dans les rivieres. Elle est très-avide de vers de terre, aussi s'en sert-on avec succès pour amorcer les haims avec lesquels on pêche ce poisson. Elle fraie au mois d'Avril, parmi les herbes des endroits marécageux; elle peuple beaucoup, & parvient promptement à sa croissance ordinaire.

La *tanche* a la peau épaisse, le palais charnu comme celui de la carpe ; & dans le fond du palais est un osselet triangulaire. *Ausone* paroît être l'Auteur le plus ancien qui ait parlé de la *tanche*, & ce qu'il en dit n'est pas propre à en donner une idée très-avantageuse ; il l'appelle la *ressource du bas peuple*, *Solatia vulgi*. D'autres ont désigné ainsi ce poisson, *Piscis ignobilis*, *vilis & pauperiorum cibus*. Des Auteurs modernes en ont interdit l'usage parmi nos alimens, en disant que sa chair est fade, d'un goût désagréable, mal-saine & difficile à digérer. D'un autre côté on a attribué à ce poisson des propriétés médicinales, dont nous parlerons ci-après. La différence des opinions sur la saveur de la chair des *tanches*, provient des différences mêmes qui se trouvent entre ces poissons, suivant les divers lieux où ils ont séjourné & les divers degrés d'accroissement qu'ils ont pris. Les *tanches* qu'on pêche sur les fonds vaseux ont un mauvais goût de fange : de plus, lorsqu'elles sont petites, leur chair est pleine d'arêtes qui la rendent désagréable ; mais celles qui se sont dégorgées dans les eaux vives, sont délicates, sur-tout lorsqu'elles sont grosses. Une *tanche* parvenue au poids de trois livres est fort recherchée : on prétend qu'il y en a qui pesent cinq à six livres. *Salviani* rapporte que ce poisson, en certains endroits, parvient jusqu'au poids de vingt livres.

Quoique les *tanches* se plaisent dans la vase, on assure, dit M. *Duhamel*, qu'elles passent volontiers des eaux dormantes dans les eaux vives, & on en trouve effectivement dans les petites rivieres dont le cours est rapide.

Nous avons exposé ci-dessus que la *tanche* multiplie beaucoup & réussit très-bien dans les étangs ; mais elle les dépeuple par sa voracité. Cependant elle cause beaucoup moins de dommage que le brochet, qui n'épargne pas même la *tanche*, quoiqu'on ait dit qu'il en étoit l'ami, & qu'il sembloit la ménager en faveur des propriétés bienfaisantes de la liqueur visqueuse qui suinte à travers sa peau.

Lémery dit que ce poisson a la vie si dure, que malgré qu'on l'ait coupé par morceaux & fait frire à demi, il s'élance hors de la poële. *Liger* observe que c'est le poisson qui résiste le mieux au charroi (il faut en excepter la carpe) ; mais il ruine le fond d'un étang, car l'on assure qu'il faut plus de terrain pour nourrir cent *tanches* que pour engraisser cinq cents carpes : c'est pourquoi il faut avoir bien du terrain de reste, pour empoissonner un étang de *tanches*.

M. *Geoffroy* le jeune fit voir à l'*Académie des Sciences*, *en 1710*, un *ténia*, trouvé dans une *tanche* fort saine & fort grasse. Ce *ténia* étoit semblable à ceux qui se trouvent dans l'homme, à cela près, qu'il n'étoit pas découpé par

anneaux ; il avoit ſeulement des plis paralleles à ſa longueur, ſelon laquelle une autre grande raie alloit depuis la tête juſqu'à la queue, en diviſant cet animal en deux parties égales ; il étoit entier & avoit deux pieds & demi.

On trouve dans la tête de ce poiſſon, deux petites pierres, qu'on eſtime abſorbantes, déterſives & diurétiques : on en prend pour arrêter le cours de ventre. Les Continuateurs de la *Matiere Médicale* diſent que la vertu des *tanches* eſt célebre pour la cure de la jauniſſe : on les applique vivantes ſucceſſivement ſur la région ombilicale & ſur celle du foie, juſqu'à ce qu'elles meurent. On prétend qu'après cette opération, le poiſſon eſt jaune & enflé du côté par lequel il a été appliqué.

On a prétendu auſſi que les autres poiſſons, & en particulier le brochet, ſe guériſſoient de leurs bleſſures, en ſe frottant contre le corps de la *tanche*, dont la mucoſité étoit pour ces animaux un ſpécifique aſſuré ; de là eſt venu le ſurnom de *médecin des poiſſons*, que quelques-uns ont gravement donné à la *tanche*. Je ne garantirois pas, dit M. *Pennant*, après avoir rapporté ce ſentiment, que l'enduit viſqueux de la *tanche* eût tant de vertu par rapport aux citoyens des eaux ; mais il eſt certain que ſa chair eſt un aliment ſain & délicat pour les habitans de la terre.

TANCHE DE MER, *Labrus tinca*, Linn. ; *Labrus roſtro ſursùm reflexo, caudâ in extremo circulari*, Arted. ; *Turdus duodecimus, in provinciâ vulgò Vieille*, Geſner, Rondel. ; *Turdus vulgatiſſimus ; Tinca marina Venetis*, Willughb. : en Angleterre, *Wraſſe*, *Old-wife* & *Gwrach*. Ce poiſſon eſt du genre du *Labre ;* on le trouve dans la mer voiſine de l'Angleterre : il a été ainſi nommé, parce qu'il a de la reſſemblance avec la *tanche de riviere* par la forme de ſon corps. Suivant M. *Pennant*, la *tanche de mer* ſe tient ordinairement au fond de l'eau, entre les rochers, & ſe nourrit de vers tant teſtacées que cruſtacées. *Willughby* obſerve que quoique la *tanche de mer* ſoit du nombre des *poiſſons ſaxatiles*, ſa chair n'eſt ni délicate ni ſaine ; elle eſt molle : au reſte, on en fait rarement uſage dans les alimens.

Willughby dit que la *tanche de mer* a environ neuf pouces de longueur : ſon muſeau eſt alongé & recourbé en deſſus ; les levres ſont épaiſſes, charnues & ſaillantes ; l'ouverture de la gueule eſt étroite ; les dents ſont un peu aiguës, & larges ou épaiſſes en leur baſe ; le fond de la gueule offre deux tubercules hériſſés de dents, plus deux os dentelés comme dans la carpe : les iris ſont ou bleus, ou d'un jaune - doré : le corps eſt couvert d'écailles aſſez grandes ; on prétend qu'elles ſont plus larges dans le mâle que dans la femelle : les lignes ſont une inflexion ſous l'extrémité de la nageoire dorſale : cette nageoire a

vingt-six rayons ; dont les quinze premiers épineux sont adossés chacun à un rayon mou, plus alongé & incliné de maniere à imiter la toile d'une banderolle : les nageoires pectorales ont chacune quatorze rayons ; celles de l'abdomen en ont six, dont le premier épineux ; celle de l'anus en a treize, dont les trois antérieurs épineux ; celle de la queue étant déployée, se montre arrondie en arc circulaire par son extrémité. M. *Pennant* observe que quelques individus sont d'un rouge sale & obscur ; d'autres sont ornés, principalement vers la tête, de plusieurs bandes des plus belles couleurs, telles que le rouge, le bleu & le jaune. Selon *Willughby*, ces bandes sont alternativement d'un rouge de feuilles de vigne desséchées & d'un vert-olivâtre. Il ajoute que la nageoire dorsale est marquée de raies bleues, jaunes & rouges, & que les nageoires pectorales sont d'un jaune comme doré.

TANCHE DORÉE, *Tinca auratus*. M. *Bloch*, *Hist. des Poissons*, *cay.* 2, *pl.* 74, dit que ce superbe poisson se trouve dans les étangs de la Silésie ; sa longueur ordinaire est d'un pied & demi : la forme du tronc & la *position des* nageoires sont comme dans la *tanche vulgaire* : sa tête est petite ; le nez, d'un rouge-vermeil ; la prunelle, noire ; l'iris, blanchâtre en dessus & brun en dessous ; il y a un petit barbillon à chaque angle de la gueule : la partie antérieure du dos est noire, mais la postérieure est d'un jaune foncé ; les côtés sont de couleur d'orange, sur-tout au-dessus de la ligne latérale : toutes les nageoires sont transparentes & parsemées de taches noires de grandeur inégale ; celle de l'anus a neuf rayons : les écailles sont petites.

TANÉSIE ou TANAISIE, *Tanacetum vulgare luteum*, C. B. Pin. 132 ; Tourn., Linn. 1184 ; *aut Flore luteo*, J. B. 3, 131. Cette plante, qu'on nomme aussi *herbe aux vers* ou *tanaisie vulgaire*, croît presque par-tout le long des chemins & des prés, dans les champs & aux bords des lieux humides : sa racine est longue, ligneuse, fibrée, serpentante & vivace ; elle pousse des tiges rondes, rayées, moëlleuses & un peu velues : ses feuilles sont grandes, longues, ailées, ornées de découpures qui sont disposées par paires & dentelées en leurs bords ; leur couleur est verte-jaunâtre ; elles ont une odeur forte & une saveur amere : ses fleurs renaissent en Juillet & Août aux sommets des tiges par gros bouquets arrondis, rangés comme en ombelle, composés chacun de plusieurs fleurons évasés & dentelés par le haut, d'une belle couleur jaune-dorée, luisante, rarement blanche, & soutenus par un calice écailleux : à ces fleurs succedent des semences menues, ordinairement oblongues, & qui noircissent en mûrissant.

Toute la plante a une odeur forte, désagréable & un goût amer. On trouve quelquefois des pieds de *tanaisie*, dont les feuilles sont découpées, menues & comme frisées, qu'on appelle *tanaisie Angloise* ou *crépue*, *Tanacetum foliis crispis*, C. B. Ce n'est qu'une variété de la précédente; on la cultive dans les parterres à cause de sa beauté. La couleur des feuilles de cette plante varie aussi; de là le *Tanacetum versicolor* de *Parkinson*, qui fait une autre variété panachée de blanc & de vert.

La *tanaisie* est regardée comme stomacale, fébrifuge, sudorifique, carminative & désobstructive. On a des exemples que l'infusion de ses feuilles provoque les menstrues, & nettoie très-bien les conduits urinaires, & que son suc, pris à la dose de quatre onces, convient dans les pâles couleurs & l'hydropisie. On trouve dans les boutiques une eau distillée de cette plante, dont on fait usage dans les potions antivermineuses. On fait avec ses feuilles une conserve utile pour l'épilepsie & pour le vertige. Dans quelques pays du Nord, on fait, vers le temps de Pâques, des gâteaux où l'on fait entrer le suc & les jeunes feuilles de cette plante: on s'en sert, disent les Continuateurs de la *Matiere Médicale*, pour fortifier l'estomac & dissiper les vents que les alimens du Carême engendrent ordinairement. Bien des personnes substituent les sommités & notamment la semence de *tanaisie*, à celle de la *poudre aux vers* particuliérement dite; mais elle est bien moins amere, par conséquent moins antivermineuse. Au reste il est très-difficile de faire prendre ces remedes aux enfans, à cause de leur amertume & de leur mauvaise odeur.

Quant à l'usage extérieur de la *tanaisie*, on estime son suc pour les engelures des mains, pour les dartres & pour la teigne: en cataplasme elle convient pour les foulures & les entorses. On prétend à Paris, que cette plante étant mise autour du lit ou entre deux matelas, tue & chasse les puces & les punaises. On fait un vin de *tanaisie*, utile pour les rhumatismes & pour fomenter les jambes des hydropiques. Quelques personnes ont appaisé subitement des douleurs de dents, notamment de celles gâtées, par le secours de feuilles de *tanaisie* roulées en boulettes; on les maintient par le moyen des dents de la mâchoire opposée.

La *tanaisie baumiere* est le *coq des jardins*, Voyez *cet article*.

TANGARA. Nom d'un genre d'oiseaux uniquement propres au Nouveau Continent, quoi qu'en aient dit quelques Voyageurs. Ce genre est nombreux en especes; elles sont plus abondantes, à plumage plus varié & paré de couleurs plus brillantes, dans les contrées du Midi que dans les régions du Nord. M. *de Buffon* divise la famille des *tangaras* à raison de leur grandeur, en *tangaras*

de grande, de moyenne & de petite espece; les plus grands ne le sont guere plus que notre gros-bec, & les plus petits sont à peu près de la grosseur du cabaret. Les *tangaras* ont les mêmes caracteres génériques que ceux du *moineau*; mais dans les *tangaras* les bords du demi-bec supérieur sont échancrés vers le bout.

Les *tangaras*, dit M. *Mauduyt*, ne se nourrissent que de petits fruits ou baies & d'insectes, quelquefois de grains; ils n'ont point de chant & n'ont qu'une sorte de cri comme les moineaux: comme eux ils s'approchent volontiers des lieux habités, mais sans s'y fixer, sans quitter les bois ou les plantations; ils préferent les terrains secs, car on en voit rarement dans ceux qui sont humides.

TANGARA (le grand). C'est le *tangara des grands bois* de Cayenne, des *pl. enl.* 205. Il est un peu moins gros que le mauvis; le bec & les pieds sont noirâtres; tout le plumage supérieur est d'un vert-olivâtre sombre; l'inférieur est d'un jaune plus ou moins roussâtre: le haut de la gorge est blanchâtre; le bas de la gorge est nué de jaune, avec un trait noir de chaque côté: entre l'œil & le bec, de chaque côté, il y a un trait blanc, & au-dessous un autre trait noir. Le mâle & la femelle, suivant M. *de Sonnini*, vont de compagnie; ils different très-peu l'un de l'autre.

TANGARA de M. *Brisson* & des *pl. enl.* 7, *fig.* 1. M. *de Buffon* nous avertit que cet oiseau est le même que celui des *pl. enl.* 127, *fig.* 2, & qui est appelé *tangara* du Brésil; celui de la *pl.* 7 est coloré d'après un individu qui avoit la queue factice. *Voyez* SEPTICOLOR.

TANGARA A COIFFE NOIRE, de Cayenne: *Voyez* COIFFE NOIRE.

TANGARA A CRAVATTE NOIRE, de Cayenne. *Voyez* CAMAIL.

TANGARA (olive) A GORGE NOIRE, de Cayenne, *pl. enl.* 720, *fig.* 1. Tout le plumage supérieur est d'un vert-d'olive; l'inférieur est d'un beau jaune, mais la gorge est noire & la poitrine orangée: les pieds sont noirâtres; le demi-bec supérieur est noir; l'inférieur est gris.

A l'égard du *tangara olive* de la Louisiane, *Voyez* GRIS-OLIVE.

TANGARA A TÊTE BLANCHE, du Brésil. Ce *tangara* est de la petite espece: le bec & les pieds sont jaunes. *Seba* dit que le front est blanc; tout le plumage supérieur est d'un brun-noirâtre: la gorge & le devant du cou sont d'un rouge clair & mêlé d'un pourpre éclatant sur la poitrine & les ailes; le reste du plumage inférieur est d'un jaune clair; la queue, d'un brun-noirâtre.

TANGARA A TÊTE OU BLEUE OU VERTE de Cayenne. *Voyez* TRICOLOR.

TANGARA A TÊTE ROUSSE de Cayenne. *Voyez* PASSE-VERT.

TANGARA BLEU. Sous ce nom on en diſtingue pluſieurs eſpeces. Il y a : Le *tangara bleu de la Caroline*, de M. *Briſſon ;* Voyez MINISTRE. Le *tangara bleu du Bréſil*, des *pl. enl.* ; Voyez TURQUIN. Le *tangara bleu de Cayenne*, de M. *Briſſon ;* Voyez TANGARA DIABLE ENRHUMÉ. Les autres ſont :

Le *tangara bleu* de Cayenne, *pl. enl.* 155, *fig.* 1. C'eſt le *tangara bleu* des Barbades, de M. *Briſſon ;* il eſt de la grandeur du moineau franc : le bec & les pieds ſont noirs ; ſa queue eſt étagée : le plumage inférieur eſt d'un beau blanc, ainſi que les bordures des ailes ; les couvertures des ailes, le derriere du cou, le dos, la queue & les pennes des ailes ſont noires ; tout le reſte du plumage eſt d'un beau bleu, ſavoir, le front, les joues, le devant & les côtés du cou, le croupion, les couvertures du deſſus de la queue & la bordure de cette même partie ſur les ailes.

Le *tangara bleu* de la Nouvelle Eſpagne, de M. *Briſſon.* Son plumage, ſelon *Fernandez*, eſt d'un bleu varié de quelques taches fauves ; les ailes ſont cendrées ; la queue eſt noire, terminée de blanc ; le bec, d'un blanc terni de brun ; les pieds ſont gris.

Le *tangara bleu* du Mexique, de M. *Briſſon.* Cet oiſeau, dit *Seba*, a le plumage d'un bleu-pourpré ; mais le tour des yeux & la gorge ſont noirs : les couvertures du deſſus de la queue, d'un cendré nué de jaune ; les pennes des ailes ſont noires, variées de quelques taches d'un rouge de vermillon.

A l'égard du *tangara bleu* qui ſe trouve à l'Iſle d'Amboine, ſelon *Seba*, on eſt en droit de douter que ce ſoit un *tangara*, car *Seba* dit que cette eſpece a un chant agréable & une huppe ſur la tête. *Conſultez l'Ornithologie de M.* Briſſon, *Tome III*, *page* 12.

TANGARA BRUN d'Amérique. *Voyez* ROUGE-CAP.

TANGARA CENDRÉ du Bréſil. *Voyez* COIFFE NOIRE.

TANGARA de Cayenne. Sous ce nom on a préſenté dans les *planches enluminées*, le *teité*, le *ſyacou* & le *tangara-negre ;* Voyez *ces mots.*

TANGARA de la Guiane & TANGARA de Saint-Domingue. *Voyez à l'article* ESCLAVE.

TANGARA DIABLE ENRHUMÉ. C'eſt le *tangara bleu* de Cayenne, de M. *Briſſon.* Le *tangara tacheté* de Cayenne, des *pl. enl.* 290, *fig.* 2. Il eſt fort commun, & n'eſt guere plus gros qu'un ſerin : le bec, les pieds & les ongles ſont noirs ; le plumage ſupérieur eſt d'un noir de velours ; preſque tout

l'inférieur & celui de la tête sont d'un beau bleu ; les couvertures du dessus de la queue sont noires, terminées de bleu ; les inférieures & le ventre sont d'un blanc nué de jaunâtre, ainsi que les côtés, avec des taches rondes, noires & terminées de bleu : les ailes offrent du vert, du vert d'aigue-marine, du bleu, du blanc & du noir.

TANGARA du Brésil, des *pl. enl.* Voyez SEPTICOLOR & TEITÉ.

TANGARA du Canada, *pl. enl.* 156, *fig.* 1. C'est le *cardinal* de Canada, de M. *Brisson.* Il est de la grosseur du moineau franc : il a le bec de couleur de corne ; les pieds & les ongles sont noirâtres ; tout son plumage est d'un rouge clair, excepté les couvertures des ailes, les deux pennes les plus proches du corps qui sont noires ; toutes les autres pennes de l'aile sont brunes ; celles de la queue sont noires & terminées par un trait blanc.

TANGARA du Mexique, appelé le *cardinal*, des *pl. enl.* 156, *fig.* 1. *Voyez* SCARLATTE.

TANGARA du Mississipi, *pl. enl.* 741. Il se trouve plus communément à la Louisiane ; il est de la grosseur du *scarlatte :* tout son plumage est d'un rouge de brique : il a le bec très-grand & très-gros, & les deux mandibules sont convexes & renflées, d'un brun clair & lavé ; les pieds sont brunâtres.

TANGARA (vert) du Pérou. *Voyez* ROUVERDIN.

TANGARA HUPPÉ (noir) de Cayenne ou de la Guiane. *Voyez* HOUPETTE.

TANGARA JAUNE, A TÊTE NOIRE, de Cayenne. *Voyez* MORDORÉ.

TANGARA JAUNE du Brésil, de M. *Brisson.* Il est de la grandeur d'une alouette : le plumage supérieur est de couleur de cire jaune ; le ventre & le dessous de la queue le sont aussi, mais variés de taches noires : cette derniere couleur est celle du cou & de la poitrine, & même des pennes des ailes & de la queue, avec une bordure d'un vert-de-mer.

TANGARA NEGRE, C'est le *tangara* (noir) de Cayenne, de M. *Brisson*; & des *pl. enl.* 114, *fig.* 3. C'est une variété du *teité*, Voyez *ce mot.*

TANGARA NOIR d'Amérique, *pl. enl.* 179, *fig.* 2. Il est de la taille du *scarlatte* : le bec & les pieds sont noirs ; tout son plumage est d'un beau noir, excepté une tache qui est blanche sur les petites couvertures du dessus des ailes. Ce *tangara* se trouve à la Guiane.

TANGARA NOIR du Brésil, de M. *Brisson.* Voyez JACARINI.

TANGARA

TANGARA NOIR & JAUNE, de Cayenne & du Bréſil, de M. *Briſſon.* Voyez TEITÉ.

TANGARA POURPRÉ. *Voyez* BEC D'ARGENT *à l'article* CARDINAL.

TANGARA ROUX. *Voyez* TANGAROU.

TANGARA TACHETÉ de Cayenne. C'eſt le *tangara diable enrhumé.* Le *tangara tacheté* des Indes, eſt le *ſyacou*, Voyez *ces mots.*

TANGARA VARIÉ de la Nouvelle Eſpagne, de M. *Briſſon.* Il eſt de la groſſeur du *tangara* du Canada : il a le bec noir, les pieds bruns. Comme ce *tangara*, qui ſe trouve au Mexique, a, ſelon *Hernandez*, le bec crochu, ne ſeroit-ce pas plutôt une *pie-grièche*? M. *de Buffon* le ſoupçonne : le ſommet de la tête eſt bleu ; tout le reſte du plumage ſupérieur eſt varié de vert & de noir ; l'inférieur eſt d'un jaune varié de quelques taches blanchâtres ; les pennes des ailes & de la queue ſont d'un vert foncé, tacheté d'un vert plus clair.

A l'égard du *tangara varié* du Bréſil, *Voyez* SYACOU.

TANGARA VERT de M. *Briſſon.* Il y a : Celui de Cayenne, *Voyez* PASSE-VERT. Celui du Pérou, *Voyez* ROUVERDIN. Celui *piqueté* des Indes, *Voyez* SYACOU. Celui appelé *tangara vert* du Bréſil, ſe trouve auſſi au Mexique & au Pérou. Sa taille eſt un peu plus forte que celle du moineau franc : il a le bec noirâtre ; les pieds & les ongles ſont bruns ; le plumage ſupérieur eſt vert ; l'inférieur eſt d'un vert-jaunâtre : il y a de chaque côté, entre le bec & l'œil, une tache noire, & plus bas une bande d'un bleu foncé ; la gorge eſt noire ; le reſte eſt en deſſus d'un vert plus ou moins nué de bleu.

TANGARA VIOLET. *Voyez* TANGAVIO.

TANGAROU, *pl. enl.* 711. C'eſt un oiſeau du même genre & de la taille du *tangara noir* d'Amérique : il ſe trouve de même à la Guiane, mais plus abondamment : on l'appelle *tangara roux*, parce que tout ſon plumage eſt d'un roux plus ou moins foncé ſur les parties ſupérieures, & plus clair ſur le deſſous du corps : le bec & les pieds ſont d'un brunâtre clair. M. *de Sonnini* préſume que le *tangarou* eſt la femelle du *tangara noir* ; M. *Mauduyt* en doute, parce que le bec du *tangarou* eſt plus alongé que dans les *tangaras*, & que les bords en ſont un peu rentrans dans toute ſa longueur.

TANGAVIO, *pl. enl.* 710. Oiſeau du genre des *Tangaras*, & trouvé par M. *Commerſon* à Buenos-Ayres : le nom de *tangavio* exprime par contraction la périphraſe de *tangara violet.* Cet oiſeau a huit pouces de longueur totale ; il eſt d'un violet foncé, avec quelques reflets verdâtres ſur les ailes & la

queue : la femelle a la tête d'un noir luisant comme de l'acier poli ; tout le reste du plumage est d'un brun uniforme, avec quelques teintes de noir luisant sur le dessus du corps & du croupion.

TANGEDOR. *Voyez* BOICININGUA.

TANGUE DE MER. C'est un sable marin, léger & terreux, que les Riverains des côtes maritimes de la Basse-Normandie, de la Basse-Bretagne, &c. ramassent sur les terres basses de la mer, pour la culture & l'engrais de leurs terres, ou pour en former le sel au feu. Les Laboureurs bordiers des côtes de la mer distinguent quatre especes de *tangue*. La premiere est d'un gris-blanc ou cendré clair, & ne forme guere que deux lignes d'épaisseur sur le rivage. La deuxieme se nomme *tangue forte* : elle est pesante, d'une couleur d'ardoise, & forme une couche de quinze à dix-huit pouces d'épaisseur. La troisieme est la *tangue légere*, dont on a retiré le sel : on la transporte pendant les chaleurs sur le fond des marais salans qu'on laboure & qu'on herse pour unir ces deux terres ensemble. La quatrieme est la *tangue usée*, celle dont on a retiré deux fois le sel : il reste à cette derniere assez de qualité pour l'usage des labours. Cette sorte d'engrais, qui devroit être libre, cause quelquefois beaucoup de désagrément aux cultivateurs.

TANIERE, *Latibulum*. Nom donné à la retraite des bêtes sauvages : c'est, ou le fond d'un rocher, ou quelque cavité souterraine, ou le touffu d'une forêt. On dit la *taniere* d'un *ours*, d'un *lion*, d'un *renard* ; la *bauge d'un loup*.

TANREC. Petit animal un peu semblable au *sora*, espece de *hérisson* ; ils se trouvent l'un & l'autre aux Indes. Il est tout couvert de piquans aussi nombreux, mais plus petits que ceux de notre hérisson : il a le museau long, les oreilles assez apparentes ; il differe du *hérisson* par plusieurs caracteres distinctifs : il ne se met point en boule comme lui, il se plaît dans l'eau & y séjourne plus long-temps que sur terre. Cet animal est à peu près de la grandeur de notre hérisson ; il differe aussi d'un autre animal qu'on trouve dans le même pays, qui n'est que de la grandeur d'un gros rat, & qui se nomme *tendrac* (& ce *tendrac* ne doit pas être pris pour le *sora*, qui est réellement un *hérisson*). L'un & l'autre grognent comme les pourceaux, se plaisent à se vautrer aussi dans la fange : on les prend dans les petits canaux d'eau salée ou dans les lagunes de la mer : ils ne peuvent marcher que fort lentement, leurs jambes étant très-courtes. Ils se creusent des terriers où ils restent pendant l'hiver dans un état de torpeur, ainsi que le loir ; alors le poil leur tombe & renaît après leur réveil. Ils sont ordinairement fort gras, & leur chair, quoique assez fade,

longue & mollasse, est du goût des Indiens & des habitans de Madagascar. Les *tanrecs* sont très-ardens en amour & multiplient beaucoup.

Le *tendrac* paroît être une petite race dans l'espece du *tanrec* : il a le museau & les oreilles plus courtes; il n'a de piquans que sur la tête, le cou & le garrot; le reste du corps est couvert d'un poil rude, assez semblable aux soies du cochon : les autres caracteres de conformation & les habitudes naturelles sont les mêmes que dans les *tanrecs* ; ce qui nous porte à croire que le *tanrec* & le *tendrac* sont deux races plutôt que deux especes.

TANTALE ou PÉLICAN D'ARBRE DE L'AMÉRIQUE, *Tantalus foculator, aut Pelicanus Americanus arboreus.* Oiseau à long bec & monté sur de grandes jambes : il approche de l'oie pour la grandeur : son bec a neuf pouces & demi de long ; il est conique & courbé au bout ; il l'ouvre de plus d'un pied : il a la queue & les pieds noirs, & les premiers articles des doigts joints par une membrane : il fréquente les arbres & y fait son nid. *Chardin* dit que les Persans donnent au *tantale* le nom de *talah* & de *mise*. Le *tantale* paroît être le *couricaca*, Voyez *ce mot.*

TANTAMOU. Plante qui croît dans l'Isle de Madagascar : elle ressemble au nénuphar; mais sa fleur est violette. On fait cuire la racine dans l'eau ou sous la braise. Les habitans en font usage lorsqu'ils veulent s'exciter à l'acte vénérien. C'est un philtre amoureux qui leur rend les forces épuisées par la jouissance.

TANTAN. Nom donné aux Indes à l'espece de *ricin*, appelée *palme de Christ*, Voyez *ce mot.*

TANTE. C'est le *calmar*, Voyez *ce mot.*

TAON, *Tabanus.* Insecte à deux ailes, qui est armé d'un aiguillon, avec lequel il suce en été le sang des rhennes & des bœufs qu'il rend furieux par ses piqûres. Le *taon* est non-seulement la terreur des bêtes à cornes, mais encore des chevaux &, dit-on, des serpens. Cet insecte differe de la *mouche-asile* par la structure de la bouche, ainsi que nous le dirons plus bas.

Le *taon*, pour le port extérieur, ressemble assez à une mouche extraordinairement grosse : ses yeux sont gros & panachés, lorsque l'animal est vivant, (du moins dans plusieurs especes) de raies d'un jaune-vert & de bandes brunes-rougeâtres : son ventre est gros & large ; ses ailes sont assez fortes & ornées de nervures considérables. Dans quelques especes ces ailes sont joliment panachées de taches blanches & de bandes noires. Les couleurs de ces insectes sont en général assez obscures.

Les *taons* ont deux caracteres bien distinctifs : savoir, des antennes articulées qui ressemblent à un fil court qui se termine en pointe par le bout ; l'autre caractere est celui de la bouche, laquelle est armée de deux dents aiguës, qui se meuvent de droite à gauche, & dont la mouche se sert comme de crocs aigus pour percer la peau épaisse des chevaux, des bœufs, des rhennes & même de l'homme, afin d'en sucer avidement le sang avec sa trompe : la structure de cette trompe est très-curieuse ; elle est la même que celle de la trompe du *cousin*, Voyez *ce mot ;* mais toutes les parties en sont bien plus grosses & bien plus distinctes. *Swammerdam* ajoute qu'au défaut du sang des animaux, ils font servir leur trompe à pomper le miel des fleurs. On distingue plusieurs especes de *taons* qui different par la grandeur, la couleur, &c. C'est dans les grandes chaleurs que ces insectes sont le plus redoutables ; ils s'acharnent sur les bestiaux. Les bœufs sont quelquefois tellement incommodés de leurs piqûres, qu'ils s'agitent & deviennent furieux. Mais le vil insecte se moque de la fureur du taureau, revient à la charge, le harcele : enhardi par l'impunité, il semble le défier au combat, & tout glorieux des mugissemens qui retentissent dans la plaine, il brave la force du quadrupede irrité, le pique, le suce, se gorge de son sang, & se donne ainsi les honneurs & les fruits d'une victoire qu'il ne doit qu'à sa petitesse méprisable. On les trouve abondamment dans les prés bas & les bois humides. Ils ne dédaignent pas de chasser dans les bois en côteau, & leur multitude est quelquefois étonnante.

L'*asile*, que quelques-uns appellent *mouche-asile*, *Asilus*, differe du *taon*, en ce que sa bouche n'est armée que d'une simple trompe aiguë, dure, piquante & plus longue. (C'est, selon d'autres, la *mouche à corselet armé*, de M. *de Réaumur :* cependant la *mouche à corselet armé* ne pique point, dit M. *Deleuze*, & differe essentiellement par-là, ainsi que par d'autres caracteres, de la *mouche-asile.*) Elle s'attache aussi avec fureur aux ânes & à tous les troupeaux ; *Voyez* MOUCHE A CORSELET ARMÉ. Le *taon* a, ainsi que la *mouche-asile*, les antennes sétacées, coniques ; trois petits yeux lisses sur la tête ; une bouche formée par une trompe, mais accompagnée de deux dents qui se joignent, & qui ne se trouvent pas dans la *mouche-asile.*

En général ces insectes sont assez variés : ils ont deux ailes & le corps alongé ; leur ventre sur-tout est long & mince ; leur corps est velu.

On doit prendre toutes les especes de *taons* avec précaution, quelquefois ils piquent assez fortement avec leur arme aiguë, pour produire une douleur vive.

Il y a lieu de croire que les vers ou larves d'où naissent les *taons* & les *mouches-asiles* vivent dans l'eau ou dans de la terre détrempée, où ils ont été déposés dans l'état d'œuf par la mere ; car c'est toujours dans les endroits

aquatiques que se trouvent ces mouches. Il ne faut pas les confondre avec l'*æstre*, dont la larve prend naissance dans le nez des animaux ruminans, ou dans le fondement des chevaux, ou habite tout l'hiver sur le dos des bœufs. Les especes de ce genre sont assez nombreuses. L'insecte qui s'attache particuliérement aux rhennes, sur-tout l'espece à ventre jaune, que les Lapons appellent *curbma*, & que les Naturalistes ont regardée comme une véritable espece de *taon*, n'est pas un *asile*, mais un *æstre :* c'est l'*Œstrus rangiferinus*, Linn. Faun. Suecic. 1225. Cet insecte, dit M. *Linnæus*, reste tout l'hiver en nymphe sur le dos des rhennes, entre cuir & chair; il forme sur ces animaux des tumeurs & des plaies qui les amaigrissent, & les font considérablement souffrir; les jeunes rhennes en sont communément chargés de six ou huit : en un mot, le *curbma* moleste tellement ces animaux, qu'il les fait fuir tout furieux à travers les montagnes, les précipices & les vallons; ils se déchirent contre le tronc des arbres, ou contre les rochers. La piqûre que fait l'insecte, pour déposer ses œufs, cause une cicatrice qui gâte le cuir. *Voyez aux articles* RHENNE, ŒSTRE *&* VER DE LA MOUCHE-ASILE. M. *de Géer* prétend qu'il n'y a que les *taons* femelles qui piquent les animaux, & que les mâles sucent le suc des fleurs ; il ajoute que ce fait est commun aux *taons* & aux *cousins*. Ce fait mérite d'être observé de nouveau.

TAON MARIN. *Rondelet* parle d'un *taon* qu'il dit être un petit animal marin, de la grandeur d'une araignée, lequel tourmente les *dauphins*, les *thons*, &c. Il est de la figure d'un scorpion, & s'attache aux nageoires du *thon*.

Ce *taon marin*, au lieu de bouche, a un petit tuyau longuet, qui ressemble, pour la forme, à la queue du scorpion : il est armé de deux especes de mains qui se tournent vers sa bouche : il a six pattes. Cet animal s'attache aux nageoires des poissons par le bout du tuyau qui lui sert de bouche, & il s'y applique de maniere qu'il n'est pas possible de l'en arracher. Il suce le sang des poissons, & quand il est plein, il tombe comme mort. Il tourmente quelquefois si cruellement les poissons qu'il suce, qu'on en voit sauter & s'élancer de douleur dans les navires ou sur le rivage.

TAOUIA. *Voyez* BOIS DE CHANDELLE.

TAPARARA. Nom générique du *martin-pêcheur* en langue Garipone : M. *de Buffon* l'applique à cette espece ; c'est le *martin-pêcheur* de Cayenne, de M. *Brisson :* il y est rare. Sa grosseur est celle de notre étourneau : le demi-bec supérieur est noir ; l'inférieur est rouge : les pieds sont rouges & les ongles noirs; tout le plumage supérieur est d'un beau bleu, avec une teinte d'aigue-

marine sur le croupion ; le plumage inférieur est blanc ; on distingue une bande transversale noire sur le derriere de la tête.

TAPAYAXIN. *Voyez* TAPAYE, & *l'article* STELLION.

TAPAYE, *Lacerta orbicularis*, Linn. ; *Lacerta caudâ tereti mediocri, vertice trimuricato, abdomine subrotundo*, ibid. Ce lézard est du troisieme genre ; il se trouve dans le Mexique, où il porte le nom de *tapayaxin*. Sa tête est assez semblable à celle de la salamandre ; sa langue est épaisse & courte ; le museau, terminé en pointe : le corps, rond, large, gonflé, d'un gris clair cendré, ombré de taches brunes & couvert d'écailles très-minces ; toute sa surface, & principalement celle du dos, est herissée d'aiguillons jusqu'à la queue, qui finit en pointe aiguë.

Seba, *Mus. t. 109*, *fig. 6*, parle de ce lézard ; mais il cite une autre variété, *t. 83*, *fig. 1 & 2*, qui paroît être distinguée par sa forme plus approchante de l'orbiculaire. C'est le *Lacerta caudâ tereti brevi, trunco subglobosо, suprà muricato*, Linn. *Seba* dit que cette variété a tout le corps, la tête, les pieds & la queue hérissés d'épines blanchâtres & aiguës ; ses écailles sont marbrées de blanc, de brun-noir, de roux, de gris, de cendré, de rouge pâle ; les doigts des pieds sont armés d'ongles très-pointus, noirs, crochus & marbrés de belles écailles qui les couvrent jusqu'au bout : il a la tête courte, dure, triangulaire, assez semblable à celle du caméléon, & obtuse par devant. Depuis la pointe du nez s'avance une espece de bouclier (qui va jusque sur les yeux, qui sont grands & brillans) sur le front, d'où il s'étend jusqu'à l'occiput, puis se réunit au dos.

On dit que le *tapaye* est froid au toucher & si paresseux, qu'il quitte à peine sa place, même quand on l'y excite. Quoique armé de piquans, c'est néanmoins un animal doux, très-apprivoisé, familier, & qui paroît aimer à être touché & caressé ; mais ce qui est fort extraordinaire, c'est que si on le blesse à la tête ou aux yeux, il sort avec précipitation quelques gouttes de sang de la partie blessée.

TAPEÇON ou RESPONSADOUX. *Voyez* RASPECON.

TAPERA. C'est le nom Brasilien d'une espece d'*hirondelle* ; c'est l'*hirondelle* d'Amérique, de M. *Brisson*, & l'*andorinha* des Portugais. On la trouve au Brésil, à la Guiane & à la Jamaïque ; elle est à peu près de la grosseur de notre *hirondelle de cheminée* : le bec est noir ; les pieds & les ongles sont bruns ; le plumage supérieur est d'un brun foncé ; le ventre & les couvertures du

dessous de la queue sont blancs ; le reste est d'un gris-brun ; la queue est très-peu fourchue.

TAPERIER. Nom que l'on donne en Provence au *câprier*. Voyez *ce mot*.

TAPETY. *Voyez* TAPITI.

TAPIA de *Pison*, ou TAPIN. Arbre des Indes, grand comme un hêtre : son bois, facile à rompre & plein de moëlle comme le sureau, est couvert d'une écorce lisse, cendrée ; ses feuilles sont disposées trois ensemble sur une queue, vertes, lisses & luisantes : sa fleur est composée de quatre pétales, blancs, longs d'un doigt, & accompagnés de quatre autres petites feuilles courtes, verdâtres, & de plusieurs étamines rougeâtres : ses fruits ont la figure, la couleur & la grosseur des oranges ; leur écorce qui approche aussi de celle de l'orange, est d'une odeur dégoûtante ; cependant les fruits sont bons à manger, & d'un goût doux.

Les feuilles de cet arbre, écrasées, sont un excellent remede & fort usité parmi les Sauvages Indiens qui l'emploient contre l'inflammation de l'anus, à laquelle ces peuples sont sujets ; on les applique en cataplasme : on en met aussi dans les oreilles pour calmer les douleurs de tête qui proviennent d'une grande chaleur.

Le *tapia* vient avec & sans culture aux environs d'Olinde, & aux Isles d'Amérique.

TAPIIAI. Nom d'une espece de *fourmi* de l'Amérique Méridionale. *Voyez à l'article* FOURMI.

TAPIR, *Tapirus*. Espece de quadrupede qui se trouve communément au Brésil, dans le Paraguay, notamment près de Vera-Crux & dans l'Isle de Maragnan, aux Amazones, à la Guiane & dans toute l'étendue de l'Amérique, depuis l'extrémité du Chili jusqu'à la Nouvelle Espagne. Les Espagnols du Pérou, qui l'appellent *dante* ou *danta*, disent qu'il est le plus grand des quadrupedes, non-seulement de l'Amérique Méridionale, mais encore de tous ceux qui sont propres à ce Nouveau Continent : les Portugais établis au Para & au Brésil le nomment *anta ;* les Brasiliens, *tapir* & *tapira ;* c'est le *tapiier-été* de *Marcgrave* & de *Pison ;* le *tapihire* de *Thevet ;* le *tapir-oussou* de *Léry* & des *Moxes ;* l'*ante* de *Herrera ;* le *béori* de la Nouvelle Espagne ; l'*âne-vache* du Brésil, de quelques Voyageurs ; l'*élan* de Quito, de M. *de la Condamine*.

M. *de la Condamine*, dans son *Voyage de l'Amérique Méridionale* (*Mémoires de l'Acad. des Sciences 1745, pag. 468*), dit que le *danta* ne se rencontre au

Pérou que dans quelques cantons boisés de la Cordiliere Orientale; mais qu'il n'est pas rare dans les bois de l'Amazone, ni dans ceux de la Guiane: on l'appelle *vagra* dans la langue du Pérou, *tapyra* dans celle du Brésil, *maypourri* ou *maïpouri* dans la langue Galibi sur les côtes ou bords de la Guiane, & *manipouris* à Cayenne, dit *Barrere.*

Le *tapir*, dit aussi M. *de Buffon*, est l'animal le plus grand de l'Amérique; de ce Nouveau Monde, où la Nature vivante semble s'être rapetissée, ou plutôt n'avoir pas eu le temps de parvenir à ses plus hautes dimensions. Au lieu des masses colossales que produit la terre antique de l'Asie, au lieu de l'*éléphant*, du *rhinocéros*, de l'*hippopotame*, de la *giraffe* & du *chameau*, nous ne trouvons dans ces terres nouvelles, dit notre Auteur, que des sujets modelés en petit, des *tapirs*, des *lamas* (*lhamas*) des *vigognes*, des *cabiais*, tous vingt fois plus petits que ceux qu'on doit leur comparer dans l'Ancien Continent; & non-seulement la matiere est ici prodigieusement épargnée, mais les formes sont imparfaites & paroissent avoir été négligées ou manquées. Les animaux de l'Amérique Méridionale, qui seuls appartiennent en propre à ce Nouveau Continent, sont presque tous sans défenses, sans cornes & sans queue; leur figure est bizarre; leur corps & leurs membres sont mal proportionnés, mal unis ensemble; & quelques-uns, tels que les *fourmiliers*, les *paresseux*, &c. sont d'une nature si misérable, qu'ils ont à peine la faculté de se mouvoir & celle de manger; ils traînent avec douleur une vie languissante dans la solitude des déserts, & ne pourroient subsister dans une terre habitée, où l'homme & les animaux puissans les auroient bientôt détruits. Nous disons que leurs facultés paroissent aussi bornées que leur conformation est défectueuse. Il suffit, pour s'en convaincre davantage, de rapprocher le *tapir* de l'*éléphant.* Quelle comparaison entre les hautes facultés, la force, la puissance, l'adresse, l'intelligence de celui-ci, & la petitesse, l'instinct borné, brut & sauvage de l'autre? On trouvera ces idées ou ces réflexions plus étendues dans l'*article* QUADRUPEDE.

M. *Brisson* dit que l'espece du *tapir* fait un genre à part: c'est un fissipede irrégulier. Cet animal est de la grandeur d'une petite vache ou d'un zebu; (M. *de la Borde*, Médecin à Cayenne nous assure que le *maïpouri* (*tapir*) de la Guiane pese de quatre à cinq cents livres & que sa grandeur est égale à celle d'un âne de la plus forte espece; on en distingue même deux especes ou variétés; l'une plus grosse est noire, la seconde a le poil couleur de cendre: le *maïpouri* ou *tapir* ressemble assez au *pak* par la tête & le corps). La figure de son corps est arquée & approche de celle d'un cochon; sa tête est grosse, longue

longue & ne porte point de corne, ainſi que pluſieurs Auteurs l'ont dit : au bout de la levre ſupérieure eſt un appendice mobile, ſouple, que l'animal peut alonger & contracter à volonté, preſque à la maniere de la trompe de l'éléphant ou du crochet du rhinocéros : cette levre eſt, au beſoin, infiniment plus longue que la mandibule inférieure. Sa bouche, qui eſt garnie de quarante dents, ſavoir, dix dents inciſives & tranchantes à chaque mâchoire, & autant de molaires qui ſont groſſes, ſépare abſolument le *tapir* du genre des animaux ruminans. On prétend que cet animal n'a point de défenſes ou dents canines : ſes yeux ſont petits ; ſes oreilles ſont arrondies, peu grandes, quelquefois droites, d'autres fois pendantes, ſuivant l'âge ; la queue eſt longue de deux à trois pouces, pyramidale & preſque ſans poils ; les jambes ſont courtes & groſſes ; les pieds antérieurs ont chacun quatre doigts garnis d'ongles noirâtres, dont le plus petit eſt extérieurement attaché aux trois autres ; les pieds de derriere en ont ſeulement trois, & dans tous, l'ongle du milieu eſt plus long que les autres ; tous les pieds ſont fort larges : le poil du corps eſt court & très-rare ſur les flancs & aux parties inférieures : il a une criniere dont les ſoies ſont longues d'un pouce & demi ; elle s'étend depuis le ſommet de la tête juſqu'au commencement des épaules : dans les jeunes, le poil eſt de couleur d'ombre brillante, variée de taches ou de bandes blanches ; & dans les adultes il eſt brun ou noirâtre. Ainſi le *tapir* porte une livrée dans ſa jeuneſſe comme le *pak* & le *cerf*, & enſuite un pelage uniforme d'un brun aſſez foncé. Les parties de la génération ſont très-groſſes & très-apparentes, elles ont à l'intérieur & à l'extérieur la même configuration & la même grandeur que celles du cheval & de la jument.

Quant à ſa levre ſupérieure ou à ſon nez, que nous avons dit être prolongé en forme de *trompe*, lorſque l'animal ne l'emploie pas pour ſaiſir quelque choſe, cette trompe ne s'étend guere au-delà de la levre inférieure, & alors elle eſt toute ridée circulairement ; mais il peut l'alonger de plus d'un demi-pied, & même la tourner de côté & d'autre pour ſaiſir, avec la partie inférieure du prolongement, qui ſe replie pour cet effet en deſſous. M. *Bajon* a obſervé que les deux ouvertures des narines partent de l'extrémité de la trompe.

Le *tapir* établit conſtamment ſon gîte ſur les collines & dans les endroits ſecs ; mais il fréquente les lieux marécageux pour y chercher ſa ſubſiſtance. Dans l'état de nature, il ne paroît point carnivore, il ne mange point de poiſſon ; il ſe nourrit d'écorce d'arbre, de rejetons & de pouſſes tendres, & ſur-tout de fruits tombés des arbres. C'eſt plus de nuit que de jour qu'il cherche ſa

nourriture ; il aime la propreté, & va tous les matins & tous les soirs traverser quelque riviere ou se laver dans quelque lac.

La femelle du *tapir* entre en chaleur aux mois de Novembre & de Décembre, & c'est là le seul temps où l'on trouve deux de ces animaux ensemble. Lorsque deux mâles se rencontrent auprès de la même femelle, ils se battent & se blessent cruellement ; mais le mâle quitte sa femelle dès qu'elle est pleine : elle porte dix à onze mois, & pour mettre bas, elle choisit toujours un endroit élevé & un terrain sec ; elle ne produit qu'un petit par portée.

Le *tapir* est d'un naturel doux, timide, & hors le temps du rut il évite tout combat, tout danger; il ne charge même ses ennemis à coups de dents & en les foulant aux pieds, que lorsqu'il ne peut plus fuir, qu'il est blessé à mort: avec des jambes courtes & le corps ramassé, quand on le chasse, il fuit avec assez de légéreté & presque aussi vîte qu'un âne ; il nage encore mieux qu'il ne court : quand il est poursuivi par les chiens, il se jette à l'eau & se défend très-bien contre eux ; souvent il les tue : au reste, s'étant plongé dans l'eau, il y demeure suffisamment pour faire un assez long trajet avant de reparoître pour respirer à la surface de l'eau.

M. le Docteur *de la Borde* nous a aussi assuré que les *maïpouris* ou *tapirs* fuient le voisinage des lieux habités & demeurent aux environs des marécages, des lacs & des rivieres, qu'ils traversent souvent le jour & même pendant la nuit ; ils ne s'écartent guere de la même contrée. La femelle se fait suivre par son petit, & l'accoutume de bonne heure à entrer dans l'eau, où il plonge & joue sous les yeux de sa mere qui semble lui donner des leçons de cet exercice ; le pere n'a point de part à cette éducation. Lorsque la mere est à terre, elle se fait constamment suivre ou accompagner de son petit, & si le petit reste en arriere, elle retourne de temps en temps sa trompe, dans laquelle est placé l'organe de l'odorat, pour sentir s'il suit ou s'il est trop éloigné ; & dans ce cas elle l'appelle & l'attend pour se remettre en marche. Les mâles sont constamment plus grands que les femelles.

Les *tapirs* n'ont d'autre cri qu'une espece de sifflement vif & aigu, comme celui du chamois ; les Indiens ou Sauvages & les chasseurs imitent assez parfaitement ce cri, & par ce leurre ils les font approcher pour les tirer de près ; si l'animal n'est pas blessé & qu'il puisse se traîner encore, il suffira d'imiter de nouveau son cri pour le faire revenir, & le tuer au fusil à bout touchant, à la balle ou aux lingots.

L'espece du *maïpouri* ou *tapir* est assez nombreuse dans l'intérieur des terres de la Guiane, & il en vient de temps en temps dans les bois qui sont à

quelque distance de Cayenne. Nous avons déjà dit que quand on chasse ces animaux, ils se réfugient dans l'eau, où il est aisé de les tirer; mais quoiqu'ils soient d'un naturel tranquille, peu farouches & doux, ils deviennent dangereux lorsqu'ils sont blessés; on en a vu se jeter sur le canot d'où le coup étoit parti, pour tâcher de se venger en le renversant. Il faut aussi se garantir de leur rencontre dans les forêts, ils y font des sentiers assez larges & frayés ou battus, par leurs fréquentes allées & venues, car ils ont l'habitude de passer & repasser toujours par les mêmes lieux, & il est à craindre de se trouver dans ces défilés, dont ils ne se détournent jamais, parce que leur allure est brusque, & que sans chercher à offenser ils heurtent rudement tout ce qui se rencontre devant eux; & comme ils ont la vie dure, la peau très-ferme & très-épaisse, il est rare qu'on les tue du premier coup de fusil. Les Indiens le frappent quelquefois à terre à coups de hâche, & les percent souvent à l'eau avec un *courmouri*, qui est une fleche en forme de sponton, faite d'un bois dur; demi-heure après que le *tapir* est tué, il flotte.

Les *maïpouris* ou *tapirs* élevés dans les maisons à Cayenne, sont d'une familiarité extrême, & ils aiment qu'on les caresse, qu'on les gratte; ils vont par-tout sans faire de mal. On voit arriver chez soi, à l'heure du dîner, ces quadrupedes en domesticité : ils fatiguent beaucoup les personnes qui sont à table, ils les sollicitent grossiérement de leur trompe, pour se faire donner à manger; ils rôdent autour du buffet; ils mangent du pain, de la cassave, des fruits, & souvent, avant de s'en aller, ils se frottent contre les meubles : ils fientent abondamment & à la maniere du cochon.

La chair du *tapir* se mange à Cayenne & en quelques autres contrées; elle est fade & grossiere, semblable pour la couleur & l'odeur à celle du cerf : les seuls morceaux assez bons sont les pieds & le dessus du cou; on préfere la chair des jeunes.

Les Sauvages Indiens préparent la peau de ces animaux en l'étendant en long & la faisant sécher au soleil; ils en couvrent leurs rondaches ou boucliers de guerre & leurs casques : les fleches & les balles entament difficilement ces cuirs desséchés, très-durs, très-épais, & dont le tissu est très-ferme & très-serré : on fait à Cayenne des semelles de souliers qui durent plus long-temps que celles de cuir de bœuf; l'eau les ramollit très-difficilement.

TAPIR-OUSSOU. *Voyez à l'article* TAPIR.

TAPITI au Maragnon, ou TAPETY ou CITTI. Petit quadrupede sauvage du Brésil, qui ressemble beaucoup à nos lapins. Il aboie, dit-on, à la maniere

des chiens, fur-tout de nuit. Quoique les femelles de ces animaux faffent trois à quatre petits à la fois, on en voit pourtant fort peu au Bréfil, parce qu'ils fervent de proie aux bêtes fauvages & aux bêtes de rapine, qui par ce moyen en détruifent une grande quantité. C'eft le *Cuniculus Americanus* de quelques Zoologiftes. Certains Auteurs le regardent comme une efpece d'*agouty*; Voyez *ce mot*.

Le *tapiti* eft un animal, dit M. *de Buffon*, qui paroît être une efpece très-voifine, ou peut-être une variété de celle du *lievre* ou du *lapin*; on le trouve non-feulement au Bréfil, mais encore dans plufieurs autres endroits de l'Amérique : il reffemble au *lapin* d'Europe par fa figure, au *lievre* par la grandeur & par le poil, qui feulement eft un peu plus brun ; il a les oreilles très-longues & de la même forme : fon poil eft roux fur le front & blanchâtre fous la gorge ; quelques-uns ont un cercle de poil blanc autour du cou : tous font blancs fous la gorge, la poitrine & le ventre ; ils ont les yeux noirs & des mouftaches comme nos *lapins*; mais ils n'ont point de queue.

Le *tapity* reffemble encore au *lievre* par fa maniere de vivre, par fa fécondité & par la qualité de fa chair qui eft très-bonne à manger ; il demeure dans les champs ou dans les bois comme le *lievre*, & ne fe creufe point de terrier comme le *lapin*.

TAPSIE, *Thapfia, carotæ folio*, C. B. ; *Turbith Garganicum, femine latiffimo*, J. B., Tourn. Plante qui croît communément aux lieux montagneux & aux bords de la mer dans nos provinces Méridionales ; on l'appelle *turbith bâtard* : elle eft haute de deux ou trois pieds : fa tige & fes feuilles font férulacées : fes fleurs font difpofées en ombelles, comme celles de l'anet, de couleur jaune ; on peut s'en fervir en teinture : il leur fuccede un fruit compofé de deux graines longues, grifes, cannelées fur le dos & ailées : fa racine eft peu groffe, longue, chevelue vers la tige, grife ou blanchâtre, quelquefois noire en dehors, empreinte d'un fuc laiteux, très-âcre, un peu corrofif & amer. On fait fécher cette racine pour la conferver, après en avoir ôté le cœur : elle a à peu près la même figure que celle du véritable *turbith*, mais elle eft plus légere, plus blanche & beaucoup plus âcre : elle purge la pituite & agit avec tant de violence & d'irritation, qu'on n'ofe pas la mettre beaucoup en ufage, fi ce n'eft à l'extérieur dans les onguens pour la gratelle & pour les autres maladies de la peau.

TAPYRA-COYANANA. C'eft le *caffier* du Bréfil, *Caffia fiftula Brafiliana*. Sa pulpe purge mieux que celle du *caffier* d'Egypte. *Voyez à l'article* CASSE.

TARA. Cet arbrisseau est le *Poinciana spinosa* du Pere *Plumier* : il se trouve abondamment dans la Vallée de Lima, où il s'éleve à plus de douze pieds : sa tige est droite, couverte d'une écorce grise, ridée & garnie d'épines rangées réguliérement sur sa longueur jusqu'à la naissance des branches qui en sont aussi garnies, mais en petite quantité & irréguliérement : ses branches sont fort rameuses, & chargées de sept ou huit paires de feuilles ovales & vertes : les fleurs sont en bouquet, à cinq pétales, disposées en rose ; les étamines en sont blanches & à sommets rouges : aux fleurs succedent des siliques longues de trois à quatre pouces, remplies de semences arrondies & ameres. Les Teinturiers se servent des cosses du *tara* pour teindre en noir : on en fait aussi de fort bonne encre. Le *tara* est différent de la *poincillade* ; Voyez *ce mot.*

TARABÉ. *Voyez* AMAZONE A TÊTE ROUGE.

TARAKAN. *Voyez à l'article* MITTES.

TARANDE ou TARANTE. Animal quadrupede, qui est le même que le *rhenne* de Laponie. *Voyez* RHENNE.

TARAQUIRA ou TARAGUIRA. Espece de *lézard* du Brésil, non goîtreux, qui se trouve proche des maisons & des jardins, disent *Marcgrave* & *Ruysch.* Ce *lézard* paroît être une variété de l'*ameira ;* Voyez *ce mot.*

TARASPIC. *Voyez* THLASPI.

TARATOUFLE. *Voyez* TOPINAMBOUR, à la suite de l'*article* BATATTE.

TARC. *Voyez* son article au *mot* PIN & à *celui de* SAPIN.

TARCHE & TARDINEAU. Noms donnés en quelques endroits à la *plie ;* Voyez *ce mot.*

TARDIFERE. M. *Vicat*, dans son Supplément à notre Dictionnaire, imprimé à Lausanne, décrit sous le nom de *tardifere* un très-petit animal qui se trouve, ainsi que le *rotifere*, dans le sable des toits. Son corps est tout granuleux ; la partie antérieure est arrondie ; la postérieure se termine par quatre pointes, au moyen desquelles il affermit sa marche : ses jambes sont terminées par des crochets luisans & comme d'une substance cornée ; son corps est opaque & d'une forme ovale. Il ne nage jamais ; il se tourne ou marche sur le sable, & c'est toujours avec lenteur qu'il se meut, & de là vient son nom, qui auroit été mieux exprimé par celui de *tardigrade.* Il meurt comme les rotiferes ; ses jambes se retirent & rentrent dans son corps ; il se rapetisse, se

desseche & devient globuleux : il ressuscite lorsqu'on lui fournit de l'eau nouvelle ; mais le sable paroît lui être moins nécessaire qu'au *rotifere*. Il est plus rare que ce dernier. *Voyez* ROTIFERE.

TARDONE. *Voyez* TADORNE.

TAREFRANKE ou TAREFRANCHE ou TARAFRANCA. Nom qu'on donne à Bordeaux au poisson dit l'*aigle de mer*. Voyez PASTENAGUE, surnommée *Mourine*.

TAREIRA. Poisson du Brésil, dont *Marcgrave* distingue deux especes ; savoir : l'une de mer appelé *tareira d'alto*, *seu marina*, & l'autre de riviere nommé *tareira de rio*, *seu fluviatilis*.

Le premier *tareira* est de figure ronde, long de huit pouces & épais de cinq ; sa grosseur va en diminuant vers la queue : sa tête, qui ressemble à celle d'une couleuvre, est garnie au-dessus des yeux de deux tubercules ; ses yeux ont l'iris de couleur jaune ; sa bouche est pointue & grande, jaune en dedans & munie de dents pointues : toutes ses nageoires sont minces & bordées d'aiguillons mous ; ses écailles sont si bien arrangées, que sa peau paroît unie au toucher : il a le ventre blanc ; les côtés & le dos sont striés en long de lignes jaunes & vertes : la nageoire du dos est marquée de lignes brunes ; les autres sont jaunes, & sa queue est striée de brun.

Le second *tareira*, qui est un poisson de riviere, est long d'un pied : il a le corps oblong, le dos droit, le ventre élevé, la mâchoire inférieure plus longue que la supérieure ; toutes deux sont armées de dents fort aiguës ; la tête ressemble assez à celle du brochet ; ses yeux sont grands & élevés : la nageoire du dos est grande & droite : ses écailles sont assez grandes & brunes sur le dos ; celles des côtés sont brunes & argentées ; sa tête est couverte d'une peau brune : tout son ventre est blanc, & ses nageoires sont brunes & ondées de noir en travers ainsi que sa queue. La chair de ce poisson est bonne à manger.

TARENTOLE ou TARANTOLA. *Voyez* SAURE, espece de *salmone*.

TARENTULE, *Tarantula*. Insecte réputé dangereux, dont la morsure a donné le nom à la prétendue maladie appelée *tarantisme* ; Voyez ARAIGNÉE ENRAGÉE. Quelques-uns mettent aussi dans la classe des *Tarentules*, de grosses *araignées* de la Martinique, veloutées, très-belles, & qu'on peut le plus souvent manier sans danger ; *Voyez* PHALANGE : mais il y en a de petites à Saint-Domingue, qu'on appelle *araignées à cul rouge*, dont la morsure est, dit-on, si vive, que plusieurs personnes n'en ont pu supporter la douleur & en sont mortes.

TARERONDE. *Voyez* PASTENAGUE.

TARET. *Voyez* TARIERE *& l'article* VERS RONGEURS DE DIGUES & DE VAISSEAUX.

TARGET, TARGUET, TARGIE. *Voyez à l'article* PLIE.

TARI ou SOURY. Nom donné à une liqueur agréable qu'on tire des palmiers & des cocotiers : elle tient lieu de vin dans la plus grande partie des Indes Orientales; elle fortifie, elle enivre même; mais elle n'eſt bonne qu'étant récente, car dans l'eſpace de vingt-quatre heures elle devient aigre.

TARIER, *pl. enl.* 678. *Grand traquet* de M. *Briſſon.* C'eſt un oiſeau du même genre que le *bec-figue ;* il eſt un peu plus gros que le traquet : le bec, les pieds & les ongles ſont noirs; le plumage ſupérieur eſt varié de noirâtre au milieu des plumes, & de rouſſâtre à l'extrémité de leur bordure : ſur chaque joue eſt une bande blanche; la gorge eſt de cette couleur, ainſi que le ventre & les cuiſſes, avec une teinte de rouſſâtre; cette derniere couleur eſt celle du reſte du plumage inférieur : ſur chaque aile ſont deux taches blanches : les pennes ſont brunes, bordées les unes de gris, les autres de rouſſâtre; celles de la queue offrent du blanc, du noirâtre & du gris : les couleurs de la femelle ſont bien plus foibles.

Ces oiſeaux ſe voient plus communément en Lorraine qu'ailleurs; ils perchent rarement, & ils ſe tiennent le plus ſouvent à terre ſur les amas de terres ſoulevées par les taupes (les taupinieres); ils aiment les terres en friche, voiſines des bois; ils ſe plaiſent ſur les collines & dans les lieux en pente & montueux : ils font leur nid comme les traquets, arrivent & partent avec ces derniers : leurs œufs ſont d'un blanc ſale, tiqueté de noir.

A l'égard du *tarier du Sénégal*, Voyez TRAQUET DU SÉNÉGAL.

TARIERE ou VER QUI PERCE LE BOIS, ou TARET ſelon M. *Adanſon ;* en latin, *Teredo.*

On compte pluſieurs eſpeces de vers qui rongent & percent le bois : les uns nuiſent aux arbres, comme aux chênes, poiriers, pommiers; les autres ſe trouvent dans les mers, rongent & percent les vaiſſeaux & les digues. Ils ſont connus ſous le nom de *vers rongeurs de digues & de vaiſſeaux ;* Voyez *ce mot*, où nous parlons des véritables *tarets.*

Les vers ſurnommés *tarieres*, qui ſe trouvent dans les bois durs, tels que les chênes, poiriers, pommiers, châtaigniers, noyers, frênes, néfliers, ormes, même dans le gayac, le tilleul & l'ébene, &c. & qui s'en nourriſſent, ſont produits

par de grands & forts *ſcarabées*. Lorſque les œufs du ſcarabée femelle ont été fécondés par le mâle, elle va les dépoſer non-ſeulement dans les fentes, dans les crevaſſes des arbres déjà coupés & qui commencent à ſe gâter dans quelques endroits, mais encore dans les fentes du bois mort, & même dans la fente de l'écorce de ces mêmes arbres, lorſqu'ils ſont en pleine végétation. Au bout de trois ou quatre jours, il ſort de ces œufs de petits vers ſemblables à des mittes, qui rongent l'arbre peu à peu, & qui à meſure qu'ils acquierent de la force, ſe creuſent de larges & profondes cavités dans la ſubſtance de l'arbre. On prétend qu'ils rongent plus les arbres en temps de pleine lune que dans tout autre temps, à cauſe de la trop grande humidité de l'air : l'hiver & le froid les font périr.

On voit quelquefois dans les bois, des vers de la longueur du petit doigt, de couleur blanche, & preſque ſemblables à des chenilles : ces vers ſont ſurnommés *coſſons blancs*.

TARIN, *pl. enl.* 485, *fig.* 3 ; en latin *Linaria viridis*, *aut Ligurinus*. Cet oiſeau de paſſage eſt du genre du *Chardonneret*, mais il eſt plus petit : ſa longueur eſt de quatre pouces neuf lignes ; ſon envergure eſt de ſept pouces huit lignes : il a le bec blanc, noirâtre à ſa pointe ; les pieds & les ongles ſont gris ; le deſſus de la tête eſt noir ; le reſte du plumage ſupérieur, d'une couleur d'olive plus ou moins jaunâtre ; la gorge eſt brune ; les joues, le devant du cou, la poitrine ſont d'un jaune-citron ; le ventre eſt d'un blanc lavé de jaunâtre ; les côtés, les couvertures du deſſous de la queue ſont jaunâtres, avec un trait noirâtre longitudinal au milieu de chaque plume : les cuiſſes, d'un blanc ſale ; les ailes, en grande partie noirâtres, offrent chacune deux bandes d'un vert-olivâtre ; la queue, qui eſt un peu fourchue, offre du noirâtre, de l'olivâtre, du gris & du jaune : la femelle a la gorge blanche, & les plumes noires du ſinciput bordées de gris.

On diſtingue en Provence une race de *tarins* plus grands que le précédent & d'un jaune plus décidé ; ils ſe retirent l'été ſur les montagnes, & deſcendent pour paſſer l'hiver dans les plaines de cette contrée. On a obſervé dans l'eſpece du *tarin* une variété qui avoit le ſommet de la tête jaunâtre, & le reſte du plumage noir.

Les *tarins* arrivent dans nos cantons au mois d'Octobre, & s'en retournent au printemps ; il n'en reſte pas dans nos campagnes : on préſume que ces oiſeaux nous viennent du Nord de l'Europe, où ils retournent en été pour faire leurs petits : on aſſure cependant qu'ils nichent quelquefois en Franche-Comté,

Comté, en Suisse & en Hongrie; leur nid passe pour être très-difficile à trouver : on prétend que la ponte est de six à huit œufs. M. *Mauduyt* observe que le *tarin*, quoique pris au filet, s'apprivoise en peu de temps, au point de venir prendre dans la main la graine de chenevis, dont il est fort friand; on peut encore le nourrir avec du millet & de la graine de navette; son chant est peu remarquable, mais cet oiseau fait bien en voliere : par sa forme élégante & sa vivacité, il semble animer les autres oiseaux & les mettre en action. M. *Mauduyt* ajoute que c'est un esclave gai & dont les mœurs sont douces; il fuit toute espece de querelles : il a l'habitude singuliere de dégorger la nourriture qu'il a prise & de la donner aux autres oiseaux, mais de préférence à quelque compagnon de captivité, pour lequel il a une affection particuliere.

On peut accoupler le *tarin* avec la femelle du *serin* & celle du *chardonneret :* il naît de cette union des métis, que l'on assure être féconds, & qui varient suivant l'espece de la mere. *Voyez* à ce sujet l'*article* SERIN.

TARIN de la Chine. Il est un peu moins gros que le moineau-franc : les deux bandes transversales sur les ailes sont noires; les pennes des ailes & de la queue sont mi-parties de jaune & de noir : le plumage inférieur est jaune, ainsi que le haut de l'aile; le plumage supérieur est d'un vert d'olive; la tête, noire. *Voyage aux Indes & à la Chine*, *Tome II*, *page 202*.

TARIN de la Nouvelle Yorck, *pl. enl.* 292, *fig.* 1, le mâle; 2, la femelle. M. *de Montbeillard* présume que ce *tarin* n'est qu'une variété du nôtre; il est, dit-il, un peu plus gros, mais son bec est un peu plus court que celui de notre *tarin :* tout le dessous du corps est blanc; le dessus de la tête, noir : une espece de collier jaune descend depuis le derriere du cou sur la gorge & la poitrine : le jaune borde la plupart des plumes du dos & du croupion; les couvertures supérieures de la queue sont blanches : les pennes des ailes & de la queue sont noires & terminées de blanc.

TARIN du Mexique, de M. *Brisson*. *Fernandez* lui donne le nom Mexicain, d'*acatechi-chictli*. Ce *tarin*, qui se plaît parmi les roseaux, a le plumage supérieur d'un brun-verdâtre, & l'inférieur d'un blanc-jaunâtre.

A l'égard du *tarin noir* du Mexique, *Voyez* CACATOTOL.

TARIRI. Arbre que les Indiens fugitifs du Para ont porté aux habitans de la Guiane : ses feuilles servent à teindre le coton en violet & en pourpre : on soupçonne qu'ils s'en servent aussi pour teindre leurs hamacs. *Voyez* BRESILLET FAUX d'Amérique, à l'*article* BOIS DE BRÉSIL.

TAROUGOUA ou TAROUGOAGI. Nom qu'on donne au Bréſil à deux eſpeces de *fourmis*, dont l'une eſt noire & l'autre fauve. *Voyez* FOURMI.

TARPAN. C'eſt le nom que les Tartares Mongous donnent aux *chevaux* ſauvages, qui ſe trouvent dans toute l'étendue du milieu de l'Aſie, depuis le Wolga juſqu'à la mer du Japon. Ces chevaux *tarpans* ſont tous de petite taille, & néanmoins leur tête eſt plus groſſe que celle des chevaux domeſtiques. *Voyez* CHEVAL.

TARSIER. Quadrupede qui paroît tenir du *ſurikate*, du *loris* & du *pareſſeux fluet* de *Seba*. Le *tarſier* eſt une eſpece de *gerboiſe* très-diſtincte. *Voyez à l'article* GERBOISE.

TARTARIN. Eſpece de ſinge nommé auſſi *magot*, Voyez *ce mot* & l'*article* SINGE.

Le *tartarin* de *Belon* eſt le *martin-pêcheur*, Voyez *ce mot*.

TARTARUGA. Les Portugais donnent ce nom à une eſpece de *tortue* du Bréſil. C'eſt le *jurucuja* de *Marcgrave*. Voyez MYDAS.

TARTONRAIRE, *Thymælea foliis candicantibus ſerici inſtar mollibus*, C. B. Pin. 463; *Tartonraire Gallo-provinciæ Maſſilienſium*, Lobel, Icon. 371. Eſpece de *thymelée* qui croît en arbriſſeau aux environs de Marſeille, dans les ſables, près du bord de la mer: elle differe des eſpeces de *lauréole* par ſes feuilles très-courtes, un peu arrondies, ſoyeuſes & blanchâtres: ſes fleurs naiſſent des aiſſelles des feuilles; elles ſont très-petites; on les met au nombre des purgatifs violens. *Voyez* LAURÉOLE & THYMELÉE.

TARTRE, *Tartarum*. Subſtance ſalino-végétale, acide & concrete, que l'on trouve formée & attachée immédiatement après la fermentation ſpiritueuſe du vin de *raiſin*, contre les parois intérieures des tonneaux qui ont contenu pendant un certain temps des vins groſſiers & très-acides, tels que ſont certains vins de Languedoc. Cette ſubſtance ne ſe diſſout guere que dans vingt-deux fois ſon poids d'eau bouillante, tandis qu'à la température du dixieme degré au-deſſus du zéro du thermometre de M. *de Réaumur*, une once d'eau diſtillée ne peut, ſelon M. *Spielmann*, tenir en diſſolution que trois grains de *tartre* purifié.

Il y a du *tartre gris-blanc* & du *tartre rouge*: on conçoit aiſément que le premier provient du vin blanc, & le ſecond d'un vin dont la partie colorante eſt rouge: les gros vins d'Allemagne produiſent beaucoup de ce dernier. *Voyez* à la ſuite de l'*article* VIGNE. Autant les morceaux de *tartre blanc* ou *gris*

ſont communément minces & petits, autant ceux du *tartre rouge* ſont épais : ce ſont autant d'amas de criſtaux pointus, durs, brillans, groupés tumultuairement par couches, & mêlés avec une ſubſtance terreuſe. On trouve dans le *Dictionnaire de Chimie* le détail des propriétés & des uſages que l'on fait du *tartre* en Chimie & en Teinture. Le *tartre* purifié eſt auſſi d'un grand uſage en Médecine, dans les maladies bilieuſes, putrides & malignes ; mais il faut l'éviter, dit M. *Bourgeois*, dans la pleuréſie & dans la péripneumonie bilieuſe : il irrite la toux, il cauſe de la criſpation dans les bronches, & une ſuppreſſion de l'expectoration qui rend ordinairement, dit-il, la maladie plus fâcheuſe & ſouvent mortelle.

M. *Montet*, habile Apothicaire de Montpellier, a donné à l'*Académie des Sciences de Paris*, un Mémoire très-circonſtancié ſur la maniere de purifier le *tartre*, pour en faire, par la voie de la criſtalliſation, ce qu'on appelle *criſtaux de tartre*, & *crême de tartre*. Voyez ce que nous avons dit dans notre *Minéralogie*, *Tome I*, dans l'obſervation générale en forme d'*Appendice* ſur les ſels eſſentiels, à la fin de ce volume.

TARUGA ou TARUCA. C'eſt une eſpece de *glama* ou de *vigogne*. Voyez à l'*article* PACO. *Ruysch* dit que c'eſt dans cet animal qu'on trouve le plus grand bézoard ; *Voyez* BÉZOARD.

TASSART ou TAZARD. *Voyez* CAILLEU-TASSART.

TATABULA, en latin *Luſorius*. Poiſſon des Indes Orientales. Les Hollandois l'appellent *ſpeelviſch* : il a ſur le dos quelques taches carrées, oſſeuſes, & marquées de petits points reſſemblans à des dés : on remarque encore quelques aiguillons qui ſortent des nageoires de deſſous le ventre. *Ruysch*, *Collect. Amb. page 39*, *n. 3*, *Tome XX*.

TATAUBA ou TATAJIBA, *Arbor baccifera Braſilienſis*, *fructu tuberculis inæquali*, *mori æmulo*. Arbre qui croît dans les bois par-tout au Bréſil, ſur-tout dans les lieux maritimes : ſon écorce eſt griſâtre, & ſon bois, de couleur de ſafran ou rougeâtre ; ſes feuilles ſont pointues & dentelées ; ſon fruit, qui reſſemble à celui du mûrier, eſt pâle, charnu, & rempli d'une infinité de petits grains blanchâtres : il ſort de ſes tubercules pluſieurs filamens noirâtres & peu longs : on mange ce fruit ou ſeul, ou au vin, ou au ſucre ; il eſt d'un goût exquis. Le bois du *tatauba* eſt fort dur, il ſe conſerve long-temps dans la terre & dans l'eau : il donne, lorſqu'il eſt vieux, une teinture d'un très-beau jaune.

TATERLAS. Nom que l'on donne en Picardie, aux *barges*. Voyez *ce mot*.

TATOU ou ARMADILLE. Quadrupede digité des plus ſinguliers : ſon corps eſt cuiraſſé & couvert d'un têt oſſeux, diviſé par pluſieurs bandes mobiles. C'eſt un de ces animaux dans leſquels la Nature s'eſt plu à nous faire connoître qu'elle marche par des nuances inſenſibles dont elle ſe ſert pour lier les modes d'exiſtence qui nous paroiſſent les plus éloignés. Ici le quadrupede eſt recouvert d'un têt oſſeux au lieu de poil : là le *porc-épic* eſt recouvert de plumes piquantes & ſans barbe, mais dont le tuyau reſſemble à celui des plumes d'oiſeaux, &c. *Voyez l'Hiſtoire des* Tatous *au mot* ARMADILLE.

TATOU-BELETTÉ ou TATOU-OUINCHUM. C'eſt le *cirquinçon.* Voyez à l'*article* ARMADILLE.

TATOU-MIRI, *Cachicame.* Voyez à l'*article* ARMADILLE.

TATOU-OUASSOU. C'eſt le *kabaſſou.* Voyez à l'*article* ARMADILLE.

TATU, au Bréſil, c'eſt le *tatou ;* Voyez *ce mot.*

TATU-APARA. Selon *Marcgrave*, c'eſt l'*apar.* Voyez à l'*article* ARMADILLE.

TATUETE, au Bréſil, c'eſt le *tatou* à huit bandes. *Voyez à l'article* ARMADILLE.

TATUPEBA. Selon *Marcgrave*, c'eſt le *tatou-encourbert.* Voyez à l'*article* ARMADILLE.

TATUSIA, au Bréſil, c'eſt le *tatou ;* Voyez *ce mot.*

TAVERNON ou BOIS ARADA, ou BOIS PIQUANT. Arbre qui croît dans les mornes à Saint-Domingue. *Nicolſon* dit que « ſon tronc eſt fort élevé, droit, gros, très-branchu au ſommet : ſon écorce, ainſi que celle des anciennes branches, eſt ſillonnée, écailleuſe, rouſſe, épaiſſe, facile à ſéparer du bois ; celle des jeunes branches, unie, en partie rouſſâtre, en partie cendrée : ſon bois eſt compacte, jaunâtre : ſes feuilles ſont liſſes, luiſantes, ovales, pointues au ſommet & à la baſe, découpées largement dans la partie ſupérieure, le reſte étant ſans découpure, d'un vert gai, longues de trois à quatre pouces, & d'un pouce & demi dans leur plus grande largeur, portées ſur un pédicule long d'environ trois lignes, diviſées en deux parties égales, par une côte ſaillante en deſſous, d'où partent quelques nervures obliques, alternes ; ces feuilles croiſſent par bouquet : les fleurs ſont blanches & répandues le long des jeunes branches ; le fruit a la forme d'un citron. Son écorce pourroit être employée pour teindre en jaune : ſon bois eſt recherché dans les ouvrages de charpente, ſur-tout pour les moulins ; il a ſur le *bois d'acajou* l'avantage d'être moins peſant & moins ſujet à ſe fendre lorſqu'on le met en œuvre ».

TAUMALIN. *Voyez au mot* POUPART.

TAVOUA. Nom que donnent les Sauvages de la Guiane à un *perroquet* de la section des *Papegais.* C'est le *perroquet-tahua* de Cayenne, des *pl. enl.* 840. Il est un peu moins gros que le *jaco ;* il a le bec couleur de corne, marqué de noirâtre sur le milieu de la mandibule supérieure; les pieds sont d'un gris-brun ; le front est marqué d'un peu de rouge assez vif; c'est aussi la couleur du croupion & du bas du dos : le reste du dessus de la tête est d'un bleu clair; le reste du plumage, d'un vert foncé sur le dessus du corps & plus clair sur le dessous : les grandes pennes des ailes sont d'un noir changeant & à reflets d'un bleu foncé ; celles de la queue, vertes.

Nos Oiseliers estiment le *tavoua* au-dessus de tous les autres *perroquets*, parce qu'il apprend très-aisément à parler, qu'il retient avec facilité & qu'il a la voix très-franche; il est aussi plus vif, plus agile & plus remuant que les *perroquets* n'ont coutume de l'être; mais ces qualités brillantes, dit M. *Mauduyt*, sont assez souvent balancées par un naturel traître & méchant, qui le porte à mordre cruellement lorsqu'il paroît le plus disposé à caresser. On n'a vu que quelques *tavouas* doux & sûrs.

TAUPE, *Talpa.* C'est un petit quadrupede long d'environ cinq pouces, dont la peau, couverte de poils courts & épais, chatoie comme du velours; quoique dure, elle en a la douceur & la chaleur : sa queue est fort courte, ainsi que ses pattes ; ses yeux sont noirs ; son museau est effilé : en effet, son nez avance de quatre lignes & même davantage, au-delà de la mâchoire supérieure : il est propre à forer la terre.

La *taupe* sans être aveugle, dit M. *de Buffon*, a les yeux si petits, si couverts, qu'elle ne peut faire grand usage du sens de la vue : en dédommagement la Nature lui a donné avec magnificence l'usage du sixieme sens; un appareil remarquable de réservoirs & de vaisseaux spermatiques, une quantité prodigieuse de liqueur séminale, des testicules énormes, un membre génital excessivement long, sont exactement cachés à l'intérieur, & par conséquent plus actifs & plus chauds. La *taupe*, à cet égard, est l'animal le plus avantageusement partagé, le mieux pourvu d'organes, & le plus susceptible des sensations qui y sont relatives : elle a le toucher délicat, le poil doux comme de la soie, l'ouïe très-fine, quoique son organe soit caché sous la peau; elle entend jusqu'au moindre frémissement : elle a de petites mains à cinq doigts, bien différentes de l'extrémité des pieds des autres animaux, & presque semblables aux mains de l'homme ; beaucoup de force pour le volume de son corps, le cuir ferme, un embonpoint constant, un attachement vif &

réciproque du mâle & de la femelle, de la crainte ou du dégoût pour toute autre société, les douces habitudes du repos & de la solitude, l'art de se mettre en sureté, de se faire en un instant un asile, un domicile, la facilité de l'étendre & d'y trouver sans en sortir une abondante subsistance. Voilà, dit M. *de Buffon*, sa nature, ses mœurs & ses talens, sans doute préférables à des qualités plus brillantes & plus incompatibles avec le bonheur, que l'obscurité la plus profonde.

La *taupe* ferme l'entrée de sa retraite, & n'en sort presque jamais qu'elle n'y soit forcée par l'abondance des pluies d'été, lorsque l'eau la remplit, ou lorsque le pied du Jardinier en affaisse le dôme : elle se pratique une voûte en rond dans les prairies, & assez ordinairement un boyau long dans les jardins, parce qu'il y a plus de facilité à diviser & à soulever une terre meuble & cultivée, qu'un gazon ferme & tissu de racines ligneuses ; elle ne demeure ni dans la fange, ni dans les terrains durs, trop compactes ou trop pierreux : il lui faut donc une terre douce, meuble, fournie de racines alimenteuses, & sur-tout bien peuplée d'insectes & de vers de l'espece appelée *vers blancs*, dont elle fait sa principale nourriture. L'expérience journaliere nous apprend que dans un espace de vingt-trois pieds de longueur sur dix de large, une *taupe* forme en trois jours vingt *taupinieres*, & si l'on ne s'oppose à son activité laborieuse, elle bouleverse en peu de temps un espace considérable ; voici comme elle s'y prend pour travailler : couverte ordinairement de cinq à six pouces de terre, la *taupe*, dit M. *de la Faille*, Auteur d'un *Mémoire sur l'Histoire Naturelle de la Taupe*, détache, pour aller en avant, celle qui se présente à son passage, & la laisse sur le côté, jusqu'à ce que gênée dans son souterrain par cette matiere surabondante, particuliérement lorsqu'elle se creuse une route, elle ne pense plus qu'à s'en débarrasser. Elle gagne alors la surface de la terre, sur laquelle, par différens coups de tête, & aidée du service de ses mains nerveuses, elle rejette peu à peu & à différentes reprises, ces débris incommodes, & forme des monticules. Dégagée par-là, elle part de ce point pour se livrer de nouveau à l'ouvrage, & plus elle avance ou perce profondément, plus elle multiplie les *taupinieres*. Elle en fait quatre ou cinq à chaque reprise. La *taupe*, en fouillant de la sorte, semble ne chercher qu'à satisfaire ses premiers besoins, ceux de la nourriture ou de l'accouplement : la commodité vient ensuite. Pour se mettre au large elle déblaie sa retraite. Dans l'été, soit caprice, soit délassement, on la voit quelquefois sortir de son ennuyeuse & sombre demeure sans suivre aucune route, & donnant au contraire toutes les marques de l'inconstance & de la légéreté. On lui voit faire plusieurs

culbutes, courir en zigzag d'une maniere si brusque & si rapide, que l'œil a de la peine à la suivre. Mais par une crainte naturelle, elle quitte bientôt un séjour qui ne lui est point destiné. Dans le moment elle creuse un trou qui la dérobe aux yeux & la met à couvert.

Comme les *taupes* ne sortent que rarement de leur domicile souterrain, elles ont peu d'ennemis, & échappent aisément par leur vîtesse aux animaux carnassiers. Leur plus grand fléau est le débordement des rivieres : on les voit, dans les inondations, sortir de leur domaine, fuir en grand nombre à la nage, & faire tous leurs efforts pour gagner les terres les plus élevées ; mais la plupart périssent excédées de fatigue ou entraînées par leur propre poids. Cette mort violente que tous les animaux cherchent à éloigner, produit dans celui-ci un sentiment de colere qui va souvent jusqu'à la fureur. Irrité par l'élément fluide qu'il voudroit éviter, on le voit tourner, revenir sur ses pas, s'inquiéter & ne finir cet exercice qu'en soufflant vivement contre l'eau qui le gagne & le submerge. Ce même élément fait aussi périr leurs petits qui restent dans les trous : sans cela la grande aptitude que les *taupes* ont pour la multiplication nous deviendroit trop incommode.

La *taupe* animée par le vœu de la Nature suspend ses opérations ordinaires pour ne s'occuper que de ses amours & se livrer toute entiere aux soins de sa famille. C'est vers la fin de l'hiver que cette passion commence à se faire ressentir. Le mâle cherche sa femelle avec ardeur : dans le temps de l'accouplement ils sortent de terre pendant la nuit. Le mâle ne souffre point de rival ; il l'attaque, le chasse & le poursuit avec ardeur ; il ne se contente pas de l'éloigner de sa compagne, pour assurer la paix dans son petit ménage ; il l'oblige à sortir de son souterrain, & ils s'exposent alors à devenir l'un & l'autre, dans un combat acharné, la victime des hommes ou des brutes. Quelquefois l'accouplement se fait sous terre. Les femelles ne portent pas long-temps, car on trouve déjà beaucoup de petits au mois de Mai. Il y en a ordinairement quatre ou cinq à chaque portée, & il est assez aisé de distinguer parmi les mottes qu'elles élevent, celles sous lesquelles elles mettent bas. Ces mottes sont faites avec beaucoup d'art, & sont ordinairement quatre à cinq fois plus grosses & plus élevées que les autres. M. *de Buffon* croit que ces animaux produisent plus d'une fois par an. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'on trouve des petits depuis le mois d'Avril jusqu'au mois de Septembre : peut-être aussi que les unes s'accouplent plus tard que les autres. Les petits croissent promptement : un espace de temps aussi long destiné à la multiplication de l'espece, annonce une très-grande fécondité. La *taupe* allaite ses petits à la

maniere des rats & des souris; elle les garde dans leur enfance : mais quelles sont les bornes de cet attachement ? Tout est conjecture : c'est pour nous un mystere d'autant plus difficile à pénétrer, que les entrailles de la terre en recéleront toujours le secret.

Si quelque chose peut nous faire juger de la tendresse & des soins de la *taupe*, c'est l'attention qu'elle prend pour préparer à sa famille un lit commode. Ce domicile où elles font leurs petits, mériteroit une description particuliere : il est construit avec beaucoup d'art & des précautions infinies. Toute l'industrie des autres animaux n'offre rien de plus solide, ni de plus recherché. Elles commencent par pousser la terre & en former une voûte assez élevée ; elles laissent des cloisons & des especes de piliers de distance en distance ; elles pressent & battent la terre, la mêlent avec des racines & des herbes, & la rendent si dure & si solide par-dessous, que l'eau ne peut pénétrer la voûte, à cause de sa convexité & de sa solidité : elles élevent ensuite un tertre par-dessous, au sommet duquel elles apportent de l'herbe, des racines & des feuilles pour faire un lit à leurs petits. Dans cette situation ils se trouvent au-dessus du niveau du terrain, & par conséquent à l'abri des inondations ordinaires, & en même temps à couvert de la pluie, par la voûte qui recouvre le tertre sur lequel ils reposent. Ce tertre est percé tout autour de plusieurs chambres qui communiquent les unes aux autres ; c'est une espece de labyrinthe. Ce sont des boyaux ou trous en pente, qui descendent plus bas & s'étendent de tous côtés, comme autant de routes souterraines par où la mere *taupe* peut sortir & aller chercher la subsistance nécessaire à ses petits : ces sentiers souterrains sont fermes & battus, s'étendent à douze ou quinze pas, & partent tous du domicile, comme des rayons d'un centre. On y trouve, aussi bien que sous la voûte, des parties de racines tendres & délicates, & sur-tout de celles qui sont bulbeuses ; des débris d'oignons de colchique, qui sont apparemment la premiere nourriture qu'elle donne à ses petits.

La femelle a donc soin, dans le temps de ses portées, de choisir des terrains où les douceurs de la vie & de l'abondance des vivres se présentent sans peine. Rien ne distingue mieux les vieilles *taupes* des jeunes, que la différence de leurs ouvrages. Celles-ci, sans s'assujettir aux travaux réfléchis d'un âge plus mûr, se livrent entiérement au premier feu d'une jeunesse vagabonde & sans expérience. Ardentes à la continuation d'un manége aussi bizarre que défectueux, elles ne font que de légeres traînées, sans ordre & sans suite ; & pour ne point s'arrêter, selon toute apparence, dans leur course rapide, ou

perdre

perdre le temps à rejeter une terre incommode, elles en effleurent la superficie qui suffit à peine pour les couvrir.

On voit bien, par cette disposition, que la mere *taupe* ne sort jamais qu'à une distance peu considérable de son domicile, & que la maniere la plus simple & la plus sûre de la prendre avec ses petits, est de faire autour une tranchée qui l'environne en entier & qui coupe toutes les communications. Mais comme la *taupe* fuit au moindre bruit & qu'elle tâche d'emmener ses petits, il faut trois ou quatre hommes qui, travaillant ensemble avec la bêche, enlevent la motte toute entiere, ou fassent une tranchée presque dans un moment, & qui ensuite les saisissent ou les attendent aux issues.

A juger du caractere & des qualités de ce petit quadrupede, il semble devoir être placé au nombre de ces êtres mal-faisans mis sur terre pour exercer la patience des hommes. Les bois, les vignes, les jardins, les champs & les prés en devenant successivement le lieu de sa demeure, sont aussi le théâtre de ses désordres. Aussi actif que volage, dit M. *de la Faille*, cet animal transporte à chaque instant son domicile d'un lieu à un autre; pour cet effet il franchit tout obstacle, murs, fossés, canaux; & pour éviter de périr au milieu des flots, ou de consumer ses forces contre des retranchemens qui lui coupent souvent le passage, il fait par une industrie merveilleuse conduire ses galeries à une profondeur très-grande sous les rivieres & sous des fondemens épais. Rencontre-t-il un obstacle insurmontable: en Ingénieur habile on le voit alors sonder les voies & le terrain, tourner autour des rochers ou des montagnes, & employer toutes les ressources de son génie pour se frayer une route. Mais nous l'avons déjà dit, la *taupe* est un ennemi destructeur qui ne marche jamais sans répandre la désolation par-tout où il passe; il endommage le terrain, il blesse ou coupe les racines les plus profondes des arbres. Tout annonce que cet animal est sauvage par nature, méchant & nuisible par tempérament; habitant les ténebres, il mene une vie errante & cachée.

Quelques Auteurs ont dit mal à propos que la *taupe* & le blaireau dormoient sans manger pendant l'hiver entier. La *taupe* dort si peu pendant tout l'hiver, qu'elle pousse alors la terre comme en été, & que les gens de la campagne disent, comme en proverbe: *Les taupes poussent, le dégel n'est pas loin:* elles cherchent à la vérité les endroits les plus chauds; les Jardiniers en prennent souvent autour de leurs couches aux mois de Décembre, de Janvier & de Février. Si elles ont un temps d'inaction ou de repos, ce n'est que dans les momens où il gele fort, ou que la chaleur est excessive. *Childrey*, dans son *Histoire des Singularités d'Ecosse & du pays de Galles*, dit qu'il y a auprès de

Portſmouth une race de *chiens*, petits, & dont on ſe ſert en ce pays-là pour faire la chaſſe aux *taupes*. Outre le chien, la *taupe* a encore pour ennemis le chat, le renard, le hériſſon & quelques oiſeaux de proie qui la ſaiſiſſent au ſortir de ſon clapier. Il n'en eſt pas de même de la belette, ſa conformation lui permet d'y entrer aiſément. Des Economes propoſent pour détruire les *taupes* dans leur retraite, d'y jeter des noix entamées par un côté & qu'on aura fait bouillir dans une forte leſſive; dès que la *taupe* a mangé de ces noix elle périt. *Conſultez* le *Mémoire* de M. *de la Faille*, ſur les différens moyens qu'on peut employer pour détruire les *taupes*.

L'eſpece commune de nos *taupes* ne ſe trouve guere que dans les pays tempérés & cultivés, il y en a peu dans les déſerts arides & brûlans, & point dans les climats froids, où la terre eſt gelée pendant la plus grande partie de l'année. Elle ne ſe trouve en abondance que depuis la Suede juſqu'en Barbarie. Elle renferme pluſieurs races ou variétés.

On peut diſtinguer en Europe cinq races de *taupes*, qui, dans les qualités nuiſibles, portent toutes le même caractere, mais qui, ſuivant les climats, varient moins dans la forme que dans la couleur.

1.° La TAUPE VULGAIRE OU DE NOS JARDINS, *Talpa noſtras, vulgaris, caudata, nigricans*. Son poil eſt fin & d'un noir plus ou moins foncé.

2.° La TAUPE BLANCHE, *Talpa albicans*. Elle eſt quelquefois d'un blanc de lait; elle eſt plus commune en Hollande qu'en France, & plus commune encore dans les pays Septentrionaux. On en conſerve pluſieurs dans le Cabinet des Curioſités naturelles à Chantilly, leſquelles ont été priſes dans les environs de ce lieu & dans l'Artois.

3.° La TAUPE FAUVE du pays d'Aunis, *Talpa major Rupellenſis, cervicolor*. Son poil eſt d'un roux clair, tirant ſur la couleur de ventre de biche, ſans mélange ni tache; il paroît que c'eſt une nuance dans l'eſpece de la *taupe blanche* : elle eſt un peu plus groſſe que la *taupe vulgaire*.

4.° La TAUPE JAUNE-VERDATRE, *Talpa citrina Aleſienſis*. Toute ſa robe eſt d'une belle couleur de citron, & l'on prétend que cette couleur n'eſt due qu'à la qualité de la terre qu'elle habite. On la trouve dans la partie du Bas-Languedoc qui touche aux Cevennes, notamment entre le bourg d'Aulas & les hameaux qu'on appelle les Carrieres, dans le Dioceſe d'Alais.

5.° La TAUPE VARIÉE OU TACHETÉE, *Talpa maculata*. Elle offre une variété de couleurs qui la rend curieuſe & agréable à la vue. On en trouve

dans plusieurs contrées de l'Europe, en Suisse, en Angleterre & dans le pays d'Aunis : elles ont le poil varié de fauve ; celles de l'Oost-Frise ont tout le corps parsemé de taches blanches & noires.

Indépendamment de ces cinq races de *taupes* qui se voient en Europe, on en trouve aux Indes & en Amérique, qui ne paroissent être que de simples variétés de l'espece de la *taupe commune*, parce qu'elles n'en different que par les couleurs ; telles sont, 1.° La *taupe* de l'Isle de Java, dont les quatre pieds, ainsi que la moitié des jambes, sont d'un blanc mat. 2.° La *taupe* de Virginie, dont le poil est noirâtre & luisant, mêlé d'un pourpre foncé.

Il y a d'autres *taupes* qui semblent constituer des especes différentes, parce qu'elles different de la *taupe commune* non-seulement par les couleurs, mais par la forme du corps & des membres : telles sont,

1.° La TAUPE ROUGE d'Amérique, (*an Tucan ?*) *Talpa Americana rubra.* Elle ressemble à notre *taupe commune* par la grosseur & la figure du corps, mais elle en differe par celle des pieds, qui sont différemment formés ; ceux de devant ont trois doigts & ceux de derriere en ont quatre, qui sont à peu près égaux, tandis que ceux des pieds de devant sont très-inégaux ; le doigt extérieur est beaucoup plus long que les deux autres, & armé d'un ongle plus fort & plus crochu, & le troisieme l'est encore plus : son poil est roux, mêlé de cendré clair.

2.° La TAUPE DORÉE de Sibérie, *Talpa Siberica, ecaudata, versicolor.* Elle ressemble à la précédente par la conformation des pieds ; elle a le nez plus court que la *taupe* de ce pays-ci, mais elle est de la même grandeur ; elle n'a point de queue : le poil a diverses couleurs ; le vert & la couleur d'or y dominent.

3.° La TAUPE du Cap de Bonne-Espérance, *Talpa Africana, capite gibboso.* Elle ressemble assez à la *taupe ordinaire* par la forme du corps, par la petitesse des yeux, par le défaut d'oreilles apparentes & par la queue ; mais elle en differe essentiellement par un grand nombre d'autres caracteres : elle a la tête bien plus grosse, presque aussi haute que longue, & terminée par un museau aplati & semblable au boutoir du cochon d'Inde : elle a à chaque mâchoire deux dents incisives fort longues, qui paroissent même quand la gueule est fermée ; celles d'en bas sont les plus longues : il y a des taches blanches autour des yeux, des oreilles & au-dessus de la tête : les pieds ont tous cinq doigts munis de forts ongles ; il y a d'assez longs poils sous les pieds : le poil est d'un brun-minime, qui devient plus foncé & presque noir sur la tête ; vers les côtés, sous le ventre & sur la queue, il est d'un blanc-cendré ou bleuâtre.

Fort avant dans l'intérieur du pays, on trouve une espece beaucoup plus petite & de couleur d'acier, mais du reste parfaitement semblable à la précédente. Toutes ces *taupes* ressemblent encore aux nôtres par leurs habitudes; elles vivent sous terre, elles y creusent des galeries qui rendent les voyages fort difficiles tant à pied qu'à cheval, & elles font beaucoup de mal aux jardins.

4.° La TAUPE de Canada, *Talpa Canadensis, caudâ nodosâ longissimâ, naso multiplicibus musculis, tanquam spinis, coronato.* Cet animal qui est nouvellement connu & qui a été décrit par M. *de la Faille*, tient du *rat* & de la *taupe vulgaire* : sa queue longue de trois pouces est noueuse & presque nue ; ses pieds ont chacun cinq doigts armés d'un ongle ou écaille fauve. Cet animal est plus élevé de terre, moins rampant que la *taupe vulgaire*, & a la légéreté du *rat* : ses yeux sont cachés sous le poil ; son corps est effilé, couvert d'un poil noir, grossier & assez long : le museau n'est ni pointu ni terminé par un boutoir, mais il est relevé d'une moustache, ou bordé de vingt-cinq muscles charnus, très-déliés, qui ont l'air & l'effet d'autant d'épines : toutes ces pointes, d'une belle couleur de rose, agissent à la volonté de l'animal, de façon qu'elles se rapprochent & se réunissent au point de ne former qu'un corps aigu & très-délié; quelquefois aussi ces muscles épineux s'ouvrent & s'épanouissent à la maniere du calice des fleurs, ils enveloppent & renferment le conduit nasal auquel ils servent d'abri. De quelle utilité peut être à la *taupe* de Canada une telle organisation ?

Cet animal se trouve dans les contrées du Canada, & n'y est pas très-commun. Il passe la plus grande partie de sa vie sous la neige, sort très-peu de sa taniere, même dans le beau temps : il manœuvre comme nos *taupes*, mais avec lenteur ; aussi ses taupinieres sont-elles peu abondantes & assez petites. Il semble que le goût de la vie sédentaire l'attache & le fixe au moins pour quelque temps au lieu qu'il s'est choisi, tandis que nos *taupes* Européennes, condamnées par la loi de la Nature à vivre sous terre, à éviter le grand jour, savent se dédommager de cette proscription par l'aisance & la commodité de leurs demeures.

5.° La grande TAUPE du Cap, ou TAUPE des Dunes, *Talpa monstroso volumine, Capensis.* Cette *taupe* ne se trouve point dans l'intérieur du pays, elle n'habite que les Dunes qui sont aux environs du Cap de Bonne-Espérance & près de la mer : sa couleur est blanchâtre sur le corps, avec une légere teinte de jaune, qui se change en couleur grise sur les côtés & sous le ventre : sa tête est alongée & terminée par un museau plat de couleur de chair, assez semblable au boutoir d'un cochon ; elle a les yeux & les oreilles comme la

taupe vulgaire de notre pays : une tache ronde & plus blanche que le reste du corps entoure l'ouverture du canal auditif ; chaque mâchoire a deux dents incisives, que l'on voit quoique la gueule soit fermée ; celles d'en bas sont les plus longues, elles sont aussi fort larges & partagées chacune, seulement sur le devant, en deux par un sillon qui la fait paroître double : il y a huit dents molaires dans chaque mâchoire, ce qui, avec les incisives, forme en tout vingt-deux dents; les inférieures avancent un peu au-delà des supérieures ; mais ce qu'elles offrent de plus singulier, c'est qu'elles sont mobiles, & que l'animal peut les écarter ou les réunir à volonté. Cette mécanique est probablement la memê que celle des dents du *requin ;* Voyez *ce mot.* La queue est plate, couverte de longs poils, qui de même que ceux des moustaches & de dessous les pattes, sont roides comme des soies de cochon : il y a cinq doigts à chaque pied, ils sont munis d'ongles blanchâtres & fort longs.

Ces *taupes* vivent comme les nôtres, sous terre, elles y font des trous profonds & de longs boyaux; elles jettent la terre comme nos *taupes* en l'accumulant en de très-gros monceaux, ce qui fait qu'il est dangereux d'aller à cheval dans les lieux où elles sont en nombre, souvent il arrive que les jambes des chevaux s'enfoncent jusqu'aux genoux dans ces trous. (*Consultez* le *Journal Historique du Voyage de M. l'Abbé* de la Caille, *pag. 299.*) Ces *taupes* sont très-communes au Cap, elles vivent de plantes & d'oignons, & causent beaucoup de dommage aux jardins : elles ne courent pas vîte, & en marchant elles tournent leurs pieds en dedans; mais elles sont très-expéditives à creuser la terre. Leur corps touche toujours le sol sur lequel elles sont; elles mordent très-fort, & il est dangereux de les irriter. On dit que leur chair est bonne à manger.

M. *Gautier*, Auteur des *Observations sur l'Histoire Naturelle*, a donné la description de toutes les parties intérieures & extérieures de la *taupe vulgaire.* Il dit aussi que cet animal jouit de l'organe de la vue, & que ses yeux ne paroissent petits, que parce qu'ils sont cachés par les poils qui les couvrent, & qui environnent le muscle cutané de leurs globes ; que cet habitant des ténebres ne se sert que de l'odorat dans les routes obscures & tortueuses qu'il suit pour chercher sa retraite & sa nourriture. (A voir l'air hébêté, la démarche gauche & incertaine de cet animal, on juge facilement que la lumiere n'est pas faite pour lui, & qu'il n'a peut-être dans le mécanisme oculaire que la partie matérielle. En effet, les *taupes* voient si peu distinctement, qu'elles se heurtent contre les corps qu'elles rencontrent, & en suivant leur route, elles se précipitent souvent sans dessein.) Sa chair a l'odeur de celle du lapin,

& la fubftance de fa peau eft épaiffe comme celle du chamois : les parties de la génération font bien configurées & beaucoup plus compofées que celles de l'homme & des animaux quadrupedes. M. *Gautier* penfe que la conftruction de ces parties dans la *taupe* lui fournit à propos la femence, fans qu'il foit befoin d'aucun mouvement. Cette obfervation eft nouvelle & mérite l'attention des Naturaliftes. Ses pattes antérieures qui font plus larges que celles de derriere & armées d'ongles fort tranchans & toujours tournés en dehors, ont une force extraordinaire : la fupination & la pronation en font fupprimées ; par conféquent toute la force des mufcles fe réduit au mouvement de flexion & d'extenfion, ce qui augmente ces deux actions fi néceffaires à la *taupe* pour creufer la terre : fes pattes poftérieures ont beaucoup moins de force & font plus flexibles : fes mufcles font raccourcis, épais, charnus, tendineux & prefque offeux aux extrémités ; fes os font bien articulés & folides ; le fternum eft élevé & tranchant comme celui des oifeaux.

Les vers & divers infectes font la principale nourriture des *taupes ;* c'eft pour cela qu'elles aiment les fumiers de nature & qu'elles fe plaifent dans les terres fumées : elles mangent beaucoup de racines potageres : elles deviennent à leur tour la pâture des *fcarabées* foffoyeurs. *Agricola* prétend que l'on fait des chapeaux de *taupe*, qui font d'une extrême beauté. Cet Auteur dit avoir vu des habits fourrés de la peau de ces animaux. *Pline, liv. 8, chap. 58 de fon Hiftoire Naturelle*, cite les couvertures de lit faites de peaux de *taupe*, qu'il a vues à Orchomene : nous avons vu des perfonnes s'en faire des fourcils. On eftime le fang de la *taupe* pour rétablir les poils ; il eft auffi d'un ufage merveilleux dans plufieurs fortes de maladies cutanées, comme, par exemple, pour guérir les ulceres qui fe forment à la racine des ongles ; fa graiffe au contraire, contribue, dit-on, à faire tomber la trop grande quantité de cheveux : enfin, le bouillon de *taupe* eft indiqué par les bonnes femmes pour guérir les enfans de l'incommodité de piffer au lit. Toutes ces vertus de la *taupe* en Médecine font fabuleufes ou négligées.

TAUPE. Des Conchyliologiftes donnent ce nom à un coquillage univalve, de la famille des *Porcelaines*, & dont la coquille offre fur fon dos quatre zones ou fafcies violettes, fur un fond fauve.

TAUPE-GRILLON. Infecte coléoptere appelé *courtille* ou *courtilliere*, & dont nous avons parlé au *mot* GRILLON-TAUPE.

TAUPE DE MER. Nom qu'on donne en Normandie à une *fcolopendre de mer* ; Voyez *ce mot*.

Quelques-uns ont donné encore le nom de *taupe de mer* au *requin ;* Voyez *ce mot.*

TAUPIN ou ESCARBOT - SAUTERELLE, ou MARÉCHAL, ou SCARABÉE A RESSORT, ou NOTOPEDE, *Elater*, *aut Notopeda.* Genre d'*insecte coléoptere*, dont les antennes, en scie chez les mâles & à filets chez les femelles, se logent dans une rainure formée en dessous de la tête. Le corselet de ces petits animaux est terminé en dessous par une pointe longue & dure, qui entre comme par ressort dans une cavité du ventre : c'est par le moyen de ce ressort que ces insectes, lorsqu'ils sont renversés sur le dos, peuvent s'élancer assez facilement en l'air, & souvent en retombant ils se trouvent retournés sur leurs pattes. Le corps du *taupin* est alongé & pointu au bout ; ses étuis sont durs ; ses tarses ont cinq articles à toutes les pattes : sa larve, qui a la forme d'un ver à six pattes écailleuses & qui est couverte d'une peau aussi écailleuse, se trouve dans les trous des saules & d'autres arbres pourris où elle vit & se métamorphose. Il y a : Le *taupin rouge.* Le *jaune à corselet velouté.* Le *porte-croix.* Le *cuivreux.* Le *bedeau*, &c.

TAUPINIERE. Petit monceau de terre, qu'une *taupe* a élevé en creusant dessous. *Voyez à l'article* TAUPE.

TAURE. Nom donné à la *lunaire*, à la *genisse* & même à la *vache* qui n'a point encore vêlé. *Voyez ces mots.*

TAUREAU, *Taurus.* Quadrupede bisulce, ongulé & cornupede, dont le caractere, dit M. *Brisson*, est de n'avoir point de dents incisives à la mâchoire supérieure, d'en avoir huit à l'inférieure, d'avoir le pied fourchu & les cornes simples, tournées vers les côtés. Le *taureau* que nous voyons à la tête de nos troupeaux, étant un animal d'une très-ancienne domesticité, a nécessairement dégénéré du *taureau* sortant des mains de la Nature, & jouissant de toute sa force & de toute sa liberté : on a lieu de penser que le *taureau domestique* vient originairement de l'*aurochs* ou *urus*, qui lui est supérieur en force, en grandeur, &c. *Voyez le mot* AUROCHS.

Le *taureau* sert, de même que l'*aurochs*, à la propagation de l'espece ; & quoiqu'on puisse aussi le soumettre au travail, on n'en est pas plus sûr de son obéissance, & il faut être en garde contre l'usage qu'il peut faire de sa force. La Nature, dit M. *de Buffon*, a fait le *taureau* indocile & fier. Dans le temps du rut, il devient indomptable & souvent furieux; mais par la castration l'on détruit la source de ces mouvemens impétueux & l'on ne retranche rien à sa force ; il n'en devient que plus gros, plus massif, plus pesant & plus propre aux ouvrages auxquels on le destine : il devient aussi traitable, plus

patient, plus docile & moins incommode aux autres. Un troupeau de *taureaux* ne feroit qu'une troupe effrénée que l'homme ne fauroit dompter ni conduire, mais un nombreux troupeau de *bœufs* fuit paifiblement le chemin du pâturage; s'ils s'écartent, dociles à la voix d'une femme, d'un enfant, ils reviennent auffi-tôt. On les conduit de même & fans réfiftance de leur part, aux travaux les plus pénibles.

L'âge le plus convenable à la caftration eft celui qui précede immédiatement la puberté; pour le *bœuf*, c'eft dix-huit mois ou deux ans : ceux qu'on foumet plutôt, périffent prefque tous; cependant les jeunes *veaux*, auxquels on ôte les tefticules quelque temps après leur naiffance & qui furvivent à cette opération fi dangereufe à cet âge, deviennent des *bœufs* plus grands, plus gros, plus gras que ceux auxquels on ne fait la caftration qu'à deux, trois ou quatre ans; mais ceux-ci paroiffent conferver plus de courage & d'activité, & ceux qui ne la fubiffent qu'à l'âge de fix, fept ou huit ans, ne perdent prefque rien des autres qualités du fexe mafculin; ils font plus impétueux, plus indociles que les autres *bœufs*; & dans le temps de la chaleur des femelles, ils cherchent encore à s'en approcher; mais il faut avoir foin de les en écarter, parce que le feul attouchement du *bœuf* fait naître à la vulve de la *vache* des efpeces de carnofités ou de verrues, qu'il faut détruire & guérir, en y appliquant un fer rouge. Ce mal peut provenir de ce que ces *bœufs*, qu'on n'a que *biftournés*, c'eft-à-dire auxquels on a feulement comprimé les tefticules, ferré & tordu les vaiffeaux qui y aboutiffent, ne laiffent pas de répandre une liqueur apparemment à demi-purulente, & qui peut caufer à la vulve de la *vache* les accidens dont il vient d'être queftion.

Le *taureau*, ainfi que le rhinocéros, entre très-fouvent en fureur à la vue de la couleur rouge : effet bien fingulier, mais que l'expérience démontre. Il combat généreufement pour le troupeau, & marche volontiers le premier à la tête, en s'annonçant par un mugiffement grave, ainfi qu'on l'obferve dans les premiers jours du printemps, où ils viennent prendre poffeffion du pâturage. S'il y a deux troupeaux de *vaches* dans un champ, les deux *taureaux* s'en détachent & s'avancent l'un vers l'autre; animés par le fentiment de la jaloufie, leurs mugiffemens font le fignal de l'attaque : les deux rivaux fondent l'un fur l'autre avec impétuofité & fe heurtent avec violence; le premier choc eft fuivi d'un fecond, d'un troifieme, &c. Ils fe battent avec acharnement, & ne ceffent le combat que lorfqu'on les fépare, ou que le plus foible eft contraint de céder au plus fort; alors le vaincu fe retire trifte & tout honteux, au lieu que le vainqueur retourne avec nobleffe & orgueil vers fon férail, tête levée, triomphant

triomphant & tout fier de sa victoire : le plus foible n'ose alors approcher les femelles en chaleur que lorsque celui-ci est éloigné, ou que, fatigué de ses travaux, il ne peut plus lui disputer sa jouissance.

L'homme sait user en maître de sa puissance sur les animaux : il choisit ceux dont il peut tirer le plus d'avantage pour l'aider dans ses travaux, ainsi que ceux dont la chair flatte son goût : il en a fait des esclaves domestiques ; il les a multipliés plus que la Nature ne l'auroit fait ; il en a formé des troupeaux nombreux : c'est ainsi qu'il a multiplié les *chevaux*, les *bœufs*, les *vaches*, les *moutons*, les *chevres*, les *cochons*, &c.

Le *bœuf* & le *mouton*, si généralement répandus, & les autres animaux qui paissent l'herbe, sont non-seulement les meilleurs, les plus utiles, & les plus précieux pour l'homme puisqu'ils le nourrissent, ce sont encore ceux qui consomment & dépensent le moins. Le *bœuf* sur-tout est, à cet égard, l'animal par excellence, car il rend à la terre tout autant qu'il en retire, & même il améliore le fond sur lequel il vit ; il engraisse son pâturage, au lieu que le *cheval* & la plupart des animaux amaigrissent en peu d'années les meilleures prairies. Le *mouton* & la *chevre* coupent l'herbe de si près, qu'ils détruisent la tige & gâtent les racines ; le *cheval* choisit l'herbe la plus fine, & laisse grener & multiplier la grande herbe, dont les tiges sont dures ; au lieu que le *bœuf*, qui ne peut brouter que l'herbe longue, à cause de ses grosses levres, & qui n'a point de dents incisives à la mâchoire supérieure, ne coupe que les grosses tiges & détruit peu à peu l'herbe la plus grossiere ; ce qui fait qu'au bout de quelques années la prairie, sur laquelle le *cheval* a vécu, n'est plus qu'un mauvais pré, au lieu que celle que le *bœuf* a broutée devient un pâturage fin.

Mais ce ne sont pas les seuls avantages que ce bétail procure à l'homme : sans le *bœuf*, les pauvres & les riches auroient beaucoup de peine à vivre ; la terre demeureroit inculte ; les champs & même les jardins seroient secs & stériles : c'est sur lui que roulent tous les travaux de la campagne ; il est le domestique le plus utile de la Ferme ; il fait toute la force de l'Agriculture : autrefois il faisoit toute la richesse des hommes.

Les Germains en faisoient si grand cas, qu'au rapport de *Tacite*, ils donnoient pour dot des *bœufs* à leurs filles. Les Athéniens, qui s'en servoient aussi pour le labourage & pour mettre à leurs chars, furent très-long-temps sans immoler de ces animaux dans leurs sacrifices. *Elien* rapporte que *Phrygès* fut condamné à mort pour avoir tué un *bœuf* qui travailloit à la charrue. Le *bœuf* est encore aujourd'hui la base de l'opulence des Etats, qui ne peuvent se soutenir & fleurir que par la culture des terres & par l'abondance du bétail,

qui ſont les ſeuls biens réels, puiſque tous les autres, & même l'or & l'argent, ne ſont que des biens arbitraires, & repréſentatifs, des monnoies qui n'ont de valeur qu'autant que le produit de la terre leur en donne.

Le *bœuf*, ainſi que l'obſerve M. *de Buffon*, ne convient pas autant que le *cheval*, l'*âne*, le *chameau*, &c. pour porter des fardeaux. La forme de ſon corps & de ſes reins le démontre ; mais la groſſeur de ſon cou, la largeur de ſes épaules, indiquent aſſez qu'il eſt propre à tirer & à porter le joug. C'eſt auſſi de cette maniere qu'il tire le plus avantageuſement, & il eſt ſingulier que cet uſage ne ſoit pas général & que dans des provinces entieres on l'oblige à tirer par les cornes. La ſeule raiſon qu'on a pu m'en donner, dit M. *de Buffon*, c'eſt que quand il eſt attelé par les cornes, on le conduit plus aiſément. Il a la tête très-forte, & ne laiſſe pas de tirer aſſez bien de cette façon, mais avec beaucoup moins d'avantage que quand il tire par les épaules. Il ſemble avoir été fait exprès pour la charrue : la maſſe de ſon corps, la lenteur de ſes mouvemens, le peu de hauteur de ſes jambes, ſa tranquillité même & ſa patience dans le travail, ſemblent concourir à le rendre propre à la culture des champs, & plus capable qu'aucun autre de vaincre la réſiſtance conſtante & toujours nouvelle que la terre oppoſe à ſes efforts. Le *cheval*, quoique peut-être auſſi fort que le *bœuf*, eſt moins propre à cet ouvrage : il eſt trop élevé ſur ſes jambes; ſes mouvemens ſont trop grands, trop bruſques, & d'ailleurs il s'impatiente & ſe rebute aiſément. On lui ôte toute la légereté, la ſoupleſſe de ſes mouvemens, toute la grace de ſon attitude & de ſa démarche, lorſqu'on le réduit à ce travail peſant pour lequel il faut plus de conſtance que d'ardeur, plus de maſſe que de vîteſſe, & plus de poids que de reſſort.

Les *bœufs*, comme les autres animaux domeſtiques, varient pour la couleur ; cependant le poil roux paroît être le plus commun, & plus il eſt rouge, plus il eſt eſtimé. On fait cas auſſi du poil noir, & l'on prétend que les *bœufs* ſous poil bai durent long-temps; que les bruns durent moins & ſe rebutent de bonne heure ; que les gris, les pommelés & les blancs ne valent rien pour le travail, les mouches & les taons les attaquent & les tourmentent auſſi beaucoup plus que les roux & les noirs; auſſi dit-on qu'ils ne ſont propres qu'à être engraiſſés. Mais de quelque couleur que ſoit le poil du *bœuf*, il doit être luiſant, épais & doux au toucher; car s'il eſt rude au toucher ou dégarni, on a raiſon de ſuppoſer que l'animal ſouffre, ou du moins qu'il n'eſt pas d'un fort tempérament.

Un bon *bœuf*, pour la charrue, ne doit être ni trop gras ni trop maigre ; il doit avoir la tête courte & ramaſſée ; les oreilles grandes & bien velues ; les

cornes fortes, luisantes, de moyenne grandeur; le front large, les yeux gros & noirs, le mufle gros & camus, les naseaux bien ouverts, les dents blanches & égales, les levres noires, le cou charnu, les épaules grasses & pesantes, la poitrine large; le *fanon*, *Palearia*, c'est-à-dire la peau du devant du cou, pendante jusque sur les genoux; les reins fort larges, le ventre spacieux & tombant, les flancs grands, les hanches longues, la croupe épaisse, les jambes & les cuisses grosses & nerveuses, le dos droit & plein, la queue pendante jusqu'à terre, & garnie de poils touffus & fins, les pieds fermes, le cuir épais, mais maniable, les muscles élevés, & l'ongle court & large. Il faut aussi qu'il soit sensible à l'aiguillon, obéissant à la voix & bien dressé; mais ce n'est que peu à peu & en s'y prenant de bonne heure, qu'on peut accoutumer le *bœuf* à porter le joug volontiers & à se laisser conduire aisément.

Dès l'âge de deux ans & demi ou de trois ans, il faut commencer à l'apprivoiser & à le subjuguer; si l'on attend plus tard, il devient indocile & souvent indomptable. La patience, la douceur & même les caresses, sont les seuls moyens qu'il faut employer; la force & les mauvais traitemens ne serviroient qu'à le rebuter pour toujours. Il faut donc lui frotter le corps, le caresser, lui donner de temps en temps de l'orge bouilli, des féves concassées & d'autres nourritures de cette espece, dont il est plus friand, & toutes mêlées de sel, qu'il aime beaucoup. En même temps on lui liera souvent les cornes; quelques jours après on le mettra au joug, & on lui fera traîner la charrue avec un autre *bœuf* de même taille & qui sera tout dressé: on aura soin de les attacher ensemble à la mangeoire, de les mener de compagnie au pâturage, afin qu'ils se connoissent & s'habituent à n'avoir que des mouvemens communs: on n'emploîra jamais l'aiguillon dans les commencemens, il ne serviroit qu'à le rendre plus intraitable; il faudra aussi le ménager & ne le faire travailler qu'à petites reprises, car il se fatigue beaucoup, tant qu'il n'est pas tout-à-fait dressé; & par la même raison, on le nourrira alors plus largement que dans tout autre temps.

Le *bœuf* ne doit servir que depuis trois ans jusqu'à dix; on fera bien de le tirer alors de la charrue pour l'engraisser & le vendre: la chair en sera meilleure que si on attendoit plus long-temps.

On reconnoît l'âge de cet animal par les dents & par les cornes. Les premieres dents de devant tombent à dix mois, & sont remplacées par d'autres qui sont moins blanches, mais plus larges. A seize mois les dents voisines de celles du milieu tombent, & sont aussi remplacées par d'autres; & à trois ans, toutes les dents incisives sont renouvelées: elles sont alors égales, longues &

aſſez blanches ; à meſure que le *bœuf* avance en âge, elles deviennent inégales & noires. C'eſt la même choſe pour le *taureau* & pour la *vache*.

Ainſi la caſtration ni le ſexe ne changent rien à la crue ni à la chute des dents ; cela ne change rien non plus à la tenue des cornes, car elles ſe déchauſſent également à trois ans dans le *taureau*, le *bœuf* ou la *vache*. Il faut expliquer ceci. A l'âge de trois ans, une lame très-mince ſe leve ſur la corne ; cette lame qui n'a pas plus d'épaiſſeur qu'une feuille de papier commun, ſe gerce dans toute la longueur & tombe au moindre frottement, mais la corne ſubſiſte & n'eſt pas remplacée par une autre : c'eſt une ſimple exfoliation d'où ſe forme une eſpece de bourrelet qui ſe trouve depuis l'âge de trois ans au bas des cornes des *bœufs*, des *vaches* & des *taureaux*. L'année ſuivante, ce bourrelet s'éloigne de la tête, pouſſé par un cylindre de corne, qui ſe forme & qui ſe termine auſſi par un autre bourrelet, & ainſi de ſuite ; car tant que l'animal vit, les cornes croiſſent : ces bourrelets deviennent des nœuds annulaires, qu'il eſt aiſé de diſtinguer dans la corne & par leſquels l'âge ſe peut aiſément compter, en prenant pour trois ans la pointe de la corne juſqu'au premier nœud, & pour un an de plus chacun des intervalles entre les autres nœuds. Ainſi les cornes de ces animaux, & qui ſont toujours pointues, commencent par être petites, droites, pyramidales, unies, & finiſſent par être réguliérement contournées, ou courbées & chargées de nœuds annulaires vers leur baſe. Maintenant il convient de dire que le déchauſſement total de la corne ongulée, dans les individus de l'eſpece du *taureau*, arrive très-rarement ; ce déchauſſement total ne feroit-il pas l'effet de frottemens accidentels, violens, ou d'une maladie particuliere ?

Le *cheval* mange nuit & jour lentement, mais preſque continuellement : le *bœuf* au contraire mange vîte, & prend en aſſez peu de temps toute la nourriture dont il a beſoin, après quoi il ceſſe de manger & ſe couche pour ruminer.

La *rumination* n'eſt qu'un vomiſſement ſans effort, qui dépend de ce que les deux premiers eſtomacs du *bœuf*, c'eſt-à-dire la *panſe* & le *bonnet* qui n'eſt qu'une portion de la panſe, étant remplis d'herbes, autant qu'ils peuvent en contenir, cette membrane tendue réagit alors avec force ſur l'herbe qu'elle contient, qui n'eſt que très-peu mâchée, à peine hachée, & dont le volume augmente beaucoup par la fermentation. L'animal remâche ces herbes, les macere, les imbibe de nouveau de ſa ſalive, & rend ainſi peu à peu l'aliment plus coulant ; il le réduit en une pâte aſſez liquide pour qu'elle puiſſe couler dans le conduit étroit qui communique du ſecond au troiſieme eſtomac, où elle ſe macere encore avant que de paſſer dans le quatrieme, & c'eſt dans ce

dernier eſtomac que s'acheve la décompoſition du foin qui y eſt réduit dans un parfait mucilage ; & ce n'eſt pour ainſi dire que le marc qui paſſe dans les inteſtins. Ce qui confirme la vérité de cette explication , c'eſt que tant que ces animaux tettent & ſont nourris de lait & d'autres alimens liquides & coulans, ils ne ruminent pas, & qu'ils ruminent beaucoup plus en hiver & lorſqu'on les nourrit d'alimens ſecs, qu'en été , ſaiſon où ils paiſſent l'herbe tendre. *Voyez l'article* RUMINANS.

On prétend que les *bœufs* qui mangent lentement réſiſtent plus long-temps au travail que ceux qui mangent vîte ; que les *bœufs* des pays élevés & ſecs ſont plus vifs, plus vigoureux & plus ſains que ceux des pays bas & humides ; que tous deviennent plus forts lorſqu'on les nourrit de foin ſec , que quand on ne leur donne que de l'herbe molle ; qu'ils s'accoutument plus difficilement que les chevaux aux changemens de climat , & que par cette raiſon on ne doit jamais acheter des *bœufs* , pour le travail , que dans ſon voiſinage.

On doit nourrir les *bœufs* & les *vaches* avec du foin , de la paille , & même leur donner un peu de ſon & d'avoine : en été on leur donnera de l'herbe fraîchement coupée , ou bien de jeunes pouſſes de feuilles de *frêne* , d'*orme* , de *chêne* , &c. , mais en petite quantité , ſur-tout de celles du chêne ; l'excès de cette nourriture , qu'ils aiment beaucoup , leur cauſant quelquefois un piſſement de ſang dont ils périſſent : peut - être ſeroit-il prudent de ne leur en point donner. M. *Bourgeois* obſerve qu'on ne doit point même laiſſer paître les *vaches* & les *bœufs* dans les bois où ces végétaux croiſſent , juſqu'à ce que leurs pouſſes ſoient formées en feuilles , & même déjà un peu dures ; alors cette nourriture devient beaucoup moins dangereuſe. Le *ſain-foin* , les *navets* , la *luzerne* , la *veſce* , les *lupins* ſont de très-bons alimens pour les *bœufs* ; il n'eſt pas néceſſaire de régler la quantité de leur nourriture , ils n'en prendront jamais plus qu'il ne leur en faut. La grande chaleur incommode ces animaux , peut - être encore plus que le grand froid ; ainſi on doit éviter de les faire travailler à la grande ardeur du ſoleil. Ils ne demandent pas autant de ſoins que les *chevaux ;* cependant ſi on veut les entretenir ſains & vigoureux , & en appétit , on ne peut guere ſe diſpenſer de les étriller tous les jours , de les laver , de leur graiſſer la corne des pieds , & de leur donner de bonne litiere , un peu de ſel par intervalles , du repos à l'étable , les faire boire deux fois par jour ; il faut obſerver de ne les pas faire paſſer bruſquement du vert au ſec , & du ſec au vert ; mais de les amener par degrés à ce changement de nourriture. On ne doit les mettre au pâturage que vers le quinze de Mai , & les en retirer vers le quinze d'Octobre , pour les remettre au fourrage.

De la Vache & du Veau.

Dans les efpeces d'animaux dont l'homme a formé des troupeaux, & où il a eu leur multiplication pour objet principal, le nombre des femelles eft plus néceffaire & plus utile que celui des mâles. Le produit de la *vache* eft un bien qui croît & qui fe renouvelle à chaque inftant; ce qui rend fa vie plus précieufe encore à l'efpece humaine, c'eft qu'elle eft le foutien du ménage champêtre. Oui, fa fécondité nous enrichit, augmente nos troupeaux, étend notre domaine, fournit des fecours pour l'Agriculture, ou des vivres pour notre fubfiftance. La chair du *veau* eft une nourriture auffi abondante que faine & délicate : le lait eft l'aliment des enfans; le beurre, l'affaifonnement de la plupart de nos mets; le fromage, la nourriture la plus ordinaire des habitans de la campagne. Que de pauvres familles font aujourd'hui réduites à vivre du produit de leurs *vaches !*

On peut auffi faire fervir la *vache* à la charrue; & quoiqu'elle ne foit pas auffi forte que le *bœuf*, elle ne laiffe pas de le remplacer fouvent; elle en a la docilité, l'inftinct & les bonnes qualités; mais lorfqu'on veut l'employer à cet ufage, il faut avoir attention de l'affortir, autant qu'on le peut, avec un *bœuf* de fa taille & de fa force, afin de conferver l'égalité du trait & de maintenir le foc en équilibre entre ces deux puiffances, car moins elles font inégales & plus le labour de la terre eft facile & régulier. Au refte, on emploie fouvent fix & jufqu'à huit *bœufs* dans les terrains fermes, & fur-tout dans les friches caillouteufes, ou qui fe levent par groffes mottes & par quartiers. Deux *vaches* fuffifent pour labourer dans les terrains meubles & fablonneux. On peut auffi dans ces terrains légers, pouffer à chaque fois le fillon beaucoup plus loin que dans les terrains forts. Les Anciens qui confervoient avec tout le foin poffible les animaux de labour, avoient borné à une longueur de cent vingt pas la plus grande étendue du fillon que le *bœuf* devoit tracer par une continuité non interrompue d'efforts & de mouvemens; après quoi, difoient-ils, il faut ceffer de l'exciter, & le laiffer reprendre haleine pendant quelques momens, avant que de pourfuivre le même fillon ou d'en commencer un autre.

Le printemps eft la faifon où les *vaches* font le plus communément en chaleur; la plupart dans ce pays-ci reçoivent le *taureau* depuis le 15 Avril jufqu'au 15 Juillet; mais il ne laiffe pas d'y en avoir beaucoup dont la chaleur eft ou plus tardive ou plus précoce: elles portent neuf mois, & mettent bas au commencement du dixieme. On a donc des *veaux* en quantité depuis le 15 Janvier jufqu'au 15 Avril : on en a auffi pendant tout l'été affez abondamment, l'automne eft le temps où ils font le plus rares. Les fignes de la chaleur

de la *vache* ne font point équivoques : elle mugit alors très-fréquemment & plus violemment que dans les autres temps ; elle faute fur les *bœufs* , fur les *vaches* & même fur les *taureaux ;* la vulve eft gonflée & proéminente au dehors. Il faut profiter du temps de cette forte chaleur pour lui donner le *taureau ;* fi on laiffoit diminuer cette ardeur , la *vache* ne retiendroit pas auffi furement. Le *taureau* deftiné à multiplier le troupeau , doit être choifi , comme le *cheval* étalon , parmi les plus beaux de fon efpece : il doit être gros , bien fait & en bonne chair ; il doit avoir l'œil noir , le regard fier , le front ouvert , la tête courte , les cornes groffes , courtes & noires , les oreilles longues & velues , le mufle grand , le nez court & droit , le cou charnu & gros , les épaules & la poitrine larges , les reins fermes , le dos droit , les jambes groffes & charnues , la queue longue & bien couverte de poil , l'allure ferme & fûre , & le poil roux. Il peut faillir les *vaches* depuis trois ans jufqu'à neuf ; mais on ne doit pas lui en livrer plus de quinze par mois. On lui fait manger alors de l'avoine , de l'orge & de la vefce , pour lui donner de l'ardeur & lui procurer une plus grande abondance de liqueur féminale.

Les *vaches* retiennent fouvent dès la premiere , feconde ou troifieme fois ; & fi-tôt qu'elles font pleines , le *taureau* refufe de les couvrir , quoiqu'il y ait encore apparence de chaleur ; mais ordinairement la chaleur ceffe prefque auffi-tôt qu'elles ont conçu , & elles refufent alors elles-mêmes les approches du *taureau.*

Les *vaches* font affez fujettes à avorter , lorfqu'on ne les ménage pas & qu'on les met à la charrue , &c. ; il faut même les foigner davantage & les fuivre de plus près , lorfqu'elles font pleines , afin de les empêcher de fauter les haies , les foffés , &c. ; il faut auffi les mettre dans les pâturages les plus gras , & dans un terrain qui , fans être humide & marécageux , foit cependant très-abondant en herbe. Six femaines ou deux mois avant qu'elles mettent bas , on les nourrira plus largement qu'à l'ordinaire : on ceffera auffi dans ce même temps de les traire , le lait leur étant alors plus néceffaire que jamais pour la nourriture de leur fœtus ; auffi y a-t-il des *vaches* dont le lait tarit abfolument , un mois ou fix femaines avant qu'elles mettent bas. Celles qui ont du lait jufqu'aux derniers jours , font les meilleures meres & les meilleures nourrices ; mais ce lait des derniers temps eft généralement mauvais & peu abondant. Il faut les mêmes attentions pour l'accouchement de la *vache* que pour celui de la jument , & même il paroît qu'il en faut davantage ; car la *vache* qui met bas , paroît être plus épuifée , plus fatiguée que la jument. On doit la mettre dans une étable chaude fur une bonne litiere , & lui donner abondamment de bonne

nourriture. Une attention très-importante, dit M. *Bourgeois*, c'eſt de prendre garde qu'elle ne mange ſon arriere-faix ou délivre, dont elle eſt très-avide. Le fait eſt certain, dit-il, quoiqu'il ſoit très-difficile d'en rendre une raiſon phyſique ſatisfaiſante, que les *vaches* qui le mangent tombent à vue d'œil dans un amaigriſſement dont elles périſſent à la longue, malgré tous les ſecours qu'on leur donne.

On laiſſe le jeune *veau* auprès de ſa mere pendant les cinq ou ſix premiers jours, afin qu'il ſoit toujours chaudement & qu'il puiſſe teter auſſi ſouvent qu'il en a beſoin. Mais il croît & ſe fortifie aſſez dans ces cinq ou ſix jours, pour qu'on ſoit dès-lors obligé de l'en ſéparer, ſi l'on veut ménager la *vache;* car il l'épuiſeroit s'il étoit toujours auprès d'elle. Il ſuffira de le laiſſer teter deux ou trois fois par jour ; & ſi l'on veut lui faire une bonne chair & l'engraiſſer promptement, on lui donnera tous les jours du lait bouilli, dans lequel on mettra de la mie de pain & des œufs. Au bout de quatre ou cinq ſemaines ce *veau* ſera excellent à manger. On pourra ne laiſſer teter que trente ou quarante jours les *veaux* qu'on voudra livrer au Boucher ; mais il faudra laiſſer au lait pendant deux mois au moins, ceux qu'on voudra élever. On doit ſevrer les *veaux* à trois ou quatre mois : il faut beaucoup de ſoins pour leur faire paſſer le premier hiver ; c'eſt le temps le plus dangereux de leur vie, car ils ſe fortifient aſſez pendant l'été ſuivant, pour ne plus craindre le froid du ſecond hiver.

La *vache* eſt à dix-huit mois en âge de puberté, & le *taureau* à deux ans; mais quoiqu'ils puiſſent déjà engendrer à cet âge, on fera bien d'attendre juſqu'à trois ans pour leur permettre de s'accoupler. Ces animaux ſont dans leur plus grande force depuis trois ans juſqu'à neuf; après ce temps les *vaches* & les *taureaux* ne ſont plus propres qu'à être engraiſſés. Comme ils prennent en deux ans la plus grande partie de leur accroiſſement, la durée de leur vie eſt auſſi, comme dans la plupart des autres eſpeces d'animaux, à peu près de ſept fois deux ans, & communément ils ne vivent guere que quatorze ou quinze ans.

Dans tous les animaux quadrupedes la voix du mâle eſt plus forte & plus grave que celle de la femelle; c'eſt auſſi ce qu'on obſerve dans le *taureau*. Ce qui fait croire qu'il a la voix moins grave, c'eſt que ſon mugiſſement ou beuglement, *Mugitus aut Boatus*, n'eſt pas un ſon ſimple, mais un ſon compoſé de deux ou trois octaves, dont la plus élevée frappe le plus l'oreille. Mais en y faiſant attention, on entend en même temps un ſon grave, & plus grave & plus long que celui de la *vache*, du *bœuf* & du *veau*.

Au

Au reste, le *taureau* ne mugit que d'amour ; la *vache* mugit plus souvent de peur & d'inquiétude que d'amour ; & le *veau* mugit de douleur, de besoin de nourriture & de désir de sa mere.

Les animaux les plus pesans & les plus paresseux ne sont pas ceux qui dorment le plus profondément, ni le plus long-temps. Le *bœuf* dort, mais d'un sommeil court & léger ; il se réveille au moindre bruit : il se couche ordinairement sur le côté gauche, & le rein ou rognon de ce côté-là est toujours plus gros & plus chargé de graisse que le rognon du côté droit.

On doit donner à la *vache* le même soin & la même nourriture qu'au *bœuf ;* mais la *vache* à lait exige des attentions particulieres, tant pour la bien choisir, que pour la bien conduire. On dit que les *vaches noires* sont celles qui donnent le meilleur lait ; que les blanches sont celles qui en donnent le plus, mais que les tachetées de noir & de blanc sont les plus fécondes.

De quelque poil que soit la *vache* à lait, il faut qu'elle soit en bonne chair ; qu'elle ait l'œil vif, la démarche légere ; qu'elle soit jeune, & que son lait soit abondant & de bonne qualité. On les traira deux fois par jour, tant en été qu'en hiver, & une fois seulement par jour le dernier mois qu'on les trait, lorsqu'elles portent le *veau*, c'est-à-dire six semaines avant qu'elles accouchent. Si on ne les trait qu'une fois par jour n'étant pas pleines, elles perdent insensiblement leur lait, dit M. *Bourgeois ;* & si l'on veut augmenter la quantité du lait, il n'y a qu'à les nourrir avec des alimens plus succulens, c'est-à-dire plus nutritifs que l'herbe.

Le bon lait n'est ni trop épais, ni trop clair ; sa consistance doit être telle, que lorsqu'on en prend une petite goutte, elle conserve sa rondeur sans couler ; il doit être d'un beau blanc : celui qui tire sur le jaune ou sur le bleu ne vaut rien ; sa saveur doit être douce, sans aucune amertume & sans âcreté : il faut aussi qu'il soit d'une bonne odeur ou sans odeur. Il est meilleur au mois de Mai & pendant l'été que dans l'hiver, & il n'est parfaitement bon que quand la *vache* est en bon âge & en bonne santé. Le lait des jeunes *genisses* est trop clair ; celui des vieilles *vaches* est trop sec, & pendant l'hiver il est trop épais. Ces différentes qualités du lait sont relatives à la quantité plus ou moins grande des parties butireuses, caséeuses & séreuses qui le composent. Le lait trop clair est celui qui abonde trop en parties séreuses ; le lait trop épais est celui qui en manque, & le lait trop sec n'a pas assez de parties butireuses & séreuses. Le lait d'une *vache* en chaleur ne vaut rien, non plus que celui d'une *vache* qui approche de son terme, ou qui a mis bas depuis peu de temps.

On trouve dans le troisieme & le quatrieme estomac du *veau* qui tette, des grumeaux de lait caillé. Ce lait caillé est un véritable suc gastrique, & qui est d'autant plus abondant dans tous les animaux ruminans, qu'on les a fait jeûner plus long-temps, avant qu'on le recueille : il a une odeur de paille musquée ; il contient beaucoup de sel volatil d'un acide particulier, & sert de levain pour la digestion des alimens que le *veau* prend. Ces grumeaux de lait séchés à l'air sont la présure dont on se sert pour faire cailler le lait. Plus on garde cette présure, meilleure elle est, & il n'en faut qu'une très-petite quantité pour faire un grand volume de fromage.

On voit, quoique rarement, des *vaches* qui ont la mauvaise habitude de se teter elles-mêmes ; & comme il n'est guere possible de les corriger de ce défaut, on est obligé de les engraisser pour s'en défaire. On en a vu d'autres qui se laissoient teter par des couleuvres.

Les *vaches* & les *bœufs* aiment beaucoup le vin, le vinaigre, le sel, qui leur excite beaucoup l'appétit; aussi lorsqu'ils sont dégoûtés, leur donne-t-on de l'herbe trempée dans du vinaigre & saupoudrée d'un peu de sel. M. *Bourgeois* a observé que le vin produit le même effet sur les *vaches* que sur les hommes ; il les fortifie & leur donne de la gaieté & du courage. Lorsque nos Vachers de Suisse, dit-il, conduisent nos *vaches* sur nos montagnes, il s'en trouve plusieurs qui sont si fatiguées, qu'elles ne peuvent plus marcher; alors ils ont soin de leur faire avaler un verre de vin, & aussi-tôt elles reprennent leurs forces & leur vigueur, & suivent le reste du troupeau.

C'est ordinairement à l'âge de dix ans qu'on met les *bœufs* & les *vaches* à l'engrais ; si l'on attend plus tard, on est moins sûr de réussir, & leur chair n'est pas si bonne. L'été est la saison la plus favorable pour les engraisser, parce que les herbages sont abondans. En commençant au mois de Mai ou de Juin, on est presque sûr de les avoir gras à la fin d'Octobre. Dès qu'on voudra les engraisser, on cessera de les faire travailler : on les fera boire beaucoup plus souvent ; on leur donnera des nourritures succulentes en abondance, quelquefois même mêlées d'un peu de sel ; on les laissera ruminer à loisir & dormir à l'étable pendant les grandes chaleurs. En moins de quatre ou cinq mois ils deviendront si gras qu'ils auront de la peine à marcher, & qu'on ne pourra les conduire au loin qu'à très-petites journées. Les *vaches* & même les *taureaux* bistournés peuvent s'engraisser aussi ; mais la chair de la *vache* est plus seche, & celle du *taureau* bistourné est plus rouge & plus dure que la chair du *bœuf*, & elle a même toujours un goût désagréable & fort.

Les *bœufs* du Bas Poitou ont ordinairement une graiſſe jaune : on les engraiſſe tout jeunes & même ſans les avoir fait travailler; ils ſont aſſez doux, mais extrêmement peureux ; & comme ils s'effarouchent aiſément , on a la précaution de les faire marcher plutôt le jour que la nuit. Quelquefois l'épouvante les prend au marché ou dans une foire, alors on court riſque d'être bleſſé ou tué par ces animaux, qui n'écoutent rien & ne ceſſent de courir à perte d'haleine , que lorſqu'ils ſont épuiſés de laſſitude. Les *bœufs* de l'Auvergne, notamment ceux qui ſe vendent dans les foires du Limouſin & de la Marche, ſont les plus beaux & les meilleurs que nous ayons en France. On prétend avoir obſervé dans le Limouſin, que les *bœufs* que l'on y engraiſſe avec du grain, quelque temps avant de les vendre, maigriſſent dès la premiere route qu'on leur fait faire en les menant au marché; ſi on ne les y vend pas auſſi-tôt, on a de la peine enſuite à les rétablir dans leur premier état.

La plupart des *bœufs* que l'on tue ſe laiſſent aſſommer ſans pouſſer aucun murmure, un ſeul coup d'un gros marteau ou deux tout au plus ſuffiſant pour les abattre; mais il y en a qui réſiſtent aux coups d'aſſommoir d'une maniere ſurprenante, ce qui vient ſans doute de l'extrême dureté ou de la grande épaiſſeur de leur crâne : d'autres ſemblent menacer de leurs cornes le bras nerveux du Boucher mercenaire, qui ne voit dans ſa victime que le produit de la chair & de la peau d'un animal robuſte & vigoureux, qui toute ſa vie a enduré patiemment le joug de l'eſclavage & de la tyrannie. Ce n'eſt pas aſſez, il faut encore l'égorger; l'uſage a prévalu en faveur des beſoins, les réflexions ſeroient inutiles. On lit dans les *Mémoires de l'Académie* , que M. *Duverney* le jeune fit voir à l'Académie le cerveau d'un *bœuf* , pétrifié preſque en toutes ſes parties, & pétrifié juſqu'à égaler la dureté d'un caillou; il reſtoit ſeulement en quelques endroits un peu de ſubſtance molle & ſpongieuſe : la moëlle de l'épine s'étoit conſervée dans ſon état naturel, auſſi bien que les nerfs qui étoient à la baſe du crâne ; le cervelet étoit auſſi pétrifié que le cerveau : la pie-mere étoit auſſi compriſe dans ce changement général. Ce *bœuf* étoit fort gras & ſi vigoureux, que quand le Boucher avoit voulu le tuer , il s'étoit échappé juſqu'à quatre fois.

Les *taureaux*, les *vaches* & les *bœufs* ſont fort ſujets à ſe lécher, ſur-tout dans le temps où ils ſont en plein repos ; & comme l'on croit que cela les empêche d'engraiſſer, on a ſoin de frotter de leur fiente tous les endroits de leur corps auxquels ils peuvent atteindre. Lorſqu'on n'a pas cette précaution, ils s'enlevent le poil avec la langue qu'ils ont fort rude, & ils avalent ce poil en grande quantité : cette ſubſtance, qui ne peut être digérée , s'amaſſe dans

leur estomac en forme de boule ; c'est ce que l'on nomme *égagropile* ; Voyez *ce mot*.

L'espece ou plutôt la race de nos *bœufs*, qu'il ne faut pas confondre, dit M. *de Buffon*, avec celles de l'*aurochs*, du *bufle* & du *bison*, paroît être originaire de nos climats tempérés, la grande chaleur les incommodant autant que le froid excessif : d'ailleurs cette espece ou race, si abondante en Europe, ne se trouve point dans les pays Méridionaux, & ne s'est pas étendue au-delà de l'Arménie & de la Perse en Asie, & au-delà de l'Egypte & de la Barbarie en Afrique. Aux Indes, aussi bien que dans le reste de l'Afrique & même en Amérique, ce sont des *bisons* que l'on trouve au lieu de *bœufs*. Voyez les *articles* BISON & AUROCHS. *Voyez* aussi l'*article* BAKELEYS, & *celui de* ZEBU. Dans ces articles, on reconnoîtra que l'espece du *bœuf* est ancienne dans tous les climats, domestique chez les Nations civilisées, sauvage dans les contrées désertes.

Les *bœufs* qu'on trouve au Cap de Bonne-Espérance & en plusieurs contrées de l'Amérique, y ont été transportés d'Europe par les Hollandois & par les Espagnols. En général il paroît que les pays un peu froids, tels que la Suisse, conviennent mieux à nos *bœufs* que les pays chauds, & qu'ils sont d'autant plus gros & plus grands, que le climat est plus humide & plus abondant en pâturage. Cette espece d'animal se plaît si bien en Danemarck, qu'on assure que les Hollandois tirent tous les ans de ce pays un grand nombre de grandes *vaches* maigres qui donnent en Hollande beaucoup plus de lait que les *vaches* de France. C'est apparemment, dit M. *de Buffon*, cette même race de *vaches à lait* qu'on a transportée & multipliée en Poitou, en Aunis & dans les marais de la Charante, où on les appelle *vaches Flandrines*.

Ces *vaches* sont en effet beaucoup plus grandes & plus maigres que les *vaches* communes, & elles donnent une fois autant de lait & de beurre ; elles donnent aussi des *veaux* beaucoup plus grands & plus forts. Il faut des pâturages excellens pour ces *vaches* ; mais comme elles restent toujours maigres, toute la surabondance de la nourriture se tourne en lait, au lieu que les *vaches* ordinaires deviennent grasses, & cessent de donner du lait dès qu'elles ont vécu pendant quelque temps dans les pâturages trop gras. Avec un *taureau* de cette race & des *vaches* communes, on obtient une autre race, qu'on appelle *bâtarde*, & qui est plus féconde & plus abondante en lait que la race commune. Ces *vaches bâtardes* donnent souvent deux *veaux* à la fois, & fournissent du lait pendant toute l'année. Ce sont ces bonnes *vaches à lait* qui font une partie des richesses de la Hollande, d'où il sort tous les ans pour des sommes considérables

de beurre & de fromage. Ces *vaches*, qui fournissent une ou deux fois autant de lait que les *vaches* de France, en donnent six fois autant que celles de Barbarie.

Maladies des TAUREAUX, *des* BŒUFS *&* *des* VACHES.

Les maladies des *bœufs* viennent presque toutes d'excès dans le travail. On lit dans la nouvelle *Maison Rustique*, la description des maladies qui proviennent de cet excès ; on les guérit aisément la plupart avec des soins & du repos. Mais les plus terribles de toutes, ce sont les maladies épizootiques, ces contagions épidémiques, ces pestes qui ont causé en France & dans les pays du Nord, pendant les années 1744, 1745 & 1746, la mortalité de plusieurs millions de bêtes à cornes. De tous les remedes qu'on a employés jusqu'à présent contre la maladie des bestiaux, qui a affligé il y a quelques années presque toute l'Europe, il n'y en a aucun qui ait été trouvé efficace, soit pour prévenir ou pour guérir le mal des bêtes infectées : on a même découragé ceux qui auroient été en état de faire des expériences sur les bestiaux malades, par la publication d'une loi qui ordonnoit de les tuer au moment où la maladie se déclaroit, & cela sous peine d'une grosse amende ; cependant un Gentilhomme de la province d'Yorck en Angleterre, a tenté avec succès, dit-on, une sorte d'inoculation pour préserver ses bestiaux des suites de la contagion.

Pour préparer la bête à cornes à cette inoculation, il faut la faire saigner, & lui donner deux ou trois purgations rafraîchissantes ; faire ensuite une incision dans le *fanon ;* mettre dans la plaie des étoupes trempées dans l'humeur qui coule des yeux & des narines des bêtes malades, & les y laisser deux ou trois jours : c'est tout le temps qu'il faut à la maladie pour se manifester. Ensuite il faut mettre la bête dans un pré, & l'y laisser jusqu'à ce que la crise du mal soit passée : les vaisseaux de l'animal étant désemplis, & la masse des humeurs diminuée, la maladie devient bénigne, & l'animal se tire aisément d'affaire. Il ne faut point pendant cette maladie lui donner de nourriture seche, mais de temps en temps du son détrempé (*a*).

Il a régné en 1763, une maladie sur les bêtes à cornes, qui, dit-on, a commencé ses ravages dans le Poitou & dans le Berry ; on a perdu des bestiaux : mais par la sagesse des Intendans des provinces, qui ont fait distribuer la recette

(*a*) M. *Bourgeois* dit que la prétendue analogie que ce Gentilhomme Anglois trouvoit sans doute entre l'inoculation de la petite vérole & celle des maladies contagieuses des bêtes à cornes, lui avoit suggéré cette idée absurde par un défaut de connoissances médicinales. J'aimerois autant, dit-il, qu'un Médecin conseillât à tous les habitans d'un pays l'inoculation des maladies épidémiques, malignes, de la peste même, lorsqu'elle régneroit, afin de se préserver de la contagion.

du remede propre à cette maladie, le mal ne s'est point étendu avec autant de force qu'on avoit lieu de le craindre, & beaucoup de pays en ont été préservés. La même épizootie a régné dans le Midi de la France en 1774.

Suivant les observations distribuées en 1763, par les Intendans, cette maladie s'annonçoit par une ou plusieurs vessies qui paroissoient sur la langue de la bête malade. Ces vessies étoient d'abord blanches; elles rougissoient ensuite, & enfin devenoient presque noires; elles crevoient & laissoient après elles un ulcere chancreux qui creusoit dans l'épaisseur de la langue du côté de la racine, la coupoit en entier, & faisoit peu de temps après périr l'animal. Dans l'espace de vingt-quatre heures on voyoit le commencement, le progrès & la fin de cette maladie, qui étoit d'autant plus dangereuse, qu'elle ne se manifestoit par aucun symptôme extérieur, & que la bête buvoit, mangeoit & travailloit à son ordinaire, jusqu'à ce que sa langue fût tombée: on a même dit que les *chevaux* avoient été aussi attaqués de cette contagion. (M. *Bourgeois* observe que cette maladie de la langue est même plus commune aux *chevaux* qu'aux *bêtes à cornes*; mais quoiqu'elle paroisse être la même, quant à sa nature & à ses effets, il ne paroît pas qu'elle se communique des *chevaux* aux *vaches*: j'ai vu plus d'une fois, dit-il, des *chevaux* attaqués de cette maladie, dans la même étable où il y avoit des *vaches*, sans qu'elles en aient été attaquées.)

Cette maladie, quoique des plus dangereuses, n'étoit rien, lorsqu'elle étoit traitée dès sa naissance. Pour cet effet, il falloit visiter la langue des animaux deux ou trois fois par jour. Aussi-tôt qu'on appercevoit une ou plusieurs vessies adhérentes à la langue, on les faisoit crever sur le champ, en les ratissant avec une piece d'argent à laquelle on avoit fait des dents, & on étuvoit la plaie avec du fort vinaigre dans lequel on avoit mis du poivre, du sel, de l'ail & des herbes fortes. On passoit sur les levres de la plaie un morceau de vitriol de Chypre: ce remede guérissoit tous les animaux attaqués, mais on étoit quelquefois obligé de le réitérer plusieurs fois.

On avoit grand soin de séparer les bestiaux sains des malades, car ce mal étoit contagieux; il paroît même que c'étoit un poison subtil qui se communiquoit par la circulation: l'on a prétendu que l'on a vu quelques personnes mourir, pour avoir eu l'imprudence de mettre dans leur bouche les pieces d'argent qui avoient servi à crever ces vessies; mais ce fait est-il bien vrai?

Nous ajoutons à cet article l'extrait de diverses observations très-intéressantes sur les maladies épizootiques qui affecterent les bestiaux de la Hollande en 1744, 1745 & 1746: ces observations nouvelles sont dues à M. *Clerc*, ancien Médecin des Armées du Roi, &c. &c. Cet homme utile, après avoir parlé de la

contagion humaine, traite de la contagion des brutes, ou de la mortalité des bêtes à cornes. Les premiers signes de la contagion sont, la perte de l'appétit, le poil hérissé, les yeux enflammés ou sanieux, les narines très-morveuses, les membres convulsifs, les grincemens de dents, (quelquefois l'animal paroît abattu d'une tristesse profonde), un bubon se montre aux aines ou au fanon: les cornes & les oreilles deviennent froides; la langue est aride, ou couverte d'une écume ou mucosité blanchâtre; tout l'intérieur de la bouche, ulcéré; le ventre, tendu.

Les excrémens sont d'abord jaunes, noirs, puis liquides & putrides; la difficulté de respirer; la rigidité ou l'extrême foiblesse de ces animaux qui ne peuvent plus se coucher ou se tenir sur leurs jambes, sont les symptômes qui caractérisent les périodes qui précedent la mort, laquelle arrive vers le quatrieme ou cinquieme jour de la maladie.

M. *Clerc* prétend que chaque partie du corps animal offre des milliers de routes à la contagion, mais qu'il y en a deux par où elle se transmet plus généralement: par la bouche & par les narines, ou par l'inspiration & la déglutition. Il dit aussi que les propriétés de ce venin septique dépendent essentiellement d'une âcreté alkaline, unie à un principe de feu phlogistique, universellement répandu dans la Nature.

Voici les moyens que notre Auteur propose pour remédier à la mortalité du bétail. Dès que la bête paroît malade, il faut la saigner abondamment par une grande incision faite au cou ou à la poitrine: répéter la saignée les deux jours suivans, en cas que la maladie devienne opiniâtre. On ne saignera pas au-delà du troisieme jour; la saignée seroit inutile & même mortelle: on donne quelques lavemens composés chacun avec deux livres d'huile de lin, une once de sel commun dissous dans un verre de fort vinaigre; on cesse les lavemens s'il y a un cours de ventre. On nourrira l'animal avec le son, la farine de seigle; on peut lui donner aussi des pommes & des citrouilles bouillies avec un verre de vinaigre. Il faut se garder de lui donner du foin, mais lui faire avaler d'heure en heure du lait tiede & aigre. Il faut aussi faire avaler à l'animal, de trois en trois heures, une demi-once de poudre composée avec le nitre, le tartre blanc, de chacun demi-livre; crême de tartre deux onces, & camphre une once. Entre chaque prise de poudre, on donnera à l'animal un breuvage composé de boisson tiede & de deux cuillerées d'un mélange fait sur le feu avec six livres de vinaigre de vin, autant de miel cru, demi-livre de nitre & demi-once d'huile de vitriol. On ne négligera pas de frotter plusieurs fois le jour la bouche, la langue, les gencives des bêtes malades avec un

mélange de vinaigre, d'eau-de-vie, d'huile de lin, parties égales de chaque, & y joindre un peu de nitre : on ne doit cesser l'usage de ce remede que peu à peu, à mesure que l'animal se rétablit. M. *Clerc* ordonne encore de frotter deux fois le jour les bêtes malades avec une étrille. Il recommande aussi l'usage d'un cautere au fanon : on le fait avec une grosse aiguille d'acier enfilée d'un séton ou corde faite avec huit ligneuls très-poissés & non retors. On doit changer souvent la litiere & l'éloigner du village ; aérer l'étable du côté de l'Orient ; la parfumer fréquemment avec du fort vinaigre versé sur des briques bien chaudes ; y mettre du fumier de cheval ; y tirer quelques coups de pistolet, & y brûler des baies de genievre & de laurier concassées. L'on doit proscrire l'usage de l'ail, de l'eau-de-vie, du soufre, de la thériaque, qui, selon notre Auteur, favorisent & perpétuent la mortalité.

On doit sur-tout empêcher toute communication d'hommes & d'animaux avec la communauté qui est affligée de la contagion. Il faut avoir peu de commerce avec les Bouchers & les Tanneurs ; enterrer profondément & dans un lieu éloigné du village, les bêtes mortes ; avoir soin de battre la terre de la fosse. Les personnes qui auront soigné ces bêtes malades, doivent quitter leurs habits s'ils sont de laine, & les exposer à la vapeur du soufre en combustion. Au reste il convient de répéter ici que la contagion n'attaque guere que les animaux de la même espece. M. *Bourgeois* prétend que les maladies contagieuses des animaux dépendent de trois causes générales : 1.° des vicissitudes de l'air de l'atmosphere ; 2.° des exhalaisons putrides & venimeuses, dont il est chargé ; 3.° de la mauvaise qualité des nourritures dont ils font usage. Or, comme ces trois causes peuvent varier à l'infini, agir conjointement ou séparément, attaquer différens visceres & causer des altérations sur les liquides, qui different quant à leur nature & à leur degré, il n'y a point de remede universel qui puisse être salutaire & efficace dans les différentes maladies contagieuses qui les attaquent : mais M. *Clerc* n'a voulu probablement indiquer que les remedes convenables dans l'espece de contagion dont il a été question.

Divers avantages que l'on retire du Bœuf & de la Vache.

On a publié il y a quelques années un nouveau remede pour la guérison des maladies de poitrine ; c'étoit le séjour dans l'étable des *vaches*. Ce remede a eu quelques succès ; tous les phthisiques à *face hypocratique* n'en ont pas toujours été guéris. Ces bestiaux sont souvent dans un état maladif enfermés en grand nombre dans une étable très-étroite & point assez aérée. Il est important pour la santé des bestiaux qu'on renferme dans une étable, de donner à

à ces habitations une hauteur & une étendue convenables, & d'y établir des courans d'air.

Outre les avantages que l'homme retire de ces animaux domestiques pendant leur vie, ils lui sont encore d'une très-grande utilité après leur mort: on en mange la chair bouillie, rôtie & en ragoût. En Irlande, en Angleterre, en Hollande, en Suisse & dans le Nord, on sale & on fume des quantités immenses de chair de *bœuf*, soit pour l'usage de la Marine, soit pour l'avantage du Commerce : pour cela on commence par le dépecer en gros morceaux, qu'on saupoudre de sel blanc; on le laisse dans le sel pendant deux ou trois jours, puis on le met en presse entre deux planches; on le suspend ensuite dans une cheminée, assez loin de la flamme, pour que la graisse n'en soit pas fondue, & l'on fait dessous un feu qui donne beaucoup de fumée : pour cet effet, on préfere le bois vert de genévrier, qui donne au *bœuf* fumé une saveur aromatique : on le prépare mieux à Hambourg & dans le Duché de Gueldres que par-tout ailleurs. Quand il est fumé on le coupe en tranches fort minces, on le mange cru ou cuit, sur des beurrées, &c. Il sort aussi de ces pays une grande quantité de cuirs.

La *peau du bœuf* & même celle du *veau* servent, comme l'on sait, à une infinité d'usages. *Voyez aux mots* Peau & Poil. La *graisse* est aussi une matiere utile; on la mêle avec le suif du *mouton*. Le *fumier du bœuf* est le meilleur engrais pour les terres seches & légeres. La *corne*, dont est armée de chaque côté la tête de cet animal, est vraisemblablement le premier vaisseau dans lequel on ait bu, le premier instrument dans lequel on ait soufflé pour augmenter le son (le cor de chasse antique étoit fait de corne de *bœuf*, & les Bergers s'en servoient pour rappeler leurs troupeaux), la premiere matiere transparente que l'on ait employée pour faire des vitres, des lanternes, & que l'on ait ramollie, travaillée, moulée pour faire des boîtes, des peignes & mille autres ouvrages. (Le Pere *Lobo* dit que les *cornes des bœufs* Abyssins sont si grandes, qu'elles tiennent plus de vingt pintes; aussi les Abyssins en font-ils leurs cruches & leurs bouteilles.) On fait avec les nerfs, les cartilages, les rognures de peau & les pieds de *bœuf*, une colle forte, *Taurocolla*, qu'on fait macérer, bouillir & dissoudre dans de l'eau sur le feu, jusqu'à ce que le tout devienne liquide : on jette ce mucilage animal & épaissi sur des pierres plates ou des moules; & étant congelé, on le coupe par morceaux, & on lui donne la forme que l'on veut. Cette colle, qui est la véritable *taurocolle* ou *xilocolle*, est claire, nette, transparente, de couleur rouge-brun, & ne sent point mauvais; elle sert aux Menuisiers pour coller & joindre leur bois, pour les

ornemens de carton; pour les chapeaux, &c. On la tire de Hollande ou d'Angleterre, car celle que l'on fait à Paris est très-inférieure, elle est obscure & sent mauvais. La *colle forte* que l'on fabrique en Flandres est encore plus pure, plus transparente que celle d'Angleterre ; elle se fait avec plus de choix & de propreté : on l'emploie dans les grosses peintures en détrempe. M. *Tenon* a présenté en 1766, à l'*Académie Royale des Sciences*, les premiers essais d'une *toile animale* faite au moyen des tendons du *bœuf*. Cette espece de toile est grossiere à la vérité, mais d'une force & d'une élasticité singulieres : il est probable que les fibres tendineuses de plusieurs autres animaux ont la même propriété.

Le *lait de vache* est un des meilleurs alimens que l'on connoisse ; il est vrai qu'il ne convient pas également à tous les tempéramens. En général ce lait est une nourriture médicamenteuse, très-excellente, & qui convient dans toutes les maladies où il s'agit d'adoucir l'âcreté du sang. Le lait employé extérieurement est un puissant anodin ; il calme les douleurs aiguës qui accompagnent les tumeurs inflammatoires & les conduit à la suppuration. C'est dans cette vue, dit M. *Bourgeois*, qu'on fait usage des cataplasmes de mie de pain ou de riz avec le *lait de vache*, qu'on applique sur ces sortes de tumeurs & sur les panaris.

Tout le monde sait que la sérosité que l'on retire du *lait*, ou qui s'en sépare naturellement, est le *petit-lait*, qui est si propre à rafraîchir & à calmer l'effervescence du sang ; on lui associe quelquefois les sucs de diverses plantes, suivant le genre des maladies, comme les antiscorbutiques ou l'infusion de fumeterre, pour purifier le sang. Le *petit-lait* ne peut jamais être nuisible, lorsqu'il passe bien dans les premieres voies ; il convient dans presque toutes les maladies chroniques qui proviennent d'obstructions produites par l'épaississement du sang ou de la lymphe : il est aussi très-efficace dans toutes les maladies des reins & de la vessie, & dans toutes celles qui ont pour cause la trop grande abondance & la dépravation de la bile. On retire du *petit-lait* par cristallisation une espece de *sel*, qu'on nomme *sucre de lait* à cause de sa douceur ; on en fait usage dans tous les cas où le *petit-lait* convient ; mais il a moins de vertus que le *petit-lait*. Quelques Médecins ont beaucoup célébré les vertus de ce *sucre de lait* pour toutes les maladies qui avoient pour cause un acide âcre & corrosif répandu dans les humeurs. Il paroît qu'il y a beaucoup de sucre dans ce sel.

Le *beurre* que l'on retire du lait en le battant, est propre, lorsqu'il est bien frais, à tempérer toutes sortes d'acrimonies, à raison de sa substance graisseuse & huileuse. *Voyez l'article* LAIT.

Le *fiel de bœuf* eſt préféré au fiel des autres animaux , comme plus âcre , plus volatil & plus pénétrant : on l'emploie dans les lavemens laxatifs pour y ſervir de ſtimulant, lorſque le ventre eſt dur & conſtipé. La teinture de ce fiel eſt auſſi un coſmétique très-eſtimé ; on la tire du fiel deſſéché peu à peu au ſoleil, & infuſé enſuite dans l'eſprit de vin. On ſait que les Teinturiers ſe ſervent du *fiel de bœuf* pour nettoyer les étoffes avant que de les teindre , & que les Dégraiſſeurs l'emploient pour emporter les taches de deſſus les habits. Les Peintres en font auſſi uſage pour relever leurs couleurs & pour nettoyer leurs tableaux. La *pierre de fiel de bœuf* eſt encore utile en peinture ; *Voyez* PIERRE DE FIEL.

La *fiente de bœuf* a une vertu diſcuſſive & anodine qui la rend très-propre à appaiſer les inflammations, ſur-tout dans la goutte ; on en tire par ſublimation le *Zibethum occidentale.* C'eſt ſans fondement que les Anciens avoient dit que le *ſang de taureau* étoit un poiſon : on a reconnu au contraire qu'il eſt utile dans la dyſſenterie, les crachemens de ſang & dans les potions vulnéraires aſtringentes. Dans les ſucreries , on s'en ſert pour purifier le *ſucre :* on l'emploie auſſi dans la préparation du *bleu de Pruſſe.* Quant à l'extérieur, il a les propriétés communes au ſang des animaux : on s'en ſert en liniment, lorſqu'il eſt queſtion d'amollir & de diſcuter les tumeurs , d'effacer les taches de la peau, & de diſſiper les verrues. Mais ſon uſage principal eſt lorſque quelque membre eſt foible & atrophié ; on fait alors plonger la partie affligée dans la gorge d'un *taureau* ou d'un *bœuf* nouvellement tué, ce qui la ranime, la rend plus ſouple & plus propre au mouvement.

L'uſage de l'*urine de vache* en Médecine n'eſt pas nouveau ; on lui a donné le nom d'*eau de mille fleurs* pour ôter l'idée ſale & dégoûtante que fait naître le nom d'*urine.* Cette urine eſt purgative, & évacue les ſéroſités ſans tranchées.

La *baudruche* dont les Batteurs d'or font uſage pour interpoſer entre les lames ou feuilles du métal qu'ils aminciſſent à coups de marteau , n'eſt que la pellicule d'un boyau de *bœuf* apprêtée. Aujourd'hui des perſonnes font uſage de la peau mince de la *veſſie* de cet animal pour ſe défendre de l'humidité aux pieds. On en prend un morceau lavé, deſſéché , on le ramollit un peu , & on le met entre les deux ſemelles du ſoulier; par ce moyen l'eau ne perce point au travers de la ſeconde ſemelle dans le ſoulier. Enfin , combien d'ouvrages ſemblables à ceux de l'*ivoire* ne fait-on pas avec les *os de bœufs !* Voyez à l'*article* Os.

TAUREAU BLEU. *Voyez* NYL-GHAU.

Taureau-Cerf. *Voyez à l'article* Gnou.

Taureau-Éléphant ou Taur-Éléphant. C'eſt, dit *Ludolph*, un animal du double plus grand que nos *taureaux :* on en a amené un d'Afrique à Conſtantinople. Le *taur-éléphant* a la figure du *taureau ;* mais par la peau, par la couleur & la grandeur, il a un certain rapport avec l'*éléphant :* c'eſt ce que *Bernier* confirme : il dit même qu'il a vu une des cornes du *taur-éléphant* chez le Grand-Mogol. Cependant M. *de Buffon* croit, avec beaucoup de vraiſemblance, que ce n'eſt qu'un fort *bœuf* d'Ethiopie. *Voyez* à la ſuite de l'*article* Quadrupede, ce qui concerne le Taureau-Éléphant.

Taureau de Mer. Poiſſon qui ſe trouve à la Côte d'Yvoire : on le nomme auſſi *poiſſon cornu.* Quelques Naturaliſtes ſoupçonnent que ſi cet animal exiſte véritablement, comme l'atteſtent divers Voyageurs, ce peut être ou le *lamentin*, ou l'*hippopotame*, ou le *narwhal.*

Taureau d'Étang. Nom donné en quelques endroits au *butor*, *Voyez ce mot.*

Taureau volant. Des Voyageurs ont donné ce nom à des eſpeces de très-gros *cerfs-volans*, qui ſe trouvent, diſent-ils, dans le Bréſil. Quelques Naturaliſtes prétendent que le vrai *taureau volant* eſt la groſſe eſpece de *ſcarabée*, dont les élytres ſont d'un vert-jaunâtre, & qui eſt appelée improprement *mouche cornue* ou *mouche-taureau volant*, Voyez ce dernier *mot.* M. *le Beau*, Docteur en Médecine, a apporté de la Louiſiane une eſpece de *ſcarabée* qui paroit appartenir à la *mouche-taureau :* il a plus de deux pouces de long, & environ un pouce de large. M. le Docteur *Mauduyt*, qui en a donné la deſcription dans le *Journal de Phyſique & d'Hiſtoire Naturelle*, *mois de Novembre 1774*, le déſigne ainſi : *Scarabæus Americæ Meridionalis virideſcens, nigro maculatus, naſi-cornis, tauri-volantis congener.*

TAUROCOLLE. *Voyez à l'article* Taureau.

TAUTE. A Marſeille l'on donne ce nom au *calmar* & à la *ſéche*, Voyez *ces mots.*

TAYOVE, *Tajoba*, *Tayoba*, Piſon ; *Ouaheu* des Caraïbes. C'eſt le *chou Caraïbe* que l'on cultive à Cayenne : ſa racine eſt une des meilleures denrées de la Guiane ; elle nourrit plus que l'*igname :* elle ſe plante par morceaux, & rapporte, pour ainſi dire, trois fois l'année. Quatre mois après qu'elle a été plantée, on fouille au pied avec précaution pour ne prendre que les racines formées : on recouvre celles qui ne le ſont pas, pour ne les prendre que quatre mois après. Enfin, au bout de l'année on arrache le pied en

entier : on en fait de la bouillie ; on la met aussi, au défaut de navets ou d'autres légumes, dans la soupe, à laquelle, dit M. *de Préfontaine*, elle donne un bon goût. *Voyez* la description de cette plante au *mot* CHOU CARAÏBE.

TAYRA ou TAÏRA, ou GALERA de *Brown*. Cet animal, qu'il ne faut pas confondre avec l'*aïra*, Voyez *ce mot*, paroît être une grosse *belette* ou une espece de petite *fouine* brune-noirâtre du Brésil, & de la grandeur d'un petit lapin. Il a l'art de se creuser un terrier : il a beaucoup de force dans les pieds de devant, qui sont considérablement plus courts que ceux de derriere ; son museau est alongé, un peu pointu & garni d'une moustache : la mâchoire inférieure est plus courte que la supérieure ; il a six dents incisives & deux canines à chaque mâchoire, sans compter les mâchelieres ; sa langue est rude comme celle du chat ; sa tête est oblongue ; ses yeux qui sont aussi un peu oblongs, sont à une égale distance des oreilles & de l'extrémité du museau ; ses oreilles sont plates, assez semblables à celles de l'homme ; ses pieds sont forts, sur-tout ceux de devant, & faits pour creuser la terre ; ils sont considérablement plus courts que ceux de derriere ; les métatarses sont alongés ; il y a cinq doigts à tous les pieds : la queue est longue & droite, & va toujours en diminuant : le corps est oblong & ressemble beaucoup à celui d'un gros rat ; il est couvert de poils bruns, dont les uns sont assez longs & les autres beaucoup plus courts. On prétend que cet animal se trouve aussi dans la Guiane, & qu'en se frottant contre les arbres il y laisse une espece d'humeur onctueuse, dont l'odeur approche beaucoup de celle du musc.

TAZARD. *Voyez* CAILLEU-TASSART.

TCHA-CHERT. Nom que les habitans de Madagascar donnent à un oiseau, représenté dans les *pl. enl. n.° 32, fig. 2*, sous le nom de *pie-grièche* de Madagascar. C'est la *petite pie-grièche verte* de Madagascar, de M. *Brisson*. Le *tcha-chert* est de la grosseur d'un moineau franc ; les pieds & les ongles sont noirs : le bec est de couleur plombée & son bout blanchâtre ; le plumage supérieur est d'un vert sombre ; l'inférieur est blanc : les pennes des ailes sont noirâtres, bordées de vert sombre ; les deux pennes du milieu de la queue sont verdâtres ; les latérales sont noirâtres, bordées de vert.

Les habitans de Madagascar appellent *tcha-chert-bé*, un autre oiseau, & qui est la *grande pie-grièche verdâtre* de Madagascar, de M. *Brisson*. Celui-ci est de la grosseur du merle ; il a le bec, les pieds & les ongles de couleur de plomb : la tête & tout le plumage inférieur sont blancs ; le reste du supérieur est d'un noir changeant en vert : les pennes des ailes sont noires & bordées d'une



nuance verdâtre ; celles de la queue sont d'un noir-verdâtre. *Voyez* maintenant l'*article* LANGRAIEN.

TCHAIKI. C'est le nom du *cormoran*, chez les Kamtschadales.

TCHI-PERDRIX. *Voyez* PROYER.

TCHOUET, en Guienne, c'est le *friquet ;* Voyez *ce mot.*

TCHUCHA. C'est le *cinabre* des Chinois : le plus beau ou le plus pur vient de la ville de Chienteou dans la province de Honguang. On le vend fort cher : les grosses pieces sont de grand prix ; leur couleur ne s'altere pas sensiblement à l'air : *Voyez* CINABRE.

TECHICHI. *Voyez à l'article* CHIEN, sur la fin, & l'*article* CHIEN-CRABE.

TECHNOMORPHITES. Les Naturalistes donnent ce nom aux pierres qui portent l'empreinte de figures techniques, c'est-à-dire qui ressemblent à des corps faits par l'art. *Voyez l'article* LITHOGLYPHITES.

TEGUIXIN, *Lacerta teguixin*, *seu Tejuguacu altera*, Seba, Thes. 1, p. 150, tab. 96, fig. 1 ; *Lacerta caudâ tereti longâ*, *suturâ laterali plicatâ*, Linn. Ce lézard est du quatrieme genre ; il se trouve dans les Indes. *Linnæus* observe que ce reptile, quoique semblable par beaucoup d'endroits à l'*ameiva*, doit cependant être regardé comme une espece distincte, que l'on pourra reconnoître à l'aide de la description suivante :

Le *teguixin* a la tête oblongue, terminée en pointe, aplatie, un peu convexe, marquée en dessus de diverses sutures ; elle est couverte de plusieurs lames, la premiere est sur le front ; derriere celle-ci il y en a deux autres petites, & à leur suite une plus grande, qui occupe le milieu, & à laquelle correspondent quatre autres lames disposées de part & d'autre au-dessus des yeux : sur le dernier rang sont trois écailles anguleuses, ce qui donne à la tête de ce lézard une certaine ressemblance avec celle des serpens. On distingue une peau lâche sous le cou, qui est peinte de taches plus noires que celles qui sont sur les autres parties du corps : le tronc est sillonné par un très-grand nombre de stries circulaires, semblables à de petits colliers ou à des fils, & divisées par articulations : les côtés du tronc forment, depuis la tête jusqu'aux cuisses, une multitude de plis obtus & garnis d'un rebord : la queue surpasse le corps de moitié en longueur, & se termine en pointe aiguë ; elle est composée à peu près de deux cents segmens, qui s'étendent alternativement, les uns seulement en arc sur la partie supérieure, & les autres circulairement tout à l'entour ; elle n'est point sillonnée comme celle de l'*ameiva :* tous les

pieds ont cinq doigts pourvus d'ongles très-aigus & légérement recourbés; le doigt extérieur du pied de derriere eſt très-divergent & plus court que les autres. Ce lézard eſt d'une couleur blanchâtre, nuée de bleuâtre; ce fond eſt diviſé par des bandes d'un gris ſombre : tout le dos & la partie extérieure des cuiſſes ſont marqués de points blancs, ovales & épars; il y en a auſſi ſur la queue, mais en plus petit nombre.

TEGULCHITCH ou TEIGULGHITCH. Nom que porte au Kamtſchatka une eſpece de *rats* voyageurs, qui paroiſſent être les mêmes que les *lémings* de Laponie : *Voyez l'article* LÉMING.

TÉGUMENT, *Tegumen.* Nom donné à la peau, à l'épiderme, au corps réticulaire, à la graiſſe, en un mot, aux parties qui recouvrent le corps de tous les animaux dont les os ſont à l'intérieur. *Voyez* ce que nous en avons dit aux *articles* PEAU, GRAISSE & NEGRE.

TEIGNE, *Tinea.* L'hiſtoire des *teignes* nous préſente des faits fort curieux, & il eſt d'autant plus intéreſſant de connoître ces ſortes d'inſectes, qu'il y en a des eſpeces qui font un grand dégât dans nos meubles & dans nos pelleteries; c'eſt pourquoi nous détaillerons la maniere de les diſtinguer, de s'en garantir & de les détruire : en un mot, nous donnerons une idée de leur origine, de leurs métamorphoſes, de leur travail, de leurs dégâts, de leur habitation, de leur nourriture & de leur induſtrie, d'après ce qu'en a dit M. *de Réaumur.*

Quelque communes que ſoient les *teignes*, il y a peu de perſonnes qui les connoiſſent, parce que ces inſectes vivent à couvert : ce ſont des ennemis d'autant plus dangereux, qu'ils nuiſent ſans être apperçus. Ces *teignes* ſont des eſpeces de chenilles qui, ayant une peau raſe, tendre & délicate, ont beſoin de ſe faire des habits en forme de fourreau pour ſe couvrir, & elles le font en effet. Les unes ont l'induſtrie de ſe faire des fourreaux qu'elles tranſportent par-tout avec elles, & celles-là ſont les *véritables teignes.* D'autres ſe font des fourreaux plus ou moins longs, qu'elles ne tranſportent point avec elles : ils ſont ordinairement fixés ſur le corps dont elles ſe nourriſſent, quelquefois ils leur ſervent de galeries où elles marchent à couvert. M. *de Réaumur* appelle ces dernieres, *fauſſes teignes.*

La plupart des *teignes* ſont de véritables chenilles qui ſe changent en papillons; car il y a auſſi certaines eſpeces de *teignes* ou *fauſſes teignes*, qui ſont des vers, dont les uns ſe changent en mouches, & les autres en ſcarabées, tels que les *charançons :* mais on diſtingue les vers (diſons les larves,)

d'où doivent naître des *mouches*, parce qu'ils n'ont point de pattes; ceux d'où doivent naître des *charançons*, parce qu'ils n'ont que six pattes écailleuses, & ceux d'où doivent sortir des *papillons*, parce qu'ils en ont quatorze. Et pour ne pas confondre sous une même dénomination générique des insectes de genres si différens, qui n'ont de commun qu'un rapport encore assez imparfait entre leurs larves, il convient, dit M. *Deleuze*, de restreindre le nom de *teignes*, à ceux de ces insectes qui deviennent des *phalenes* à antennes en filets.

Parmi les véritables *teignes*, il y en a qui se tiennent sur des matieres très-différentes de celles que d'autres *teignes* emploient au même usage. Les *teignes* les plus connues, & les seules presque qui le soient, sont celles qu'on connoît par les désordres qu'elles font dans les meubles, les habits & les fourrures: on peut nommer ces *teignes*, *teignes domestiques*.

TEIGNES DOMESTIQUES qui se font des habits de la laine & du poil de nos pelleteries.

Ces *teignes* sont de véritables chenilles, mais qui sont très-petites: leur tête, leurs serres, leurs six jambes sont situées proche de la tête, & une partie de leur premier anneau est tout ce qu'elles ont d'écailleux.

Leur premier soin, dès qu'elles sont nées, est de se vêtir, elles ne peuvent souffrir d'être nues: elles s'établissent sur une étoffe de laine, ou sur une pelleterie; elles filent autour d'elles-mêmes un petit tuyau soyeux, renflé par le milieu comme un fuseau; ensuite elles arrachent avec leurs serres les poils de l'étoffe, & elles les collent sur cette gaze de soie avec une gomme soyeuse qu'elles tirent de leur corps. Leur habit se trouve avoir la forme d'un fourreau ouvert par les deux bouts; son tissu est de laine, tantôt bleue, tantôt verte, tantôt rouge, &c. selon la couleur de l'étoffe que l'insecte a dévorée & dépouillée: quelquefois ces couleurs sont mêlées sur leurs fourreaux, quelquefois rapportées par bandes, lorsque l'étoffe mangée est composée de plusieurs couleurs combinées.

A mesure que la *teigne* prend de l'accroissement, son fourreau devient trop court & trop étroit; aussi l'insecte travaille-t-il à l'alonger & à l'élargir: il fait sortir sa tête & une partie de son corps par un des bouts ouverts, arrache les poils de laine qui sont le plus à sa portée & à son gré, & les colle à son fourreau; il se tourne ensuite dans ce fourreau, & il l'alonge de même par le bout opposé: veut-il l'élargir, il le coupe dans sa longueur, & y rajoute une piece de la couleur de l'étoffe sur laquelle on a transporté la *teigne*; & si on la transporte d'une étoffe sur une autre d'une autre couleur, lorsqu'elle est prête à élargir son habit, on a le plaisir de lui voir faire un habit d'arlequin,

La

La *teigne* n'a que sa mâchoire pour tout instrument, tant pour fabriquer son étoffe que pour la tailler, la fendre & la coudre ; cet instrument consiste en deux dents écailleuses qui lui servent à faire la trame & garnir le tissu ; ce sont ses ciseaux & sa navette. Il paroît que les *teignes*, pour construire leurs habits, préferent certaines couleurs à d'autres, apparemment parce que les matieres dont les couleurs sont composées peuvent être plus ou moins agréables à leur goût.

Les laines de nos étoffes ne leur fournissent pas seulement de quoi se vêtir, elles leur servent aussi de nourriture, & ces insectes digerent ; en sorte que les couleurs de l'étoffe se trouvent dans leurs excrémens, & même si bien conservées, que l'on peut les en retirer très-facilement. En ramassant ces excrémens tels que les *teignes* les rendent, & en les délayant dans un peu d'eau, on peut en faire de ces laques ou pâtes dont les Peintres en miniature se servent dans leurs ouvrages.

Lorsque la *teigne*, parvenue à son parfait accroissement, veut se métamorphoser, elle abandonne ordinairement les étoffes sur lesquelles elle a vécu & pris sa pâture ; alors elle va s'établir & attacher son fourreau par un des bouts dans les angles des murs, & même au plafond de nos appartemens ; c'est là qu'elle étale à nos yeux les trophées de son industrie & de son brigandage ; nous parlons de son fourreau : il pend perpendiculairement ; le bout opposé à celui fixé est fermé d'un réseau de soie : elle s'y change en chrysalide, & reste sous cette forme environ trois semaines, après lesquelles elle sort sous la forme d'un petit papillon nocturne ou phalene à antennes filiformes, le corselet couvert d'un amas de poils longs qui reviennent en avant de la tête, & forment comme une sorte de toupet. Depuis le milieu du printemps jusque vers la fin de l'été, & sur-tout le soir, on voit voler dans les appartemens ces petits papillons, d'un blanc un peu gris, mais argenté ; ils sont plus abondans en Juillet & Août qu'en tout autre temps. Ces phalenes ne prennent point de nourriture, n'ont aucune arme avec laquelle ils puissent faire de dégât ; mais ils cherchent à s'unir & à pondre ensuite sur nos meubles : l'éclat de la lumiere les attire, & ils viennent s'y brûler.

Les procédés de ces insectes pour la conservation de leur espece ne different des procédés ordinaires que dans la durée de leur union, pour laquelle il faut assez communément une nuit entiere. Les œufs qu'ils déposent sont extrêmement petits, & ils éclosent plus tôt ou plus tard, suivant que les papillons sont nés plus tôt, & que les œufs ont été déposés dans une saison moins avancée mais les œufs des derniers papillons éclosent au plus tard dans le courant de

Novembre, c'eſt-à-dire environ trois ſemaines ou un mois après la ponte. Les jeunes *teignes* croiſſent d'abord lentement, elles ſont en action pendant tout l'hiver; mais le grand froid s'oppoſe à leur crue, & par conſéquent à leurs ravages. C'eſt au commencement du printemps qu'elles acquierent de la force, & alors elles conſomment beaucoup d'alimens & croiſſent ſinguliérement en peu de temps. Ainſi ces jeunes phalenes trouvent à leur tour, en naiſſant ſur nos meubles, la nourriture & le logement. De l'inégalité du temps de la ponte & de l'écloſaiſon, quelques perſonnes ont conclu que les *teignes* ont pluſieurs générations dans le cours d'un été; mais c'eſt une erreur.

Les *teignes* font un bien plus grand ravage ſur les pelleteries que ſur les étoffes; elles y trouvent beaucoup plus de facilité : elles s'enfoncent ſous la maſſe des poils, & les coupent à fleur de peau. Le crin du cheval n'eſt point, par ſa dureté, à l'abri de leurs dents : on n'a que trop d'exemples de *teignes* qui s'établiſſent dans le crin dont les fauteuils ſont rembourrés, & elles le hachent & le mettent en pieces. On ſait encore que les *teignes domeſtiques* attaquent auſſi les plumes des oiſeaux empaillés, & en emploient les débris, comme ceux des laines & des pelleteries, à la conſtruction de leurs fourreaux. Si la nourriture vient à leur manquer, ou qu'elles ne s'en contentent pas, ou que par un motif quelconque elles veulent changer de place, elles alongent leur corps entier hors du fourreau, excepté le dernier anneau, lequel porte deux crochets qui demeurent engagés à l'entrée de l'étui, qui par ce moyen eſt entraîné & ſuit la *teigne* dans ſa marche. En général les *teignes* ſont un fléau redoutable dans les Cabinets où l'on conſerve des oiſeaux & des quadrupedes.

Les *teignes*, ainſi que les autres inſectes deſtructeurs, préferent communément l'obſcurité au grand jour; c'eſt à la faveur des ténebres qu'elles exercent leur brigandage, qu'elles pillent & fourragent tout à leur aiſe : elles ſe repaiſſent dans les garde-robes où il y a des meubles & des vêtemens tiſſus de laine, & ſe tiennent plus ſouvent ſur le dos de nos fauteuils, que ſur le devant; c'eſt ce qui a fait abandonner l'uſage de la ſerge pour faire ces dos : ainſi les fauteuils ſont bien plutôt à l'abri des *teignes*, en reſtant ſans être couverts, que lorſqu'on les enveloppe.

Le moyen de faire périr les *teignes* eſt d'empoiſonner l'air qu'elles reſpirent : pour cet effet on prend une cuillerée d'huile eſſentielle de térébenthine, on y ajoute le double d'eſprit de vin, & on frotte de cette liqueur avec une broſſe les meubles & les tapiſſeries que l'on veut garantir. Cette vapeur, en tuant les jeunes *teignes*, extermine en même temps les puces & les punaiſes, ſoit qu'elles ſoient déjà nées, ſoit qu'elles ſoient encore dans les œufs; car cette

odeur agit auſſi puiſſamment ſur les œufs, que ſur l'inſecte même. On peut mettre dans les armoires des feuilles imbibées de cette même huile : on doit faire cette opération en Avril & au milieu de l'été. Cette huile eſſentielle, bien loin de gâter les meubles, eſt d'uſage pour enlever de deſſus les étoffes les taches de graiſſe, de cambouis & de toute autre ſorte d'huiles. On propoſe encore un autre procédé pour garantir les étoffes de laine du ravage des *teignes* ; il conſiſte à enduire légérement les étoffes de laine ou les laines, avec la même eſſence, avant de les mettre à la teinture ; & par ce moyen ſimple on garantit les étoffes & les laines pour toujours du dégât de ces inſectes. Ce même procédé, dit M. *Bourgeois*, ne pourroit-il pas être mis en uſage, avec le même ſuccès, pour les pelleteries ? il n'y auroit qu'à enduire les peaux, en les préparant, avec l'huile eſſentielle de térébenthine.

Le mercure & le ſoufre produiſent le même effet ; mais le premier eſt dangereux pour notre ſanté, & le ſecond eſt fatal aux couleurs : l'odeur de la fumée de tabac fait auſſi périr les *teignes* ; mais il faut faire durer cette fumée pendant vingt-quatre heures, & elle eſt pluſieurs jours à ſe diſſiper : celle de la térébenthine mêlée à l'eſprit de vin au contraire ſe diſſipe en très-peu de temps. M. *Charmat de la Gaite* nous mande avoir détruit les punaiſes & leurs œufs, dans une chambre de domeſtique, en frottant avec cette mixtion, par places, le bois de lit, les meubles & les murs, & ayant eu auſſi-tôt l'attention de fermer exactement pendant trois jours portes & fenêtres, tenant dans ſa garde-robe habituellement débouché un flacon à large goulot, qui contenoit de cette mixtion ; aucun vêtement en drap ni aucune fourrure n'ont été endommagés.

Les toiſons des moutons ne ſont point attaquées des *teignes* ſur l'animal, parce qu'elles ſont enduites d'une graiſſe, dont l'odeur déplaît aux *teignes*. Une tapiſſerie ou une pelleterie qu'on frotteroit avec cet antidote, ſe trouveroit par-là aſſez bien défendue contre les *teignes* qui voudroient en approcher ; mais celles qui y ſeroient ne lâcheroient peut-être pas priſe.

Une obſervation importante, c'eſt que les *teignes* s'attachent de préférence aux étoffes dont le tiſſu eſt le plus lâche. Plus la laine des étoffes eſt torſe & plus le tiſſu eſt ſerré, moins elles ſont recherchées par ces animaux, parce qu'ils ont plus de peine à en arracher les poils. On voit d'anciennes tapiſſeries qui ſe ſont conſervées bien entieres, parce que leur fabrique a ces deux avantages, que leur laine eſt bien torſe & que leur tiſſu eſt bien ſerré ; au lieu qu'on en voit de nouvelles qui ſont entiérement mangées, parce qu'elles n'ont pas ces qualités. C'eſt par cette raiſon que les tapiſſeries d'Auvergne ſont bien plus ſujettes à être mangées des vers, que les tapiſſeries de Flandres ; c'eſt auſſi

ce qui nous fait abandonner le plus qu'il eſt poſſible les meubles de cadis & de ſerge.

Le travail des *teignes des laines* & celui des *teignes des pelleteries*, ne differe aucunement ; elles ſe font des fourreaux de même forme, & les conſtruiſent de la même maniere : ces fourreaux ne different que par la qualité des matieres dont ils ſont faits. Ceux des *teignes* des fourrures ſont des eſpeces de feutres, ils approchent de la qualité des étoffes de nos chapeaux; au lieu que ceux des autres approchent plus de la qualité de nos draps. Le travail des *teignes* des pelleteries & des animaux à plume, n'eſt pas facile à voir, parce qu'elles s'attachent immédiatement contre la ſurface des peaux, & qu'elles y ſont entiérement couvertes par les poils ou plumes qui s'en élevent : elles y font bien d'autres dégâts, & plus prompts que ceux que les autres font dans les étoffes de laine; celles-ci ne détachent de la laine des étoffes, que ce qu'il leur en faut pour ſe nourrir & ſe vêtir, & leur travail eſt difficile, au lieu que celui des *teignes* des pelleteries ne l'eſt pas. L'inſecte arrache ou coupe çà & là tous les poils & les plumes en travers & à fleur de peau ; elles avancent en fauchant un large eſpace autour d'elles, ſans déranger l'ordre des poils & des plumes, ſans les abattre, ſans preſque les remuer : Tels ſeroient des moiſſonneurs, dit M. *Mauduyt*, qui ſcieroient un champ, mais ſans que les pailles coupées par le pied fuſſent dérangées, ſans qu'elles tombaſſent, ni ne paruſſent ſciées, & ſe ſoutenant toutes les unes les autres : ces manœvres ſont autant de moyens qui dérobent les *teignes* aux regards intéreſſés à les découvrir. Elles butinent & ravagent de préférence les parties où les plumes & les poils ſont les plus courts, les plus ſerrés, ou celles où de nombreux replis les mettent plus à l'ombre : telles ſont la tête, le deſſous des ailes, les plis des articulations ; dans les quadrupedes, le deſſous de la queue & le bas du ventre. Une *teigne* qui n'a dépenſé que très-peu pour ſa nourriture & ſon fourreau, a dévaſté une large place par la maniere dont elle a pourvu à ſes beſoins. Il ſemble qu'elle prenne plaiſir à cette manœuvre; & on l'obſerve tous les jours dans les Cabinets des Curieux, où il y a des animaux à plume & à poil empaillés. On ne peut diſconvenir, & nous l'avons déjà dit, que les *teignes domeſtiques* ſont les inſectes les plus redoutables pour ces ſortes de collections d'Hiſtoire Naturelle : elles ſont formidables par le grand nombre des individus, la variété des eſpeces, leur maniere de vivre & la difficulté qu'il y a de s'appercevoir des dégâts qu'elles occaſionnent avant qu'ils ſoient portés à l'extrême : leurs excrémens qui ſont des grains arrondis, durs & inégaux, ſervent à déceler leur exiſtence. Des coups aſſez légers ſur les animaux empaillés, que les *teignes* en phalene

habitent, leur font quitter prife & on les voit tomber, fuir à toutes jambes, puis s'arrêter, & enfin s'envoler & s'établir fur d'autres individus, pour y faire l'amour & pour y pondre.

TEIGNES champêtres.

La claffe des infectes qui fe conftruifent des habits eft très-nombreufe en efpeces différentes : la forme, la matiere de leurs vêtemens & l'art avec lequel ils les conftruifent, varient pareillement. Si ces infectes étoient d'une grandeur propre à frapper nos yeux, les hommes feroient bien étonnés de voir percher fur nos arbres & paître dans nos campagnes des infectes qui paroiffent avoir la forme de poiffons, de fagots, de croffes & d'autres figures fingulieres. Nous parlerons feulement des efpeces les plus propres à piquer la curiofité.

Les *teignes champêtres* paffent leur vie dans les bois, dans les champs, dans les jardins : elles fe tiennent fur les feuilles des arbres & des plantes, & s'en nourriffent. Ce font des animaux fédentaires, qui marchent très-rarement & qui ne quittent leurs fourreaux que pour en changer, lorfque le befoin l'exige abfolument. Ces fourreaux font couverts de feuilles feches, & ils en font fabriqués, ce qui fait qu'on les confond fouvent avec tous ces petits fragmens de feuilles que le vent difperfe & qui s'arrêtent indifféremment fur tous les corps qu'ils rencontrent. Ces *teignes* fe fixent prefque toujours fur le revers des feuilles.

Leurs fourreaux font, comme ceux des *teignes domeftiques*, des efpeces de tuyaux, mais bien autrement travaillés & avec bien d'autres précautions. Les *teignes* que l'on trouve fur différentes efpeces d'arbres, fur-tout fur les plus grands, comme les chênes, les ormes, les hêtres, &c. different auffi, tant en efpeces, que dans la forme qu'elles donnent à leurs fourreaux; mais ce qu'elles ont de commun, c'eft d'être de véritables chenilles. Les *teignes* qui habitent les ormes, font celles dont les fourreaux font le mieux façonnés; la forme de ces fourreaux préfente à la premiere vue celle d'un poiffon : ce qui aide le mieux à tromper l'œil, c'eft qu'outre cette forme, on y voit une queue plate & large, & des dentelures fur le dos, qui imitent cette arête que l'on appelle *pinne*, dont le dos de certains poiffons, tels que celui de la *perche*, eft hériffé.

Lorfqu'une *teigne* naiffante veut faire fon premier habit, elle fe fixe fur une feuille dont elle perce fimplement l'épiderme : elle fe gliffe entre les deux membranes qui compofent la feuille, & fe fait place en mangeant la pulpe ou le parenchyme de la feuille; elle coupe alors ces membranes & les réunit avec

des fils de soie : cette espece de pinne ou arête qu'on y remarque est formée par les dentelures de la feuille, & cette figure de queue de poisson dépend de ce que l'insecte laisse plus de largeur à la partie postérieure.

L'insecte ainsi vêtu se transporte ailleurs pour percer de nouveau une feuille & se couler de même entre ses deux membranes ; mais ce n'est plus dans le dessein de se retirer, c'est seulement pour y vivre caché. Ces membranes sont si minces & si transparentes, que l'on voit l'insecte comme entre deux verres. On le voit s'avancer à mesure pour manger, & traîner avec lui son fourreau. Si l'on veut se procurer le plaisir de voir un de ces insectes se tailler un habit, il ne faut que lui arracher son fourreau & le mettre à nu, on le verra presque aussi-tôt se mettre à l'ouvrage ; mais la construction de cet habit est pour cet insecte une affaire de douze heures.

La *teigne champêtre* n'ayant point l'art d'élargir & d'alonger son habit comme les *teignes domestiques*, est obligée de se faire un habit neuf toutes les fois que le sien devient trop étroit ; mais elle n'en a que trois à faire dans tout le cours de sa vie.

Les *teignes*, comme toutes les chenilles, se changent en chrysalides sans sortir de leurs fourreaux, puis en papillons, qui sont si petits, qu'on a besoin de la loupe pour les voir en détail.

Il y a d'autres insectes que les *teignes*, qui se nourrissent du parenchyme des feuilles & qui travaillent dans leur épaisseur : tels sont ceux qu'on nomme *vers mineurs* ; Voyez *ce mot*. On ne sauroit confondre les endroits d'où ceux-ci tirent le parenchyme, avec ceux d'où il a été tiré par les *teignes* ; car les endroits sucés & desséchés par les *teignes* ont toujours une de leurs membranes percée par un trou de grandeur sensible, qu'on ne voit point dans ceux qui l'ont été par les *vers mineurs*.

TEIGNES à falbalas.

C'est une espece de *teigne* qui perce les feuilles de la plante nommée *astragale*, pour vivre de la pulpe qu'elle en tire. Le fond de sa robe est, comme celui des autres *teignes*, une étoffe de pure soie qu'elle file elle-même, mais la garniture est faite des membranes de l'*astragale* appliquées sur l'étoffe en maniere de *falbalas* ondoyans. L'habit entier, lorsqu'il est complet, représente la forme d'un cornet recourbé, très-évasé par un bout & pointu par l'autre. Ces falbalas sont d'un blanc sale : on ne voit dans tout le fourreau que trois rangs de cette espece d'ornement, qui se surpassent chacun en diametre, parce que la *teigne* n'alonge son habit que trois fois dans sa vie ; c'est aussi ce qui lui donne la forme d'un cornet.

TEIGNES ligni-perdes.

Il y a un autre genre de *teignes* dont parlent *Ariſtote* & *Pline*, & que les Latins ont nommées *ligni-perdæ*. Ce nom leur a été donné, parce qu'on croyoit qu'elles gâtoient & corrompoient le bois; mais elles ne ſont que ſe ſervir de celui qui ſe perd; pour en couvrir leurs habits; encore la plupart des eſpeces de ce genre ſe couvrent-elles plus volontiers de brins d'herbes & de petits morceaux de feuilles, que de bois. Les unes recouvrent leurs fourreaux de ſoie, de petits morceaux de gramen, qu'elles coupent avec régularité & qu'elles arrangent comme des tuiles ſur un toit. D'autres eſpeces y ſont moins de façon, & ſe ſervent des premieres feuilles qu'elles rencontrent. C'eſt toujours ſur le revers des feuilles que l'on trouve ces inſectes ſuſpendus; on en rencontre ſur-tout très-ſouvent ſur les charmilles.

Une autre eſpece de *teignes* choiſit les tiges du gramen, qu'elle préfere à toute autre plante, parce que ce ſont de petits tuyaux creux & légers; elle en couvre ſon habit de ſoie. De ces bâtons les uns ſont longs, les autres ſont courts, & l'inſecte ainſi ajuſté a vraiment l'air d'un petit fagot ambulant. Toutes ces *teignes* ſe changent en petits papillons.

TEIGNES aquatiques.

Ces *teignes* ſont auſſi du genre des *Ligni-perdes*; ce ſont de vraies chenilles: elles habitent dans les eaux, où elles ſe conſtruiſent un fourreau, dont l'intérieur eſt ordinairemen liſſe, poli & ſoyeux: enſuite les unes recouvrent leurs fourreaux de fragmens de feuilles ou de bois & de brins d'herbes; d'autres le recouvrent de petites coquilles de moules, principalement de planorbis & de buccins fluviatiles, & les ajuſtent ſur elles comme elles les trouvent: auſſi voit-on beaucoup de ces petites garnitures qui ſont vivantes.

Une autre ſorte de *teigne aquatique* rapporte ſur ſon fourreau des grains de ſable. Les *teignes* chargées de cette matiere peſante ſeroient obligées de ramper au fond de l'eau, & ne pourroient s'élever à ſa ſurface, ſi elles n'avoient l'induſtrie de ſe procurer des contre-poids. L'inſecte colle donc ſur ſon fourreau de petits morceaux de bois léger ou de plantes, juſqu'à ce qu'il ait trouvé l'équilibre exact, qui lui permette de monter & de deſcendre dans l'eau avec facilité. On en rencontre aſſez ſouvent qui ſe contentent de deux grandes pieces de bois qu'elles ajuſtent aux deux côtés de leur fourreau, comme les apprentis nageurs s'attachent des calebaſſes ſous les bras. Rien de plus ſingulier que cet affublement; on diroit que ce ſont autant de petits fagots ambulans: on eſt tout

étonné de voir dans le courant d'une petite riviere ces morceaux remonter contre le fil de l'eau.

Ce dernier genre de *teignes aquatiques* n'eſt point de la claſſe des chenilles, ce ſont des vers à ſix pieds. Ces vers ont deux crochets à leur extrémité poſtérieure, par le moyen deſquels ils retiennent leur fourreau & empêchent qu'il ne s'échappe lorſqu'ils en font ſortir toute la partie antérieure de leur corps pour nager & chercher leur nourriture, qui conſiſte en petites feuilles de plantes. Lorſque l'inſecte ſera changé en nymphe, il ne pourra fuir la pourſuite d'un nombre prodigieux d'ennemis voraces dont les eaux fourmillent, entre autres les *vers aſſaſſins ;* mais il prévient ce danger d'une maniere fort ingénieuſe. Des grillages faits de gros fils de ſoie & placés à chaque bout du fourreau, interdiſent toute entrée aux inſectes & laiſſent un libre paſſage à l'eau, qui lui eſt auſſi néceſſaire dans cet état de nymphe. De cette nymphe ſort un individu qui devient habitant de l'air; c'eſt une mouche du genre des *Mouches papilionacées*, ainſi nommées, parce que leurs ailes ont quelque apparence de celles des papillons, ſans qu'elles ceſſent d'être du genre des mouches : elles manquent de ces pouſſieres, ou plutôt de ces écailles farineuſes qui caractériſent les ailes des papillons. En un mot, c'eſt un *phryganė*, dit M. *Deleuze*. Voyez PHRYGANÉ.

TEIGNES de murailles.

Cette eſpece de *teigne*, de la claſſe des *Chenilles terreſtres*, ſe fait un habit garni du ſable qu'elle tire de nos murs : elle mérite une attention particuliere, tant par rapport à des ſingularités qui lui ſont propres, que pour avoir donné lieu à un Savant du dernier ſiecle d'avancer comme un fait certain, qu'il y a des inſectes qui vivent de pierres & qui dévorent nos édifices les plus ſolides. Ces trous que l'on obſerve dans les pierres, & que ce Savant attribuoit à ces inſectes, & dont le peuple nous donne communément la lune pour auteur, ſont l'effet d'une forte gelée, lorſqu'elle ſurprend les pierres dans le temps que leur ſurface eſt imbibée de l'eau de la pluie.

Ces chenilles ne ſe nourriſſent véritablement que des mouſſes & des lichens qui croiſſent ſur les vieux murs : elles ſe conſtruiſent des fourreaux de ſoie, auxquels elles donnent la forme d'une chauſſe d'hippocras; elles les recouvrent de petits grains de ſable qu'elles détachent avec leurs mâchoires : voilà tout le tort qu'elles font à nos murs. La rareté de cet inſecte, ſa petiteſſe, la courte durée de ſa vie, le peu de pouſſiere qu'il lui faut pour couvrir un pareil habit, peut faire juger qu'il lui faudroit bien des ſiecles & peut-être des centaines de ſiecles pour réduire en poudre la valeur d'une pierre de taille.

M.

M. *de Réaumur* a trouvé de ces *teignes* ſur le petit mur de la terraſſe des Tuileries du côté du Manége, où ſont plantés des jaſmins : il a obſervé, il y a environ cinquante ans, que ce mur eſt très-peuplé de ces inſectes, & il n'a point apperçu qu'ils l'aient aucunement dégradé.

Lorſque ces *teignes* ſe préparent à leur métamorphoſe, elles attachent à demeure la large embouchure de leur fourreau ſur la pierre où elles ont vécu ; elles s'y changent en nymphe & enſuite en un petit papillon qui ſort par le bout oppoſé. Le mâle de ce papillon vole, il eſt vif & léger : la femelle eſt lourde, maſſive & ſans ailes ; elle pond des œufs à travers un long canal compoſé de pluſieurs pieces, comme une lunette d'approche : elle a été pourvue apparemment de ce tuyau pour placer ſes œufs avantageuſement & avec choix.

TEIGNES qui ſe font des habits de pure ſoie, en forme de croſſe, & qu'elles recouvrent d'un manteau.

D'autres *teignes* ſe font des habits de pure ſoie. Le tuyau dans lequel les unes ſont logées, a un de ſes bouts contourné en quelque ſorte en croſſe ; c'eſt celui qui eſt occupé par la partie poſtérieure de l'inſecte. Quelques eſpeces recouvrent cette croſſe d'une piece de ſoie, qui peut bien paſſer pour un manteau, ou plutôt pour une capote, n'étant point appliqué contre le fourreau, mais attaché ſimplement au ſommet de la croſſe ſur laquelle il poſe. La tiſſure de cette étoffe eſt très-ſinguliere : lorſqu'on la regarde à la loupe ou même avec les yeux ſeuls, on apperçoit que cette ſoie forme de petites écailles tranſparentes & arrangées à peu près comme celles des poiſſons : on obſerve que tout l'ouvrage eſt enduit d'un glacé qui le fortifie & lui donne le luiſant d'un certain taffetas que nos ouvriers enduiſent de gomme. On trouve aſſez communément ces eſpeces de *teignes* ſur les chênes ; on en rencontre auſſi ſur les ceriſiers, ſur les charmilles & ſur quelques autres arbres.

Lorſque leurs habits deviennent trop étroits, ces *teignes* les élargiſſent de la même maniere que s'y prennent les *teignes* de la laine & des fourrures. Dans les mois de Juin, de Juillet & d'Août, toutes ces *teignes* ſe transforment en de petits papillons blancs.

TEIGNES du coton.

C'eſt une eſpece de *teigne* qui appartient à la claſſe des vers qui ſe transforment en mouches à deux ailes. Ces vers reſſemblent aſſez à ceux de la viande : ils ne ſont pas pourvus des organes propres à faire de la ſoie, & ils ne ſont pas en état de lier enſemble des brins ou des pieces de certaines matieres,

pour en façonner les habits ou fourreaux dont ils ont besoin. Ces *teignes* se forment donc des fourreaux avec le coton ou duvet qui se trouve attaché aux graines du saule : elles en disposent les poils circulairement comme sont ceux d'un manchon sur lequel on a passé la main pour les coucher. Cet habit est chaud & très-léger : la tête de l'insecte sort par l'ouverture dont le diametre est le plus grand. Le coton dont ces *teignes* se servent, n'est pour nous d'aucun usage, non plus que celui de beaucoup d'autres plantes, parce que les poils en sont trop courts pour être filés. Ces vers se métamorphosent à la maniere de ceux de la viande : leur propre peau devient une coque, dans laquelle la nymphe se trouve logée & d'où l'insecte sort sous la forme d'une mouche à deux ailes.

TEIGNES des lis, de l'orge & de l'avoine.

Les prétendues *teignes des lis* sont des insectes qui paroissent d'abord revêtus d'une maniere fort hideuse, mais qui deviennent ensuite de très-jolis *scarabées*. (M. *Deleuze* dit avec raison que ces insectes sont de genre & de classe fort différens des *teignes*, avec lesquelles la maniere dont ils sont couverts ne leur donne qu'un rapport bien éloigné. M. *Geoffroy* leur a donné le nom de *criocere ;* Voyez *ce mot.*) Cette *fausse teigne* se tient sur les lis, ronge les pétales des fleurs & n'en laisse quelquefois pas un seul. Sur les feuilles qu'elle a attaquées, on voit de petits tas d'une matiere humide, de la couleur & de la consistance de feuilles un peu macérées & broyées. Lorsqu'on vient à les examiner, on reconnoît qu'ils contiennent les *teignes ;* (ce sont les larves du *criocere*). La Nature a enseigné à cet insecte une façon singuliere de mettre sa peau tendre à couvert des impressions de l'air extérieur & de celle des rayons du soleil: elle lui a appris à se couvrir de ses propres excrémens; aussi son anus est-il placé sur le dos à la partie postérieure. Il ne faut que quatorze ou quinze jours à ces *fausses teignes* pour croître ; alors elles ne sont plus couvertes de leurs excrémens : elles descendent dans la terre au pied des lis ; se forment une coque recouverte des grains de terre qui les environnent, & se changent en une nymphe, d'où sort ensuite un très-joli scarabée.

Les fourreaux de ses ailes & le dessus de son corselet sont d'un beau rouge qui approche du vermillon: sa tête, ses antennes, qui sont à filets grenés & les autres parties de son corps, sont d'un noir luisant : son corselet est cylindrique, & il y a quatre articles aux tarses. Quand on le tient & qu'on l'enferme dans la main, il fait entendre un petit cri produit par le frottement des derniers anneaux du ventre contre les fourreaux des ailes ; car plus on

presse les fourreaux des ailes contre le corps, & plus le cri est fort. Le mâle, pour s'accoupler, monte sur sa femelle : leur accouplement dure au moins une heure, ou peut-être plusieurs. La femelle fécondée dépose ses œufs sur les feuilles ; ils y adherent par le mucilage dont ils sont enduits : ils sont d'abord rougeâtres, ensuite bruns, & au bout de vingt jours il en sort les vers qu'on voit paroître sur les lis : on doit détruire cette petite famille naissante, si l'on veut conserver les fleurs & les plantes.

Il y a sur l'orge & sur l'avoine de *fausses teignes* qui se nourrissent de leurs feuilles & qui s'enveloppent de même de leurs excrémens : ce sont aussi des *criocères*. On reconnoît les tiges sur lesquelles il y a de ces insectes, par des bandes longues & étroites, dirigées sur la longueur des feuilles, qui paroissent seches & qui sont de couleur jaunâtre, parce qu'elles ont été rongées par ces insectes. M. *Deleuze* dit qu'on trouve des insectes de ce genre sur diverses plantes. L'asperge en nourrit une fort jolie espece, dont les fourreaux sont marqués d'une croix d'un bleu luisant, sur un fond jaune.

TEIGNES de chardons, qui se forment des parasols avec leurs excrémens.

La figure du corps de cette espece de *fausse teigne* est plus plate que celle des autres. A son extrémité postérieure sont deux especes de fourches, qu'elle éleve plus ou moins à volonté sur son dos. C'est sur ces fourches qu'elle fait couler ses excrémens qui sont une masse de grains noirs, & qui lui forment, étant soutenus de la sorte, une espece de toit ou de parasol, sous lequel l'insecte se trouve à l'abri de la pluie & du soleil. Il subit ses métamorphoses sur les feuilles mêmes des plantes : on le trouve assez fréquemment sur les feuilles de l'artichaut. Lorsqu'il se métamorphose, il quitte avec sa peau les fourchons qui lui avoient servi à soutenir sa couverture : il quitte aussi les épines qui tenoient à sa peau ; mais le contour de son corps est hérissé de nouvelles épines. Au bout de douze à quinze jours, il sort un scarabée de l'enveloppe de la chrysalide ou de la nymphe de cette sorte de *teigne*. Ce scarabée ou insecte coléoptere s'appelle *casside* ; Voyez *ce mot*.

TEIGNES du faucon.

On appelle encore *teignes*, des especes de vers qui se mettent ordinairement aux pennes des oiseaux de proie ou de fauconnerie. Les unes rongent les pennes par le bout du tuyau ; les autres les font tomber. Les Fauconniers ont des secrets pour remédier à ces accidens.

FAUSSES TEIGNES, ou TEIGNES FAUSSES.

M. *de Réaumur* donne ce nom particuliérement à des insectes qui, pour se couvrir, se font des fourreaux qu'ils ne transportent point avec eux quand ils marchent. Il y a nombre d'insectes qui se font de ces sortes de fourreaux avec des grains de sable & avec des fragmens de coquilles; tels sont des insectes de mer, qui se tiennent, soit sur le sable, soit sur des pierres, soit sur divers coquillages, comme, par exemple, les vers de mer, surnommés *vers à tuyau*; Voyez *ce mot.*

Il n'est pas facile aux Observateurs de saisir les circonstances qui mettroient à portée de suivre les procédés de ces insectes de mer; il leur a été plus aisé d'examiner quelques especes de *fausses teignes*, dont nous avons beaucoup à nous plaindre: c'est ce qu'a fait très-exactement M. *de Réaumur.*

FAUSSE TEIGNE des blés.

Voyez son article intéressant au *mot* PAPILLON DE LA FAUSSE TEIGNE DU BLÉ.

FAUSSE TEIGNE de la cire.

Voyez son article à la suite du *mot* ABEILLE.

FAUSSES TEIGNES des cuirs.

Les *fausses teignes des cuirs* sont des chenilles à seize jambes & de médiocre grandeur : elles sont de couleur d'ardoise foncée & quelquefois même d'un beau noir. Comme les *fausses teignes de la cire* se font un long tuyau, qu'elles attachent contre le corps qu'elles rongent journellement, elles recouvrent ce fourreau soyeux de grains qui ne sont presque que leurs excrémens. Il y a de *fausses teignes* qui se trouvent dans l'écorce des ormes & qui sont semblables à celles-ci; de ces *fausses teignes* provient un *phalene* de la troisieme classe.

FAUSSES TEIGNES du chocolat.

Ces *fausses teignes* sont de petites chenilles à seize jambes, dont la tête est couleur de marron. Ces insectes choisissent le chocolat pour se nicher : ils donnent la préférence à celui qui est le mieux conditionné, & sur-tout à celui qui est le mieux parfumé. C'est en Septembre que ces *fausses teignes* se changent en papillons.

TEINTURIER, *Tinctoria arbor.* Grand arbre du Royaume de Jenago en Ethiopie; il porte un fruit semblable à la datte, dont on tire une substance

huileuſe qui donne une couleur d'un beau jaune : les habitans en teignent leurs chapeaux qui ſont tiſſus de paille & de jonc ; ils l'emploient auſſi pour aſſaiſonner tous leurs alimens. *Ray*, *Hiſt. Plant.*

TEIRA, *Chætodon* (*pinnatus*), *caudâ integrâ*, *ſpinis dorſalibus quatuor*, *pinnâ dorſali analique longiſſimâ*, Linn. ; *Chætodon macrolepidotus*, *capite inermi*, *radiis pinnæ*, *dorſi*, *ani ventriſque ſetiformibus*, Gronov. Poiſſon du genre du *Chétodon* ; il ſe trouve dans les mers voiſines des Indes. Selon *Gronovius*, ſa tête eſt petite, très-comprimée & dénuée d'écailles ; les yeux ſont très-diſtans l'un de l'autre, & ſitués au haut des côtés de la tête ; l'ouverture de la gueule eſt étroite & tournée en haut ; les mâchoires ont un grand nombre de dents : le corps eſt très-comprimé par les côtés ; ſon diametre vertical eſt à peu près égal à ſa longueur : le dos eſt relevé en voûte, aminci en forme de tranchant ; le ventre eſt auſſi très-mince : la nageoire dorſale eſt ſur l'endroit le plus élevé ; elle a trente-quatre rayons ſimples, dont les quatre premiers ſont petits & un peu roides ; les premiers des ſuivans reſſemblent à de longs filamens : les nageoires pectorales ſont ſur les côtés & garnies chacune de ſeize rayons rameux ; les abdominales ſont près de la gorge & ont chacune ſix rayons, dont le ſecond eſt très-long & fort délié ; celle de l'anus, qui s'étend preſque juſqu'à celle de la queue, a vingt-huit rayons, dont les deux premiers ſont très-courts, un peu roides ; parmi les autres qui ſont ſouples & mous, les dix premiers ſont en forme de longs filamens : la nageoire de la queue eſt petite, entiere & un peu arrondie : le haut de cette partie & l'endroit du front offrent chacun une zône d'un blanc-griſâtre.

TEITÉ ou TEITEI, en langue Braſilienne. C'eſt le *tangara noir & jaune* du Bréſil, de M. *Briſſon* ; le *tangara* du Bréſil, des *pl. enl.* 114, *fig.* 2 ; le *petit louis* des habitans de Cayenne. C'eſt un des plus petits *tangaras* ; il n'a que trois pouces neuf lignes de longueur : le front & tout le plumage inférieur ſont d'un beau jaune ; tout le reſte eſt d'un noir brillant, couleur d'acier poli : le bec, les pieds & les ongles ſont noirs. La femelle a tout le plumage ſupérieur d'un vert d'olive ; l'inférieur eſt d'un jaune nué d'olivâtre, mais la gorge eſt cendrée.

On a repréſenté, *pl. enl.* 114, *fig.* 1, un autre *teité*, ſous la dénomination de *tangara* de Cayenne ; c'eſt le *tangara noir & jaune* de Cayenne, de M. *Briſſon*. Ce n'eſt qu'une race plus petite dans l'eſpece précédente ; ſa gorge & ſon cou ſont noirs. Une autre variété eſt repréſentée, même *pl. enl. fig.* 3, ſous le nom de *tangara* de Cayenne : tout ſon plumage eſt d'un noir d'acier poli, avec

une tache jaune en forme de croiſſant de chaque côté au-deſſous du pli du bord de l'aile. M. *Mauduyt* dit que cette variété paroît être rare à Cayenne, où les deux autres races ou eſpeces ſont abondantes. On prétend que ces oiſeaux ſe trouvent auſſi à l'Iſle Sainte-Catherine, où on les appelle *guranthé-engera.*

TEJUGUACU. *Voyez à l'article* TEGUIXIN.

TEK ou THEK. Arbre de la famille des *Ciſtes ;* il croît aux Indes Orientales. Comme ſon bois eſt fort dur, moins peſant que le chêne, mais auſſi ſolide; qu'il eſt incorruptible dans l'eau ; que ſon amertume le préſerve ſur terre des inſectes ligniperdes, on l'emploie dans l'Inde à la conſtruction des vaiſſeaux & à la charpente des maiſons. C'eſt peut-être le même arbre que le *teka ;* Voyez THECA.

TÉLÉPHORE, *Telephorus.* Nom employé par MM. *Schaffer* & *de Geer*, pour déſigner la *cicindele;* Voyez *ce mot.* La larve eſt hexapode, vit en terre & s'y transforme en nymphe.

TELLINE, *Tellina.* Eſpece de coquillage bivalve, du genre des *Moules*, ſuivant M. *d'Argenville*, mais qui ſelon M. *Adanſon*, differe peu des *Cames :* nous en faiſons la ſixieme famille des *Bivalves.*

En général les *tellines* ont une forme oblongue, elles ſont plus évaſées, plus minces & plus légeres que les *moules ;* leur charniere & le ſommet des valves ſont toujours plus ou moins éloignés du milieu de leur longueur, & elles ont la plupart, dit *Liſter*, à l'extrémité de la partie la plus courte une eſpece de bec qui s'éleve tant ſoit peu : il y en a auſſi dont une extrémité eſt cambrée ; telle eſt l'eſpece qu'on appelle *épaulée.* On remarque que les *tellines*, différentes en cela des *moules*, ont deux muſcles qui les attachent à leurs coquilles : on les nomme en Normandie *flions*, & en quelques provinces *tenilles.*

On peut diviſer les *tellines* en trois genres :

1.° Le genre des *tellines* de forme oblongue, aſſez plate, dont les côtés ſont inégaux ou plus larges d'un côté que de l'autre, & la charniere ainſi que la tête placées près du milieu. Ces *tellines* ſont exactement fermées ou tronquées, béantes ſeulement à l'une des extrémités; telles ſont : la *langue d'or ;* elle eſt dentée & violette ou jaune en dedans ; c'eſt la *telline-feuille* de *Rumphius :* la *griblette* bariolée de violet & de blanc : la *pince de Chirurgien ;* elle forme un bec alongé à l'une des extrémités: la *telline de la Chine* à ſtries, couleur de roſe : la *volſelle*, couleur de citron : la *telline rude*, appelée la *langue de chat :* la *telline* blanche & chagrinée.

2.° Les *tellines* oblongues, dont les côtés sont égaux en largeur, peu bombées dans toute leur longueur, dont la charniere est assez éloignée du milieu, béantes aux deux extrémités ; telles sont : la *telline violette*, qui a plusieurs zones blanches tant en dehors qu'en dedans, on l'appelle le *soleil levant* : la *telline blanche* des Indes : la *lanterne* ou la *papyracée :* la *telline* unie & bariolée de fascies blanches & couleur de rose : les *tellines* chevelues ou revêtues de leur épiderme, de la Méditerranée & de l'Océan : le *bec de canard* à valves contournées & se joignant uniquement près de la tête ; le reste de leur contour est toujours béant ; la charniere a une dent fort singuliere : les *tellines* du Canada, des Açores, du grand Banc de Terre-Neuve & celle de Saint-Savinien ; on voit cette derniere, communément polie dans les Cabinets des Amateurs, & alors elle est d'un beau couleur de rose & argent.

3.° Le genre des *couteliers* ou *manches de couteau*, dont la forme est extrêmement longue, également large & bombée dans toute leur longueur. Ces coquilles sont béantes aux deux bouts, dans l'un desquels est située la charniere. *Voyez* COUTELIER. M. *de Réaumur* a expliqué l'allure de ce coquillage, dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences*, *année 1710*. On prétend que les *tellines* parviennent en peu de temps au période de leur grandeur.

TELLINITE. C'est la *telline* devenue fossile ou même pétrifiée. *Voyez* TELLINE.

TEMAMAÇAME. *Voyez* MAZAME.

TEMAPARA. Il paroît que c'est le lézard appelé *sauve-garde ;* Voyez *ce mot.*

TEMBOUL. *Voyez* BETELE.

TEMOCHOLI des Mexicains. *Voyez l'article* HOCOS.

TEMPÊTE, *Tempestas.* C'est un mouvement violent des *vents* qui agitent fortement l'eau de la mer. Ce nom se donne aussi à un *orage de pluie*, accompagné de *vents* en tourbillons, de *grêle*, de *neige*, d'*éclairs* & de *tonnerre.* Voyez ces *mots* & *les articles* OURAGAN, GOUFFRE, NUÉE.

Il y a des endroits dans la mer plus sujets que d'autres aux *tempêtes.* Par exemple, vers la partie Septentrionale de l'Equateur, entre le quatrieme & le dixieme degré de latitude, on a toujours, entre les mois d'Avril & de Septembre, des *ondées*, des *éclairs*, des *ouragans* qui se succedent fort rapidement les uns aux autres. Les côtes d'Angola se ressentent aussi souvent des *tempêtes.* Quiconque sur terre ou sur mer a ressenti les désordres d'une affreuse *tempête*, est dans le cas de réfléchir sur ce phénomene de la Nature : il semble qu'en un instant tous les vents sortent impétueusement de leurs cavernes ; le

jour ſemble fuir ; des nuages épais dérobent le ciel au ſpectateur, qui ſe trouve plongé dans les ténebres ; des éclairs enflamment inceſſamment l'air ; alors tout eſt dans l'étonnement, la crainte & le ſilence : le tonnerre qui ſuit ces météores terribles ſe fait entendre avec fracas à travers les nuages ; la *tempête* augmente, déracine & briſe les arbres ; c'eſt comme une marée aérienne, quelquefois plus grande que celle de l'Océan, qui ſemble ne devoir rencontrer aucun obſtacle ; elle fait mugir la mer, & fait de ſes ondes écumantes autant de gouffres où les vaiſſeaux s'engloutiſſent. Mais quand l'orage de pluie approche, les vents ſifflent & forment des tourbillons ; les éclairs tracent alors des ſillons plus larges, & le tonnerre gronde encore avec plus d'éclat : auſſi-tôt une flamme livide ſe déploie ; le nuage s'ouvre & ſe ferme ſans ceſſe, s'étend, ſe culbute, ſe déchire ; la foudre tombe, écraſe ou détruit, brûle ou ſuffoque tout ce qui reſpire dans les endroits de notre ſéjour qu'elle atteint ; un déluge de grêle bruyante & quelquefois de pluie chaude en groſſes gouttes, ſe précipite avec fracas : alors les nuages ouverts forment une cataracte qui verſe des torrens dans les campagnes, les déſole, & fait encore treſſaillir ſes habitans, ou les fait fuir en déſordre. Après ces réſultats terribles de la puiſſance & de l'effet des élémens, qui nous impriment une religieuſe horreur, la Nature ſe revêt de nouveau de tout ſon éclat, & le calme ſe répandant en peu de temps, l'air s'éclaircit & nous laiſſe revoir l'azur le plus pur du firmament ; on diroit alors que le ciel en donnant la paix à la terre ſe reconcilie avec elle....

Il convient de dire, avant de finir cet article, que de même qu'un pendule en mouvement ne s'arrête pas d'abord au centre d'oſcillation, & que ſes vibrations vont en diminuant juſqu'à l'entier repos, de même les courans d'air ſe précipiteront des parties plus comprimées vers celles qui ſont plus raréfiées & plus légeres, au-delà de l'équilibre, d'où ils reflueront de nouveau, & ainſi de ſuite, juſqu'à ce que l'équilibre & le repos ſoient établis ; c'eſt la nature des fluides en général, & à plus forte raiſon des fluides élaſtiques. Conformément à cela, on obſerve après les *tempêtes*, que les vents refluent des points vers leſquels l'orage ſouffloit.

TENAGODE, *Tenagodus.* M. *Guettard* donne ce nom à un genre de *vermiculaire* dont l'animal eſt inconnu. Le tuyau eſt conique, contourné en ſpirale plus ou moins parfaite, & il ſe diſtingue par une fente longitudinale, qui conſtitue le caractere eſſentiel de ce genre de tuyau.

TENAILLE, *Piſcis forcipinus.* Poiſſon des Indes Orientales, nommé ainſi, parce qu'il a la bouche faite en-forme de tenaille : cette partie eſt dure & recourbée

recourbée par en haut. *Ruysch* dit qu'on ne pêche ce poiſſon que près de l'Iſle des Lions, voiſine d'Amboine. Ce même Auteur dit que la gueule ou mâchoire de la *tenaille* n'eſt pas cartilagineuſe comme ſes nageoires, c'eſt une boule de chair.

TENCHE. *Voyez* TANCHE.

TENDRAC. Eſpece de quadrupede épineux, particulier à l'Iſle de Madagaſcar. Les Inſulaires trouvent ſa chair excellente. *Flacourt* dit cependant qu'elle eſt flaſque, longue & mollaſſe. Nous avons obſervé à l'*article* TANREC, que cet animal a les mœurs & les habitudes du *tanrec*, dont il ne paroît différer que par le poil. *Voyez* TANREC.

TENDRE ACAÏOU ou TENDRE A CAILLOU. Nom d'un arbre des Iſles ſous le vent en Amérique, ainſi appelé de ſon extrême dureté. On en diſtingue deux eſpeces, le *franc* & le *bâtard*.

Le *tendre à caillou franc*, *Acacia non ſpinoſa*, *mimoſa*, *anguſtifolia*, eſt haut de vingt-cinq à trente pieds & même davantage ; mais il n'a pas plus de douze à ſeize pouces de diametre : ſon écorce eſt aſſez unie, griſe, crevaſſée & peu adhérente ; l'aubier eſt jaunâtre ; le cœur, dur, incorruptible, rougeâtre lorſqu'il eſt fraîchement coupé ; il devient gris en ſéchant : il a peu de branches & de feuilles, & ſa ſéve ſe ſeche bientôt lorſqu'il eſt abattu : ſes feuilles n'ont qu'une ligne & demie de longueur & un tiers de ligne de largeur ; elles ſont luiſantes & d'un vert foncé en deſſus, pâles en deſſous, ſans dentelure ni pétiole ſenſible, attachées deux à deux ſur une côte, ſerrées les unes contre les autres ; les côtes ſont diſpoſées deux à deux ſur une ramille : les fleurs ſont blanches & en grappe ; il leur ſuccede des ſiliques longues de quatre à ſix pouces, larges de trois à quatre lignes, aplaties, jaunâtres en dehors, rouges en dedans, remplies d'environ douze petites graines lenticulaires. Son bois eſt très-propre pour bâtir ; on en fait des poteaux qu'on met en terre, qui ſoutiennent les édifices ; ils durent ſoixante & quatre-vingts ans. Cet arbre mort ſur pied, les outils d'une trempe commune plient ou caſſent en le travaillant : il croît dans les terrains avides, que l'on nomme *fredoches* dans le pays de Saint-Domingue.

Le *tendre acaïou bâtard* vient dans les montagnes & les terrains gras ; ſon écorce tire ſur le brun & eſt raboteuſe, même galeuſe : ſes feuilles ſont plus grandes que celles du précédent ; ſes ſiliques ſont auſſi plus longues ; mais ſon bois ne dure pas autant en terre. On l'appelle *tendre acaïou de montagne*. En général aux Antilles on donne le nom de *tendre à caillou* à diverſes eſpeces d'*acacias* non épineux : les *tendres à caillou* ſont de ce genre.

TÉNEBRES, *Tenebræ.* C'eſt la privation de la lumiere. Lorſque le ſoleil n'éclaire plus notre horizon, que la nuit eſt fort ſombre, que l'obſcurité eſt grande, enfin, que nous ſommes entiérement privés de la clarté, alors on marche dans les *ténebres.* Voyez JOUR & NUIT.

TÉNÉBRION, *Tenebrio.* Genre d'*inſecte coléoptere* à antennes filiformes : les deux premieres paires de pattes ont chacune cinq articulations aux tarſes ; la derniere en a quatre : le corſelet eſt uni & garni d'un rebord tranchant. La plupart des *ténébrions* volent ; cependant il y en a qui, manquant d'ailes, ne volent point du tout, mais en récompenſe courent aſſez vîte. On diſtingue encore les *ténébrions :* les uns, dont les antennes à articles globuleux ſont un peu plus groſſes vers le bout ; les autres, dont les antennes à articles longs ſont égales par-tout. En général les *ténébrions* ſentent aſſez mauvais : on les trouve communément dans les campagnes & dans les jardins parmi les ordures ; il y en a qui vivent dans les maiſons : une eſpece ſe trouve fréquemment dans la farine qui ſert de nourriture à ſes larves, &c. Dans l'état de vers ils reſtent cachés dans la terre & s'y métamorphoſent.

TÉNIA. *Voyez* VER SOLITAIRE. On donne auſſi le nom de *ténia* à une eſpece de poiſſon du genre du *Cepole.* Voyez l'*article* FLAMME.

TENILLES ou FLIONS. *Voyez* TELLINES & le *mot* FLIONS.

TENTELE. Nom que les habitans de l'Iſle de Madagaſcar donnent au *miel*, dont leur pays produit pluſieurs eſpeces. *Voyez à l'article* ABEILLE.

TEPEMAXTLA de *Fernandez.* C'eſt probablement le même animal que le *conepate.* Voyez à l'*article* MOUFFETTES.

TEPEMAXTLATON de la Nouvelle Eſpagne. C'eſt le *margay ;* Voyez *ce mot.*

TEPETOTOLT. *Voyez à l'article* HOCOS.

TEPEYTZCUITLI ou CHIEN DE MONTAGNE de la Nouvelle Eſpagne. Quelques-uns ſoupçonnent que c'eſt le *glouton* d'Amérique, qui eſt le *carcajou ;* mais nous croyons que c'eſt le *chien-crabe.*

TERAT-BOULAN ou MERLE DES INDES, *pl. enl.* 273, *fig.* 2. Ce *merle*, ainſi nommé par les Indiens, eſt de la groſſeur d'une alouette ; ſa longueur totale eſt de ſix pouces & demi, ainſi que ſon envergure : le bec eſt noir ; les pieds & les ongles ſont noirâtres ; la moitié antérieure du plumage ſupérieur eſt noire, l'autre moité eſt cendrée ; le plumage inférieur eſt blanc, mais les cuiſſes

ſont griſes ; il y a une bande noire ſur chaque joue ; les plumes des ailes & de la queue ſont plus ou moins noires & plus ou moins bordées de blanc.

TERCOL ou TERCOU. *Voyez* TORCOL.

TÉRÉBENTHINE & TÉRÉBINTHE. *Voyez* THÉRÉBENTINE & THÉRÉBINTE.

TÉRÉBRATULE ou ANOMIE, *Concha anomia aut Terebratula.* On donne auſſi à cette coquille bivalve les noms de *coq & poule*, ou *poulette*, ou *bec de perroquet.* Cette coquille, qui ſemble être du nombre des *Huîtres*, eſt ordinairement compoſée d'écailles unies, dont l'une eſt plus petite que l'autre ; la grande, qui eſt l'inférieure, a un petit bec crochu & un peu recourbé pardeſſus l'autre, comme celui d'un perroquet : ce bec eſt percé d'un trou plus ou moins rond, par où paſſe un petit ligament qui fixe cette coquille à un autre corps. Telles ſont les *térébratules de mer*, que l'on voit aujourd'hui dans les collections de coquilles. La charniere eſt dans la valve inférieure, compoſée de deux petits crochets qui embraſſent des ſinus correſpondans de la valve ſupérieure ; il y a auſſi deux petites appendices intérieures, recourbées & fixées vers le haut de celle-ci. Parmi les *anomies de mer*, tant des Indes que de la Méditerranée, on en diſtingue dont la robe eſt de couleur obſcure & à ſtries longitudinales très-fines ; d'autres ſont liſſes, blanches, papyracées.

On trouve dans certains cantons beaucoup de *térébratulites*, c'eſt-à-dire d'*anomies foſſiles ;* mais elles ſont plus communément ſtriées. Les variétés de ces coquilles foſſiles ſont très-nombreuſes & très-uniformes dans chaque eſpece. Il y en a, dit M. *Bertrand*, de rondes & de renflées dans le milieu ; d'autres ſont oblongues, d'autres aplaties, d'autres ſillonnées & liſſes, ou avec des ſtries ; d'autres ſont à lacunes plus ou moins profondes ou redoublées, ou à trois lobes, comme ſi elles avoient été mutilées ; d'autres ſont alongées vers le bec, ou fort évaſées en forme d'ailes : enfin il s'en trouve dont les ſtries ſont ſimples ou mêlées de raies plus profondes & plus larges, comme les coquilles tuilées. On en trouve beaucoup de toutes les variétés de forme & de grandeur dans les environs de Caen en Normandie & dans les Pays-Bas Autrichiens. Quelques-uns ſoupçonnent que l'*hyſtérolithe* eſt le noyau d'une ſorte de grande *térébratule* (*oſtréopectinite*). Voyez HYSTÉROLITHE.

TÉRÉGAM. Grand *figuier* du Malabar, dont la racine broyée dans du vinaigre, préparée avec du cacao & priſe le matin à jeûn, paſſe pour rafraîchiſſante. Le *térégam* eſt le *Ficus Malabarica*, *foliis rigidis*, *fructu rotundo*, *lanuginato*, *flaveſcente*, *ceraſi magnitudine*, de *Commelin.*

TÉRÉNIABIN. C'eſt la *manne* de Perſe. *Voyez à l'article* MANNE.

TERFEZ. Nom que l'on donne à la *truffe* d'Afrique : elle eſt de la groſſeur d'une orange ; ſon écorce eſt blanchâtre. *Lémery* dit qu'elle naît dans les déſerts de la Numidie parmi le ſable : on la fait cuire ſous les cendres, ou bouillir dans l'eau ; on en fait de la bouillie avec du lait, elle eſt ſaine & fort nourriſſante ; ſon goût approche de celui de la chair. *Voyez* TRUFFE.

TERITS ou TERIZ. *Voyez* PROYER.

TERMES. *Voyez* THERMES.

TERMES. Ce ſont des inſectes du Sénégal, qui ont l'apparence de *fourmis*, qui marchent ſous des chemins couverts, qui percent tout ce qu'ils rencontrent, & qui élevent à la ſurface de la terre des habitations coniques, ſolides & hautes de trois à quatre pieds. *Voyez à l'article* FOURMIS ÉTRANGERES. M. *Smeathman* a donné un petit ouvrage ſur les *termes* ou *fourmis blanches*, enrichi de planches, Paris, 1787. Il en diviſe les individus en *travailleurs*, en *ſoldats* & en *ailés* ; & les faits curieux, même extraordinaires, dont il fait mention, méritent d'être vus & examinés par un Obſervateur exact.

TERNIER. *Voyez* GRIMPEREAU DE MURAILLE.

TERRA MERITA. *Voyez* TERRE MÉRITE.

TERRA PENE de *Dampier*. Voyez à l'*article* TORTUE.

TERRE, *Terra*. Nous avons déjà fait mention de la *terre* conſidérée comme *planete*, dans l'*article du* SYSTÊME PLANÉTAIRE ; *Voyez l'article* PLANETE. Maintenant nous conſidérerons le *globe terreſtre* comme l'un des quatre élémens compoſé de parties ſolides & fluides, comme le ſéjour que le Créateur a aſſigné à l'homme pour le lieu de ſa demeure, & comme l'élément qui fournit à notre ſubſiſtance, tant par les végétaux qu'il produit, que par les animaux qu'il nourrit.

On diviſe géographiquement la *terre* en quatre parties principales ; ſavoir, 1.° l'*Aſie*, 2.° l'*Afrique*, 3.° l'*Europe*, 4.° l'*Amérique* : celle-ci porte auſſi le nom de *Nouveau Monde* ; les trois autres ſont compriſes dans l'Ancien Continent, & ces Continens ſemblent deſtinés par leur poſition à ſe ſervir mutuellement de contrepoids... Néanmoins il paroît certain que ce que nous connoiſſons de l'Amérique ne peut ſervir de contrepoids à l'Ancien Continent, & que le Globe paroît bien plus chargé d'un côté que de l'autre : le Pôle du Nord eſt un noyau de *terre*, & celui du Sud eſt tout en *mers* ; les plus grandes chaînes de montagnes ne ſont qu'à peu de diſtance de l'Equateur ; l'Océan a

des profondeurs de trois mille toises; les pics du Mont-Blanc en Europe & des Cordillieres en Amérique, sont à peu près à la même distance au-dessus de l'Océan. Nous le répétons : il semble que tant d'inégalités devroient rompre l'équilibre de la charpente du Globe. Mais l'homme ignore encore toute l'étendue de son domaine, & il est probable qu'il y a encore des terres considérables à découvrir, soit au Nord, soit au Sud de l'Amérique, ou même à sa partie Occidentale.

On distingue dans la *terre* trois parties principales; 1.° celle qui produit les végétaux, dont les animaux se nourrissent; 2.° la partie du milieu ou intermédiaire qui est remplie par les fossiles, lesquels s'étendent plus loin que le travail des hommes n'a jamais pu pénétrer; 3.° la partie intérieure ou centrale qui nous est inconnue. Il y en a qui divisent aussi le corps du *globe terrestre* en deux parties : la premiere ou la partie extérieure qu'ils appellent *écorce*, & qui renferme toute l'épaisseur des couches solides; & l'intérieure qu'ils appellent *noyau*, qui est probablement d'une nature différente de la premiere. La partie extérieure, quoique creusée en canaux, en fentes, paroît composée de différens lits, qu'on suppose être des sédimens. Nous donnerons à la suite de cet article une division synoptique des différentes especes de *terres*. Mais entrons en matiere.

Théorie de la TERRE.

Il ne s'agit pas absolument de tout ce que les Physiciens & les Naturalistes ont imaginé de la formation premiere de la *terre* : ce que j'en dirois d'après leurs idées ou les miennes, laisseroit toute entiere la difficulté du problême. *Voyez* cependant le *mot* CHAOS.

Contentons-nous de la considérer en général dans son état présent & dans l'arrangement que nous lui voyons. Ce globe, dont la figure est un sphéroïde aplati vers les pôles, nous offre, dès sa surface, des irrégularités sensibles, des hauteurs, des profondeurs, des plaines, des mers, des marais, des grottes, des gouffres, des volcans; tout paroît irrégulier. Si nous pénétrons dans son intérieur, nous y trouverons, dit M. *de Buffon*, des métaux, des minéraux, des pierres, des bitumes, des sables, des terres, des eaux & des matieres de toute espece, les unes placées comme au hasard, & d'autres qui offrent des couches ou zones dont la forme, la position & la direction sont assez bizarres : on y voit aussi des montagnes affaissées, des rochers fendus & brisés, des contrées englouties, des Isles nouvelles, des terrains submergés, des cavernes & des vallées comblées. Nous trouvons souvent des matieres pesantes

posées sur des matieres légeres, des corps durs environnés de substances molles, des substances seches, humides, chaudes, froides, solides, friables, toutes mêlées, & dans une espece de confusion qui ne nous présente d'autre image que celle d'un chaos informe & d'un monde en ruine, mais dont nous reconnoissons bientôt l'utilité & la nécessité.

Il est évident que la *terre* actuelle n'est qu'un amas de corps entassés les uns sur les autres; & il paroît aussi que plusieurs de ces corps ont appartenu à la mer, c'est-à-dire à des animaux du monde marin; ou que ce sont des plantes qui ont flotté dans cet élément: & puisque le globe a commencé, l'époque de son berceau n'a pas été celle de sa décrépitude. Mais sa premiere époque est inaccessible même à la chronologie conjecturale du Philosophe.

On ne peut se dissimuler que cet amas de matiere qui ne nous est connu qu'à une petite profondeur, ne soit la suite d'une grande révolution, qui ayant dérangé l'harmonie ou plutôt la structure de l'ancien Monde, annonce en même temps que la *terre*, ou au moins sa surface, a souffert prodigieusement. Voilà le point où nos lumieres atteignent & où le flambeau de l'évidence s'éteint.

J'en appelle à la variété & à la contrariété des sentimens: selon les uns, les inondations particulieres ont tout fait; selon d'autres, c'est un déluge universel & un changement du centre de gravité dans le noyau solide du globe terrestre, qui ont causé des changemens si considérables dans la Nature, que nous ne trouvons sur nos Continens aucuns débris des habitations & des travaux des premiers hommes, ni aucuns vestiges sensibles du séjour primitif de l'espece humaine; ou, comme le prétendent quelques autres Naturalistes, la mer, qui a ses lois de mécanique, en se retirant de certains endroits pour en envahir d'autres, a rongé peu à peu les bords du Continent & entraîné dans son sein ce qu'elle a arraché de la *terre* simple & homogene, pour en reformer une autre, nouvelle, grossiere & composée. *Consultez* les *Observations de* Celsius, *Mémoires de Suede*, *vol. V*, *ann. 1743*.

D'autres ont recours à des causes plus violentes & plus terribles dans leurs effets: ils embrasent la *terre* jusqu'au centre; ils font concourir avec le feu, l'eau & l'air renfermés dans des souterrains. Au moyen des agens, sur-tout de la chimie universelle de la Nature, tout est défiguré.

Tous ces élémens agités & luttant les uns contre les autres, écartent, soulevent, bouleversent tout, dispersent la mer & ses habitans, lancent les montagnes dans les airs & les portent au loin, creusent les vallées, remplissent

les cavernes de monumens étrangers à l'intérieur de la terre, & forment au milieu de la confusion une espece de régularité.

Peu satisfait de toutes ces suppositions, un Auteur illustre de nos jours n'entr'ouvre point le sein de la *terre;* mais il appelle du haut de notre tourbillon un globe enflammé qui a dû verser sur notre séjour un déluge de feu. Le voilà embrasé, vitrifié & tout-à-fait dénaturé; ensuite la *mer* intervient, & ce que la comete a commencé dans un instant, les eaux l'acheveront pendant une suite innombrable de siecles.

Quelques-uns, moins admirateurs de ce phénomene rapide, que du sublime & hardi génie qui le propose, admettent pour cause unique de toutes les révolutions qui sont arrivées & qui arrivent journellement à notre globe, la *nutation de l'axe.* Ce seul moyen, disent-ils, a suffi pour en changer la structure générale & sur-tout la forme extérieure.

D'autres prétendent que notre globe, avant que la séparation de ses parties fût faite, étoit une *terre* ou dissoute, ou détrempée, qui nageoit dans une masse immense d'eau. A la voix du Créateur, cette *terre* se déposa par couches paralleles & horizontales, & l'*eau* se retira en partie dans la mer, dans les lacs, & en partie dans l'abyme que l'on place au centre de notre globe : la *terre* détrempée & précipitée ne tarda pas à se sécher & à se durcir par le laps du temps, & fut bientôt composée de plaines, de vallées, de fentes perpendiculaires & de montagnes que nous voyons encore actuellement, (*& appareat arida ; & factum est ita*).

L'objet de cet article est trop important pour que nous n'exposions pas plus en détail & chronologiquement, les systêmes ou les différentes hypotheses imaginées pour expliquer le grand œuvre de la création du monde. Il s'agit ici de la formation de la *terre ;* & nous prévenons notre Lecteur que ce que nous allons exposer des systêmes de *Burnet*, de *Whiston*, de *Woodward*, de *Leibnitz*, de *Swedenborg*, de *Scheuchzer*, de *Stenon*, de *Morro* & de M. le Comte *de Buffon*, est en grande partie, d'après l'esquisse consignée à l'occasion des observations sur la formation des montagnes, par M. *Pallas*, dans le *Journal de Physique*, *Mai 1779*.

« *Thomas Burnet*, dans sa *Théorie sacrée de la Terre*, (*Telluris theoria sacra, orbis nostri originem & mutationes generales quas aut jam subiit, aut subiturus est complectens*, *Londini*, *1681*,) dit qu'avant le déluge, la face de la *terre* étoit absolument différente de ce qu'elle est à présent : masse informe & fluide, ce n'étoit qu'un chaos de substances hétérogenes & distinguées par leur densité réciproque & leurs figures. Les plus pesantes formerent au centre du globe un

noyau dur & folide ; les moins pefantes s'étendirent tout autour en formant une enveloppe de couches concentriques. L'eau plus légere furnagea & couvrit la *terre* de tous côtés. Une couche épaiffe d'huile & de matieres graffes & onctueufes, revêtit l'eau. L'air & les différens fluides furmonterent le tout, & ceignirent exactement notre globe. Les matieres impures & terreftres qui s'étoient d'abord élevées dans l'air, retomberent infenfiblement fur la couche huileufe, fe mêlerent intimement, fe durcirent & formerent la premiere *terre* habitable, qui fournit la vie aux végétaux & une demeure aux animaux. Dans la durée de ce féjour antédiluvien, le plus beau, le plus heureux des féjours, la *terre* légere & graffe, étoit parfaitement propre à la foibleffe des germes naiffans. Sans montagne, fans mer, fans ruiffeaux, fans la moindre inégalité, cette plaine uniforme n'étoit point hériffée par des rocs fourcilleux & fauvages ; des torrens impétueux ne la fillonnoient point en portant par-tout la défolation & le ravage. Des volcans embrafés n'annonçoient point une deftruction prochaine ; les tremblemens de *terre*, les crifes violentes du globe, les tempêtes impétueufes ne bouleverfoient pas la furface de ce féjour de délices ; tout étoit calme, tout étoit tranquille. Les ardeurs d'un foleil brûlant ne fuccédoient pas aux rigueurs des frimats ; point de viciffitudes de faifons ; le printemps étoit perpétuel. L'Equateur fe trouvant dans le plan de l'Ecliptique, & dans une fituation parallele, tournoit fans ceffe dans une oppofition directe au foleil, & faifoit naître des jours égaux. Le bonheur régnoit fur la *terre*, & ce bonheur étoit pour l'homme : mais ingrat & criminel, il éloigna de lui la main qui le rendoit fi fortuné. Cet afpect enchanteur ne dura que feize fiecles. La croûte, defféchée à la longue par la chaleur du foleil, fe creve de tous côtés ; l'eau qu'elle renferme s'échauffe & fe dilate, elle fait effort contre l'enveloppe qui la retient ; les fentes & les fciffures augmentent ; l'orbe terreux fe rompt en mille pieces ; la *terre* s'écroule & tombe dans le vafte abyme. La *terre* perd fon équilibre ; l'axe s'incline ; les cataractes des cieux fe précipitent ; l'eau s'élance de l'abyme : tout fe confond, tout fe détruit ; une inondation, un bouleverfement, un défordre général (effet du déluge univerfel) fuccedent à la beauté uniforme de la premiere création. La furface du globe eft rompue ; les débris s'enfoncent ; l'eau prend leur place, & enveloppe de nouveau toute notre planete. La colere du Tout-Puiffant fe laiffe fléchir ; la pluie ceffe ; les eaux fouterraines rentrent dans leur ancien féjour ; l'évaporation commence, le fec paroît. Déjà les plus hautes montagnes qui ne font que les extrémités & les angles des débris de la croûte fracaffée fe découvrent. Déjà on apperçoit toutes les inégalités de ce globe abymé fous les flots ; les vallées fe creufent par l'écoulement des

eaux qui vont se précipiter dans les endroits les plus bas, & former les mers & les lacs. Les plaines se dessechent; la *terre* continuant sa course autour du soleil, mais dans une direction oblique, s'échauffe insensiblement; la végétation reprend vigueur, tout revit, tout s'anime, & huit foibles mortels (*Noé*, *Sem*, *Cham*, *Japhet*, & chacun sa femme) conservés au milieu de ce chaos épouvantable, repeuplent la *terre*, la cultivent & trouvent le moyen d'en faire un séjour agréable & satisfaisant, s'il n'est pas aussi fortuné que le premier. Ainsi, suivant le Docteur *Burnet*, périt le premier monde par l'éboulement de sa croûte, de son orbite extérieure : ainsi le nouveau se reproduisit de ses ruines & de ses débris. Tel est son systême...... Ouvrage plein de chaleur, mais le produit d'une imagination agréable; on n'y trouve ni solidité, ni preuves. M. *Keill*, aidé des calculs géométriques, en a découvert les erreurs & les contradictions ».

» *Guillaume Whiston*, plus Astronome ou plus Géometre que le Docteur *Burnet*, fut chercher dans les cometes, & l'origine de notre globe, & la cause du désordre apparent que l'on y remarque. La *terre* (*A new Theory of the Earth, by Will. Whiston, London, 1708*) n'étoit originairement qu'une comete, ou plutôt son atmosphere. Décrivant une ellipse d'une excentricité prodigieuse, elle étoit soumise à toutes les vicissitudes qu'essuient ces astres errans : tantôt échauffée à un degré mille fois au-dessus du fer fondu, tantôt mille fois plus refroidie que la glace, ces alternatives extrêmes de froid & de chaud en avoient fait un chaos parfaitement semblable à celui que décrivent les Poëtes. Des ténebres épaisses enveloppoient une masse informe & sans proportion, un monde dans le plus grand désordre. Cette croûte de parties fluides, denses, pesantes, aqueuses, solides, terrestres & aériennes, brisées, mêlées & confondues ensemble, s'étendoit autour d'un noyau sphérique, solide & brûlant, qui composoit positivement le corps de la comete d'environ deux mille lieues de diametre. Telle étoit notre *terre* depuis l'origine de l'Univers, jusqu'à la veille de la création. Car *Whiston* distingue la création ou plutôt la disposition réguliere de notre planete qu'il fixe au temps assigné par Moïse, d'avec son existence comme *comete* & comme *chaos*, dont l'origine se perd avec celle de l'Univers entier. *Dieu* dit un mot : l'orbite excentrique de la comete est changée; une ellipse presque circulaire succede, un mouvement régulier s'établit. Chaque chose prend sa place : les substances s'arrangent en raison de leur pesanteur spécifique; les fluides les plus pesans s'approchent du noyau ou du centre qui resta tel qu'il étoit, & conserva une partie de cette chaleur qu'il avoit reçue du soleil, chaleur qui durera six mille ans. Les parties

terrestres, aqueuses & aériennes s'étendent réciproquement : mais comme en se précipitant, les fluides ne pouvoient se dégager entiérement de plusieurs parties aqueuses, ils en retinrent une portion à laquelle il ne fut plus possible de remonter, après que la surface de la *terre* eût été consolidée. Un fluide dense & pesant environnoit le noyau brûlant; autour de ce fluide étoit une zone d'eau qui n'a pu s'échapper, & par-dessus cette couche d'eau la *terre* étoit portée. Les colonnes qui soutenoient cette voûte, formées avec précipitation & de matieres si hétérogenes, se sont à la fin écroulées & ont entraîné dans l'abyme les parties supérieures auxquelles elles servoient de base & de fondement. De là la formation des vallées & par conséquent des montagnes. Avant le déluge, ces montagnes plus divisées, plus dispersées, & dans des situations différentes, n'offroient pas ces chaînes majestueuses que nous admirons. Mais le *18 Novembre de l'année 2365, de la période Julienne*, une comete passe à côté de notre globe & l'enveloppe de sa queue, formée de vapeurs aqueuses & très-raréfiées : la *terre* en continuant sa course en attire un gros cylindre ; il se condense & tombe en pluies abondantes qui durerent quarante jours. Tout est submergé ; la comete presse & refoule les eaux de la *terre* : les marées augmentent, & les flots de la mer inondent les plaines qui les environnent, tandis que les eaux intérieures & souterraines accablées par le nouveau poids qu'elles ont à supporter, prennent une forme elliptique, & par l'effort de cet agrandissement latéral de surface, font à la croûte qui les enveloppoit, des fentes & des crevasses par où elles jaillirent de toutes parts & se répandirent sur le reste de la *terre*. Le temps de la vengeance & du bouleversement passé, avec le périhélie de la comete, les eaux rentrent dans les abymes souterrains ; l'évaporation, la chaleur du noyau, les vents, tout hâta cette retraite. Les mers seulement augmenterent considérablement en surface & en profondeur. Les plaines se nettoyerent, & les montagnes, débris du premier monde, parurent avec des directions formelles qu'elles durent aux crevasses régulieres de la croûte extérieure. La nouvelle croûte se trouva donc formée du sédiment bourbeux où sont ensévelis les débris des corps marins confondus avec les végétaux & les animaux terrestres. Tel est le systême de *Whiston* : peu différent de celui de *Burnet* dans la formation des montagnes, il s'en éloigne infiniment par la cause du bouleversement général. Dans l'un & dans l'autre les montagnes sont les débris ou les limbes des crevasses & des fractures de la croûte inférieure ; & dans l'un & dans l'autre, il est également difficile de rendre raison de la variété des montagnes, tant du premier que du second & du troisieme ordre, si différentes par leur conformation & leur consti-

tution. Comment expliquer ces montagnes à couches régulieres, composées de substances si hétérogenes, & les montagnes formées presque uniquement de granites, de grès ou d'autres pierres dures »? Nous le répétons : *Whiston* qui ne regarde le déluge que comme une des causes principales du déplacement des corps, fait concourir avec ce phénomene l'effet de la pression sur les mers, produite tantôt par une comete & tantôt par une colonne d'eau, ce qui produisit des marées excessives, & fit déborder ces mers : alors les êtres qui y faisoient leur séjour, forcés, comme par une loi naturelle, de sortir avec elles, eurent pour nouvel asile les *terres* que les eaux détrempoient ; la retraite tranquille de ces eaux forma de nouveaux lacs, de nouvelles mers, & laissa à la terre encore molle de nouveaux habitans : mais le desséchement & l'endurcissement de la *terre* les fit périr, & les y ensévelit comme dans un sépulcre éternel. Tel est, selon lui, l'origine des corps marins qu'on trouve dans la *terre.*

« *Woodward*, meilleur Naturaliste, & peut-être l'Observateur le plus éclairé de son temps, mais moins physicien & moins propre que *Burnet* & *Whiston* à imaginer un systême qui se soutînt dans tous les points, trouvant par-tout des coquilles & des productions marines, ne vit dans la formation de notre globe que l'effet d'une dissolution totale & absolue de toutes les substances qui le composent. Dans son *Essai sur l'Histoire Naturelle de la Terre* (*An Essai towards a natural History of the Earth*, *London*, *1723*, d'après la premiere édition de 1685), destiné seulement à précéder un plus grand Ouvrage, il suppose qu'avant le déluge le centre du globe étoit un amas immense d'eau enveloppé d'une croûte épaisse de *terre.* Cette croûte s'ouvrit tout d'un coup à la voix de *Dieu ;* les eaux souterraines s'échapperent, inonderent tout & s'éleverent au-dessus des plus hautes montagnes. Alors il se produisit deux miracles étonnans ; l'un, la suspension de la cause de la cohésion des corps, qui permit aux eaux de dissoudre très-facilement les minéraux, les métaux, les marbres, les rochers même les plus durs ; l'autre, l'augmentation de celle des testacées, des crustacées, des végétaux & des animaux que l'on retrouve encore dans les différentes couches. Ainsi dans ce déluge universel tout fut détruit, excepté les productions animales & végétales qui, conservées entieres, furent noyées & déposées dans le limon. Le déluge passé, les flots agités se calmerent insensiblement, les matieres dissoutes ou conservées se précipiterent suivant les lois de la pesanteur. Il se forma à la vérité un vide ou une sphere creuse au centre du globe, & les matieres s'arrangerent tout autour, entraînant avec elles les dépouilles de la mer & les débris des animaux & des végétaux. La confusion de la masse générale, la forme variée, les différentes

groſſeurs des matieres délayées, l'induration prompte & preſque ſubite des lits; ont empêché les lois de la gravité d'être obſervées exactement : malgré cela, toutes les couches étoient concentriques, & les eaux ceignoient encore le globe de toutes parts. *Woodward* emploie encore la main qui les avoit amenées, pour les faire retirer : la croûte eſt rompue & elles ſe précipitent dans la ſphere vide; mais ces eaux ſe trouvant trop abondantes, ſoulevent dans pluſieurs endroits les couches extérieures & forment des montagnes. Dans d'autres, ces couches furent affaiſſées & fournirent des lits aux mers & aux rivieres. De là l'élévation des montagnes & les profondeurs des vallées; de là les lits horizontaux & diverſement inclinés; de là ces amas prodigieux de coquilles & de productions marines, que l'on rencontre ſoit dans les plaines, ſoit ſur le ſommet des plus hautes montagnes. Ainſi *Woodward*, de même que *Burnet* & *Whiſton*, attribue la naiſſance des montagnes au briſement des couches concentriques, & les regarde comme des ruines & des débris du premier monde. Ainſi les mêmes difficultés ſe rencontrent dans ſon ſyſtême ».

Les trois ſyſtêmes ou hypotheſes que nous venons d'expoſer, ont trouvé beaucoup de partiſans; *Scheuchzer*, *Monti*, *Bourguet* & pluſieurs autres Savans les ont adoptés en tout ou en partie : mais il eſt une autre hypotheſe plus ancienne & plus vraiſemblable. Les Philoſophes Grecs l'avoient ſoupçonnée, quelques-uns même l'avoient enſeignée. *Eraſtotene*, *Straton*, *Xante*, *Anaxarque*, *Plutarque*, penſoient que le ſéjour ſucceſſif de la mer ſur les *terres* avoit pu produire les montagnes. M. *de Maillet* ſur-tout & M. *de Buffon*, l'ont fait valoir avec toute l'autorité qu'entraîne après ſoi la preuve tirée des faits & des obſervations. Le point eſſentiel étoit de trouver la cauſe qui avoit pu forcer la mer à ſubmerger alternativement toute la ſurface du globe. Les uns, comme *Bernier*, ont ſuppoſé que le centre de gravité du globe n'étoit pas fixe, mais mobile; qu'il ſe mouvoit effectivement très-lentement, en s'approchant ſucceſſivement & uniformément de tous les points de la ſurface du globe. Cette tranſlation du centre de peſanteur a obligé les eaux à chercher ſans ceſſe les points les plus voiſins de ce centre, & par conſéquent de tourner tout autour de la *terre* dans la même proportion que le centre changeoit. Les autres faiſant uſage d'une vérité ſoupçonnée par *Huyghens* & *Newton*, & démontrée par MM. *de Maupertuis*, *Clairault*, *Bouguer* & les autres Académiciens François, ſavoir, l'aplatiſſement de la *terre* vers ſes Pôles & la différence de ces deux axes, & ſe ſervant encore du mouvement inſenſible des Pôles obſervé par le Chevalier *de Louville*, ont trouvé dans les combinaiſons de ces deux découvertes, la cauſe du mouvement de la mer d'Orient en Occident, ſon

ascension par-dessus les plus hautes montagnes : d'après les traces qu'elle a laissées sur ses pas, ils ont conclu qu'elle avoit déjà fait au moins une fois le tour de la *terre*, puisque sur presque tous les points des deux hémispheres on rencontre des productions marines, témoins fidelles du séjour de l'élément qui les y a vu naître.

Revenons au systême de M. *de Maillet* (ou *Telliamed*). Cet Auteur prétend, avec un autre Auteur célebre, que la *terre* que nous habitons a servi pendant un nombre prodigieux de siecles de bassin à la mer, & qu'ainsi les vastes amas de corps marins que nous y trouvons ne doivent être considérés que comme le produit d'un nombre infini de générations de ces animaux. La profondeur ordinaire de la mer étant de cent cinquante brasses, & sa plus grande profondeur d'environ trois mille, il suivroit de ce systême, dit M. *Wright*, que les coquilles pélagiennes ne devroient se rencontrer qu'à cette profondeur, au lieu qu'elles se trouvent souvent à la superficie de la *terre* & aux faîtes de certaines montagnes, ainsi que les coquilles littorales. (Cet emplacement des coquilles sur les montagnes ne doit pas étonner, suivant la conclusion du paragraphe précédent.) M. *Wright* va même plus loin ; il prétend qu'avant le déluge il n'y avoit ni marbre, ni craie, ni pierre calcaire ; que ces différens corps ne proviennent que des débris ou de la décomposition des coquillages, & que dans l'ancien Monde, c'est-à-dire dans l'ancienne *terre*, on ne rencontre aucun de ces corps.

« Le changement successif du lit de la mer a été combiné diversement avec la chute d'une partie du premier Monde. Plusieurs Philosophes sont partis de ces deux points, pour rendre raison de la formation des montagnes premieres & secondaires. *Leibnitz*, dans sa *Protogée*, embrase la *terre* & la vitrifie par un feu violent, dans le temps que Moïse dit que la lumiere fut séparée des ténebres. Après avoir brûlé long-temps, le feu ne trouvant plus d'aliment s'éteint de lui-même : mais la croûte vitrifiée produite par la fonte des matieres, qui devient la base de la *terre*, est pleine de cavités & de soufflures. Elle se refroidit, & les vapeurs humides qui s'étoient élevées dans l'atmosphere pendant l'embrasement, retombent autour du globe & produisent une mer qui couvre toute la surface & surmonte même les endroits les plus élevés. Les soufflures de la partie vitrifiée soit par le refroidissement, soit par la pesanteur de la mer, se brisent enfin ; ces débris atténués donnent naissance aux sables & aux pierres vitrifiables ; les cavités se découvrent, produisent des éboulemens & forment les montagnes & les vallées. Ainsi les coquilles & les autres productions marines annoncent que la mer a couvert toute la *terre* ; tandis

que les ſables & les autres matieres fondues & calcinées, certifient qu'un incendie général a précédé l'exiſtence des mers ». Du ſyſtême de *Leibnitz*, paſſons à celui de *Swedenborg*.

« *Emmanuel Swedenborg* fait ſortir les montagnes des endroits mêmes qui furent autrefois le lit de la mer, où elle avoit laiſſé comme en dépôt ſes richeſſes, & que divers accidens l'avoit contrainte d'abandonner. Rien de plus ingénieux pour expliquer ces bancs de coquillages & de madrépores qui font partie des montagnes à couches ».

« *Scheuchzer* (le *Pline* de la Suiſſe,) marchant ſur les traces de *Woodward*, & à la lueur du flambeau de la Théologie, voit, après le déluge, le Tout-Puiſſant briſer & déplacer les lits horizontaux que les eaux en ſe retirant dans les réſervoirs ſouterrains avoient formés, & les élever ſur la ſurface du globe. La ſolidité des montagnes & des rochers n'eſt due qu'à la ſageſſe du Créateur, qui a choiſi de préférence les lieux où la pierre ſe trouvoit en abondance. Ainſi la Suiſſe eſt hériſſée de montagnes, tandis que la Flandre, l'Allemagne, la Hongrie & la Pologne, où l'on ne trouve que du ſable ou de l'argile, n'en ont preſque point ».

« *Lazare Morro* dit, d'après *Ray*, que la *terre* fut d'abord créée parfaitement ronde & égale, c'eſt-à-dire environnée d'une croûte pierreuſe & uniforme qui exiſte encore à préſent, & que *Marſigli* appelle le *fond eſſentiel de la mer*. Il ajoute que les feux ſouterrains ont ſoulevé, élevé, crevé & bouleverſé cette croûte avec tout ce qui étoit deſſus, de la même façon que nous voyons des volcans le faire encore de nos jours. Le même Auteur ſoutient auſſi que ces mêmes feux ſouterrains ont formé les montagnes. Le Pere *Génèrelli*, qui ſe déclare partiſan de l'opinion de *Morro*, tâche de mettre ce ſyſtême en évidence par des raiſons phyſiques tirées des exemples journaliers de montagnes & d'Iſles nouvellement produites par des volcans, & de la quantité de corps calcinés & vitrifiés qui ſe trouvent dans d'autres ; & M. *de la Condamine*, dans ſa lettre au Docteur *Matty*, au ſujet de la ſtructure de la *terre*, paroit pencher auſſi pour l'opinion de *Morro*. Tel eſt le ſyſtême de *Stenon*, de *Ray* & de *Morro*. Ces Auteurs marchant ſans ceſſe à travers les débris des volcans & des tremblemens de *terre*, ont avancé que les montagnes ne devoient leur origine qu'à des inondations particulieres, à des éboulemens & à des ſoulévemens produits par des éruptions volcaniques. La formation de l'Iſle de Santorin, du Monte Nuovo, de quelques pointes des Açores & de l'orniere de Machian, ont été pour eux le type de la formation générale des montagnes : mais s'ils euſſent voyagé dans les Alpes, les Pyrenées & dans les autres chaînes de

montagnes, les couches horizontales & régulieres les auroient bientôt détrompés.

» M. *de Buffon* qui a peint si bien la Nature & décrit avec tant de noblesse ses productions & ses trésors, croyant ne voir dans les montagnes que des couches horizontales, a embrassé le systême de ceux qui attribuent leur formation au double mouvement de la mer. Une hypothese singuliere distingue son systême des précédens. Le voici en peu de mots, & seulement dans la partie qui regarde les phénomenes que nous traitons : Au commencement du temps, les soleils fixes étoient seuls ; une comete s'approche de notre soleil, tombe obliquement sur sa surface, la sillonne & en détache la six cent cinquantieme partie. Ces torrens de feu se divisent en sept globes enflammés, qui suivant leur force de projection combinée avec celle de la gravité, décrivent autour du soleil des orbites proportionnées à leur distance. Insensiblement notre *terre* (c'est la seule planete que nous considérerons ici) se refroidit. De sphérique qu'elle étoit, son mouvement de rotation en fit un sphéroïde aplati vers les Pôles & élevé vers l'Equateur : une partie des vapeurs épaisses qui s'étoient élevées pendant la fusion, & qui avoient formé l'air & l'atmosphere, se condensa & produisit l'eau : cette eau couvrit d'abord toute la surface du globe ; mais comme cette eau, qui n'étoit autre chose que la mer, jouissoit de deux mouvemens, l'un général, quoique foible, de l'Orient en Occident ; l'autre, plus fort & plus sensible, celui du flux & du reflux, elle charioit sans cesse avec elle les substances terreuses à mesure qu'elle les dissolvoit. La force centrifuge étant plus animée vers l'Equateur que vers les Pôles, le flux & le reflux y furent bien plus forts, & par-là même y pousserent plus de matieres. Ainsi c'est vers l'Equateur que se déposerent & s'accumulerent les premieres *terres* & le limon mêlé des matieres marines. Le premier terrain élevé, c'est-à-dire les premieres montagnes, & par conséquent les plus hautes, se formerent vers la ligne : une longue suite de siecles, le séjour successif de la mer, ont amoncelé de nouvelles couches dans différens endroits du globe, & placé çà & là des sédimens qui ont produit les autres montagnes. Les vents, les courans, les tremblemens de *terre*, les éruptions des volcans ont achevé de distribuer sur toute la surface du globe ces inégalités. Le desséchement de la partie molle & sa retraite ont formé les *terres*, les crevasses & les scissures qui coupent les couches en différens sens ».

« Quelque ingénieux que soit ce systême, & malgré l'éloquence avec laquelle il est présenté, malgré même cette série de faits & d'observations naturelles qui semblent l'étayer de toutes parts, son Auteur a trouvé de savans contra-

dicteurs ». Il nous suffiroit de citer ici la *Physique du Monde, par MM. le Baron* de Marivetz & Goussier.

« M. le Docteur *Pallas*, après avoir vécu long-temps au milieu des montagnes, dans presque tout l'Empire Russe, les avoit méditées & suivies pendant l'espace de dix ans : ce Naturaliste pouvoit-il ne pas se laisser séduire par le charme qu'elles inspirent, celui de créer des hypotheses ? Leur vue, leurs beautés exaltent l'imagination ; elles inspirent des vers harmonieux & sublimes au Poëte, & font naître des systêmes dans l'esprit du Naturaliste. M. *Pallas*, à la suite de ses *Observations sur les Montagnes*, a hasardé une esquisse fugitive d'hypotheses : mais sans prétendre déchirer le voile du passé, & nous expliquer l'énigme mystérieuse de la formation du globe, il se contente de chercher à expliquer l'état présent de la surface des *terres*. En supposant donc, dit-il, que les hautes montagnes, & qui sont des *granites*, formassent de tout temps des Isles à la surface des eaux, & que la décomposition du *granite* produisît les premiers amas de sable *quartzeux* & *feld-spathique*, & de limon *micacé*, dont les plaines & les schistes des anciennes chaînes sont formées, la mer, alors, devoit amener les matieres légeres, phlogistiquées & ferrugineuses, produites par la dissolution de tant d'animaux & de végétaux dont elle est peuplée, & le reste de ces corps mêmes vers les côtes des *terres*, & y former, en infiltrant ces principes dans les couches qui se déposoient sur le *granite*, des amas de *pyrites*, foyers des premiers volcans, qu'on vit enfin éclater successivement en différentes parties du globe. Ces anciens volcans, dont les traces ont été effacées par la succession des siecles, bouleverserent les couches déjà rendues solides par le temps, sous lesquelles se firent leurs explosions, changerent différemment en fusant ou calcinant par la violence active des feux, les matieres de ces couches, & produisirent les premieres montagnes de la bande schisteuse, qui répond en partie aux lits d'argile & de sable des plaines, ainsi que ces montagnes calcaires, dont la voûte est solide & qui pour la plupart sont sans traces de pétrifications. Ce fut alors, que dans les cavernes & les fentes furent produits les amas, les sillons ou filons de quartz, de spaths, de minérais, de matieres phlogistiquées, &c. La mer en baignant le pied de ces montagnes, vint y déposer des productions marines, qui insensiblement formerent des bancs de coraux & de coquilles. De nouveaux volcans forçant la mer de se retirer, souleverent des bancs & produisirent les énormes Alpes calcaires de l'Europe ».

» Mais il a dû exister une convulsion prodigieuse du globe, une inondation violente ; & d'après la remarque de M. *de Jussieu* sur les empreintes des fougeres

fougeres & des autres plantes Indiennes ſur nos ardoiſes, toutes couchées du côté du Nord, ce flux a dû venir du Sud ou de l'Océan des Indes. M. *Pallas* attribue ce déluge terrible pour ſes effets à une éruption puiſſante de quantité de volcans qu'il place dans l'Archipel des Indes. La premiere éruption de ces feux qui y ſouleverent le fond d'une mer très-profonde, & qui peut-être d'un ſeul éclat ou par des ſecouſſes qui ſe ſuccéderent de près, fit naître les Iſles de la Sonde, les Moluques & une partie des Philippines & des Terres Auſtrales, devoit chaſſer de toutes parts une maſſe d'eau qui ſurpaſſe l'imagination : heurtant contre la barriere que les chaînes continues de l'Aſie & de l'Europe lui oppoſent au Nord, & pouſſée par les nouvelles ondées qui ſe ſuccédoient, elle dut cauſer des bouleverſemens & des breches énormes dans les *terres* de ces Continens, entraîner les bancs formés au-devant d'eux, & les couches ſupérieures des premieres *terres ;* & en ſurmontant les parties les moins élevées de la chaîne, qui forme le milieu du Continent, charier & dépoſer ſur les pentes oppoſées, ces dépouilles mêlées aux matieres dont l'éruption avoit déjà chargé les eaux de la mer ; y enſévelir ſans ordre les débris d'arbres & de grands animaux, qui furent enveloppés dans la ruine, & former, par ces dépôts ſucceſſifs, les *montagnes tertiaires* (ces montagnes, dans le ſyſtême de M. *Pallas*, ne ſont que des dépôts de la mer ſoulevés par des volcans, ou entraînés par une éruption violente, une inondation impétueuſe,) & les atterriſſemens de la Sibérie. Enfin, elle a formé en s'écoulant du côté du Pôle, avec toute la maſſe des eaux qui couvroient encore les plaines, & que la diminution du niveau général occaſionnée par les gouffres alors ouverts devoit entraîner, les inégalités, les vallées, les traces des fleuves, les lacs & les grands golfes de la mer Septentrionale, dérangeant, chemin faiſant, les couches plus anciennes, & entraînant encore aſſez de matieres hétérogenes, pour combler une partie des profondeurs de la mer du Nord, & cauſer les bas-fonds de ſes côtes »..... Telle eſt l'hypotheſe imaginée par M. *Pallas*, ſur la formation des principaux groupes des montagnes, & ſur la diſtribution irréguliere & la figure de notre ancien Continent. *Conſultez* les *Obſervations ſur les Montagnes, par M.* Pallas. Quelque ingénieuſe que ſoit cette hypotheſe, elle n'eſt peut-être pas exempte de difficultés, comme l'Auteur le reconnoît lui-même ; mais on ne peut s'empêcher d'avouer que la variété des cauſes auxquelles il attribue la formation de ces points élevés qui hériſſent la ſurface de la *terre*, paroiſſe tirée de la Nature même, & démontrée par les obſervations d'Hiſtoire Naturelle.

Enfin, quelques Auteurs ou plus circonſpects dans leurs hypotheſes ſur la formation & la configuration générale de la *terre*, ou meſurant la capacité

de leurs vues avec la vaste étendue de l'Univers, n'ont pas voulu suivre les démarches de la Nature en grand : ils n'ont cru voir que barrieres posées par la main de l'Être suprême. Leur pensée & leur foi leur ont fait dire que la *terre* est sortie des mains du *Créateur* telle que nous la voyons ; & que si nous y remarquons des corps semblables à ceux qui nagent dans l'Océan, c'est que l'Auteur qui a tout créé s'est plû à établir cette espece d'analogie entre les diverses productions.

Au milieu de ces opinions, quel parti prendre? Sera-ce celui de *Pline* qui n'en prit aucun, ou celui de quelques Naturalistes & de quelques Physiciens qui ont attribué d'après Platon à l'universalité du déluge, les monumens que renferment les montagnes & les autres endroits de la *terre*, en un mot, l'état actuel de notre globe ; & qui prétendent que la *terre* a été faite pour que l'homme en jouît, & non pour qu'il en discutât la formation.

L'habile Traducteur de *Lehmann*, & de plusieurs autres Ouvrages utiles ; observe avec jugement que l'*Ecriture-Sainte* ne dit rien qui limite les sentimens des Naturalistes sur les effets physiques que le déluge, ou le mouvement naturel des mers, & le repos des eaux sur les *terres*, ou d'autres causes ont pu produire ; & nous pensons avec lui que c'est une question que l'Auteur de la Nature paroît avoir abandonnée à nos discussions. Placés entre le néant des siecles qui ne sont plus, & le néant des siecles qui sont à naître, prenons date de nos connoissances actuelles ; jetons aux deux extrémités de l'édifice, des pierres d'attente qui s'uniront d'un côté aux faits remarqués par ceux qui nous ont précédés, & de l'autre aux remarques des Observateurs à venir.....

Nous avons dit que le Continent que nous habitons ne montroit à chaque pas que des inégalités à sa surface, de longues chaînes de montagnes, des collines, des vallées, en un mot, des ruines & des débris. A l'aspect des traces positives de révolutions, & sur-tout d'inondations, rien ne semble plus naturel, au premier coup d'œil, que de recourir tout simplement à la plus grande, à la plus ancienne & à la plus générale catastrophe dont il soit mention dans l'Histoire : cependant ceux qui s'en tiennent uniquement à cette apparence n'ont pas bien pesé toutes les circonstances du phénomene à expliquer. Pour peu qu'on ait considéré, observé l'ordre général des couches du globe, on demeure convaincu que la multiplicité des couches solides & friables de la *terre*, leur organisation physique, les différens corps marins & les coquilles qu'elles renferment, tous déposés assez réguliérement dans le même sens & par familles, le parallélisme & la direction que les couches gardent assez constamment entre elles dans une certaine étendue de pays, sont l'ouvrage paisible de plusieurs

fiecles (*a*), & non pas feulement l'effet d'une caufe fubite, paffagere, violente & troublée dans fon action. Ainfi chaque couche eft due à un dépôt particulier fait en temps féparé : on voit des bancs de pierre, de *terre*, de fable, interpofés alternativement entre eux, & qui annoncent avoir été formés par dépôts fucceffifs; l'épaiffeur de ces dépôts, de ces lits ou bancs, eft plus ou moins déterminée; mais on diftingue fenfiblement les lits, qui font eux-mêmes fouvent compofés d'une multitude de feuillets. A l'égard des dépôts ifolés, ils ne font pas toujours contemporains d'autres dépôts en couches fuivies; fouvent la matiere des lifieres qui compofent l'une & l'autre couche, offre un paffage brufque.

En vain diroit-on que les corps organifés devenus foffiles, appartiennent de toute antiquité à la *terre*. Suivant l'*Ecriture*, notre globe n'a été généralement couvert des eaux que deux fois; au temps de la création & dans le déluge : quant à l'effet phyfique de ce dernier phénomene, nous venons de l'expofer en partie. Remonte-t-on aux premiers jours de la création : il n'y avoit ni poiffons, ni plantes, ni aucuns corps organifés détruits; ou, s'il y en avoit, il faudroit les regarder comme les reftes d'un monde antécédent; rien ne nous le dit : tout ceci paroît démontrer qu'on ne peut en trouver dans les couches antédiluviennes. Expofons d'autres faits qui tendent à étayer la probabilité de notre fyftême.

Des orages, des pluies infiniment moins générales que celles du déluge, ont caufé des changemens fenfibles, fans s'étendre fur la totalité de la *terre*. On découvre tous les jours, avec étonnement, des rochers calcaires, des carrieres de plâtre, des mines de fer & de cuivre, dont des parties font facilement atténuées & comme diffoutes par l'agitation des eaux : cela produit en peu d'années des incifions ou fentes de rochers, des grottes, des labyrinthes, des fondrieres & des précipices; mais les matieres réduites en pouffiere, ou

(*a*) M. *de Buffon* dit que les couches paralleles s'étendent à des diftances très-confidérables; vérité qu'il établit par une infinité de preuves. Nous nous bornons à rapporter l'exemple fuivant : « Les » Ifles Maldives ne font féparées les unes des » autres que par de petits trajets de mer, de chaque » côté defquels fe trouvent des bandes & des » rochers compofés de la même matiere. Toutes » ces Ifles, qui prifes enfemble, ont près de deux » cents lieues de longueur, ne formoient autre- » fois qu'une même *terre* : elles font divifées en » treize provinces que l'on appelle *Atollons*. Cha- » que *Atollon* contient un grand nombre de petites » Ifles dont la plupart font tantôt fubmergées & » tantôt à découvert; mais ce qu'il y a de remar- » quable, c'eft que ces treize *Atollons* font chacun » environnés d'une chaîne de rochers de même » nature de pierre, & qu'il n'y a que trois ou » quatre ouvertures dangereufes par où on peut » entrer dans chaque *Atollon*; ils font tous pofés » de fuite & bout à bout; & il paroît évident » que ces Ifles étoient autrefois une longue mon- » tagne couronnée de rochers. *Confultez Hift. Nat.* » *Tom, I, pag. 252 & 253.* »

comme dissoutes, entraînées au loin dans des cavités, s'y précipitent en forme de sédiment, & forment bientôt des tufs, des incrustations, des stalactites, des ochrieres, des sablieres, &c. Aussi est-il quelquefois possible de fixer l'époque de l'accrétion de quantité de minieres, de pierres à chaux, de grès, &c. Les stalactites seules, que nous avons dit être produites par des eaux gouttieres des carrieres, suffiroient pour en donner un exemple.

Quand on voyage dans des vallées arides & seches, éloignées de la mer & des rivieres, & qu'on observe ces vallées remplies de sable, de gravier, de petites pierres de différentes natures, si on jette ensuite un coup d'œil sur les montagnes qui bordent & entourent ces vallées, on reconnoîtra que leurs rochers escarpés ou excavés à pic, tantôt déchirés, tantôt culbutés les uns sur les autres, sont l'origine de ces sables qui recouvrent les vallées. Ce sont les débris de ces grosses masses de rochers, que des averses d'eau, en se précipitant en torrens momentanés, ont bouleversés & dégradés. On trouve vers la base de ces montagnes, les traces plus ou moins profondes des ravins, remplies de quartiers de pierre; les graviers sont chariés plus loin, les sables fins le sont encore davantage : les déblais des *roches primitives* forment ensuite des *roches secondaires*, par la voie de l'aglutination. Ces dégradations dans toutes les montagnes existent, & elles se font d'une maniere moins lente & plus sensible dans celles dont la masse est principalement composée de sable, ainsi qu'on peut le voir aux environs d'Étampes. Les roches qui ont pour assise une couche de sable, écroulent après que l'eau a dégradé la couche : d'autres fois les roches englobées dans le sable se trouvent à découvert par la même cause qui a mis à l'air ces amas de roches de grès dont les montagnes d'Étampes, de Palaiseau, de Fontainebleau & de plusieurs autres endroits en France sont recouvertes.

L'infiltration des eaux à travers les montagnes d'où proviennent les stalactites, est encore une des causes de la dégradation de ces montagnes; elles s'insinuent quelquefois jusqu'à la base de ces lieux élevés, d'où elles sortent en formant des fontaines : on présume bien que les eaux en s'insinuant ainsi à travers les bancs de terre ou de sable qui peuvent entrer dans la composition de ces montagnes, en détachent & entraînent peu à peu des quantités qu'elles portent au loin : ces parties qui servent de soutien ou de lien aux masses de pierres renfermées dans l'intérieur de ces montagnes, n'existant plus, ces pierres s'affaissent, s'écroulent ou s'étendent dans les vallées & dans les plaines adjacentes. On peut citer en exemple l'écroulement d'une partie de la montagne où étoit situé le village de Pardines, près d'Issoire en Auvergne, & qui arriva

le 24 & le 25 Juin 1733 : il commença dès le 23 ſur le ſoir ; ce n'étoient d'abord que quelques légers indices qui n'effrayoient point les habitans, parce qu'ils s'y étoient accoutumés depuis pluſieurs années. On vit la *terre* s'entr'ouvrir de temps à autre, ſans cauſer de dégât conſidérable, juſqu'à ce qu'enfin une partie de la montagne ſe ſépara de l'autre : quelques maiſons & les rochers qui les portoient, s'engloutirent comme dans un abyme affreux, ſans qu'il en reſtât la moindre trace ; auſſi-tôt le terrain des environs, chargé de quantité d'autres rochers, n'étant plus ſoutenu, s'éboula ſur le premier, & pouſſa par ſon propre poids, à plus de trois cents toiſes de long ſur deux cents de large, la colline dont la pente étoit fort douce : tout ce qui ſe trouva ſur ſa route fut ravagé. Le lendemain on vit ſe détacher un autre quartier de *terre* de la montagne, qui tombant avec un fracas épouvantable ſur les premiers rochers, cauſa par ſon poids énorme, une ſecouſſe qui renverſa quelques autres maiſons, & ébranla juſque dans leurs fondemens, celles qui n'avoient pas été encore endommagées. La ſouſtraction des *terres* & des ſables, occaſionnée par l'infiltration des eaux dans le corps de cette montagne, fut la cauſe d'un tel événement : c'eſt encore à l'action de ſemblables eaux ſouterraines qu'on doit rapporter ces affaiſſemens de *terres* moins conſidérables qui ſe font ſubitement au milieu des champs, & offrent des trous aſſez ronds, plus ou moins remplis d'eau, dont on ne peut pas toujours trouver le fond ; c'eſt ſouvent en vain que l'on tente de combler ces trous appelés *bétoires* ; l'eau courante ſouterraine travaille ſans ceſſe & renouvelle les affaiſſemens.

L'eau recélée dans les ſouterrains, produit de grands phénomenes : le 18 Décembre 1596, près de Waſram dans le Comté de Nortingham, un terrain de quatre-vingts perches de long & de vingt-huit de large, s'enfonça d'environ ſix pieds, avec tous les arbres dont il étoit couvert, ſans qu'ils euſſent changé de ſituation ; le lendemain il s'abaiſſa de quinze pieds ; le troiſieme jour il étoit deſcendu à quatre-vingts pieds de profondeur ; il continua de même pendant onze jours, juſqu'à ce qu'on ne pût voir aucun veſtige de la *terre* ni des arbres, les eaux ayant rempli ce précipice en 1692. Une montagne près de Portmoran dans la Jamaïque, fut tout-à-fait engloutie lors du terrible ouragan qui ravagea cette Iſle ; & la place qu'elle occupoit, n'offre aujourd'hui qu'un grand lac de quatre ou cinq lieues.

C'eſt ainſi que le ſol extérieur change dans ſa figure & ſes propriétés. Des alluvions ou averſes d'eau, en dépouillant ſucceſſivement & à chaque inſtant le ſommet, la circonférence des hautes montagnes, de leur croûte de *terre* fertile ou poreuſe, même de leur matiere compacte & volumineuſe, ne

nous offrent plus qu'un pic ou le noyau de la montagne elle - même ; ce sont des roches pelées , arides & comme isolées , ou des masses de mines, (telle est peut-être la montagne de Taberg en Suede. *Voyez à l'article* FER). C'est ainsi que la face des rochers qui paroissent ridés , sculptés par le ciseau de la Nature & du temps, est fort changeante : mais la base de ces montagnes, toujours évasée , est composée de nouvelles couches de *terre* plus ou moins liée & dure : phénomene singulier qui , pour le dire en passant , prouve clairement la dégradation & la diminution de la hauteur des montagnes , & leur élargissement en leur base , sans cesser de détruire le faux systême de l'accrétion sensible & générale de la *terre*. La diminution universelle de l'eau n'est peut-être pas plus constante. Enfin , en multipliant les siecles à venir , les montagnes actuelles doivent disparoître , & des circonstances locales donneront naissance à d'autres élévations , mais qui seront secondaires , tertiaires , &c.

Ces mêmes alluvions font déborder les fleuves , les rivieres & les lacs , & produisent des inondations sur différentes *terres* (même sur d'anciennes régions marines desséchées par la retraite des mers) , dont la superficie est bientôt dégradée, détrempée & emportée avec ces eaux jusqu'à la mer. Le 16 Juillet 1750 , le ruisseau qui traverse la petite ville de Sirkes, située en Lorraine sur le bord de la Moselle, & qui n'a ordinairement à son embouchure que deux ou trois pieds d'eau , s'enfla tout à coup si prodigieusement , que l'eau s'éleva à la hauteur de vingt - deux pieds, sur la largeur d'environ quarante toises ; cette crue d'eau renversa le gros mur d'enceinte , une tour & toutes les maisons qui étoient sur son passage à l'endroit où ce ruisseau se jette dans la Moselle ; il suspendit pendant quelques momens le cours de cette riviere , & porta de l'autre côté de la Moselle les décombres des bâtimens qu'il venoit de renverser. *Consultez* les *Mémoires de l'Académie Royale des Sciences*, *année 1750*, *page 34 de l'Histoire.*

Les alluvions sont encore une des causes des atterrissemens d'especes d'Isles, de ces couches extraordinaires de gravier lavé & arrondi, ou des bancs de sable , qui souvent se forment à une légere distance du lieu où le cours d'un fleuve est ralenti , & où il fait confluent. *Consultez* l'*Histoire de l'Académie*, *année 1722*. C'est ainsi que l'on peut conjecturer que les eaux du Rhin ont formé peu à peu, & par superposition , le terrain vaseux & sablonneux de la Hollande, & les eaux du Rhône celui de l'Isle de la Camargue. Le Wolga qui a plus de soixante & dix embouchures dans la mer Caspienne , le Danube qui en a sept dans la mer Noire, & le Nil qui en a autant dans la Méditerranée, nous persuaderont sans peine ces assertions. C'est par le même moyen que des

vallées entieres se trouvent comblées. Parmi ces sables & graviers, on trouve, sans ordre, sans disposition réguliere, des coquilles fluviatiles, des coquilles marines, mais fossiles, brisées & isolées, des débris de cailloux, des pierres dures, des morceaux de marne arrondis, des os d'animaux terrestres, des instrumens de fer, des morceaux de bois, des feuilles; & les différentes parties de ces assemblages se lient quelquefois avec un ciment naturel produit par la décomposition de certains graviers, &c. Si de telles eaux se répandent dans des endroits bas & marécageux, dont le fond est un mélange de végétaux, alors la *terre* limoneuse, comme dissoute, se précipitera & se moulera sur les roseaux qui s'y rencontreront : de là les *incrustations* & les *empreintes* (*a*). En un mot, on observe par-tout que les grandes inégalités de la surface du globe n'ont pas d'autre cause que celle du mouvement des eaux de la mer, des fleuves & des éruptions souterraines, & des alluvions. N'en doutons pas : ce sont les torrens & les rivieres qui ont creusé la surface de la *terre*; ce sont les fleuves & les rivieres qui ont formé des pays bas ou plats à leur embouchure, & des canaux naturels. Après ce que nous avons dit des montagnes, sur-tout de celles qui courent parallélement, il est assez évident que les courans qui ont d'abord suivi la direction de ces inégalités (même les courans dont les mouvemens combinés rejettent l'eau, tantôt d'un côté, tantôt de l'autre) leur ont donné cette correspondance des angles saillans toujours opposés aux angles rentrans. *Voyez l'article* COURANS.

Ajoutons à cela ce qu'une expérience journaliere & funeste nous apprend : les vents orageux, secondés de pluies d'une longue durée, se font un passage entre les lits de pierres; ils en désunissent la matiere visqueuse & argileuse qui leur sert de lien commun : ces pierres s'alterent à la superficie par l'action du soleil & de l'air, une partie devient friable & est emportée & dispersée par

(*a*) On lit dans le *Voyage d'Italie*, fait en 1765 & 1766, que « lorsqu'on creuse des *puits* dans les environs de Modene, on trouve à vingt-trois pieds de profondeur, les restes des anciennes constructions; plus bas, on a une *terre* dure, compacte, qu'on prendroit pour une *terre* vierge, si un peu plus avant on ne trouvoit une *terre* noire & marécageuse, pleine de joncs : on rencontre ensuite, jusqu'à la profondeur de quarante-cinq pieds, des terres blanches & noires, avec des feuilles & des branches d'arbres, mêlées d'une eau trouble & bourbeuse, dont il est difficile de se garantir, & dont on empêche le mélange avec l'eau claire, par le moyen d'un mur de brique, fait circulairement sur le terrain qui est au-dessous; ce terrain est une couche crétacée, d'environ dix-huit pieds d'épaisseur, rempli de coquillages marins : sous cette craie & à la profondeur de soixante-trois pieds, commence une autre couche marécageuse, de trois pieds environ, où il y a beaucoup de joncs, de branches & de feuilles de différentes plantes : à cette couche succede jusqu'à quatre-vingt-cinq pieds, un autre banc de craie semblable au premier, puis une couche marécageuse; sous celle-ci, & à la profondeur d'environ cent trois pieds, commence un banc de huit pieds d'épaisseur.

les vents ; d'autres parties s'amolliſſent enfin au point de s'affaiſſer, de s'unir, & de former un nouveau corps. Des vents orageux de mer emportent auſſi des nuages de ſable, & des fragmens de petites coquilles qu'ils dépoſent ſur les bords des mers, où ils forment des dunes. La Nature rend par-tout témoignage de ces révolutions.

De là on préſume, avec aſſez de fondement, que ce ſont des vents déchaînés qui, ayant agité trop violemment les eaux de la mer, arracherent autrefois la Sicile de l'Italie, les Iſles de l'Archipel du Continent de l'Aſie, & ſéparerent la Grande-Bretagne de la France. Si l'on ſe promene dans un Canton du Brabant Hollandois, voiſin de la Gueldre Pruſſienne & Autrichienne (Canton nommé *Peeland*, & qui eſt entiérement tourbeux), on ne verra point ſans étonnement le phénomene ſingulier que préſente ce grand marais : ſous la tourbe ſe trouve une grande quantité d'arbres & ſur-tout de ſapins, enſévelis quelquefois à une très-grande profondeur, & cependant très-bien conſervés : ces arbres ſont tous couchés vers le Sud-Eſt ; ce qui ſemble prouver que c'eſt un vent du Nord-Oueſt qui les a renverſés, & qui a cauſé la révolution & le déluge de ſable dont tout ce pays a été inondé. Ici l'imagination ſe perd dans la profondeur des temps. Ces débris ſont autant de monumens naturels qui nous atteſtent le travail continuel de la Nature même & l'antiquité du Monde ; & ce n'eſt point uniquement aux dépôts viſibles qu'il faut faire attention, c'eſt encore à la quantité cent & mille fois plus grande qui eſt cachée ſous les eaux, & qui s'étend à cinquante lieues plus loin que les côtes maritimes ; c'eſt encore, dit M. *de la Coudreniere*, à toutes ces mers de ſable que les vents & les vagues accumulent ſur les côtes de la Vera-Crux, de la Floride, &c. &c. Que de dégradations ! que d'éboulemens de collines & de montagnes pour former de pareils dépôts !

La tourbiere de Langenſalza en Thuringe, n'eſt pas moins intéreſſante, par rapport à l'objet que nous diſcutons : elle offre des couches de *terre* végétale, de tuf en tuyaux, de ſable mêlé de coquilles de riviere, de pierres à bâtir, de bois, de tourbe, d'argile griſe, des plantes, des coquilles de mer, des fruits, des mâchoires & des oſſemens. En Picardie, près de Péquigny, on a trouvé une chauſſée entiere enſévelie ſous de la tourbe. Enfin, on lit dans les *Mémoires de l'Académie de Suede*, *Tome VII*, *année 1745*, que dans le territoire d'Hiulſoé en Weſtmanie, on rencontre dans la tourbe la plus compacte de ce pays, des racines de ſapin ; & il eſt même arrivé de trouver une fois au fond de la tourbiere, la charpente entiere d'une grange, qui ne peut y avoir été enfouie que par une grande inondation. Le briquetage de Marſal,

cette

cette espece de massif fait de briques de différentes figures formées à la main, non moulées & qui n'ont pas été cuites : ce massif élevé, suivant M. *d'Arteze de la Sauvagere*, dès le temps des Romains, ne le fut que pour bâtir dessus Marsal, & rendre ainsi le sol du marais solide & ferme ; ce briquetage est actuellement, en différens endroits, chargé d'un nouveau marais qui l'a recouvert, & dans la ville même de Marsal, il ne se rencontre quelquefois qu'à plus de vingt pieds de profondeur au-dessous du sol actuel de la ville, qui est à dix lieues de Metz.

Qu'il nous soit permis de citer encore quelques autres particularités non moins frappantes que les précédentes, & qui démontrent évidemment que les changemens survenus au globe terrestre procedent de causes & d'effets très-différens entre eux, soit que ces effets aient été produits par plusieurs causes combinées, qui dans certaines circonstances ont frayé la route aux ravages ou aux altérations terrestres. On a vu plusieurs lieux maritimes qui, sans avoir eu l'apparence de volcans, ont enfanté les Isles de Santorin ou de Thérasie, Rhodes & Délos, les Terceres, les Açores, &c. On a vu des terrains très-solides privés d'éruptions souterraines, qui cependant ont été arrachés au Continent, moins par le flux & reflux de la mer, que par des inondations extraordinaires qui ont formé des Isles, des Presqu'Isles, des Promontoires ou des Caps : ailleurs l'on a vu, c'étoit en 1277, se former le Dollaert (aujourd'hui le Golfe Dossart entre Groningue & Embden), trente-trois villages furent alors entiérement submergés par la mer. Toute l'Europe sait que la mer a englouti la moitié de la Frise : on voit encore une partie des clochers de dix-huit villages près le Mordich, qui s'élevent au-dessus de ses inondations & qui céderont bientôt à l'effort des vagues. Le bras de mer (le Hondt) qui s'est introduit entre la Flandre & la Zélande, par l'embouchure occidentale de l'Escaut, n'étoit qu'un canal dans son origine en 980 ; une terrible inondation qui survint en 1377 & qui submergea les dix-huit villages dans cet endroit, en fit un bras de mer tel qu'on le voit aujourd'hui. On sait encore que depuis la Rochelle jusqu'à Luçon, on compte près de trente lieues de pays que la mer a miné. Si l'on examine les dunes du Poitou dans un lieu appelé *la Tranche*, on reconnoît que des atterrissemens faits à la droite d'une Auberge bâtie sur un rocher, ont forcé la mer d'anticiper un peu sur le Continent à la droite de l'Auberge, de sorte qu'on a été obligé de porter l'Eglise de la Tranche un peu plus loin dans le Continent: la mer a recouvert de sable l'endroit où étoit anciennement cette Eglise, & elle découvre quelquefois une allée d'arbres qui conduisoit à cette même Eglise. C'est encore un semblable

atterrissement qui a enfoui une allée d'arbres de plus de deux cents pas sur la côte de la Basse-Bretagne; dans les basses marées on apperçoit la cime de ces arbres qui sont ensévelis dans une greve dont le sable offre naturellement des endroits noirs. On a fait fouiller, & on a reconnu que quelques-uns de ces arbres sont bien sains, & que d'autres sont réduits en pourriture. Parmi les mieux conservés, qui avoient encore plus de quinze pieds de longueur, garnis de leurs racines, quelques branches & leur tronc recouvert d'écorce, on reconnut que c'étoient des chênes : *Gazette de France du 15 Juin 1767.*

Combien d'autres échancrures dans toutes les terres que l'Océan baigne ! combien d'Archipels semés au milieu des eaux ! combien de fois encore n'a-t-on pas vu des affaissemens subits des toits de quelques vastes cavernes aqueuses dans l'intérieur du globe, faire baisser ou écrouler les montagnes, & produire en peu de temps un déluge local des plus considérables, en faisant remonter les eaux, ou former un lac dormant, ou une mer morte, ou un golfe. Par la raison contraire, il ne peut se former des éminences sur le globe, qu'il ne se forme en même temps des profondeurs qui leur correspondent : alors les eaux qui, suivant les lois des fluides, tendent à se mettre de niveau, abandonnent les pics de montagnes, pour remplir les abymes; si quelquefois nous voyons en ruine le pied des montagnes baigné par un grand fleuve, pendant que la pente qui est à l'autre bord du fleuve est beaucoup plus douce, c'est que les eaux portées contre le pied de ces montagnes ne minent peu à peu que la partie plus ou moins dure & résistante : c'est là qu'à force de détruire, il se prépare un écueil où les eaux viennent avec effort se briser & se réfléchir à une distance peu considérable contre les montagnes du côté opposé, qui les rejettent contre d'autres parties de montagnes qu'elles sapent encore ; ces effets produisent aussi des inégalités dans les montagnes qui se correspondent. L'on sent bien que dans ces vallées coupées à pic, il doit se trouver presque toujours au pied des rochers des pierres dangereuses pour les vaisseaux. Quand l'agitation des eaux de la mer a détruit, usé, rongé, diminué le terrain ou assise des côtes à la hauteur des eaux, ce qui est au-dessus n'étant plus soutenu, tombe par grandes masses qui se cassent dans leur chute, & dont la mer emporte les débris çà & là. C'est de ces mêmes débris que sortent les cailloux connus sous le nom de *galet*. Voyez *ce mot*.

Ainsi les eaux produisent, aussi bien que les feux souterrains ou les volcans, des cavernes, des précipices, des abymes, des affaissemens de terre considérables, des éboulemens, des chutes de rochers, des renversemens de montagne, dont on peut encore donner plusieurs exemples nouveaux, soit en citant le

renverſement ſubit & affreux de la montagne de *Diablent* en Valais, arrivé en 1714, qui fit périr quantité d'animaux, même pluſieurs hommes, & écraſa plus de cinquante-cinq cabanes, en couvrant de ſes propres débris plus d'une lieue carrée de terrain; ces amas ont arrêté à leur tour des eaux qui forment de nouveaux lacs fort profonds: ſoit en rapportant l'exemple remarquable des collines de *Folkoſten* dans la Province de Kent, leſquelles ont baiſſé de diſtance en diſtance par un mouvement inſenſible & ſans aucun tremblement de terre local, & qui ont jeté dans la mer des rochers & des terres qui en étoient voiſins. En 1618, la ville de *Pleurs* en Valteline fut enterrée ſous les rochers au pied deſquels elle étoit ſituée. En 1678 il y eut une grande inondation en Gaſcogne, cauſée par l'affaiſſement de quelques parties de montagnes dans les Pyrenées, qui firent ſortir les eaux qui étoient contenues dans les cavernes ſouterraines de ces montagnes. En 1680 il en arriva encore une plus grande en Irlande, qui avoit auſſi pour cauſe l'affaiſſement d'une montagne dans des cavernes remplies d'eau. La montagne de *Paſſy*, voiſine du Mont-Blanc, s'écroula il y a quelques années, avec un tel fracas qu'on crut l'axe du globe dérangé. La Cour de Turin, perſuadée que c'étoit un nouveau volcan qui ſe formoit dans les Alpes, y envoya à l'inſtant M. *Donati* pour vérifier cet étrange événement. Ce Naturaliſte arriva avant que les rochers euſſent achevé de s'ébouler; les habitans s'étoient tous retirés du voiſinage, & n'oſoient enviſager ces éboulemens que de la diſtance de deux milles: de grands blocs de rochers ſe détachoient continuellement de la montagne avec un bruit ſemblable à celui du tonnerre: une fumée, ou plutôt des tourbillons de pouſſiere produits par la chute des rochers étoient enlevés par les vents à la diſtance de cinq lieues: les rochers de la montagne étoient en couches horizontales; les inférieures, d'une *ardoiſe* friable; les ſupérieures, d'une eſpece de *marbre* rempli de fentes tranſverſales à ſes couches: ſur ces deux plans ſans appui & avec un ſurplomb immenſe, il ſe trouvoit trois lacs dont les eaux pénétroient continuellement par les fentes des couches, les ſéparoient & décompoſoient leurs ſupports: une immenſe quantité de neige qui avoit tombé, ajoutoit au poids, à l'effort. Toutes ces eaux réunies produiſirent la chute de trois millions de toiſes cubes de rochers dans la cavité ou dans l'abyme que des courans d'eau avoient antécédemment creuſé.

Nous répétons qu'on peut concevoir aiſément la cauſe de tous ces effets, par le moyen des eaux ſouterraines qui entraînent peu à peu les ſables & les terres à travers leſquelles elles paſſent, & qui par conſéquent peuvent détruire peu à peu la couche de terre ſur laquelle porte cette montagne; cette couche

de terre qui lui sert de base, venant à manquer plutôt d'un côté que de l'autre, il faut que la montagne se renverse: ou si cette base manque à peu près également par-tout, la montagne s'affaisse sans se renverser. *Consultez* le *Mémoire sur la dégradation des montagnes faite de nos jours par les fortes pluies ou averses d'eau, par les fleuves, les rivieres & la mer*, dans le troisieme volume de l'ouvrage intitulé *Mémoires sur différentes parties des Sciences & Arts.*

Tous ces bouleversemens & affaissemens que la surface de la terre a essuyés, & qui portent l'empreinte du travail de la Nature, ne peuvent être cachés qu'à ceux qui ne veulent pas les voir.

Ces observations fortifiées d'une infinité d'autres, ont renversé il y a long-temps, l'hypothese de *Woodward* & de ses Sectateurs (la dissolution du premier monde par le déluge), & assigné la préférence au sentiment de quelques Physiciens qui ont imaginé que depuis la création du Monde, & pendant des siecles dont aucun Peuple ne nous a conservé le souvenir, la partie seche la plus considérable du Continent que nous habitons aujourd'hui, a été le lit de la mer qui la couvroit de ses eaux. On peut même dire que la mer a couvert la terre en différens temps, & que toutes, ou presque toutes les parties du globe, ont été successivement *terre* & *mer*.

Le systême du séjour de la mer sur notre Continent est d'une très-grande antiquité: nous avons cité les premiers Philosophes qui ont eu cette idée, & l'ont enseignée. Ajoutons à cette liste, des Anciens tels que *Xénophane*, Fondateur de la *Secte Eléatique*; *Hérodote*; le Géographe *Strabon* qui vivoit sous *Auguste*; *Avicenne*; *Aristote*, *lib. 1*, *météréol.*, *cap. XIV.* de *la Version* de *Vatable*. Joignons aux modernes, *Jérome Fracastor*, *Odoardi* & *Bernard Palissy*: tous ont renouvelé cette idée & l'ont mise dans une grande évidence. L'histoire de la *Bible* nous dit en termes clairs que *tout le globe terrestre a servi de fond aux mers*. *Aigues-mortes*, *Fréjus*, *Ravenne*, une grande partie du Brabant (a), qui ont été des ports & qui ne le sont plus, sont des preuves évidentes que la mer abandonne en peu de temps ses anciens rivages. La mer se retire tous les jours de *Rosette*, & *Damiette* où l'on abordoit du temps des Croisades, est actuellement à dix milles au milieu des terres: le port de la ville de *Torneo* fut construit en 1620, & en 1736 il étoit fort éloigné de la mer. Suivant

(a) *Hubert Thomas*, dans la description du pays de *Liége*, prouve par plusieurs bonnes raisons, que la mer environnoit autrefois les murailles de *Tongres*, qui maintenant en est éloigné de trente-cinq lieues: il dit même que de son temps on voyoit encore aux murs les anneaux de fer qui servoient à y attacher les vaisseaux. On sait que du temps d'*Auguste*, Ravenne étoit un Port de mer, une station qui recevoit alors une partie de la flotte Romaine. *Consultez* les *Recherches sur les Fossiles du Brabant*, par M. de Launay, *Journal de Physique & d'Histoire Naturelle*, *Août* 1775.

M. *Astruc*, il est visible que les *étangs* qui s'étendent le long de la côte du Bas-Languedoc depuis *Aigues-mortes* jusqu'à *Agde*, ont fait partie autrefois de la mer même, dont ils n'ont été séparés que par un long banc de sable qui s'est formé entre-deux, & qui est connu sous le nom de la *plage*; leur situation, leur niveau avec la mer, la salure de leurs eaux, ne permettent pas de douter de ce fait. On doit assigner la même origine aux étangs d'*Escamandre* & d'*Escoute*; aux grands marais qui sont auprès, le long de la *Robine* & du *Vistre*, &c. Il paroît que ce sont les eaux du *Rhône* & d'autres rivieres adjacentes qui ont apporté les matieres de ces atterrissemens, & que c'est la mer qui en les rejetant aura produit ces séparations : ainsi les dépôts presque continuels de ces rivieres ont en cet endroit comblé & reculé les bords de la mer Méditerranée. On sait que le Roi *Saint Louis* s'embarqua à *Aigues-mortes* pour la *Terre-Sainte* l'an 1269 : la mer en se retirant n'a point baissé, mais les dépôts des rivieres ont formé une nouvelle plage, distante de celle du temps de *S. Louis* de trois à quatre mille toises; sur cette nouvelle plage les vagues & l'agitation des hautes mers ont amoncelé des sables & formé des *dunes* : on voit même près d'*Aigues-mortes* les dunes de l'ancienne plage. Presque tout l'espace que la mer a laissé entre l'ancienne & la nouvelle plage, est resté d'abord en étang : des dépôts limoneux dans le temps des grandes eaux ne cessent de diminuer continuellement l'étendue & la profondeur de ces étangs, dont des parties se sont déjà changées en marais, & sont même devenues des terres labourables ou des prairies. On demandera peut-être ce que deviennent les cailloux que le *Rhône* & les rivieres qu'il reçoit y charient, puisqu'on ne trouve pas un de ces cailloux dans les atterrissemens dont il s'agit; voici l'explication de ce fait : les cailloux que l'on voit & que l'on entend descendre & rouler dans le *Rhône* dans le temps des grandes eaux, disparoissent au-dessous d'*Arles* & près de *Fourques*, où le *Rhône* n'a plus qu'une pente fort douce; les cailloux par leur propre pesanteur se précipitent, s'arrêtent & servent de barriere aux suivans, ce qui forme bientôt en différens endroits des amas de ces cailloux qui sont couverts par des sables, ainsi qu'on l'observe en faisant sonder & fouiller ces sortes d'atterrissemens : les eaux en diminuant de profondeur laissent d'abord & souvent à sec, 1.° les cailloux, 2.° le sable, 3.° le limon ou la terre glaiseuse. *Consultez* les Observations de M. *Pitot* dans les *Mémoires de l'Académie*, *ann. 1741*, *pag. 265 & suiv.*

L'opinion presque généralement embrassée de nos jours par tous ceux qui ont examiné la Nature avec attention, est que notre globe n'est dessiné, sillonné tel que nous le voyons, que par l'action lente & graduée des mers qui ont couvert en tout sens sa surface; & toute cette théorie passe pour la seule qui rende raison

de la quantité d'animaux, de corps marins & de végétaux qu'on trouve dans le ſein de la terre, de la formation ou accrétion de diverſes terres, ainſi que d'un grand nombre de phénomenes : les gros anneaux de fer pour amarrer les vaiſſeaux, que l'on a trouvés dans les montagnes, les ancres, les débris de navires, les poteaux, les chaînes, les haches, le deſſéchement des pêcheries & des ports, &c. n'ont pas d'autre origine. La ſeule ſuppoſition du ſéjour de la mer a donc paru ſuffiſante à la plus ſaine partie de nos Philoſophes pour expliquer les étranges mutations & altérations les plus marquées qui ſe ſont produites à la ſurface de la terre, & pour détruire le préjugé de ceux qui prétendent que l'Océan eſt un monde nouveau, &c. (*a*).

Si nous entrons dans un plus grand détail ſur l'arrangement des matieres qui compoſent notre globe, nous trouverons que l'*humus* ou la premiere couche qui l'environne n'eſt pas par-tout d'une même ſubſtance : ici c'eſt du *granite*, là c'eſt du *ſable*, ailleurs c'eſt de l'*argile :* ſi nous pénétrons plus avant, on trouve des couches de *pierres à chaux*, de *marne*, de *coquillages*, de *falun*,

(*a*) C'eſt le commencement de tout, l'origine des arts, des connoiſſances, des ſociétés, qui embarraſſent particuliérement ceux qui traitent l'hiſtoire de tous les peuples du Monde. Les Hiſtoriens, au défaut de monumens hiſtoriques, ont conſulté ceux que la Nature a ſemés ſur notre globe. C'eſt ainſi qu'un Ouvrage excellent & intitulé *Hiſtoire du Monde primitif*, a pour baſe, dans preſque ſes trois premiers volumes, un principe général ſur la ſtructure compliquée du globe, qui ne ſauroit être déſavoué par les Ecrivains qui ont étudié la géographie en Philoſophes. Ouvrons ces trois volumes conſacrés à la phyſique du globe & au tableau de la Nature. « L'Océan, dit l'Hiſtorien du *Monde primitif*, a laiſſé ſur toute la *terre* des traces ineffaçables de ſon ſéjour primitif ſur toute ſa ſurface : aujourd'hui même que ſes limites ſemblent être fixées d'une maniere invariable, il fait effort contre les Continens qui réſiſtent : ſon ſeul mouvement d'Orient en Occident, lui a fait engloutir les *terres* dans une profondeur de cinq cents lieues, ſoit en Aſie, ſoit en Amérique ; & le globe deſſiné par les *Strabon* & les *Ptolemée*, ſemble étranger à celui que deſſinent aujourd'hui les *Buache* & les *Danville*. En même temps que l'Océan ſubjugue cette partie du globe contre laquelle il peſe, les Méditerranées qu'il forme diminuent inſenſiblement de volume, & il faut l'attribuer en partie à cette foule de grands fleuves, qui charient lentement le limon qu'ils rouloient dans leur ſein, le dépoſent par couches horizontales, & en élevant ainſi les terres, regagnent au centre du globe les domaines que l'Océan avoit envahis à ſes extrémités. Ce double principe de l'Océan qui ſubjugue les limites de la *terre*, & qui ne pénetre dans ſon ſein que pour en être ſubjugué, répand le plus grand jour ſur la nuit profonde, qui ſemble couvrir l'hiſtoire phyſique de la Nature ». Parmi le grand nombre de faits que notre Hiſtorien raſſemble pour prouver ſes principes, le plus curieux eſt le tableau des révolutions qu'a eſſuyées au ſein de l'Aſie, la *mer Caſpienne*. Cette mer originairement couvrit la plus grande partie de l'Aſie, & ſervit de communication entre la mer Septentrionale & la mer des Indes. Cette aſſertion a même pour preuves les textes des Ecrivains les moins ſuſpects de l'antiquité. — Depuis ſeize cents ans, la mer Caſpienne, ajoute-t-on, a diminué ſenſiblement de ſurface : du temps de *Ptolemée*, c'eſt-à-dire au milieu du ſecond ſiecle de l'Ere vulgaire, cette Méditerranée avoit d'Occident en Orient vingt-trois degrés & demi, ou près de ſix cents lieues. Le Prince Arabe *Abulfeda*, qui régnoit à *Hamah*, en 1320, a aſſigné les différences en longitude & en latitude des côtes

de *gravier*, de *craie* & de *plâtre* : *Varenius* dit qu'on en a rencontré de plus de vingt especes en creusant un puits à Amsterdam, jusqu'à la profondeur de deux cent trente-deux pieds. Ces couches sont toujours posées parallélement les unes sur les autres : chaque lit pris à part a la même épaisseur dans toute son étendue. Dans les collines voisines les unes des autres, quoique séparées par des gorges ou des vallons, les mêmes matieres se trouvent au même niveau. Quelquefois un lit de terre participe, jusqu'à une petite épaisseur, de la couleur de la couche supérieure. Si nous fouillons à une grande profondeur de la terre, nous y rencontrerons, comme sur la cime de certains monts, & dans les lieux les plus éloignés de la mer, ou des *coquillages*, ou des *squelettes* de poissons de mer & d'animaux terrestres, ou des empreintes de *plantes marines*, &c. On trouvera toujours que les rochers affaissés ou éboulés sont portés sur des glaises ou sur des sables; que les lits de *pierre à chaux* sont paralleles & horizontaux; tandis que le *grès* se rencontre en masses plus ou moins grosses & irrégulieres : les *laves*, les *ponces*, les *cendres* & les terrains calcinés, ne se trouvent que près

de la mer Caspienne, & on peut conclure de ses observations que ce lac de son temps, n'avoit plus, d'Orient en Occident, que trois cent cinquante lieues. Enfin il est démontré par la carte du Czar *Pierre-le-Grand*, levée en 1720, que la mer Caspienne est bornée aujourd'hui dans sa largeur à une surface de cinquante lieues. Les Géographes modernes ne pouvant concilier leurs cartes avec les plans des Anciens, ont pris le parti de rejeter le témoignage de *Strabon*, de *Pline* & de *Ptolemée* : « Il étoit cependant, dit notre Historien, facile d'être vrai, sans se rendre le détracteur des Anciens; il suffisoit de voir en grand le spectacle de la Nature, de ne point donner à notre globe l'enfance de notre raison, & de supposer que la demeure mobile de quelques êtres nés pour mourir, pouvoit avoir éprouvé quelque vicissitude. Oui, le spectacle que nous présente la *terre* n'est plus le même qu'il étoit il y a cinquante siecles ; mais c'est le théâtre seul qui a changé de décoration : hier, il représentoit une mer agitée ; aujourd'hui, c'est une campagne riante ; demain, ce sera un désert ». On sent assez que la mer en se retirant dut laisser d'abord à découvert le sommet des montagnes ; alors il se forma au milieu des eaux une foule d'Isles, qui dans la suite se réunirent entre elles, & finirent par former un Continent. C'est lorsque l'Ancien Monde étoit divisé en Isles, qu'il faut chercher le séjour du peuple primitif. « Cette division du globe en Isles primitives, est un des plus grands traits de lumiere jetés sur l'histoire. — Les peuples qui sont de temps immémorial au centre d'un Continent, seroient les peres des hommes ; après eux, il faudroit faire marcher les habitans des plus anciennes Péninsules ; & les hommes les plus nouveaux seroient les insulaires ». — Parmi les contrées élevées de notre Continent, qui ont pu être le berceau du genre humain ou du peuple primitif, il y en a trois qui frappent particuliérement nos regards : l'une est la chaine célebre du *Caucase*, dont la Nature semble avoir fait une barriere entre l'Europe & l'Asie ; l'autre est le mont *Atlas*, qui traverse le Continent entier de l'Afrique, d'Occident en Orient, depuis le Royaume de Fez jusqu'à la mer Rouge : la derniere est le vaste plateau de la Tartarie. Ainsi le mont Caucase a probablement été la Métropole, & les peuples des autres hauteurs du globe, les Colonies ; l'habitant des Presqu'Isles de l'Inde & de l'Arabie, n'a dû céder qu'au peuple primitif le privilége de l'antériorité, & les dernieres sociétés du globe ont dû se former aux Maldives, aux Isles Australes & au Nouveau Monde.

des *volcans*. On voit combien les grands travaux de la Nature ſont frappans pour un Obſervateur.

En quelque lieu que l'on voyage, on remarque que les couches ou lits du globe terraquée, ont des courbures, des inflexions, & alors des épaiſſeurs différentes. Ces lits, dit M. *Bertrand*, s'inclinent ſous les lacs & les mers, s'élevent avec les montagnes qu'ils forment, & s'abaiſſent avec les vallées qu'ils ſoutiennent. Il eſt des couches, dit le même Auteur, qui doivent leur origine à la création : ce ſont des *couches primitives ;* d'autres tirent leur origine du déluge univerſel, ce ſont les *couches diluviennes ;* enfin, un grand nombre ont été formées par des inondations & d'autres révolutions locales, ce ſont les *couches marines* ou *accidentelles*. Inſiſtons ſur la théorie de ce paragraphe.

Lorſqu'au ſommet d'une montagne les couches ſont de niveau, toutes les autres qui compoſent ſa maſſe ſont auſſi de niveau ; mais les lits du ſommet penchent-ils, les autres couches de la montagne ſuivent la même inclinaiſon. Dans certains vallons étroits, formés par des montagnes eſcarpées, les couches que l'on y apperçoit coupées à plomb & tranchées, ſe correſpondent par rapport à la hauteur, à l'épaiſſeur, à la diſpoſition, à la matiere qui les compoſe, comme ſi la montagne eût été ſéparée par le milieu : ainſi ces phénomenes de la ſurface de la terre paroiſſent liés avec ceux de la configuration intérieure, & nous la découvrent. En général on peut diſtinguer ſept ſituations & formes différentes dans les couches terreſtres : 1.° de *paralleles* à l'horizon, ce ſont les plus étendues ; 2.° de *perpendiculaires* ; 3.° d'*obliques*, ou diverſement inclinées ; 4.° de *courbées* en arc ou convexe ou concave ; 5.° d'*ondoyantes*, comme feſtonnées ; 6.° d'*arrondies ;* 7.° d'*angulaires*, c'eſt-à-dire à plis cunéiformes, tantôt aſcendans, tantôt deſcendans. Ces différentes formes paroiſſent dépendantes des baſes ſur leſquelles les lits ou aſſiſes ſont poſés. Nous diſons encore que lorſqu'on voyage ſur la partie ſeche du globe, on apperçoit ſans peine que les diverſes portions des Continens affectent des pentes aſſez régulieres depuis leur centre, ou depuis les ſommets élevés des chaînes de montagnes qui les traverſent, juſque ſur les côtes de la mer, où le terrain s'abaiſſe ſous l'eau pour former la profondeur de ſon baſſin : réciproquement en remontant des rivages de la mer vers le centre des Continens, on trouve que le terrain s'éleve juſqu'à certains points qui dominent de tous côtés ſur les terres qui les environnent ; & ces élévations ſont les points de partage dont il eſt fait mention à l'*article* FLEUVES & RIVIERES, inſéré à la ſuite du *mot* FONTAINE. Si l'on ſonde la profondeur des mers, on trouve qu'elle augmente à meſure qu'on s'éloigne davantage des côtes, en ſorte que le fond de la mer gagne, par une élévation inſenſible,

les

les roches à fleur d'eau, les Isles, & toutes les terres qui s'élevent au-dessus des flots : dans le même examen, on découvre que la vaste étendue du bassin de la mer offre des inégalités correspondantes à celles des Continens ; il a ses vallées & ses montagnes : on observe en outre que la direction des fleuves dans tout leur cours, est assujettie aux configurations des montagnes & des vallons où ils coulent : enfin, si nous observons les bords de la *mer Baltique*, la figure des côtes de la *Méditerranée* & de la *mer Noire*, les différens endroits qui aboutissent à ces mers, & les Isles de l'*Archipel*, on sera tenté de croire que ces lieux, & notamment celui que la Méditerranée occupe, étoient anciennement un Continent dans lequel l'Océan s'est précipité, ayant enfoncé les terres qui séparoient l'Afrique de l'Espagne. *Voyez à l'article* DÉTROIT.

Avant de finir cet article, disons encore que les troncs de *palmiers* trouvés dans les pays froids, & les os d'*éléphans* déterrés vers la mer Glaciale, prouvent très-évidemment que l'axe de notre globe a changé, ainsi que la position de toutes ses parties. Ces faits préparent aux Astronomes, comme aux Géographes & aux Naturalistes, un travail aussi continu que l'existence de la *terre* (*a*).

Il résulte de tout cet exposé, qui est la description raisonnée des grands phénomenes de notre globe, que la *terre nouvelle* doit différer absolument de la *terre ancienne*, au moins dans son arrangement ; que les changemens arrivés à la surface du globe, c'est-à-dire à la croûte ou à la partie extérieure de la *terre*, peuvent être dus à cinq causes principales ; savoir : 1.° au *déluge universel* ; 2.° à l'oscillation périodique du *flux* & du *reflux* de la mer, & aux autres mouvemens de ses eaux le long des côtes ou des falaises, mais sur-tout à leur

(*a*) Combien d'observations sur le mouvement progressif de l'axe de la *terre*, qui, se redressant sur le plan de l'Ecliptique, fait changer insensiblement l'Equateur de notre globe ? Il importe peu que ce mouvement soit une simple nutation de l'axe, ou une suite de mouvemens progressifs dans le même sens. Car une simple nutation produiroit le même effet sur les eaux dont la surface du globe est extérieurement couverte ; ainsi qu'en agitant une bouteille à demi-pleine d'eau, on peut mouiller toutes les parties intérieures. Quoi qu'il en soit, si l'Equateur change, la rotation de la *terre* éleve sans cesse la masse des eaux sous le plus grand cercle. Ainsi, la mer toujours poussée par la force centrifuge sous le nouvel Equateur, abandonne successivement certaines *terres* pour en couvrir d'autres ; par une longue suite de siecles, elle les couvre & les découvre toutes, ou presque toutes ; & cet effet, dit M. *Gobet*, est attesté par la tradition ; il est constaté par les monumens physiques de la Nature, tandis que les Philosophes & les Astronomes en ont pu seuls appercevoir la cause : ce qui joint à l'insensibilité du progrès, n'a dû ni frapper les yeux du vulgaire, ni faire ressentir aux habitans d'un climat quelconque une différence de température, qui ne résulte qu'à la longue, d'un changement fait par degrés insensibles, durant un si grand nombre de siecles, ni laisser dans la mémoire des hommes une trace ineffaçable, comme l'auroit infailliblement produit un coup instantané, qui auroit produit une révolution subite. C'est ainsi que le Philosophe doit reconnoître le *hier* de la Nature, car pour elle les peuples n'ont qu'un jour.

déplacement total ; 3.° à la *nutation de l'axe* & à la diminution de l'obliquité de l'*Ecliptique* d'une portion de degré par siecle, diminution qui changeant la diposition de notre planete, doit changer aussi par degrés le lit des eaux & découvrir toujours quelques terres, tandis qu'elle en couvre d'autres ; 4.° à l'effet des *trombes*, des *pluies*, des *gelées*, des *vents*, des *lavanges*, à la fonte des *neiges*, à la chute des *torrens*, aux inondations subites, & à l'action constante, continue & permanente des *eaux* courantes, tant supérieures que souterraines, aux *atterrissemens*, à la lente retraite des eaux ; 5.° aux *tremblemens de terre* & aux écroulemens des *volcans*, montagnes qui jettent du feu, & qui doivent ce phénomene aux embrasemens de l'asphalte & des couches de charbons de terre, à la décomposition & à l'inflammation des pyrites, &c., à la dilatation de l'air comprimé, à la puissance expansive de l'eau en vapeurs, &c.

S'il y a encore dans cette solution quelque difficulté physique, c'est aux siecles, aux temps & aux progrès de nos connoissances à les résoudre, & nous croyons, avec M. *de Buffon*, que les changemens qui sont arrivés au globe terrestre, depuis deux & même trois mille ans, sont fort peu considérables en comparaison des révolutions qui ont dû se faire dans les premiers temps, après la création. Au reste, la Nature est un grand livre qui parle aux hommes le même langage & qui écrit en caracteres uniformes pour tous ceux qui veulent y lire. Ils y trouveront des monumens physiques, bien plus durables que le bronze & l'airain, des traces antiques de l'état du globe bien plus assurées que les ouvrages des Anciens, ce sont les couches de la *terre* & les amas de coquillages qu'elle renferme dans son sein, &c. Ils reconnoîtront aussi que la suite des divers corps fossiles dont notre globe est composé, forme un grand cercle qui rentre toujours en lui-même ; que le nombre des corps primitifs est très-petit ; que les divers mélanges de ces corps forment plusieurs différens fossiles composés, & que le mélange de ces derniers en forme de surcomposés : ceux-ci rendent quelquefois à l'eau leurs principes primitifs ; l'eau, ce grand véhicule de la Nature, les porte ailleurs pour y former de nouveaux mixtes : ainsi l'étude de celui qui veut connoître philosophiquement les corps fossiles dont l'origine n'est due ni à un œuf ni à une semence, doit suivre les traces de ces formations, de ces altérations, de ces révolutions, de ces combinaisons locales & successives. Que l'on juge d'après cet exposé, quelle longue période de siecles s'est écoulée pendant ce travail, ces mutations. C'est bien ici le cas de dire avec *Voltaire : Le monde est une vieille coquette qui cache son âge...* Nous avons tâché, dans cet article, de remplir de notre mieux les sages préceptes du Philosophe M. *de Buffon*, qui dit si éloquemment (*Epoques de la Nature*)

qu'il faut fouiller les archives du monde, tirer des entrailles de la *terre* les vieux monumens, recueillir les débris, & rassembler en un corps de preuves tous les indices des changemens physiques qui peuvent nous faire remonter aux différens âges de la Nature; c'est, dit-il, le seul moyen de fixer quelques points dans l'immensité de l'espace, & de placer un certain nombre de pierres numéraires sur la route du temps.

Comme ce que nous avons dit des *vents*, des *tremblemens de terre*, des *volcans*, de l'*air*, des *pyrites*, des *bitumes*, des *eaux*, des *montagnes*, des *Isles*, même du *feu* & de la *mer*, est nécessairement lié avec les différens phénomenes, ou la théorie de l'architecture de la *terre*, nous prions le Lecteur de jeter un coup d'œil sur ces différens mots, ainsi que sur ceux de *craie*, *stalactites*, *falun*, *filons*, *sable*, *empreintes fossiles*, *grottes*, *cataractes*, *tourbes*, *mines*, même les mots *déluge*, *glaciers*, & celui de *fleuve* ou de *riviere*, inséré à la suite de l'*article* FONTAINE.

Division des TERRES.

Nous donnons aujourd'hui le nom de *terre* à des substances fossiles, peu compactes, seches de leur nature, qui n'ont point de saveur, de couleur ni d'odeur, qui sont composées de particules impalpables, nullement liées les unes aux autres, qui s'amollissent & se gonflent un peu dans l'eau, sans y être solubles & sans contracter une forte adhérence avec elle; enfin qui résistent au feu & qui ne sont mêlées d'aucuns corps étrangers.

Tel est le caractere que nous assignons à la *terre* simple, ou au moins à celle qui approche le plus de la *terre* primitive, élémentaire ou ancienne, laquelle se trouve encore quelquefois à une très-grande profondeur dans le globe & qui sert de base à tous les autres corps de la Nature. Mais comme presque toutes les especes de *terres* actuelles sont entremêlées de particules pierreuses, salines, bitumineuses & métalliques, ce qui produit une grande différence entre elles, on ne peut les considérer que comme des corps composés & en marquer les différences relativement à leurs mélanges : cela posé, on ne doit regarder la *craie* ou *terre marine*, la *glaise*, la *terre gypseuse*, même les *sables*, les *marnes*, & toutes les especes de *terres calcaires & argileuses*, que comme des *terres* nouvelles & accidentelles.

Nous nous astreindrons à considérer ici les *terres* par leurs propriétés principales ou générales, & nous les diviserons en deux ordres, c'est-à-dire en *terres argileuses* & en *terres calcaires*.

1.° Les *terres argileuses*, *Terræ argillosæ*. Elles ne font point effervescence avec les acides; elles empâtent la langue & s'endurcissent au feu. On en distingue de plusieurs qualités principales : la premiere est composée des *terres en poussiere*, *Terræ dissipabiles ;* ce sont celles dont les parties sont friables & sans liaison, même dans l'eau. La deuxieme renferme les *terres poreuses* qui se gonflent dans l'eau & s'embrasent dans le feu, *Terræ inflammabiles ;* Voyez les *articles* TERREAU & TOURBE. La troisieme comprend les *terres grasses*, *Terræ glutinosæ ;* Voyez les *mots* ARGILES, TRIPOLI & BOLS. La quatrieme renferme les *terres minérales*, *Terræ pictoriæ :* elles sont pour l'ordinaire colorées & pesantes ; elles entrent en fusion au grand feu ; *Voyez* OCHRE.

2.° Les *terres calcaires*, *Terræ calcareæ*. Elles sont compactes, absorbantes, se dissolvent dans les acides & s'attachent à la langue. On en distingue aussi de plusieurs especes, lesquelles sont connues sous le nom de *craie*, d'*agaric minéral*, & de *marne*. Voyez ces différens *mots*.

Tel est l'extrait de notre division synoptique & générale des *terres*. Consultez notre *Minéralogie*, *Vol. I*, *Edit. II*. A l'égard de l'histoire particuliere des différentes *terres*, &c. qui entrent dans la composition du globe terrestre, *Voyez* à chacun des noms qui leur sont particuliers.

On voit que cette division chimique des *terres* est fondée sur les mêmes principes que celle des *pierres ;* Voyez *à l'article* PIERRES. A la rigueur, toutes les *terres* actuelles, comme toutes les *pierres*, sont vitrifiables, ou par elles-mêmes, ou par des fondans, ou par des degrés de feu considérables : mais en employant des degrés de feu relatifs, tels qu'on doit raisonnablement les admettre en cas d'expériences comparées, l'on discernera facilement celle qui s'y endurcit, celle qui s'y calcine, &c. *Consultez* les *Recherches sur la nature de la* terre *qui se tire de l'eau*, *des plantes & des animaux*, par M. *Wallerius*, imprimées dans les *Mémoires de l'Académie de Suede*, *en 1770 ;* & le *Mémoire de M.* Lavoisier, *lu à l'Académie des Sciences en 1770*.

TERRE ADAMIQUE, *Terra adamica*. On a donné ce nom tantôt à une terre rouge & ferrugineuse appelée *almagra ;* c'est une espece d'*ochre* rouge qui se trouve en Espagne & en Angleterre, *Voyez* OCHRE ; tantôt à une sorte de terreau ou d'*humus* limoneux ; tantôt à la vase mucilagineuse, salée & gluante que laissent les eaux de la mer sur les lieux d'où elles se retirent après le reflux : ce terrain est si glissant qu'on n'y avance qu'avec peine. On conjecture qu'outre la grande quantité de poissons & de plantes qui meurent continuellement & qui se pourrissent dans la mer, l'air contribue encore en quelque chose à l'augmentation du limon dont il s'agit ; car on observe que cette *terre*

adamique se trouve en plus grande quantité dans les vaisseaux qui sont remplis d'eau de mer prise au moment du flux & que l'on a recouverts simplement d'un linge, que dans ceux qui ont été scellés hermétiquement. *Mémoires de l'Académie, année 1700, page 29.*

TERRE ALCALINE. C'est celle qui contient des parties de sels dont la nature est de faire effervescence avec les acides, & de produire alors un *sel neutre;* Voyez *ce mot.*

TERRE ALUMINEUSE, *Terra aluminosa.* Espece de pierre communément argileuse, tendre, d'un goût styptique, astringent, qui s'enflamme ou s'embrase dans le feu & y exhale une vapeur sulfureuse à mesure que le soufre qu'elle contient se décompose : il y en a de différentes couleurs, de grises, de blanches, de rouges, de noires, &c. Elles tombent en efflorescence à l'air; il n'est pas rare d'en tirer par lixiviation, outre le sel appelé *alun*, un *sel d'Epsom.* La *terre* ou *pierre alumineuse* contient souvent de la matiere pyriteuse ; alors c'est un *schiste* friable & souvent noir. La *pierre assienne* n'est qu'une *terre alumineuse.* Voyez PIERRE ASSIENNE & l'*article* ALUN.

TERRE ANIMALE, *Humus animalis.* On donne ce nom à l'espece de *terre* qui est produite par la putréfaction de toute sorte d'animaux : elle est ou pure, ou mélangée. La premiere est celle qui reste d'un animal enfermé & mort dans un vase, après son entier & parfait changement en *terre ;* elle a une odeur urineuse. La deuxieme est celle qui résulte d'un animal inhumé, & dont les parties, lors de leur destruction, se sont mêlées avec d'autre *terre*, soit pure, soit végétale, &c. La *terre des cimetieres* est une *terre animale* mixte.

TERRE ARGILEUSE. *Voyez* ARGILE & ce qui est dit à la fin de l'*article* TERRE.

TERRE ARSENICALE, *Terra arsenicalis.* Espece de *terre* tendre, grisâtre ou bleuâtre, un peu grasse au toucher, d'une saveur légérement styptique ; elle exhale sur le feu une fumée blanche d'une odeur d'ail & qui blanchit le cuivre. *Voyez* ARSENIC.

TERRE BLEUE, *Terra cærulea, aut cupræa,* &c. *Voyez* CENDRE BLEUE & *l'article* OCHRE.

TERRE BITUMINEUSE FEUILLETÉE, *Terra bituminosa fissilis.* Elle ressemble beaucoup au crayon noir : on la divise en tables ; elle brûle dans le feu. *Boccone* dit qu'on en trouve sur les monts Hiblées, près le mont Etna, dans un endroit nommé *Mililli.* On trouve aussi de la *terre bitumineuse* en poussiere dans la Suede & dans la Russie. Sa couleur est quelquefois brunâtre, comme

celle de la *terre d'ombre ;* Voyez *ce mot.* Tout le terrain où l'on puise du naphte, près de Baku, est bitumineux & souvent enflammé. *Voyez l'article* PÉTROLE.

TERRE BOLAIRE. *Voyez* BOLS.

TERRE DE BOUCAROT OU DE BUCAROS. Espece de *terre bolaire* dont on fait, dans l'Amérique Méridionale & dans l'Inde, des vases d'une forme très-agréable. Cette *terre* ressemble assez à celle de *Patna.* Voyez TERRE DE PATNA.

TERRE CALAMINAIRE. Nom donné à une *terre d'ochre de fer*, surchargée d'*ochre de zinc ;* Voyez OCHRE & ZINC. On trouve de la *terre calaminaire* dans le Hartz, qui contient quelquefois des cristaux de *vitriol blanc.*

TERRE CALCAIRE, *Terra calcarea.* Nom donné à la *craie*, à la *marne*, au *cron* ou *falun*, au *lait de lune*, à l'*agaric minéral*, à la *farine fossile* & à toutes les substances calcinables, ou qui font effervescence avec les acides : *Voyez* ces divers *mots.* On trouve aussi la *terre calcaire* dans le *marbre*, le *spath*, la *pierre de Judée*, la *bélemnite*, dans le *corail*, les *madrépores*, les *coquilles*, &c. ; c'est elle qui fait la base des *os* des animaux, où elle se trouve liée par une espece de *gluten* qui leur donne la consistance nécessaire. (*Consultez* les *Nouvelles Observations de M.* Hérissant, *Mémoires de l'Académie des Sciences*, *1766.*) C'est ce même *gluten* ou *lien* qui met aussi la différence que nous remarquons entre la *craie* & toutes les autres substances calcaires que nous venons de citer en exemple ; différence qui ne s'y trouve plus lorsque le *gluten* a été chassé par l'action du feu. C'est encore ce *lien* qui empêche quelquefois les acides d'agir d'abord sur les *terres calcaires*, comme on peut le voir dans certaines pierres à chaux qui ne se dissolvent que peu ou point dans les acides avant d'être calcinées ; l'eau-forte n'agit point sur l'*ivoire*, quoiqu'il ait été calciné, parce que l'action du feu n'a pu entiérement détruire le *gluten* qui y lie la *terre calcaire.* Voyez PIERRE A CHAUX & *l'article* OS.

TERRE DE LA CHINE. Nom que l'on donne au *kaolin ;* Voyez *ce mot.*

TERRE DE CHIO OU SELINUSIENNE, *Terra Ciha*, *sive Chia*, *aut Selinusia.* Elle est argileuse & bolaire, d'un blanc-cendré ; on l'estime astringente & résolutive, propre pour effacer les taches & les cicatrices de dessus la peau, pour ramollir les tumeurs des mamelles, des aines, des testicules & pour les résoudre.

TERRE CIMOLÉE, *Cimolia terra.* Terre fameuse chez les Anciens, qui s'en servoient en Peinture & en Médecine : elle étoit blanche, molle, peu dense

& comme onctueuse au toucher. *Tournefort* pense que c'étoit une *craie*. Ce que l'on trouve actuellement dans le commerce sous le nom de *cimolée du Levant*, est une espece de *terre à pipe*; Voyez *ce mot* & l'*article* CIMOLÉE. Nous avons parlé de la *terre cimolée des Couteliers*, à l'*article* MOULARD OU MOLÉE.

TERRE DE COLOGNE. *Voyez à l'article* OCHRE.

TERRÉ-CRÊPE. *Voyez au mot* LAITRON.

TERRE DE CRETE. *Voyez* TERRE CIMOLÉE.

TERRE FORTE. Espece de *terre* sableuse, d'un grain égal, quelquefois tenace, pesante & de couleur jaune, laquelle sert aux Fondeurs. *Voyez* SABLE DES FONDEURS *à l'article* SABLE. La *terre forte* dont on se sert pour les bassins est ou argileuse ou glaiseuse.

TERRE A FOULON, *Argilla fullonum*. Espece d'*argile* fine ou de glaise, quelquefois feuilletée, souvent sans figure déterminée, savonneuse à l'œil, grasse, onctueuse, douce au toucher, devenant polie étant frottée avec l'ongle, s'étendant entiérement dans l'eau, où elle se dissout en partie & produit une espece de mousse & quelques bulles savonneuses qui s'étendent au-dessus de la surface de l'eau; elle a même quelques propriétés du *savon*. On se sert de la *terre à foulon*, qui est toujours trop rare, pour fouler les étoffes de laine; il y en a de plusieurs couleurs. On trouve cette espece d'*argile* ou de *marne* très-glaiseuse, en fouillant certaines terres, même au bord de quelques collines escarpées ou d'un ravin.

On appelle *marne à foulon* une terre qui s'emploie quelquefois dans les Manufactures d'étoffes de laine, pour nettoyer & repomper toute l'huile nécessaire à la préparation des étoffes de laine. Cette *terre* fait un peu d'effervescence avec les acides: les Foulonniers l'estiment peu.

On retire une grande quantité d'excellente *terre à foulon* de certaines fosses proche Brick-Hill en Staffordshire, province d'Angleterre, de même que près de Riégata en Surrey, proche Maidstone; dans le Comté de Kent, près Nutley & Petworth; dans le Comté de Sussex, près de Wooburn en Bedforshire, & dans l'Isle de Skie en Ecosse. On sait que cette *terre* est absolument nécessaire pour bien préparer les draps ou les étoffes de laine; c'est pourquoi les Etrangers qui peuvent faire venir clandestinement des laines d'Angleterre, ne peuvent jamais atteindre à la perfection des draps de ce même Royaume, sans cette *terre à foulon*, qui est la meilleure qu'on connoisse en Europe & dont les Anglois sont fort jaloux: c'est l'unique raison qui a déterminé à en faire une marchandise de contrebande; & les Voyageurs commerçans savent que les peines afflictives

établies contre ceux qui transportent de cette *terre* en pays étrangers, sont les mêmes que pour l'exportation des laines. Dans la province de Surrey on creuse la *terre à foulon* en forme de puits, dont les côtés sont soutenus comme ceux des mines de charbon. Entre Brick-Hill & Wooburn est une grande bruyere qui couvre les collines où se trouve cette même *terre :* le trou est considérable & creusé en forme de cône renversé, où l'on distingue sensiblement la couleur & l'épaisseur des différentes terres qui l'accompagnent. Sous la surface de la terre, à un pied de profondeur, est une couche de sable fin, jaune-rougeâtre, de l'épaisseur de neuf à dix pieds; ensuite pendant trente à quarante pieds il y a divers lits de sable gris & blanc; plus bas une couche de deux pieds & demi de sable gras mêlé de veines rougeâtres; puis un pied de terre médiocrement grasse, encore un peu sableuse; enfin la *terre à foulon* pure pendant sept à huit pieds. Ce banc de *terre à foulon* est distingué en différentes couches: l'assiette de ces bancs est sur un plan horizontal; on les fouille à la pioche. Cette *terre* est d'une couleur gris-verdâtre: cette teinte se détruit à l'air, mais la *terre* y devient dure comme du savon. *Voyez* TERRE SAVONNEUSE.

En certains endroits de la France, &c. on fait un très-grand usage d'urine en place de *terre à foulon* qui ne seroit peut-être pas introuvable dans ce Royaume; car il est très-vraisemblable, dit M. *Bourgeois*, qu'un pays aussi vaste ne manque pas de *terre à foulon ;* & il est surprenant, dit-il, qu'on n'ait pas employé plus de soins jusqu'à présent pour en découvrir, & que les Sociétés d'Agriculture & de Commerce ne se soient pas occupées de cet objet, qui mériteroit certainement leur attention; car les draps dégraissés avec l'urine, ne sont ni aussi beaux, ni aussi doux, ni aussi durables que ceux qui sont dégraissés avec une bonne *terre à foulon*, & ils ont d'ailleurs moins de corps. Nous devons cependant dire ici qu'on se sert de *terre à foulon* dans la plupart de nos grandes Manufactures, sur-tout à Louviers. La *terre à foulon* a encore la propriété d'accélérer la végétation des plantes & d'améliorer les terrains. Quand elle est mélangée dans le vinaigre, elle dissipe les boutons ou les pustules, les élevures, &c.; elle guérit les brûlures & arrête les inflammations. *Consultez* le *Mémoire sur la* terre à foulon, *par M.* Bourgeois; Mémoire qui est inséré dans les *Mémoires de la Société Economique de Berne*, *année 1764*, & qui a remporté le prix.

TERRE A FOUR, *Terra furna.* C'est l'*argile jaune ;* elle contient beaucoup de sable & une portion de terre martiale. *Voyez l'article* ARGILE.

TERRE FRANCHE. *Voyez* TERREAU.

TERRE

Terre glaise, *Voyez* Argile & Glaise. La *terre maigre* est sablonneuse, seche & stérile; elle ne vaut pas la peine d'être cultivée.

Terre grasse. C'est l'*argile*; Voyez *ce mot.*

Terre de Houille. *Voyez à l'article* Houille.

Terre du Japon, *Terra Japonica.* Quelques Auteurs ont donné ce nom à l'extrait de l'*arec.* Voyez à l'*article* Cachou.

Terre jaune. *Voyez* Ochre.

Terre labourable ou de Culture, *Terra agromanorum.* C'est la *terre* la plus commune & la plus généralement répandue sur la surface de notre Globe. Une bonne *terre labourable* doit être d'un jaune - noirâtre ou d'un gris-brunâtre, substantielle, c'est-à-dire ni serrée, ni légere, & tenir un peu aux doigts quand on la manie, mais être douce au toucher & répandre une odeur non fétide après la pluie; n'être pas trop liante quand elle est arrosée d'eau, avoir au moins un à deux pieds de bon fonds, être meuble; car quand elle est trop gluante & massive, en un mot qu'elle approche trop de l'*argile*, elle n'a pas grand mérite pour les ensemencemens, étant trop froide, trop tenace & trop pesante.

Plus les *terres* sont fortes, plus on doit les labourer souvent & profondément; on choisit pour cela un beau temps, & on les fume très-légérement. Les *terres* humides sont stériles dans les années pluvieuses, à moins qu'on y fasse des tranchées pour écouler les eaux. Dans les *terres* légeres & sablonneuses, la plante périt souvent pendant les grandes chaleurs: un sol de cette nature demande des labours légers & de forts engrais. Si la *terre* est très-pierreuse, il faut labourer profondément & par un temps humide. Les *terres meubles* sont celles qui sont faciles à labourer & qui néanmoins ont de la substance: on augmente leur fertilité en brisant & retournant sens dessus dessous, en un mot en multipliant & renouvelant leur surface à l'aide des labours, & on les réchauffe à l'aide des fumiers.

Des expériences faites tout récemment par M. *Kirchberguer*, Membre de la *Société Economique de Berne*, démontrent que le *gypse* calciné, semé en poudre sur les *terres*, est un excellent engrais. *Consultez* le *Journal de Physique & d'Histoire Naturelle, pag. 18, Juillet 1774.* Quant à la fécondité des campagnes qui environnent les *volcans*, elle paroît due aux différentes particules salines que contiennent les laves, & aux engrais provenant des cendres alkalines. La vicissitude du froid & du chaud, du soleil & de l'humidité de l'atmosphere, venant à décomposer les laves, met ces différens sels à nu; la pluie les dissout

& les entraîne avec elle dans la premiere couche de la terre, où ils concourent puiſſamment à la nutrition & au développement des végétaux. Ces ſels, par leur fermentation, produiſent encore un degré de chaleur uniforme & conſidérable.

On appelle *terre neuve*, celle que l'on tire d'un endroit où la végétation n'a pas eu lieu depuis long-temps.

Fille du beſoin & nourrice de l'homme, l'Agriculture fut la mere des Arts & des Sciences. Les principes de l'Agriculture & de la végétation doivent être établis ſur l'analyſe des terres, ſur la poſition des terrains, ſur les différens engrais & ſur les phénomenes que nous préſentent leurs combinaiſons. L'air, la chaleur, l'humidité, les viciſſitudes & l'intempérie des ſaiſons, c'eſt-à-dire la conſtitution de l'atmoſphere, les météores, ne laiſſent pas que de contribuer eſſentiellement à la végétation, *Annus fructificat, non terra*; c'eſt même un ancien proverbe tranſmis par *Théophraſte*. M. *Home* a expoſé quelques faits chimiques relativement à cette queſtion, & il prétend que la méthode d'élever la *terre* d'un champ en différentes murailles, afin qu'elle préſente plus de ſurface à l'air & qu'elle en reçoive mieux les influences, eſt très-utile. Des expériences réitérées en Ecoſſe, ont mis à portée d'affirmer qu'une pareille méthode épargne les frais de l'engrais ordinaire & rend les *terres* beaucoup plus fertiles.

M. *Zacharie Weſtbeck* nous propoſe une maniere de ſemer & de fumer plus promptement les *terres* que par la voie ordinaire. Il conſeille de jeter enſemble la ſemence & le fumier dans la *terre* en labourant : par ce moyen, dit-il, on épargneroit beaucoup de travail. Il faut ſe méfier de cette méthode; elle peut induire en erreur, & l'erreur tient à notre nature; elle ſe gliſſe dans toutes nos opérations.

M. *Tull* nous a auſſi donné un *Traité de l'Agriculture des terres*, qui a d'abord été adopté par M. *Duhamel*; mais cet Académicien a enfin abandonné cette doctrine, & a publié une autre méthode qui établit que plus on diviſe les molécules de la *terre*, plus on multiplie ſes pores intérieurs, & plus on met le terrain en état de fournir de la nourriture aux plantes, qui ſont l'objet de nos récoltes & dont la végétation eſt toujours prompte; mais cette diviſion de la *terre* ne peut s'opérer que par des labours réitérés & faits dans des circonſtances convenables, dans des *terres* dont la nature ſoit de bonne qualité & ſoutenue par de bons engrais, qui s'incorporent avec les parties intégrantes de la *terre* même, ce qui les rend plus pénétrables & les ameubliſſent. Les racines tant pivotantes que rampantes ou traçantes, s'y développent & s'y nourriſſent plus facilement. Les influences de l'atmoſphere, les exhalaiſons qui

ſortent de la *terre*, trouvent une entrée & une ſortie entre les molécules & les pores de la *terre* ainſi préparée. Dans les années de ſécheresse, il ne faut pas attendre que la croûte de la *terre* ſoit trop dure ; le ſoc de la charrue y opéreroit trop difficilement : il ne faut donc pas regretter les frais d'un labour de plus. Les principes fondamentaux de cette culture ſe réduiſent donc, 1.° à rendre la *terre* très-meuble par des labours fréquens & faits à propos ; 2.° à choiſir de bonne ſemence ; 3.° à ne point la jeter avec profuſion, comme l'on fait ordinairement, mais au moyen de bons ſemoirs, & à la diſtribuer uniformément, afin que chaque grain ſe nourriſſe également ; 4.° à l'enterrer à une médiocre profondeur, de façon qu'elle ſoit exactement recouverte ; 5.° enfin, à bien cultiver les plantes tant qu'elles ſont en *terre*, comme l'on fait dans les potagers. En apportant toutes ces précautions, même dans les travaux en grand, on épargne la moitié ſur la ſemence, & on ne laiſſe pas ſouvent de doubler ſa récolte.

On ſait que la *géoſcopie* ou la connoiſſance des qualités de la *terre*, eſt une ſcience infiniment utile : c'eſt ſous ces points de vue que le Gouvernement de France a établi depuis quelques années des *Sociétés d'Agriculture* dans chaque province de ce Royaume. Nous conſeillons à notre Lecteur de conſulter les Ouvrages des Rurographes, & même les *articles* TERREAU, MARNES, LANDE *&* CENDRES dans ce Dictionnaire.

TERRE DE LEMNOS, *Terra Lemnia*. Terre dont les Anciens & les Modernes ont dit beaucoup de merveilles. Qui croiroit que *Busbecq*, en 1686, crut devoir envoyer ſur les lieux un Savant éclairé pour ſavoir à quoi s'en tenir ! *Galien* fit plus autrefois, il y alla lui-même en perſonne. *Voyez* ce que c'eſt que la *terre de Lemnos* au *mot* BOL.

TERRE DE MAQUIQUI. Sous ce nom on nous apporte communément du Levant une préparation de cachou fort friable. *Voyez* CACHOU. Souvent auſſi le *maquiqui* n'eſt qu'une *terre farineuſe*, un *guhr marneux*, que les Naturels Algonquins ramaſſent ſur le haut des montagnes : ils la pétriſſent avec de l'eau, & lui donnent la forme ſous laquelle nous la recevons.

On prétend que la terre appelée *maqui-maqui* eſt très-bonne pour toutes ſortes de dartres vives & farineuſes. Pour s'en ſervir il faut la bien pulvériſer, enſuite la mettre tremper dans du vinaigre le plus fort que l'on pourra trouver, & l'appliquer ſur la dartre : auparavant il faut frotter les dartres avec un gros linge juſqu'au vif, afin que la *terre* détrempée puiſſe s'introduire dans la peau.

TERRE MÉRITE, *TERRA MERITA*, ou SOUCHET DES INDES, ou CURCUMA, ou SAFRAN DES INDES. C'eſt une racine exotique, dont il y a deux eſpeces, l'une longue, l'autre ronde.

Le TERRA MERITA LONG, *Curcuma longa*, eſt une petite racine oblongue, tubéreuſe, noueuſe, peſante, compacte & coudée, de la groſſeur du petit doigt, garnie de quelques fibres, pâle en dehors & de couleur jaune ou de ſafran en dedans, & donnant une couleur jaune, qui devient pourpre par la ſuite, aux liqueurs dans leſquelles on l'infuſe : elle eſt d'une ſaveur un peu âcre & amere, d'une odeur foible de gingembre ; elle naît attachée à une plante des Indes Orientales, que l'on nomme *Curcuma radice longâ*, Linn. ; *Cannacorus radice croceâ, ſive Curcuma officinarum*, Tourn. 367 ; *Majella-kua*, Rheed. Mal. 11. De chacun des nœuds de la racine ſortent des feuilles d'un beau vert, pétiolées, lancéolées, longues de plus d'un pied, engaînées inférieurement par leurs pétioles & chargées de nervures latérales, obliques, légeres & fort nombreuſes : de la plus vigoureuſe tubéroſité de cette racine, il s'éleve une tige de neuf pouces de longueur, épaiſſe, cylindrique, pleine de ſuc, groſſe comme une plume à écrire, d'un vert pâle, nue à ſa baſe ; mais à commencer du milieu de ſa hauteur elle eſt garnie de petites feuilles vertes, pâles d'abord, enſuite jaunes-rougeâtres, larges de deux doigts, terminées inſenſiblement en maniere d'écailles, les unes ſur les autres, entre les jointures deſquelles eſt une humeur tenace & viſqueuſe : ces feuilles donnent à la ſommité de la tige la forme d'un épi cylindrique : de plus, d'entre chaque écaille ſortent ſucceſſivement de longues fleurs ſemblables à celles du baliſier, mais trois fois plus petites, communément d'un jaune pâle ou purpurines, & compoſées, ſelon *Hermann*, de quatre pétales ; l'un ſupérieur, qui s'éleve obliquement en haut, les deux inférieurs en ligne droite, & un intermédiaire, comme tortillé & frangé. *Linnæus* a donné une deſcription détaillée de cette fleur, d'après la plante deſſéchée, *Genera plantarum, pag. 829*. Il en réſulte, ſelon ce Botaniſte, que le calice de cette fleur eſt formé par pluſieurs ſpathes ; que la fleur eſt un pétale irrégulier dont le tuyau eſt fort étroit : le *nectarium* eſt d'une ſeule piece ; les étamines ſont au nombre de cinq ; le piſtil eſt un embryon arrondi qui ſupporte la fleur, & pouſſe un ſtyle de la longueur des étamines, ſurmonté d'un ſtigmate ſimple & crochu : le péricarpe ou fruit eſt cet embryon, qui devient une capſule arrondie, à trois loges ſéparées par des cloiſons, laquelle contient pluſieurs graines.

On ne retire de la terre la racine du *terra merita* qu'après que ſes fleurs ſont paſſées. Cette plante, de la famille des *Baliſiers*, eſt ſi familiere aux Indiens,

qu'à peine peut-on trouver un jardin dans cette contrée où elle ne ſoit cultivée, on la fait ſervir à différens uſages; car tous les habitans emploient cette racine, comme un bon aſſaiſonnement, dans leur riz, & dans tous leurs mets qu'elle colore en jaune; de là vient que quelques-uns l'ont nommée *ſafran Indien :* ils en mettent avec des fleurs odorantes dans les pommades, dont ils ſe frottent tout le corps; ils l'emploient, ainſi que nous, pour la teinture. Les feuilles de l'eſpece de *curcuma*, que l'on appelle *vanhom* au Japon, ſont, ainſi que celles du gingembre ſauvage, regardées comme alexipharmaques. En Médecine, on l'eſtime un excellent remede pour réſoudre les obſtructions : il provoque les regles & ſert dans les accouchemens difficiles. Mais, diſent les Continuateurs de la *Matiere Médicale*, c'eſt ſur-tout un remede ſingulier & ſpécifique dans la jauniſſe : on le prend en ſubſtance depuis un ſcrupule juſqu'à un gros, & on le preſcrit juſqu'à deux en infuſion ou en décoction.

L'autre eſpece de *curcuma*, que l'on appelle *terra merita rond*, ou *curcuma rond*, *Curcuma radice rotundâ*; *Curcuma foliis lanceolato-ovatis*, *nervis lateralibus rariſſimis*. Linn.; *Manja-Kua*, Rheed. Mal. 11. C'eſt le *raiz de ſafrao* des Portugais : il eſt aſſez rare dans les boutiques. Cette racine de l'Inde qui a les mêmes propriétés en Médecine que la précédente, eſt ronde, groſſe comme le pouce, compacte, fort dure, comme ſi elle étoit pétrifiée : lorſqu'elle eſt coupée tranſverſalement, on y remarque différens cercles d'un jaune-rougeâtre. Les Teinturiers, les Gantiers, les Parfumeurs & pluſieurs autres Artiſans ont éprouvé que le *terra merita rond* coloroit ou teignoit moins bien en jaune que le *curcuma long*, qui, mis en poudre, eſt d'un jaune-rouge. Nos Teinturiers trouvent que le *terra merita* ordinaire ne donne pas un jaune auſſi durable que la gaude, mais il eſt admirable, dit-on, pour rehauſſer la couleur rouge des étoffes teintes avec la cochenille ou le kermès, comme les écarlates. On prétend que quelques Artiſtes ont l'art de fixer ſa teinte jaune ſur certains métaux, notamment ſur le cuivre, pour leur donner une couleur d'or : on s'en ſert auſſi pour jaunir les boutons de bois qu'on veut couvrir de fil ou de trait d'or.

A l'égard du *curcuma* d'Amérique, *Alloya*, Plum, mſſ. 5, t. 35; *Maranta allouya*, Aubl. Guian. p. 3. *Nicolſon* (*Hiſt. nat. de Saint-Domingue*, *p.* 297) lui donne le nom de *pomme de terre* : cette plante croît à la Martinique & à l'Iſle de Saint-Domingue; les Caraïbes la nomment *Allouya*, & les Créoles *Alleluya*. On la cultive dans les jardins : ſa racine conſiſte en pluſieurs filets longs, comme velus, qui ſe terminent chacun par une tubéroſité ovoïde de la groſſeur d'une noix ordinaire, blanchâtre, aſſez douce. Ces tubéroſités cuites ſous la cendre ou bouillies, & mangées avec du ſel & du poivre, forment un mets

assez agréable : cette plante est aussi de la famille des *Balisiers* ; sa fleur est très-blanche.

TERRE MÉTALLIQUE. *Voyez à l'article* OCHRE.

TERRE MIRACULEUSE, *Terra miraculosa.* Voyez *à l'article* FARINE FOSSILE.

TERRE MOULARD. *Voyez à l'article* TERRE CIMOLÉE.

TERRE NITREUSE. *Voyez à l'article* NITRE.

TERRE DE NOCERA, ou TERRE D'OMBRE. *Voyez à l'article* OCHRE.

TERRE NOIRE DES JARDINS. *Voyez à l'article* TERREAU.

TERRE-NOIX, *Bunium*, Dod. Gal.; *& bulbo castanum*, Linn. 349; *Bulbo castanum majus*, *apii folio*, C. B. Pin. 162; *Nucula terrestris major & minor*, Park. Theat. 393; *sive Septentrionalium*, Adv. Lob. Plante qui croît dans les lieux humides & dans les terres à blés : sa racine est vivace : c'est un tubercule gros comme une grosse noix, charnu, noir au dehors, blanc en dedans, jetant plusieurs fibres, d'un goût doux & agréable, approchant de celui de la châtaigne : sa feuille est semblable à celle du persil, mais d'un goût bien plus foible ; sa tige est longue d'un pied & demi, cylindrique, striée, rameuse, portant à ses sommets des ombelles garnies de fleurs blanches à cinq feuilles, & disposées en rose : à la fleur passée succede un fruit composé de deux graines menues, un peu longues, noires, d'un goût aromatique & âcre. On mange sa racine cuite sous la cendre ou à l'eau, sur-tout dans le Nord & en Angleterre, même en Champagne. Quelques-uns la coupent pour la faire cuire au four, & la mangent ensuite en salade comme des betteraves ; elle est astringente & propre pour arrêter le sang : sa semence est apéritive : quelques-uns la nomment *panais sauvage.*

TERRE NOVALE, *Terra novalis*, *aut Novalis ager.* C'est celle qui ne portoit que du bois ou de l'herbe, & que l'on défriche, en un mot, que l'on change par le labour en terre à grain. On dit *terre neuve* ou *terre naturelle*, d'une terre sortant des mains de la Nature, qui n'a point encore été éventée ni fouillée, en un mot qui n'a encore rien produit : on la tire communément à cinq ou six pieds de profondeur.

TERRE D'OMBRE. *Voyez* OCHRES.

TERRE D'OR, ou PIERRE D'OR, ou TERRE SOLAIRE. Quelques Auteurs ont donné ces noms à la *terre martiale* & *pyriteuse* qui se trouve dans le pays de

Hesse, *Terra solaris Hassiaca.* La *terre d'or* de Modene, *Terra vergine d'oro*, est une terre absorbante, blanche, à laquelle on attribue autant de vertus qu'il y a de maux.

TERRE DE PATNA, *Terra Patna.* Espece de terre argileuse bolaire qui se trouve sur le bord du Gange, & avec laquelle on fait ces bouteilles légeres appelées *gargoulettes du Mogol.* Voyez *au mot* BOL.

TERRE DE PERSE, ou ROUGE D'INDE, ou ROUGE-BRUN, ou ALMAGRA. C'est l'*Indian red* (rouge Indien) des Anglois. On dit qu'elle sert aux Dames Indiennes pour se rougir le visage. *Voyez* ROUGE-BRUN à la suite du *mot* OCHRE.

TERRE A PIPE, *Terra Iluana; Argilla tabaci fumigatoribus inserviens.* C'est une terre tendre, liante & légere, douce au toucher; on la travaille aisément sur le tour, quand elle a été humectée : elle blanchit au feu. Il y en a de différentes couleurs: celle qui est grise sert à faire la belle faïence; celle qui est blanchâtre sert à faire des *pipes.* Cette *terre* est argileuse, & contient quelquefois, mais accidentellement, un peu de craie: si on lui fait subir un degré de feu violent & continu, elle prend alors à sa surface un enduit qui est une espece de vernis vitreux.

Wallerius dit que la *terre de Samos*, dont on faisoit anciennement tant de vases, étoit une *terre à pipe* blanche.

Les Hollandois ont été long-temps dans la réputation de connoître seuls la maniere de préparer la *terre à pipe*, & d'en posséder les meilleures carrieres; tandis qu'en effet ils n'avoient que le secret de la venir prendre où elle étoit, sans que les gens du pays se doutassent de son utilité. Ils venoient aux environs de Rouen avec de petites barques, & enlevoient la *terre à pipe* de ce canton, sous prétexte de prendre de quoi lester leurs navires. J'ai appris qu'ils la tirent aujourd'hui des environs de Cologne & de Namur. C'est à *Gouda* (Tergoë) que sont établies les Manufactures de *pipes :* on y compte trois cents Maîtres, & plus de trois mille Ouvriers. Une *pipe* passe par les mains de vingt-deux Ouvriers avant d'être entiérement façonnée. On prépare la terre en la dissolvant en quelque sorte dans l'eau : on passe cette bouillie par un tamis de fil de laiton; on décante l'eau, & le résidu ou plutôt le précipité est une pâte qu'on pétrit en la battant sans cesse. Voilà l'ouvrage des hommes : celui des femmes ouvrieres consiste à prendre cette pâte terreuse, à la rouler & à lui donner la forme grossiere d'une pipe; une autre perce ce rouleau avec une longue aiguille de laiton : ensuite on le met dans un moule de cuivre jaune

à charniere ; c'eſt alors qu'on arrondit ſa tige, qu'on creuſe ſa tuyere avec un cylindre de cuivre : une autre pare les rainures. La *pipe* eſt liſſée, ſe ſeche, puis on la met cuire pendant quatorze heures dans un fourneau, dont l'intérieur eſt en cône. On verſe ſur ces *pipes* d'autres *pipes* briſées & réduites en ſable : ces débris leur ſervent de bain pendant la cuite.

TERRE A PORCELAINE, *Marga porcellana.* C'eſt communément une ſorte de *terre à argile* rarement pure, très-ſouvent mélangée, & dans laquelle l'argile eſt la partie dominante : elle eſt griſâtre ou blanchâtre, fort légere, molle au toucher, quelquefois compacte & dure. L'action du feu la change en un verre demi-tranſparent, foncé & bleuâtre : ainſi cette *terre* qui eſt compoſée, s'endurcit d'abord dans le feu, & finit par s'y vitrifier à demi, à raiſon de ces mélanges. Au reſte, il eſt difficile d'aſſigner un caractere conſtant à la *terre à porcelaine*, en ce que des terres de différente nature & non vitrifiables, priſes ſéparément, acquierent la propriété de ſe vitrifier lorſqu'on les a mélangées. Nous dirons ſeulement qu'une bonne *terre à porcelaine* ne doit éprouver au feu qu'une demi-vitrification entre l'état de cette cuite & celui du verre. *Voyez* ce que nous en avons dit à la ſuite du *mot* VASES, & *l'article* KAOLIN, même *celui de* PETUN-TSE.

TERRE DE PORTUGAL. Nom donné à un *bol rouge.* Voyez BOL.

TERRE A POTIER, *Terra figulina.* Voyez *à l'article* ARGILE.

TERRE POURRIE. *Voyez* PIERRE POURRIE.

TERRE DE POUZZOL. *Voyez* POZZOLANE.

TERRE PRIMITIVE OU ANCIENNE, *Terra primogenea aut antediluviana.* Voyez TERRE VIERGE.

TERRE ROUGE, ou ROUGE de MONTAGNE. *Voyez à l'article* OCHRE.

TERRE RUBRIQUE, *Terra rubrica.* On en trouve en France, en Eſpagne & en Angleterre. La meilleure nous venoit autrefois de l'Arménie, de la Grece, de l'Egypte & de Sinope. C'eſt cette terre rouge, qui eſt plus connue ſous le nom de *crayon rouge :* Voyez *ce mot.* Ce ſont les Anglois qui pulvériſent cette terre rouge, l'incorporent avec une eau gommée, & en font les crayons les plus fins.

TERRE DE SAMOS ou TERRE SAMIENNE, *Terra Samia.* Terre dont les Anciens ſe ſervoient en Médecine & en Peinture comme de la *terre de Lemnos.* Cette terre eſt argileuſe, denſe, peſante, onctueuſe, tantôt blanche & tantôt griſe :

grise : c'est une espece de *terre à pipe :* Voyez ce *mot*. La *terre érétrienne* des Anciens, que l'on faisoit venir de l'Isle Eubée, avoit la même propriété que la *terre de Samos* & de *Lemnos*.

TERRE SAVONNEUSE OU SMECTITE, *Terra saponaria*. Le *smectis* ou la *terre savonneuse* dont parle *Wormius*, se trouve en Angleterre au détroit de l'Isle Swectis : la couleur en est variée: ses propriétés consistent à dégraisser plus ou moins bien les étoffes. Celle que l'on appelle *terre à foulon* est aussi de cette nature : elle est d'un vert-jaunâtre, ou d'un rouge marbré de blanc. Celle qui vient de l'Isle de Cornouaille porte quelquefois le nom de *terre cimolée grasse :* elle est d'un blanc cendré. Il en vient du même endroit sous le nom de *terre noire de Tripoli :* elle est un peu noirâtre. Le *smectis* des Isles de Feroë ou de l'Isle de Fer est assez dur, vert, tendre. Une espece de *cendrée de Tournai* est une fausse *smectite*, qui devient quelquefois au feu d'un blanc merveilleux. La vraie *pierre* ou *terre savonneuse* ou *smectite*, a plus sensiblement que la *terre à foulon* toutes les propriétés mécaniques, même le goût, & tous les caracteres du savon ; elle ne produit aucun mouvement d'effervescence avec les acides : elle se délaye, se dissout dans l'eau, s'y tient également suspendue par-tout, & la fait mousser : elle est toujours en masse, grasse au toucher, marbrée & rarement feuilletée : telle est celle qu'on trouve en Suede, en Angleterre, à Plombieres en France. Il nous en vient aussi de la même espece de Sicile, de Rome, de Naples & de la Chine.

Les Anglois font grand cas de leurs *terres savonneuses & à foulon :* ils s'en servent pour nettoyer le linge ; les Cardeurs de laine sont ceux qui en font le plus grand usage. La *terre savonneuse* de Smyrne est le *natron*. Voyez ce *mot* & l'*article* TERRE A FOULON.

TERRE SIGILLÉE, *Terra sigillata*. C'est une terre bolaire détrempée, ensuite formée en pastilles, & marquée d'un cachet. On donne le nom de *terre bénite de Saint-Paul*, ou de *Malthe*, ou de *terre de Constantinople*, à l'espece dont la couleur tire sur celle de la chair. *Consultez* notre *Minéralogie*, *Tom. I.* Voyez aussi ce que nous en avons dit à l'*article* BOL de ce Dictionnaire.

TERRE DE SMYRNE. C'est le *natron*. Voyez *ce mot*.

TERRE A SUCRE. C'est une *argile* blanche. *Voyez* ARGILE.

TERRE SULFUREUSE, *Terra sulphurea*. Elle a une couleur verte-grisâtre : elle s'enflamme facilement ; mais elle est difficile à se liquéfier si elle est pyriteuse.

TERRE DE SYNOPE, *Terra Synopica*. Terre bolaire, ochracée & d'un rouge-brun, qu'on tiroit autrefois de cette ville de la Natolie. On en distribuoit à

Rome une grande quantité pour les Arts : c'est en quelque sorte le *Rubrica fabrilis* des Auteurs, ou la sanguine, appelée le *crayon rouge* des Auteurs, & *terre rubrique*.

Terre-tourbe ou Terre tourbeuse, *Terra turfacea*. C'est la *tourbe* de médiocre qualité. *Voyez l'article* Tourbe.

Terre-tourbe bitumineuse, *Terra bituminosa turfacea*. Des Auteurs donnent ce nom à une terre noire-brunâtre & inflammable, laquelle se trouve, dit-on, près du village de Saint-Barthelemi, environ à trois lieues de Grenoble: elle est comme grénelée, fort tenace & extensible : on en trouve aussi en Suisse, près de Zurich.

Terre tremblante, *Terra tremulans*. On donne ce nom à des terrains mous, très-poreux, comme élastiques sous le pas de l'homme, & composés de roseaux & de plantes mêlées de terre. On trouve des prairies à *terre tremblante* au-dessus de tous les endroits qui renferment de la tourbe : on y fait entrer facilement des bâtons, &c.

Terre tuffiere, *Terra tophacea*. Terre qui approche du *tuf* : elle est fort maigre, très-ingrate ; il est difficile de l'améliorer pour le jardinage. *Voyez* Tuf.

Terre végétale : *Voyez* Humus. La terre des vallées est une espece de *tourbe*. Voyez *ce mot*.

Terre de Venise. C'est une très-belle *ochre* rouge, fort fine, & bonne en peinture. *Voyez* Ochre.

Terre verte de Vérone, *Terra viridis Veronensis*. On la trouve par couches en grands morceaux plats, qui ont jusques à quatre & cinq pieds de diametre : on les divise irréguliérement en les coupant dans la carriere, ce qui fait qu'on nous l'apporte en pieces de différentes grosseurs. Nous avons parlé de cette *terre*, qui donne un vert durable en peinture, à la suite du *mot* Ochre.

M. *de la Follie*, de l'*Académie de Rouen*, a fait l'examen d'une *terre verte* que l'on trouve en abondance aux environs de Pont-Audemer en Normandie: cette *terre verte* offre au premier coup d'œil le tissu d'une *mine de cuivre soyeuse*. En effet, on y apperçoit distinctement un précipité vert, mélangé avec de petits grains de *quartz* ; mais d'après quelques expériences, l'illusion cesse, & l'on ne voit dans cette *terre* qu'un mélange de *fer* très-phlogistiqué, de l'*acide vitriolique* & trois especes de *terre*, une *vitrifiable*, une *calcaire*, une *argileuse*. On y trouve aussi de la *pyrite martiale* jaune : l'alkali volatil n'ayant point changé en bleu cette *terre*, indique qu'il n'y a point de cuivre : calcinée au

feu, elle devient rouge ou jaune, suivant le degré & la durée de la chaleur: arrosée d'acide nitreux, elle s'est dissoute en petites parties; & cette dissolution ayant été exposée à l'air pendant quelques jours, ensuite décantée, puis mêlée avec autant d'eau commune, & enfin d'eau de soude, ce mélange est devenu jaune, ensuite rouge, puis vert, & a passé au bleu; ce bleu s'est précipité & a formé un *bleu de Prusse* très-beau. Les pyrites que contient cette *terre*, traitées seules, n'ont fourni qu'une ochre jaune. Il est donc constant, dit M. *de la Follie*, que la *terre verte* de Pont-Audemer ne doit elle-même sa couleur qu'au *bleu de Prusse* qu'elle contient, & par conséquent au *fer* phlogistiqué uni à d'autres portions de fer moins phlogistiquées, & de couleur jaune.

En considérant cette formation de couleur que présente la Nature dans cette *terre*, & connoissant quel en est le principe, ne peut-on pas présumer avec plus d'évidence, dit le même Observateur, que cette belle couleur verte de toutes les plantes, & même les autres couleurs de toutes les fleurs ne sont que le résultat de précipités ferrugineux? On sera moins étonné que ces précipités puissent pénétrer dans les pores des fleurs, en observant que toutes les teintures qui sont elles-mêmes pour la plupart des précipités ferrugineux, entrent dans des pores très-étroits: la méthode pratiquée en grand pour teindre avec le *fer* phlogistiqué & précipité (ou le *bleu de Prusse*) les matieres végétales en couleur bleue d'outremer, en est un exemple. Nous avons dit à l'*article* OCHRE que les substances métalliques qui subissent la vitriolisation offrent différentes nuances entre elles. Il y a plus; une seule de ces substances métalliques offrira des précipités de diverses teintes, suivant la nature des menstrues qui l'auront attaquée. Ce jeu chimique connu des Physiciens peut avoir lieu dans le laboratoire de la Nature, & présenter à l'homme des substances aussi variées par la couleur que par les propriétés, &c. *Consultez* le *Mémoire de M.* de la Follie, *inséré dans le Journal de Physique & d'Histoire Naturelle, mois de Novembre 1774, pag. 349.*

TERRE VEULE. Sorte de *terre* où les plantes ne peuvent prendre racine, parce qu'elle est trop légere; on l'amende avec de la *terre franche*. On dit qu'une *terre* est *amendée*, quand elle a été plusieurs fois labourée & fumée, à dessein d'en corriger les mauvaises qualités & de la rendre propre à recevoir certains ensemencemens ou plantations. La *terre rapportée* se dit d'une bonne terre qu'on met dans les endroits d'où l'on a ôté la mauvaise.

La *terre* est *reposée* quand elle a été deux ans en *jachere*; enfin elle est *usée*, quand elle a travaillé long-temps sans être amendée. Il y a cependant des terres

qui ne s'épuisent presque jamais, quoiqu'on n'y ait fait aucun amendement; ce sont celles qui sont mélangées de bonne marne. On en trouve dans plusieurs pays, dit M. *Bourgeois*, sur-tout en Pologne & en Flandres : il suffit de les bien labourer pour avoir des récoltes très-abondantes.

TERRE VIERGE, *Terra primogenea ; Terra antediluviana.* Se dit d'une *terre primitive* qui est encore dans son état naturel, que l'on n'a point transportée, & qui n'a souffert le mélange d'aucuns corps étrangers. Cette *terre* homogene & élémentaire, s'il en existe, doit être très-rare, & ne se trouver, dans notre globe, qu'à des profondeurs très-considérables : *Voyez l'article* TERRE. Cette même *terre* simple & dure doit posséder, dans le degré le plus éminent, la propriété de résister à la puissance du feu & à celle des acides.

TERRE A VIGNE. On donne ce nom à l'*ampelite* & au *crayon noir :* Voyez *ces mots.* La terre propre à la culture de la *vigne* doit être un peu maigre, seche, située en pente, & mélangée de petits cailloux ou de pierres à fusil. *Voyez l'article* VIGNE.

TERRE VITRIFIABLE, *Terra vitrescens.* M. le Docteur *Darcet* a fait un travail suivi sur la nature des terres & des pierres. Il résulte de ses observations, lues à l'*Académie des Sciences*, que la plupart des corps regardés comme apyres, réfractaires, non fusibles par eux-mêmes, sont exactement vitrifiables & sans addition; tels sont les *gypses*, les *sélénites*, la *pierre de Bologne*, la pierre à *chaux de marbre*, les *stalactites calcaires*, les *spaths*, les *marnes*, les *argiles* colorées, le *tripoli*, la *craie de Briançon*, le *mica*, l'*ardoise*, les *sables spatheux*, les *granites*, l'*amiante*, la *pierre-ponce* & les *laves.* Il n'y a que le *cristal de roche*, les *grès* à paver, le *silex*, le *nihil album minerale*, le *quartz*, la *pierre à l'huile* de Turquie, le *caillou d'Alençon*, & tous les cailloux en général, qui n'ont reçu aucune altération, quoique exposés à la plus grande violence du feu technique.

Nous avons lu & relu avec beaucoup d'attention les expériences faites par M. *Darcet :* elles sont très-importantes, & nous rendons avec bien du plaisir hommage à leur Auteur. Nous convenons que la distribution adoptée jusqu'à ce jour par les Naturalistes & les Chimistes est, rigoureusement parlant, fautive; ainsi il n'y a plus que deux ordres de terres & pierres, les *apyres* & les *vitrifiables :* il seroit seulement à désirer qu'on trouvât le moyen de déterminer extérieurement celles qui sont fusibles, sans avoir recours à la puissance d'un feu souvent très-considérable, dispendieux & embarrassant : au reste, il paroit que les pierres qui sont infusibles par elles-mêmes, sont presque toutes ignescentes, c'est-à-dire, qu'elles font feu avec le briquet : ces pierres doivent

être dures & assez homogenes. Quant aux terres semblablement infusibles, il y en a très-peu : elles doivent être très-blanches, sans mélange, sans consistance & de la nature des *argiles* pures. Après cette connoissance acquise, observez que toutes les pierres calcinables, ou se réduisent en poudre au feu ordinaire comme les *gypses*, ou font effervescence avec les acides comme les *chaux de marbre* impur, ou s'endurcissent beaucoup au feu comme les substances *argileuses* colorées & mélangées, ou qui sont dures, ignescentes en partie, mais composées & agrégées comme les *granites*, les *porphyres*, les *poudingues*, &c. Cette distinction constitue quatre ordres de pierres qui ont leurs genres, leurs especes très-distinctes, & qui forment la classe des *Pierres fusibles :* celles qui sont simples & ignescentes composent l'ordre ou le genre des *Pierres infusibles.* Alors vous aurez le tableau d'une nouvelle division : c'est même celle que, pour quelques raisons particulieres, nous avons déjà adoptée en partie dans nos Démonstrations Lithologiques. Ce systeme, fortifié par les expériences de M. *Darcet*, sera développé dans nos *Élémens d'Histoire Naturelle*, que nous nous proposons de rendre publics. *Voyez* maintenant *l'article* PIERRES.

TERRE VITRIOLIQUE, *Terra vitriolica.* On donne ce nom au produit d'une pyrite sulfureuse, tombée en efflorescence, & quelquefois aux especes de *calchitis :* il y a aussi la terre du vitriol de *fer*, celle du vitriol de *cuivre*, &c. *Voyez l'article* VITRIOL.

Dans le Beauvoisis en France est une espece de terre que l'on regarde, mais à tort, comme une véritable tourbe ou *houille tourbeuse* ; on la brûle à l'air libre pour en obtenir les cendres, que l'on jette sur les terres de culture pour les fertiliser. Cette terre prétendue tourbeuse contient beaucoup de *vitriol martial :* on peut même la regarder comme une *terre pyriteuse* (*Terra pyritacea*), une mine de vitriol de fer terreuse ; & des Cultivateurs ont observé qu'en la jetant dans son état de nature sur des terres labourables, celles-ci se dessechent, se brûlent & ne produisent rien ou peu de chose. S'il est vrai, comme quelques-uns l'assurent, que cette *terre vitriolico-tourbeuse* devient propre à l'engrais des terres quand la combustion en a été faite, il faut donc admettre que l'action du feu dénature ses principes, en la réduisant dans l'état de cendres.

Nous disons que cette *terre pyriteuse* des environs de Beauvais est en certains endroits abondante en *vitriol ;* ce sel minéral y est même tout formé : on le trouve dispersé en flocons brillans dans une terre grénelée, pesante, comme charbonneuse, tachetée d'ochre noire-rougeâtre : les vapeurs qui s'en exhalent quand on la brûle, même à l'air libre, ont une odeur puante, suffocante, en un mot nuisible à tous les corps organiques tant animaux que végétaux.

Plusieurs habitans de la paroisse Saint-Paul ont été tellement incommodés de ces exhalaisons, qu'ils se sont déterminés d'en porter leurs plaintes à la police de Beauvais, & on n'a permis d'en brûler qu'en hiver.

J'ai soumis à l'analyse plusieurs échantillons de cette *terre vitriolique*, dont la saveur est très-styptique : plusieurs morceaux sont disposés par couches, & on les prendroit au premier coup d'œil pour une mine de charbon vitriolisée. Ces morceaux étant séchés, se divisent en fragmens irréguliers; on y distingue facilement les parties luisantes : plusieurs de ces échantillons ont été coupés dans la miniere, à la bêche; d'autres sont dans l'état d'une poudre grossiere ou en grumeaux: cette derniere sorte s'échauffe peu dans le feu. L'espece qui est compacte, paroît s'y embraser entiérement, mais sans s'enflammer & sans exhaler une fumée épaisse comme la plupart des charbons minéraux ; on y reconnoît seulement l'odeur suffocante du soufre en combustion : retirée du feu, elle paroît encore embrasée pendant quelque temps, & offre enfin comme une terre de *colcothar* rouge, qui alors n'a plus de mauvaise odeur. Huit onces de cette *terre vitriolique*, qui n'est point magnétique, mises dans une capsule de verre & exposées dans une cave humide pendant huit jours, ont augmenté d'un gros en pesanteur, & la liqueur d'un thermometre qui y étoit plongé, a monté sensiblement, sur-tout à l'instant où quelques parties subissoient la vitriolisation. J'en ai obtenu par la dissolution & la filtration une liqueur brunâtre d'un goût atramentaire, & qui m'a donné aussi-tôt avec un peu de noix de galle râpée une véritable encre. Une barre de fer polie, trempée dans la simple dissolution de cette *terre vitriolique*, n'a offert presque aucun indice de cuivre de cémentation, & il ne s'est point précipité de terre blanche; preuve qu'il n'y a point d'alun & peu ou point de cuivre. En effet, l'alkali volatil que j'ai versé dans une autre portion de la dissolution vitriolique étendue dans une plus grande quantité d'eau, n'est point devenue bleuâtre : le surplus de la dissolution mis à évaporer, a fourni environ un tiers du poids de la terre de beaux cristaux rhomboïdaux d'un *vitriol vert* ou *martial*. Enfin il m'a paru que la *terre vitriolique* des environs de Beauvais, qui peut mériter l'attention du Gouvernement par rapport à la quantité de son sel minéral, qui est d'un grand usage en teinture, est ainsi minéralisée par la décomposition des pyrites sulfureuses & martiales qui doivent y exister auparavant ; qu'elle contient une petite portion d'un bitume formé par de l'acide vitriolique uni à une terre tourbeuse, très-grasse & inflammable. Cette *terre* m'a fourni à la distillation un peu de *pétrole*, précédée de vapeurs en parties volatiles, mais qui ont été promptement absorbées par l'eau que j'avois eu la précaution de mettre dans le récipient. La *terre* lessivée

plusieurs fois & desséchée, brûle encore dans *le feu*, n'a presque plus d'odeur, & ne paroît pas devoir nuire à la santé : telle est la base analytique d'un Mémoire circonstancié que j'ai lu en 1769, à la *Société Royale d'Agriculture* de Paris, & depuis à quantité de Citoyens.

On trouve aussi dans le *Journal de Physique*, &c. *par M. l'Abbé* Rozier, *mois d'Octobre 1774, pag. 330*, une *Lettre sur les tourbes du Beauvoisis & sur le vitriol qu'on en retire*, par M. *Brisson*, Inspecteur du Commerce & des Manufactures à Lyon. Cet Observateur dit que près de ces tourbieres se trouvent des fontaines d'eaux minérales chargées de *fer*, dont on a conseillé l'usage avec succès en plusieurs circonstances. Dans les prés bas & humides, à une lieue à l'Ouest de Beauvais, se trouvent à la surface, des terres légeres qui ont véritablement la couleur & le tissu d'un feutre ou de la tourbe : on y distingue des débris de plantes, feuilles, filamens, racines, même des morceaux de charbon de bois ; il y en a qui étant allumées, produisent une chaleur dont l'intensité est plus forte que celle des tourbes ordinaires : les grilles, les fourneaux & les chaudieres en sont promptement corrodées. Il paroît qu'il y a aux environs de Beauvais des *tourbes corrodantes* ou *vitrioliques*, & d'autres qui sont simplement *combustibles* ; ces dernieres contiennent seules des débris de végétaux. Deux Manufactures établies aujourd'hui près de Beauvais fournissent ensemble, dit-on, deux à trois milliers par jour de couperose verte ou vitriol martial tiré des tourbes corrodantes.

M. *Monnet* a consigné aussi dans le *Journal de Physique* cité ci-dessus, *Février 1778*, un *Mémoire* sur la *terre pyriteuse* qui se trouve en Picardie & dans le Soissonnois, & sur les moyens d'établir des Fabriques de *vitriol* avec cette matiere.

TERREAU ou TERROT ou TERRE FRANCHE, *Humus atra* : (*terre franche* est une expression trop vague. Elle semble présenter à l'idée une *terre neuve & primitive*). Le *terreau* des Cultivateurs est une terre d'un noir-jaunâtre, communément graveleuse, poreuse, friable & un peu grasse : dans l'eau elle se gonfle, on peut la pétrir en quelque sorte ; mais desséchée elle ne conserve ni dureté, ni liaison : elle souffre un degré de feu assez violent sans se vitrifier, ni se calciner ; quelquefois elle s'y embrase, y devient blanche, ou y reçoit des nuances de couleurs, dont l'intensité & les propriétés sont le résultat de ses parties constituantes : elle ne fait point d'effervescence avec les acides.

Le *terreau* naturel est, ainsi que le gazon, cette terre qui sert d'enveloppe à notre globe, (excepté tout ce qui est couvert par les eaux) ; elle en couvre la surface jusqu'à demi-pied d'épaisseur ou environ : elle est formée en grande partie par la décomposition journaliere & locale des substances propres à d'autres

regnes, communément par la pourriture des végétaux; quelquefois par la destruction des animaux. Ces *terres* sont en général très-propres à la végétation, lorsqu'elles sont en plaine; car si elles sont en pente le long d'un côteau, elles se sechent bientôt; mais si le *terreau* se trouve dans un bas-fond, alors l'eau qui a amené les débris des végétaux & des animaux, venant à se retirer, il résulte de ce mélange une terre qui augmente tous les jours en qualité, en épaisseur ou profondeur, & passe peu à peu à l'état de glaise, ou d'argile s'il y a du sable.

Woodward & *Scheuchzer* ont prétendu que la fertilité du globe antédiluvien étoit due à une semblable couche de terre noire. Le dernier de ces Auteurs assure qu'on trouve au sommet des Alpes (où aucune plante ne végete à cause des vents, du froid & de la subtilité de l'air) un *terreau* noir qui paroît homogene: il lui attribue trois propriétés: 1.° d'avoir plus d'élasticité, & d'être plus susceptible d'extension: 2.° de n'être point du tout vitrifiable: 3.° de paroître au microscope composé de parties égales.

Des Auteurs ont voulu déterminer la durée du Monde, ou le temps qui s'est écoulé depuis le déluge par l'accroissement annuel du *terreau* végétal. On a choisi pour cela des lieux déserts: on a supposé cet accroissement d'un quart de pouce par siecle, & en supposant aussi que la profondeur de cette espece de *terre* est de huit pouces (il y a des endroits où il y en a dix), cela donneroit trois mille deux cents ou quatre mille ans depuis cette catastrophe.

Il est impossible que les *terreaux* soient constamment les mêmes par-tout: leur exposition, leur situation, les différentes matieres qui peuvent les former, les travaux que les hommes & les brutes y emploient, tout concourt à en changer la nature & les propriétés: néanmoins on ne distingue que deux véritables especes de *terreaux*: l'un qui résulte des végétaux pourris, & l'autre d'animaux détruits aussi par la putréfaction, (l'un & l'autre participant toujours de beaucoup de terre plus ou moins pure); les autres especes ne sont que des modifications de leur mélange: les tourbes sont aussi des especes de *terreaux*, ainsi que la terre des cimetieres, des gibets & des voiries.

Le *terreau*, selon le langage des Jardiniers, est un vieux fumier entiérement pourri, usé & changé en une espece de terre noire. Ils s'en servent pour faire des couches dans les potagers, afin de fertiliser leurs terres & d'avancer la végétation de leurs plantes & de leurs légumes. Les Fleuristes, dit M. *Bourgeois*, font aussi un grand usage du *terreau*, qu'ils préparent, en mettant dans un creux qu'ils font en terre, des couches alternatives de fumier & de bonne terre criblée, qu'on mêle de temps en temps lorsque le fumier est consumé.

Le

Le *terreau* des Laboureurs eſt la terre améliorée par les fumaiſons ; elle eſt poreuſe, légere, & très-propre à la végétation ; les végétaux y tracent plus facilement, & y pompent mieux leur nourriture : mais il y a du choix pour la ſituation du terrain & la baſe même du *terreau*. L'on ſait bien qu'un terrain ſitué à l'adoſſement d'une côte, eſt facilement dépouillé de ſa partie fécondante par l'eau de pluie; tout au contraire de celui des vallées, où l'eau ſéjournant occaſionne la pourriture & la fermentation des différens végétaux ; ce qui produit de la *tourbe :* Voyez *ce mot*. Un *terreau* ſableux n'a pas aſſez de conſiſtance ; mais un *terreau* argileux étouffe le grain qu'on y ſeme. Le *terreau* de forêts, qui eſt compoſé de feuilles & de mouſſe, eſt trop limoneux ; cependant il convient ſur les terres maigres des pays plats. *Voyez les articles* TERRE LABOURABLE, MARNE & LANDES.

TERRETTE ou LIERRE TERRESTRE. *Voyez ce mot*.

TERSINE. Oiſeau du genre du *Cotinga*, indiqué par *Linnæus*, dans la treizieme Edition du *Syſt. Nat.*, *p. 298 ; Ampelis nitida cærulea, dorſo nigro, abdomine albo flaveſcente ; Terſa.* On ignore le lieu où ſe trouve cet oiſeau.

TERTIANAIRE. *Voyez* TOQUE.

TERTRE, *Tumulus*. Eminence au milieu d'une plaine, en forme d'un monticule qui eſt détaché des côtes voiſines. *Voyez* CÔTE & MONTAGNE.

TEST, *Teſta*. Se dit de la ſubſtance dure & épaiſſe qui forme le corps d'une *coquille*, Voyez *ce mot* & *celui de* TESTACÉES. On dit le *teſt* d'une huître & le *têt* d'un crabe. *Voyez* CRUSTACÉES.

TESTACÉES, *Teſtacea* ou *Teſtata*. Nom claſſique donné à des animaux qui ſe renferment & qui vivent dans des coquilles dures qui ſont à proprement parler leurs os & dont les couleurs ſont auſſi variées que les figures. *Voyez* ce que nous en avons dit *au mot* COQUILLAGE.

On peut placer parmi les *teſtacées* les vers qui ſe conſtruiſent des tuyaux, dans l'intérieur deſquels ils ſe retirent, (tuyaux que leurs habitans qui en ſont les architectes, agrandiſſent à meſure qu'ils croiſſent, & qu'ils ne quittent jamais,) & qui ne changent point eux-mêmes de forme pendant leur vie ; ce qui les diſtingue des *teignes* & des différens vers ou larves qui ſe changent en inſectes. On ne conſidere guere ces *vers à tuyau* que par rapport à leurs ouvrages. Ils habitent ou ſeuls, ou ils ſe conſtruiſent, en ſe réuniſſant, des tuyaux qu'on trouve ſouvent en grand nombre à côté les uns des autres. Ils attachent leurs tuyaux à des corps ſolides & ſtables, & ils ne changent jamais

de lieu ; ou bien ils ne les fixent point, & ils les traînent après eux vers les endroits où ils veulent ſe tranſporter. Enfin leurs tuyaux ſont ou de fortes parois, & alors ils les conſtruiſent à l'épreuve du contact de l'eau ; ou ils ſont frêles, & ils les dirigent à travers les corps qui les couvrent & les défendent, tels que le bois, le ſable & la vaſe. De là les diſtinctions, les diviſions de ces ſortes de teſtacées. *Conſultez* les *articles* VERS DE MER appelés *vermiculaires*, *vers rongeurs de digues*, *&c.*

On ne peut trop le répéter : on ne conſidere guere dans ces différentes eſpeces de *vers teſtacées* que leurs tuyaux. Voici la maniere de ſe les procurer & de les conſerver. S'ils ſont forts & ſolides, on les enleve ſeuls, on en retire les vers, quand ils ſont fort gros, de la même maniere qu'on retire ceux des coquilles ; ſi au contraire les tuyaux ſont frêles & pouſſés à travers le bois ou la pierre, les coquilles mortes, ou une autre ſubſtance ſolide, on arrache une partie des corps même qui contiennent les tuyaux, & on les envoie dans leur matrice pour laquelle on prend des ménagemens ſuivant ſa fragilité. Si les tuyaux enfin ſont grêles & conduits à travers un corps ſans conſiſtance, ou mobile comme le ſable, la vaſe, &c. il faut les ramaſſer avec beaucoup d'attention, & remplacer la matiere dont on les tire, en y ſubſtituant une ſubſtance qui puiſſe en remplacer l'effet ; c'eſt ce qu'on exécute en arrangeant avec du coton ces tuyaux fragiles dans des boîtes. Si avec les tuyaux on veut conſerver les animaux qui les habitent, il faut plonger & enfermer le tout dans une liqueur ſpiritueuſe.

Mais il en eſt des vers qui vivent dans les tuyaux comme de ceux qui habitent les coquilles : les Voyageurs ne les recherchent communément que par rapport à leur dépouille, c'eſt-à-dire, à leur eſpece de coquille : en effet, ces animaux ſe retirent en mourant au centre de leur demeure ; la liqueur les deſſeche ; ils perdent leur forme ; de mous & pulpeux qu'ils étoient, ils deviennent cartilagineux & coriaces ; & l'œil même d'un Anatomiſte pourroit à peine en retrouver les parties différentes après les avoir amollies, en les faiſant tremper long-temps dans de l'eau tiede. Pour bien connoître ces animaux, il faudroit donc les obſerver vivans : nous ne pouvons pas les faire venir vers nous, il faut aller à eux ; & les deſcriptions, accompagnées de deſſins, ſont les ſeuls moyens de les faire connoître aux autres ; mais leurs dépouilles ſont faciles à conſerver, & les couleurs dont elles ſont très-ſouvent embellies, la ſingularité, la variété de leur forme, ont fait attacher, preſque dans tous les temps, un aſſez grand prix à ces dépouilles qui ſurvivent à l'être auquel elles ont ſervi de domicile.

Nous avons expofé à la fin de l'*article* COQUILLAGE, quelques détails fur la maniere de pêcher, de ramaffer les coquilles proprement dites & de les encaiffer, pour les envoyer dans des pays plus ou moins éloignés : quoique cet objet qui eft de pratique ne foit pas difficile à faifir par la defcription, je crois cependant devoir en rappeler les principaux moyens, & même en ajouter d'autres, ou qui ne fe font pas préfentés à nos idées à temps, ou dont nous n'avons eu connoiffance que depuis l'impreffion de cet article.

Les *coquillages* vivans offrent chacun un animal, ou renfermé, ou plus ou moins recouvert d'une coquille; & ces *coquillages*, fur-tout ceux de mer, ou font attachés aux rochers comme les *huîtres*, ou ils rampent fur le fable & la vafe, s'y meuvent & y cheminent comme les *moules*, ou ils s'élevent à travers la maffe des eaux, y nagent ou flottent à fa furface, à la faveur de certaines parties que le ver qui les habite gonfle ou déprime à volonté, comme les *nautiles.* Parmi ces *coquillages teftacées*, vivans & marins, les uns font continuellement baignés des eaux de la mer ou de fes flots; d'autres fe trouvent dans des endroits qu'elle inonde réguliérement dans le temps du flux. Si l'on en trouve quelquefois fur la greve, ce n'eft qu'après des orages, de fortes tempêtes, des coups de mer, dont la violence les a arrachés du fond des eaux & les a pouffés loin des lieux qui leur conviennent. Les *coquilles*, dont l'animal eft mort & a été détruit, qui ne contiennent plus rien, ou ne renferment que des corps étrangers, roulent, fur-tout fi elles font vides, au gré incertain des flots, dont elles font le jouet : c'eft ainfi qu'une grande quantité de ces dépouilles, & fouvent de familles différentes, fe trouvent dépofées pêle-mêle, & que par la fuite des temps des Obfervateurs plus ou moins inftruits venant à les rencontrer dans des endroits affez éloignés de la mer, fe livrent aux hypothefes, aux conjectures fur l'origine de ces *coquilles* devenues *foffiles*; Voyez *ce mot.* Les Navigateurs inftruits favent que la mer a un mouvement qui tend à purger continuellement fon fein des corps inutiles qu'elle contient; elle les repouffe, les accumule & les laiffe dépofés fur fes rivages. C'eft fur-tout à l'embouchure des rivieres qu'elle a coutume de former des bancs, des lits qui ont fouvent plufieurs toifes de profondeur & une étendue proportionnée en fuperficie. Ces lits de *coquilles* n'ont quelquefois pas fous les eaux moins de profondeur, & n'occupent pas moins d'efpace que des montagnes médiocres fur terre.

Pour avoir des coquilles bien confervées, il ne faut pas les ramaffer fur la plage; on ne doit les y chercher qu'après de violens coups de mer; car alors on en peut trouver de vivantes, c'eft-à-dire avec leur animal. Pour s'en

procurer avec abondance & en rencontrer des especes variées ; il faut les chercher en mer & en différens parages. Celles qui s'attachent aux rochers ou qui vivent autour de leurs bases, sont différentes de celles qui se plaisent sur le sable, & celles-là ne sont pas les mêmes qu'on tire de la vase. Nous le répétons : il faut chercher les *coquillages* sur les différens fonds, dans les anses, autour des promontoires, parmi les rochers sous-marins, dans leurs cavités, sur leurs flancs, toujours en mer & non sur le rivage ou la greve. On en prend plus par la pêche à la *drague*, espece de filet qu'on traine au fond de la mer, que par le moyen des plongeurs. Il n'est pas difficile de retirer les animaux qui habitent les coquilles, mais on doit prendre quelques précautions pour conserver ces dépouilles osseuses.

On transporte les *coquillages* qu'on a pêchés, à son habitation ; on les met dans de l'eau douce sur le feu ; la chaleur fait bientôt périr leurs animaux : alors les *coquillages* qui s'étoient tenus exactement fermés depuis qu'on les avoit pêchés, s'ouvrent d'eux-mêmes, & à défaut on peut les ouvrir aisément sans les gâter : dès que les animaux sont morts & que l'eau a resté quelque temps sur le feu, mais sans éprouver une forte ébullition, on retire le vase du feu ; on prend les *coquillages* les uns après les autres : si c'est une espece univalve, on a un crochet de fer pointu, on l'enfonce dans la coquille par son ouverture, on saisit avec la pointe du crochet l'animal, qui se détache & s'enleve très-aisément. Si c'est une espece bivalve, on en jette facilement l'animal, en donnant une secousse avec les mains, qui tiennent les deux valves ouvertes. A mesure qu'on vide ces coquilles, on les met tremper dans de l'eau douce fraîche ; on les y laisse baigner pendant plusieurs jours, en la renouvelant chaque jour, afin de la dépouiller entiérement des parties salines & des pellicules de l'animal qui pourroient y être restées. On fait sécher ces coquilles. Si par hasard on avoit cassé ou détaché la charniere, le cartilage dense de celles qui sont bivalves, & même le cartilage qui réunit les pieces des multivalves (nous exceptons de ces dernieres les *oursins*, Voyez *ce mot*), il faudroit contenir les pieces dans leur position naturelle, avec un cordon noué autour de la coquille. N'omettons pas de dire que ceux des *coquillages* univalves, dont l'orifice est bouché par une piece qui souvent est de la même substance & que l'on nomme *opercule*, paroissent offrir un peu plus de difficulté à les vider ; on y parvient cependant sans peine, car en penchant ce *coquillage* sortant de l'eau chaude, l'orifice en bas, & en le secouant, le poids de l'animal & celui de l'opercule l'entraînent assez pour que l'on puisse ensuite introduire un crochet de fer entre la coquille & l'opercule qu'il ne faut pas

perdre; c'eſt ainſi qu'on en retire l'animal : on a ſoin de placer l'opercule à côté de ſa coquille pendant qu'elle trempe dans de l'eau douce & fraîche : on doit auſſi avoir ſoin, quand on les fait ſécher, d'adapter l'opercule à l'orifice de la coquille ; on les fait tenir enſemble avec un peu d'eau de gomme Arabique.

Nous avons dit à l'*article* COQUILLAGE, que la plupart des coquilles, quand on les pêche & qu'on les a même lavées dans l'eau douce, ne ſont pas telles qu'on les voit dans les Cabinets. Une ſubſtance membraneuſe, connue ſous le nom de *drap-marin*, plus ou moins épaiſſe & ſouvent recouverte d'une écorce ou matiere pierreuſe étrangere, en enveloppe le plus grand nombre ; elle cache & dérobe à nos regards ces belles couleurs, ces taches, ces compartimens, cet émail, ce poli, ce brillant, qui ſont aux yeux de quelques Amateurs la plus grande partie du mérite qu'ils y attachent.

A l'égard des *coquilles fluviatiles*, & qui ſont moins nombreuſes que celles de la mer, on les trouve dans les fleuves, les rivieres, les lacs & les étangs; les ruiſſeaux en fourniſſent auſſi. Ces *coquilles fluviatiles*, de même que les *coquilles terreſtres* (ces dernieres ſe trouvent communément dans les lieux bas, dans les prairies, au pied des montagnes, aux endroits humides, même dans les terres plantées de vignes,) exigent, pour être conſervées, les mêmes précautions, les mêmes ſoins indiqués pour les *coquilles de mer*.

Il ne faut pas confondre les *cruſtacées* avec les *teſtacées :* ceux-ci ſont les animaux à coquilles : ils ne ne quittent jamais cette enveloppe oſſeuſe : les *cruſtacées* ſont d'un autre ordre d'animaux ; ils changent tous les ans de cuiraſſe, & paroiſſent tenir à l'ordre général des *Inſectes*, ou offrir une claſſe d'animaux qui forme le paſſage des *teſtacées* aux *inſectes*. Les *cruſtacées* ſont ou arrondis, ou cordiformes, tels que les *cancres ;* ou ovales, ou oblongs, tels que les *crabes ;* ou fort alongés, tels que les *écreviſſes*, les *langouſtes*, les *homards*, &c. *Voyez ces mots* & l'*article* CRUSTACÉES.

Le mouvement progreſſif le plus ordinaire des *cruſtacées* eſt le marcher ; mais ces animaux ont en outre l'avantage d'être encore de fort habiles nageurs. Nous l'avons dit ailleurs : ils jouiſſent de plus de la faculté de marcher en avant, de côté, en arriere, & de nager en avant ou en rétrogradant. Mais quelque allure qu'ils prennent, elle eſt toujours lente ; la natation eſt pour eux la plus expéditive : c'eſt probablement pour compenſer le manque de vîteſſe, que la Nature leur a accordé des mouvemens très-variés, dont le mécaniſme dépend de ce que par la maniere dont les pieds ſont articulés avec le corps, & dont les pieces en ſont articulées les unes avec les autres, ces animaux ont

à peu près une égale facilité à porter en avant ou en arriere, ou d'un côté au côté opposé, le pied tout entier, ou seulement quelques-unes des parties dont il est formé; & de ce qu'ils ont des muscles propres à exécuter ces différens mouvemens. C'est en étendant la queue pliée sous le corps (les *homards* & les *écrevisses* ont cette partie fort longue, large & composée de feuillets mobiles les uns sur les autres), en frappant l'eau en arriere de sa surface extérieure, que les *crustacées* nagent en avant; c'est en la relevant au-dessus de la ligne horizontale, en la rabaissant précipitamment, en frappant l'eau d'arriere en avant de sa surface interne, qu'ils nagent en arriere: l'effort de leur queue est le principal mobile de leur natation, mais ils sont en même temps aidés par les mouvemens de leurs pieds. Cette natation des *crustacées* est aussi, ou à peu près, la seconde sorte de mouvement progressif des insectes aquatiques.

Comme ce que nous avons dit de la maniere de préparer ces animaux, à l'*article* CRUSTACÉES, est infiniment trop succinct, nous devons réparer ici ces omissions en faveur de ceux qui veulent conserver des *cancres*, des *crabes*, des *homards*, &c. pour l'usage des Cabinets.

On prépare les *crabes* & les *cancres* en détachant par les côtés inférieurs le test qui les couvre, en enlevant par l'ample ouverture qui se présente, les visceres & les chairs, même celles qui sont contenues dans les pattes. Cette opération est fort aisée: on remet ensuite le test en place, & on le fixe avec un ruban qui entoure le corps & qu'on peut ôter quand on n'a plus dessein de remuer l'animal.

On sépare le corps des *homards* en deux, ainsi que celui de tous les animaux du même genre, dont le corps est fort long; cette séparation se fait à l'endroit où la queue tient au corps, par une peau qu'on incise dans toute sa circonférence: on vide ensuite chacune des deux pieces, puis on les rapproche, & on peut les contenir par le moyen d'un bâton qui entre de force dans l'une & l'autre, & qui soit de longueur proportionnée. Il reste les pinces (ou l'extrémité des bras) qui dans ces animaux sont très-volumineuses & qui contiennent beaucoup de chairs: elles peuvent se dessécher, même après avoir fermenté, sans attaquer leur enveloppe qui est assez dure; cependant si on veut éviter la mauvaise odeur, on peut arracher de force la plus petite piece de la pince ou mordant, puis, par l'ouverture qu'elle laisse, arracher avec un crochet les chairs renfermées dans la plus grosse & qui tiennent peu. On observe qu'en arrachant la piece la plus petite, on tire avec elle une substance élastique, un appendice aplati, ovale & taillé à peu près en queue d'aronde; cette piece

eſt telle, qu'en la faiſant rentrer & la remettant à ſa place, elle retient la partie qu'on avoit arrachée.

Voici la maniere d'encaiſſer ou d'emballer les *cruſtacées*, pour les envoyer dans un pays plus ou moins éloigné, ſans que leurs longues & frêles appendices ſe briſent dans la route. Etabliſſez au fond d'une boîte une couche épaiſſe de pluſieurs pouces de ſciure de bois ou de ſon; que ces ſubſtances ſoient bien ſeches; arrangez les *cruſtacées* qui ont un certain volume ſur cette couche, recouvrez-les enſuite entiérement de ſciure ou de ſon que vous y verſerez doucement pour qu'ils s'introduiſent, ſe coulent & ſe gliſſent plus aiſément dans tous les vides : frappez doucement & par intervalles avec un petit marteau ſur les parois extérieures de la boîte, pour que ces ſubſtances en rempliſſent mieux tous les interſtices. Vous pouvez arranger d'autres *cruſtacées* ſur le lit qui recouvre les premiers, & remplir ainſi toute la boîte; ayez ſoin qu'elle ſoit bien pleine, & que la derniere couche ſoit de ſon ou de ſciure en aſſez grande quantité pour que le couvercle les comprime & qu'il ne puiſſe pas y avoir de mouvement en dedans; ayez ſoin de mettre les petits *cruſtacées* à part dans une boîte & les emballez de même. On doit, avant de faire deſſécher ces animaux, avoir donné à leurs membres leurs attitudes naturelles. Ils n'ont pas beſoin d'yeux factices comme les poiſſons, &c.; ceux des *cruſtacées* ſe deſſechent, & ils ſuffiſent. On peut auſſi envoyer les *cruſtacées* dans une liqueur conſervatrice.

On trouve quantité de robes de *teſtacées* foſſiles & même pétrifiées, *Teſtacites*; il y en a auſſi de minéraliſées. On les appelle toutes *teſtacites*: le nombre en eſt très-étendu; il y en a de toutes les familles que nous offre le ſein des mers. Cependant quelque reſſemblance qu'il y ait entre les coquilles *marines* & *foſſiles*, le Naturaliſte y trouve ſouvent ou preſque toujours des différences ſenſibles. Il eſt prouvé que pluſieurs de nos *foſſiles* ont leurs analogues vivans dans des mers très-éloignées; de même nos coquilles vivantes ont leurs analogues foſſiles dans des terres étrangeres : à meſure que le monde vieillira, on découvrira de nouvelles mers, de nouvelles terres, & par conſéquent les analogues des coquilles tant marines que foſſiles. Chaumont en Normandie, les carrieres de Bourges & Courtagnon en Champagne, abondent en *teſtacites*. La décoloration des coquilles devenues foſſiles peut avoir été occaſionnée par la corroſion des acides différens dans l'intérieur de la terre, où ils ſont dans une fermentation continuelle. Ce que nous venons de dire concernant les *teſtacées* foſſiles, peut également s'appliquer aux *cruſtacées* foſſiles, *Cruſtacites*.

TESTICULES, *Testiculi.* Parties essentielles de l'animal, pour sa reproduction. *Voyez à l'article* HOMME.

TÊTARD ou TESTAR, *Gyrinus.* On appelle ainsi, dit *Swammerdam*, la nymphe ou le ver de la *grenouille*, qui nage dans la glaire ou le frai dont il tire sa nourriture, & où il fait son asile quand il est las de nager. *Voyez* ce que nous avons dit du *têtard* à la suite du *mot* GRENOUILLE.

TÊTARD, *Perca cottoïdes*, Linn. Poisson du genre du *Persègue ;* il se trouve dans l'Inde. Selon *Linnæus*, ses deux nageoires dorsales sont réunies en une seule qui est garnie de vingt rayons, dont les quatorze premiers sont épineux; les pectorales en ont chacune quatorze; les abdominales, cinq, dont un épineux; celle de l'anus en a dix, dont les trois antérieurs épineux ; celle de la queue, douze ; elle n'est point échancrée : toutes les nageoires de ce poisson offrent une multitude de points rangés sur deux lignes paralleles.

TÊTARD ou TÊTU. On donne aussi ces noms à la *chevanne.* Voyez l'*article* MEUNIER.

TÊTE, *Caput.* C'est la partie la plus haute du corps d'un animal ; elle contient le crâne & la face appelée *visage*, *Vultus.* La *tête* est le siége des principaux organes des sens; elle renferme les sens admirables de la *vue*, de l'*ouïe*, de l'*odorat*, du *goût*, & le *cerveau* que quelques-uns regardent comme le principe des sensations. La *tête* varie beaucoup suivant l'espece d'animal. *Voyez l'article* HOMME & *celui de* SQUELETTE, inséré à la suite du *mot* OS. *Voyez* aussi à l'*article* INSECTE.

TÊTE D'ANE. Nom qu'on donne dans le Languedoc à un petit poisson de riviere que nous nommons *chabot ;* Voyez *ce mot.*

TÊTE DE BÉCASSE. *Voyez à l'article* BÉCASSE ÉPINEUSE.

TÊTE-CHEVRE. *Voyez* TETTE-CHEVRE.

TÊTE DE BŒUF. Espece de *limaçon* de lac, de riviere & de marais : c'est la neuvieme espece de *Linnæus.* Voyez LIMAÇON.

TÊTE DE CHIEN. *Voyez* SERPENT A TÊTE DE CHIEN.

TÊTE DE CLOU. Les Epiciers-Droguistes donnent ce nom au *poivre de la Jamaïque ;* Voyez *ce mot.*

TÊTE DE DRAGON, vulgairement la CATALEPTIQUE, *Dracocephalum Virginianum*, Linn. ; *aut Americanum*, Breyn. Prodr. 1, 34 ; Tourn. 181 ; *Digitalis Americana purpurea*, Dodart, Mem. 272 ; *Lysimachia galericulata, spicata,*

ſpicata, *purpurea*, *Canadenſis*, Barrel. Icon. 1152. Plante de l'Amérique Septentrionale, fort ſinguliere & unique dans ſon eſpece. Elle eſt naturelle à la Virginie : ſa racine qui eſt fibreuſe, pouſſe une tige droite, ordinairement ſimple, carrée, feuillée, glabre & haute d'un pied & demi : ſes feuilles ſont plus étroites que celles du pêcher; elles ſont oppoſées, lancéolées, glabres & légérement dentées en ſcie : ſes fleurs qui croiſſent en épi terminal, ſont ſituées preſque horizontalement, & repréſentent en quelque maniere la gueule ouverte d'un ſerpent ; elles ſont couleur de chair ou un peu purpurines. Cette plante reſſemble à une *digitale* par la forme de ſes fleurs, mais elle s'en éloigne beaucoup par le caractere de ſes fruits. *Voyez l'article* DRACOCÉPHALE.

M. *de la Hire* prétend que ſi l'on dérange ces fleurs en les faiſant aller & venir horizontalement dans l'eſpace d'un demi-cercle, elles reſtent en quelque endroit que ce ſoit de cet eſpace, ſi-tôt que l'on ceſſe de les pouſſer, comme ſi leur pédicule étoit articulé à deſſein de ſe prêter à ces poſitions extraordinaires, & comme il arrive aux perſonnes attaquées de la maladie appelée *catalepſie*. Ce phénomene, qui n'a lieu que parce que les fleurs cédant un peu à leur peſanteur appuient leur calice ſur une petite braĉtée qui les ſoutient, a fait donner à cette plante le nom de *cataleptique*. On trouve l'hiſtoire & la repréſentation de cette plante dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences*, *1712*, *pag. 276*, *Tom. II*.

TÊTE DE LIEVRE, *Gobius lagocephalus*, Pallas. M. *Pallas* dit que ce poiſſon differe de pluſieurs autres eſpeces de *gobies*, principalement par la forme ſinguliere de ſa tête, &c.

La longueur de ce poiſſon eſt d'environ quatre pouces : ſa tête eſt courte & groſſe ; la mâchoire ſupérieure, demi-circulaire & très-épaiſſe ; la gueule, ſituée tranſverſalement (M. *Pallas* la compare à celle du crapaud) ; la levre ſupérieure eſt charnue, très-groſſe & très-ſaillante, avec une petite ride à l'extérieur; la levre inférieure, plane, plus ridée, ce qui la fait paroître double; elle ſe termine par un petit lobe aux angles de la gueule ; toutes deux ſont échancrées en leur milieu : le palais offre pluſieurs ſaillies courbées en arc ; ſon bord & celui de la mâchoire inférieure ſont garnis de petites dents: les yeux ſont ſur la tête, écartés l'un de l'autre, peu ouverts : entre les yeux & les levres il y a quatre pores, dont deux paroiſſent être les narines ; les opercules des ouïes ſont dénués d'écailles, ainſi que la tête; la membrane des ouïes eſt garnie de trois rayons : la premiere nageoire dorſale a ſix rayons ; la ſeconde, onze ; les pectorales en ont chacune quinze ; les abdo-

minales, qui se réunissent en s'arrondissant de maniere à imiter une conque, ont chacune quinze rayons ; celle de l'anus en a dix ; celle de la queue qui est ovale, douze : on n'apperçoit point de lignes latérales : le corps est cylindrique, excepté vers la queue où il est comprimé, en conservant toujours la même hauteur ; toute sa surface est couverte de petites écailles d'un brun foncé. *Pallas Spicileg. fascic. 8, p. 14, tab. 2, fig. 6 & 7.*

TÊTE DE MÉDUSE, *Caput Medusæ.* Espece de *zoophyte* de la classe des *Etoiles de mer.* Voyez à l'*article* ÉTOILE DE MER. *Voyez* aussi l'*article* PALMIER MARIN.

TÊTE DE MOINE. *Voyez à l'article* DENT DE LION.

TÊTE DE MORT. Singe que quelques-uns nomment aussi *monkie.* Il paroît que c'est une variété de la *mone ;* Voyez *ce mot.* Ses yeux profondément enfoncés dans leur orbite, le faisant ressembler à une tête de mort, ont fait donner à ce singe le nom qu'il porte.

En quelques endroits le peuple donne le nom de *tête de mort* à la graine du *faux pistachier.* C'est aussi le nom d'un papillon du genre des *Sphinx.* Voyez l'*article* PAPILLON A TÊTE DE MORT.

TÊTE-NOIRE, *Coluber melanocephalus*, Linn. Serpent du troisieme genre ; il se trouve en Amérique : son corps est très-uni & sans aucune aspérité ; l'abdomen est recouvert par cent quarante grandes plaques, & le dessous de la queue est garni de soixante-deux paires de petites plaques. La couleur de ce reptile est brune, mais d'un noir foncé sur la tête, comme l'exprime la dénomination de *melanocephalus*, qui indique un animal à tête noire.

TÊTE NUE, *Esox gymnocephalus*, Linn. Poisson du genre de l'*Esoce ;* il se trouve dans l'Inde. Selon *Linnæus*, la surface de sa tête est nue, comme si l'on en avoit enlevé la peau : les deux mâchoires sont d'égale longueur ; les opercules des ouïes, très-obtus : la nageoire dorsale a treize rayons ; les pectorales en ont chacune dix ; celles de l'abdomen, sept ; celle de l'anus en a vingt-six ; celle de la queue, dix-neuf.

TÊTE NUE OU CHAUVE, *Amia calva*, Linn. : en Angleterre, *Mud-fish.* Ce poisson, qui se trouve dans les eaux douces de la Caroline, constitue seul le genre de l'*Amie.* Sa tête, dit *Linnæus*, est aplatie par dessus, &, de même que dans le poisson précédent, paroît comme excoriée à l'endroit du crâne ; de là l'épithete de *calva* (tête chauve) : les opercules des ouïes sont obtus ; chacune des narines porte un barbillon ; les lignes latérales sont droites ; le tronc est un peu cylindrique & couvert d'écailles : la nageoire dorsale est longue

& garnie de quarante-deux rayons ; les pectorales sont de la même grandeur que celles de l'abdomen, quoiqu'elles aient chacune quinze rayons, tandis que les autres n'en ont que sept ; celle de l'anus en a dix ; celle de la queue, vingt ; cette derniere est arrondie & marquée en dessus auprès de sa base d'une tache noire. On fait rarement usage de ce poisson.

TÊTE-PLATE, *Lacerta capite plana*. Nom donné par M. le Comte *de la Cepede* à un *lézard* qui se trouve au Sénégal & à Madagascar : il ressemble au *caméléon* par la conformation du corps & par ses couleurs ; à la *salamandre aquatique*, par sa queue garnie de part & d'autre d'une membrane qui lui donne la forme d'une rame, mais placée sur son plat ; & au *gecko*, par la structure des pieds : sa tête est triangulaire, très-aplatie en dessus & en dessous ; le museau est en pente : ses yeux sont gros & saillans ; la surface supérieure du corps offre depuis le bout du museau jusqu'à l'extrémité des pattes une membrane frangée : sa couleur varie comme celle du caméléon, mais au-dessous du corps elle est jaune. Il vit ordinairement sur les arbres, & saute de branche en branche avec assez d'agilité : la nuit il se retire dans des creux d'arbres ou dans des trous de murailles.

TÊTE ROUGE au CORPS JAUNE, d'*Edwards*. Voyez FIGUIER A TÊTE ROUGE.

TÉTÉMA, *pl. enl.* 821. C'est un oiseau de la Guiane, & de la famille de ceux appelés *Fourmiliers*. Celui-ci n'est pas plus grand qu'une alouette : le bec & les ongles sont noirs ; les jambes & les pieds, gris-blancs ; tout le plumage est d'un brun-noirâtre, excepté le derriere de la tête, du cou & le fouet de l'aile, qui sont d'un brun-roussâtre.

TÉTHYE, *Tethys aut Tethya*. Espece de *zoophyte* de l'ordre des *Vers mollusques*, & qui s'attache aux rochers & quelquefois sur les huitres. Sa peau est coriace comme celle des holothuries : il a deux trous à chaque bout, dont l'un est presque imperceptible & par lequel il reçoit & rejette l'eau ; sa figure est oblongue ; le plus petit trou lui sert à se vider, & le plus grand à recevoir : ce sont comme deux corps de pompes, dont l'un aspire & l'autre foule. Cet animal marin est roux ou safrané : quand on le comprime, l'eau jaillit par les deux trous. *Donati* dit que ces corps sont analogues aux *alcyonium*, mais que leur structure est bien plus organique, car ils ont la propriété de changer de place & se meuvent d'eux-mêmes. Il est curieux de voir ces productions, produites par la seule nécessité de leur nature & de leur mécanisme, suivre des mouvemens qu'elles ne connoissent pas, puisqu'elles sont privées de tête & d'yeux, parties indispensables pour se mouvoir avec connoissance. Notre

Auteur dit qu'elles font mêmes deftituées de ces vifceres qui femblent les plus néceffaires pour vivre & pour multiplier l'efpece. Ces êtres font bien réellement des animaux quant au fentiment, au mouvement, mais ils reffemblent aux plantes par la fimplicité de leur ftructure & de leur mécanifme : c'eft pourquoi on range les *téthyes* parmi les *zoophytes ;* Voyez *ce mot.*

M. *Donati*, dans fon *Hiftoire Naturelle de la Mer Adriatique*, donne la defcription de deux efpeces de *téthyes.*

La premiere eft fphérique, *Tethya fphærica*, Donati ; *Alcyonium globofum, fibrofum, flavum, verrucofum*, Linn. ; & fa furface eft formée par des tubercules demi-ronds, avec une vertebre au centre. Dès que cette *téthye* eft tirée de l'eau, fa furface eft molle & gliffante ; elle devient rude & raboteufe après avoir été expofée à l'air pendant quelques heures : elle a la figure & la groffeur d'une balle ou paume à jouer ; fa couleur eft à peu près celle de l'orange. Cet animal eft compofé de deux fubftances, l'une eft offeufe & l'autre charnue : fa vertebre eft fphérique, compofée d'épines très-déliées, & qui ont à peu près la figure d'un fufeau, elles font placées fans ordre ; des fibres tendineufes les lient étroitement les unes aux autres : de la fphere fe détachent des rayons fans nombre, garnis d'épines paralleles, qui pendant que l'animal eft en vie fe rendent à la circonférence par le chemin le plus court ; ces rayons font à peu près cylindriques, & forment, par la longueur réguliere d'une certaine portion d'entre eux, un cône épineux.

La partie de cet animal qui eft entre la vertebre & la fubftance qui fert d'enveloppe & dans laquelle entrent & fe cachent les rayons, eft charnue & molle, forte & un peu fpongieufe : fes cavités renferment une lymphe claire ; la chair eft beaucoup plus folide & ferme; de plus, entre un cône & l'autre font pofés des faifceaux de fibres tendineufes. Quand ces fibres fe contractent toutes à la fois la *téthye* devient moins volumineufe, & dès que les fibres fe relâchent elle reprend fa groffeur ordinaire par l'élafticité des rayons ; c'eft ainfi qu'on voit dans cet animal un mouvement de fyftole & de diaftole : mais fi les faifceaux de fibres fe raccourciffent fucceffivement, alors deux ou plufieurs cônes fe rapprochent ; la *téthye* perd l'équilibre & tombe en roulant du côté oppofé : mais ce mouvement de rotation n'a pas lieu dans tous les âges de la *téthye.* En voici un exemple dans l'efpece fuivante.

La feconde efpece de *téthye* eft fphérique auffi, mais fa furface eft garnie de tubercules inégaux, & fa vertebre eft petite & hors du centre. Cet animal ne reffemble pas mal à la racine de l'iris : fes rayons & les cônes qui les terminent font inégaux en longueur, & l'efpece de peau ou d'enveloppe

répond à la longueur des cônes ; elle est fort épaisse d'un côté, très-mince de l'autre.

Ce mécanisme n'empêche point le mouvement de rotation, sur-tout dans la jeunesse de l'animal, dont alors la surface est encore unie, propre & flexible. Dans la vieillesse au contraire l'animal est souvent incapable de se mouvoir lui-même : c'est peut-être en restant long-temps sans se rouler, que la *téthye* donne lieu aux testacées, aux pierres & à d'autres corps pesans, de s'attacher autour d'elle. Ces corps l'empêchent absolument de se rouler & de passer d'un lieu à l'autre. Enfin, devenue immobile, dit M. *Donati*, elle passe de l'état parfait d'animal à celui de plante-animal. Il faut en convenir, les *téthyes* appartiennent à des êtres organisés dans lesquels la vie & le sentiment semblent finir.

M. *Bianchi* dit qu'on devroit ranger la *téthye* dans la classe des *Holothuries*. Voici la phrase latine & descriptive de cet animal (*alcyon* dit l'*orange de mer*), qu'il a découvert dans les plages de la mer Adriatique : *Tethyum plerumque sphæricum, malum aurantium Lusitanicum, formâ & colore referens, quod horizontaliter dissectum, fibras radiatim osseas ostendit.* C'est l'*Alcyonium aurantium, globosum, fulvum, stellis extùs verrucosum, intùs fibris osseis fascicularibus radiatum*, Pallas Zooph. n.° 210. *Voyez* maintenant l'*article* VER.

TÉTHYPOTEIBA, *Vitis arbustina Pisonis.* Plante du Brésil, qui naît sur les orangers, quand certains petits oiseaux, qu'on appelle *tétyns*, dit *Lémery*, y font leurs excrémens, lesquels contiennent en apparence la semence non digérée qu'ils ont avalée sur d'autres plantes, & qui s'y implante à la maniere du gui & d'autres plantes parasites : ses feuilles ressemblent à celles du myrte. Cette plante se lie aux branches de l'arbre, quelquefois au point de l'étouffer : on s'en sert au Brésil pour dissiper les enflures des jambes, pour l'hydropisie, pour fortifier les nerfs & pour les maux des yeux.

TETINE ou TETTE, *Uber.* Se dit du *pis* de la vache, de la truie & de tous les animaux qui allaitent leurs petits (ou de leur mamelle considérée comme bonne à manger). Chez la femme, cette même partie s'appelle *mamelon.*

TÉTLATHIAN. *Voyez à l'article* GUAO.

TÉTRAPHOÉ. Les habitans de Guinée donnent ce nom à une plante célebre dans leur pays pour les cours de ventre. Les peuples de Malabar, chez qui elle croît aussi, l'appellent *wellia cadavalli. Petiver* qui la range parmi les especes de *Glouteron*, la désigne ainsi, *Xanthium Malabaricum, capitulis lanuginosis.* Sa tige est ligneuse & cotonneuse : ses feuilles sont attachées

par paires sur de courtes queues, velues dans leur primeur & devenant ensuite rudes & âpres : les fleurs qui naissent en bouquets sont composées de pétales d'un beau vert; les étamines sont d'un beau rouge écarlate; aux fleurs succedent des fruits ligneux, semblables à ceux de nos *gratte-cu*, mais d'un tiers moins gros. La racine de cette plante est employée pour les hémorroïdes.

TETRAS ou TETRAO. *Voyez* COQ DES BRUYERES.

TETTE. *Voyez* TETINE.

TETTE-CHEVRE ou CRAPAUD VOLANT ou HIRONDELLE DE NUIT, *Caprimulgus*. Nom d'un genre d'oiseau de nuit, qui a quelques rapports avec celui des *hirondelles*, & qui est en général de la grandeur du coucou : le second de ces noms lui a été probablement donné par le rapport qu'on a cru trouver entre la large ouverture du bec de cet oiseau, & celle de la gueule du crapaud ; le nom de *tette-chevre* est fondé sur le préjugé populaire, d'après de faux traits historiques, que cet oiseau tette les chevres en Candie, & que cette succion, non-seulement tarit leur lait, mais encore fait périr ces quadrupedes. M. *de Montbeillard* a adopté le nom d'*engoulevent ;* nom qui, quoique un peu vulgaire, & déjà usité dans quelques provinces, peint assez bien cet oiseau, lorsque les ailes déployées, l'œil hagard & le gosier ouvert de toute sa largeur, il vole avec un bourdonnement sourd à la rencontre des insectes dont il fait sa proie, & qu'il semble engouler par aspiration. On distingue plusieurs sortes d'*engoulevents*.

Le TETTE-CHEVRE VULGAIRE ou le CRAPAUD VOLANT d'Europe, *pl. enl.* 193, *fig.* 2 ; en latin *Capri-mulgus Europæus ;* en Italien, *Calcabotto ;* en Sologne, *Chauche-branche ;* dans l'Orléanois, *Coucou rouge :* on le nomme aussi en différentes provinces, mais improprement, *hirondelle à queue carrée*, & *corbeau de nuit*. Le *tette-chevre* d'Europe est un peu plus gros qu'un merle ; selon *Albin*, il a environ dix pouces de longueur & vingt-quatre d'envergure; la tête est large : ses yeux sont grands comme dans tous les oiseaux de nuit ; la poitrine & le dessus du corps sont ondés de gris, de noir, de brun-roux & peu de blanc ; le derriere de la tête est de couleur de frêne, tiqueté de brun & ondé de noir : la queue seule a cinq pouces de longueur, est de la couleur du dos & des ailes, avec des barres triangulaires, transversales, noires & de couleur rousse: elle est en outre marquetée de noir & de rouge. Le mâle a une grande tache blanche, presque au milieu des ailes ; les cuisses sont petites, bien emplumées, d'un rouge-brun ; les griffes sont noires & petites ; les pieds sont bruns, petits & velus ; le doigt du milieu est fort

long, & l'ongle qui y tient eſt dentelé comme la lame d'une ſcie du côté intérieur ; les trois doigts antérieurs ſont unis enſemble par une membrane juſqu'à la premiere articulation. Cet oiſeau paroît avoir le bec très-petit, quoique en effet il l'ait d'une prodigieuſe grandeur, relativement à ſon ouverture ; mais lorſqu'il eſt fermé & qu'on n'apperçoit que les mandibules ou les parties ſaillantes, il paroit très-petit, très-foible, & il eſt un peu crochu à ſon extrémité : on diſtingue ſur une portion de la partie ſupérieure du bec, des poils noirâtres, roides & tournés en devant.

Cet *engoulevent* ou *crapaud volant* eſt de paſſage, il arrive vers le mois d'Avril, & s'en va dans les premiers quinze jours de Septembre : il vit d'inſectes nocturnes & particuliérement de phalenes. Comme cet oiſeau ne va que la nuit, le jour il ſe tient caché dans les taillis épais & fourrés ; & comme ſes couleurs ſont fort ſombres, il eſt difficile à découvrir ; mais le ſoir au crépuſcule il ſe met en mouvement & en chaſſe ; c'eſt alors qu'il fait entendre ſon cri aſſez perçant, quoique filé, & qu'il répete ordinairement trois fois de ſuite ; il recommence ſouvent, & le bruit qu'il fait & qu'il continue pendant toute la nuit, eſt fort incommode aux environs des bâtimens qui donnent ſur les parcs, ou des boſquets aſſez vaſtes, pour que les *crapauds volans* les adoptent. La femelle pond deux ou trois œufs brunâtres ; ſon nid eſt à terre, preſqu'à nu, dans un trou peu enfoncé ou une cavité entourée de pierrailles. On voit un aſſez bon nombre de ces oiſeaux dans la forêt d'Eppingen en Angleterre ; ils ne ſont pas rares en France, & ils ſont aſſez communs en Suede, &c. On diſtingue le mâle de la femelle par quelques bouts de plumes de la queue qui ſont blanches. Ces oiſeaux ſont très-gras au mois d'Août & au commencement de Septembre : on prétend que leur chair eſt un manger aſſez bon.

Les caracteres du bec & des pieds dont nous venons de parler, conviennent à tous les *engoulevens* ou *crapauds volans*, connus juſqu'à préſent ; ils ont tous auſſi des couleurs ſombres, à peu près dans les mêmes nuances, & répandues ſur leur plumage par raies, ou jetées confuſément par taches. On ne connoît juſqu'à préſent qu'une eſpece de *crapaud volant* en Europe, & même dans tout l'Ancien Continent ; & cette eſpece, la même par-tout, n'eſt abondante nulle part : en Amérique, au contraire, les *crapauds volans* ſont fort communs, & les eſpeces ſont fort variées. Cette différence tiendroit-elle à ce que ces oiſeaux ne vivant que d'inſectes, & ayant beſoin d'en trouver beaucoup, ils auroient été placés dans les régions qui nourriſſent les plus grands inſectes & en plus grande quantité ?

Parmi les *engoulevens* du Nouveau Monde, on distingue le *crapaud volant* ou *tette-chevre* de la Guiane, *pl. enl.* 732. Voici le trait qui le caractérise : c'est la conformation des pennes de sa queue, dont la tige finit en pointe, dénuée de barbes, en sorte que la queue paroît comme épineuse ; elle est de plus terminée par une large bande noire. Cette conformation de la queue a fait appeler cet oiseau *engoulevent acutipenne* de la Guiane.

Le *tette-chevre* de la Caroline. *Catesby* dit qu'à la Caroline l'air est rempli de ces oiseaux avant la pluie ; c'est alors qu'ils guettent & qu'ils poursuivent les mouches & les escarbots : la queue du *tette-chevre* de la Caroline est plus longue que dans les especes de notre pays ; il a des taches jaunes assez grandes, au cou & aux ailes, & une tache blanche sur les plumes rectrices des ailes.

Le *crapaud volant grand* de Cayenne, *Voyez* IBIJAU.

Le *tette-chevre à plumage gris* de la Guiane : il est rayé de brun ; le bec est jaunâtre en dessous, & brun en dessus.

Le *tette-chevre* de la Jamaïque, de M. *Brisson ;* c'est l'*engoulevent à lunettes*. M. *Sloane* dit qu'il est très-petit : son plumage est varié de gris, de noir & de couleur de feuille-morte ; ses narines ressemblent à deux tuyaux cylindriques, élevés au-dessus du bec de deux lignes & demie. *Barrere* dit qu'à la Guiane on l'appelle *haleur*.

Le *crapaud volant* ou *tette-chevre* (*roux*) de Cayenne, *pl. enl.* 735. Du roux brouillé de noirâtre fait presque tout le fond du plumage ; il y a quelques taches blanches, semées çà & là, tant dessus que dessous le corps. On trouve aussi cet oiseau à la Louisiane.

A l'égard du *tette-chevre roux* de la Guiane, *Voyez* MONT-VOYAU ; pour le *tette-chevre tacheté* du Brésil, *Voyez* IBIJAU ; pour le *tette-chevre* de Virginie, de M. *Brisson*, Voyez WIP-POUR-WILL : & pour le *tette-chevre* du Brésil, de M. *Brisson*, Voyez GUIRAQUEREA.

Le *crapaud volant* (*varié*) de Cayenne, *pl. enl.* 760. Il est très-commun dans les plantages, les chemins & autres lieux découverts : il ne part que quand on est très-près de lui ; le bec est blanchâtre & sa pointe noire ; les poils qui en accompagnent la base sont très-longs ; les pieds sont gris ; les ongles, bruns.

TETTIG ou TETJE. *Voyez* BOUC DAMOISEAU.

TEUCRIUM. Les Botanistes donnent ce nom à la *germandrée en arbre* & à la *sauge amere ;* Voyez *ces articles*.

LA TEUCRIETTE est la *véronique des prés ;* Voyez à l'*article* VÉRONIQUE.

TEUTHIE,

TEUTHIE, *Teuthis*, Linn. Nom d'un genre de *poiſſons abdominaux*. Voyez à l'*article* POISSON.

TEUTHLACO, *Crotalus duriſſus*, Linn. Eſpece de *ſerpent à ſonnette :* ce reptile dangereux par ſa morſure, eſt du premier genre; il eſt ſemblable, dit M. *Daubenton*, au *Crotalus dryinas* (*ſerpent à ſonnette* proprement dit), par la forme de ſa tête, & par le nombre & la diſpoſition de ſes dents : mais la plupart des caracteres cités dans la deſcription de l'autre ſerpent, ont dans celui-ci une expreſſion différente, outre qu'il en a pluſieurs qui lui ſont particuliers. L'un & l'autre ſe trouvent en Amérique.

Le *teuthlaco* eſt long de quatre pieds, & de la groſſeur du bras; l'abdomen eſt recouvert par cent ſoixante-douze lames juſqu'à l'anus, & depuis cette partie juſqu'à la ſonnette, on en compte vingt-une, à la ſuite deſquelles on diſtingue trois paires d'écailles; la queue eſt étroite, très-courte, terminée par une eſpece de ſonnette qui a neuf articulations.

La couleur de ce ſerpent eſt mélangée de blanc & de jaune, avec des taches rhomboïdales, blanches en leur diſque, & noires vers les bords : toutes les écailles dont il eſt couvert ſont ovales & relevées en arête, ſur-tout celles qui ſont ſur le dos & qui avoiſinent la tête: l'eſpace compris entre les yeux eſt d'une couleur noirâtre, relevée par une bande tranſverſale.

TEXOCTLI, *Arbor texoctlifera Mexicana*. Arbre qui croît ſans culture aux lieux montagneux du Mexique; il eſt de la grandeur de nos pommiers : ſes branches ſont garnies d'une infinité de piquans; les pommes & les feuilles qu'il porte reſſemblent aux nôtres; les feuilles ſont cependant plus rudes & plus dentelées : les fruits ſont de la groſſeur d'un marron, jaunes & durs étant verts, mais devenant très-mous par la maturité; ils contiennent trois ſemences fort dures. Les Mexicains laiſſent mûrir entiérement les fruits de cet arbre, après quoi ils les arroſent de nitre pour les conſerver. On prétend que plus ces pommes ont une ſaveur déſagréable pour les Européens, plus elles ſont du goût des habitans du pays.

TEZER-DEA, en Arabe, c'eſt la *mangouſte ;* Voyez *ce mot*.

Fin du Tome ſeptieme.


BIBLIOTECA

